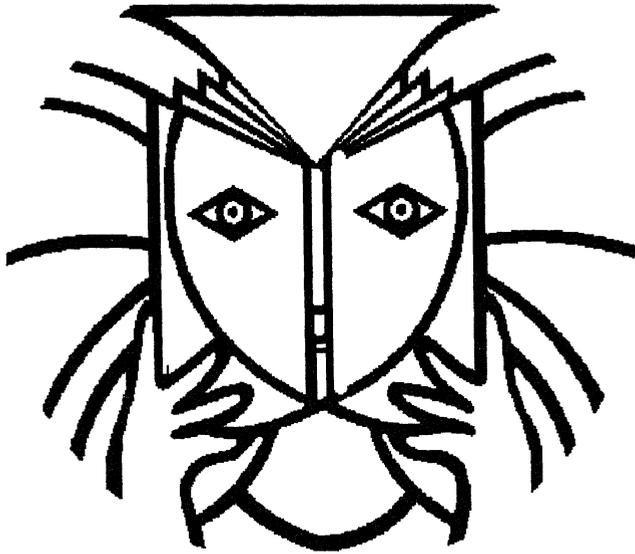




National Library
of Canada

Bibliothèque nationale
du Canada



Microfilmed 2001

for the

**OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION**

of the

**NATIONAL LIBRARY
OF CANADA**

OTTAWA

*Microfilmed by
the NATIONAL ARCHIVES
OF CANADA*

Microfilmé 2001

pour la

**COLLECTION
DES PUBLICATIONS
OFFICIELLES**

de la

**BIBLIOTHÈQUE
DU CANADA**

OTTAWA

*Microfilmé par
les ARCHIVES NATIONALES
DU CANADA*

DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOLUME 8.

CINQUIÈME SESSION DU 3^{me} PARLEMENT

DU

CANADA. 54385

SESSION 1878



VOLUME XI.

IMPRIMÉS PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON, OTTAWA.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOL. XI.—SESSION 1878.

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

	No.		No.
Accidents arrivés sur les chemins de fer.....	78	Comptes publics.....	5
Accise, timbres et douanes.....	141, 142	Construction de navires canadiens.....	70
Agriculture, rapport de l'.....	9	Continent Nord-Américain, territoires du.....	127
Alaska.....	125	Corbett, James.....	114
Annonces.....	87	Cour maritime d'Ontario.....	31
Arichat, Hawkesbury et Antigonish, malles d'..	40	Cour Suprême et de l'Échiquier.....	80
do brise-lames d'.....	40		
do règlements de pilotage pour.....	40	Départ. de la Marine, Québec, employés du....	63
Arichat-Ouest, C.-B., brise-lames d'.....	40	Dépenses imprévues.....	16
Assurances, rapport des.....	14	Dépenses de comités.....	34
		Douanes.....	141
Baie St. Paul, etc., jetées de la.....	36		
Baie des Vaches, C.-B.....	120	Écoles d'artillerie.....	133
Balances périmées, 1876-77.....	67	Employés, département de la marine, Québec.	63
Banques.....	15	Exploration géologique.....	126
Baptêmes, mariages, etc.....	13	Exploration des lacs Manitoba, etc.....	110
Bibliothèque du Parlement.....	15		
Bois de constr. et bois de service scié, importés	139	Fer, achat de, par le gouvernement.....	88
Boswell, J. K.....	98	Fort Frances, écluses de.....	32
Budget.....	5	Forts militaires, Pointe-Lévis.....	50
Cadets, marine royale.....	99	Gauvreau, J. P.....	116
Cadigan, J.....	113	Giblin, John.....	95
Caisse d'écon. de la Cité et du Distr. de Montréal	105	Gouverneur-Général, dépenses à Manitoba....	39
Canada Central, prolongement du.....	28	Grand Village.....	145
Canada, télégraphe du Pacifique du.....	52		
Canal Lachine.....	23	Halifax, commission d'.....	147
Canal St. Pierre.....	46	Harvey, John.....	29
Canal Welland.....	58	Haut de l'Ottawa, Cie. d'amélioration du.....	136
Carron Brook, village de.....	117	Havre de Lingan, C.-B.....	51
Cascumpec, havre de.....	92	Havre de Matane.....	57
Cautionnements et garanties.....	35	Haws, procès.....	143
Certificats de l'école d'artillerie.....	133		
Changements ministériels, Québec.....	68	Ingonish, havre d'.....	74
Chemia de fer Canadien du Pacifique.....	20	Inspecteurs-mesureurs de bois, pensions des....	59
do do chevilles.....	108	Intercolonial, chemin de fer.....	21
Chemins de fer, accidents arrivés sur les.....	78	Intérieur, rapport de l'.....	10
do réserves de, Winnipeg.....	56		
do statistiques des, Canada.....	96	Jetées à la baie St. Paul, Malbaie, etc.....	36
do effets de, en entrepôt.....	123		
Chevaux, etc., importés.....	72	L'Ardoise, brise-lames de.....	54
Chevilles, ch. de fer Canadien du Pacifique.....	108	La Banque Nationale.....	135
Clôture en fil de fer, ch. de fer de l'Île du P.-E.	109	Lac Érié, havre du.....	47
Collèges et écoles militaires.....	49	Lacs Manitoba, etc., exploration des.....	110
Collingwood, maître du havre de.....	100	Lignes traînantes.....	86
Colombie-Britannique, sommes payées à la.....	37		
do pécheries de la.....	42	Maître de havre, Collingwood.....	100
do pensions à des offic. publ. de la.....	131	do Port Colborne.....	76
Colonies australiennes.....	43	Malles entre Québec et la Malbaie.....	121
Commerce et Navigation, rapport du.....	2	Malpeque, brise-lames de.....	60
Commissaires du havre, ch. de fer Q. M. O. et O.	26	Mandats spéciaux.....	17
Commissaire du havre, Montréal.....	27	Matane et Riv. aux Renards, télégraphe de.....	25

	No.		No.
Matane, havre de.....	57	Prince-Edouard, Ile du, impressions.....	33
Marine et Pêcheries, rapport et suppléments du	1	do ch. de fer de l'Ile du, clôture en fer	109
do Ile du Prince-Edouard.....	138	do dép. de la Marine et des Pêch. de..	138
McDonald, D.....	111	Quarantaine, hôpital de la, Sydney, C.-B.....	83
McFarlane, Hon. Alex.....	102	Québec et la Malbaie, malles entre.....	121
McNeil, R.....	124		
Milice, rapport de la.....	8	Rejaugage de navires à vapeur.....	71
Mille Iles.....	134	Revenu de l'Intérieur, rapport et suppléments	3
Miramichi, N.B., pisciculture de.....	81	Rimouski, Gaspé et Bonaventure.....	41
Mises à la retraite.....	18	Rivière-Fraser, pêche du saumon dans la.....	89
Montréal, caisse d'écon. de la Cité et du Distr. de	105	Rivière du Rat, établissement de la.....	128
Montréal, com. du havre de, lac St. Pierre.....	27	Rivière-Rouge, pertes de la.....	97
Montréal, com. du hav. de, ch. de fer Q.M.O. et O.	26	Rivière Saskatchewan.....	61
Morris, Hon. A.....	132	Ross, Angus.....	94
Muir, bureau de poste de.....	144	Route Dawson.....	90
Munitions pour les volontaires.....	103		
		Saumon, pêche au, rivière Fraser.....	89
Navires de construction canadienne.....	70	Secrétaire d'Etat, rapport du.....	4
Navires à vapeur, rejaugage des.....	71	South Gut, bureau de poste de.....	106
New Campbellton, bureau de poste de.....	48	Statuts.....	19
Nominations à des emplois.....	146	St. Athanase, paroisse de.....	104
Nord, chemin de fer du, commission royale.....	119	St. Charles, rivière.....	69
Nord-Ouest, territoires du.....	45	St. Jean, pont de.....	93
Northern Light.....	101	Sud du Canada, chemin de fer du.....	78
O'Donoghue, W. N.....	55	Taylor, I. B., et Moylan, J. G.....	30
Oromocto, batteries d'.....	82	Télégraphe du Pacifique.....	52
Ottawa, rivière, niveau des eaux.....	22	Terrains, pour canaux.....	130
		Terres fédérales.....	53
Pacifique, chemin de fer Canadien du.....	20	Terres des Sauvages, vente de bois de constr.....	79
Paris, exposition de.....	85	Territoires, continent Nord Américain.....	127
Pembina, embranchement du ch. de fer de.....	64	Tignish, brise-lames de.....	66
Péages, Cie. d'améliorat. du haut de l'Ottawa.....	136	Timbres.....	141
Pénitenciers, rapport des.....	12	Travaux Publics, rapport des.....	7
Pensions des inspecteurs-mesureurs de bois.....	59	do sommes dépensées pour.....	44
Pensions des employés publics, C.-B.....	131	Tremblay, P. A.....	65
Philadelphie, exposition de.....	62	Tuyau, posage de.....	118
Pilotage, règlements de, Arichat.....	40		
Pisciculture, Miramichi, N.-B.....	81	Wallée, J. S.....	129
Plâtre de Paris.....	122	Vétérans de 1812-13.....	38
Pointe-aux-Peupliers, Manitoba.....	84	Vente de bois de constr., terres des Sauvages... ..	79
Police fédérale.....	137	Viande importée.....	73
Pont Victoria, chemin de fer du Grand-Tronc.	24	Victoria, havre, Ile Wood.....	91
Port Colborne, maître de havre de.....	76	Victoria, C.-B., mines de.....	115
Port Hastings et Narrows, N.-E.....	107	do droits de, St. Jean, N.-B.....	77
Postes, rapport du maître-général des.....	6	Volontaires, munitions pour les.....	103
do bureaux de, Nouveau-Brunswick.....	112		
		Windsor et Annapolis, chemin de fer de.....	140

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

CLASSÉS PAR ORDRE NUMÉRIQUE ET EN VOLUMES.

MATIÈRES DU VOLUME No. 1.

- No. 1..... **MARINE ET PÊCHERIES** :—Dixième rapport annuel du département de la, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1877.
 —————
 ————— **SUPPLÉMENT No. 1** :—Liste des phares sur les côtes, rivières et lacs du Canada, le 31 décembre 1877.

MATIÈRES DU VOLUME No. 2.

- MARINE, ET PÊCHERIES**—**SUPPLÉMENT No. 2** :—Rapport du président du bureau d'inspection des bateaux à vapeur, des examinateurs, des capitaines et seconds, des commissaires de havre, des commissaires de pilotes, etc., pour l'année fiscale expirée le 31 décembre 1877.
 —————
 ————— **SUPPLÉMENT No. 3** :—Rapport des observatoires météorologiques, magnétiques et autres, du Canada, pour l'année de calendrier expirée le 31 décembre 1877.

MATIÈRES DU VOLUME No. 3.

- MARINE ET PÊCHERIES**—**SUPPLÉMENT No. 4** :—Liste des navires inscrits sur les livre d'enregistrement du Canada, le 31 décembre 1877.
 —————
 ————— **SUPPLÉMENT No. 5** :—Rapport du commissaires des pêcheries, pour l'année expirée le 31 décembre 1877.

MATIÈRES DU VOLUME No. 4.

- No. 2..... **COMMERCE ET NAVIGATION** :—Tableaux du commerce et de la navigation du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1877.

MATIÈRES DU VOLUME No. 5.

- No. 3..... **REVENU DE L'INTÉRIEUR** :—Rapport, état et statistiques des revenus de l'intérieur du Canada, pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1877.
 —————
 ————— **SUPPLÉMENT No. 1** :—Au rapport du Revenu de l'Intérieur, pour l'année expirée le 30 juin 1877.
 —————
 ————— 2 :—Poids et mesures, pour 1877.
 —————
 ————— 3 :—Falsification des substances alimentaires pour 1877.

- No. 4..... **SECRETAIRES D'ETAT DU CANADA** :—Rapport du, pour l'année expirée le 31 décembre 1877.

MATIÈRES DU VOLUME No. 6.

- No. 5..... **COMPTES PUBLICS DU CANADA** :—Pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1877.
BUDGET :—Estimations des sommes requises pour le service civil du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1879.
 —————
 ————— **Supplémentaire** :—Estimations des sommes requises pour le service civil du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1878.
 —————
 ————— **Autre budget supplémentaire** :—Estimations des sommes requises pour le service civil du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1878.
 —————
 ————— **Autre budget supplémentaire** :—Estimations des sommes requises pour le service civil du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1879.

MATIÈRES DU VOLUME No. 7.

- No. 6... **MAÎTRE-GÉNÉRAL DES POSTES** :—Rapport du, pour l'année expirée le 30 juin 1877.

- No. 7..... **TRAVAUX PUBLICS** :—Rapport général du ministre des, pour l'année expirée le 30 juin 1877.

MATIÈRES DU VOLUME No. 8.

- No. 8.... MILICE :—Rapport sur l'état de la milice du Canada, pour l'année 1877.
- No. 9.... AGRICULTURE :—Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada pour l'année de calendrier 1877.
- No. 10... INTÉRIEUR :—Rapport du ministre de l', pour l'année expirée le 30 juin 1877.

MATIÈRES DU VOLUME No. 9.

- No. 11... BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT :—Rapport du bibliothécaire sur l'état de la.
- No. 12... PÉNITENCIERS :—Rapport du ministre de la Justice sur, pour les six mois expirés le 30 juin 1877.
- No. 13... BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES :—Etat général des, pour certains districts de la province de Québec, pour l'année 1877. (*Pas imprimé.*)
- No. 14... ASSURANCES :—Rapport du surintendant des, pour l'année expirée le 31 décembre 1876.
—Aperçu des rapports faits par les compagnies faisant des opérations d'assurance contre le feu et sur la navigation intérieure en Canada, pour l'année 1877.
—Noms des compagnies mutuelles et à fonds social étrangères qui ne se sont pas conformées à l'acte d'assurance retoudu de la dernière session, à l'égard des dépôts pour opérations futures.
- No. 15... BANQUES :—Liste des actionnaires des diverses banques du Canada.

MATIÈRES DU VOLUME No. 10.

- No. 16... DÉPENSES IMPRÉVUES :—Etat des paiements portés aux dépenses imprévues, en vertu d'ordres en Conseil, depuis le 1er juillet 1877 jusqu'à date.
- No. 17... MANDATS SPÉCIAUX :—Etat des mandats spéciaux de Son Excellence le Gouverneur-Général émis conformément à l'Acte 31 Victoria, chapitre 5, section 35, depuis le 1er juillet 1877 jusqu'au 9 février 1878, inclusivement.
- No. 18... MISE À LA RETRAITE :—Etat de toutes les allocations et gratifications accordées en vertu de l'Acte 33 Vict., ch. 4.
—Etat faisant connaître les raisons, dans chaque cas, de la mise à la retraite des employés du service civil mentionnés dans le rapport mis devant cette Chambre le 18 février.
- No. 19... STATUTS :—Rapport officiel de la distribution des statuts du Canada, 40 Victoria, quatrième session du troisième Parlement, 1877. (*Pas imprimé.*)
- No. 20a... CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :—Rapport des ingénieurs et toute correspondance ou information relativement à toute exploration faite ou à faire ayant trait à la ligne du chemin de fer du Pacifique, depuis la Rivière-Rouge à l'ouest, au sud du lac Manitoba. (*Pas imprimé.*)
- No. 20b... —Réponse à ordre de la Chambre, correspondance avec le ministre des Travaux Publics et le personnel des ingénieurs du même département, relativement à l'engagement d'employés pour l'exploration du chemin de fer du Pacifique et à la route qu'ils reçurent instruction (si instruction il y a eu) de prendre ; aussi, la correspondance et les ordres du même département aux agents concernant le transport d'immigrants, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 20c... —Réponse à ordre, état du nombre de milles explorés et des dépenses d'exploration sur le chemin de fer du Pacifique, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 20d... —Réponse à adresse, rapports faits en 1877 par l'amiral De Horsey, relativement au port ou aux ports les plus propres à servir de terminus au chemin de fer Canadien du Pacifique, dans la Colombie-Britannique.
- No. 20e... —Réponse à ordre, état indiquant les sommes d'argent déboursées jusqu'au 1er janvier 1878, en vertu des contrats Nos. 13, 14, 15, 23 et 25 du chemin de fer Canadien du Pacifique. (*Pas imprimée.*)
- No. 20f... —Réponse à ordre, copie de tout rapport de l'ingénieur en chef ou de tout autre ingénieur du chemin de fer Canadien du Pacifique, recommandant une exploration, en 1876 et 1877, d'une partie ou de toute la route entre Burrard's Inlet et la Passe de la Tête Jaune avec copie de tous ordres ou instructions envoyés concernant la dite exploration. (*Pas imprimée.*)
- No. 20g... —Réponse à adresse, devis estimatif des travaux faits en vertu du contrat No. 15 du chemin de fer Canadien du Pacifique, et informations relatives au mode de paiement suivi au sujet de ces travaux. (*Pas imprimée.*)

- No. 20h. CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE :—Réponse à ordre, état indiquant le nombre de milles actuellement nivelés et prêts à recevoir les lisses et le ballast, en vertu des contrats Nos. 13, 14, 15 et 25 du chemin de fer Canadien du Pacifique, ainsi que le nombre de milles actuellement pourvus de lisses en vertu de tels contrats, à venir jusqu'au premier janvier 1878.
- No. 20i. Réponse à ordre, rapports d'ingénieurs ayant rapport à l'exploration et à la localisation de la ligne du chemin de fer du Pacifique, entre la Rivière-Rouge et Battleford, et aussi tous les rapports ayant rapport à la ligne projetée de ce chemin de fer au sud du lac Manitoba.
- No. 20j. Documents et rapports relatifs au tracé de la route et au choix d'un havre terminus ouest, par Sandford Fleming, C.M.G., ingénieur en chef, 1878.
- No. 20k. Réponse à adresse, copie de tous contrats sur lesquels ont été demandées des soumissions pour la construction de maisons destinées aux ingénieurs de l'embranchement du chemin de fer du Pacifique entre Fort William et Selkirk, le coût de chaque maison, les noms des entrepreneurs, le nombre de maisons construites, les sommes payées à chaque entrepreneur et le nombre de ces maisons qui ont été détruites par le feu.
- No. 20l. Réponse à ordre, exploration faite par le col. Bell, I. C., sur la route projetée du chemin de fer Canadien du Pacifique, de Nipigon à la jonction avec la Baie du Tonnerre, ou embranchement de la Kaminiistiquia de ce chemin de fer.
- No. 20m. Réponse à adresse, instructions à M. Fleming, ingénieur en chef du chemin de fer du Pacifique, au sujet de certaines questions soumises, par l'entremise du bureau colonial, à des officiers de la marine et autres, relatives à certains havres dans la Colombie-Britannique, et à un emplacement pour le terminus de la route sur la côte du Pacifique. (*Pas imprimée.*)
- No. 21a. CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Réponse à ordre, état détaillé de tous les paiements faits en sus de leur salaire, à tout officier général ou du département du chemin de fer Intercolonial, pendant l'année 1876. (*Pas imprimée.*)
- No. 21b. Réponse à ordre, état indiquant la quantité d'ouvrage fait pour agrandir l'aqueduc du chemin de fer à Moncton en 1876. (*Pas imprimée.*)
- No. 21c. Réponse à ordre, état indiquant les sommes d'argent payées à C. J. Brydges pendant l'année expirée le 30 juin 1876, mentionnant le montant de ses appointements pendant que se construisait le chemin de fer Intercolonial, ainsi que ses appointements pendant qu'il en était l'administrateur, et aussi les dépenses de ses bureaux à Montréal, Ottawa et Moncton, avec en outre ses frais de route pendant la même période (*Pas imprimée.*)
- No. 21d. Réponse à ordre, correspondance entre M. James Niven, de Newcastle, Miramichi, N.-B., et le gouvernement, relativement à cinq animaux qui ont été tués par l'un des convois du dit chemin de fer, le 23 février dernier, et qui appartenaient au dit James Niven. (*Pas imprimée.*)
- No. 21e. Réponse à ordre, état indiquant pour chaque mois des deux années expirées le 31 décembre 1876, les détails suivants relatifs aux frais d'exploitation et d'administration du chemin de fer Intercolonial :—1. Le nombre de milles parcourus par les locomotives dans chaque service ; 2. Le montant total des frais d'exploitation sans réductions aucunes, etc. ; 3. Les particularités concernant tous les prix exigés pour l'usage des locomotives et des chars, ainsi que pour le transport des marchandises ; 4. Les moyennes, avec détails, réalisées avant et après que telles réductions ont été faites ; 5. Un état fournissant des informations complètes et détaillées concernant les convois spéciaux pour le transport des voyageurs et des officiers du chemin de fer qui ont été employés sur la ligne depuis le 1er juillet 1875 jusqu'au 31 décembre 1876. (*Pas imprimée.*)
- No. 21f. Réponse à ordre, indiquant le coût original, non compris l'appareil de chauffage de la bâtisse en brique de Moncton, connu sous le nom de bureaux généraux du chemin de fer Intercolonial, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 21g. Réponse à ordre, état renfermant les renseignements à l'égard de la construction, l'année dernière, d'un égoût collecteur en brique sur le terrain de la station du chemin de fer Intercolonial à Moncton. (*Pas imprimée.*)
- No. 21h. Réponse à ordre, état des dépenses encourues durant les deux années finissant le 31 janvier 1877, pour tapis, meubles, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 21i. Réponse à ordre, état du nombre de milles de l'Intercolonial en opération le premier juillet 1873, et ce qu'ils ont coté, et un état semblable pour les années 1874, 1875, 1876 et 1877, à partir du mois de juillet 1874.
- No. 21j. Réponse à ordres rendus en Conseil, etc., au sujet de la fixation du bureau principal du chemin de fer Intercolonial à Moncton. (*Pas imprimée.*)
- No. 21k. Réponse à ordre, état indiquant la quantité, l'espèce et le prix des rails, coussinets-éclisses, boulons, chevilles et traverses, en mains mais non en usage, le 30 juin 1875—reçus pendant l'année expirée le 30 juin 1876—employés de toute autre manière pendant la même période ; ce qui en restait, mais ne servait pas à cette date, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 21l. Réponse à ordre, état indiquant les ponts et les pontceaux du chemin de fer Intercolonial entre Pictou et Halifax qui ont subi des réparations et des altérations, ou qui ont été renouvelées en partie ou complètement durant les saisons de 1875 et 1876, etc. (*Pas imprimée.*)

- No. 21m. CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL :—Réponse à ordre, état de ce qu'ont coûté au département du chemin de fer Intercolonial les réparations et additions faites à la maison Tupper, rue Hollis, Halifax, employée comme bureau pour la vente des billets. (*Pas imprimée.*)
- No. 21n. —Réponse à ordre, état donnant les noms, etc., de toutes personnes, excepté les journalistes employés à la construction et à l'administration du chemin de fer Intercolonial, le 31 mars 1876, et le 31 décembre dernier.
- No. 21o. —Réponse à adresse, correspondance entre le gouvernement et T. M. Boggs, relativement à sa démission comme officier proposé à l'expédition des convois à Truro, sur le chemin de fer Intercolonial. (*Pas imprimée.*)
- No. 21p. —Réponse à adresse, correspondance ayant rapport au renvoi ou à la démission de George Taylor comme sous-surintendant du chemin de fer Intercolonial. (*Pas imprimée.*)
- No. 21q. —Réponse à ordre, correspondance entre Mme Edouard Murphy, de Barnaby River, Miramichi, N.-B., et les officiers du chemin de fer Intercolonial, relativement à des vaches tuées sur ce chemin. (*Pas imprimée.*)
- No. 21r. —Réponse à adresse, correspondance relative à l'expédition de céréales ou autres articles à Halifax pour l'Europe, par voie du chemin de fer Intercolonial.
- No. 21s. —Réponse à adresse, état indiquant tous les contrats donnés depuis 1867, y compris ceux de l'Intercolonial, ceux donnés au plus bas soumissionnaire et ceux donnés à d'autres.
- No. 21t. —Réponse à adresse, correspondance échangée avec le gouvernement au sujet de la construction d'un pont de chemin de fer sur les chûtes à St. Jean, Nouveau-Brunswick, devant relier le chemin de fer Intercolonial avec le chemin de fer de prolongement de l'Ouest, à l'endroit des dites chûtes. (*Pas imprimée.*)
- No. 21u. —Réponse à ordre, état indiquant les montants payés annuellement pour le transport des malles entre Kamouraska et la station du chemin de fer, à St. Paschal, depuis que le convoi express du chemin de fer Intercolonial dépose ces malles à la dite station. (*Pas imprimée.*)
- No. 21v. —Réponse à ordre, rapport montrant en détail tous les honoraires payés pour le département de la Justice ou par tout autre département relativement au chemin de fer Intercolonial, à des conseils et avocats, pour affaires devant la Cour Suprême. (*Pas imprimée.*)
- No. 22... RIVIÈRE OTTAWA, NIVEAU DES EAUX :—Réponse à ordre, rapports d'ingénieurs relativement à une crue plus considérable des eaux sur les soixante milles de la rivière Ottawa entre les chutes de la Chaudière et les rapides du Long-Sault. (*Pas imprimée.*)

MATIÈRES DU VOLUME 11.

- No. 23... CANAL LACHINE, AGRANDISSEMENT DU :—Réponse à ordre, copie de toute correspondance, lettres ou télégrammes échangés entre le gouvernement et les propriétaires de terrains dans le voisinage de l'agrandissement projeté du canal Lachine, depuis le 1er mars 1875 jusqu'au 10 mars 1877. (*Pas imprimée comme document de la session—pour la distribution seulement.*)
- No. 23b. —Réponse à ordre, état indiquant les montants des six plus basses soumissions pour les sections 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 11 du canal Lachine, avec les noms des soumissionnaires, les noms des personnes auxquelles les contrats ont été accordés, etc.
- No. 24a. PONT VICTORIA :—Réponse à une adresse demandant à la compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer un état du mouvement du fret et des voyageurs par la voie du pont Victoria, pendant les années 1875 et 1876, et les frais d'entretien de ce pont pour 1876. (*Pas imprimée.*)
- No. 24b. —Réponse à adresse, concernant des arrangements faits par le gouvernement ou par l'administrateur-général de l'Intercolonial et la compagnie du chemin de fer le Grand-Tronc du Canada, pour les taux du prix du transport des passagers et du fret, devant passer sur le Grand-Tronc et l'Intercolonial, etc.
- No. 25... TÉLÉGRAPHE ENTRE MATANE ET LA RIVIÈRE AU RENARD :—Réponse à adresse, correspondance entre le gouvernement et sir Hugh Allan et la compagnie de télégraphe de Montréal, relative à la construction d'une ligne télégraphique entre Matane et la Rivière au Renard. (*Pas imprimée.*)
- No. 26... COMMISSAIRES DU HAVRE, MONTRÉAL.—Réponse à adresse et correspondance entre le gouvernement du Canada et la Commission du havre, Montréal, relativement au refus, par la dite commission du havre, de laisser passer sur les quais de Montréal les locomotives et wagons destinés au chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental. (*Pas imprimée.*)
- No. 27... COMMISSION DU HAVRE, MONTRÉAL.—Réponse à adresse et correspondance relative aux plaintes portées contre l'administration du bureau du havre de Montréal, pour ce qui concerne la ville de Sorel et les travaux de dragage dans le lac St. Pierre; aussi, concernant la mauvaise administration des travaux susdits, la destitution arbitraire des nommés Pierre Côté et Pierre Charbonneau, et de tout autre employé, etc. (*Pas imprimée.*)

- No. 28... **PROLONGEMENT DU CHEMIN DE FER CANADA CENTRAL.**—Réponse à adresse, copie de tous les Ordres en Conseil relatifs à la route du prolongement du chemin de fer Canada Central et au contrat pour construire cette section du chemin de fer.
- No. 29... **HARVEY, JOHN.**—Réponse à ordre, copie de toute correspondance relative à la destitution de John Harvey du poste de maître des glissoires au village d'Arnprior. (*Pas imprimée.*)
- No. 30... **TAYLOR, I. B., ET MOYLAN, J. G.**—Réponse à ordre, copie des comptes, pièces justificatives et documents relatifs aux paiements faits pour impressions, tels qu'insérés dans les Comptes Publics de 1873-4, et faits à même les dépenses contingentes du département de la Justice, à I. B. Taylor, à la compagnie d'imprimerie du *Citizen*, et à J. G. Moylan. (*Pas imprimée.*)
- No. 31... **COUR MARITIME D'ONTARIO.**—Règles générales, en vertu des dispositions de l'Acte 40 Victoria, chapitre 21, section 8; aussi le tarif des frais d'action, fixé en vertu de la 14^{me} section du dit acte. (*Pas imprimée.*)
- No. 32... **ÉCUSE DE FORT FRANCES.**—Réponse à ordre, rapport de M. Hazlewood, I. C., sur le coût approximatif des écluses de Fort Frances.
- No. 33... **IMPRESSIONS A L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.**—Réponse à ordre, état de tous les montants payés pour impressions quelconques faites à l'île du Prince-Édouard, durant les années 1874, 1875 et 1876 respectivement, le dit état devant mentionner la nature de chaque ouvrage et les noms de toutes les personnes qui l'ont fait. (*Pas imprimée.*)
- No. 34... **DÉPENSES DE COMITÉS.**—Réponse à ordre, rapport montrant les dépenses des comités spéciaux nommés par la Chambre durant les quatre dernières années, avec les noms de ceux qui ont reçu de l'argent, soit comme témoins ou autrement, et le montant reçu par chacun.
- No. 35... **BONS ET OBLIGATIONS.**—État des bons et obligations enregistrés au département du Secrétaire d'État, en date du 22 février 1878. (*Pas imprimée.*)
- No. 36... **JETÉES, BAIE ST. PAUL, MALBAIE, ETC.**—Réponse à ordre, état indiquant les quantités de bois de construction fourni par M. Adolphe Gagnon pour chacune des jetées à la Baie St. Paul, à la Malbaie et aux Éboulements, dans le comté de Charlevoix. (*Pas imprimée.*)
- No. 37... **COLOMBIE-BRITANNIQUE.**—Réponse à ordre, état montrant les sommes d'argent payées au gouvernement de la Colombie-Britannique, et indiquant l'époque des paiements, conformément à la section 2, chap. 17, 37 Vict. (*Pas imprimée.*)
- No. 38... **VÉTÉRANS DE 1812-13.**—Réponse à ordre, rapport contenant les noms de tous les miliciens de 1812 et 1813 qui sont morts entre le 1^{er} mars 1876 et le 1^{er} janvier 1878. (*Pas imprimée.*)
- No. 39... **GOVERNEUR-GÉNÉRAL.**—Réponse à ordre, dépenses du voyage de Son Excellence le Gouverneur-Général à Manitoba, tel que celui contenu dans les Comptes Publics relativement au voyage de Son Excellence à la Colombie-Anglaise.
- No. 40... **ARICHAT, IRRÉGULARITÉS POSTALES.**—Réponse à ordre, correspondance échangée entre l'inspecteur des postes de la Nouvelle-Ecosse et toute autre personne, dans les cours des mois de novembre, décembre et janvier derniers, au sujet d'irrégularités postales entre les bureaux d'Arichat, de Hawkesbury et d'Antigonish, dans la dite province.
- **BRISÉ-LAMES D'.**—Réponse à adresse, rapports des relevés qui ont été faits par des ingénieurs du gouvernement pendant les six dernières années, au sujet du brisé-lames d'Arichat-Ouest, dans l'île du C.-B. (*Pas imprimée.*)
- **RÈGLEMENTS DE PILOTAGE.**—Réponse à adresse, copie des règles et règlements de pilotage faits par les commissaires des pilotes pour le port d'Arichat, dans l'île du Cap-Breton. (*Pas imprimée.*)
- No. 41... **RIMOUSKI, GASPÉ ET BONAVENTURE.**—Réponse à ordre, état montrant les rivières actuellement sous bail dans les comtés de Rimouski, Gaspé et Bonaventure, ainsi que celles sur le côté nord du St. Laurent, depuis le Saguenay jusqu'aux îles Mingan. (*Pas imprimée.*)
- No. 42... **COLOMBIE-BRITANNIQUE, PÊCHERIES.**—Réponse à ordre, état contenant copie complète du rapport de l'inspecteur des pêcheries dans la Colombie-Britannique, pour 1877, et montrant la dépense faite à ce sujet. (*Pas imprimée.*)
- No. 43... **COLONIES AUSTRALIENNES.**—Réponse à ordre, rapport montrant la nature et la valeur de tous les produits manufacturés et autres échangés entre le Canada et les colonies australiennes depuis le 1^{er} juillet 1876, ainsi que copie des tarifs de ces colonies.
- No. 44... **TRAVAUX PUBLICS.**—Réponse à ordre, sommes dépensées pour travaux publics imputables sur le revenu, durant les années fiscales 1874-5, 1875-6 et 1876-7, et votées dans le budget de 1873-4; et aussi pour les travaux imputables sur le capital.

- No. 45... TERRITOIRES DU NORD-OUEST.—Copie des ordonnances émises par Son Honneur le lieutenant-gouverneur et le Conseil des territoires du Nord-Ouest, le 22 mars 1877.
- No. 46... CANAL ST. PIERRE.—Réponse à ordre, correspondance relative au changement d'entrepreneurs pour l'agrandissement du canal St. Pierre, et renseignements relatifs à l'argent entre les mains du gouvernement qui appartient à M. Tuck, le premier entrepreneur, et montrant aussi le temps dans lequel le contrat doit être exécuté. (*Pas imprimée.*)
—Réponse à adresse, rapports, etc., faits depuis deux ans relatifs à l'agrandissement du canal St. Pierre, Ile du Cap-Breton. (*Pas imprimée.*)
- No. 47... HAVRE SUR LE LAC ÉRIÉ.—Réponse à ordre, tous rapports, etc., relatifs au havre projeté sur le lac Érié, près du village de Morpeth, dans le comté de Kent, ainsi qu'un état détaillé de la dépense encourue à ce sujet. (*Pas imprimée.*)
- No. 48... NEW CAMPBELLTON, BUREAU DE POSTE DE.—Réponse à ordre, correspondances au sujet du remplacement du bureau de poste de New Campbellton par un bureau irrégulier, et la réduction du salaire de l'officier en charge; aussi, un état montrant le montant de timbres de poste employés par les différents bureaux de poste et stations postales intermédiaires en 1876 et 1877, dans le comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse. (*Pas imprimée.*)
- No. 49a... COLLÈGE ET ÉCOLES MILITAIRES.—Réponse à ordre, noms de tous les cadets qui ont été admis au collège militaire, Kingston, depuis l'inauguration du dit collège, et de ceux qui suivent maintenant les cours de cette institution.
- No. 49b... —Réponse à ordre, état montrant : 1o. Les montants dépensés tous les ans depuis 1867 pour maintenir les écoles militaires dans la province du Nouveau-Brunswick; 2o. Le nombre des candidats qui ont chaque année reçu des certificats de deuxième classe, et le montant ou les montants des allocations payées; 3o. Le nombre de cadets qui pendant qu'ils fréquentaient quelqu'une de ces écoles à Frédéricton, N.-B., étaient en même temps étudiants de l'Université du Nouveau-Brunswick, etc.; 4o. Le nombre et les noms de tous les cadets qui ont eu et ont maintenant des commissions dans la milice active du Nouveau-Brunswick. (*Pas imprimée.*)
- No. 50a... FORTS MILITAIRES, POINTE-LÉVIS.—Réponse à ordre, soumissions relatives à la construction de la plate-forme pour le canon du fort No. 1, à Lévis. (*Pas imprimée.*)
- No. 50b... —Réponse à ordre, sommes dépensées aux réparations des forts militaires à Lévis, depuis la dernière session, les noms et salaires respectifs des ouvriers, le montant payé à chacun d'eux, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 51... HAVRE DE LINGAN, C.-B.—Réponse à ordre, rapport du relevé du havre de Lingan, C.B., et correspondance, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 52... TÉLÉGRAPHE DU PACIFIQUE.—Réponse à adresse, spécifications d'après lesquelles des soumissions ont été demandées pour la construction des sections du lac Supérieur et Fort Garry du télégraphe Canadien du Pacifique.
- No. 53... TERRES FÉDÉRALES.—Réponse à adresse, rapports adressés au ministre chargé de l'administration des terres fédérales, sous l'autorité de l'acte 38 Victoria, chapitre 53, par toute commission nommée en vertu du dit acte; aussi, les listes des terres préparées de temps à autre par l'arpenteur-général des terres fédérales, en conformité de la huitième section du dit acte. (*Pas imprimée.*)
- No. 54... BRISE-LAMES DE L'ARDOISE.—Réponse à adresse, état indiquant les sommes dépensées l'année dernière pour le brise-lames de l'Ardoise, Ile du Cap-Breton. (*Pas imprimée.*)
- No. 55... O'DONOGHUE, W. B.—Réponse à adresse, ordres en Conseil et correspondance entre le gouvernement canadien et le gouvernement impérial, ayant rapport à une amnistie à W. B. O'Donoghue.
- No. 56... RESERVES DE CHEMIN DE FER, WINNIPEG.—Réponse à ordre, état de tout l'argent reçu par le bureau des terres fédérales, à Winnipeg, comme paiement de terres sur les réserves du chemin de fer, et copie des instructions envoyées à l'agent des terres fédérales à Manitoba relativement aux colons établis sur ces réserves.
- No. 57... HAVRE DE MATANE.—Réponse à ordre, rapport de M. Kingsford concernant le relevé du havre de Matane, ainsi que les plans et devis qui accompagnent le dit rapport. (*Pas imprimée.*)
- No. 58a... CANAL WELLAND.—Réponse à ordre, rapport donnant les montants des six plus basses soumissions reçues pour les sections 17, 18, 19, 20, 27, 28, 33, 34 et 35 du nouveau canal Welland, avec les noms des soumissionnaires, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 58b... —Réponse à adresse, rapport montrant : 1o. Les montants des six plus basses soumissions reçues en septembre ou octobre 1873, pour les sections 2, 3, 5, 6, 7, 12, 13 et 14 du nouveau canal Welland, avec les noms des soumissionnaires; 2o. Les montants des six plus basses soumissions reçues pour les mêmes sections en 1874, avec les noms des soumissionnaires; 3o. Les noms des soumissionnaires auxquels ces dernières ont été accordées; 4o. Copie des ordres en Conseil accordant ces sections; 5o. Copie de toute la correspondance à ce sujet.

- No. 59... PENSIONS, INSPECTEURS-MESUREURS DE BOIS:—Réponse à ordre, correspondance relative aux pensions payées aux inspecteurs-mesureurs de bois démis l'année dernière. (*Pas imprimée.*)
- No. 60... BRISE-LAMES DE MALPÈQUE:—Réponse à ordre, copie du devis du brise-lames de Malpègue, des soumissions, ainsi que les noms des cautions offertes pour l'exécution du contrat. (*Pas imprimée.*)
- No. 61... RIVIÈRE SASKATCHEWAN:—Réponse à ordre, rapport des relevés ou inspections faites sur la rivière Saskatchewan, dans le but d'en améliorer la navigation en faisant disparaître les obstructions qui existent à Coals Falls et ailleurs, entre cet endroit et les Grands-Rapides. (*Pas imprimée.*)
- No. 62... EXPOSITION DE PHILADELPHIE:—Réponse à ordre, rapport montrant ce que le gouvernement a dépensé pour l'exposition de Philadelphie, avec un état détaillé de tout l'argent dépensé, etc.
- No. 63... EMPLOYÉS DU DÉPARTEMENT DE LA MARINE, QUÉBEC:—Réponse à ordre, liste de tous les employés du département de la Marine dans le district de Québec, (non compris les hommes faisant partie de la police riveraine), avec leur salaire et leur résidence respectifs. (*Pas imprimée.*)
- No. 64... EMBRANCHEMENT DE PEMBINA:—Réponse à adresse, soumissions reçues pour la construction de cette partie de l'embranchement du chemin de fer de Pembina entre St. Boniface et Selkirk, avec copie de tous rapports, etc., ayant rapport à la manière dont les contrats de ces travaux ont été donnés.
- No. 65... TREMBLAY, P. A., ETC:—Réponse à ordre, rapport donnant: 1o. un état détaillé de toutes les sommes d'argent reçues par Pierre Alexis Tremblay, éer., arpenteur des terres faisant partie des terres de l'artillerie, en 1876 et 1877; 2o. État de toutes les sommes d'argent reçues durant ces deux années du département de la Marine et des Pêcheries par Dorila O. Tremblay, comme gardien du phare de Portneuf, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 66... BRISE-LAMES DE TIGNISH:—Réponse à ordre, rapport montrant les phares qui ont été érigés au brise-lames de Tignish, durant la dernière saison, avec la correspondance de l'agent du département de la Marine et des Pêcheries dans l'Île du Prince-Édouard à ce sujet. (*Pas imprimée.*)
- No. 67... BALANCES PÉRIMÉES, 1876-77:—Réponse à adresse, ordre en Conseil ayant rapport aux balances des crédits de 1876-77, qui peuvent se trouver périmées et qui ont été reportées à l'année suivante. (*Pas imprimée.*)
- No. 68... CHANGEMENTS MINISTÉRIELS, QUÉBEC:—Adresse du Conseil législatif de la province de Québec à la Chambre des Communes, ainsi qu'une adresse de l'Assemblée législative de la province de Québec, à la Chambre des Communes, au sujet des changements ministériels récemment arrivés dans cette province.
- Message transmettant un mémoire de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, avec des documents y annexés, contenant des explications relativement aux changements ministériels récemment arrivés dans cette province.
- Message transmettant une lettre de l'honorable C. E. De-Boucherville, relativement aux derniers changements ministériels dans la province de Québec.
- No. 69... RIVIÈRE ST. CHARLES, QUÉBEC:—Réponse à adresse, état donnant les noms des soumissionnaires pour les travaux maintenant en voie d'exécution sous le contrôle de la Commission du havre de Québec, dans la rivière Saint-Charles, à Québec. (*Pas imprimée.*)
- No. 70... NAVIRES CONSTRUITS EN CANADA:—Réponse à adresse, correspondance, etc., relativement à l'admission des navires construits au Canada dans les ports français au mêmes taux et conditions que ceux auxquels les bâtiments de la Grande-Bretagne et de l'Irlande sont admis dans les mêmes ports.
- No. 70a... —Réponse à adresse, correspondance échangée au sujet de la vente en France des navires de construction canadienne aux mêmes conditions favorables que celles dont jouissent les navires de construction britannique, et aussi tous renseignements relativement à l'admission de produits français en ce pays à des conditions plus avantageuses que celles d'aujourd'hui. (*Pas imprimée.*)
- No. 71... REJAUAGE DES NAVIRES:—Réponse à ordre, rapport montrant la somme dépensée pour rejauger les navires à vapeur enregistrés en vertu de l'acte abrogé de la ci-devant province du Canada, le nom des navires, leur tonnage, le montant payé et le nom du propriétaire du navire. (*Pas imprimée.*)

- No. 72... CHEVAUX, ETC., IMPORTÉS :—Réponse à ordre, état indiquant la quantité et la valeur de tous les chevaux, bêtes à cornes, moutons et cochons importés en Canada, depuis le premier jour de février 1877 jusqu'au premier jour de février 1878, ainsi que la quantité et la valeur de ceux qui ont été exportés pendant la même période, avec le montant des droits perçus, par provinces.
- No. 73... VIANDE IMPORTÉE :—Réponse à ordre, état de la valeur de la viande fraîche, sèche, salée ou conservée, importée en Canada des Etats-Unis, et des droits prélevés sur cette viande, de janvier 1877 à janvier 1878.
- No. 74... BRISE-LAMES, HAVRE D'INGONISH :—Réponse à ordre, documents relatifs au brise-lames du havre d'Ingonish, lesquels n'ont pas été produits, avec la date des divers paiements aux entrepreneurs, le montant total payé pour l'ouvrage, et les certificats des ingénieurs pour ces paiements et pour les extras. (*Pas imprimée comme document de la session—pour la distribution seulement.*)
- No. 75... CHEMIN DE FER DU SUD DU CANADA :—Réponse à ordre, copie des rapports annuels du capital, du trafic et des frais d'exploitation durant la dernière année fiscale, de la compagnie du chemin de fer du Sud du Canada. (*Pas imprimée.*)
- No. 76... MAITRE DE HAVRE DE PORT COLBORNE :—Réponse à adresse, ordres en Conseil relatifs à la création de l'emploi de maître de havre à Port Colborne et à la nomination de Charles H. Carter à cet emploi, avec copie des règlements pour l'administration et la protection des canaux et havres.
- No. 77... DROITS DE DOUANE, St. Jean, N.-B. :—Réponse à ordre, état des droits prélevés par les départements des Douanes et du Revenu de l'Intérieur, à St. Jean, N.-B., du 1er juillet 1876 au 1er janvier 1878. (*Pas imprimée.*)
- No. 78... ACCIDENTS SUR CHEMINS DE FER :—Réponse à ordre, rapport constatant le nombre d'accidents arrivés sur les chemins de fer du Canada en 1874, 1875, 1876 et 1877.
- No. 79... VENTES DE BOIS DE CONSTRUCTION, TERRES DES SAUVAGES :—Réponse à adresse, rapport montrant quelles ventes de bois de construction ont été faites sur les terres des Sauvages, sur la rive nord du lac Huron ou sur les îles de la Baie Georgienne ou ailleurs, depuis le 1er janvier 1873. (*Pas imprimée.*)
- No. 80... COUR SUPRÊME ET COUR DE L'ECHIQUIER :—Copies des règles et ordres généraux qui ont été faits par les juges de la Cour Suprême et de la Cour de l'Echiquier, depuis la dernière session du Parlement. (*Pas imprimée.*)
- No. 80a... Réponse à adresse, état de tous les appels institués devant la Cour Suprême du Canada, depuis son établissement, indiquant les noms des parties, la cour dont le jugement a été porté en appel, les causes dont cette cour a disposé et celles encore pendantes. (*Pas imprimée.*)
- No. 80b... Réponse à adresse, état de toutes les causes portées devant la Cour d'Echiquier du Canada depuis son établissement, et indiquant séparément les causes dont cette cour a disposé et celles encore pendantes. (*Pas imprimée.*)
- No. 80c... Réponse à adresse, production de toutes les pétitions de droit transmises au secrétaire d'Etat depuis la passation de l'Acte des pétitions de droit de 1876, avec les noms des requérants, le montant et la nature de chaque réclamation, dans quels cas le fiat de Son Excellence que droit soit fait aux parties a été accordé, et dans quels cas il a été refusé. (*Pas imprimée.*)
- No. 80d... "Actes des Elections Fédérales Contestées, 1874"
—Comté Jacques-Cartier—Somerville et al vs. Laflamme. Preuve, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 81... ETABLISSEMENT DE PISCICULTURE DE MIRAMICHI :—Rapports spéciaux sur la condition des établissements de pisciculture à Miramichi, Nouveau-Brunswick. (*Pas imprimés comme documents de la session.*)
- No. 82... BATTRES D'OROMOCTO :—Réponse à adresse, rapports et correspondance relatifs à l'amélioration de la navigation de la rivière St. Jean, battures d'Oromocto. (*Pas imprimée.*)
- No. 83... HÔPITAL DE QUARANTAINE, SYDNEY, CAP-BRETON :—Réponse à adresse, correspondance entre le gouvernement du Canada et le gouvernement impérial relativement à un emplacement pour la construction d'un hôpital de quarantaine à Sydney, Cap-Breton. (*Pas imprimée.*)
- No. 84... POINTE AUX PEUPLIERS, MANITOBA :—Réponse à ordre, état montrant le nombre de lots au sud de la rivière Assiniboine, dans la paroisse de la Pointe aux Peupliers, province de Manitoba, pour lesquels des lettres patentes ont été émises, etc., en vertu de l'Acte de Manitoba ou autrement. (*Pas imprimée.*)
- No. 85... EXPOSITION DE PARIS :—Réponse à ordre, état détaillé de l'argent payé ou des obligations encourues depuis le 1er janvier dernier, relativement à l'Exposition de Paris. (*Pas imprimée.*)

- No. 86... **LIGNES TRAINANTES** :—Réponse à ordre, correspondance et pétitions en la possession du gouvernement relativement à l'emploi de lignes trainantes, par les pêcheurs étrangers, sur les côtes de la Nouvelle-Ecosse. (*Pas imprimée.*)
- No. 87... **ANNONCES** :—Réponse à ordre, état des montants payés durant les années 1874, 1875 et 1876, pour annonces du gouvernement ou pour le service public dans les journaux du Canada.
- No. 88... **FER** :—Réponse et réponse supplémentaire, état mentionnant la quantité de fer acheté par aucun des départements du gouvernement pour autre chose que les chemins de fer, par soumissions ou autrement.
- No. 89... **RIVIÈRE FRASER, PÊCHE AU SAUMON** :—Réponse à adresse, soumissions reçues pour le droit exclusif de pêcher et seiner le saumon dans la rivière Fraser, Colombie-Britannique. (*Pas imprimée.*)
- No. 90... **ROUTE DAWSON** :—Réponse à adresse, correspondance relative aux montants réclamés par MM. Carpenter et Cie., en vertu de leur contrat, pour entretenir la circulation sur le chemin du gouvernement communément appelé la route Dawson. (*Pas imprimée.*)
- No. 91... **HAVRE DE VICTORIA, ILE WOOD** :—Réponse à ordre, copie du rapport de l'ingénieur du gouvernement relativement au havre de Victoria et au brise-lames de l'île Wood. (*Pas imprimée.*)
- No. 92... **HAVRE DE GASCOMPEC** :—Réponse à ordre, copie du rapport du relevé fait par Henry F. Perley, écrivain, ingénieur, en 1874, dans le but d'améliorer la navigation du port de Gascompec, dans l'île du Prince-Edouard. (*Pas imprimée.*)
- No. 93... **PONT DE ST. JEAN** :—Réponse à ordre, correspondance concernant le pont St. Jean, sur la rivière Richelieu. (*Pas imprimée.*)
- No. 94... **ROSS, ANGUS** :—Réponse à ordre, correspondance concernant la démission de M. Angus Ross comme gardien du phare de l'île aux Oiseaux, dans le comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse. (*Pas imprimée.*)
- No. 95... **GIBLIN, JOHN** :—Réponse à adresse, correspondance entre le gouvernement et John Giblin, de Québec, au sujet du bail de la maison maintenant occupée comme bureau des inspecteurs-mesureurs de bois à Québec. (*Pas imprimée.*)
- No. 96... **STATISTIQUES DES CHEMINS DE FER DU CANADA** :—Rapports, statistiques des chemins de fer du Canada, et capital, trafic et frais d'exploitation de ces chemins de fer, en 1876-77.
- No. 97... **PERTES DE LA RIVIÈRE ROUGE** :—Réponse à adresse, correspondance entre la Compagnie de la Baie d'Hudson et le gouvernement fédéral, relativement aux prétendues pertes de la rivière Rouge, résultant de l'insurrection de 1869-70.
- No. 98... **BOSWELL, J. K.** :—Réponse à adresse, ordres en Conseil ayant rapport à la récente saisie de la brasserie de M. Boswell, de la cité de Québec, et à l'imposition de certaines amendes et pénalités y relatives, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 99... **CADETS, MARINE ROYALE** :—Réponse à adresse, état montrant le nombre de cadets, s'il en est, qui sont fournis tous les ans à la marine royale par les différentes colonies de l'empire, combien par le Canada en général depuis le 1er juillet 1877. (*Pas imprimée.*)
- No. 100... **COLLINGWOOD, MAÎTRE DE HAVRE DE** :—Réponse à adresse, ordre en Conseil réglant et déterminant les droits et pouvoirs du maître du havre de Collingwood et fixant sa rémunération; aussi, un état montrant l'argent reçu par le maître du havre de ce port. (*Pas imprimée.*)
- No. 101... **"NORTHERN LIGHT," STEAMER** :—Réponse à ordre, comptes et pièces justificatives ayant rapport au montant d'argent dépensé pour faire naviguer le steamer "Northern Light" entre Georgetown et Pictou, jusqu'à date. (*Pas imprimée.*)
- No. 102... **McFARLANE, HON. ALEX.** :—Réponse à ordre, correspondance, etc., relativement à un bail consenti par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse et par le gouvernement fédéral à l'honorable Alex. McFarlane, pour certaines battures de vase et des bancs d'huîtres dans les comtés de Colchester et de Cumberland. (*Pas imprimée.*)
- No. 103... **MUNITIONS, VOLONTAIRES** :—Réponse à ordre, état donnant la quantité de munitions, fournies en 1875-76-77 aux bataillons ou compagnies de la milice active du Canada.
- No. 104... **ST. ATHANASE, PAROISSE DE** :—Réponse à adresse, correspondance relativement à aucune demande d'aide en faveur de certains contribuables de la paroisse de St. Athanase, dans le comté d'Iberville, qui ont souffert de l'inondation. (*Pas imprimée.*)

- No. 105.. BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITÉ ET DU DISTRICT, MONTRÉAL.—Réponse à adresse, état de la situation financière de la banque à l'époque de sa réorganisation en 1871; aussi, indiquant comment les directeurs sont arrivés à fixer à \$180,000 le surplus ou fonds des pauvres; aussi, indiquant la manière dont s'est souscrit le fonds-capital, les noms des actionnaires, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 106.. SOUTH GUT, BUREAU DE POSTE DE :—Réponse à ordre, correspondance relative au déplacement du bureau de poste à South Gut, comté de Victoria, Nouvelle-Ecosse. (*Pas imprimée.*)
- No. 107.. PORT HASTINGS ET NARROWS, N.-E. :—Réponse à ordre, correspondance ayant rapport au transport des malles entre Port Hastings et Grand Narrows, N.-E. (*Pas imprimée.*)
- No. 108.. CARVELLES, CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE :—Réponse à ordre, copie de tous les avis et lettres du département des Travaux Publics, demandant des soumissions pour fournir des carvelles au chemin de fer Canadien du Pacifique.
- No. 109.. CLÔTURE EN FIL DE FER, I.P.E. :—Réponse à ordre, correspondance montrant combien de milles de clôture en fil de fer ont été remplacés par de la clôture en planches, et le coût de la construction de cette clôture en planches. (*Pas imprimée.*)
- No. 110.. RELEVÉS, LAC MANITOBA, ETC. :—Réponse à ordre, rapport des relevés faits sur les lacs Manitoba et Winnipegosis, les rivières de la Poule d'Eau et la Petite Saskatchewan.
- No. 111.. McDONALD, D. :—Réponse à ordre, documents relatifs à la destitution de D. McDonald, maître de poste à la Petite Baie des Glaces, Cap-Breton. (*Pas imprimée.*)
- No. 112.. BUREAUX DE POSTE, N.-B. :—Réponse à adresse, pétitions des habitants de la paroisse de Perth, N.-B., sollicitant l'établissement de stations postales intermédiaires ou bureaux de poste dans cette paroisse, et toute correspondance échangée entre le gouvernement et l'inspecteur des bureaux de poste pour le Nouveau-Brunswick à ce sujet. (*Pas imprimée.*)
- No. 113.. CADIGAN, J. :—Réponse à ordre, correspondance relative à la résignation de J. Cadigan comme maître de poste à la Petite Baie des Glaces, comté du Cap-Breton. (*Pas imprimée.*)
- No. 114.. CORBETT, JAMES :—Réponse à ordre, correspondance relative à la destitution de James Corbett, maître de poste aux "Mines Lorway," comté du Cap-Breton. (*Pas imprimée.*)
- No. 115.. MINES VICTORIA :—Réponse à ordre, correspondance échangée entre le département des Postes et toutes autres personnes relativement au maître de poste et aux affaires du bureau de poste aux Mines Victoria, comté du Cap-Breton, pendant les trois dernières années. (*Pas imprimée.*)
- No. 116.. GAUVREAU, J. P. :—Réponse à ordre, rapport pour 1877 de J. P. Gauvreau, écr., comme percepteur de douane du port de Rimouski. (*Pas imprimée.*)
- No. 117.. VILLAGE DE CARRON BROOK :—Réponse à ordre, correspondance concernant l'établissement d'entrepôts de douanes au village de Carron Brook et dans la ville de Clinton, dans le comté de Huron. (*Pas imprimée.*)
- No. 118.. TUYAUX :—Réponse à ordre, état de tous les tuyaux importés au Canada, durant l'année précédent l'imposition des droits sur cet article, par le tarif de la dernière session. (*Pas imprimée.*)
- No. 119.. CHEMIN DE FER DU NORD, COMMISSION ROYALE.—Réponse à adresse, frais payés aux avocats employés relativement à la commission royale nommée pour s'enquérir des affaires du chemin de fer du Nord. (*Pas imprimée.*)
- No. 120.. BAIE AUX VACHES, C. B.—Réponse à ordre de la Chambre, correspondance ayant rapport à la destitution du maître de poste de la Baie aux Vaches (Cap-Breton). (*Pas imprimée.*)
- No. 121.. MALLES, QUÉBEC ET LA MALBAIE.—Réponse à adresse, correspondance relativement au transport des malles par eau de Québec à la Malbaie, dans le comté de Charlevoix, en 1877; aussi le coût du transport de ces malles jusqu'à Tadoussac, Chicoutimi, les Éboulements et la Baie St. Paul. (*Pas imprimée.*)
- No. 121a. — Réponse à ordre, soumissions en 1877, pour le transport par terre des malles de Québec aux Éboulements ou à la Malbaie; aussi, ordres en Conseil ou ordres des départements à ce sujet. (*Pas imprimée.*)
- No. 122.. PLÂTRE DE PARIS.—Réponse à adresse, état montrant la quantité de plâtre de Paris et de gypse moulu ou calciné, importé des États-Unis durant la dernière année fiscale; indiquant aussi la quantité reçue à chaque port, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 123.. MATÉRIEL DE CHEMIN DE FER EN ENTREPÔT :—Réponse à ordre, état montrant les noms des compagnies de chemin de fer qui ont entré en entrepôt, depuis le 1er juillet 1867, des locomotives de chemin de fer, et autre matériel roulant de chemin de fer, la date de telles entrées et du paiement des droits de douane; aussi, les noms des compagnies dont tel matériel roulant fut mis en vente par le ministre des Douanes. (*Pas imprimée.*)

- No. 124. McNEIL, R. :—Réponse à ordre, correspondance ayant rapport à la destitution de R. McNeil, écrivain, comme préposé à l'engagement des matelots à la Petite Baie des Glaces, comté du Cap-Breton. (*Pas imprimée.*)
- No. 125. ALASKA :—Réponse à adresse, rapport de l'ingénieur qui a été employé l'année dernière à fixer la ligne de division probable entre la Colombie-Anglaise et l'Alaska, et autres documents ayant rapport à l'établissement de la ligne de division entre l'Alaska et le territoire anglais.
- No. 126. EXPLORATION GÉOLOGIQUE :—Rapport de l'exploration géologique du Canada, par Alfred R. C. Selwyn, M.R.S., M.S.G., directeur, pour l'année 1876-77. (*Pas ré-imprimé comme document de la session.*)
- No. 127. TERRITOIRES, CONTINENT DE L'A. DU N.—Message transmettant la correspondance échangée avec le gouvernement de Sa Majesté, concernant la circonscription dans les limites du Canada des territoires du continent de l'Amérique du Nord. (*Pas imprimé.*)
- No. 128. ÉTABLISSEMENT DE LA RIVIÈRE DU RAT :—Réponse à adresse, correspondance et ordres en Conseil au sujet des terres occupées au lieu connu sous le nom d'établissement de la Rivière-du-Rat et sur la rivière Rouge, dans le comté de Provencher, ainsi que dans l'établissement de la petite Pointe-du-Chêne ou paroisse de Loretto, dans le comté de Selkirk, province de Manitoba. (*Pas imprimée.*)
- No. 129. VALLÉE, J. S. :—Réponse à ordre, copie de toute plainte faite en 1875 contre J. S. Vallée, écrivain, maître de poste de Montmagny; 2o. copie de l'enquête tenue en 1875 par M. Achille Talbot, sous-inspecteur des bureaux de poste, sur cette plainte. (*Pas imprimée.*)
- No. 130. TERRAINS PRIS POUR CANAUX :—Réponse à ordre, état montrant les différentes sommes d'argent payées à même les \$39,256.01 déposées à la banque de Montréal, à certaines personnes, pour terrains pris pour la construction de canaux, et les noms des personnes à qui les diverses sommes d'argent ont été payées. (*Pas imprimée.*)
- No. 131. PENSIONS, OFFICIERS PUBLICS, C. B. :—Réponse à ordre, correspondance relativement aux pensions accordées à des officiers publics qui étaient dans le service de la Colombie-Anglaise lors de l'Union, en 1871. (*Pas imprimée.*)
- No. 132. MORRIS, HON. A. :—Réponse à adresse, rapport présenté au gouvernement par l'honorable A. Morris, commissaire, en conformité de l'acte 38 Victoria, chapitre 53, sur la mise à exécution de cette loi et sur son opération dans la province de Manitoba.
- No. 133. CERTIFICATS, ÉCOLES D'ARTILLERIE :—Réponse à ordre, rapport montrant le rang et les noms de tous les officiers qui ont assisté aux écoles d'artillerie de la batterie A ou B, et ont obtenu des certificats. (*Pas imprimée.*)
- No. 134. MILLE ÎLES :—Réponse à ordre, état de toutes les ventes ou baux des îles du fleuve St. Laurent qui se trouvent entre Brockville et Kingston, et connues sous le nom des Mille Îles, durant les années fiscales de 1874-75, 1875-76, 1876-77. (*Pas imprimée.*)
- No. 135. LA BANQUE NATIONALE :—Réponse à ordre, correspondance entre le gouvernement ou le ministre de la Justice et les créanciers d'Olivier Latour, ou aucun d'eux, ou autres personnes, en leur nom, relativement à la prétendue forfaiture de la charte de la banque Nationale, encourue par cette banque pour avoir fait illégalement le commerce de bois et avoir manufacturé et vendu des bois d'équarrissage et en grume. (*Pas imprimée.*)
- No. 136. TAUX DE PÉAGES, HAUT DE L'OTTAWA :—Réponse à adresse, ordres en Conseil fixant le taux des péages que peut percevoir la compagnie d'amélioration du haut de l'Ottawa, sur les bois en grume et de construction passant dans les endroits améliorés. (*Pas imprimée.*)
- No. 137. POLICE FÉDÉRALE :—Rapport montrant la moyenne du nombre d'hommes de la police fédérale employés chaque mois de l'année expirée le 31 décembre 1877; le montant de la paie et des dépenses de voyages s'y rapportant. (*Pas imprimé.*)
- No. 138. MARINE ET PÊCHERIES, I. P.-E. :—Réponse à adresse, contrats et marchés passés, et tous télégrammes reçus et transmis relativement au service du département de la Marine et des Pêcheries à l'Île du Prince-Édouard, depuis l'entrée de l'île dans la confédération en juillet 1873. (*Pas imprimée.*)
- No. 139. BOIS CARRÉ ET EN GRUME IMPORTÉS :—Réponse à adresse, les quantités totales de bois carrés, de pin blanc, de bois de pin, etc., de mâts et espars de pin, bois carrés de chêne, d'orme, de frêne, de bois blanc, de noyer, de noyer-hickory, de pin rouge et de tous autres bois équarris, avec la valeur de ces bois; la valeur des douves de chêne rouge et blanc; les quantités totales de bois de pin blanc et rouge, etc., qui ont été importés en Canada par eau ou par chemin de fer des États-Unis d'Amérique.

- No. 140.. CHEMIN DE WINDSOR ET ANNAPOLIS:—Réponse à adresse, correspondance ayant rapport au chemin de fer de Windsor et Annapolis, l'embranchement de Windsor et le chemin de fer des Comtés de l'Ouest, etc.
- No. 141.. DROITS D'ACCISE, TIMBRES ET DOUANES:—Réponse à adresse, état de tous les droits de douane perçus en la cité de St. Jean, N.-B., pendant les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, 1877, et les mois de janvier, février et mars 1878. (*Pas imprimée.*)
- No. 141a — Réponse à adresse, état de tous les droits de timbre perçus en Canada, pendant les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, 1877, et les mois de janvier, février et mars, 1878. (*Pas imprimée.*)
- No. 141b — Réponse à adresse, état de tous les droits de douane perçus en Canada, pendant les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, 1877, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 141c — Réponse à adresse, état de tous les droits de douane perçus en Canada, pendant les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, 1876, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 141d — Réponse à adresse, état de tous les droits de timbre perçus en Canada, pendant les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, 1876, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 141e — Réponse à adresse, état de tous les droits d'accise perçus en Canada, pendant les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, 1876, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 141f — Réponse à adresse, état de tous les droits d'accise perçus en la cité de St. Jean, N.-B., pendant les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, 1877, etc. (*Pas imprimée.*)
- No. 141g — Réponse à adresse, état de tous les droits de douane perçus en la cité de St. Jean, N.-B., pendant les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, 1877. (*Pas imprimée.*)
- No. 141h — Réponse à adresse, état de tous les droits de douane perçus en la cité de St. Jean, N.-B., pendant les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, 1876. (*Pas imprimée.*)
- No. 141i — Réponse à adresse, état de tous les droits d'accise perçus en la cité de St. Jean, N.-B., pendant les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, 1876. (*Pas imprimée.*)
- No. 141j — Réponse à ordre, état des recettes des douanes et de l'accise dans la Colombie-Britannique pour les six mois expirés le 31 décembre dernier; aussi, état du revenu des douanes et de l'accise sur la rivière Stickine durant la même période; aussi, état des importations et exportations de la dite province durant la même période, etc.
- No. 142.. ACCISE, TIMBRES ET DOUANES:—Réponse à adresse, état de tous les droits d'accise perçus pendant les mois de juillet, août, septembre, octobre, novembre, 1877, pendant les mois de janvier, février et mars 1878, et aussi pendant les mois d'avril, mai et juin 1877.
- No. 143.. HAWS, POURSUITE DE:—Réponse à adresse, copie de la déclaration et du décret dans la poursuite du procureur-général de Sa Majesté pour le Canada *versus* Haws, actuellement pendante devant la division de la chancellerie de la haute cour de justice en Angleterre.
- No. 144.. BUREAU DE POSTE DE MUIR:—Réponse à ordre, correspondance relative à la fermeture du bureau de poste de Muir; correspondance relative à la destitution de Charles Lilley comme maître de poste à London-Est, et la nomination de M. Mills comme maître de poste à sa place. (*Pas imprimée.*)
- No. 145.. GRAND VILLAGE:—Réponse à ordre, correspondance relative au changement de la route de la malle entre Grand Village et les Cinq Iles *viâ* Portapique Mountain, dans le comté de Colchester. (*Pas imprimée.*)
- No. 146.. NOMINATIONS À DES EMPLOIS:—Réponse à ordre, copie des documents originaux faits et signés par les sous-chefs des différents départements publics, comportant avoir été faits conformément à l'ordre de la Chambre du 5 mars 1877, comme suit: "les noms des personnes nommées entre le 1er janvier et le 7 novembre 1873, etc. (*Pas imprimée.*)
- VOLUMES SPÉCIAUX.
- No. 147.. COMMISSION D'HALIFAX:—Réponse à adresse, documents relatifs aux questions décidées par le jugement rendu à Halifax au sujet de l'indemnité de \$5,500,000, en vertu du traité de Washington.

RAPPORT

SUR

L'ETAT DE LA MILICE

DU

CANADA

POUR L'ANNÉE 1877.

PRÉSENTÉ AUX DEUX CHAMBRES DU PARLEMENT PAR ORDRE DE
SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON.

1878.

DÉPARTEMENT DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE,

OTTAWA, février 1878.

Le soussigné a l'honneur de transmettre à Votre Excellence le rapport ci-joint au sujet de la Milice du Canada pour l'année 1877, lequel est respectueusement soumis à l'examen de Votre Excellence.

A. G. JONES,

Ministre de la Milice et de la Défense.

A Son Excellence
le Gouverneur-Général,
Ottawa.

TABLE DES MATIÈRES.

(ÉTAT DE LA MILICE, 1877.)

RAPPORT DE L'OFFICIER COMMANDANT LA MILICE :—

PAGE.

Milice canadienne, son utilité.....	i, iii
do ses déféctuosités.....	iii, vi
Milice active actuelle.....	ix
do de réserve.....	x
Cavalerie.....	xx
Artillerie.....	xxv
Génie.....	xxi
Réduction dans certains corps.....	vi, xviii
Licenciemént de do.....	vi, xxv
Réorganisation do.....	xvii
Exemptions de service.....	x, xi
Cadres permanents.....	xii
Ecole d'artillerie.....	xv
Collège militaire.....	vi, xii, xv
Ecoles d'application suggérées.....	xxvi
Ecoles d'instruction militaire.....	xxvii
Munitions de réserve.....	xxii
Uniformes, armes, etc.....	vii
Salles d'exercices et arsenaux.....	xxvi
Exercice au tir à la carabine.....	xxiii
Associations de carabiniers.....	xxiv
Association d'artillerie du Canada.....	xvi
Premier inspecteur d'artillerie, grade.....	xvii
Forts de la Pointe Lévis.....	xviii
Vielles fortifications à Québec.....	xviii
Batterie de terre, Ile Vancouver.....	xx
Canons Palliser.....	xviii, xix
Aide à l'autorité civile.....	ix, xi
Titres militaires, brevets.....	xxv
Visite à l'Ile du Prince-Edouard.....	vi
Etat-major.....	xxiii
Rapports de l'état major.....	xxiv
Remarques générales sur la milice.....	vi, vii, xxviii, xxx
Police à cheval du Nord Ouest.....	xxvi

ANNEXES :—

PAGE

No. 1. Rapports des sous-adjudants-généraux :

District militaire	No. 1.....	1 - 3
do	No. 2.....	2 - 9
do	No. 3.....	10 - 18
do	No. 4.....	19 - 23
do	No. 5.....	24 - 30
do	No. 6.....	30 - 33
do	No. 7.....	34 - 37
do	No. 8.....	37 - 50
do	No. 9.....	50 - 56
do	No. 10.....	56 - 59
do	No. 11.....	272 - 275
do	No. 12.....	60 - 61

No. 2. Rapports d'inspection des corps—

District militaire	No. 1.....	62 - 69
do	No. 2.....	70 - 89
do	No. 3.....	90 - 107
do	No. 4.....	108 - 121
do	No. 5.....	122 - 139
do	No. 6.....	140 - 145
do	No. 7.....	146 - 157
do	No. 8.....	158 - 167
do	No. 9.....	168 - 179
do	No. 10.....	180 - 183
do	No. 11.....	276 - 277
do	No. 12.....	184 - 187

No. 3. Rapports sur l'artillerie..... 188 - 207

Province d'Ontario.....	192 - 195, 201 - 207
do Québec.....	195 - 198
do Nouveau-Brunswick.....	198
do Nouvelle Ecosse.....	192
do Ile du Prince-Edouard.....	192

Remarques générales..... 188 - 192, 199 - 201, 205 - 206

No. 4. Rapport sur la batterie "A", école d'artillerie, Kingston..... 208 - 210

do do "B" do Québec.....	211 - 223
--------------------------	-----------

	PAGE
No. 5. Certificats de l'école d'artillerie—	
Province d'Ontario.....	224 - 226
do de Québec.....	227 - 230
No. 6. Certificats de l'école d'instruction militaire—	
Province du Nouveau-Brunswick.....	231 - 233
do de la Nouvelle-Ecosse.....	234 - 236
No. 7. Certificats du bureau des examinateurs	237 - 238
No. 8. Rapport du directeur des arsenaux, etc.....	239 - 241
No. 9. Canons Palliser.....	242 - 246
No. 10. Ordres généraux, aide au pouvoir civil	247 - 249
do Règlements d'examens par des bureaux d'officiers pour des commissions dans l'infanterie de la milice active.....	249 - 250
No. 11. Collège militaire, rapport.....	251 - 271

RAPPORT ANNUEL

SUR

L'ETAT DE LA MILICE

POUR

1877.

QUARTIER GÉNÉRAL,

OTTAWA, 1er janvier 1878.

A l'honorable

Ministre de la Milice et de la Défense, etc., etc.

Monsieur,—Depuis que j'habite le Canada, j'ai pu me convaincre davantage chaque jour que les éléments dont se compose la milice du Canada, le bon esprit qui l'anime, et les progrès qu'elle a faits, dans des conditions bien désavantageuses, la rendent extrêmement importante pour ce pays.

En faisant cette assertion, je n'obéis à aucun sentiment de partialité ni à aucune idée professionnelle préconçue ; je me base sur l'expérience que nous offre l'histoire du monde, qui n'a jamais manqué de prouver qu'une protection militaire est indispensable, quoiqu'il coûte souvent cher d'assurer la paix et l'indépendance d'une nation.

Le prestige est une puissance—il en donne tous les avantages sans qu'il soit constamment nécessaire d'y avoir recours—il rend un peuple obéissant à la loi ; et si quelqu'un croit qu'un bon gouvernement peut seul réprimer les ennemis étrangers ou domestiques, ou qu'il peut faire respecter la nation sans aucun moyen d'action, celui-là ne connaît guère la nature humaine.

Il est donc de notre devoir, que ce soit au milieu des douceurs de la paix ou au milieu du fracas et de la désolation causée par la guerre, de serrer nos rangs, assistant le faible et encourageant le fort, jusqu'à ce que nous ayons assuré un bon avenir à ceux qui nous succéderont ; alors, et pas avant, pourrions-nous jouir du repos, avec l'assurance que nous aurons fait notre part de devoir pour que cette contrée reste une et indivisible—jusqu'à ce que les guerres et les dissensions aient cessé dans le monde.

La paix qui heureusement règne aujourd'hui dans tout le continent et l'absence de tout symptôme de danger ont fait croire insensiblement qu'il n'était guère nécessaire de faire de grands préparatifs militaires ; aussi je regrette de constater que la

milice canadienne, quoique pas réduite en nombre, n'a cependant pas amélioré sa condition interne au point de vue des connaissances militaires, cela étant dû à la courte durée des exercices, à l'absence d'un état-major régimentaire permanent ou salarié, et à d'autres causes que j'ai cru devoir signaler dans trois rapports précédents.

J'espère que le temps n'arrivera jamais, mais il pourra arriver dans l'état ordinaire des choses, où un événement soudain excitera les craintes et fera comprendre le danger à ceux qui, au milieu de leurs occupations pacifiques et de leur mode ordinaire de vie, n'ont pas voulu songer à la nécessité de la protection, et ils s'apercevront alors, mais trop tard, que l'irritation causée par des pertes ne sera pas tout à fait adoucie par le fait qu'ils auront élevé la voix contre des dépenses qui avaient pour but d'assurer leur sécurité et leur défense.

Les Canadiens possèdent, à un haut degré, les qualités qui font d'excellents soldats, étant vigoureux et industriels, habitués à une vie rude, s'assujétissant facilement à la discipline, et soumis à l'autorité constituée; l'habitude de s'adapter facilement aux différentes conditions de la vie les rend particulièrement propres à la carrière militaire. Habitués à la conduite des chevaux, ils sont très utiles comme soldats de cavalerie et dans les manœuvres des batteries de campagne.

Il n'y a pas de meilleurs éléments pour faire des soldats que ceux que l'on trouve au Canada, et l'esprit militaire de la population se manifeste par l'intérêt qu'elle porte à la milice, et par l'empressement—je pourrais dire l'ardeur enthousiaste avec laquelle elle obéit au besoin à l'appel aux armes. Mais comme elle n'est qu'une organisation purement volontaire, si ceux que les miliciens sont appelés à défendre ne lui portent pas plus d'intérêt, la paix et l'antipathie pourront avoir l'effet de rouiller leurs armes, et, en l'absence d'écoles militaires, capables de donner une instruction suffisante, et si j'ai si instamment recommandé l'établissement, ou de corps d'hommes bien exercés et disciplinés, ou de troupes régulières capables de servir d'exemples, on ne saurait être surpris si d'année en année il y a une diminution graduelle d'efficacité.

Je ne saurais imaginer de plus belles troupes que celles que l'on peut former au moyen des colons et des bûcherons établis au milieu de nos forêts. Leur vie rude et hasardeuse dans les bois, les dangers auxquels les expose la navigation des grandes rivières de ce pays, les habitue aux périls ainsi qu'à la discipline, et les différentes occupations qui leur incombent développent leur énergie, leur intelligence et leurs moyens d'actions, toutes choses qui sont inappréciables pour des soldats; ayant constamment à compter les uns sur les autres, au milieu de leurs misères, de leurs privations et de leurs périls, ils se trouvent ainsi unis par des liens de confraternité, semblables à ceux qui existent parmi les vétérans des régiments réguliers et les corps de troupes qui ont servi longtemps ensemble sur le champ de bataille.

Si je me bornais à vous renvoyer aux recommandations contenues dans mes trois rapports annuels précédents, et à vous soumettre les renseignements détaillés donnés dans les rapports des différents officiers d'état-major, cela pourrait peut-être suffire;

mais le sentiment du devoir et le désir de ne rien négliger pour l'amélioration de l'organisation nationale, que j'ai l'honneur de commander temporairement, m'engagent fortement à défendre la cause de cet admirable corps d'officiers et soldats qui constituent la milice du Canada.

Lorsque j'arrivai au pays, il y a plus de trois ans, après avoir quitté le commandement de troupes régulières, si parfaitement organisées sous tous les rapports, j'avoue que je fus quelque peu désappointé lors de la première tournée que je fis presque immédiatement dans le pays, afin de me rendre compte de la nature et de la condition des corps militaires. Je remarquai beaucoup de défauts, beaucoup de lacunes; et je m'empressai de les signaler, mais nonobstant toutes ces lacunes dans les détails importants d'une organisation militaire, je fus énormément et agréablement surpris, lorsque quelques mois plus tard j'inspectai la brigade de Montréal et les différents corps réunis pour les exercices annuels dans Ontario. Les officiers et les soldats étaient des hommes vigoureux et habiles; les officiers commandants étaient zélés et intelligents, et les officiers subalternes étaient aussi à la hauteur de leur position.

La cavalerie, l'artillerie, le génie et l'infanterie formaient une organisation puissante, défectueuse seulement dans les détails et dans certaines choses sur lesquels ils n'ont pas de contrôle; on a réparé depuis quelques-unes de ces lacunes, et j'ai fréquemment attiré l'attention publique sur bon nombre d'autres. Je puis récapituler quelques-unes de mes recommandations:—

1o. La période de temps consacrée aux exercices est trop courte; elle ne devrait pas être moindre de vingt-huit jours, dont sept au quartier général de bataillon, si possible, et le reste dans des camps d'exercice de brigade ou de division.

2o. Il faudrait établir trois écoles supérieures pour la cavalerie et l'infanterie, en y incorporant trois compagnies permanemment de la même façon que les deux écoles d'artillerie. Il sortirait d'année en année de ces écoles beaucoup d'officiers et de soldats compétents et capables d'enseigner l'exercice, la discipline, l'économie interne, le commandement des troupes, l'exercice du tir à la carabine, et tout ce qui est essentiel à la bonne organisation des régiments.

3o. Un adjudant et sergent-major salarié et permanent, qui agirait en outre comme garde-magasin de régiments pour chaque corps. Dans la milice du Royaume-Uni, l'état-major régimentaire permanent se compose de deux officiers, d'un adjudant et quartier-maître, de six sergents d'état-major régimentaire et de quatre sergents pour chaque compagnie, soit trente à trente-six en tout, suivant l'effectif. Ce sont généralement d'anciens soldats, et quand ils ne sont pas employés à d'autres fonctions durant l'année, ils assistent à des lectures ou bien ils pratiquent l'exercice de peloton, de sorte que quand les hommes se réunissent pour les exercices de trente jours, et les recrues pour quatorze jours additionnels, ils se rompent aux exercices avec une rapidité vraiment étonnante. De plus, cet état-major est spéciale-

ment chargé du soin des armes, des fourniments et des uniformes, qui sont ainsi aussi bien entretenus que dans le service régulier, et le gouvernement n'est pas tenu de faire d'énormes déboursés comme ceux qui sont ici nécessités par l'incurie et les pertes. J'ai fréquemment attiré l'attention publique sur ce point. C'est une illusion de croire qu'une bonne organisation militaire peut être maintenue sans un état-major permanent bien payé, et toute tentative à l'effet contraire ne peut être qu'une dépense d'argent tout à fait infructueuse.

En faisant cette recommandation, je n'entends pas dire que ces officiers d'état-major de régiment devraient être pris dans l'armée régulière. Il n'est pas besoin d'importer des éléments qui existent en abondance parmi les jeunes gens intelligents de ce pays ; ceux-ci sont inspirés par un esprit zélé, patriotique, et sont soldats de cœur, mais nous devons les former avant qu'ils puissent enseigner à d'autres l'art militaire ; et si utile que sera le collège militaire aux générations futures en fournissant constamment bon nombre d'élèves qui auront reçu une instruction mathématique et scientifique, il nous faut donner aux officiers régimentaires une instruction élémentaire et pratique dans tous les détails essentiels, afin de rendre l'organisation militaire efficace sous tous rapports, et l'on peut obtenir ce résultat par l'expérience pratique que l'on peut acquérir au moyen de corps constitués d'une façon permanente. Je vous renvoie de nouveau aux recommandations contenues dans mes trois rapports annuels précédents, au sujet de l'établissement de trois écoles modèles, dont les frais se monteraient à \$113,250. Je suis tellement persuadé de l'importance de cette recommandation que je la soumets de nouveau à votre respectueuse considération.

Le temps n'est pas éloigné où non seulement ces écoles élémentaires devront être établies, mais où l'on jugera bon d'avoir trois régiments permanents d'infanterie dans les provinces de Québec et d'Ontario, composés d'au moins 500 hommes chacun.

40. J'ai déjà recommandé que les armes, les fourniments et uniformes de chaque corps soient déposés au quartier général de régiment, sous la direction de gardemagasins permanents. Ce système produit de bons résultats dans les villes, où ces articles sont, à très peu d'exceptions près, fort bien entretenus. Dans bien des corps ruraux, je crois que les mêmes soins ne sont pas donnés ; cela n'est probablement pas possible.

J'eus l'occasion accidentellement de voir manœuvrer une compagnie franco-canadienne, cet automne ; je pus surveiller d'abord ses mouvements sans être reconnu. L'officier faisait tout en son pouvoir pour bien exercer sa compagnie, mais il n'obtenait guère de succès. Les hommes ne connaissaient pas grand chose, n'ayant pas fait d'exercice préliminaire ; ils exécutèrent quelques évolutions de compagnie d'une façon passable, mais il me semblait que s'il eût fallu les utiliser pour le service actif, il en eût résulté de la confusion. Je tins compte à l'officier de ses bonnes intentions, mais s'il eût passé six mois à une bonne école militaire, il eût autrement réussi avec sa compagnie. Ici, aussi, j'ai pu constater le manque de soins quant aux armes et uniformes du gouvernement ; il y avait à peine une tunique qui

eût tous ses boutons; les pantalons étaient de forme et d'étoffe différentes: les chaussures étaient munies de talons hauts et de bouts étroits, qui eussent blessé les hommes durant une marche de quelques milles sur un chemin boueux; les armes n'étaient guère en bonne condition, et quelques-unes des platines ne pouvaient plus servir; il n'y avait ni ceinturons, ni bonnets de police, et je crois que plusieurs bagnettes faisaient défaut; il eût été démontré que les miroirs des carabines, si on en eût fait l'examen; étaient défectueuses. Mais tout cela doit être imputé au système existant et non pas à cet officier en particulier; tout cela ne peut arriver, je crois, que dans une compagnie indépendante. Des arsenaux régimentaires et des magasins pour les habillements seraient une économie en fin de compte pour le département de la milice; mais je ne crois pas qu'il serait facile de prouver aux capitaines de compagnies la nécessité de ce changement—aussi devrait-il être établi par un règlement et un ordre de régiment. Les compagnies rurales, règle générale, préfèrent garder leur équipement, mais les résultats sont toujours désavantageux, à moins qu'elles n'aient de bonnes salles d'exercice et des arsenaux.

50. Une gratification devrait être payée, tout comme dans l'armée, à chaque capitaine d'une compagnie pour couvrir les pertes; il pourrait être ainsi responsable du soin de tenir les armes en bon état avec pouvoir d'imposer des amendes à tout volontaire perdant ou endommageant des articles qui sont la propriété de l'Etat. De cette façon, les volontaires ne se serviraient plus de leurs armes et ne porteraient plus en temps ordinaire leurs capotes, ce qui arrive souvent, paraît-il, et ce qui est dans tous les cas une suprême inconvenance.

Je crois que le système actuel de paiement pour l'instruction militaire est défectueux; quelques-uns des officiers sont véritablement incapables d'enseigner l'art militaire, connaissance qu'on ne saurait acquérir par intuition, mais par une longue application et la pratique.

60. J'ai déjà suggéré que l'on donne à l'état-major de brigade une gratification générale, proportionnée au montant qu'il reçoit maintenant, au lieu de recevoir huit piastres par année, pour chaque compagnie efficacement organisée. On ne saurait guère s'attendre, même de l'officier le plus consciencieux, qu'il recommande de son propre mouvement, le licenciement d'une compagnie, avec la perspective de diminuer son propre revenu. Je sais que le système actuel produit ce résultat, résultat qui a un mauvais effet et qui paralyse l'indépendance d'action des officiers.

70. Les batteries, constituant les écoles d'artillerie, devraient avoir leurs quatre pièces de campagne avec les attelages. Cela nécessiterait au moins 20 chevaux pour chaque batterie, mais comme je crois que cette addition ne puisse être autorisée immédiatement, je suggère une augmentation de huit à dix chevaux, afin que le No. 1 de chacune des deux pièces puisse être monté, car cela ne serait pas possible sans un cheval.

80. Si les circonstances nous empêchent d'établir maintenant les écoles de cavalerie et d'infanterie, qui sont si indispensables, je suggère que, dans l'intervalle, 50 soldats

et deux officiers, comme instructeurs de cavalerie et d'infanterie, soient attachés aux deux écoles d'artillerie, ce qui en ferait des écoles pour les trois armes du service jusqu'à ce que d'autres mesures soient prises.

9o. Il ne suffit pas des deux armuriers que nous avons à Québec et à Montréal respectivement pour réparer les carabines; dans un pays aussi vaste que le nôtre, il faudrait au moins deux autres armuriers pour entretenir nos 43,000 carabines. On devrait ajouter dans ce but une quantité considérable de vis, de ressorts et de menus articles de toute description au faible assortiment que nous possédons maintenant. Les armes ayant besoin de réparations pourraient être expédiées à peu de frais aux différents arsenaux du pays.

10o. Une brigade d'artillerie de place devrait être formée à Québec et une autre à Kingston, composée chacune de quatre batteries, pour occuper les forteresses importantes de ces villes.

Une réduction correspondante devrait être faite dans certains corps, spécialement dans les compagnies indépendantes d'infanterie; on pourrait se contenter des services de cinq des sept batteries de la brigade d'Ottawa, deux seulement devant tirer les saluts et faire le service nécessaire dans les grandes occasions.

Il y aurait bien d'autres améliorations à suggérer, mais je ne les signalerai pas maintenant. Si celles que j'ai osé recommander sont adoptées, nous ferions ainsi un pas véritable dans la voie du progrès, et la milice serait fière de voir que l'on s'intéresse à son perfectionnement et qu'on sait reconnaître sa véritable importance comme organisation puissante pour la défense nationale.

Au mois d'août, j'ai visité l'Île du Prince-Edouard, ayant fait le trajet par les ports du golfe et de là par Pictou jusqu'à Halifax; après avoir traversé la baie de Fundy à Annapolis et Digby, j'atteignis Saint-Jean Nouveau-Brunswick, puis Frédéricton; en revenant par le chemin de fer Intercolonial de Saint-Jean à la Rivière du Loup; je suivis la rive nord au Saint-Laurent jusqu'à Québec pour examiner les points stratégiques; je passai quatre jours au camp du génie à Lévis, inspectant l'exercice de la batterie "B"; je retournai à Ottawa par Montréal, à la fin du même mois.

Au commencement d'octobre, j'allai rencontrer à Kingston Son Excellence le Gouverneur-Général, de retour de Manitoba, et j'assistai en même temps à l'inspection du collège militaire par Son Excellence; plus tard je parcourus Ontario, passant en revue les troupes à différents points, et peu après je me rendis deux fois à Montréal dans le même but.

Dans ce voyage qui comprend tout le Canada à proprement parler, j'eus l'occasion de me rendre passablement compte de la condition et du progrès de la milice durant l'année. Le résultat était satisfaisant, si l'on tient compte du peu d'instruction que l'on a pu donner dans l'espace de douze jours. J'ai vu plusieurs beaux bataillons d'infanterie à Québec, à Montréal, à Ottawa, à Toronto, à Hamilton et à London.

J'ai rencontré parfois des compagnies isolées qui pratiquaient les exercices qu'elles pouvaient connaître. Le corps de cavalerie à Québec, sous la direction d'un officier compétent, le lieutenant-colonel Thurnbull, m'a pleinement satisfait. L'artillerie que j'ai pu observer en général était bien au-dessus de la moyenne.

En débarquant à Pictou, je fus agréablement surpris d'y trouver une batterie de place très bien organisée, qui connaissait bien le tir et savait manœuvrer avec intelligence. Si étrange que cela paraît être, la brigade à Halifax, qui, avec l'avantage d'avoir pour exemple les troupes régulières d'Halifax, devrait naturellement être la meilleure, ne peut être comparée avantageusement aux autres.

Tous les corps que j'ai inspectés, à une exception près, ont paradé sur des champs de manœuvre, et j'ai pu juger ainsi de la capacité que déploient leurs officiers à cheval pour choisir les positions et surveiller en général le bataillon ; je puis parler favorablement aussi, en général, des connaissances des officiers, guides et jalonners de compagnie. Il est évident que tous désiraient paraître le plus avantageusement possible. Le terrain accidenté sur lequel ils ont manœuvré a mis à l'épreuve la fermeté des différents bataillons. Les régiments qui ont préféré faire les exercices dans la salle militaire, étaient bien habillés, bien armés et équipés, et manœvraient bien. Je n'ai pu juger ce qu'ils pouvaient faire sur un champ de manœuvre, ni constater si leurs officiers supérieurs étaient de bons cavaliers, sans quoi un officier d'état-major ou supérieur est inutile pour le service actif. Deux seulement de tous les bataillons d'infanterie que j'ai passés en revue ont pratiqué le nouveau mode d'attaque, probablement parce qu'il était trop tard quand le changement nous a été communiqué d'Angleterre, et aussi parce que l'espace restreint assigné à quelques-uns d'entre eux n'avaient pu permettre à ces derniers de pratiquer l'exercice avec le déploiement voulu.

Les uniformes, les armes et les fourniments de tous les bataillons de la ville sont dans un bon état. Je ne saurais trop louer le soin que prennent le commandant et les autres officiers de ces bataillons, et je regrette de constater que quelques-uns ont le désavantage de n'avoir point d'arsenaux ou de garde-magasins, ce qui ne peut que faire admirer davantage le zèle qui les anime.

Dans un corps aussi nombreux, quelques-uns sont et doivent être meilleurs que d'autres ; mais je ne saurais faire de critique, car tous sont animés d'un même zèle. Je ne saurais parler avec la même confiance de quelques bataillons ruraux ; il va de soi, il est vrai, qu'il doit y avoir des exceptions ; mais il est facile de comprendre que tant que des crédits limités rendront impossible la réunion des compagnies au quartier général de bataillon, et leurs exercices sous la direction de commandants expérimentés, on dépensera inutilement de l'argent pour exécuter ce que l'on appelle "l'exercice de compagnie," sous la direction d'officiers qui, malgré toute leur bonne volonté, sont cependant rouillés.

Pour rendre notre organisation militaire plus efficace, je recommandai l'an dernier que, si nous ne pouvions pas exercer tous les 43,000 hommes chaque année pen

tant au moins seize jours au camp, il vaudrait mieux obvier à la difficulté en diminuant de moitié le chiffre de la milice active, en commençant par les compagnies isolées qui n'appartiennent à aucun bataillon, puis en licenciant ces bataillons dont les compagnies sont tellement éloignées du quartier général qu'on ne peut pas exercer sur eux de contrôle, ou bien en maintenant seulement leurs cadres. Je réitère respectueusement ma proposition de l'an dernier. Si le crédit parlementaire ne peut être augmenté, je puis vous assurer que nous dépensons maintenant de l'argent un faveur de bien des compagnies d'infanterie, non-seulement pour des armes, fournements et uniformes, mais encore pour la solde quotidienne lors des exercices annuels, dont nous avons instamment besoin pour les corps que nous sommes certains de pouvoir rendre efficaces et capables de faire le service en tout temps. Et même en réduisant l'effectif actuel de moitié, disons à 20,000 hommes, nous n'avons pu, avec le crédit voté, que faire faire l'exercice à ce nombre, l'an dernier et cette année, au quartier général de bataillon et de compagnie, pendant douze jours.

Si efficaces que soient quelques-uns de ces bataillons, même avec cette faible instruction, quel peut être l'effet de tout cela pour en faire de bons et utiles soldats? Nous n'avons pas d'écoles auxquelles des professeurs et instructeurs compétents puissent enseigner. Ils font tout en leur pouvoir aux moyens de livres et "modèles", et plusieurs des officiers commandants et autres sont remarquablement habiles, mais plusieurs utilisent ce qui leur reste d'instruction acquise en d'autres temps, et si on ne leur donne pas de nouveaux moyens d'instruction par la présence de troupes permanentes qui serviraient de modèles, on ne saurait compter que ces bons éléments dureront longtemps, au moins règle générale.

Où irons-nous chercher plus tard nos officiers de compagnie et nos sergents-instructeurs, si nous ne leur offrons pas les moyens de se rendre capables? Dans quelle position nous trouverons-nous à l'avenir, si l'on est soudain appelé aux armes. et si nos jeunes gens sont bien habillés et armés, mais s'ils n'ont pas d'instruction? Des hommes armés, sans discipline et sans instruction professionnelle, sont aussi dangereux pour leurs amis que pour leurs ennemis, et comme nous possédons ici tous les éléments nécessaires pour la-bonne organisation de notre effectif, je ne puis que déplorer l'absence de moyens suffisants d'instruction, que le parlement, je n'en doute pas, accordera en définitive.

Il semble difficile de croire dans ce pays, si bien pourvu cependant sous le rapport de l'intelligence et de l'instruction, au moment même où sévit une guerre terrible dans l'est de l'Europe, guerre dont on ne saurait prévoir tout le contre-coup, qu'il nous faut organiser notre défense, tant on semble persuadé que, quoiqu'il arrive dans d'autres contrées, on ne saurait impunément faire entendre de menaces à nos portes.

Dans le cours de l'été dernier, alors que des hommes de toutes les opinions étaient réunis, j'ai observé avec soin s'il serait fait quelque allusion à la milice. Je n'ai entendu faire qu'une seule remarque, et elle allait à dire que, l'économie étant nécessaire à une

époque de stagnation commerciale, le crédit affecté à la milice était bien celui qui pouvait être réduit le plus facilement. Puisse la sécurité dans laquelle nous semblons nous complaire durer longtemps, et que les jours de l'adversité ne nous fassent pas regretter la tranquillité dans laquelle nous vivons.

Il ne sera peut-être pas inutile de faire observer ici que, dans le cours de l'année dernière, certains corps de la milice ont été employés, avec le meilleur résultat possible, dans le but de maintenir la paix en appuyant les autorités civiles. Les *Queen's Own* et des détachements d'autres corps ont rendu de bons services lors de la grève du Grand-Tronc, au mois de janvier; dans deux occasions, au mois de juillet, on a dû la préservation de la vie et de la propriété, menacée par une tourbe d'émeutiers, à l'effet moral de la présence de la brigade de Montréal. Dans d'autres parties du pays, notamment dans la Colombie-Britannique et le Cap-Breton, sur les confins opposés de notre ligne militaire, qui couvre une étendue de 300 milles, des corps de la milice ont été appelés sous les armes pour venir en aide aux autorités civiles, l'an dernier, ce qui a presque toujours eu l'effet d'assurer le maintien de la paix publique sans recourir à la force. Je regrette de constater que ces bons services ont été souvent ou ne peut plus mal reconnus par l'hésitation sinon par le refus momentané des autorités municipales de payer la solde des troupes qu'elles avaient employées dans ces importants services. Je crois que ce n'est qu'après qu'on eut menacé d'instituer ou qu'on eut institué des actions que justice tardive a été rendue à ces troupes qui avaient obéi si promptement à l'appel des autorités, et qui avaient accompli leurs fonctions avec calme, nonobstant les plus fortes provocations.

Notre milice active, sentinelle avancée des troupes fédérales, est constituée comme suit :

Cavalerie	1,803	
Artillerie de campagne.....	1,326	
Artillerie de place	3,048	
Génie	232	
Infanterie }	27,990	} 37,320
Carabiniers. }	9,330	
Total.....		43,729

Les batteries de campagne, au nombre de 17, sont composées et armées comme suit :

- 13 avec des carabines de 9 se chargeant par la gueule, dernier modèle.
- 1 avec Armstrong de 6 se chargeant par la culasse, à Halifax.
- 2 avec canons de bronze à âme polie de 9, et un obusier de 24.
- 1 à Melbourne armée exclusivement d'obusiers de bronze de 24.

Il y a aussi huit canons rayés de 9 se chargeant par la gueule, en la possession des écoles d'artillerie des batteries permanentes "A" et "B"

L'infanterie est calculée à 55 hommes par compagnie, soit 37,320 hommes armés, mais des réductions récentes ont porté le chiffre des compagnies à 42 hommes chacune, ce qui cause une diminution correspondante dans le nombre de ceux qui font l'exercice seulement tous les deux ans.

La milice de réserve, divisée en trois classes par l'acte de milice, comprend 655,000 hommes, en chiffres ronds, le nombre total de l'effectif susceptible de prendre part à la défense du pays est de 700,000 hommes âgés de 18 à 60 ans. Je regrette de ne pouvoir dire que peu de chose quant à la réserve. Elle est bien régimentée et efficace jusqu'à un certain point, mais elle n'a pas été passée en revue depuis 1873. J'espère qu'une nouvelle revue aura lieu bientôt, et, si cela est possible, que les officiers et les sergents seront exercés annuellement. J'ai déjà recommandé qu'un officier compétent de la réserve fût envoyé chaque année pour constater si chaque homme inscrit sur les listes de divisions régimentaires était efficace ou non. Je crois que, dans une population flottante, comme celle que nous avons aujourd'hui, ce mode serait plus satisfaisant et plus économique que des revues périodiques à de longs intervalles. Cela augmenterait ainsi l'intérêt que l'on porte à la défense nationale.

A ce sujet, je prendrai la liberté de soumettre les recommandations suivantes :

Un grand nombre de personnes sont exemptes du service par acte de la milice, et elles ne contribuent pas à la défense du pays autrement que par le paiement de leur part des impôts publics.

Les 43,729 hommes de la milice active contribuent non-seulement à la défense nationale dans la même proportion que la classe privilégiée en question, aux impôts en général, mais ils peuvent être appelés à payer au besoin de leur personne.

La réserve peut être aussi appelée à payer de sa personne et de sa bourse pour la défense du pays, quoique ses services ne doivent être requis que dans le cas de troubles considérables, tandis que le reste de la population ne paie seulement que de sa bourse, et dans une proportion pas plus forte que les autres.

Les taxes qui pèsent sur les différentes classes de la population, se trouvent ainsi réparties d'une manière injuste. Aucun citoyen de n'importe quelle classe ou profession, depuis l'évêque jusqu'au paysan, qui vit à l'ombre du drapeau national, ne devrait être exempt de payer des contributions en argent proportionnées à celles des autres membres de la population, qui doivent les protéger et payer en outre de leur bourse.

Dans chaque pays, il y a certaines classes de personnes qui ont des préjugés de conscience contre l'idée d'aider au maintien d'une organisation militaire.

Il en est qui consacrant tout leur temps aux affaires, au commerce, ou au plaisir, qui n'ont jamais été troublés par l'idée de la possibilité du danger, qui peut-être n'ont

jamais vu de soldats, ou ne les ont vus que dans les jours de calme et de tranquillité, dont les préoccupations n'ont jamais été autres que celles de leurs égoïstes intérêts' et qui sont ainsi incapables de comprendre l'étendue du pouvoir moral qu'exerce une force militaire par le fait de sa présence, vu qu'ils ont toujours vécu en des temps de paix. Ces personnes peuvent encore moins apprécier l'importance des forces militaires, si les guerres ou les alarmes les arrachent aux rêves prolongés de sécurité et à l'indifférence qu'ils ont manifestée envers ceux qui les ont protégés à leur insu.

Ces scrupules pourraient avoir quelque raison d'existence, si l'on pouvait faire de la milice du Canada un instrument d'agression ; mais il est de la nature même d'un corps de milice qu'il ne soit utilisé que pour la défense seulement, qu'il soit employé par le gouvernement pour résister à des attaques injustes, à la rébellion, à l'invasion ou à l'insurrection ou pour appuyer le pouvoir civil, afin de réprimer des troubles que les corps ordinaires de police sont impuissants à réprimer.

Comme les autorités civiles ont souvent demandé l'appui de la milice l'an dernier j'ai cru désirable de faire connaître, dans les ordres généraux, le service qui incombe à la milice, en venant en aide au pouvoir civil, et d'expliquer que cet appui ne peut être donné que sur la demande par écrit du président des sessions trimestrielles ou de trois magistrats, dont un peut être le maire, le préfet ou le chef de la municipalité ou du comté.

On ne saurait prétendre que l'acquisition au moyen de pillage d'avantages territoriaux, militaires ou commerciaux, soit conforme au droit national ou nécessaire au progrès de la civilisation ; mais nous sommes tenus à tous les points de vue de conserver l'héritage qui nous a été légué par nos ancêtres ; nous ne devons jamais renoncer à notre autonomie—c'est là une première loi de l'existence ; nous ne devons jamais perdre de vue la conscience et l'honneur, et nous ne devons pas permettre un instant que le communisme fasse impunément quelque grande expérience dans le moindre coin de l'empire britannique ;—la politique et la sécurité nationale sont dignes de la considération et de l'attention des hommes d'Etat.

En conséquence, il me semble raisonnable que chaque individu dont le nom n'est pas inscrit sur le rôle de la milice active, paie une taxe capitale approximative de deux piastres chaque année pour l'organisation militaire seulement, et que cette taxe, qui devrait être prélevée par l'entremise des différents gouvernements provinciaux, soit proportionnée aux moyens ou au revenu de chaque individu.

Je suis d'opinion que c'est un devoir pour chacun de contribuer à la défense nationale. Comment le commerçant, le courtier, le négociant, pourra-t-il poursuivre ses affaires et gagner sa vie, s'il n'est pas protégé contre ceux qui voudraient troubler la paix publique ? Notre revenu amoindri temporairement par des causes exceptionnelles, sur lesquelles ni les individus ni les gouvernements n'ont aucun contrôle, ne peut per-

mettre présentement d'affecter un million et demi de piastres chaque année à la défense nationale et l'achat de nos approvisionnements et de tout notre matériel de guerre, de sorte qu'il n'est que juste que nous employions des moyens extraordinaires, que ne saurait combattre, j'ose l'espérer, aucun homme qui étudie la question avec calme et sans passion.

Nous avons actuellement trois établissements permanents et très importants, qui produiront de bons résultats à mesure que le pays se développera. Ils sont jeunes encore, mais il y en a deux qui comptent assez d'années pour avoir produit de bons résultats. Je veux parler des deux écoles d'artillerie, appelées batteries "A" et "B" et du collège militaire à Kingston.

Cette dernière institution fait des progrès sous l'habile commandement du lieutenant-colonel Hewett, du génie royal, d'une façon qui fait le plus grand honneur à tout son personnel, dont cet officier parle avec les plus grands éloges dans son rapport.

Dans le cours de l'année dernière, le capitaine Hawkins, de l'artillerie royale, l'un des professeurs, a résigné ses fonctions, au grand regret du commandant, qui avait la plus haute idée de ses talents.

Le personnel des instructeurs était composé comme suit :

Lieutenant-colonel Oliver, artillerie royale.

Major Kensington " "

Capitaine Walker, génie royal.

Major Ridout, 90e infanterie légère, et

M. Ferguson, qui est professeur de langues modernes.

Le nombre des cadets, le 1er décembre, était de trente-huit, et l'on compte qu'il y en aura environ treize de plus à cet examen semestriel, et ainsi de suite jusqu'à ce que le chiffre total de 100 à 120 soit complété à la fin de quatre années, à dater du 1er juin 1876.

Le lieutenant-colonel Hewett a soumis des estimations pour l'augmentation progressive du personnel des instructeurs en proportion de l'augmentation des cadets, qu'il a accompagnées de raisons convaincantes et pratiques.

Il démontre la nécessité d'organiser efficacement le personnel des professeurs jusqu'à ce qu'il soit au complet, en prenant pour base le cours d'instruction déjà déterminé par le conseil pour mettre graduellement à exécution l'intention générale de l'acte établissant le collège. Il ne perd pas de vue dans son plan que les moyens étant limités et l'économie une nécessité, il faut nécessairement se restreindre au chiffre le moins élevé compatible avec l'efficacité, afin que le rapport soit convenablement proportionné à la dépense. On a eu en vue l'économie,

puisqu'avec un programme d'instruction plus étendu, le personnel est moins élevé que celui de n'importe quelle autre institution du même genre. Il est basé sur un chiffre de 80 à 120 cadets; et comme la même somme de matières doit être enseigné à peu d'élèves ainsi qu'à un plus grand nombre, on ne saurait en conséquence le réduire pour moins de 80 cadets. La pleine utilité du collège ne saurait être véritablement démontrée quand le nombre des cadets est peu considérable. Il est très désirable que l'on songe le plus tôt possible à la future organisation de son collège, car si l'on travaille sans un but bien défini, on ne saurait obtenir un résultat satisfaisant.

Je demande en conséquence que l'on donne une considération favorable à l'estimation du lieutenant-colonel Héwett, en acceptant ce qui suit :

Le personnel, y compris le capitaine des cadets, s'élève actuellement à.....	6
Personnel inférieur.....	4
Pour 1878, 75 cadets, personnel.....	7
Subalternes.....	5
Pour 1879, 90 cadets, personnel.....	11
Subalternes.....	8
Pour 1880, 120 cadets, personnel.....	16
Subalternes.....	12

Les matières enseignées sont les mathématiques, le dessin géométrique, l'écriture courante, et le dessin instrumental, le français, l'allemand, la fortification, l'artillerie, la topographie militaire, les reconnaissances, l'histoire militaire, le code militaire, la chimie élémentaire et la géologie, l'exercice et la discipline. Quatre nouvelles matières seront enseignées après le prochain terme. Les élèves ont fait des progrès remarquables dans l'étude de ces matières, et leur conduite a été satisfaisante. Ceux qui ont été nommés sous-officiers ont continué de mériter des éloges pour l'habileté avec laquelle ils ont rempli leurs fonctions et ont aidé à maintenir la discipline, qui a été très-bien observée. L'artillerie et l'exercice d'infanterie sont enseignés par le capitaine des cadets avec beaucoup de succès. On a aussi pratiqué le mode de lever les tentes, de monter le garde ainsi que le service des sentinelles.

On encourage l'exercice de la natation, ainsi que celui de ramer et de faire voile; de fait, on pratique beaucoup d'exercices si nécessaires au développement physique de jeunes gens de leur âge. Le jeu de la crosse et les exercices gymnastiques ont été pratiqués. Le bâtiment du gymnase est très complet, et en hiver il offre un lieu de réunion utile et hygiénique. J'attire l'attention sur la nécessité de prendre des mesures complètes au cas d'incendie; on m'a recommandé la chose à ma dernière visite, et je suggère qu'une ou deux échelles de fer soient placées sur le bâtiment dans ce but.

que l'on peut prédire avec assez de certitude que l'on sera témoin de résultats encore plus avantageux à la fin du cours de quatre ans qui se donne au collège militaire."

J'ai parlé longuement du collège militaire, parce que c'est encore une très jeune institution, qui n'est pas encore suffisamment connue et appréciée dans le pays. On a voulu que chaque district militaire envoyât annuellement au collège deux cadets, ou 24 pour tout le Canada. Nous avons maintenant des représentants de chaque province et district militaire, sauf un. La Nouvelle-Ecosse seule n'a pas profité de ces avantages, pour des raisons que j'ignore, si ce n'est peut-être que l'état-major du district n'a pas donné à ce collège toute l'attention qu'il mérite. Le Nouveau-Brunswick n'est pas seulement représenté, mais je crois que l'un de ses cadets a obtenu le plus grand nombre de points — 670 — à l'examen de concours pour les admissions. On ne pouvait s'attendre que la Colombie-Britannique, à cause de son éloignement et des frais d'un long voyage par terre et par mer, envoyât des cadets. L'Île du Prince-Edouard n'est pas non plus représentée pour les mêmes incontrôlables causes.

Je n'ai pas encore reçu les rapports des inspecteurs de l'artillerie fédérale, ainsi que ceux des commandants des batteries "A" et "B" des écoles d'artillerie. Il serait inutile de faire de nouveau l'éloge de ces deux officiers, les lieutenants-colonels Strange et Irwin, de l'artillerie royale; leurs connaissances professionnelles sont très étendues, et le zèle avec lequel ils remplissent leurs fonctions, dans des circonstances parfois difficiles, leur donnent droit à nos plus hautes félicitations. Leurs rapports pleins de renseignements et d'observations judicieuses recevront, j'en suis sûr, toute l'attention à laquelle ils ont droit, vu la haute réputation de ces officiers comme artilleurs.

J'ai inspecté ces deux batteries permanentes durant l'automne; elles étaient commandées respectivement par les lieutenants-colonels Montizambert et Cotton, deux officiers canadiens très habiles et parfaitement capables de remplir les fonctions importantes qui leur sont assignées. J'ai fait un examen minutieux de la batterie "B" au camp de Lévis, et je ne saurais parler trop élogieusement de son efficacité; je puis en dire autant de la batterie "A". L'utilité de ces écoles d'artillerie, au point de vue de l'instruction des officiers et soldats des batteries de place et de campagne du Canada, est démontrée par l'efficacité de nos corps d'artillerie en général. Comme on doit s'y attendre, il reste cependant encore beaucoup à faire sous ce rapport, et nous ne pouvons compter sur de sérieux progrès dans cette arme scientifique à moins que les officiers commandant les batteries ne s'efforcent d'obtenir et de retenir les services des officiers et des sous-officiers véritablement intéressés, qui ont des aptitudes particulières pour le service, et qui consentent à suivre le cours d'instruction nécessaire à une école d'artillerie. Il arrive que l'on conserve des officiers subalternes qui peuvent à peine exercer les canonnières et servants d'une pièce, tandis qu'il y a des

Au mois de juin, je fis une inspection du collège et j'eus le plaisir de présenter les prix accordés à l'expiration du premier terme annuel. Je fus heureux de pouvoir être en mesure de féliciter le commandant et son personnel sur le zèle infatigable et le talent avec lesquels ils s'étaient efforcés d'instruire les cadets confiés à leurs soins par leurs parents. Comme je crus pouvoir le déclarer en cette circonstance, tout père qui aurait pu constater par lui-même le contentement et le bonheur qui régnaient parmi ces vigoureux jeunes gens, serait heureux de pouvoir donner à son fils l'avantage d'une éducation solide, la discipline du corps et de l'esprit, le développement intellectuel, classique, scientifique et physique, les habitudes de régularité, l'esprit d'obéissance et de respect à l'autorité, qui seront d'une si grande utilité à la jeune génération du Canada dans quelque carrière que ces jeunes gens embrassent à l'avenir.

J'eus l'honneur de présenter en cette circonstance, en l'absence du Gouverneur-Général, la première d'un certain nombre de médailles qu'il a plu au comte Dufferin d'offrir, avec sa générosité ordinaire, pour être mise au concours, donnant ainsi une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il porte au progrès de toutes les institutions du pays.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général accorder trois médailles : une médaille de bronze pour le mois de juin 1877, une médaille d'argent pour le mois de juin 1878, une médaille d'or pour le mois de juin 1880 ; cette dernière année complétant le cours de quatre ans des cadets qui ont été admis à l'école en 1876.

Ces médailles sont données dans chacune des susdites années au cadet qui, ayant été admis au collège militaire aux différentes dates mentionnées, a obtenu le plus grand nombre de points sur toutes les matières morales, mentales et physiques, c'est-à-dire à l'élève qui se sera le plus distingué durant le terme jusqu'à l'époque de l'examen ; on a voulu aussi tenir compte et juger de la conduite, des exercices militaires, physiques et intellectuels ainsi que de toutes les branches d'instruction, non par un simple examen, où la chance pourrait y être parfois pour beaucoup, mais par l'ensemble des bons points qui auront été obtenus par les cadets durant leur séjour au collège ; il est vrai que le même cadet pourra ainsi remporter les trois médailles, mais il est fort douteux que cela arrive dans le cours de trois années.

Je puis terminer mes observations sur le collège en citant les paroles, du lieutenant-colonel Herwett, que j'approuve pleinement :—“ Je crois devoir exprimer la satisfaction que j'éprouve en faisant rapport avec la pleine confiance que ceux qui ont fait un séjour de douze mois au collège militaire retourneront dans leurs foyers, après avoir considérablement amélioré leur éducation au point de vue physique et intellectuel, dont ils ressentiront l'avantage durant toute leur vie, ce qui ne pourra manquer d'être agréable à leurs parents et utile au pays. Je crois

sous-officiers, dont la recommandation principale est l'âge ou la durée du service, et qui empêchent ainsi la nomination d'officiers plus jeunes et plus énergiques, qui ont obtenu leurs certificats à l'une de nos écoles d'artillerie. Les officiers commandant les batteries d'artillerie sont en général très compétents; ils occupent une position responsable. La plus grande efficacité de l'artillerie causée par la substitution générale du canon rayé à l'ancienne pièce à âme lisse exige que ceux qui doivent s'en servir s'efforcent d'acquérir des connaissances additionnelles, et comme les écoles d'artillerie offrent toutes les facilités possibles pour donner l'instruction nécessaire, je recommande instamment aux officiers des batteries de place et de campagne de prendre les mesures nécessaires pour obliger tous les jeunes officiers et soldats à se rendre compétents.

Pour ce qui concerne les uniformes de l'artillerie, je constate que les pardessus de serge sont généralement condamnés, surtout pour les cavaliers, et qu'ils ne conviennent aucunement ni pour la cavalerie ni pour l'artillerie, qui devraient avoir des pantalons de drap avec des sous-pieds. Il est désagréable à la vue d'observer des cavaliers avec des pantalons qui font faux pli et qui sont malpropres au point d'être véritablement hors de service.

J'ai déjà fait mention de l'armement efficace de nos 17 batteries de campagne; règle générale, elles sont très-propres au service pour les ouvrages de campagne, et dans la plupart, sinon dans toutes, elles sont habilement commandées par des officiers intelligents et compétents.

Je ne saurais parler trop élogieusement des résultats satisfaisants qu'a produits l'introduction générale de la pratique du tir des canons au concours, conformément aux règles de l'association de l'artillerie fédérale. Quoique cette association, établie grâce à l'infatigable énergie et à la persévérance du lieutenant-colonel Strange, avec l'habile coopération du lieutenant-colonel Irwin, soit encore au berceau, cependant le vif intérêt que portent les officiers et les soldats au résultat de cette pratique, joint à la nécessité de donner une instruction soignée sur l'exercice, et des connaissances sur les munitions et l'artillerie, a déjà produit des résultats satisfaisants—et ne peut qu'augmenter le niveau de l'art militaire parmi nous.

L'association de l'artillerie fédérale, qui a été fondée il y a deux ans, pour le développement de l'artillerie dans tout le pays, a excité l'émulation parmi les concurrents pour les prix, et à bien réussi. Son Excellence le Gouverneur-Général en est le patron, et il a offert des médailles au concours, avec sa libéralité ordinaire. Le gouvernement accorde une faible subvention. L'artillerie de la milice souscrit chaque année, je crois, sans exception. La pratique se fait quand cela est possible en la présence de l'un des inspecteurs fédéraux et d'un officier de l'artillerie compétent qui marque les points; des marques distinctives et des médailles de bronze sont accordées aux heureux compétiteurs dans les différents corps. De cette façon, on obtiendra une plus grande efficacité d'année en année, et l'on empêche ainsi la perte de munitions précieuses par des hommes mal habiles.

Leurs officiers et soldats sont de plus appelés à certaines heures du jour, à remplir certaines fonctions relatives à l'éducation et à l'instruction, dans les classes d'artillerie seulement. J'ai cru nécessaire, en conséquence, d'émettre un ordre aux sous-adjutants généraux des districts militaires, dans lesquels ils demeurent, pour qu'ils s'abstiennent d'envoyer des ordres de district à ces officiers, mais qu'ils communiquent quand cela est nécessaire par lettres, au sujet des cours martiales, commissions, cours d'enquête, ou autre service, dans lesquelles ils demanderont les renseignements voulus aux dates et aux heures qui pourront convenir de part et d'autre. Cet arrangement est nécessaire pour le service public, afin d'éviter tout ce qui pourrait ressembler à quelque conflit d'autorité qui serait nuisible à la discipline ainsi qu'à l'harmonie et à la bonne entente qui ne doivent pas être dérangées, et je demande en conséquence que cet ordre soit mis à exécution avec tout le bon vouloir possible de part et d'autre.

En considération des longs services et des hautes qualités du lieutenant-colonel Strange, le premier inspecteur de l'artillerie du Canada, je suis d'avis qu'il n'était que juste de tenir compte des ordres généraux annulés, en date du 24 novembre 1871, qui lui donnaient le même grade qu'aux sous-adjutants généraux des districts militaires, qui toutefois commandent par la loi, et j'ai donné des ordres en conséquence.

J'ai plus d'une fois recommandé la réorganisation de l'ancienne brigade de l'artillerie de place de Québec, car, entre toutes, l'importante forteresse qui commande les portes du Saint-Laurent, devrait être suffisamment armée. La batterie "B" est actuellement le seul corps d'artillerie à Québec, et elle n'a pas assez d'hommes, sans tenir compte des cas fortuits, pour dresser un quart des batteries de la citadelle et de ses lignes extérieures d'ouvrages importants, y compris les forts de la Pointe-Lévis, L'école d'artillerie se trouvant sur les lieux peut donner l'instruction nécessaire à cette brigade; les citoyens de l'endroit pourraient faire d'excellents artilleurs, car ils connaissent bien les localités et les portées, et il leur faudrait au besoin défendre leurs propriétés. Quoique j'aie recommandé une réduction numérique de la milice en général pour des raisons d'économie, je suis d'avis néanmoins qu'il est important de maintenir des troupes efficaces aux points où leurs services peuvent être utilisés, et où d'amples moyens d'instruction sont à leur disposition. Québec pouvant être attaquée par des corsaires ou des vaisseaux de guerre, qui pourraient profiter des brouillards ou des ténèbres pour échapper à la surveillance des croiseurs anglais dans le golfe, devrait être bien armée et capable de faire une résistance.

Ces remarques s'appliquent aussi à Kingston, quoiqu'à un bien moindre degré; nous avons là aussi une école d'artillerie de première classe, mais la batterie ne pourrait pas occuper un quart des ouvrages des forts Henry, Frederick, des tours Martello extérieures et des batteries avancées. On devrait aussi y établir une brigade d'artillerie de place, même s'il fallait pour cela convertir en artillerie l'un des bataillons d'infanterie. Il est tellement clair que Québec et Kingston, nos deux villes fortifiées (la première la plus importante forteresse peut-être sur tout le continent américain), devraient être occupées par des artilleurs bien disciplinés et bien exercés,

que je n'inisterai pas davantage sur ce sujet. L'existence de ces deux écoles d'artillerie serait propre à assurer l'efficacité de ces brigades volontaires ; les noms des volontaires pour la brigade à Québec ont déjà été inscrits.

A ce sujet, je recommande une réduction correspondante dans les batteries de place ailleurs ; la brigade d'Ottawa, composée de sept batteries, pourrait être notamment réduite à deux, que l'on pourrait conserver pour les canons montés sur la pointe Nepéan.

Il n'est pas besoin d'un effectif d'artillerie de place considérable à Ottawa, où il n'y a pas de fortifications à occuper, et où il y a, dans tous les cas, une bonne batterie de campagne propre au service sous tous les rapports.

Dans le cours de l'été, dix nouveaux canons cuirassés Palliser de $\frac{5}{8}$ ont été ajoutés à l'armement de Québec et montés sur les remparts, et ceux-ci ajoutés aux autres déjà en position protégeront bien les portes du Saint-Laurent lorsque des artilleurs seront autorisés à les dresser ; nous avons 200 bombes pour chaque pièce. Cinq canons du même calibre ont été montés sur la pointe Negro à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick ; ces canons, outre les deux canons de 32 dans la même batterie, commandent l'entrée à Saint-Jean, port de grande importance, car il est après London, Liverpool, Glasgow et Bristol, le port du monde où il entre le plus de navires.

Des plate-formes de béton ont aussi été placées sur les angles saillants des trois superbes forts à la Pointe-Lévis pour les canons de sept pouces que l'on peut monter immédiatement. Je suis heureux de dire que ces forts ont été soigneusement jointoyés et bien réparés par le ministère des Travaux Publics. On a aussi fait beaucoup de réparations aux ouvrages sur la citadelle ; l'on a posé par exemple une couverture de bois pour les protéger contre les rigueurs de l'hiver ; mais il reste encore beaucoup à faire. En effet, on devrait attacher permanemment des hommes du génie aux batteries " A " et " B " pour tenir en bon état nos ouvrages importants de Québec et de Kingston. Quand ces forteresses étaient occupées par les troupes de la reine, les hommes du génie royal étaient employés durant toute l'année à réparer les dommages causés par les froïds de l'hiver.

En parlant de Québec et de la démolition de quelques ouvrages de défense extérieurs tout-à-fait inutiles, je ne puis m'empêcher d'exprimer le regret que j'ai éprouvé à la vue de la destruction des anciennes casernes des jésuites, que tant de milliers de soldats anglais ont occupées depuis le jour où ils débarquèrent pour la première fois sur ces rivages, et autour de quelles se sont livrées ces grandes batailles qui ont décidé finalement du sort du Canada. Les murs des casernes des jésuites étaient si épais et si solides qu'il a fallu employer la dynamite pour les démolir.

Quant aux canons Palliser perfectionnés de $\frac{5}{8}$, je puis faire observer que nous avons fait la commande de ces canons à Woolwich, nous basant sur la liste de prix publiée par autorité en 1875, dans laquelle le prix de chaque canon est porté à £111 6s. 2d., plus 5 pour cent, mais le prix demandé est de £189 11s. 8d., plus 5 pour cent, pour chaque canon ; l'inspecteur-général, auquel nous avons fait des représentations, nous

a dit que nous avons dû trouver ces prix sur une vieille liste. Cependant, nous avons envoyé la commande en 1876, et nous avons pris nos renseignements, dans la liste de prix de l'année précédente—la plus récente que nous connaissions. Comme le crédit pour le matériel de l'artillerie était spécifique et déterminé, nous sommes ainsi placés innocemment dans une difficulté, par suite de la décision du Bureau de la guerre. Je recommande en conséquence que l'on appelle de cette décision.

A ce sujet, j'ai eu récemment des entrevues très intéressantes et instructives avec le capitaine Edward Palliser, ci-devant du 7^e Hussard, frère et agent de sir William Palliser, l'inventeur du canon rayé perfectionné. Le capitaine Palliser parla avec beaucoup d'intérêt de la question de la conversion de nos anciennes pièces à âme polie.

Nous avons dans le Canada :

Des canons de	19.8	pouces.
Do	135.32	livres.
Do	209.24	“
Do	32.18	“

Les canons de 19.8 pouces peuvent être convertis en canons de 64, capables de tirer les charges de batterie avec l'obus froid Palliser de 80 livres. Les 32 et 24 peuvent être convertis en canons de 64, et les 18 en canons de 40. Le capitaine Palliser aborda la question de la fabrication, et inspecta le mécanisme de la fabrique de machines à Montréal, que possèdent MM. Gilbert. Il pense qu'on n'éprouvera aucune difficulté pour effectuer la conversion dans ces ateliers. Les projectiles pour cette artillerie peuvent être aussi fabriqués là, et quand on aura acquis quelque expérience, on pourra aussi entreprendre la fabrication du canon cuirassé de 9, du caisson de canon, etc., de sorte qu'il ne sera plus nécessaire de dépenser de l'argent en dehors du pays. Les artisans canadiens peuvent faire tout l'ouvrage et n'employer que du fer canadien, et ce seront les citoyens canadiens qui bénéficieront en fin de compte de la dépense faite. Aucuns canons de fer ne devraient être vendus en conséquence, vu qu'ils peuvent être utilisés. Plus de 1,500 canons Palliser perfectionnés sont envoyés à l'artillerie volontaire et la milice de la Grande-Bretagne, et il n'a été signalé encore aucun accident. Quant au coût, sir William Palliser n'exigera rien du gouvernement canadien ou du fabricant, sous forme de “redevance à l'Etat,” pour invention, pour commission ou autrement, le gouvernement canadien retirera ainsi tout l'avantage de la fabrication dans le pays. On me dit que les MM. Gilbert seraient disposés à entreprendre la conversion de canons de 32 et 24 à âme polie en canons rayés de 64, moyennant £120 par canon. Un canon de 32 vient d'être prêté à MM. Gilbert pour faire l'expérience de sa conversion, aux frais de sir William Palliser, ainsi que la confection de 25 bombes ordinaires. Ce canon achevé, l'inspecteur de l'artillerie canadienne fera faire l'épreuve du canon, et l'expérience terminée, il pourra faire rapport sur la manufacture canadienne des canons et projectiles.

On trouvera à l'annexe (No. 9) une description de la manufacture des tubes de fer forgé pour les canons Palliser.

Avant de finir sur la question de l'artillerie, je crois devoir parler de nouveau d'une recommandation soumise au mois de décembre 1875, peu après mon retour de l'île Vancouver, savoir : la construction d'une batterie en terre sur un promontoire, appelé pointe McAulay, commandant l'entrée du havre de Victoria et de la station navale d'Esquimalt.

J'ai fait préparer des plans et des estimations de cet ouvrage par le lieutenant-colonel Blair, de l'artillerie royale, et il évalue les frais de construction, outre ceux des arsenaux, à environ six cents piastres. Le nombre d'hommes nécessaires pour cette batterie serait probablement d'environ 100, et je n'ai pas de doute que la population de Victoria s'empressera de lever une petite brigade d'artillerie volontaire dans ce but. Les estacades et les torpilles offriraient sans doute une protection additionnelle mais cette batterie est réellement nécessaire, car en l'absence d'un bâtiment de guerre qui mouille dans le havre de l'Esquimalt, ce qui arrive quelquefois, il n'y a aucune protection pour le précieux matériel de guerre qui se trouve dans l'arsenal, ou pour la cité de Victoria. Tout corsaire pénétrant dans les détroits de Fuca pourrait impunément faire sauter et détruire les deux localités. En visitant l'arsenal d'Esquimalt, à la demande du vice-amiral, l'honorable Arthur Cochrane, j'ai trouvé deux pièces rayées de 7 pouces et quatre de 40 se chargeant par la culasse trop vieilles pour être propres au service maritime, et que l'on était sur le point d'expédier en Angleterre. J'ai demandé qu'on les laissât avec leurs bombes et l'équipage, afin que je pusse suggérer dans l'intervalle de les transférer au gouvernement fédéral. J'ai soumis ce projet au mois de décembre 1875. J'ai constaté depuis que rien n'avait été fait pour obtenir le transfert des canons, mais j'espère sincèrement qu'il sera pris des mesures dans ce sens.

On pourra dire que la protection d'Esquimalt est plutôt du ressort des autorités fédérales que du gouvernement canadien, mais il y va de l'honneur des deux gouvernements, et de la suprématie du pouvoir maritime de l'Angleterre dans cette région. Il importe à notre sécurité sur les côtes du Pacifique que ce poste soit bien protégé. Nos flottes doivent occuper cette mer, et elle ne peuvent le faire sans charbon. Il y a beaucoup de houille et de la meilleure qualité à Nanaïmo, et les anglais d'un autre siècle, ignorant sa valeur, ou même l'existence de mines d'une si grande richesse, ont pris instinctivement possession de la région où elles sont enfouies, l'île de Vancouver.

La marine anglaise est dispersée sur tout le Pacifique ; aucune fortification n'a été faite par les autorités impériales quant Vancouver était une colonie de la couronne ; il n'y a pas de forts pour la protection de notre houille ; il n'y a pas autre chose que le prestige du nom anglais et des compagnies de milice à Victoria et Nanaïmo. J'espère que nous aurons avant longtemps une batterie puissante pour protéger ces havres, qu'elle soit établie par les autorités impériales ou canadiennes.

Je me suis étendu sur ce sujet pour montrer que c'est une question à la fois impériale et canadienne, qui doit intéresser les deux gouvernements, et on devrait pouvoir obtenir, gratuitement, sans difficulté, des canons impériaux pour les établir sur le promontoire, de façon à protéger également l'arsenal royal d'Esquimalt et la capitale de la Colombie-Britannique.

Je regrette qu'il ne m'ait pas été possible d'inspecter beaucoup de corps de cavalerie, cette année, à cause des périodes incertaines auxquelles ils font l'exercice; mais cette arme utile est en bonne condition, et les escadrons sont commandés en général par des officiers qui ont fait une étude du service. De toutes les armes, la cavalerie est peut-être celle qui a le plus de difficultés à surmonter, vu que les chevaux ne sont pas suffisamment dressés; mais elle est, règle générale, admirablement propre au service des avant-postes, des patrouilles et des postes d'avertissement, service qui incombe d'ordinaire à la cavalerie dans ce pays. Les Canadiens sont de bons cavaliers et sont habitués à manier les chevaux dès leur bas âge; comme ils ont fait leurs preuves sous ce rapport, je ne doute pas qu'ils ne soient au besoin très-utiles en campagne comme sentinelles avancées de l'armée.

Entre bien d'autres excellents officiers de cavalerie, je dois saisir cette occasion de faire une mention particulière du lieutenant-colonel George T. Denison, auteur d'un traité sur la cavalerie moderne, qui a eu cette année la bonne fortune de se signaler et de faire rejaillir sur la milice du Canada l'honneur qu'il a su obtenir en remportant le premier prix de 5,000 roubles, offert par le gouvernement de la Russie pour la meilleure " Histoire de la Cavalerie depuis les temps les plus reculés." Nous devons tous nous féliciter de ce que le vainqueur de ce concours, qui était ouvert à toutes les nations, ait été un officier de la cavalerie canadienne, qui a su écrire une histoire remarquable de la cavalerie après les plus laborieuses recherches; il est vrai qu'en définitive on a réduit le nombre des compétiteurs à trois, dont deux étaient des étrangers.

Les différents dépôts de selles et uniformes que j'ai inspectés dans le cours de l'année m'ont convaincu que les effets du gouvernement qui sont sous la garde de la cavalerie sont bien entretenus. Règle générale, ils étaient dans un ordre parfait; les parties en fer et en bois sont particulièrement propres, elles sont au complet, il n'y manque même pas une boucle.

Avant de terminer, il est de mon devoir de vous faire part du peu de satisfaction que m'a donnée la troupe de cavalerie d'Ottawa. Le service qui lui incombe de droit chaque année, la met tellement en évidence, qu'on doit s'attendre à avoir un corps militaire accompli. Ayant l'honneur d'escorter Son Excellence le Gouverneur-Général, lors des cérémonies de l'ouverture et de la clôture de chaque session du Parlement, et dans d'autres occasions de ce genre, cette compagnie devrait se distinguer entre toutes par son équipement, ses chevaux, ses officiers et son instruction militaire. Malheureusement, je puis dire par connaissance personnelle, qu'elle ne possède aucune de ces qualités. J'ai constaté avec chagrin chaque fois qu'elle servait d'escorte à cheval à Son Excellence, qu'elle présentait une tenue de guérillas à l'observa-

tion des spectateurs assemblés devant les édifices parlementaires. J'espère que l'état-major du district va s'empresse de faire de cette compagnie, ce qu'elle devrait être; car on peut dire qu'elle n'a été jusqu'ici, qu'une troupe de mauvais cavaliers.

Il y a dans notre milice, trois compagnies du génie qui sont d'une grande efficacité. Deux à Montréal sont sur un très bon pied, mais la troisième, qui est à Toronto et dans laquelle son commandant, le lieutenant-colonel Scoble, n'a fait entrer que des artisans et des ouvriers habiles, est une compagnie de première classe, et son capitaine un officier très capable, dont on peut attendre les plus grands services.

Ce qui reste de matériel de guerre dans les magasins est conservé et remplacé suivant nos moyens. A ce sujet, je puis dire que nous avons, en moyenne, un approvisionnement suffisant de presque tout ce qui est nécessaire pour le service, et que l'équipement et le matériel, placés sous les soins du lieutenant-colonel Wily et de ses garde-magasin, sont tenus en bon ordre. Ce qui est tenue en réserve peut suffire peut-être à la milice active tant qu'elle n'entrera pas en campagne, mais une sage prudence nous conseille d'augmenter notre approvisionnement, afin de parer à toute éventualité au cas où il faudrait appeler une partie de la réserve sous les armes.

Il n'y a pas d'uniformes dans les magasins; c'est à peine si la quantité fournie chaque année fait face aux demandes, et comme je le disais, l'année dernière, avec un système comme le nôtre, tout sera absorbé avant longtemps. Avec un effectif de 43,000 hommes, nous serions en droit de demander chaque année des uniformes pour un tiers, soit 14,000. Mais comme le crédit voté permet à peine de dépenser environ cinq à six mille piastres par année pour l'équipement, à moins d'augmenter ce crédit, ou de réduire le chiffre de l'effectif, tel qu'il en a déjà été question, l'approvisionnement sera bientôt épuisé.

Nous avons en magasin 21,000 carabines Snider et environ 8,000 carabines ordinaires, et des carabines de cavalerie de différents modèles. A mon avis, il faudrait mieux vendre ces dernières et les remplacer par 10,000 carabines Snider achetées en Angleterre. En fait de munitions, nous possédons environ 200,000 livres de poudre, et près de sept millions et demi de cartouches à balles. A part cela, nous avons envoyé des commandes pour un million et demi de cartouches et plus de 30,000 livres de poudre. Il y a pour l'artillerie de campagne 17,000 projectiles de toute espèce, ce qui fait environ 290 gargousses par canon. Ajoutons à cela la commande que nous avons faite en Angleterre de 100 gargousses supplémentaires pour chaque canon. Outre cela, nous avons 200 gargousses pour chaque canon de $\frac{3}{4}$ qu'on a converti en canon rayé. Nous sommes donc assez bien approvisionnés de munitions; mais il nous faudrait encore au moins 10,000 carabines Snider. Les pertes que nous avons souffertes cette année par le feu dans différentes parties du pays sont considérables. Le chiffre seul des carabines détruites s'élève à 2,013; sur ce nombre au-dessus de 1,500 ont été brûlées dans l'incendie désastreux qui a réduit en cendres la moitié de la ville de Saint-Jean, dans le Nouveau-Brunswick. Ces armes étaient déposées dans

des casernes et des arsonaux qui sont devenus la proie des flammes. Mais nos pertes dans le feu de Saint-Jean ne se bornent pas à des armes et des uniformes. En voyant tant de malheureux qui dans l'espace de quelques heures se trouvaient sans abri, le maire de la ville fit un appel chaleureux aux autorités militaires pour obtenir des tentes et des couvertes. Sur le champ, partirent de Québec et d'Halifax environ 586 marquises et tentes rondes ainsi que 2,690 couvertes, envoyées ainsi en gros au maire de Saint-Jean, au lieu d'être adressées à l'état-major alors sur les lieux qui aurait pu les distribuer. Mais le besoin était tellement urgent, on se pressa tellement de porter secours aux incendiés, qu'on ne prit pas le temps de réfléchir. Outre toutes les couvertes, nous avons perdu sept marquises, douze tentes circulaires et tous leurs accessoires. Je crains bien que celles qui nous ont été remises ne puissent plus être d'aucune utilité. Les autorités municipales de Saint-Jean qui ont recueilli un montant si énorme de souscriptions, devraient au moins rembourser ces pertes que nous avons faites, et auxquelles nous ne pouvons remédier nous-mêmes.

A peine avons-nous l'équipement complet d'un camp d'environ 40,000 hommes, et encore il nous manque des couvertes pour la moitié de ce nombre-là.

Il y a dix ans Québec, situé à l'extrémité de cette immense partie du pays alors sous le commandement militaire, contenait seule des équipements, des munitions et des approvisionnements. Aujourd'hui notre matériel de guerre est distribué en quantité dans les magasins d'Halifax, Montréal, Kingston, Toronto, Winnipeg et Victoria. Dernièrement encore, afin de retirer des réserves de la frontière, on a établi un dépôt considérable à la Pointe-Nepean, à Ottawa,

Je ferai ici une courte remarque au sujet de l'état-major. Il y a actuellement douze sous-adjutants généraux, un par chaque district militaire, et onze majors de brigade. Le nombre de ces derniers a été quelque peu réduit il y a deux ans ; mais cette mesure n'a eu que de bons résultats. A peu d'exceptions près, l'état-major se compose d'officiers compétents, quelques-uns même laissent peu de chose à désirer.

Je dois encore une fois remercier l'adjutant général du zèle infatigable avec lequel il accomplit tous les devoirs qui lui incombent, devoirs qui sont répartis dans l'armée anglaise entre l'adjutant-général, le quartier-maître général, l'intendant, les chirurgiens, et les officiers chargés des uniformes ou du transport. De fait, tout ce qui touche à la milice, y compris les fortifications, les terrains d'artillerie, etc., etc., quelle qu'en soit la forme ou la destination, passe par le ministère de la Milice. Aussi, au cas d'un appel soudain aux armes, il est impossible de s'attendre à ce que le fonctionnement soit tout d'abord parfait. Il faudrait commencer par improviser un état-major de service actif, et une grande responsabilité se trouverait à peser sur le commandant en chef au moment même où il aurait besoin de toute sa liberté d'action, et où il devrait ne pas avoir à s'occuper des questions de détail. Tant qu'il ne s'agit que d'affaires purement routinières, je n'ai aucune objection à ce qu'on me passe pour signer, n'importe quelle demande, qu'il s'agisse d'un canon ou de pelles de bois, et cela en sus des communications de tous genre, qui m'arrivent chaque jour de toutes les parties

du pays, mais cette tâche est sans exemple dans les devoirs d'un général en chef, et serait d'une exécution impossible en temps de guerre. Je n'ai pourtant pas le moindre doute qu'en cette circonstance chacun croirait de son devoir de critiquer l'organisation militaire; et si le succès ne répondait pas à l'attente on n'entendrait qu'un cri de réprobation. D'un autre côté, cependant, et nonobstant les ressources imparfaites dont on peut disposer, j'ai l'intime conviction que les états-majors de quartier-général et de district, accompliraient tout ce qui serait humainement possible de faire, et que s'inspirant des circonstances, ils se mettraient au-dessus de la critique, par le succès de leurs opérations.

L'exercice du tir à la carabine s'est fait à différents endroits comme à l'ordinaire. Le soldat ne saurait être trop versé dans cette partie de l'art militaire, aujourd'hui surtout que la précision des armes modernes demande une si grande habileté. La connaissance du tir à la carabine est donc de première importance, et le maniement des armes d'une nécessité absolue de la part de tout corps militaire régulier. Dans un pays où la population semble croire qu'elle est pour toujours à l'abri de tout danger, il n'est guère possible de faire comprendre la nécessité de préparatifs militaires sérieux, et que la meilleure manière de parer à un grave danger est de savoir le prévenir. On n'ose prendre des moyens de se protéger, dans la crainte que notre mobile d'action pourrait être faussement interprété. Nous devons donc souhaiter qu'on se livre avec ardeur à l'exercice du tir, et qu'on le considère non-seulement comme un amusement national, mais comme un moyen de défense efficace. J'espère donc qu'une louable émulation règnera à ce sujet, et que le zèle dont on fait preuve ne se ralentira pas. Il est cependant d'importance première pour réussir que l'instruction soit donnée par un homme compétent; car c'est un fait acquis, qu'on dépense des cartouches inutilement à tirer si l'on ne connaît préalablement les règles du tir. C'est ce qui a motivé, il y a deux ans, l'opinion d'officiers expérimentés qu'il fallait diminuer la quantité de cartouches accordée pour le tir de chaque année, tant qu'on ne donnerait pas à cet exercice plus de temps et une instruction plus soignée. Néanmoins, je pense qu'il vaut mieux ne rien ménager chaque fois qu'il s'agira de tir à grande distance, sous la direction d'un instructeur compétent.

Lors de la fondation de camps de brigade, cet enseignement fut plus facile à avoir, mais là encore, le temps manqua pour en tirer profit, et cela tant pour les exercices du tir que pour les autres devoirs militaires. Si l'on a alors dépensé beaucoup de munitions inutilement, ces exercices ont produit une émulation profitable. Tant que le temps et l'instruction nécessaires ne seront pas donnés, on parviendra, en ne tirant qu'à la hâte un nombre déterminé de cartouches, suivant le système actuel, qu'à obtenir un tir sans fermeté et de hasard.

Les associations de carabiniers du Canada et des provinces ont rendu de grands services en produisant des tireurs distingués, et en entretenant par tout le pays l'émulation pour les exercices de la carabine. Ces associations sont très utiles et méritent l'encouragement général. Il est flatteur pour le peuple canadien de se voir,

depuis longtemps, si bien représenté dans les grands concours qui ont lieu sur les champs de tir à Wimbledon. Le lieutenant-colonel Gzowski a droit aux remerciements de la milice et de la population du Canada, en général, pour le zèle et les efforts sans relâche qu'il a déployés afin que le Canada fut bien représenté à Wimbledon, où sa généreuse hospitalité a été ce qu'on devait attendre d'un homme aussi patriotique. J'espère que rien ne sera épargné pour faire faire atteindre à la perfection dans le soin aussi bien que dans le maniement de la carabine. On activerait l'émulation, je pense, en instituant une marque de distinction, telle que celle portée dans l'armée, marque qui serait fournie par le ministère de la Milice et distribuée après le tir annuel aux meilleurs tireurs, pris dans chaque corps d'armée, qui la porteraient sur le bras.

J'ai l'honneur de vous soumettre les rapports des membres de l'état-major du Canada dont suivent les noms :—

Des lieutenants-colonels Strange et Irwin, de l'artillerie royale, inspecteurs et commandants des écoles d'artillerie.

Du lieutenant-colonel Hewett, du génie royal, commandant du collège militaire de Kingston. Ces rapports embrassent deux époques qui expirent, l'une en juin 1877, et l'autre en janvier 1878.

Des sous-adjudants-généraux des douze districts militaires du Canada, qui se trouvent entre la Nouvelle-Ecosse et l'Île Vancouver.

Ces rapports contiennent ainsi une foule de renseignements parfaitement détaillés et des recommandations d'une application locale très-utile et qui méritent considération.

Je citerai en particulier l'opinion du lieutenant-colonel Irwin. Il est d'avis qu'il serait préférable de licencier les batteries d'artillerie de place de Trenton, Napanee, Goderich, Collingwood, Sainte-Catherine, Port-Hope, Cobourg, et de réduire en outre la brigade d'Ottawa de sept batteries à cinq, vu qu'à ces différents endroits il n'y a aucun ouvrage de défense. La batterie de Sarnia est bien localisée, mais elle n'a pas été exercée depuis 1874. On se demande, à ce sujet, s'il ne vaudrait pas mieux la licencier elle aussi, ou la reformer complètement, vu qu'on ne saurait laisser passer inaperçue une telle négligence de ses devoirs militaires. Il ajoute qu'il ne devrait pas en être de l'artillerie de place comme de l'infanterie. Simplement douze jours d'exercices, sans autre service dans l'intervalle, sont à peine suffisants pour apprendre à se tenir droit et à tenir sa carabine. Il serait donc à propos pour les artilleurs de faire leurs exercices au fort le plus près où se trouvent des canons montés et des instructeurs compétents. C'est aussi l'opinion du lieutenant-colonel Strange, et j'abonde absolument dans ce sens. En conséquence, j'ai insisté sur la formation à Québec et à Kingston de brigades d'artillerie de campagne, composées chacune de quatre batteries, afin d'occuper les fortifications de ces deux places, sous la conduite des écoles d'artillerie.

J'ai appris avec beaucoup de plaisir qu'on s'occupe activement de la réorganisation de la brigade d'artillerie de place de Montréal. Pour une raison ou pour une autre, cette brigade a quelque peu perdu de son efficacité ; mais cet état de choses ne peut avoir que peu de durée. Montréal a besoin d'artilleurs, surtout si l'on construit, de l'autre côté du St. Laurent, des ouvrages avancés, pour défendre les approches de la ville par le sud et couvrir le pont Victoria, puis celui qui traverse l'Outaouais à Sainte-Anne.

Le besoin d'une salle d'exercice à Montréal se fait beaucoup sentir. Je ne puis m'expliquer l'indifférence dont font preuve les autorités civiles de cette cité en ce qui concerne l'instruction militaire de ses soldats et l'emmagasinage de leurs armes et de leurs uniformes. La condition présente de cet édifice, dont la construction a coûté si cher, est une honte pour la métropole commerciale du Canada ; pour Montréal, qui, deux fois, cette année, a échappé aux coups d'une populace turbulente, grâce à la promptitude avec laquelle sa brigade de milice, au nombre de 1,000 hommes, s'est portée à son secours et a rétabli l'ordre, sans effusion de sang, et par le seul effet de sa présence. Il y a quelques années, le gouvernement, voulant contribuer à la construction d'une salle d'exercice, accorda à la corporation de Montréal la somme de \$12,000, à la condition que la ville veillerait à son entretien et se chargerait des réparations. Mais les travaux furent si mal faits que le toit, à peine posé, s'effondra sous le poids de la neige, laissant l'édifice presque entièrement impropre au service. Montréal a été plusieurs fois mise en demeure de remplir sa partie du contrat pour laquelle elle a reçu \$12,000. Nos instances n'ont eu aucun effet, les autorités se sont abstenues de rien faire, ce qui, dans les circonstances actuelles, rend la position ni facile, ni agréable à établir. Je suis d'avis que des procédures devraient être instituées devant les cours de justice par le gouvernement, afin de recouvrer cette somme de \$12,000 que la ville de Montréal lui doit, puis de restaurer la salle d'exercice et la remettre en état de servir. Il n'est pas juste que les régiments aient à payer eux-mêmes le loyer des édifices, ronds à patiner ou autres, qu'ils choisissent pour y faire le soir leurs exercices. C'est un fait que les bâtiments que l'on a érigés temporairement en arsenaux, ne se trouvent ni à l'épreuve des voleurs, ni capables de résister dans le cas d'une émeute. Montréal, qui consacre des millions de piastres à des parcs, à des édifices publics et à des chemins de fer, refuse de donner un abri à son effectif militaire, dont les membres non-seulement paient leurs taxes, mais sont encore la protection de son commerce. Les salles d'exercice dans les autres cités, dans beaucoup de villes et même dans quelques villages, sont, je crois, non-seulement spacieuses et commodes, mais servent en même temps de salle d'exercice, d'arsenal et de magasin militaire. On remarque dans quelques-uns de ces arsenaux de ville un bon ordre réellement admirable, et j'ai moi-même vu avec une vive satisfaction des carabines tenues aussi proprement et disposées avec autant de régularité dans leurs rateliers, que celles qui se trouvent dans la Tour de Londres.

Le lieutenant-colonel Maunsell donne dans son rapport quelques détails sur l'incendie désastreux de la ville de Saint-Jean, au mois de juin dernier. On a eu recours

dans cette circonstance aux services de la milice pour protéger la vie et la propriété. Le maire de la ville s'est adressé à Halifax pour faire venir un détachement d'infanterie régulière, démarche tout à fait inutile puisqu'il pouvait avoir alors toute la milice des districts environnants du Nouveau-Brunswick pour remplacer les corps dont les armes et uniformes avaient malheureusement été détruits par le feu.

Le lieutenant-colonel exprime quelques idées tout à fait pratiques et qui méritent notre considération. Je corrobore entièrement ce qu'il dit surtout lorsqu'il parle de l'importance des exercices militaires et de la discipline et des chefs compétents. Nous sommes tous unanimes sur ce point ; mais l'argent manque pour établir des écoles militaires, dans le genre de celles que la gendarmerie du cap de Bonne-Espérance a établies depuis longtemps avec succès à King Williamston, dans la Cafrérie Anglaise. Je ne doute pas que le Canada, lorsqu'il sera en position de le faire, ne consente à donner les mêmes avantages à ses troupes et à la police à cheval du Nord-Ouest, bien que je n'exerce aucun contrôle sur ce dernier corps.

La population aborigène des prairies, a dernièrement beaucoup augmenté par l'arrivée aux Collines des Cyprès du fameux chef "Bœuf-Assis" (Sitting Bull) à la tête d'un nombreux corps de Sioux. Cet événement nécessite un surcroît de surveillance et d'effectif, de la part de la police à cheval du Nord-Ouest. D'après ce que je connais, et j'en parle par expérience personnelle, ce corps militaire est très bien organisé. A la suite de mon voyage dans les territoires du Nord-Ouest, il y a deux ans, je crus devoir recommander dans mon rapport, l'établissement d'un dépôt et d'une école militaire dans la province d'Ontario pour les officiers, les soldats et les chevaux de la police à cheval du Nord-Ouest. Après y avoir suivi pendant six mois un cours d'instruction militaire, ils pourraient ensuite aller rejoindre leurs différents corps répandus sur tout le parcours de ces vastes régions.

Il y a trois ans, j'ai traité un sujet qui, je le crains bien, ne rencontrera pas l'approbation générale ; je veux parler de la facilité comparativement grande avec laquelle on peut parvenir aux plus hauts grades militaires dans le Canada.

Prenons, par exemple, le grade de lieutenant-colonel. Dans l'armée anglaise, on ne peut y parvenir qu'en possédant un état de service de vingt ans et plus, pendant lesquels on a parcouru maints pays et quelquefois risqué sa vie dans les combats. Au Canada, on n'est pas aussi exigeant ; on devient lieutenant-colonel du moment qu'on a fait un certain nombre d'années de service, ou qu'on est parvenu un certain âge. La conséquence a été qu'en multipliant le nombre de ces grades supérieurs on a fait perdre une grande partie du prestige et de l'importance qu'ils ont dans les armées régulières.

Selon les règlements militaires du Canada, l'avancement par brevet s'obtient après un délai de cinq années, quel que soit le service de celui à qui on l'accorde. Le jour où les officiers actuellement de service dans la milice canadienne, seront

tous devenus, sans distinction, des lieutenants-colonels, grade qu'ils ne peuvent dépasser, n'est qu'une simple question de calcul. Un tel système ne peut être qu'irrégulier, et dégénéralant en abus, il deviendra ridicule avant longtemps. Advenant le cas, où l'armée régulière et la milice canadienne seraient appelées à faire le service ensemble, un tel état de choses pourrait amener bien des difficultés et être une cause d'humiliation; certains officiers, faute d'expérience, ne se trouveraient pas à la hauteur de leurs positions et leurs connaissances ne seraient pas en rapport avec leurs grades. Ceux qui se seraient signalés par leurs services ou par des actes de bravoure devraient avoir droit à l'avancement, mais, règle générale, les promotions devraient être plus difficiles à obtenir, ce qui exciterait davantage l'émulation. Je ne me permettrai pas d'indiquer les changements à apporter; je sais que les officiers bien pensants de la milice seront de cet avis, et je les invite à trouver une solution à cette question.

Je ne crois pas que les résultats obtenus par ce qu'on est convenu d'appeler les écoles d'instruction militaire de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, aient compensé la somme de \$10,000 qu'on leur a accordée. Dans mon opinion, les officiers de ces deux provinces ne sont pas supérieurs aux officiers des autres provinces. De fait, l'inspection que j'ai faite à Halifax, a produit chez moi une impression défavorable. Il me faut aussi reconnaître que la pluie torrentielle qui tombait ce jour-là m'a empêché de mettre leurs connaissances suffisamment à l'épreuve. J'ai constaté aussi une manque d'assurance dans les mouvements de la brigade, dû peut-être au défaut d'expérience dans les manœuvres. On devrait se prévaloir dans les provinces maritimes, à Halifax par exemple, où des troupes de la Reine sont stationnées, de l'occasion qui s'offre de faire un cours d'instruction militaire, chose facile à obtenir, si on la demandait. On retirerait de plus grands avantages en prenant part à l'instruction de régiment, que dans les écoles militaires instituées pour cette fin. Dans tous les cas, si ces écoles sont un avantage (ce que je n'ai jamais entendu dire pendant leur existence), elles devraient se trouver dans d'autres provinces que celles qui ont l'armée anglaise à leur disposition. La somme de cinquante piastres qu'on accorde à celui qui obtient un certificat après avoir fait un cours militaire très limité peut induire la jeunesse à consacrer à cet objet les heures de loisirs des longues soirées d'hiver, mais on ne saurait avoir la certitude que les cadets serviront jamais, ou qu'ils chercheront à entrer dans le service.

Le personnel de ces établissements se compose du sous-adjutant-général, commandant de l'école, qui reçoit une piastre et vingt-cinq centins par jour.

Du major de brigade, comme adjudant, qui reçoit une piastre par jour.

D'un chirurgien, qui reçoit soixante et quinze centins par jour.

De deux instructeurs, à une piastre par jour chacun, ayant moins de quarante élèves.

D'un troisième instructeur, à une piastre par jour, lorsqu'il se trouve plus de quarante cadets.

Il y a actuellement quarante et un élèves à l'école militaire d'Halifax, et les frais de chaque jour se montent à six piastres.

Tout en épargnant ces dépenses au pays, on pourrait je crois, arriver à de meilleurs résultats en organisant des classes d'après le système adopté par les régiments d'infanterie régulière.

Je pense avoir abordé toutes les questions susceptibles de commentaires dans un rapport général de ce genre. S'il me fallait entrer dans les détails, il me resterait encore beaucoup à dire; mais je n'ai en vue que de demander l'appui des représentants du peuple envers cette classe d'hommes remplis de patriotisme qui, non seulement se tiennent prêts à combattre au premier rang pour leur pays natal ou leur pays d'adoption, mais à défendre aussi dans l'occasion, le nom et le drapeau anglais, tel que beaucoup l'ont prouvé dans le cours de l'année si remarquable qui vient de s'écouler.

La question des volontaires est une de celles qui s'est emparée beaucoup de l'opinion publique. Lors de la formation de la milice on a peut-être été trop loin dans les éloges qu'on a décernés à cette organisation. On la traitait alors comme question de nécessité pour le pays. Un grand nombre de ces Canadiens qui ont à cœur l'intérêt public vinrent de l'avant, et accomplirent ce que la loi considère un devoir pour chacun. c'est-à-dire la défense de leurs foyers en faisant le service militaire. Plus tard, ce bel enthousiasme se refroidit, d'abord parce qu'il n'y avait plus de sujet de crainte, ensuite parce que malgré sa popularité, on considéra que l'organisation militaire était une grande dépense pour le trésor public lorsque le besoin immédiat ne s'en faisait pas sentir.

J'espère que le temps n'est pas loin où l'effectif redeviendra populaire. En général, les soldats canadiens sont mieux constitués que les jeunes gens qui entrent dans l'armée anglaise. Il m'a souvent été donné d'admirer la belle tenue de ces hommes qui, encouragés ou non par l'opinion publique, dans les bons comme dans les mauvais jours, sont restés toujours dévoués à leurs corps avec une légitime fierté, convaincus de la nécessité du maintien de l'effectif; et je suis d'opinion qu'ils répondraient au premier appel en aussi grand nombre et avec le même empressement qu'aux premiers jours de leur histoire. Rien ne peut mieux le prouver que le sentiment patriotique, qui a poussé beaucoup de volontaires canadiens cette année à offrir leurs services à l'Angleterre, dans le cas où la guerre en Europe l'aurait obligée d'augmenter son effectif. Beaucoup de colonels de milice m'ont donné l'assurance que leurs régiments se montreraient empressés de prendre du service en faveur de l'Angleterre s'ils étaient demandés. Ce patriotisme fait honneur à la milice canadienne; elle a droit à l'encouragement du public, et j'espère que, lorsque la condition financière du pays se sera améliorée, elle recevra du pays l'appui qu'elle mérite si bien d'avoir.

Nous ne sommes pas les agresseurs, et nous devons prendre pour ligne de conduite la défensive et non l'offensive; mais d'un autre côté, il faut nous efforcer de

conserver à notre effectif militaire toute son efficacité, pour qu'il puisse sauvegarder nos droits, et si, plus tard, nous sommes appelés, comme colonie de l'Angleterre, à lui prêter le secours de nos bras, que la milice canadienne ne soit pas considérée comme une armée de pauvres recrues, mais comme une puissante et loyale alliée. Pour parvenir à ce résultat, nous devons, en voyant l'aspect menaçant de l'horizon politique du vieux monde, faire tous nos efforts pour assurer et maintenir l'efficacité d'un aussi beau corps d'hommes que celui dont nous pouvons disposer.

Il est à craindre que la population d'un pays soit induite en erreur par les statistiques militaires ou par le chiffre exagéré auquel on porte l'effectif, et ce au moment où le besoin d'une armée se fait réellement sentir. Les accessoires d'une armée ont, dans bien des cas, plutôt l'effet de dissimuler sa faiblesse que d'augmenter sa force, par l'impression qu'ils laissent dans l'opinion publique. Par des uniformes brillants, une musique entraînante, quelques mouvements d'apparat, on ne prouve pas qu'une armée est régulièrement organisée. Il en est pour ceux qui se destinent à l'armée ou à la marine comme pour l'homme d'Etat, l'avocat et le médecin, c'est-à-dire qu'ils doivent se livrer à des études spéciales, et chacune de ces positions demande plus que toute autre, l'expérience de la vie, la discrétion dans les rapports avec ses semblables et le don de capter et d'inspirer cette confiance qui garantit le respect moral et commande l'obéissance. Vaut mieux n'avoir qu'un petit noyau d'armée sur un pied suffisant pour en former une forte organisation, qu'un corps d'hommes nullement au fait de l'instruction militaire, et dans lequel les officiers subalternes sont aussi ignorants que ceux qu'ils doivent commander. Il est de nécessité absolue que les soldats aient à leur tête des officiers et sous-officiers versés dans l'art militaire; sans cela, en temps de guerre, les plus grands désastres s'ensuivront, et on reconnaîtra mais trop tard, qu'on a à conduire au combat une multitude d'hommes sans discipline. L'officier, le sous-officier et l'état-major intelligent, sont les anneaux qui, comme dans la chaîne, relient ensemble les différents éléments dont se compose une armée; les soldats sont la machine qu'on doit mettre facilement en opération: toute leur valeur consiste dans leur courage, leur obéissance et dans la connaissance parfaite du service de leurs canons ou de leurs carabines.

J'espère que parmi les nombreux membres de la milice qui sont actuellement au Parlement, il s'en trouvera quelques-uns qui élèveront la voix en faveur de notre effectif. J'ai souvent constaté avec chagrin le peu d'appui que recevait la milice de la part de ceux, qui connaissant son utilité, pourraient si bien plaider sa cause devant la législature. La plus grande partie de cette indifférence à l'égard de la milice, lorsque le danger est loin, vient du fait qu'il y a absence complète de renseignements, et faute d'appui de la part de personnes dont on serait en droit d'en attendre.

On admettra, je l'espère, que ces quelques recommandations que je viens de faire ont été respectueusement soumises par l'aviseur militaire au gouvernement que j'ai l'honneur de servir provisoirement. Elles ont pour but seulement de me rendre utile à la milice canadienne. Je ne veux en aucune façon les imposer; je n'ai eu

en vue que d'exposer des idées professionnelles. Puisse leur mérite être appréciée lorsque l'occasion s'en présentera. A moins d'être bien exposée, il est presque impossible de saisir complètement une argumentation.

C'est avec plaisir que je suis venu habiter pendant un certain temps cet important pays, maintenant engagé dans une voie qui doit le conduire aux plus hautes destinées. Je suis venu consacrer mes efforts à la grande œuvre que j'ai entreprise, et que je considère comme l'une des bases les plus solides du progrès national. J'ai voulu dévouer l'expérience que j'avais acquise dans bien des contrées au progrès de l'art militaire dans ce pays, au perfectionnement de ses travaux de défense, pendant que les arts du commerce et des manufactures y fleuriraient en paix à l'ombre de son organisation militaire. L'histoire nous enseigne et l'expérience nous assure qu'il est indispensable pour tout pays qui désire prendre place parmi les nations et veut vivre en paix, de posséder une armée. J'espère vivement, lorsqu'il me faudra quitter ces rives, où tout en exécutant mon devoir j'ai pu faire des connaissances agréables, voire même quelques amis, que je ne partirai pas avec la triste pensée de n'avoir obtenu, en dépit de circonstances imprévues et inevitables, que peu de chose en faveur de l'avancement de la milice canadienne, que j'ai l'honneur de commander provisoirement.

Je crois inutile de faire aucune mention des travaux de défense à faire sur cette immense région qui contient trois millions et demi de milles carrés ; tout en étant difficiles comme exécution, ils ne sont pas actuellement de nécessité absolue. Lorsque le besoin se présentera, nous aurons pour nous guider le rapport de la Commission sur la défense de 1862, celui du général Sir Williams Jervois, du génie royal, en 1865, et quelques opuscules sur ce sujet par le colonel Fletcher, dans lesquels on constate beaucoup d'étude. On ne saurait probablement s'attendre à ce que le Canada construise des fortifications très coûteuses, qui seraient jugées nécessaires au simple point de vue stratégique, dans les circonstances actuelles ; mais il est au moins permis d'espérer qu'on conservera en bon ordre celles qui existent déjà.

On ne devrait jamais laisser tomber les fortifications de Québec et de Kingston dans un état de délabrement. Aussitôt que les circonstances le permettront, il est à désirer qu'on convertisse les pièces qui y sont actuellement en un plus grand nombre de canons rayés.

Montréal devrait être protégée par une ligne de travaux de défense, construits sur la rive droite du St. Laurent et poussés assez loin pour la mettre à l'abri des balles et des boulets. Il faudrait aussi en faire autant pour couvrir le pont du chemin de fer près de Vandreuil, au confluent de l'Outaouais et du Saint-Laurent. A Toronto, il serait bon d'élever des fortifications en terre s'étendant de l'est à l'ouest jusqu'à trois milles ou environ du lac, où elles se relieraient avec les hauteurs de Scarborough. De cette manière on utiliserait le champ d'artillerie, objet des démarches de la corporation qui voudrait le posséder pour y construire les bâtiments de l'exposition. Je crois inutile ici de parler de camps retranchés avec redoutes avancées, auxquels il faudrait avoir recours au temps du danger. Ces camps bien localisés dans différentes

parties du pays, seraient autant de places fortes bien approvisionnées sur lesquelles les troupes pourraient se replier en toute sûreté, et la population environnante les considérerait comme des points de ralliement et des garanties de protection pour la propriété.

Sur les lacs et les rivières il faudrait de toute nécessité des canonniers et des vapeurs armés en guerre, dans le cas où des opérations militaires devraient être entreprises. Ces préparatifs n'ont pas aujourd'hui leur raison d'être, et, quoiqu'il adienne, cela ne pourra se faire que dans un avenir tellement éloigné qu'il est inutile d'insister plus longtemps sur ce sujet.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ED. SELBY SMYTH,

Lieutenant-général.

A l'honorable

Ministre de la Milice et de la Défense,

Ottawa.

ANNEXE No. I.

DISTRICT MILITAIRE No. 1.

QUARTIER-GÉNÉRAL.

LONDON, 3 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous communiquer, pour le soumettre au major-général commandant, le rapport d'inspection ci-joint des corps de la milice active du district dont j'ai le commandement, qui ont fait l'exercice annuel pour l'année 1877-78, conformément aux ordres généraux du 11 mai 1878.

La milice active dans ce district se compose des corps suivants, qui ont tous été munis d'armes, de fourniments et d'uniformes.—

Le 1er régiment de cavalerie ;
 La batterie de campagne de London ;
 La batterie de campagne de Wellington ;
 La batterie de place de Goderich ;
 La batterie de place de Sarnia ;

Et les bataillons suivants d'infanterie et de carabiniers, savoir :—

Le 7e London ;
 22e " Oxford " Rifles ;
 24e " Kent " ;
 25e " Elgin " ;
 26e " Middlesex " ;
 27e " Lambton " ;
 28e " Perth " ;
 29e " Waterloo " ;
 32e " Bruce " ;
 33e " Huron " , et

Les compagnies indépendantes de Leamington et Windsor.

Ce qui, d'après la réduction de l'effectif des compagnies, tel qu'ordonnée en 1875, représente un effectif total de 267 officiers et 3,626 sous-officiers et soldats avec huit pièces de campagne et 160 sabres.

En conformité des instructions qui limitent à 2,350 le chiffre de la milice active pour le district militaire No. 1 pour l'exercice de cette année, les corps suivants ont reçu ordre de faire l'exercice, savoir :—

1er régiment de cavalerie sous le commandement du lieutenant-colonel Cole ;
 La batterie de campagne de London, sous le commandement du major Peters ;
 La batterie de campagne de Wellington, sous le commandement du major A. H. Macdonald ;
 Batterie de place de Goderich, sous le commandement du major Thompson ;
 7e bataillon, sous le commandement du lieutenant-col. Walker ;
 22e bataillon, sous le commandement du lieutenant-col. Cowan ;
 24e bataillon, sous le commandement du lieutenant-col. Smith ;
 27e bataillon, sous le commandement du lieutenant-col. Davis ;
 32e bataillon, sous le commandement du lieutenant-col. Sprout ;
 33e bataillon, sous le commandement du lieutenant-col. Ross ; et
 La compagnie d'infanterie de Windsor.

CAVALERIE.

J'ai inspecté les quatre compagnies du 1er régiment de cavalerie à leur quartier local ; leur tenue était tout à fait militaire ; la compagnie de Kingsville était particulièrement bien montée. Un instructeur de cavalerie serait toutefois très utile à toutes ces compagnies qui désirent vivement pouvoir se perfectionner dans l'art militaire.

ARTILLERIE.

Etant de service ailleurs, je n'ai pu inspecter la batterie de campagne de London, qui a fait son exercice au camp ici, et qui a été passée en revue par l'inspecteur d'artillerie. On m'a appris toutefois que ce dernier avait été très-satisfait de son examen.

J'ai inspecté la batterie de campagne de Wellington à son camp à Guelph ; elle était au complet et bien organisée sous tous rapports ; les officiers sont très zélés et font tout en leur pouvoir pour rendre ce corps efficace. Je regrette cependant de constater que ce corps n'a pu faire durant cette saison l'exercice du tir annuel à obus et à bombes, vu qu'il n'y avait pas de champ de tir convenable. L'an dernier, ce corps a dû restreindre sa pratique à la cible de Puslinch à raison des accidents, et j'espère qu'on lui permettra à l'avenir d'avoir quelques jours d'exercices additionnels afin de lui permettre de se rendre jusqu'au champ de tir d'Oakville pour la pratique.

Je dois aussi faire rapport que la batterie de campagne de London est à peu près dans la même condition, et n'a pas de champ de tir à obus et bombes, et il est à espérer que l'on prendra des mesures pour que ces deux excellentes batteries puissent avoir la chance de connaître une partie aussi importante de leur exercice.

INFANTERIE ET CARABINIERS.

Les compagnies d'infanterie et de carabiniers, à l'exception du 7e bataillon à London, ont fait l'exercice de compagnie à leur propre quartier général local, et ont préféré généralement faire l'exercice durant plusieurs jours consécutifs, que durant les soirées. Beaucoup d'entre elles ont campé pour faire l'exercice, les tentes et les couvertures ayant été fournies par le département de la milice. Chaque homme a tiré vingt coups à poudre, a fait le combat en tirailleurs, et a tiré vingt coups à balles au tir à la cible. Je dois faire rapport que dans les différentes compagnies que j'ai inspectées, j'ai trouvé les armes, à très-peu d'exceptions près, en très bon ordre, les fourniments et les uniformes propres ; de nouveaux uniformes ont été invariablement envoyés par le quartier-général sur demande, de sorte que les compagnies sont toutes bien équipées.

Quelques carabines dans chaque compagnie ont besoin de légères réparations, qu'il serait avantageux de confier à un armurier capable, de façon que chaque carabine puisse être utilisée immédiatement.

Je fis faire aux compagnies l'exercice de peleton, de compagnie et de tirailleurs, et si l'on tient compte des quelques jours qu'ils ont pu consacrer à la pratique, et du fait que la majorité des miliciens étaient des recrues, je puis faire rapport qu'ils ont fort bien utilisé le temps des exercices. Là où j'aurais quelque blâme à porter, ce qui ne pourrait arriver que dans très-peu de cas, je devrais l'attribuer à l'absence d'un instructeur compétent, et non pas à la négligence du soldat.

Le 7e bataillon a été inspecté à London par le major-général commandant ; les compagnies ont fait leur exercice dans le jour pendant plusieurs jours consécutifs, au lieu de l'exécuter le soir, ce qui est un cas exceptionnel pour un bataillon de cité.

J'ai été très étonné du nombre des recrues dans chaque corps ; presque tous les anciens officiers avaient servi leur temps, et ils ont été remplacés par de superbes jeunes gens, pour la plupart fils de cultivateurs dans le voisinage. J'ai remarqué que les miliciens nouvellement enrôlés étaient d'une meilleure catégorie que les autres. Je puis citer comme exemple le 22e bataillon, les "carabiniers Oxford," dont les huit compagnies étaient au complet ; le bataillon (qui a toujours été tenu sur bon pied)

ne m'a jamais paru être composé d'une classe d'hommes aussi bien constitués au physique et aussi respectable. La même observation peut s'appliquer à d'autres corps, et les capitaines m'ont souvent dit qu'ils auraient pu facilement donner à leurs compagnies l'ancien effectif de cinquante-cinq hommes, et que les jeunes gens respectables de la localité semblent plus désireux que jamais d'entrer dans le service.

INSTRUCTEURS COMPÉTENTS.

Maintenant que la grande majorité des hommes de chaque compagnie se composent de recrues, je constate qu'il est très difficile d'obtenir les services d'officiers et de sous-officiers compétents, et à moins qu'on établisse des écoles d'infanterie ou qu'on adopte quelqu'autre méthode pour avoir des officiers et sous-officiers compétents, je crains que le résultat ne nuise à l'efficacité de nos corps militaires.

CAMPS DE BATAILLON.

Je dois vous informer que les officiers et les soldats ont généralement exprimé le désir que l'exercice de l'année prochaine ait lieu au camp. Je crois que les camps de régiment seraient les meilleurs à adopter, car les compagnies ignorent, quant à la pratique, l'exercice de bataillon, et elles devraient être exercées sous la direction de leurs officiers de régiment dans des camps régimentaires avant de se former en camp de brigade: comme elles ont été exercées isolément dans les deux dernières années, il importe beaucoup qu'elles aient une connaissance pratique de l'exercice de bataillon.

TIR À LA CIBLE.

Si l'exercice de l'année prochaine a lieu dans des camps de bataillon, je recommande respectueusement qu'on accorde un faible prix en argent à la compagnie la plus habile au tir dans chaque bataillon; cela contribuera beaucoup à faire exécuter plus attentivement, les règles établies pour le tir à la cible.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur.

JOHN B. TAYLOR, lieutenant-col.,
Sous-adjutant-général du district militaire No. 1.

L'adjutant-général de milice.
Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE No. 2.

VIEUX FORT,
TORONTO, 5 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous communiquer, pour l'information de l'officier général commandant, le rapport ci-joint d'inspection des corps de la milice active, relatif à l'exercice annuel de l'année 1877-78, dans le district militaire No. 2, en conformité des ordres généraux datés d'Ottawa, le 11 mai 1877.

En vertu de cet ordre, l'effectif des corps du district a été limité à 3,400 officiers, sous-officiers et soldats autorisés à faire l'exercice annuel de cette année.

En outre, 270 officiers, sous-officiers et soldats qui avaient fait l'exercice annuel de l'année précédente ont eu la permission de faire l'exercice suivant les règlements de l'ordre susdit.

Pour mettre en vigueur l'ordre susdit, les corps suivants qui n'avaient pas fait l'exercice annuel de l'année 1876-77 ont reçu instruction de faire l'exercice annuel de cette année.

Batteries de place.

Toronto.
Collingwood.

Infanterie.

20e bataillon	7 compagnies
34e "	7 "
36e "	9 "
39e "	8 "

3 compagnies du 44e bataillon.

Pour compléter le contingent les corps suivants ont été choisis au sort.

Cavalerie.

Escadron du corps des gardes du Gouverneur-Général.
2e régiment.

Batterie de place.

Sainte-Catherine.

Infanterie.

13e bataillon	6 compagnies.
31e "	7 "
37e "	7 "
38e "	8 officiers et 111 sous-officiers et soldats.
44e "	5 compagnies.

Compagnie de carabiniers du Sault Sainte-Marie, 1 officier et 25 sous-officiers et soldats.

Les corps suivants ont reçu permission subséquentement de faire l'exercice annuel de cette année.

Compagnie du génie du 2e district militaire.

2e bataillon, Queen's Own Rifles.

10e " Royals.

12e " compagnie No. 8.

Les corps suivants, n'ayant pas été choisis au sort, n'ont pas été tenus en conséquence de faire l'exercice annuel.

Infanterie.

12e bataillon	7 compagnies.
35e "	10 "
77e "	6 "

Il appert de cela que les susdits trois bataillons n'ont fait aucun exercice cette année.

INSPECTIONS.

Cavalerie.

Corps de garde du Gouverneur-Général.

Les deux compagnies ou l'escadron du corps des gardes, sous le commandement du lieutenant-colonel George T. Denison, ayant obtenu la permission nécessaire pour faire leur exercice annuel (bonnes écuries pour leurs chevaux), ont été inspectées

par moi, le 24 septembre, sur la commune de la garnison. L'escadron présentait une fort bonne apparence et était bien monté; l'officier commandant lui fit exécuter les évolutions de cavalerie de campagne.

Si l'on tient compte du peu de temps qu'il a donné à l'exercice de cavalerie, je dois dire qu'il a fait cet exercice avec succès. Un bon corps de musique (à cheval), organisé récemment, appartient maintenant à cet escadron.

2e. régiment.

La compagnie No. 1 de Sainte-Catherine, sous le commandement du major Gregory, a fait la parade pour être inspectée par moi, à Sainte-Catherine, le 20 octobre, avec le 19^e bataillon.

La compagnie a fait la parade et les évolutions passablement bien. Elle est bien constituée. Les autres compagnies de ce régiment ont été inspectées respectivement à leur quartier général par les majors de brigade de leurs divisions de brigade respectives. Les rapports de leurs officiers parlent favorablement du résultat de leurs exercices. Les corps de cavalerie ont beaucoup d'obstacles à surmonter quand ils font leur exercice annuel à part ou séparément. Il faut nécessairement prendre beaucoup de temps pour mettre les chevaux, les harnachements, etc., en bon état; un exercice annuel pendant six jours consécutifs est bien peu de chose pour un corps de cavalerie.

Je suggère respectueusement que l'on accorde à la cavalerie le même nombre de jours d'exercice annuel qu'aux batteries de campagne, et, quand cela est possible, qu'elle fasse l'exercice comme un régiment, ce qui augmentera nécessairement la surveillance et par conséquent l'efficacité du corps.

Artillerie.

Batterie de campagne de Toronto.		
“	“	d'Hamilton,
“	“	de Welland.

Batterie de campagne de Toronto.

Cette batterie, commandée par le major Gray, ayant obtenu la permission nécessaire, a marché le 22 juin avec un zèle digne d'éloge, de Toronto à Whitby, un parcours d'environ 32 milles, faisant des haltes durant la nuit en allant et revenant sans éprouver le moindre accident, pour joindre le camp à Whitby, formé par le 34^e bataillon commandé par le lieutenant-colonel Wallace, lequel avait obtenu la permission de tirer de l'ordre général, qui lui permettait de faire l'exercice annuel avant le 30 juin.

Ces troupes étaient campées sur les terrains agricoles, à Whitby, lesquels offraient toute la commodité possible.

Le lieutenant-colonel Scoble, avec un détachement de la compagnie du génie de Toronto, s'était aussi rendu au camp, dans le but de construire des ouvrages.

Le camp était sous le commandement du lieutenant-colonel Wallace, du 34^e bataillon.

Les troupes paradèrent, le 28 juin, sur un terrain adjacent à la ville; leur tenue était excellente, particulièrement celle de la batterie de campagne. Après l'inspection ordinaire et le défilé, les troupes se divisèrent en deux colonnes qui traversèrent la ville dans le dessin supposé de s'emparer des ouvrages qui avaient été très habilement construits près du havre, par la compagnie du génie, aidée des hommes de corvée du 34^e bataillon. Après avoir traversé la ville, la batterie de campagne ouvrit le feu sur l'ouvrage, qui sauta incontinent. Le lieutenant-colonel Strange, A. R., inspecteur de l'artillerie, ainsi que le major Holmes, de la batterie "A," étaient présents en cette circonstance. Cet officier, qui s'était rendu auparavant à Whitby pour inspecter la batterie de campagne, a été très utile.

Le lieutenant-colonel Denison, major de brigade, a rendu de bons services avec l'infanterie. Je suis heureux de faire rapport qu'aucun accident ni incident fâcheux n'est survenu durant le jour, quoique la ville regorgeât de spectateurs venus aussi de campagne.

Batterie de campagne d'Hamilton.

Cette batterie, commandée par le capitaine Smith, a parcouru une distance d'environ neuf milles sur le bord du lac de Hamilton à Burlington; elle a campé sur terrain sec et hygiénique. Je l'ai inspectée, le 7 juillet, pendant l'exercice annuel. La tenue générale de la batterie n'était pas aussi bonne que dans d'autres circonstances. Certaines choses sont survenues dans le cours des exercices, qui ne faisaient pas honneur à la batterie. Cette batterie avait été inspectée précédemment par le lieutenant-colonel Strange, A.R., inspecteur de l'artillerie.

Batterie de campagne du canal Welland.

Cette batterie a été inspectée par le lieutenant-colonel Irwin, A.R., inspecteur de l'artillerie.

Batteries de place.

Toronto.

Collingwood.

Sainte-Catherine.

Ces batteries ont été passées en revue par le lieutenant-colonel Irwin, inspecteur d'artillerie.

Compagnie du génie.

Cette compagnie, commandée par le capitaine et le lieutenant-colonel titulaire Scoble, a fait la parade aux nouvelles casernes, le 4 août après-midi. Un magnifique corps d'hommes bien équipés et disciplinés, en ordre parfait.

Maniement des armes, exercices au tir et exercices de compagnie bien exécutés; après quoi les hommes ont mis bas leurs uniformes, etc., se sont mis à l'œuvre et ont construit d'une façon très-pratique la première partie d'une pilier de pont, qui a été descendue avec soin dans l'eau, depuis la levée.

Ils ont aussi démoli un pont à pièces mobiles qu'ils avaient construit auparavant. Pas d'accident. Cela montre que l'instruction de la compagnie a été donnée avec beaucoup de soin.

Infanterie.

Les trois bataillons de la cité.

2e bataillon, carabiniers Q. O., Toronto.

10e Royals, Toronto.

13e bataillon, Hamilton.

2e Bataillon de carabiniers Q. O.

A paradé au complet (de fait en plus grand nombre que le chiffre de son effectif), samedi après-midi, le 17 novembre, pour être inspecté par l'officier général commandant, qui était accompagné par le capitaine Smyth, A. D. C., au parc de la Reine, où s'était réunie pour l'occasion une multitude considérable.

La revue terminée, le général appela de l'avant l'officier commandant, le lieutenant-colonel Otter, ainsi que les officiers supérieurs, et les félicita de la tenue du bataillon et du succès des différentes évolutions. Je ne dois pas oublier de constater que les corps avaient été fournis de colbachs aux frais des sous-officiers et des soldats

10e bataillon (Royals).

Ce bataillon a fait la parade au complet, au vieux fort, le 22 septembre après-midi. Je dois dire que ce bataillon est bien amélioré et qu'il est composé d'un magnifique corps de jeunes gens. Les armes, les uniformes et les fourniments sont

propres et en bon état. Maniement des armes, tir et mouvements de bataillon, bien exécutés. Le lieutenant-colonel Stollery, commandant du bataillon ainsi que ses officiers, méritent des éloges pour les efforts qu'ils ont faits pour améliorer le bataillon.

13e bataillon—Hamilton.

Ce bataillon a été inspecté par l'officier général commandant, accompagné du capitaine Smyth, A. D. C., dans la salle d'exercice d'Hamilton, le 13 novembre au soir.

Le bataillon était nombreux (il avait plus que l'effectif voulu) et a mérité des éloges du général. La revue terminée, ce dernier félicita vivement le bataillon de la manière dont il avait exécuté ses différentes manœuvres. Le lieutenant-colonel Skinner, commandant du bataillon, était présent en cette circonstance, quoiqu'un accident l'ait empêché de prendre le commandement. Le lieutenant-colonel Irving commandait.

Compagnie No. 8, 12e bataillon.

Cette compagnie a été réorganisée récemment, à Yorkville, sous le commandement du capitaine Vidal. J'ai rarement vu un aussi beau corps d'hommes, dont la tenue fut aussi militaire; tous les fourniments, armes, etc., sont en bon état. Le capitaine Vidal mérite des éloges pour les efforts qu'il a faits pour réorganiser cette compagnie. L'exercice de la compagnie a été aussi très bien exécuté.

19e bataillon.

Ce bataillon, commandé par le lieutenant-colonel l'honorable J. G. Currie, s'est réuni à son quartier général, à Sainte-Catherine, pour faire l'exercice annuel, et a été inspecté par moi, le 20 octobre.

La tenue du bataillon était tout à fait bonne. Les armes, les uniformes et les fourniments sont en bon état. Le maniement des armes, les exercices du tir ainsi que les évolutions de bataillon ont été bien exécutés. Le lieutenant-colonel commandant a évidemment donné plus qu'une attention ordinaire à son bataillon.

20e bataillon (carabiniers).

Les compagnies Nos. 2, 3 et 4, sous le commandement de leurs capitaines respectifs, ont été passées en revue par moi sur un terrain avoisinant George-Town, le 28 septembre après-midi. Le lieutenant-colonel Murray (qui commande le bataillon) et le major Allan étaient présents. Ces compagnies ont bien fait l'exercice et avaient une très bonne tenue. Les armes, les fourniments et les uniformes étaient en bon état. Après que le maniement des armes et les exercices du tir eurent été passablement bien exécutés, le lieutenant-colonel Murray leur fit exécuter avec succès plusieurs évolutions de bataillon.

La compagnie No. 6 de ce bataillon (Acton) a été inspectée par le lieutenant-colonel Murray, le 4 octobre, lequel a fait un rapport favorable.

Les autres compagnies de ce bataillon ont été inspectées par le lieutenant-colonel Villiers, major de brigade, qui a fait un rapport favorable. Ce bataillon a fait son exercice annuel par compagnies.

31e bataillon.

Les compagnies No. 2 (Meaford), 3 (Leith), 1 et 5 (Owen Sound) ont fait la parade à leur quartier-général respectif de compagnie, les 29 et 30 juin, pour être inspectées. Ces compagnies ont bien fait l'exercice. Armes et fourniments propres et en bon état. Exercice de compagnie bon. Ces capitaines méritent des éloges plus qu'ordinaires pour la façon dont ils ont exercé leurs compagnies.

Le capitaine Telford, de la compagnie No. 3, ordonna à sa compagnie d'avancer, et, par des coups de trompette seulement, fit faire à ces compagnies l'exercice de tirailleurs.

Les autres compagnies ont fait leur exercice annuel à leur quartier-général respectif.

Le lieutenant-colonel Brodie commande ce bataillon.

36e bataillon—Lieut.-colonel Gracy.

Les compagnies Nos. 1 et 3, commandées par leurs capitaines, ont été passées en revue par moi sur les terrains agricoles à Brampton, dans l'après-midi du 6 octobre. Je ne saurais parler aussi favorablement de ces compagnies que de celles que j'ai inspectées jusqu'ici; leurs armes, fourniments, uniformes et exercices sont passables, mais laissent toutefois à désirer.

Les autres compagnies de ce bataillon, qui ont fait leur exercice séparément à leur quartier-général, ont été inspectées par le lieutenant-colonel Denison, major de brigade, qui a fait rapport que leurs armes, fourniments, uniformes et exercices étaient passables. Ce bataillon souffre de l'inconvénient d'avoir des uniformes usés (et aura droit en conséquence à une nouvelle distribution), ce qui est toujours un sérieux obstacle pour un bataillon, car les hommes n'aiment pas à porter des uniformes bien usés.

37e bataillon (carabiniers).

Ce bataillon, sous le commandement du lieutenant-colonel Davis, a fait son exercice à son quartier-général à York, comté d'Haldimand, sous tentes; il a été inspecté par le lieutenant-colonel Villiers, major de brigade, le 22 juin, lequel a fait un rapport très favorable. Revue très bonne; armes, fourniments et uniformes en bon ordre. Exercice très passable; camp propre et en bon ordre; coût des rations y compris le lait, le beurre, le riz, les légumes, le pain, la viande, le bois et l'eau, environ 23 cents par jour. Le camp était fort bien organisé.

38e bataillon (carabiniers).

Les compagnies Nos. 1, 2 et 3, sous le commandement de leurs capitaines respectifs, ont fait la parade à Brantford, le 16 octobre après-midi, sur le terrain adjacent à leurs salles d'exercices. Le lieutenant-colonel Dickie, commandant le bataillon, était présent. Ces compagnies de carabiniers étaient au complet et étaient accompagnées de leur musique régimentaire: le tout en bon état. Des soldats étaient propres et leur exercice très passable; la parade a été bonne. Les autres compagnies de ce bataillon n'étaient pas tenues de faire l'exercice annuel.

39e bataillon (carabiniers).

Ce bataillon s'est réuni sous le commandement du lieutenant-colonel Mabee, à son quartier-général, à Simcoe, (comté de Norfolk) et a campé sur l'hippodrome; il a été inspecté par le lieutenant-colonel Villiers, major de brigade, le 24 septembre après-midi. Si l'on considère le peu de temps consacré à l'exercice, six jours consécutifs, y compris l'aller et le retour, les longues distances que presque toutes les compagnies ont dû parcourir pour atteindre le quartier-général de bataillon, cet officier est d'opinion que les progrès dans l'exercice sont satisfaisants et que la conduite des hommes a été bonne.

44e bataillon.

Compagnie No. 1 inspectée à Thorold; 3 à Chippewa; 4 à Fort Erié; 7 à Stevensville, leur quartier-général respectif, les 14 et 15 septembre. J'ai remarqué que ces compagnies étaient toutes composées de jeunes gens de bonne taille; elles ont bien fait l'exercice. Elles étaient au complet, et leur tenue était tout à fait militaire. Les autres compagnies ont fait l'exercice à leur quartier-général; elles ont été inspectées par le lieutenant-colonel Villiers, major de brigade, qui a fait un rapport favorable. Ce bataillon est commandé par le lieutenant-colonel Barnett.

La revue générale a été très bonne, meilleure qu'on aurait pu s'y attendre, vu le peu de temps qu'on y a consacré; cela ne peut s'expliquer que par le fait qu'il y a eu moins de changements que par le passé dans les différents corps.

Compagnie de carabiniers du Sault Sainte-Marie.

Cette compagnie, sous le commandement du major Wilson, a été inspectée par le lieutenant-colonel Denison, major de brigade, le 9 novembre.

Le rapport de cet officier démontre que le major Wilson a donné toute son attention à sa compagnie, et que tout y est en bon état. La compagnie a fait la parade avec deux pièces de montagne cuirassées, qu'elle savait fort bien manœuvrer.

Cet officier mérite beaucoup d'éloges pour le zèle dont il a fait preuve dans le service public.

Le lieutenant-colonel Denison, major de brigade, qui était retenu au Sault par le mauvais temps, a donné tout le concours possible à cette compagnie pendant les exercices.

TIR À LA CIBLE.

Vu le peu de temps consacré à l'exercice annuel, le tir à la cible n'a pas été très bien exécuté cette année. Comme le tir de la carabine est de la plus haute importance pour nos miliciens, je recommande respectueusement que l'on donne plus de temps à cette branche importante du service. Des instructeurs sont à ce sujet absolument nécessaires. Règle générale, on ne saurait compter sur de bons exercices, ni sur un tir bien réussi à la carabine, si une bonne instruction fait défaut; l'établissement d'écoles militaires, où l'on pourrait se procurer les services de ces instructeurs, est respectueusement recommandée. Ces écoles permettraient aussi aux officiers et aux sous-officiers de compagnie d'obtenir des certificats de capacité pour assurer leur promotion.

Aide au pouvoir civil.

En plus d'une circonstance, la milice de mon district a été appelée à maintenir la loi et l'ordre, ce qu'elle a fait avec diligence; des rapports ont déjà été soumis à ce sujet. Quoique le service demandé ait été fait d'une façon satisfaisante, les autorités locales semblent toujours consentir difficilement à payer la solde des officiers et des soldats. A Belleville, par exemple, plus de six mois se sont passés avant que la solde des officiers et soldats ait été payée, et elle ne fut payée que lorsque le commandant de ce corps eut institué une action contre la municipalité, ce qui est un bien faible encouragement pour les officiers et les soldats qui font promptement le service qu'on exige d'eux.

Je suis heureux de constater que les lieutenants-colonels Denison et Villiers, majors de brigade, et le lieutenant-colonel Alger, payeur du district, ont rempli leurs fonctions d'une façon tout à fait satisfaisante.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

W. S. DURIE, lieut.-colonel,
Sous-adjutant-général,
District militaire No. 2.

L'adjutant-général de la milice,
Quartier-général, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE No. 3.

BUREAU DU SOUS-ADJUDANT-GÉNÉRAL,
KINGSTON, 1er décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport annuel sur l'état de la milice active dans le district militaire No. 3.

L'effectif, qui devait faire l'exercice dans mon district, se composait de 2,330 officiers et soldats, y compris 180 autorisés à faire l'exercice pendant 1876-77.

Les corps ne faisant pas l'exercice en 1876-77 reçurent ordre les premiers de faire l'exercice, et les autres pour compléter le contingent, furent choisis au sort en la présence de deux officiers de la milice active.

1876-77.

Quatre compagnies du 40e bataillon composée de 176 officiers et soldats. Ces compagnies ont fait l'exercice avant le 30 juin, conformément aux instructions.

1877-78.

3e cavalerie. Deux compagnies.
4e " " Trois "
Batterie de campagne de Kingston.
" " Durham.
Batterie de place de Trenton.
" " Napanee.
14e bataillon.
15e "
16e "
40e " Trois compagnies.
46e "
47e " Quatre compagnies.
57e "

Les corps suivants ont été exemptés de faire l'exercice pour 1877-78 :

3e cavalerie. Une compagnie.
4e " "
Batterie de place de Cobourg.
" " Port Hope.
40e bataillon. Deux compagnies.
45e "
47e " Trois compagnies.
48e "
49e "

Les exercices ont été faits conformément aux ordres généraux du 12 mai 1877.

CAVALERIE.

3e régiment provisoire.

Les compagnies de Peterborough et de Cobourg de ce régiment ont fait l'exercice et ont été inspectées par moi, la première, le 12 septembre, à Peterborough, et la dernière, le 23 novembre, à Cobourg.

La compagnie de Peterborough a fait l'exercice en huit jours. Les hommes prirent leurs quartiers dans la bâtisse agricole, des couvertes leur étant fournies par le gouvernement. Les armes, les fourniments, les uniformes et les harnachements étaient propres et en bon état. Chevaux bons mais pas aussi beaux que l'an dernier. Les hommes prenaient leurs rations à l'un des hôtels moyennant 35 cents par jour. Le fourrage de ration coûte 40 cents, vu que le foin et l'avoine coûtent très cher dans cette partie du pays. L'exercice a été très bien fait, et celui de l'épée a été très passable.

La compagnie de Cobourg a fait l'exercice en six jours, les hommes faisant six heures d'exercice par jour. Les hommes n'avaient pas d'uniformes, vu qu'ils n'étaient pas arrivés d'Europe à temps pour l'exercice annuel. La température était tellement humide, le jour de l'inspection, que je n'ai pu faire faire l'exercice aux hommes, et que j'ai dû me contenter de les inspecter ainsi que leurs chevaux dans un hangar. Les armes et harnachements ont été fournis récemment et sont neufs. La compagnie se compose d'un magnifique corps d'hommes, et sauf quelques exceptions, elle est bien montée. Quelques hommes montaient des chevaux loués, chose qui selon moi présente des objections.

4e régiment provisoire.

Trois compagnies de ce régiment (Kingston, Picton et Napanee) ont fait leur exercice ensemble au camp, à Bath, en huit jours, et ont été inspectés par moi, le 25 juin. Les effets de campement provenaient des arsenaux, le régiment payant tous les frais de transport. Le camp était sous le commandement du lieutenant-colonel Dug; l'emplacement choisi était situé sur le bord du lac, à environ un demi-mille à l'est du village de Bath; il était tout à fait convenable. Le service du camp s'est fait avec régularité, et je suis heureux de remarquer une amélioration sensible dans la tenue générale des soldats. Les armes, les fourniments, les uniformes et les harnachements sont propres, et les chevaux bons, particulièrement ceux de la compagnie de Picton. L'exercice et le maniement de l'épée ont été faits d'une manière réussie, la compagnie de Kingston étant la mieux disciplinée. Les rations des hommes coûtent 20 cents, et les rations de fourrage 30 cents. Aucune plainte n'a été portée au sujet des hommes pendant qu'ils étaient au camp. La compagnie de Picton a fait la parade sans ceintures, car celles que l'on avait envoyées cette année étaient d'un modèle si ancien qu'on ne les a pas distribuées aux miliciens. Je dois encore faire observer que les pantalons de serge qu'on a distribués ne conviennent nullement pour la cavalerie et ne dureront pas longtemps.

ARTILLERIE.

La batterie de campagne de Kingston a campé pendant douze jours au parc d'artillerie, à Kingston, et a été inspectée par le lieutenant-colonel Irwin, le 26 juin. Cette batterie était bien organisée; les fourniments, les uniformes et les harnachements étaient propres, les canons bien montés, et les manœuvres de campagne ont été exécutées avec précision, ce qui lui a mérité les éloges de l'officier inspecteur, lequel s'est déclaré très satisfait des progrès faits depuis la dernière inspection. La conduite des hommes au camp a été satisfaisante.

La batterie de campagne de Durham a campé à Port Hope pendant douze jours et a été passée en revue, le 29 juin, par l'inspecteur d'artillerie. Le major de brigade, le lieutenant-colonel Worsley, accompagnait l'officier inspecteur, et je regrette de dire qu'il n'a pu faire un rapport favorable de cette batterie, les chevaux étant étiques, et la discipline laissant quelque peu à désirer, j'ai lieu de le croire. J'espère que le rapport de l'année prochaine sera plus favorable.

La batterie de place de Napanee a été inspectée le 24 juillet, par le lieutenant-colonel titulaire Cotton, de la batterie "A." Les hommes étaient propres et ont fait l'exercice de compagnie, le maniement des armes et les exercices du tir d'une façon satisfaisante, si l'on tient compte du fait qu'il y avait trente recrues. Une

seule escouade avait été exercée à faire le service des canons, et ces hommes ne semblaient pas avoir une forte connaissance des arsenaux et des munitions. Le lieutenant-colonel Cotton fera sans doute rapport du résultat de cette inspection.

La compagnie de place de Trenton a été inspectée par le lieutenant-colonel Irwin, le 27 novembre, et je regrette de n'avoir pu l'accompagner, vu qu'il me fallait être ailleurs. Il fera rapport de l'état de cette batterie. Je crois que ce serait une bonne amélioration à faire si l'on faisait de ces deux batteries de place des compagnies de carabiniers, à moins que l'on prenne des mesures pour leur donner quelque instruction sur le service des pièces, et qu'on les transfère par exemple, à Kingston, où elles recevraient leur instruction annuelle sous la direction d'instructeurs compétents.

INFANTERIE.

14e bataillon.

Le 14e bataillon a fait l'exercice le soir sur le champ de manœuvre adjacent à la salle d'exercice à Kingston, et a été inspecté par moi, le 13 juillet. Après avoir défilé en colonne et en sections de colonnes, le bataillon s'est formé en ligne, puis a fait l'exercice du tir et du maniement des armes, sous la direction de l'adjudant, le capitaine Gordon, suivi des évolutions de bataillon, qu'il a fort bien exécutées sous le commandement du lieutenant-colonel Kerr. La marche en avant et la marche en retraite en ligne, ainsi que le combat de tirailleurs ont été fort réussis. De courtes carabines et des uniformes neufs ont été distribués à ce corps depuis la dernière inspection, et je fais rapport avec plaisir que la tenue du bataillon était excellente le jour de l'inspection, et qu'il fait honneur à la fois aux officiers et aux soldats.

15e bataillon.

Ce corps ayant été entièrement réorganisé a fait l'exercice en camp à Belleville pendant six jours, et a été inspecté par moi, le 18 septembre 1877. Le bataillon a défilé et a exécuté quelques mouvements de bataillon et l'exercice en tirailleurs sous le commandement du lieutenant-colonel Lazier.

Vu le nombre des recrues et le peu de temps consacré à l'exercice, le bataillon n'a pas fait l'exercice du tir ni du maniement des armes, mais sous d'autres rapports l'exercice était fort passable. Je suis heureux de dire que presque tous les officiers semblent désireux de rendre leurs corps efficaces, et j'espère que l'on pourra constater l'an prochain un progrès sensible. On ne saurait s'attendre à des résultats bien sérieux cette année, vu que tous les miliciens moins quinze étaient des recrues. De nouveaux uniformes ont été donnés à ce corps avant qu'il y eut droit, mais à la condition qu'ils durassent la période de temps voulue à dater du jour où ils auraient eu droit de les recevoir. Les armes et les fourniments étaient bien propres, officiers et soldats ont eu leurs rations moyennant 25 cents par ration, cette somme comprenant l'achat de la ferblanterie pour l'ordinaire, etc. La conduite des hommes a été bonne et leur santé excellente. L'arsenal a été équipé de nouveau par le lieutenant-colonel Lazier, à ses propres frais, et chaque homme a maintenant une armoire pour ses fourniments, uniformes, etc. Les armes ont été placées dans des rateliers circulaires dans l'arsenal, et j'espère qu'à l'avenir il n'y aura pas d'autres pertes à constater dans l'équipement de ce bataillon.

Le lieutenant-colonel Lazier mérite des éloges pour les efforts qu'il a faits pour augmenter l'efficacité du corps.

16e bataillon.

Six compagnies de ce corps ont fait l'exercice à leur quartier-général respectif et ont été inspectées par moi en différents jours au mois de novembre. Leur tenue était très-bonne et chaque homme était en uniforme. Les armes et les fourniments étaient propres, et l'exercice a été fait d'une façon satisfaisante, si l'on tient compte du fait que le bataillon n'avait pas fait d'exercice depuis quatre ans, et que presque tous les officiers et soldats étaient des recrues.

Les compagnies de Wellington et Consecon n'ont pas fait l'exercice ; leurs officiers ayant quitté le pays, je recommande qu'elles soient licenciées.

40e bataillon.

Quatre compagnies de ce corps ont fait l'exercice au camp ; la compagnie No. 1 à Cobourg et les Compagnies No. 7, 8 et 9 à Colborne, et le reste à leur quartier-général de compagnie. Je suis heureux de pouvoir faire rapport que l'exercice de ce bataillon a été très-satisfaisant. Tous les officiers s'intéressent fortement au progrès de ce corps qui est fort bien organisé. La compagnie No. 2 de Cobourg a fait l'exercice d'une façon qui lui fait le plus grand honneur. Les armes et les uniformes de cette compagnie sont remarquablement propres ; les manèges des armes et les exercices du tir ont été admirablement exécutés. Ce résultat peut être attribué en grande mesure au major Smith, ci-devant major de brigade, qui a fait preuve d'un zèle infatigable.

46e bataillon.

Ce bataillon a fait son exercice au camp, à Port Hope, et a été inspecté par moi, le 17 septembre. Les règlements pour les campements ont été scrupuleusement observés, et je suis fort satisfait de la belle tenue des soldats. Leurs armes, fourniments et uniformes étaient propres, et les exercices en général ont été bien exécutés, quoique les corps n'eussent pas beaucoup pratiqué l'exercice du tir à la longue carabine. Ce corps est certainement l'un des meilleurs dans mon district, et a un très-bon corps de musique.

47e bataillon.

Cinq compagnies de ce bataillon ont fait l'exercice à leur quartier général respectif et ont été inspectées par moi. Les armes, fourniments et uniformes étaient en général très-propres, et l'exercice a été bien fait. La compagnie de Barriefield est certainement la compagnie qui a fait ses exercices cette année avec le plus de succès.

57e Bataillon.

Quatre compagnies de ce bataillon ont fait l'exercice au quartier-général, à Peterborough, et ont été inspectées par moi, le 25 septembre 1877. Les hommes ont pris leurs quartiers dans les bâtiments de la société d'agriculture, les couvertures leur étant fournies par l'intendance militaire. Les soldats ont été rationnés par les capitaines des compagnies, moyennant 20 cents par ration. L'exercice de ces compagnies a été satisfaisant, mais la tenue des hommes à la parade n'était pas aussi bonne que celle d'autres corps ; cela est dû principalement au fait que beaucoup des hommes étaient mal habillés. L'habillement des compagnies No. 1 et 4 laisse beaucoup à désirer, et plusieurs miliciens n'ont pas d'uniformes. La compagnie No. 3 avait droit d'avoir de nouveaux uniformes, mais l'officier commandant a négligé de faire la demande à temps pour l'exercice. La compagnie No. 2 offrait assurément la meilleure apparence, les uniformes étant neufs, et les armes et fourniments très-propres.— Le capitaine Kennedy mérite des éloges. Le 26 septembre, j'inspectai la compagnie de Norwood. Je regrette d'avoir à dire que beaucoup d'articles manquaient dans l'équipement, mais sous d'autres rapports l'inspection a été satisfaisante. Cette compagnie connaissait très bien les différents exercices ; sa marche est bonne. Elle a fait l'exercice du manègement des armes et du tir pour la courte carabine, n'ayant pas pratiqué celui de la longue carabine. L'exercice en tirailleurs a été aussi très passable. La compagnie No. 6 d'Hastings, capitaine Howard, a fait l'exercice, mais n'a pas encore été inspectée. Par suite de quelque malentendu, cette compagnie n'avait pas commencé ses exercices en même temps que le reste du bataillon ; elle n'avait fait que deux exercices lorsque je me suis rendu à Norwood. En conséquence, je n'ai pas cru devoir faire l'inspection. Je donnai ordre au major de brigade, le lieutenant-colonel Worsley, de faire l'inspection quand il ferait sa tournée d'inspection des armes, mais cette compagnie n'a pas fait son apparition en cette occasion. J'ai

maintenant prié le lieutenant-colonel Poole de faire l'inspection. Je n'ai pas été très satisfait de la tenue et de l'exercice de cette compagnie l'an dernier, et je désirerais vivement en conséquence l'inspecter moi-même cette année. Le capitaine Howard n'est guère traitable et compétent pour donner l'instruction à ses soldats.

ASSOCIATIONS DE CARABINIERS.

Les associations de carabiniers de ce district semblent être dans une condition satisfaisante ; presque toutes ont eu des concours cette année, et les souscriptions ont été très-libérales. Je suis heureux de faire rapport que deux nouvelles associations ont été formées, dont une à Port-Hope et l'autre à Peterborough, et qu'elles ont tenu des réunions, quoique ces dernières n'aient pas participé aux subventions du gouvernement pour cette année. J'espère qu'elles seront subventionnées l'année prochaine. Je considère que l'argent accordé à ces associations est fort bien employé, car ces dernières contribuent à augmenter l'efficacité de l'effectif et à encourager un plus grand nombre d'hommes à pratiquer le tir à la cible, et à devenir ainsi des tireurs habiles.

CHAMPS DE TIR À LA CARABINE.

Les buttes du champ de tir de Kingston ont été entièrement réparées moyennant une dépense de \$150. Cette dépense était évaluée à \$200, mais grâce au lieutenant-colonel Cotton et à un sergent de la batterie " A " qui ont surveillé l'ouvrage, les réparations ont pu se faire avec une économie de \$150. Le champ de tir est maintenant dans un ordre parfait. L'an dernier, j'ai soumis une demande du lieutenant-colonel Williams à l'effet d'obtenir une somme de \$150 dans le but de clôturer le champ de tir à Port Hope, ainsi qu'un octroi annuel de \$10 pour le louage du dit champ, mais je regrette de dire que cette demande n'a pas été accordée.

SALLES D'EXERCICE.

Les salles d'exercice sont dans la même condition que l'année dernière, la plupart ayant besoin de réparations, à l'exception de celles qui se trouvent à Kingston et à Port Hope. Dans la première on a converti un appartement en un magasin de quartier-maître, moyennant \$61 ; on a mis les uniformes du 14e bataillon dans cet appartement, afin qu'il y en soit pris soin par le gardien. Je pense que l'on devrait construire des salles d'exercice dans toutes les grandes villes.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

C'est avec beaucoup de plaisir que je fais rapport que les officiers ci-dessous mentionnés appartenant à mon district ont suivi le cours abrégé d'instruction à l'école d'artillerie et qu'ils ont obtenu des certificats de première classe, savoir :

Major Henry Smith, 47e bataillon.

Capitaine Kelly, 47e bataillon.

Capitaine et adjudant Gordon, 14e bataillon.

Capitaine et adjudant McGill, 4e cavalerie.

J'espère qu'un plus grand nombre profiteront de ce privilège l'année prochaine, car c'est la seule chance qu'ils ont maintenant d'acquérir quelque connaissance des devoirs d'un soldat.

Comme l'effectif de chaque compagnie semble fixé à quarante-deux officiers et soldats, je recommande fortement que toutes les armes et fourniments qui sont maintenant en la possession des corps, en sus de ce chiffre, soient remis aux magasins. Beaucoup de ces corps ont un certain nombre de carabines qui sont tout à fait inutiles faute d'être réparées. Si ces carabines étaient remises au magasin on pourrait employer un armurier pour les réparer, sous la direction du garde-magasin militaire, de façon qu'on puisse les utiliser dans le cas où il deviendrait nécessaire d'augmenter l'effectif des troupes.

Je suis heureux de voir qu'il y a un progrès sensible dans les corps de mon district. Presque toutes les compagnies qui ont fait l'exercice avaient une bonne tenue ; les armes et les fourniments étaient généralement parlant plus propres et en meilleur ordre que l'année dernière. Les officiers commandant les corps semblent prendre plus de soin de leur équipement, et le major de brigade a en conséquence moins de pertes à signaler. Toutefois, il y a encore des progrès à faire sous ce rapport. Somme toute, les exercices ont été bien faits, et dans quelques corps ils ont été admirablement exécutés. Je crois que le meilleur mode d'augmenter l'efficacité de la milice serait de réunir les corps en camp au quartier-général de bataillon pendant seize jours, les officiers et les soldats recevant leur solde suivant le grade, les rations et le transport. De cette façon les officiers supérieurs et l'adjutant pourraient consacrer toute leur attention à l'exercice des compagnies avec des résultats beaucoup plus satisfaisants que lorsque ces compagnies sont formées en brigade avec d'autres corps, alors que les parades de brigade prennent tant de temps. Il me semble absurde de réunir en brigade des bataillons qui sont composés de presque un tiers de recrues. Il est aussi tout à fait certain qu'un bataillon bien discipliné manœuvrera toujours bien dans une brigade. Les camps de brigade sont sans doute ceux que préfèrent les miliciens, mais il s'agit avant tout de savoir s'ils sont bien les plus utiles.

Les corps de mon district le mieux disciplinés sont décidément ceux qui, étant en mesure de se réunir dans les après-midis ou les soirées, consacrent vingt-quatre jours à l'exercice. Les corps de ville peuvent ainsi faire l'exercice, mais les corps ruraux ne le peuvent pas, et je recommande en conséquence que l'exercice se fasse au quartier-général du bataillon pendant au moins douze jours.

Je dois des remerciements au major de brigade, le lieutenant-colonel Worsley et à l'état-major en général, ainsi qu'aux officiers commandant les corps, pour le zèle avec lequel ils ont rempli leurs fonctions.

J'ai l'honneur de vous soumettre un relevé des corps en détail qui ont fait l'exercice (marqué A), une copie de l'ordre du district y relatif (marqué B), et le rapport du major de brigade, le lieutenant-colonel Worsley (marqué C).

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre très-obéissant serviteur,

BOWEN VAN STRAUBENZEE, lieutenant-colonel,
 Sous-adjutant général,
 District militaire No. 3.

L'adjutant général,
 Quartier-général, Ottawa.

[A.]

DISTRICT MILITAIRE No. 3.

ETAT indiquant l'effectif; le nombre de ceux qui ont fait l'exercice annuel; le chiffre de mérite des bataillons; le chiffre de mérite de la meilleure compagnie dans chaque bataillon, et le meilleur tireur, ainsi que le montant payé par le payeur du district.

Ports.	Effectif.		Ont fait l'exercice.		Mousqueterie.			Montant payé par le payeur du district.	Remarques.
	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chiffre de mérite du bataillon.	Chiffre de mérite de la meilleure compagnie du bataillon.	Meilleur tireur.		
1 ^{er} régiment de cavalerie.....	13	126	4	60			Sergt. Stodhart (70).....	984 00	
2 ^e do	15	168	12	103			1,572 00	
Batterie de campagne de Durham	6	75	6	75			1,368 12	
do Kingston.....	6	75	3	60			1,166 16	
Batterie de place de Cobourg.....	2	42					264 00	Non désigné pour l'exercice.
do Napanee.....	2	42	3	38			Captaine Hooper (68).....	276 00	do
do Port Hope.....	2	42	2	42			1,682 00	do
Trenton.....	20	252	16	251			Sergt. Hume (61).....	1,728 00	do
14 ^e bataillon	20	252	19	250	23 71		1,684 50	do
15 ^e do	24	336	11	254			1,938 00	do
16 ^e do	26	378	15	293			1,640 00	do
17 ^e do	20	252	17	241			1,362 00	do
18 ^e do	22	294	10	207			Sergt. Miller, Cie. No. 5 (67)	do
19 ^e do	20	252					do
20 ^e do	18	210					Sold. Bush, Cie. No. 6 (40)	do
21 ^e do	20	252	12	219	14 30	16 74	1,368 00	do
22 ^e do	20	252					do
23 ^e do	20	252					do
24 ^e do	20	252					do
25 ^e do	20	252					do
26 ^e do	20	252					do
27 ^e do	20	252					do
28 ^e do	20	252					do
29 ^e do	20	252					do
30 ^e do	20	252					do
Total	258	3,342	130	2,093			17,062 78	

BOWEN VAN STRAUBENZEE, lt.-colonel,
Sous-adj.-général, D. M. No. 3.

Kingston, 1^{er} décembre 1877.

[B.]

ORDRE DE DISTRICT.

BUREAU DU SOUS-ADJUDANT-GÉNÉRAL,
KINGSTON, 5 juin 1877.

1. Les corps ci-dessous mentionnés dans le district militaire No. 2 ont été choisis pour l'exercice annuel de 1877-78.

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Total.
3e régiment de cavalerie.....		60 ...	60
4e " " ..		90 ...	90
Batterie de campagne de Kingston.....	6 ...	74 ...	80
Batterie de campagne de Durham.....	6 ...	74 ...	80
Batterie de place, Napanee.....	2 ...	42 ...	44
Batterie de place, Trenton.....	2 ...	42 ...	44
14e bataillon	16 ...	252 ...	268
15e "	14 ...	252 ...	266
16e "	18 ...	336 ...	354
40e "	16 ...	294 ...	310
46e "	14 ...	252 ...	266
47e "	10 ...	168 ...	178
57e "	14 ...	252 ...	266
Total.....			2,306

2. Les exercices doivent se faire de la manière que les officiers commandants croiront être de l'intérêt de leurs corps respectifs, et en conformité de l'ordre général sur le sujet. Le sous-adjutant-général doit être informé de la date du commencement des exercices et de la date à laquelle le corps pourra être inspecté.

3. Les tentes et couvertes seront distribuées aux corps qui désirent faire l'exercice au camp, pourvu que l'officier commandant soit disposé à payer les frais de transport ainsi que l'indemnité qui pourra être nécessaire pour couvrir les pertes ou dommages.

4. Des rôles d'appel seront transmis à tous les corps qui ont reçu ordre de faire l'exercice, et les officiers commandants sont tenus de voir à ce que les noms de tous les hommes enrôlés soient inscrits d'une manière régulière et qu'ils soient signés par les officiers et les soldats. Le rôle doit être produit quand le corps est inspecté par l'officier d'état-major général de district.

5. Vingt coups à balles et vingt coups à poudre par homme seront distribués à tous les corps qui ont reçu ordre de faire l'exercice. Les munitions à balles doivent être dépensées comme suit: dix coups à 200 verges, debout, le reste à 400 et 500 verges; cinq coups par homme à chaque distance et dans n'importe quelle position. Des rapports sur le tir à la cible seront transmis à tous les corps qui demandent des munitions, et les officiers commandants sont particulièrement requis de voir à ce que la pratique se fasse de la manière voulue. Le rapport du tir est fait correctement et transmis au major de brigade quand la pratique est terminée.

6. Le sous-adjutant général espère que les officiers commandants ne demanderont pas de munitions à balles à moins qu'ils n'aient une bonne cible dans le voisinage de leur quartier général, qui permette aux hommes de dépenser les munitions de la manière voulue.

7. Les munitions à poudre peuvent être dépensées durant les exercices de la manière que les officiers commandants jugeront la meilleure; cinq coups par homme étant réservés pour le jour de l'inspection.

8. Tous les officiers commandant les corps sont requis d'enseigner aux soldats les évolutions de quatre de front et l'exercice de tirailleurs; ils devront compter et

vérifier le chiffre de leurs compagnies pour leur enseigner le maniement des armes, les exercices du tir et quelques manœuvres de compagnie.

9. Tous les corps armés de la longue carabine doivent être instruits sur l'exercice prescrit pour cette arme, à l'exception des corps de carabiniers et des batteries de place de l'artillerie.

10. Les officiers commandant les corps qui ont droit à de nouveaux uniformes sont priés de faire leur demande dans le moindre délai possible; le sous-adjutant général espère que tous les volontaires de son district seront convenablement revêtus de leurs uniformes, car rien ne tend plus à donner une tenue peu militaire à un corps d'homme que de voir dans les rangs quelques soldats mal habillés. J'attire aussi l'attention de tous les officiers sur la nécessité de mettre la discipline en vigueur quand les soldats sont sous les armes. A la dernière inspection, j'ai eu le regret de constater que beaucoup de compagnies laissaient à désirer sous ce rapport, les soldats pouvant prendre n'importe quelle position et parler dans les rangs autant que cela leur plaisait sans être mis à l'ordre par les officiers. Les fourniments de quelques compagnies étaient très mal mis, ce qui montrait l'incurie de l'officier commandant. Le sous-adjutant général compte sur une amélioration sensible cette année.

11. Les instructions contenues dans l'ordre général relatif à la solde, aux gratifications et au nombre de personnes qui doivent faire l'exercice, doivent être strictement obéies par toutes les parties intéressées.

13. Tous les officiers sont priés de tenir compte des paragraphes 169 et 170 des règlements et ordres de la milice active, relatifs à l'exercice et au tir à la cible.

B. VAN STRAUBENZEE, lieutenant-colonel.

Sous-adjutant général, D. M. No. 3.

[C.]

KINGSTON, 10 novembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à vos instructions, j'ai inspecté la batterie de campagne de Durham, le 28 juin, au camp, à Port-Hope, en compagnie de l'inspecteur d'artillerie, le lieutenant-colonel Irwin. Les armes, fourniments, harnais et uniformes sont en bon état et passablement propres. Les canons n'avaient pas toutefois de bons attelages, plusieurs des chevaux n'ayant pas la taille voulue. J'ai lieu de croire que le lieutenant-colonel Irwin ne pourra pas faire un rapport favorable sur cette batterie. Je dois dire que la discipline était relâchée et peu satisfaisante. J'ai eu l'occasion d'inspecter les magasins de cette batterie, et j'ai constaté que beaucoup d'articles manquaient, surtout les capotes, ce qui montre que le capitaine Graham ne donne pas aux ordres toute l'attention voulue.

Le 30 juin, j'ai inspecté la compagnie No. 3 du 40^e bataillon, capitaine Bonnycastle. Armes, fourniments et uniformes en bon état et très-propres. L'exercice de compagnie a été bien fait; celui des tirailleurs passable; maniement des armes et exercices au tir, passables. C'est un beau corps d'hommes qui font honneur au service. Ils étaient tous présents à la revue; les soldats ont été enrôlés et assermentés pour trois ans. Mes fonctions principales cette année ayant consisté dans l'inspection des armes, fourniments et uniformes dans ce district, j'ai eu la satisfaction de constater, dans la plupart des cas, une amélioration dans le soin des armes et munitions, mais tout n'est pas parfait encore, et j'espère pouvoir l'an prochain faire un rapport pas favorable sur ce point.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

P. W. WORSLEY, lieutenant-col.

Major de brigade D. M. No. 3.

Le sous-adjutant-général,
District militaire No. 3.

DISTRICT MILITAIRE No. 4.

BUREAU DU SOUS-ADJUDANT-GÉNÉRAL,
BROCKVILLE, 3 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre, pour l'information de l'officier général commandant, mon rapport annuel sur l'état de la milice active dans le district militaire No. 4 pour la présente année, ainsi qu'un résumé du rapport d'inspection.

L'effectif tel qu'organisé (trois officiers et cinquante-cinq sous-officiers et soldats par compagnie), y compris les gardes à pied du Gouverneur-Général, se décompose comme suit :

Officiers et soldats, de toutes armes.....	3,142
Chevaux	247

Effectif autorisé à faire l'exercice pour 1877-78, conformément aux ordres généraux du 11 mai 1877 :

Officiers et soldats, de toutes armes	1,500
Chevaux	126

En conformité des ordres généraux susdits, les compagnies qui doivent faire l'exercice ont été choisies au sort, en la présence du lieutenant-colonel Buell :

Les chiffres suivants indiquent le nombre des officiers et soldats de chaque corps qui ont réellement fait l'exercice :

	Chevaux	Officiers et soldats.
Compagnie de cavalerie de Prescott.....	35	39
“ “ d'Ottawa.....	35	37
Batterie de campagne d'Ottawa.....	28	80
Batterie de campagne de Gananoque.....	28	78
<i>Brigade d'artillerie de place d'Ottawa.</i>		
Batteries Nos. 1, 2, 6 et 7.....	...	160
<i>Gardes à pied du Gouverneur-Général.</i>		
Compagnies Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6	277
<i>18e bataillon.</i>		
Compagnies Nos. 1, 5 et 6.....	...	133
<i>41e bataillon.</i>		
Compagnies Nos. 1, 2, 3 et 4.....	...	178
<i>42e bataillon.</i>		
Compagnies Nos. 1, 3, 6 et 7.....	...	178
<i>56e bataillon.</i>		
Compagnies Nos. 2, 5 et 6	120

59^e bataillon.

Compagnies Nos. 2, 5, 6 et 7.....	178
Compagnie d'infanterie de Goulburn.....	42
Total.....	126		1,500

Compagnie de cavalerie de Prescott.—Capitaine John Raney.

Cette compagnie a fait l'exercice pendant plusieurs jours consécutifs à Prescott, les troupiers étant casernés au fort Wellington; des mesures avaient été prises pour les approvisionner de rations et de fourrage, sous la direction du capitaine. L'officier commandant a été assisté du lieutenant-colonel Lovelace, instructeur de cavalerie, Montréal, durant les exercices. La compagnie présentait une fort bonne apparence, et les chevaux étaient passables, les fourniments propres; le service, comme il appert du rapport d'inspection, a été passablement bien fait; le tir à la cible a été complété; il faut renouveler les uniformes; la compagnie est bien organisée.

Compagnie de cavalerie d'Ottawa.—Capitaine J. A. Slater.

Cette compagnie a fait l'exercice au camp avec la batterie de campagne d'Ottawa, sur la Ferme Slater, que le capitaine Slater a bien voulu mettre gratis à la disposition des deux corps. Le lieutenant-colonel Lovelace, instructeur de cavalerie, était aussi présent aux exercices de ce corps. La tenue de la compagnie était bonne; le physique des soldats était bon, les chevaux passables, les fourniments propres, les uniformes hors de service; les exercices, comme il appert du rapport d'inspection, sont tous passablement bien faits, si l'on excepte le pas de charge, qui a été médiocre; il y a un progrès très sensible depuis l'an dernier; la troupe est bien organisée.

Batterie de campagne d'Ottawa.—Capitaine John Stewart.

Ce corps a fait l'exercice au camp avec la compagnie de cavalerie d'Ottawa, et présentait une fort belle apparence; les harnais et les canons sont propres; les uniformes sont en bon état; l'exercice, comme il appert du rapport d'inspection, a été bien fait.

L'inspecteur d'artillerie a inspecté subséquemment ce corps et a surveillé le tir. Quant aux noms de ceux qui ont remporté les prix et aux autres détails, j'ai l'honneur de vous renvoyer à son rapport. Un bon corps de musique est attaché à la batterie.

Batterie de campagne de Gananoque.—Major Wm McKenzie.

Ce corps a fait l'exercice au camp à environ deux milles à l'ouest de Gananoque. L'inspecteur d'artillerie m'a accompagné à cette inspection et a surveillé le tir. Quant aux noms de ceux qui ont remporté les prix et aux autres détails, j'ai l'honneur de vous renvoyer à son rapport. Les harnais sont assez propres, mais ont besoin d'être huilés; les hommes et les chevaux sont bons; l'exercice, comme il appert du rapport d'inspection, a été passablement bien fait.

Le major Mackenzie a dû se rendre personnellement responsable du loyer du lieu de campement, qu'on n'a pu utiliser sans payer.

Brigade d'artillerie de place d'Ottawa.—Lieut.-colonel Jas. Egleson.

Par permission spéciale, les batteries No. 1, 2, 6 et 7 ont fait l'exercice au camp sur la pointe Nepean, bien approprié pour une batterie de grosses pièces montées, en huit jours consécutifs, les soldats fournissant leurs propres rations. Beaucoup d'hommes sont mal constitués au physique, avec une tenue médiocre; les uniformes sont vieux et très usés, sauf ceux de la batterie No. 7, qui sont bons. Le défilément et les mouvements de colonne de manœuvre ont été passablement bien exécutés; on n'a pas osé de pratiquer le maniement des armes et les exercices de tir.

Un détachement de chaque batterie tira fort habilement les grosses pièces, cependant il n'avait pas donné la plus grande partie de son temps à cette partie de l'instruction.

La difficulté, dont il a été fait rapport l'an dernier, existe encore dans les corps au sujet des officiers qui veulent se rendre dignes d'être promus. S'il était fait des arrangements par lesquels ils pourraient se rendre compétents et être examinés à Ottawa, ce serait un grand avantage, car il est impossible aux hommes d'affaires de suivre l'école d'artillerie à Kingston.

Ce corps a tiré tous les saluts à la capitale durant l'année; un bon corps de musique y est attaché.

Gardes à pied du Gouverneur-Général—Lieut.-colonel Ross.

(Quartier-Général à Ottawa.)

A la suite des instructions reçues du quartier-général, il a été pris des mesures pour l'exercice des six compagnies de ce corps, qui a été inspecté par l'officier général commandant.

18e bataillon d'infanterie—Lieut.-colonel A. Urquhart.

(Quartier-général à Hawkesbury Mills.)

Les compagnies Nos. 1, 5 et 6 ont fait l'exercice pendant plusieurs jours consécutifs à leur quartier-général local. Le bateau sur la rivière Outaouais ayant été retardé par les brouillards, il m'a été impossible de faire l'inspection; en conséquence j'autorisai le lieutenant-colonel Urquhart d'inspecter ces compagnies, ce qu'il a fait avec empressement; il a fait un rapport très favorable.

Le major de brigade Mattice a inspecté la compagnie No. 5; il a fait rapport qu'elle était bien organisée et composée de bons hommes, mais que vu le grand nombre de recrues (le re-enrôlement ayant eu lieu tout récemment) et la courte période des exercices, les mouvements ont été exécutés d'une façon médiocre. Un corps de musique a été organisé dans ce bataillon.

41e bataillon de carabiniers—Lieut.-colonel W. H. Cole.

(Quartier-général à Brockville.)

Les compagnies Nos. 1, 2, 3 et 4 ont fait l'exercice pendant plusieurs jours consécutifs; tous étaient propres et avaient une tenue militaire à la parade, et ont fait l'exercice, comme il appert du rapport d'inspection, d'une façon tout à fait digne d'éloges, les compagnies No. 2 et 4 étant particulièrement bien organisées.

Le lieutenant-colonel Cole m'a accompagné à toutes les inspections de compagnie. Le corps de musique du bataillon est bien organisé.

42e bataillon d'infanterie—Lieut.-colonel J. D. Buell.

(Quartier-général à Brockville.)

Les compagnies Nos. 1, 3, 6 et 7 ont fait l'exercice pendant plusieurs jours consécutifs au quartier général local, les compagnies Nos. 3 et 6 étant sous tentes, et les tentes ayant été fournies par leurs officiers commandants respectifs, les capitaines Douglass et Gould. On a fait la garde de police et tout le service ordinaire. Les compagnies Nos. 1 et 6 sont passables; les compagnies Nos. 3 et 7 passables; les deux dernières ont une apparence tout à fait militaire. Le corps de musique du bataillon est bien entretenu.

Les ordres de brigade n'ayant pas été observés, six hommes ont fait l'exercice avec la compagnie No. 7 (Pembroke), en sus du nombre autorisé pour tout le bataillon; en conséquence, ils n'ont pas reçu de solde.

56e bataillon—Les carabiniers Lisgar—Lieut.-colonel H. D. Jessup.

(Quartier-général à Prescott.)

Les compagnies No. 2, 6 et 7 ont fait l'exercice pendant plusieurs jours consécutifs au quartier-général local. Quant à l'exercice, voir le rapport d'inspection. Compagnie No. 2 et 7 bonnes. No. 6 très bonne. Il n'y a pas de corps de musique.

Le soldat Samuel Baldwin, de la compagnie No. 6, ayant refusé le bonnet de police réglementaire à la parade, et s'étant montré insolent envers le capitaine et le major titulaire Checkley, ce dernier le traduisit devant le magistrat de police, à Brockville, qui le condamna à une amende de \$10 et aux frais; on le priva de quatre jours de solde pour cause d'absence.

59e bataillon, infanterie de Stormont et Glengarry—Lieut.-colonel D. Bergin.

(Quartier-général à Cornwall.)

Les compagnies Nos. 2, 5, 6 et 7 ont fait l'exercice pendant plusieurs jours consécutifs au quartier-général local. Voir le rapport d'inspection quant à l'exercice. Compagnies Nos. 2 et 5, passables, No. 6 bonne, No. 7 très bonne. Bon corps de musique.

Compagnie d'infanterie de Goulburn—Capitaine Wm Garvin.

(Quartier-général à Munster.)

Cette compagnie a campé sous tente et a fait l'exercice pendant plusieurs jours consécutifs. Par suite d'une pluie abondante le jour de l'inspection, je ne pus être témoin que de quelques exercices. Physique bon, hommes propres et à la tenue militaire. La compagnie semblait être efficace.

La compagnie d'infanterie de Metcalfe, capitaine Ira Morgan, et la compagnie d'infanterie de Vernon, capitaine Robert McGregor, n'étaient pas autorisées à faire l'exercice cette année. Les deux compagnies ont fait l'exercice l'an dernier; elles étaient alors bien organisées.

Observations générales.

Règle générale, les compagnies se sont maintenues sans aucune difficulté, plus particulièrement dans les villes, les villages et certaines localités à la campagne, les offres dépassant de beaucoup la demande. Le physique est même dans la plupart des cas supérieur à celui des années précédentes.

Le tir à la cible autorisé s'est fait durant l'exercice, mais il semble avoir été moins général dans les localités situées au dehors des villes.

Les différentes associations de carabiniers à Ottawa, à Hawkesbury, à Almonte et à Brockville, ont eu comme à l'ordinaire leur concours annuel, et à l'exception de la dernière, elles ont été bien encouragées.

Comme il a été fait rapport précédemment, le 2 août, la compagnie No. 7, 42e bataillon (Pembroke), lieut. Moffatt, a été appelée à appuyer l'autorité civile afin de réprimer une émeute causée par des voyageurs; cinq des chefs ont été arrêtés. Les autorités civiles locales croient qu'une émeute sérieuse a été empêchée par la prompt action de la milice, qui a été sur les armes jusqu'à dix heures le lendemain matin.

La présente distribution aux batteries de campagne d'artillerie ne semble pas être avantageuse. Comme les soldats sont beaucoup plus nombreux que les chevaux, ils peuvent accompagner les batteries durant les évolutions de campagne et épargner ainsi beaucoup de temps. Un corps de musique formé de quinze exécutants a été organisé par la batterie d'Ottawa. Malgré cela nous avons remarqué beaucoup d'hommes sans fonctions au camp. Si l'on autorisait l'acquisition de huit chevaux additionnels par batterie, un caisson pourrait être donné à chaque division, ce qui serait une grande amélioration.

Le système actuel de tir à obus et à bombes semble être la cause que les canonniers qui ne sont pas choisis pour concourir pour les prix ne prennent que peu l'intérêt à cette partie de l'instruction.

D'année en année il est devenu plus difficile d'avoir des officiers compétents pour toutes les branches du service. Quelques jeunes gens peuvent obtenir leurs certificats à l'école d'artillerie, mais les officiers permanents qui dirigent l'effectif, et sur qui retombe la responsabilité de se procurer des hommes, ne peuvent pas quitter leurs occupations pour aller suivre ces écoles. C'est pourquoi l'établissement d'une école dans le district où la cavalerie et l'infanterie (et, sinon les deux, au moins la dernière) pourraient recevoir l'instruction, aurait de grands avantages. La grande salle militaire à Prescott ou à Perth pourrait être utilisée dans ce but, et si une école était ouverte durant les mois d'hiver et transférée annuellement aux différentes parties du district, on pourrait ainsi répandre beaucoup de connaissances militaires à très peu de frais; les officiers profiteraient sans doute de l'instruction qui pourrait leur être aussi offerte, et si le fourrage était fourni, les officiers et soldats y amèneraient sans doute leurs chevaux sans exiger de gratification durant leur séjour à l'école de cavalerie.

Au mois de mai dernier, conformément à des ordres généraux, la commission ordinaire, composée du sous-adjutant-général et de l'inspecteur d'artillerie, a inspecté les articles qui se trouvent dans les magasins du gouvernement à Ottawa, au sujet desquels il a été fait rapport dans le temps.

Une même somme a été dépensée dans le cours de l'année en réparations nécessaires aux différentes salles militaires à Cornwall, Prescott et Perth, ce qui a considérablement amélioré leur condition. Les arsenaux à Cornwall étaient très nécessaires, et les réparations à Prescott et à Perth ont empêché la détérioration de ces bâtiments pour le présent.

Somme toute, si l'on considère la courte période des exercices, et la forte réduction du nombre de ceux qui sont autorisés à faire l'exercice, on peut considérer comme satisfaisante la condition de l'effectif du district. Quoiqu'on n'ait pu faire de grandes évolutions, une amélioration est sensible dans l'exercice de la compagnie; dans tous les cas, l'effectif est assez bien organisé pour que toute la division puisse prendre les armes au premier appel.

L'état-major, composé du major de brigade et du payeur du district, a rendu les services ordinaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

W. H. JACKSON, lieutenant-colonel,
Sous-adjutant-général du district militaire No. 4.

L'adjutant-général de la milice,
Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE No. 5.

QUARTIER-GÉNÉRAL,
MONTRÉAL, 5 décembre 1877.

MONSIEUR,—En conformité de l'ordre général du 11 mai 1877, j'ai l'honneur de vous transmettre, pour le communiquer à l'officier général commandant, le rapport annuel du district militaire No. 5, dont j'ai le commandement.

L'effectif nominal enrôlé dans le district se compose comme suit:

	Officiers.		Sous-officiers et soldats.
Cavalerie (9 compagnies).....	27	...	315
Batteries de campagne (3).	18	...	225
Artillerie de place (7 batteries).....	29	...	335
Génie (2 compagnies)	6	...	110
Carabiniers (2 bataillons).....	52	...	660
Infanterie (12 bataillons).....	335	...	4,510
Compagnies indépendantes d'infanterie (3).....	9	...	165
	476		6,375
Total.....	476		6,375
Total des officiers et soldats.....			6,846

En conformité des ordres généraux du 11 mai 1877, 180 officiers et soldats des corps qui n'ont pas fait l'exercice pour 1876-77, ont eu la permission de faire l'exercice pour cette année, avant le 30 juin 1877. Quatre compagnies du 51e bataillon ont été choisies, 180 officiers et soldats ont fait l'exercice, et ont été inspectés avant le 30 juin. Ces compagnies ont été exemptées de l'exercice pour 1877-78.

En vertu de l'ordre général susdit, un contingent pour le district, composé de 3,000 officiers, sous-officiers et soldats, a été autorisé à faire l'exercice pour 1877-78. Dans le choix que l'on a fait des corps pour obtenir le contingent voulu, on a pris d'abord les corps qui n'avaient pas fait l'exercice en 1876-77, et qui peuvent faire l'exercice cette année. Les batteries de campagne ayant reçu ordre de faire l'exercice étaient naturellement compris dans ce nombre. Les corps de Montréal ayant paradé en brigade pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté, ont eu la permission de compter ce jour comme un jour d'exercice annuel, et ils ont ainsi acquis le privilège de faire l'exercice pour l'année. Le nombre des troupes et des compagnies nécessaires pour compléter le contingent, a été choisi au sort, en la présence du sous-adjutant général et des majors de brigade, les lieutenants-colonels Bacon et Aylmer. Pour distribuer l'exercice autant que possible dans les corps ruraux et de frontière, on a établi une moyenne de 30 hommes par compagnie de cavalerie et 40 par compagnie d'infanterie (c'était la moyenne de l'année dernière), et l'on a choisi au sort le nombre des compagnies basé sur ce chiffre. Tous les corps autorisés ont fait l'exercice et ont été inspectés. Ils étaient si nombreux l'an dernier que la moyenne est de 34 hommes par troupe et 44 par compagnie, officiers et soldats, ce qui a occasionné un surplus qu'il n'était pas facile d'empêcher.

Les corps suivants ont fait l'exercice :—

Corps.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.
<i>Cavalerie.</i>			
Compagnie de Montréal.....	3	26	29
do de Cookshire.....	2	33	35
do de Sherbrooke.....	1	34	35
do de Compton.....	2	32	34
do de Stanstead.....	3	35	38
do de Huntingdon.....	2	32	34
do de Brome.....	2	35	37
<i>Artillerie.</i>			
Batterie de campagne de Montréal.....	6	70	28
do de Shefford.....	6	75	28
<i>Génie.</i>			
Compagnie No. 1, Montréal.....	3	40	
<i>Carabiniers et infanterie.</i>			
1er bataillon Carab., "Prince of Wales" 6 compagnies.....	20	252	
3e do do "Victoria" 6 do.....	22	252	
5e do "Royal" Fusiliers, 6 do.....	22	243	
do do musique.....		42	
6e do Fusiliers, 6 compagnies.....	18	222	
11e do Infanterie, 5 do.....	10	192	
21e do do 2 do.....	4	80	
50e do do 4 do.....	13	166	
51e do do 4 do.....	14	167	
52e do do 4 do.....	16	167	
53e do do 4 do.....	14	168	
54e do do 2 do.....	6	80	
55e do do 5 do.....	13	209	
60e do do 3 do.....	13	123	
79e do do 5 do.....	19	209	
Compagnie indépendante de Earldley.....	2	38	
Total.....	234	3,022	298
Officiers et soldats.....		3,256	

CAVALERIE.

La cavalerie a fait l'exercice et a été inspectée à son quartier-général. Les hommes étaient tous actifs et bien constitués. Les chevaux sont très propres au service de la cavalerie; toutes les compagnies ont subi l'inspection avec succès.

BATTERIES DE CAMPAGNE.

Batterie de campagne de Montréal.

La batterie de campagne de Montréal, commandée par le lieutenant-colonel Stevenson, a fait ses exercices au camp, au mois de juillet, pendant douze jours consécutifs. Le camp a été organisé sur un vaste champ dans Montréal-Ouest; le service du camp s'est fait avec beaucoup de régularité. La batterie a été passée en revue le

30 juillet, par l'inspecteur d'artillerie et le sous-adjutant général; l'inspection a été complète et satisfaisante. Le tir des canons s'est fait à l'île d'Orléans, sous la surveillance de l'inspecteur d'artillerie; le tir a été exécuté de façon à mériter à la batterie la première place sur la liste.

Batterie de campagne de Shefford.

Cette batterie, commandée par le lieutenant-colonel Amyrauld, s'est rendu au camp à Granby, le 26 août; le service du camp s'est fait d'une façon efficace. La batterie a été passée en revue par le sous-adjutant général, et subséquemment par le sous-adjutant général; les deux inspections ont démontré que ces corps étaient efficaces. Le tir des canons a eu lieu sous la surveillance de l'inspecteur d'artillerie, le 5 septembre; il tomba une pluie abondante tout le jour, mais malgré ce désavantage, le tir a été bien exécuté.

Les chevaux des deux batteries sont bien appropriés au service.

Une batterie de campagne a été organisée récemment, quartier-général à Richmond, sous le commandement du major l'honorable H. Aylmer, M.P.; cette batterie prendra part aux exercices de l'année prochaine.

ARTILLERIE DE PLACE.

L'artillerie de place n'a pas fait l'exercice cette année. La brigade de Montréal a été réorganisée récemment sous le commandement du lieutenant-colonel Fraser. Quelques-uns des anciens officiers ont quitté les lieux, et ont été remplacés par d'autres qui ont fait preuve de beaucoup de zèle. Les batteries ont recruté de nouveaux membres et sont maintenant au complet; elles font l'exercice chaque semaine; elles se réunissent aussi en brigade une fois la semaine pour l'exercice du bataillon. La brigade promet avant longtemps d'être aussi bien organisée que tout autre corps à Montréal.

GÉNIE.

La compagnie No. 1, de Montréal, commandée par le capitaine Berry, a fait l'exercice au quartier-général, et a été inspectée, quant à l'exercice d'infanterie, par le sous-adjutant général; la compagnie était au complet et avait une tenue tout à fait militaire; l'exercice de la compagnie a été bien fait.

La compagnie No. 2, sous le commandement du major Kennedy, qui a été recrutée récemment, fait maintenant l'exercice, et promet de redevenir aussi efficace que par le passé.

CARABINIERS ET INFANTERIE.

Le corps de Montréal a fait l'exercice par bataillons durant l'été et l'automne.

Le 5^e bataillon, "Royal Fusiliers," sous le commandement du lieutenant-colonel Crawford, a fait l'exercice pendant douze jours au camp sur un terrain, dans la division ouest de Montréal. Les tentes et les couvertes ont été fournies par le département, mais le corps a fourni ses propres rations. Le camp et le bataillon ont été inspectés par l'officier général commandant, le 24 avril. Il a déclaré être très satisfait du corps et du camp.

6^e bataillon "Fusiliers."—Lieut.-colonel Martin.

Ce bataillon a été inspecté par le sous-adjutant général, le 29 septembre; le bataillon était nombreux et avait une bonne apparence; le défilé a été très bien fait ainsi que les évolutions de parade; les armes et fourniments sont propres et en bonne condition.

1^{er} bataillon, carabiniers "Prince of Wales"—Lieut.-colonel Bond.

Ce bataillon a été inspecté par l'officier général commandant, le 3 novembre. Cet ancien corps, le plus ancien dans le pays, montre qu'il n'a rien perdu de son efficacité: ses cadres sont remplis, les hommes sont actifs et intelligents, et tous les mouvements ont été bien exécutés; le défilé a été très bien fait.

3e bataillon, "*carabiniers Victoria*."—Lieut.-colonel Handyside.

Ce bataillon a été inspecté par l'officier général commandant, le 24 novembre. L'effectif du bataillon aux exercices dépassait le chiffre autorisé. Les hommes sont habiles et ont une tenue tout à fait militaire; les armes et fourniments sont en bon état, et quoique le Champ de Mars fût très boueux, le défilement et les mouvements du bataillon ont été bien exécutés.

PARADES DE BRIGADE.

La brigade de Montréal a fait la parade, le 24 mai, pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Sa Majesté. Il y avait à la parade 1,329 officiers et soldats.

Après que l'on eut tiré le feu de joie et que l'on eut crié des hourras, la brigade défila en colonnes et en sections de colonne, et exécuta avec succès un certain nombre d'évolutions de brigade. Le district militaire No. 6 était bien représenté dans la brigade par l'état-major de ce district et le 6e bataillon "*carabiniers Mont-Royal*." Il y avait plus de 20,000 spectateurs sur le terrain.

La brigade a été appelée sous les armes par le sous-adjutant général, dans l'après-midi du 12 juillet, pour surveiller les arsenaux et venir en aide au besoin aux autorités civiles. Cet appel aux armes a été occasionné par l'excitation intense qui régnait alors dans la cité. L'ordre a été donné à 3 heures p. m., et dans deux heures, il y avait 1,041 officiers et soldats prêts à faire le service. Le corps a été tenu sous les armes durant toute la nuit.

La brigade a été appelée sous les armes, sur la demande des magistrats, pour appuyer l'autorité civile, le 16 juillet, et a été retenue en fonctions jusqu'à midi le 17. L'effectif était de 1,040. La disposition des troupes a été approuvée par les autorités, et la conduite des hommes sous les armes n'a rien laissé à désirer.

L'absence d'une salle militaire se fait de plus en plus sentir à Montréal. Quelques-uns des corps sont ainsi contraints de louer le rond à patiner pour l'été et l'automne; quelques-uns font l'exercice dans l'hôtel de ville, et les arsenaux sont disséminés dans différents quartiers loin des lieux d'exercices. Les salles occupées jusqu'à présent comme arsenaux dans les casernes de l'ancienne porte de Québec devront être vacantes au printemps, la cité ayant vendu la propriété.

La brigade de Montréal a montré son efficacité en plus d'une occasion, et elle mérite assurément plus d'encouragement de la part des autorités de la ville qu'elle n'en a reçu. Une bonne salle militaire avec arsenaux est absolument nécessaire si l'on veut maintenir l'efficacité de la brigade.

CORPS RURAUX.

11e bataillon, "*Argenteuil Rangers*."—Lieut.-col. hon. J. C. Abbott.

Les compagnies Nos. 1, 4, 5, 7 et 8 ont fait l'exercice au quartier-général de compagnie, et ont été inspectées par le lieutenant-colonel Bacon, major de brigade, au mois de septembre. Les compagnies étaient nombreuses; les hommes avaient une bonne tenue, et les armes et fourniments étaient propres.

21e bataillon, "*infanterie légère de Richelieu*."—Lieut.-colonel F. G. Marchand.

Deux compagnies, 3 et 4, ont fait l'exercice, et ont été inspectées au mois d'octobre par le lieutenant-colonel Aylmer, major de brigade; les compagnies étaient au complet et ont prouvé qu'elles étaient efficaces.

50e bataillon "*Huntingdon Borderers*."—Lieut.-colonel McEachern, C. M. G.

Quatre compagnies ont fait l'exercice et ont été inspectées au mois de juillet par le sous-adjutant général; les compagnies Nos. 2, 3 et 5 ont été inspectées à Huntingdon, et ont exécuté avec succès les mouvements de bataillon. La compagnie No. 7 a été inspectée au quartier-général de compagnie; les armes et les fourniments étaient propres; toutes les compagnies étaient au complet.

51e bataillon, "*Hemmingford Rangers*."—Lieut.-colonel Rogers.

Quatre compagnies ont été choisies pour faire l'exercice de 1877-78 au mois de juin ; ces compagnies ont fait l'exercice et ont été inspectées par le lieutenant-colonel Bacon, major de brigade. Les compagnies étaient au complet et étaient dans une excellente condition ; les fourniments étaient propres et bien portés. Les autres compagnies ont fait l'exercice au mois de juillet ; les compagnies Nos. 2, 5 et 7 ont été inspectées par le sous-adjutant-général, et la compagnie No. 8 par le major de brigade ; les cadres étaient remplis, les hommes propres et leur tenue tout à fait militaire ; l'exercice a été passablement bien exécuté.

52e bataillon "*Brome Light Infantry*."—Lieut.-colonel, Hill.

Quatre compagnies ont fait l'exercice ; les compagnies Nos. 2, 5 et 6 ont fait la parade, le 14 septembre, à Bolton-Pass, pour être inspectées, par le sous-adjutant général, quelques compagnies avaient parcouru 14 milles pour assister à cette parade ; les cadres étaient complets ; un beau corps d'hommes ; plusieurs mouvements de bataillon ont été passablement bien exécutés, mais le tir à poudre en tirailleurs à l'appel de la trompette a été très bien fait. La compagnie No. 4 a été inspectée à son quartier-général, a bien fait les différents exercices, et connaît fort bien l'exercice de tir de tirailleurs.

53e bataillon "*Sherbrooke*."—Lieut.-colonel Ibbotson.

Quatre compagnies ont fait l'exercice ; trois compagnies, Nos. 1, 3 et 6, ont fait la parade pour l'inspection, avec musique et bannières déployées à Sherbrooke, le 10 juillet, et ont été inspectées par le sous-adjutant général. Les compagnies étaient au complet et composées d'hommes actifs et bien constitués ; le défilément a été bien fait ; l'exercice passable, si l'on considère que les compagnies ne s'étaient pas réunies ensemble depuis une année. La compagnie No. 5 a été inspectée à Magog par le major de brigade ; celui-ci a fait rapport que la compagnie était bien organisée ; les armes et les fourniments sont propres et l'exercice passable.

54e bataillon, *infanterie de Richmond*.—Lieut.-col. le très honorable lord Aylmer.

Deux compagnies seulement de ce bataillon ont fait l'exercice, et ont été inspectées par le major de brigade, lieutenant-colonel Aylmer, au mois de septembre ; les deux compagnies sont en bonne condition.

58e bataillon, *infanterie de Compton*.—Lieut.-colonel Cook.

Ces compagnies ont fait l'exercice, savoir : compagnies 2, 3, 5, 6 et 7, et ont été inspectées au mois d'août et de septembre au quartier-général de compagnie par le sous-adjutant général et le major de brigade. Ces compagnies sont composées d'hommes vigoureux ; leurs cadres sont remplis ; l'exercice de compagnie a été passable ; quelques compagnies exécutent bien l'exercice de tirailleurs.

60e bataillon, *infanterie de Missisquoi*.—Lieut.-colonel Rowe.

Trois compagnies ont fait l'exercice ; d'eux d'entre elles, les Nos. 1 et 2, ont fait leur exercice ensemble au camp à la baie Missisquoi. Elles ont pu utiliser un hangar vide ; les hommes avaient apporté leurs lits et couvertes et ils ont fourni leurs rations. Les officiers et soldats méritent des éloges pour le zèle qu'ils ont déployé dans l'organisation du camp ; ils ont fait de bons progrès dans l'exercice.

Ces compagnies ont été inspectées par le sous-adjutant général et le major de brigade, le lieutenant-colonel Aylmer ; bonne compagnie ; exercice passables.

79e bataillon, *infanterie ou "Highlanders" de Shefford*.—Lieut.-colonel Miller.

Cinq compagnies ont fait l'exercice à leur quartier-général. Deux d'entre elles ont été passées en revue par le sous-adjutant général et le major de brigade à Granby, le 6 septembre. Le corps de musique était présent. La parade eut lieu sur le champ de manœuvre de la batterie de campagne de Shefford. La tenue des compagnies était très bonne ; la marche et les exercices étaient passables. Les compa-

gnies 2, 5, et 6 ont été inspectées dans la même semaine par les mêmes officiers. Elles étaient toutes au complet, composées d'hommes actifs et dans une bonne condition.

COMPAGNIES INDÉPENDANTES.

Compagnie "Eardley."—Capitaine Lawlor.

Cette compagnie a fait l'exercice au camp à Aylmer. L'équipage du camp venait d'Ottawa. La compagnie a fourni ses rations. Elle a été inspectée, le 30 septembre, par le lieutenant-colonel Bacon, major de brigade. Le camp présentait une bonne apparence; les hommes étaient propres et leur tenue militaire; l'exercice de la compagnie a été bien exécuté.

L'exercice par compagnies au quartier-général de compagnie ne donne pas aux officiers et soldats une aussi bonne chance d'acquérir la connaissance de l'exercice et du service actif. Les corps du district, surtout ceux de la frontière, seraient heureux de faire l'exercice au camp.

TIR À LA CIBLE.

Toutes les compagnies, qui ont des cibles et des champs de tir près de leur quartier-général, ont pratiqué le tir. Quelques compagnies n'ont pas de cibles ou de bons champs de tir, et sont ainsi contraintes de discontinuer la pratique du tir. Les statistiques tabulaires indiquent le chiffre de mérite, basé sur les rapports reçus.

ASSOCIATIONS DE CARABINIERS.

Il y a quinze associations de carabiniers dans le district, qui toutes fonctionnent efficacement, savoir :

Associations de carabiniers de la province de Québec.

"	"	de la Frontière.
"	"	du district de Bedford.
"	"	de Sherbrooke.
"	"	de Wellington Cookshire.
"	"	de Richmond.
"	"	de la batterie de campagne de Montréal.
"	"	d'artillerie de place de Montréal.
"	"	1er Prince de Galles.
"	"	3e " Victoria Rifles."
"	"	5e " Royal Fusiliers."
"	"	6e " Fusiliers."
"	"	du génie.
"	"	de Montréal.
"	"	de la Pointe St. Charles.

L'expérience a prouvé que ces associations ont une utilité réelle pour les volontaires. Toutes les associations ont eu des concours réussis durant l'année. On compte que le district militaire No. 5 fournira six compétiteurs pour Wimbledon aux prochains concours.

ETAT DU DISTRICT.

Comme il a été dit dans le rapport de l'année dernier, un excellent esprit règne dans tout le district en faveur de la milice active, et je puis dire avec confiance par l'expérience acquise qu'un esprit véritablement militaire anime tout l'effectif.

Je dois des remerciements aux lieutenants-colonels Bacon et Aylmer, majors de brigade, et au lieutenant-colonel Amyrauld, payeur du district, pour le concours très

cordial qu'ils m'ont donné dans le district, ainsi qu'au major Pope, garde-magasin, pour la diligence avec laquelle il a fourni les munitions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN FLETCHER, lt.-col.,
Sous-adjutant-général du district militaire No. 5.

L'adjutant-général de la milice,
Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE No. 5.

QUARTIER-GÉNÉRAL,
MONTRÉAL, 4 décembre 1877.

MONSIEUR,—En conformité de vos instructions, j'ai l'honneur de faire rapport, pour l'information de l'officier général commandant la milice, que, en vertu des ordres généraux (11) du 11 mai dernier, 135 hommes devaient être choisis pour faire l'exercice pendant douze jours pour l'année 1876-77, et, de plus, que 1300 hommes devaient être choisis au sort, en la présence d'un officier supérieur de la milice, pour faire l'exercice pendant douze jours pour 1877-78.

76^e bataillon.—Lieut.-col. P. A. Rodier.

Les 135 hommes, qui devaient faire l'exercice pendant douze jours pour 1876-77, formaient partie des trois compagnies de ce bataillon.

Ces compagnies ont été inspectées par moi.

La compagnie No. 4, capitaine Boudreau, à Sainte-Martine, le 8 juillet dernier. Présents à la parade :—2 officiers et 42 soldats.

Après avoir fait le manèment des armes et l'exercice du tir, la compagnie exécuta quelques conversions, le mouvement de quatre de front, et quelques exercices d'une compagnie en mouvement ; cela a été fait d'une façon digne d'éloges ; les hommes avaient une tenue tout à fait militaire, les armes et les fourniments étaient en bon état.

Le même jour, j'inspectai la compagnie No. 5, capitaine Turcotte, à North-Georgetown.

Présents à la parade : 3 officiers et 42 soldats.

C'est une bonne compagnie, composée d'hommes superbes et vigoureux ; l'exercice a été passable ; les armes, uniformes et fourniments sont en bonne condition.

Le lendemain (9 juin), j'inspectai à Sainte-Philomène, la compagnie No. 1, capitaine D'Amour.

Présents à la parade : 3 officiers et 42 soldats.

Ils exécutèrent le manèment des armes, le tir, le mouvement de quatre de front, les conversions, etc., d'une manière tout à fait réussie. Les hommes de cette compagnie sont de petite taille, mais ils sont actifs et semblent pouvoir supporter n'importe quelle fatigue ; les armes et les fourniments sont bien entretenus.

• 80^e bataillon, Nicolet.—Lieut.-colonel DeFoy.

Le 22 juin, j'inspectai la compagnie No. 5 de ce bataillon ; capitaine Pratt.

Présents à la parade : 1 officier et 42 soldats.

Manèment des armes et tir, bien ; mouvement de quatre de front, conversions, marches, contre-marches, bien. Les hommes de ce corps sont tous solidement constitués.

Le même jour, j'allai inspecter la compagnie de Nicolet, capitaine Giroux.

Présents à la parade—3 officiers et 42 soldats.

Manèment des armes et tir, mouvement de quatre de front, conversions, marches, contre-marches, etc., bien ; armes et fourniments bien entretenus.

Le 23 juin, j'inspectai la compagnie de Bécancour, capitaine Landry.

Exercice satisfaisant.

Le même jour, j'allai inspecter la compagnie de Gentilly, capitaine Gaudet.

Présents à la parade—3 officiers et 42 soldats.

Maniement des armes et tir, mouvement de quatre de front conversions, marches, contre-marches, etc., bien; armes et fourniments bien entretenus.

Le 23 juin, j'inspectai la compagnie de Bécancour, capitaine Landry.

Présents à la parade—2 officiers et 42 soldats.—Exercices satisfaisants.

Le même jour, j'allai inspecter la compagnie de Gentilly, capitaine Gaudet.

Présents à la parade—3 officiers et 42 soldats.

Maniement des armes et tir, mouvement de quatre de front, conversions, marches, contre-marches, bien exécutés. Il y a une bonne compagnie dirigée par un capitaine habile.

Le 7 juillet, j'inspectai la compagnie de Victoriaville, capitaine Beaubien.

Présents à la parade—1 officier et 33 soldats.

Maniement des armes et tir, mouvement de quatre de front, conversions, marches, etc., satisfaisant.

65^e bataillon—Lieut.-colonel Labranche.

Le 29 juin, j'inspectai ce superbe bataillon.

Présents à la parade—état-major, 4; officiers de compagnie, 13; soldats, 252.

Après le maniement des armes et le tir qui ont été bien exécutés, le bataillon fit différentes évolutions, comme régiment en ligne et en colonne; etc.; ses mouvements au pas accéléré et en échelons, puis sa conversion en ligne, m'ont convaincu qu'il entendait parfaitement le service.

76^e bataillon—Lieut.-colonel Rodier.

Le 13 juillet, la compagnie de Saint-Martin (No. 2), capitaine Durocher, fut inspectée.

Présents à la parade—2 officiers et 42 soldats.

Maniement des armes et tir, conversions, mouvement de quatre de front, marches, contre-marches, etc., très-bien; armes et fourniments bien entretenus.

Le même jour, la compagnie de Saint-Urbain (No. 3), capitaine C. Legault, fut inspectée.

Présents à la parade—3 officiers et 42 soldats.

Maniement des armes et tir, mouvement de quatre de front, marches, contre-marches, etc., bien; armes et fourniments bien entretenus.

Le même jour, la compagnie de Châteauguay (No. 6), capitaine Robert, a été inspectée.

Présents à la parade—2 officiers et 42 soldats.

Maniement des armes et tir, mouvement de quatre de front, conversions, marches, contre-marches, bien exécutés; armes et fourniments bien entretenus.

64^e bataillon.—Lieut.-col. Prudhomme.

Le 2 juillet, j'ai inspecté la compagnie No. 1, capt. Deslaurier.

Présents à la parade—Etat-major, 4; officiers de compagnie, 3; soldats, 42.

Même jour, compagnie No. 2, capt. Baginet.

Présents à la parade—3 officiers et 42 soldats.

Même jour, compagnie No. 3, lieut. Cadieux.

Présents à la parade—1 officier et 42 soldats.

Même jour, compagnie No. 4, capt. Prudhomme.

Présents à la parade—2 officiers et 42 soldats.

Le 2 juillet, j'ai inspecté la compagnie de Saint-Thimothé (No. 5), capitaine Langevin.

Présents à la parade—3 officiers et 42 soldats.

Le même jour, j'ai inspecté la compagnie No. 6, capt. Davies.

Présents à la parade—2 officiers et 42 soldats.

Chacune des six compagnies ci-dessus mentionnées a exécuté le maniement des armes, le mouvement de quatre de front, les marches et contre-marches, en ma présence, le tout avec succès; leurs armes et fourniments sont bien entretenus.

Bataillon provisoire, Joliette.—Lieut.-col. Sheppard.

Le 23 juillet, la compagnie No. 1, capt. Sheppard, fut inspectée.

Présents à la parade—État-major, 3; officiers de compagnie, 2; soldats, 42.

Le 25 juin, la compagnie No. 2, capt. Granger, fut inspectée.

Présents à la parade—2 officiers et 42 soldats.

Le 4 juin, la compagnie No. 3, lieut. Guilbault, fut inspectée.

Présents à la parade—2 officiers et 42 soldats.

Le 14 juillet, la compagnie No. 4, capt. Guilbault, fut inspectée.

Présents à la parade—2 officiers et 42 soldats.

Le 24 juin, la compagnie No. 5, lieut. Blair, fut inspectée.

Présents à la parade—2 officiers et 42 soldats.

A ces différentes inspections des diverses compagnies de ce bataillon, le maniement des armes et le tir, l'exercice de compagnie et celui de tirailleurs, furent exécutés d'une façon satisfaisante.

Les hommes de ce bataillon sont vigoureux et actifs; les armes et fourniments sont bien entretenus.

Le 9 octobre, la compagnie indépendante d'Arthabaskaville, capitaine Pacaud, a été inspectée.

Présents à la parade—3 officiers et 39 soldats.

Maniement des armes et tir, mouvement de quatre de front, conversions, marches, etc., exécutés d'une façon satisfaisante.

Je regrette d'avoir à dire que cette compagnie n'a pas reçu de cible pour pratiquer, quoiqu'il y ait longtemps que j'en aie fait la demande. Les hommes n'ont pu en conséquence pratiquer le tir à la cible.

Le 14 novembre, j'inspectai la compagnie indépendante de Laprairie, capitaine Brosseau.

Présents à la parade—3 officiers et 42 soldats.

Maniement des armes et tir, mouvement de quatre de front, conversions, marches et contre-marches, bien exécutés.

C'est une belle compagnie composée d'hommes vigoureux et bien disciplinés; uniformes, armes et fourniments en bon état.

Le 26 novembre, j'inspectai la compagnie indépendante du village Saint-Jean-Baptiste, capitaine Kirwan.

Présents à la parade :—officier et 42 soldats.

La compagnie indépendante de Wotton choisie pour faire l'exercice de 1877-78 n'a pas fait l'exercice, mais a consenti à céder son droit à la compagnie de Saint-Jean-Baptiste.

La compagnie de Saint-Jean-Baptiste est un très-beau corps composé d'hommes de superbe taille.

Le maniement des armes et le tir—le tir particulièrement—ont été très-bien exécutés; le mouvement de quatre de front, les conversions et marches, ont été satisfaisantes, si l'on considère que les hommes ne faisaient pas l'exercice que depuis quelques jours quand ils ont été inspectés.

ASSOCIATIONS DE CARABINIERS.

A part l'association de carabiniers, établie depuis longtemps pour la 5e division de brigade, dont le lieut.-colonel D'Orsonnens, major de brigade, est le président, je suis heureux de pouvoir dire que depuis mon dernier rapport trois nouvelles associations de carabiniers se sont formées dans le district dont j'ai le commandement :

L'association de carabiniers du bataillon des Trois-Rivières, major Lambert, président.

L'association de carabiniers du bataillon de Joliette, lieut.-colonel Sheppard, président.

L'association des carabiniers Mont-Royal, du 65^e bataillon, lieutenant-colonel N. Lablanche, président.

L'association de carabiniers mentionnée en dernier lieu a tenu ses concours à la Pointe Saint-Charles, les 3 et 6 octobre dernier.

Quatre concours de bataillon ont eu lieu, et un cinquième a été ouvert à tous les compétiteurs appartenant à la force volontaire.

Il a été donné des prix en argent ou en équivalent au montant de cent quatre-vingt-douze piâtres.

J'espère sincèrement que le gouvernement croira qu'il est de son devoir à l'avenir d'accorder quelque encouragement tangible, sous forme de prix, à ces associations de carabiniers.

AIDE AU POUVOIR CIVIL.

Les 12 et 16 juillet dernier, le 65^e Mont-Royal (outre l'effectif militaire dans le district militaire No. 6) a été appelé sous les armes pour venir en aide aux autorités civiles.

Le 65^e bataillon tout entier a répondu en ces deux occasions à l'appel aux armes avec la plus grande promptitude.

Un événement lamentable eut lieu aux casernes de la porte de Québec, le 11 juillet dernier; un nommé McKeon fut tué par un soldat, Francis Fitzpatrick, compagnie No. 2, 65^e bataillon.

Quelques jours auparavant, des ordres sont venus du quartier-général ordonnant de placer des sentinelles aux différents arsenaux de Montréal, à la suite de rumeurs alarmantes qui avaient été mises en circulation.

Un corps de garde a été placé à l'arsenal du 65^e bataillon aux casernes de la porte de Québec.

Le 11 juillet, Francis Fitzpatrick faisait sentinelle au poste No. 3, casernes de la porte de Québec, lorsqu'à deux heures p.m., quatre ou cinq vagabonds (qu'on dit appartenir à la bande du Cheval Noir) vinrent l'attaquer et essayèrent de lui arracher sa carabine. La sentinelle recula un pas ou deux et mit la baïonnette au canon, lorsque l'un d'eux (McKeon) se saisit de la carabine que tenait la sentinelle, et dans la lutte qui s'engagea la poitrine de l'assaillant fut percée par la baïonnette. Il mourut quelques instants après.

Fitzpatrick fut mis en prison pendant plusieurs jours par ordre du coroner.

Un jury fut formé et se réunit. Après une enquête très-minutieuse le jury exonéra de tout blâme Fitzpatrick, qui était en prison pendant tout ce temps-là.

Quoique je déplore la triste fin de cet individu, je dois dire cependant que Fitzpatrick a fait son devoir bravement et qu'il mérite, quelque témoignage de reconnaissance pour le courage dont il a fait preuve en cette circonstance. Fitzpatrick est un jeune homme de grêle apparence, tandis que McKeon était un athlète et la terreur du voisinage.

SALLE MILITAIRE.

Montréal qui aspire à devenir la plus grande ville du pays, Montréal qui consacre des millions de piâtres à des parcs superbes, à la construction d'un splendide hôtel de ville, à des embellissements et à des améliorations de toute sorte, semble prendre plaisir à insulter et à humilier l'effectif volontaire réellement magnifique qu'il possède, effectif dont aucune ville pourrait être fière, et croit qu'elle agit dans l'intérêt de la ville en convertissant l'ancien Champ de Mars naguère si beau en une voie publique sale et boueuse; et, de plus, en méconnaissant positivement l'obligation qui incombe aux autorités de la ville de donner aux volontaires une salle d'exercices convenable, ainsi que des salles d'armes appropriées et sûres.

Si Montréal continué dans cette voie, personne ne peut dire ce qu'il adviendra de la force volontaire de cette ville.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre bien dévoué,

A. C. DE LOTBINIÈRE-HARWOOD, lieutenant-colonel.

Sous-adjutant-général, district militaire No. 6.

L'adjutant-général de la milice, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE No. 7.

QUARTIER-GÉNÉRAL,

QUÉBEC, 1er décembre 1877.

Conformément à l'ordre général en date du 11 mai 1877, j'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'information du lieutenant-général commandant, mon rapport annuel sur l'état de la milice dans le district militaire No. 7, pour les années 1877-78, lequel rapport est accompagné d'une annexe.

Toutes réductions faites, en vertu des ordres généraux mentionnés plus haut, le chiffre total de l'effectif est de 2,000 officiers, sous-officiers et soldats. 77 officiers et 1,702 sous-officiers et soldats ont répondu à l'appel, lors de l'exercice annuel. 121 officiers et 1,344 sous-officiers et soldats ont été désignés par le sort, comme ne devant pas faire l'exercice annuel.

Par permission spéciale, le 8ème bataillon des carabiniers royaux, a pu faire son exercice en hiver. Quand ces services seront terminés, ce corps présentera un effectif de 92 officiers et 1,912 sous-officiers et soldats qui auront fait leur service militaire avant 1877-78.

La milice active de ce district se compose des corps suivants, qui se trouvent représentés comme suit dans le rapport des services militaires annuels:

Corps.	Officier .	Sous-officiers et soldats.
Cavalerie de Québec, deux compagnies.....	5	64
Batterie de campagne de Québec.....	4	95
Batterie d'artillerie de place de Gaspé.....	1	36
do do de la Grosse-Ile.....	1	23
9e bataillon de carabiniers, 6 compagnies.....	18	252
17e do d'infanterie, 5 do	6	193
23e do do 2 do	3	82
55e do do 3 do	6	126
61e do do 3 do	4	126
70e do do 3 do	5	126
Bataillon d'infant. du comté de Québec, 3 comp.	6	126
do do Portneuf, 3 do	5	118
do do Kamouraska 2 do	3	84
do do Dorchester, 1 do	1	41
do do Rimouski, 2 do	4	84
do do Charlevoix, 2 do	4	84
do do Témiscouata 1 do	1	42
	<hr/>	<hr/>
	77	1702
8e bataillon des carabiniers (qui n'a pas encore accompli son exercice annuel militaire).....	15	210
	<hr/>	<hr/>
Total	92	1912

CAVALERIE.

L'exercice annuel des deux compagnies de cavalerie s'est fait à leur quartier-général. Le jour de l'inspection elles étaient au grand complet, et se sont bien acquittées de leurs devoirs. Le lieutenant-général sir Edward Selby Smyth, C.C.M.G. inspecta la compagnie No. 2, et le sous-adjutant du district la compagnie No. 1.

Ces compagnies sont en général mal montées, se servant pour la plupart de chevaux de louage. Je crois de mon devoir de dire ici, qu'il sera très-difficile d'obtenir un résultat satisfaisant, tant que les officiers commandant ces compagnies, ne se décideront pas à n'enrôler que les soldats qui peuvent fournir leurs propres chevaux.

dont ils conserveront une description exacte. L'instruction des chevaux à l'école de manège fait aussi beaucoup défaut. Québec possède à cet effet un bâtiment de première classe, et ceux qui sont à la tête de ces compagnies devraient se faire un devoir, chaque fois que l'occasion s'en présente, de fournir à leurs soldats l'occasion de s'instruire, surtout tandis qu'il y a dans la Batterie "B" un instructeur capable dont on pourrait utiliser les connaissances à ce sujet. Cette branche du service militaire y gagnerait aussi beaucoup si on augmentait le nombre de chevaux dans la batterie "B," et si un plus grand nombre de vacances étaient mises à la disposition des soldats.

ARTILLERIE.

A l'exception de la batterie de Gaspé, artillerie de place de Gaspé, inspectée par le lieutenant-colonel Lamontagne, major de brigade, en l'absence de l'inspecteur d'artillerie, de service ailleurs, ce dernier a fait la revue de tous les autres corps d'artillerie. J'ai l'honneur de joindre aux présentes un rapport de ces inspections (A.)

Vu le petit nombre de corps de ce genre qui se trouvent actuellement dans ce district, je recommande fortement la formation de quelques batteries d'artillerie de place tant à Québec qu'à la Pointe-Lévis. J'ai reçu deux offres qu'on m'a faites de former à Québec des batteries d'artillerie de place, mais après la réduction opérée dans l'effectif militaire, il m'a été impossible de les accepter.

INFANTERIE.

L'inspection du 9^e bataillon des carabiniers oyaux, sous le commandement du lieutenant-colonel Vohl, a été faite par le major-général, sur l'Esplanade, à Québec, le 25 octobre dernier.

A l'arrivée de cet officier les troupes lui présentèrent les armes, et après une inspection sévère et minutieuse, le bataillon défila devant lui en colonne de compagnies et au pas redoublé, et en sections de colonnes au pas de course, puis exécuta plusieurs mouvements de bataillon; le premier major fit ensuite faire aux soldats le maniement de la carabine et l'exercice du peloton.

Le major-général se déclara très satisfait de la manière habile avec laquelle ce bataillon avait exécuté ces différents mouvements, et exprima sa vive satisfaction d'inspecter pour la première fois un bataillon composé de Canadiens-français.

CORPS RURAUX.

Les différentes compagnies qui composent les bataillons ruraux ont fait l'exercice annuel chacun dans ses quartiers. Il faut reconnaître que ce système d'instruction est défectueux et qu'on ne parviendra jamais à des résultats aussi satisfaisants que ceux obtenus dans les camps.

Ce qui augmente considérablement les difficultés est l'absence complète d'officiers et de sous-officiers compétents qui puissent prêter leur concours aux commandants de ces compagnies.

Le manque total de salle militaire empêche aussi ces officiers de réunir au même endroit ceux qui désirent s'instruire dans l'art militaire pendant la saison d'hiver. La conséquence de tout ceci est que les soldats oublient ce qu'ils ont pu apprendre pendant le temps qui s'écoule d'un exercice annuel à l'autre et qu'il faut toujours recommencer la même chose.

ÉCOLES MILITAIRES.

Je me vois de nouveau dans la nécessité d'insister, dans ce rapport, sur le besoin qui se fait sentir d'ouvrir de nouveau dans les provinces de Québec et d'Ontario, les écoles militaires qui depuis trois ans sont en opération dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Chaque province aurait ainsi son tour, et cette mesure aurait pour effet de hâter, en les rendant plus compétents, l'avancement de tous ces officiers qui ne possèdent actuellement que des commissions provisoires.

Ceux qu'on a jugés les plus capables ont eu l'avantage d'entrer dans l'école d'artillerie de la batterie "B." Ils acquièrent là des connaissances sur l'économie

interne, la discipline, la tactique militaire, la stratégie et les ouvrages de campagne. Ils y reçoivent en outre des leçons d'équitation.

Le lieutenant-colonel Strange a fait preuve d'un dévouement sans bornes et n'a rien épargné pour faire des officiers capables. Ses efforts ont été couronnés de succès; malheureusement le nombre de vacances à sa disposition est tellement limité que les admissions sont difficiles à obtenir.

ASSOCIATIONS DE CARABINIERS.

Les résultats obtenus par les associations de carabiniers de ce district, au nombre de neuf, sont très satisfaisants. Plus de \$1,500 ont été données comme prix dans les différents concours de tir qui ont eu lieu.

Jé me permettrai de recommander fortement que l'allocation qu'on accorde à chacune de ces associations soit augmentée, et cela en proportion de l'argent qui est souscrit pour les concours. Les associations indépendantes ont aussi besoin d'encouragement, surtout celles qui ne peuvent se réunir aux autres associations.

ÉTAT DES ARMES ET DES FOURNIMENTS.

Toutes les armes qui sont dans ce district, à l'exception de celles des 8e et 9e bataillons de carabiniers, ont besoin d'être réparées immédiatement. J'ai demandé et obtenu de les enlever des quartiers généraux où elles se trouvaient et de les faire transporter dans les arsenaux; pour y être remises en bon ordre par l'armurier de la batterie "B."

Les canons, les carabiniers et la sellerie de la cavalerie et des artilleries de campagne, sont dans un très bon état.

C'est avec beaucoup de plaisir que je signale à votre attention le concours efficace que j'ai reçu de l'état-major de mon district.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. J. DUCHESNAY, lieutenant-colonel,
Sous-adjutant-général, district militaire No. 7.

A l'adjutant-général de la milice,
Ottawa.

[A.]

DISTRICT MILITAIRE No. 7,
QUARTIER GÉNÉRAL,
OTTAWA, 1er décembre 1877.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de faire rapport que le 10 de septembre dernier j'ai inspecté, conformément aux instructions qui m'ont été données, la batterie de Gaspé, commandée par le major Slous. J'ai constaté que cette batterie était bien instruite, sur les matières d'artillerie et d'infanterie.

Les artilleurs firent la manœuvre du canon avec des pièces de 24 en variant leurs charges de manière à me prouver que chacun d'eux était au fait de la nature des différents projectiles et savait s'en servir. Pour l'exercice à la cible ils se servirent de pièces de 24 à âme lisse. Cette année, comme l'année dernière, la batterie de Gaspé aura droit à la médaille du Gouverneur-Général, offerte comme prix à l'artillerie du Canada, qui se sert de cette pièce de gros calibre.

L'inspection se continua par le défilement des compagnies qui exécutèrent ensuite le maniement de la carabine, le feu de peloton, l'exercice de compagnie et de tirailleurs et le tir à la cible avec la carabine Snider; le tout à mon entière satisfaction.

La batterie est redevable de ses beaux résultats à ses officiers, qui ont eu l'avantage de suivre un cours d'instruction d'infanterie et d'artillerie.

Après avoir inspecté dans le cours de l'année 1877 grand nombre de compagnies d'infanterie, j'en suis venu à la conclusion qu'on doit attribuer la lacune qui existe en général dans l'instruction de cette arme à l'absence d'écoles militaires d'infanterie (qui, dans la province de Québec, sont fermées depuis quatre ans). Les officiers de plusieurs compagnies ne possèdent que des commissions provisoires.

Tout en espérant que vous voudrez bien recommander la réouverture des écoles militaires d'infanterie dans la province de Québec,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

E. LAMONTAGNE, lieutenant-colonel,

Au sous-adjutant,

Major de brigade.

Commandant le district militaire No. 7,
Québec.

DISTRICT MILITAIRE No. 1.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK,
QUARTIER-GÉNÉRAL,
FRÉDÉRICTON, 4 décembre 1877.

MONSIEUR.—Conformément aux instructions contenues dans les ordres généraux (11) du 11 mai 1877, j'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'état de la milice dans mon district pour l'année 1877-78.

Le chiffre nominal de la milice du district, tel que réduit par les ordres généraux plus haut mentionnés, est de 154 officiers, 2,107 sous-officiers et soldats. Le chiffre total du rôle à l'exercice annuel était de 103 officiers, 1,356 sous-officiers et soldats. On doit comprendre dans ce nombre 180 officiers, sous-officiers et soldats qui ont obtenu la permission de faire douze jours d'exercice pour l'année 1876-77, et cela antérieurement au 30 juin 1877.

Il se trouve encore 6 officiers et 117 sous-officiers qui n'ont pas terminé leur temps d'exercice; 277 officiers, sous-officiers et soldats en ont été exemptés, leurs armes, fourniments et uniformes, ayant été détruits par l'incendie de Saint-Jean, le 20 de juin dernier.

La milice active du district se compose des corps suivants, dont l'effectif était comme suit lors de l'exercice annuel :—

Corps.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
8e régiment de cavalerie, lieutenant-colonel Saunders (7 compagnies;) deux compagnies exemptées.....	...	173
Batterie de campagne de New-Castle, major titulaire Call.....	4	74
Batterie de campagne de Woodstock, capitaine Dibblee.....	4	74
Brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick, lieutenant-colonel Foster (5 batteries; une batterie exemptée).....	15	123
Corps de génie du Nouveau-Brunswick, capitaine Perley.....	2	27
67e bataillon, lieutenant-colonel Upton (10 compagnies; 3 compagnies exemptées).....	19	295
71e bataillon, lieutenant-colonel Marsh (5 compagnies).....	17	210
73e bataillon, major Shérif (5 compagnies; 1 compagnie exemptée).....	12	140

Corps.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
74e bataillon, lieutenant-colonel Beer (6 compagnies; 2 compagnies exemptées)..	15	167
Compagnie d'infanterie de Dalhousie, capitaine Barberie (cette compagnie n'a pas fait tous ses exercices).....
Compagnie d'infanterie de Saint-Etienne, lieutenant Stewart (cette compagnie n'a pas fait tous les exercices, n'ayant encore reçu ni armes, ni uniformes).....
Total	101	1283

Le service militaire dans ce district, s'est fait à peu près de la même manière et dans les mêmes circonstances que l'année précédente, c'est-à-dire avec une réduction dans le crédit voté pour la milice, réduction faite dans un but d'économie et qui a eu pour conséquence une réduction proportionnée dans l'effectif militaire.

Toutefois, il nous a été donné d'apporter un changement important qui doit assurer aux troupes les plus heureux résultats. Le temps des exercices annuels pour la cavalerie, l'infanterie, aussi bien que pour l'artillerie, a été prolongé de huit jours, tel qu'il était fixé auparavant, à douze jours.

C'est pour moi un plaisir de faire de nouveau rapport que, dans la plupart des cas, les exercices ont été exécutés avec succès et qu'on a fait un bon usage des pièces de place et de campagne ainsi que des carabines.

Je dois répéter aujourd'hui ce que j'ai dit l'année dernière, au sujet du service militaire. Tout le monde attend avec impatience, aussitôt que faire se pourra, le retour du système qui permettra de faire passer au soldat assez de temps sous les armes pour se familiariser avec la discipline, l'exercice, et la tenue militaire, toutes choses se rattachant au couronnement des exercices annuels: l'exercice à la cible.

Il est de toute justice de dire qu'il faut attribuer à l'énergie et à l'habileté déployées par les capitaines de compagnies, sur qui tombe en grande partie la tâche de mettre les soldats au fait de l'exercice militaire et de la discipline, ainsi qu'au zèle dont tous, sans presque d'exceptions, ont fait preuve, les résultats encourageants auxquels sont parvenus depuis trois ans, certains corps qui n'ont puisé l'instruction militaire que dans les exercices au quartier-général de chaque compagnie et jamais en camp. Il y a même des compagnies qui ont été exemptées de tout exercice militaire pendant la dernière année.

Je citerai ici le 67e bataillon d'infanterie légère de Carleton, bataillon de campagne dont les officiers étaient tellement impatients de fournir à leurs soldats l'avantage d'appliquer l'exercice de compagnie à celui de bataillon, bien qu'il eût des recrues qui n'avaient de leur vie, vu un bataillon sur un champ de revue, qu'ils se cotisèrent, et après avoir surmonté bien des obstacles, réussirent à former un petit bataillon à Hartland, où ils consacèrent toute une journée à faire l'exercice militaire devant une multitude considérable de spectateurs qui manifestèrent hautement leur admiration.— Voir le rapport d'Inspection.

J'ajouterai que le journal du lieu, le *Sentinel*, de Carleton, parlant de cette inspection et de la nécessité pour la milice active de posséder l'encouragement moral de la population, disait:—

“ Cet encouragement n'est aucunement refusé dans notre pays, à en juger seulement par le nombre de spectateurs qui ont assisté à cette inspection, de même qu'à toutes les revues du sous-adjutant-général.”

Il est très encourageant, tant pour les officiers que pour les soldats, de voir leurs efforts couronnés d'un si beau résultat et si bien appréciés, et de savoir en outre que l'efficacité de leur effectif a attiré sur eux l'attention du public.

Puisque j'ai cité un journal local, je me permettrai de donner un court extrait sur la “ Défense Coloniale,” que je prends d'une autorité qui n'est pas autre que le *Saturday Review* du 29 septembre dernier. Traitant la question de savoir si, au

moment du danger, l'amour du pays sera assez fort dans la population pour lui faire entreprendre sa propre défense, il dit :— " Le Canada s'est déjà chargé de répondre à cette question par les mesures sages et efficaces qu'il a prises à ce sujet." Il ajoute plus loin :— " Le Canada a un passé glorieux, son histoire en fait foi, et la dignité des autres colonies anglaises plus éloignées, ne pourrait qu'y gagner à marcher sur ses traces."

DESTRUCTION PAR LE FEU DES CASERNES, MAGASINS ET ARSENAUX.

Je me permettrai de revenir sur mon rapport du 23 juin dernier, dont je transmets une copie avec les présentes (marquée A) à propos du grand incendie de la ville de Saint-Jean, le 20 juin dernier. A ce sujet, j'attire spécialement votre attention sur les services inappréciables rendus à cette occasion par les officiers et sous-officiers dont les noms apparaissent dans mon rapport et à la marge des présentes, et sur tout ce qu'ils ont fait pour arracher des flammes et sauver tout ce qui appartenait au gouvernement. C'est une preuve de plus,—s'il y avait besoin d'en citer,—que nous avons dans nos troupes des officiers et des sous-officiers dont une armée, à quelque pays qu'elle appartienne, s'enorgueillirait à juste titre.

Lorsqu'on voit un officier, un sous-officier ou un soldat, quitter sa maison, où se trouve réuni tout ce qu'il possède, quitter sa famille et les siens, faire taire son inquiétude à leur sujet, surtout au milieu des dangers sans nombre qui se présentaient à chaque pas lors de cet incendie, pour aller à un commandement donné, déployer toute son habileté et son énergie afin de sauver les biens du gouvernement, il est impossible de mettre en doute la loyauté de cet homme-là, ou son amour de la discipline.

L'année 1877 restera longtemps célèbre par les conflagrations nombreuses qui ont eu lieu pendant son cours. Outre l'incendie de Saint-Jean, il y a encore eu celles de Woodstock, Portland et St. Etienne. Toutefois il n'y a eu pertes de fourniments, d'armes et d'uniformes qu'à Saint-Jean et à Saint-Etienne. A Portland, grâce aux efforts des membres de la batterie d'artillerie No. 3, dont le commandant, capitaine Ewing, avait déjà failli perdre la vie par l'explosion d'une bombe dans les ruines du feu de la cité de Saint-Jean; tout ce qui appartenait au gouvernement et en la possession était alors de ce corps put être sauvé et mis en sûreté.

AIDE AUX AUTORITÉS CIVILES.

Les troupes de ce district ont donné une nouvelle preuve de leur efficacité en venant en aide à l'autorité civile, après l'incendie désastreux de la ville de Saint-Jean. Elles se sont distinguées par leur promptitude à répondre à l'appel et leur obéissance passive dans l'exécution des ordres que les autorités civiles ont jugé à propos de leur donner.

Je joins aux présentes le rapport (marqué B) du lieutenant-colonel Foster, à ce sujet.

Je dois dire qu'au moment où la ville de Saint-Jean n'avait sur les lieux, après l'incendie, qu'un petit nombre de troupes armées à sa disposition, le feu ayant détruit tout ce que contenaient les magasins du gouvernement et les différents arsenaux de la ville, à l'exception du matériel des deux batteries de Portland et Carleton, j'avais alors sous mes ordres au moins 900 officiers et soldats occupés à faire leur exercice annuel dans les différents comté de Kings, Westmorland, York et Carleton. A la première nouvelle du désastre, tous s'offrirent d'eux-mêmes pour aller prêter main-forte aux troupes de la ville de Saint-Jean et se tinrent prêts à partir au premier avis. La facilité du transport se prêtait aussi beaucoup aux circonstances. Une partie des soldats pouvaient faire le trajet par l'Intercolonial, et les autres, par la section occidentale du chemin de fer E. et N.-O. Je ferai remarquer ici que M. H. D. McLeod, surintendant du dernier de ces chemins de fer, s'est offert généreusement dans cette circonstance d'effectuer gratis le transport des soldats qu'on aurait à envoyer à Saint-Jean. Les autorités de cette ville furent mises au fait de toutes ces offres par l'entremise de Son Honneur le maire, par le major de brigade et par moi-même. Néanmoins, on jugea à propos de requérir les services d'un détachement

97^e régiment de Sa Majesté, alors à Halifax. Il faut croire qu'on est venu à cette détermination dans un but d'économie et afin de ne pas enlever à leurs occupations ordinaires un plus grand nombre d'hommes que ceux qui se trouvaient alors réunis.

Le colonel Laurie, sous-adjudant-général de la Nouvelle-Ecosse, mit lui aussi aux ordres des autorités de la ville de Saint-Jean, les troupes d'Halifax en aussi grand nombre que le besoin pourrait le nécessiter.

Je dois citer les noms du lieutenant-colonel Saunders et du major titulaire Vance comme ayant, l'un au nom du 8^e régiment de cavalerie, composé de sept compagnies, l'autre au nom de deux compagnies du 67^e bataillon, été des premiers parmi les officiers du district à offrir les services de ceux qu'ils avaient sous leurs ordres. Le major de brigade dit à ce sujet :—“ Je crois inutile de dire, si nos offres avaient été acceptées et les deux corps ou l'un d'eux appelés, que l'autorisation nécessaire aurait été facile à obtenir, et on aurait pu se dispenser complètement des services des troupes impériales.”

Je tiens du lieutenant-colonel Foster que, pendant tout le temps qu'il a fallu tenir sous les armes une grande partie des troupes afin de faire observer les lois et le bon ordre, dans le moment où tant d'hommes forts et bien portants se trouvaient par ce désastre sans emploi et jetés sur le pavé ; tout ou presque tout le service de places, si laborieux par lui-même et qui se compose de gardés et de piquets, a été fait par la milice active de la ville de Saint-Jean, alors sous les armes et dont un grand nombre de membres se trouvaient eux-mêmes sans abri par suite de l'incendie. Je me fais un devoir de déclarer que la manière avec laquelle la discipline a été observée en général et le service militaire exécuté, fait honneur tant au commandant des troupes, le lieutenant-colonel Foster, qu'aux officiers sous ses ordres et à ses soldats.

Je fus obligé de m'absenter plusieurs fois de Saint-Jean pendant cette époque critique, afin d'aller inspecter les troupes de différents districts, occupés alors à faire leur exercice annuel. Mais j'ai pu constater, chaque fois que j'ai visité le camp tenu par le détachement du lieutenant-colonel Foster, qu'officiers et soldats accomplissaient leurs devoirs avec un zèle remarquable. Le maire de Saint-Jean, leur a présenté les remerciements de la ville à l'expiration de leurs services.

Le major de brigade, le lieutenant-colonel MacShane, propose la mesure suivante, et je me permettrai de dire que je l'approuve en tous points : d'avoir des formules officielles de demandes, préparées en conformité de la section 27 de l'acte sur la Milice et la Défense, pour les cas où l'effectif militaire serait appelé à venir en aide au pouvoir civil, formules qui seraient publiées et distribuées aux officiers d'état-major pour servir dans ces occasions. Le système de demande actuel est trop compliqué pour pouvoir être utile dans des circonstances difficiles, et s'il n'est pas suivi à la lettre, il est probable qu'il est de nulle valeur, et qu'il ne peut avoir aucun effet.

PROJET D'UN SYSTÈME TRIENNAL D'ÉDUCATION MILITAIRE.

Dans les occasions où, comme celle dont je viens de parler, le pouvoir militaire est appelé à aider l'autorité civile, ce qui est arrivé déjà plus d'une fois dans ce district, quand bien même il ne s'agirait que d'un petit nombre de soldats, il est absolument nécessaire, et j'attire l'attention du public sur ce point, d'avoir des troupes bien exercées, prêtes à se porter sur n'importe quel point, quel que soit le temps ou la distance.

Cependant, on semble ne pas bien comprendre que, pour parvenir à un résultat pratique, il est de nécessité absolue au préalable, de faire suivre à l'effectif militaire du pays un cours d'instruction régulier. Quand bien même la mesure serait constitutionnelle, on ne doit pas s'attendre à ce que les soldats de Sa Majesté soient appelés à réprimer une émeute ou des troubles. Dans ce cours d'instruction militaire l'exercice et la discipline doivent marcher de pair. Il ne s'agit pas d'initier le soldat à la connaissance d'une arme seule, ou de lui faire suivre un système particulier, comme, —pour citer un exemple—l'exercice de compagnie à ses quartiers, tel que cela se pratique depuis plusieurs années ; mais il faut lui enseigner les trois armes : la cavalerie, l'artillerie et l'infanterie. En conséquence, j'en reviens au système triennal que je recommandais dans mon rapport pour 1876-77.

Je suis tellement convaincu de l'importance de ce système, surtout après avoir été témoin de l'intérêt que porte le lieutenant-général commandant à la formation d'écoles d'exercices d'infanterie ayant pour but de compléter les écoles d'instruction de brigade, que, tout en reconnaissant les bons résultats obtenus des écoles d'infanterie, conduites d'après le vieux système, je pense qu'il est à désirer qu'on prenne mon projet en considération et je dis de plus :—

Je sais bien qu'il est essentiel d'adopter, pour le faire connaître, les mesures en usage pour l'enrôlement de la milice de réserve, c'est-à-dire plusieurs années avant, et cela en termes généraux sur la méthode à suivre dans l'exercice annuel de la milice active. Je me permettrai de recommander que des camps de bataillons aient lieu pendant l'année suivant celle où se sera fait l'exercice au quartier-général de compagnie. On pourrait pendant la troisième année réunir ensemble tout l'effectif militaire en camps de brigade ou de division. Ce système d'instruction devra se continuer ensuite par trois ans.

Parmi les divers bons résultats auxquels on arriverait, se trouvent les suivants :

1. Je suis convaincu qu'on verrait s'enrôler pour un service militaire de trois années la forte et robuste jeunesse de la campagne en nombre plus considérable que maintenant. Au bout de ce temps, ils céderaient leurs places à d'autres.

2. L'organisation de l'effectif se trouvant complétée par l'établissement du collège militaire, la gradation à partir des batteries "A" et "B" et des troupes de Manitoba, jusqu'à la dernière classe de la milice de réserve, produirait tous les trois ans des résultats de plus en plus efficaces. On remarquerait dans la milice de réserve beaucoup de gens qui, après avoir fait leur temps de service de trois ans, se trouveraient à l'heure du danger prêts à venir en aide à la milice active. De son côté, cette dernière enverrait de temps en temps ses membres les plus intelligents suivre dans les écoles d'artillerie ou de brigade tenues à cet effet un cours complet d'instruction militaire; et de retour dans leurs corps ceux-ci serviraient de modèles à leurs confrères.

En adoptant des mesures de ce genre, on réussira, sans un grand surcroît de dépenses, sans opérer aucun changement dans le système, sans demander aux classes migratoires, à l'heure du danger, des secours toujours tardifs, quand ils n'arrivent pas trop tard, sans être obligé de tenir sur pied, à grands frais, une armée permanente; on réussira, dis-je, à asseoir et maintenir la milice active sur des bases solides et à la conserver, comme auparavant, toujours digne de la confiance du peuple canadien. Les peuples qui prennent la Prusse comme modèle dans la formation de leurs armées, ne doivent pas oublier que "les imitations de la Prusse, trompent souvent. Ils arriveront sans doute à créer une forte armée, mais c'est au moment où par des efforts "sans nombre, ils auront réussi à perfectionner le système, qu'il tombera, détruit "par les deux défauts qui l'ont accompagné depuis son enfance: le manque d'exercices et de discipline chez les soldats et l'absence complète de chefs compétents, "surtout de sous-officiers."

Dans une conférence faite dernièrement à l'Institut R. U. S. par le lieutenant-colonel C.-B. Brackenbury, de l'artillerie royale, ce monsieur a traité devant le public anglais des meilleurs moyens à prendre pour donner au soldat la connaissance technique du service militaire. Je prends la liberté de citer quelques extraits de cette lecture dans l'espoir qu'on pourra appliquer à l'armée canadienne les mesures qu'elle mentionne. Il n'y a aucun doute qu'elles peuvent servir à notre effectif si les écoles de brigade peuvent mettre à la disposition des officiers et des sous-officiers un moyen comme celui-là d'apprendre la théorie et la pratique de l'instruction militaire et de la discipline et de l'enseigner aux autres. Le lieutenant-colonel Brackenbury, qui est lui-même une autorité compétente lorsqu'il traite de l'importance d'une armée bien disciplinée, soit dans le pays, soit à l'étranger, lorsqu'il parle de l'instruction systématique de l'armée, divise son sujet sous les trois chefs suivants :—

- (1) Quelles sont les matières qui doivent être enseignées ?
- (2) Quel doit être le mode d'enseignement ?
- (3) Qui doit l'enseigner ?

(1) La réponse à la première question est tout à fait courte. Il faut que le jeune officier apprenne à commander avec discernement et à guider avec habileté. De

son côté la recrue doit (1) se rendre maître de ses mouvements, de ses armes et de son intelligence, et en dernier lieu savoir se conduire en particulier d'après certaines règles déterminées et bien établies. Tous, officiers ou recrues, doivent apprendre l'obéissance parfaite aux ordres. Chaque officier, sous-officier et soldat doit connaître ce qu'il aura à faire en temps de guerre. Les officiers, auront à apprendre les devoirs de ceux qui leur sont supérieurs en grade.

(2) Quelle doit être la méthode d'enseignement ?

Exactement la même que celle par laquelle on acquiert les autres connaissances ; c'est-à-dire en réunissant la théorie à la pratique, commençant d'abord par des règles et des exemples tout-à-fait simples et aisés, et s'élevant ensuite à des problèmes plus compliqués.

(3) Quel doit être le professeur ?

Le capitaine de compagnie.

Voici ce que disent à ce sujet les derniers règlements de l'armée française : " Le capitaine se borne à enseigner à ses soldats ce qui lui a été prescrit par son chef de corps. Il est responsable de son enseignement, et en variant ses exercices, il les rend par là même plus intéressants. Il fait tout en son pouvoir pour enseigner également à tous ceux dont son supérieur lui a donné le contrôle, enfin la surveillance qu'il exerce sur l'instruction militaire est personnelle, immédiate et constante."

RECONSTRUCTION DES MAGASINS ET ARSENAUX DE SAINT-JEAN, DÉTRUITS PAR L'INCENDIE DU 20 JUIN DERNIER.

J'ai l'honneur d'appeler de nouveau votre attention sur les rapports faits à ce sujet* et que j'ai transmis le 25 juillet dernier, ainsi que sur les services dont nous sommes redevables au capitaine H. Perley, commandant le corps du génie du Nouveau-Brunswick. Il a bien voulu nous fournir d'excellents plans, et nous a donné des conseils précieux lors de la reconstruction de nouveaux édifices.

Rapports et plans furent soumis à l'approbation du lieutenant-général, et il a plu au premier ministre du Canada lors de son passage dans la ville de Saint-Jean, au mois d'août dernier, d'ordonner que des soumissions fussent immédiatement demandées pour la reconstruction du magasin militaire dont les murs avaient été épargnés par le feu, ainsi que pour cette partie de la clôture qui appartient au gouvernement. Aussitôt que l'une des soumissions eut été acceptée, les travaux commencèrent et sont aujourd'hui dans un état très-avancé. Je puis affirmer que le bâtiment répondra admirablement au but proposé lors de son érection.

Les arsenaux ne sont pas encore relevés. Il est superflu de dire à ce sujet que de la prompte reconstruction de ces bâtiments dépend l'existence de l'effectif de la ville de Saint-Jean. Les soldats se trouvent actuellement sans armes, sans uniformes, et ce qui plus est, sans aucun local où les déposer lorsqu'ils les recevront. J'ai aussi souvent attiré votre attention sur le fait qu'il n'y a dans cette ville aucune salle militaire.

Il a fallu transporter et mettre en sûreté dans les magasins militaires de Frédéricton, les uniformes envoyés par le gouvernement au 62e bataillon de Saint-Jean. C'était pendant les travaux de reconstruction des arsenaux, travaux auxquels on ne saurait donner assez d'importance.

J'ai l'honneur de vous faire rapport que les autorités municipales n'ont encore rien fait pour relever cette partie de la clôture qui leur appartient et qui entoure le terrain des casernes.

ETAT DES ARMES, DES FOURNIMENTS ET DES UNIFORMES.

J'ai constaté avec beaucoup de plaisir un changement notable dans le soin des armes et autres effets appartenant à l'Etat, dont les chefs de corps ont la responsabilité. Il faut attribuer cette amélioration à la mise en opération d'un nouveau système basé sur les ordres généraux du 14 août 1874 et du 30 avril 1875, qui ordonnent que toutes les armes etc., etc., seront déposées dans les arsenaux respectifs de

* Rapport du major de brigade, 10 juillet 1877 ; Rapport du capitaine Perley, 23 juillet 1877
plans des édifices.

chaque compagnie. Le lieutenant-colonel MacShane, major de brigade, dont le zèle et l'énergie sont si bien connus, s'est fait un devoir de suivre ces instructions à la lettre, ce dont je lui suis reconnaissant.

Certains capitaines de compagnies ont construit dans les derniers temps de nouveaux arsenaux. D'autres ont fait réparer ceux qu'ils possédaient déjà, mais je regrette d'avoir à dire que dans le cas de ces derniers, il reste encore beaucoup à faire. Nous nous trouvons, le major de brigade et moi, dans l'obligation de suspendre notre certificat pour le paiement de la gratification pour le soin des armes, jusqu'à ce que les ordres à ce sujet aient été suivis plus fidèlement.

Voilà en quelques mots comment le système s'exécute dans ce district :—

1. Les carabines sont placées dans des rateliers, les fourniments complets pendus à des chevilles placées au-dessus de chaque carabine. Les ceinturons sont blanchis et les gibernes noircies. La sellerie de la cavalerie et des batteries d'artillerie de campagne doit être disposés par jeu et suffisamment huilés.

2. Après avoir d'abord parfaitement nettoyé les uniformes, il faut les plier et diviser par jeu puis les placer sur des tablettes, chaque assortiment devant porter le nom de son propriétaire, la capote d'abord, puis la tunique, ensuite les culottes et le bonnet.

Le major de brigade fait la recommandation suivante que j'approuve en tous points.

Il pense qu'on devrait insérer dans l'acte sur la milice et la défense une clause par laquelle il en serait des instruments de corps de musique militaire comme des armes et des fourniments ; quand bien même leur acquisition se serait faite tant au moyen de l'octroi accordé par l'Etat pour la formation des corps de musique qu'au moyen de souscriptions privées ; cette clause donnant aussi le pouvoir à l'officier commandant alors l'effectif de poursuivre en justice pour le recouvrement de ces instruments.

COIFFURE UNIFORME.

Le temps semble être arrivé où il soit possible d'arriver à la solution de l'importante question d'une coiffure militaire convenable, en adoptant pour la milice active, un bonnet semblable à celui qui va être en usage dans l'armée anglaise. Ce nouveau bonnet semble léger et approprié à notre climat pendant la saison d'été. Son adoption donnerait, je le crois, une satisfaction générale dans l'armée. Ce serait dans tous les cas un contraste avec le présent bonnet de police porté par l'infanterie, qui n'est, comme je l'ai déjà dit, ni utile, ni élégant.

COMMISSION D'INSPECTION DES MAGASINS DU DISTRICT.

Afin d'obvier aux défauts du système des garde-magasin dans ce district, défauts mis au jour par l'enquête que la commission a tenue à Saint-Jean au mois de juin dernier, ce corps a passé une résolution que je donne ici, et je prends sur moi d'ajouter que je partage complètement l'opinion qu'elle émet :—" Bien que, dit la résolution, les garde-magasin du district soient tenus de fournir un cautionnement de \$1,000, afin de prévenir les pertes d'argent ou du matériel sous leur charge, la commission est d'opinion qu'il devrait s'exercer un autre contrôle qui consisterait en une inspection semi-annuelle des articles dont le garde-magasin de district a la garde au lieu d'une seule inspection chaque année. Cet officier devrait aussi fournir un état détaillé des articles reçus et distribués. Cet état, semblable à celui qu'il transmet à chaque mois au quartier-général, devra être envoyé à la commission des inspecteurs pour les guider dans l'inspection des magasins."

Je me permettrai de dire qu'aucune distribution ne devrait être faite d'un magasin du district à un autre, même avec l'autorisation du quartier général, avant d'en donner connaissance au sous-adjutant général ou au premier officier du district.

Lors de la démission du lieutenant-colonel Evans, la charge de garde-magasin fut donnée au lieutenant-colonel Cunard, officier que je reconnais être très capable.

CINQ CANONS RAYÉS DE 64 A LA BATTERIE DE LA POINTE NEGRO, A SAINT-JEAN.

Ces canons arrivèrent de Woolwich au commencement de septembre dernier, et comme le lieutenant-général avait, lors de son passage à Saint-Jean, donné toutes les

instructions nécessaires pour les faire monter aussitôt, le major de brigade et le capitaine Perley ne négligèrent rien afin de rendre les travaux plus faciles. J'étais alors en congé d'absence et je choisis cette occasion pour les en remercier.

MM. Hillyard et Cie., constructeurs de navires, sont actuellement à construire des châssis d'affûts de plate-forme.

Le gardien Nixon a la charge de la batterie.

J'ai l'honneur de vous soumettre les recommandations du major de brigade en date du 13 septembre, que j'ai jugées importantes, afin de mettre la batterie dans un état parfait. Les voici :—

1. Réparer la clôture qui entoure la batterie.
2. Construire, pour le gardien, une habitation dans l'enceinte de la batterie.

ÉCOLE D'INSTRUCTION MILITAIRE A FRÉDÉRICTON.

Le cours d'instruction militaire a été fait pendant le dernier semestre expiré le 31 mai dernier, par le même personnel que les autres années, avec des résultats aussi satisfaisants. Cinquante-trois cadets ont obtenu des certificats de seconde classe; sur ce nombre sept sont officiers dans la milice active, le reste se compose en grande partie de sous-officiers et de soldats. Tous ont montré à la satisfaction des examinateurs qu'ils pouvaient commander une compagnie dans l'exercice de bataillon et enseigner l'exercice de compagnie, de même qu'ils étaient au fait de l'économie interne de compagnie et connaissaient les devoirs d'officiers de compagnie.

Ayant constaté que l'admission des candidats chaque semaine avait pour effet de retarder leurs progrès, on a obtenu la permission de n'admettre les aspirants à l'école que tous les quinze jours, changement qui produira, je l'espère, de bons résultats.

COLLÈGE MILITAIRE.—ADMISSION DES CADETS.

Les messieurs dont les noms suivent et qui appartiennent à ce district, ont subi leur examen au mois de juillet dernier, et après avoir obtenu un certificat de la commission des examinateurs, ils ont été admis comme cadets au collège militaire de Kingston :—

	points.
H. M. Campbell.....	9,209
A. W. Daniel	3,304
E. H. Drury	2,377

Quand on considère que dans un examen de ce genre, celui qui a réuni le plus grand nombre de points en sa faveur, parmi les aspirants du Canada qui ont réussi à obtenir leur admission, est un citoyen qui a puisé toute son instruction dans cette province, on peut dire que cela fait honneur à M. Campbell; et ceux qui suivent avec intérêt l'opération du système d'éducation du Nouveau-Brunswick, surtout M. J. Parkins, éc., principal du collège de Frédéricton, doivent être fiers d'un aussi beau résultat.

Six des cadets du collège militaire de Kingston appartiennent à la province du Nouveau-Brunswick.

ASSOCIATION DE CARABINIERS.

Depuis la formation de l'association provinciale des carabiniers en 1860, c'est la première fois que je n'ai pu être présent aux concours annuel de cette association. Je me trouvais alors en congé. Je fais rapport avec plaisir que le tir a été excellent quoique le nombre des concurrents fut moindre au mois d'août qu'à l'année précédente. En effet, le chiffre était descendu de 101 à 84.

Il faut attribuer cette diminution dans le nombre des compétiteurs au fait qu'un grand nombre d'hommes d'affaires étaient, lors du tir, occupés à reconstruire leurs maisons ou leurs magasins détruits par l'incendie de Saint-Jean ou d'autres endroits dans le district.

Pendant tout le concours le major de brigade se tint sur les lieux et put constater que le choix des tireurs qui doivent faire partie du détachement de Wimbledon, se faisait régulièrement et d'après les règlements établis à cet effet.

Je cite l'extrait suivant pris dans le rapport du conseil de l'association de carabiniers provinciale :—

“Chaque comté de la province devrait avoir son association de carabiniers. C'est ainsi qu'on aurait une pépinière de tireurs habiles, qui viendraient en grand nombre prendre part aux concours annuels.”

Vu les changements apportés cette année par l'association nationale de carabiniers, il est devenu nécessaire de changer nos cibles; ce qui fut fait sous la surveillance immédiate du lieutenant-colonel Beer, l'inventeur breveté de celle dont nous sommes servis. Elle a donné les résultats les plus satisfaisants. Le tir à la poule s'est fait sur une cible automatique de l'invention du lieutenant-colonel Beer. Le mouvement ascendant partait du fond de la fosse de sûreté, et la cible était ainsi dégagée de toute ombre.

Le montant total de l'argent offert en prix s'élevait à \$1,005.00, divisées en 201 prix individuels et trois prix de détachements, subdivisés eux-mêmes en 24 prix, faisant en tout 225 prix. On a encore remis au concours de cette année les coupes données par MM. Domville et Elder. C'est la deuxième année que ces coupes sont données en prix. On a choisi le quatrième concours pour offrir comme prix les médailles de Son Excellence le Gouverneur-Général, et on a fait du don du lieutenant-colonel Maunsell, S.A.G., de même que l'année dernière, “le prix de cadets.” Le concours à la petite carabine, introduit précédemment, s'est répété cette année avec succès. On a mis en usage pour la première fois depuis des années, si toutefois la chose a jamais été faite, le système du “grand total,” et c'est mon opinion que si le tir a été excellent, c'est parce que chacun faisait de son mieux pour voir entrer son nom dans la liste des gagnants. La médaille de l'association de carabiniers du Canada, offerte au concours pour la première fois cette année, a été inscrite comme second prix dans le grand total, pendant qu'on mettait celle de l'association nationale des carabiniers à la place d'honneur avec le premier prix.

La province du Nouveau-Brunswick se trouvait représentée à Wimbledon par MM. Hart, Hunter et Shives. Ces messieurs ont confirmé la réputation que leurs prédécesseurs ont déjà gagnée au pays. L'enseigne Shives particulièrement a été un des “Queen's Sixty”. Le Nouveau-Brunswick peut se glorifier de compter plus de ses tireurs qui ont fait partie du “Queen's Sixty” que tout le reste du Canada réuni.

Je donne ici les noms des associations de comtés qui ont ouvert des concours cette année. J'en transmettrai les rapports en temps et lieu.

- | | | |
|----|--|-------------------|
| 1. | L'association de carabiniers du comté de | Charlotte. |
| 2. | “ | “ Saint-Jean. |
| 3. | “ | “ Carleton. |
| 4. | “ | “ York. |
| 5. | “ | “ Northumberland. |
| 6. | “ | “ Kings. |

8e régiment de cavalerie—Lieutenant-colonel Saunders.

Le major de brigade a inspecté les compagnies suivantes aux dates :

- | | | |
|--------------------|--------------------------|-------------------------|
| Capitaine Pearson, | Etablissement Anglais, | le 17 juillet. |
| “ | Langstroth, à la Rivière | Hammond, le 11 juillet. |
| “ | Fosbay, Apohaqui, | le 11 juillet. |
| “ | Fawler, Upham, | le 18 juillet. |
| “ | Scovil, Shédiac, | le 21 juillet. |

Le major de brigade est très-satisfait du degré d'efficacité auquel ces différentes compagnies sont parvenues. Il a constaté avec un sensible plaisir les progrès qu'elles avaient fait pendant leurs exercices à leur quartier-général, et il est d'opinion qu'il n'en faut pas plus pour justifier ma théorie sur le système triennal d'éducation militaire, dont j'ai parlé plus haut.

Les exercices au quartier-général de chaque compagnie, les préparent aux camps de bataillon, et ceux-ci aux camps de brigade.

Batterie d'artillerie de campagne de Newcastle—Le major titulaire Call.

Cette batterie a été examinée par l'inspecteur de l'artillerie au commencement de ses exercices. Le 28 juillet dernier, j'allai moi aussi rendre visite au camp que ce corps tenait près de Newcastle. Aux éloges que m'en avait déjà faits le lieutenant-colonel Strange, j'ai beaucoup de plaisir à ajouter qu'elle a fait de nouveaux progrès pendant les exercices de cette année. L'emplacement du camp ne laissait rien à désirer, la conduite des hommes était irréprochable, et l'enthousiasme de la population sur les lieux ne faiblissait pas.

Batterie de campagne de Woodstock—Capitaine Dibblee.

J'ai inspecté cette batterie à son camp, près de Woodstock, le 17 juillet dernier. La batterie de campagne de Newcastle, dont la formation est beaucoup antérieure à celle de Woodstock, a mérité les éloges de tous les officiers qui l'ont inspectée; mais, ayant été témoin pendant trois années consécutives de l'habileté et des talents dont son zélé capitaine a fait preuve dans l'éducation militaire de ses soldats, je le déclare sans hésiter, la batterie de campagne de Woodstock peut lutter sans désavantage avec celle de Newcastle, sous le rapport de l'éducation, de la discipline, du choix et de la conduite des hommes, de même que de la qualité de ses chevaux. Il serait à désirer que ces deux batteries fussent toutes deux convoquées à un même camp de brigade. Ce serait le seul moyen de pouvoir juger mieux qu'on a pu le faire jusqu'aujourd'hui des mérites de chacune. Les armes et les autres effets confiés à cette batterie sont tous dans un très bon état.

Le besoin se fait vivement sentir, tant dans la batterie de campagne de Newcastle que dans celle de Woodstock, de substituer les canons rayés aux lourdes pièces de neuf à âme polie maintenant en usage. J'en recommande fortement la distribution.

Brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick—Lieutenant-colonel Foster.

Le 14 août dernier, le lieutenant-général a inspecté à Saint-Jean une partie des quatre batteries de cette brigade. Les officiers présents étaient le lieutenant-colonel titulaire Cunard, et les capitaines King, Kane et Armstrong. Vu la destruction presque complète des armes et des uniformes de deux de ces batteries dans l'incendie de cette ville, on a pu n'en réunir qu'une partie. Une brume épaisse empêcha complètement le tir à boulets et à bombes. Ces deux batteries, toujours si dignes d'éloges, ne pouvaient être inspectées dans des circonstances plus défavorables.

Sauf le fait de constater la présence du lieutenant-colonel et de ses officiers, qui sont toujours là où le devoir les appelle, et le nombre comparativement limité de sous-officiers et d'artilleurs, qui, soit dit en passant, ont donné une bonne idée du reste de la brigade et se sont fait remarquer par leur promptitude dans l'exécution des mouvements, il a été presque impossible de juger de l'efficacité de cette batterie d'artillerie de place.

Le lieutenant-colonel espère pouvoir former deux batteries pour remplacer celles de Saint-George et de Saint-Étienne.

Corps du génie du Nouveau-Brunswick—Capitaine H. Perley.

J'ai fait l'inspection de ce corps accompagné du major de brigade, le 19 juin dernier, (la veille de l'incendie de St. Jean, où ont été détruits les armes et uniformes qui se trouvaient dans l'arsenal.)

Je crois presque inutile de dire que j'ai constaté dans ce corps la même efficacité qu'à l'ordinaire.

Les autorités du quartier-général savent fort bien reconnaître les services précieux du commandant du génie, qui a de temps en temps fait bénéficier la milice de ses connaissances scientifiques, qui le placent au premier rang parmi les membres du service civil du Canada.

Les soldats sont pour la plupart d'habiles artisans, ce qui les rend plus propres au service du génie, et en même temps ce sont d'habiles tireurs à la carabine.

Il est beaucoup à désirer qu'on suive dans la reconstruction des arsenaux de Saint-Jean les conseils et les magnifiques plans du capitaine Perley.

67e bataillon "Infanterie légère de Carleton"—Lieutenant-colonel Upton.

En compagnie du lieutenant-colonel, en plusieurs circonstances, et du lieutenant-colonel Raymond ou d'autres officiers d'état-major, j'ai inspecté aux dates suivantes les compagnies dont voici les noms :

Woodstock, capitaine Bourne, le 9 juillet.	
Richmond, capitaine Hoyt, le 9 juillet.	
Hartland, major titulaire Vince,	} 10 juillet.
" capitaine Boyer,	
" " Hartley,	
Centreville, " Adams, 11 juillet.	
Lakeville, " Carvell, " "	

J'avais, dans mon dernier rapport, établi certaines distinctions dans l'efficacité des différentes compagnies de ce beau bataillon. Mes paroles ont eu pour effet de stimuler l'ardeur des officiers de ce corps, et cette année ils ont lutté à qui s'attirerait le plus d'éloges. Comme le résultat a dépassé tout ce que j'aurais pu espérer, je me vois dans l'impossibilité de décider à qui décerner la palme. Même les compagnies qui, l'année dernière, avaient été exemptées de faire leur temps d'exercice, (telles que les compagnies du major titulaire Vince et des capitaines Adams, Carvell et Hoyt), ont réussi, à force de travail et d'énergie, à s'acquitter de leurs devoirs de manière à ne pas être jalouses des autres. L'exercice de bataillon, à Hartland, dont j'ai déjà parlé, s'est fait avec une précision remarquable. Armes et uniformes étaient en bon ordre. Je suggère que de nouvelles capotes soient distribuées à ces compagnies. J'ai constaté avec plaisir que l'uniformité de l'habillement, à l'exception peut-être d'un ou deux soldats, était parfaitement observée; en somme, tous avaient une tenue militaire ne laissant rien à désirer.

Le major titulaire Vince, officier distingué par son zèle et ses talents, a obtenu, après avoir suivi un cours complet à l'école d'artillerie de Québec, un certificat de première classe, avec mention honorable.

71e bataillon—Lieutenant-colonel Marsh.

A son arrivée à Frédéricion, en août dernier, le lieutenant-général fut reçu par une garde d'honneur composée des compagnies du major titulaire Staples et du capitaine Cropley. Le général s'est montré très-satisfait de la bonne tenue des soldats.

Accompagné du lieutenant-colonel, j'ai inspecté les différentes compagnies de ce bataillon aux époques suivantes:—

Keswick, capitaine Christy, le 22 juin.
Sainte-Marie, major titulaire Staple, le 26 juin.
Stanley, major titulaire Wilkinson, le 14 juillet.
Frédéricion, capitaine Cropley, le 31 juillet.
Fredericton Junction, major titulaire Alexander, le 13 juillet.

Je me contenterai de dire que je suis aussi satisfait des quatre premières compagnies que je l'étais l'année dernière.

J'ai constaté dans la compagnie du major titulaire Alexander, bien qu'elle n'ait pas fait son temps d'exercice l'année dernière, et qu'il y eût un grand nombre de recrues dans ses rangs, lors de mon inspection du mois d'août, une grande attention pendant l'exercice et dans la pratique du tir, et ce, autant chez les officiers que chez les sous-officiers et soldats.

Ce fait prouve abondamment que toutes ces compagnies font leur mieux pour soutenir la bonne réputation du corps.

Parmi les personnes présentes aux inspections de Keswick et Stanley se trouvaient deux anciens officiers de l'armée impériale, les capitaines Powys et Lloyd, ainsi que J. Pickard, écr. M. P. Tous se sont exprimés très-satisfaites des exercices.

73e bataillon—Major Shereff.

Le 29 juin, j'ai fait à la Rivière-Noire, l'inspection des compagnies suivantes de ce bataillon :

La compagnie du capitaine Cameron.
 " " McNaughton,

Et le 1er juillet celle du capitaine Hutchison à Bouctouche.

A cette époque on réussit à former à la Rivière-Noire un petit bataillon ; les deux premiers capitaines qui ont obtenu des certificats, à l'école militaire de Frédéric-ton, prouvèrent qu'ils pourraient diriger un bataillon dans l'exercice de bataillon. Officiers et soldats, par la facilité et l'aptitude qu'ils déployèrent dans le cours des exercices, surent montrer qu'ils sauraient représenter dignement le comté de Northumber-land.

Je ne puis me montrer aussi satisfait que je le désirerais de la compagnie du capi-taine Hutchison. Nous regrettons, le major de brigade et moi, de ne pouvoir faire un rapport favorable à son sujet.

74e bataillon—Lieutenant-colonel E. Beer.

Je donne ici les noms des compagnies que j'ai visitées, avec les dates de l'inspec-tion :—

Capitaine E. Arnold, Sussex, le 27 juin.
 " Wetmore, Clifton, le 19 juillet.
 " Murray, Shemogue, le 21 juillet.
 " Harper, Baie-Verte, le 20 juillet.

Je me déclare satisfait de l'efficacité des trois premières compagnies. Il est vrai que les rangs contenaient beaucoup de recrues, mais leur tenue était excellente, et les armes et uniformes en bonne condition. Je ne puis pas dire la même chose de celle de la Baie-Verte. Je n'ai pu constater aucun progrès dans leur éducation mili-taire, et leurs armes étaient en mauvais ordre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre très-obéissant serviteur,

GEO. J. MAUNSELL, lieutenant-colonel,
 Sous-adjutant-général, commandant du district No. 8.

A l'adjutant-général de la milice,
 Ottawa.

[A]

BUREAU DU SOUS-ADJUTANT-GÉNÉRAL
 FRÉDÉRICTON, N.-B., 23 juin 1877.

MONSIEUR—Comme suite à mon télégramme du 30 courant, vous apprenant la destruction par le feu des casernes et des magasins de Saint-Jean, arrivée le même jour, et vous disant que nous avions réussi à sauver l'arsenal et les munitions, j'ai l'honneur de faire rapport au quartier-général pour l'information des autorités, (n'ayant pu le faire avant, vu que j'ai été de service depuis le 30 courant) des moyens d'action que nous avons dû prendre, le major de brigade et moi, avec l'aide des quel-ques soldats dont nous pouvions disposer, (le plus grand nombre s'efforçant alors d'arracher leurs effets des flammes) pour sauver les bâtiments appartenant à l'Etat et leur contenu. Il faut avouer que nos efforts ont obtenu bien peu de succès.

RAPPORT.

Le 20 du courant, vers deux heures du matin, le major de brigade et moi nous trouvions de service à la commission d'inspection de Saint-Jean, lorsque le feu éclata à la Pointe-York. Le vent était très-fort, et comme il soufflait dans la direction des casernes, éloignées d'au moins un mille du point où l'incendie avait commencé, le feu se communiqua bientôt à plusieurs bâtiments qui se trouvaient entre ces deux points.

Nous nous rendîmes en toute hâte aux casernes, et ordre fut envoyé au lieutenant-colonel Blaine de nous rejoindre avec autant d'hommes qu'il pourrait réunir. Il vint aussitôt amenant avec lui le quartier-maître, M. Hall, et cinq ou six soldats. A notre arrivée aux casernes, l'un des magasins que nous avions cédé depuis quelque temps aux autorités civiles, était devenue la proie des flammes, et le feu se dirigeait vers le parc d'artillerie. Tous nos efforts se portèrent sur ce point, afin de sauver les canons et leurs voitures. Ceci fait, la clôture qui se trouvait dans le voisinage de l'arsenal fut jetée à terre, afin d'empêcher l'incendie de s'étendre, si le hangar venait à brûler, comme cela arriva aussi. Nous divisâmes ensuite nos forces. M.M. Emison et le gardien Nixon demeurèrent au magasin, bâti en pierre; M. Lamb et quatre hommes du 62^{ème} bataillon se placèrent avec des seaux remplis d'eau sur le toit des casernes et des arsenaux bâtis en bois, et s'employèrent à éteindre les tisons qui venaient de la ville, en flammes, poussés par le vent. Pendant que le quartier-maître faisait tous ses efforts pour sauver tout ce que le 62^e bataillon tenait de l'Etat, les lieutenants-colonels MacShane et Blaine, moi et le gardien Marshall, nous nous occupions activement à sauver les pièces de six et les voitures d'artillerie, qui étaient dans le hangar, près des casernes des artilleurs. Nous avions à peine fini que le toit de ces casernes prit feu à plusieurs endroits. Montés sur le toit, le lieutenant-colonel Blaine et moi, nous réussîmes pendant quelque temps à contenir les flammes au moyen de seaux d'eau que nous fournissaient le lieutenant-colonel MacShane et Marshall. Tout fut inutile, le feu se communiqua malgré nos efforts à tous les édifices de bois, et le terrain des casernes ne fut bientôt qu'une masse de flammes. Nous essayâmes alors de sauver le quartier des officiers et le magasin construit en pierre. Malgré la chaleur intense qui s'exhalait de l'église Saint-Marc et des édifices de la rue Sheffield, abîmés dans la conflagration, nous fûmes assez heureux pendant quelque temps pour empêcher les porches de bois qui se trouvaient en arrière de l'édifice de prendre en feu; mais les flammes qui consumaient les constructions dont je viens de parler atteignirent les fenêtres supérieures, et ces ouvertures ne purent résister à l'action du feu, malgré tout ce que nous pûmes faire. Quelques instants après les casernes de pierre n'étaient qu'un monceau de ruines.

A huit heures du soir, le magasin militaire, construit en pierre et contenant une grande quantité d'effets de l'Etat se trouvait avoir échappé à l'incendie. Nous étions occupés, Nixon et moi, à faire alors une inspection minutieuse de cet édifice lorsque nous découvrîmes qu'une étincelle s'était introduite dans une des fenêtres de l'étage supérieur et qu'elle communiquait rapidement le feu à la croisée. Deux ou trois tentatives pour parvenir à cette fenêtre soit par l'intérieur soit par l'extérieur du bâtiment demeurèrent sans effet. Tout dépendait maintenant de la chute de cette croisée. En tombant au dehors, l'édifice était sauvé, en dedans tout était perdu. Malheureusement, nos craintes se réalisèrent; bientôt l'arsenal et les magasins devinrent la proie des flammes. M. Nixon sauva, au péril de sa vie, le registre des approvisionnements et quelques tentes.

Je soumettrai cet acte de courage à la considération du commandant en chef.

Mon rapport serait incomplet si j'omettais de parler de l'aide important que m'ont donné les lieutenant-colonels MacShane et Blaine pour sauver les effets du gouvernement, dans le moment même où leurs propres demeures étaient détruites par l'incendie, sous leurs yeux. J'attire sur eux principalement l'attention du major-général. Les gardiens Emison et Lamb, eux aussi, n'ont cessé de prodiguer leurs efforts. Je dois dire, en outre, que le quartier-maître du 62^e bataillon (capitaine Hall), ainsi que les quelques hommes qu'il a pu rassembler, ont fait preuve de beaucoup de courage et d'énergie en essayant de sauver le bien de l'Etat. Bien qu'on ait réussi à sauver les carabines et les uniformes de l'artillerie, du génie et des compagnies d'infanterie, et à les placer à quelque distance des bâtiments, sur le terrain des casernes, endroit qu'on croyait être à l'abri du danger, la plus grande partie fut détruite par le feu.

Je transmettrai aussitôt que possible une liste des effets des magasins qui ont échappé au désastre.

En terminant, je me permettrai de dire qu'il serait opportun de demander des soumissions pour la reconstruction du magasin militaire et de la clôture qui entoure les terrains des casernes, ce dernier ouvrage devant se faire avec le concours des autorités civiles de Saint-Jean. J'ai ordonné à M. Emison, qui agit provisoirement

comme garde-magasin, de rassembler tous les effets des magasins et de les placer dans le seul endroit où ils peuvent se trouver actuellement en sûreté, au fort Howe et dans l'arsenal, où il ne se trouve actuellement aucunes munitions.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

GEO. J. MAUNSELL, lieut.-colonel,

Sous-adjutant-général du district militaire No. 8.

A l'adjutant-général,

Quartier-général, Ottawa.

[B.]

SAINT-JEAN, NOUVEAU-BRUNSWICK,

7 décembre 1877.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de présenter le court rapport qui suit pour l'information du général commandant.

Le ou vers le vingt-deuxième jour de juin dernier, je reçus une réquisition signée par Son Honneur le maire, l'échevin Kerr, et le juge William Elder, dont copie incluse paraphée, me demandant comme officier supérieur d'appeler sous les armes une partie de la milice active pour venir en aide au pouvoir civil.

Je répondis immédiatement à cette réquisition, en donnant des instructions pour la mise sur pied de toute l'artillerie et du soixante-deuxième bataillon, qui pouvaient être armés et équipés pour le service; dans quelques heures j'avais tous les hommes dont j'avais besoin, à peu près cent quarante.

Des tentes avaient été dressées sur le carré du roi pour la commodité des officiers et des soldats; des sentinelles firent la garde dans toutes les parties de la ville pour protéger les voitures des différentes banques et édifices publics, et autres propriétés, et pour maintenir la paix et le bon ordre.

Le matin du douzième jour, je reçus au camp une lettre du maire, m'informant que la tranquillité de la ville rendait inutiles les services de la milice armée.

A cinq heures p. m. ce jour là, je donnai instruction de lever les tentes et de nettoyer le camp, avant de nous mettre en route à 6 p. m. A cette heure le maire se rendit sur les lieux, et fit une excellente allocution aux officiers et aux soldats, les remerciant au nom de toute la population d'avoir si bien rempli leurs devoirs envers leurs concitoyens, en préservant la paix, et en protégeant la propriété qui avait été sauvée de l'incendie du vingt de juin.

Respectueusement soumis,

S. K. FOSTER, lieut.-colonel,

Commandant au camp.

Le sous-adjutant général,

District No. 8.

(Copie C.)

SAINT-JEAN, N.-B., 22 juin 1877.

A l'officier commandant,

Cité de Saint-Jean.

Vous êtes requis d'appeler pour le service actif avec leurs armes et munitions, à l'aide du pouvoir civil, telle partie de la milice active, qui serait dans votre opinion, nécessaire pour réprimer toute émeute, violation de la paix, ou pour toute autre éventualité requérant tel service, tel qu'appréhendé par les autorités civiles, qui se sentent impuissantes à agir par les autres moyens qui sont maintenant à leur disposition.

S. Z. EARL, maire.

JOHN KERR, échevin pour le

quartier Duke.

WILLIAM ELDER, J.P.

DISTRICT MILITAIRE No. 9.

HALIFAX, NOUVELLE-ECOSSE,

4 décembre 1877.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous imformer que le contingent requis comme devant être fourni par le district sous mon commandement, était originairement fixé à 4,284.

L'effectif réel actuel du corps, qui a été approuvé par les autorités, est de 4,486; d'après les règlements pour l'exercice annuel de 1877-78, le nombre d'hommes qui devaient être appelés sous les armes était limité à 2,000, et l'effectif des compagnies ne devait pas excéder 39 sous-officiers et soldats, à l'exclusion de la musique et de l'état-major.

J'ai également été autorisé d'exercer antérieurement au 30 juin, 180 hommes de tels corps qui avaient été exclus de l'exercice, de la saison précédente; ayant constaté les années précédentes que tous les corps devraient faire l'exercice et que le système de maintenir le cadre de chaque bataillon avait fonctionné d'une façon satisfaisante, j'ai suivi le même mode pour le choix des hommes qu'on avait adopté l'année précédente.

J'annexe une copie (marquée A) de l'ordre du district, dans lequel on trouvera le mode qui a présidé au choix des corps pour l'exercice.

L'effectif réel qui a été inspecté ou qui'était absent pour cause de maladie, ou pour des raisons incontrôlables, était de 2,218, ce qui faisait 33 de plus que ceux qui avaient droit à leur solde.

Des rapports tabulaires d'inspection sont inclus dans les présentes, avec également les particularités de l'inspection de chaque corps.

1^{ÈRE} DIVISION DE BRIGADE.

Le tir annuel à bombes et à boulets de la batterie légère d'Halifax a eu lieu, le 5 septembre, à Point-Pleasant. A la suite de quelque malentendu, l'exercice eut lieu à mon insu, mais le lieutenant-colonel Milsom, qui était présent, en fit un rapport favorable.

La première et la seconde brigade d'artillerie d'Halifax se composant de sept batteries furent inspectées par moi, le 20 et le 24 septembre, à une grande revue pour l'exercice au tir, à Point-Pleasant.

La pratique faite par ces batteries avec le calibre lisse de trente-deux livres et Palliser $\frac{3}{4}$ pour les pièces rayées, a été très satisfaisante.

Les soixante-troisième et soixante-sixième bataillons paradèrent le 12 d'octobre pour l'inspection de la brigade; mais en conséquence d'une pluie battante l'inspection se fit à couvert.

La compagnie No. 2, 63^e bataillon, fit l'exercice sans solde, tel que cette compagnie avait l'habitude de le faire; comme à l'ordinaire les cadres étaient complets.

Le 10 août, toute la brigade de la cité parada pour l'inspection sous les ordres du lieutenant-général sir Edouard Selby Smyth, commandant de la milice.

Les différents corps venaient de commencer l'exercice annuel, et la journée était très pluvieuse, mais le général se déclara satisfait des différentes évolutions.

78^e bataillon.

Les compagnies Nos. 6 et 8 de ce bataillon furent inspectées par moi à la Rivière-West, le 28 juin; la tenue des hommes était bonne; ils étaient attentifs et les différentes évolutions ont été faites d'une manière satisfaisante.

La compagnie No. 1, a été inspectée à Truro, le 29 octobre. Comme à l'ordinaire les hommes ont bien exécuté l'exercice de compagnie et de tirailleurs.

La compagnie No. 5 a été inspectée à Windsor le 2 novembre. Le capitaine Burgess et ses hommes méritent de grands éloges pour leur bonne tenue, qui aurait fait honneur même à des troupes régulières. L'exercice de compagnie, le tir et l'exercice à la baïonnette ont été très bien exécutés.

Bataillon provisoire de Cumberland.

Les compagnies Nos. 1 et 3 ont été inspectées par moi à Amherst, le 17 octobre, et la compagnie No. 5 à Oxford le 18 octobre. L'exercice de ce bataillon, quoique généralement satisfaisant, n'a pas été aussi bon que d'habitude.

Batterie de Pictou.

La batterie d'artillerie de place de Pictou parada comme garde d'honneur à l'occasion de la réception de l'officier général commandant, à son arrivée à la Nouvelle-Ecosse, le 8 août, et s'attira ses félicitations pour sa tenue militaire et pour la manière réussie avec laquelle elle fit l'exercice d'infanterie et le service des pièces. Cette batterie fit l'exercice, comptant bien ne pas recevoir de solde, mais comme les membres de différents corps ne se trouvaient pas au complet, vu l'absence d'un certain nombre d'hommes sans permis, je pus accorder la solde ordinaire à la compagnie du capitaine Gordon.

2^E DIVISION DE BRIGADE.

La compagnie de cavalerie du comté de Kings parada pour inspection, à Kentville, le douze septembre.

Ce corps fit l'exercice au tir à cheval et à pied et fit plusieurs évolutions en rangs serrés avec succès. Les batteries d'artillerie de place de Lunenburg et de Mahone Bay furent inspectées par le lieutenant-colonel Milsom, le 24 octobre. Leurs officiers commandants ayant fait rapport de leur absence pendant la saison favorable pour l'exercice au camp et le tir, ils ne purent exécuter que l'exercice d'infanterie; à l'inspection ils ont fait l'exercice avec le 75^e bataillon.

La batterie d'artillerie de place de Digby fut inspectée par le lieutenant-colonel Milsom, le 22 juin. Son rapport, marqué B, est transmis. Les compagnies du quartier-général du 68^e bataillon ont été inspectées à Kentville le 12 septembre.

Les exercices de bataillon et de tirailleurs eurent lieu, mais il fut impossible d'en juger, le champ de manœuvres étant trop étroit.

La compagnie No. 8 a été inspectée par moi, à Aylesford, le 12 septembre. Cette compagnie mérite des éloges pour sa tenue et ses progrès dans les évolutions.

La compagnie No. 7 reçut instruction de se tenir prête pour inspection à Aylesford à la même date, mais par suite de maladie dans la famille du capitaine, celui-ci n'appela pas ses hommes sous les armes. Le lieutenant-colonel Milsom inspecta cette compagnie à une date postérieure, et son rapport, marqué B, est inclus.

Les compagnies du quartier-général du 69^e bataillon ont été inspectées par moi à Paradise, le 13 septembre. La compagnie du colonel Starratt était comme à l'ordinaire au complet; les hommes sont bien constitués et ont bien fait toutes leurs évolutions.

Les compagnies indépendantes de Bear River ont été inspectées par le lieutenant-colonel C. Milsom, le 14 septembre, dont rapport dans le document marqué B est inclus.

Les compagnies du quartier général et quatre compagnies du 72^e bataillon furent passées en revue par moi, le 13 septembre. On remarqua une amélioration très sensible dans la tenue de ce corps et dans les différents exercices.

La compagnie No. 1 du 72^e bataillon fit l'exercice en juin et fut passée en revue par moi le 20. Le capitaine Jacques a toujours une bonne compagnie. Ses hommes, comme toujours, ont donné pleine satisfaction.

Les compagnies du quartier général et deux compagnies du 75^e bataillon furent passées en revue par le lieutenant-colonel Milsom, à Lunenburg, le 26^e jour d'octobre, et la compagnie No. 5, à la Baie Mahone, par le même officier à la même date. Rapport marqué B est annexé.

La compagnie No. 6 qui a fait l'exercice en juin fut passée en revue par moi à New Ross, le 21. Ce corps paraît admirablement bien, deux tiers des hommes ont plus de six pieds et sont très robustes. Ce sont presque tous des descendants de soldats licenciés qui s'étaient établis dans ce district; ils ont hérité des goûts et des aptitudes de ces derniers pour la vie militaire.

3^E DIVISION DE BRIGADE.

Me voyant dans l'impossibilité, à cause d'autres engagements, de visiter le Cap Breton, je chargai le major de brigade, le lieutenant-colonel Read, de me remplacer à l'inspection du bataillon provisoire de Victoria. Cet officier fait un rapport très favorable de ce corps. Rapport marqué C est annexé.

ARMES.

Je considère qu'il est de mon devoir d'attirer votre attention, quoique j'en aie

parlé depuis trois ans, sur l'état des armes dans ce district et sur la nécessité de les faire inspecter et réparer par un armurier compétent.

EDUCATION MILITAIRE.

Chaque année je suis de plus en plus convaincu de la nécessité d'une instruction préliminaire et pour les officiers et pour les sous-officiers; car avec le système actuel les hommes ne retirent pas de l'exercice tous les avantages qui en découleraient si les instructeurs avaient plus de pratique. Si l'on continuait la pratique au quartier-général pendant toute l'année, il en résulterait des avantages beaucoup plus considérables qu'en la faisant à la hâte pendant quelques mois, d'autant plus que par cet arrangement le paiement par tête serait versé dans le fonds accordé à chaque corps au lieu d'être payé à chaque individu, ce qui contribuerait aussi à la meilleure organisation du service.

J. WIMBURN LAURIE, colonel,
Commandant du district militaire No. 9.

(A)

(Ordre de District.)

HALIFAX, 15 mai 1877.

Conformément aux instructions contenues dans l'ordre général No. 11, du 11 mai 1877, relativement aux exercices annuels de la milice, le tableau ci-après donne le contingent des corps qui ont été autorisés à faire l'exercice.

No. 1.	Contingent du quartier-général	Contingent de district.
Batterie d'artillerie de place de Digby.....	40	40
75e bataillon.....	35	35
78e do	70	70
72e do	35	35
	180	180

Ces corps n'ayant pas fait l'exercice pendant la dernière saison sont autorisés à le faire immédiatement. L'exercice devra être terminé, l'inspection faite et les rapports transmis au quartier général, avant le 30 juin.

No. 2.	Contingent du quartier-général.	Contingent de district.
Compagnie du comté de Kings....	35	35
Batterie de campagne d'Halifax...	80	80
3 batteries 1e brigade A. P. d'Halifax.....	44	132
4 do 2e do do do	42	168
2 do do do do	41	82
16 compagnies d'infanterie.....	44	711
8 do do	42	336
11 do do	41	456
	2,000	1,988

No. 3. Dans les brigades d'artillerie et les bataillons d'infanterie, on choisira d'abord la moitié du corps ou bataillon pour faire l'exercice. Les officiers commandants devront remarquer que ces compagnies sont celles qui n'ont pas fait l'exercice durant la dernière saison.

No. 4.—2 batteries d'artillerie de place de 41 hommes chacune, 11 compagnies d'infanterie de 41 hommes chacune, seront choisies au sort, dans le reste de l'effectif. Le tirage se fera par chaque batterie ou compagnie séparément.

Le nombre des officiers de l'état-major qui seront autorisés à faire l'exercice avec les divers corps, seront nommés par le sous-adjutant-général en proportion de l'effectif de chaque corps et du nombre total autorisé à le faire en vertu de l'ordre général (11).

Le tirage au sort aura lieu à 1 heure p. m. le 17 mai, en présence d'un conseil de district, composé du sous-adjutant-général qui, agira comme président, et du lieutenant-colonel commandant les bataillons et l'état-major de district au quartier-général, comme membres.

J. WIMBURN LAURIE, colonel,
Commandant du district militaire No. 9.

HALIFAX, 17 mai 1877.

Nous certifions que le tirage au sort des corps qui doivent faire l'exercice durant la saison prochaine, a eu lieu en notre présence, et que les corps ci-dessous ont été choisis :

1ère brigade d'artillerie de place d'Halifax	3 batteries
2e do do do do	4 do
Batterie de la baie de Mahone do	1 do
Batterie de Lunenburg do	1 do
63me bataillon des carabiniers	4 compagnies
66e do d'infanterie	6 do
68e do do	5 do
69e do do	4 do
72e do do	4 do
75e do do	3 do
78e do do	2 do
Bataillon provisoire de Cumberland	3 do
Bataillon provisoire de Victoria	4 do

J. WIMBURN LAURIE, colonel,
Commandant du district militaire No. 9.

Lt.-col. T. MILSOM, B. M.

Lt.-col. D. McPHERSON, commandant 2e G. A.

Lt.-col. W. H. PALLISTER, comdt. 63e bataillon.

Lt.-col. C. J. MacDONALD, officier d'état-major

Capt. L. J. BLAND, 1er A. G.

Vraie copie.

J. W. LAURIE,
Colonel.

Rapport des corps, officiers, sous-officiers et soldats de la milice active du district militaire No. 9, qui ne peuvent pas, en vertu des ordres généraux (11), du 11 mai 1877, toucher la solde pour l'exercice de l'année 1877-78.

1e brigade d'artillerie de place d'Halifax	3 batteries.
2e do do do do	2 do
Batterie do do Digby	1 do
Batterie do do Pictou	1 do
Infanterie.	
63me bataillon des carabiniers	2 compagnies
66e do d'infanterie	2 do
68e do do	4 do
69e do do	
72e do do	
75e do do	
78e do do	
Bataillon provisoire de Cumberland	
Bataillon provisoire de Victoria	

J. WIMBURN LAURIE, colonel,
Commandant du district militaire No. 9.

(B.)

[District militaire No. 9.]

HALIFAX, 27 novembre 1877.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous informer que conformément à vos instructions j'ai inspecté les corps suivants de milice active de ce district.

La batterie d'artillerie de place de Digby, le 22 juin ; 2 officiers, 38 soldats commandés par la capitaine J. Daly. Le maniement des armes, le tir et l'exercice de compagnie ont été bien faits.

Les compagnies Nos. 7 et 8 de la 69^e batterie à la rivière à l'Ours, le 13 septembre ; 4 officiers, 78 soldats ont fait le maniement des armes et le tir, l'exercice de compagnie et l'exercice de tirailleurs. Les hommes ont une bonne tenue et sont attentifs au service.

La compagnie No. 7 du 75^e bataillon, le 14 septembre ; 2 officiers, 42 soldats, sous le commandement du capitaine T. Harris d'Aylesford ; le capitaine a fait faire le maniement des armes et le tir ainsi que l'exercice des tirailleurs. Les officiers et les soldats ont bien fait l'exercice.

La batterie d'artillerie de place de Lunenburg. Les compagnies No. 2 et 3 du 75^e bataillon ont paradé ensemble, le 24 octobre, à Lunenburg. 7 officiers et 117 soldats. Ils ont fait l'exercice de bataillon, puis de l'attaque et défense des positions.

La batterie d'artillerie de place de la baie Mahone et la compagnie No. 5 du 75^e bataillon ont été inspectées à la baie Mahone, le 24 octobre. 4 officiers et 78 soldats ont défilé et fait l'exercice de bataillon et celui des tirailleurs.

Je dois aussi ajouter que j'étais présent à l'exercice à obus et à bombes de la batterie de campagne d'Halifax, sous le commandement du major Graham, à Point-Pleasant, le 5 septembre.

L'exercice a été très bien fait.

Les divers corps que j'ai inspectés étaient composés d'hommes supérieurs à ceux des années précédentes. Leur fourniment était en bon ordre, et ils avaient l'air tout à fait martial.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

T. MILSOM, lieutenant-col.,
Major de brigade.

Au sous-adjutant-général,
District No. 9.
Halifax.

(C)

No. 218.

SYDNEY, 19 juillet 1877.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à vos ordres, j'ai inspecté, le 16 du courant, au quartier-général du bataillon, à Baddeck, quatre compagnies (Nos. 1, 2, 3 et 4), mentionnées à la marge, du bataillon provisoire de Victoria, sous le commandement du lieutenant-colonel Bingham, à la fin de l'exercice annuel.

Je vous transmets aussi copie du rapport de la parade.

Ces compagnies avaient une excellente tenue à la parade ; elles se composaient d'hommes bien constitués, et j'ai trouvé les armes, les uniformes et les fourniments en bon ordre. Les exercices ordinaires de bataillon et de tirailleurs ont été très bien faits et font beaucoup honneur aux officiers et aux soldats.

Je dois vous informer que les cartouches qui ont été fournies n'ont pas été dépensées parce qu'il n'y avait pas de champ de tir convenable dans les environs du quartier-général des compagnies. Il sera pris des mesures pour que l'on puisse avoir de beaux champs de tir si les exercices se font à l'avenir au quartier-général des compagnies.

J'ai de plus l'honneur de faire rapport que les officiers et les soldats de ce bataillon appelés sous les armes, en vertu de l'acte de la milice et de la défense pour venir en aide au pouvoir civil, aux mines de Sydney, en juillet 1876, n'ont pas encore été payés.

Je prends la liberté d'attirer votre attention sur l'injustice de cette affaire, le tort qu'elle pourrait causer au service et les difficultés qui pourraient s'élever, si à l'avenir on avait encore besoin des services de la milice pour maintenir l'ordre et protéger la propriété.

Il semblerait, d'après l'opinion du juge en chef de la Nouvelle-Ecosse (dont copie a été transmise au quartier-général), que pour payer cette réclamation, il faut de toute nécessité modifier la loi de la province de la Nouvelle-Ecosse.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. CREWE-READ, lieutenant-colonel,
Major de brigade, 3^{ème} division.

DISTRICT MILITAIRE No. 10.

FORT OSBORNE,

WINNIPEG, 22 nov., 1877.

MONSIEUR,—Conformément aux ordres, j'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel de l'état de la milice dans ce district.

Troupes fédérales de service à Manitoba.

Ces troupes qui, plus ou moins nombreuses, stationnaient ici depuis 1870, ont été finalement licenciées, le 3 août de cette année. Elles avaient été réduites à diverses périodes et lorsqu'elles furent licenciées, elles ne comptaient que cinquante-quatre officiers et soldats. Sur ce nombre, un officier et vingt-cinq sous officiers et soldats formaient un détachement d'artillerie. Le reste était de l'infanterie.

Je ne fais, j'en suis sûr, trop de louange des sous-officiers et soldats de ce corps, en disant que quant à l'apparence, la discipline et l'efficacité, ils n'étaient en rien inférieurs aux forces régulières de Sa Majesté.

Un détachement de cette petite troupe, composé d'un subalterne et de dix sous-officiers et soldats, fut, à la demande du lieutenant-gouverneur de Manitoba, et subsequmment sur la réquisition de magistrats, employé pendant plus de six mois à faire observer les réglemens de la quarantaine, établie par le gouvernement de Manitoba entre cette province et le district de Kéwatin, sur les bords du lac Winnipeg, où la petite vérole s'était déclarée, et que, soit par le fait d'une négligence criminelle ou de l'ignorance grossière, on avait laissé répandre dans la colonie islandaise, sur le côté ouest du lac, et chez les tribus sauvages, à un degré alarmant, avant que des mesures fussent prises pour procurer les secours de médecins ou pour atténuer les ravages de l'épidémie.

Jamais peut-être un petit détachement n'a eu de devoirs plus désagréables à remplir, ou n'a eu à souffrir d'une température plus rigoureuse que celui qui a fait le service de la quarantaine pendant l'hiver de 1876-77. Mais le zèle et la conduite de ces hommes ont été au-delà de tout éloge, et les habitants des environs n'ont pas été seuls à leur décerner des félicitations, mais tous ceux qui se sont trouvés en contact avec eux.

Le service du détachement a duré depuis le 27 novembre 1876 jusqu'au 21 juillet 1877, alors que le gouvernement a mis fin à la quarantaine.

Il me fait plaisir d'ajouter qu'un ordre du conseil provincial a fait part à l'officier commandant ce détachement, l'enseigne G. W. Street (ci devant capitaine dans le 15^e régiment), de la haute approbation de Son Honneur et du ministère pro-

vincial pour le tact et le zèle dont cet officier a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions.

Comme j'ai déjà rapporté les détails concernant le licenciement de l'effectif, je crois qu'il n'est pas nécessaire que je revienne sur ce sujet.

Milice volontaire locale.

La milice de cette province a été augmentée cette année par la formation de deux compagnies d'infanterie, l'une à Winnipeg et l'autre à Emerson, le reste du corps se composant de la batterie de campagne de Winnipeg et des compagnies de Kildonan et de Saint-André-Sud.

Toutes ces compagnies, sauf celle de Saint-André-Sud, ont fait l'exercice annuel conformément aux ordres généraux; la batterie de campagne à son camp, à Saint-Jacques, à environ cinq milles de Winnipeg, et les autres corps à leur quartier-général respectif.

Batterie de campagne de Winnipeg.

Cette batterie, qui compte maintenant quatre canons rayés de 9 se chargeant par la gueule, a fait l'exercice annuel tel que prescrit, à son camp situé à environ six milles à l'ouest de cette ville. Le terrain était bien choisi pour que les troupes fussent à l'abri, mais il était trop resserré par un bouquet d'arbres. Les hommes étaient bien approvisionnés d'eau, et les chevaux pouvaient s'abreuver facilement à la rivière Assiniboine, située à une faible distance du camp.

La batterie a commencé à camper le 26 août et a terminé ses exercices le 7 septembre, date de son retour à son quartier-général.

J'ai fait mon inspection annuelle de ce corps, le 6 septembre. J'ai constaté un progrès remarquable depuis l'année dernière. Les canons étaient tirés par de meilleurs chevaux et les conducteurs plus expérimentés. Les harnais étaient meilleurs et mieux faits qu'auparavant, mais ils pourraient encore être considérablement améliorés.

Les mouvements étaient plus libres et plus sûrs que les années précédentes, et l'exercice a été bien fait. Cependant, il est, suivant moi, inutile d'espérer que des hommes enrôlés pour trois ans deviennent des artilleurs expérimentés dans le court espace de douze jours d'exercice par année.

Il s'opère beaucoup de changement durant cet espace de temps dans le personnel d'une batterie, et comme chaque année les vacances doivent être comblées par des novices, il s'ensuit que l'efficacité du corps se trouve considérablement diminuée pendant les premiers jours d'exercice.

On peut en dire autant des chevaux. On est à prendre des mesures cependant pour avoir chaque année autant qu'il sera possible les mêmes chevaux pour la batterie de campagne.

L'apparence générale de cette batterie est très-bonne, mais comme cela arrive dans la plupart des corps, elle est déparée par le manque d'uniformité des chaussures, et tant qu'il ne sera pas pris de mesures à ce sujet et que des règlements sévères ne seront pas mis en vigueur, les officiers inspecteurs ne peuvent guère espérer d'améliorer leurs corps à raison de ce détail important.

Quant à l'effectif, etc., de ce corps ainsi que des autres, je vous renvoie au rapport d'inspection ci-joint.

La compagnie d'infanterie de Kildonan, dont la formation a été reconnue le 11 août de l'année dernière, a fait durant l'hiver beaucoup d'exercice volontaire, outre celui de la période autorisée, et malgré sa formation récente elle a déjà fait beaucoup de progrès.

Cette belle compagnie est complète et se compose en partie sinon entièrement de cultivateurs et de fils de cultivateurs établis depuis longtemps dans le pays. Ces hommes sont bien constitués et sont intelligents et instruits.

Ce corps, j'en suis sûr, sera une addition précieuse à la force défensive de la province.

Compagnie No. 1 d'infanterie de Winnipeg.

J'ai inspecté cette compagnie le 7 septembre, après qu'elle eût terminé ses exercices.

La formation récente de ce corps et les difficultés que présentent souvent de nouvelles organisations ont, ou empêché qu'il fut au complet lors de la revue ou qu'il ait fait de grands progrès dans les mouvements prescrits à l'inspection, mais l'apparence générale de la compagnie était excellente, les uniformes bien faits et les fourniments très propres. L'officier commandant est énergique, et j'ai pleine confiance d'après ce qu'il m'a dit que cette compagnie sera au complet à la prochaine inspection annuelle.

Compagnie d'Emerson.

Le quartier-général de cette compagnie est situé tout près de la frontière, sur la rivière Rouge, dans la petite ville d'Emerson, qui bien que nouvelle est déjà florissante. J'ai fait l'inspection de cette compagnie en même temps que mon inspection annuelle, vu qu'elle se trouve à une bonne distance de la station, et qu'elle n'a été formée que récemment.

J'avais été informé précédemment que c'était une très belle compagnie, mais je ne m'attendais nullement qu'en si peu de temps (environ 4 ou 5 mois) depuis sa formation en compagnie, ce corps pût avoir une tenue aussi militaire.

Les mouvements et l'exercice sans doute n'étaient pas parfaits, cette compagnie étant nouvellement formée, mais son apparence générale est très satisfaisante et elle promet beaucoup pour l'avenir. Cela fait honneur non-seulement à l'officier commandant et aux autres officiers, mais aux habitants de cette jeune et florissante ville, qui ont fait tout en leur pouvoir pour soutenir cette compagnie, dont ils peuvent à bon droit être fiers.

Compagnie de carabiniers de Saint-André-Sud.

Cette compagnie ne fait pas partie de celles qui ont fait l'exercice annuel. Le temps d'enrôler les hommes est maintenant passé, et il faudra réorganiser complètement ce corps; c'est du reste ce que l'officier commandant l'honorable capitaine J. Shultz se propose de faire sans délai. Il serait à désirer que ce corps ainsi que les autres compagnies de cette province fussent formés en infanterie et non en carabiniers. Comme les uniformes sont portés depuis plus de cinq ans, il ne peut y avoir aucun inconvénient à réaliser ce projet.

Salles d'exercice et arsenaux.

A cette station surtout, le besoin d'une salle d'exercice se fait beaucoup sentir, mais le coût de construction dans cette province étant beaucoup plus élevé que dans les autres, il n'est pas probable que d'ici à quelque temps encore la municipalité ou toute autre organisation soit en mesure de fournir les fonds nécessaires pour construire un bâtiment, aux conditions prescrites par le gouvernement. Dans l'intervalle, les officiers commandant des compagnies ici devront prendre les meilleurs arrangements provisoires possibles. Quant aux corps en dehors de Winnipeg, la compagnie de Kildonan, le collège presbytérien a eu l'obligeance de lui fournir un appartement spacieux pour servir d'arsenal.

A Saint-André-Sud, l'officier commandant a un bon local qu'il a mis à la disposition de la compagnie.

A Emerson, le capitaine de la compagnie a donné une salle dans sa résidence privée pour en faire un arsenal.

Exercices et manœuvres.

Bien que j'aie lieu d'être satisfait du progrès fait par les différents corps nouvellement formés dans mon district, je ne puis changer l'opinion, fruit de plusieurs années d'expérience, que l'exercice indépendant et séparé donne lieu à un

surplus de dépense qui est en quelque sorte faite en pure perte. Il est vrai que les hommes des divers corps peuvent acquérir quelque connaissance de l'exercice s'ils ont des commandants ou des instructeurs capables, mais ils ne peuvent apprendre la discipline et les autres parties du service qui sont infiniment plus importantes.

J'espère que l'année prochaine il nous sera permis, dans ce district au moins, d'assembler les corps au temps qui sera jugé convenable pour faire l'exercice annuel.

Artillerie et tir à la cible.

Le tir à la cible de l'artillerie a été fait, conformément aux règlements, sur un terrain à proximité du camp. A ce sujet, je prends la liberté d'offrir mes remerciements au lieutenant et capitaine de bataillon Cotton, ci-devant de l'artillerie fédérale ici, qui, à ma demande, a eu l'obligeance d'agir comme juge, tandis que le lieutenant Young était l'officier de tir durant la pratique. Vous trouverez ci-joint un tableau synoptique des rapports du tir à la cible des corps d'infanterie, sous la forme d'un rapport d'inspection.

VISITE DE SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL.

Je regrette que le licenciement des forces qui étaient de service ici et qui a eu lieu peu de temps avant l'arrivée de Son Excellence le Gouverneur-Général dans cette province, m'ait privé du plaisir que j'aurais eu de lui montrer à quel degré d'efficacité les troupes canadiennes en service actif peuvent arriver dans une période de temps comparativement limitée; mais j'ai le plaisir de faire rapport que Son Excellence m'a chargé de faire part aux divers corps qui ont pris part aux démonstrations organisées à l'occasion de sa visite, sa satisfaction de leur conduite et de leur tenue.

BATIMENTS ET MAGASINS MILITAIRES.

Les seuls bâtiments qui appartiennent ou sont occupés actuellement par la milice, sont situés au Fort Osborne ici, et servent de magasins militaires.

Comme il a été fait récemment des rapports à ce sujet, je crois qu'il n'est pas nécessaire que j'entre dans plus de détails.

En vous priant de vouloir soumettre ce rapport à l'officier général commandant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. OSBORNE SMITH, lieutenant-colonel,

Sous-adjutant général, district militaire No. 10.

A l'adjutant-général,

Quartier-général, Ottawa.

DISTRICT MILITAIRE No. 12.

QUARTIER-GÉNÉRAL, CHARLOTTETOWN, 20 novembre 1877.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de transmettre pour l'information de l'officier-général commandant, le rapport d'inspection ci-joint de la milice active de ce district, sous mon commandement.

Le 15 de juin dernier, de concert avec le lieutenant-colonel Beer, l'officier le plus ancien de ce district, j'ai donné ordre aux compagnies suivantes de faire les douze jours d'exercice autorisés par l'ordre général du 11 mai, savoir :

La batterie de l'artillerie de place de Summerside.

Les compagnies Nos. 1 et 2 du bataillon du comté de Kings.

“ Nos. 4, 5 et 6 “ “ Queens.

“ Nos. 1 et 3 “ “ Prince.

formant en tout un effectif de 20 officiers et trois cent vingt-deux sous-officiers et soldats.

Le 13 juillet, comme on appréhendait quelque émeute dans cette ville pendant la nuit, je reçus une réquisition de la part des autorités civiles d'appeler sous les armes un détachement de la milice active pour maintenir la paix.

Je donnai ordre immédiatement aux batteries Nos. 1 et 2 de l'artillerie de place de Charlottetown, ainsi qu'à la compagnie No. 6 du bataillon du comté de Queens, sous le commandement du major Morris, de s'assembler dans la salle d'exercice au coucher du soleil. Ces diverses compagnies firent la parade en assez grand nombre et restèrent sous les armes toute la nuit.

Son Honneur le maire de la ville, escorté de ces compagnies, fit la patrouille dans les rucs à une heure avancée, et il y a tout lieu de croire que ce n'est que l'effet produit par ce corps nombreux d'hommes sous les armes pour aider le pouvoir civil, qui a pu empêcher l'émeute qu'on appréhendait.

J'ai été très satisfait de la prompte obéissance des officiers et des soldats, et de leur conduite pendant le temps qu'ils ont fait le service.

Le 16 juillet, je me suis rendu à Alberton, où j'ai passé en revue la compagnie No. 1 du bataillon du comté de Prince ; je l'ai trouvée très-bien disciplinée et propre au service. Cela est dû en grande partie à la surveillance et au zèle de l'officier commandant le bataillon, le lieutenant-colonel Hunter-Duvar, qui donne tout ses soins à cette compagnie, dont le quartier-général se trouve près de sa résidence.

Le lendemain je passai la 2e compagnie en revue à Tryon.

Le capitaine Ives n'a pas pu faire parader toute sa compagnie, vu que quelques-uns de ses hommes s'étaient blessés grièvement en tombant d'un échafaud ; elle était du reste en bon ordre, bien qu'il fut possible de s'apercevoir qu'elle n'avait pas fait l'exercice l'année précédente.

Le 28 juillet, j'ai inspecté la batterie d'artillerie de place de Summerside, et j'ai constaté une amélioration remarquable sur les inspections précédentes. Le capitaine Price est un officier énergique qui a reçu une mention honorable du commandant de l'école d'artillerie de Québec, où il a suivi le cours d'instruction l'hiver dernier. Cette batterie a été pourvue de deux pièces de 24, ce qui permettra aux officiers et aux soldats d'acquérir une connaissance pratique des manœuvres de l'artillerie.

Le 1er août, j'ai inspecté la compagnie No. 1 du bataillon du comté de Kings à Montague, cette compagnie était complète ; les armes, les uniformes et les fourniments bien entretenus ; le capitaine est en tout le type d'un bon officier volontaire.

Le 25 septembre, j'ai inspecté la compagnie No. 2 à Souris. Cette compagnie n'est pas aussi efficace que je le désirerais ; le capitaine n'a été nommé que dernièrement, et les subalternes, malgré leur désir, n'ont pas encore eu l'occasion d'apprendre les exercices élémentaires. Le capitaine Maclean paraît avoir à cœur de remédier à cet état de choses et m'a assuré qu'il prendra des mesures dans le cours de l'hiver prochain pour faire faire des progrès aux officiers et aux soldats.

La compagnie n'était pas complète à l'inspection, douze de ses hommes étant partis pour la pêche immédiatement après que l'exercice annuel fut terminé.

Le 3 du courant, le lieutenant-colonel Beer assembla les trois belles compagnies de son bataillon pour être passées en revue devant moi dans cette ville.

Leur tenue était magnifique, et les armes, les uniformes et les fourniments étaient dans un ordre parfait. La compagnie No. 1, commandée par le capitaine Dogherty, était supérieure aux autres.

Le capitaine Longworth commandant la compagnie No. 6 a fait beaucoup d'efforts pour faire de bons tireurs des hommes de sa compagnie; il a établi des concours privés de tir, déboursé des sommes considérables pour être distribuées en prix et a acheté des munitions du gouvernement. J'espère que l'exemple louable donné par cet officier sera suivi, et que les autres capitaines feront des efforts pour enseigner à leurs hommes le maniement des armes.

Le 22 août a eu lieu l'assemblée de l'association provinciale des carabiniers pour le concours annuel. La plus grande partie de la milice active de ce comté y assistait, et l'exercice a été mieux fait que jamais auparavant. Il y avait peu d'hommes des autres comtés; les officiers me disent qu'il en viendrait un grand nombre sans la dépense que cela entraîne, le coût du voyage par le chemin de fer joint à la pension à Charlottetown s'élevant pour chaque homme à \$4 ou \$5 au moins; ils disent que les hommes sont bien prêts à sacrifier leur temps et à payer leurs dépenses, mais que, si on considère qu'il est de l'intérêt du public que ces hommes fassent des progrès, il ne serait que juste pour ceux qui désirent assister aux concours annuels, que des billets de passage leur fussent accordés gratis sur le chemin de fer, qui est la propriété du gouvernement.

Au mois de mai dernier, le major Pollard a organisé une association dans le comté de Qucens. Cet officier, en établissant des concours privés et en accordant des prix aux hommes de sa batterie, a donné un exemple digne d'éloge, qui devrait être suivi. Cette association a eu sa première assemblée le 1er octobre. Beaucoup d'hommes y ont pris part, et je suis heureux de constater que le public semble porter intérêt à cette entreprise.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

JOHN HAMILTON GRAY, lieutenant-colonel.

Sous-adjutant-général, district militaire No. 12.

A l'adjutant-général,

Quartier-général, Ottawa.

ANNEXE

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 1. Lieut.-Col. J. B. TAYLOR, S.A.G.M.		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercices.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Bataillon ou corps.		Officiers.		Sous-officiers et soldats.		Régiment.		Date.		Moyen de transport.	
1er régiment de cavalerie.....		Lieut.-col. Cole, St. Thomas.									
Troupe No. 1.....		3	35	2	33	St. Thomas.	10 sept.	12	Au quartier-général des troupes.		
do No. 2.....		3	35	2	33	London.....	18 juin	12			
do No. 3.....		3	35	2	33	Mooretown..	3 juill.	12			
do No. 4.....		3	35	1	34	Kingsville...	12 nov.	12			
Batterie d'artillerie de campagne de London.....		6	75	6	73	London.....	18 juin	12	Camp		
Batterie d'artillerie de campagne de Wellington.		6	75	6	73	Guelph	22 juin	12	do		
Artillerie de place de Goderich.....		3	55	2	34	Goderich.....	8 sept.	12			

No. 2.

fait les exercices annuels de 1877-78—Suite.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.	
								Bataillon.	Compagnie.				
24 heures.		Bonne.	Aucun.	Bonne.	Propres et bons.	Evolution de troupe et exercice au tir, satisfaisant.	Oni.	Aucun.	200 à 400 vgs. 200 à 600 vgs.	18-63	17 sept.	17 sept.	
12 heures.		Très bonne.	Aucun.	Très efficace.	Evolution de compagnie.	do	do			25	25 juin	25 juin.	
do		Très bonne.	Aucun.	do	Evolution de campagne et exercice au tir.	do	do			24-10	10 juill.	10 juill.	
do		Très bonne.	Aucun.	do	Exercice de compagnie.	do	do			17 nov.	17 nov.		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 1.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			An camp ou autrement.		Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercices.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Millés.	Mode.
7e bataillon.....	Lieut.-col. Walker, London.....	28	385	4	3							
Compagnie No. 1 ...	Capt. O'Brien, London.....			2	39	London.....	5 nov.	12				
do No. 2 ...	Capt. Porte, London.....			2	35	do.....	5 do	12				
do No. 3 ...	Lieut. Smith, London.....			2	46	do.....	5 do	12				
do No. 4 ...	Capt. McKenzie, London.....			2	35	do.....	5 do	12				
do No. 5 ...	Major Dixon, London.....			2	42	do.....	5 do	12				
do No. 6 ...	Capt. McIntosh, London.....			2	42	do.....	5 do	12				
do No. 7 ...	Capt. Williams, London.....			2	40	do.....	5 do	12				
	Band.....				27							
22e bataillon.....	Lt.-col. Cowan, Woodstock.....	32	440									
Compagnie No. 1 ...	Capt. Perry, Woodstock.....			2	42	Woodstock ..	8 sept.	12				
do No. 2 ...	Capt. Lovey, Embro.....			2	42	Embro.....	19 do	12				
do No. 3 ...	Capt. Williamson, Princeton.....			2	42	Princeton ...	15 do	12				
do No. 4 ...	Capt. Ellis, Ingersoll.....			2	42	Ingersoll....	27 do	12				
do No. 5 ...	Capt. Mullins, Norwich.....			2	42	Norwich.....	6 oct.	12				
do No. 6 ...	Capt. McCleneghan, Strathallen.....			2	42	Strathallen..	10 sept.	12				
do No. 7 ...	Capt. Chambers, East Oxford.....			2	42	East Oxford..	10 do	12				
do No. 8 ...	Capt. Munro, Lakeside.....			2	42	Lakeside.....	9 juillet	12				

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fouragements.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bon <i>à fide</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la completion des exercices.	OBSERVATIONS.	
									Bataillon.	Compagnie.				
12 heures.	Bonne.	Aucun.		Musique excellente, 30 exécutants.	Très-bonne.	Exercice de bataillon. Inspecté par le major-général commandant.	Oui.				5 nov.	12 nov.		
											5 do	12 do		
											5 do	12 do		
											5 do	12 do		
											5 do	12 do		
											5 do	12 do		
											5 do	11 do		
24 heures.	Très-bonne.	Aucun.		Très-bonne musique ; 30 exécutants.	Très-efficace.	Exercice de compagnie, d'escouade et en tirailleurs ; très-satisfaisant.	do	Aucun.	200 à 600 verges.	17-04	8 sept.	10 sept.		
											14 do	19 do		
											26-05	10 do	15 do	
											21 do	27 do		
											1 oct.	6 oct.		
											3 sept.	8 sept.		
											3 do	10 do		
											1 juil.	6 juil.		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 1.— <i>Suite.</i>			Cadre.	Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.	Réunion.			Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier- général.	Corps.	Corps.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice.		
			Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.		Milles.	Mode.
24e bataillon.....	6	Lt.-col. Smith, Chatham.....	25	330					
Compagnie No. 1...		Capt. Weir, Chatham.....			2	42	Chatham	1er sept.	12
do No. 2...		Capt. Stevenson, Chatham.....			2	42	do	1er do	12
do No. 3...		Capt. Lowe, Ridgetown.....			2	30	Ridgetown...	10 do	12
do No. 4...		Lieut. Lambert, Tilbury.....			2	39	Tilbury	14 do	12
do No. 5...		Capt. Robinson, Bothwell.....			1	42	Bothwell	11 juin	12
do No. 6...		Lieut. Hughes, Dresden.....			1	37	Dresden	18 sept.	12
							Quartier-général de compagnie.		
27e bataillon.....	6	Lt -col. Davis, Sarnia.....	25	330					
Compagnie No. 1...		Capt. Savage, Petrolia.....			1	39	Petrolia	12 nov.	12
do No. 2...		Capt. Pollock, Forrest.....							
do No. 3...		Capt. Gattis, Widder.....					do		
do No. 4...		Capt. Kerr, War- wick.....							
do No. 5...		Lieut. Beattie, Wallaceburg.....			2	42	Wallace'rg	8 sept.	12
do No. 6...		Lieut. Kelly, Watford.....			1	42	Watford.....	19 nov.	12

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Côté quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de mu- siciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.		Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
							Bataillon.	Compagnie.			Chiffre de mérite.				
24 heures.		Bonne.	Aucun.	Bonne musique.	Bonne.	Exercice de compagnie, d'escouade et en tirailleurs.	Oui.	Aucun.	200 à 600 verges.	25-04	7 sept.	7 sept.			
		Bonne.	Aucun.								7 do	7 do			
											15 do	15 do			
											20 do	20 do			
											11 juin	11 juin			
											24 sept.	24 sept.			
do		Bonne.	Aucun.	Musique passable, 14 exécutants.	do	Exercice de compagnie, d'escouade et en tirailleurs, très passable.	do						19 nov.	19 nov.	
													15 sept.	15 sept.	
													19 nov.	19 nov.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 1— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.	Réunion.			Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.		Nombre de jours d'exercices.	Milles.
32e bataillon.....	8 Lt.-col. Sproat, Walkerton	32	440							
Compagnie No. 1	Capt. Biggar, Southampton.....			1	37	Southam'ton	28 sept.	12		
do No. 2	Capt. Barker, Kincardine.....			2	40	Kincardine	15 oct.	12		
do No. 3	Capt. Copland, Lucknow.....			2	42	Lucknow.....	15 do	12		
do No. 4	Capt. Mitchell, Paisley.....			2	36	Paisley.....	23 do	12		
do No. 5	Capt. Hunter, Walkerton.....			2	37	Walkerton...	23 do	12		
do No. 6	Capt. Morton, Invermay.....			2	42	Invermay ...	23 do	12		
do No. 7	Capt. Kay, Belmore.....			2	42	Belmore	4 sept.	12		
do No. 8	Capt. Gillies, Teeswater.....			2	34	Teeswater ...	1er nov.	12		
									Quartier-général de compagnie.	
33e bataillon.....	8 Lieut.-col. Ross, Goderich.....	32	440							
Compagnie No. 2	Capt. Willson, Goderich.....									
do No. 3	Major C. Wilson, Seaforth.....									
do No. 4	Major Murray, Clinton.....			2	42	Clinton.....	19 nov.	12		do
do No. 5	Capt. Leckie, Ainleyville.....									
do No. 6	Capt. Howard, Exeter.....									
do No. 7	Capt. Shepherd, Porter's Hill.....									
do No. 8	Capt. Kains, Gorrie.....			1	42	Gorrie.....	13 nov.	12		
do No. 9	Capt. Mallough, Dungannon.....			2	38	Dungannon.	17 do	12		
Compagnie indépendante...	1 Capt. Rice, Windsor.....	3	55	2	41	Windsor.....	25 juill.	12		do

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fouragements.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bon à tête enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'ils en a.	Distances.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
									Bataillon.	Compagnie.			
36 heures.		Bonne.	Aucun.	Bonne.	Exercices de compagnie, d'escouade et en tirailleurs, satisfaisant.	Oui.	Aucun.	200 à 600 verges.					
		Bonne.	Aucun.	Bonne.				200 à 600 verges.			4 oct.	4 oct.	
									11-60		22 do	22 do	
											29 do	29 do	
											29 do	29 do	
											29 do	29 do	
									32-60		11 sept.	11 sept.	
											7 nov.	7 nov.	
do		Bonne.	Aucun.	do	do	do					24 nov.	24 nov.	
											19 nov.	19 nov.	
											23 do	23 do	
		Bonne.	Aucun.	do	do	do					2 août.	2 août.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2. Lieut.-col. W. S. DURIE, S.A.G.M.		Cadre.		Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.		Réunion.						
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cices.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	
Gardes du corps du Gouver- neur-Général.	2	Lieut.-col. Deni- son, Toronto ...				Nouveau Fort, Toronto.	19 sept.	12	Dans les casernes.	Nil.		
Troupe "A".....		Major Denison, Toronto.....	3	55	2							35
do "B".....		Capt. Dunn, To- ronto.....	3	55	2							35
		Etat-major.....	1		1							
		Total.....	7	110	5	70						
2e régt. cavalier.	7	Major Book, Oak Ridges.....				Au quartier-général des troupes.	15 oct....	12	Pas au camp.	Nil.		
Troupe No. 1.....		Major Gregory, St. Catherine..	3	55	2							33
do No. 2.....		Capt. McConnell, Oak Ridges....	3	55	2							33
do No. 3.....		Capt. Elliott, Markham.....	3	55	2							36
do No. 4.....		Capt. Patterson, Grimsby.....	3	55	2							33
do No. 5.....		Capt. Marshall, Burford.....	3	55	2							33
do No. 6.....		Capt. Brown, Queenston.....	3	55	2							33
do No. 7.....		Capt. Buchner, Welland.....	3	55	1							31
		Total.....	30	385	13	232						

fait les exercices annuels de 1877-1878.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musi- ciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four- niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.		
							Distances.	Chiffre de mérite.					
Bataillon.	Compagnie.	Date de l'inspection.		Date de la complétion des exercices.									
24 heures.	Nil.	Bonne.	Deux chevaux blessés. Cas rapportés.	Oui; 14 exécutants; bonne.	Très-passable.	Évolutions de cavalerie. Très-bien.	Oui.	200 et 400 verges.	13-05	13-80	24 sept.	25 sept.	Inspectées par le sous-adjudant- général du dis- trict.
do	Bonne.	Nil.	Nil.	Nil.	Passable.	Exercice du sabre, exercice en tirailleurs et de troupes.	do	200 et 400 verges.	20 oct.	20 oct.	Inspecté par les lt.-cols. Denison et Villiers, M. de brigade.
									23 juin.	30 juin.	
									22 do	30 do	
									6 juil.	7 juil.	
									10 do	10 do	
									27 oct.	27 oct.	
									19 sept.	19 sept.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont.

DISTRIC MILITAIRE No. 2.—Suite.		Cadre.		Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.		Réunion.		Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		OBSERVATIONS.		
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.		Nombre de jours d'exer- cice.	Milles.		Mode.	
Batterie de cam- pagne.....	1	Major Gray, Tor- onto.....	6	75	5	74	Whitby	2	12	28	Au camp. Marche.		
do	2	Capt. Smith, Hamilton.....	6	75	4	72	Burlington...	28	do	12			
do	3	Major King, Welland.....	6	75	2	54	P. Colborne.	12	sept.	12			
		Total	18	225	11	200							
Batterie de place	1	Capt. Gibson, Toronto.....	3	55	1	42	Toronto	18	juil.	12	Pas au camp. Nil. Nil.		
do	2	Major Hogg, Collingwood...	3	55	2	39	Colligwood	2	sept.	12			
do	3	Capt. Wiley, Ste. Catherine.....	3	55	2	34	St. Catherine	19	oct.	12			
		Total	9	165	5	115							
Génie	1	Lt.-col. Scoble, Toronto.....	4	70	4	70	Nouv. For., Toronto.		28	juin.	12	Aux casern. Nil. Nil.	
		Etat-major.....	1	1	1	1							
		Total.....	5	70	5	70							

fait les exercices annuels de 1877-78.—Suite.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de mu- siciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four- niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bona fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la compléon des exercices.	OBSERVATIONS.
								Distances.	Bataillon.			
24 heures.		Bonne.	Aucun. 4 chevaux blessés. Cas rapportés.	Ouf 21 bonne Ouf 22 bonne	Passable.	Evolutions de batterie de campagne. Tir à boulets et à obus.	Ouf.			28 juin..	3 juillet	Inspectée par le sous - adjudant- général et le lt.- col. Strange, inspecteur de l'artillerie.
										7 juillet..	9 do	
										17 sept..	23 sept.	Inspectée par le lt.-col. Irwin, inspecteur de l'artillerie.
										24 nov.	24 nov.	Inspectée par le lieut.-col. Irwin, inspecteur de l'artillerie.
										14 sept.	16 sept..	
										22 nov.	22 nov.	
12 heures.										4 août..	5 août.	Inspecté par le sous - adjudant- général.
Aucun.												
Bonne.												
Aucun.												
Ouf; 18 exécutants; passable.												
do												
Maniement des ar- mes et tir; cons- truction et répie- ment d'un pont.												
do												

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
No. 2.— <i>Suite.</i>		Corps.		Corps.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.			
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.						
3me bataillon	10	Lieut.-col. Otter, Toronto									
Compagnie No. 1		Capt. Allan, Toronto	3	55	2	38	Toronto	1er avril	12		
do	No. 2	Capt. Strange, Toronto	3	55	2	50	do	1er do	12		
do	No. 3	Capt. Pearson, Toronto	3	55	2	43	do	1er do	12		
do	No. 4	Cap. Miller, Toronto	3	55	2	53	do	1er do	12		
do	No. 5	Capt. Foster, Toronto	3	55	2	42	do	1er do	12		
do	No. 6	Capt. Hamilton, Toronto	3	55	2	53	do	1er do	12		
do	No. 7	Capt. Bowes, Toronto	3	55	2	52	do	1er do	12		
do	No. 8	Capt. Nash, Toronto	3	55	2	42	do	1er do	12		
do	No. 9	Capt. Wright, Toronto	3	55	2	48	do	1er do	12		
do	No. 10	Capt. Vandersmissen, Toronto	3	55	2	47	do	1er do	12		
		Etat-major	8		8						
		Total	38	550	28	468					
10me bataillon	10	Lt.-col. Stollery, Toronto									
Compagnie No. 1		Capt. Anderson, Toronto	3	55	2	37	Toronto	10 juil.	12		
do	No. 2	Capt. Weston, Toronto	3	55	1	40	do	10 do	12		
do	No. 3	Ensign Lovekin, Toronto	3	55	2	38	do	10 do	12		
do	No. 4	Capt. Fleming, Toronto	3	55	2	39	do	10 do	12		
do	No. 5	Lt. DeLa Hooke, Toronto	3	55	1	35	do	10 do	12		
do	No. 6	Capt. Canavan, Toronto	3	55	2	42	do	do	10	12	
do	No. 7	Capt. J. T. Thompson, Toronto	3	55	1	41	do	do	10	12	
do	No. 8	Capt. Patterson, Toronto	3	55	1	41	do	do	10	12	
do	No. 9	Capt. Bailey, Toronto	3	55	2	34	do	do	10	12	
do	No. 10	Capt. T. Thompson, Toronto	3	55	2	38	do	do	10	12	
		Etat-major	8		7						
		Total	38	550	23	385					

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.			Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.	
							Distances.	Bataillon.	Compagnie.				
12 heures.	Nil.	Bonne.	Nil.	Oui; 37 exécutants; très-bonne.	Très-passable.	Maintenance des armes et tir. Evolutions de bataillons.	Oui.	200, 400, 500 et 600 verges.	36-30	44-41	17 nov.	17 nov.	
do	Bonne.	Oui; 35 exécutants; bonne.	Très-passable.	do	do	do	do	200, 400 et 500 verges.	27-10	44-60	22 sept.	22 sept.	Inspecté par le Lt.-général Sir E. Selby Smyth, C.C. M.G.
													Meilleur tireur du bataillon, cap Denny, compag No. 8, 87 pts.
													Meilleure compag. de tireurs, compagne No. 8, 49-04 points.
													Meilleure tireur du bataillon, serg. Jack, Comp. No. 1, 86 points.
													Meilleure compag. de tireurs, compagne No. 1, 44-60 points.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	
									Officier commandant et quartier-général.
12me bataillon...	8 Lt.-col. Norris, Aurora.								
Compagnie No. 1	Capt. Lea, Scarborough	3	55						
do No. 2	Capt. Irwin, Aurora	3	55						
do No. 3	Capt. Bruce, King	3	55						
do No. 4	Capt. Lyod, Newmarket	3	55						
do No. 5	Capt. Stevenson, Sutton	3	55						
do No. 6	Capt. Reesor, Markham	3	55						
do No. 7	Capt. Wayling, Sharon	3	55						
do No. 8	Capt. Vidal, Yorkville	3	55	2	42	Yorkville	4 sept.	12	Pas au camp.
	Etat-major	8							Nil.
	Total	32	440	2	42				Nil.
13me bataillon...	6 Lieut.-col. Skinner, Hamilton.								
Compagnie No. 1	Lt.-col. tit. Gibson, Hamilton.	3	55	3	45	Hamilton	27 août.	12	
do No. 2	Capt. Barnard, Hamilton	3	55	2	45	do	27 do	12	
do No. 3	Lieut. Crockett, Hamilton	3	55	2	45	do	27 do	12	
do No. 4	Capt. McLaren, Hamilton	3	55	2	46	do	27 do	12	
do No. 5	Capt. Caddy, Hamilton	3	55	2	47	do	27 do	12	
do No. 6	Major tit. Moore, Hamilton	3	55	2	46	do	27 do	12	
	Etat-major	8		6					
	Total	26	330	19	274				

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
							Distances.	Chiffre de mérite.			
Si les soldats des différents corps étaient tous fidèlement enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.							Bataillon.	Compagnie.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.	
24 heures.	Nil.	Bonne.	Nil.	Oui; 21 exécutants—très-bonne; tel que rapporté.	Très-passable.						
						Maniement des armes, tir et exercices de compagnie et en tirailleurs.	Oui.				
							200, 400 et 500.	12-28	29 sept.	2 oct.	Inspecté par le S.A.G. Rapport favorable.
24 heures.	Nil.	Bonne.	Nil.	Oui; 34 exécutants—très-bonne.	Très-passable.	Maniement des armes et exercices au tir; évolutions de bataillon.	Oui.				
									13 nov.	13 nov.	Inspecté par le lt.-général Sir E. Selby Smyth, C.C.M.G.
									do	do	
									do	do	
									do	do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.	Réunion.			Au camp ou autrement.		Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice.	Milles.	Mode.	
19e bataillon ...	6 Lt.-col. Currie, Ste. Catherine...										
Compagnie No. 1 ...	Capt. Thompson, Niagara	3	55	2	37	SteCath'rine	15 oct.	12	12	Dans la salle d'exercice.	
do No. 2 ...	Enseig. Day, Ste. Catherine	3	55	1	43	do	do	12	12	Nil.	
do No. 3 ...	Capt. Carlisle, Ste. Catherine...	3	55	2	42	do	do	12	12	Nil.	
do No. 4 ...	Lt. Vosburgh, Beamsville	3	55	1	42	do	do	12	12	Nil.	
do No. 5 ...	Capt. Brennan, Ste. Catherine...	3	55	1	42	do	do	12	12	Nil.	
do No. 6 ...	Capt. Hiscott, Virgil	3	55	2	36	do	do	12	12	Nil.	
	Etat-major	7		6						A pied.	
	Total	25	330	15	242					A pied.	
20e bataillon ...	7 Lieut.-col. Mur- ray, Milton										
Compagnie No. 1 ...	Capt. Albertson, Oakville	3	55	2	39		17 sept.	12		Pas en camp.	
do No. 2 ...	Capt. Applebee, Stewartown	3	55	2	39		do	12		Nil.	
do No. 3 ...	Capt. Barber, Georgetown	3	55	3	42		do	12		Nil.	
do No. 4 ...	Capt. Currie, Norval	3	55	2	37		do	12		Nil.	
do No. 5 ...	Capt. Kerns, Nel- son	3	55	2	40		do	12		Nil.	
do No. 6 ...	Capt. Shaw, Ac- ton	3	55	1	40		do	12		Nil.	
do No. 7 ...	Capt. Panton, Milton	3	55	2	42		do	12		Nil.	
	Etat-major	7									
	Total	28	385	14	279						

fait les exercices annuels de 1877-78 — *Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de mu- siciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four- niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.	
							Bataillon.	Compagnie.				
24 heures.	Nil.	Bonne.	Nil.	Oui; 23 exécutants. Bonne.	Très passable.	Maniement des armes et tir; évolu- tions de bataillon; tirailleurs.	Oui.		20 oct.	20 oct.	Inspecté par le sous-adjutant général.	
									20 do	20 do		
									20 do	20 do		
									20 do	20 do		
									20 do	20 do		
									20 do	20 do		
				Oui; 21 exécutants. Passable, tel que rapporté.	Passable.	Exercice annuel fait au quartier-général de la compagnie. Maniement des armes et tir; exercice de compagnie.	Oui.		15-34	28 sept.	29 sept.	Inspecté par le sous-adjud. gé- néral et lt.-col. Denison, major de brigade, et le lieut.-col. Mur- ray.
										28 do	29 do	
										28 do	29 do	
										23 do	29 do	
										28 do	29 do	
										27 do	29 do	
									22-00	29 do	29 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

Bataillon ou corps.	DISTRICT MILITAIRE No. 2.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.	Réunion.			Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Milles.	Mode.	
	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Corps.			Corps.	Lieu.	Date.					Nombre de jours d'exercices.
			Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.								
31e bataillon.....	7	Lt.-col. Brodie, Owen Sound....											
Compagnie No. 1....		Capt. Butchart, Owen Sound....	3	55	2	44	Quartier-général des compagnies.	25 juin..	12	Pas au camp.	Nil.	Nil.	
do No. 2....		Capt. McGee, Meaford.....	3	55	2	38		18 do	12				
do No. 3....		Capt. Telford, Leith.....	3	55	2	42		25 do	12				
do No. 4....		Capt. Moodie, Durham.....	3	55	1	41		10 do	12				
do No. 5....		Capt. Boyd, Owen Sound....	3	55	1	42		18 do	12				
do No. 6....		Lieut. Campbell, Flesherton.....	3	55	2	40		25 do	12				
do No. 7....		Capt. Rorke, Clarksburgh....	3	55	2	42		18 do	12				
		Etat-major.....	7										
		Total.....	28	385	12	287							
34e bataillon.....	7	Lt.-col. Wallace, Whitby.....					Whitby.....	22 juin..	12	Au camp.	NIL.	NIL.	
Compagnie No. 1....		Capt. McGillivray, Whitby.....	3	55	2	36		do	22 do				12
do No. 2....		Capt. Farewell, Oshawa.....	3	55	2	36		do	22 do				12
do No. 3....		Capt. Smith, Oshawa.....	3	55	2	36		do	22 do				12
do No. 4....		Lieut. Davidson, Beaverton.....	3	55	2	36		do	22 do				12
do No. 5....		Lt.-col. McMillan, Port Perry.....	3	55	2	37		do	22 do				12
do No. 6....		Capt. White, Brooklin.....	3	55	2	36		do	22 do				12
do No. 7....		Capt. Herschfield, Cannington	3	55	1	38	do	22 do	12				
		Etat-major.....	7		7	5							
		Total.....	28	385	20	260							

ait les exercices annuels de 1877-1878.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bonà fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice		Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.	Bataillon.	Compagnie.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
							Exercice au tir.								
24 heures.	NIL.	Bonne.	NIL.	Oui ; 21 exécutants. Bonne, tel que rapporté.	Passable.	Exercice de compagnie et en tirailleurs, etc.	Oui.						30 juin..	30 juin..	Inspecté par compagnies, par le sous-adjud. général et Lt.-col. Denison, major de brigade.
													29 do	23 do	
													29 do	30 do	
														17 do	
													30 do	23 do	
													30 do	30 do	
														23 do	
															Exercice annuel de 1876-77.
	NIL.	Bonne.	NIL.	Oui ; 16 exécutants. Bonne.	Passable.	Ev. de campagne à Whitby, combat simulé.	Oui.						28 juin..	29 juin..	
													28 do	29 do	
													28 do	29 do	
													28 do	29 do	
													28 do	29 do	
													28 do	29 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	OBSERVATIONS.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.										
35e bataillon.....	10	Lt.-col. McKenzie, Barrie.....													
Compagnie No. 1...			Capt. Graham, Barrie.....	3	55										
do No. 2...			Capt. Hamilton, Collingwood...	3	55										
do No. 3...			Capt. Cook, Cookstown.....	3	55										
do No. 4...			Capt. Ward, Vespra.....	3	55										
do No. 5...			Capt. McKenzie, Barrie.....	3	55										
do No. 6...			Capt. Clark, Oro.	3	55										
do No. 7...			Capt. Burnet, Orillia.....	3	55										
do No. 8...			Lieut. Sutherland, Bond Head.....	3	55										
do No. 9...			Capt. McLaren, Rosemont.....	3	55										
do No. 10...			Capt. Wisden, Wyebridge.....	3	55										
			Etat-major.....	8											
			Total.....	38	550										
36e bataillon.....	9	Lt.-col. Gracy, Brampton.....													
Compagnie No. 1...			Capt. Miller, Brampton.....	3	55	1	39		1er oct.						
do No. 2...			Capt. Parsons, Orangeville.....	3	55										
do No. 3...			Capt. Tye, Brampton.....	3	55	1	41		1er do						
do No. 4...			Lieut. Wolf, Albion.....	3	55	2	39		15 do						
do No. 5...			Capt. Brewster, Alton.....	3	55										
do No. 6...			Capt. Smith, Elba.....	3	55	1	42		12 nov.	12 jours.	Pas au camp.	Nil.	Nil.		
do No. 7...			Capt. Allan, Mono Mills.....	3	55	2	36		12 do						
do No. 8...			Capt. McCollum, Tullamore.....	3	55	1	38		15 oct.						
do No. 9...			Capt. Leslie, Charleston.....	3	55	2	33		12 nov...						
			Etat-major.....	8											
			Total.....	35	495	10	268								

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bon à fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
									Bataillon.	Compagnie.			
24 heures.	Nil.	bonne.	Nil.		Passable.								
				Oui, 18; passable, tel que rapporté.	Passable.								Non requis de faire l'exercice annuel, 1877-78.
				Oui, 24; très bonne, tel que rapporté.	Passable.	Exercice par compagnies; exer. de compagnie, etc.							Inspectée par le sous-adj.-génér. N'a pas fait l'exercice ann., 1877-8.
											6 oct.	6 oct.	Inspectée par le sous-adjutant-général. N'a pas fait l'exercice annuel, 1877-8.
											6 do	6 do	
											20 do	27 do	
											16 nov.	17 nov.	
											17 do	17 do	Inspectée par le lt.-col.-Denison, major de brigade.
											20 oct	20 oct.	
											17 nov.	17 nov.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			An camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
Bataillon ou corps.		Corps.		Corps.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercices.		
Compagnies.		Officiers.		Sous-officiers et soldats.					Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Officier commandant et quartier-général.		Officiers.		Sous-officiers et soldats.						
37e bataillon.....	7	Lt.-col. Davis, York.....								
Compagnie No. 1		Capt. Williamson York.....		3	55	2	42	York.....	18 juin.	12
do No. 3		Capt. Nelles, Caledonia.....		3	55	2	40	do.....	18 do	12
do No. 4		Capt. Glinn, Hagersville.....		3	55	1	33	do.....	18 do	12
do No. 5		Capt. Ryan, Gullsville.....		3	55	2	30	do.....	18 do	12
do No. 6		Capt. Goodwin, Cheapside.....		3	55	2	36	do.....	18 do	12
do No. 7		Capt. Sawle, Caledonia.....		3	55	2	40	do.....	18 do	12
do No. 8		Capt. Mussen, Mount Healy... Etat-major.....		3 8	55	2 6	41	do.....	18 do	12
		Total.....		29	385	19	262			
38e bataillon.....	6	Lt.-col. Dickie, Brantford.....								
Compagnie No. 1		Capt. Cox, Paris. Brantford.....		3	55	Brantford....	17 sept.	12
do No. 2		Capt. Wilkes, Brantford.....		3	55	2	37	do.....	17 do	12
do No. 3		Capt. Kerr, Brantford.....		3	55	2	37	do.....	17 do	12
do No. 4		Capt. Ballouhey, Brantford.....		3	55	2	37	do.....	17 do	12
do No. 5		Capt. Wetmore, Burford.....		3	55			
do No. 6		Capt. Pattullo, Drumbo..... Etat-major.....		3 7	55 2			
		Total.....		25	330	8	111			

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bons <i>fidè</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
									Bataillon.	Compagnie.			
24 heures.	Nil.	Bonne.	Nil.	Oui; 17. Bonne, telte que rapportée.	Passable.	Evolutions de bataillon.	Oui.				22 juin ..	22 juin..	
											22 do ..	23 do ..	
											22 do ..	23 do ..	Inspecté par le lt.-col. Villiers, major de brigade.
											22 do ..	23 do ..	
											22 do ..	23 do ..	
											22 do ..	23 do ..	
											22 do ..	23 do ..	
do		Bonne.	Nil.	Oui; 25. Bonne.	do	Evolutions de compagnie et de bataillon.	do				16 oct ..	16 oct..	Non requise.
											16 do ..	16 do ..	Inspectée par le sous-adjutant-général du district.
											16 do ..	16 do ..	
											Non requise.
											Non requise.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRIC MILITAIRE.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.		Milles.	Mode.	Observations.
No. 2.— <i>Suite.</i>		Corps.		Corps.		Date.				
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
39e bataillon	Compagnie No. 1	Lt.-col. Mabee, Simcoe				Simcoe	18 sept.	12	Au camp.	
do	No. 2	Capt. Coombs, Simcoe	3	55	2	38	do	12		
do	No. 3	Capt. Thompson, Villa Nova	3	55	2	38	do	12		
do	No. 4	Capt. Morgan, Port Rowan	3	55	2	37	do	12		
do	No. 5	Capt. Price, Walsingham	3	55	2	37	do	12		
do	No. 6	Capt. Yerks, Waterford	3	55	2	34	do	12		
do	No. 7	Capt. Matheson, Simcoe	3	55	2	37	do	12		
do	No. 8	Capt. Green, Windham Centre	3	55	2	33	do	12		
		Capt. Crysler, Fredricksburgh	3	55	2	34	do	12		
		Etat-major	8			8				
		Total	32	440	24	288				
44e bataillon	Compagnie No. 1	Lt.-col. Barnett, Clifton							Pas au camp.	Nil.
do	No. 2	Capt. Bender, Drummondville	3	55	2	38	18 sept.	12		
do	No. 3	Capt. James, Thorold	3	55	2	42	10 do	12		
do	No. 4	Capt. M. J. Beam, Chippawa	3	55	2	39	4 do	12		
do	No. 5	Cpt. Newbigging, Fort Erie	3	55	2	36	10 do	12		
do	No. 6	Capt. Harcourt, Welland	3	55	2	41	1 do	12		
do	No. 7	Capt. Tattersall, Clifton	3	55	2	41	18 do	12		
do	No. 8	Capt. J. G. Beam, Stevensville	3	55	2	37	10 do	12		
		Capt. Haney, Fenwick	3	55	2	42	18 do	12		
		Etat-major	7	55		17				
		Total	31	440	16	333				

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Côté quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.		
							Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.					
							Bataillon.	Compagnie.					
24 heures.										24 sept.	25 sept.	Inspecté par le Lt.-col. Villiers, major de brigade.	
										24 do	25 do		
										24 do	25 do		
										24 do	25 do		
										24 do	25 do		
										24 do	25 do		
										24 do	25 do		
										24 do	25 do		
										24 do	25 do		
										24 do	25 do		
do										14 oct.	5 oct.	Inspecté par le sous-adjutant-général du district, et le Lt.-col. Villiers, major de brigade.	
										15 sept.	15 sept.		
										14 do	16 do		
										14 do	21 do		
										14 nov.	14 nov.		
										4 oct.	5 oct.		
										22-08	14 sept.		15 sept.
										5 oct.	5 oct.		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 2.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.								
77me bataillon...	6 Lt.-col. Brown, Dundas.												
Compagnie No. 1	Capt. Ogg, Dundas	3	55										
do No. 2	Capt. McMoines, Waterdown	3	55										
do No. 3	Capt. Hoey, Binbrook	3	55										
do No. 4	Capt. Bertram, Rockton	3	55										
do No. 5	Capt. Carpenter, Saltfleet	3	55										
do No. 6	Capt. Walker, Glanford	3											
	Etat-major	7											
	Total.....	25	230										
Cie. indépendante de carabiniers, Sault Ste. Marie.....	1 Major titulaire Wilson, Sault Ste. Marie.....	3	55	1	25	Sault	5 nov..	12	Pas au camp.	Nil.	Nil.		
	Total, district militaire No. 2	530	7,335	230	3,951								
	34me bataillon.....			20	260								
		530	7,335	250	4,211								

fait les exercices annuels de 1877-78 — *Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient boni fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS..
									Bataillon.	Compagnie.			
	Bonne.												
	Nil.												
	Nil.			Oui ; 28. Bonne, tel que rapporté.	Passable.								
						Exercice avec deux pièces de montagne. Bien manœuvré.	Oui.				9 nov.....	30 nov....	Inspecté par le lt.-col. Denison, major de brigade.
													Exercice annuel, 1876-77.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRIC MILITAIRE No. 3. Lieut.-col. B. VAN STRAUBENZEE, S.A.G.M.		Cadre.	Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.	Réunion.		Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Corps	Corps.	Lieu.	Date.	
Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Nombre de jours d'exer- cice.	Au camp ou autrement.	Millés.
Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Sous-officiers et soldats.			Mode.
3e régiment pro- visoire de ca- valerie	Lt.-col. D'Arcy Boulton, Co- bourg.					
Troupe No. 1.	Capt. Reagan, Cobourg	2	42	2	30	Cobourg
do No. 2.	Capt. Williams, Port Hope	2	42			
do No. 3.	Lt.-col.-titul. Ro- gers, Peterboro Etat-major	2	42	2	30	Peterboro'
		7				
	Total	13	126	4	60	
	Chevaux				64	
						Dans les bâtisses de la troupe.
						Au camp.
4e régiment pro- visoire de ca- valerie	Lieut.-col. John Duff, Kingston.					
Troupe No. 1.	Capt. Knight, Kingston	2	42	3	34	Bath
do No. 2.	Capt. Perry, Napanee	2	42	2	30	do
do No. 3.	Lt.-col.-titulaire Wood, Lough- boro'	2	42			
do No. 4.	Maj.-titul. White, Picton	2	42	2	39	Bath
	Etat-major	7		5		
	Total	15	208	12	103	
	Chevaux				90	
						Chaloupe.

fait les exercices annuels de 1877-78.—Suite.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Où et quand campement.	Contenance générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de mu- siciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four- niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bona fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la completion des exercices.	OBSERVATIONS.
										Bataillon.	Compagnie.			
48 heures.	Les hommes ont acheté leur rations.	Bonne.	Aucun.	Musique; 16 exécutants; passable.	Bonne.	Troupe de Peterboro'—Défilé au pas en rangs; très-bonnes évol. de campagne; exercices au sabre très-passable; quelques hommes maladroits. Troupe de Cobourg—Temps trop précieux, impos- sible de voir les hommes à leurs exercices.	Oui.	4	200, 400 et 500 verges.		23 nov.	23 nov.	N'a pas fait l'exer- au tir à la cible. Tr. No.2 ne fut pas appelée à l'exer. Couvertures four.	
24 heures.	Les hommes ont acheté leurs rations à 20 cents par tête.	Très-bonne.	Aucun.	Aucune.	do	Défilé au pas en rangs; évolutions de cavalerie et exercice au sabre. Troupe de Kingston en bonne tenue et très au fait de l'exercice; les autres très-passable.	do				25 juin	26 juin.	N'a pas fait l'exer- au tir à la cible. do	
											25 do	26 do		
											25 do	26 do		
														Tr. No.3 ne fut pas appelée à l'exer. N'a pas fait l'exer- au tir à la cible.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 3.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.		Réunion.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cices.	Au camp ou autrement.	Milles	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode.
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Corps.	Corps.							
Batterie de cam- pagne, Kingst.	1 Capt. Wilmott, Kingston.....	6	75, et 62 chevaux.	3	60, et 28 chevaux.	Kingston	26 juin.	12	Camp	3	A pied.			
Batterie de cam- pagne, Durham.	1 Capt. Graham, Port Hope.....	6	75	6	75, et 28 chevaux.	Port Hope...	29 juin.	12	Camp	1	do			
Batterie de place, Cobourg.	1 Capt. J. H. Dum- ble, Cobourg...	2	42											
Batterie de place, Pt. Hope.	1 Maj.-titul. Gurn- sey, Port Hope	2	42											
Batterie de place, Trenton.	1 Capt. H. W. Day, Trenton.....	2	42			Trenton.....	7 nov.	12			Quartier-général de la batterie.	Nil.		

faits les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de mu- siciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four- niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
							Distances.	Chiffre de mérite.			
6 heures.	25 cts. alloués par le gouvernement.	Très-bonne.	Aucune.	Aucune.	Bonne.	Manceuvres de campagne, tir et position. Exercices du canon et conduites des chevaux. Voir Rapport de l'inspecteur de l'artillerie.	Oui.		26 juin..	26 juin..	
do	do	Bonne.	Aucun.	do	do	do	do		29 juin.	30 juin.	
											N'a pas fait l'ex- ercice.
											do
3 heures.		Bonne.	Aucun.	Aucune.	Bonne.		Oui.		27 nov.	27 nov.	Inspectée par le lt.-col. Irwin, inspecteur de l'artillerie. N'a pas pratiqué le tir.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 3.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.								
Batterie de place Napanee.....		Capt. E. Hooper, Napanee.....	2	42	3	38	Napanee.....	24 juil...	12						
															Quartier-général de la batterie. Nil.
14 ^e bataillon, Car. du P. de G.		Lt.-col. J. Kerr, Kingston.....													
Compagnie No. 1.....		Capt. E. Horsey, Kingston.....	2	42	2	42		13 juin	12						
do No. 2.....		Capt. E. H. Smyth, Kingston.....	2	42	2	42		13 do	12						
do No. 3.....		Capt. J. W. Power, Kingston.....	2	42	2	41		13 do	12						
do No. 4.....		Capt. A. H. Morton, Kingston.....	2	42	1	42		13 do	12						
do No. 5.....		Capt. E. H. Dixon, Kingston.....	2	42	2	42		13 do	12						
do No. 6.....		Capt. P. Bajus, Kingston.....	2	42	2	42		13 do	12						
		Etat-major.....	8		5			13 do	12						
		Total.....	20	252	16	251									
Terrain de parade de la salle d'exercice de Kingston.															
Ont fait l'exercice dans la soirée sur le terrain de parade de la salle d'exercice.															

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Côté quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourrages.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bon <i>is fide</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.		Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.		
							Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.	Bataillon.	Compagnie.					
3 heures.	Les hommes ont fourni leurs rations.	Bonne.	Aucun.	Non.	Bonne et propre.	Exercice de compagnie très-passable; pas un peu trop lent; maintien des armes et tir, aussi passable. Service des canons.	Oui.	4	200, 400 et 500 verges.	34-15	24	24	juil.	Inspectée par le sous-adjutant-général et lieutenant-colonel Cotton, batterie A.	
6 heures.	Les hommes ont fourni leurs rations.	Très bonne.	Aucun.	Oui; 16 exécutants—très-bonne.	Très-bonne (habillements neufs).	Défilé au pas, évolutions de bataillon, exercice en tirailleurs (à poudre), maintien des armes et tir; le tout très-bien exécuté.	do	25	2, 4 et 500 verges.	23-71	24-32	13	juin	13	juin
											11-80	13	do	13	do
											22-60	13	do	13	do
											23-18	13	do	13	do
											19-81	13	do	13	do
											37-00	13	do	13	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 3.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.				
15 ^e bat., Inf. légère; d'Argyle												
Compagnie No. 1	Lt.-col. S. S. Lazier, Belleville					Camp à Belleville.	18 sept.	12	Camp.			
do No. 2	Maj. tit. Crozier, Belleville	2	42	2	40		18 do	12				
do No. 3	Capt. J. D. Clark, Belleville	2	42	2	42		18 do	12				
do No. 4	Capt. A. Farley, Belleville	2	42	2	42		18 do	12				
do No. 5	Capt. L. A. Appleby, Shannonville	2	42	2	42		18 do	12				
do No. 6	Capt. W. Bullen, Belleville	2	42	2	42		18 do	12				
	Capt. W. F. Meyers, Belleville	2	42	1	42		18 do	12				
	Etat-major	8										
	Total	20	252	19	252							
16 ^e bataillon Prince-Edouard												
Compagnie No. 1	Lt.-col. W. Ross, Picton					Quartier-général des compagnies.	20 nov.	12	NIL. NIL.			
do No. 2	Capt. A. Wright, Picton	2	42	1	43		20 do	12				
do No. 3	Capt. W. Patterson, Wellington	2	42				20 do	12				
do No. 4	Capt. A. R. McDonald, Consecon	2	42				21 do	12				
do No. 5	Capt. R. G. Ostrander, Milford	2	42	2	42		22 do	12				
do No. 6	Capt. A. Vandusen, Milford	2	42	1	*43		22 do	12				
do No. 7	Capt. E. W. Johnson, Picton	2	42	2	42		22 do	12				
do No. 8	Capt. N. A. Peterson, Amel'sburg	2	42	2	42		22 do	12				
	Capt. W. R. Dempsey, Rednersville	2	42	2	42							
	Etat-major	8		1								
	Total	24	336	11	254							

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
									Bataillon.	Compagnie.			
6 heures.	Les hommes ont fourni leurs rations à 25 cts. par tête.	Très-bonne.	Aucun.	Oui; 18 exécutants—passable.	Très-bonne (habillements neufs.)	Défilé au pas, évolutions de bataillon et en tirailleurs (à poudre); très-passable, vu que tous les hommes, moins 15, étaient des recrues. Maniement des armes et tir non exécutés.	Oui.				18 sept.	18 sept.	Pas de rapports.
											18 do	18 do	
											18 do	18 do	
											18 do	18 do	
											18 do	18 do	
											18 do	18 do	
24 heures à Picton.	Les hommes ont fourni leurs rations.	Bonne.	Aucun.	N'a pas de musique.	Bonne. Armes et fournements assez propres.	No. 4.—Exercice de comp. et en tirailleurs, maniement des armes avec la carabine courte. No. 5.—Exerc. de comp., maniement des armes avec la carab. courte. Nos. 1 et 6.—Exerc. de comp. non exécuté, en tirailleurs ou maniement des armes, Nos. 7 et 8.—Maniement des armes; temps trop pluv. pour faire défilé ces comp.	Oui.				21 nov.	30 nov.	N'a pas pratiqué le tir à la cible.
											20 nov.	30 nov.	Nos. 2 et 3 ont été appelées à faire l'exercice, mais n'ont pas sorti.
											20 do	20 do	*Soldat A. Grimmon a agi comme lieutenant.
											21 do	30 do	
											22 do	30 do	
											22 do	30 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui on

DISTRICT MILITAIRE. No. 3.—Suite.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre, au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.		Corps.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.		
		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.					Milles.	Mode.
40e bataillon de Northumberland.....	9	Lt.-col. W. Smith, Cobourg.....									
Compagnie No. 1 ...		Lt.-col. tit. Gravesly, Picton.....		2	42	1	42	Cobourg.....	22 juin.	12	Camp
do No. 2 ...		Capt. G. Guillet, Cobourg.....		2	42	2	42	do	23 nov.	12	Non
do No. 3 ...		Capt. Bonnycastle Campbellford...		2	42	2	42	Campb'lford	30 juin	12	do
do No. 4 ...		Capt. C. Butler, Brighton.....		2	42						
do No. 5 ...		Major tit. Gifford, Cold Springs...		2	42						Nil.
do No. 6 ...		Major tit. Rogers, Grafton...		2	42	2	41	Grafton	21 juin	12	Non
do No. 7 ...		Capt. A. Vars, Colborne.....		2	42	2	42	Colborne	23 do	12	Camp
do No. 8 ...		Capt. W. Duncan, Castleton.....		2	42	2	42	do	23 do	12	do
do No. 9 ...		Capt. Hurlbut, Warkworth.....		2	42	2	42	do	23 do	12	do
		Etat-major.....		8		2					
Total.....		26	378	15	293						

fait les exercices annuels de 1877-78.—Suite.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de la completion des exercices.	OBSERVATIONS.	
									Distances.	Chiffre de mérite.			
									Bataillon.	Compagnie.			
24 heures à Cobourg.	Les hommes ont fourni leurs rations.		Bonne.	Aucun.	Oui; 15 exécutants; très passable.	Bonne. Armes et fourniments propres.	No. 2.—Mantenient des armes et tir très bien exécutés; exercice de compagnie, très bonne. No. 3. exercice de compagnie, maintien des armes et tir, le tout très bien. Les Cies. de Colborne, Nos. 7, 8 et 9, à l'exercice de bataillon et en traillieurs à poudre, très bien; maintien des armes et tir, médiocre. No. 1.—Exercice de compagnie, défilé et conversion, bien; maintien des armes et tir, médiocre. No. 6.—Exercice de compa, passable; en tirailleurs, bien; maintien des armes et tir, bien.						
							Oui.					Les rapports du tir à la cible n'ont pas été reçus.	
											22 juin..	22 juin..	
											23 nov.	23 nov.	
											30 juin..	30 juin	Les compagnies Nos. 4 et 5 n'ont pas été appelées à faire l'exercice inspectée par le Lt.-col. Worsley.
											21 juin..	30 juin	
											23 do	23 do	
											23 do	23 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 3.— <i>Suite</i> .		Cadre.		Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.		Réunion.			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Corps.		Corps.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice.	Au camp ou autrement.
			Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.				
4 ^e bataillon, Frontenac ...		Lieut.-col. G. A. Kirkpatrick, Kingston								
Compagnie No. 1 ...		Capt. R. Hewton, Battersea	2	42	2	41	Battersea.....	29 juin..	12	Quartier-général des compagnies.
do No. 2 ...		Capt. W. Hunter, Inverary	2	42	2	42	Inverary.....	12	
do No. 3 ...		Capt. W. Spooner, Elginburg.....	2	42	2	42	Elginburg ...	28 juin..	12	
do No. 4 ...		Capt. T. Kelley, Portsmouth.....	2	42	2	40	Portsmouth.	7 août..	12	
do No. 5 ...		Capt. J. Byrne, Barrie field.....	2	42	2	42	Barrie field...	28 juin..	12	
do No. 6 ...		Capt. J. Radford, Wolf Island	2	42						
do No. 7 ...		Capt. A. Cars- callen, Harrow- smith	2	42						
		Etat-major.....	2	42						
			8							
		Total	22	294	10	207				

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite*.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musi- ciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four- niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bonâ fide</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.	
									Bataillon.	Compagnie.				Chiffre de mérite.
24 heures à Kingston.														
Les hommes ont fourni leurs rations.														
Bonne.														
Aucune.														
Oui, 15 exécutants; passable.														
Habilllements, vieux; trois années de service.														
Armes et fourniments propres.														
Cie. No. 1 a défilé très-bien; évolutions de compagnie, très passables; manient des armes et tir, passable. Cie. No. 3.—Évolutions et exercice en tirailleurs, passables; manient des armes et tir, passables aussi. Cie. No. 4.—Évolutions et exercice en tirailleurs, passables; manient des armes et tir, très bien. Cie. No. 5.—Evol., très bonnes; en tirailleurs, très passable; manient des armes, très bien. Cie. No. 2.—Evol. et exercice en tirailleurs, manient des armes et tir, très-passables.														
Oui.														
Nos. 3 et 5, 200, 400 et 500 verges.														
									25-13		28 juin	82 juin		
									36-70		28 juin	28 juin		
											29 juin	29 juin	N'a pas pratiqué.	
											3 déc.		do
											7 août	7 août		N'a pas pratiqué.
														Appelé pour l'ex- ercice, mais a re- çu contre-ordre.
														N'a pas été appelé pour l'exercice.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 3.— <i>Suite.</i>		Cadre.	Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.	Réunion.		Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et quartier-général.	Corps.	Corps.	Lieu.	Date.				
		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.				
48e bataillon de Lennox et Addington.....	6 Lt.-col. S. Fair- field, Odessa.....								
Compagnie No. 1...	Lieut. R. Cox, Tamworth.....	2	42						
do No. 2...	Capt. R. McLean, Odessa.....	2	42						
do No. 3...	Capt. J. F. Booth, Odessa.....	2	42						
do No. 4...	Capt. J. Murray, Amherst Island.....	2	42						
do No. 5...	Capt. F. Arney, Enterprise.....	2	42						
do No. 6...	Capt. J. Arney, Ernesttown.....	2	42						
	Etat-major.....	8							
	Total.....	20	252						
49e bat. de carab. de Hastings ...	5 Lieut.-col. James Brown, Belle- ville.....								
Compagnie No. 1...	Capt. E. Harrison, Belleville.....	2	42						
do No. 2...	Capt. E. P. Fidler, Stirling.....	2	42						
do No. 3...	Maj. tit. B. H. Van- dervort, Sydney.....	2	42						
do No. 4...	Capt. W. A. Hunger- ford, Madoc.....	2	42						
do No. 5...	Capt. J. H. Len- nox, Tyendi- nago.....	2	42						
	Etat-major.....	8							
	Total.....	18	210						

fait les exercices annuels de 1877-1878.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de mu- siciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four- niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	S'il les soldats des différents corps étaient bona fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.	Bataillon.	Compagnie.	Exercice au tir.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
															N'a pas fait l'exer- cice.
															N'a pas fait l'exer- cice.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 3.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.	Réunion.		Milles.	Mode.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.		Corps.	Corps.			
				5 ^e Batt., Peterboro'.....			6	Lt.-col. E. Poole, Peterboro'.....	
Compagnie No. 1 ...		Capt. W. Bell, Peterboro'.....	2	42	2	35	Peterboro'...	25 sept.	12
do No. 2.....		Capt. J. Kennedy, Peterboro'.....	2	42	2	34	do ...	25 do	12
do No. 3.....		Capt. J. Burnham, Peterboro'.....	2	42	2	24	do ...	25 do	12
do No. 4.....		Capt. W. Green, Ashburnham ...	2	42	2	42	do ...	25 do	12
do No. 5.....		Capt. T. Grover, Norwood.....	2	42	1	36	Norwood.....	26 do
do No. 6.....		Capt. J. Howard, Hastings.....	2	42	1	38	Hastings.....
		Etat-major.....	8						
		Total.....	20	252	12	219			

Quartier général de la Société d'Agricult. ; couv. four. par le gouvr. Nil.

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la compléion des exercices.	OBSERVATIONS.
							Bataillon.	Compagnie.			
24 heures à Peterboro.	25c. par homme.	Bonne.	Aucune.	Oui ; 18 exécutants ; passable.	Uniformes tous en mauvais ordre, et plusieurs manquant, à l'exception de ceux de la compagnie No. 2 ; armes, etc., passablement propres.	13	18-30	25 sept.	25 sept.		
					Gies. Nos. 1, 2, 3 et 4 en batail. à Peterboro ; évol. de batail. et en tirailleurs, à poudre, assez bien exécutés ; manient des armes et tir, aussi passables.	21	14-30	25 do	25 do		
					Cie. No. 5, Norwood, défilé et exercice bien exécutés ; tirailleurs assez passables ; man. des armes et tir avec la carabine courte ; n'a pas eu le temps d'ex. les hom. à la longue carabine.—Cie. No. 6, Hastings, n'a pas encore été insp. Voir le rapport.	3	8-37	25 do	25 do		
						4	200, 400 et 500 verges.	26 do	26 do	N'a pas complété l'exercice. Pas encore inspectée.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRIC MILITAIRE No. 4. Lieut.-col. W. H. JACKSON, S.A.G.M.		Cadre.	Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.	Réunion.			Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice.	An camp ou autrement.	Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
		Corps.	Corps.																
Troupe de cava- lerie de Pres- cott.....		Capt. Raney, Prescott.....	3	42	3	36	Prescott.....	3 sept..	12	Quartier-général de la troupe.									
Troupe de cava- lerie d'Ottawa....		Capt. Slater, Ottawa.....	3	42	2	35	Ottawa.....		12	do									

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de mu- siciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four- niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bordés, conformément à la loi de milice. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la completion des exercices.	OBSERVATIONS.
								Bataillon.	Compagnie.			
		Bonne.	Aucun.	Aucun.	Uniformes beaucoup usés; armes, fourniments, sellerie et équipement, propres.	Défilé au pas; exercices en tirailleurs, exercice au sabre et poursuite de la halte; évolutions générales en co- lonnes; charger en ligne; le tout passablement bien exécuté.	Oui.	200 et 400.	9-10	10 sept..	35 chevaux.	
		Bonne.	Aucun.	Aucun.	Uniformes beaucoup usés; armes, fourniments, sellerie et équipement en bon ordre.	Défilé au pas et au trot, et défilé en rang par quatre de front; essai d'évolutions en esca- tron; exercice en tirailleurs, à poudre, passable- ment exécutés; exercice au sabre et poursuite, médiocre.	Oui.			19 juin..	35 chevaux.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRIC MILITAIRE No. 4.— <i>Suite</i> .		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.		Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.
Batterie de campagne d'Ottawa.....	Capt. Stewart, Ottawa.....	6	75	5	75	Ottawa.....	13 juin..	12	Au camp.
Batterie de campagne de Gananoque.....	6 Major McKenzie, Gananoque.....	6	75	6	72	Gananoque..	11 juin..	12	Au camp.

faits les exercices annuels de 1877-78.—*Suite*.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la completion des exercices.	OBSERVATIONS.
							Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.			
Si les soldats des différents corps étaient bonâ fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.							Bataillon.	Compagnie.			
25 cts. par homme par jour pour rations. 35 cts. par cheval par jour pour fourrage. Bonne.	Bonne.	Bonne.	Un cheval blessé.	Bon corps de musique; 15 exécutants.	Habillements en bon état; tous les autres fourniments en bon ordre.	Défilé au pas et au trot; évolutions générales de campagne, avec exercice à feu—le tout bien exécuté; inspecté par l'inspecteur d'artillerie.	Oui.		19 juin..	24 juin..	28 chevaux.
25 cts. par homme par jour pour rations. 35 cts. par cheval par jour pour fourrage. Bonne.	Bonne.	Bonne.	Un homme blessé.	Aucune.	Habillements en bon état; tous les autres fourniments en assez bon ordre.	Défilé au pas et au trot; et à rangs serrés et ouverts, le tout bien exécuté; aussi pratique du tir avec boulet et obus; l'inspecteur de l'artillerie était présent.	Oui.		20 juin..	22 juin..	28 chevaux.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 4.—Suite.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.	Réunion.			Au camp ou autrement.	Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Corps.			Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.			
		Officiers.	Sous-officiers et soldats.							
Officier commandant et quartier-général.		Officiers.	Sous-officiers et soldats.							
Brigade d'artillerie de place d'Ottawa	7 Lt.-col. Egleson, Ottawa.									
Batterie No. 1.	Capt. Evans, Ottawa.....	3	42	2	37	Ottawa	29 juin.	12		
do No. 2.....		3	42	2	36	do	29 do	12		
do No. 3.....	Lieut. Walker, Gloucester	3	42						Camp.	
do No. 4.....	Lieut. Grant, Ottawa.....	3	42							
do No. 5.....	Lieut. Maingy, Ottawa.....	3	42							
do No. 6.....	Capt. Russell, Ottawa.....	3	42	2	38	Ottawa	29 juin.	12		
do No. 7.....	Capt. Ryan, Ottawa.....	3	42	2	35	do	29 do	12		
	Etat-major	8		6						
		29	294	14	146					
1er Batt. Gardes à pied du Gouv.-Général.....	6 Lieut.-col. Ross, Ottawa.									
Compag. No. 1.		3	42							
do No. 2.....		3	42							
do No. 3.....		3	42							
do No. 4.....		3	42							
do No. 5.....		3	42							
do No. 6.....		3	42							
	Etat-major	7								
		25	252							

faits les exercices annuels de 1877-78.—Suite.

	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.	
									Distances.	Bataillon.				Compagnie.
			Bonne.	Aucun.	Instrumentes de cuivre et de bois, 24 exécutants. Bonne.						4 juillet	4 juillet		
					Plusieurs déficits dans les habillements et fourniments ; armes propres.		Oui.					4 do	4 do	
					Batteries Nos. 1, 2, 6 et 7 : défilé au pas, déploiement, formation en colonne, et conversion—assez bien ; n'ont pas essayé le manœuvre des armes et tir. Un détachement de chaque batterie a fait le service des grosses pièces avec beaucoup d'habileté.							4 juillet	4 juillet	Non autorisée à faire l'exercice.
					Instrumentes de cuivre et de bois, 27 à 30 exécutants ; bonne.							4 do	4 do	do
														Inspecté par l'officier général commandant.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 4.— <i>Suite</i> .		Cadre.	Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.		Réunion.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice.	Au camp ou autrement.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Corps.						Corps.
18e bataillon.....	6	Lt.-col. Urquhart, Hawkesby Mills										
Compagnie No. 1....	1	Capt. Higginson, Hawkesbury....	3	42	3	42	Quartier-général des compagnies.	Diverses dates.	12	Quartier-général des compagnies.		
do No. 2.....	1	Capt. Vankleek, Vankleek Hill....	3	42								12
do No. 3.....	1	Capt. O'Brian, L'Original.....	3	42								12
do No. 4.....	1	Capt. LeRoy, East Hawkesby	3	42								12
do No. 5.....	1	Capt. Johnson, Plantagenet.....	3	42	2	42						12
do No. 6.....	1	Capt. Wyman, Hawkesby Mills	3	42	2	42						12
		Etat-major.....	8									
			26	252	7	126						
41e bataillon.....		Lt.-col. Cole, Brockville.					do	do	12	do		
Compagnie No. 1....	1	Capt. Cook, Brockville.....	3	42	3	40						12
do No. 2.....	1	Capt. Legge, Gananoque.....	3	42	2	37						12
do No. 3.....	1	Major Lander, Frankville.....	3	42	3	42						12
do No. 4.....	1	Capt. Merrick, Merrickville....	3	42	2	49						12
do No. 5.....	1	Capt. Bell, Carleton Place	3	42								
		Etat-major.....	7									
		Total.....	22	210	10	168						

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite*.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps. Accidents.	S'ils ont été musique, nombre de musi- ciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four- niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient boni, fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
							Bataillon.	Compagnie.			
		Bonne.									
		Aucun.									
		Instruments de cuivre—15 exécutants ; bonne.		Instruments de cuivre ; 12 exécutants, bonne.							
		Uniformes serviables ; armes et fourni- ments en bon état.		Uniformes vieux, mais la majorité est serviable. Armes en bon état.							
		Maniement des armes et tir, défilé au pas, exercice de compagnie et en tral- leurs, No. 1, 2 et très-bien, No. 3, bien.		Compagnies No. 1 et 6—Maniement des armes et tir, évolutions générales et escarmouche ; inspectées par le lieutenant-colonel Urquhart, et son rapport a été favorable. Compagnie No. 5 —Maniement des armes et tir, exerc. de compagnie et tral- leurs, passable. Inspecté par le maj. de brigade Mattice.							
			Oui.	Oui.							
		Nos. 1, 2 et 4.—200, 400, et 500 verges.		Compagnie No. 1, 200 et 400 verges.							
								22-33	13 sept.	13 sept.	
											Non autorisée à faire l'exercice. do
											do
								27	do	27	do
								13	do	13	do
								11-29	3 août.	3 août.	
								30-97	30 juin	30 juin.	
								9	do	9	do
								23-75	22 do	22 do	
											Non autorisée à faire l'exercice.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 4 — Suite.				Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.	Réunion.			Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Corps.		Corps.	Lieu.	Date.		Nombre de jours d'exercices.	Milles.
						42e bataillon.....				Lt.-col. Buell, Brockville.		
Compagnie No. 1 ...		Capt. Macdonell, Almonte	3	42	3	37	12					
do	No. 2 ...	Capt. Sparham, Brockville	3	42			12					
do	No. 3 ...	Capt. Douglas, Perth	3	42	2	56	12					
do	No. 4 ...	Capt Walker, Fitzroy	3	42			12					
do	No. 5 ...	Capt Cornett, Landsdowne ...	3	42			12					
do	No. 6 ...	Capt. Gould, Smith's Falls ...	3	42	2	39	12					
do	No. 7 ...	Capt. Irving, Pembroke	3	42	3	36	12					
		Etat-major	8									
		Total	29	294	10	168						
56e bataillon		7 Lt.-col. Jessup, Prescott.					do	do	do			
Compagnie No. 1 ...		Capt. Adams, Prescott	3	42								12
do	No. 2 ...	Major Bennet, Prescott	3	42	2	31						12
do	No. 3 ...	Major Campbell, Burrit's Rapids ..	3	42								12
do	No. 4 ...	Capt. Chambers, Kemptville	3	42								12
do	No. 5 ...	Capt. Lang, Ottawa	3	42								12
do	No. 6 ...	Major Checkley, North Augusta ..	3	42	2	42						12
do	No. 7 ...	Major Carmichael, Spencerville	3	42	3	40						12
		Etat-major	8									12
		Total	29	294	7	113						

fait les exercices annuels de 1877-78.— Suite.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.		Où, quotidien des rations par tête en campement.		Conduite générale des corps.		Accidents.		S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.		Condition des uniformes, armes et fournitures.		Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.		Si les soldats des différents corps étaient bons fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.		Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.		Distances.		Exercice au tir.		OBSERVATIONS.
Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	
				Bonne.		Aucune.				Instruments de cuivre—20 exécutants; bonne.			Uniformes en général serviables. Armes et fournitures propres.			Oui.			31-00	17 juil..	17 juil..	Non requise de faire l'exercice.
				Bonne.		Aucune.				Défilé au pas; maniement des armes et tir, exercices de compagnie et en tralleurs. Compagnies Nos. 1 et 6, passables; Nos. 3 et 7, bien.						3 juil..	3 juil..				do	
																		13-85	13 juin..	13 juin..	do	
																		14-85	18 juil..	18 juil..		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 4.— <i>Suite.</i>				Cadre.	Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.		Réunion.										
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.		Corps.	Corps.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice.	Au camp ou autrement.	Distance du parcouru pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		Milles. Mode.				
		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.												
59e bataillon	7	Lt.-col. Bergin, Cornwall					Quartier-général des compagnies.										
Compagnie No. 1		Capt. Callaghan, Cornwall.		3	42									12	Diverses dates.	Quartier-général des compagnies.	
do No. 2		Capt. Smyth, Cornwall.		3	42	3								44			12
do No. 3		Capt. Adams, Cornwall.		3	42									12			
do No. 4		Capt. McLennan, Lancaster		3	42									12			
do No. 5		Capt. Baker, Farran's Point		3	42	2								42			12
do No. 6		Capt. Ault, Lunenburg.		3	42	2								42			12
do No. 7		Major McDairmid Athol		3	42	3								40			12
		Etat-major		8													
		Total		29	294	10	168										
Cie. d'infanterie, Metcalf		Capt. Morgan, Metcalf.		3	42												
Cie. d'infanterie, Vernon		Capt. McGregor, Vernon.		3	42												

fait les exercices annuels de 1877-78—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps. Goût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de mu- siciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four- niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bon à être enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'ils en a.	Distances.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la compléation des exercices.	OBSERVATIONS.
									Bataillon.	Compagnie.			
			Bonne.			Oui.		200, 400 et 500 verges; Cie. No. 7—200 et 400 verges.	23-61	10 juillet	11 juill.		Les comp. Nos. 1, 3 et 4, n'ont pas été autorisées à faire l'exercice.
			Aucun.						23-35	23 juin.	23 juill.		
									23-83	23 do	23 do		
									15-67	11 juillet	11 juill.		N'a pas été au- torisée à faire l'ex- ercice.
													N'a pas été au- torisée à faire l'ex- ercice.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 4.— <i>Suite.</i>		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.		Corps.		Réunion.						
Compagnie d'in- fanterie, Goul- bourn.....		Capt. Garvin, Munster.....		3	42	2	40	Munster.....	12			Quartier-général de la compagnie.

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de mu- siciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
							Bataillon.	Compagnie.			
					Uniformes serviables; armes et fourniments propres.	A l'exception des formations par quatre, à cause de la pluie, n'a pas fait l'exerc. ; bon physique ; hommes propres et fermes ; apparement efficaces.	Oui.			29 juin.. 29 juin..	

RAPPORT d'inspection des corps qui on

DISTRICT MILITAIRE. No. 5. Lieut.-col. J. FLETCHER, C. M. G., S. A. G. M.,		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Corps.		Corps.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.		Au camp ou autrement.	
			Officiers.	Sous-officiers et soldats.					Officiers.		Sous-officiers et soldats.
Troupe de cavalerie No. 1, Montréal		Capt. Tees, Montréal	3	35	3	26	Montréal	Jun et juillet.	12	Pas au camp.	
Troupe de St. André		Lt.-col. Durwash, St. Andrews	3	35			Quartier-général.	Jun.....	12	Pas de camp.	
do Cookshire		Capt. French, Cookshire	3	35	2	33		do	12		
do Sherbrooke		Cornette Read, Sherbrooke	3	35	1	34		do	12		
do Compton		Capt. Stimson, Compton	3	35	2	32		do	12		
do Stanstead		Capt. Wood, Stanstead	3	35	3	35		do	12		
do Huntingdon		Capt. Barr, Havelock	3	35	2	35		Sept.	12		
do Brome		Capt. Boright, Sutton	3	35	2	35		Sept. et oct.	12		
do Missisquoi		Capt. Bush, Clarenceville	3	35							
Batterie de campagne, Montréal		Lt.-col. Stevenson, Montréal	6	75	6	70	Montréal	Juillet ..	12	Camp.	
Batterie de campagne, Shefford		Lt.-col. Amyrauld, Granby	6	75		5	Granby	Août et sept....	12		

fait les exercices annuels de 1877-1878.—Suite.

Temp. pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Oùt quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bonâ fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.		Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
							Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.	Bataillon.	Compagnie.			
						Exercice du sabre; évolutions de troupe; bien.		Oui.			14 juill.	14 juill.	Inspectée par le sous-adjutant-général.
						Exercice du sabre et à la carabine; évolutions de troupe; bien.		Oui.			26 juin.	26 juin.	N'a pas fait l'exercice.
											26 do	26 do	Inspectée par le sous-adjutant-général et le major de brigade.
											27 do	27 do	
											28 do	28 do	N'a pas fait l'exercice.
											27 sept.	27 sept.	
											4 oct.	4 oct.	
	Bon corps de musique; instruments de cuivre; 18 exécutants.					Voir le rapport de l'inspecteur d'artillerie.		Oui.			30 juill.	31 juill.	Inspectée par l'inspecteur d'artillerie et le sous-adjutant-général.
											Sept. 5 et 6.	7 sept.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.		Officier commandant et quartier-général.		Corps.		Corps.		Lieu.		Date.	
Compagnies.		Officiers.		Sous-officiers et soldats.		Officiers.		Sous-officiers et soldats.		Au camp ou autrement.	
		Milles.		Mode.		Milles.		Mode.			
Brigade d'artillerie de place de Montréal.....		Lt.-col. Fraser, Montréal.....		26	335						
Batterie d'artillerie de place de St Jean.....		Major Drum, Montréal.....			55						
Génie de Montréal.....						Quartier-général.				Septembre.	
Compagnie No. 1.....		Capt. Berry, Montréal.....		3	55	3	40			12	
do No. 2.....		Major Kennedy, Montréal.....		3	55					Pas au camp.	
1er bataillon Carabiniers du Prince de Galles.....		Lt.-col. Bond, Montréal.....		26	335	20	252	do		Octobre et novembre.	

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.		Coût quotidien des rations par tête en campement.		Conduite générale des corps.		Accidents.		S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.		Condition des uniformes, armes et four-niments.		Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.		Si les soldats des différents corps étaient boni /ite enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.		Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.		Distances.		Exercice au tir.		Date de l'inspection.		Date de la complétion des exercices.		OBSERVATIONS.	
		Bonne musi. de fifres et tambours; 20 exécutants.																								N'a pas fait d'exer. Cette vieille brigade a été réorganisée, et est maintenant au complet.	
																										N'a pas fait d'exer.	
		Exercice de compagnie d'infanterie, bonne.																				13 sept. 1		1 sept.		Cie. No. 1, inspec. par le sous-adjutant-général.	
																										Cie. No. 2, n'a pas fait d'exercice. Cette compagnie a été recrutée à son complet.	
		Oui; bonne musique de fifres et tambours. 26 exécutants.																								Inspecté par l'officier commandant.	
		Défilé au pas, manœuvre des armes et tir, évolutions de bataillon; très bien.																									
		200, 500 et 600 verges.																									

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.
3e bataillon, carab. Victoria						Q.-général.	Octobre et novembre.	12	Pas au camp.
	Lt.-col. Handyside, Montréal.	26	335	20	252				
5e bataillon, Fusil. Royaux.						do	Août.	12	Au camp.
	Lt.-col. Crawford Montréal	26	377	22	285				
6e bataillon, Fusiliers						do	Septembre.	12	Pas au camp.
	Lt.-col. Martin, Montréal	26	335	19	222				

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Où? quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la completion des exercices.	OBSERVATIONS.	
							Distances.	Chiffre de mérite.				
				Oui; bons instruments de cuivre. 26 exécutants.		Défilé au pas, manient des armes, tir, évolutions de bataillon, bien.	Oui.	20.60	24 nov.	24 nov.	Inspecté par l'officier général en commandant.	
				Oui; bons instruments de cuivre et de bois. 42 exécutants.		Défilé au pas, manient des armes, tir, évolutions de bataillon, bien.	do		24 août.	25 août.	do	
				Oui; bons instruments de cuivre. 26 exécutants.		Défilé au pas, manient des armes, tir, très bien.	do	200, 500 et 600 verges.	19.39	29 sept.	29 sept.	Inspecté par le sous-adjutant-général.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.		Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Corps.	Corps.	Régiment.	
								Officiers.
11e Bataillon, "Argenteuil Rangers"	8	Lt.-col. Abbott, St. André;						
Compagnie No. 1		Capt. Le Roy, St. André	3	55	2	38		
do No. 2		Capt. Smith, Dunany	3	55				
do No. 3		Capt. McKnight, Shrewsbury	3	55				
do No. 4		Capt. Simpson, Lachute	3	55	2	33		
do No. 5		Capt. Shirritt, E. Gore	3	55	2	42		
do No. 6		Capt. Pollock, Mille Isles	3	55				
do No. 7		Capt. Hoy, Carillon	3	55	1	38		
do No. 8		Capt. Cushing, Chatham	3	55	1	49		
		Etat-major	5	5	2			
Pas au camp.								
21e bataillon, d'infanterie légère "Richelieu", St. Jean.		Lieut.-col. Marchand.						
Compagnie No. 1		Capt. Comeau, St. Jean	3	55				
do No. 2		Capt. Mongeon, St. Jean	3	35				
do No. 3		Capt. Beauvais, St. Jean	3	35	2	40		
do No. 4		Capt. Roy, Henryville	3	35	2	40		
		Etat-major	5	5				
Pas au camp.								
Quartier-général.								
Septembre et octobre.								
8								

faits les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.	
							Bataillon.	Compagnie.				
						Si les soldats des différents corps étaient bons, j'ai enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.				
Compagnie No. 1.—Évolutions d'une compagnie, manèment des armes et tir, assez bien. Compagnies Nos. 4 et 5.—Défilé au pas et manèment des armes et tir, exercice en tirailleurs, très-bien. Compagnie No. 7.—Évolut. de compag., et en tirailleurs assez bien. Cie. No. 8.—Évolut. ordinaires de compagnie, exercice en tirailleurs, assez bien.												
oui.												
Cies Nos. 1, 4 et 8, 200, 500 et 600 vgs.; Cie. No. 7, 200, 300 et 400 vgs.												
								15-05		26 juil...	26 juil...	Inspectée par le lt.-col. Bacon, major de brigade.
					Pas de musique.			14-71		20 sept...	20 sept...	Cies Nos. 2, 3 et 6, n'ont pas fait l'exercice.
								25 juil...		25 juil...		
								11-71		25 do	25 do	Inspectée par le lt.-col. Aymer, M.B.
								14-44		20 sept...	20 sept...	
Assez bien.												
Exercice de compagnie, manèment des armes et tir, très-bien.												
do												
6 oct...												
6 do												

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	
									Officier commandant et quartier-général.
50e bataillon, "Huntingdon Borderers"		Lt.-col. McEachern, C.M.G., Huntingdon.							
Compagnie No. 2		Capt. McDonald, Huntingdon	3	55	2	42	Juillet	12	Quartier-général.
do No. 3		Major Gardner, Huntingdon	3	55	2	42	do	12	
do No. 5		Capt. Anderson, Athelstan	3	55	2	40	do	12	
do No. 7		Capt. Feeney, Dewittville	3	55	2	42	do	12	
do No. 1		Capt. Henderson, Hinchinbrooke	3	55					
do No. 4		Major Cairns, Ormstown	3	55					
do No. 6		Major McLaren, Rockburn	3	55					
do No. 8		Capt. McKinnon, Dundee	3	55					
		Etat-major	8	5	5				
51e bataillon, "Hemmingford Rangers"		Lt.-col. Rogers, Hemmingford							do
Compagnie No. 2		Capt. Scriver, Lacolle	3	55	2	42	Juillet	12	
do No. 5		Capt. Elliott, Roxham	3	55	2	42	do	12	
do No. 7		Capt. Livingstone, Chrystone	3	55	2	42	do	12	
do No. 8		Capt. St. Marie, St. Remi	3	55	3	41	Octobre	12	
do No. 1									
do No. 3									
do No. 4									
		Etat-major	8	5	5				

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Oùt quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bonâ fide</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.		
								Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.					
								Bataillon.	Compagnie.					
					Fifes et tambours; 15 exécutants.			Oui.	No. 5—200, 500 et 600 verges.	No. 5—22-57. Pas de rapport des Cies. Nos. 2, 3 et 7.	25 juillet	25 juillet	Inspectée par le sous-adjutant-général.	
											do	do		
											do	do		
											do	do	N'a pas fait l'exercice.	
					Instruments de cuivre, passable; 15 exécutants.			do	200, 500 et 600 verges.	15-99	22-40	18 juillet	19 juillet	Inspectée par le sous-adjutant-général.
											17-40	do	do	
											8-02	19 do	20 do	
											16-14	Octobre	Octobre	Inspectée par le maj. de brigade.
														Ces quatre compagnies ont fait l'exercice dans le mois de juin pour l'ex. ann. de 1876-77. 130 hom. en tout. (V. rap.sp., p.138.)

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 5.— <i>Suite</i> .				Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.	Réunion.			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.						
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Cadre.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.				
			Corps.	Cor							Milles.	Mode.		
52e bataillon, infanterie de Brome		Lt.-col. Hall, East Farnham.	Quartier-général.	Septembre.	Pas au camp.	12	8	E.	3	E.				
Compagnie No. 1	...	Lt. Allan, Abercorn									3	55	3	42
do No. 2	...	Capt. Peters, Knowlton									3	55	3	42
do No. 3	...	Capt. Flannery, Sutton									3	55	3	41
do No. 4	...	Capitaine Hall, Farnham Est.									3	55	2	42
do No. 5	...	Capt. Drew, Masonville									3	55	2	42
do No. 6	...	Capt. Mooney, Bolton									3	55	2	42
		Etat-major	7	5	6									
52e bataillon, infanterie de Sherbrooke		Lt.-col. Ibbotson, Sherbrooke	do	Sept	do	12	3	M.	6	E.				
Compagnie No. 1	...	Capt. Morehouse, Sherbrooke									3	55	3	42
do No. 2	...	Major Armstrong Sherbrooke									3	55	3	42
do No. 3	...	Capt. Ibbotson, Lennoxville									3	55	3	42
do No. 4	...	Capt. Tremblay, Sherbrooke									3	55	3	42
do No. 5	...	Capt. Phelan, Magog									3	55	2	42
do No. 6	...	Capt. Rolfe, Ascot									3	55	3	42
		Etat-major	7	5	3									

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite*.

Bataillon ou corps.	Officiers.		Sous-officiers et soldats.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS	
	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Compagnies.														Sous-officiers et soldats.	Bataillon.				Compagnie.
52e bataillon, infanterie de Brome		Quartier-général.	Septembre.	12	Pas au camp.	8	E.													
do No. 1	do													
do No. 2	do													
do No. 3	do													
do No. 4	do													
do No. 5	do													
do No. 6	do													
	Etat-major														
52e bataillon, infanterie de Sherbrooke		Lt.-col. Ibbotson, Sherbrooke	...		do	Sept	12	do	3	M.													
Compagnie No. 1	...	Capt. Morehouse, Sherbrooke	3	55	3	42	12		6	E.													
do No. 2	...	Major Armstrong Sherbrooke	3	55	3	42	12		6	E.													
do No. 3	...	Capt. Ibbotson, Lennoxville	3	55	3	42	12		6	E.													
do No. 4	...	Capt. Tremblay, Sherbrooke	3	55	3	42	12		6	E.													
do No. 5	...	Capt. Phelan, Magog	3	55	2	42	12		6	E.													
do No. 6	...	Capt. Rolfe, Ascot	3	55	3	42	12		6	E.													
	Etat-major		7	5	3																		
		Etat-major	7	5	3																		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE		Cadre.		Effectif	Réunion.			Au camp ou autrement.		Miles.	Mode.
No. 5.— <i>Suite.</i>		Corps.		présent à l'inspection.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.			
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Corps.					Officiers.		
Officier commandant et quartier-général.		Officiers.		Sous-officiers et soldats.		Lieu.					
54e bataillon d'infanterie de Richmond		Lt.-col. Rt. Hon. Lord Aymer, Richmond.....									
Compagnie No. 1			Capt. McKenzie, Danville.....	3	55						
do No. 2			Major Williamson Melbourne.....	3	55						
do No. 3			Capt. Cleeve, Richmond.....	3	55						
do No. 4			Capt. Boyd, Brompton.....	3	55						
do No. 5			Capt. Mairs, Durham.....	3	55	3	42	Quart.-gén'l	Sept.....	12	Pas au camp.
do No. 6			Capt. Watts, Drummondville	3	55	2	38		do.....	12	
			Etat-major.....	6	5	1					
58e bataillon, infanterie de Compton.....	10	Lieut.-col. Cook, Cookshire.									
Compagnie No. 1			Capt. Wyatt, Bury.....	3	55						
do No. 2			Capt. Ross, Gould.....	3	55	2	41	Quart.-gén'l	Oct.....	12	
do No. 3			Capt. McIver, Winslow.....	3	55	2	42	L. Mégantiq	Juillet et août	12	8 M.
do No. 4			Capt. Weyland, Marbleton.....	3	55						
do No. 5			Capt. Ramage, Lake Mégantic.	3	55	2	42	L. Mégantic.	Juillet et août	12	do
do No. 6			Capt. Cook, Hatley.....	3	55	2	42	Quart.-gén'l	Sept.....	12	
do No. 7			Capt. Trenholme, Coaticook.....	3	55	2	42	do	do.....	12	
do No. 8			Capt. Gilmour, Stanstead.....	3	55						
do No. 9			Capt. McAuley, Winslow.....	3	55						
do No. 10			Capt. Bailey, Eaton.....	3	55						
			Etat-major.....	8	5	3					

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon on corps.	Côté quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bonâ fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la compléion des exercices.	OBSERVATIONS.
										Bataillon.	Compagnie.			
						Exercice de compagnie, passable.			No. 5—200, 400, 500.					Inspectée par le lieutenant-colonel Aymer, major débriguade. Nos. 1, 2, 3 et 4 n'ont pas fait l'exercice.
									No. 2.—200, 400 et 500.		17-68	18 oct.	18 oct....	Inspectée par le S. A. G.
									No. 7.—400, 500 et 600.		20-36	27 do	do 27	Inspectée par le major de brigade. Aucun rapport n'a été reçu du tir à la cible des Nos. 3, 5 et 6.
						Instruments de cuivre ; 18 exécuteurs ; passable.								do
						Nos. 2 et 6.—Exercice de compagnie, maniement des armes, tir et en tirailleurs, très-bien. Nos. 3 et 5.—Exercice de compagnie et de bataillon, maniement des armes et tir, très-passable. No. 7.—Exercice de compagnie, maniement des armes et tir, très-passab.								do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 5.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lien.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Millés.	Mode.
6 ^{ème} bataillon, Infanterie, "Missisquoi".	6 Lt.-col. Rowe, Dunham.										
Compagnie No. 1	Major Sixby, St. Armand	3	55	3	41	B. Missisquoi	août.....	12	Camp.	6	M.
do No. 2	Capt. Jameson, Clarenceville	3	55	3	42	do	do	12	do	4	M.
do No. 3	Capt. Robinson, Dunham	3	55								
do No. 4	Capt. Higgins, Farnham Ouest	3	55	2	40	Quart. gén.	Oct...	12	P. au camp.		
do No. 5	Capt. Bockus, Stanbridge	3	55								
do No. 6	Capt. Westover, Frelighsburg	3	55								
	Etat-major	7	5								
79 ^{ème} bataillon, "Sheffield Highlanders".	6 Lt.-col. Miller, Granby										
Compagnie No. 1	Capt. Seale, Granby	3	55	3	42	Quartier-général.	Septembre.	12			
do No. 2	Capt. Maynes, Waterloo	3	55	3	42			12	Pas au camp.	9	E.
do No. 3	Capt. Codd, Waterloo	3	55								
do No. 4	Capt. Galbraith, Roxton	3	55	3	42			12			
do No. 5	Capt. Wood, Roxton Falls	3	55	3	41			12			
do No. 6	Capt. Harkwell, Boscobel	3	55	1	42			12			
	Etat-major	8	5	6							

fait les exercices annuels de 1877-1878.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Où et quotidiennement des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps. Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bon ^à file enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
Distances.	Bataillon.	Compagnie.										
			Instruments de cuivre; 20 exécutants; très-bonne.		Nos. 1 et 2.—Exercice de compagnie et de bataillon, manœuvre des armes, tir et en tirailleurs, très-passable. No. 4.—Exercice de compagnie, manœuvre des armes et tir, passable.	Oui.	200, 500 and 800.	23-30	30 août.	31 août.		Nos. 3, 5 et 6 n'ont pas fait d'exercice.
			Instruments de cuivre; 20 exécutants; bonne.		Cies Nos. 1 et 4.—Exercice de bataillon, déficé au pas, manœuvre des armes et tir, en tirailleurs; bien. Cies Nos. 2, 5 et 6.—Exercice de compagnie, manœuvre des armes et tir; bien.	do	No. 1-5, 600; No. 4-2, 400; No. 2-4, 5, 600; No. 5-2, 4, 600; No. 6-2, 4, 600.	9-74	6 sept.	6 sept.		Inspectée par le sous-adjutant général et le lt.-col. Aylmer, major de brigade.
								26-09	5 do	5 do		Inspectée par le sous-adjutant général et le lt.-col. Aylmer, major de brigade.
								15-57	6 sept.	6 sept.		
								19-52	5 do	5 do		
								19-48	4 do	4 do		Cie. No. 3 n'a pas fait d'exercice.

RAPPORT d'inspection des corps qui on

DISTRICT MILITAIRE No. 5.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.				Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Corps.		Corps.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.	
			Officiers.	Sous-officiers et soldats.								Officiers.
Cie. d'Eardley...		Capt. Lawlor, Eardley	3	55	2	38	Aylmer.	30 sept.	12		Au camp.	
Cie. de Wakefield ...		Capt. Cates, Wakefield	3	55								
Cie. d'Aylwin.....		Capt. Chamberlin, Aylwin	3	55								
51 ^e bataillon, "Hemmingford Rangers".....		Lt.-col. Rogers, Hemmingford ..										
Compagnie No. 1.		Capt. Miline, Havelock	3	55	3	42	Quartier-général des compagnies.					
do No. 3.....		Capt. Rowe, Franklin	3	55	3	42						
do No. 4.....		Capt. McNaughton, Hemmingford	3	55	3	42						
do No. 6.....		Capt. Hayes, Hemmingford.....	3	55	3	42						
		Total			12	168						
						12						
						180						

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bonis fide</i> enrôlés membres de ces corps conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.	
									Distances.	Chiffre de mérite.				
Bataillon.	Compagnie.	Date de la complétion des exercices.												
						Exerc. de Cie, man- nement des armes et tir, et exer. en tirail., très-bien.	Oui.		2, 4 et 500.	17-10	30 sept.	30 sept.	Inspectée par le lt.-col. Bacon, major de brigade.	
													N'a pas fait l'exercice.	
													N'a pas fait l'exercice.	
						Maniement des armes et tir, exercices de compagnie, en tirail- leurs, très-bien. Bons hommes.	Oui.		Nos. 1, 4 et 6—2, 400; No. 3—2, 4, 500.	19-42	18-26	Juin.....	29 juin.	Permis à ce bataillon de faire l'exercice annuel de 1876-77.
										28-55	do	do	do	Inspectée par le lt.-col. Bacon, maj. de brigade.
										20-40	do	do	do	
										10-47	do	do	do	

RAPPORT D'INSPECTION DES CORPS QUI ONT

DISTRICT MILITAIRE No. 6. Lieut.-Col. A. C. DE LOTBINIERE HARWOOD, S.A.G.M.		Cadre.		Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.		Réunion.		Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.				
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.		Nombre de jours d'exer- cice.			
								Au camp ou autrement.		Milles.		Mode.
80 bataillon	6	Lt.-col. De Foy, Gentilly.				Quartier-général.						
Compagnie No. 1			Capt. Gaudet, Gentilly.....	3	42		3	42				
do No. 2			Capt. Giroux, Nicolet.....	3	42		3	42				
do No. 3			Capt. Landry, Bécancour.....	3	42		3	42				
do No. 4			Capt. Mousette, Ste. Gertrude...	3	42		3	40				
do No. 5			Capt. Pratte, St. Grégoire....	3	42		2	42				
do No. 6			Capt. Beanbien, Victoriaville ..	3	42		1	33				
			Etat-major	5	3					
		23	252	18	241							
illon provi- soire, Joliette..	5	Lt.-col. Sheppard Joliette.				Quartier-général.						
Compagnie No. 1			Capt. Sheppard, Joliette.....	3	42		2	42				
do No. 2			Capt. Granger, St. Jacques.....	3	42		2	42				
do No. 3			Capt. C. Guilbault, Ste. Mélanie....	3	42		2	42				
do No. 4			Capt. A. Guilbault, Ste. Elizabeth..	3	42		2	42				
do No. 5			Capt. T. Blair, Rawdon	3	42	1	42					
			Etat-major	5	3					
		20	210	12	210							
Compagnie Indé- pendante.....			Capt. A. Pacand, St. Norbert Arthabaska	3	42	3	39			12		
Compagnie Indé- pendante			Capt. Kirwan, St. Jean Baptiste, Village.....	3	42	1	42			12	Victoriaville	
Compagnie Indé- pendante.....			Capt T. Brosseau, Laprairie	3	42	3	42					

fait les exercices annuels de 1877-78.—Suite.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nomb de mu- siciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four- niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bona fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
									Bataillon.	Compagnie.			
				Aucune.				200, 400, 500 et 600 verges.	21-103	17-37	22 juin		Voir rapport écrit pour "comment exécuté."
						Oui.				12-32	22 do		
										17-32	23 do		
										28-20	23 do		
										41-13	24 do		
										9 13	7 juill.		
				Instruments de cuivre; 20 exé- cutants; bonne.							23 juill.		
						do	do				25 juin.		
											4 do		
											14 juill.		
											24 juill.		
						do	do				9 oct. 17 sept.		Pas de cib. pour la pratique Requi- sition envoyée le 13 sept. 1877, pour les cibles.
						do	do				29 nov.		
						do	do			15-26	14 nov.		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 6.— <i>Suiet.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.		Au camp ou autrement.	Milles.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
Bataillon ou corps.		Corps.		Corps.		Lieu.				
Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.
76e bataillon.....										
Compagnie No. 2.....	Capt. Durocher, St. Martine.....	3	42	3	42					
do No. 3.....	Capt. Legault, St. Urbain.....	3	42	3	42					
do No. 6.....	Capt. Robert, Chateauguay... Etat-major.....	3	42	2	42					
	Total			8	126					
64e bataillon.....	6 Lieut.-col. Prudhomme, Beauharnois.....									
Compagnie No. 1.....	Capt. Deslauriers, Beauharnois....	3	42	2	42					
do No. 2.....	Capt. Bazinet, Beauharnois....	3	42	3	42					
do No. 3.....	Capt. Cadieux, St. Etienne.....	3	42	1	42					
do No. 4.....	Cpt. Prudhomme, St. Louis	3	42	2	42					
do No. 5.....	Capitaine Danis, Valleyfield	3	42	2	42					
do No. 6.....	Capt. Langevin, St. Thimothee. Etat-major	3	42	3	42					
	Total			18	252					

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Côté quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
										Bataillon.	Compagnie.			
				Aucun.						14-87				
					Maniement des armes, exercice de compagnie et tir.						18-10	13 juill.	13 juill.	Voir rapport écrit pour comment exécuté.
						Oui.					19-23	13 do	13 do	
											13-29	13 juill.	13 juill.	Etat-major payé sur le bordereau de 1876-77.
										200, 400 et 500 verges.				
					Instruments de cuivre ; 24 musiciens ; bonne.									
						do				200 et 400 verges.	12-02			
											23-12	2	2 juillet	
												2	do	
											15-08	2	do	2 do
											6-19	2	do	2 do
											9-16	3	do	3 do
											7-29	3	do	3 do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 6.— <i>Suite.</i>		Cadre.	Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Corps.						
65e bataillon....	6	Lieut.-col. La-branché, Montréal.....										
Compagnie No. 1...		Capt. Bourdon, Montréal.....	3	42	2	42						
do No. 2.....		Capt. Merrill, Montréal.....	3	42	2	42						
do No. 3.....		Capt. Hebert, Montréal.....	3	42	2	42						
do No. 4.....		Capt. Galarnéau, Montréal.....	3	42	2	42						
do No. 5.....		Capt. Malepart, Montréal.....	3	42	2	42						
do No. 6.....		Capt. Lapointe, Montréal.....	3	42	3	42						
		Etat-major.....	5		4							
		Total.....			17	252						
76e bataillon.....												
Compagnie No. 1...		Capt. Damour, St. Philomine.....	3	42	7*	42						
do No. 4.....		Capt. Boudreau, St. Martine.....	3	42	2	42						
do No. 5.....		Capt. Turcot, N. Georgetown.....	3	42	3	42						
		Total.....	9	126	12	126						

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Cotté quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bon ^{de} <i>fidé</i> envoyés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS	
									Bataillon.	Compagnie.				
				Instru. de cuivre; 20 exécu. ; très-bonne.					23-73					
					Manie. des armes, tir et évolu. de batail.		Oui.			10 2	29 juin.	29 juin.		
										29-13	29 do	29 do		
										34-15	29 do	29 do	Voir rapport écrit.	
										32-24	29 do	29 do		
										27-19	29 do	29 do		
										28-16	29 do	29 do		
				Aucune	Maniement des armes, tir et exercice de compagnie.		do			14-87				
										200, 400, 500 et 600 verges.				
											11-40	9 juin.	9 juin.	Permission a été donnée à ces trois compagnies de faire l'exercice pour 1876-77.
											14-02	8 do	8 do	
											10-14	8 do	8 do	*Etat-major compris.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

Bataillon ou corps.	Compagnies.	DISTRICT MILITAIRE No. 7. Lieut.-Col. T. J. DUCHESNAY, S. A. G. M.				Réunion.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercices.	Au camp ou autrement.	Milles.		Mode.			
		Cadre.	Corps.	Effectif réel présent à l'inspection.							Officiers.	Sous-officiers et soldats.		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
				Officiers.	Sous-officiers et soldats.											
Cav. de Québec.	Lt.-col. Forsyth, Québec.	2	42	2	32	Québec	8 sept.	12	Quartier-général.							
Troupe No. 1.	Capt. McDonald, Québec.	2	42	2	32	do	25 oct.	12								
do No. 2.	Capt. et Lt.-col. Turnbull, Québec.	1	42	1	32											
	Chirurg. Stanfield.	1														
	Total	5	84	5	64											
Batt. de campagne de Québec.	Capt. et Lt.-col. W. Baby, Québec.	5	74	4	95	do	6 oct.	12	An camp.	4		A pied.				
Batt. de Gaspé.	Major Jno. Slous, Québec.	2	42	1	36	Bassin Gaspé	10 sept.	12	Quartier-général.							

fait les exercices annuels de 1877-1878.—Suite.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.	
							Bataillon.	Compagnie.				
1/2 journée.	Allocation, 26 centins par homme.	Bonne.	Aucun.	Non.	Vieux uniformes; canons, armes, etc., en bon ordre.	Évolutions de troupe, défilé au pas et au trot; exercice au sabre, à cheval ou à pied, bien exécuté.	Oui.		8 sept.	8 sept.	Inspect. par le Lt.-col. Duchesnay, S.A.G., 7e D.M.	
		Bonne.	Aucun.	Non.	Vieux uniformes; canons, armes, etc., en bon ordre.	Voir le rapport de l'inspecteur de l'artillerie.	Oui.		25 oct...	25 oct...	Inspect. par le Lt.-col. Strange, inspecteur de l'artillerie.	
		Bonne.	Aucun.	Non.	Uniformes, bons; armes, etc., en bon ordre.	Défilé au pas, manèment des armes et tir, exercice de compagnie et en tirailleurs; service des canons. Les hommes étaient fermes; exercices bien exécutés.	Oui.	200, 400, 500 et 600 verges.	28-30	10 sept...	10 sept...	Réunie par le Lt.-col. Lamontagne, major de brigade.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 7.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			Au camp ou autrement.		Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	#Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Milles.	Mode.	
9e bataillon, carabiniers		Lt.-col. L. Vohl, Québec.										
Compagnie No. 1		Major Frenette, Québec.	2	42	2	42	Québec.	25 oct.	12			Quartier-général.
do No. 2		Capt. Chouinard, Québec.	2	42	2	42	do	25 do	12			
do No. 3		Major Delagrave, Québec.	2	42	2	42	do	25 do	12			
do No. 4		Capt. Garneau, Québec.	2	42	2	42	do	25 do	12			
do No. 5		Lt.-col. Amyot, Québec.	2	42	2	42	do	25 do	12			
do No. 6		Major Evanturel, Québec.	2	42	2	42	do	25 do	12			
		Etat-major	6		6							
		Total	18	252	18	252						
17me bataillon, infant. légère.		Lt.-col. Blanchet, Lévis.										
Compagnie No. 2		Major Hamel, Lévis.	2	42	1	42	Lévis	8 oct.	12			do
do No. 3		Capt. Demers, Lévis.	2	42	2	40	do	24 sept.	12			
do No. 4		Major Lemieux, Lévis.	2	42	1	31	do	22 do	12			
do No. 5		Capt. Guenette, St. Henri.	2	42	2	42	St. Henri	24 juin.	12			
do No. 6		Capt. Poliquin, St. Michel.				38	St. Michel.	25 sept.	12			
		Total	10	210	6	193						
23e bataillon		Major Bernier, St. François.										
Compagnie No. 3		Capt. Taschereau, St. Joseph.	2	42	1	40	St. Joseph	21 juillet	12			do
do No. 6		Capt. Courteau, Lotbinière.	2	42	2	42	Lotbinière.	15 do	12			
		Total	4	84	3	82						

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Où et quotidiennement des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bonz jete enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la compléition des exercices.	OBSERVATIONS.	
									Bataillon.	Compagnie.				
		Bonne.	Aucun.	Non.	Habillements neufs; armes, etc.	Maniement des armes et tir, exercice de compagnie et en tirailleurs; Nos. 2, 3, 5 et 6, bien exécuté.	Oui.		200,300,400.	200,400.	5-25	21 juillet	21 juillet	Inspectée par le lt.-col. Duchesnay, S.A.G.
		Bonne.	Aucun.	Oui.	Habillements neufs; armes, etc., en très bon ordre.	Défilé au pas, maniment des armes et tir, évolutions de bataillon; le tout bien exécuté.	Oui.		200,400,500,600.	200,400,500,600.	12-31	8 oct.	8 oct.	Inspecté par le lt.-génl. Sir E. Selby Smyth, C. C. M. G., commandant la milice canadienne.
		Bonne.	Aucun.	Oui.	Habillements et armes bonnes.	Maniement des armes et tir; exercice de compagnie et en tirailleurs; Nos. 2, 3, 5 et 6, bien; No. 4, passable.	Oui.		200,400.	200,400.	24 sept.	24 sept.	24 sept.	Inspecté par le lt.-col. Duchesnay, S.A.G.
		Bonne.	Aucun.	Oui.	Habillements et armes bonnes.	Maniement des armes et tir, exercice de compagnie, assez bien exécuté.	Oui.		200,400.	200,400.	16-02	15 do	15 do	Inspectée par le lt.-col. Lamontagne, M.B.

RAPPORT d'inspection des corps qui on

DISTRICT MILITAIRE No. 7.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.		Réunion.			Au camp ou autrement.	Milles. Mode	Distances du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Dat.	Nombre de jours d'exer- cice.			
55e bataillon	Lt.-col. King, St. Sylvestre.....	6	126	6	126						
Compagnie No. 2	Capt. McKenzie, Inverness.....	2	42	2	42	Inverness ...	18 juill.	12			Quartier-général.
do No. 3	Capt. Porter, New Ireland....			2	42	do ...	18 do	12			
do No. 5	Capt. Blanchard, Somerset.....			2	42	Somerset ...	17 do	12			
61e bataillon	Lt.-col.	6	126	4	126						
Compagnie No. 2	Capt. Landry, St. Pierre.....	2	42	1	42	St. Pierre....	Oct.	12		do	
do No. 4	Capt. Burke, St. Jean, P.Q.....			2	42	Trois Sau- mons.....	13 juill.	12			
do No. 5	Capt. Giasson, L'Anse à Gilles			1	42	Anse à Gil- les.....	6 oct.	12			

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Tempis pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de mu- siciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four- niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milite. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.	
								Distances.	Chiffre de mérite.				
Bataillon.	Compagnie.	Date de la complétion des exercices.											
		Bonne.	Aucun.	No.	Uniformes bons ; armes et équipements en bon ordre.	Maintenance des armes et tir, exercices de compagnie et en tirailleurs bien exécutés.	Oui.	Aucun.				Inspecté par le Lt.- col. Lamontagne, B.M.	
		Bonne.	Aucun.	do	Uniformes bons ; armes et équipements bons.	Maintenance des armes et tir, exercice de compagnie et en tirailleurs. No. 4—Instruction défectueuse ; No. 2 et 5—Passable.	do	do					do
									Nos. 2, 3-2, 400; No. 5-2, 4, 500.				
									Nos. 2, 4-2, 4, 5, 600; No. 5-2, 4, 600.				
										29-13	18 juill.	18 juill.	
										31-28	18 do	18 do	
										11-30	17 do	17 do	
										22-00	8 oct.	oct.	
										11-06	13 juill.	13 juill.	
										13-10	6 oct.	6 oct.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 7.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.		Milles.	Mode.
70e bataillon	Lt.-col. Massicotte, Ste. Geneviève.....	6 126	5 126							
Compagnie No. 1	Capt. Trudel, St. Gen. viève.....	2 42	2 42	Sta. Geneviève.....	25 juill.	12			Quartier-général.	
do No. 5	Capt. Massicotte, St. Prosper.....	2 42	St. Prosper.....	25 do	12				
do No. 6	Capt. Buist, St. Tite.....	1 42	St. Tite.....	25 do	12				
Bataillon du comté de Québec.	Major Laurin, Ancienne Lorrette.....	6 126	6 126	Ancienne Lorrette...					do	
Compagnie No. 1	Capt. Dorion, Charlesbourg...	2 42	2 41	Charlesbourg.....	23 juill.	12				
do No. 2	Capt. Laurin, Ancienne Lorrette.....	2 42	Ancienne Lorrette...	12 do	12				
do No. 4	Capt. Routhier, Ste. Foye.....	2 42	Ste. Foye.....	12 do	12				

faits les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
							Distances.	Chiffre de mérite.			
Si les soldats des différents corps étaient boné fate enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.							Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'ils en a.		Bataillon.	Compagnie.	
		Bonne.	Aucun.	Oui.	Uniformes en bon état; armes et fourniments en bon ordre.	Maniement des armes et tir, exercices de compagnie et en tirailleurs. No. 6—Bien; Nos. 1 et 2—Médiocre.	Oui.	Aucun.	Nos. 1, 6—2, 4, 5, 600; No. 5—2, 4, 500.	16-30 25 juil. 25 juil. 10-13 25 do 25 do	Inspecté par le Lt.-col. Lamontagne, M. de B.
		Bonne.	Aucun.	Non.	Nos. 1, 2—Uniformes et armes en bon état. No. 4—Vieilles tuniques; armes en bon état.	Maniement des armes et tir, exercices de compagnie et en tirailleurs. Nos. 2 et 4—Bien; No. 1—Passable.	do	do	No. 4—200, 400, 500, 600. 23 juil. 23 juil.	Inspecté par le Lt.-col. Duchesnay, S. A. G.
									No. 4—200, 400, 500, 600. 12 do 12 do 12-06 12 do 12 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 7.— <i>Suite.</i>			Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.	Réunion.			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Corps.	Corps.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	
			Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.				Sous-officiers et soldats.
Bataillon de Portneuf.....		Lt.-col. Panet, Pte. aux Trembles							Quartier-général.
Compagnie No. 1		Capt. Beaudry, Pte. aux Trembles	126	5	118				
do No. 3		Capt. Paquette, Deschambault	2	42	2	42	Pte. Tremblay	21 juil. 12	
do No. 4		Capt. Brunette, St. Augustin				39	Deschambault	20 do 12	
						2	St. Augustin	20 do 12	
Bataillon de Kamouraska		Lt.-col. Taché, Kamouraska	4		3	84			do
Compagnie No. 2		Capt. Dupuy, Kamouraska	2	42	2	42	Kamouraska, 1er août	12	
do No. 3		Major Têtu, Riv. Ouëlle			1	42	Riv. Ouëlle, 27 juil.	12	
Bataillon de Dorchester		Major Genest, St. Isidore							do
Compagnie No. 2		Capt. Larochelle, St. Anselme	2	42	1	41	St. Anselme, 29 juil.	12	

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bon à être enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.	
								Distances.	Chiffre de mérite.				
								Bataillon.	Compagnie.				
					Nos. 1, 4—Tuniques, vieilles; armes, bonnes No. 3—Habilllements, bons; armes, bonnes.	Maniement des armes et exercice au tir, exercices de compagnie et en tirailleurs. Nos. 3 et 4—Bien exécutés; No. 1, médiocre.	Oui.	Aucun.	No. 1—2, 400; Nos. 3, 4—2, 300.			Inspecté par le Lt.-col. Lamontagne, M.B.	
		Bonne.								11-40	21 juil.		21 juil.
		Aucun.								32-14	20 do		20 do
										15-07	20 do	20 do	
		Bonne.			Habilllements, usés; armes en bon état.	Maniement des armes et exercice au tir; exercic. de compagnie et en tirailleurs, bien exécutés.	do	do	200, 400, 500, 600.	6-00	1er août	1er août	Inspecté par le Lt.-col. Duchesnay, S.A.G.
		Aucun.								7-28	27 juil.	27 juil.	
					Habillm., bons; armes, etc., en bon état.	do	do	do	200, 400 et 500 verges.	13-31	29 juil.	29 juil.	Inspecté par le Lt.-col. Lamontagne, B.M.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 7.— <i>Suiet.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			Au camp ou autrement.		Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
Bataillon ou corps.		Corps.		Corps.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Milles.		
Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.						
Bataillon de Rimouski.....	2 Lt.-col. Martin, Rimouski.										Quartier-général.
Compag. No. 1	Capt. A. Martin, Rimouski.....	2	42	2	42	Rimouski	27 juil.	12			
do No. 5	Capt. Le Bel, St. Anaclet.....			2	42	St. Anaclet..	27 do	12			
Bataillon de Charlevoix.....	2 Major Dufour, Baie St. Paul.										do
Compag. No. 2	Capt. Bleuin, St. Jean, I.O.....	2	42	2	42	St. Jean, I.O	18 juil.	12			
do No. 3	Capt. Tremblay, Eboulements...			2	42	Eboulem'nts	1er août	12			
Bataillon de Témiscouata.....	Lt.-col. Hudon, Riv.-du-Loup.										do
Compag. No. 1	Capt. Pouliot, Riv.-du-Loup..	2	42	1	42	R.-du-Loup..	20 août	12			

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.	
									Distances.	Chiffre de mérite.				
									Bataillon.	Compagnie.				
		Bonne.	Bonne.	No.	Habillem'ts vieux; armes, etc., bons.	Maniement des armes, exercice de compagnie et en tirailleurs, bien exécutés.	Oui.		Aucun.			27 juill.	27 juill.	Inspecté par le lt.-col. Duchesnay, D.A.G.
		Bonne.	Aucun.	do	Habillem'ts bons; armes, etc., bons.	do	do	do	200, 400, 500, 600.	20	11-24	18 juill.	18 juill.	Inspect. par le lt.-col. Duchesnay, S.A.G.
		Bonne.	Aucun.	do	Habillem'ts bons, armes, etc., bons.	Maniement des armes et exercice de compagnie et en tirail., assez bien; instruction défectueuse.	do	do				1er août	1er août	Inspect. par le lt.-col. Lamontagne M.B.
		Bonne.	Aucun.	do	Habillem'ts bons, armes, etc., bons.	Maniement des armes et exercice de compagnie et en tirail., assez bien; instruction défectueuse.	do	do				28 août	28 août	Inspect. par le lt.-col. Duchesnay, S.A.G.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 8. Lieut.-col. G. J. MAUNSELL, S. A. G. M.		Cadre.	Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.		Réunion.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cices.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		
Bataillon ou corps.		Corps.	Corps.								Milles.	Mode.	
Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.								
	Lieut.-col. J. R. MacShane, Ma- jor de brigade St. Jean.....	1		1									
6e régiment de cavalerie.....	7 Lt.-col. J. Saun- ders, Apohaqui	21	291	13	173	Quartier-général des troupes.	Diverses dates.	Pas au camp.	Moyenne, 2 milles. A pied.				
Troûpe No. 1....	Capt. Otty, Hampton.....	2	39										12
do No. 2....	Capt. Foshay, Apohaqui.....	2	39	1	34								12
do No. 3....	Capt. Pearson, English Settle- ment.....	2	39	3	36								12
do No. 4....	Capt. Langstroth Hammond Riv'r	2	39	2	33								12
do No. 5....	Capt. Upham, Upham.....	2	39	1	34								12
do No. 6....	Capt. Brittain, Springfield.....	2	39										12
do No. 7....	Capt. Scovil, Shédiac.....	2	39	1	36								12
	Etat-major et mu- sique, Apohaqui	7	18	5	Avec troup.								
Batterie de cam- pagne.....	Major titul. Coll, Newcastle.....	4	74		74	Newcastle.		12		Au camp.	1 mille.	do	

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Goût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de mu- siciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four- niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
							Distances.	Chiffre de mérite.			
Si les soldats des différents corps étaient bonâ fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.							Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.				
							Bataillon.	Compagnie.			
Moyenne, 1 heure.	Nil.	Bonne.	Nil.	Oui, 14 exécutants; bonne.	Bonne.	Evolution de cavalerie en campagne, etc, bien exécutées.	27-97				Inspectée par le major de bri- gade, et ment. dans le rapport. Les troupes Nos. 1 et 6, ont été exemptées de faire l'exercice.
do	Nil.	Bonne.	Nil.				22-73	11 juill.	11 juill.		
do	Nil.	Bonne.	Nil.				30-84	11 do	11 do		
do	Nil.	Bonne.	Nil.				27-31	17 do	17 do		
do	Nil.	Bonne.	Nil.				30-65	18 do	18 do		
do	Nil.	Bonne.	Nil.				28-32	21 do	21 juill.		
do	Nil.	Bonne.	Nil.								
1/2 heure.	do	Bonne.	Nil.	Non.	do	Tir avec boulets et obus, et évo- lutions d'artillerie, bien exé- cutées.	Pratique d'artillerie.				Inspectée par le lt.-col. Strange, inspecteur de l'artillerie, et par le sous- adjudant-général.
do	do	Bonne.	Nil.					28 juill.	28 juill.		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 8—Suite.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.		Bataillon ou corps.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.
Batterie de campagne.....	Capt. Dibblee, Woodstock.....	4	74	4	74	Woodstock.		12	Au camp. 1½ mille. A pied.
Brigade d'artillerie de place....	5 Lt.-col. Foster, St. Jean.....	17	223	15	123	Terrain de la caserne, St. Jean.	Diverses dates.	12	Pas au camp.
Batterie No. 1...	Capt. Kane, St. Jean.....	2	39	2	37				
do No. 2...	Capt. Ring, St. Jean.....	2	39	2	40				
do No. 3...	Capt. Ewing, St. Jean.....	2	39	2	31				
do No. 7...	Lt.-col. titul. Gillespie, Chatham	2	39	2	20				
do No. 10...	Capt. Armstrong, St. Jean.....	2	39				
	Et.-maj. et corps de mus., St. Jean	7	28	7	2				
Corps du génie du Nouveau-Brunswick.....	Capt. Perley, St. Jean.....	2	39	2	39	Quartier-général de la compagnie.		12	do 1½ mille. do

faits les exercices annuels de 1877-78.—Suite.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de militaires, etc.	Condition des uniformes, armes et fouragements.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
							Bataillon.	Compagnie.			
1 heure.	Nil.	Bonne.	Nil.	Non.	Bonne.	Tir à boulet et à obus et évolutions d'artillerie, bien exécutés.	17 juil...	19 juil...			Inspectée par le sous-adjutant-général; mentionnée dans le rapport.
½ heure.	Bonne.	Bonne.	Nil.	Non.	Bonne.	Formé la garde d'honneur pour le général commandant le 15 août, et tir à boulet et à obus le 27 septembre; très-bien.	27 oct...	27 oct...			Inspectée par le général commandant le 15 août; et par le lt.-col. commandant le 27 septembre.
½ heure.	Bonne.	Bonne.	Nil.	Non.	Bonne.	Explications données à l'égard des hommes non-exercés.	15 sept...	27 do...			Les uniformes de la batterie No. 10 ont été détruits par le feu.
do	Nil.	Bonne.	Nil.	Non.	Bonne.	Exercice d'artillerie.	14 do...	27 juil...			
do	Nil.	Bonne.	Nil.	Non.	Bonne.	Exercice d'artillerie.	19 juin...	19 juin...			

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE.		Cadre		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion		Milles.	Mode.	Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
No. 8.— <i>Suite.</i>		Corps.	Corps.	Corps.	Corps.						
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercices.			
42me bataillon...	4	Lt.-col. Blaine, St. Jean.....		19	258						
Compagnie No. 1	...	Capt. Devlin, St. Jean.....		2	39						
do	No. 2	Capt. Sturdee, St. Jean.....		2	39						
do	No. 3	Capt. Farren, St. Jean.....		2	39						
do	No. 4	Capt. Hazen, St. Jean.....		2	39						
do	No. 5	St. Jean.....		2	3						
do	No. 6	Etat-major et musique, St. Jean..		7	24						
6me bataillon...	10	Lt.-col. Upton, Woodstock.....		28	420	19	295				
Compagnie No. 1	...	Capt. Bourne, Woodstock.....		2	41	2	41	12			
do	No. 2	Capt. Adams, Centerville.....		2	40	2	40	12			
do	No. 3	Capt. Boyer, Victoria Corner...		2	40	2	40*	12			
do	No. 4	Capt. Hoyt, Richmond.....		2	40	2	40	12			
do	No. 5	Capt. Burpee, Waterville.....		2	40						
do	No. 6	Capt. Beckwith, Grand Falls...		2	40						
do	No. 7	Capt. Baker, Little Falls.....		2	40						
do	No. 8	Major tit. Vince, Hartland.....		2	40	2	40*	12			
do	No. 9	Capt. Hartley, Peel.....		2	40	2	40*	12			
do	No. 10	Capt. Carvell, Wilmot.....		2	40	2	40	12			
		Et.-major et musique, Woodstock		8	19	7	14				
Quartier-général des compagnies.											
						Diverses dates.					
						Pas au camp.					
						Moyenne, 2 heures.					
						A pied.					

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fournitures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	S'il les soldats des différents corps étaient bonâ fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
										Bataillon.	Compagnie.			
1 heure.	NIL.	Bonne.	NIL.	Oui; 14 exécutants; bonne.	Bonne.	L'exercice de bataillon et en tirailleurs a été exécuté par les compagnies marquées ainsi *; les autres compagnies ont exécuté les exercices d'escouade, de compagnie et en tirailleurs; le tout très bien.	Oui.	NIL.	200, 400 et 600 verges.	21-72	9 juill.	9 juill.	Inspectée par le S. A. G. and mentionnée au rapport.	
										27-00	11 do	11 do	Exemptée de l'exercice annuel.	
										24-50	10 do	10 do	do do	
										23-21	9 do	9 do	do do	
										22-37	10 do	10 do	Inspectée par le S. A. G. et mentionnée au rapport.	
										18-97	10 do	10 do		
										18-65	11 do	11 do		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 8.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercices.	Au camp ou autrement.	Milles. Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	Mode.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Corps.	Corps.						
71e bataillon	5	Lt.-col. Marsh, Frédéricton		17	210	17	210	Quartier-général des compagnies.	Divers jours.	12	Pas au camp.	Moyenne, 1 1/2 heures.	A pied.
Compagnie No. 2	...	Maj. tit. Staples, Ste. Marie		2	38	2	38*						
do No. 3	...	Capt. Christy, Keswick		2	37	2	37						
do No. 4	...	Maj. tit. Wilkinson, Stanley		2	37	2	37						
do No. 5	...	Capt. Cropley, Frédéricton		2	38	2	38*						
do No. 6	...	Major tit. Alexander, Blessville Et.-maj. et musique, Woodstock		7	23	7	23						
73e bataillon	5	Major Sheriff, Chatham		17	210	12	140	do	do	12	do	do	do
Compagnie No. 1	...	Capt. Hutchinson, Buctouche		2	38	1	42						
do No. 2	...	Capt. Fenton, Chatham		2	37						
do No. 3	...	Capt. Blake, Black Brook		2	37						
do No. 4	...	Capt. McNaughton, Black River		2	37	2	37*						
do No. 5	...	Capt. Cameron, Baie du Vin		2	37	2	37*						
		Etat-maj. et musique, Chatham		7	24	7	24						
74e bataillon	6	Lient.-col. Beer, Sussex		19	252	15	167	do	do	12	do	1 1/2 milles.	do
Compagnie No. 1	...	Capt. Wetmore, Clifton		2	40	2	35						
do No. 2	...	Capt. Alward, Petitcodiac		2	40						
do No. 3	...	Capt. Arnold, Sussex		2	40	2	40						
do No. 4	...	Capt. Murray, Murray Road		2	40	2	40						
do No. 5	...	Capt. Baird, Sackville		2	40						
do No. 6	...	Capt. Harper, Baie Verte		2	39	2	39						
		Etat-maj. et musique, Sussex		7	13	7	13						

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Côté quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
							Bataillon.	Compagnie.			
1/2 heure.	do	Bonne.	Nil.	Oui ; 13 exécutants ; bonne.	do	Exercices d'escouade, de compagnie et en tralleurs, très-bien, à l'exception de la compagnie du capitaine Hooker, à la Baie Verte.	200, 400 et 600 verges.	17-56	20 juil.	20 juil.	Nos. 2 et 5 exemptées de l'exercice.
1 heure.	do	Bonne.	Nil.	Oui ; 15 exécutants ; bonne.	do	Exercices de bataillon et en tralleurs bien exécutés par les comp. ainsi marquées*. L'exerc. de la comp. de Bouc-touche n'a pas été bien fait.	200, 400 et 600 verges.	41-10	29 juin...	29 juin...	Inspecté par le sous-adjutant-général et mentionné dans le rapport.
1/2 heure.	Nil.	Bonne.	Nil.	Oui ; 20 exécutants ; bonne.	Bonne.	Exercices de compagnie et en tralleurs bien exécutés.	200, 400 et 600 verges.	27-50	26 juin...	30 juin.	L'officier commandant a inspecté les compagnies ainsi marquées*
1/2 heure.	Nil.	Bonne.	Nil.	Oui ; 20 exécutants ; bonne.	Bonne.	Exercices de compagnie et en tralleurs bien exécutés.	200, 400 et 600 verges.	23-15	22 do	22 do	Toutes les compagnies ont été inspectées par le S.A.G. et mentionnées dans le rapport.
1/2 heure.	Nil.	Bonne.	Nil.	Oui ; 20 exécutants ; bonne.	Bonne.	Exercices de compagnie et en tralleurs bien exécutés.	200, 400 et 600 verges.	23-90	14 juil.	14 juil.	Toutes les compagnies ont été inspectées par le S.A.G. et mentionnées dans le rapport.
1/2 heure.	Nil.	Bonne.	Nil.	Oui ; 20 exécutants ; bonne.	Bonne.	Exercices de compagnie et en tralleurs bien exécutés.	200, 400 et 600 verges.	34-00	31 do	31 do	Toutes les compagnies ont été inspectées par le S.A.G. et mentionnées dans le rapport.
1/2 heure.	Nil.	Bonne.	Nil.	Oui ; 20 exécutants ; bonne.	Bonne.	Exercices de compagnie et en tralleurs bien exécutés.	200, 400 et 600 verges.	25-73	13 do	13 do	Toutes les compagnies ont été inspectées par le S.A.G. et mentionnées dans le rapport.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 8.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Co	1	Lien.	Date.	Nombre de jours d'exercices.	Au camp ou autrement.
Compagnie indépendante.....	Capt. Lloyd, Ile au Cerf.....	2	39			Quartier-général de la compagnie.	Différents jours.		Pas au camp. 1 1/2 milles. A pied.
Compagnie indépendante.....	Capt. Barberie, Dalhousie.....	2	39						
Compagnie indépendante.....	Capt. Robinson, St. Stephen.....	2	39						
Compagnie indépendante.....	Major-tit. Mc Gee, St. George.....	2	39						

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	A accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
							Si les soldats des différents corps étaient bonâ, fidè enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.			
1/2 heure.	Nil.	Bonne.	Nil.	No.	Bonne.		Oui.	Nil.			Exemptée de l'exercice.
											L'exercice n'est pas encore complété.
											L'exercice n'a pas été complété. Armes et uniformes détruits par le feu.
											Exemptée de l'exercice.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 9. Col. J. W. LAURIE, S.A.G.M.		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.		
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Corps.		Corps.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
			Officiers.	Sous-officiers et soldats.							
Troupe de cavalerie de Kings.		Capt. Ryan, Kentville.....	2	35	2	33	Kentville.....	12 sept.	12		Quartier-général de la compagnie.
Batterie d'artillerie de place de Lunenburg		Capt. Brown, Lunenburg.....	3	55	2	39	Lunenburg	24 oct...	12		do
Batterie d'artillerie de place de la Baie Mahone		Capt. James, Baie Mahone....	3	55	2	39	Baie Mahone	24 oct...	12		do
68e bataillon		Lieut.-col. Chipman, Kentville.	35	495	12	209					
Compagnie No. 1		Capt. Dodge, Kentville.....			2	41	Kentville	12 sept.	12		
do No. 5		Capt. Bill, Bill Town.....			2	42	do		12		do
do No. 7		Capt. Harris, Aylesford.....			2	42	Aylesford	14 sept.	12		
do No. 8		Capt. Foster, Kingston.....			2	42	do	12 do	12		
do No. 9		Capt. Ross, Buckley's Corners...			2	42	Kentville	12 do	12		

fait les exercices annuels de 1877-1878.—Suite.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four-niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
							Bataillon.	Compagnie.			
		Bonne.	Aucun.	Non.	Habillements bons; les armes ont besoin de réparations.	Oui.	Aucun.	41-88	12 sept.	12 sept.	
		Bonne.	Aucun.	do	do	do	do	51-07	24 oct.	24 oct.	
		Bonne.	Aucun.	do	do	do	do	27-26	24 oct.	24 oct.	
		Bonne.	Aucun.	Oui; 13; en voie de progrès.	Défilé au pas, exercice de bataillon et en tirailleurs.	do	do	45-19			
								24-28		12 sept.	
								32-48		12 do	
								21-30		12 do	
								31-47		12 do	
								27-40		12 do	

RAPPORT d'inspection des corps qui on

DISTRICT MILITAIRE No. 9.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.	Réunion.			Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Corps.	Lieu.	Dat.	Nombre de jours d'exer- cice.		
		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Corps.					
69e bataillon.....	9 Lt.-col. Starratt, Paradise.....	35	495	10	160				
Compagnie No. 1 ...	Capt. Marshall, Clarence.....			2	42	Paradise.....	13 sept.	12	
do No. 2 ...	Capt. Morse, Paradise.....			2	40	do	13 do	12	
do No. 7 ...	Capt. Nicholl, Bear River.....			2	39	Riv. à l'Ours	14 do	12	
do No. 8 ...	Capt. Turnbull, Bear River.....			2	39	do	14 do	12	
								Quartier-général des compagnies.	
72e bataillon.....	6 Lt.-col. Parker, Wilnot.....	25	330	10	156				
Compagnie No. 2 ...	Capt. Roach, Port William.....			2	39	Middleton ...	13 sept.	12	
do No. 3 ...	Capt. Baker, Wilnot.....			2	39	do	do	12	
do No. 4 ...	Capt. Taylor, Middleton.....			2	39	do	do	12	
do No. 6 ...	Capt. Morse, Nictaux.....			2	39	do	do	12	
75e bataillon.....	6 Major Rudolf, Lunenburg.....	22	330	8	117				
Compagnie No. 2 ...	Capt. Ourl, Lunenburg.....			2	39	Lunenburg ..	24 oct.	12	
do No. 3 ...	Capt. Ross, Lunenburg.....			2	39	do ...	24 do	12	
do No. 5 ...	Capt. Langill, Rivière Martin.....			2	39	Baie Mahone	24 do	12	
Batter. de Pictou ...	Capt. Gordon, Pictou.....	3	55	3	36	Pictou.....	9 août.	12	
63e bataillon.....	Capt. Fultz, Halifax.....	3	55	2	28	Halifax	12 oct.	12	

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de mu- siciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four- niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bons, fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
								Bataillon.	Compagnie.			
		Bonne.		6 hom. malade et absents.	Oui ; 14 ; en bonne voie.	Habill., bons. Les armes ont besoin de réparat.	Oui.					
		Bonne.			Non.	Exercice de compagnie et de bataillon, manie- ment des armes et ex- ercice en tirailleurs.	Aucun.	200, 300, 400, 500.	34-47		12 sept..	
		Aucun.			do			200, 300, 400, 500.	28-06		12 do ..	
					do			200, 300, 400, 500.	32-15	13 et 14 septembre.	12 do ..	
					do			200, 300, 400, 500.	31-02		12 do ..	
					do			200, 300, 400, 500.	31-20		12 do ..	
		Bonne.			Non.	Défilé au pas, manie- ment des armes et tir, exercice de bataillon et en tirailleurs.	do	200, 300, 400, 500.	33-25			
		Aucun.			do			200, 300, 400, 500.	19-57	13 sept..	11 sept..	
					do			200, 300, 400, 500.	35-00	13 do	11 do ..	
					do			200, 300, 400, 500.	49-47	13 do	11 do ..	
					do			200, 300, 400, 500.	35-63	13 do	11 do ..	
		Bonne.			Oui ; 18 ; bonne.	Exercices d'avants- postes et manie- ment des armes et tir.	do	200, 300, 400, 500.	28-64			
		Aucun.			do			200, 300, 400, 500.	27-84	24 oct....	22 oct....	
					do			200, 300, 400, 500.	35-45	24 do ...	22 do ...	
					do			200, 300, 400, 500.	21-71	24 do ...	22 do ...	
					do			200, 300, 400, 500.	26-31	9 août..		
					do			200, 300, 400, 500.	30-61	12 oct. ...		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 9.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.	Réunion.		Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice.	Au camp ou autrement.	Distances du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Milles.					Mode.	
Batterie de cam- pagne, Halifax	1	Major Graham, Halifax.....	5	100	4	38	Halifax.....	12 oct....	12	Quartier-général de la compagnie.		
1re brigade d'ar- tillerie de place.	6	Lt.-col. Mitchell, Halifax.....	25	330	10	69						
Batterie No. 2....		Capt. Sandford, Halifax.....			2	23	Halifax.....	20 sept..	12	do		
do No. 3....		Capt. Curran, Halifax.....			2	23	do	20 do ..	12			
do No. 5....		Opt. Wainwright, Halifax.....			2	23	do	20 do ..	12			
2e brigade d'ar- tillerie de place.	6	Lt.-col. McPher- son, Halifax.....	25	330	11	139						
Batterie No. 1....		Capt. Johnston, Halifax.....			1	25	Halifax.....	24 sept..	12	do		
do No. 3....		Capt. Stewart, Halifax.....			2	40	do	24 do ..	12			
do No. 4....		Capt. Dart, Hal- ifax.....			2	28	do	24 do ..	12			
do No. 6....		Capt. Lockhart, Halifax.....			2	46	do	24 do ..	12			
63e bataillon....	6	Lt.-col. Pallister, Halifax.....	25	330	11	160						
Compagnie No. 1 ...		Capt. Ritchey, Halifax.....			2	40	Halifax.....	12 oct....	12	do		
do No. 4....		Capt. McKirron, Halifax.....			2	40	do	12 do ...	12			
do No. 5....		Capt. Walsh, Halifax.....			2	40	do	12 do ...	12			
do No. 6....		Capt. Power, Halifax.....			2	40	do	12 do ...	12			

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de mu- siciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four- niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bons <i>fade</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.		Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS
							Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.	Bataillon.	Compagnie.			
		Bonne.				Oui.	Aucun.	28-93	12 oct.	12 oct.			
		Bonne.	62 malades et absents.		Habillements bons ; les armes ont besoin de rép.	do	do	29-74	30-60	20 sept.	20 sept.		
		Bonne.	63 malad. et absents.	Oui ; 13 exécut. tau- bour, fifres et trom- pettes.	Défilé au pas et évolu- tions générales de campagne, sous le lt.-général Sir Selby Smyth, C.O.M.G.	do	do	29-61	20 do	20 do			
		Bonne.	18 malades et absents.		do	do	do	28-51	20 do	20 do			
		Bonne.			do	do	do	23-62	21-55	24 sept.	24 sept.		
		Non.			do	do	do	25-81	24 do	24 do			
					do	do	do	19-11	24 do	24 do			
					do	do	do	27-56	9 nov.	9 nov.			
		Bonne.	5 mal. et absents avec perm.		do	do	do	26-82	29-78	12 oct.	12 oct.		
			Oui ; 16 exécutants ; bonne.		do	do	do	16-71	12 do	12 do			
					do	do	do	35-92	12 do	12 do			
					do	do	do	23-26	12 do	12 do			

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 9.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.		Au camp ou autrement.		Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers commandant et quartier-général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Milles.	Mode.
66e bataillon.....	8	Lt.-col. Bremner, Halifax.....	32	440	14	112					
Compagnie No. 2 ...		Capt. Hart, Halifax.....			2	19	Halifax.....	12 oct.	12		
do No. 3 ...		Capt. Reeves, Halifax.....			2	19	do	12 do	12		
do No. 4 ...		Capt. Putner, Halifax.....			2	19	do	12 do	12		
do No. 5 ...		Capt. Dence, Halifax.....			2	19	do	12 do	12		
do No. 6 ...		Capt. Curran, Halifax.....			2	18	do	12 do	12		
do No. 7 ...		Capt. Humphrey, Halifax.....			2	18	do	12 do	12		
											Quartier-général des compagnies.
78e bataillon.....	7	Lieut.-col. Campbell, Truro.....	29	385	8	74					
Compagnie No. 1 ...		Capt. Lawrence, Truro.....			3	35	Truro.....	29 oct.	12		do
do No. 5 ...		Capt. Burgess, Windsor.....			3	39	Windsor.....	2 nov.	12		
Bataillon provisoire de Cumberland.....	5	Major Harrison, Amherst.....	20	275	8	90					
Compagnie No. 1 ...		Capt. Carter, Amherst.....			2	33	Amherst.....	17 oct.	12		do
do No. 3 ...		Capt. Harrison, Maccan.....			2	38	do	17 do	12		
do No. 5 ...		Capt. Oxley, Oxford.....			2	19	Oxford.....	18 do	12		

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.		Coût quotidien des rations par tête en campement.		Conduite générale des corps.		Accidents.		S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.		Condition des uniformes, armes et four-niments.		Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.		Si les soldats des différents corps étaient bons <i>fide</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.		Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.		Distances.		Exercice au tir.		Date de l'inspection.		Date de la complétion des exercices.		OBSERVATIONS.
Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.	Bataillon.	Compagnie.			
				Bonne.		152 malades et absents.		Oui ; 16 exécutants ; bonne.		Uniformes bons ; les armes ont besoin de réparations.		Défilés au pas et évolutions générales de brigade en campagne, sous le commandement du lieutenant-général Sir Selby Smyth, C. C. M. G.	Oui.	Aucun.	200, 300, 400, 500.	27-19		25-63	12 oct...	12 oct...						
		Bonne.		6 malades et absents.		Oui ; 20 exécutants ; bonne.		do		No. 1.—Exercice de compagnie, maintien des armes et tir. No. 5.—Exercices de compagnie et à la baïonnette.	do	do	do	do	200, 300, 400, 500.	33-55		33-21	29 oct...	29 oct...						
		Bonne.		123 malades et absents.		Non.		do		Défilé au pas, exercice de bataillon, maintien des armes et tir.	do	do	do	do	200, 300, 400, 500.	21-85		23-71	17 oct...	17 oct...						
															200, 300, 400, 500.	19-58		21-79	do ...	do ...						
																36-14		31-90	do ...	do ...						

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 9.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.			Milles.	Mode.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.			
Bataillon provisoire, Victoria	5	Lieut.-col. Bingham, Baddeck.	5	275	10	162	Baddeck.	16 juillet	12	Quartier-général des compagnies.	
Compagnie No. 1		Capt. W. Cain, Middle River			2	40		do	12		
do No. 2		Capt. McRea, Grand Narrows			2	40		do	12		
do No. 3		Capt. McNeill, Baddeck			2	41		do	12		
do No. 4		Capt. McRea, Baddeck			2	41		do	12		
Batterie d'artillerie de place de Digby	1	Capt. Daly, Digby	3	55	2	38	Digby.	22 ju	12	Quartier-général de la compagnie.	
72e bataillon	1	Capt. Jacques, Melvern Square	3	55	2	33	Melvorn Square.	20 juin.	12	do	
75e bataillon	6	Capt. Window, New Ross	3	55	2	33	New Ross.	21 juin	12	do	

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourniments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.		
							Bataillon.	Compagnie.					
		Bonne.	Aucun.	Aucune.	Bonne.	Mouvements de bataillons et de tirailleurs.	Oui.	Aucun.			Il n'y a pas eu de tir à la cible; pas de cible à utiliser.		
		Bonne.	Aucun.	do	Unif. bons, et les armes ont besoin de réparations.	Maniement des armes et exercice du tir.	do	do	200, 400 et 500 vgs.	22-51	22 juin..	21 juin..	A fait l'exercice annuel pour 1876-77.
		Bonne.	Aucun.	do	do	Exercice de compagnie et de tirailleurs, bien exécutés.	do	do	2, 4 et 500 vgs.	25-17	20 juin..	19 juin..	do
		do	do	do	do	Exercice de compagnie et de tirailleurs.	do	do	2, 4 et 500 vgs.	26-74	21 juin..	19 juin..	do

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE. No. 9.— <i>Suite</i> .		Cadre		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.				
Bataillon ou corps.	Compagnie.	Officier commandant et quartier-général.		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.	Milles.	Mode.
78 ^e bataillon.....	8												
Compagnie No. 7	...	Capt. Sutherland, Mill Brook		3	55	2	33	Rivière West.	28 juin.	12	Quartier-général de compagnie.		
do No. 8	...	Capt. McLeod, New Larig		3	55	2	33		28 do	12			

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite*.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Oût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fouragements.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la completion des exercices.	OBSERVATIONS
									Bataillon.	Compagnie.			
		Bonne.											
		Aucun.											
		Non.											
		Bons unif.; les armes ont besoin de répar.											
		Défilé, manœuvres des armes et tir, évolutions de bataillon; assez bien.											
		Oui.											
		Aucun.											
		200, 400 and 500 vgs.											

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 10. Lt.-col W. Osborne Smith, C.M.G., S.A.G.M.		Cadre.	Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.		Réunion.							
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lien.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice.	An camp ou autrement.	Milles.	Mode.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
Officier commandant et quartier- général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.								
Batterie de cam- pagne de Win- nipeg	Lieut.-col. l'hon. W. H. Kennedy	5	74	5	74	Camp St. James.	26 août au 7 septembre.	12	Oui.	0	A pied.	
Compagnie de Kildonan	Capt. McIntosh..	3	41	1	37	Kildonan.	5 juill.	12	Non.			A fait l'ex. au quart.-gén. de comp.
Compagnie de Winnipeg.....	Capt. C. W. Allen	3	40	3	19	Winnipeg.....	7 sept.	12	do			

ait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de mu- siciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four- niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient <i>bona fide</i> enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.		Exercice au tir.	Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.	
							Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.					
		Chiffre de mérite.											
		Bataillon.	Compagnie.										
12 heures.	12 heures.	25 centins.	Bonne.	Aucun.	15	Bonne.	Evolution ordinaires et service des pièces fixes et de cam- pagne.	Oui.	Aucun.	1,400 verges.	6 sept.	7 sept.	Rapport de pra- tique de cette batterie, par l'inspecteur de l'artillerie d'On- tario (O. G. 14, 22 juin 1877)
6 heures.	6 heures.	Bonne.	Bonne.	Aucun.	Bonne.	Défilé, évolutions de compagnie, y compris l'exercice en tirailleurs, passable, si l'on tient compte de la formation toute récente du corps.	do	5	200, 400, 500 et 600 verges	21-25	5 juillet	5 juillet	
12 heures.	12 heures.	Bonne.	Bonne.	Aucun.	Bonne.	Evolution de compagnie, ma- nagement des armes, tir et exer- cice de tirailleurs, passable- ment exécutés.	do	21	200, 400, 500 et 600 verges.	23-26	7 sept.	7 sept.	

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 10.— <i>Suite.</i>		Cadre.		Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.	Réunion.			Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et quartier-général.	Corps.			Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice.		Au camp ou autrement.
		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.				Sous-officiers et soldats.	
Compagnie d'Emerson.....	Capt. W. H. Nash	3	42	2	33	Emerson.....	1er oct. 12	Non.	A fait l'exer. au quart.-génl. de la Cie.

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musi- ciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four- niments.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bonz j'de enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.		Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
							Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.	Bataillon.	Compagnie.			
24 heures.		Bonne.	Aucun.			Évolutions de compagnie. Vu l'or- ganisation toute récente du corps, l'exercice n'a pas été bien fait, quoique la tenue des hommes soit bonne. C'est une comp. qui promet.	Oui.				1er oct....	1er oct....	Tir à la cible. Rapport pas en- core reçu.

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 12. Col. l'hon. John H. Gray, C.M.G. S.A.G.M.		Oadre.		Effectif réel présent à l'inspection.		Réunion.		Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exercice.	Au camp ou autrement.
Batterie d'artillerie de place de Summerside	Capt. Price, Summerside	2	40	2	36	Summerside	2 juill.	12	Quartier général de la compagnie.
Bataillon provisoire du comté de King	Major Macdonald Georgetown								do
Compagnie No. 1	Capt. Macleod, Montague	3	40	3	38	Montague	19 juill.	12	
do No. 3	Capt. Maclean, Souris	3	40	3	28	Souris	25 do	12	
Bataillon provisoire du comté de Queen	Lt.-col. Beer, Charlottetown								do
Compagnie No. 4	Capt. Dougherty, Royalty	2	40	2	34	Royalty	15 août.	12	
do No. 5	Capt. McRae, Southport	3	40	3	30	Southport	16 do	12	
do No. 6	Capt. Longworth Charlottetown	3	40	3	26	Charl'town	17 do	12	

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de musiciens, etc.	Condition des uniformes, armes et fourrures.	Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Si les soldats des différents corps étaient bonifiés enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice.	Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.
									Distances.	Chiffre de mérite.			
1 heure.		Bonne.	Aucun.	Aucune.	Bonne.	Maintenance des armes, tir et exercice de compagnie, passablement bien exécutés.	Opt.	200 à 400 verges.	12-25	28 juill.	28 juill.		
4 heures.		Bonne.	Aucun.	do	do	No. 1—Maintenance des armes, tir et exercice de compagnie, bien.	do	200 à 600 verges.	34-31	1er août	1er août		
		Bonne.	Aucun.	do	do	No. 3—Exercice de compagnie, médiocre.	do	200 à 1,000 verges.	10-24	25 sept.	7 do		
6 heures.		Bonne.	Aucun.	do	do	Exercice de compagnie et de bataillon; maintien des armes et tir, tous bien exécutés.	do	200 à 1,000 verges.	43-08	3 nov.	1er oct.		
									50-25	3 do	28 sept.		
									54-42	3 do	23 oct.		

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 12.— <i>Suite.</i>		Cadre.	Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.	Réunion.		Au camp ou autrement.	Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.
Bataillon ou corps.	Compagnies.	Officier commandant et quartier-général.	Corps.	Corps.	Lieu.		
		Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.		
Bataillon provi- soire du comté de Prince.....		Lt.-col. Hunter- Duvar, Sum- merside.....					
Compagnie No. 1...		Capt. Montgo- mery, Alberton	2	42	1	41	Alberton 3 juill. 12
do No. 2...		Capt. Ives, Tryon	2	40	1	30	Tryon 4 do 12
Quartier-général de compagnie.							

fait les exercices annuels de 1877-78.—*Suite.*

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps.	Coût quotidien des rations par tête en campement.	Conduite générale des corps.	Accidents.	S'ils ont une musique, nombre de mu- siciens, etc.	Condition des uniformes, armes et four- niments.	Nature des évolutions l'inspection, et comment elles ont été exécutées.	Exercice au tir.		Date de la complé- tion des exercices.	OBSERVATIONS.	
							Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a.	Distances.			
							Bataillon.	Compagnie.	Date de l'inspection.		
3½ heures.											
	Bonne.										
	Aucun.										
	Non.										
	Bonne.										
No. 1.—Maniement des armes et tir, ex- ercice de compagnie et en tirailleurs, très-bien. No. 2.—Maniement des armes et tir, exercice de compagnie et en tirailleurs, médiocre.							Oui.				
							Non. 1.—200 à 500; Non. 2.—200 à 600.				
							10-01	16 juil...	16 juil...	1 sergt. d'état-ma- jor et 1 trompette	
							19-16	17 do ...	17 do ...		

ANNEXE No. 3.

RAPPORTS SUR L'ARTILLERIE, ETC.,

**RAPPORT DE L'INSPECTEUR DE L'ARTILLERIE ET DES MUNITIONS
DE GUERRE.**

CITADELLE, QUÉBEC, 31 décembre 1877.

A l'adjutant-général de milice,
Canada.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que j'ai inspecté, dans le cours de l'année dernière, l'artillerie dans les diverses provinces, comme le démontre l'état de parade ci-joint, ainsi que les forts et les armements qui seront mentionnés sous leurs chefs respectifs.

ÉTAT DE PARADE des batteries inspectées dans les diverses provinces par le lieutenant-colonel T. B. Strange, inspecteur de l'artillerie.

Districet militaire.	Nom de la batterie.	Nom de l'officier commandant.	Armement.	Distribution.	Officiers généraux.	Captaines.	Lieutenants.	Chirurgiens.	Chirurg. vétérinaire.	Serg. d'état-major.	Sergents.	Caporaux.	Bombardiers.	Canon. et conduct.	Trompettes.	Artificiers.	Musiciens.	Recrues.	Total.	Chevaux.	Certific. de 1re classe.	Certific. de 2e classe.	Certific. de 3e classe.	Observations.
No. 1.	Batterie de campagne de London.	Major J. Peters.	Canon rayé de 9 se chargeant par la gueule.	Effectif..... A la garde..... Malade.....	1					2	4	3	3	60	2			16	28					
No. 1.	Batterie de campagne de Wellington.	Major A. H. McDonald	Canon rayé de 9 se chargeant par la gueule.	Effectif..... A la garde..... Employés..... Malades..... Total.....	2	1	3			2	4	2	2	27	1	2		19	61		8		9	
No. 2.	Batterie de campagne de Hamilton.	Capt. G. B. Smith.	Canon rayé de 9 se chargeant par la gueule.	A la parade..... Absent sans per-mission..... A la garde..... Employés..... Effectif.....						2	4	3	3	22	1	3		22	64		3		3	
No. 2.	Batterie de campagne de Toronto.	Major J. Grey.	Canon rayé de 9 se chargeant par la gueule.	A la parade..... Absent avec per-mission..... A la garde..... Employés..... Effectif.....	2	1	2			2	4	1	4	30	1	3		22	74					Rien alloué pour le serg. Q. M. sur le bordereau de 1877-78.

ÉTAT DE PARADE des batteries inspectées dans les diverses provinces par le lieutenant-colonel Strange, etc. — Suite.

Distrikt militaire.	Nom de la batterie.	Nom de l'officier commandant.	Armement.	Distribution.	Officiers généraux.	Officiers de l'ét.-maj.	Capitaines.	Lieutenants.	Chirurgiens.	Chirurg. vétérinaires.	Sergents d'état-maj.	Sergents.	Capotaux.	Bombardiers.	Canonniers et cond.	Trompettes.	Artilleurs.	Musiciens.	Recrues.	Total.	Chevaux.	Certific. de 1re classe.	Certific. de 2e classe.	Certific. de 3e classe.	Observations.
No. 3.																									Inspecté par le lieutenant-colonel Irwin, inspecteur de l'artillerie pour la province d'Ont.
No. 4.																									
No. 5.	Batterie de campagne de Montréal.	Lt.-col. A. A. Stevenson.	Canon rayé de 9 se chargeant par la gueule.	Canon rayé de 9 A la parade.	1	3	1	2	4	2	3	54	1	1	1	1	1	1	1	73	30				Un des canons a été blessé par un coup de pied de cheval.
No. 5.	Batterie de campagne de Shefford.	Lt.-col. Amyrauld	Canon rayé de 9 se chargeant par la gueule.	Canon rayé de 9 A la parade.	1	3	2	5	3	4	46	1	12	1	1	1	1	1	1	82	28				
No. 6.																									
No. 7.	Batterie de campagne de Québec.	Major Baby	Canon rayé de 9 se chargeant par la gueule.	Canon rayé de 9 A la parade.	1	2	1	2	4	4	59	2	2	2	2	2	2	2	2	95	28	5	5		Pas d'artil. dans le district milit. No. 6.
No. 8.	Batterie de campagne de Newcastle.	Major R. B. Oall	Canon de 9 à 24 à obusier.	Canon de 9 à 24 à obusier.	1	3	1	4	3	4	43	1	1	1	1	1	1	1	1	61	28				

No. 7.	Artillerie de place de la Grande Ile.	Capt. F. Montzambert.	Canon de 12 à 24 à 24 à obusier.	Canon de 12 à 24 à 24 à obusier.	1	1	1	1	1	1	19	1	1	1	1	1	1	1	1	23					
No. 8.	Batterie de campagne de Newcastle.	Major R. B. Oall	Canon de 9 à 24 à obusier.	Canon de 9 à 24 à obusier.	1	3	1	4	3	4	43	1	1	1	1	1	1	1	1	61	28				

Nota. — Les officiers, sous-officiers et les soldats de la batterie de campagne de Richmond ont été inspectés par moi, le 22 septembre 1877, avant la publication voulue par l'ordre général du 10 mai 1872. Le rôle d'appel a été transmis au quartier général.

J'inclus le rapport de l'inspecteur d'artillerie pour la province d'Ontario au sujet des batteries que je n'ai pas inspectées dans la province. Celles que j'ai inspectées lui faisaient honneur ainsi qu'à leurs officiers commandants respectifs, quoique j'aie constaté que les officiers qui ont obtenu des certificats de première classe à l'école d'artillerie d'Ontario ne pouvaient diriger le service d'une pièce de campagne. La pièce a un seul cheval, dont on se sert, ne saurait suffire à donner l'instruction voulue, et la même remarque s'applique aussi aux officiers qui ont subi leur examen à l'école d'artillerie de Québec, quoique le nombre de chevaux accordé par le gouvernement ait été doublé par ceux que les officiers ont eux-mêmes achetés, pour lesquels on fournit les rations nécessaires, à la condition que l'on fasse servir les chevaux pour une demi-batterie de campagne, que l'on peut ainsi maintenir.

Le lieutenant-colonel Irwin ayant reçu ordre d'envoyer directement au quartier-général, son rapport sur l'école d'artillerie de Kingston, il n'accompagne pas mon rapport, et je ne puis faire en conséquence de commentaires.

Dans les provinces maritimes, districts militaires Nos. 8, 9 et 11, je n'ai inspecté que la batterie de campagne de Newcastle, vu que j'avais instruction seulement d'inspecter les batteries de campagne. Une inspection simultanée dans une autre localité m'a empêché de faire l'inspection de la batterie de campagne de Woodstock, sur laquelle il a été fait cependant un rapport très-favorable par le sous-adjutant-général du district. Je n'ai pas inspecté la batterie de campagne d'Halifax, croyant que les résultats n'auraient pas compensé les frais à encourir ; comme cette batterie n'a pas mis à exécution les ordres donnés pour le service des bouches à feu, je n'ai pas en conséquence envoyé son rapport au quartier-général, mais je l'ai remis au sous-adjutant-général pour le transmettre s'il croit la chose possible. Je n'ai pas reçu de rapport concernant le service des pièces de brigade de l'artillerie de place d'Halifax, mais je suis informé d'une manière non-officielle par l'officier commandant l'artillerie royale à Halifax, que des projectiles sphériques ont été tirés par des canons se chargeant par la gueule de $\frac{3}{4}$, envoyés récemment par le gouvernement impérial pour le service de la milice. La rayure est probablement endommagée, et il est nécessaire de faire faire l'examen des canons. S'il eût été nécessaire de tirer des projectiles à âme polie de ces canons, j'avais l'intention de me servir d'un sabot peu coûteux et efficace qui eût empêché que le canon ne fût endommagé, et qui eût augmenté la précision du tir en donnant une rotation sûre même aux petits projectiles à âme polie.

Je dois recommander que le sous-adjutant général de milice dans le district militaire No. 9 reçoive instruction à l'avenir de discontinuer un pareil service des pièces, et que les fournitures de munitions aux corps d'artillerie dans ce district soient interrompues jusqu'à ce que l'on reçoive l'assurance que l'on ait mis en vigueur les ordres relatifs à la pratique annuelle du service des bouches à feu.

Je n'ai pas inspecté l'artillerie de place du Nouveau-Brunswick pour les raisons ci-dessus mentionnées. J'ai reçu du sous-adjutant général du district militaire No. 8 un rapport sur le service des canons, que j'ai soumis au quartier-général, après avoir reçu la signature du lieutenant-colonel Underhill, l'adjutant de la brigade ; le service s'est fait sans doute en conformité des ordres généraux.

J'ai l'honneur de soumettre des rapports en détail sur les différentes batteries que j'ai inspectées, sous forme de statistiques générales de parade.

Batterie de campagne de London.

J'ai inspecté la batterie de campagne de London, commandée par le lieutenant-colonel J. Peters, le 2 juillet, et j'ai surveillé le service des pièces, le 3. Lieutenants : J. F. Williams, W. Heath, J. Hunt ; chirurgien, V. A. Brown ; chirurgien vétérinaire, J. Tennet.

Le camp a été bien dressé ; les hommes ne laissent rien à désirer au physique ; les chevaux sont vigoureux et en bonne condition ; les uniformes, les harnachements, les voitures et l'équipement sont en bon état ; des appuis pour les pieds devaient être ajoutés aux affûts des canons. Il n'y avait pas de selles sur les chevaux de droit pour le service des artilleurs, conformément aux nouveaux règlements pour l'exercice. En attendant une nouvelle distribution, les selles de harnais devaient être utilisées pour cette fin, vu que les fourgons sont sans attelages.

L'exercice de la batterie a été fait d'une manière satisfaisante, quoiqu'on ne semble guère avoir eu de temps à consacrer au nouvel exercice simplifié.

Cette batterie remarquablement bonne fait le plus grand honneur à l'officier commandant, qui, comme la plupart des vieux officiers qui commandent des batteries, paraît avoir reçu son instruction de l'artillerie royale pendant que celle-ci tenait garnison au Canada. Son subalterne a servi dans l'artillerie royale. Mais le système de l'artillerie royale a changé dans ces derniers temps, et les traditions qui en restent devront disparaître tôt ou tard, car il n'y a pas de batterie de campagne d'instruction dans aucune des écoles d'artillerie canadienne.

Cette batterie est la seule qui soit pourvue des nouveaux caissons en fer forgé.

L'exercice du tir s'est fait sur une cible placée à terre; il a été assez bon, ainsi que le service des munitions.

La batterie s'étant affiliée à l'Association d'artillerie du Canada, les prix suivants furent accordés :

Canonnière Lee, médaille d'argent avec ruban brodé pour le point le plus élevé, et médaille de bronze pour le tir le plus rapide.

Canonnière Bonsfield, sergents Summers, Williams et Taylor, ruban portant canons croisés.

Conducteurs Clumpitt, J. Fromund, R. Egan et J. Owen, rubans portant fouets croisés.

La batterie possède un bon corps de musique.

Batterie de campagne de Wellington.

J'ai passé cette excellente batterie en revue, les 29 et 30, au camp près de Guelph. Major A. H. McDonald, commandant; lieutenants D. McCrae et W. Nicoll; chirurgien, A. A. McDonald; chirurgien-vétérinaire, E. A. A. Grange.

Le camp était bien dressé, avec la précision remarquable, qui distingue cette batterie, grâce aux talents et aux aptitudes militaires de son commandant, comme en font foi le bon ordre qui préside aux équipements, uniformes, harnais, fourgons, etc., l'excellence des exercices et de la discipline. L'exercice du sabre à cheval a été exécuté de façon à ne pouvoir être surpassé que par des réguliers. Aussi j'ai remis au major McDonald, pour les deux meilleurs tireurs, des rubans portant sabres croisés, comme il en est donné dans l'armée anglaise et à l'école d'artillerie de Québec.

La tenue des soldats est belle; quant aux chevaux, je ne crois pas en avoir vu de meilleurs.

Je n'ai pu présider à l'exercice du tir du canon qui dût être remis à plus tard, vu l'impossibilité de se procurer une bonne cible; mais les questions que j'ai posées sur l'artillerie élémentaire et sur le service des munitions ont reçu des réponses qui démontrent que l'essentiel n'a pas été sacrifié à ce qu'on pourrait regarder comme des exercices secondaires, la pratique du sabre par exemple, pratique que les officiers et artilleurs se sont fait enseigner, cependant, à leurs frais, par un instructeur, dans leurs moments de loisirs. La batterie s'est agréée à l'Association d'artillerie du Canada, et l'officier commandant a fait l'exercice du tir du canon à Toronto. Le total des points est le plus élevé qui ait été enregistré en Canada, et cette batterie a remporté la médaille du Gouverneur-Général.

Capitaine McCrae, médaille d'argent et ruban pour le plus haut point.

Canonnière Ogg, médaille de bronze et ruban, pour le tir le plus rapide.

Canonnière Cameron, capitaine Nicoll et sergent McNaughton, rubans.

Un concours sur la conduite des voitures, d'après un plan proposé par le lieutenant-colonel Irwin, eut lieu en ma présence, et les prix suivants furent donnés :

Caporal Rowe, conducteurs Shearman, Reid et Henderson, rubans portant fouets croisés.

Cette batterie possède un corps de musique qui ajoute beaucoup à son efficacité.

Batterie de campagne de Hamilton.

L'inspection de la batterie de campagne de Hamilton eut lieu au camp près de Brantford, Burlington, Ont. le 4 juillet, et l'exercice du tir du canon sur le bord du lac, le 5 juillet. Capt. J. B. Smith, commandant; lieutenant. W. F. McMahon; chirurgien T. White; chirurgien-vétérinaire, A. Thompson.

A l'inspection, j'étais accompagné du major de brigade, H. V. Villiers.

Le camp, quoique situé dans un bel endroit, se trouvait peut-être trop près de l'hôtel, ce qui rendait la discipline difficile.

La tenue des hommes et chevaux était assez bonne.

Les harnais et l'équipement étaient en bon ordre, bien que la présence des membres du corps de musique faisant l'office de canonniers et de conducteurs en tuniques de Hussards eût un effet passablement bizarre; le corps de musique fait honneur à la batterie.

Il serait bon que l'artillerie de milice suivit l'exemple des batteries "A" et "B" dont les musiciens sont d'habiles canonniers, mais qui ne peuvent être envoyés au loin quand ils sont dans les rangs.

L'exercice n'a pas été aussi bon que l'année dernière, mais passable, sauf l'observation des distances, faite assez commune chez les batteries de milice, et qu'il serait important d'éviter à plus d'un autre point de vue que celui de l'exercice.

La pratique du tir du canon a été excellente, et la connaissance du service des munitions parmi les tireurs, dont la plupart appartenaient à la batterie "A", a été satisfaisante, bien qu'il y eût des retards dans la préparation des bombes. Le tir du Capt. Smith n'a pu être surpassé. Bien que la batterie se soit agréée à l'Association d'artillerie du Canada, les règlements l'ont empêchée de concourir pour la médaille de Son Excellence, vu que la cible n'était pas dans les conditions voulues. Les prix suivants ont été accordés :

Capt. Smith, médaille d'argent et ruban, pour le plus haut point.

Capt. Gair, serg. Holtrum, Col. Stevenson et lieutenant. McMahon, rubans.

Le concours pour la conduite des voitures s'est aussi fait en ma présence, et des prix ont été accordés.

Batterie de campagne de Toronto.

Major J. Grey, commandant; lieutenants, S. Staughton et C. Johnson; chirurgien, J. S. Diamond; chirurgien-vétérinaire, A. Smith.

Inspection, le 28 juin, au camp de Whitby, où la batterie faisait partie d'un corps pratiquant les manœuvres sous le commandement du lieutenant-colonel W. S. Durie, S.A.G., avec le major de brigade R. B. Denison.

La batterie de campagne de Toronto soutient toujours la réputation qu'elle s'est acquise par son habileté, le bon ordre de son équipement, l'excellence de ses exercices et de sa discipline, l'intelligence de ses officiers et soldats et la puissance de ses chevaux. J'ai pu juger par moi-même de sa discipline; car après une longue marche de plusieurs jours, la batterie ayant campé près d'une ville où la présence de troupes de toutes armes avait attiré grand nombre d'oisifs, chacun de ses membres s'est constitué un modèle de bonne conduite et de convenance. L'officier commandant mérite certainement des félicitations.

J'ai présidé à la pratique qui n'a pas été aussi bonne qu'elle aurait dû l'être, probablement à cause du mauvais temps. D'après ce que j'ai pu voir dans le court espace de temps laissé à ma disposition, la connaissance du service des munitions est bonne. Le major Grey a donné l'exemple pratique d'enlever lui-même la cible au coup d'essai.

La batterie ayant continué son affiliation à l'Association d'artillerie du Canada, les prix suivants ont été distribués :

Charron Barlow, médaille d'argent pour le plus haut point;

Conducteur Diamond, ruban;

Caporal Crews, ruban et médaille de bronze pour le tir le plus rapide;

Sergent d'état-major McBrien, ruban;

Sergent Woodrow, ruban ;

Bombardier M. Harrison, bombardier J. Harrison, conducteur Fenwick, conducteur J. Beard, rubans.

Des prix spéciaux consistant en fouets pour les meilleurs conducteurs dans chaque subdivision ont été généralement présentés par le lieutenant-colonel Scoble, commandant les corps du génie de Toronto, corps entre lesquels il paraît exister cette entente cordiale qui produit de si heureux résultats pour ces deux services scientifiques, destinés par leur nature même à s'aider mutuellement.

Quelques-uns des officiers locaux désiraient que la batterie employât ses munitions de pratique annuelle à essayer de faire sauter un fort, qui avait été construit avec beaucoup d'habileté par le corps du génie de Toronto, sous la direction du lieutenant-colonel Scoble. Je ne pus le permettre ; mais je ne crus pas devoir donner mes raisons aux intéressés, de peur qu'elles ne fussent discutées en ma présence et devant les officiers et soldats sous les armes. Je savais qu'on observerait à un ordre. Afin de prévenir tout désappointement à l'avenir, je vais donner ici ces raisons.

1. Les munitions de pratique annuelle sont autorisées, non pour faire des expériences, mais pour l'instruction de la batterie, pour le choix des bons tireurs et la distribution des prix. Ce but n'aurait pas été atteint dans la circonstance en question.

2. Le danger de tirer des bombes chargées dans un endroit où les spectateurs s'étaient réunis trop près de la cible, ainsi que la présence d'ouvriers qui travaillaient à proximité du fort.

3. L'armement d'une batterie de campagne n'a pas pour but et ne peut, excepté par accident, faire sauter un magasin solidement construit et protégé par un terrassement. Par conséquent l'expérience qu'on voulait faire, outre qu'elle aurait vicié la pratique et supprimé la distribution des prix, aurait abouti à un désappointement et n'aurait donné aucune leçon militaire équivalente à la pratique dont elle tenait lieu. Plus tard, si l'officier général commandant juge à propos d'autoriser la distribution de munitions pour un plan bien mûri de pratique expérimentale, ce sera un service très agréable à exécuter.

Le corps de musique de cette batterie est excellent.

Batterie de campagne de Shefford.

La batterie de campagne de Shefford, commandée par le lieutenant-colonel Amyraut, — lieutenant W. Neil, C. B. Martin, S. Maynes, chirurgien A. A. Gilmour, M.D., chirurgien-vétérinaire G. Vittie, — fut inspectée, le 27, dans un camp situé sur un plateau, près de Granby. L'exercice du canon fut bon, mais les distances irrégulièrement observées dans les manœuvres. La connaissance du service des munitions n'a pas été aussi satisfaisante qu'auparavant, vu que l'armement avait été changé cette année, et qu'un grand nombre des artilleurs étaient des recrues.

J'ai présidé à la pratique, le 29 août. Elle fut bonne, si l'on tient compte du mauvais temps pendant lequel elle fut faite.

Les chevaux étaient bons ; l'équipement et les uniformes de cette batterie sont bien entretenus ; mais l'habitude de porter à la fois et l'habit bourgeois et l'uniforme, même à la parade, est une de ces choses insignifiantes en apparence qui produisent de graves résultats, tels que le relâchement de discipline. Les corps de la campagne, quoique composés d'éléments qui font honneur au service, ont le désavantage de ne voir que rarement des troupes régulières, et de ne pas remarquer la propreté et l'élégance, même de l'uniforme, qui indiquent le soldat discipliné. Le meilleur remède serait un cours d'instruction dans la forteresse de Québec, où l'on graverait dans l'esprit peut-être insensiblement, ces détails apparemment futiles mais importants.

Peu de batteries ont autant profité de l'École d'artillerie que celle de Shefford, du moins en ce qui concerne l'officier commandant et les sous-officiers ; mais je ne crois pas que l'habile et énergique commandant ait été bien secondé par ses officiers, car aucun n'a encore étudié à l'École d'artillerie, bien qu'une grande partie des sous-officiers l'aient fait. On me dit que le lieutenant Neil a l'intention de profiter d'une vacance qui est mise à sa disposition.

Malheureusement le nombre des vacances actuellement accordées pour le "petit cours" étant limité à dix pour la province de Québec et pour toute l'artillerie des provinces maritimes, cela nécessite le renvoi de plusieurs aspirants de cette batterie et d'autres encore, et diminue jusqu'à un certain point l'utilité de l'école. Tout en paraissant censurer la batterie pour ce qui manque sous le rapport de l'uniforme, il serait injuste de ne pas mentionner que, malgré des demandes répétées, on ne lui a jamais donné un nombre suffisant de ceinturons. L'officier commandant s'est chargé d'acheter à ses frais des ceinturons de cuir brun pour les membres du corps de musique; et, quoique cette initiative fasse honneur à son zèle, elle ne tend pas à l'uniformité, puisque les musiciens font l'office de canonniers. Le corps de musique fait de sensibles progrès, et met de l'entrain parmi les soldats. Il est à espérer que les officiers et soldats qui demeurent à une distance raisonnable de l'Hôtel de-Ville, où les bouches à feu sont parquées, concourent pour les prix sous forme de rubans de mérite, accordés par l'Association d'artillerie du Canada. Sans ces concours et récompenses, on ne peut espérer avoir des batteries de campagne efficaces. Les corps de campagne, n'accepteront pas aussi facilement la chose, mais comme ils ont composés d'hommes forts et hardis, il faut espérer qu'ils feront le léger sacrifice qu'on leur demande. Les prix suivants ont été accordés :

Sergent A. Barley, médaille d'argent et ruban, pour le plus haut point.

Sergent Ulric Neil, canonnier Byron Neil, bomb. C. Savage et cap. Boutillier, rubans.

Sergt. R. Seale, médaille de bronze, pour le tir le plus rapide.

Batterie de campagne de Montréal.

Commandée par le lieutenant-colonel A. A. Stevenson, lieutenant et lieutenant-colonel titulaire, W. McGibbon, lieutenant Oswald, lieutenant Green, chirurgien G. E. Fenwick, chirurgien-vétérinaire McEachren, fut inspectée, le 30 juillet 1877, au camp de Montréal. On avait choisi cet endroit parce que les membres de cette batterie, appartenant pour la plupart à la classe commerçante, ne pouvaient s'éloigner tout-à-fait de la ville. Les exercices se sont faits de bonne heure le matin et à la fin de l'après-midi ou le soir.

Les uniformes, fourniments, harnais et équipements de cette batterie sont en ordre parfait; le commandant et ses officiers semblent n'épargner ni leur personne ni leur bourse quand il s'agit de l'efficacité et de l'honneur du corps. Cette année, ils ont importé de nouveaux colbacks, et, à leurs propres frais, une grande partie de la batterie s'est rendue au champ de tir de l'école d'artillerie de Québec, pour y faire la pratique annuelle du canon, vu qu'il n'y avait pas d'endroit convenable à Montréal. La pratique a été remarquablement bonne et a donné le second plus haut point qui ait été fait jusqu'ici en Canada. Les sous-officiers et soldats sont pour la plupart des artisans extrêmement intelligents; grand nombre d'entre eux ont obtenu des certificats à l'ancienne école d'artillerie de Montréal. Il faut espérer que celle-ci sera rétablie, car la présence d'un sergent instructeur de la batterie "B" ne saurait suffire aux exigences de la situation. M. Lyndon a été choisi comme sergent instructeur, et il nous a toujours donné de la satisfaction.

Les chevaux étaient puissants et en bonne condition, ce qui les rend moins fermes sous le feu et contribue à rendre les manœuvres de la batterie moins régulières.

L'officier commandant entend parfaitement la conduite d'une batterie, mais on ne peut en dire autant de ses subalternes dont deux n'ont été nommés officiers que tout récemment; j'espère qu'ils se rompent un métier.

Douze sous-officiers et soldats de cette batterie ont profité cette année de l'école d'artillerie; les prix suivants ont été accordés :

Sergent G. R. Pollock, médaille d'argent et ruban pour le plus haut point.

Canonnier Haycroft, bomb. A. O. Hasting, bomb. D. Reid et cap. Kendal, rubans.

Caporal J. Marsh, médaille de bronze pour le tir le plus rapide.

Batterie de campagne de Québec.

Commandée par le lieutenant-colonel Baby ; les officiers suivants étaient présents :—

Capitaine Crawford Lindsay ; chirurgien Burroughs, chirurgien-vét. Hall.

Le capitaine Taschereau, ci-devant commandant le détachement d'artillerie de Fort-Garry, fut adjoint à la batterie pour l'occasion.

La batterie fut inspectée par moi au camp de Lévis, le 3 septembre 1877. Le lieutenant-colonel Duchesnay, S. A. G., district militaire No. 7, fit en même temps son inspection. Le physique des soldats était bon, et les chevaux meilleurs que l'année dernière ; l'officier commandant fait rapport qu'il s'est servi de l'avis d'un chirurgien-vétérinaire dans le choix des chevaux.

Les harnais et l'équipement étaient en bon ordre, mais les nouveaux uniformes n'ont pas été portés en cette occasion ; par suite la batterie ne présentait pas la belle tenue qu'elle aurait eue avec ces uniformes.

L'exercice a été satisfaisant, bien que le temps ne fût pas assez long pour acquérir confiance dans le nouveau système d'exercice sans point fixe, qui se trouve simplifié par l'absence des affûts.

Le service des munitions a été assez bon, les officiers s'étant évidemment donné la peine de l'enseigner à leurs soldats, vu que l'école d'artillerie ne leur avait envoyé aucun officier ou sergent instructeur.

La pratique, qui s'est faite sur le champ de tir de l'Isle d'Orléans, n'a pas été bonne, en raison surtout, je le crois, du temps humide et des défauts de confection des cartouches faisait preuve. Voyant l'irrégularité du tir, j'examinai les cartouches et je constatai une différence visible dans leurs dimensions ; j'en choisii quelques-unes et je donnai ordre au capitaine Crawford Lindsay de les faire peser. Cette opération faite, il me dit qu'il y avait entre elles une différence de deux et trois onces ; je n'ai pu savoir au juste où ces cartouches avaient été confectionnées, et je recommande qu'à l'avenir on suive la règle de l'artillerie anglaise, savoir : étamper la lettre initiale de la localité où les cartouches sont fabriquées, telle que K pour Kingston, Q pour Québec ; puis les batteries feraient bien de peser les cartouches avant la pratique. De la sorte on ne pourrait jeter aucun blâme sur les batteries.

Plusieurs sous-officiers et soldats ont dernièrement profité de l'Ecole d'artillerie établie au milieu d'eux. Je regrette d'avoir été obligé de refuser l'admission d'un grand nombre d'autres, afin d'égaliser les vacances parmi les nombreuses batteries qui demandent admission.

Grâce à l'énergie du lieutenant-colonel Baby et du capitaine Crawford Lindsay, il a été commencé cet hiver un cours d'exercices et de conférences du soir, qui sera une compensation pour ceux qui ne peuvent être admis à l'Ecole. En somme, cette batterie mérite des félicitations.

Les prix suivants ont été accordés :

Canonnier E. Paradis, médaille d'argent et ruban pour le plus haut point, et médaille de bronze pour le tir le plus rapide.

Sergent D. Allaire, canonnier A. Vezina, sergents Hamel et Bertrand, rubans.

Caporaux Bordeleau et J. Petitclair, conducteurs F. Charland et T. Drolet, rubans.

Batterie de place de la Grosse Ile.

Commandée par le capitaine F. Montizambert, inspectée le 11 septembre 1877.

L'effectif de cette batterie est malheureusement restreint à 24, nombre des employés au département de la Quarantaine ; mais son efficacité ne saurait être mesurée au nombre. Elle conserve la bonne note qui lui a été donnée dans mon rapport précédent, comportant qu'elle ne le cède qu'aux troupes régulières en discipline ; en effet, ceux qui la composent sont des fonctionnaires publics ayant à leur tête, comme officier commandant, leur chef civil, qui est en même temps un instructeur très caa-

ble. Elle a été inspectée en tenue de marche, dans le maniement des armes et l'exercice du tir, l'exercice du canon et le service des bouches à feu, ce dernier exercice fut excellent, les réponses aux questions dénotaient une bonne connaissance de l'artillerie. L'officier commandant l'artillerie royale à Halifax, qui était présent, lui exprima sa satisfaction et dit qu'elle pourrait soutenir avantageusement la comparaison, pour l'intelligence de l'exercice et de l'artillerie, avec n'importe quel corps d'artillerie auxiliaire dans le district qu'il commandait autrefois dans la Bretagne du Nord.

La pratique a été si bonne que le chiffre de mérite est plus élevé que celui de n'importe quelle autre artillerie de place, et je pense qu'il lui vaudra la médaille que le Gouverneur-Général a donnée à l'Association d'artillerie du Canada pour les canons de place à âme polie.

J'espère que, sur la recommandation que j'ai déjà faite, on enverra à cette batterie trois canons de 24 pour remplacer celui de 18 que j'ai déclaré hors de service, ainsi que deux en fer de 12; dans ce cas, l'officier commandant organisera une nouvelle batterie sans qu'il en coûte rien au gouvernement. Le transport des canons et des munitions pourrait se faire à peu de frais, et les artilleurs affûteraient eux-mêmes les canons.

Les prix suivants de l'Association d'artillerie du Canada ont été accordés :

Caporal C. Langlois, croix d'argent et ruban pour le plus haut point, et médaille de bronze pour le tir le plus rapide.

Canonnières A. Anderson et E. Jolicœur, rubans.

Je n'ai pas inspecté la batterie d'artillerie de place de Gaspé, à cause d'une inspection que j'avais à faire dans les Townships de l'Est.

La batterie est commandée par le major Slous, qui suit en ce moment un long cours d'instruction.

La batterie fut passé en revue par le major de brigade du district militaire No. accompagné du capitaine Oscar Prévost, adjudant à l'école d'artillerie, qui a aussi rempli les fonctions d'officier de tir.

Les prix suivants ont été accordés :

Canonnier J. Cass, médaille d'argent et ruban pour le plus haut point.

Canonnières A. Boyle et L. Annel, rubans.

Canonnier J. Coffin, médaille de bronze pour le tir le plus rapide.

Batterie de campagne de Newcastle, Nouveau-Brunswick.

Commandée par le major R. B. Call; lieutenant J. Mitchell, C. F. Bourne, W. A. Park; chirurgien, J. B. Freeman, M.D.

Le physique des soldats et des chevaux est bon. Les canons, munitions et voitures sont en bon ordre; mais il y a dans les harnais, fourniments et uniformes, plusieurs lacunes provenant en grande partie des pertes et de l'usure lorsque la batterie fut appelée à faire le service actif et tenue en garnison pendant quelques mois à Bathurst, où elle fit de longues marches au milieu de l'hiver. Lors de ma dernière inspection, on a attiré mon attention sur ces lacunes, avec prière de les faire combler,—car c'était une lourde charge pour l'officier commandant,—en considération des services rendus au Canada. Le major Call dit que l'absence de trente des ceinturons manquants était due à la distribution insuffisante qu'on en avait faite, l'effectif de la compagnie, qui était de 40 au début, ayant été porté à 70, lorsqu'elle fut convertie en batterie d'artillerie. Quoiqu'il en soit, la mauvaise tenue des soldats, les uns sans ceinturons, les autres en uniformes moitié militaires et moitié civils, tend à un relâchement de discipline.

L'exercice a été satisfaisant, la connaissance du service des munitions bonne et la pratique très bonne. Cette batterie a gagné la médaille présentée par l'Association d'artillerie du Canada pour le chiffre total le plus élevé aux batteries armées de canons à âme polie et d'obusiers.

Les prix suivants ont été accordés :

Bombardier H. Copp, médaille d'argent et ruban pour le point le plus élevé.

Canonnières J. Osborne, W. Stewart, bom., J. Murray, serg. W. J. Miller, rubans.

Sergent-major P. Wheeler, médaille de bronze pour le tir le plus rapide.

Conducteurs J. McMahan, J. Donson, F. Mahoney, T. Porter, rubans.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Artillerie de campagne.

Je suis heureux de pouvoir féliciter le gouvernement de ce qu'il possède un effectif de 14 batteries de campagne, 60 canons rayés, trois batteries de canons de 9 et d'obusiers de 24, bien équipés et pourvus de chevaux : ce n'est certes pas un petit item fourni par une colonie pour sa propre défense. Je suis également heureux d'avoir à constater, pour les deux dernières années, un accroissement de zèle et d'efficacité, nonobstant le fait que la dépression commerciale entraîne la diminution des dépenses militaires qui, à leur tour, nécessitent la diminution du nombre des chevaux. Appliqué aux batteries de campagne, le système des réductions a produit des résultats très peu préjudiciables, je crois, par le fait qu'il s'est réduit à retrancher les chevaux des caissons, et il n'y en avait pas où ils n'étaient d'aucune utilité dans la plupart des batteries qui n'étaient pas équipées pour porter des projectiles rayés. Par conséquent des dépenses en chevaux auraient été pur gaspillage. Cependant, j'espère que les autorités accorderont pour l'avenir six chevaux par canon, avec trois autres de rechange, ce qui fera un total de 45 par batterie, ainsi que recommandé aux pages 186 et 187 du rapport de l'année dernière, sur lesquelles, sans entrer dans plus de détails, je me permets d'attirer l'attention.

Les progrès que l'on a faits dans l'artillerie de campagne sont dus, je crois, dans une large mesure, à l'Association d'artillerie du Canada. Obtenir la coopération empressée des officiers du service volontaire est un élément important de succès; mais les efforts individuels, s'ils ne sont pas secondés, ne peuvent produire les résultats que les écoles d'artillerie sont censées donner et quelles ne peuvent produire à leur tour sans une batterie de campagne d'instruction, qui n'existe pas au Canada.

Comme je l'ai déjà dit, les anciens officiers qui commandent l'artillerie de campagne comprennent la nécessité, au point de vue militaire, de changer rapidement le système de l'artillerie royale, tandis que les jeunes officiers, tout frais sortis des écoles d'artillerie, ne peuvent diriger le service d'une batterie de campagne d'après n'importe quel système.

Artillerie de place.

Je considère que l'artillerie de place est dans une condition délabrée, pour les raisons données (et d'autres qui ne le sont pas) à la page 187 du rapport de l'année dernière, et ces raisons ont acquis plus de force encore par le fait que son instruction annuelle dépend du bon numéro qu'elle peut tirer à la loterie par laquelle se fait le choix des corps. Ceci l'empêche de s'adjoindre à l'Association d'artillerie du Canada et de payer des souscriptions, avantage dont elle peut être privée en tirant un mauvais numéro. Si l'exercice de quelques corps d'artillerie doit être restreint, je suggère respectueusement qu'au lieu de les soumettre à la loterie, on choisisse pour les exercices payés ceux des corps d'artillerie de place qui ont fait le plus grand nombre d'exercices non payés pendant les six mois précédents.

L'artillerie de place de Montréal fait de grands efforts pour devenir efficace. J'espère que dorénavant on ne jugera plus nécessaire d'appliquer le système de tirage au sort à l'artillerie, qui a beaucoup plus à apprendre que les corps d'infanterie.

La substitution du casque au colbach opérée dans la coiffure réglementaire va laisser un grand nombre de ces couvre-chefs dans la division des uniformes et dans le commerce; il serait peut être à propos d'en acheter une certaine quantité à prix réduits pour l'artillerie canadienne. C'est une jolie coiffure qui convient bien à ce pays, et un uniforme attrayant est toujours un bon appoint pour les corps qui dépendent de l'enrôlement volontaire.

L'adoption du système comparativement peu dispendieux de sir William Palliser de convertir nos vieux canons en canons rayés dans les ateliers canadiens serait un bon moyen de rendre cette importante division du service efficace dans les grandes villes où le besoin d'industrie et de canons se fait le plus vivement sentir et où il est facile de trouver des artisans qui feraient des canonniers capables de diriger le tir des canons qu'ils auraient fabriqués pour défendre leurs pénates. Il n'y a pas

d'artillerie de place volontaire dans les forteresses de Québec et de Kingston, où elle serait essentielle et où il serait si facile de l'instruire par les écoles d'artillerie. Deux batteries d'artillerie de place ont offert leurs services à Québec, mais la décision qu'on a prise de ne pas augmenter le chiffre des troupes, a probablement empêché de les accepter. J'espère que cette raison ne tiendra pas l'année prochaine.

Génie.

Je me contente de renvoyer à la page 188 du rapport de l'année dernière, car je ne sache pas qu'il soit survenu, depuis, des changements dans ce corps.

Armement.

Les rapports annuels des commissions d'inspection exemptent l'inspecteur d'artillerie de transmettre un rapport circonstancié.

Les dix canons rayés de $\frac{3}{4}$, achetés sur la recommandation de l'officier-général pour la forteresse de Québec, ont été affûtés autant que les plateformes sont complètes; toutes les plateformes nécessaires sont en voie de construction. J'espère qu'on fera l'année prochaine l'acquisition des dix canons recommandés pour Kingston. Les cinq canons de $\frac{3}{4}$ destinés à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, sont aussi rendus sur les lieux et probablement affûtés. Je recommande encore qu'on ajoute deux canons de 80 sur l'île aux Perdrix, Saint-Jean, et j'attire de nouveau votre attention sur la dernière partie du premier paragraphe du titre "Armement," page 188 du rapport de l'année dernière, qui a trait à l'équipement défectueux des canons rayés de 7 pouces se chargeant par la culasse.

Je suis heureux de dire qu'on a mis à l'épreuve l'offre de sir William Palliser de convertir, d'après son système, les vieux canons à âme polie dans les ateliers canadiens, à un prix pas plus élevé que celui de l'importation. Sir William a reçu un canon de 32, qu'il propose généreusement de convertir à ses frais et de le présenter à l'Association d'artillerie du Canada, avec vingt-cinq cartouches et \$100 à être données en prix pour concours au canon.

Il y a au moins 400 vieux canons qui pourraient être rayés. J'espère qu'on ne les vendra point et que si l'expérience réussit on affectera tous les ans une légère somme d'argent pour en convertir dix ou douze en canons rayés; de la sorte on réussira à former graduellement un armement peu dispendieux très bien adapté au climat du pays et aux besoins de notre milice sur laquelle on pourra alors compter pour défendre jusqu'à la dernière extrémité, aux endroits stratégiques importants, ces terrassements qui ont été tant utilisés dans les guerres récentes. Aucune Plevna canadienne ne serait, je crois, obligée de céder à la famine tant que la Grande-Bretagne conservera sa suprématie maritime.

Mais il serait bon d'acheter, probablement à prix réduits, une quantité suffisante de carabines Snider, dont l'armée anglaise ne se sert plus, et de commencer sur une échelle restreinte la fabrication de munitions de petites armes, fabrication qui va bientôt cesser dans les ateliers impériaux.

Ainsi que je l'ai déjà fait voir dans une lettre précédente, la confection de voitures de bois pour les canons de place par les artificiers des batteries "A" et "B", ne coûterait pas la moitié du prix de leur importation, et elle établirait ici des ateliers spéciaux sans lesquels nous serions en grand danger dans les cas d'urgence. En exprimant ces vues, je crois énoncer l'opinion même de l'officier général commandant.

Fortifications.

Le département des travaux publics a, dans le cours de l'année, fait subir des réparations considérables à l'enceinte et à la citadelle de Québec. Le bastion Dalhousie a été recouvert d'un abri en bois, assez semblable à celui du bastion Richmond; cet abri est indubitablement le moyen le moins coûteux et le meilleur de préserver les casemates contre les rigneurs du climat. La terre qui recouvrirait le toit des casemates des forts Nos. 2 et 3, à Lévis, a été enlevée afin d'arrêter les voies d'eau. Tous les forts de Lévis sont en assez bon ordre; les plateformes concrètes pour les canons rayés de 7 se chargeant par la goule sont en voie de construction. Les soutes aux poudres sont sèches.

Poudre à canon, étoupilles, fusées, etc.

La petite quantité des deux articles en dernier lieu mentionnés, nécessaires pour faire l'épreuve, n'a pas été reçue de la division des magasins assez à temps pour faire l'épreuve cette année.

Epreuve de la poudre à canon sous les soins du garde-magasin à Québec, octobre 1877.

Nom du fabricant.	No. du lot.	Date de la fabrication.	Désignation du grain.	No. de barils restant.	1er.	2e.	3e.	Moyenne 1877.	
Hall et Fils.....	*905	1861	L. G.	Aucun.	230	238	240	236	
Waltham Abbey..	788	1864	R. L. G.	44	270	280	265	271.06	Moyenne '76, 273.01.

Le lot No. 905 est très détériorié; mais ayant su, après recherches, qu'il n'y en a plus en réserve; cette détérioration n'est pas importante; le seul autre lot examiné, 788, montre une bonne moyenne.

Petites armes.

Chaque fois que j'ai inspecté les carabines Snider, qui se trouvent dans le département des munitions, je les ai toujours trouvées propres et bien entretenues; on commet cependant la grave erreur de ne pas laisser la capsule sur le piston, ce qui fait que quand la couvre-batterie repose sur le piston, il y a sur le ressort spécial une tension constante qui finit par l'user. Si l'arme est à moitié relevée, la tension est transférée au ressort principal. J'ai souvent, mais vainement, signalé la chose aux garde-magasins lors de ma visite officielle. Il arrive quelques fois que les carabines Snider sont laissées dans les boîtes pendant des années après leur arrivée en ce pays; elles devraient être placées dans les râteliers, avec capsule sur piston, pour l'inspection.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. BLAND STRANGE, lieutenant-colonel.

Inspecteur de l'artillerie et des arsenaux.

RAPPORT SUR L'ARTILLERIE DE LA PROVINCE D'ONTARIO.

KINGSTON, ONT., décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que durant l'année dernière j'ai fait la revue des batteries d'artillerie suivantes dans la province :

Batterie de campagne de Kingston.

Do do Gananoque.

Do do Ottawa.

Do do Durham.

Do do Canal Welland.

Do do London.

Do d'artillerie de place, Ottawa (quatre batteries)

Do do Goderich.

Do do Collingwood.

Do do Sainte Catherine.

Do do Toronto.

Do do Trenton.

J'annexe à ce rapport un état de l'inspection de ces diverses compagnies. J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport détaillé suivant sur cette inspection:

Batterie de campagne de Gananoque.

Major McKenzie, commandant; lieutenants Mitchell, Brittan, McCamron et chirurgien Merrick; chirurgien-vétérinaire Waldie.

Passée en revue au camp de Gananoque le 20 juin, et concours du tir du canon le lendemain.

Uniformes, armes et fourniments propres et en bon ordre; chevaux, très passables; harnais propres et bien mis, mais pas très bien entretenus.

J'ai inspecté la batterie pendant le défilement, les manœuvres de campagne, les exercices de conduite des voitures, le service des pièces fixes, qui tous ont été bien exécutés; mais les Nos. 1 n'ont pas été aussi bons qu'ils auraient dû l'être. Le concours au canon s'est bien fait sur un excellent champ de tir près du camp; mais le temps n'était pas très favorable et empêcha d'obtenir un point élevé.

Batterie de campagne d'Ottawa.

Capitaine Stewart, commandant; lieutenants Savage et Billings; chirurgien Bentley; chirurgien-vétérinaire Harris.

Inspectée au camp d'Ottawa, le 22 juin, et au concours au canon, le 23.

Uniformes, armes et fourniments propres et en très bon ordre; chevaux très bons; harnais en bon ordre et bien confectionnés.

Défilement, manœuvres de campagne et service des pièces fixes, très bien exécutés; quant aux deux premiers, je dois dire que les officiers subalternes ne sont pas en mesure de donner l'aide nécessaire à l'officier commandant ou de servir comme instructeurs.

Concours du service des voitures, très bon.

La pratique du tir du canon s'est faite sur un excellent champ de tir, à environ neuf milles d'Ottawa, et avec d'assez bons résultats; mais par suite d'un feu de bois causé par l'explosion de quelque bombe derrière la cible, l'exercice a éprouvé beaucoup de retard et n'a pas eu les résultats qu'on espérait.

Batterie de campagne de Kingston.

Capitaine H. Wilmot, commandant; lieutenant J. Wilmot.

Inspectée au camp de Kingston, le 26 juin; accompagné du sous-adjutant-général du district militaire No. 3.

Uniformes, armes et fourniments propres et en bon ordre; mais la distribution des blouses de serge semble n'avoir donné aucune satisfaction. Bons chevaux; harnais bien faits, mais pas aussi propres qu'ils auraient dû l'être.

Le défilement et les manœuvres de campagne ont été extrêmement bien exécutés; le service des pièces fixes et le concours de la conduite des voitures, très satisfaisants.

Cette batterie a fait son concours au canon, le 24 septembre, sur un bon champ de tir, à cinq milles de Kingston; on n'avait pu se servir de ce terrain pendant l'été parce qu'il était alors en culture, mais les seize tireurs furent désignés dès cette époque.

Le tir fut très bon, et le point obtenu très satisfaisant. Le sergent-major Clarke, de l'école d'artillerie, fut l'instructeur de cette batterie pendant l'exercice.

Batterie de campagne de Durham.

Capitaine Graham, commandant; lieutenants McLean, Brereton et Richardson; chirurgien Brent, chirurgien-vétérinaire Hinman.

Passée en revue au camp de Port-Hope, le 28 juin.

Uniformes, armes et fourniments en bon ordre, sauf quelques exceptions; harnais, bien faits, mais mal entretenus; ferrure rouillée et vernissée en partie seulement.

Défilement et manœuvres de campagne, assez bien exécutés sous la direction de l'instructeur, mais les officiers subalternes sont incapables de conduire leurs soldats. Service des pièces fixes, très bon. L'exercice de la conduite des voitures, essayé pour la première fois par cette batterie, n'a eu que de piètres résultats.

Le concours au canon eut lieu le même jour sur un très bon champ de tir, près du camp, et fut satisfaisant.

Le capitaine Graham, ayant été blessé le soir précédent en tombant de cheval, n'a pu paraître à la revue.

Cette batterie a fait des progrès depuis ma dernière inspection, et, suivant moi, elle atteindrait bientôt un haut degré d'efficacité, si l'officier commandant faisait observer plus strictement la discipline et s'il insistait pour que les officiers prêchent d'exemple en assistant à toutes les parades.

Le caporal Abbott, de l'école d'artillerie, a servi d'instructeur à cette batterie pendant son exercice.

Le lieutenant-colonel Worsley, major de brigade, m'a accompagné dans mon inspection.

Batterie de campagne du canal Welland.

Lieutenant et capitaine Frank King; commandant, lieutenant Reaveley.

Passée en revue au camp de Port-Colborne, le 18 septembre, et pratique du canon au même endroit, le lendemain.

Uniformes, armes et fourniments propres et en bon ordre, mais plusieurs déficiences; bons chevaux; harnais propres et bien faits, mais pas gardés avec soin dans le magasin. Les mors n'étaient pas munis de brides; cette lacune avait été notée déjà, et l'on aurait dû prendre les moyens de la combler. La batterie a fait la plus grande partie de ses exercices annuels au camp de Port-Robinson, son quartier-général, se rendant à Port-Colborne pour le tir qui s'est fait dans un excellent champ sur les bords du lac; mais comme c'était la première fois que l'on se servait de canons rayés de 9, le concours n'a pas eu le succès qu'il aura sans doute l'année prochaine.

Les canonniers connaissent assez bien le service des pièces fixes, mais pas autant celui des munitions. Le terrain de Port-Colborne, n'était guère favorable aux manœuvres de campagne. Le major King, qui commande la batterie, n'était pas présent à mon inspection. Cet officier étant malheureusement incapable de prendre une part active aux exercices et à l'instruction de la batterie, je considère qu'il serait bon d'en transférer le commandement au capitaine Frank King, qui a toutes les qualités requises pour remplir ce poste, et de compléter le cadre des officiers subalternes. Comme il n'y a pas de salle d'exercice à Port-Robinson, je suis sous l'impression que si une ou deux subdivisions étaient recrutées à Sainte-Catherine ou à Thorold, que si les canons y étaient stationnés et qu'on prit des arrangements pour faire quelques fois des exercices du soir pendant l'année, on aurait lieu de compter sur de notables progrès.

Batterie de place de Goderich.

Major Thomson, commandant; lieutenant Dixon. Passée en revue, à Goderich le 12 septembre.

Cette batterie n'a pas fait d'exercice annuel depuis trois ans; aussi, les soldats étaient presque tous des recrues; sauf une ou deux exceptions, ils avaient tous la taille réglementaire. Uniformes et fourniments propres et en bon ordre; les armes (longues carabines,) tenues en mauvais ordre, plusieurs étant très rouillées. Presque toutes les heures d'exercice furent consacrées au service des pièces fixes, qui a été par suite très-bien exécuté; mais aucune instruction n'a été donnée sur le maniement des armes, et très-peu en fait d'exercices de peloton ou de parade. La batterie a tiré, avec un canon de 32, le nombre voulu de coups, sur une cible flottante; cette pratique s'est faite sous ma direction et sur le système du concours. Le temps a été bien observé et le tir bon.

Batterie de place de Collingwood.

Major Hogg, commandant; lieutenant Stevens. Inspectée à Collingwood, le 14 septembre.

Très-beau corps d'hommes, mais presque entièrement composé de recrues. Uniformes en bon ordre et assez propres; fourniments propres, sauf quelques exceptions. Maniement des armes passable. L'exercice de tir n'a été que très peu pratiqué. Un détachement a passablement bien réussi dans le service des pièces fixes; mais le reste de la batterie n'a pas reçu beaucoup d'instructions. Cette batterie s'est agréée à l'Association d'artillerie et a fait sa pratique annuelle du canon sous ma direction, d'après les règlements, cible flottante. Le tir a été fait avec précision et le temps bien observé; mais par suite de l'absence d'instruments et d'instruction préalable sur le service des munitions, on n'a pu obtenir le nombre de points pour le concours. J'étais accompagné, à l'inspection, du lieutenant-colonel Denison, major de brigade.

Brigade d'artillerie de place d'Ottawa.

Passée en revue au camp d'Ottawa, le 29 juin.

Cette fois, pour les fins de l'exercice annuel, l'ancienne brigade de sept batteries a été convertie en quatre batteries qui ont campé ensemble; toutes étaient sous le commandement du major Graham, en l'absence du lieutenant-colonel Egleson.

Batterie No. 1, capitaine Evans, lieutenant Bell.

Batterie No. 2, capitaine Heron, lieutenant Coulée.

Batterie No. 3, lieutenant Maingy, lieutenant Brough.

Batterie No. 4, capitaine Ryan, lieutenant Mara.

Capitaine Russell, adjudant.

Les batteries n'avaient fait que deux jours d'exercice avant mon inspection. Leur tenue à la parade ne m'a pas bien favorablement frappé; plusieurs des soldats n'avaient pas la taille voulue, et, dans bien des cas, les uniformes, armes et fourniments étaient mal entretenus et pas aussi propres qu'ils auraient dû l'être. J'ai inspecté cinq escouades à l'exercice du canon dirigé par les sergents d'état-major Bramah et Swaine, de l'école d'artillerie. Deux officiers seulement ont paru capables d'enseigner le service des pièces, et j'ai dû recommander à tous les autres de se joindre aux escouades pour apprendre le service.

Par suite du mauvais temps, je n'ai pu terminer mon inspection dans les exercices de peloton, de compagnie et de carabine.

L'absence d'un bon champ de tir a été cause que la pratique annuelle du canon n'a pu avoir lieu.

Batterie de place de Sainte-Catherine.

Capitaine Wiley, commandant; lieutenant Hunter. Passée en revue à Sainte-Catherine, le 22 novembre.

Sauf trois ou quatre exceptions, les membres de cette batterie ont tous la taille réglementaire.

Les uniformes, armes et fourniments sont en bon ordre et très propres.

Les manières des armes a été assez bien exécuté; le tir a été médiocre, ceux de peloton et d'escouade passables, l'exercice du canon de 18, bon; mais les artilleurs n'avaient reçu aucune instruction pour le service des munitions.

Comme la saison était avancée, que le temps et les chemins étaient défavorables, la pratique annuelle du canon n'a pu avoir lieu. Le même contretemps s'est produit l'année dernière. Il serait bon de fixer l'exercice plus à bonne heure. Le lieutenant-colonel Villiers, major de brigade, m'a accompagné à l'inspection.

Batterie de place de Toronto.

Capitaine Gibson, commandant. Passée en revue à Toronto, le 24 novembre. Deux ou trois soldats n'avaient pas la taille réglementaire.

Les uniformes, armes et fourniments, très propres et en bon ordre; maniement des armes assez bon. Le tir n'a pas été pratiqué.

Exercice de peloton et de marche, passable. Exercice du canon, bon, et avec peloton de tireurs d'élite, très bon. Mais le service des munitions n'a pas été enseigné.

Pour cause de mauvais temps, le concours au canon n'a pu avoir lieu lors de mon inspection.

Les munitions de batterie, etc., ainsi qu'un canon de 18 ayant été transportés dans la nouvelle salle, il faut espérer que les exercices volontaires seront pratiqués. Le lieutenant-colonel Denison, major de brigade, m'a accompagné à l'inspection.

Batterie de place de Trenton.

Capitaine Day, commandant ; lieutenant Bonter et Francis, absents ; le premier ne parut pas à l'inspection, et le second n'a pas fait du tout l'exercice cette année.

A deux ou trois exceptions près, tous les soldats avaient la taille voulue, mais le grand nombre étaient des recrues.

Les uniformes, armes et fourniments, propres et en assez bon ordre. On attendait une nouvelle distribution de bonnets de police, mais elle n'est pas venue.

Maniement des armes et tir, passables. Exercice de peloton et de marche, médiocre. Deux escouades seulement ont reçu l'instruction pour le service des pièces fixes. Un sous-officier avait fréquenté l'Ecole d'artillerie l'année dernière, et il est le seul qui puisse enseigner la batterie.

La tenue générale et l'exercice de la batterie accusent une amélioration sur l'année dernière, mais ils laissent encore beaucoup à désirer.

REMARQUES GÉNÉRALES.

BATTERIES DE CAMPAGNE.

L'apparence générale de ce corps a été, cette année, très satisfaisante. J'ai remarqué plusieurs progrès depuis une dernière inspection, et je suis heureux de dire que la grande majorité des sous-officiers ont obtenu leurs diplômes à l'Ecole d'artillerie et que les bons effets de l'instruction qu'ils y ont puisée se font spécialement sentir dans la plus grande attention qui est apportée aux détails secondaires, mais importants, tels que l'ajustement des harnais, etc, et dans les connaissances que les canonniers ont acquises sur le service des munitions et de l'équipement.

Chevaux.

La réduction ordonnée dans le nombre des chevaux a produit beaucoup d'inconvénients. Quelques conducteurs seulement peuvent recevoir l'instruction ; quatre chevaux par canon ne suffisent pas pour les manœuvres de campagne ainsi que pour les marches. Ainsi je recommande fortement que le nombre des chevaux soit porté à douze : six pour chaque canon, deux pour le fourgon, deux pour les sergents d'état-major et deux de rechange.

Équipement.

Les batteries de campagne sont maintenant armées du canon rayé de 9 se chargeant par la gueule ; les anciens fourgons ont été adaptés au nouvel équipement et servent à l'emmagasinage des munitions de réserve au quartier général de chaque batterie.

Ce changement a été fait, au dépôt militaire de Kingston, par un artificier de la batterie B.

J'ai remarqué plusieurs lacunes dans les fouets, éperons, brides de mors, brides de colliers, rênes latérales, etc. Les officiers commandants devraient en faire rapport, pour qu'elles soient réparées.

Service des canons.

Les résultats du système des concours ont été excessivement satisfaisants. Ce système a suscité beaucoup d'intérêt et d'émulation qui ont produit les conséquences les plus heureuses. Les cinq batteries de campagne, que j'ai passées en revue, avaient de très bons champs de tir à une distance raisonnable.

Conduite des voitures.

Le concours pour la conduite des voitures a été très satisfaisant; mais comme ses résultats ne sont pas encore définitifs, je recommanderais aux officiers commandants d'user de grande prudence dans la distribution des récompenses pour capacité, propreté et bonne conduite.

Batteries de place.

Les résultats de mon inspection, cette année, m'ont confirmé dans l'opinion que j'ai déjà exprimée—que avec le présent système d'exercice de ces batteries il est inutile d'espérer qu'elles atteignent un haut degré d'efficacité, soit comme infanterie ou comme artillerie. J'ai souvent suggéré à propos de conduire ces corps dans des forts pour les briser aux exercices et à la discipline de l'artillerie; dans les quelques cas où la chose s'est faite, les progrès ont été des plus notables. À défaut de cela, j'ai recommandé qu'on leur distribuât des canons de 18 pour les affûts de siège, afin de leur permettre d'aller dans les camps de brigade et d'y recevoir une instruction continue pendant les douze jours d'exercice; plusieurs des batteries ont été pourvues de ces canons, mais n'ont pas eu l'occasion d'aller aux camps d'instruction.

Si l'on considère que les batteries de place doivent être efficaces, non-seulement comme corps d'infanterie, mais encore comme artillerie, et que ces deux armes requièrent une soignée instruction donnée par des professeurs spécialement habiles, il est évident que douze jours, qui ne sont pas nécessairement consécutifs, de trois heures chaque au quartier général de la batterie, ne suffisent pas; en outre, plusieurs de ces batteries se trouvent à de petites stations relativement éloignées, où l'on n'a pu réunir même une escouade de soldats pour les exercices volontaires, car le chauffage et l'éclairage de salles d'exercices entraînent des frais pour lesquels il n'y a souvent pas de crédits.

Dès lors je dois recommander ce qui, d'après le système actuel, me paraît être le seul bon moyen, un corps d'artillerie de place capable de défendre les forts de Kingston et d'ailleurs, savoir: le licenciement, comme corps d'artillerie, des batteries de place de Goderich, Collingwood, Trenton, Port-Hope, Cobourg et Napanee, de ne garder qu'une seule batterie à Ottawa, et de former une brigade d'artillerie de place à Kingston.

Les moyens d'instruction en fait d'artillerie ne manquent pas à cette station; il est facile d'avoir des instructeurs instruits, d'établir des classes volontaires d'exercices; le fort lui-même est l'endroit le plus favorable possible pour y concentrer les corps lors de l'exercice annuel, et pour leur apprendre le service des canons, dont ils auront à se servir quand leurs services seront requis.

En terminant, je suis heureux de pouvoir rendre hommage au zèle et à l'esprit de corps dont ont fait preuve tous les officiers et soldats des batteries d'artillerie de cette province; mais j'invite ceux des officiers dont l'instruction militaire laisse à désirer, à abandonner l'idée qui semble exister chez eux, qu'il est au-dessous de leur dignité de se mettre dans les rangs de leurs soldats pour faire l'exercice sous la direction d'un officier qui remplit les fonctions d'instructeur; à part la fréquentation de l'école d'artillerie, il n'y a pas d'autres moyens pour eux d'acquérir la connaissance de leurs devoirs, connaissance sans laquelle ils ne seront jamais à la hauteur de leur position.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. T. IRWIN, lieutenant-colonel,

Inspecteur d'artillerie.

À l'adjudant-général
de la milice, Ottawa.

RAPPORT DE L'INSPECTION, ARTILLERIE, ONTARIO.

	Présents à l'inspection.			1re ou 2me classe, ou présence, certificats de l'école d'artillerie.			Ecole militaire ; certificat d'artillerie.	Recrues.
	Officiers.	Sous-officiers et ca-nonniers.	Chevaux.	Officiers.	Sous-officiers et ca-nonniers.	Présence.		
Effectif de la batterie de campagne...	6	74	28
Batterie de campagne, Kingston.....	2	59	28	6	6	1	23
do Ottawa.....	5	71	28	4	9	13
do Gananoque...	6	73	28	4	6	20
do Durham.....	5	76	28	2	5	0	15
do C. Welland...	2	54	28	1	3	3	1	19
Effectif de la batterie de place	3	42
Brigade d'artillerie de place, Ottawa.	Batterie No. 1	2	35	1	9
	do No. 2	2	34	1	5	8
	do No. 3	2	34	6
	do No. 4	2	35	1	(?)
Batterie de place, Toronto.....	1	41	1	2	1	26
do Trenton.....	1	42	1	26
do Ste Catherine....	2	33	1	1	1	10
do Collingwood.....	2	39	1	1	26
do Goderich.....	2	34	1	3	4	30

D. T. IRWIN, lieutenant-colonel,
Inspecteur de l'artillerie.

ANNEXE No. 4.

RAPPORT SUR LA BATTERIE "A," ÉCOLE D'ARTILLERIE,

KINGSTON, ONT., 31 décembre 1877.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de faire rapport que, dans le cours de l'année dernière 7 officiers et 117 sous-officiers et soldats sont entrés à l'école.

Sur ce nombre, il y a 6 officiers et 111 sous-officiers et soldats, qui ont suivi le cours abrégé d'instruction de trois mois—un officier et 17 sous-officiers et soldats sont restés de service pendant une autre période de douze mois. Un officier est entré dans l'état-major de l'École d'artillerie, et 11 sous-officiers et soldats se sont engagés dans la batterie "A", pour trois ans de service régulier.

Le nombre fourni par chaque batterie de la province est indiqué au tableau ci-joint, auquel j'ai ajouté, pour plus de commodité, le nombre d'entrées pendant les années 1878 et 1876.

Batteries.	1875.			1876.			1877.		
	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Total.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Total.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Total.
Batterie de campagne de London.....				1	8	9		8	8
do Canal Welland.....	3	3			1	1		2	2
do Hamilton.....	13	13			6	6	1	8	9
do Wellington.....	7	7			12	12		15	15
do Toronto.....	15	15			14	14		15	15
do Durham.....	3	3			2	2		4	4
do Kingston.....	21	21			24	24		17	17
do Gananoque.....	1	3	4		1	1		4	4
do Ottawa.....	3	3			9	9		8	8
do Winnipeg.....	1	1	1			1			
do Woodstock.....	1	2	3					4	4
Batterie "A".....	49	49		28	28		1	1	2
Batterie de place de Collingwood.....	4	4			2	2		2	2
do Sarnia.....	4	4							
do Goderich.....	1	1			2	2		3	3
do Sainte Catherine.....	7	7							
do Toronto.....	1	4	5	1	4	5		1	1
do Port Hope.....					4	4		5	5
do Trenton.....								1	1
do Cobourg.....	2	2			1	1		2	2
do Napanee.....	1	1	1		1	1		5	5
Brigade d'artillerie de place d'Ottawa.....	11	11		21	21		1	10	11
do do Nouv.-Brunswick.....	1	3	4		4	4	2		2
13e bataillon.....				1		1			
14e bataillon de carabiniers.....							2		2
47e do.....				1		1			
Gardes-à-pied du Gouverneur-Général.....				1		1			
Corps de garde do.....				1		1			
4e régiment de cavalerie.....				1		1		1	1
Bataillon provisoire de Fort-Garry.....				1		1			
Génie, Toronto.....								1	1
Total.....	4	157	161	9	144	153	7	117	124

Les certificats suivants ont été accordés durant les trois dernières années.

	1875.			1876.			1877.			Total.	
	Cours complet	Cours abrégé.		Cours complet	Cours abrégé.		Cours complet.	Cours abrégé.			
		1re classe.	2e classe.		1re classe.	2e classe.		1re classe.	2e classe.		
Officiers	2	3	2	1	12	13
Sous-officiers et soldats.....	13	17	22	32	19	27	46
Total	2	16	17	24	32	1	31	27	59

En examinant l'état précédent, on voit qu'un plus grand nombre d'officiers, de sous-officiers et de soldats que d'ordinaire ont subi avec succès l'an dernier leur examen sur le cours complet dans le but d'obtenir leurs certificats.

1. Les demandes d'admission au cours abrégé ont été nombreuses durant toute l'année, mais comme il a déjà été fait rapport qu'un nombre considérable de ceux qui ont assisté aux cours, et qui, dans quelques cas, ont obtenu des certificats, ne prennent pas part avec leurs batteries aux exercices annuels, il est évident que les capitaines des batteries, ou ne sont pas assez prudents dans le choix des personnes qu'ils recommandent, ou bien ne prennent pas les mesures nécessaires pour les obliger d'assister aux exercices.

2. Comme il y a encore un nombre considérable d'officiers d'artillerie dans la province qui n'ont étudié à aucune école militaire, et qui sont incapables d'enseigner les exercices d'artillerie aux soldats, je recommande qu'ils ne restent en fonctions qu'autant qu'ils prendront les mesures de se rendre compétents.

3. On a reçu les meubles nécessaires pour les quartiers des officiers du cours abrégé, de sorte que les officiers ne sont plus obligés de faire de dépenses à ce sujet.

4. On n'a pas cru désirable de maintenir, cette année, l'école d'artillerie de l'association des carabiniers, mais chaque sous-officier et soldat a tiré 50 coups aux distances réglementaires sous une surveillance active. Des prix en argent, pris sur le fonds de la buvette, ont été accordés pour les meilleurs tireurs à chaque portée et pour le chiffre total des coups; le tir a été très-bon. La valeur totale des prix était de \$40.

5. Le camp annuel d'été a été organisé sur les bords du lac au mois d'août; il a duré une semaine. L'instruction sur le service du camp, etc., a été donnée, et on a pu pratiquer les exercices athlétiques annuels, la natation, etc. On a accordé des prix en argent au montant de \$20 et une gratification additionnelle pour l'ordinaire du camp de \$100, qui ont été pris sur les fonds provenant de la cantine.

6. Les officiers, sous-officiers et soldats de la batterie "A" ont reçu l'instruction durant l'été sur l'usage et la construction des radeaux à barils, des ponts en radeaux et à pièces mobiles.

7. On a construit une nouvelle rangée d'écuries dans l'enceinte des casernes; elles sont occupées depuis le mois dernier.

8. Je dois réitérer mes recommandations précédentes quant à l'augmentation du nombre des chevaux pour la batterie de campagne; si l'on n'a pas un plus grand nombre de chevaux, il est impossible de mettre à exécution d'une façon efficace les instructions relatives au service de la batterie de campagne; de fait, les devoirs nombreux et nécessaires du service, y compris la garde de police de chaque jour au fort Henry ainsi qu'à l'école, qui sont dévolus aux officiers et soldats, rendent absolument désirable une augmentation de l'effectif actuel de la batterie.

9. Les réparations nécessaires ont été fréquemment faites aux canons, caissons, à l'équipement et aux harnais, etc., par les artificiers de batterie, et les bâtiments ont subi de menues réparations, etc. Un artificier habile a été employé pendant un temps considérable pour faire les changements nécessaires dans les anciens caissons des batteries de campagne de cette province, pour convenir au nouvel équipement; les réparations qu'on a faites au matériel de l'artillerie ont été bien exécutées et avec tant d'économie que je recommande autant que possible l'adoption du même système dans le matériel de ce genre.

10. Un petit détachement composé d'un sous-officier et de quatre soldats continue de stationner à l'ancien fort, Toronto. On a espéré pendant quelque temps que ce détachement pourrait être le noyau d'une succursale de l'école d'artillerie, mais cela a été impossible pour bien des raisons. Comme le service des soldats se borne à fournir deux gardiens, et à donner de l'assistance de temps à autre au garde-magasin dans le déplacement des magasins, etc., je recommande leur transfert, vu que les services de chaque homme ici sont nécessaires pour le service et les cours d'instruction.

11. Je suis heureux de pouvoir faire rapport que la conduite générale des officiers et soldats a été extrêmement satisfaisante durant l'année écoulée, et que l'école est maintenant dirigée par un corps de professeurs très compétents.

J'ai l'honneur d'être, etc..

L'adjudant général de la milice,
Ottawa.

D. T. IRWIN, lieutenant-col.,
Commandant de l'école d'artillerie.

RAPPORT SUR LA BATTERIE "B," ÉCOLE D'ARTILLERIE.

CITADELLE, QUÉBEC, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—Il a été admis à l'école, durant l'année expirant le 31 décembre 1877, 13 officiers et 210 sous-officiers et soldats. Sur ce nombre on comptait les officiers suivants :—

Officiers	Artillerie	{	Cours abrégé, 2.
			do complet, 2.
	Cavalerie	{	do abrégé, 1.
			do complet, 0.
Infanterie	{	do abrégé, 6.	
		do complet, 2.	

Sur ce nombre, il y avait 42 sous-officiers, artilleurs et conducteurs des différents corps de l'artillerie de milice dans Québec et les provinces maritimes. En outre, 119 sous-officiers et soldats ont été re-engagés. Les officiers de l'artillerie du Nouveau-Brunswick ont eu la permission de choisir l'école d'artillerie de Kingston, qu'ils semblent préférer.

Ci-joint se trouvent des états des certificats accordés, indiquant les sujets d'instruction et les résultats des examens.

- A. Officiers d'artillerie de campagne de place et officiers d'infanterie.
- B. Officiers d'artillerie de campagne et de cavalerie.
- C. Sous-officiers et artilleurs d'artillerie de place.
- D. Sous-officiers, artilleurs et conducteurs d'artillerie de campagne.
- E. Rapport sur les examens de l'artillerie de place.
- F. Rapport sur les examens de l'artillerie de campagne.

Je ne réitérerai pas la recommandation faite dans mes rapports annuels pour les cinq dernières années. On pouvait difficilement s'attendre à une augmentation de dépense durant une année de dépression comme celle de l'année dernière, mais j'espère que la considération voulue sera donnée aux recommandations contenues dans les pages 189 et 200 du rapport de l'année dernière, d'autant plus que la réduction de solde proposée pour les officiers et les soldats permettrait une augmentation du nombre sans une augmentation sensible de la dépense.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

T. BLAND STRANGE, lieut.-col.,
Commandant de l'école d'artillerie, Québec.

A l'adjutant-général de la milice,
Ottawa.

[A.]

RAPPORT des certificats d'artillerie accordés à l'école d'artillerie

ÉCOLE

RAPPORT sur l'examen des "cours abrégé" et "complet" des

CORPS ET GRADE.	NOMS.	SUJETS.—ÉCRITS.									
		Artillerie.		Matériel d'artillerie.			Arpentage.		Tactique et stratégie.		Loi militaire, etc.
		Obligatoire.	Volontaire.	Matériel d'artillerie.	Récharge et manœuvre de l'art., y inclus la man. de nouer et amar.	Fortification.	Volontaire.	Mesurer et fixer la portée des armes.	Obligatoire.	Volontaire.	
		500	300	800	400	400	400	100	400	200	
Bataillon provisoire de Kamouraska, capt. et major titulaire.....	A. Fraser.....	370		512		200	250		277		150
do lieutenant.....	G. E. Taché.....	250		473	290	190	170		217	150	220
Lieut. d'artillerie de campagne d'Halifax...	W. Imlah.....	500	250	780	400	400	400	75	393	190	279
Capt., batterie d'artillerie de place de Summ.	T. C. Price.....	470		560	305	220	430		277		150
Lieut., milice de Lanark	C. P. Dean.....	440		416	280	305			316		
Capt., 3e carabiniers Victoria.....	H. B. Moore.....	480		690	320	360	400	90	380	192	270
Major, 1er carabiniers du Prince de Galles...	S. W. Hatton.....	400		594	320	200		90	300		198
Capt., 65e batt. de carabiniers, Mont Royal...	P. O. J. Hebert...	430		464	220	160			308		204
Major, 6e fusiliers.....	S. David.....	175		500	150						150

de la batterie, Québec, pendant l'année expirée le 31 décembre 1877

D'ARTILLERIE, QUÉBEC.

officiers d'artillerie de place, de campagne et d'infanterie.

	SUJETS.—PRATIQUES.														Total, pratique.	Décimale.	Classe des certificats.	OBSERVATIONS.							
	Total théorie.	Equitation et exercice du sabre.		Service des pièces de campagne.		Service des pièces de place.		Service des mortiers.		Service du canon à culasse, 7 pouces.		Service des chèvres.		Camions.					Récharge de l'artillerie y inclus la manœuvre de nouer et amar.		Equitation et exercice du sabre.		Service régimentaire.		
	150	150	100	150	50	200	60	50	200	60	50	200	150	300					T.	P.	Décimale voulue, 5.				
1,759	75	90	90	90									120				465	53	66	1er..	Cours abrégé.				
1,960	90	120	90	120				160					140				720	56	80	1er..	Cours complet.				
3,667	90	150	50	100	40	100	30	25	100								685	96	64	1er..	do				
2,412			50	120	45	180	36	40	160	Exécuté par tous.							631	73	59	1er..	Cours abrégé.				
1,757		90	90	120	50	180	54		160								744	53	70	1er..	do				
3,182	130	120	100	120	40	160	54	40	140					300			1,214	10	86	1er..	do				
2,102	130	120	100	120	40	140	54	40	140					300			1,184	72	83	1er..	do				
1,786		50	90	105	40	140	54	40	120					300			939	61	66	1er..	do				
975		40	90	105	35	100	20	20	100					300			810	33	57	2e..	do				

T. B. STRANGE, lieut.-col.,
Commandant de l'école d'artillerie, Québec.

[B.]

ECOLE

RAPPORT SUR l'examen des " cours abrégé " des officiers de

CORPS ET GRADE.	Nom.	SUJETS.—ÉCRITS.										
		Artillerie.		Matériel d'artillerie.	Rechange et manœuvre d'artillerie.	Fortification.	Mesurer la portée des armes et usage du sextant.	Arpentage.		Tactique et stratégie.		Loi militaire, etc. Economie interne.
		Obligatoire.	Volontaire.					Volontaire.	Obligatoire.	Volontaire.		
		500	300	400	400	400	100	400	400	200	300	
8e cavalerie, N.B., cornette....	R. Pennefather.....	200	280	100	400	100	300	400	100	270	

D'ARTILLERIE, QUÉBEC.

l'artillerie de campagne et de cavalerie.

SUJETS.—PRATIQUES.											OBSERVATIONS.	
Total, théorie.	Exercice de compagnie.	Service des pièces de campagne.	Service des écuries et harnachement.	Équitation.	Évolutions de batteries de campagne.	Exercice du sabre.	Nouage et amarrage.	Service régimentaire.	Total pratique.	Décimale.		Classe de certificat.
50	150	50	100	50	50	50	300	T.	P.	Décimale voulue, 5.		
2150	40	130	40	90	20	50	300	670	86	83 1st.	Cours abrégé.

T. B. STRANGE, lieut.-colonel,
Commandant l'école d'artillerie, Québec.

[C.]

ECOLE D'ARTILLERIE DE LA BATTERIE "B," QUÉBEC.

RAPPORT sur les certificats de service des pièces d'artillerie de place, accordés durant l'année expirant le 31 déc. 1877.
 Rapport sur l'examen des sous-officiers et canonniers — "cours abrégé."

CORPS.	GRADS.	NOMS.	Sujets. — ÉCRITS.		Sujets — Pratiques.							Total.	DÉCIMALE.	Classe de certificats accordés.	OBSERVATIONS.		
			Artillerie.	Matériel d'artillerie.	Rechan. des pièces d'artillerie.	Bxerc. de peloton et des armes.	Bxerc. d'artillerie de place.	Serv. des mortiers.	Service du canon à culasse, 7 ps.	Service des chèvres.	Camions.					Rechange de l'art. y inclus la man. de nouer et amarr.	Services régimentaire.
Batterie "B"	Caporal.	O. Callaghan.	350	300	200	50	150	50	200	60	50	200	845	58	2e.	Comme il n'a pas été accordé de certificats spéciaux pour les officiers, et comme il n'est pas possible, ni désirable, si possible, pour ceux qui suivent un cours de sous-officier, ou d'artilleur d'étréfaits officiers, les certificats de première classe ont été réservés à ceux qui ont suivi le cours de théorie des officiers, et qui ont ainsi appris leurs fonctions.	
do	Bombardier.	W. Jordan.	235	102	90	30	105	25	140	48	30	35	787	54	2e.		
do	do	C. F. Jackson.	144	123	114	30	90	30	160	36	30	30	733	51	2e.		
do	do	J. Mullarkey.	175	153	99	25	105	40	140	30	25	25	821	55	2e.		
do	do	J. Hannigan.	238	166	110	40	75	35	140	36	30	30	860	59	2e.		
do	do	C. Locombe.	249	150	88	30	90	25	100	30	25	25	787	53	2e.		
do	do	A. Dufresne.	245	189	124	25	90	30	160	42	30	35	951	63	2e.		
do	do	J. Bellenger.	224	228	142	30	90	30	100	30	25	30	950	65	2e.		
do	do	A. St. Pierre.	200	180	118	30	90	40	140	36	30	35	833	57	2e.		
do	do	T. O'Neill.	442	165	110	45	80	40	140	36	30	35	933	63	2e.		
do	do	J. Lehigh.	175	180	86	30	90	40	140	36	30	35	843	68	2e.		
do	do	H. Redick.	308	192	134	30	75	30	100	30	25	25	752	50	2e.		
do	do	A. McGuinness.	165	186	120	35	105	35	140	42	35	30	1086	71	2e.		
do	do	C. Cuskelly.	355	228	136	25	105	45	180	48	40	35	1175	79	2e.		
do	do	E. T. Smith.	319	180	160	45	120	45	180	48	40	35	1172	79	2e.		
do	do	T. Paterson.	326	231	170	30	90	40	160	48	35	35	1165	78	2e.		
do	do	J. Sloane.															

do	do	J. Gordon.	158	150	110	40	105	40	140	40	140	40	743	52	2e.
do	do	E. Genereux.	175	222	160	25	75	25	160	40	140	40	852	59	2e.
do	Caporal.	G. C. N. Mondetlet.	158	243	18	25	105	35	100	40	140	40	684	50	2e.
do	Bombardier.	A. Leray.	175	153	90	25	105	45	140	40	140	40	733	51	2e.
do	Caporal.	D. Allen.	140	186	128	25	120	40	143	36	35	30	880	60	2e.
do	do	J. McDonald.	221	189	134	25	105	40	140	36	35	25	950	63	2e.
do	do	J. L. G. McKinnon.	217	201	116	30	105	40	120	42	30	25	1049	63	2e.
do	do	E. Logan.	248	153	118	30	105	45	160	42	30	25	120	66	2e.
do	do	J. McKay.	239	166	112	30	105	45	120	42	25	25	140	66	2e.
do	do	J. A. Keane.	234	183	56	30	90	35	100	42	30	25	140	66	2e.
do	do	W. G. Smith.	189	183	98	30	90	40	100	36	25	25	120	58	2e.
do	do	A. Côté.	161	198	124	30	105	35	120	38	30	25	140	58	2e.
do	do	P. Mahoney.	241	153	104	30	75	25	100	30	25	20	100	57	2e.
do	do	D. Ireland.	164	186	110	30	75	20	140	42	25	20	100	60	2e.
do	do	H. Brown.	116	168	110	25	75	30	140	42	55	25	140	52	2e.
do	do	J. McDonald.	140	171	104	25	75	30	140	42	55	25	917	55	2e.
do	do	A. Dorion.	10	159	106	30	90	20	160	42	30	20	878	52	2e.

T. B. STRANGE, lieutenant-colonel,
 Commandant l'école d'artillerie, Québec.

[D.]
ECOLE D'ARTILLERIE DE LA BATTERIE " B ", QUEBEC.

RAPPORT sur les certificats de service des pièces d'artillerie de campagne accordés durant l'année exp. le 31 déc. 1877.
Rapport sur l'examen des sous-officiers et canonniers, cours abrégé.

CORPS.	GRADE.	NOMS.	Sujets. — ECRITS.		Sujets. — PRATIQUES.							Total.	Décimale.	Classe des certificats.	OBSERVATIONS.	
			Artillerie.	Matériel d'artillerie.	Rechange des pièces d'artillerie, harnachement, etc.	Exercice à pied.	Exercice d'artillerie de campagne.	Service des harnais et des écuries.	Équitation et conduite des chevaux.	Évolutions de batterie de campagne.	Exercice au sabre.					Rechange de l'artillerie y compris la manivelle et le manivelle.
Batterie " B "			350	200	200	50	150	50	200	60	50	200	200	Décim. qualitative, 6.
do	Bombardier.	E. Bradley	210	150	90	25	135	180	180	45	45	180	200	2e.
do	Conducteur.	J. Arthurs	196	150	74	25	120	140	140	35	35	120	180	2e.
do	do	Bombardier.	210	240	180	45	135	180	180	45	45	180	180	2e.
do	do	Conducteur.	144	150	100	40	120	140	140	30	30	120	120	2e.
do	do	do	175	150	100	25	105	160	160	35	35	120	120	2e.
do	do	do	175	156	69	30	135	18	140	40	40	35	180	2e.
do	do	do	280	174	82	45	90	20	140	40	40	35	180	2e.
do	do	do	245	150	100	40	105	45	180	42	40	35	180	2e.
Batt. de campagne, Wellington	Conducteur.	F. Day	210	210	120	30	120	40	140	30	30	160	160	2e.
Batterie de campagne, Montréal	do	do	175	150	100	25	75	40	140	30	30	160	160	2e.
do	do	do	147	144	70	35	105	40	140	30	30	160	160	2e.
do	do	do	175	90	120	25	90	35	140	30	30	160	160	2e.
do	do	do	280	150	80	30	105	25	140	35	35	140	140	2e.

do	do	J. L. De Martigny	210	189	60	35	90	40	100	30	30	160	160	2nd.
do	do	do	175	150	80	35	90	30	120	24	35	160	160	2nd.
Batterie de campagne, Québec	Can. et cond.	P. V. Thom	210	180	80	25	120	35	120	24	35	160	160	2nd.
do	do	do	109	132	40	25	120	40	100	30	30	160	160	2nd.
Batt. de campagne, de Sheffield	Sergent.	W. H. Wetherbee	259	222	132	50	135	130	130	180	180	160	160	2nd.
do	Cavalc.	H. L. Strange	231	192	112	50	135	160	160	180	180	160	160	2nd.
do	Bombardier.	P. B. Martin	140	171	108	50	120	130	130	160	160	160	160	2nd.
do	Canonnier.	S. Butterworth	200	171	86	25	120	140	140	35	100	100	100	2nd.
do	do	R. Seale	140	150	84	25	90	120	120	35	100	100	100	2nd.
do	do	do	115	120	102	50	120	140	140	160	160	160	160	2nd.
do	do	do	130	132	92	50	105	130	130	160	160	160	160	2nd.
Batt. de campagne, Newcastle, N. B.	Caporal.	R. L. Maltby	221	186	114	25	120	160	160	160	160	160	160	2nd.
do	do	do	165	210	126	35	90	120	120	180	180	180	180	2nd.

T. B. STRANGE, lieutenant-col.,
Commandant l'école d'artillerie.

[E.]

RAPPORT sur l'examen des sous-officiers et soldats de l'artillerie de place, à l'école d'artillerie de Québec, pendant l'année expirée le 31 décembre 1877.

CORPS.	GRADE.	NOMS.	SUIJETS. — ÉCRITS.		SUIJETS — PRATIQUES.										Total.	Décimale.	Classe des certificats.	OBSERVATIONS.	
			Artillerie.	Recharge des pièces d'artillerie.	Exerc. de peloton et des armes.	Service des pièces de place.	Service des mortiers.	Service du canon B. L. R. 1 pouce.	Service des chariots.	Canons.	Recharge de l'artillerie y inclus la man. de pointer et amar.	Service régimentaire.							
Batterie "B"	Caporal	O Callaghan.....	350	300	200	200	50	150	50	200	160	80	60	50	200	200	Décimale qualitative, 5.
do	Bombardier	W. Jordan.....	235	102	90	36	105	25	140	25	140	48	30	140	200	200
do	do	A. Leray.....	144	123	114	30	90	30	160	36	36	36	30	120	140	140
do	do	O. F. Jackson.....	175	153	90	25	105	45	140	36	25	120	25	120	140	140
do	Canonnier	J. Mulroney.....	287	102	114	33	105	25	100	30	100	30	100	100	100	100
do	do	J. Hannifan.....	238	156	110	40	75	35	140	36	100	36	100	100	100	100
do	do	C. Loscombe.....	249	150	88	30	90	25	120	36	100	36	100	100	100	100
do	do	A. Dufresne.....	319	180	128	28	90	25	120	36	100	36	100	100	100	100
do	do	U. Stevens.....	245	189	134	25	90	35	120	42	120	42	120	140	140	140
do	do	J. Bellenger.....	144	117	96	25	75	25	160	42	120	42	120	140	140	140
do	do	P. Paradis.....	231	228	142	30	90	35	140	30	140	30	140	140	140	140
do	do	A. Petit.....	242	165	110	45	90	40	140	36	35	120	35	120	120	120
do	do	A. St. Pierre.....	200	180	118	30	90	35	140	30	140	30	140	140	140	140
do	do	A. O'Neil.....	175	180	86	30	90	40	140	36	30	100	25	100	100	100
do	do	T. Enright.....	102	180	72	33	75	30	100	42	40	160	42	120	100	100
do	do	J. Logry.....	308	166	100	30	90	35	140	30	140	30	140	140	140	140
do	do	H. Redefix.....	259	186	120	35	90	35	140	42	35	140	42	35	140	140
do	do	A. McGuinness.....	165	186	120	35	90	35	140	42	35	140	42	35	140	140
do	do	C. Cuskelly.....	333	228	136	25	105	45	180	48	40	140	48	40	140	140
do	do	E. T. Smith.....	319	180	160	45	120	45	180	48	40	140	48	40	140	140
do	do	T. Paerson.....	326	231	170	30	90	40	160	48	40	160	48	40	160	160
do	do	J. Sloane.....	326	231	170	30	90	40	160	48	40	160	48	40	160	160

CORPS.	GRADE.	NOMS.	SUIJETS. — ÉCRITS.		SUIJETS — PRATIQUES.										Total.	Décimale.	Classe des certificats.	OBSERVATIONS.	
			Artillerie.	Recharge des pièces d'artillerie.	Exerc. de peloton et des armes.	Service des pièces de place.	Service des mortiers.	Service du canon B. L. R. 1 pouce.	Service des chariots.	Canons.	Recharge de l'artillerie y inclus la man. de pointer et amar.	Service régimentaire.							
do	do	E. Généreux.....	175	222	150	25	75	25	160	42	30	42	30	25	120	120
do	do	J. Gordon.....	158	150	110	40	105	40	140	42	30	42	30	25	140	140
do	do	A. Powell.....	168	166	40	30	75	40	100	42	30	42	30	25	140	140
do	do	A. Cleary.....	23	15	25	25	75	25	100	30	100	30	25	100	100	100
do	do	J. B. Fournier.....	27	14	18	35	90	30	100	30	100	30	25	100	100	100
do	do	J. L. G. McKinnon.....	217	204	116	30	105	40	120	42	30	42	30	25	120	120
do	do	J. Logan.....	248	163	118	30	105	45	120	42	30	42	30	25	140	140
do	do	J. McKay.....	259	166	112	30	105	45	120	42	30	42	30	25	140	140
do	do	J. A. Keane.....	234	183	56	30	90	35	100	42	30	42	30	25	140	140
do	do	W. G. Smith.....	189	183	98	30	105	30	120	42	30	42	30	25	120	120
do	do	A. Otvé.....	161	198	124	30	105	40	100	36	25	120	36	25	120	120
do	do	P. Mahoney.....	241	153	104	30	105	35	120	36	30	25	120	999	60	2e.
do	do	G. P. Lebat.....	140	171	76	25	75	25	100	30	20	100	30	20	100	100
do	do	D. Ireland.....	164	186	110	35	75	25	100	30	25	100	30	20	100	100
do	do	H. Brown.....	116	168	110	25	75	20	140	42	25	20	100	865	52	2e.
do	do	H. Garnier.....	144	177	90	25	75	20	80	50	20	20	100	841	50	2e.
do	do	J. McDonald.....	140	171	104	25	75	30	140	42	25	25	140	917	55	2e.
do	do	A. Dorion.....	101	169	106	30	90	20	160	42	30	20	120	878	52	2e.
do	do	C. Grondin.....	129	162	86	25	75	20	100	24	25	20	120	786	47	
Artill. de place, Montréal.....	Caporal	G. C. Mondelet.....	168	243	18	25	105	35	100
Batterie de campagne, Québec	Bombardier	A. Leray.....	305	228	126	25	75	35	140	36	25	120
Batterie No. 7, brigade d'artillerie de places, Neweaston	Caporal	D. Allen.....	140	186	138	25	120	40	140	36	35	120
do	do	J. McDonald.....	221	189	134	25	105	40	140	36	35	100
do	do	A. McArthur.....	25	60	30	60	30	30	100

T. B. STRANGE, lieutenant-colonel, Commandant l'école d'artillerie, Québec.

[F.]

RAPPORT sur l'examen des sous-officiers et soldats de l'artillerie de campagne, à l'école d'artillerie, Québec, pendant l'année expirée le 31 décembre 1877.

CORPS.	GRADE.	NOMS.	SUJETS. — ÉCRITS.		SUJETS — PRATIQUES.										Total.	Décimale.	Classe des certificats.	OBSERVATIONS.
			Artillerie.	Matériel d'artillerie.	Rechange des pièces d'artillerie, etc.	Barrachement, etc.	Exercice à pied.	Service des pièces de campagne.	Service d'harnachement et des écuries.	Régulation et conduite de chevaux.	Evolution de batterie de campagne.	Exercice du sabre.	Rechange de l'artillerie y inclus la manœuvre et le matériel.	Service régimentaire.				
Batterie "B"	Bombardier	E. Bradley	210	150	90	25	135	180	45	180	200	200	200	1,015	.67	2e.	Décimale roulée, 5.	
do	do	W. Kenley	210	240	80	45	135	180	45	180	200	200	200	793	.79	2e.		
do	Conducteur	J. Artins	190	150	74	25	129	140	35	120	200	200	200	860	.57	2e.		
do	do	W. Addison	120	60	25	25	135	180	40	120	200	200	200	680	.45	Non compétent.		
do	do	R. Jenkins	105	129	46	25	120	140	35	120	200	200	200	687	.38	Non compétent.		
do	do	J. Smith	144	150	100	40	120	140	35	120	200	200	200	594	.59	2e.		
do	do	A. McPherson	175	150	100	25	105	160	35	120	200	200	200	620	.62	2e.		
do	do	P. Flynn	175	156	66	30	135	16	140	40	35	50	160	796	.56	2e.		
do	do	N. Hutchinson	280	174	82	45	90	20	140	40	35	35	160	906	.61	2e.		
do	do	T. Martin	91	90	70	35	105	140	40	30	30	30	601	601	.44	Non compétent.		
do	Can. et cond.	G. Blais	245	150	100	40	105	45	180	42	40	35	180	1,162	.70	2e.		
Batt. de campagne, Wellington	Conducteur	F. Day	210	210	120	30	120	40	140	30	160	160	1,080	.53	2e.			
Batterie de campagne, Montréal	do	W. McGraw	175	150	100	25	75	40	140	30	160	160	525	.50	2e.			
do	do	J. Bennett	147	144	70	35	105	35	90	30	30	30	671	.58	2e.			
do	do	A. Rahes	175	90	120	55	90	35	90	30	30	30	725	.49	2e.			
do	do	S. McGraw	280	160	80	50	160	25	160	35	35	140	845	.57	2e.			

do	Canon. et Dr.	P. V. Thon	210	180	80	25	120	35	120	24	35	160	160	989	.67	2nd.	
do	Canonier	J. L. De Martigny	210	189	60	35	90	40	30	30	30	160	160	814	.55	2nd.	
do	do	W. Freeman	175	150	80	35	90	30	30	30	30	160	160	750	.51	2nd.	
Batterie de campagne, de Shefford	Sergent	W. H. Wetherbee	259	223	132	50	135	130	130	130	160	160	1,088	.70	2nd.		
do	Caporal	H. L. Strange	231	192	112	50	135	160	120	35	100	160	1,000	.70	2nd.		
do	Bombardier	P. B. Martin	140	177	108	60	120	130	120	30	100	160	895	.59	2nd.		
do	Conducteur	S. Marion	115	120	102	60	120	140	120	30	100	160	817	.51	2nd.		
do	do	C. C. Duchesneau	130	132	92	60	105	130	120	30	100	160	809	.52	2nd.		
do	Canonier	A. Savage	130	132	92	60	105	140	120	30	100	160	465				
do	do	S. Butterworth	200	171	86	25	120	140	120	35	100	160	877	.58	2nd.		
do	do	M. Regan	175	156	64	35	75	120	30	35	100	160	630	.42	2nd.		
do	do	P. Seale	140	150	84	25	90	120	30	30	100	160	741	.50	2nd.		
do	do	J. Butler	30	30	75	30	75	120	30	30	100	160	255	.17	2nd.		
do	do	J. Grey	30	30	90	30	90	160	30	100	160	350	350	23			
Batterie de campagne, de Québec	Conducteur	O. Demers	109	132	40	25	120	40	100	30	160	160	756	.48	2nd.		
do	do	P. Fournier	25	75	35	25	75	80	20	20	140	140	375	.22	2nd.		
Batterie de campagne, de Newcastle	Caporal	R. L. Malthy	221	186	114	25	120	160	120	160	160	160	986	.68	2nd.		
do	do	T. Duffy	165	210	126	35	90	120	120	180	180	180	926	.63	2nd.		

T. B. STRANGE, lieutenant-colonel,
Commandant l'école d'artillerie, Québec.

ANNEXE No. 5.

CERTIFICATS D'ARTILLERIE.

PROVINCE D'ONTARIO.

LISTE des noms des officiers, sous-officiers et autres dans l'artillerie de la milice active, qui ont obtenu des certificats à l'école d'artillerie de Kingston, "Batterie A," durant l'année 1877,

Grade et nom.	Corps.	Certificats.		Cours complet ou abrégé.
		1re classe.	2e classe.	
		1877.	1877.	
Adair, William, canonnier.....	Batterie de campagne de Kingston.....	31 mai	Abrégé.	
Athawes, C. S. B., canonnier.....	do Hamilton.....	25 août.	do	
Atkinson, James, canonnier.....	do Durham.....	16 avril	do	
Boyer, H. N., sergent.....	Batterie de campagne de Woodstock, N.-B.....	22 juin.	do	
Browne, A., canonnier.....	do Toronto.....	31 mai.	do	
Browne, George, sergent.....	Brigade d'artillerie de place d'Ottawa.....	27 fév.	do	
Coyne, M., canonnier.....	Batterie "A".....	26 janv.	do	
Emery, Charles, sergent.....	Batterie de campagne de Woodstock, N.B.....	15 mai.	do	
Fearon, Edward, canonnier.....	do Kingston.....	25 août.	do	
Firman, E. A., bombardier.....	do Toronto.....	22 déc.	do	
Gair, Joseph, bombardier.....	do Hamilton.....	15 mai.	do	
Garden, J. T., sergent.....	do Woodstock, N.-B.....	15 do	do	
Gordon, William D. capitaine	14e Batt. Carabiniers du Prince de Galles.....	30 juin.	do	
Heath, W. H., lieutenant.....	Batterie de campagne de London.....	15 mars.	do	
Hewer, J., caporal.....	do Wellington.....	28 sept.	do	
Hixson, Nathan, bombardier.....	do du Canal Welland.....	27 fév.	do	
Howe, Joseph, lieutenant.....	Brigade d'artillerie de place, Nouv.-Brunswick	26 oct.	do	
Hudon, G., bombardier.....	Batterie de campagne de London.....	26 janv.	do	
Humphreys, B. H., canonnier.	do d'Ottawa.....	27 fév.	do	
Kelly, Thomas, capitaine.....	47e bataillon de la milice active.....	14 sept.	do	
Kennedy, R., caporal.....	Batterie de campagne de Durham.....	28 déc.	do	
Kerr, Robert, canonnier.....	do Goderich.....	28 déc.	do	
Linall, Henry, bombardier.....	Batterie de campagne de Toronto.....	25 mai.	do	
Martin, R., canonnier.....	do do.....	22 juin.	do	
Milledge, L. D., lieutenant.....	Brigade d'artillerie de place, Nouv.-Brunswick	25 août.	do	
Milne, Alexander, canonnier.....	do Ottawa.....	10 nov.	do	
Morton, Ernest, canonnier.....	Batterie de campagne d'Ottawa.....	16 avril.	do	
McGill, Sydenham C., capit.....	4e régiment de cavalerie.....	15 mars.	do	
McIntosh, A., conducteur.....	Batterie "A".....	22 déc.	do	
McMahon, W. F., lieutenant.....	Batterie de campagne d'Hamilton.....	12 sept.	do	
Nedham, C. D., canonnier.....	Batterie de campagne d'Ottawa.....	31 mai.	do	
Pauter, E., canonnier.....	do de London.....	26 janv.	do	

PROVINCE D'ONTARIO.

LISTE des officiers, sous-officiers et autres, de la milice active, qui ont obtenu des certificats à la batterie "A," etc.—*Suite.*

Grade et nom.	Corps.	Certificats.		Cours complet ou abrégé.
		1re classe.	2de classe.	
		1877.	1877.	
Reed, H., lieutenant (Major titulaire).....	Troupes de la Rivière Rouge.....	15 mars	Abrégé.
Russell, Alex. J. Haig, lieutenant.....	Brigade d'artillerie de place d'Ottawa.....	16 avril	do
Ross, John A., bombardier.....	Batterie de campagne de Wellington.....	7 oct.	do
Rowe, Francis, caporal.....	do do	16 avril	do
Smith, Fred., sergent.....	Brigade d'artillerie de place d'Ottawa.....	25 mai	do
Smith, Henry R., major.....	47e bataillon de la milice active.....	30 juin	do
Sproule, Thomas, sergent.....	Brigade d'artillerie de place d'Ottawa.....	27 fév.	26 jan.	do
Strathy, C., bombardier.....	Batterie de campagne de Toronto.....	26 oct.	do
Summers, W., caporal.....	do London.....	26 jan.	do
Taylor, J., canonnier.....	do do	26 do	do
Twigg, William, sergent.....	do Durham.....	16 avril	do
Vankoughnet, M. S., lieutenant.....	Batterie de place de Toronto.....	26 jan.	do
do do	do do	30 oct.	Compl.
Waldron, G. F., bombardier.....	do do	26 juill.	Abrégé.
Warburton, John, canonnier.....	Batterie de campagne de London.....	7 oct.	do
Whitney, William, canonnier.....	do Kingston.....	15 mai	do
Wilmot, J. A., sergent.....	do do	27 fév.	do
Wilmot, Peter, sergent-major.....	do do	27 do	do
Wilson, John, sergent.....	do Hamilton.....	16 avril	do
Wilson, Henry, canonnier.....	do Kingston.....	26 oct.	do
Woodrow, N., canonnier.....	Brigade d'artillerie de place d'Ottawa.....	7 oct.	do
Young, G. H., 1er lieutenant.....	Batterie de campagne Winnipeg.....	3 fév.	do
Young, William, canonnier.....	do Ottawa.....	16 avril	do

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe, "cours complet".....	0
do seconde do do.....	1
do première do "cours abrégé".....	30
do seconde do do.....	25
Total.....	56

RÉSUMÉ.
PROVINCE D'ONTARIO.

DIVISIONS RÉGIMENTAIRES.	MILICE ACTIVE.	
	Certificats de première classe.	Certificats de seconde classe.
Addington (<i>vide</i> Lennox).....		
Bothwell.....		
Brant.....		
Brockville (<i>vide</i> Leeds).....	1	
Bruce.....		
Cardwell.....		
Carleton et cité d'Ottawa.....	17	17
Dundas.....	8	4
Durham.....	6	5
Elgin.....		
Essex.....	4	1
Frontenac et cité de Kingston.....	37	24
Glengarry.....	1	
Grenville.....		
Grey.....		1
Haldimand.....	1	
Halton.....	1	
Hamilton, cité d' (<i>vide</i> Wentworth).....		
Hastings.....	16	3
Huron.....	5	
Kent.....		
Kingston, cité de (<i>vide</i> Frontenac).....		
Lambton.....	5	2
Lanark.....	3	
Leeds et Brockville.....	7	2
Lennox et Addington.....	8	3
Lincoln.....	11	5
London (<i>vide</i> Middlesex).....		
Middlesex et London.....	7	8
Niagara.....	1	
Norfolk.....		
Northumberland.....	8	2
Ontario.....	2	
Ottawa, cité d' (<i>vide</i> Carleton).....		
Oxford.....		1
Peel.....	1	
Perth.....	2	
Peterborough.....	1	
Prescott et Russell.....	1	
Prince Edward.....		
Renfrew.....		
Russell (<i>vide</i> Prescott).....		
Simcoe.....		
Stormont.....	9	5
Toronto, cité de (<i>vide</i> York).....		
Victoria.....		
Waterloo.....		
Welland.....	6	7
Wellington.....	11	13
Wentworth et cité d'Hamilton.....	12	3
York et cité de Toronto.....	95	27
Winnipeg, cité de, Manitoba.....	4	1
Saint-Jean, N.B.....	7	4
Carleton, N.B.....	3	
Grand total.....	302	140

PROVINCE DE QUÉBEC.

LISTE des officiers, sous-officiers et autres, dans la milice active, qui ont obtenu des certificats à la batterie "B," école d'artillerie, Québec, durant l'année 1877.

Grade et nom.	Corps.	Certificats.		Cours complet ou abrégé.
		1re Classe.	2e Classe.	
		1877.	1877.	
Allen, Denis, caporal.....	Brigade d'art. de place du Nouveau-Brunswick.....	14 avril.		Abrégé.
Arthur, James, conducteur...	Batterie de campagne de Québec.....	13 juill.		do
Bélanger, J., canonnier	Batterie "B".....	22 mars.		do
Bennett, Geo. C., conducteur	Batterie de campagne de Montréal.....	30 oct.		do
Blais, Geo, canonnier.....	Batterie "B".....	27 nov.		do
Bradly, Ernest, bombardier...	do.....	13 juill.		do
Brown, Henry, canonnier.....	do.....	15 déc.		do
Butterworth, Samuel, canonn.	Batterie de campagne de Shefford.....	21 mai.		do
Callaghan, Owen, caporal.....	Batterie "B".....	19 sept.		do
Coté, Alfred, canonnier.....	do.....	15 déc.		do
Curskelly, Cliris, canonn.....	do.....	19 Sept.		do
David, Sullivan, major.....	6e Fusiliers.....	27 déc.		do
Day, Frank, canonnier.....	Batterie de campagne de Wellington.....	27 nov.		do
Dean, C. P., lieutenant.....	1st Lanark Militia (Scotland).....	21 avril		do
Demers, Octave, conducteur...	Batterie de campagne de Québec.....	30 oct.		do
Doiron, Arthur, canonnier.....	Batterie "B".....	15 déc.		do
Duchesneau, C. C., cond.....	Batterie de Granby.....	23 féb.		do
Duffy, Thomas, caporal.....	Batterie de Newcastle, N. B.....	8 do		do
Dufresne, A., canonnier.....	Batterie "B".....	22 mars.		do
Enright, Thomas, canonn.....	do.....	14 avril.		do
Flynn, Patrick, conducteur..	do.....	18 oct.		do
Frazer, A., capt. et maj. titul.	Batterie provisoire de Kamouraska.....	21 avril		do
Freeman, Wm. canonnier.....	Batterie de campagne de Montréal.....	27 nov.		do
Généreux, E., canonnier.....	Batterie "B".....	15 do		do
Gordon, J., canonnier.....	do.....	15 do		do
Hannifan, J., canonnier.....	do.....	22 mars.		do
Hatton, G. W., major.....	1er bataillon du Prince de Galles.....	27 déc.		do
Hébert, P. O. J., capt.....	65e bataillon des carabiniers du Mont Royal.....	27 do		do
Hutchinson, Nicholas, cond..	Batterie "B".....	18 oct.		do
Imlah, W. E., 1er lieutenant.....	Batterie de campagne d'Halifax.....	Nov.		Complet
Ireland, David, canonnier.....	Batterie "B".....	15 déc.		Abrégé.
Jackson, G. F., bomb. inter...	do.....	15 nov.		do
Jordan, Wm., bombardier...	do.....	19 sept.		do
Keane, Jas. A., canonnier.....	do.....	15 déc.		do
Kerby, Wm., bomb. inter.....	do.....	17 août.		do
Leray, A., bomb. inter.....	do.....	19 sept.		do
Logan, Robt., canonnier.....	do.....	15 déc.		do
Logy, Jules, canonnier.....	do.....	14 avril.		do
Loscombe, C., canonnier.....	do.....	22 mars.		do

PROVINCE DE QUÉBEC.

LISTE des aspirants aux commissions, etc.—Fin.

Grade et nom.	Corps.	Certificats.		Cours complet ou abrégé.
		1re Classe.	2e Classe.	
		1877.	1877.	
Mahoney, Patrick, canonnier.	Batterie " B "		15 déc.	Abrégé.
Maltby, R. L., caporal.	Batterie de campagne de Newcastle.		8 fév.	do
Marion, S., conducteur	do Granby		17 do	do
Martigny, Jacques L. de, can.	do Montréal		27 nov.	do
Martin, P. B., bombardier	do Shefford		23 fév.	do
Mondelet, G. C., caporal	Artillerie de place de Montréal.		15 nov.	do
Moore, H. B., capt.	3e carabiniers Victoria		27 déc.	do
Mullarky, J., canonnier	Batterie " B "		22 mars.	do
McDonald, James, canonnier.	Brigade d'art. de place du Nouveau-Brunswick		14 avril.	do
McDonald, James, canonn.	Batterie " B "		15 déc.	do
McGinnis, Arthur, canonn.	do		19 sept.	do
McGraw, Wm, conducteur.	Batterie de campagne de Montréal.		18 oct.	do
McGraw, Samuel, canonnier.	do do		27 nov.	do
Mckay, John, canonnier.	Batterie " B "		15 déc.	do
McKinnon, J. L. G., canonn.	do		15 do	do
McPherson, Angus, cond	do		17 août.	do
O'Neil, Thos., canonnier.	do		14 avril.	do
Paterson, T. J., canonnier.	do		19 sept.	do
Pennefather, R., cornette.	8e régiment de cavalerie		30 oct.	do
Petit, Oscar, canonnier	Batterie " B "		14 avril.	do
Price, T. C., capt.	Batterie de place de Summerside		21 avril	do
Raines, A., canonnier	Batterie de campagne de Montréal.		27 nov.	do
Redelix, Henri, canonnier.	Batterie " B "		19 sept.	do
Seale, Richard, canonnier.	Batterie de campagne de Shefford.		21 mai.	do
Sloane, Jas., canonnier	Batterie " B "		19 sept.	do
Smith, Jas., conducteur	do		17 août.	do
Smith, Emil T., canonnier.	do		19 sept.	do
Smith, Wm. G., canonsier	do		15 Déc.	do
Strange, H. J., caporal.	Batterie de campagne de Granby		23 fév.	do
St. Pierre, A., canonnier.	Batterie " B "		14 avril.	do
Taché, G. E., lieutenant	Bataillon provisoire de Kamouraska.		18 oct.	Complet
Thom, Peter V., canonnier.	Batterie de campagne de Montréal.		27 nov.	Abrégé.
Wetherbee, H W., canonn.	Batterie de campagne de Granby.		23 fév.	do

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe, "cours complet"	2
do deuxième classe do	0
do première classe "cours abrégé"	7
do de deuxième classe do	63
Total	72

RESUMÉ.
PROVINCE DE QUÉBEC.

DIVISIONS RÉGIMENTAIRES.	MILICE ACTIVE.	
	Certificats de 1ère classe.	Certificats de 2e classe.
Officiers de l'artillerie de la milice active et aspirants aux commissions, qui ont obtenu des certificats aux écoles d'artillerie de la province de Québec, depuis leur fondation.		
Argenteuil et Deux-Montagnes.....		
Arhabaska et Drummond		
Assomption et Montcalm.....		
Bagot.....		
Beauce.....	5	6
Beaubarnois et Laprairie.....	1	
Bellechasse et Dorchester.....		
Berthier		
Bonaventure		
Bromé et Stanstead.....		
Chambly et Verchères.....		
Champlain		
Charlevoix et Montmorency.....		
Chateauguay	1	
Chicoutimi et Saguenay		
Compton et Sherbrooke	1	3
Gaspé.....	1	3
Hochelaga et cité de Montréal	32	75
Huntingdon.....	2	
Iberville		
Jacques-Cartier et Laval.....	2	
Joliette.....		
Kamouraska		
Lévis		
L'Islet et Montmagny.....		
Lotbinière		
Maskinongé et St. Maurice		
Mégantic	1	
Missisquoi		
Napierville et St. Jean.....	3	
Nicolet et Yamaska		
Ottawa et Pontiac.....	2	
Portneuf		
Québec, cité de	14	171
Richelieu	1	
Richmond et Wolfe	2	
Rimouski		
Rouville		
St. Hyacinthe	2	
Shefford	2	22
Soulanges et Vaudreuil.....	1	
Témiscouata		
Terrebonne	1	
Wellington, province d'Ontario.....		1
Kings, province du Nouveau-Brunswick.....	1	

RÉSUMÉ—PROVINCE DE QUÉBEC.—*Fin.*

DIVISIONS RÉGIMENTAIRES.	MILICE ACTIVE.	
	Officiers de l'artillerie de la milice active et aspirants aux commissions qui ont obtenu des certificats aux écoles d'artillerie de la province de Québec, depuis leur fondation.	
	Certificats de 1ère classe.	Certificats de 2e classe.
Northumberland, province du Nouveau-Brunswick.....	2	2
St. Jean, province du Nouveau-Brunswick.....	2
Victoria, province de la Colombie-Britannique.....	1
Carleton, province de la Nouvelle-Ecosse.....	1	1
Digby do do.....	2
Halifax, cité d' do do.....	2
Northumberland, province du Nouveau-Brunswick.....	6
Queens, province de l'Île du Prince-Edouard.....	1
Total.....	82	295
Québec, cité de, certificat de cavalerie.....	1
Kamouraska, do d'infanterie.....	1
Portneuf do do.....	2
Grand total.....	86	295

ANNEXE No. 6.

CERTIFICATS DE L'ÉCOLE MILITAIRE.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

LISTE des officiers et sous-officiers de la milice active et des aspirants à des commissions, qui ont obtenu des certificats à l'école d'instruction militaire, durant l'année 1877.

Nom et grade.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions régimentaires.
	1877.	1877.	
Abbott, Louis A., sergent, compagnie d'infanterie.....	19 février.....	Charlotte.
Alward, Samuel C., capitaine, 74e bataillon	16 mai	Westmorland.
Andrews, James R., brigade d'artillerie de place du Nouveau-Brunswick.....	5 do	Saint-Jean.
Beckwith, Charles E., lieutenant	16 do	Victoria.
Blaney, George, 71e bataillon	14 février.....	York.
Botsford, Harry G., 71e do	3 avril	do
Bourne, Henry W., capitaine, 67e bataillon	3 do	Carleton.
Bradley, Frederick J., 71e bataillon	20 mars.....	York.
Brannen, Michael do	4 avril	do
Carman, Charles R., 67e bataillon	19 do	Carleton.
Carman, Hewlett S., 71e bataillon	16 mai.....	York.
Craig, William T. do	14 février.....	do
Dayton, Brewster do	15 mars	do
Estey, Frank N. do	25 avril	do
Hazen, J. Douglas do	1er mai.....	do
Hoben, George D.....	5 do	Sunbury.
Hoyt, James H., 71e bataillon	16 do	York.
Kilburn, Frank, 67e bataillon.....	12 avril	Carleton.
Langdale, James, 71e bataillon.....	19 février.....	York.
Leonard, Walter L. do	5 mai	do
London, Edward, 67e bataillon.....	3 avril	Carleton.
Lettimer, Andrew, 71e bataillon.....	25 do	York.
Lovell, Benjamin do	12 do	do
Lugrin, George do	12 do	do
Malany, Frank do	15 mars	do
Marshall, Charles E., batterie de campagne de Woodstock..	27 do	Carleton.
Maxwell, Robert, 71e bataillon.....	14 février	York.
Milledge, Lewis W., 62e bataillon	28 do	Saint-Jean.
McFee, James W., 74e bataillon	12 avril	Westmorland.
McGrath, Edward, 71e bataillon	16 mai	York.
McJunkin, Wm., brigade d'artillerie de place du N.-B	16 do	Saint-Jean.
McInnis, William, 71e bataillon	1er mai	York.
McLaughlan, Milford do	15 mars	do
McNaughton, William, capitaine, 73e bataillon.....	12 avril	Northumberland

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

LISTE des aspirants à des commissions, etc.—*Fin.*

Nom et grade.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Division régimentaire.
	1877.	1877.	
Nicod, Simon, génie, Nouveau-Brunswick.....		28 février.....	Saint-Jean.
Patchell, James, 71e bataillon.....		15 mars.....	York.
Pearson, T. E. Alfred, sergent, 8e régiment de cavalerie.....		25 avril.....	Comté de Queen.
Pennefather, Richard, cornette do		14 février.....	York.
Perkins, Charles H. L., 67e bataillon		19 avril	Carleton.
Pilkington, D. W. do		27 mars	do
Pinder, Richard M., sergent, 71e bataillon.....		19 avril	York.
Pitts, Herman H. do		14 février.....	do
Roberts, O. J. Douglas do		5 mai	do
Russell, William E. do		19 février.....	do
Sampson, William P. do		20 mars.....	do
Smith, Charles W. do		15 do	do
Staples, capitaine et major titulaire do		27 do	do
Strabon, Frank do		14 février.....	do
Strabon, Andrew W. do		1er mai	do
Sullivan, William, 62e bataillon.....		15 mars.....	Saint-Jean.
Symonds, R. Hibbert, 71e bataillon.....		14 février.....	Sunbury.
Vradenburg, William do		28 do	York.
Wheeler, Cook, 17e bataillon.....		19 avril.....	Carleton.

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe.....	0
do seconde do	53
Total	53

RÉSUMÉ.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

DIVISIONS RÉGIMENTAIRES.	MILICE ACTIVE.	
	Certificats de première classe.	Certificats de seconde classe.
Albert.....		3
Carleton.....	2	62
Charlotte.....		12
Gloucester.....		3
Kent.....		5
Kings.....		42
Northumberland.....		7
Queens.....		10
Restigouche.....		2
Saint-Jean (première, seconde et troisième).....	9	143
Sunbury.....		16
Victoria.....		4
Westmorland.....		15
York.....	4	216
Grand total.....	15	540

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

LISTE des officiers et sous-officiers de la milice active et des aspirants à des commissions, qui ont obtenu des certificats aux écoles d'instruction militaire durant l'année 1877.

GRADE ET NOM.	Certificats de première classe et date.	Certificats deuxième de classe et date.	Divisions régimentaires.
	1877.	1877.	
Abbott, John H, 2e brigade d'artillerie de place d'Halifax.....	30	avril.....	Cité d'Halifax.
Anderson, A., sergent-major, batt. de campagne d'Halifax.....	19	do	do
Beckwith, Mayhew E., 63e bataillon	6	do	do
Black, Robert Y., 66e bataillon	30	do	do
Boutillier, Rupert, bombardier, batt. de campag. d'Halifax.....	20	févr.....	do
Brown, Wm. L., lieutenant, 2e brigade d'art. de place d'Halifax.....	6 avril	do
Cahill, Daniel, 1re brigade d'artillerie de place d'Halifax.....	30	avril.....	do
Carr, George, do do	29	mars.....	do
Cassidy, P. J., 63e bataillon	30	avril	do
Coyle, Peter H., 66e bataillon	19	avril.....	do
Crane, James N., caporal, 63e bataillon.....	30	avril	do
Fairbanks, Wm. S., 1re brigade d'artil. de place d'Halifax.....	4	avril.....	Halifax.
Fay, Andrew, 66e bataillon	6	do	Cité d'Halifax.
Frizzle, Alex., serg., 1re brigade d'artil. de place d'Halifax.....	29	mars.....	do
Gibson, Chas. W., 63e bataillon	30	avril.....	do
Graham, Henry M., do	13	do	do
Gunn, Kenneth, 78e bataillon	20	févr.....	Comté de Pictou
Gunn, Wm. A., 66e bataillon	19	avril.....	Cité d'Halifax.
Halliwell, Thomas, enseigne, 63e bataillon	30	avril	do
Harris, Wm., lieutenant, batterie de campagne d'Halifax.....	30	avril.....	do
Heckler, Henry, 63e bataillon	30	do	do
Hickey, James F., do	30	do	do
Howe, Frank C., 66e bataillon.....	19	do	do
Humphrey, Robert H., 66e bataillon.....	19	do	do
Jackson, Wm., 66e bataillon.....	30	do	do
James, Thos. C., 63e bataillon.....	30	do	do
Johnstone, F. W., do	13	do	do
Kavanagh, Jas., sergent, 63e bataillon.....	20	févr.....	do
Lindsay, Jos., sergent, do	29	mars.....	do
Matheson, G. Gordon, sergent, 78e bataillon	20	févr.....	Comté de Pictou
Maxwell, Wm., lieutenant, do	20	do	do
Maxwell, Jas., canon., 1re brig. d'artil. de place d'Halifax.....	29	mars.....	Cité d'Halifax.
McKay, Wm. V., 78e bataillon.....	20	févr.....	Comté de Pictou
McLellan, H. D., enseigne, 63e bataillon	Cité d'Halifax.
Pugh, Henry J., 66e bataillon	4	avril.....	do
Ridgway, Lewis, canonier, batt. de campagne d'Halifax.....	6 avril	do
Richard, Howard B., 63e bataillon	30	avril.....	do
Robson, John J., sergt., 1re brig. d'art. de place d'Halifax.....	8	do	do
Rowe, Thomas, 66e bataillon.....	20	févr.....	do
Rutherford, R. W., do	19	avril.....	do

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

LISTE des aspirants à des commissions.—*Fin*

GRADE ET NOM.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.	Divisions régimentaires.
	1877.	1877.	
Sadler, Thos. O., 66e bataillon.....		19 avril.....	Cité d'Halifax.
Silverthorne, David, 1er brigade d'art. de place Halifax.....	30 avril.....		do
Sinclair, Alex., canonnier, 1er brig. d'art. de place, Halifax		6 avril.....	do
Spike, Arthur W., 63e bataillon.....		13 do	do
Sterns, E. Howard, do		30 do	do
Sutherland, J. T., sergt., 78e bataillon.....		20 février.....	Comté de Pictou
Twining, Russell, 63e bataillon.....		29 mars.....	Cité d'Halifax.
Twining, Edmund S., do		29 do	do
Twining, Harry E., 66e bataillon.....		19 avril.....	do
Umlah, Michael, 63e bataillon		4 do	do
Woodhill, John F., do		19 do	do

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe.....	7
do de deuxième classe.....	44
Total	51

RÉSUMÉ.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

DIVISIONS RÉGIMENTAIRES.	MILICE ACTIVE.	
	Certificats de première classe.	Certificats de deuxième classe.
Annapolis.....	4	43
Antigonish.....		
Cap-Breton.....	1	5
Colechester.....		10
Cumberland.....	1	12
Digby.....		3
Guysboro'.....		6
Cité d'Halifax.....	34	269
Comté d'Halifax.....	1	33
Hants.....		2
Inverness.....		4
Kings.....	1	8
Lunenburg.....	2	10
Pictou.....		28
Queens.....		
Richmond.....		2
Shelburne.....		
Victoria.....		14
Yarmouth.....		
Cité d'Ottawa, Ontario.....	1	
Grand total.....	45	449

ANNEXE No. 7.

CERTIFICATS DES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

LISTE des officiers de la milice active et des aspirants à des commissions, qui ont obtenu des certificats des bureaux d'examineurs, durant l'année 1877.

Nom et grade.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classe et date.
<i>Province d'Ontario.</i>		
	1877.	1877.
Davy, John Robert, sergent-major, 59e bataillon.....		10 juillet.
DeFoy, Edouard, major, 80e bataillon.....		3 mai.
Fox, Charles G., cornette, 1er régiment de cavalerie.....		5 décembre.
Gibson, Wm. Henry, enseigne, 42e bataillon.....		18 juillet.
Graburn, Kingsforth, enseigne, 1er bataillon, gardes à pied du Gouverneur-Général.....		12 septembre.
Hollinsworth, G., sergent-major, 42e bataillon.....		18 juillet.
Leask, Thomas, sergent, 42e bataillon.....		do
Moffat, Alexander, jun., lieutenant, 42e bataillon.....		do
McDiamid, Donald, capitaine, 59e bataillon.....	10 juillet.	
Smith, Robert, lieutenant do.....		10 juillet.
Weatherley, Henry Stuart, capitaine, 1er bataillon, gardes à pied du Gouverneur-Général.....	12 septembre.	
White, Frederick, enseigne, 1er bataillon, gardes à pied du Gouv.-Gén.....		12 septembre.
<i>Province de Québec.</i>		
Bagg, R. Stanley C., 5e bataillon.....		7 novembre.
Beauchamp, Joseph, payeur, 65e bataillon.....	3 mai.	
Boudreau, Joseph, capitaine, 76e bataillon.....	do	
Cameron, Kenneth, enseigne, 1er bataillon.....		23 mai.
Caverhill, Frank, enseigne, 5e bataillon.....		7 novembre.
Chubb, Sidney E., lieutenant, 1er bataillon.....		3 février.
Cross, Selkirk, 5e bataillon.....		7 novembre.
Cushing, William M., enseigne, 6e bataillon.....		27 novembre.
Fair, John, enseigne, 6e bataillon.....		do
Hébert, T. O. Joseph.....	3 mai.	
Kinnear, A. W., enseigne, 3e bataillon.....		3 février.
Kinnear, Stanley, enseigne, 1er bataillon.....		23 mai.
Lapointe, François, capitaine, 65e bataillon.....	3 mai.	

LISTE des aspirants à des commissions.—*Suite.*

Nom et grade.	Certificats de première classe et date.	Certificats de seconde classé et date.
<i>Province de Québec.—Suite.</i>		
	1877.	1877.
Lewis, Llewelyn Mostyn, 5e bataillon		7 novembre.
Massey, Frederick, enseigne, 6e bataillon.....		27 novembre.
Martin, William, cornette, cavalerie de Québec.....		2 novembre.
Mooney, George A., enseigne, 6e bataillon		27 novembre.
Nott, John Fortune, lieutenant, 1er bataillon.....		23 mai.
Perkins, Francis Henry, capitaine, 52e bataillon.....	9 janvier.	
Raphael, John F., enseigne, 6e bataillon.....		27 novembre.
Robertson, Alexander, capitaine, 1er bataillon.....	23 mai.	
Stancliffe, Frederick, enseigne, 3e bataillon.....		3 février.
Stephens, S. Sheldon, enseigne, 5e bataillon.....		7 novembre.
Stewart, Alexander, enseigne, 3e bataillon		3 février.
Tatlow, Robert, capitaine, 1er bataillon	23 mai.	
Wilgress, John Ogden, enseigne, 1er bataillon.....		23 mai.
<i>Province du Nouveau-Brunswick.</i>		
Likely, Henry D., capitaine, 62e bataillon.....	9 février.	

RÉCAPITULATION.

Certificats de première classe.....	10
do seconde classe	29
Total	39

ANNEXE N^o. 8.

RAPPORT DU DIRECTEUR DES ARSENAUX.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE,
DIVISION DES ARSENAUX, OTTAWA, 1^{er} janvier 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre, pour votre information, le rapport suivant sur les arsenaux et propriétés militaires qui sont sous mes soins.

Uniformes.

Les uniformes distribués cette année aux membres de la milice active ont été confectionnés dans le pays, tout comme dans les deux dernières années, mais ils n'ont pas généralement donné satisfaction. Bien des plaintes ont été portées à ce sujet. Il a été distribué durant l'année 6,561 tuniques, 8,464 pantalons, 5,723 bonnets de police et 3,496 capotes de toute espèce.

Munitions.

Il a été distribué l'an dernier, pour la pratique, 322,609 cartouches à balles Snider, et 303,809 cartouches à poudre.

Il a été vendu durant l'année 587,030 cartouches à balles Snider et 9,500 cartouches à balles Martin-Henry, aux différentes associations de carabiniers et aux membres de la milice pour pratiques particulières. Il a été payé \$10,163.61 pour cette fourniture, lesquelles ont été déposées comme à l'ordinaire au crédit du receveur-général. Ce montant comprend la quantité de poudre vendue au département des Postes pour le service du canon du midi à Ottawa, ainsi que les munitions vendues au corps de police du Nord-Ouest.

Il a été distribué pour la pratique aux différents corps d'artillerie, aux batteries de campagne et de place, 18,905½ livres de poudre, et 6,842 étoupilles à friction, avec la quantité ordinaire d'obus, bombes, fusées, etc.

Armes.

Plusieurs des corps de carabiniers armés jusqu'ici de la longue carabine Snider lui ont substitué la courte carabine Snider, l'arme la plus convenable pour ce service. Un corps de l'artillerie de place, la brigade de Montréal, a été aussi muni des mêmes armes. Les longues carabines Snider remises à l'arsenal étaient généralement en mauvais état, et il a fallu leur faire subir des réparations considérables par les deux seuls armuriers qui soient dans le service du département à Montréal et à Québec.

Il est à regretter que nous n'ayons pas les services de deux autres armuriers, qui seraient très utiles et qui pourraient demeurer à Kingston et Toronto. Il est certain qu'il est nécessaire de faire faire un examen de toutes les armes qui sont maintenant en la possession de la milice, car elles sont loin d'être dans le bon état voulu.

Commissions de contrôle.

Les commissions de contrôle ont tenu leurs réunions ordinaires dans les différents districts. Les munitions hors de service, condamnées par les dites commissions, ont été vendues aux enchères. Le produit de la vente a été de \$449.12. Ce montant

comprend toutefois une somme de \$481.43, reçue pour les débris de fer provenant des ruines des casernes incendiées et autres bâtiments détruits au grand feu à Saint-Jean, au mois de juin dernier.

Dans cet incendie ont été détruits les arsenaux, salles militaires et magasins, et tous les articles qu'ils contenaient. Dans les arsenaux se trouvaient toutes les armes, fourniments et autres munitions appartenant aux différents corps à Saint-Jean. Les articles, qui étaient aussi sous les soins du garde-magasin de district, ont été entièrement détruits. Ces articles consistaient principalement en armes, fourniments, uniformes et effets de campement, etc.

Il y avait lors du feu dans les magasins de district : 2,204 armes de tout genre, 6,639 fourniments, 5 marquises, 199 tentes circulaires, 2,130 couvertes, 24 courroies de charge, une certaine quantité d'uniformes et de munitions de casernes et d'artillerie, et autres articles trop nombreux pour être énumérés dans un rapport de ce genre.

Pour mettre à l'abri les incendiés, sur la demande du maire de Saint-Jean, tous les effets de campement qu'on a pu se procurer à Halifax et à Québec ont été envoyés à Saint-Jean et remis au maire. Quant ces articles ont été renvoyés, il manquait 12 tentes circulaires, 465 sacs à tente, 7 sacs à tentes (marquises), 474 sacs à cheville, 51 courroies de charge, 2,006 couvertes, et plus de moitié des perches à tentes, maillets et chevilles à tentes qu'il a été impossible de retrouver.

Quittances de dépôt.

On voit par l'état suivant le chiffre total des sommes d'argent reçues de la division des arsenaux durant l'année dernière.

MUNITIONS.		UNIFORMES.		Loyer.	Armes et four-niments.	Divers.	MONTANT TOTAL.
Coups.	Montant.	Officiers.	Soldats.				
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
596,530	10,163 61	21 00	773 58	6,239 19	2,589 20	2,589 20	24,707 95

Cet état indique une augmentation de plus de \$4,000 sur les recettes de l'année dernière. Cela est dû à une faible augmentation dans la vente des munitions et au remboursement de la vente des canons de montagne cuirassés et autres équipements, qui ont été envoyés l'an dernier à la police à cheval du Nord-Ouest.

Requisitions pour munitions.

809 ordres pour articles reçus et envoyés des magasins dans les différents districts, ont été émis du quartier-général.

Locataires et Loyers.

Le tableau ci-dessous donne toutes les informations sous ce titre. Un montant considérable d'arrérages a été perçu durant l'année. Les arrérages s'élèvent encore à \$379.50. On a éprouvé beaucoup de difficultés à faire payer les loyers cette année; ceci est sans doute dû à l'état languissant des affaires, qui a eu pour effet de doubler le montant des arrérages à la fin de l'année.

Locataires.	Localités.	Loyer par année.	Remarques.
		\$ ets.	
1	Chatham, Ont.....	00	Des arrérages de l'année précédente s'élevant à \$366.96 ont été perçus dans le cours de l'année dernière.
3	Niagara.....	70 00	
3	Toronto.....	240 00	
1	Ottawa.....	1 00	
24	Kingston.....	580 00	
4	Montreal, etc.....	250 75	
1	Laprairie.....	1 00	
2	Ile aux Noix.....	104 00	
28	Québec et District.....	3,110 73	
35	Pointe Lévis.....	1,210 25	
14	Nouveau-Brunswick.....	148 50	
2	Nouvelle-Ecosse.....	150 00	
1	Ile du Prince-Edouard.....	1 00	
119	Total.....	5,872 23	

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS. WILY, lieut.-colonel,

Directeur des arsenaux et gardien des propriétés de la milice.

A l'honorable ministre de la Milice et de la défense,

Ottawa.

ANNEXE No. 9.

CANONS "PALLISER."

DESCRIPTION DE LA MANUFACTURE DE FRETTES EN SPIRALES DE FER BATTU POUR LES CANONS PALLISER.

Les spirales pour les frettes sont faites entièrement de barres de fer battu après avoir passé trois fois au laminoir ; le fer puddlé est dur et cassant et ne convient pas pour les canons.

Un nombre suffisant de barres est entassé ou lié ensemble pour former une barre ayant la dimension que l'on veut laminer.

Cet assemblage est composé d'une partie de fer puddlé et d'un autre de vieux fer, le premier est toujours placé à l'extérieur, à cause de sa surface plus polie ; le tout est mis au fourneau chauffé à blanc, passé au laminoir, et l'on obtient une barre de 24 pieds de longueur, en sections de 2½ à 7 pouces, suivant l'usage auquel on la destine. La barre est de nouveau coupée par morceaux, lesquels sont encore liés ensemble, passés à la chaudière soudante, puis au laminoir ; une seule opération de ce genre est suffisante. La section de la barre est quelque peu trapézoïdique, afin que quand la barre chauffée est enroulée sur le mandrin, le côté étroit en dedans, l'expansion de la partie intérieure soit neutralisée par le rétrécissement du dehors et de manière à former des spires hélicoïdales serrées les unes contre les autres. Pour souder les barres ensemble, les extrémités doivent être taillées en biseau et placées du côté opposé dans un fourneau ; arrivées au blanc soudant elles sont retirées et soumises aux coups répétés d'un marteau à vapeur, en ayant soin de couvrir ces barres de sable (ce qui se pratique pour tous les ouvrages de forge) afin de nettoyer la surface et d'empêcher la formation d'écaillés, en changeant la couche d'oxyde en un silicate liquide qui coulera de lui-même ou qui sera exprimé par le marteau. Une autre barre est ensuite soudée de la même manière, et ainsi de suite jusqu'à ce que l'on ait obtenu la longueur nécessaire pour la spire.

La barre qui doit être mise en spire, ayant été aplatie à ses extrémités est placée sur des rouleaux reposant sur des chevalets, situés en avant d'un long four à reverbère ayant une cheminée au fond et des grilles de chaque côté. L'extrémité de la barre est percée, dans laquelle passe une chaîne, et à l'aide d'un mécanisme la barre est introduite dans le foyer. Lorsque cette barre est passée à la chaudière soudante, l'extrémité qui se trouve près de la porte est percée d'un trou, est fixée à une cheville après avoir été refroidie par l'eau afin d'empêcher la déchirure par le poids de la barre. Cette cheville est posée sur un cylindre ou mandrin de fer quelque peu en fuseau, faisant face sur toute sa longueur à la porte du fourneau. Le cylindre est fait en forme de fuséau afin de pouvoir ôter plus facilement la spire. L'appareil est alors mis en mouvement et la barre de fer s'enroule autour du mandrin. Pendant cette opération des écaillés se forment entre chaque pli, mais leur effet se trouve annulé ensuite par la recuite et le forgeage, et comme il a déjà été dit, l'on se sert de sable pour faciliter la liquéfaction de l'oxyde. Lorsque la spire est formée, l'extrémité attachée à la cheville est enlevée à coups de marteau et arrosée d'eau afin d'empêcher les cercles de s'ouvrir en retirant la spire. Si la spire est grande, une petite barre de fer est placée de façon qu'une extrémité repose sur la terre et que l'autre touche à l'extrémité qui était attachée à la cheville. Le cylindre tourne ensuite dans la même direction que quand la spire a été formée, puis mise dans l'impossibilité de tourner par l'enrayoir de fer, se détache et glisse dans la direction de l'extrémité la plus rétrécie du cylindre. On soulève alors le mandrin au moyen d'une grue, et la spire tombe par terre.

Pour le soudage, qui, dans les tubes devant servir d'âme aux canons, doit être fait avec les plus grandes précautions, la spire est placée verticalement dans un fourneau à reverbère, car si elle était placée horizontalement, il faudrait la faire tourner afin

d'être chauffée partout également; de plus, des briques réfractaires qui sont à l'intérieur du fourneau, pourraient probablement se détacher quelques morceaux qui tomberaient entre chaque cercle. Pour les tubes qui servent d'âme, on se sert de deux fourneaux; l'un est à température basse (appelée lumière bleue) et quand la spire est tout rouge on l'enlève et on la transporte à l'autre fourneau pour la chauffer soudante. Ce procédé a été trouvé plus économique que celui de placer immédiatement la spire dans un fourneau à température très élevée, et a aussi pour effet d'empêcher tout dommage qui pourrait être causé au fer autrement.

Chaque fois qu'il s'agit de souder, non-seulement il est nécessaire de battre le fer lorsqu'il est chaud, mais il faut de plus que la surface soit parfaitement nette; la spire, chauffée à blanc est alors transportée aussi promptement que possible au marteau à vapeur, tout en n'oubliant pas en même temps de jeter du sable dessus. La spire est d'abord placée verticalement et le tire-bouchon se transforme en cylindre sous les coups répétés du marteau; elle est ensuite placée horizontalement, puis on la retourne sur elle-même pour la rebattre afin de la redresser. Elle est levée de nouveau sur une de ses extrémités, et un noyau ou mandrin d'un peu plus de la moitié de sa longueur et d'un diamètre un peu plus grand que celui de l'intérieur de la spire y est ensuite introduit dans toute sa longueur à coups de marteau; la spire est ensuite placée sur le côté, et cette masse compacte ainsi rebattue se dilate suffisamment pour laisser sortir le noyau. La spire est placée verticalement de nouveau, le mandrin est introduit par l'extrémité opposée, et l'on répète la même opération.

Les mandrins sont faits de fer en spirale et sont bien durs. Si un long mandrin n'est pas enfoncé dans toute la longueur de la spire, c'est afin d'empêcher les cercles de céder.

La spire est remise au fourneau pour une deuxième chauffe, et l'on renouvelle à peu près la même opération afin de rendre le cylindre plus compact et lui donner une plus belle forme; l'on se sert d'un mandrin à surface bien polie pour mieux finir l'intérieur; afin d'empêcher l'extrémité du cylindre de prendre la forme d'une cloche une barre d'acier flexible est placée sous le marteau pour aplatir les extrémités.

Avant que la spire cesse d'être frappée par le marteau, elle est arrosée d'eau, et la vapeur qui se forme enlève les écailles noires aux endroits où l'ouvrage est parfait, mais l'eau indiquera par une tache noire toute déféctuosité qui pourrait s'y trouver.

Pour former ces tubes médians, il est nécessaire d'unir plusieurs de ces spires. Pour les souder il faut que les spires (polies aux extrémités) soient rapprochées et enfoncées l'une dans l'autre; c'est-à-dire, qu'à l'extrémité d'une des spires est ajustée une cheville faisant saillie, tandis qu'à l'extrémité correspondante de l'autre spire une cavité est pratiquée.

Les deux tubes sont rapprochés et la cheville étant un peu plus grande que la cavité, forme un lien assez solide pour qu'on puisse les mettre au fourneau avant de les souder.

Le tube qui doit donner l'âme du canon dans toute sa longueur est placé dans un four de façon que l'intensité de la chaleur n'agit que sur la partie à souder, tandis que les extrémités éloignées sont saillies à l'extérieur. Quand le joint est chauffé à blanc, une grosse barre de fer est passée dans le tube dans toute sa longueur; cette barre est arrêtée par une clef à l'une des extrémités et au moyen d'un taraud vissé, que fait mouvoir un long levier à l'autre extrémité, les deux spires sont pressées et sondées. Cette opération a pour effet de bomber légèrement le tube à la jonction des deux spires; on a alors recours au marteau à vapeur pour le redresser. Une autre spire est ensuite ajoutée par le même procédé, et ainsi de suite jusqu'à ce que le tube ait atteint la longueur voulue.

Lorsque le tube a acquis la longueur nécessaire et qu'il est destiné à une pièce de 8, il est alésé jusqu'à ce qu'il ait un diamètre de 7.92 pouces, et une large mortaise est pratiquée dans la culasse afin de recevoir le bouchon de la culasse. Le bouchon qui doit fermer l'une des extrémités du tube subit le martelage et l'étampage au moyen du marteau à vapeur. Il est tourné en dedans et en dehors, et l'extrémité est terminée en vis de quatre ou cinq filets au pouce. Il est alors vissé à demeure.

Le tube dans cet état est alors éprouvé à une pression hydraulique de 120 livres

au pouce carré afin de constater que le bouchon est bien ajusté et qu'il n'y a pas de gerçure. L'extrémité du tube A devant servir de culasse est alors tournée sur une longueur de 40 pouces afin de recevoir le tube B, alésé auparavant; et une rainure en spirale pour les gaz, de 0.05 pouce d'épaisseur et de 0.1 pouce de largeur, est pratiquée à la partie extérieure et va se joindre aux rayures en forme d'étoile, à l'extrémité du tube; le gaz s'échappe par la culasse de fonte.

Le tube B se compose de deux spires réunies, est placé sur le tour pour être réduit à un diamètre de 13.75 pouces à l'extérieur, et fini à l'intérieur à 10.75 pouces de diamètre. Il enveloppe un autre tube ayant 0.003 pouce de plus de diamètre.

Pour que le tube B puisse couvrir le tube A, il faut que celui-là soit alésé et fini de manière à se trouver dans les conditions voulues pour s'attacher étroitement à son enveloppe; il est calibré à $\frac{1}{16}$ de pouce pour chaque pouce de sa longueur ainsi qu'à tout épaulement qu'il pourrait avoir. A ce mesurage est ajoutée la différence des diamètres, et un plan est fait par lequel l'extérieur du tube médian ou le tube A doit être tourné afin que le diamètre excède le calibre du tube extérieur dans toutes ses parties. Ce plan, ainsi qu'un nombre correspondant de lunettes (en fer à cheval) ajustées avec soin, est alors donné au tourneur qui alèse le tube médian suivant la grandeur convenable. L'agencement des tubes est bien simple. La spire supérieure est dilatée par la chaleur jusqu'à ce qu'elle ait la dimension voulue; (si la pièce est considérable, elle est chauffée à un feu de bois; dans ce cas le tube sert de cheminée; si elle est petite, on la fait chauffer dans un fourneau à reverbère à une basse température.) Le tube est alors enlevé par une grue mobile tournante et déposé sur la partie qu'il doit couvrir, placée verticalement dans une fosse préparée pour la recevoir où le tube et son enveloppe devront se refroidir.

Pour cette opération il n'est pas nécessaire que la chaleur soit très intense. Le fer battu chauffé à 62° F. (la température ordinaire, disons) à 212° subit une dilatation linéaire d'environ la $\frac{1}{16}$ partie de sa longueur (de fait, la même expansion que celle produite par une pression de 12 tonneaux par section d'un pouce carré.) C'est pourquoi, il n'est pas nécessaire d'avoir plus de 500° F, ce qui sera tout à fait suffisant.

Quant au procédé de refroidissement, il faut éviter qu'un long tube se refroidisse en même temps aux deux extrémités; ceci aurait pour effet de produire une tension longitudinale excessive au centre du tube. Ainsi, dans certains cas, l'on verse de l'eau sur l'une des extrémités du tube afin de le faire refroidir de suite.

Pour éviter l'expansion du tube médian, ce qui empêcherait ou retarderait le refroidissement, l'on fait couler l'eau dans l'intérieur du canon au moyen du tuyau d'alimentation ordinaire et du siphon.

Dans la manufacture de ces tubes, des échantillons de l'ouvrage de la semaine sont éprouvés, tant pour leur élasticité que pour leur force de résistance, et donnent généralement les meilleurs résultats; la force d'étirage est égale à environ 12 tonneaux et celle de fracture à 23 tonneaux par pouce carré.

PROCÉDE POUR FONDRE LES COUVERTURES DE 40 TONNEAUX.

Rapport du chef d'artillerie, 1876, E. U. d'Amérique,

LE FER.

Le fer employé était le fer en gueuses de Richmond, refondu et classé comme suit:—

	Livres.
No 1, mou.....	12,800
No. 2, au-dessous de la moyenne.....	29,874
No. 2, au-dessus " ".....	44,947
No. 3, dur.....	44,947
Refondu, dur.....	27,615

Total..... 160,183

Cette quantité est distribuée dans trois fourneaux, dans de telles proportions, qu'elles puissent arriver en même temps à l'état de fusion.

FOSSE AUX FONTES ET FLASQUE.

La fosse aux fontes a environ 11 pieds de diamètre et 20 pieds de profondeur; le fond est couvert d'une plaque de fonte de $2\frac{1}{2}$ pouces d'épaisseur, et les murs sont de tôle à chaudière recouverts à l'intérieur par deux rangs de briques. La fosse était en bon état et avait été chauffée par le feu avant d'être refroidie.

La flasque dans laquelle le canon a été coulé était divisée en six coupes longitudinales, réunies par des entretoises en crosse arrondie, sauf un léger bombement à l'endroit où se trouve la rigole des moules à balles. Le moule de sable fut fait dans la flasque comme à l'ordinaire.

COULAGE.

Les fourneaux furent allumés à 5.30 heures A. M., le 6 février, et le métal fut jeté dans le fourneau à 12.15 heures P. M., il demeura quatre heures en fusion et fut conduit au moule et transporté ensuite dans des fosses comme à l'ordinaire dans le noyau. L'opération du coulage a duré 21 minutes.

REFROIDISSEMENT.

Un appareil commença à faire couler l'eau dans le noyau à raison de 48 gallons par minute, entrant à 31° et sortant au bout de 45 minutes à 68° . Une heure après le coulage, des feux ont été allumés dans la fosse et ont été entretenus pendant 40 heures; ils furent ensuite éteints. Au bout de 24 heures, le tube formant noyau fut ôté et l'eau fut versée dans le canon à raison de 24 gallons par minute entrant à 38° et sortant au bout de 15 minutes à 60° . Il fallut 120 heures pour refroidir entièrement le canon; il fut alors ôté de la fosse et placé dans le tour. Tandis qu'il y était un anneau de 3" 68 d'épaisseur fut enlevé près de la tranche de la bouche, et après en avoir éprouvé la tension initiale, des échantillons ont été coupés pour s'assurer de sa densité et de sa forte adhérence. Ces échantillons ont donné les résultats suivants;

Echantillon, où pris.	Densité.	Force de résistance.	
		Section brisée.	Tenacité par pouce carré.
		Pouces.	Livres.
No. 1, extérieur.....	7.2729	1.1122	34,529
No. 2, au 2 ^e centre.....	7.2777	1.1178	30,746
No. 3, centre.....	7.2900	1.1122	29,943
No. 4, centre.....	7.2789	1.1141	29,710
No. 5, centre.....	7.2746	1.1178	28,522
No. 6, 2 ^e centre.....	7.2970	1.1178	33,636
No. 7, intérieur.....	7.2900	1.1159	33,866
Moyenne.....	7.2858	31,707

COMMENT INTRODUIRE LES TUBES DE FER BATTU EN SPIRALES DANS LES COUVERTURES DE FONTE.

La couverture devrait être fondue de manière à avoir l'âme à peu près de la grandeur suffisante pour recevoir les tubes; l'âme est ensuite ajustée en la mettant sur un lit composé de blocs de métal et de sable humecté. Le débardement, si toutefois il y en a, de la culasse à la bouche, devrait être uniforme, et l'excentricité ne devrait en aucun endroit dépasser .002 pouce. L'extrémité de la gueule devrait être vissée

avec un espace de .015 entre les diamètres de l'anneau et de la couverture, la partie vissée devrait être plus longue que cela serait pour l'anneau, afin que la partie postérieure du tube vienne en contact avec le fer fondu au fond de l'âme. Un "trou indicateur pour le gaz" est percé dans la culasse de manière à se trouver presque vis-à-vis de la ligne de jonction du tampon dans le tube. On devra faire disparaître toutes les aspérités à l'intérieur de la couverture, et l'âme devra être nettoyée et huilée avec soin.

Le canon est tourné suivant la dimension de la couverture lorsqu'elle est prête à le recevoir. Le mesurage devrait être fait à chaque six pouces au moins depuis la gueule jusqu'à environ 12 pouces de la culasse, puis ensuite à chaque pouce.

De la gueule jusqu'à 24 pouces de la culasse la différence entre l'âme et la dimension du tube ne doit pas excéder 0.15 pouces, et de là à l'extrémité de l'âme, .007.

Le tube peut être tourné au moyen d'un mandrin expansif placé dans la gueule, le centre reposant dans le bouchon, au fond de l'âme. La partie réduite depuis l'anneau de la gueule devrait être de .01 pouce de moins de diamètre que l'âme de l'anneau; la culasse de l'anneau devrait s'ajuster parfaitement à la partie sur laquelle elle est vissée.

Le rayon à l'extrémité du tube à la culasse, ne doit pas être en contact avec la couverture, mais il devrait y avoir un espace de .05 pouce; ainsi, si le canon doit être alésé avec un outil de 1.7 de rayon, le tube devra être tourné à un rayon de 1.75 pouce.

Lorsque le tube est ajusté dans la couverture, tous les supports devraient être bien huilés. Il est beaucoup plus facile de placer la couverture sur des chevalets d'environ 3 pieds 6 pouces de haut.

Le tube est soulevé au moyen d'une grue et enfoncé aussi loin que les louves le permettent. Les louves sont alors placées autour de l'extrémité du mandrin expansif, et dans l'extrémité du mandrin se trouvent fixées deux fortes barres en croix par lesquelles on fait tourner le tube lorsqu'il est enfoncé par la grue. Le trou indicateur permet à l'air de s'échapper.

Le bouchon central ne devrait pas être ôté avant d'être en contact avec le fond de l'âme, il peut alors être retourné et l'extrémité de la culasse marquée avec de la peinture rouge. Le tube devrait être introduit de nouveau et bien ajusté aux parois de la couverture, de façon que l'extrémité du tube s'appuie sur le fond de l'âme.

Une petite vis est introduite vers le milieu du tube, tel que désigné sur le plan, afin d'empêcher que le tube tourne dans le canon lorsqu'on fera feu.

Lorsque le tube est bien ajusté, la rosette est vissée fermement dans la bouche. La bouche du canon est alors aplaniée, et l'âme recouverte et rayée, le grain de lumière est mis au canon, et il est alors prêt pour le tir.

Pour la commodité, les tubes doivent être recouverts et rayés avant d'être introduits dans la couverture.

{ Copie conforme,
W. POWELL, colonel,
Adjudant-général de milice,
Canada.

{ QUARTIER-GÉNÉRAL,
OTTAWA, 31 décembre 1877.

ANNEXE No. 10.

ORDRES GÉNÉRAUX (24) du 21 décembre 1877, contenant des articles de la loi sur la milice lorsque celle-ci est appelée "à prêter main-forte à l'autorité civile" ainsi que des "règlements et ordres de la milice active," qui s'y rattachent.

Aussi "règlements" concernant les examens par les bureaux d'officiers des candidats qui veulent obtenir une nomination ou une promotion dans l'infanterie de la milice active.

MILICE ACTIVE—AIDE AU POUVOIR CIVIL.

Je cite ici pour l'information et la gouverne des intéressés, la section 27 de l'acte de 1868 sur la milice et la défense, et les règlements concernant les troupes appelées à prêter main-forte aux autorités civiles :—

"Les corps composant la milice active pourront être appelés, avec leurs armes et munitions, pour prêter main-forte à l'autorité civile dans le cas d'émeute ou autre cas d'urgence nécessitant leur présence,—que pareille émeute ou autre cas d'urgence survienne dans ou hors les limites de la municipalité dans laquelle les corps peuvent être levés ou organisés; et il sera du devoir du sous adjudant-général du district,—ou en son absence, du major de brigade, ou, en l'absence de ce dernier, du plus ancien officier de la milice active qui se trouvera présent dans toute localité,—d'appeler sous les armes ces corps ou tout détachement de ces corps qui sera nécessaire pour apaiser toute émeute, chaque fois qu'il en sera, par écrit, requis par le maire, préfet ou autre chef de la municipalité dans laquelle l'émeute a lieu, ou par deux magistrats y ayant juridiction, et d'obéir aux instructions qui lui seront légalement données par tout magistrat relativement à l'émeute; et tout officier, sous-officier et soldat de la milice active, ou de tout détachement de la milice active, devra obéir, en chaque semblable occasion, aux ordres de son officier commandant; et les officiers et soldats ainsi appelés seront, sans être plus amplement ou autrement nommés, et sans prêter aucun serment d'office, des constables spéciaux, et agiront comme tels, tant que leurs services seront requis; mais ils n'agiront, en pareille circonstance, que comme corps militaire, et ils seront individuellement tenus de n'obéir qu'aux ordres qu'ils recevront de leur commandant militaire seulement; et lorsqu'ils seront ainsi employés, ils recevront de la municipalité dans laquelle leurs services seront requis, la solde suivante, savoir: les officiers, la solde des officiers de rang correspondant dans le service de Sa Majesté, et une somme supplémentaire, pour chaque officier à cheval, de deux piastres par jour, et les sous-officiers et soldats, la somme d'une piastre chacun, par jour, ainsi que la somme supplémentaire d'une piastre par jour, pour chaque cheval actuellement et nécessairement employé en pareille occasion; et la municipalité devra aussi leur procurer des logements convenables; et ces sommes ainsi que la valeur des logements, s'ils ne sont point fournis par la municipalité, pourront en être recouvrées par le commandant du corps, en son propre nom; et aussitôt que reçues ou recouvrées, elles seront payées aux officiers et soldats y ayant droit" (31 Vict., ch. 40, sec. 27, telle qu'amendée par la 36 Vic., ch. 46, sec. 1.)

Dans le cas où les officiers et soldats appelés à prêter main-forte à l'autorité civile ne sont pas domiciliés dans la municipalité dans laquelle leurs services sont requis, ils

recevront pareillement de la municipalité leurs frais de transport raisonnables pour aller et revenir du lieu de leur résidence au lieu où leurs services sont requis. (Voir 40 Vict., ch. 40, sect. 1)

Règlements.

“ Lorsque demande est faite, suivant la teneur de la loi, de prêter main-forte à l'autorité civile, le plus ancien officier de la milice active à qui la demande aura été adressée, devra sur-le-champ en informer le sous-adjutant général du district, par un télégramme qui devra être communiqué au quartier-général.

“ Les officiers de la milice active n'ont aucun pouvoir discrétionnaire en ce qui regarde la nécessité de prêter aide ; ils assumeront une grave responsabilité en négligeant de mettre sous les armes une force suffisante pour maintenir la paix ou réprimer une émeute.

“ Aucun officier ne doit appeler la milice sous les armes, dans le but d'aider à la répression d'une émeute, au maintien de la paix publique ou à l'exécution de la loi, sans un ordre ou réquisition par écrit tel que spécifié par la loi (Voir 31 Vict. ch. 40, sec. 27, amendée par 36 Vict. c. 46, sec. 1.)

“ L'officier commandant doit se transporter à l'endroit que lui aura indiqué un magistrat ; il doit veiller à ce que les soldats sous son commandement marchent en ordre militaire régulier, avec toutes les précautions ordinaires, et à ce qu'ils ne soient pas dispersés, détachés, ou placés dans une situation où ils soient incapables de se défendre eux-mêmes. Le magistrat sous les ordres duquel l'officier agit, doit accompagner la force armée, et l'officier doit se tenir près de lui. (Voir p. 193, R. et O.)

“ Lorsque le détachement sera composé de moins de 20 files, il devra être divisé en quatre sections. S'il y a plus de 20 files, le détachement devra être divisé en un plus grand nombre de sections. (Voir p. 194, R. et O.)

“ Tous les commandements aux soldats seront donnés par l'officier. Les soldats, sous aucun prétexte que ce soit, ne devront faire feu que sur le mot d'ordre de l'officier, lequel, pour des raisons d'humanité devra mettre toute la discrétion possible en ce qui regarde l'étendue de la ligne de tir, et n'ordonnera de tirer *que s'il en est distinctement requis par le magistrat sous les ordres duquel il agit.* (Voir p. 195, R. et O.)

“ Afin de prévenir tout malentendu, les officiers commandants de corps ou de détachements doivent, chaque fois qu'on a recours à eux pour réprimer des émeutes ou pour faire respecter la loi, prendre les moyens les plus efficaces, de concert avec les magistrats, sous les ordres desquels ils sont placés, pour faire savoir d'avance et expliquer aux gens qui leur résistent, que, si les soldats reçoivent l'ordre de faire feu, cet ordre sera mis à exécution. (P. 196, R. et O.)

“ Si l'officier commandant est d'avis qu'un léger effort sera suffisant pour atteindre son but, il commandera à une ou deux files désignées de faire feu. Si un plus grand effort est nécessaire, il donnera le mot de commandement à l'une des sections divisées comme il l'a été ci-dessus prescrit, tenant en réserve le feu des autres sections, jusqu'à ce qu'il soit nécessaire d'y recourir ; une fois requise de faire feu, chacune des sections ne devra le faire que sur le mot d'ordre réglementaire des officiers qui commandent. (P. 197, R. et O.)

“ S'il y a plus d'un officier avec le détachement et qu'il soit nécessaire que plus d'une section fasse feu à la fois, l'officier commandant désignera et indiquera clairement quel est l'officier qui commandera le feu des sections ; cet officier recevra ses instructions de l'officier commandant après que celui-ci aura été requis par le magistrat de faire feu. Nul autre que celui indiqué par le commandant, ne devra donner ordre à une file ou à une section de faire feu. (P. 198, R. et O.)

“ Le feu devra cesser du moment qu'il ne sera plus nécessaire, que le magistrat ait ou non donné l'ordre de le discontinuer. On doit avoir grand soin de ne pas faire feu sur les personnes en dehors de la foule. Il faut remarquer que faire feu au-dessus des têtes d'une foule engagée dans une émeute, aurait l'effet de favoriser les plus audacieux et les plus coupables, et pourrait avoir l'effet de causer la mort des moins audacieux et même des innocents. (P. 199, R. et O.)

“ Si malheureusement le feu devient nécessaire et que le magistrat l'ordonne, les officiers et les soldats doivent comprendre qu'ils ont un devoir sérieux à remplir ; et ils doivent le remplir avec sang-froid et fermeté, de manière à pouvoir être en état de cesser le feu du moment que l'on jugera qu'il n'est plus nécessaire de le continuer. (P. 200, R. et O.)

“ Aussitôt qu'un détachement aura accompli le service pour lequel il a été appelé sous les armes, son officier commandant en fera un rapport par écrit qu'il enverra au sous-adjutant-général du district pour être par ce dernier transmis au quartier-général. (Voir p. 191, R. et O.)

No. 3.

EXAMENS PAR LES COMMISSIONS D'OFFICIERS.

Règlements.

1. Les règlements suivants qui ont trait aux commissions d'officiers établies pour examiner les candidats qui veulent obtenir une nomination ou une promotion dans l'infanterie de la milice active, sont publiés en vertu de la section 33 de l'acte de la milice et de la défense de 1868, pour l'information et la gouverne de tous les intéressés.

2. Les certificats à obtenir porteront la désignation de certificats de 1ère classe et certificats de 2e classe.

(a.) Un certificat de première classe sera accordé à celui qui se sera montré capable, à la satisfaction de la commission, d'exercer et de faire manœuvrer un bataillon en campagne, et qui aura acquis une connaissance suffisante de l'économie interne d'un bataillon.

(b.) Un certificat de seconde classe sera accordé à celui qui se sera rendu capable de commander une compagnie à l'exercice de bataillon, d'exercer une compagnie à "l'exercice de compagnie," et qui aura acquis une connaissance suffisante de l'économie interne d'une compagnie et des devoirs d'un officier de compagnie.

3. Les candidats qui désirent subir un examen devant cette commission doivent envoyer leur demande à cet effet, par le canal ordinaire, au sous-adjutant général du district dans lequel ils résident.

4. Chaque fois qu'il sera jugé à propos d'assembler une commission (laquelle sera composée du sous-adjutant-général commandant le district et d'un major de brigade), le sous-adjutant-général soumettra au quartier-général, pour y être approuvées, les questions sur lesquelles devront être examinés les candidats qui se présenteront.

5. Aussitôt que le sous-adjutant-général aura reçu les questions approuvées, il notifiera les candidats du lieu et du temps où ils devront se présenter, et assemblera la commission.

6. Le nombre de questions sur l'exercice devra être d'au moins "quarante," et de "dix" sur les armes et l'économie interne; de plus il y aura "vingt" questions sur les différentes clauses des "articles de guerre," l'acte de la milice et les règlements relatifs aux troupes appelées à prêter main-forte à l'autorité civile.

7. L'examen se fera par écrit, et lorsqu'il aura lieu pendant les exercices annuels d'un corps de milice dans la localité ; il y aura en sus un examen oral.

8. L'examen par écrit durera six heures.

9. Les questions seront dictées aux candidats qui les écriront eux-mêmes sur une feuille pliée en deux, laissant ainsi une marge où ils écriront leurs réponses vis-à-vis les questions.

10. Les candidats n'auront pas la permission de quitter la chambre pendant l'examen, non plus que de se servir de livre ou de notes ou de converser entre eux.

11. Un membre au moins de la commission devra toujours être présent dans la chambre pendant l'examen.

12. La commission notera en *encre rouge* vis-à-vis chaque réponse du candidat, le nombre de points gagnés, comme suit :

- 3 points pour une réponse parfaite.
- 2 points pour une réponse partiellement parfaite.
- 0 points pour une réponse imparfaite.

13. Pour être censé avoir passé l'examen, chaque candidat devra avoir répondu correctement aux deux tiers des questions.

14. La commission fera en *encre rouge* ses corrections et remarques et certifiera de même que le candidat ne s'est servi d'aucun livre et qu'il n'a reçu d'aide d'aucune autre source pendant l'examen.

15. La commission devra faire rapport des connaissances que les candidats auront montrées dans l'examen oral ou dans l'examen par écrit et l'appuyer d'un certificat.

16. Les réponses par écrit des candidats devront être transmises au quartier général par le sous-adjutant-général pour y être approuvées, accompagnées en même temps du "certificat" censé être mérité, lequel sera enregistré et renvoyé à qui de droit, si le tout est approuvé.

{ Copie conforme,
W. POWELL, colonel,
Adjutant-général de la milice,
Canada.
QUARTIER-GÉNÉRAL,
OTTAWA, 31 décembre 1877.

ANNEXE . NO. II.

COLLÈGE MILITAIRE.

RAPPORT ANNUEL

Du commandant du Collège militaire au lieutenant-général sir E. Selby Smyth, C.C.M.G., président du Collège militaire et commandant la milice du Canada.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant du Collège militaire pour l'année 1877 :—

Présentation de médailles par le très-honorable le comte de Dufferin, C.C.B., C.B., G.C.M.G., Gouverneur-Général du Canada, pour être mises au concours parmi les cadets.

2. Depuis mon dernier rapport, Son Excellence le très-honorable le comte de Dufferin m'a autorisé à signifier son intention de présenter une médaille d'or, une autre d'argent et une troisième de bronze pour être mises au concours parmi les cadets.

Cette médaille porte le nom de "Comte de Dufferin" et sera accordée au cadet qui, depuis son entrée au collège militaire jusqu'à la date de la présentation, obtiendra le plus grand nombre de points pour qualités morales, intellectuelles et physiques réunies, c'est-à-dire celui qui sera le cadet le plus distingué.

La médaille de bronze sera présentée en juin 1877; la médaille d'argent en juin 1878; la médaille d'or en juin 1880.

Ce témoignage libéral et flatteur de Son Excellence sera très-utile pour stimuler les efforts des cadets; il sera une marque honorable et durable du succès remporté, mais aussi l'expression de l'intérêt que Son Excellence porte au progrès du collège militaire canadien.

Concurrent heureux pour la médaille du comte de Dufferin pour 1876.

3. No. 1, caporal A. Wurtele, a mérité l'honneur de recevoir la médaille de bronze du comte de Dufferin pour juin 1877. Ce cadet est sorti victorieux du concours au collège militaire, tenu en février 1876, et a maintenu sa position distinguée par sa conduite, son travail et son talent.

Le caporal Wurtele a remporté la médaille, ayant obtenu 2,793 points sur un total maximum de 3,345. Le cadet qui le suivait (le caporal A. Perry) avait 2,753.

Présentation de leurs publications par les institutions militaires du Royaume-Uni aux cadets du Collège militaire.

4. Les comités de l'Institution du Service Royal Uni, de l'Institut de l'Artillerie Royale, et de l'Institut du Génie Royal, ont exprimé ou exprimeront bientôt officiellement leur intention de présenter à la bibliothèque du Collège militaire du Canada des copies de leurs publications périodiques. Ces publications seront très utiles au collège, attendu que les publications de chaque institution sont fréquentes, d'un caractère très intéressant et scientifique, et ne traitent pas exclusivement de sujets qui se rattachent à l'art militaire.

Détail des classes, cadets, etc.

5. Le second terme a commencé, le 4 février, avec deux classes pour l'instruction, savoir: la 8e et la 7e contenant respectivement 12 et 16 cadets; et le troisième terme a commencé le 10 septembre avec trois classes, savoir: 8e, 7e, 6e de 13, 12 et 13 cadets.

L'annexe A donne une liste des candidats heureux, depuis mon rapport annuel pour 1876, les points obtenus, leur âge en entrant au collège militaire, et les établissements dans lesquels ils ont auparavant reçu leur éducation.

L'annexe B donne des informations détaillées sur l'examen semi-annuel de l'hiver, qui vient de se terminer.

L'annexe C donne les noms des cadets qui ont remporté des prix pendant l'année et indique les matières et les classes dans lesquelles ils les ont obtenus.

L'annexe D donne une liste des cadets avec leurs classes, tels qu'ils sont choisis pour le prochain terme.

Sur les 44 cadets dont les noms se trouvent sur la liste 10 sont nés et un réside permanentement dans la province de Québec, 7 dans le Nouveau-Brunswick, et deux viennent de Manitoba. Les autres sont d'Ontario. L'utilité du collège militaire ne semble pas assez connu dans la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Édouard et la Colombie-Britannique.

Je recommande que l'on adopte des mesures pour faire mieux connaître le collège militaire dans ces provinces.

Sujets d'instruction.

6. On a adopté quatre nouvelles branches d'enseignement depuis mon dernier rapport, l'instruction dans les dernières classes ayant été conforme aux règlements.

8E CLASSE.

Mathématiques.
Français.

Dessin géométrique.
Allemand.

7E CLASSE.

Mathématiques.
Fortification.
Allemand

Dessin géométrique.
Français.
Topographie et relevés militaires.

6E CLASSE.

Mathématiques.
Fortification.
Allemand.
Artillerie (théorie).

Géométrie descriptive.
Français.
Topographie et relevés.
Administration et code militaire.

Je regrette que l'enseignement de l'administration et de l'histoire militaire, etc., que, suivant les règlements, l'on aurait dû introduire parmi les cadets de la 6e classe, ait été différé jusqu'au prochain terme, parcequ'il a fallu charger le professeur de ces matières de l'enseignement des mathématiques et de l'artillerie.

Cette difficulté ne se présentera plus, attendu que l'on a adopté des mesures pour procurer une instruction suffisante dans les mathématiques et l'artillerie pour l'année prochaine.

Manœuvres et exercices en 1877.

7. On a procuré des facilités pour les manœuvres et les exercices de l'artillerie ; les cadets du 2e et 3e termes ont acquis de grandes connaissances dans cette branche, et ceux du 1er terme ont fait preuve des mêmes aptitudes que leurs prédécesseurs dans l'exercice de l'infanterie.

On désire et on recommande l'acquisition d'une batterie complète de quatre canons de campagne moins lourds que la pièce de 9, se chargeant par la gueule, attendu que la pièce de 9 est trop lourde pour être manœuvrée facilement à bras.

On a fait l'exercice de la garde, celui de la sentinelle, on a dressé les tentes, etc.

Les cadets ont suivi un cours régulier et systématique de mousqueterie, dont le résultat a été une bonne pratique du tir.

On a pratiqué la natation, et deux cadets seulement ignorent à présent cet exercice.

L'excellent gymnase temporaire, l'enclos pour le jeu de *cricket* et la chaloupe pour apprendre à ramer et à mettre à la voile, m'ont été très-utiles, dans mes efforts pour encourager parmi les cadets les exercices pendant leurs heures de loisir, et les cadets ont bien apprécié la faveur que leur faisait le gouvernement.

Je considère que les amusements en plein air ne sont pas seulement utiles, mais essentiels pour former complètement des jeunes gens de l'âge des cadets pendant qu'ils suivent un long cours d'études. On a fait des arrangements pour procurer une instruction suffisante et systématique dans la gymnastique, l'escrime, etc., pendant la prochaine année, et les cadets pourront à l'avenir jouir facilement et sans danger de tous les avantages qu'on leur a fournis dernièrement.

Incendie.

8. Le 25 février, le feu éclata dans les casernes des cadets, mais grâce à la promptitude, à l'énergie et à la discipline avec lesquelles les cadets répondirent aux ordres, comme nous l'avons dit déjà plus au long, on réussit à éteindre les flammes avant que des dommages sérieux fussent causés.

La discipline militaire des cadets, en cette occasion, leur a valu une mention élogieuse dans le *Militia Gazette* du 10 mars 1877.

On a pris des mesures pour prévenir un semblable danger à l'avenir, et on s'est procuré des appareils de sauvetage.

Inspection du collège en 1877.

9. Le 2 juin, le collège reçut la visite de l'honorable premier ministre, qui a passé plusieurs heures à examiner soigneusement chaque département de l'institution.

Le 20 juin, le collège et les cadets ont été examinés par vous. Vous avez alors présenté la médaille "comte de Dufferin" et les prix donnés par le gouvernement aux cadets qui ont passé avec succès l'examen semi-annuel de l'été.

Le 6 septembre, Son Excellence le Gouverneur-Général, accompagné de Son Excellence la comtesse de Dufferin et de leur suite, ont honoré le collège militaire de leur présence. Il m'est très agréable de constater que tous ces distingués visiteurs se sont déclarés complètement satisfaits de tous les arrangements pris et du fonctionnement du collège.

Son Excellence le Gouverneur-Général m'a écrit pour me prier de transmettre aux professeurs et aux cadets ses félicitations sur le succès qu'obtient l'institution.

Les honorables ministres de la milice et des finances ont visité le collège pendant l'année, et, outre les Canadiens, un nombre assez considérable d'Européens l'ont aussi visité.

Conduite et discipline.

10. La conduite des cadets pendant l'année a été très satisfaisante, et ceux qui ont été nommés sous-officiers méritent une mention pour la manière avec laquelle ils ont fait le service et contribué à maintenir la discipline.

On a fait plusieurs nominations nouvelles et des promotions de cadets à plusieurs grades de sous-officier. Le respect mutuel et la bonne entente entre les professeurs et les cadets ont continué de régner.

Santé, état sanitaire, etc.

11. A l'exception d'une attaque de rougeole parmi les cadets au commencement de l'année, la santé a été excellente.

L'état sanitaire des dépendances du collège a été amélioré par le nettoyage de plusieurs vieux puits, etc., etc., mais le service d'eau est encore incomplet et insuffisant; on attribue à cela plusieurs cas de fièvre typhoïde dans les familles des serviteurs.

La fièvre scarlatine a aussi fait son apparition parmi les professeurs.

Les précautions prises ont arrêté le progrès de ces maladies, mais leur apparition démontre la nécessité d'avoir un hôpital et un meilleur service d'eau aussitôt que possible.

Autres branches d'enseignement pour 1876.

12. Les règlements adoptés par le conseil exigent que, dans le but de mettre à exécution le projet pour le développement graduel du collège, l'on commence à enseigner les matières suivantes pendant l'année;

10. Le dessin à la main.

20. Les sciences expérimentales et naturelles : la chimie, l'électricité, la géologie.

30. Le génie civil.

Le fait que les cadets entrent au collège militaire sans avoir reçu auparavant aucune instruction dans le dessin, soit à l'aide d'instruments, soit à la main, leur cause un grand désavantage, attendu que leurs progrès dans plus d'une branche d'enseignement sont retardés, et cette absence d'instruction préparatoire rend d'autant plus nécessaire la nomination d'un professeur de dessin pour le collège militaire certainement pas plus tard que le commencement de septembre 1878.

On doit espérer qu'une lacune si évidente dans les écoles préparatoires du pays sera comblée d'ici à peu d'années, attendu que le goût naturel et l'habileté des cadets pour le dessin à la main ne font évidemment pas défaut.

Les cadets de la classe supérieure ne sont pas suffisamment avancés en instruction généralement et leur esprit n'est pas suffisamment cultivé pour leur permettre d'entreprendre avec avantage l'étude des sciences naturelles et du génie civil, et conséquemment il est inutile de mentionner le désavantage qu'il y aurait pour les cadets et pour le pays à différer à une époque plus éloignée que celle fixée par les règlements, l'enseignement de sujets aussi importants et aussi pratiques.

Il faudrait donc prendre des mesures pour avoir des professeurs pour ces matières vers septembre 1878, et on devrait laisser un délai suffisant pour choisir des hommes qui auraient les capacités nécessaires.

Manœuvres et exercices additionnels en 1878.

13. Le cours prescrit de manœuvres et d'exercices militaires se termine par des pratiques de génie militaire et par l'équitation, et comme on devrait commencer cet enseignement en septembre 1878, on devrait donc prendre sans délai les arrangements préliminaires.

Il faudra, pour les pratiques, des munitions et du matériel de guerre, etc., et pour l'équitation à peu près 15 chevaux. En ajoutant ces chevaux à ceux de l'école d'artillerie de la batterie A de Kingston, on ferait de cette dernière une bonne batterie de campagne, et en même temps on l'utiliserait pour faire pratiquer l'équitation par les cadets du collège militaire. Ma communication M. C. 1259, 20 octobre 1877, et M. C. 1284, 6 novembre, donne les détails des sujets mentionnés dans ce paragraphe (12) et dans le précédent (11).

Edifice du collège militaire.

14. Le nombre croissant des cadets rend nécessaire l'achèvement rapide et l'occupation du nouveau bâtiment encore en voie de construction pour des classes et pour l'ordinaire, et on ne pourrait trop priser les avantages qui en découleront. Le bâtiment qui est à présent utilisé pour toutes fins formera alors une excellente caserne pour 60 cadets offrant une séparation bien nécessaire entre les quartiers du capitaine des cadets et les casernes des cadets.

Sans ce bâtiment le développement du collège a dû être entièrement paralysé, et afin que le progrès graduel qu'on en attend ne soit pas retardé, il est essentiel que l'aile ouest des casernes des cadets soit commencée de bonne heure le printemps prochain. Je recommande aussi fortement d'établir un hôpital et des quartiers additionnels pour les officiers.

Les quartiers sont devenus nécessaires vu l'éloignement du collège de Kingston et les heures (7.15 a. m., à 9 p. m.) pendant lesquelles il faut faire l'ouvrage.

Je recommanderais aussi, tant pour l'économie, la propreté et les précautions contre le feu, la construction d'usines à gaz de pétrole.

Résultat des examens durant l'année.

15. Le résultat général des examens tenus à la fin des termes du printemps et de l'automne, des examens intermédiaires des trimestres et des travaux pendant ces termes, a été en général très satisfaisant.

Le nombre des cadets, qui ont commencé volontairement à étudier l'allemand, est satisfaisant et fait honneur au professeur des langues modernes.

Résultat des examens semi-annuels de l'hiver. Voir annexe B 1, B 2, B 3.

16. Pour le détail des examens de l'hiver qui viennent de se terminer, voir les annexes B 1, B 2, B 3. La 6e classe (qui était la plus haute classe à l'examen qui vient de se terminer) a surtout réussi très bien sur tous les sujets.

La 7e classe souffre encore du désavantage résultant du fait que la majorité de ses membres (lorsqu'ils étaient dans la 8e classe) sont entrés au collège militaire à des époques différentes, mais plusieurs des cadets qui la fréquentent ont fait preuve d'habileté et de bonne volonté. La 8e classe a subi un examen aussi bon que ceux d'aucune autre classe à la fin de son premier terme.

Rapport des examinateurs.

17. Les rapports suivants ont été faits par les divers examinateurs:—Fortification, géométrie descriptive et dessin géométrique, 6e et 7e classes.

Tous les élèves de la 6e classe sont compétents et ont subi un très bon examen sur les fortifications; leurs réponses concernant la géométrie descriptive indiquent qu'ils ont acquis une grande connaissance d'un sujet quelque peu difficile, bien qu'ils aient eu peu de temps à leur disposition.

La 7e classe n'a pas aussi bien réussi dans les fortifications que je le prévoyais. J'attribue cela à un défaut d'application suffisante. Dans le dessin géométrique, la 7e classe a beaucoup mieux réussi.

On peut féliciter la 8e classe des progrès qu'elle a faits dans le dessin géométrique, surtout si on considère qu'elle n'avait aucune notion de dessin avant d'entrer au collège militaire. Les élèves ont bien travaillé et ont profité des avantages qui se présentaient.

Topographie militaire et relevés, 6e et 7e classes.

La 6e classe a subi un bon examen sur la topographie militaire et les relevés; elle a obtenu une moyenne de 85 points sur 110. Si on considère le peu de temps que la 7e classe a pu consacrer à l'instruction sur ces sujets, les travaux de cette classe sont assez bons.

Théorie de l'artillerie et projectiles, 6e classe.

La 6e classe a subi un excellent examen sur l'artillerie.

L'administration et le code militaires, 6e classe.

On n'a pu consacrer que peu de temps à l'instruction de la 6e classe sur l'administration et le code militaires.

Les cadets portent beaucoup d'intérêt à ces sujets, et les examens ont démontré qu'ils ont acquis toutes les connaissances qu'il était possible de donner et plus que l'on espérait.

Les langues modernes, 6e, 7e, 8e classes.

Les cadets des 6e, 7e, 8e classes ont fait un progrès satisfaisant, pendant l'année, dans les langues française et allemande, surtout dans cette dernière.

Le temps consacré à l'étude des langues étant nécessairement restreint, on regrette beaucoup que les cadets en entrant au collège militaire ne connaissent que très peu le français.

Mathématiques, 6e, 7e, 8e classes.

Les problèmes d'Euclide dans toutes les classes (savoir 6, 7 et 8) sont très-bien faits, la majorité de la 6e classe ayant obtenu plus de 90 pour cent de tous les points accordés. A l'exception de trois cadets, tous les élèves de la 6e classe ont pris et obtenu volontairement des points pour les plus hautes mathématiques et ont fait preuve de beaucoup de progrès.

Cela indique un désir d'acquérir des connaissances plus étendues que celles que l'on demande d'eux. Les problèmes d'examen sur l'algèbre dans toutes les classes ne sont pas aussi bien réussis; bien qu'ils fussent difficiles, ils auraient pu être mieux exécutés. Dans la 6e classe, les cadets Perry et Spelman; dans la 7e classe, le cadet Laurie, et, dans la 8e classe, le cadet Coryell, promettent de devenir de bons mathématiciens. Je suis très satisfait en général du résultat des examens sur les mathématiques, mais un grand nombre de cadets ne paraissent pas encore capables de déchiffrer facilement les livres, ce que j'attendais d'eux à cause de leurs capacités naturelles.

Habileté et progrès des cadets en général.

18. D'après les progrès rapides et satisfaisants d'un grand nombre de cadets, depuis leur entrée au collège militaire, je suis parfaitement convaincu qu'à la fin de leur cours complet de quatre années (savoir: juin 1880) les cadets de la 1e classe d'alors seront des jeunes gens d'une haute habileté et d'éducation et posséderont des qualités morales et physiques aussi parfaites qu'aucun autre pays ou gouvernement pourrait en désirer ou en obtenir de ses employés dans aucun des départements du service public.

Direction des cadets par le personnel des professeurs.

19. Le temps est arrivé de faire des divisions parmi les cadets et d'établir des relations plus intimes entre les professeurs et les cadets en priant les instructeurs d'entreprendre la surveillance des divisions, et j'espère que l'on me facilitera cet arrangement si désirable, qui n'est pas seulement la meilleure, mais aussi la plus économique organisation possible.

Concours du personnel.

Le personnel, tant supérieur que subordonné, m'a donné un concours énergique et habile.

L'organisation encore incomplète du collège a nécessairement exigé du personnel un travail extraordinaire et assidu que tous les professeurs ont consenti à faire avec plaisir et avec zèle.

L'habileté et la grande expérience du major Kensington, de l'artillerie royale, dans l'instruction, a été d'une valeur particulière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. O. HEWETT, lieutenant-colonel.

Commandant du collège militaire.

ANNEXE A DU RAPPORT ANNUEL, COLLÈGE MILITAIRE.

LISTE des candidats heureux pour le titre de cadet pendant l'année 1877.

Noms des cadets.	Âge lors de l'entrée au collège militaire.	Où ils ont reçu leur éducation.	Points obtenus à l'exam. pour l'entrée au collège militaire.	Observations.
	An- nées.			
Doucet, A. E	17	Collège de Montréal, Montréal, P.Q.....	6,515	Admis le 2 février 1877.
Gibson, J. G.....	17	Académie de Dunham, Québec.....	7,110	
Laurie, R. C.....	19	Collège de Manitoba, Winnipeg.....	6,646	
Ross, A. B.....	16	Lycée de Goderich, Goderich, Ont.....	6,507	
Bridges, W. T	16-2	Ecole du collège de la Trinité, Port Hope, Ont.....	5,378	Admis le 2 avril 1877.
Clarke, G. C.....	16-3	Ecole de grammaire, Kingston, Ont.....	5,645	
Coryell, J. A.....	16-2	do Strathroy, Ont.....	2,596	
Dunscorn, W. G. B.....	14-9	Lycée, Québec.....	4,671	
McYicar, J. M.....	18-7	Collège de Manitoba, Winnipeg.....	4,030	Admis le 8 septem- bre 1877.
Shanly, C. W.....	17-11	Collège du Haut-Canada, Toronto, Ont.	3,346	
Van Straubenzee, A. H.....	15-5	Ecole du collège de la Trinité, Port Hope, Ont.....	5,863	
Campbell, H. M.....	16-6	Ecole collégiale, Frédéricton, N.-B.....	9,209	
Daniel, A. W.....	16-10	Ecole de grammaire, St. Jean, N.-B.....	3,304	Admis le 8 septem- bre 1877.
Drury, E. H.....	18-2	do do.....	2,377	
Ford, E.....	15-2	Institut collégial, Kingston, Ont.....	4,424	
Graham, W. J.....	19	Ecole Everet, towns'p Tossorontio, Ont.	1,577	
Greig, W. R.....	18	Lycée, London, Ont.....	6,729	Ont subi leur exa- men d'admission en déc. 1877.
Hubbell, E. W.....	15	Institut collégial, Kingston, Ont.....	2,401	
Kent, R. E.....	15-11	do do.....	2,928	
Shaw, G. W.....	16-3	Lycée, Québec.....	7,546	
Cartwright, R.....	17	Dr Barron, lac Rice.....	4,613	Ont subi leur exa- men d'admission en déc. 1877.
Hogan, H. H.....	15	Ecole collégiale, Montréal.....	4,643	
Machay, H. B.....	19	Pas encore connu.....	8,200	
McIlhinney, W. J.....	15	Lycée, Brockville.....	3,100	
Sear, J. W.....	16	Ecole de grammaire, St. Jean, N.-B., et école collégiale, Galt, Ont.....	3,246	Ont subi leur exa- men d'admission en déc. 1877.
Fates, B. W.....	18	D. Barron, lac Rice.....	3,881	

E. O. HEWETT, lieutenant-colonel,

Commandant du collège militaire.

KINGSTON, 16 janvier 1878.

ANNEXE

RAPPORT des examens du collège militaire—Sixième classe—

3e terme. de classe.	Terme. Classe. Classé par ordre avant l'examen.	NOMS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.	OBLIGATOIRE.													Total.				
			A	A	A	A	A	B	B	B	B	B	B	B						
			Mathématiques.	Fortification.	Artillerie.	Histoire, stratégie, tactique, administration et code militaire.	Topographie et exploration militaire.	Français.	Allemand.	Chimie.	Electricité.	Géologie.	Dessin et peinture.	Dessin géométrique et géométrie descriptive.	Exercices.	Gymnastique.	Equitation.	Natation.	Sous-officiers et cadets.	Conduite.
		Maximum des points alloué.....	900	350	200	200	250	150	150	200	75	...	10	200	2,685	
		Maximum des points alloué.....	450	175	100	100	125	50	50	66	42	...	66	
	13	Cochrane, J. { Ob. 480 Cd. 480	195	143	179	178	65	140	63	...	10	200	1,658		
	7	Davis, W. { Ob. 632 Cd. 632	221	173	156	163	121	125	63	...	10	200	1,864		
	8	DesBrisay, C. { Ob. 610 Cd. 610	203	148	190	197	98	125	51	...	10	199	1,831		
	12	Dixon, F. { Ob. 459 Cd. 459	203	134	177	142	63	90	69	...	10	200	1,547		
	10	Fairbank, C. { Ob. 537 Cd. 537	243	196	189	175	55	157	69	...	10	200	1,331		
	9	Freer, H. { Ob. 634 Cd. 634	213	181	187	198	121	128	69	...	10	192	1,633		
	3	Keefer, H. { Ob. 670 Cd. 670	260	178	183	198	...	97	150	75	...	10	200	2,011		
	4	McPherson, D. { Ob. 733 Cd. 733	298	192	197	221	...	107	189	69	...	10	200	2,216		

B (1).

les sujets réunis—depuis septembre 1877 jusqu'à janvier 1878.

3e terme. de classe.	Terme. Classe. Classé par ordre après l'examen.	NOMS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.	VOLONTAIRE.													Total.	OBLIGATOIRE ET VOLONTAIRE.	OBSERVATIONS.
			A	A	A	A	A	B	B	B	B	B	B	B				
			Mathématiques.	Dessin géométrique et fortification.	Artillerie.	Histoire, stratégie, tactique, administration et code militaire.	Topographie et exploration militaire.	Français.	Allemand.	Chimie.	Electricité.	Géologie.	Dessin et peinture.	Dessin géométrique et géométrie descriptive.	Sous-officiers seulement éligibles.	Discipline.		
		Maximum des points alloué.....	400	150	150	100	50	...		
		Maximum des points alloué.....	50	50	33	16	...		
	119	50	25	231		
	102	87	25	214		
	157	74	10	38	279		
	144	74	38	256	2,087		
	28	25	53	1,600		
	66	40	25	25	1,572		
	66	40	25	131	1,962		
	132	79	34	245	2,178		
	120	79	34	233	2,166		
	187	108	10	45	350		
	176	108	45	329	2,350		
	231	95	34	38	398		
	225	95	34	38	392		

S'il n'a pas réussi, les sujets doivent être mentionnés.
S'il est premier ou second sur aucun sujet, ce sujet devra être mentionné.

2me en français.

1er Fortification.
2me Géométrie descriptive.
3me Topographie et exploration militaire.
2me Histoire militaire.

ANNEXE B (1).—Rapport des examens du collège militaire—

Terme.	Classe.	Classé par ordre avant l'examen.	NOMS SUIVANT L'ORDRE ALPHABÉTIQUE.	OBLIGATOIRE.														TOTAL.	
				A	A	A	A	B	B	B	B	A	B	A	B	A	B		
			Maximum des points.	900	350	200	200	250	150	150	200	75	...	10	200	2,685
			Maximum des points à être compté.....	450	175	100	100	125	50	50	66	42	...	66
3me terme.	6me classe.	2	Perry, A.....	Ob. 795	290	196	199	208	83	170	75	...	10	200	2,226	
			Cd. 795	290	196	199	208	83	170	75	...	10	200	2,226		
11	Rivers, V.....	Ob. 521	Cd. 521	236	170	178	177	177	54	122	69	...	10	200	1,737	
				236	170	178	177	54	122	69	...	10	200	1,737		
6	Spelman, J.....	Ob. 789	Cd. 789	269	196	190	195	195	52	174	63	...	10	198	2,136	
				269	196	190	195	52	174	63	...	10	198	2,136		
5	Wise, H.....	Ob. 599	Cd. 599	206	172	188	194	194	123	158	63	...	10	200	1,913	
				206	172	188	194	123	158	63	...	10	200	1,913		
1	Wurtele, A.....	Ob. 635	Cd. 635	262	185	191	236	236	103	173	51	...	10	200	2,046	
				262	185	191	236	103	173	51	...	10	200	2,046		

KINGSTON, 16 janvier 1878.

Sixième classe, etc.—Suite.

Terme.	Classe.	Classé par ordre avant l'examen.	NOMS SUIVANT L'ORDRE ALPHABÉTIQUE.	VOLONTAIRE.														OBLIGATOIRE ET VOLONTAIRE.	OBSERVATIONS.
				A	A	A	A	B	B	B	B	A	B	A	B	A	B		
			Maximum des points.	400	150	150	100	50 or 25	825 ou 850, suivant le terme.	3,510 ou 3,535, suivant le terme
			Maximum des points à être compté.....	50	50	33	16 or 8
334	334	1	Perry, A.....	Ob. 795	290	196	199	208	83	170	75	...	10	200	2,226	
			Cd. 795	290	196	199	208	83	170	75	...	10	200	2,226		
11	Rivers, V.....	Ob. 521	Cd. 521	236	170	178	177	177	54	122	69	...	10	200	1,737	
				236	170	178	177	54	122	69	...	10	200	1,737		
6	Spelman, J.....	Ob. 789	Cd. 789	269	196	190	195	195	52	174	63	...	10	198	2,136	
				269	196	190	195	52	174	63	...	10	198	2,136		
5	Wise, H.....	Ob. 599	Cd. 599	206	172	188	194	194	123	158	63	...	10	200	1,913	
				206	172	188	194	123	158	63	...	10	200	1,913		
1	Wurtele, A.....	Ob. 635	Cd. 635	262	185	191	236	236	103	173	51	...	10	200	2,046	
				262	185	191	236	103	173	51	...	10	200	2,046		

E. O. HEWETT, lieutenant-colonel,
Commandant, collège militaire.

ANNEXE

RAPPORT des examens du collège militaire—

Terme.	Classe.	Classé par ordre avant l'examen.	NOMS SUIVANT L'ORDRE ALPHABÉTIQUE.	OBLIGATOIRE.														Total.	Noms de ces langües.	Langües modernes.	Sciences expérimentales et physiques.	Discipline et exercices.	Conduite.													
				Mathématiques.	Fortification.	Artillerie.	Histoire, stratégie, tactique, administration et code militaire.	Topographie et exploration militaire.	Français.	Allemand.	Chimie.	Électricité.	Géologie.	Dessin à la main et peinture.	Dessin géométrique et géométrie descriptive.	Exercices.	Gymnastique.							Équitation.	Natation.	Sous-officiers et cadets.										
			Maximum des points.	800	300	150	125	125	150	75	41	41	50	42	50	200 ou 150	1,885 ou 1,935	suivant le terme.												
			Maximum à être compté.....	400	150	75	41	41	50	42	50				
2	7	11	Clark, G.....	{ Ob. 537 Cd. 537	172 172	112	81	81	70	63	63	10	142	1,187																
								112	81	81	70	63	63	10	142	1,187																
3	7	9	Davis, F.....	{ Ob. 488 Cd. 488	181 181	102	54	54	78	63	63	10	156	1,132																
								102	54	54	78	63	63	10	156	1,132																
3	7	4	Denison, S.....	{ Ob. 512 Cd. 512	213 213	133	68	68	105	69	69	10	195	1,305																
								133	68	68	105	69	69	10	195	1,305																
2	7	8	Doucet, A.....	{ Ob. 478 Cd. 478	134 134	94	123	123	76	69	69	8	145	1,127																
													76	69	69	8	145	1,127																
2	7	12	Dunscombe, W.....	{ Ob. 400 Cd. 400	158 158	97	88	88	76	44	44	10	131	1,004																
								97	88	88	76	44	44	10	131	1,004																
2	7	3	Gibson, J.....	{ Ob. 628 Cd. 628	177 177	109	95	95	79	75	75	10	128	1,301																
								109	95	95	79	75	75	10	128	1,301																
3	7	10	Irving, L.....	{ Ob. 408 Cd. 408	227 227	106	105	105	102	75	75	10	193	1,226																
								106	105	105	102	75	75	10	193	1,226																

B (2.)

LES SUJETS RÉUNIS—depuis septembre 1877 jusqu'à janvier 1878.

Terme.	Classe.	Classé par ordre avant l'examen.	NOMS SUIVANT L'ORDRE ALPHABÉTIQUE.	VOLONTAIRE.														Total.	Obligatoire et volontaire.	Observations.																			
				Mathématiques.	Dessin géométrique et fortification.	Artillerie.	Histoire, stratégie, tactiques, administration et code militaire.	Topographie et exploration militaire.	Langües modernes.	Langües modernes.	Sciences expérimentales et physiques.	Discipline.	Dessin géométrique et fortification.	Artillerie.	Histoire, stratégie, tactiques, administration et code militaire.	Topographie et exploration militaire.	Langües modernes.				Langües modernes.	Sciences expérimentales et physiques.	Discipline.																
			Maximum des points.	200	125	125	50	475 ou 500	suivant le terme.	2,360 ou 2,435	suivant le terme.															
			Maximum à être compté.....	41	41	16	
2	7	11	Clark, G.....
			
3	7	9	Davis, F.....
			
3	7	4	Denison, S.....
			
2	7	8	Doucet, A.....
			
2	7	12	Dunscombe, W.....
			
2	7	3	Gibson, J.....
			
3	7	10	Irving, L.....
			

S'il n'a pas réussi, les sujets doivent être mentionnés.

S'il est 1er ou 2me sur aucun sujet, ce sujet devra être mentionné.

1er Topographie et exploration militaire.
1er Allemand.
1er Dessin géométrique et géométrie descriptive.

N'a pas réussi, fortification.

2me Français

1er Fortification.
1er Allemand.
2me Dessin géométrique et géométrie descriptive.

ANNEXE B (2).—Rapport des examens du collège militaire—

Terme.	Classe.	Classé par ordre avant l'examen.	NOMS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.	OBLIGATOIRE.										Total.	Total.				
				A	A	A	A	A	B	B	B	A	B						
				Mathématiques.	Fortification.	Artillerie.	Histoire, stratégie, tactique, administration et code militaire.	Topographie et exploration militaire.	Langues modernes.	Sciences expérimentales et physiques.	Exercices.	Exercices.	Conduite.						
			Maximum des points.	800	300	150	125	125	150	75	10	200 ou 180	1,935 suivant le terme.
			Maximum de points à compter	400	150	75	41	41	50	42	50		
2	7	2	Laurie, R.....	{ Ob. 730 Cd. 730	{ 213 213	111	98	96	51	150	1,449		
				{ Ob. 730 Cd. 730	{ 213 213	111	98	66	51	150	1,449		
3	7	7	Perley, G.....	{ Ob. 234 Cd.	{ 153	86	75	65	75	10	200	898	
				{ Ob. 234 Cd.	{ 153	86	75	75	10	200	285	
1	7	1	Reed, T.....	{ Ob. 503 Cd.	{ 145	82	94	58	63	10	199	1,154	
				{ Ob. 503 Cd.	{ 145	82	94	63	10	199	272	
2	7	5	Ross, A.....	{ Ob. 624 Cd. 625	{ 216 216	123	75	94	75	10	150	1,367	
				{ Ob. 625 Cd.	{ 216	123	75	94	75	10	150	1,367	
2	7	6	Van Strauben- zee, A.....	{ Ob. 565 Cd.	{ 128	93	98	68	63	10	137	1,162	
				{ Ob. 565 Cd.	{ 128	93	98	63	10	137	216	

KINGSTON, 16 janvier 1878.

Septième classe—etc.— Suite.

Terme.	Classe.	Classé par ordre avant l'examen.	NOMS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.	VOLONTAIRE.										Total.	Total.	OBSERVATIONS.						
				A	A	A	A	A	B	B	A	B										
				Mathématiques.	Géométrie, dessin et fortification.	Artillerie.	Histoire, stratégie, tactique, administration et code militaire.	Topographie et exploration militaire.	Langues modernes.	Sciences expérimentales et physiques.	Exercices.	Exercices.	Conduite.									
			Maximum des points.	200	125	125	50	475 ou 500 suivant le terme.	2,435 suivant le terme.	<p>S'il n'a pas réussi, les sujets doivent être mentionnés.</p> <p>S'il est premier ou second sur aucun sujet, ce sujet devra être mentionné.</p> <p><i>Classe.</i></p>	
			Maximum de points à compter	41	41	16		
118		<p>{ 1er Mathématiques. 1er Français. 2me Allemand.</p>
107		
.....		<p>{ N'a pas réussi, 'Fortification.'</p>
.....		
62		<p>{ N'a pas réussi, 'Fortification.'</p>
32		
54		<p>{ N'a pas réussi, 'Fortification.'</p>
36		

E. O. HEWETT, Lieut.-colonel,
Commandant du collège militaire.

ANNEXE

RAPPORT des examens du collège militaire, huitième classe.

Terme.	Classe.	Classé par ordre avant l'examen.	NOMS SUIVANT L'ORDRE ALPHABÉTIQUE.	OBLIGATOIRE.													Totaux.			
				A	A	A	A	A	B	B	B	B	A	B						
				Mathématiques.	Fortification.	Artillerie.	Histoire, stratégie, tactique, administration et code militaire.	Topographie et exploration militaire.	L'une de ces langues.	Langues modernes.	L'une ou l'autre de ces sciences.	Sciences expérimentales et physiques.	Dessin à la main et peinture.	Dessin géométrique et géométrie descriptive.	Exercices.	Gymnastique.	Equitation.	Natation.	Sous-officiers et cadets.	Conduite.
Maximum des points.				700					100	100				100	75 ou 50, suivant le terme.	42 ou 30, suivant le terme.		10	150	1,210
Minimum à être compté.....				350					33	33			33						50	
2	8	1	Bridges, W.....	{ Ob. 476 Cd. 476					57	57				83	56		10	135	817	
1	8	5	Campbell, R. ...	{ Ob. 544 Cd. 544					71	71				65	50		10	150	890	
2	8	2	Coryell, J.....	{ Ob. 636 Cd. 636					72	72				82	51		10	147	998	
1	8	9	Daniel, A.....	{ Ob. 371 Cd. 371					45	45				43	50		10	144	663	
1	8	12	Drury, E.....	{ Ob. 280 Cd. 280					35					27	38		10	144	534	
1	8	8	Ford, E.....	{ Ob. 548 Cd. 548					43					28	50		10	110	789	
1	8	13	Graham, W.....	{ Ob. 225 Cd. 225					13					38	38		2	144	460	

B (3).

MATIÈRES—De septembre 1877, à janvier 1878.

Terme.	Classe.	Classé par ordre avant l'examen.	NOMS SUIVANT L'ORDRE ALPHABÉTIQUE.	VOLONTAIRE.													Totaux.	OBLIGATOIRE ET VOLONTAIRE.	OBSERVATIONS.		
				Mathématiques.	Dessin géométrique et fortification.	Artillerie.	Histoire militaire, stratégie et tactique, administration et loi militaire.	Topographie militaire et reconnaissance.	L'une ou l'autre langue.	Langues modernes.	L'une ou l'autre de ces sciences.	Sciences expérimentales et physiques.	Dessin à la main et peinture.	Génie civil.	Dessin géométrique et géométrie descriptive.	Discipline.					
Maximum des points.				100	100					100	100							200	1,410 ou 1,435, selon le terme.		
Minimum à être compté.....				33	33					33	33										
2	8	1	Bridges, W.....															21	838	} 1er. Dessin géométrique.	
1	8	5	Campbell, R. ...															63	817		
2	8	2	Coryell, J.....															47	953	} 1er. Allemand.	
1	8	9	Daniel, A.....															63	953		
2	8	2	Coryell, J.....															47	1,045	} 1er. Mathématiques. 2e. Français.	
1	8	9	Daniel, A.....															47	1,045		
1	8	12	Drury, E.....																663	663	} Non compétent, 'Mathématiques.' Non compétent, 'Dessin géométrique.'
1	8	8	Ford, E.....																663	663	
1	8	8	Ford, E.....																	534	} Non compétent, 'Mathématiques.' Non compétent, 'Dessin géométrique.'
1	8	13	Graham, W.....																	192	
1	8	8	Ford, E.....																	789	} Non compétent, 'Mathématiques.' Non compétent, 'Dessin géométrique.'
1	8	13	Graham, W.....																	170	
1	8	13	Graham, W.....																	460	} Non compétent, 'Mathématiques.' Non compétent, 'Français.'
1	8	13	Graham, W.....																	184	

ANNEXE B (3).—Rapport d'examen du collége

Terme. Classe. Classé par ordre avant l'examen.	NOMS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.	OBLIGATOIRE.												Total.	
		A	A	A	A	A	B	B	B	B	A	B			
		Mathématiques.	Fortification.	Artillerie.	Histoire militaire, stratégie et tactique, et administration de la loi militaire.	Topographie militaire et reconnaissance.	Langues modernes.	Langues mo- dernes.	Sciences expérimentales et physiques.	Sciences.	Exercices.	Conduite.			
	Maximum des points, alloué.....	700					100	100			100		10	150	1,210
	Minimum des points, alloué.....	350					33	33			33		42 ou 30, selon le terme.		
1 8	7 Greig, W.....	{ Ob. 431 Cd. 431					56				41 38		10	141	717
							56				41 38		10	141	717
1 8	11 Hubbell, E.....	{ Ob. 304 Cd. 304					26				39 50		10	121	550
											50		10	121	181
1 8	10 Kent, R.	{ Ob. 307 Cd. 307					29				50 38		8	150	582
											38		8	150	196
2 8	3 McVicar, J.	{ Ob. 405 Cd. 405					56				59 51		10	134	715
							56				59 51		10	134	715
1 8	4 Shanly, C.	{ Ob. 416 Cd. 416					69				83 50		10	150	778
							69				83 50		10	150	778
1 8	6 Shaw, G.	{ Ob. 549 Cd. 549					86				59 38		10	138	880
							86				59 38		10	138	880

NOTE.—1. Un cadet doit obtenir la moitié des points assignés aux matières obligatoires marquées **A**, voir faire compter ses points et se rendre compétent.
2. Un cadet doit obtenir un tiers du maximum assignés à aucune partie des matières obligatoires afin de pouvoir faire compter ses points.

Explication des abréviations. { Ob.—points "obtenus."
Cd.—points "comptés."

KINGSTON, 16 janvier 1878.

militaire—Huitième classe—etc.—Suite.

VOLONTAIRE.													OBLIGATOIRE ET VOLONTAIRE.	OBSERVATIONS.	
Mathématiques.	Dessin géométrique et fortification.	Artillerie.	Histoire militaire, stratégie et tactique, administration et loi militaire.	Topographie militaire et reconnaissance.	Langues modernes.	Langues mo- dernes.	Sciences expérimentales et physiques.	Sciences.	Exercices.	Conduite.	Total.	Grand total.			
					100	100						200	1,410 ou 1,485, suivant le terme.		
					33	33									
												38	755		
												38	755		
													550		{ Non compétent, 'Mathématiques.'
													181		{ Non compétent, 'Français.'
													582		{ Non compétent, 'Mathématiques.'
													196		{ Non compétent, 'Français.'
												17	732		
													715		
													778		{ 2e Dessin géométrique.
													778		
													938		{ 1er Français.
													938		{ 2e Mathématiques.
													938		{ 2e Allemand.

Et un tiers aussi du total des points assignés à toutes les matières obligatoires marquées **B**, afin de pouvoir faire compter ses points.

E. O. HEWETT, lieutenant-colonel,
Commandant le collége militaire,

ANNEXE C AU RAPPORT ANNUEL DU COLLÈGE.

LISTE des cadets qui ont obtenu des prix durant l'année 1877.

Classe.	Matières.	Nom.	Epoque de l'examen.	Observations.
VIII.	Classe	Wurtele, A., caporal.....	} Février 1877.	
	Mathématiques	Perry, A., caporal-titulaire...		
	Dessin géométrique.....	Irving, L., caporal.....		
	Français	Wise, H., caporal-titulaire		
	Allemand	Irving, L., caporal		
VII.	"Médaille du comte Dufferin" pour progrès général dep. l'ad- mission jusq. mois de juin 1877..	Wurtele, A., caporal.....	} Juin 1877.	
	Classe.....	Perry, A., do		
	Français	Freer, H, do		
	Topographie militaire et recon- naissance	Wurtele, A., caporal.....		
	Fortification et dessin géomé- trique	Perry, A., caporal.....		
	Mathématiques	Spelman, J., caporal-titulaire		
	Allemand	Irving, L., sergent		
VIII.	Classe.....	Reed, T., cadet.....	}	
	Mathématiques	Laurie, R., cadet.....		
	Dessin géométrique.....	Perley, G., caporal		
	Langues modernes	Reed, T., cadet		
VI.	Classe.....	Perry, A., caporal	}	
	Mathématiques.....	do		
	Fortification et dessin géomé- trique.....	McPherson, D., caporal		
	Topographie militaire et recon- naissance	Wurtele, A., caporal.....		
	Français	Wise, H., caporal-titulaire.....		
	Allemand	Perry, A., caporal.....		
VII.	Classe	Laurie, R., cadet.....	} Janvier 1878.	
	Mathématiques	do		
	Fortification et dessin géomé- trique.....	Irving, L., sergent		
	Topographie militaire et recon- naissance	Denison, S., cadet		
	Français	Laurie, R., cadet		
	Allemand	Irving, L., sergent.....		
VIII.	Classe.....	Coryell, J., cadet		

E. O. HEWETT, lieutenant-colonel,
Commandant le Collège militaire.

KINGSTON, ONT., 16 janvier 1878.

ANNEXE D AU RAPPORT ANNUEL, COLLÈGE MILITAIRE.

LISTE des cadets, leurs classes et positions pour le prochain terme, tel qu'établi par les mentions, à compter de la date d'admission jusqu'au 31 décembre 1877.

Noms.	Classe.	Ordre de mérite d'après les mentions.	Observations.
Cochrane, J., cadet	Cinquième...	12	
Davis, W., caporal titulaire.....	"	7	
Des Brisay, C., caporal.....	"	9	
Dixon, F., caporal titulaire.....	"	13	
Fairbank, C., do	"	10	
Freer, H., caporal	"	8	
Keefer, H., sergent.....	"	4	
McPherson, D., caporal.....	"	3	
Perry, A., do	"	1	
Rivers, V., caporal titulaire.....	"	11	
Spelman, J., do	"	5	
Wise, H., do	"	6	
Wurtele, A., do	"	2	
Clarke, G., cadet.....	Sixième	8	
Davis, F., do	"	9	
Denison, S., do	"	5	
Doucet, A., do	"	10	
Dunscomb, W., cadet.....	"	11	
Gibson, J., do	"	3	
Irving, L., sergent.....	"	6	
Laurie, R., cadet	"	1	
Reed, T., do	"	2	
Ross, A., do	"	4	
Van Straubensee, A., cadet.....	"	7	
Bridges, W., cadet	Septième.....	3	
Campbell, R., do	"	4	
Coryell, J., do	"	1	
Daniel, A., do	"	10	
Ford, E., do	"	9	
Greig, W., do	"	8	
McVicar, J., do	"	6	
Perley, G., caporal.....	"	2	
Shanly, C., cadet	"	7	
Shaw, G., do	"	5	
Cartwright, R., cadet.....	Huitième.....	7	
Drury, E., do	"	2	
Graham, W., do	"	3	
Hogan, H., do	"	6	
Hubbell, E., do	"	4	
Kent, R., do	"	1	
MacKay, H., do	"	5	
McIlbinney, W., do	"	10	
Sears, J., do	"	9	
Yates, B., do	"	8	

E. O. HEWETT, lieutenant-colonel,
Commandant le Collège militaire.

KINGSTON, ONT., 16 janvier 1878.

(Addition à l'annexe No. 1.)

DISTRICT MILITAIRE NO. 11.

QUARTIER-GÉNÉRAL,

VICTORIA, C.-B., 20 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport d'inspection annuelle de la milice dans ce district militaire, pour l'information de l'officier général commandant la milice canadienne.

Par ce rapport, on voit que les revues des différents corps de la province ne sont guère satisfaisantes. Cela est dû, toutefois, aux nombreux changements qui ont eu lieu récemment, et qui ont encore lieu, parmi les officiers commandants et parmi les soldats.

Que ces changements doivent avoir de bons résultats en fin de compte, je n'en ai aucun doute, aussi j'ai lieu de croire que je pourrai faire un rapport plus favorable à ma prochaine inspection annuelle.

L'effectif autorisé de la milice dans ce district se compose présentement de deux cents officiers et soldats, sans compter l'état-major et les membres du corps de musique.

Carabiniers de New-Westminster.

Je commençai mon inspection à New-Westminster, le 5 décembre, par la revue du corps de carabiniers de New-Westminster, (l'artillerie de Seymour n'étant pas en mesure de subir l'inspection, pour les raisons ci-après mentionnées), qui comptait 20 officiers et 24 sous-officiers et soldats, soit un total de 27.

Les armes et fourniments, etc., de cette compagnie étaient dans un excellent état, mais les uniformes sont très usés, et plusieurs ne sont même plus propres au service. Cela s'explique facilement, car la plus grande partie des uniformes sont de service depuis quatre ans, et les tuniques sont trop petites pour beaucoup de jeunes gens.

Les hommes ont fait avec succès l'exercice de compagnie, y compris celui des tirailleurs, le maniement des armes et l'exercice au tir, sous la direction du capitaine Peel et du lieutenant Bonson.

Cette compagnie a presque l'effectif autorisé de quarante officiers et soldats; il n'en manquait que deux pour compléter ses cadres à la date de l'inspection, et quoique vingt-quatre hommes seulement fussent présents à la parade, l'état du capitaine Peele montre qu'un seul homme était absent sans congé; les autres absents n'auraient pu assister à la revue sans de graves inconvénients et des pertes pécuniaires, mais le capitaine Peel m'a informé qu'on pourrait compter sur eux quand cela serait nécessaire. J'ai lieu de croire qu'il est bien renseigné, car lors de l'émeute anticipée à Wellington, au mois d'avril dernier, ils furent prêts à faire le service au plus bref avis possible.

Artillerie de Seymour.

Le lieutenant Scott, commandant l'artillerie de Seymour, m'a informé qu'il lui était impossible de réunir son corps pour l'inspection, parce qu'il était sur le point de se démettre de ses fonctions de commandant, ayant cessé de résider à New-Westminster; il s'occupait alors de réunir toutes les munitions appartenant à la batterie dont il est responsable.

A sa demande, je tins une réunion privée du corps, le 7 courant ; j'appris en cette occasion des huit personnes présentes que le corps était entièrement désorganisée depuis quelque temps pour différentes raisons.

J'ai consenti, en conséquence, à recommander le licenciement et la réorganisation de l'artillerie de Seymour, comme ce qu'il y avait de mieux à faire pour la remettre sur un pied efficace.

C'est pourquoi j'ai donné instruction au lieutenant Scott de remettre toutes les armes, fourniments et uniformes, etc., en la possession de son corps au capitaine Peele, et j'ai donné un rôle d'appel au sergent Brown, pour lui permettre d'obtenir les signatures nécessaires pour la réorganisation. J'ai appris depuis que ses démarches sont en voie de succès, et j'espère pouvoir, dans quelques jours, transmettre un rôle complet au quartier-général pour le soumettre à l'officier général commandant. Le nouveau corps en voie de réorganisation se composera exclusivement de personnes habitant la ville de New-Westminster et le voisinage, lesquelles prennent un vif intérêt à l'organisation.

La résignation du lieutenant Scott sera transmise du quartier-général dès qu'il aura obtenu la quittance nécessaire de transfert.

Salle militaire.

La salle militaire à New-Westminster est bien réparée ; il faudrait acheter deux poêles, car ceux qui ont été achetés, il y a quelques années, par le corps des carabiniers de New-Westminster, ne peuvent presque plus servir.

Je dois dire que le capitaine Peele a été notifié par le conseil de ville que, en conformité d'un règlement adopté récemment, les poêles doivent être munis de cheminées de brique avant de pouvoir être utilisés.

Quelques lampes étant aussi nécessaires, j'ai donné instruction au capitaine Peele de préparer une estimation du coût de ces articles et des changements, pour les soumettre au quartier-général.

Canons.

Le lieutenant Scott, commandant l'artillerie de Seymour, m'avait fait rapport que dans le transport de l'un des canons de cuivre de 24, de la plateforme ouverte à la salle militaire, pour les exercices de l'hiver, l'une des roues avait été complètement brisée.

J'examinai cette roue et je constatai qu'elle était pourrie. On l'a remplacée temporairement en prenant l'une des roues des fourgons, mais je dois dire que tout le caisson n'est guère meilleur que la roue, et qu'il ne serait pas prudent de vouloir se servir du canon pour la pratique dans sa condition actuelle. L'autre caisson semble être dans un meilleur état, et comme les canons eux-mêmes ont peu de valeur, je ne voudrais pas recommander qu'on dépensât quelque arpent pour les réparer.

Harnais.

Il y a dix jeux complets de bons harnais et cinq selles bien entretenues, à l'exception des doublures des selles qui ont été endommagées par la teigne.

Munitions.

Il y a aussi environ 150 cartouches pour le tir à obus et à bombes, avec fusées assorties, et une faible quantité de poudre au magasin, que j'ai inspecté pendant mon séjour à New-Westminster.

Carabiniers de Victoria.

J'ai inspecté les compagnies de carabiniers Nos. 1 et 2 de Victoria, le 10 courant et quoiqu'elles laissent beaucoup à désirer dans les exercices, je dois dire qu'il y a un léger progrès comparativement à l'inspection de l'année dernière. Les armes et les fourniments sont en bon état, mais les uniformes sont très rapés.

Les deux compagnies se sont formées en une seule, et ont pratiqué l'exercice de tirailleurs sous la direction du major titulaire Roscoe, commandant la compagnie No. 1; elles ont été exercées par le capitaine Vintor, commandant la compagnie No. 2, mais le maniement des armes et les exercices au tir leur ont été enseignés par le lieutenant Wolfenden; elles ont exécuté avec succès les différents exercices.

Musique.

Le corps de musique se compose de onze exécutants, qui ont fait beaucoup de progrès depuis la dernière inspection, et qui font honneur au maître de musique, M. Haynes. J'ai inspecté les instruments et les ai trouvés en bon état.

Carabiniers de Nanaimo.

J'ai inspecté la compagnie de carabiniers de Nanaimo, sous le commandement de l'enseigne Harvey (recommandé pour le grade de capitaine), le 12 décembre. Dans les circonstances actuelles, je n'attendais pas grand'chose de cette compagnie, et je n'ai guère été désappointé en ne voyant que seize officiers et soldats à la parade. Cette compagnie a eu moins de chances d'étudier l'art militaire qu'aucune autre dans le district, pour les raisons exposées au long dans des rapports précédents sur le sujet, mais je puis dire avec confiance qu'une autre année elle ne le cèdera à aucune autre dans cette province, vu que l'enseigne Harvey est un officier zélé et populaire et qu'il prend beaucoup d'intérêt à la bonne organisation du corps, qui se trouve virtuellement sous son commandement, quoique son nom n'ait pas paru dans la *Gazette* comme capitaine.

Les armes, fourniments et uniformes de ce corps sont en bon état; quelques simples évolutions par quatre de front ont été passablement exécutées.

Comme la compagnie est presque entièrement composée de recrues et que l'enseigne Harvey n'en a eu la direction que tout récemment, en attendant sa promotion, je considère que le résultat de mon inspection est satisfaisant; je suis persuadé que je pourrai constater, dans mon prochain rapport, que ce corps ne le cède à aucun autre dans le district.

Cette compagnie a beaucoup d'obstacles à surmonter, car elle n'a pas de salle d'exercice, et il lui faut en conséquence payer la location d'un petit hôtel-de-ville, où il lui faut se réunir pour faire les exercices lorsqu'il fait mauvais temps ou lorsque les exercices ont lieu le soir. Dans ces circonstances, il leur faut payer les frais d'éclairage, ce qui est un nouveau grief que ressent cette compagnie ainsi que le corps de New-Westminster, chacun ayant été obligé jusqu'ici de payer leurs frais d'éclairage.

Je dois aussi saisir cette occasion pour dire qu'à New-Westminster et à Nanaimo, de bons champs de tir avaient été établis aux frais des officiers, et dans quelques cas, aux frais aussi des soldats des différents corps de ces localités; et quoique la somme de cent piastres ne suffirait pas à couvrir la dépense dans chaque cas, j'ai lieu de croire qu'une gratification se montant à ce chiffre serait acceptée avec reconnaissance par chaque corps comme plein remboursement de cette dépense, et je recommande en toute confiance que cette gratification leur soit accordée comme étant de nature à rendre plus efficace la milice de cette province.

En terminant, je dois dire qu'un peu de générosité de la part du gouvernement contribuerait selon moi à rendre plus populaire l'organisation militaire dans cette province, dont les charges ont retombé jusqu'à présent trop exclusivement sur les corps des officiers, et, dans bien des cas, sur les soldats eux-mêmes.

Si l'on adopte une pareille ligne de conduite, je n'hésite pas à dire que non seulement il serait possible de maintenir l'effectif voulu de la présente organisation dans ce district, mais qu'il serait possible, sous le plus bref avis possible, de le doubler ou de le tripler au besoin.

A l'appui de cette assertion, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu deux demandes à l'effet d'organiser deux nouveaux corps, distincts de ceux qui existent maintenant; ces demandes sont signées par un nombre suffisant de personnes pour appuyer mon assertion. Une de ces demandes vient des habitants des alentours de New-Westminster, sur la terre ferme de la Colombie-Britannique, connue sous le nom de "The Serpentine," et l'autre de Wellington, dans le voisinage de Nanaimo, sur l'île de Vancouver.

Ces demandes ne vous ont pas été envoyées, car je n'ai pas été averti qu'on eût en vue une augmentation de l'effectif dans ce district militaire. Elles pourront cependant vous être soumises si cela est nécessaire en aucun temps.

Comme j'ai parlé précédemment du peu de satisfaction que donne l'uniforme actuel—spécialement le bonnet de police—il est inutile de revenir sur ce sujet.

Je suggère toutefois respectueusement que la saison d'exercice dans ce district compte depuis le 1er janvier jusqu'à la fin de novembre ou à la date de l'inspection; comme la partie la plus favorable de l'année, le printemps et le commencement de l'été, ne sauraient être utilisés en vertu de l'arrangement actuel, qui limite la saison d'exercices aux plus beaux mois durant lesquels la majorité de ceux qui composent la milice de cette province sont nécessairement absents par suite de leurs occupations.

Le système actuel a aussi l'effet de retarder invariablement la date de mon inspection annuelle, car, vu la brièveté de la saison, les compagnies sont toujours en retard dans leurs exercices et le tir à la cible, et les officiers commandant les corps m'ont prié en conséquence de différer mon inspection autant que possible.

Si ce changement était adopté, je m'efforcerais toujours de compléter ma tournée annuelle avant la fin de novembre, ce qui me permettrait non-seulement d'éviter la saison la plus inclemente de l'année, mais d'inspecter la milice, règle générale, dans des temps plus favorables, et de transmettre mon rapport au quartier-général à une date plus opportune.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. F. HOUGHTON, lieutenant-colonel,
Sous-adjutant général, district militaire No. 11.

L'adjutant général de milice,
Quartier-général, Ottawa.

(Addition à

RAPPORT d'inspection des corps qui ont

DISTRICT MILITAIRE No. 11. Lieut.-col. C. F. HOUGHTON, S.A.G.M.		Cadre.		Effectif réel pré- sent à l'inspec- tion.		Réunion.		Distance du parcours pour se rendre au lieu de réunion, et moyen de transport.	
Bataillon ou corps.	Compagnies. Officier commandant et quartier- général.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Lieu.	Date.	Nombre de jours d'exer- cice.	Au camp ou autrement. Milles. Mode.
Carab. de New- Westminster...	1 Capt. Peele, New Westminster....	3	40	3	24	New Westminster.	5 déc.	12	Au quartier-général de la compagnie.
Artillerie de Sey- mour.....									
Carab. Victoria..	1 Major tit. Roscoe, Victoria	3	40	2	22	Victoria	10 déc.	12	
do	2 Capt. Vinter, Victoria	3	40	1	25	do	10 do	12	do
Carabiniers de Nanaimo.....	1 Enseigne Harvey, Nanaimo.....	3	40	1	16	Nanaimo	12 déc.	12	do

l'Annexe No. 2.)

* fait les exercices annuels de 1877-78.—Suite.

Temps pris pour concentrer le bataillon ou corps. Ceit quotidien des raisons par tête en complet. Conduite générale des corps. Accidents. S'ils ont une musique, nombre de mu- siciens, etc. Condition des uniformes, armes et fourniments. Nature des évolutions à l'inspection, et comment elles ont été exécutées. Si les soldats des différents corps étaient bons, fide enrôlés membres de ces corps, conformément à la loi de milice. Nombre de ceux qui n'ont pas fait l'exercice, s'il y en a. Distances.	Exercice au tir.		Date de l'inspection.	Date de la complétion des exercices.	OBSERVATIONS.						
	Bataillon.	Chiffre de mérite. Compagnie.									
Bonne. Nil.	Bonne. Nil.	Non.	Tel que rapporté. Exercice de oie. et en tirailleurs, ma- niement des armes et tir.	Oui.				5 déc.	5 déc.	Les rapports du tir à la cible n'ont pas été reçus.	
Bonne. Nil.	Bonne. Nil.	11 bons musiciens.	do	do				29-40 32.5	10 déc. 10 do	10 déc. 10 do	Les rapports du tir à la cible ont été envoyés.
Bonne. Nil.	Bonne. Nil.	No.	do	do							Aucun exercice au tir à la cible.
											Pas inspectée.

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

DU

CANADA

POUR L'ANNÉE DE CALENDRIER

1877.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA :

IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON,
1878.

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT DU MINISTRE :—

- I. Observations générales.
- II. Arts et Agriculture :
 - 1o Conseil fédéral d'agriculture.
 - 2o Exposition australienne.
 - 3o " de Paris.
 - 4o Statistiques et archives.
 - 5o Musée.
- III. Propriété littéraire et artistique, marques de commerce, etc.
- IV. Brevets d'invention.
- V. Quarantaines.
- VI. Immigration.

ANNEXE :

Statistique des faillites, avec des observations préliminaires.
Tableaux.

APPENDICES.

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

POUR

L'ANNÉE DE CALENDRIER 1877.

A Son Excellence le Très-Honorable Sir Frédéric Temple, Comte de Dufferin, Vicomte et Baron Clandeboye, de Clandeboye, dans le Comté de Down, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron Dufferin et Clandeboye de Ballyleisay et Killeleagh, dans le Comté de Down, dans la Pairie d'Irlande, et Baronet, Chevalier de notre Très-Illustre Ordre de St-Patrice et Chevalier Commandeur de notre Très-Honorable Ordre du Bain, Gouverneur-Général du Canada, etc., etc.

S'IL PLAÎT A VOTRE EXCELLENCE :—

J'ai l'honneur de présenter le rapport du Département de l'agriculture pour l'année 1877. Attendu la nature des services dont il y est rendu compte, il a été nécessaire de le faire, comme les précédents, pour l'année de calendrier, au lieu de l'exercice fiscal.

I.—OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le bureau de statistique à Halifax a été fermé par suite de la cessation du crédit annuel que le parlement accordait auparavant pour le soutenir, et toutes les collections du dépôt ont été enfermées dans une salle de l'ancien *Provincial Building*, en la même ville, le gouvernement local ayant refusé quant à présent de les y accepter. Elles comprennent les états de mariages, naissances et décès, communiqués au bureau, classés et indexés alphabétiquement depuis 1866, les licences de mariage et d'autres documents relatifs aux statistiques vitales de la Nouvelle-Ecosse.

Suit un état numérique des lettres reçues et des lettres envoyées par le département durant l'année 1877 :—

Mois.	Lettres reçues.	Envoyées.
Janvier.....	1,971	2,331
Février.....	1,728	1,956
Mars.....	1,805	2,671
Avril.....	1,756	3,024
Mai.....	2,005	2,208
Juin.....	1,573	2,428
Juillet.....	1,677	2,683
Août.....	1,630	2,390
Septembre.....	1,281	2,988
Octobre.....	1,980	2,658
Novembre.....	1,828	2,256
Décembre.....	1,562	2,436

Le tableau ci-dessous contient la statistique des opérations départementales de 1864 à 1877, inclusivement :—

Années	Lettres reçues	Lettres envoyées	Cas de brevets, droits d'auteur et marques de commerce.	Chiffres totaux de l'immigration : âmes
1864	5,422	5,152	181	40,649
1865	6,694	7,638	200	47,103
1866	7,435	8,250	337	51,794
1867	7,571	10,679	840	57,873
1868	8,696	10,299	643	71,448
1869	9,516	13,654	965	74,365
1870	11,442	20,078	1,110	69,019
1871	18,416	21,709	2,035	65,722
1872	20,271	30,261	2,215	89,186
1873	22,216	31,786	3,204	99,109
1874	17,970	22,673	3,923	89,022
1875	15,623	17,927	4,072	43,458
1876	16,562	18,512	4,389	36,549
1877	21,796	30,079	4,271	35,285

II.—ARTS ET AGRICULTURE.

Sous l'autorité d'un arrêté en conseil, pris le 17 avril 1877, j'ai nommé par lettres en date du 23 du même mois, pour composer un conseil fédéral d'agriculture, les personnes dont suivent les noms :

ONTARIO.

Hon. D. CHRISTIE, de Paris, président du Sénat.

M. IRA MORGAN, d'Osgoode, ex-président du conseil d'agriculture d'Ontario.

Rév. M. BURNETT, de London, président de l'association des cultivateurs de fruits dite d'Ontario.

M. STEPHEN WHITE, de Charing-Cross, membre du conseil d'agriculture d'Ontario.

QUEBEC.

M. le sénateur COCHRANE, de Montréal, membre du conseil d'agriculture de Québec.

M. H.-G. JOLY, M.P., de Québec, ex-président du conseil d'agriculture de Québec.

M. le colonel RHODES, de Québec, ex-président de l'association agricole de Québec.

M. JOSEPH PERRAULT, de Montréal, ex-membre du bureau d'agriculture, Québec.

NOUVELLE-ECOSSE.

M. John A. KIRK, M. P., de Glenelg, secrétaire de la société d'agriculture de Guys-boro'.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

M. le sénateur WARK, de Richibouctou, membre de la société d'agriculture de York-Nord.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

M. le sénateur HAYTHORNE, de Charlottetown, président de la société d'élevage de l'Ile du Prince-Edouard.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

M. le sénateur CORNWALL, de Victoria.

MANITOBA ET NORD-OUEST.

M. le sénateur SUTHERLAND, de Kildonan.

Le 25, il y a eu réunion dans l'appartement de l'honorable Président du Sénat. Le conseil, après s'être constitué et avoir choisi pour président honoraire le Ministre de l'agriculture, pour président l'honorable M. Christie, et pour secrétaire M. Joseph Perrault, a nommé dans son sein divers comités permanents et relatifs aux objets suivants :

- 1o. Bureaux et sociétés d'agriculture et d'horticulture.
- 2o. Expositions internationales, interprovinciales, provinciales, de district et de comté.
- 3o. Enseignement agricole et vétérinaire.
- 4o. Statistiques agricoles.
- 5o. Musées et bibliothèque (rapport annuel.)
- 6o. Sylviculture et domaine public.
- 7o. Elevage des bestiaux et maladies contagieuses.
- 8o. Travaux des champs.
- 9o. Jardinage et culture des fruits.
- 10o. Industrie laitière.
- 11o. Marchés intérieur et étranger.
- 12o. Insectes nuisibles.

Ceux qui savent les difficultés d'une pareille organisation, et combien il faut de temps et de travail pour recueillir les faits qui doivent servir d'éléments aux études, pour compiler les données, les mettre en tableaux et les produire enfin dans des comptes-rendus spéciaux, ne s'étonneront pas sans doute que je n'aie encore reçu qu'un seul de ces rapports. (Voir aux appendices le No. 1.)

En voyant la peste bovine régner en Angleterre et sur le continent européen, on a trouvé urgent de modifier le règlement de l'année dernière relatif à la quarantaine des bestiaux, lequel ne visait que certaines maladies, telles que la fièvre aphteuse dite *foot and mouth disease*. En conséquence, le 2 mai (1877), Son Excellence le Gouverneur-Général a rendu une ordonnance en conseil, prohibant, par application de l'acte (32 et 33 Victoria) "concernant les maladies contagieuses qui attaquent les animaux," l'importation et introduction d'Europe au Canada des bêtes bovines, ainsi que des peaux, cornes, sabots, pailles, fourrages et autres objets quelconques susceptibles de transmettre les miasmes pestilentiels.

Sauf ces défenses spéciales, l'ancien règlement de quarantaine (du 20 avril 1876) a été maintenu en ce qui regarde l'importation des autres espèces domestiques.

Le nombre des séquestrations à la quarantaine de la Pointe-Lévis a été de 172. Dans son rapport, l'inspecteur M. McEachran mentionne un cas de typhus contagieux des porcs, qui a nécessité une longue détention. Par les précautions prises, on a arrêté et évité l'introduction de cette maladie grave. M. Waddell témoigne (voir son rapport aux annexes) qu'une surveillance active a été exercée sur les navires, à leur arrivée, pour empêcher l'envoi de bestiaux au-delà de cette quarantaine.

L'inspecteur à Halifax, M. McFatrige déclare qu'il ne s'est produit aucune maladie dans son district; et M. Rowland Bunting, inspecteur à St-Jean, dit qu'il n'a pas eu sujet d'appliquer les règlements aux arrivages d'animaux sur pied.

L'exécution de l'ordonnance portant défense d'importer des bêtes bovines, a eu, dans une occasion particulière, des sévérités pénibles, mais nécessaires à cause de l'extrême importance des intérêts à sauvegarder, puisqu'il s'agit de préserver des contagions notre bétail, et de conserver à notre commerce d'animaux en Angleterre la position déjà fort considérable qu'il s'y est acquise. Le cas auquel je fais allusion, est celui d'une cargaison de bêtes de prix, expédiée à Québec, et qu'on n'a pu laisser débarquer, en sorte que les consignataires ont dû la renvoyer par navire hors du pays.

Quelques négociants canadiens qui exportent au Royaume-Uni des animaux vivants, ont représenté que les bestiaux, en sortant des steamships, après avoir été étroitement renfermés pendant la traversée transatlantique, sont poussés dans les enclos des docks, sur un dur et glissant pavé en pierres, pour y attendre, souvent durant plusieurs heures, la visite de l'inspecteur, et que cette pratique détériore la marchandise et la déprécie.

A la suite de leurs représentations, les autorités impériales ont été sollicitées de remédier au mal, par une demande fondée sur cette raison, à savoir que, grâce aux mesures sanitaires et prohibitives adoptées par le Canada et strictement appliquées, ce pays a un bétail exempt de toute épizootie, et offre ainsi lui-même une garantie certaine de l'état sain de ses provenances.

La mouche des patates a poursuivi sa marche envahissante vers l'est, et occasionné un dégât dont on n'a pu avoir une juste idée, l'année ayant été extrêmement favorable à la pomme de terre. Je recommande de nouveau aux campagnes envahies les procédés efficaces que j'indiquais l'an dernier : il faut détruire l'insecte formé et ses œufs, en les ramassant et écrasant, et combattre ses larves au moyen du *vert de Paris*, en suivant le mode d'emploi usité depuis plusieurs années tant aux Etats-Unis qu'au Canada occidental.

EXPOSITION AUSTRALIENNE.

Le Canada a figuré à l'Exposition métropolitaine tenue en avril dernier à Sydney dans la Nouvelle-Galles du Sud. Ses envois, fort nombreux, formant plus de 550 tonnes de fret océanique, y avaient été transportés partie directement, de Montréal, sur l'*Ocean Gem*, partie par voie étrangère, de New-York, sur l'*Escort* et le *Boynton*.

Quantité d'objets avaient déjà concouru à l'Exposition de Philadelphie. Quoique le choix des produits se fût fait un peu au hasard, puisqu'on n'avait pas encore, pour se guider, la connaissance du marché australien, ils ont attiré vivement l'attention comme ensemble, et obtenu un grand nombre de récompenses. Plusieurs se sont vendus à des prix que les exposants ont trouvés encourageants ; mais d'autres ne convenaient pas au pays, et, par cette cause, n'étaient pas faits pour y prendre faveur.

Notre commissaire exécutif à cette exposition lointaine a été l'honorable John Young, de Montréal, assisté d'un adjoint, M. James Brown, et de quatre commissaires honoraires : M. Augustus Morris, l'honorable John Hay, et MM. Walter Lamb et Thomas Sutcliffe Mort, de Sydney. M. Young a visité les différentes provinces australiennes, et il y a été reçu avec une véritable cordialité. Son rapport sera publié ; on y trouvera de précieux renseignements, des détails pratiques, infiniment utiles à ceux qui auraient désiré de négocier dans l'Australie.

Déjà les premiers efforts ont établi un courant d'affaires qui porte de nos bords à cette contrée diverses sortes de marchandises ; on peut s'attendre que ce commerce aura avec le temps un développement considérable.

Les frais du chef de l'exposition ont été peu élevés. Ils montent jusqu'à ce jour à \$19,550.89 ; et une somme additionnelle de \$6,000 à \$9,000, sera probablement nécessaire pour le solde final de tous comptes. Les dépenses supportées par les exposants, par ceux même dont les produits n'étaient pas appropriés aux besoins du marché d'Australie, ont été aussi fort modérées ; pour les exposants de produits de bonne dé faite, les retours ont été très-satisfaisants.

EXPOSITION DE PARIS.

Le Gouvernement, déferant avec empressement au désir exprimé par Son Altesse Royale le Prince de Galles, président de la commission royale à l'Exposition universelle de Paris, et annoncé à Son Excellence le Gouverneur-Général par le lord Carnarvon dans une dépêche en date du 16 février dernier (1877), a décidé que le Canada prendrait part à l'Exposition qui sera ouverte à Paris en 1878, et le parlement a voté un crédit préliminaire pour cet objet.

Il n'est pas besoin que je relate ici les décisions et les communications relatives à l'espace que notre pays occupera dans les enceintes de l'Exposition ; il me suffira de dire qu'un emplacement convenable lui est assigné et qu'on lui donne en outre une place, en situation très-honorable, pour l'érection d'un grand trophée dans lequel seront groupées diverses sortes de produits.

Le 22 mai dernier, un comité spécial du Conseil Privé, composé des honorables MM. Mackenzie, Scott, Smith, Vail et du Ministre de l'agriculture, a été chargé de diriger l'organisation générale du concours de la Confédération canadienne à l'Exposition.

Ce département a publié et répandu une brochure contenant le système de classification adopté par la commission française, avec une invitation de concourir adressée au public exposant, suivie de formules de demandes d'emplacement, auxquels les demandants étaient priés d'ajouter les observations d'usage pour les jurys.

Le public canadien a répondu de bon cœur à l'appel, et je suis en position d'assurer que la collection de nos produits sera très-belle.

Les vitrines d'étalage et le trophée ont été préparées sous la surveillance immédiate du Département des travaux publics, et envoyés en fagots à Paris, où les pièces seront remontées et garnies de glaces.

Le gros des produits et les vitrines ont été expédiés par voie directe, de Montréal au Havre, sur le steamer du gouvernement le *Newfield*, lequel est parti de Montréal le 14 novembre, de Québec le 23 novembre et d'Halifax le 17 décembre, ayant pris à chaque port, les colis qui y avaient été conduits par terre.

Ce navire est arrivé au Havre le 30 décembre, après une heureuse traversée, avec toute sa cargaison en bon état, et a remonté la Seine jusqu'à Rouen, où des alléges ont reçu les colis, qu'ils ont rendus à Paris.

Le reste des objets, avec le corps du trophée, sera expédié par New-York sur le Havre.

A propos de ce trophée, j'ai la satisfaction de pouvoir annoncer que, ce Département en ayant envoyé le plan à la commission britannique et celle-ci l'ayant adressée à son tour à la commission française, elles ont l'une et l'autre accusé réception en termes flatteurs.

Sur un arrêté en conseil du 6 décembre (1877), il a été institué, pour poursuivre l'organisation et veiller à l'installation de la section canadienne à l'Exposition, une commission, composée de sir John Rose, de Londres ; M. J. Gordon Brown, de Toronto ; M. Gustave Drolet, de Montréal ; M. Thomas C. Keefer, d'Ottawa et de moi,—M. Keefer étant le commissaire exécutif.

En vertu du même arrêté, M. Joseph Perrault, de Montréal, et le Dr S.-P. May, de Toronto, ont été nommés secrétaires de la Commission.

M. Keefer est parti presque aussitôt pour Paris, où M. Perrault l'avait déjà précédé pour y recevoir les envois.

D'après les dispositions faites, le Canada peut être assuré, je crois, que l'importance et la beauté de ses produits seront mises en évidence avec tout le soin convenable devant l'assemblée des nations conviées à Paris.

STATISTIQUES.

Le cinquième volume de statistique est sous presse. Ce volume, qui forme le complément de la première série des Statistiques relatives à l'Amérique britannique du Nord, aurait paru beaucoup plus tôt si le reste du personnel du recensement n'eût pas été congédié, et sans l'énorme travail occasionné par la première mise en œuvre des statistiques criminelles et de faillite.

Les dépenses concernant le recensement pendant l'année, au 1er janvier 1878, se résument dans les chiffres suivants :

Appointements des employés	\$4,368 25
Papeterie.....	6 88
Impression.....	10 91
Dépenses diverses.....	211 00

Ensemble..... 4,597 04

Il a été extrêmement difficile de rassembler les rapports des nombreux officiers appelés pour la première fois par la loi à fournir les éléments de la statistique

criminelle et relative aux faillites. Outre cela, la correction de leurs états, très-souvent insuffisants, n'a pas été une tâche moins laborieuse. Je reconnais volontiers que ces officiers se sont montrés, en général, prêts à se conformer à la loi ; plusieurs cependant, ont fait exception et marqué peu de diligence.

La publication de la statistique criminelle est différée, à cause des lacunes qui se trouvent dans certains relevés, et du long travail qu'exigent les compilations.

Il va falloir aussi, pour les mêmes causes, remettre celle de la statistique relative aux faillites de l'année 1877. Les tableaux d'ensemble pour 1876 seront joints au présent rapport.

Pour donner une idée du supplément extraordinaire de travail imposé à la division des statistiques, qui a à recueillir, comparer et mettre en tableaux ces nouvelles matières, j'ai fait préparer le détail suivant.

La correspondance concernant les deux services, pour chaque année, a compris environ 3,000 lettres envoyées et presque autant de lettres reçues.

Pour 1876, on a eu à correspondre avec 182 syndics officiels et 192 syndics de créanciers ; pour 1877, ces chiffres ont été un peu dépassés. Il y a eu, pour 1876, 1,611 relevés, y compris ceux corrigés et répétés, et 453 feuilles distinctes de données statistiques définitives, chacune de 30 colonnes. Pour la statistique criminelle de 1876, on compte 469 relevés, contenant ensemble 53,200 noms ; et 1,500 feuilles distinctes, à 20 colonnes.

ARCHIVES.

Pendant l'année, le dépôt d'archives historiques s'est enrichi de nouveaux documents, et l'on a fait relier 384 volumes de lettres originales et copies, dont voici le détail avec l'indication des sujets :—Affaires indiennes, 1767–1845, 23 volumes ; Volontaires, 1794–1845, 11 volumes ; *Queen's Rangers*, 1799–1804, 1 volume ; Cavalerie, 1801–1846, 11 volumes ; Colons, 1794–1845, 15 volumes ; Marine provinciale, 1790–1845, 20 volumes ; Marine militaire, 1799–1843, 1 volume ; Artillerie et génie, 1785–1845, 75 volumes ; Commissariat, 1788–1846, 47 volumes ; Casernes, 1801–1845, 51 volumes ; Demi-paie, 1787–1845, 36 volumes ; Etat-major, 1786–1843, 18 volumes ; Service médical, 1787–1845, 21 volumes ; Correspondance avec les *Horse-Guards* 1789–1833, 22 volumes ; Caisse militaire, 1793–1845, 22 volumes.

MUSÉE.

Le commencement de musée ou conservatoire agricole et industriel annexé à la Salle des modèles, s'est augmenté d'une fort belle exposition envoyée par MM.

Watermann frères, propriétaires d'une usine de pétrole à London. Elle comprend tous les produits retirés du pétrole, depuis la matière crue jusqu'à ses dérivés : rhigoline, gazoline, naphtaline, kérosine, huiles lubrifiantes, cire parafine et ses produits industriels, combustible fabriqué avec les résidus.

III.—DROITS D'AUTEUR, MARQUES DE COMMERCE, DESSINS DE FABRIQUE ET MARQUES DE BOIS DE CONSTRUCTION.

Le tableau comparatif ci-dessous indique les affaires de cette division pendant la période 1868-1877 :—

Années.	Lettres reçues.	Lettres envoyées.	Enregistrem'ts de droits d'auteur.	Certificats d'enreg. de droits d'aut.	Enreg. de marques de commerce.	Certificats d'enreg. de marq. de com.	Enreg. de dessins de fabrique.	Certificats d'enreg. de dess. de fabriq.	Enreg. de marques de bois.	Certificats d'enreg. de marq. de bois.	Enregistrem'ts de cessions.	Recettes de droits.
												\$ cts.
1868.....	110	128	34	34	32	32	6	6	183 00
1869.....	198	211	62	62	50	50	12	12	418 00
1870.....	473	473	66	66	72	72	23	23	190	190	877 00
1871.....	562	562	115	115	106	106	22	22	105	105	1,092 00
1872.....	523	523	87	33	103	103	17	17	64	64	11	927 00
1873.....	418	549	122	38	95	95	30	30	69	69	20	940 50
1874.....	1027	1027	134	55	163	163	30	30	41	41	19	1,339 50
1875.....	943	986	131	50	149	149	31	31	21	21	15	1,175 00
1876.....	1175	1240	178	57	238	238	47	47	17	17	33	1,758 25
1877.....	1190	1246	138	37	227	227	50	50	18	18	31	1,732 70

Le nombre total des enregistrements de droits d'auteur, de marques de commerce, de dessins de fabrique et de marques de bois, a été de 451. Il se décompose comme suit : enregistrements de droits d'auteur, 138 (outre 37 certificats); de droits provisoires d'auteur, 15 (outre 3 certificats); de droits temporaires d'auteur, 1 (outre 1 certificat); enregistrements de marques de commerce, 227; de dessins de fabrique, 50 (avec 3 renouvellements); de marques de bois, 18.

Le nombre total des cessions de droits de ces différentes natures, qui ont été inscrites sur les registres, a été de 33.

La correspondance de cette division a compris 1,190 lettres reçues, et 1,246 lettres envoyées.

Les recettes en honoraires et droits pendant l'année ont monté à \$1,732.70.

IV.—BREVETS D'INVENTION.

Le tableau suivant indique les opérations du bureau des brevets, y compris les enregistrements de dessins de fabrique, marques de commerce, droits de propriété littéraire et artistique, et marques de bois, pendant la période 1855-1877.

Années	Demandes de brevets	Brevets délivrés	Caveats	Enregistrements de cessions de brevets	Enreg. de dessins de fabrique	Enreg. de marq. de commerce	Enreg. de droits d'auteur	Enreg. de marq. de bois	Enreg. de cessions de droits d'auteur et de marques de commerce.	Recettes en honoraires et droits
										\$ cts.
1855	99	92	32						1,911 30
1856	120	108	52						2,370 50
1857	126	115	54						2,406 76
1858	116	98	35						2,105 00
1859	142	112	26						2,479 75
1860	170	150	47						2,644 07
1861	160	142	56	2	3				3,012 70
1862	180	160	72		17				3,650 90
1863	207	156	78	4	1				3,759 90
1864	170	145	74	1	7				3,267 95
1865	184	162	70	1	16				3,618 76
1866	274	263	126		65				6,132 78
1867	369	218	193	5	54				8,110 00
1868	570	546	337	6	32	34			11,052 00
1869	781	580	*60	470	12	50	62			14,214 14
1870	626	556	132	431	24	72	66	190		14,540 07
1871	279	512	151	445	22	106	115	105		14,097 00
1872	752	670	184	327	17	103	87	64	11	19,578 65
1873	1,124	1,026	171	547	30	95	122	69	20	29,830 14
1874	1,376	1,249	200	711	30	163	134	41	19	34,301 98
1875	1,418	1,320	194	791	31	149	131	21	15	34,555 82
1876	1,548	1,382	185	761	47	238	178	17	33	36,187 63
1877	1,445	1,353	168	841	50	227	138	18	31	35,388 00

* Il n'existait pas de caveats avant la loi de 1869.

† Ce service, avant 1868, faisait partie des attributions du Secrétaire d'Etat.

Il résulte de ce tableau qu'il y a eu dans le chiffre des affaires de ce bureau, une légère décroissance, due probablement à la crise commerciale et industrielle qui afflige le Canada comme les Etats-Unis et les autres pays avec lesquels nous commerçons. Toutefois, la recette en honoraires et droits a été considérable ; elle a atteint le total de \$35,388 ; celle de l'année précédente avait donné \$36,187.63. Ces sommes comprennent les deniers encaissés par la division des dessins de fabrique, droits d'auteur, marques de commerce et marques de bois. Le nombre total de brevets délivrés a été de 1,353, contre 1,382 accordés l'an dernier. Il est à remarquer que les recettes et le nombre de brevets ont été supérieurs à ceux des années antérieures à 1876.

Vingt-neuf demandes de brevets ont été rejetées, en vertu de la loi, qui donne le pouvoir de refuser le brevet si l'invention n'est pas nouvelle, etc. ; et, comme à l'ordinaire, dans plusieurs cas les énonciations et descriptions ont été modifiées.

1,286 brevets ont été pris pour une durée de cinq années ; 17 pour dix ans ; et 50 pour quinze ans.

L'état suivant indique les pays de la résidence des brevetés de 1874, 1875, 1876 et 1877 :—

	1874.	1875.	1876.	1877.
Canada.....	528	521	575	533
Angleterre	43	44	51	46
Etats-Unis.....	665	748	736	757
France	3	3	8	2
Allemagne.....	2	2	3	5
Russie	1	1
Autriche.....	4	1	3
Belgique.....	3
Italie.....	2
Suisse	1	2
Chili	1
Autres pays.....	1	8	1
	1,249	1,320	1,382	1,353

Les brevetés canadiens se répartissent entre les provinces ainsi qu'il suit :—

	1874.	1875.	1876.	1877.
Ontario	340	348	380	340
Québec	144	134	152	132
Nouveau-Brunswick.....	19	24	19	22
Nouvelle-Ecosse.....	14	14	21	34
Ile du Prince-Edouard.....	4	2
Colombie-Britannique.....	1	1	2	3
Manitoba.....	1	1
	528	521	575	533

Sur 670 brevets pris en 1872 pour une durée de 5 années, 613, dont les titulaires n'ont pas demandé la prolongation, se sont éteints en 1877. En sorte que de tous ceux qu'on a délivrés cette année-là, 57 seulement ont été renouvelés.

Il y a eu, en 1877, trois conflits de demandes ; ils ont été décidés par arbitres, et les brevets accordés conformément aux décisions.

Dans mon précédent rapport, je disais qu'on appropriait à l'usage de la salle des modèles les vitrines qui avaient garni le local de la section canadienne à l'Exposition de Philadelphie. Cette nouvelle installation, achevée aujourd'hui, donne tous les avantages qu'on en attendait ; elle permet d'économiser beaucoup d'espace et de mieux classer les objets ; les modèles ne sont plus guère exposés à être endommagés ; et leur exposition, facilitée par l'usage des vitrines, attire continuelle-

ment de toutes les parties du Canada, ainsi que des pays étrangers, des visiteurs, qui viennent les voir et les étudier. Toutefois, le nombre des modèles déposés va toujours croissant, et déjà l'espace économisé est notablement réduit.

L'*Illustrated Patent Record*, en rapport avec le *Mechanics' Magazine*, paraît régulièrement ; l'exécution de ce précieux recueil, je ne puis mieux faire que de répéter ce que j'en disais l'année dernière, est entièrement satisfaisante, et fait honneur à l'atelier qui le publie.

V.—QUARANTAINE.

GROSSE-ILE.

Le Dr Montizambert, médecin-surintendant de cette station, rapporte qu'elle a été totalement exempte de maladie. Pas un seul cas d'hôpital qui ait nécessité un traitement de sa main.

La dépense de l'établissement, en 1877, s'est élevée à \$11,763.56.

ILE AUX PERDRIX, SAINT-JEAN (N.-B.)

Le médecin-inspecteur, le Dr Harding, déclare qu'il n'a eu à détenir aucun navire, que pour le visiter. Il ajoute qu'il n'est pas venu de navires infectés de maladie pouvant compromettre la santé publique, et cette observation s'accorde avec ce que dit le surintendant de la Grosse-Ile.

La dépense de cette station pendant l'année a été de \$2,506.08.

HALIFAX.

Le Dr Wickwire, le médecin-visiteur, fait connaître qu'il a eu à traiter trois cas de variole à cette station.

Le premier, très-intense, fut celui d'un homme de l'équipage du *Circassian*, steamer Allan, arrivant de Baltimore. Le malade mourut; mais la maladie ne se communiqua point. Le navire fut désinfecté.

Le second cas se produisit sur la goëlette de pêche *Amiel Corkum*, venant des Bancs. Le matelot malade fut transporté à l'hôpital et guérit. La goëlette et son équipage furent quinze jours en quarantaine, après lesquels, comme il ne s'était pas manifesté d'autre cas de la contagion, ils eurent permission de poursuivre leur voyage.

Un autre terre-neuvier le *Mystic* relâcha à Halifax, ayant un matelot sur les cadres. Celui-ci guérit à l'hôpital, et les précautions d'usage empêchèrent la maladie de se répandre.

Ce sont les seuls cas de maladie qui ont nécessité la visite du médecin.

Dépense de 1877, \$3,183.58.

PICTOU (N.E.)

Le Dr Cook, médecin-visiteur, écrit que ce port a été exempt de toute maladie infectieuse ou contagieuse, et même de toute maladie ordinaire parmi les matelots.

Dépense de 1877, \$700.

CHARLOTTETOWN (I.P.E.)

Le Dr Hobkirk, médecin-visiteur de ce port, déclare qu'il n'y a eu aucune maladie infectieuse, mais seulement les maladies ordinaires.

Dépense de 1877, \$808.51.

VI.—IMMIGRATION.

Pour faciliter les comparaisons, je crois devoir conserver les anciennes formes de tableaux. Voici tout d'abord un état indiquant les nombres totaux d'immigrants, tant colons que passagers, qui sont entrés en Canada de 1869 à 1877 :

	1869.	1870.	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.
Viâ du Saint-Laurent.....	43,114	44,475	37,020	34,743	36,901	23,894	16,038	10,901	7,743
“ du Pont Suspendu et des ports de l'intérieur, y comp. Manitoba	30,326	23,857	27,365	49,130	50,578	39,904	18,322	13,203	13,040
Viâ des ports des provinces mari- times et de Portland.....	925	687	1,337	5,313	2,659	2,114	959	1,311	2,749
Immigr. constatées par les déclar. en douanes d'obj. de colons.....					8,971	14,110	8,139	11,134	11,753
Totaux.....	74,365	69,019	65,722	89,186	99,109	80,022	43,458	36,549	35,285

Suit l'état numérique des immigrants des deux catégories arrivés par la voie du Saint-Laurent, de 1854 à 1877.

1854.....	53,180
1855.....	21,274
1856.....	22,439
1857.....	32,097
1858.....	12,810
1859.....	8,778
1860.....	10,150
1861.....	19,923
1862.....	22,176
1863.....	19,419

1864.....	19,147
1865.....	21,355
1866.....	28,648
1867.....	30,757
1868.....	34,309
1869.....	43,114
1870.....	44,475
1871.....	37,020
1872.....	34,743
1873.....	36,901
1874.....	23,894
1875.....	16,038
1876.....	10,901
1877.....	7,743

Le nombre des immigrants arrivés dans les trois dernières années, avec le projet, au rapport des agents du département, de se fixer en Canada, est ainsi qu'il suit :

	1875.	1876.	1877.
Arrivés à Québec.....	12,043	7,063	4,201
“ au Pont Suspendu.....	5,145	5,696	6,453
“ à Halifax (N.E.).....	709	506	930
“ St.-Jean (N.B.).....	250	136	141
“ Portland (Maine).....		605	1,513
“ Manitoba, immigrants venus des Etats-Unis, autres que ceux déjà inscrits à des ports cana- diens et que les nationaux....	1,096	493	2,084
	<u>19,243</u>	<u>14,499</u>	<u>15,323</u>
Ayant déclaré aux douanes des objets dits de colons.....	8,139	11,134	11,759
	<u>27,382</u>	<u>25,633</u>	<u>27,082</u>

Une explication est opportune ici. A additionner tous les totaux des distributions de colons opérées par les agents de Montréal, Sherbrooke, Ottawa, Kingston, Toronto, Hamilton, London, Halifax, Saint-Jean (N.-B), Dufferin et Winnipeg, on trouverait qu'ils représentent un chiffre plus fort que la somme des nombres d'arrivants que j'indique ci-dessus comme ayant exprimé l'intention de s'établir en Canada. Il n'y

faut voir aucune contradiction. Ces différences résultent du mouvements des immigrants entre les différentes stations.

D'après ce tableau comparatif, on remarquera que, tandis que les immigrations à Québec diminuent d'intensité d'année en année, il se produit simultanément une augmentation soutenue dans le chiffre de celles qui arrivent par mer à Halifax, à Saint-Jean et à Portland : le total de ces dernières en 1877 est double du contingent de 1876.

Quant aux immigrants à destination des Etats-Unis qui ont passé par le Canada, on en a compté 5,640, contre 8,091 l'année précédente. La plupart de ceux qui se dirigent vers les Etats de l'Ouest, arrivent par la voie du Pont-Suspendu. De ces derniers, 4,494 sont arrivés par cette voie, et 952 par celle de Québec.

La valeur en effets mobiliers apportée par les immigrants qui ont déclaré aux douanes des objets de colons, s'est élevée, en 1877, à \$344,503 contre \$358,957 en 1876.

Le tableau suivant présente le nombre des arrivants aux ports dénommés et la valeur des effets qu'ils ont y fait inscrire, en 1877 :

	Nombre d'arrivants.	Valeur des effets.
Montréal.....	3,643	\$ 61,793
Ottawa, et ports dans les limites de cette agence...	1,029	39,003
Kingston	1,770	48,903
Toronto, et ports dans les limites de cette agence.	2,064	89,760
London.....	2,014	82,996
St.Jean.....	1,168	4,630
Halifax, (N.-E.).....	71	17,418
	11,759	\$344,503

Il convient d'ajouter à cette somme le montant de capitaux introduits par l'immigration en 1877, d'après les constatations des agents, soit : \$287,766

Report de ci-dessus..... 344,503

Ensemble \$632,269

Voilà le montant connu ; mais la somme de capitaux qui échappe aux constatations est sans doute très-considérable aussi, comme la valeur des outils et des effets que les immigrants européens apportent sur les navires, et dont il n'est pas tenu compte, le moyen de la déterminer faisant faute. M. Klotz, notre agent à Hambourg, dit avoir effectué plusieurs remises aux Mennonites ; il n'en mentionne pas le chiffre total.

J'expliquais, l'an dernier, que les immigrants qui entrent en Canada se divisent en deux classes : ceux qui arrivent avec le projet d'y faire leur demeure, (ce sont les immigrants proprement dits) et ceux qui passent par ce pays pour se rendre plus facilement aux Etats de l'Ouest. Ce tableau ci-dessous indique séparément ces deux immigrations, de 1866 à 1877, inclusivement :—

Années.	Immigrants en passage pour les Etats de l'Ouest	Immigrants ou colons pour le Canada
1866.....	41,704	10,091
1867.....	47,212	14,666
1868.....	58,683	12,765
1869.....	57,202	18,630
1870.....	44,313	24,706
1871.....	37,949	27,773
1872.....	52,608	36,578
1873.....	49,059	50,050
1874.....	40,649	39,373
1875.....	9,214	27,382
1876.....	10,916	25,633
1877.....	5,640	27,076

Il ressort de ces chiffres que, dans l'année 1877, comparée à 1876, le contingent total pour le Canada s'est notablement accru, au lieu que le nombre des immigrants en passage pour les Etats de l'Ouest est tombé à peu près de moitié. Il a déjà été dit dans les précédents rapports, que cette statistique n'est qu'approximative, étant fondée sur des renseignements recueillis par les agents départementaux dans des conditions qui ne permettent pas d'en garantir l'exactitude.

Le pays d'origine des immigrants ne sont constatés qu'au port de Québec. Voici un tableau des immigrations à ce port, divisées au point de vue de la nationalité, de 1870 à 1877.

—	1870.	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.
Anglais.....	20,934	17,915	14,867	18,004	13,298	7,582	4,989	4,646
Flandais.....	2,858	2,980	3,410	4,336	2,650	1,449	808	742
Ecossais.....	3,279	3,426	4,165	4,665	2,562	1,816	1,009	799
Allemands.....	595	9,300	764	739	462	176	104	84
Scandinaves.....	16,780	2,999	10,148	6,447	1,407	1,201	1,157	1,004
Français et Belges.....	1,366	2,634	1,632	534	289	150
Autres nationalités.....	29	400	23	76	20	74
Islandais.....	351	22	1,167	52
Mennonites.....	1,532	3,258	1,358	183
Russes.....	20	9
Totaux.....	44,475	37,020	37,743	36,501	23,894	16,038	10,901	7,743

Suit un relevé des métiers ou professions des passagers d'entrepont adultes débarqués à Québec, même période :—

	1870.	1871.	1872.	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.
Cultivateurs.....	4,144	2,989	2,336	1,470	1,763	1,188	510	209
Travailleurs.....	12,248	11,465	6,189	6,202	4,259	3,063	2,796	1,393
Artisans.....	1,717	1,674	6,809	7,662	2,773	977	491	1,118
Commerçants et empl. de com.	146	89	79	62	32	7	13	20
De professions libérales.....	10	4	14	7	1			
Totaux.....	18,265	16,221	15,427	15,403	8,828	6,035	3,810	2,740

Je ferai remarquer ici, par rapport aux immigrants appartenant aux classes ouvrières ou laborieuses, que le Département s'efforce tout particulièrement de recruter des ouvriers agricoles et des servantes. Quant aux artisans, ils sont généralement prévenus des possibilités de main-d'œuvre par les différents métiers; et ceux qui sont venus ont été, le plus grand nombre du moins, attirés en Canada par des occasions personnelles ou spéciales, en sorte qu'ils n'ont imposé aucune charge aux agences.

Suit un tableau numérique comparatif des immigrants,—enfants pour la plupart—qui ont été amenés au Canada sous les auspices et avec l'aide de sociétés de bienfaisance ou de particuliers charitables, dans les cinq dernières années :—

	1873.	1874.	1875.	1876.	1877.
Maison de réforme d'Acton, Essex.....					2
do de Feltham.....	20	7	13		
do de Red-Hill.....	12	10	5		2
Mlle Macpherson.....	360	361	234	179	127
M. Middlemore.....	30	50	78	71	87
Mlle Rye.....	231	192			99
Fonds d'émigration des familles de Londres— Est, dit de l'hon. dame Hobart.....	242	27	25	14	
Ecole d'industrie de Brighton.....	24				
Asile des garçons, Hampstead.....	24				
do des enfants, Londres.....	56		43		26
M. F. McFarland.....	72				
Rév. M. Nugent, Liverpool.....	41		2	1	
Orphelinat pour les enfants de marins, Liverpool.....				18	
M. T.-S. Fletcher, Dublin.....	4		4	4	
Institution de Wandsworth, Londres.....	8		6		
Rév. M. (P) Leary, Enniskillen.....		1			
Ecole de réforme, Londres, Rév. M. Burgess.....		41			
Madame Von Koerber.....		185			
Rév. M. Williams.....		19			
Union anglaise des travailleurs agricoles.....		1,267			
Mlle Fletcher, Liverpool.....		49	12		
Union de Dublin-Sud.....		11	15		
Rév. M. Stevenson.....		48			
Ecoles de l'Archevêque de Westminster.....		25			
Maison de réforme de Hert.....			3		
Ecole de Middlesex.....			2		
Ecole de Ready-Oak, Londres.....			2		
Asile des garçons, Kent.....			2		
Comité catholique d'émigration.....			39	13	19
Ecole de By-Fleet.....			5		
Refuge des garçons, Londres.....			15		
Maison de réforme de Kingswood, Bristol.....				3	
Mme Birt.....					70
Totaux.....	1,124	2,293	505	303	432

Toute l'immigration arrivée en Canada par mer, en 1877, est venue sur des steamers. Déjà depuis longtemps les navires à voiles n'amenait plus qu'un bien faible personnel de passagers; mais l'année dernière, comme l'année précédente, on n'a pas vu en débarquer un seul immigrant. Les avantages supérieurs que les steamers offrent sous les rapports de la vitesse, du confort, de l'aménagement, tout cela joint à la modicité du passage, rend pour les voiliers la concurrence infiniment difficile. Par une suite naturelle de ce changement fort salutairement opéré, on constate que les arrivants sont maintenant en meilleur état de santé qu'ils ne l'étaient autrefois. Les steamers-postes ont exécuté le trajet jusqu'à Québec en sept jours dix-neuf heures; leurs plus longues traversées ont été de huit à dix jours. Les steamers moins puissants mettent environ douze jours pour faire le chemin.

Les agents, à toutes les stations, ont procuré du travail ou des conditions aux immigrants; et même dans deux agences, on n'a pu satisfaire le besoin de travailleurs agricoles et de servantes. Le manque d'ouvrage ne s'est véritablement fait sentir que dans les villes, où la crise commerciale et industrielle a amené le chômage de la construction, arrêté ou réduit l'activité des manufactures.

Cette année, un grand nombre d'immigrants avaient des ressources en argent: ils sont venus en Canada pour y acheter des terres et se livrer à la culture.

Le succès notoire que l'exportation des chevaux, du bétail et des viandes abattues a eu jusqu'à présent, a donné l'impulsion à ce négoce, si avantageux à notre pays et que les agents départementaux encouragent de toutes leurs forces. On est fondé à croire qu'on le verra acquérir un grand développement dans l'avenir le plus prochain.

Depuis quelques années, l'émigration du Royaume-Uni est en décroissance; c'est ce que montrent les chiffres suivants, à partir de 1873 :

1873.....	310,612
1874.....	241,044
1875.....	173,809
1876.....	138,222

Les statistiques générales pour 1877 publiées par le Bureau impérial du commerce, ne nous sont pas encore parvenues; mais le nombre des immigrants partis par Liverpool pour tous lieux de destination a été bien moindre l'année dernière qu'en 1876. Il est à remarquer que Liverpool est le principal port d'embarquement, et qu'ainsi il fournit une indication suffisante de l'intensité du mouvement. Or, le chiffre total des émigrants sortis de ce port a été, en 1876, de 66,409, et en 1877, de 54,908, soit une diminution de 11,501 âmes:

Le mouvement d'émigration vers les Etats-Unis s'est ralenti d'une manière plus sensible encore que celui qui se dirige vers nos rivages. Je le constate d'après ces données, extraites des rapports du Bureau de statistique de Washington, et relatives aux mêmes années :

1873.....	459,804
1874.....	313,339
1875.....	228,498
1876	169,886
1877.....	141,857

En 1877, les Iles Britanniques ont vu 43,640 émigrants faire route pour les Etats-Unis, et 7,474 pour le Canada. Mais ces chiffres sont sujets à correction ; les en-tête des tableaux officiels de la statistique impériale dans lesquels je les prends, désignent simplement le port sur lequel l'individu est dirigé, sans mentionner sa dernière destination ; et l'on sait qu'une partie des émigrants destinés pour le Canada débarquent à Portland, à Boston et à New-York. Tels qu'ils sont, cependant, ces chiffres témoignent que l'émigration venue au Canada a été beaucoup plus forte, eu égard à la différence des populations, que celle qui serait allée aux Etats-Unis.

Après les rapports discordants qui se faisaient touchant les colonies spéciales créées, sous les auspices de ce Département, dans le Manitoba et le Kéwatin, et auxquelles le Gouvernement a fourni des avances considérables, il était important qu'elles fussent visitées. En conséquence, mon collègue le Ministre de l'intérieur et moi, accompagnés par le secrétaire de mon Département, nous nous y rendîmes, l'automne dernier.

Les colonies mennonites étaient très-florissantes, offrant de tous les côtés aux regards les effets d'un grand travail, à la fois habile et persévérant. La plus ancienne, l'établissement de la rivière du Rat, à l'est de la rivière Rouge, comptait à peine trois ans d'existence. Déjà, cependant, elle renfermait 38 villages, composé chacun de 10 à 34 maisons, avec bâtiments extérieurs. Les maisons sont solidement bâties ; plusieurs ont 26 pieds sur 40, et sont pourvues de vastes dépendances. La récolte était satisfaisante, les terres avaient rendu près de 25 boisseaux par acre. Cet établissement possédait un moulin à vapeur et trois moulins à vent en service. Dans tous les centres, les animaux domestiques paraissaient être nombreux et en bon état. Presque chaque maison est entourée de jardins, presque sur chaque domaine on voit de beaux commencements de plantations. Il y avait sur le territoire de l'établissement environ 700 feux, et l'on présumait avoir environ 30,000 boisseaux de blé à vendre. Hommes, femmes, enfants, tout le monde s'occupe aux champs et aux autres travaux extérieurs.

La colonie de Pembina, à l'ouest de la rivière Rouge, quoique plus nouvelle que celle du Rat, offrait les mêmes signes apparents de prospérité générale. Elle comprenait 25 villages et 485 familles.

Il existe encore un petit établissement mennonite sur la rivière aux Gratiass, dans lequel il y a deux villages, formés par 32 feux.

La population mennonite au Manitoba est d'environ 7,000 âmes. Elle a le sentiment de son obligation envers le Gouvernement et la ferme intention de le rembourser de ses prêts; au reste, l'industrie qu'elle montre et le succès de ses travaux sont à cet égard de suffisantes assurances.

La colonie d'Islandais, installée sur la rive occidentale du lac Winnipeg, au nord du Manitoba, s'étend jusques à 30 milles dans le territoire de Kéwatin. Nous l'avons trouvée dans un état plus satisfaisant que nous ne l'espérions d'après les rapports que j'avais reçus. La population comprenait environ 1,500 âmes; les pertes par la variole et le scorbut, évaluées à un septième des premiers habitants, ayant été balancées par les naissances et par de nouveaux émigrants venus d'Islande et des Etats-Unis. La colonie s'appelle la Nouvelle-Islande, et son principal village Gimli, c'est-à-dire Elysée. Lorsque nous l'avons visitée, les restrictions quaranténaires, qui l'avaient tenue dans un complet isolement de novembre au 18 juillet, encore que le dernier cas de variole eût eu lieu en mars, n'étaient encore levées que depuis deux mois. Cependant, malgré l'effet décourageant de cette séquestration si rigoureuse et si prolongée, pendant laquelle toute communication, tout commerce, tout travail par delà les limites déterminées avaient été interdits aux colons, ceux-ci avaient amélioré leurs établissements d'une manière remarquable, eu égard à leurs faibles ressources et à leur inexpérience en fait de colonisation. Ainsi, pendant l'année, ils avaient bâti 200 maisons, la plupart en bois, grandes et commodes, ouvert des chemins et défriché, par famille, de 2 à 10 acres de terre. Leur provision de patates, à ce qu'il paraissait, était suffisante pour leurs besoins: en général, la récolte avait été bonne, quoiqu'ils n'eussent fait les plantations qu'en juin, n'ayant pu se procurer plus tôt la semence par la ligne de quarantaine. Ils possédaient 600 têtes de bétail; leurs vaches notamment étaient belles et bien soignées. Il leur avait été impossible, dans les malheureuses circonstances où ils s'étaient trouvés, de semer beaucoup de blé: les colons, sur la rivière de l'Islandais, en avaient eu quelques pièces. La pêche était abondante; et il y a apparence qu'il se fera de profitables ventes de poisson blanc à Winnipeg. Beaucoup de jeunes Islandaises sont en condition dans cette ville, et quelques jeunes gens travaillent chez des cultivateurs du Manitoba. En somme, malgré toutes les souffrances endurées, les colons avaient l'air contents de leur situation; ils écrivaient à leurs amis restés en Islande des lettres pleines d'espérances, et où ils les engageaient à venir les rejoindre. Comme chez les Mennonites, j'ai trouvé parmi eux une résolution arrêtée de rembourser le Gouvernement.

Au Manitoba, les colonies de Canadiens rapatriés ont reçu de considérables adjonctions. Pendant l'année, 563 immigrants de cette catégorie s'y sont rendus des Etats de la Nouvelle-Angleterre (contre 361 en 1876), sous la direction de M. Charles

Lalime, agent spécial. M. Tétu, agent à Dufferin, signale l'arrivée à différentes époques de nombreuses troupes de Canadiens venant des Etats occidentaux. Le chiffre total de ces immigrants, en 1877, a été de 836 personnes. La société de colonisation du Manitoba a rendu de très-utiles services en facilitant leur placement et leur installation dès leur arrivée; on rapporte qu'ils réussissent bien dans l'exploitation de leurs terres. Selon toute apparence, les centres formés par eux vont rapidement s'étendre, au grand avantage de la province.

L'honorable M. Annand a été nommé agent principal d'émigration à Londres, en mai dernier. Auparavant, c'était M. F.-J. Dore, officier de ce Département, qui dirigeait l'office de Londres, depuis que M. Jenkins avait donné sa démission.

Le rapport de M. Annand et ceux de nos agents stationnaires et spéciaux dans le Royaume-Uni et sur le continent européen, seront insérés ci-après aux appendices. Ils contiennent des renseignements fort intéressants au sujet de l'émigration en 1877 et sur les résultats présumables de la campagne prochaine.

Le système des warrants de passage a été continué comme les années dernières, à cette différence près qu'on ne délivre plus de warrants dits spéciaux, réduisant le passage à deux livres cinq shillings, qu'aux familles de cultivateurs et aux servantes. Ainsi on n'en accorde point aux cultivateurs non mariés, comme on fit en 1874, dans les circonstances particulières qui se rencontrèrent cette année-là.

Les colonies australiennes et néo-zélandaises emploient tous leurs efforts pour recruter des émigrants en Europe, offrant le passage gratuit sur les paquebots qui vont à leurs bords lointains, et dépensant pour cet objet plusieurs millions de dollars. Une telle concurrence et la crise commerciale et industrielle n'ont pu que nuire beaucoup au succès de la propagande canadienne.

D'après les rapports des commis de la malle océanique, un grand nombre des passagers d'entrepont qui sont repassés du Canada aux Iles Britanniques, disaient avoir l'intention de revenir.

M. Stafford, agent en résidence à Québec, donne dans son rapport annuel (v. annexe No. 2) la statistique détaillée de l'immigration arrivée à ce port. J'en ai déjà présenté les chiffres. Cette immigration était saine, car il n'y avait eu que trois décès en voyage; elle était aussi de bonne qualité et comprenait des cultivateurs, anciens propriétaires ou fermiers, qui possédaient de quoi acheter des terres améliorées.

M. Daly, agent à Montréal, fait connaître (annexe No. 3) qu'il a délivré des bons de nourriture ou des billets de transport à 1,053 personnes dénuées d'argent, qui ont été distribuées dans différentes directions. Il a constaté à sa station le passage de

10,152 immigrants en route pour l'ouest; une partie devait être venue par l'Intercolonial. Indépendamment de ceux qu'il a distribués, un très-grand nombre d'individus ont été placés par l'agent du gouvernement provincial.

M. Donaldson, agent à Toronto, a constaté (annexe No. 4) l'arrivée dans son agence de 5,596 immigrants (contre 8,937 en 1876). Sur ce nombre, 3,096 étaient venus par le Saint-Laurent; les autres par les États-Unis. Il y avait 184 Mennonites de la Russie méridionale, en route pour le Manitoba, et des personnes ayant certaines ressources pécuniaires, qu'elles ont placées en fonds de terre. Plusieurs acheteurs de chevaux et de bétail ont parcouru la circonscription: ce commerce attire au Canada beaucoup de cultivateurs et de petits capitalistes étrangers.

M. Wills, agent à Ottawa, (annexe No. 5), a compté 1,655 arrivants: 624 Européens et 1,029 personnes des États-Unis. Il y en a eu d'autres, dit-il, lesquels ne se sont pas déclarés et dont par conséquent il ignore le nombre. La crise pesant sur le commerce et l'industrie manufacturière a réduit le besoin de bras; mais elle a eu aussi, en récompense, cet heureux résultat, qu'un certain nombre de personnes qui possédaient quelques économies au moment où le travail a manqué, ont acheté ou pris des terres; cela assure leur avenir. M. Wills a procuré de l'ouvrage et des places aux immigrants qui se sont adressés à lui; quelques-uns seulement, qu'il n'a pu pourvoir, ont été distribués dans d'autres agences.

M. Macpherson, agent à Kingston, rapporte qu'il y est venu 622 immigrants par le St-Laurent et 1,770 par les États-Unis. Il a eu plus de peine à placer son monde que les années précédentes, ce qu'il attribue à l'état de souffrance où sont les affaires. (Annexe No. 6.)

M. Smith, à Hamilton, a compté 11,736 immigrants, savoir: 789 venus par le St-Laurent, et 10,947 venus par le Pont-Suspendu; 7,242 se sont domiciliés en Canada, et les autres ont gagné les États de l'Ouest. Il a facilement pourvu d'emploi tous ceux qui se sont présentés à sa station; la demande de bras pour les travaux publics, ainsi que celle de servantes, a excédé même les contingents qu'il a pu fournir. Il se fait dans ces localités des achats considérables de chevaux pour l'exportation, et différentes industries y reprennent leur activité. (Annexe No. 21.)

M. Smythe, agent à London, dans le relevé de l'immigration à sa station (annexe No. 30), compte 1,473 personnes, dont 660 venues par le St-Laurent et les autres par les États-Unis, outre un personnel de 2,014 colons ayant déclaré des effets aux douanes à Sarnia, Windsor et Collingwood. Le contingent de travailleurs agricoles et de servantes n'a pas été suffisant; pour cette classe d'immigrants, la saison prochaine sera favorable.

M. Hubbard, agent à Sherbrooke, a reçu 50 immigrants dans sa circonscription. La demande de bras y est presque nulle par suite de la crise. (Annexe No. 8.)

M. Shives, agent à Saint-Jean (N.-B.), fait connaître que l'immigration venue à sa station par toutes voies s'est élevée à 1,309 personnes, dont une grande partie étaient des artisans et des journaliers, les uns et les autres fort nécessaires pour rebâtir la ville, après le désastreux incendie de juin dernier. Les salaires ont été très-hauts. Il y a eu de nombreuses demandes faites au bureau des terres de la Couronne; quant aux colonies particulières nouvellement installées en vertu de l'Acte relatif aux concessions gratuites, elles ont eu une abondante récolte, qui les a mises dans un état prospère. (Annexe No. 12.)

M. Clay, agent à Halifax, annonce (annexe No. 11) une forte recrudescence d'immigration à ce port, comparativement à l'année précédente: 931 personnes contre 516; 718 sont restées dans la province.

M. Têtu, agent à Dufferin, rapporte (annexe No. 19) que le mouvement d'arrivée dans le Manitoba a été de 6,511 immigrants; en 1876, l'immigration, autant qu'on a pu le constater, avait atteint le chiffre de 3,000 âmes. Sur ces 6,511 colons, 3,641 ont été fournis par l'Ontario, 369 par la province de Québec, et 186 par les provinces maritimes. Il y a eu 398 immigrants d'origine française des Etats-Unis de l'Est, et 273 des Etats de l'Ouest. Ici, je ferai remarquer qu'il est extrêmement difficile d'obtenir à Dufferin une statistique complète, une classification exacte de l'immigration qui pénètre dans le Manitoba; on en a une preuve dans le fait que le nombre effectif des émigrants des Etats de l'Est, inscrits par M. Lalime sur ses listes, acheminés et dirigés par lui, a été de 563. Aux Mennonites de Russie dont j'ai fait mention précédemment, il faut ajouter 19 Mennonites venus du Minnesota; total 204. L'agent signale aussi le passage de 52 Islandais, arrivés par la voie du Saint-Laurent, et qui avait pour destination le Kéwatin. Le reste des arrivants sortait des Etats-Unis. Il est certain que ces chiffres ne représentent pas le nombre total des immigrants qui sont allés au Manitoba durant la dernière campagne. Celui-ci dépasse probablement 7,000 âmes.

M. Hespeler, à Winnipeg, a reçu 1,505 immigrants aux baraques; et il y en a eu beaucoup d'autres qui ont traversé la ville sans aller à ce dépôt, où, à une certaine époque, la fièvre scarlatine s'était déclarée. (Annexe No. 9.)

M. Taylor, agent près des Islandais, et M. Jonassen m'ont adressé sur la colonie islandaise au Kéwatin des rapports fort détaillés, qui seront reproduits ci-après aux appendices, ainsi que ceux dans lesquels MM. Lalime et Whiteford m'ont rendu compte de leurs efforts pour diriger vers le Manitoba des colonies de Canadiens rapatriés.

Voici maintenant un état de la dépense départementale pour les services de l'immigration et de la quarantaine, pendant la période 1870-1877.

En outre, il a été avancé aux Mennonites, dans l'année, une somme de \$9,000 comme prêt, sous l'autorité d'un vote parlementaire.

Le tableau suivant indique, par année, les sommes totales dépensées pour les transports à l'intérieur, (extraites des comptes généraux des agences tels qu'ils figurent dans l'état précédent) depuis 1871 inclusivement :

1871	\$21,112 31
1872	33,873 55
1873	60,620 31
1874	61,629 02
1875	61,738 87
1876	60,572 68
1877	29,669 62

Les deux tiers de la dépense afférente aux transports dans les provinces d'Ontario et de Québec sont remboursés au Département.

Indépendamment de ce remboursement, les mêmes provinces ont à verser au Département pour leur part dans les dépenses de l'office de Londres pendant l'année, les sommes suivantes :

Ontario	\$5,500
Québec	2,000
Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Ecosse conjointement.....	1,500
	\$9,000

Le tout respectueusement soumis.

C. A. P. PELLETIER,
Ministre de l'Agriculture.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE,
OTTAWA, Janvier 1878.

STATISTIQUE DES FAILLITES.

ANNEXE DU RAPPORT MINISTÉRIEL.

STATISTIQUES RELATIVES À LA FAILLITE.

En exécution de l'acte 39 Victoria (1876), chapitre 30, intitulé: "Acte pour amender l'acte de faillite de 1875," et dans les formes prescrites par le Gouverneur-Général en conseil, le Département a pris les dispositions nécessaires pour se procurer les éléments de statistiques dont les tableaux ci-après sont une compilation.

Ces relevés, avec noms et autres détails, mis en ordre et indexés d'une manière méthodique, font partie des archives du Département.

Les données fournies dans les colonnes, d'après les indications insérées dans la *Gazette du Canada*, conformément au statut, comprennent les natures d'informations suivantes :

1. Nombre de faillis.
2. Noms des faillis ayant fait cession de biens, ou contre lesquels il y a eu saisie-arrêt.
3. Résidence du failli.
4. Son lieu d'affaires.
5. Nature de son commerce ou de ses opérations.
6. Date de la cession ou de la saisie-arrêt.
7. Nom du syndic officiel, à qui la cession a été faite, ou qui a délivré la saisie-arrêt.
8. Nom et demeure du syndic nommé par les créanciers.
9. Passif déclaré par le failli.
10. Montant des créances vérifiées.
11. Montant promis en composition.
12. Taux de la composition.
13. Montant payé en composition.
14. Dividendes payés.
15. Dividendes déclarés—montant et taux.
16. S'il a été ou non accordé décharge dans l'année; si non, pourquoi?
17. Montant de dividendes restant impayé trois mois après la dernière déclaration de dividende.
18. Total de l'actif reçu pour le compte de la masse.
19. Décharge finale par le syndic (quand elle est accordée).
20. Total des deniers encaissés pour la masse.
21. Deniers payés pour le compte de la masse.
22. Déboursés: commission du syndic.
23. " frais judiciaires.
24. " frais divers.
25. Total des déboursés.
26. Date du dépôt des pièces par le syndic des créanciers au bureau du syndic officiel.
27. Le failli tenait-il ses livres correctement?
28. A quelle cause a-t-il attribué sa faillite?
29. Dépenses brutes jusqu'à l'époque où le failli a reçu sa décharge.
30. Observations diverses.

Comme on le voit, certains renseignements sont de nature à ne pouvoir être convertis en chiffres, et, en conséquence, ne sauraient entrer dans un exposé statistique.

Le recueillement, la correction, le complètement de ces données diverses n'ont pu s'exécuter qu'avec beaucoup de peine et après bien des retards; il est surtout difficile de se procurer les compléments d'états, qu'il faut obtenir de deux sources: les syndics officiels et les syndics des créanciers.

Toutefois, la marche de ce nouveau service devient chaque jour plus facile et plus régulière, tout en nécessitant un grand travail. Les premières statistiques ci-jointes, malgré quelques défectuosités, quelques lacunes peu importantes, présentent dans leur ensemble un juste aperçu des opérations relatives aux faillites en 1876. Les lacunes, signalées au bas des pages, et dont il convient sans doute de tenir compte, ne concernent aucune faillite considérable : elles sont dues, pour la plupart, à l'absence d'états que doivent fournir les syndics des créanciers.

En ce qui regarde les colonnes 16, 17 et 18, 20, 21, 22, 23, 24 et 25, sous les rubriques : "Commission du syndic," "Dépenses de justice et autres," il y a cette observation à faire, que les montants énoncés ne représentent pas toujours la dépense entière et définitive, la liquidation, dans plusieurs cas, n'étant pas encore terminée.

STATISTIQUE DES FAILLITES.

Districts	No. des faillites	Professions			No. de cas ou le syndic officiel a été		Montant brut		No. de cas où il y a pas eu de vérification de créances.
		Com- mer- ciales	Indus- trielles	Domes- tiques	Confir- mé en exercice	Rem- placé par un syndic des créan- ciers	Du passif déclaré par les faillis	Des créances véri- fiées.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Ontario.									
Algoma.....	7	6		1	4	3	26,927	41,651	1
Brant.....	15	2	10	3	12	3	80,690	66,969	2
Bruce.....	22	8	14		9	1	197,700	90,086	
Carleton.....	86	24	51	10	64	22	1,813,996	1,230,575	11
Dundas.....	8	5		1	3	5	32,981	33,431	
Durham.....	11	5	6		9	2	220,141	204,720	1
Elgin.....	15	7	8		13	2	126,195	75,686	1
Essex.....	20	9	10	1	14	6	131,933	110,133	1
Frontenac.....	12	6	6		11	1	222,181	185,877	
Glengarry.....	10	6	4		4	6	113,315	102,594	1
Grey.....	20	8	4	4	15	5	106,186	79,189	2
Grenville.....	8	4	4		2	6	133,322	116,364	
Haldimand.....	5	3	2		4	1	37,297	34,440	1
Halton.....	9	2	7		8	1	59,434	71,001	1
Hastings.....	24	13	11		15	9	549,683	260,298	6
Huron.....	17	9	7	1	10	7	138,443	63,641	3
Kent.....	25	9	16		17	8	204,348	167,673	2
Lambton.....	22	6	13	3	16	6	95,918	92,279	3
Lanark.....	24	6	14	4	18	6	238,176	92,223	9
Leeds.....	18	10	8		7	11	210,743	194,005	2
Lennox et Addington	12	9	3		9	3	168,902	165,477	
Lincoln.....									
Middlesex.....	28	7	20	1	28		344,375	111,576	4
Muskoka.....	2	2			1	1	17,204	18,025	
Norfolk.....	6	4	2		3	3	32,841	33,217	
Northumberland.....	2			2	2		51,619	51,619	
Ontario.....	20	1	8	1	8	12	590,722	127,364	6
Oxford.....	24	6	17	1	16	8	305,428	166,272	1
Peel.....	5	1	4		3	2	26,974	23,754	1
Perth.....	24	8	14	2	19	5	246,396	146,689	4
Peterborough.....	12	3	8	1	8	4	71,114	55,861	1
Prescott.....	8	5	3		3	5	92,423	68,553	
Prince-Edouard.....	5	1	4		3	2	100,671	98,256	
Renfrew.....	20	9	10	1	17	3	326,990	141,191	5
Russell.....	2	2			2	2	9,684	10,014	
Simcoe.....	35	9	22	4	33	2	288,782	273,734	1
Stormont.....	8	5	2	1	6	2	39,536	32,746	
Victoria.....	17	7	9	1	13	4	453,132	262,430	5
Waterloo.....	13		13		12	1	32,720	24,722	3
Welland.....	5	1	14		3	2	59,131	29,426	3
Wellington.....	33	10	23		19	14	168,478	145,881	1
Wentworth.....	38	9	28	1	34	4	554,985	426,476	2
York.....	100	42	52	6	93	7	1,215,255	892,481	12
Totaux pour Ontario.....	797	299	446	50	585	200	9,936,971	6,618,628	95

(1) Manque 1 relevé. (2) Manquent 2 relevés. (3) Manque 1 relevé. (4) Manque 1 relevé. (5) Manque 1 relevé. (6) Manque 1 relevé. (7) Manque 1 relevé. (8) Manque 1 relevé. (9) Manque 1 relevé. (10) Manque 1 relevé.

POUR 1876.

Montants reçus par les syndics pour le compte des masses	Montants promis, payés ou garantis par actes de composition	Créances vérifiées pour lesquelles il n'y a eu ni dividendes déclarés ni composition promise	ONT REÇU DÉCHARGÉ.		DÉPENSES		No. DE CAS OU LES LIVRES ÉTAIENT TENUS		Observations	
			Faillis	Syndics.	Commission des syndics	Frais de justice	Dépenses diverses	En règle ou assez bien		Mal ou manquaient tout-à-fait
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
3,967	2,700	32,924								
3,656	30,246	1,548				132	1,447	2	2	
8,945	23,835	22,326	6		396	73	321	10	5	
96,594	136,543	256,072	3	2	475	443	3,026	4	3	(1)
5,262	2,463	10,458	22		6,167	1,923	24,730	43	30	
28,351	8,686	29,301		1	190	242	1,084	8		
18,972	2,030	42,370	1		1,082	275	8,353	6	4	
16,413	39,983	9,361	1	1	214		2,792		14	(2)
	1,594	700	3	1	1,276	806	3,668	6	11	
	11,863	39,385	1	2	718	247	3,669	6	6	(3)
	13,670	30,979	2	2	462	225	2,407	1	5	
	19,770	29,050	1	1	436	899	2,390	6	10	(4)
		28,538	1		1,147	1,478	2,606	2	6	(5)
10,659	16,552	15,320			25	89	2,340	3	2	
16,841	48,456	316,974	2	1	287	284	1,070	2	4	
4,279	14,394	43,455	4		1,391	1,151	6,043	10	13	
23,549	17,644	98,251		1	462	320	866	2	5	(6)
13,898	11,199	18,300	3	2	1,156	952	2,490	11	9	
19,637	7,715	15,563	2	2	369	819	3,683	1	17	
29,125	22,496	138,467	1		517	153	1,772	3	21	(7)
6,952	29,889	93,974	3	1	1,331	394	2,443	13	4	
			2		613	189	2,166	4	8	(8)
30,066	16,421	41,185		1	1,172	903	7,605	17	11	
4,451		12,173	5		135	57	741		1	
8,814			2		239	183	925			
18,203					231	153	2,380	6	1	(9)
18,629	26,698	23,158	4		966	466	5,224	6	9	
26,996	8,124	37,102	4	1	1,135	1,084	5,148	9	14	(10)
2,174	1,771	3,007			172		241	1	3	
19,539	16,621	64,423	2		748	417	3,285	3	12	
16,647	12,145	3,668	5	1	867	405	865	5	5	
4,607	1,255	53,532		1	270	588	1,159	2	2	
6,603	351	11,679	1		626	199	388	3	2	
4,583	39,278	26,747	3		981	293	1,801	8	9	
416		10,014			22	48	8	1	1	
28,301	82,157	24,386	9	2	1,686	679	7,147	20	14	
3,845	561	24,951			106	124	676	24	1	
8,900	9,174	236,018	3		654	162	2,751	10	4	(11)
7,608	3,735	4,702			250	191	3,482	5	5	
1,525	3,820	16,469	2		61		222	3	2	
30,618	28,490	29,200	5	2	2,158	1,351	6,212	15	15	
59,264	280,537	179,788	6		1,327	2,462	17,071	13	24	
221,873	58,273	197,410	19	10	6,088	2,557	24,234	34	38	
876,090	1,051,139	2,272,426	134	34	37,618	23,085	173,063	329	352	

(5) Manque 1 relevé. (6) Manquent 3 relevés. (7) Manquent 2 relevés. (8) Point de relevés. (9) Manque 1 relevé. (11) Manque 1 relevé.

STATISTIQUE DES FAILLITES

DISTRICTS	No. des faillites	PROFESSIONS			No. DE CAS où LE SYNDIC OFFICIEL A ÉTÉ		MONTANT BRUT		No. de cas où il n'y a pas eu vérification de créances
		Commerciales	Industrielles	Domestiques	Confirmé en exercice	Remplacé par un syndic des créanciers	Du passif déclaré par les faillites	Des créances vérifiées	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Québec.</i>									
Arthabaska	13	10	3	7	6	\$ 64,151	\$ 26,470	5
Beauce	4	1	3	1	3	36,195	35,948
Beauharnois.....	9	7	2	9	9	85,197	60,420	3
Bedford.....	26	13	13	17	9	151,647	88,963	4
Chicoutimi.....
Gaspé.....
Iberville.....	10	5	5	7	3	201,202	170,375	1
Joliette.....	8	3	4	1	6	2	42,893	38,813
Kamouraska.....	6	4	1	1	3	3	25,535	15,139	1
Mentmayny.....	2	2	1	1,050
Montréal.....	279	107	162	10	253	26	11,362,211	8,353,967	18
Ottawa.....	14	8	6	5	9	790,634	776,863
Québec.....	73	33	37	3	63	10	1,830,391	1,366,944	1
Richelien.....	17	12	5	9	8	147,578	130,554
Rimouski.....	1	1	1	1,314	1,314
Saguenay.....
St-François.....	56	23	29	4	30	26	973,480	687,852	4
St-Hyacinthe.....	20	4	13	3	18	2	297,072	296,414
Terrebonne.....	5	4	1	1	4	64,309	26,527	1
Trois-Rivières.....	38	18	18	2	23	15	325,399	257,116	4
Totaux pour Québec	581	255	302	24	444	137	16,399,199	12,312,729	45
<i>Nouveau-Brunswick.</i>									
Albert.....	2	1	1	1	1	32,714	31,694
Carleton.....	2	2	1	1	15,568	14,004
Charlotte.....	1	1	1	2,200	554
Gloucester.....	3	2	1	3	26,709	27,578
Kent.....
Kings.....	1	1	1	3,300	2,560
Northumberland.....	4	2	2	4	26,644	22,801
Queens.....	3	3	3	20,264	9,908
Restigouche.....	3	1	2	3	31,037	16,081	1
St-Jean.....	26	14	10	2	8	18	3,055,648	1,728,095
Sunbury.....	1	1	1	1,276	766
Victoria.....	2	2	1	1	5,125	5,342
Westmoreland.....	2	2	2	7,991	3,409	1
York.....	9	5	4	3	6	91,062	35,411
Totaux, N. Brunswk.	59	30	27	2	26	33	3,317,478	1,898,203	2

(12) Manque 1 relevé. (13) Manquent 2 relevés. (14) Manquent 3 relevés. (15) Pas de faillites. (16) Pas de relevés. (21) 1 relevé. (22) Pas de faillites. (23) Manquent 5 relevés. (24) Manque 1 relevé. (25) Manque 1 relevés.

POUR 1876.—Suite.

Montants reçus par les syndics pour le compte des masses	Montants promis, payés ou garantis par actes de composition	Créances certifiées pour lesquelles il n'y a eu ni dividendes déclarés ni composition promise.	ONT REÇU LEUR DÉCHARGE		DÉPENSES		Dépenses diverses	No. DE CAS où LES LIVRES ÉTAIENT TENUS		OBSERVATIONS
			Faillites	Syndics	Commission des syndics	Frais de justice		En règle ou assez bien	Mal ou manquant tout à fait	
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
\$	\$	\$					\$			
6,232	4,842	744	1	546	123	1,372	1	8	(12)
3,432	6,387	2,634	38	109	422	2	2	(13)
2,279	23,402	12,344	2	175	165	1,100	5	4	(14)
5,529	33,768	6,290	5	2	1,981	689	1,732	12	8	(15)
.....	(16)
11,839	40,285	12,178	(17)
2,154	12,019	16,791	3	1,929	1,134	2,671	8	2	(18)
67	860	7,097	1	372	109	470	3	5	(19)
770,183	636,819	3,765,677	525	3	3	(20)
5,289	159,061	24,775	32	21	23,811	19,534	127,165	1	1	(21)
150,545	246,888	221,489	2	738	596	4,080	108	129	(22)
11,678	39,266	18,577	13	5,082	2,932	43,965	4	1	(23)
.....	1,314	4	1	1,483	1,131	2,484	48	21	(24)
70,379	26,469	324,665	9	2	(25)
12,775	116,587	30,816	2	1	2,342	1,868	18,787	1	(26)
1,732	12,399	1	1,587	748	1,608	8	13	(27)
22,486	45,300	105,936	5	6	434	106	469	2	3	(28)
1,076,099	1,404,352	4,553,377	70	31	43,008	31,409	217,207	267	225	(29)
.....	(30)
4,160	31,694	175	150	3,834	1	(31)
7,637	1,595	1	243	118	24	2	(32)
175	554	1	15	30	130	1	(33)
1,089	1,220	15,208	91	381	458	3	(34)
56	2,560	46	1	(35)
787	154	22,183	236	156	1	(36)
168	2,389	5,519	1	102	45	1	(37)
43	16,081	30	1	3	(38)
157,468	28,022	1,491,085	8	1	1,601	2,759	59,568	11	1	(39)
227	137	1	(40)
30	1,178	1	(41)
759	3,409	13	30	69	2	(42)
624	6,988	7,126	3	1	105	176	238	2	(43)
173,203	41,673	1,595,419	16	2	2,832	4,118	65,235	29	11	(44)

relevés. (17) Manque 1 relevé. (18) Manquent 3 relevés. (19) Manque 1 relevé. (20) Manque 1 relevé. (21) 1 relevé. (22) Incomplet par suite de la perte de documents dans le grand incendie. (23) M. 1 relevé. (24) M. 1 relevé. (25) M. 1 relevé. (26) M. 1 relevé. (27) Incomplet par suite de la perte de documents dans le grand incendie. (28) M. 1 relevé. (29) M. 1 relevé. (30) M. 1 relevé. (31) M. 1 relevé. (32) M. 1 relevé. (33) M. 1 relevé. (34) M. 1 relevé. (35) M. 1 relevé. (36) M. 1 relevé. (37) M. 1 relevé. (38) M. 1 relevé. (39) M. 1 relevé. (40) M. 1 relevé. (41) M. 1 relevé. (42) M. 1 relevé. (43) M. 1 relevé. (44) M. 1 relevé.

STATISTIQUES DES FAILLITES.

DISTRICTS	No des faillies.	PROFESSIONS			No. DE CAS OF LE SYNDIC OFFICIEL A ÉTÉ		MONTANT BRUT		No. de cas où il n'y a pas eu vérification de créances.
		Com-merciales	Indus-trielles	Domes-tiques.	Con-firmé en exercice	Rem-placé par un syndic des créanciers	Du passif déclaré par les faillies	Des créances vérifiées.	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>							\$	\$	
Annapolis	3	2	1		3		13,006	12,940	
Antigonish	2	2			1	1	7,862	8,714	1
Colchester	16	10	4	2	2	14	219,388	164,468	4
Cumberland	6	6			3	3	56,953	45,635	1
Cap-Breton	8	7	1		5	3	41,853	28,366	1
Digby	1	1			1	1	6,401	9,000	
Guysborough	1	1			1	1	1,698	1,569	
Halifax	41	20	20	1	20	21	580,309	469,051	5
Hants	8	6	2		4	4	65,730	54,976	2
Inverness	1	1			1		2,317	1,500	
Kings	7	7			6	6	91,878	70,760	
Lunenburg	9	5	3	1	3	6	46,806	44,525	
Pictou	18	15	3		16	2	183,673	172,580	1
Queens	13	6	7		10	3	160,097	178,891	
Richmond	1	1			1	1	2,695	714	
Shelburne	5	4	1		2	3	66,684	24,345	3
Victoria									
Yarmouth	1	1			1		66,637	66,637	
Totaux pour la N.-E.	141	95	42	4	71	70	1,613,987	1,354,671	18
<i>I. du Prince-Edouard</i>									
Manitoba	7	3	3	1	6	1	71,466	62,624	
Colombie-Britannique	3	1	2		3		7,053	4,936	
Grands totaux	1,588	683	822	81	1,135	441	31,346,154	22,251,791	160

(28) Manquent 3 relevés. (30) Manque 1 relevé. (31) Manquent 4 relevés. (32) Manque 1 relevé. (33) M. relevés. (38) Point de relevés. (39) Manque 1

POUR 1876.—Suite.

Montants reçus par les syndics pour le compte des masses.	Montants promis, payés ou garantis par actes de composition.	Créances certifiées pour lesquelles il n'y a eu ni dividendes déclarés ni composition promise	ONT REQU LEUR DÉCHARGE		DÉPENSES		Dépenses diverses	No. DE CAS où DES LIVRES ÉTAIENT TENUS		Observations
			Failliés	Syndics	Commission des syndics	Frais de Justice		En règle ou assez bien	Mal, ou manquaient tout à fait	
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
\$	\$	\$			\$	\$	\$			
6,090	400			3	181		4,866	3		
3,438		1,914			198		114		1	
21,630	8,008	121,059			403	650	3,330	3	8	(29)
1,661	13,419		1		275	35	1,080	4	5	(30)
3,554	6,583	8,407	3		330	24	961	5	2	
95	2,130				70	25	95	1		
610		1,500					140	1		
104,275	47,305	74,999					25,428	29	9	(31)
2,148	12,674	7,110	11		2,172	604	466	3	1	(32)
2,317	1,500	1,500	4	4	207	104				
17,933	12,660		2					1		
1,604		44,525		2	503	581	3,175	6		
28,032	32,755	30,962			171	72	864	8		(33)
2,785	5,160	180,591	6		998	120	3,323	14	3	(34)
714			2		590	12	321	6	7	(35)
		24,345	1				100			
		66,637								(36)
										(37)
196,886	142,584	543,618	30	7	6,098	2,227	44,263	74	31	
										(38)
5,134	12,515	31,273	1	2	195	300	1,628	2	5	(39)
963		3,316			51	217	383		3	(40)
2,328,395	2,652,263	8,999,429	224	68	89,802	61,356	501,779	701	627	

4 relevés. (34) Manque 1 relevé. (35) Manquent 2 relevés. (36) Point de relevés. (37) Manquent 2 relevés. (40) Manque 1 relevé.

RÉCAPITULATION ET RAPPORTS p. 0/0 DES DONNÉES

PROVINCES	Nombre des faillites	PROFESSIONS						NOMBRE DE CAS OÙ LE SYNDIC OFFICIEL A ÉTÉ			
		Commerciales	Rapport p. 0/0	Industrielles	Rapport p. 0/0	Domestiques.	Rapport p. 0/0	Confirmé en ex-ercice	Rapport p. 0/0	Remplacé	Rapport p. 0/0
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Ontario.....	797	299	38	446	56	50	6	585	73	200	25
Québec.....	581	255	44	302	52	24	4	444	76	137	24
Nouveau-Brunswick.....	59	30	51	27	46	2	3	26	44	33	56
Nouvelle-Ecosse.....	141	95	67	42	30	4	3	71	50	70	56
Ile du Prince-Edouard.....	7	3	43	3	43	1	14	6	86	1	14
Manitoba.....	3	1	33	2	67			3	100		
Colombie-Britannique.....											
Total, pour le Canada.	1,588	683	43	822	52	81	5	1,135	71	441	28

Suite.

PROVINCES	Dépense par commission du syndic, etc.	Rapport p. 0/0 de l'actif	Frais de justice	Rapport p. 0/0 de l'actif	Total : commission, etc., et frais de justice	Rapport p. 0/0 de l'actif	Actif net disponible pour dividendes et composition	Rapport p. 0/0 de l'actif
—	20	21	22	23	24	25	26	27
Ontario.....	37,618	2.14	23,085	1.32	60,703	3.46	1,693,463	96.54
Québec.....	43,008	1.90	31,409	1.39	74,417	3.29	2,186,827	96.62
Nouveau-Brunswick.....	2,832	1.89	4,118	2.75	6,950	4.64	142,691	95.36
Nouvelle-Ecosse.....	6,098	2.07	2,227	0.75	8,325	2.82	286,882	97.18
Manitoba.....	195	1.22	300	1.87	495	3.09	15,526	96.91
Colombie-Britannique.....	51	8.50	217	36.17	268	44.67	332	55.34
Total, pour le Canada	89,802	2.01	61,356	1.37	151,158	3.37	4,325,721	96.63

DE LA STATISTIQUE DES FAILLITES POUR 1876.

Passif déclaré par les faillites	Chiffre moyen de chaque faillite	Créances vérifiées	Moyenne par chaque faillite	Chiffres des recettes brutes du syndic, et des montants promis, payés ou garantis en composition	Déboursés et frais divers.	Actif
13	14	15	16	17	18	19
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
9,936,971	12,470	6,618,628	8,304	1,927,229	173,063	1,754,166
16,399,199	28,226	12,312,729	21,192	2,480,451	217,207	2,263,244
3,317,478	56,228	1,898,203	32,173	214,876	65,235	2,263,244
1,613,987	11,447	1,354,671	9,608	339,470	44,263	149,641
71,466	10,209	62,624	8,946	17,649	1,628	16,021
7,053	2,351	4,936	1,645	983	383	600
31,346,154	19,739	22,251,791	14,012	4,980,658	501,779	4,478,879

NON COMPRIS LES DETTES ET CRÉANCES POUR LESQUELLES IL N'Y A EU NI DIVIDENDE NI COMPOSITION

NO. DE CAS OÙ IL A ÉTÉ ACCORDÉ DÉCHARGE

Passif déclaré par les faillites	Rapport p. 0/0 de l'actif net	Créances vérifiées	Rapport p. 0/0 de l'actif net	Faillites	Rapport p. 0/0	Syndies	Rapport p. 0/0
28	29	30	31	32	33	34	35
\$		\$					
7,664,545	0.22 ^{am}	4,346,202	0.39 ^{am}				
11,845,822	0.18 sm	7,759,352	0.28 ^{am}	134	17	34	4
1,722,059	0.08 sm	302,784	0.47 ^{am}	43	7	23	4
1,070,369	0.27	811,053	0.35 sm	16	27	2	3
40,193	0.38 sm	31,351	0.49 sm	30	21	7	5
3,737	0.08 sm	1,620	0.20	1	14	2	29
22,346,725	0.19 ^{am}	13,252,362	0.32 sm	224	14	68	4

LISTE DES ANNEXES.

1.	Rapport sur la sylviculture.....	<i>H. G. Joly.</i>
2.	do de l'agent d'immigration à Québec.....	<i>L. Stafford.</i>
3.	do do Montréal.....	<i>J. J. Daley.</i>
4.	do do Toronto.....	<i>J. A. Donaldson.</i>
5.	do do Ottawa.....	<i>W. J. Wills.</i>
6.	do do Kingston.....	<i>R. Macpherson.</i>
7.	do du médecin de la quarantaine de St.-Jean, N.-B.....	<i>W. S. Harding.</i>
8.	do de l'agent d'immigration à Sherbrooke.....	<i>H. Hubbard.</i>
9.	do do Winnipeg.....	<i>W. Hespeler.</i>
10.	do do Duluth.....	<i>T. Spence.</i>
11.	do do Halifax.....	<i>E. Clay.</i>
12.	do do St.-Jean, N.B.....	<i>R. Shives.</i>
13.	do du médecin de la quarantaine d'Halifax.....	<i>W. N. Wickwire.</i>
14.	do de l'agent spécial d'immigration au Détroit.....	<i>R. Whiteford.</i>
15.	do de l'agent d'immigration près des Islandais.....	<i>John Taylor.</i>
16.	do sur la colonie islandaise.....	<i>S. Jonassen.</i>
17.	do sur l'établissement des Mennonites dans le Manitoba.....	<i>J. Y. Shantz.</i>
18.	do sur la colonisation au Manitoba.....	<i>C. Lalime.</i>
19.	do de l'agent d'immigration à Dufferin.....	<i>E. Tétu.</i>
20.	do do London.....	<i>A. G. Smythe.</i>
21.	do do Hamilton.....	<i>John Smith.</i>
22.	do do Portland.....	<i>John Sumner.</i>
23.	do de l'agent-voyageur.....	do
24.	do du médecin de la quarantaine de la Grosse Isle.....	<i>F. Montizambert.</i>
25.	do do Pictou (N.E.).....	<i>W. E. Cooke.</i>
26.	do de l'inspecteur de la quarantaine des bestiaux à Québec.....	<i>A. Waddell.</i>
27.	do du médecin de la quarantaine à Charlottetown (I.P.E.).....	<i>W. H. Hobkirk.</i>
28.	do de l'inspecteur de la quarantaine des bestiaux à Halifax.....	<i>A. McFatrige.</i>
29.	do do do St.-Jean (N.B.).....	<i>R. Bunting.</i>
30.	do de l'inspecteur de la quarantaine des bestiaux à Québec.....	<i>D. McEachran.</i>
31.	do du commis de la malle océanique.....	<i>F. H. Mickleburgh.</i>
32.	do do.....	<i>F. Barlee.</i>
33.	do do.....	<i>S. T. Green.</i>
34.	do do.....	<i>A. Walsley.</i>
35.	do do.....	<i>Jas. Ferguson.</i>
36.	do do.....	<i>C. H. E. Tiltone.</i>
37.	do do.....	<i>W. F. Bowes.</i>
38.	do do.....	<i>J. O'Hara.</i>

39. Rapport sur l'émigration féminine d'Europe.....	<i>E. VonKoerber.</i>
40. do sur l'immigration dans la N.E., par les ports d'entrée.....	<i>E. Clay.</i>
41. do sur la réserve mennonite à Pembina.....	<i>E. Winkler.</i>
42. do de l'agent à Londres (Angleterre).....	<i>Hon. W. Annand</i>
43. do des agents en Europe, savoir :—.....	Messieurs {
	<i>John Dyke.</i>
	<i>Geo. Kingsmill</i>
Angleterre.....	{ <i>Thos Grahame.</i>
	<i>Thos Potts.</i>
	<i>Samuel Capper.</i>
	{ <i>Chas Foy.</i>
Irlande.....	{ <i>H. J. Larkin.</i>
	<i>J. Murphy</i>
France.....	<i>P. DeCazes.</i>
Suisse.....	<i>E. VonKoerber.</i>
Allemagne.....	<i>J. E. Klotz.</i>
Ecosse.....	<i>A. G. Nicholson.</i>

ANNEXE No. 1.

RAPPORT SUR LA SYLVICULTURE ET LES FORÊTS DU CANADA, PAR
M. H.-G. JOLY, MEMBRE DU CONSEIL FÉDÉRAL D'AGRICULTURE.

SOMMAIRE.

De l'état de nos forêts.—Causes de leur appauvrissement et mesures de conservation à prendre.—Des incendies.—Incendies causés par les défricheurs,—les bûcherons,—les chasseurs,—les pêcheurs.—Des déprédations dans les forêts publiques.—Des abus et ricés d'exploitation.—Perte de bois par l'excès de production,—le façonnage des bois carrés,—l'abatage d'arbres de faible dimension et la destruction de jeune bois,—la fabrication de l'extraît d'écorce de pruche pour le tannage.—Plantation d'arbres forestiers.—Choix des arbres à planter.—Erablières ou sucreries.—De l'étude de la sylviculture.

DE L'ÉTAT DE NOS FORÊTS.

Dans la distribution du travail entre les membres du Conseil fédéral d'agriculture, l'étude sur la sylviculture et nos forêts m'est tombée en partage. C'est une matière difficile et délicate. Par sa grande importance elle eût mérité d'échoir à plus habile que moi ; mais le Conseil m'ayant fait l'honneur de me choisir pour la traiter, je ne pouvais répondre à son désir par un refus : je vais donc chercher à n'être pas trop au-dessous de ma tâche.

Avant d'aborder la question de l'exploitation ou du traitement de nos forêts, il me paraît logique de jeter un coup d'œil sur leur situation actuelle.

Bien que les étendues de terrains boisés appartenant aux particuliers, en Canada, soient telles qu'elles seraient regardées comme très-considérables en Europe, je m'occuperai surtout de nos forêts publiques, car ce sont elles qui fournissent la presque totalité des bois pour l'exportation. Au surplus, on trouvera assez difficile d'adopter pour ces forêts un régime satisfaisant sans compliquer la question en essayant aussi de régler l'aménagement des forêts particulières. Il ne faut pas entreprendre trop de choses à la fois.

Nos forêts publiques sont exploitées sous un système de permis imposant une redevance foncière et des droits de coupe.

Elles se composent d'une grande variété d'essences ; mais j'appellerai votre attention principalement sur le pin et l'épinette, qui donnent à peu près tout le matériel de nos exportations de bois. Aujourd'hui, en effet, les bois d'essences dures que nous transportons en Europe, notamment les belles qualités de chêne, proviennent pour la plupart des régions des Etats-Unis qui bordent les grands lacs ; il n'en reste plus guère sur notre sol.

Depuis quelque temps, ceux qui s'inquiètent de l'avenir du pays remarquent que nos vastes forêts d'épinettes et de pins se dépeuplent rapidement, et qu'une industrie—leur exploitation—qui nous permet d'exporter annuellement du bois pour plus de vingt millions (près de 27 millions en 1874, 25 millions en 1875 et 20 millions 300,000 dollars en 1876),—est menacée d'éprouver avant peu une déplorable réduction.

Des hommes réfléchis ont déjà jeté le cri d'alarme : nous devons à ces esprits prévoyants, et encore plus à nous-mêmes comme nation, de chercher jusqu'à quel point leurs prévisions pourraient se réaliser.

Cette recherche présente de véritables difficultés. Quand, ces années dernières, l'Angleterre fut si vivement émue par le bruit que sa richesse houillère diminuait avec une alarmante rapidité, elle ne se tranquillisa point que ses ingénieurs n'eussent mesuré ses terrains houillers, calculé la puissance des gîtes, et montré que le sol de l'île renferme encore assez de combustible minéral pour suffire, durant des siècles, à des besoins toujours croissants.

Mais l'on ne saurait supputer les ressources des forêts vivantes avec autant de facilité et de précision que celles des gisements de houille, ces restes de forêts mortes, car la houille n'est pas autre chose qu'une masse d'arbres et de plantes d'espèces diverses, lesquels, aux époques primordiales, étaient répandus sur d'immenses espaces, et que la main puissante de Dieu a rassemblés, accumulés et réduits à un volume compacte. Combien il est plus aisé de mesurer le corps d'une forêt comprimée de la sorte, encore que l'on puisse errer très-sensiblement dans ce calcul, vu les failles et inégalités du gisement minéral, que de mesurer le matériel des forêts en état de végétation éparses sur la face de la moitié d'un continent, de l'Atlantique au Pacifique!

Outre nos terrains forestiers, notre territoire comprend de vastes étendues de prairies fertiles, aux rares bouquets de beaux arbres, des marécages pleins de bois sans valeur, et des régions rocheuses où il ne vient qu'une végétation rabougrie. Et quant aux espaces où la nature du sol et les autres circonstances physiques sont favorables à la croissance de l'épinette et du pin, et où l'on arriverait à se former une assez juste idée des quantités de bois qu'en tire l'exploitant, qui pourrait calculer, sans des recherches sans cesse recommencées, tout ce qu'anéantit, chaque année, ce grand ravageur de nos forêts, l'incendie?.....

Essayons de faire l'inventaire de notre richesse forestière, en commençant par l'ouest. Sur les bords du Pacifique,—dans la Colombie-Britannique—le don abondant de la Providence est encore intact: l'on y a touché à peine; sa conservation dépendra surtout de notre sagesse.

Entre les Montagnes-Rocheuses et la province d'Ontario, il se rencontre çà et là des surfaces bien boisées, mais c'est l'exception, ainsi que le témoignent le rapport de M. Fleming sur le chemin de fer du Pacifique (pages 313 et suivantes), et les rapports de M. Macoun, botaniste, sur la région qui s'étend du lac Supérieur aux Montagnes-Rocheuses. Ce bois sera nécessaire aux colons, lesquels ne font encore que commencer à venir dans les prairies fertiles; aussi je ne pense pas qu'il fournisse jamais un élément important à l'exportation.

La grande forêt canadienne par excellence est plantée sur le territoire arrosé par l'Ottawa, le Saint-Maurice, le Saguenay et leurs affluents, c'est-à-dire dans un espace de plus de cent mille milles carrés. Avant de nous arrêter pour la considérer plus particulièrement, voyons le reste de nos massifs boisés, dont aucun ne lui est comparable ni sous le rapport de l'étendue ni sous celui des ressources exploitables. Ils se trouvent dans la contrée de la baie Georgienne; les bassins du Muskoka et du Nipissing; les cantons de l'est de la province québécoise; sur la rive sud du Saint-Laurent jusqu'au golfe, et sur sa rive nord, depuis le Saguenay jusqu'à la Betsiamitz et peut-être au delà, jusqu'à Mingan; et dans la région traversée par le Saint-Jean, le Miramichi, le Ristigouche et leurs tributaires. Ces massifs sont, en plusieurs endroits, épars et isolés. Exploités depuis longtemps, à peu d'exceptions près, (comme les forêts de la Betsiamitz, dans l'est, et quelques pinières nouvellement découvertes, dans l'ouest, sur les bords du lac Supérieur)—ils ne pourront guère fournir désormais en quantités considérables des bois de pin de première qualité; mais ils renferment encore—ceux de l'est surtout—une immense végétation d'épinettes, susceptible d'un abondant rapport, si elle était traitée avec soin. L'épinette, au contraire du pin, se reproduit avec une merveilleuse facilité; et une bonne forêt de cette essence convenablement exploitée, où l'on épargnerait tous les arbres ayant, par exemple, moins de douze ou treize pouces à leur base, pourrait être mise et remise en coupe,—à des intervalles de quelques années,—je puis dire pendant une durée presque indéfinie.

Comme pour être le pendant des forêts de la Colombie-Britannique, situées à l'extrême ouest, de magnifiques masses boisées viennent d'être découvertes dans une exploration conduite à l'intérieur, jusque-là inconnu, de l'île de Terre-Neuve. Espérons que nous pourrions avant peu les compter au nombre de nos richesses.

Revenons maintenant à la *grande forêt canadienne*, à notre admirable région pinifère avec son infini réseau d'eaux courantes et ses trois puissantes artères, l'Ottawa, le Saint-Maurice et le Saguenay.

Commencerait-elle donc à présenter des signes d'épuisement? Est-il possible que déjà l'homme ait entamé sensiblement ces millions d'acres en futaie?

S'il n'en est rien, que signifient ces plaintes qui nous viennent à travers l'océan, plus fortes d'année en année, à savoir que la qualité et le volume de notre pin, regardé jusqu'ici comme le plus beau du monde, vont en décroissant? Ne sont-ce là que des dires habituels à l'acheteur? Je laisse à vous exploitants à répondre.

Mais, avant de répondre, nous diront-ils pourquoi ils vont aujourd'hui chercher si loin le produit supérieur qu'ils trouvaient, il n'y a pas longtemps, dans des distances beaucoup plus rapprochées?

Jetez les yeux sur la carte de cette vaste région, et voyez combien est rétrécie maintenant la partie qui en reste encore intacte. En Ontario, les affluents les plus praticables de l'Ottawa, tels que les rivières Madawaska, Bonnechère, Mississipi, Pétéwawa, etc., s'exploitent depuis des années; les exploitants sont rendus à l'extrémité orientale du lac Nipissingue, qu'ils tournent déjà même, bien qu'ils ne puissent atteindre les eaux flottables de la Matawan, affluent de l'Ottawa, qu'en faisant un charroi par terre. Ils sont parvenus à un point encore plus élevé dans le nord: aux bords de la rivière Montréal.

Sur le territoire québécois, ils sont rendus presque aux sources de tous les principaux tributaires de l'Ottawa: la rivière Rouge, la rivière du Lièvre, la Gatineau avec son affluent dit des Gens de Terre; et aux lacs des Rapides et Kakébonga. Ils font des coupes sur les bords de la Képawa et du lac Témiscamingue, situé à environ trois cents milles au-dessus de la ville d'Ottawa.

Dans le bassin du Saint-Maurice, sur le côté ouest, ils sont arrivés au lac Manovan; et, sur le côté est, ils ont dépeuplé les pinières des rivières Bastonnais et Croche de la plus grande partie de leur gros bois, si bien qu'il faut aller maintenant chercher le matériel de choix aux sources de ces courants d'eau.

Quant à la région du Saguenay, elle renferme encore des ressources assez considérables en épinette; mais, de forêts de pin, intactes ou à peu près, il n'y en a plus que de médiocres étendues, au sud du lac Saint-Jean, entre la Métabetchouan et les sources de la Croche, dans le voisinage des lacs Bouchotte et des Commissaires. Il existe de faibles débris de pinières au nord du lac Saint-Jean et sur la rivière Chipcha; d'autres, dans la partie basse du Saguenay, sur la Sainte-Marguerite, la petite rivière Saint-Jean, etc. Sur le cours inférieur des grandes rivières qui tombent dans le lac Saint-Jean: l'Ahamachouan, la Mistassini et la Péribonca, les bois de pins ont presque tous été coupés; et, depuis leurs sources lointaines jusqu'à cette partie, les eaux coulent dans le désert le plus désolé, œuvre des incendies qui ont dévoré la forêt et le sol végétal.

L'immense espace de plein bois entre l'Ottawa et le Saint-Maurice, qui séparait, par une forêt en apparence inépuisable et d'une durée infinie, les exploitants répandus sur les côtés de ces rivières, cet immense massif, dis-je, est percé de part en part: le bûcheron de l'Ottawa et celui du Saint-Maurice se sont rencontrés sur les rives du lac Manovan. Il suffit d'un coup-d'œil jeté sur la carte pour voir ce qu'un pareil fait a de considérable.

Les gens qui jugent que nous ne trouverons jamais le bout de nos forêts, disent: Ne pouvons-nous pas avancer davantage dans le nord?

Pas beaucoup désormais. Au-delà du lac Témiscamingue et de la rivière Montréal, dont les bords retentissent déjà des coups de la hache, on n'ira pas loin sans atteindre le faite des terres séparant les eaux qui tombent dans le Saint-Laurent des eaux tributaires de la baie d'Hudson. D'ailleurs, c'est un pays généralement maigre et stérile. Il s'y trouve bien encore quelque beau matériel de pin; seulement, pour le faire venir, surtout en équarrissages, il faudrait exécuter auparavant des travaux d'amélioration étendus et coûteux sur le rapide des Quinze.

Au revers de la hauteur des terres, tous les cours d'eau, seules voies par où le bois puisse être extrait de la forêt, ont leur pente vers le nord, c'est-à-dire vers la baie James et la baie d'Hudson. Ces régions, vastes déserts où la végétation ligneuse est généralement rare et mal venue, recèlent sans doute aussi de bon bois; mais de le faire descendre à flot sur le Rupert, le Notway, le Harricanaw, sur tous ces longs courants jusqu'à leurs embouchures dans la baie James, et de le transporter ensuite,

par la baie d'Hudson et son dangereux détroit, à nos ports de commerce, cette idée me paraît assez peu praticable. Quelles que soient donc les ressources forestières cachées là-bas, elles sont, quant à présent du moins, comme hors de notre portée. Peut-être, à une époque future, la rareté du produit de choix pour l'exportation deviendra-t-elle si grande qu'on ira s'adresser à ces confins du monde ; mais il nous est encore permis de ne pas les faire entrer dans notre cercle d'exploitation.

Ainsi, en un court laps de temps, depuis le commencement du siècle, tout a été envahi et ravagé. Par un abatage inconsidéré, nous avons appauvri nos forêts si riches et, ce qui rend ce résultat encore plus malheureux, nous avons en même temps, appauvri notre pays ; car, par la force de diverses circonstances que nous examinerons tout à l'heure, notre exportation de bois ne rapporte pas au Canada autant qu'il aurait raison d'espérer. A la vérité, il nous reste en abondance des bois d'épinette et de pin ordinaire, dont la production, s'ils sont exploités avec intelligence, excèdera, pendant des générations, les besoins de la consommation intérieure ; mais le pin supérieur, nécessaire pour maintenir notre commerce d'exportation de bois à son point actuel, est devenu rare ou inaccessible ; et nous devons, je le crains, nous préparer à une subite et forte réduction.

Bien que tout le monde, en Canada, reconnaisse l'importance de ce commerce, personne ne se plaindrait, dans ce pays jeune et peu peuplé, si les forêts de pins les plus belles en disparaissant faisaient place à des cultures fécondes. Malheureusement, nous ne pouvons espérer cette compensation : en général, le sol des régions pinifères n'est pas favorable aux travaux agricoles ; et quand le bois est coupé, le laboureur vient rarement prendre possession de cette terre dépouillée de sa richesse.

Les hommes sont partout les mêmes : ils mésestiment les dons gratuits de la Providence à proportion de leur profusion. Bois, poisson, gibier, se détruisent à l'étourdie en tout pays. Une fois détruit, cela commence à être apprécié. C'est une expérience chèrement acquise.

Nos voisins des Etats-Unis ont appliqué au déboisement de leurs terres leur activité, leur énergie surhumaines ; la situation actuelle de leurs forêts est plus mauvaise que celle des nôtres. Mais voilà qu'ils ouvrent les yeux. Le Président, dans son dernier message, a appelé tout particulièrement l'attention du Congrès sur cette situation ; et l'extrait suivant du dernier rapport annuel du Secrétaire de l'intérieur, montre quelle juste idée ils se font de ce qu'elle a de grave.

“ La rapidité avec laquelle ce pays se dégarne de ses forêts doit alarmer tout esprit judicieux. Des hommes éclairés prévoient qu'au train dont on y va, les ressources forestières des Etats-Unis, dans moins de vingt ans, ne satisferont plus les exigences de notre consommation intérieure.

“ Il est grandement temps que nous tournions nos soins de ce côté, car il y a là une question qui intéresse notre prospérité nationale.”

Mon appréhension, au sujet de l'équilibre entre la production et la consommation en Canada, est moins vive ; ce qui est en péril, c'est notre grand commerce d'exportation. Il y a encore un énorme matériel ligneux, de qualité ordinaire, sur les terres publiques ; et les particuliers, commençant à connaître de quelle valeur est pour eux le bois qui croît sur leurs propres domaines, ne le regardent plus, en général, comme un embarras dont il faut délivrer le sol à tout prix. Il n'en fut pas ainsi toujours, et il n'en est pas ainsi partout, aujourd'hui même. Dès 1696, on dénonçait aux gouverneurs français la destruction sans nécessité de la forêt, et on les pria d'y mettre ordre. Mais ils ne firent rien, et, après eux, il s'est fait peu de chose. Le résultat que nous avons sous les yeux accuse notre imprévoyance. Dans la province de Québec surtout, la plus ancienne des provinces canadiennes, les vieux établissements sont déplorablement nus ; en quelques endroits, on peut cheminer plusieurs lieues sans que le regard rencontre un bel arbre, et l'étranger qui y passe s'imagine être dans un pays plus dégarni que les plus anciennes terres d'Europe. Par exemple, il y a, au sud de Montréal, un grand canton très-fertile, d'où la rareté du combustible, matière vitale en notre climat, a fait partir plusieurs familles. Combien de localités sont presque aussi privées de bois ! Combien d'autres où la destruction se poursuit encore !

En résumé, je constate que la situation actuelle est très-peu satisfaisante, et aurait grand besoin d'être améliorée.

Quelles sont les différentes causes de cette situation ? Y a-t-il des remèdes ?

CAUSES DE L'APPAUVRISSMENT DE NOS FORÊTS, ET MESURES DE CONSERVATION.

Les principales causes de la destruction de nos forêts sont les incendies, les déprédations et les abus d'exploitation.

DES INCENDIES.

On peut combattre avec succès les abus d'exploitation et les déprédations, puisqu'ils sont le fait de l'homme ; mais que faire contre l'incendie ? Ce fléau est le plus terrible ennemi des forêts, surtout de celles de pins, résineuses et inflammables. Son ubiquité est manifeste : on le voit en même temps exercer ses ravages partout où la nature déploie ses grandes forêts vierges ; tandis qu'il détruit, dans l'Amérique du Nord, le pin blanc au tronc gigantesque, il dévore, aux antipodes, dans la Nouvelle-Zélande, le magnifique pin kawrie ; et promenant ses flammes à travers l'Inde, l'Europe russe, la Suède et la Norvège, il entoure ainsi le globe d'une ceinture de feux sinistres, sans intervalles, pour ainsi dire, que les océans.

Les personnes les plus compétentes estiment que les incendies anéantissent plus de matériel de pin que n'en enlèvent les coupes d'exploitation. Ils détruisent, avec le bois mûr, tout le jeune bois, seule espérance de régénération de nos forêts, les repeuplements artificiels sur le sol des coupes étant impraticables en Canada.

La difficulté de préserver du feu des forêts aussi vastes et aussi distantes que les nôtres, est énorme ; quant à éteindre l'incendie, une fois qu'il s'y est bien allumé, cela n'est pas en la puissance humaine. Il prend sa course, et il la poursuit tant qu'il trouve devant lui des matières combustibles. Franchissant d'un bond, comme un géant, de larges rivières, telles que l'Ottawa et le Miramichi, il ne s'arrête qu'au bord de grands lacs ou sur un terrain rocheux ou dénudé ; après avoir fait rage pendant des semaines, il meurt enfin, faute d'aliments, ou peut-être étouffé sous les torrents d'une pluie tardive.

En France et en Allemagne, où la sylviculture est dans un haut degré de perfection, où les forêts, beaucoup plus petites que les nôtres, sont isolées les unes des autres, débarrassées autant qu'il est possible des bois morts et des détritiques légers qui sont si propres à répandre rapidement le feu, enfin protégées par des lois rigoureuses en usage depuis plusieurs générations et surveillées par un personnel nombreux de forestiers ; dans de tels pays même, il éclate souvent de désastreux incendies. On y exerce, pour les réprimer, un ensemble d'efforts qui serait impossible ici, comme l'exemple suivant va le faire voir.

Depuis deux ou trois générations, on a créé, dans le sud-ouest de la France, d'importantes forêts de pins ; elles y occupent de vastes régions qui, autrefois, étaient des dunes stériles, dues aux sables poussés au loin sur le rivage par les eaux de la mer. Elles fournissent aujourd'hui un produit considérable, et elles sont protégées autant que forêts peuvent l'être.

Cependant, les incendies n'y sont pas rares. Mais, ordinairement, on réussit à en arrêter les progrès après des pertes plus ou moins grandes. Voici une courte description des dispositions qu'on y prend ; elles sont, je le répète, absolument inapplicables en Canada, et suffisent pour nous convaincre que notre seul espoir doit être dans les mesures préventives.

Aux premiers indices d'incendie (et ils sont bientôt découverts en France, où les forêts sont relativement peu étendues et leurs environs fort peuplés), les cloches des églises sont mises en branle dans tous les villages voisins. Les habitants, bien dressés depuis longtemps et réunis sous la conduite de chefs reconnus, accourent avec bèches, pelles, haches, rateaux, etc., sur le lieu du sinistre. A l'instant, ils combinent leurs mouvements et disposent avec intelligence leurs forces suivant le côté d'où vient le vent et les autres circonstances. Assez souvent on recourt au contre-feu, c'est-à-dire que l'on combat le feu par le feu, un peu à la manière des chasseurs que les incendies surprennent dans nos prairies de l'Ouest. Connaissant bien la forêt, les travailleurs prennent pour base d'opération un de ses pare-feu ou lignes de protection (qui sont

des zones dégagées de toute végétation, et qu'on maintient à cet état de nettoyage) ; ou bien ils se placent aux points les plus favorables sur le chemin du feu, à une distance suffisante en avant ; disposés de manière à former un cordon plus étendu que le foyer d'embrasement, ils se hâtent d'enlever les matières inflammables ; ils coupent, brûlent, ouvrent des fossés, piétinent les morts-bois, etc., et quand le feu arrive à ces vides, où il trouve peu d'aliments, il hésite, languit et enfin se laisse vaincre.

On ne peut faire cela ici. Nos forêts ne sont pas entourées ainsi de villages, et le tocsin ne pourrait réunir de pareilles foules, prêtes à aller combattre un incendie souvent éloigné des habitations de plusieurs centaines de milles.

Mais s'il n'est pas possible d'arrêter la marche du fléau, n'y a-t-il aucune disposition à prendre pour en prévenir ou circonscrire les ravages ? Le meilleur moyen adopté en Allemagne, en France et en Angleterre aussi (où les soins à donner aux forêts sont maintenant l'objet d'une étude sérieuse), pour prévenir les grandes conflagrations, consiste à pourvoir les massifs de réseaux de pare-feu, qui les divisent en parcelles isolées. Mais, malgré ces lignes de défense, souvent il arrive, si le vent est violent, qu'il entraîne des débris enflammés, par exemple, des cônes de pin, qui vont provoquer de nouveaux incendies, à un ou deux milles même du premier foyer, ce que n'auront pas de peine à croire ceux qui se rappellent que les brandons ont plus d'une fois propagé l'incendie d'une rive à l'autre de l'Ottawa.

Quoique les pare-feu ne soient pas toujours, on le voit, un préservatif suffisant, c'est néanmoins une très-utile précaution. Mais ce système est presque impraticable en Canada. Il y entraînerait une dépense fabuleuse, à cause de l'étendue des régions à entrecouper de lignes vides, et parce qu'après avoir ouvert ces lignes il faudrait les débarrasser des arbres et des plantes arborescentes qu'on aurait arrachées, sans quoi ce bois, bientôt desséché, ne ferait qu'accroître les chances d'incendie au lieu de les diminuer. Ensuite, pour rester efficaces, les pare-feu demanderaient à être maintenus à l'état de nudité. Nous ne saurions donc penser à entreprendre une opération si gigantesque, du moins dans nos grandes et lointaines forêts ; ni à nettoyer, comme on fait en Europe, le sol forestier des sous-bois et du bois mort, autre excellente précaution, qui, là-bas, loin d'occasionner aucune dépense onéreuse, fournit au contraire un profit considérable. Nous sommes dans des circonstances toutes différentes ; comme cela est évident, je ne m'arrête pas à le démontrer.

Si ces bons exemples ne peuvent nous profiter, n'allons pas, cependant, croiser insouciantement les bras et dire qu'il n'y a rien à faire. Il reste encore bien des précautions à prendre pour éviter d'allumer les incendies.

Dans nos forêts les incendies ont pour origine le procédé de défrichement par le feu, l'imprudence des floteurs de bois, des chasseurs et des pêcheurs, les flammèches des locomotives, la foudre, et quelquefois même le frottement intense de deux branches mortes sous l'action d'un vent violent.

Les deux dernières causes se dérobent à notre pouvoir : comment émonder les forêts de tout bois mort, et les garder contre le feu du ciel ? Mais, quant aux locomotives, elles peuvent avoir à la tête de leur cheminée un treillis pour retenir les flammèches. Les compagnies de chemins de fer sont intéressées de toute manière à user de précautions suffisantes ; et si elles négligent de le faire, on peut les atteindre et sévir contre elles.

Incendies causés par les défricheurs.

La pratique très-générale qui consiste à avoir recours au feu pour défricher la terre occasionne de fréquents incendies de forêts. A la vérité, c'est une pratique nécessaire ; mais le feu devrait être notre serviteur et sous notre puissance absolue ; non notre maître.

J'ai expérimenté qu'on peut défricher un terrain boisé presque sans aucun risque d'incendie, et le mettre en état de recevoir plus tôt la semence, si, au lieu de suivre le procédé de brûlage tel qu'il est pratiqué aujourd'hui, on a soin brûler, au moment même de l'essartage, les broussailles et les branches, têtes et feuilles des arbres. Allumez d'abord un bon feu clair dans une place bien dégagée et sûre, puis jetez-y ces matières au fur et à mesure que la hache fera son œuvre. Les enfants pour ce travail sont d'excellents aides ; ils portent le petit bois, et y prennent plaisir. Une

fois que le foyer est enflammé, tout brûle également, jusqu'au bois vert qui dégoutte de sève, et aux feuilles vertes, non-seulement celles des arbres résineux, mais les feuilles des essences dures. Au premier contact de la flamme, toutes les feuilles vertes qui couvrent les branches, prennent feu simultanément en jetant une lucur soudaine et en crépitant comme si elles avaient été plongées dans de l'huile.

J'ai fréquemment employé ce procédé, souvent par un temps humide. Il nous débarrasse tout de suite de cette masse de matières inflammables et légères qui sont le plus redoutable élément de propagation du feu dans la forêt; les grosses branches et les troncs d'arbres, si l'on veut les brûler (ce qu'on ne devrait pas faire), présentent peu de danger pendant leur combustion. Quand le défricheur, dans son travail d'abatage, s'est trop éloigné de son premier feu, qu'il en allume un second sur un point à sa portée et qu'il laisse l'autre se consumer et s'éteindre. Il est remarquable qu'ici la combustion s'opère généralement jusqu'au sol; elle est plus complète que lorsqu'on fait brûler les arbres en piles après les avoir laissés sécher durant une année entière.

Ce procédé permet de se préserver mieux des incendies, et ce n'est pas le seul avantage qu'il offre. Comparé à la pratique actuelle, il n'exige point, à tout prendre, plus de travail. Le défricheur a peut-être plus de pas à faire, car un seul feu, s'il est incessamment alimenté, dévore en quelques heures autant de matière qu'il en entrerait dans deux douzaines de bûchers de moyenne grosseur; mais aussi quel avantage de déblayer tout de suite le terrain de cette masse d'inutiles débris, qui autrement l'auraient encombré jusqu'à l'année suivante! Et puis, qui sait si alors la saison ne serait pas trop pluvieuse pour que le brûlage pût se faire? ou bien si une sécheresse excessive n'exposerait pas le colon au risque d'incendier sa propre habitation et tout le pays environnant?

En suivant la pratique actuelle, on n'est pas toujours le maître, en effet, d'employer le feu à son gré: il faut attendre, pour que l'opération réussisse, un temps sec, et incendier à la fois vingt, trente, quarante amas d'arbres abattus. Le vent vient-il à s'élever subitement—et l'intensité de tant de foyers, dans le jour même le plus calme, provoque souvent de grands mouvements d'air—à l'instant les flammes attirées courent, volent, atteignent les arbres à l'extrémité de l'abatis, et voilà la forêt en feu!...

Après avoir indiqué au défricheur un moyen sûr pour l'emploi du feu dans la forêt, je crois devoir maintenant suggérer une mesure au gouvernement: c'est, autant que possible, de n'ouvrir à la colonisation que les terres à bois francs. "En général,—je cite ici les paroles de M. Allan Gillmour; répondant à certaines questions d'un comité de la Chambre d'Assemblée de Québec—ces terres sont beaucoup plus fertiles que celles où le pin domine, et plus faciles à défricher; en outre, le colon peut, s'il le veut, en obtenir un premier rendement très-profitable en incinérant le bois et en faisant de l'alcali, matière qu'on n'obtient pas par le brûlage du pin.

"Il faut aussi remarquer que, dans le défrichement des bois francs, les chances d'incendie sont infiniment moindres; et, à cet égard, des observations fort étendues m'ont convaincu que le feu se propage mal dans un milieu d'essences feuillues, tandis qu'il en est tout autrement si la forêt est de pins."

Que les forêts d'essences dures soient par elles-mêmes moins exposées à l'incendie que celles de conifères, cela est avéré par les hommes pratiques, comme en témoigne entre autres ce fait remarquable. Dans le Hanovre, où la science forestière est portée plus près de la perfection que dans le reste de l'Allemagne, aux endroits où les chemins de fer traversent des sapinières et où il est à craindre que les flammèches des locomotives ne mettent le feu aux aiguilles de sapin accumulées sur le sol, aux bruyères desséchées et aux autres plantes plus petites, on se préserve de ce danger en établissant, le long de la voie, des zones de défense plantées d'essences feuillues, telles que le merisier, le chêne, etc.

Avant de terminer ce chapitre, je recommanderais donc les mesures suivantes:

1o Examen du sol des terres qui ne sont pas encore colonisées, en vue de les diviser en terrains cultivables, à livrer à la colonisation, et en terrains impropres à la culture, qui doivent être interdits pour cette cause à la colonisation, dans l'intérêt des particuliers aussi bien que dans l'intérêt public.

20. Loi portant accroissement du pouvoir des conseils municipaux, pour leur permettre de contraindre les défricheurs à prévenir par des précautions convenables les incendies de forêts, sous des peines sévères. En même temps que leur pouvoir, il faudrait accroître la responsabilité de ces autorités municipales, afin de les rendre plus vigilantes et de montrer aux particuliers qu'ils doivent se conformer avec plus de soin aux règlements.

30 Dans les nouveaux établissements trop peu considérables pour former des municipalités, nomination d'agents forestiers qui feraient exécuter les règlements rendus par le gouvernement. Comme la saison durant laquelle se font les feux de défrichement n'est pas longue, qu'elle est souvent même abrégée par les pluies, la surveillance serait de courte durée.

La province de Québec a donné l'exemple à toutes les autres provinces canadiennes, même aux Etats-Unis, (voir le dernier rapport du secrétaire de l'Intérieur,) en adoptant une loi pour la protection des forêts publiques contre les incendies (34 Vict. 1870, ch. 19). Cette loi contient diverses dispositions qui auraient d'excellents effets si elles étaient appliquées; seulement la mise en action exigerait une dépense supérieure à celle que la province a été jusqu'à présent disposée à faire, dépense qui ne serait pas excessive cependant, eu égard à l'importance des intérêts dont il s'agit.

Incendies causés par les bûcherons, les chasseurs et les pêcheurs.

On en a signalé plusieurs dont ils avaient été la cause. Ces faits d'incendie ont été attribués au défaut de précaution; jamais, je crois, à la malveillance. Il faudrait les amener tous, bûcherons, chasseurs et pêcheurs, à contracter des habitudes de prudence.

Quel contraste frappant entre l'Européen mettant pour la première fois le pied dans nos forêts et le Canadien familiarisé avec leur aspect! Celui-là considère d'abord, sous l'influence d'un sentiment qui approche de la vénération, l'immensité de cette richesse forestière; puis, quand son regard tombe sur la multitude d'arbres rompus, dont est jonchée la terre et que notre insouciance y laisse pourrir, il s'indigne de voir tant de biens perdus, et tant d'incurie. Pour lui, s'il fait un feu, il ne s'en va pas qu'il ne l'ait bien éteint dans les cendres. A ses côtés, le Canadien, dont les yeux sont accoutumés à l'état abandonné de nos forêts, regarde ce désordre avec une indifférence complète, et s'éloigne de son feu encore fumant, sans penser qu'il peut donner naissance à un incendie.

Il serait difficile, presque impossible d'empêcher les faits de malveillance, mais on peut contraindre les imprudents à user de précaution, éclairer les gens inexpérimentés. Il faudrait augmenter le personnel forestier, ce qui nécessairement grossirait beaucoup la dépense actuelle. Quand il est constant, cependant, que les incendies ne cessent point de ravager nos territoires boisés (et personne ne nierait que la perte occasionnée par ces sinistres, quoiqu'elle ne puisse être facilement évaluée, ne soit énorme), ne serait-ce pas une économie bien entendue que d'employer à préserver du feu nos forêts une portion suffisante du copieux revenu qu'elles fournissent au trésor public?

Des bûcherons.—Les bûcherons ne mettent jamais le feu aux forêts pendant l'abatage du bois, l'équarrissage et la vidange, car ces opérations se font en hiver. C'est au printemps, souvent aussi l'été, c'est-à-dire au temps du flottage, que le danger existe. Où que nos floteurs s'arrêtent, sur le bord des rivières, ils allument un petit feu, soit pour sécher leurs vêtements mouillés et se chauffer, soit pour égayer un court moment de repos, soit, si l'on est avancé dans la saison, pour chasser les mouches. Avant que le feu ait jeté toutes ses flammes, un cri se fait entendre; le canot, le *cageu*, les bûches perdues vont passer! Ils passent, et toute notre troupe s'élançe dans l'embarcation ou sur le bois flottant, et fuit dans le fil de l'eau rapide, en laissant là le feu aux prises avec le vent.

Les chefs-floteurs devraient se pénétrer de l'idée qu'il leur faut avoir l'œil sur leurs hommes en ces occasions, et que ce devoir est très-important. Suivant une recommandation souvent exprimée par les exploitants eux-mêmes à leurs assemblées,

quelques hommes soigneux devraient être choisis, dans chaque équipe de flottage, pour allumer et éteindre les feux avec précaution; ou il faudrait faire partir un garde-forestier, s'il s'en trouvait dans le voisinage, avec chaque équipe ou groupe d'équipes; ou bien encore, si ce mode de service était trop coûteux, chaque garde pourrait avoir la surveillance d'une certaine étendue de rivière. Les feux se font toujours sur le rivage; il est facile, au moment du départ, d'en jeter à l'eau les derniers tisons.

Il doit suffire d'un moment de réflexion à ceux que fait vivre la forêt pour se convaincre qu'ils ont intérêt à laisser la forêt vivre. S'il était certain qu'un incendie a été causé par la négligence, l'inattention des hommes d'une équipe (sous un bon système de surveillance, on arriverait souvent à s'en assurer), il semblerait juste que le maître ou commettant en subît la responsabilité, et que, faute d'offrir la réparation du dommage, il fût privé de sa coupe et de sa licence. Quelques actes de sévérité, exercés exemplairement, produiraient les meilleurs résultats.

Des chasseurs.—Ceux qui vivent de leur chasse, blancs comme peaux-rouges, compromettent rarement l'existence des forêts, qu'ils habitent; et l'amateur qui se conforme aux lois sur la chasse provoque rarement aussi des incendies. Dans tout le Canada, la chasse du gibier des bois s'ouvre généralement vers le commencement de septembre, au moment où finit la saison chaude et où commencent les pluies d'automne. L'époque d'ouverture est un point d'une grande importance dans la législation forestière en Europe, et l'on pourrait peut-être modifier un peu nos lois en matière de chasse pour prévenir les incendies d'une manière encore plus certaine.

Mais quoique tire dans les bois, pendant le temps où la chasse n'y est pas permise, devrait être puni doublement, et parce qu'il détruit le gibier et parce qu'il peut occasionner un désastre.

Des pêcheurs.—Plus que les chasseurs, ceux-ci sont à craindre. Est-ce à dire qu'ils soient plus souvent en faute? Non, certes, et je n'ai garde de les noircir; il suffit de voir la patience, la tranquillité qu'ils déploient en se livrant à leur exercice, pour leur concéder de surcroît ces autres qualités de la même famille, la prudence et l'instinct des précautions. Non, le danger ne vient pas d'eux particulièrement; mais de la saison pendant laquelle la pêche est permise et peut l'être, qui est au temps le plus chaud de l'année.

Le gouvernement, quand il accorde des baux de pêche dans les cours d'eau, devrait imposer aux fermiers l'obligation stricte d'user, eux, leurs amis et leurs gens, des plus grandes précautions en allumant et éteignant leurs feux.

Les dispositions de l'acte québécois, 34 Victoria, ch., 19, et notamment les précautions exigées par l'article 4 de toute personne qui fait du feu dans l'intérieur des bois, sont pratiques, très-efficaces, très-bonnes à adopter aussi dans le reste du Canada. Ces précautions consistent à choisir un endroit clariéré, celui où il y a le moins de terre végétale, de bois mort, de feuilles sèches, de broussailles ou d'arbres résineux, et à dénuder le sol dans un rayon de quatre pieds au moins autour de la place du feu; puis, avant de s'en aller, à éteindre bien complètement les restes de bois encore embrasés. Tout homme de sens et de conscience comprendra qu'il doit employer à ne pas exposer au danger la propriété d'autrui, autant de soin qu'il en voudrait apporter à la conservation de son propre bien. Il y a des jours, pendant les longues sécheresses de l'été, où jeter sur le sol de la forêt une allumette mal éteinte peut être une action aussi coupable que d'en jeter une dans une grange remplie de paille.

La mise à exécution d'un règlement tendant à diminuer le danger du feu durant la saison de la pêche, n'entraînerait pas autant de dépense qu'on pourrait s'y attendre. Les gardes-forestiers et les garde-pêche, dans le fait, n'auraient pas à surveiller avec une égale attention chaque localité de la forêt: une armée n'y suffirait pas. Mais un agent exercé saurait bientôt où sont tous les bons endroits de pêche sur son territoire, et y aurait l'œil; en faisant sa tournée, il pourrait observer, avertir et arrêter au besoin le pêcheurs trop négligents.

Il faudrait que les divers agents déposés pour veiller à la conservation des forêts et de ce qu'elles renferment, fussent pourvus chacun d'une certaine quantité de circulaires imprimées, affiches, etc., contenant d'énergiques avertissements, qu'ils distribu-

raient et placarderaient le plus utilement possible; la vue seule de ces affiches, placées en évidence, rappellerait leur devoir à ceux même qui ne pourraient les lire.

Je ne m'excuse pas d'être entré dans tous ces détails; si nous n'en faisons pas assez de compte, nous n'arriverions jamais à aucun résultat important.

Mais il est temps de conclure. L'incendie est le seul danger vraiment redoutable pour nos bois et forêts. Les exploitations exagérées, les déprédations peuvent toujours être réprimées; quelles qu'elles soient, il y a remède. Contre le fléau du feu, nous n'avons que la ressource des mesures préventives.

DÉPRÉDATIONS DANS LES FORÊTS PUBLIQUES.

Je parlerai brièvement des déprédations qui se commettent dans les forêts. Quiconque coupe, enlève du bois sur le domaine public, sachant qu'il n'en a point le droit, est un voleur et mérite punition.

La constatation du délit, la recherche des coupables sont faciles.

L'enlèvement ne peut se faire qu'en hiver, sur la neige; et comme il faut attendre au printemps pour confier les bois aux courants d'eau, on les met en piles sur les bords des rivières. Les traces du *halage* permettent au garde-forestier de retrouver les bois enlevés, à moins qu'ils n'aient été transportés tout d'un train dans l'intérieur des établissements, ce qui est impossible lorsque la forêt est éloignée. Ces traces subsistent tout l'hiver, malgré les neiges nouvelles; et quand même elles s'effaceraient, les arbres le long des chemins, avec leur écorce broyée, déchirée, leurs branches basses mutilées par la hache, accusent encore le déprédateur: leur témoignage silencieux le désigne aux recherches.

Une fois découvert, comment le coupable doit-il être traité?

Je partage entièrement là-dessus le sentiment exprimé par le secrétaire de l'Intérieur des Etats-Unis, l'honorable M. T. Schurz, dans son dernier rapport. "Je désire," dit-il, (p. 17 et 18) convaincre ceux qui ont fait jusqu'à présent ces déprédations avec profit, qu'à l'avenir, s'ils tentent de voler du bois sur le domaine public, ils perdront leurs peines et leurs frais, outre qu'ils s'exposeront à des poursuites criminelles.

"Ces poursuites, je recommanderais de ne pas les exercer seulement contre les individus,—pauvres gens pour la plupart—qui abattent de leurs mains du bois dans les forêts de l'Etat; mais que l'on sévise aussi et surtout contre ceux qui organisent et dirigent le pillage en grand, et qui ont la principale part du profit!..."

Le rapport mentionne ensuite les poursuites récentes, et à ce sujet répond ainsi aux personnes qui prétendent que cette répression rigoureuse fait tort au commerce: "Si le commerce dont on parle consiste à piller les forêts de l'Etat, à façonner ensuite le matériel enlevé en délit et à le vendre, c'est là justement le genre d'opérations auquel l'intérêt général nous commande de mettre un terme."

La seule difficulté en de telles occasions est celle qu'un gouvernement éprouve à se décider à agir contre les coupables. Cette détermination une fois prise, il est assez puissant pour protéger son propre domaine. Il a tout à la fois en mains le droit et la force: aussi le résultat de son action ne saurait être douteux,—non plus que son devoir, dès qu'on l'appelle à défendre la fortune publique.

DES ABUS ET VICES D'EXPLOITATION.

Il y a perte de bois sans profit dans nos forêts publiques par l'excès de production, le façonnage des bois carrés, l'abatage d'arbres trop faibles, la récolte des écorces à tan, etc.

Excès de production.

La production exagérée est la principale cause de perte en fait de marchandise de toute nature. Elle est inévitable, car elle est la suite naturelle de la prospérité extraordinaire d'une industrie que le succès surexcite; mais, en règle générale, quand les funestes effets du mal viennent à se faire sentir, on ne tarde pas à en voir cesser la cause par la force même des choses. Malheureusement, notre commerce de

bois fait exception à cette règle : en face du marché déjà encombré, il persiste à produire outre mesure, comme s'il se proposait " de dégager la voie commerciale en jetant de nouvelles masses de produits dans le courant des échanges."

Un excès de production, dans l'exploitation des bois, est plus fâcheux qu'en toute autre industrie, parce que le matériel exploitable des forêts met à se renouveler la durée de plusieurs générations.

Comment faire dans cette conjoncture ? Des esprits livrés aux pures théories, et qui ne se fient que sur l'intervention providentielle de la grande loi de l'offre et de la demande pour le rétablissement du mouvement régulier des affaires, nous disent : Que sert au Canada d'essayer à resserrer sa production ? Les prix ne hausseront point, car d'autres contrées viendront à l'instant combler la lacune de notre fourniture. Notre abstention tournera à l'avantage de nos concurrents et non pas à notre profit.

D'abord, cela servira à ménager les forces productives de nos forêts. Ensuite, ces autres nations qui auraient pu suppléer à notre fourniture, la Suède, la Norvège, la Russie, (je ne parle pas de l'Allemagne, placée par son excellent système sylvicole dans une situation beaucoup plus favorable), détruisent leurs forêts tout aussi expéditivement que nous détruisons les nôtres, et comme elles s'y sont prises dès longtemps avant nous, elles sont plus avancées dans leur œuvre de ruine. Leur production est aussi active qu'elle peut l'être. En Suède et en Norvège, pour soutenir aujourd'hui cette activité, on est réduit à couper les bois d'épinette de six ou sept pouces de diamètre : c'est en faire comme de la poule aux œufs d'or. Nous n'en sommes pas encore là. Même, en bois d'épinette, ces pays ne peuvent fournir des madriers d'aussi fortes dimensions que les nôtres ; et, à l'égard des produits de pin, où donc le récolent-ils le pin blanc (ou le pin jaune comme, on l'appelle en Angleterre) qui remplacerait le nôtre ?

On ne saurait raisonnablement prétendre que, si, l'an prochain, notre production de bois, surtout de pin, était réduite, par exemple, de moitié, cette diminution serait sans effet notable sur les prix en Angleterre.

Ceux qui objectent cela, sont les mêmes qui, se tenant assurés que la loi de l'offre et de la demande est la panacée universelle, disent : Laissez faire ; l'équilibre se rétablira tôt ou tard..... Oui, tard, je le crains, à en juger d'après le train actuel des choses !

Les producteurs sont plus pratiques : ils savent que le seul remède serait de modérer la production ; ils le reconnaissent dans leurs assemblées ; et ils essaient, sans nul doute, de diminuer leurs opérations, mais vainement. Sauf quelques-uns, les fabricants de bois, en Canada, sont assujétis à la nécessité de poursuivre ces opérations sans temps d'arrêt et presque sans ralentissement. Tout en protestant que j'ai beaucoup de considération pour ces hommes laborieux et d'un caractère honorable, je ne pense pas qu'ils soient (à la réserve d'un petit nombre) ce que j'appellerais des *agents libres*.

En effet, ils ne cessent point de dépendre de la volonté et du caprice d'autrui pour toutes ces opérations multiples et diverses : l'acquisition des coupes, le louage d'équipes de bûcherons, les approvisionnements, l'envoi de leur monde, avec provisions et attelages, à des centaines de milles en pleine solitude, l'abatage des bois, l'équarrissage, la vidange, le flottage à bûches perdues, le bûmage, le flottage en trains, l'inspection, l'embarquement et le transport outre mer. Et voilà pourquoi je me sers, en parlant d'eux, de ce tour de phrase peu euphémique peut-être : ce ne sont pas des agents libres.

Leurs relations avec ceux qui leur avancent de l'argent, les banques, les courtiers, les acheteurs en Angleterre, sont d'une nature si compliquée qu'il leur est difficile de se rendre exactement compte, à un moment donné, de leur situation financière ; ils savent seulement que leur sort est de dépendre d'autrui depuis leurs premiers pas dans la carrière jusqu'au dernier moment, où, après de longues années d'un labeur ardu et opiniâtre, usés de corps et d'esprit, ils se trouvent plus pauvres encore qu'ils ne l'étaient à leur début.

S'il n'y a rien de forcé dans cette peinture, si elle vraie, on demandera naturellement pourquoi il y a tant de gens qui persistent à rester dans le commerce de bois ?

Comment en sortir ? et supposé qu'ils pussent se dégager de ces entreprises, que feraient-ils ensuite ? Avec quelle joie plusieurs entreraient dans une autre voie, s'ils en

avaient l'occasion ? Voyez combien d'exploitants de bois de l'Ottawa dirigent en ce moment leurs regards vers les vastes gisements de phosphate récemment découverts sur les bords de cette rivière, champ nouveau d'exploitation, et fait pour des bras énergiques. Notre richesse minérale est grande; et nous pouvons, en ouvrant les mines, donner aussi de l'occupation, pendant nos longs hivers, aux populations agricoles, dont toute l'activité se consume dans cette saison, et avec si peu de profits, à fabriquer du bois pour un marché déjà encombré.

Les exploitants de coupes ont indiqué le remède à l'excès de production; mais nous avons vu leur impuissance à l'y appliquer. Pour l'appliquer avec succès, que leur faudrait-il ? L'aide des gouvernements provinciaux. Cela dit, nous soutenons, très-respectueusement, que chacun de ces gouvernements a le droit et le devoir d'intervenir:—le droit, parce que les bois appartiennent à la province,—le devoir parce qu'il est responsable envers elle de chaque d'arbre retranché de sa fortune forestière.

Tout exploitant croit volontiers que.....son voisin coupe trop de bois, et qu'on ferait plus grand gain si la production était moins considérable. Que tant d'argent soit ainsi employé à la production de masses de bois en pure perte, c'est déjà de soi une chose assez regrettable. Néanmoins si, dans le fait, les forêts domaniales étaient inépuisables, le gouvernement, satisfait de recevoir une plus abondante recette de droits de coupe, ne voudrait pas vraisemblablement intervenir pour modérer un abus d'exploitation préjudiciable à l'exploitant seulement.

Mais nos forêts se dépeuplent rapidement, et leurs produits se sacrifient. De sorte que le pays et l'exploitant souffrent perte dans le même moment. Il est urgent que les gouvernements interviennent. Vont-ils le faire ? et peuvent-ils le faire sans injustice ?

Naturellement, le premier résultat de toute diminution de la production des bois, quant au gouvernement, serait une diminution correspondante de sa recette domaniale. Je dis recette et non pas revenu, parce que ce dernier mot aurait ici quelque chose de décevant. Revenu porte dans l'esprit l'idée de fruits, de profit qu'on retire annuellement d'un fonds, d'un bien quelconque. Dans le présent cas, il n'y a rien de tel. Ce n'est pas le profit, le produit annuel de la forêt que nous dissipons, mais la forêt elle-même; non plus l'intérêt, mais le capital.

On dira que, sans l'important appoint des coupes, il eût été impossible d'encourager autant qu'on l'a fait la création des chemins de fer. Une voie ferrée est infiniment favorable à la prospérité d'un jeune pays, à la condition, toutefois, que la question majeure de l'utilité générale prédomine dans le choix de son tracé et que sa construction n'exige point des sacrifices au-dessus des forces de la communauté; car, tout en cherchant des avantages matériels, si grands qu'ils soient, ils ne faut jamais détourner trop sa vue de ce qu'il en coûterait pour les obtenir. Or, nous avons sacrifié jusqu'ici nos forêts pour nos chemins de fer.

En ce qui concerne le pouvoir d'imposer des règles à une industrie, il est rare qu'un gouvernement puisse l'exercer dans sa plénitude sans être accusé d'entreprendre sur la liberté industrielle et commerciale. Au droit de restreindre l'exploitation forestière dans l'intérêt de l'industrie elle-même, il est à remarquer que nos gouvernements provinciaux joignent un autre droit, celui de parties intéressées à titre de propriétaires et de vendeurs des bois sur pied.

Je ne conseille nullement de forcer les droits acquis, d'enfreindre les conventions existantes; mais je voudrais que toute administration exerçât, sur de bons motifs et avec justice, son contrôle dans l'étendue de son propre domaine, aux véritables occasions. Une pareille occasion, si je ne me trompe, s'offre tous les ans aux gouvernements provinciaux. Seulement, celui de Québec est dans une position exceptionnelle: à sage intention,—puisqu'il voulait porter les concessionnaires de coupes à exploiter avec économie—il s'est engagé, il y a quelques années, à continuer les licences jusqu'au mois d'avril 1839, en se réservant la faculté de modifier le tarif des droits de coupe, une fois pendant cette durée, savoir: le 1er septembre 1878,—l'automne prochain.

Le conseil fédéral d'agriculture m'a prié "de proposer les mesures nécessaires pour assurer l'aménagement méthodique des régions forestières, de manière que la "quotité annuelle des coupes soit compensée par l'accroissement annuel des bois."

Mon devoir, clairement marqué, est donc de proposer des mesures pour cet objet, quand même l'examen et l'adoption de ces moyens n'entreraient pas toujours dans le cercle d'action du gouvernement fédéral. Malheureusement, les choses sont compliquées par le fait qu'il n'y a pas, dans la confédération canadienne, deux provinces où elles puissent se considérer absolument du même point de vue, à cause de la différence des conditions financières.

Si, cependant, l'on veut conserver les forêts, la nécessité d'appliquer un remède efficace est partout urgente : il faut réduire et régulariser les exploitations. Le revenu des terres domaniales décroîtra sans doute ; au moins en deviendra-t-il un véritable, soutenu et perpétuel.

Ainsi donc, les gouvernements provinciaux peuvent beaucoup pour la répression de l'excès de production, et, par suite, pour le rehaussement de nos produits sur le marché des bois et la conservation de nos ressources.

Les opinions se partageront sur le mode d'action à adopter, comme sur le pouvoir des gouvernements. Si ces derniers ont la faculté de changer le taux des droits, ils ont par là l'occasion d'agir efficacement, sans sortir des bornes de leur autorité, puisque cette faculté leur permet d'imposer aux exploitants, s'il y a nécessité, de justes restrictions pour préserver nos forêts de la destruction.

Je proposerais d'assigner à l'exploitant un maximum de coupe de tant de mille pieds par mille carré peuplé de bois, dans ses limites. Que l'on me comprenne bien ; il ne serait point tenu de réaliser cette quantité de produits sur chaque contenance d'un mille carré, mais je veux dire qu'il ne pourrait pas extraire, sur la surface entière de son exploitation, plus d'un certain nombre de pieds de matériel par mille carré. Au surplus, le choix d'un régime, quel qu'il soit, exigera une étude approfondie de l'économie forestière.

A l'égard de cette répression d'une production de bois devenue exagérée, il serait intéressant d'étudier le plan que des hommes prudents ont proposé aux exploitants des gîtes houillers de la Pennsylvanie pour restreindre la production du charbon. Tout le projet est exposé dans l'*Engineering & Mining Journal*, de New-York, numéro du 15 décembre 1877. Quoiqu'il s'agisse d'une autre nature de richesse, on y rencontrera d'utiles indications et plus d'un conseil profitable.

Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet, persuadé que les gouvernements provinciaux en sentent toute l'importance ; ce qui me fait espérer qu'ils trouveront les moyens de sauvegarder l'intérêt public et en même temps de remettre le commerce de bois dans de bonnes conditions.

FAÇONNAGE DES BOIS CARRÉS.

On évalue le déchet dans l'équarrissage du pin au quart de la meilleure partie de l'arbre, celle qui, coupée en billots à sciages, donne ce beau madrier large pour lequel notre pays est renommé. En outre, comme tous les arbres ne sont pas suffisamment sains pour être équarris, combien de ceux qu'on jette bas, sont abandonnés sur le sol de la coupe, où le temps les réduit en poussière ! Quelque carie dans le cœur, une longueur insuffisante, les rendent impropres à être exploités en bois carrés : à cause de cela on les condamne, quand ils pourraient être, cependant, si utilement employés en billes à sciages.

Les copeaux faits par les équarrisseurs augmentent beaucoup le danger de la propagation des incendies. Dans la saison chaude ils deviennent secs et très-inflammables. Étendus à terre en lignes droites de trente, quarante, cinquante pieds, comme des traînées de poudre, ils ont bientôt porté les flammes au milieu des feuilles de pin desséchées, des branches mortes et des mousses.

Mais peut-être qu'en Angleterre on ne peut se passer de ces pièces énormes qui sont seules jugées dignes d'y être envoyées ?...

D'ordinaire, à peine y sont-elles rendues qu'on les refend à la scie. Oui, ce magnifique bois de brin, ces poutres faites pour quelque œuvre de géants, ces produits d'équarrissage sans pareils que notre œil admire si orgueilleusement, et dont les dimensions nous coûtent le sacrifice de tant de matière précieuse,—je ne parle pas des opérations d'extraction, de manœuvre et d'arrimage qu'elles rendent plus diffi-

ciles,—tout ce grand bois, dis-je, n'est pas plus tôt là-bas, qu'il est débité jusqu'à n'être plus reconnaissable.

Libre à l'acheteur, cela va sans dire, de réduire notre bois en pièces de petites dimensions, selon ses divers besoins. Mais pourquoi ne pas lui envoyer des sciages au lieu de cet énorme échantillon ? Le débit procurerait une somme considérable de travail à nos ouvriers et permettrait d'utiliser toute la bonne matière ligneuse qui se perd aujourd'hui par l'équarrissage.

Le consommateur anglais trouverait aussi, je pense, son profit à acheter du sciage. Le bois carré n'est pas toujours sain ; souvent une pièce, belle en apparence, révèle intérieurement des parties pourries ou viciées. Ces défauts se découvriraient dans nos scieries, et nous n'expédierions que du bois sans cadranure et sans mandrande.

Il y a, pour arriver au consommateur, des difficultés, dont la plus grande n'est pas la distance. Entre le marchand de bois canadien et lui, se tiennent actuellement, en Angleterre, quelques hommes—les importateurs—ayant des usines qui débitent notre gros bois carré.

Leur intérêt demande que nous ne débitons pas nous-mêmes notre produit, et ils s'opposent énergiquement à l'introduction en Angleterre de nos méplats de deux pouces et d'un pouce, de nos planches étroites, etc. On ne saurait, vraiment, les blâmer de se placer de la sorte entre le producteur canadien et le consommateur anglais, et de gagner dans le même temps sur l'un et sur l'autre.

Mais n'y aurait-il pas moyen de découvrir quels sont les échantillons et les qualités de bois les plus généralement demandés là-bas, d'approprier les envois que nous y faisons aux besoins de la consommation, et d'y avoir des comptoirs à la portée des consommateurs ?

Pourquoi persister à nous défaire de nos bois en équarrissages et en méplats épais, c'est-à-dire dans l'état brut, et laisser à d'autres le profit de la main-d'œuvre ? Pourquoi ne transportons-nous pas en Angleterre des bois de toutes dimensions : traverses pour chemins de fer, charpentes, ais d'épinette tout prêts à poser, cadres de portes et châssis ? En fabriquant ces objets, nous utiliserions, comme je l'ai dit, quantité de morceaux de bois qui tombent aujourd'hui en déchet, tels que dosses, bouts, &c. Depuis plusieurs années, quelques-uns de nos fabricants les plus entrepreneurs expédient dans l'Amérique du Sud, l'Australie, &c., des cargaisons de bois ouvrés ; mais le gros de notre production se transporte en Angleterre sous la forme d'équarrissage. L'été dernier, une maison de Québec a envoyé à cette dernière contrée de la planche de pin d'un pouce d'épaisseur : j'espère que le succès de cette tentative l'encouragera à continuer et à augmenter ses envois, car elle rend, par l'exemple qu'elle donne, un service réel à notre pays.

Voyez la Norvège et la Suède, qui fournissent plus de sciages à l'Angleterre que toute l'Amérique britannique du Nord. Où en seraient leurs marchands, s'ils s'étaient réduits à ne faire embarquer que des bois carrés du grand échantillon ; si, comme les nôtres, ils n'exportaient aucun sciage d'épinette de moins de trois pouces sur sept ou de douze sur neuf ? Là on tient qu'une bille d'épinette de neuf pouces a un diamètre plus que moyen ; c'est du gros bois. Ici elle serait trop faible pour être dressée dans une scierie mécanique où l'on aurait disposé les scies pour refendre, suivant les mesures que nous voulons bien nous assujétir à observer, les bois d'épinette destinés au marché anglais.

Comme M. Wm Stevenson le dit dans le *Timber Trade Journal* du 3 mars dernier, —“ un des traits les plus caractéristiques du commerce de bois de la Norvège, c'est le petit volume des brins : on peut voyager pendant plusieurs milles le long des bords d'un cours d'eau considérable comme le Glommen, sans apercevoir de plus gros bois que des poteaux de mines et de télégraphe.” Les Norvégiens trouvent moyen de tirer parti de leur petite épinette : ils la débitent pour des travaux de menuiserie, notamment en planches pour parquets, étroites, corroyées et rainées, toutes prêtes à poser, et transportent ces produits en Angleterre.

Certes, je les désapprouve de couper les jeunes arbres, au lieu de les laisser croître, et ce n'est point là que je les cite pour exemple ; bien au contraire. Mais je les approuve fort de se ménager la main-d'œuvre et d'utiliser chaque partie de l'arbre,

lorsqu'il a été abattu. Le temps n'est pas loin, je l'espère, où nous ferons de même, et où nous cesserons à peu près de manufacturer des bois carrés.

Les fabricants vont protester qu'ils entendent leur affaire. Nous ne ferions pas de ces équarriements, dijonent-ils, si nous n'y trouvions notre compte.

Que l'opération leur rapporte du profit, je veux le croire; mais, en dehors d'eux, qu'est-ce que le pays y gagne? Que devient ce bois enlevé de l'arbre par la cognée de l'équarisseur, ce déchet égal au quart du matériel total? L'exploitant en paie-t-il la valeur? Qui donc dédommage-t-il de tous ces arbres qu'il abat, et laisse ensuite pourrir à terre, à cause de tel ou tel défaut qui, le plus souvent, n'aurait pas empêché d'en faire des billes à sciages?...

Les gouvernements provinciaux trouveront sans doute opportun de réformer le tarif des coupes, en frappant les bois carrés d'un droit par pied cube assez lourd sinon pour mettre fin à la production de ces gros bois, du moins pour la réprimer autant que possible. Quant à l'acheteur étranger, s'il ne peut se passer de nos équarriements, il n'aura qu'à les payer plus cher.

On peut atteindre ce résultat par une autre voie, dans le cas où les gouvernements provinciaux ne pourraient s'entendre pour agir de concert. Depuis longtemps il existe un droit d'exportation sur les billots à bardeaux et à merrain, les billes de chêne, d'épinette et de pin: que le gouvernement fédéral taxe pareillement les bois carrés.

ABATAGE DES ARBRES DE FAIBLE DIMENSION ET DESTRUCTION DU JEUNE BOIS.

J'ai comparé ensemble les règlements des provinces d'Ontario, de Québec et du Nouveau-Brunswick et la loi fédérale relative aux terres publiques de la Confédération; de cette comparaison il résulte que la province de Québec est la seule qui ait fixé une limite inférieure d'exploitabilité, c'est-à-dire la dimension minima des arbres qui peuvent être abattus sur les coupes: "Il ne sera plus permis d'abattre, sur les terres domaniales, les arbres en essence de pin ayant moins de douze pouces de diamètre à la base."

Cette règle est sage, et l'on devrait l'étendre à l'épinette (à l'égard de laquelle elle serait d'une application infiniment plus fréquente), ainsi qu'aux autres espèces d'arbres forestiers, avec les modifications convenables pour l'approprier à la diversité des essences. Nos forêts d'épinettes sont pleines de bois jeunes, de dimensions et d'âges diférents, qui seraient capables d'assurer un rapport constant et perpétuel s'ils étaient traités avec intelligence; mais, chose étrange, on trouve très-peu de pousses dans nos meilleures pinières. Questionnez ceux qui les ont parcourues, ils vous diront combien y sont rares les jeunes brins, vigoureux et bien venants.

Pourquoi le pin ne se resseme-t-il pas de lui-même, et ne se reproduit-il pas avec la même facilité que nos autres arbres indigènes, notamment l'épinette? Il jette pourtant ses semences de la même manière. Est-ce qu'une seule crue de cet arbre géant suffit pour épuiser le sol? En tout cas et sans m'arrêter à faire là-dessus de vaines conjectures, je pense que la rareté du jeune bois de pin doit nous engager à veiller avec sollicitude à sa conservation, et que le diamètre de douze pouces paraîtra beaucoup trop petit pour cette essence. Au-dessus de cette dimension, le pin acquiert, par chaque pouce additionnel de diamètre, une plus-value telle que je proposerais de fixer la limite minima d'exploitabilité à seize ou dix-huit pouces, au lieu de douze.

L'acte fédéral de la 35e Victoria, chap. 23, ("Acte concernant les terres publiques de la Puissance"), dont les dispositions sont maintenant en vigueur au Manitoba, impose au locataire d'une coupe l'obligation d'empêcher ses hommes de détruire inutilement le bois sur pied (section 51).

Toute vague qu'elle est, cette condition n'est pas moins un premier pas dans la bonne direction. Je l'ai cherchée inutilement dans les baux de coupes des gouvernements provinciaux; peut-être m'a-t-elle échappé. Quoi qu'il en soit, je suis à peu près sûr qu'aucun de ces gouvernements ne va au-delà d'une simple injonction; et il faudrait aller plus loin.

Le bois en état de croissance doit être conservé, car l'avenir de nos forêts en dépend. Presque sans valeur pendant les premières années il parvient ensuite, dans

un temps merveilleusement court, à des dimensions exploitables, en diamètre et en hauteur, sans exiger de soins ni de dépense. C'est le meilleur des placements. Pour le protéger il est urgent d'avoir des règlements très-rigoureux, appliqués très-rigoureusement; je veux dire, de punir toute destruction inconsidérée de jeune bois par les exploitants, même sur leurs coupes, de très-fortes amendes, comme la loi en inflige déjà à d'autres qu'eux. Naturellement, ces peines ne seraient pas applicables dans les cas de destruction accidentelle, inévitable ou nécessaire: par exemple, lorsque, dans l'abatage de bois exploitable, un grand arbre en aurait renversé de petits dans sa chute, ou bien encore lorsqu'on ouvrirait ou redresserait une route, etc.; pourvu, toutefois, qu'on ait exécuté les travaux avec précaution.

J'appelle donc l'attention sur le point de la protection des arbres en croissance; la nécessité de prendre une résolution est pressante, puisque nous avons besoin plus que jamais de ces jeunes bois, dont la conservation est compromise aujourd'hui par une destruction faite sans mesure et sans prévoyance.

FABRICATION DE L'EXTRAIT D'ÉCORCE DE PRUCHE POUR LE TANNAGE.

Comme je ne puis entrer dans le détail de toutes les causes qui concourent à l'épuisement de nos forêts, je me bornerai à en mentionner une autre, parce que je crains qu'elle n'ait des résultats funestes, non-seulement aux forêts, mais à l'une de nos principales industries—celle du tannage des cuirs—dont dépend l'industrie des chaussures: je veux parler de la destruction qui se fait des bois de pruche pour extraire de l'écorce de cet arbre l'acide tannique.

Voici un passage pris dans le rapport d'un comité des Communes de la session de 1868, qui aidera à faire comprendre la question. "L'usage de l'écorce dans nos tanneries n'a rien en soi que de licite, et est avantageux tout à la fois au colon et au pays. En effet, le colon trouve son compte à vendre ce qui autrement serait sans valeur pour lui, et en même temps il peut utiliser dans la construction de ses bâtiments le bois écorcé. Si la localité qu'il habite est située dans le voisinage d'une scierie, ou a accès au marché soit par eau soit par chemin de fer, il peut encore débiter et vendre avec profit une bonne partie de ce bois. La perte est réduite ainsi au minimum. Au défrichement succède alors l'établissement, en sorte que cette exploitation de bois, suivie de colonisation, dans des cantons qui auraient pu rester longtemps incultes, est encore utile au progrès matériel du pays."

La récolte de l'écorce de pruche, maintenue dans ces conditions, ne pourrait qu'être avantageuse au pays. Mais, la manière dont on détruit les forêts de cette essence pour fournir des sucres tanins à la consommation étrangère doit exciter la plus énergique protestation. D'après le rapport que je cite, on dépouillait alors, annuellement, environ dix mille acres de nos meilleures terres à pruches; et le bois écorcé était abandonné sur place.

Ce rapport a été fait en 1868; déjà l'on exportait vingt-trois mille barils de tanin. En 1876, il est sorti du pays près de vingt-neuf mille barils de ce produit et quarante-trois mille cordes d'écorce à tan; la production, comme on le voit, n'est pas diminuée, et la destruction a dû aller son train dans l'intervalle. Les cinq sixièmes de l'exportation proviennent des cantons de l'est de la province de Québec. Ce que l'on sacrifie pour cela de matériel précieux, il est facile de l'imaginer. La pruche devient de plus en plus utile à mesure que disparaît le pin, et nous devons faire en sorte d'arrêter cette grande destruction.

Le moyen de préservation le plus efficace serait de prendre un droit d'exportation sur l'écorce de pruche et les extraits de l'écorce, comme on en exige déjà un pour les billots à bardeaux et à merrain, etc. Ce moyen protégerait en même temps le bois de pruche sur les terres des particuliers et sur le domaine public.

Je suggérerais en outre d'insérer à l'avenir la condition suivante, que portent les licences de coupe au Nouveau-Brunswick, dans celles des autres provinces: "Et de plus à condition que le tronc et l'écorce de tout arbre en essence de pruche qui sera abattu en vertu de la présente licence, soient extraits et enlevés de l'enceinte de la coupe avant le 1er juillet suivant: faute de quoi, l'abatage de cet arbre sera puni comme fait de déprédation, de même que si la présente licence n'avait jamais été délivrée."

PLANTATION D'ARBRES FORESTIERS.

Il ne faut pas croire que l'on n'exécute des boisements que dans les vieilles contrées, comme l'Angleterre, la France et l'Allemagne; il s'en fait aussi dans des pays plus jeunes que le nôtre, la Nouvelle-Zélande et les colonies australiennes, par exemple, où le bois n'est pas une chose de première nécessité au même degré que dans notre climat, ni si rare qu'il l'est dans nos prairies occidentales et qu'il l'est devenu, je le dis à regret, dans quelques-uns de nos anciens établissements de l'Est.

La Nouvelle-Zélande, les colonies australiennes et l'Inde se hâtent de planter des forêts; et, à nos portes, le gouvernement des Etats-Unis encourage, plus particulièrement par des concessions gratuites, à multiplier les plantations, tandis que de nombreuses associations y excitent par d'autres moyens. En Canada, il n'existe, si je ne me trompe, qu'une société ayant pour objet d'encourager la plantation des arbres forestiers. (Je ne parle pas ici des arbres de verger.) Elle se trouve dans la province de Québec, où la nécessité en était si grande. Chaque membre s'engage à planter un certain nombre d'arbres tous les ans. Mais il faudra que le gouvernement offre des récompenses et fasse faire à ses frais des essais sur des surfaces étendues, avant que l'on puisse se promettre des résultats importants.

C'est dans nos prairies de l'Ouest surtout qu'une expérience de cette nature pourrait être utilement tentée, et avec toutes les chances de succès. Le professeur Macoun, (voir le rapport de M. Fleming sur le chemin du Pacifique), parlant du premier steppe des Prairies, celui qui comprend le Manitoba, dit s'être convaincu par une étude attentive des productions naturelles de cette région et de la quantité de pluie qui y tombe, "que toutes nos essences forestières y viendraient bien."

A l'égard du second steppe, dont l'étendue, depuis la montagne Pembina jusqu'au grand coteau du Missouri, tient onze degrés de longitude, M. Macoun assure "que les deux tiers au moins de cet espace immense étaient couverts de bois au commencement du siècle, et avait un sol aisément cultivable." Et il ajoute: "J'en conclus que toute cette région peut se regarnir d'arbres, en y faisant des plantations, entre-coupées de pare-feu et de cultures, qui supprimeraient les incendies, ce fléau des prairies."

Je ne demande pas que le gouvernement fasse tout; je me borne à espérer qu'il voudra offrir aux personnes disposées à commencer les reboisements dans ces contrées quelque encouragement. Une fois l'exemple donné, les imitateurs ne manqueront pas: l'entreprise couronnée de succès se recommandera d'elle-même aux hommes intelligents. L'année dernière, le gouvernement des Etats-Unis a donné aux particuliers 520,000 acres de terre, à la charge de mettre en bois une certaine partie des concessions. (Voir le rapport du secrétaire de l'Intérieur.)

Au Massachussets, des primes sont distribuées, sous la direction de commissaires, aux propriétaires des peuplements reconnus les meilleurs, à savoir:—

Pour les cinq mille plus beaux brins de chêne blanc.....	\$250 00
Second prix.....	100 00
Pour le plus beau millier d'arbres de cette essence.....	100 00
Pour le meilleur peuplement de pins blancs, produits par ensemencement, de la contenance de cinq acres	250 00
Second prix.....	100 00

Et d'autres primes encore pour le pin d'Ecosse, la mélèze d'Europe, etc., etc.

Ne pourrions-nous pas suivre cet exemple?

Je ne m'arrêterai pas ici à l'influence bienfaisante que les reboisements pourraient avoir sur la température des prairies de l'Ouest, à leurs effets favorables à l'agriculture, en entretenant une humidité plus régulière et en formant des obstacles aux ravages de la sauterelle: il y a là d'intéressantes matières de spéculation.

CHOIX DES ARBRES À PLANTER.

Il faut, avant tout, employer les essences qui conviennent au terrain: mais il y a encore, pour en choisir d'avantageuses, quatre choses principales à considérer, savoir:—

1o La valeur commerciale et industrielle du bois;

- 2o La rapidité de la croissance de l'arbre ;
- 3o La facilité et la certitude de sa culture ;
- 4o Son immunité relative contre l'incendie.

Depuis plusieurs années j'ai fait des recherches et des expériences pour m'éclairer là-dessus ; et je suis arrivé à des conclusions si différentes de l'opinion générale des praticiens auxquels je les ai communiquées, que j'hésite à les exposer dans ce rapport. Elles sont fondées, cependant, sur des observations et non pas sur de simples conjectures. En réclamant pour elles l'attention publique, il n'en peut résulter aucun mal, — que pour moi peut-être, si elles témoignaient de trop d'ignorance et d'inhabileté.

L'opinion générale est que les bois tendres, comme le pin et l'épinette, croissent beaucoup plus vite que les bois durs, le chêne et le noyer noir, par exemple. Quand j'ai avancé sur mes observations une conclusion absolument inverse, j'ai rencontré partout une incrédulité extrême.

Si l'on choisit le pin dit de Douglas (*Abies Douglasii*), l'un des conifères qui se développent le plus rapidement, puisqu'il s'accroît en diamètre d'environ un pouce en quatre années, la différence avec notre chêne ou notre noyer noir, pour être en faveur de ceux-ci toutefois, n'est pas grande ; mais, s'il s'agit de notre pin blanc (*Pinus strobus*), tout autre est la différence, car il ne s'accroît que d'environ un pouce en six ans. J'ai souvent vu des brins de chêne blanc (*Quercus alba*) ou de noyer noir (*Juglans nigra*), qui avaient grossi d'un pouce en trois ans et demi. L'épinette blanche (*Abies alba*), considérée sous ce rapport, n'est comparable ni au chêne, ni au noyer, ni même au pin. Que l'on en compte les cercles concentriques annuels, du cœur à la circonférence, on verra assez combien sa végétation est lente.

Si le noyer noir et le chêne ont réellement une croissance plus rapide que le pin et l'épinette, comme je le pense, (et quoi de plus aisé que de s'en assurer ?) voilà déjà quelque chose en leur faveur. Un autre avantage, c'est qu'ils viennent mieux de semence que les pins, et supportent mieux la transplantation, le dessèchement des sommités n'étant pas aussi fatal aux feuillus qu'aux conifères. J'ai obtenu par semis des plants de toutes ces essences, et j'ai souvent observé que les chênes et les noyers noirs acquièrent assez de force et de vigueur pour se préserver des accidents ordinaires, avant les jeunes pins, qui, d'ailleurs, sont beaucoup plus fragiles.

Outre cela, une forêt de chênes et de noyers n'est pas exposée au même risque d'incendie qu'une forêt résineuse : à ce sujet, je prie qu'on se reporte au chapitre où j'ai traité des incendies causés par les défricheurs.

Ainsi donc, comme le noyer noir et le chêne sont des bois beaucoup plus précieux que le pin et l'épinette, que leur croissance est plus rapide et plus certaine, qu'ils sont moins inflammables, ils paraissent bien préférables au pin et à l'épinette pour les reboisements dans les régions dont le sol leur est favorable, par exemple, dans les plaines fertiles de l'Ouest, où, selon M. Macoun, "toutes nos essences forestières viendraient bien."

Dans un terrain sableux et sec, ce sont plutôt les conifères qui conviennent.

Seulement, il est difficile d'amener jusqu'au marché les bois durs, à cause de leur poids qui les empêche de flotter. Le *London Timber Trade Journal* donne certains détails d'un procédé en usage dans l'Inde pour rendre surnageables les bois les plus durs, même le teck. On enlève une bandelette d'écorce autour de l'arbre sur pied, qui, après cette blessure, ne tarde pas à mourir et à parvenir à un état de dessiccation plus complet qu'en gisant par terre. Quand il est devenu assez léger pour nager sur les courants d'eau, on l'abat. L'hiver dernier, j'ai fait cerner de la sorte plusieurs arbres d'essences dures, et je verrai, le printemps prochain, s'ils ont perdu de leur pesanteur spécifique au point de se soutenir à flot. Peut-être cette méthode altère-t-elle la qualité du bois, et le rend-elle moins propre aux travaux qui doivent rester exposés aux intempéries de l'air. Cela vaut la peine de l'expérimenter. Si elle n'augmente pas la tendance à la pourriture, quel avantage on aurait à s'en servir ! Elle permettrait d'exploiter cette immense quantité de bois durs qu'on abandonne ou laisse aujourd'hui déperir en forêt, parce que la traite par terre exige une dépense trop considérable.

De tous nos arbres indigènes, le peuplier canadien, communément appelé tremble, est celui qui croît le plus rapidement en hauteur et en grosseur : il profite d'environ

un pouce en diamètre chaque année, dans des conditions favorables. J'en ai planté trois boutures il y a dix-neuf ans : un des brins a maintenant cinquante-huit pouces de tour au pied, un autre cinquante-sept pouces, et le troisième cinquante-trois.

Là où le pin, l'épinette et la pruche abondent le bois du tremble a peu de valeur ; mais, en Europe, presque toutes les boîtes ou caisses d'emballage, et divers autres objets, se confectionnent d'une espèce de peuplier fort semblable au nôtre.

Cette essence peut être employée à former un premier couvert sur un terrain nu. Un peuplement de trembles y donnerait tout de suite de l'ombre, romprait le vent, abriterait les jeunes plantations d'essences plus précieuses et serait moins susceptible d'attirer l'incendie qu'une végétation de conifères ; puis quand le sous-bois aurait pris de l'accroissement, on pourrait couper tous ces peupliers pour lui faire place.

ERABLIÈRES OU SUCRIÈRES.

Avant de terminer cette trop longue étude, qu'il me soit permis d'indiquer le moyen qui me paraît le plus aisé à employer pour replanter nos érablières détruites et en créer de nouvelles.

Il y a, dans presque chaque ferme, tout au moins un endroit qui pourrait se mettre avantageusement en plantation, sans nuire aux opérations agricoles. Or, l'érable se recommande à l'attention entre tous les arbres précieux, par la beauté de son bois, et plus encore par les profits qu'il donne, chaque année, comme plante sucrière. Le cultivateur qui a l'idée de se former une érablière, va généralement choisir des plants trop développés, croyant gagner du temps, en quoi il se trompe. La recherche dans la forêt, l'extraction, la plantation coûtent déjà beaucoup de fatigue et d'argent, et j'ajoute de grands soins : ne faut-il pas de plus forts tuteurs pour soutenir de plus hautes tiges contre les vents, etc. ? Ensuite quand ils sont en terre, avec leurs grosses racines rompues, leurs racines arrachées, ces jeunes arbres, subitement enlevés du couvert sous lequel ils sont nés et ont commencé à pousser, meurent en grand nombre, sans profit pour le propriétaire ; et les survivants languissent durant des années avant de reprendre leur vigueur et leur accroissement. Tout cela est plutôt propre à décourager.

Voici un procédé à la fois plus économique et plus sûr.

À l'automne, après une forte pluie, si vous allez dans un bocage d'érables, vous trouverez que les petites tiges de semis, dont le sol est comme tapissé, tant elles y sont drues, se tirent de terre le plus aisément du monde, avec toutes leurs délicates racines. En une heure, vous pouvez en prendre des centaines, si la pluie a bien amolli la terre.

Plantez-les sans retard dans un coin soigneusement ameubli de votre jardin, en les espaçant autant que possible d'environ deux pieds, en tous sens. Un acre peut en renfermer ainsi neuf mille deux cent seize, autrement dit, de quoi garnir cinquante-sept acres plus tard. Un simple cultivateur n'a que faire d'une pareille pépinière ; un petit coin de son jardin lui suffit. Deux ou trois fois, pendant l'été, il faut enlever les mauvaises herbes, et remuer le sol avec une houe légère ; et à mesure que grandissent les jeunes arbres, il faut les élaguer pour leur former la tête.

À quatre ans, ils sont prêts à repiquer, étant hauts d'environ cinq pieds et gros comme le pouce. Sur cent cinquante que j'ai traités et conduits de cette manière, je n'en ai perdu aucun, que du fait des mulots, qui m'en ont tué, l'hiver, une demi-douzaine. Pour défendre la tige contre ces rongeurs, dans cette saison, on n'a qu'à la butter en foulant de la neige tout autour du pied, quand le temps est mou.

Il va sans dire que la croissance de ces jeunes sujets est bien plus rapide en pépinière qu'elle ne le serait sous bois, où, parmi la multitude des autres tiges, ils n'auraient pas l'espace nécessaire à leur développement ; toutefois, cette croissance forcée ne paraît pas les affaiblir. La transplantation a lieu sans peine ni perte. Les racines du plant ne courent pas sous celles de grands arbres, comme quand on l'arrache tout venu dans les bois. Ni pierres ni souches dans le chemin. Pour lever très-doucement les plants avec leur motte, on creuse un fossé dans cette terre meuble, parallèlement à la première ligne d'arbres, et, en les prenant par-dessous les racines, on les arrache brin à brin et rang par rang.

Ils doivent, je crois, égaliser, dépasser bientôt les plants de sauvageons choisis de dix à douze pieds de hauteur. Je ne l'assure pas, cependant, mes expériences étant trop courtes encore pour que je l'aie constaté *de visu*. Cette présomption n'est certes pas sans fondement. Elevé hors du couvert de la forêt, le petit érable est accoutumé à se passer de l'abri de grands arbres; et, pour le transplanter à demeure, on a vu que le procédé est si favorable et si sûr que sa tige et ses racines n'en souffrent presque pas; au lieu que la croissance d'un brin venu à de fortes dimensions est toujours interrompue par l'arrachement et la transplantation, à moins d'exécuter ces opérations avec plus de soins que nos cultivateurs n'y en apportent, et plus de frais qu'ils n'en peuvent faire.

On peut bien produire des volumes sur l'art de planter les arbres; il y a toujours un livre à consulter là-dessus qui est meilleur que tous ceux des hommes—le livre de la nature. Où donc est-il écrit en plus magnifiques caractères qu'en l'Amérique du Nord?... Mais nous avons besoin de quelqu'un qui puisse l'entendre et nous le lire. Cela m'amène naturellement à l'objet du chapitre qui sera la conclusion de ce rapport, à l'étude de la culture des forêts.

DE L'ÉTUDE DE LA SYLVICULTURE.

D'après le désir exprimé par le conseil, j'ai proposé une suite de moyens et de procédés pour conserver les forêts existantes et en former d'artificielles. Maintenant, si l'on demande comment mettre en action et en usage cet ensemble de mesures, ou tout autre système qu'on pourrait trouver préférable, je répons que c'est une entreprise dont on ne viendra pas à bout sans l'aide de sylviculteurs de profession.

Il faut des agents comme ceux qu'il y a en Europe, lesquels sortent tous d'écoles spéciales d'aménagement opérant dans des forêts admirablement administrées. L'Inde, aujourd'hui, a un service dirigé par des hommes qu'elle envoie se perfectionner dans leur art sous les célèbres forestiers d'Allemagne et de France.

N'espérons pas de voir jamais nos forêts sagement traitées, des reboisements effectués sur la nudité des prairies de l'Ouest et dans nos autres régions privées d'arbres, tant que nous ne pourrons en confier le soin à un personnel expérimenté. Il n'y aurait point, selon moi, d'argent mieux dépensé, ni à plus grand profit, que celui qu'on emploierait à créer une Ecole fédérale forestière.

En attendant cette création, et jusqu'à ce que le public ait acquis le sentiment de son extrême utilité, j'exprimerai le vœu que l'on se procure des praticiens formés aux anciennes écoles dont je parlais tout à l'heure, et que l'on envoie en Europe des Canadiens intelligents pour y étudier les meilleurs systèmes de sylviculture, en vue de les appliquer aux forêts si précieuses de notre pays, je veux dire si nécessaires à son existence.

Le tout très-respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H.-G. JOLY.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

ANNEXE No. 2

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A QUEBEC.

(M. L. STAFFORD.)

BUREAU D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT,

Québec, 31 décembre 1877.

MONSIEUR—J'ai l'honneur de vous transmettre un rapport sur le mouvement de l'immigration à ce port pendant l'année expirée le 31 décembre 1877, avec des tableaux indiquant le nombre et les pays d'origine des immigrants transportés par chaque ligne de paquebots, les destinations des passagers d'entrepont, le nombre de ceux qui ont reçu des billets de transport gratuits, les frais de transport, etc, etc.

L'immigration au port de Québec en 1877 a été comme suit :

	Passagers de cabine.	Passagers d'entrepont.	Ensemble.
A retrancher décès en mer	2,133 1	5,613 2	7,746 3
	2,132	5,611	7,743

Ce chiffre représente, comparativement à celui de 1876, une diminution de 3,158 âmes.

TABLEAU COMPARATIF DE L'IMMIGRATION EN 1876 ET 1877.

Pays où l'embarquement a eu lieu.	1876.		1877.		Augmen- tation.	Diminution.
	Passagers de cabine.	Passagers d'entrep.	Passagers de cabine.	Passagers d'entrep.		
Angleterre	1,904	5,816	1,944	3,983	1,793
Irlande	98	590	66	597	25
Ecosse	194	1,937	122	707	1,302
Totaux venant du Royaume-Uni..	2,196	8,343	2,132	5,287	3,120
Venus <i>viâ</i> des Etats-Unis.....	362	324	38
Passagers de cabine	8,705	5,611	3,158
Grand total	2,196	2,132
	10,901	7,743

Ainsi la diminution dans les chiffres de l'immigration partie du Royaume-Uni est de 3,120 âmes, et dans ceux de l'immigration par les ports étrangers de 48.

Le nombre total des steamers entrés dans ce port avec passagers a été de 73.

Voici la durée moyenne des traversées exécutées par les différentes lignes : Ligne Allan, steamers-postes, de Liverpool, 10 jours ; de Londonderry, 9 jours ; steamers de Glasgow, 12½ jours ; ligne Dominion, de Liverpool, 11½ jours ; ligne Temperley de Londres, 16½ jours.

Suit le nombre des passagers de cabine et d'entrepont venus par les différentes lignes de steamers :—

	Passagers de cabine.	Passagers d'entrep.	Ensemble.
Par la ligne Allan—Steamers-postes.....	1,811	4,269	6,080
do de steamers de Glasgow.....	122	707	829
do do Dominion.....	175	289	464
do do Temperley de Londres.....	24	22	46
Par voie des Etats-Unis.....	324	324
	2,132	5,611	7,743

Nationalité des immigrants venus par ces lignes :—

Lignes.	Anglais.	Irlandais.	Ecoissais.	Allemands.	Scandinaves.	Français.	Suisses.	Italiens.	Mennonites.	Islandais.	Russes.	Totaux.
Ligne Allan : steamers-postes.....	4,015	663	61	993	94	51	11	183	9	6,080
Ligne Allan, steamers de Glasgow.....	777	52	829
Ligne Dominion.....	389	43	3	2	22	4	1	464
Ligne de Londres.....	39	7	46
Par voie des Etats-Unis.....	203	36	22	20	9	34	324
	4,646	742	799	84	1,004	150	62	12	183	52	9	7,743

Voici un état comparatif de l'immigration des années 1876 et 1877, répartie par nationalités :—

	1876	1877
Anglais.....	4,989	4,646
Irlandais.....	808	742
Ecoissais.....	1,009	799
Allemands.....	104	84
Scandinaves.....	1,159	1,004
Français et Belges.....	289	150
Suisses.....	62
Italiens.....	12
Islandais.....	1,167	52
Mennonites russes.....	1,356	183
Russes.....	20	9
	10,901	7,743

Le tableau suivant indique les métiers et professions des passagers d'entrepont adultes du sexe masculin, d'après les listes des passagers :—

Charpentiers	5
Employés de commerce.....	8
Cultivateurs	209
Travailleurs	1,393
Artisans, non désignés.....	1,113
Maçons.....	4
Mineurs.....	6
Tailleurs	2
	2,740

Le tableau No. 3 indique les chiffres de l'immigration débarquée à Québec de 1829 à 1877, inclusivement. Cette immigration comprend 1,383,299 personnes; c'est une moyenne annuelle de 28,231.

Le tableau ci-dessous donne le nombre des immigrants qui ont eu pour émigrer l'assistance d'associations, etc., pendant la campagne de 1877 :—

Jours d'arriv.	Noms des navires.	Noms des personnes ou des associations qui ont envoyé des émigrants.	Sexes.				Total.
			Hommes.	Femmes.	Enfants au-dessus d'un an.	Enfants au-dessous d'un an.	
30 avril	Sardinian...	Mlle Birt	11	8	30	12	70
30 do	do	Maison de réforme de Red Hill.....	2				2
13 mai.	Polynesian...	Comité d'émigration catholique de Londres ...			10		10
14 do	Mississippi...	Asile d'enfants, Londres et Lancashire.....	14		12		26
19 do	Sarmatian...	Mlle Middlemore, asile d'enfants, Birmingham	11	2	62	12	87
27 do	Manitoban...	Mlle Macpherson.....	8	7	44		59
11 juin.	Sardinian...	Mlle Rye		22	42	11	75
11 juill.	Moravian...	Maison de réforme d'Alloe, Essex.....	2				2
21 do	Sardinian...	Mlle Macpherson.....	5	7	49	7	68
25 août.	Moravian...	Mlle Rye		3	19	2	24
1er sept.	Sardinian...	Comité d'émigration catholique.....	1	1	2		4
29 oct.	Polynesian...	do do do			1	3	4
5 nov.	Sarmatian...	do do do			1		1
			54	50	281	47	432

Ce bureau a fourni à titre d'assistance des billets gratuits de transport à 2,879 individus, total équivalent à 2,264 adultes :—

	Individus.	Adultes.
Hommes	1,196	1,196
Femmes	745	745
Enfants au-dessus d'un an.....	646	323
Enfants au-dessous d'un an.....	292	...
	2,879	2,264

Leur transport a coûté \$11,853.06, soit, en moyenne, \$4.11 $\frac{1}{2}$ par tête, ou \$5.23 $\frac{1}{2}$ par adulte.

Nationalité des immigrants qui ont eu cette assistance :

	Individus.	Adultes.
Anglais	1,609	1,238 $\frac{1}{2}$
Irlandais	412	338 $\frac{1}{2}$
Ecossais.....	363	292 $\frac{1}{2}$
Allemands.....	67	50
Norvégiens.....	28	24
Français.....	141	129 $\frac{1}{2}$
Suisses.....	46	41 $\frac{1}{2}$
Islandais.....	9	5 $\frac{1}{2}$
Russes (Mennonites).....	183	123
Russes.....	9	9
Italiens.....	12	12
	<u>2,879</u>	<u>2,264</u>

Ils ont été expédiés aux lieux dont suivent les noms :

	Individus.	Adultes.
Cantons de l'Est.....	99	84 $\frac{1}{2}$
Montréal.....	581	489 $\frac{1}{2}$
Ottawa.....	80	76
Districts du Centre.....	268	208 $\frac{1}{2}$
Toronto.....	333	649
Ouest de Toronto.....	802	607
Manitoba.....	192	127 $\frac{1}{2}$
Provinces maritimes.....	22	21
Liverpool (Angleterre).....	2	1
	<u>2,879</u>	<u>2,264</u>

Voici, d'après les états de mouvement sur le Grand-Tronc, les destinations générales des immigrants (passagers d'entrepont) :

	Adultes.
Township de l'Est.....	87 $\frac{1}{2}$
Montréal.....	654 $\frac{1}{2}$
Total pour Québec.....	742

	Adultes.
Ottawa (cité).....	102 $\frac{1}{2}$
District d'Ottawa.....	71 $\frac{1}{2}$
Kingston (cité).....	39 $\frac{1}{2}$
District de Kingston.....	229
Toronto.....	913
Ouest de Toronto.....	854
Total, Ontario.....	2,209 $\frac{1}{2}$
Manitoba.....	159
Colombie-Britannique.....	18
Nouveau-Brunswick.....	15
Nouvelle-Ecosse.....	8
Total des adultes.....	3,151 $\frac{1}{2}$
Ajouter $\frac{1}{3}$ de ce nombre pour les enfants de tout âge....	1,050
Nombre total des individus restés en Canada.....	4,201

Nombre de ceux qui se sont dirigés vers les Etats de l'Est.....	95
Nombre de ceux qui se sont dirigés vers les Etats de l'Ouest.....	887

Le tableau suivant résume toutes les dépenses faites par cette agence pour le service de l'immigration pendant l'année expirée le 31 décembre 1877 :

Immigration.

Repas, aliments, secours accordés aux immigrants..	\$ 475 78	
Frais d'agence	826 27	
Appointements du personnel.....	4,150 00	
Salaires et habillements des gardiens des baraques à Lévis.....	2,686 80	
Réparation, peinture et approvisionnement.....	1,538 38	
Transport des immigrants (y compris Mennonites)	11,853 06	
Totale.....		\$21,530 29

Quarantaine.

Rétributions des médecins-visiteurs.....	1,800 00	
Médicaments et fournitures de bureau.....	79 70	
		1,879 70

Dépense totale de l'agence..... \$23,409 99*

*En déduisant les dépenses pour la quarantaine, \$1,879.70 et le transport des Mennonites, \$2,583.00, il reste comme frais de cette agence pendant l'année une somme de \$18,947.29.

Les immigrants de 1877 ont tous été débarqués en parfait état de santé ; ils étaient tous de la bonne espèce et ils feront, je n'en doute point, d'utiles colons. Il y avait parmi eux plusieurs fermiers ayant de certaines sommes d'argent et quelques tenanciers à bail étaient suffisamment en moyens pour faire l'acquisition de fermes améliorées. Plusieurs ont acheté des fermes en Ontario. Un M. Brown me dit qu'il était envoyé par d'autres de la même classe que lui, et que s'il trouvait le pays favorable, son rapport en ferait venir un bon nombre. Il m'a écrit depuis qu'il avait trouvé le Canada très propre aux grandes exploitations agricoles, et qu'il avait l'intention de publier dans le "North British Agriculturist" une relation de ce qu'il avait vu en Canada. La famille de M. Brown, avec son père, est arrivée plus tard et est allée s'établir dans le comté de Bruce.

Le passage à bas prix accordé par le gouvernement aux servantes de maison a eu l'effet d'attirer ici un bon nombre de ces utiles émigrantes. Les servantes et les ouvriers agricoles ont trouvé de suite à se placer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. STAFFORD,
Agent.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

TABLE No. 1.—Etat numérique des émigrants qui se sont embarqués pour le Canada; des naissances et des décès en cours de voyage et en quarantaine; des émigrants débarqués à Québec, (par sexes et par adultes et enfants), avec indication des pays d'où ils venaient; des arrivages et du tonnage des navires, de la durée moyenne des traversées, — pendant la campagne de 1877.

PAYS DE DÉPART.	CLASSE DE NAVIRES.	Nombre de navires.	Durée moyenne du trajet.	Tonnage.	Nombre d'émigrants embarqués.							Nais- sances.				Décès dans la traversée.					
					Passagers de cabine.		Adultes.		Enfants de 1 à 12 ans.			Nourrissons.		Passagers d'entrepont.		Total.	Nourrissons.	Total.	Nourrissons.	Total.	
					Sexe masc.	Sexe fem.	Sexe masc.	Sexe fem.	Sexe masc.	Sexe fem.	Sexe masc.	Sexe fem.	Sexe masc.	Sexe fem.	Sexe masc.						Sexe fem.
Angleterre	{ Vapeurs Voiliers	52	11	98,056	1,945	1,917	1,669	456	376	167	3,985			5,930	1	1			13		
Irlande	{ Vapeurs Voiliers				66	253	224	47	55	18	597			663							
Ecosse	{ Vapeurs Voiliers	21	12½	29,234	122	377	193	68	49	20	707			829							
Allemagne	do																				
Suède et Norvège	do																				
Etats-Unis	Navires divers, etc.	73		127,290	2,133	2,740	1,562	593	494	224	5,613			7,746	1	1			13		
Totaux																					

* Les vapeurs touchant à des ports d'Irlande sont compris parmi les vapeurs d'Angleterre.

PAYS DE DÉPART.	CLASSE DE NAVIRES.	DÉCÈS EN QUARANTAINE.						NOMBRE TOTAL D'IMMIGRANTS DÉBARQUÉS À QUÉBEC.						NOMBRE TOTAL DÉBARQUÉS À QUÉBEC.		
		Adultes.			Enfants.			Adultes.		Enfants.		Nourissons.	Passagers d'entrepont.		Passagers de cabine.	
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.							
		Total.	Total.	Total.	Total.	Total.	Total.	Total.	Total.							
Angleterre	Steamers.							1,917	1,068	456	376	1,444	166	3,983	1,944	
Irlande	Voiliers.							253	224	47	55	300	18	597	66	
Ecosse	Steamers.							377	193	68	49	445	20	707	122	
Allemagne	Voiliers.															
Norvège et Suède	do															
Etats-Unis	do							193	76	22	14	215	19	324		
Totaux	Navires divers							2,740	1,561	593	494	3,333	223	5,611	2,132	7,743

CLASSIFICATION DES PASSAGERS DE CABINE.

Hommes.....	1,202
Femmes.....	722
Enfants.....	208
Total.....	2,132

BUREAU D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT,
 QUÉBEC, 31 décembre, 1877.

I. STAFFORD,
 Agent.

TABLEAU No. 2.—ETAT numérique des immigrants arrivés au port de Québec, avec désignation des pays d'où ils étaient partis, pendant les campagnes de 1876 et 1877.

<i>Angleterre.</i>		
	1876.	1877.
Liverpool	7,536	5,881
Londres	139	46
Plymouth	45	...
	<u>7,720</u>	<u>5,927</u>
<i>Irlande.</i>		
Londonderry.....	688	663
	<u>688</u>	<u>663</u>
<i>Ecosse.</i>		
Glasgow.....	2,131	829
Via des Etats-Unis, etc.....	362	324
	<u>362</u>	<u>324</u>
RÉCAPITULATION.		
Angleterre	7,720	5,927
Irlande.....	688	663
Ecosse.....	2,131	829
Via des Etats-Unis, etc.....	362	324
	<u>10,901</u>	<u>7,743</u>

TABLEAU No. 3.—ETAT comparatif numérique des immigrants arrivés au port de Québec depuis 1829 jusqu'à 1877, inclusivement.

Années.	Angleterre.	Irlande.	Ecosse.	Allemagne et Norvège.	Autres pays.	Totaux.
1829 à 1833.....	43,386	102,266	20,143	15	1,889	167,699
1834 à 1838.....	28,561	54,904	11,061	485	1,346	96,357
1839 à 1843.....	30,791	74,981	16,311	1,777	123,860
1844 à 1848.....	60,458	112,192	12,767	9,728	1,219	196,364
1849.....	8,980	23,126	4,984	436	968	38,494
1850.....	9,887	17,976	2,979	849	701	32,292
1851.....	9,677	22,381	7,042	870	1,106	41,076
1852.....	9,276	15,983	5,477	7,256	1,184	39,176
1853.....	9,585	14,417	4,745	7,456	496	36,699
1854.....	18,175	16,165	6,446	11,537	857	53,180
1855.....	6,754	4,106	4,859	4,864	691	21,274
1856.....	10,353	1,688	2,794	7,343	261	22,439
1857.....	15,471	2,016	3,218	11,368	24	32,097
1858.....	6,441	1,153	1,424	3,578	214	12,810
1859.....	4,846	417	793	2,722	8,778
1860.....	6,481	376	979	2,314	10,150
1861.....	7,780	413	1,112	10,618	19,923
1862.....	6,877	4,545	2,979	7,728	47	22,176
1863.....	6,317	4,949	3,959	4,182	12	19,419
1864.....	5,013	3,767	2,914	7,453	19,147
1865.....	9,296	4,682	2,601	4,770	6	21,355
1866.....	7,235	2,230	2,222	16,958	3	28,648
1867.....	9,509	2,997	1,793	16,453	5	30,757
1868.....	16,173	2,685	1,924	13,607	11	34,300
1869.....	27,876	2,743	2,867	9,626	2	43,114
1870.....	27,183	2,534	5,356	9,396	6	44,475
1871.....	23,710	2,893	4,984	5,391	42	37,020
1872.....	21,712	3,274	5,022	4,414	321	34,743
1873.....	25,129	4,236	4,803	2,010	723	36,901
1874.....	17,631	2,503	2,491	857	412	23,894
1875.....	12,456	1,252	1,763	562	16,038
1876.....	7,720	688	2,131	362	10,901
1877.....	5,927	663	829	324	7,743
Totaux.....	516,666	511,101	155,677	184,284	15,571	1,383,290

Moyenne annuelle, 28,231.

L. STAFFORD.

Agent.

BUREAU D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT,
QUÉBEC, 31 décembre 1877.

No. 3,

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION À MONTRÉAL.

(M. JOHN J. DALEY.)

BUREAU D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.

MONTRÉAL, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport de cette agence avec les relevés et tableaux statistiques de l'année 1877.

IMMIGRANTS INDIGENTS.

J'ai fourni à mille cinquante-trois (1,053) immigrants indigents, équivalents à neuf cent vingt-six (926) adultes, des billets de transport à leurs diverses destinations par le chemin de fer Grand Tronc, moyennant une dépense de deux mille deux cent trente-six piastres, quatorze centins (\$2,236.14). La dépense pour repas, logement et secours en aliments a monté à sept cent quatre-vingt-seize piastres, quarante-trois centins (\$796.43.)

DISTRIBUTION DES IMMIGRANTS.

Le relevé A fait connaître la répartition de ces 1,053 immigrants indigents, dans les différentes sections du pays, à l'est, au sud et à l'ouest, avec indication du sexe, des nationalités et des états ou métiers de ces immigrants.

IMMIGRANTS EN PASSAGE A MONTRÉAL.

M. T.-B. Hawson, vérificateur de la compagnie du Grand-Tronc, a eu l'obligeance de me communiquer les chiffres de l'immigration qui a passé par Montréal en se dirigeant vers l'ouest. Les voici: 698 individus venus par Portland; 9,454 venus par Québec; ensemble 10,152. Sur ce nombre, 1,053 seulement, dont je parle ci-dessus, m'ont demandé de l'assistance.

COLONS POUR NAMUR (NOUVELLE-BELGIQUE.)

J'ai expédié quarante Belges et Français à cet établissement, dans le cours de la saison. C'étaient des gens déterminés et les meilleurs d'entre les immigrants belges et français qui aient demandé à cette agence des secours ou des avis.

IMMIGRATION AU MANITOBA.

J'ai donné des certificats et des renseignements à 85 émigrants à destination du Manitoba. Selon toute apparence, ils feront d'utiles colons. Ils avaient l'air résolu et industrieux et ne doutaient point de leur futur succès dans leur nouvelle patrie. Ce chiffre ne comprend pas les 184 Mennonites qui ont passé par Montréal et ont reçu de la nourriture à la station du gouvernement, à la jonction des Tanneries.

ÉTAT SANITAIRE.

Tous les immigrants étaient en bonne santé; un seul décès, celui d'un jeune enfant, a eu lieu pendant l'année.

IMMIGNANTS DEMANDÉS.

Mêmes demandes que les années précédentes. Il n'est pas nécessaire de revenir là-dessus. Les bons serviteurs des deux sexes peuvent se procurer de l'emploi, mais on n'a pas besoin de jeunes gens qui n'ont appris qu'un travail de bureau; nous avons de ceux-ci plus qu'il ne faut. Les ouvriers agricoles et les gens de métiers sont bien venus.

Le relevé B fait connaître en détail la répartition de ces 1,053 immigrants par les soins de cette agence, pendant l'année 1877.

IMMIGRATION PAR LES PORTS D'ENTRÉE.

Le relevé C fourni par les douanes de ce district constate l'arrivée de 3,643 personnes, lesquelles ont apporté, en effets mobiliers, la valeur de \$61,793 pendant l'année 1877.

REMERCIEMENTS.

J'ai bien des obligations aux sociétés nationales de la ville, au personnel du Grand-Tronc et à d'autres amis qui ont prêté leur concours à l'œuvre du Département. Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN J. DALEY,

Agent d'immigration du Gouvernement fédéral,

Montréal.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

TABLEAU A.—RELEVÉ du mouvement de l'immigration (arrivé et départ) à l'agence d'immigration de Montréal, pendant l'année expirée le 31 décembre 1877.

Immigrants arrivés par la voie du St. Laurent	Arrivés par voie des Etats-Unis et Portland.	SEXES.		Nombre total des individus.	NATIONALITÉS.								ETATS ET MÉTIERS.						DESTINATION GÉNÉRALE.						Total Individus.			
		H.	F.		Anglais.	Irlandais.	Rocossais.	Allemands.	Scandinaves.	Francçais et Belges.	Autres pays.	Fermiers.	Ouvriers de ferme.	Mécaniciens.	Commis, négocianis, etc.	Servantes.	N. E.	N. B.	I. P. - E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	Etats de l'Est-Portland.		Etats de l'Ouest.		
381	672	585	294	1,053	521	165	117	77	162	11	114	351	103	18	293	7	378	580	88	1,053
.....	91	58	25	8	24	5	12	4	46	10	42	6	25	17	28	46	91	
.....	37	28	9	9	5	10	7	6	21	3	5	8	5	25	7	37	
.....	69	37	21	11	25	17	9	6	12	8	27	2	21	3	45	21	69	
.....	81	44	23	14	40	16	11	4	10	10	17	16	1	23	20	40	14	81	
.....	105	40	23	42	79	16	3	3	2	9	25	3	3	23	33	72	105	
.....	106	43	23	7	49	6	7	6	5	4	34	4	1	23	16	57	73	
.....	24	52	34	20	61	7	15	9	9	5	12	25	13	2	34	42	64	106	
.....	35	64	31	12	59	6	18	13	8	3	15	35	12	31	54	53	107	
.....	61	67	23	19	68	16	15	7	3	8	14	40	20	3	23	37	72	109	
.....	53	60	46	28	65	32	12	11	13	1	11	37	11	46	67	67	134	
.....	65	69	46	28	65	26	3	4	4	5	48	9	2	28	68	34	102	
.....	41	64	28	10	25	26	3	2	4	5	5	48	2	8	16	23	39	
.....	21	28	8	17	13	2	3	4	

JOHN J. DALEY,
Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

31 décembre 1877.

ETAT B.—Indiquant la distribution des 1,053 immigrants par l'agence de Montréal, pendant l'année expirée le 31 décembre 1877.

Destinations.	No. d'immigrants.	Destinations.	No. d'immigrants.
Acton.....	17	<i>Report</i>	137
Aultsville.....	1	London.....	15
Brit Mills.....	1	Lisgar.....	1
Beloeil.....	1	Norton-Mills.....	1
Brockville.....	14	Namur.....	40
Belleville.....	16	Ottawa.....	143
Berlin.....	3	Pointe-Lévis.....	170
Bowmanville.....	1	Port Hope.....	5
Brighton.....	1	Prescott.....	9
Cornwall.....	7	Portland.....	88
Coaticooke.....	4	Richmond.....	23
Cobourg.....	1	Rivière du Loup.....	2
Compton.....	1	St. Jean, P.Q.....	22
Danville.....	2	St. Liboire.....	4
Durham.....	2	St. Hyacinthe.....	3
Emersons.....	5	St. Lambert.....	1
Farnham.....	4	St. Hubert.....	1
Forest.....	1	Stanford.....	1
Guelph.....	1	Sherbrooke.....	10
Granby.....	3	Sarnia.....	26
Halifax, N.E.....	7	Toronto.....	331
Iroquois.....	1	Upton.....	3
Kingston.....	37	Waterloo.....	13
Lancaster.....	1	Whitby.....	3
Lennoxville.....	2	Windsor-Est.....	1
Lachine.....	2		
Lacolle.....	1		
<i>A reporter</i>	137	<i>Total</i>	1,053

JOHN J. DALEY,
Agent fédéral d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL,
31 décembre, 1877.

RELEVES DES DOUANES.

ETAT C.—Indiquant le nombre de personnes rentrées au Canada pour s'y établir, qui ont fait déclaration d'effets aux douanes ci-dessous, pendant l'année 1877.

Ports d'entrée.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.	Valeur des effets entrés à la douane.
					\$ cts.
Montréal.....	467	481	847	1,795	29,052 00
Coaticooke.....	82	82	328	492	9,275 00
Stanstead.....	43	57	134	234	2,654 00
St. Jean, P.Q.....	298	285	447	1,030	17,488 00
St. Armand, P.Q.....	33	23	36	92	3,324 00
Totaux.....	923	928	1,792	3,643	61,793 00

JOHN J. DALEY.

Agent fédéral d'immigration.

AGENCE DE MONTRÉAL,
31 décembre 1877.

No. 4.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A TORONTO.

(JOHN A. DONALDSON).

BUREAU D'IMMIGRATION,
TORONTO, 31 décembre 1877.

J'ai l'honneur de vous soumettre mon seizième rapport annuel sur les opérations de cette agence, avec les états statistiques ordinaires.

Le chiffre total des immigrants arrivés à cette agence pendant l'année a été de 3,532. Sur ce nombre 3,096 sont venus par la voie du St-Laurent; 425 par la voie des Etats-Unis; 2,717 sont restés en Canada et 815 se sont dirigés vers les Etats de l'Ouest,

Outre ces arrivants, 2,064 ont été inscrits aux ports d'entrée de mon district, ce qui porte à 5,596 le mouvement d'arrivée.

Ce total comprend 184 Mennonites russes, qui sont allés rejoindre leurs compatriotes au Manitoba. D'après tout ce que j'ai appris des Mennonites, ils sont satisfaits du pays et réussissent très-bien. Les bons rapports qu'ils font parvenir à leurs amis en Russie, et le magnifique discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur-Général à Winnipeg, auront sans aucun doute l'effet d'attirer vers le Manitoba une forte immigration.

Les immigrants étaient dans un excellent état sanitaire; aucun cas de maladie ne s'est produit parmi eux; ils étaient tous de très-bonne classe: fermiers, ouvriers agricoles, ouvriers de ville; seulement quelques commis ou teneurs de livres. Bon nombre de ces immigrants étaient en possession de fortes sommes. L'un d'eux a fait placer par une de nos principales sociétés d'hommes de loi de cette ville une somme de \$40,000 en prêts sur hypothèques, au taux d'intérêt de huit pour cent. Ce fait devra engager à venir s'établir au Canada ceux qui ont des capitaux à faire valoir.

Le numéraire apporté par les immigrants dans ce district a été d'environ \$150,000, qui ont été employées en achats de terres et en achats de marchandises en cette ville, et ailleurs. Une bonne partie de cette somme a passé dans le district de concessions gratuites de Muskoka; il y a aussi été fait quelques prêts sur hypothèques.

Comme je le prévoyais dans mon dernier rapport, bon nombre de commerçants sont venus dans le cours de l'année visiter notre pays. Ils ont fait des achats importants de chevaux, bestiaux et moutons. Ce commerce, de même que celui de l'exportation des viandes abattues et des produits agricoles, prend de grands développements. Il est de nature à favoriser l'œuvre de l'immigration en mettant sous les yeux des fermiers et de ceux qui se proposent d'émigrer des échantillons de nos animaux de ferme et de nos produits.

Tous ceux qui se sont présentés à l'agence ont été l'objet de mon attention, et j'ai observé en tout la plus stricte économie.

Le présent rapport est humblement soumis par celui qui a l'honneur de se souscrire

Votre obéissant serviteur,

JOHN A. DONALDSON,
*Agent d'immigration.*A l'honorable Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

ETAT indiquant le nombre et les destinations des immigrants expédiés de cette agence au moyen de billets de transport gratuits, pendant l'année expirée le 31 déc. 1877.

Stations.	Billets d'adulte.	Stations.	Billets d'adulte.
Acton	3	Meaford	5
Alma.....	1	Mimico	1
Angus	2	Mitchell.....	3
Arthur	1	Mono Road.....	1
Aurora.....	2	Montréal.....	60
Barrie.....	46	Moofield	7
Batteaux	1	Mount Forest.....	8
Belle Ewart.....	1	Millbrook.....	1
Belle River.....	2	Newcastle.....	1
Belleville.....	6	Newmarket.....	2
Berlin.....	25	New Lowell.....	7
Bolton.....	3	Niagara	63
Bowmanville	2	Oakville.....	18
Blythe	4	Orangeville.....	5
Bracebridge.....	112	Orillia.....	13
Bradford.....	29	Oshawa	13
Bramley.....	1	Ottawa	7
Brampton.....	16	Owen Sound.....	35
Brantford.....	11	Paisley.....	2
Bronte	2	Palmerston.....	1
Brussels	4	Parkhill.....	3
Chatham.....	15	Parry Sound.....	18
Clifton.....	15	Port Carling.....	3
Clinton.....	11	Port Credit.....	3
Cobocook	12	Port Dalhousie.....	3
Cobourg.....	1	Port Elgin.....	1
Collingwood.....	8	Port Hope.....	7
Craigleith.....	3	Peterborough.....	8
Davenport.....	3	Prescott.....	9
Dorchester.....	2	Prince Arthur's Landing.....	7
Dundas.....	11	Québec	2
Dundalk.....	8	Richmond Hill.....	4
Eastwood.....	3	Rosseau	111
Elora.....	1	Sarnia	6
Fergus.....	14	Sault Ste. Marie.....	1
Flesherton.....	4	Scarboro'	3
Forest.....	2	Seaforth.....	6
Fort William.....	3	Shelbourne.....	6
Galt.....	2	Silver Islet.....	6
Gilford.....	27	Simcoe	3
Glencoe.....	3	Southampton.....	4
Goderich.....	1	Stratford.....	26
Goldstone.....	1	Stouffville.....	1
Gravenhurst.....	56	Ste. Catherine.....	32
Guelph.....	15	St. Thomas.....	6
Grimsby.....	5	St. Marys.....	7
Hamburg.....	1	Thornhill.....	6
Hamilton.....	96	Thorold.....	3
Henfryn.....	1	Teeswater.....	1
Ingersoll.....	15	Tonnerre, Baie du.....	9
Kerwood.....	3	Uxbridge.....	3
Kingston.....	78	Washago.....	1
Kleinburg.....	9	Watford.....	1
Lefroy.....	12	Waldemar.....	1
Lake Joseph.....	1	Weston.....	13
Lindsay.....	6	Walkerton.....	12
London.....	138	Whitby.....	6
Lucan.....	23	White's Station.....	1
Malton.....	1	Windsor.....	22
Manitouline Ile.....	1	Windsor.....	22
		Windermere.....	7

ETAT indiquant le nombre et les destinations des immigrants expédiés de cette agence au moyen de billets de transport gratuits, etc.—*Fin.*

Stations.	Billets d'adultes.	Stations.	Billets d'adultes.
Winona.....	4	Woodville.....	1
Wingham.....	1	Wyoming.....	2
Woodbridge.....	5		
Woodstock.....	9	Total.....	1,561

JOHN A. DONALDSON,
Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

RELEVÉ DE DOUANE.

ETAT indiquant le nombre des immigrants arrivés au port de Toronto dans l'année expirée le 31 décembre 1877; leur nationalité, etc.

Pays d'origine.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Valeur déclarée.
				\$ cts.
Angleterre.....	61	54	74	11,341 00
Irlande.....	12	11	16	2,680 00
Ecosse.....	15	28	29	10,552 00
Etats-Unis.....	77	82	61	21,415 00
Allemagne.....	22	18	14	3,965 00
France.....	2	3	4	115 00
Canada.....	59	45	61	13,447 00
Prusse.....	2	1		150 00
Hollande.....	1	1	7	250 00
Totaux.....	251	243	266	63,920 00

DOUANE, TORONTO,
31 décembre 1877.

RELEVÉ DE DOUANE.

ÉTAT des immigrants arrivés et rapportés au Port de Clifton, pendant l'année 1877, commençant le 1er janvier et finissant le 31 décembre 1877.

Nationalité.	No. d'immigrants.	Hommes.	Femmes.	Valeur déclarée.
				\$ cts.
Anglais	71	37	34	3,404 00
Irlandais	22	11	11	980 00
Écossais	19	9	10	685 00
Allemands	6	3	3	125 00
Américains	92	41	51	2,952 00
Autres pays	121	63	58	4,015 00
Total	331	164	167	12,161 00

DOUANE, CLIFTON,
31 décembre 1877.

RELEVÉ DE DOUANE.

ÉTAT indiquant le nombre des immigrants arrivés au port de Fort Erié, pendant l'année finissant le 31 décembre 1877.

Nationalité.	Hommes.	Femmes.	Nombre total.	Valeur déclarée.
				\$ cts.
Américains	36	56	92	3,874 00
Canadiens	34	21	55	1,988 00
Anglais	23	20	43	2,385 00
Français	1	3	4	125 00
Allemands	38	32	70	2,682 00
Irlandais	19	14	33	1,575 00
Écossais	15	9	24	1,050 00
Totaux	166	155	321	13,679 00

DOUANE, FORT ÉRIÉ,
31 décembre, 1877.

RÉCAPITULATION.

	Arrivés.	Valeur déclarée.
		\$ cts.
Toronto	760	63,920 00
Clifton	662	12,161 00
Fort Erié	642	13,679 00
Totaux	2,064	\$89,760 00

No. 5.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A OTTAWA.

(M. W.-J. WILLS.)

BUREAU D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT,

OTTAWA, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un compte-rendu des opérations de cette agence pendant l'année expirée le 31 décembre 1877.

Emigrants européens	624
do des États-Unis	1,029
Total	1,653

La valeur des effets de ceux des États-Unis, autant qu'elle a pu être constatée aux douanes, s'élevait à \$39,003.00.

A ces immigrants il en faudrait ajouter nombre d'autres qui, comme cela a lieu chaque année, ne se sont pas fait connaître à cette agence. Pour ces derniers, ce n'est que quand ils tombent dans la misère ou viennent à manquer de travail, que je puis avoir connaissance d'eux.

Pendant l'année, des secours temporaires ont été accordés à 519 individus, équivalents à 439 adultes, dans l'indigence, moyennant une dépense de \$1.77 par adulte.

Je regrette d'avoir à dire que mes observations de l'an dernier sur la prostration commerciale, en tant qu'elle affectait le travail et les salaires, s'appliquent aujourd'hui comme alors à l'état des choses dans notre district, et il n'y a guère d'apparence que cette situation puisse s'améliorer pour le présent. Elle a eu, d'un autre côté, l'effet d'activer le mouvement de colonisation, car les ouvriers rangés, qui avaient devant eux de petites épargnes quand le travail leur a fait défaut, sont allés, au lieu de rester oisifs dans les villes, se fixer sur des terres, et se sont ainsi créé un avenir assuré.

J'ai envoyé aux travaux du canal Lachine bon nombre d'immigrés que je n'ai pu placer ici, et j'en ai dirigé aussi sur les agences de l'Ouest qui signalaient des demandes de travailleurs. Tous ceux qui sont arrivés ici ont été pourvus d'une manière satisfaisante par un moyen ou par un autre.

Dans le cours du printemps dernier, j'ai fait, d'après les instructions du département, une tournée d'inspection dans mon district, afin de constater le besoin de bras pour la saison prochaine et la situation des émigrés déjà placés par mes soins. Ceux-ci sont presque tous en état de prospérité. J'ai distribué pendant ma tournée plus de 500 cartes du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest et 1,500 brochures anglaises et françaises sur ces régions. Cela a eu l'effet d'engager bien des jeunes gens, de toutes nationalités, à s'y rendre. Plusieurs ont fait savoir de leurs nouvelles : ils réussissent bien.

Ces Canadiens d'origine, habitués aux travaux du pays, sont, par leur exemple, de la plus grande utilité aux nouveaux arrivés d'Europe avec lesquels ils se trouvent mêlés, parce qu'ils leur offrent l'occasion d'apprendre de suite d'une manière pratique les travaux en usage sur les fermes canadiennes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. J. WILLS,

Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture.

ÉTAT indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence d'Ottawa pendant l'année 1877, et leur pays d'origine.

Pays d'origine.	Venant d'Europe.		Totaux.
	Viâ St.-Laurent.	Viâ Etats-Unis.	
Angleterre.....	126	124	250
Irlande.....	66	66	132
Ecosse.....	21	38	59
Allemagne.....	40	63	103
France.....	16	43	59
Norvège et Suède.....	5	16	21
Venant des Etats-Unis.....			1,029
	274	350	1,653

ÉTAT du nombre des immigrants qui ont eu, à titre d'assistance, des billets de transport ou des aliments.

Pays d'origine.	Hommes.	Femmes.	Enfants.	Totaux.
Angleterre.....	78	56	62	196
Irlande.....	43	40	24	107
Ecosse.....	24	8	12	44
Allemagne.....	26	24	46	96
France.....	32	18	6	56
Norvège et Suède.....	6	4	10	20
	209	150	160	519

RELEVÉS DES DOUANES.

ÉTAT du nombre des immigrants entrés par les ports ci-dessous, et valeur des effets déclarés par eux à la douane de ces ports.

Port de Prescott	288 individus.	Valeur des effets.....	\$10,548.00
“ Brockville	255 “	“ “	12,843.00
“ Ottawa	248 “	“ “	7,422.00
“ Morrisburg	85 “	“ “	5,169.00
“ Cornwall	153 “	“ “	3,021.00
	1029		\$39,003.00

ÉTAT MENSUEL du mouvement de l'immigration (arrivée et départ) à l'agence de l'immigration d'Ottawa, pendant l'année expirée le 31 décembre 1877.

Mois.	Nombre d'immigrants		Sexes.		Nombre total d'individus.	Nationalités.						Métiers et professions.				Destinations générales.											
	du St. Laurent.	des États-Unis.	Masculin.	Féminin.		Enfants.	Anglais.	Irlandais.	Ecosseis.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres nations.	Cultivateurs.	Travailleurs agricoles et autres.	Artisans.	Employés de commerce, etc.	Servantes.	N.E.	N.B.	P.E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	États de l'Est.	États de l'Ouest.
Janvier.....	38	18	9	11	8	8	2	8	7	4	8	5	5	5	8	30
Février.....	61	18	15	16	10	13	3	22	3	12	3	2	8	4	47	
Mars.....	63	28	18	24	24	20	3	17	1	12	5	4	4	11	54	
Avril.....	26	35	21	23	17	34	16	1	9	16	3	2	14	26	34	
Mai.....	62	29	27	23	41	37	16	4	30	3	1	20	9	1	12	9	82	
Juin.....	32	16	23	13	12	48	21	6	8	8	2	12	5	5	2	8	40	
1 ^{er} Juillet.....	48	15	31	20	12	63	34	12	8	1	14	14	2	2	23	40	
1 ^{er} Août.....	21	20	16	17	8	41	24	10	4	2	14	4	25	15	
1 ^{er} Septembre.....	26	12	18	12	8	38	18	5	3	1	7	6	4	7	17	21	
1 ^{er} Octobre.....	31	10	33	25	23	80	34	12	10	25	12	9	3	3	46	35	
1 ^{er} Novembre.....	4	19	11	6	6	24	13	3	3	1	2	6	3	2	17	6	
1 ^{er} Décembre.....	24	10	5	9	24	5	11	5	3	8	1	1	2	4	7	
	274	360	249	186	189	624	260	132	59	103	21	59	131	72	42	88	4	207	411	

W. J. WILLS,
Agent d'immigration du gouvernement fédéral.

OTTAWA, 31 Décembre, 1877.

No. 6.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT A KINGSTON.

(M. R. MACPHERSON.)

BUREAU D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT,
KINGSTON, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre les statistiques ci-jointes, qui comprennent les opérations de cette agence pendant l'année expirée le 31 décembre 1877, savoir :

1o. Un état indiquant le nombre des immigrants arrivés à cette agence dans le cours de l'année 1877, leur nationalité et le nombre de ceux qui ont reçu à titre d'assistance des billets gratuits de transport.

2o. Un état indiquant, par mois, le nombre des immigrants arrivés dans ma circonscription l'an dernier, le nombre de ceux qui ont eu des aliments et ont été distribués par mes soins, ainsi que le nombre de repas fournis.

3o. Un état indiquant le nombre et les destinations des émigrants expédiés de ce bureau pendant l'année 1877.

4o. Un état indiquant, par mois, le nombre des immigrants arrivés dans ma circonscription, classés par catégories de sexes, de nationalités, de professions et de destinations.

5o. Un état numérique des colons venus des Etats-Unis, l'an dernier, d'après les relevés fournis par les percepteurs des douanes des différents ports d'entrée compris dans cette circonscription, avec indication de la valeur des effets déclarés par eux.

6o. Un état de la dépense, au compte des gouvernements du Dominion et d'Ontario respectivement, pour l'immigration de 1877.

J'ai eu plus de difficulté cette année que je n'en ai encore éprouvé depuis mon entrée en fonctions à placer les immigrants qui me sont arrivés. Le besoin de travailleurs a été si restreint qu'il a été difficile de trouver de l'ouvrage pour ceux qui se sont présentés à l'agence.

La dépense de l'année s'est élevée—pour les transports à \$467.99—et pour les comestibles fournis, les repas, etc., à \$181.02.

Le tout très respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. MACPHERSON,
Agent d'immigration du gouvernement.

A l'honorable,
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

ETAT indiquant le nombre d'immigrants arrivés à l'agence de Kingston, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1877, et leur nationalité; le nombre de ceux qui ont eu à titre d'assistance des aliments et des billets gratuits de transport, par voie de chemins de fer et autres voies, de cette agence aux lieux de leur destination.

Pays d'origine.	Nombre d'immigrants arrivés via du St. Laurent.	Arrivés via des Etats-Unis.	Totaux.	Restés dans la province d'Ontario.	Passés aux Etats-Unis.	Ont reçu à titre d'assistance des aliments.	Ont reçu des billets gratuits de transport.
Angleterre	353	112	465	743	6	326	383
Irlande	103	36	139				
Ecosse	115	12	127				
Allemagne	7	8	15				
Norvège				
Suisse	11	11				
Islande	1,770
Amérique				
Autres pays	34	18	52				
Etats-Unis, d'après les données des percepteurs des douanes	1,770	1,770				
	623	1,956	2,579	2,513	6	326	383

ETAT indiquant le nombre des immigrants arrivés à l'agence de Kingston et restés pour être placés, pendant l'année expirée le 31 décembre 1877.

Mois.	Via St. Laurent.	Via des Etats-Unis.	Totaux.	Nombre d'immigrants nourris.	Nombre d'immigrants distribués au moyen de billets gratuits.	Nombre de repas fournis.
Janvier	8	19	27	5	11	25
Février	14	11	25	10	18	26
Mars	8	52	60	13	20	23
Avril	7	61	68	37	39	105
Mai	142	4	146	38	40	93
Juin	67	4	71	30	42	80
Juillet	108	4	112	59	60	161
Août	54	5	59	25	24	65
Septembre	65	3	68	24	28	76
Octobre	82	5	87	44	49	59
Novembre	55	2	57	20	26	48
Décembre	13	16	29	21	26	85
Colons venus des E.-U. d'après les données des percept. des douanes	1,770	1,770
Totaux	623	1,956	2,579	326	383	846

ETAT indiquant le nombre et les destinations des immigrants expédiés de l'agence de Kingston au moyen de billets gratuits de transport, dans les douze mois expirés le 31 décembre 1877.

Lieux de destination.	Billets d'adulte.	Lieux de destination.	Billets d'adulte.
		<i>Report</i>	250½
Belleville.....	10	Ernestown.....	1
Cobourg.....	3½	Grafton.....	1
Colborne.....	1	Lindsay.....	1
Toronto.....	60	Orillia.....	3
Corncwall.....	16	Ottawa.....	12
Montréal.....	56	Lac Sharbott.....	9
Crique de Duffin.....	1	Picton.....	3
Port Hope.....	25	Parham.....	2
Prescott.....	14	Arnprior.....	3
Brockville.....	16	Carleton Place.....	1
Lancaster.....	17	Pakenham.....	3½
Morrisburg.....	3	Woodville.....	1
Trenton.....	1½	Harrowsmith.....	4
Gananoque.....	2½	Spencerville.....	1
Napanee.....	5	Hamilton.....	5
Whitby.....	11	Morton.....	16
Berlin.....	2	Bathany.....	1½
Débarcadère de Dickinson.....	1½	Renfrew.....	4
Mallorytown.....	1½	Peterboro'.....	1
Newcastle.....	2	Loughborough.....	6
Baie de Collins.....	1	Portland.....	2
<i>A reporter</i>	250½	Total	331½

ÉTAL MENSUEL du mouvement de l'immigration (arrivée et départ) à l'agence de l'immigration de Kingston, pendant l'année expirée le 31 décembre 1877.

Mois.	No. d'immigrants arrivés] via du St. Laurent.		Arrivés via des Etats-Unis.		Sexes.		Nombre total d'individus.		Nationalités.						Métiers et professions.						Destinations générales.								
	Laurent.	via du St.	Masculin.	Féminin.	Enfants.	Anglais.	Irlandais.	Ecossois.	Allemands.	Scandinaves.	Français et Belges.	Autres nations.	Oultivateurs.	Travailleurs agricoles et autres.	Artisans.	Employés de commerce, etc.	Servantes.	Provinces maritimes.	Nouvelle-Ecosse.	Nouv.-Brunswick.	Ile du Prince-Edouard.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.		
Janvier	8	19	14	4	9	27	20	4	3	1	1	1	13	17	4	1	2	2	2	25	26	25	26	25	25	25	25	25	25
Février	14	11	18	4	3	25	16	4	4	1	1	1	17	28	3	3	10	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Mars	8	52	34	14	12	60	39	18	2	1	1	1	28	31	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Avril	7	61	37	13	18	68	41	8	4	15	15	15	72	10	8	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Mai	142	4	90	19	37	146	90	22	31	3	3	3	38	38	9	7	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4
Juin	67	4	45	7	19	71	37	10	19	3	3	3	48	48	13	3	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
Juillet	108	4	66	21	25	112	47	17	20	6	11	11	26	26	10	7	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Août	54	5	38	7	14	59	30	10	12	4	2	2	39	39	5	5	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Septembre	65	3	44	9	15	68	41	9	10	1	7	3	26	26	11	3	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9	9
Octobre	82	5	44	17	26	81	42	7	13	2	2	2	30	30	5	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Novembre	55	2	39	8	10	57	42	6	7	1	1	1	9	9	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Décembre	13	16	12	6	11	29	20	4	2	1	1	2	9	9	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Colons venus des Etats-Unis	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770	1,770
Total	623	1,966	481	129	199	2,579	465	139	127	15	28	34	375	80	36	77	572,516	572,516	572,516	572,516	572,516	572,516	572,516	572,516	572,516	572,516	572,516	572,516	572,516

R. MACPHERSON,
Agent d'immigration du gouvernement.

Kingston, 31 décembre 1877.

ETAT numérique des colons venus des Etats-Unis, d'après les relevés fournis par les percepteurs des douanes des différents ports d'entrée compris dans cette circonscription, pour l'année 1877, avec indication de la valeur des effets déclarés.

Ports d'entrée.	Nombre de colons.	Valeur des effets.	
		\$	cts.
Whitby.....	104	865	00
Oshawa.....	87	1,260	00
Bowmanville.....	66	1,168	00
Newcastle.....	24	1,105	00
Port Hope.....	209	5,778	00
Cobourg.....	254	2,417	00
Cramahe.....	58	902	00
Brighton.....	50	1,296	00
Trenton.....	48	969	00
Belleville.....	429	11,056	00
Napanee.....	45	5,335	00
Picton.....	45	2,534	00
Kingston.....	234	11,695	00
Gananoque.....	117	2,523	00
	1,770	48,903	00

ETAT des dépenses faites à l'agence de l'immigration de Kingston, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1877, et payées par les gouvernements du Canada et d'Ontario respectivement.

SERVICE.	Montant payé par le Canada.	Montant payé par Ontario.	Totaux.
Transport d'immigrants.....		467 99	467 99
Repas, pain, etc.....		181 02	181 02
Frais de route, combustible, nettoyage, fournitures, éclairage, télégrammes, frais de poste, eau, etc.....	666 88		666 88
Total (à part le salaire).....	666 88	649 01	1,315 89

No. 7.

RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE DE LA STATION DE QUARANTAINE
DE ST-JEAN, N.-B.

(W. S. HARDING, M.R.C.S.)

STATION DE QUARANTAINE,

ST.-JEAN, N.-B., 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur cette station pour l'année expirée le 31 décembre 1877.

L'exécution des règlements de quarantaine et la constatation de l'état sanitaire des navires entrés dans le port l'année dernière, n'ont nécessité leur détention que pendant le temps employé à les visiter. Il ne s'est présenté qu'un seul cas qui m'ait fait hésiter quant à la prudence d'une mise en liberté immédiate. Voici les circonstances de ce cas : La goëlette trois-mâts "Lissie Heger" entra dans le port le 17 juillet venant de Mobile, d'où elle avait fait voile le 20 juin. Le lendemain de son départ, tout l'équipage, au nombre de huit avec le capitaine et le second, tomba malade. On relâcha, dans cet état, à Holmes Hole. Le 7 juillet, le capitaine et la second étant rétablis, le navire continua sa route vers ce port avec un nouvel équipage. A son arrivée ici, tout le monde à bord étant bien portant après dix jours de navigation, le nouvel équipage me parut avoir échappé à toute influence de la maladie antérieure, qui avait été de nature contagieuse, et la goëlette ne fut pas retenue en quarantaine. Sa présence n'a été suivie d'aucun cas de maladie. D'autres bâtiments présentant des circonstances particulières, mais non de celles qui pouvaient faire courir quelque danger à la santé publique, composent, avec celui que je viens de mentionner, la somme des arrivages qui ont donné lieu à mes visites.

L'année s'est donc passée sans que le mouvement du port nous ait apporté de ces maladies qui menacent la santé publique. Cette immunité est bien préférable à la suppression des causes d'infection sur les navires arrivants, car la suppression de ces causes exige des efforts et des frais et est accompagnée d'inquiétudes. Nous avons été chanceux cette année, encore plus que ces années dernières, et nous pouvons nous estimer heureux sous ce rapport.

En passant en revue les faits de quarantaine de la dernière décade, à la veille de s'accomplir depuis l'inauguration de la Confédération, nous voyons que presque tous les ans les médecins surintendants se sont trouvés dans le cas d'éprouver la responsabilité de leurs fonctions. Je citerai ici, entre beaucoup d'autres, une couple de faits à l'appui de cette assertion.

En 1869, le navire "Flying Foam" parti de Calcutta à destination de St. Jean, et faisant route par la Trinité, perdit dans sa traversée à la Trinité trente de ses passagers (des coolis) atteints de choléra.

Ce navire, bien que ses passagers eussent été débarqués à la Trinité, devait être regardé comme très-dangereux pour le Canada et tout le continent. On sait en effet que l'infection du choléra reste imprégnée dans un navire pendant plusieurs mois après que les cholériques en ont été retirés, et cela malgré les moyens auxquels on a recours pour combattre la présence de cette infection. Dans le cas dont il s'agit, il était évident d'ailleurs que les mesures voulues de purification n'avaient pas été employées. Après avoir été retenu neuf jours en quarantaine, et soumis pendant ce temps aux procédés rigoureux de désinfection, le navire fut libéré, et le pays eut le bonheur d'être préservé du choléra, sans avoir éprouvé ces vives alarmes toujours

causées par l'invasion ouverte du fléau—bien que sa présence soit quelquefois plus dangereuse encore quand elle se manifeste par des cas isolés comme ceux que je mentionne ici.

En 1871, il s'est présenté deux cas où deux navires sont arrivés le même jour avec la petite vérole à bord. Ces quatre navires infectés sont entrés dans le port dans l'espace de douze jours. Je me borne à citer ces exemples pour faire comprendre l'importance d'une organisation efficace toujours en possession des moyens de combattre avantageusement les épidémies, au moment même de leur apparition. L'immunité accidentelle de ces années dernières ne doit pas non plus nous laisser dans une fausse sécurité. Je sais que telle n'est pas la tendance du département, qui a toujours montré une sage prévoyance.

Le bâtiment sur l'île a grandement besoin de réparations. J'ai touché à ce sujet dans mon dernier rapport, et le département des Travaux Publics, a, comme mesure préliminaire, fait demander de plus amples renseignements. M. Stead, agissant pour le département, a transmis des recommandations qui me paraissent bonnes tant sous le rapport de l'économie que sous celui de l'efficacité. Le renouvellement de la galerie qui sert à communiquer avec le second étage du bâtiment principal—réparation recommandée dans mon dernier rapport—entraînerait une forte dépense: cette galerie s'étend sur toute la façade; elle est longue et élevée, et sa reconstruction exigerait beaucoup de travail et de matériaux. Pour cette considération, et à cause de l'état général de dégradation du bâtiment, M. Stead a émis l'opinion qu'il vaudrait mieux construire à neuf un bâtiment de dimensions convenables, lequel ne coûterait pas plus cher en définitive que les réparations à faire au vieux bâtiment. Je crois que cette opinion est correcte, car le vieux bâtiment est en très-mauvais état: le vent arrache les bardeaux du toit, qui fait eau; les poutres de la cave sont pourries ainsi que d'autres pièces de charpente.

Dans le cours de l'été l'un des bâtiments de la station a été incendié, et un autre a été démoli, à cause de sa proximité du sifflet d'alarme, ce qui rend d'autant plus urgente soit la mise immédiate du vieux bâtiment en bon état d'entretien, soit la construction immédiate d'un nouveau bâtiment. Si l'une ou l'autre de ces mesures n'est adoptée et exécutée dès le printemps, la station va être dans une condition tout à fait insuffisante pour son objet.

Dans le cas où l'on déciderait de bâtir à neuf, je recommanderais qu'on choisit l'emplacement de l'hôpital incendié. La construction nouvelle, de mêmes dimensions que l'ancienne, pourrait reposer sur les vieilles fondations, qui sont très-bonnes, mais elle ne devrait avoir qu'un seul étage, et non pas deux, comme l'ancien hôpital. Si cette recommandation est mise à effet, on aura un bon bâtiment neuf à la place des deux dont je viens de parler—dont l'un a été incendié et l'autre démoli. Ce bâtiment neuf répondrait beaucoup mieux, comme je n'en doute point, aux besoins du service, et mettrait un terme pour longtemps aux dépenses de réparations, et à l'inconvénient d'avoir à les recommencer tous les ans.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

W. S. HARDING,
Médecin-surintendant.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 8.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT A SHERBROOKE.

(M. H. HUBBARD.)

BUREAU D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT,

SHERBROOKE, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'année qui vient de prendre fin.

Le nombre des immigrants à cette agence a été comparativement peu considérable pendant la saison. Par suite de la persistance du mauvais état des affaires, la main-d'œuvre n'a pas été en demande, si ce n'est sur les chemins de fer en cours de construction.

Suit un relevé en forme succincte de l'immigration et de la dépense :

NOMBRE DES IMMIGRANTS ARRIVÉS DANS LE COURS DE L'ANNÉE.

Hommes.....	30
Femmes.....	16
Enfants.....	4
Ensemble.....	50

Anglais.....	9
Irlandais.....	2
Écossais.....	20
Français, etc.....	15
Autres.....	4
Ensemble.....	50

DÉPENSE.

Repas fournis et menues dépenses.....	\$10 50
Transports gratuits.....	24 00
Porté à la charge du Département de Québec.....	16 00
Total (sans les salaires).....	\$50 50

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. HUBBARD,
Agent d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 9.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT A WINNIPEG.

(M. WM HESPELER.)

BUREAU D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT,

WINNIPEG, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année 1877. Ont été reçus dans les baraques durant la campagne:—

1,310 immigrants des provinces canadiennes.
 113 des États-Unis.
 21 de la Grande-Bretagne.
 9 d'Italie.
 6 d'Islande.
 46 Mennonites russes.

Ensemble.... 1,505.

Cet état ne comprend que ceux qui se sont arrêtés aux baraques du gouvernement, et je puis dire, sans crainte de me tromper, qu'il est passé ici un nombre égal d'émigrés qui ne se sont point présentés aux baraques; la fièvre scarlatine s'étant déclarée dans le bâtiment au mois de juin et ayant continué à y exister jusque dans le mois d'août, je fus obligé de prendre pour abriter les immigrants un autre bâtiment bien inférieur.

Le médecin préposé a donné tous les soins possibles aux malades et a pris toutes les précautions pour prévenir la propagation de la maladie. Je vois avec beaucoup de plaisir que les immigrants commencent à comprendre qu'il vaut mieux pour eux aller s'établir sur des terres fertiles le long de la frontière occidentale que d'aller à la recherche des terres dont la supériorité apparente consiste seulement dans l'avantage temporaire de leur situation.

Nous avons eu très peu de Mennonites cette année, à cause de la guerre d'Orient, qui les met dans l'impossibilité de vendre leurs propriétés dans leur pays. Je suis heureux de constater la grande prospérité qui règne dans les réserves et le contentement visible de la colonie mennonite.

Trois nouveaux villages comprenant ensemble 28 maisons, ont été élevés dans la première réserve (celle de la rivière du Rat) pendant l'année, et portent à 38 le nombre total des villages. Une superficie de 2,200 acres a aussi été ajoutée à l'étendue cultivée; le nombre d'acres en culture dans cette réserve est actuellement de 7,200. Le voyage de Son Excellence lord Dufferin en cette province a eu une influence heureuse, en encourageant l'émigration, surtout celle de la Grande-Bretagne que l'on désire plus particulièrement, à se diriger vers nos régions.

Les colons attendent avec hâte l'établissement du chemin de fer, qui fera plus que tout le reste pour le peuplement rapide du pays.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre obéissant serviteur,

WM HESPELER,
 Agent d'immigration.

A l'honorable
 ministre de l'Agriculture,
 Ottawa.

No. 10.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT DE DULUTH.

(M. THOS SPENCE.)

BUREAU D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT,

DULUTH, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel sur les opérations de l'agence établie au port de Duluth, Etats-Unis, ainsi que le relevé par sexes, nationalités, métiers, etc., des immigrants qui sont passés ici pendant les mois de mai, juin, juillet et août.

Les steamers venant des ports canadiens ont débarqué ici à destination du Manitoba 3,917 émigrants et 389 chevaux :

	Passagers.	Chevaux.
La compagnie de transport du N. O.....	2,695	218
Les lignes de Collingwood.....	1,143	153
Les lignes américaines.....	79	18
Totaux.....	3,917	389

Comme j'ai transmis régulièrement au département des rapports mensuels détaillés, je serai aussi bref que possible dans la présente récapitulation.

Conformément aux instructions que je reçus après mon engagement provisoire pour trois mois, je me rendis à Duluth le 3 mai. Le 10, la première compagnie d'émigrants de la saison pour le Manitoba, au nombre de 182 personnes, m'arriva par le vapeur *Québec*, venant de Sarnia.

Mon engagement expirait le 1er août, mais le département me donna instruction par le télégraphe de continuer jusqu'au 1er septembre, jour auquel je fermai mon bureau pour m'en retourner à Winnipeg. Depuis le 1er septembre jusqu'à la clôture de la navigation, 900 émigrants environ sont entrés dans la province, d'après ce que j'ai pu constater. C'étaient en grande partie des femmes et des enfants s'en venant rejoindre les chefs de famille qui les avaient précédés pour préparer une installation. J'appelle bien respectueusement votre attention sur la nécessité de tenir une agence ouverte à l'avenir pendant toute la saison de navigation, d'autant que ce sont particulièrement les émigrants de la saison avancée qui réclament assistance et protection.

Sur le nombre total des émigrants canadiens débarqués à Duluth pendant mes quatre mois d'agence, douze cents environ ont été reçus à leur demande dans le dépôt spacieux et commode que la compagnie du chemin de fer du Pacifique Septentrional a fait construire pour les émigrants. Ceux-ci ont quelquefois à attendre pendant deux jours et plus le départ du train qui correspond avec le vapeur tri-hebdomadaire de la compagnie de transport de la rivière Rouge à Fisher's Landing, point qui est à vingt-quatre heures de Duluth par le chemin de fer.

Je fus informé pendant la saison pluvieuse que Fisher's Landing était inondé, et j'eus soin de recommander aux émigrants, surtout à ceux qui conduisaient des femmes

et des enfants, de ne pas prendre d'autres trains que ceux qui correspondent avec les vapeurs de la rivière Rouge. Pour cela, les émigrants arrivant à Duluth le samedi *après-midi* ne devaient partir que le mardi suivant par le train de midi, pour correspondre avec le vapeur du mercredi qui attend l'arrivée du train, les jours de départ des vapeurs de la rivière Rouge à Fisher's Landing étant le mercredi, le vendredi et le dimanche.

On espère que, l'année prochaine, il y aura à Fisher's Landing de bien meilleures installations pour le logement des émigrants, et que ceux qui sont admis gratuitement au dépôt de Duluth n'auront plus à attendre, à moins qu'ils ne le préfèrent, pour venir prendre les bateaux en correspondance avec le chemin de fer.

Je prends la liberté de recommander au département de s'assurer l'usage de ce bon bâtiment soit par un bail ou par quelque autre arrangement avec les propriétaires; il faudrait aussi se procurer des matelas et autres objets de literie et des poêles de cuisine. Les chambres à coucher et les salles à manger suffisent amplement pour 400 à 500 personnes.

Ne pouvant accompagner les émigrants jusqu'à Fisher's Landing, sans courir le risque de manquer l'arrivée du vapeur à Duluth, je les ai conduits aussi loin que le temps à ma disposition me l'a permis, m'en revenant par un train de rencontre. Je suis heureux de pouvoir dire que je n'ai pas entendu parler d'un seul cas de fraude ou d'imposition, pratiquée au détriment de nos émigrants par des spéculateurs ou agents de terres. Les employés du Pacifique Septentrional s'appliquent à protéger nos émigrants et à leur procurer le confort; ils permettent même généralement aux voyageurs de seconde classe de se placer dans les wagons de première.

Je regrette d'avoir à dire que dans plusieurs cas, des émigrants à destination du Manitoba sont débarqués à Duluth, dans un état de dénûment absolu, n'ayant ni billets de transport ni argent pour continuer leur route (le prix du billet de seconde classe pour Winnipeg est de \$12). Mes instructions ne m'ayant point autorisé à donner des secours, j'ai dû demander au département la permission d'en fournir, dans ces circonstances, ce qui a été généreusement accordé. La somme que j'ai employée en achat de provisions ne dépasse pas en tout vingt piastres, comme le font voir mes états mensuels. Quant à ceux qui n'avaient point de billets, j'ai réussi à les faire passer sur le parcours du chemin de fer, grâce à la bienveillante obligeance des conducteurs de trains.

Si l'agent du gouvernement avait la faculté d'accorder des billets à prix réduits dans les cas de grande urgence, cela épargnerait bien des désagréments et des embarras.

Je constate avec plaisir que l'établissement d'une agence d'immigration à Duluth par le gouvernement canadien a été accueilli par tout le monde avec beaucoup de satisfaction. Plusieurs membres de la Chambre des Communes, qui ont suivi la route du lac pour aller au Manitoba, l'été dernier, parmi lesquels M. Trow, président du comité de l'immigration, peuvent témoigner des bons services rendus ici par l'agence du gouvernement.

J'ai veillé avec soin aux besoins des émigrants de toute classe, allant au-devant d'eux la nuit aussi bien que le jour. A l'arrivée du vapeur, mon attention se partageait également entre les passagers de cabine et ceux d'entrepont.

J'ai répondu à 126 lettres demandant des renseignements; j'ai aussi reçu 65 télégrammes. Je me suis efforcé de donner à cette agence toute l'utilité possible, et je prends respectueusement la liberté d'attirer votre attention sur la communication suivante, publiée dans la *Free Press*, du Manitoba, par un monsieur John M. Walker, du comté de Wellington, Ontario :

.....
 " Je suis venu en cette province par la même route que l'an dernier, en compagnie de plusieurs voyageurs. Nous eûmes à subir des retards et des exactions à Duluth, point de transbordement. Cette année, les choses m'ont paru être bien changées, et tout va avec régularité et harmonie. Il faut attendre à Duluth le départ du train qui est en correspondance avec le bateau de la rivière Rouge; pendant ce temps d'arrêt, nous avons eu, mes compagnons de route et moi, à nous féliciter des attentions polies et des bons services de M. Spence, l'agent officiel. La

“ présence d'un tel fonctionnaire ici était nécessaire dans l'intérêt de l'émigration, et
 “ fera beaucoup plus que compenser en résultats utiles la dépense qu'elle peut occa-
 “ sionner. L'agent est facilement reconnu dans la foule par sa casquette officielle
 “ portant à la partie frontale, en broderie d'or, ces mots : “ Dominion Agent,” sur-
 “ montés d'une couronne avec les initiales V. R. Il est très occupé : il surveille le
 “ transbordement des bagages, répond à une foule de questions, et, au départ des
 “ trains, accompagne les émigrants une partie de leur trajet.”

Je dois mes remerciements à plusieurs journaux canadiens importants pour les articles flatteurs qu'ils m'ont consacrés.

Le *Duluth Herald*, dans un long article de fond sur le port de Duluth comme port fréquenté par les vapeurs canadiens depuis 1871, fait l'observation suivante :

“ Pendant tout le temps qui s'est écoulé depuis le premier voyage du *Chicora*
 “ jusqu'à cette année, il y a toujours eu au commencement de chaque saison une
 “ certaine confusion, causée par l'arrivée des premiers bateaux canadiens avec un
 “ encombrement de fret et de passagers. Un agent officiel, M. Spence, a été stationné
 “ ici pour diriger l'émigration. Il est éminemment apte à remplir cette laborieuse
 “ fonction. Nous ne doutons point qu'il ne rende de grands services aux émigrants,
 “ et ne soit très-utile pour le gouvernement canadien qu'il représente ici.”

En terminant, je dois remercier officiellement et bien sincèrement l'habile secrétaire du département, M. Lowe, des bons avis qu'il m'a donnés avec empressement quand l'occasion s'en est présentée.

Je désire aussi exprimer ma reconnaissance à tous ceux avec qui j'ai eu des rapports en ma qualité officielle, à Duluth, pour la bienveillance et la courtoisie dont ils ont constamment fait preuve à mon égard.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre très obéissant serviteur,

THOS SPENCE,
Agent d'administration.

A l'Honorable Ministre de l'Agriculture,
 Ottawa.

No. 11.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT A HALIFAX.

(M. EDWIN CLAY.)

BUREAU D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT,

HALIFAX, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon compte-rendu annuel des opérations de cette agence pendant l'année expirée le 31 décembre 1877.

Voici les chiffres de l'immigration de 1877 :

Venus de la Grande-Bretagne.....	752
“ de Terre-neuve.....	167
“ par la voie du St. Laurent.....	7
“ “ des Etats-Unis.....	5
Total des arrivées à l'agence.....	931
Destinations :	
Nouveau-Brunswick	64
Québec	13
Ontario.....	119
Etats de l'Est.....	11
Etats de l'Ouest.....	6
Nouvelle-Ecosse	718
	931
Ce total se composait de :	
Hommes	607
Femmes	200
Enfants.....	124
	931
Nationalités :	
Natifs d'Angleterre	580
“ d'Irlande	99
“ d'Ecosse	35
“ d'Allemagne	20
“ de France et de Belgique.....	4
“ de Terre-neuve (?)	167
“ d'autres pays.....	26
	931
Métiers et professions :	
Cultivateurs.....	27
Travailleurs agricoles et autres.....	290
Artisans	89
Commis-marchands et commerçants.....	66
Servantes de maison.....	57
Sans désignation de métiers.....	135
Femmes et enfants.....	267
	931

Je ne porte qu'à cinq le nombre des immigrants venus des Etats-Unis avec l'intention de s'établir dans la province, n'ayant eu connaissance que de cinq cas de cette catégorie; mais un grand nombre des personnes sont revenues des Etats-Unis, à cause de la prostration commerciale. Il est impossible de tenir un état de ces arrivants, qu'on ne peut regarder d'ailleurs comme des immigrants, parce qu'ils repartiront aussitôt que les temps seront meilleurs de l'autre côté de la frontière. Une chose qui est fort à regretter, c'est que nos jeunes hommes et nos jeunes filles s'en aillent en grand nombre aux Etats-Unis se livrer à des travaux dont ils auraient honte ici; les fermes restent en conséquence sous les soins des vieux parents, qui, tôt ou tard, se trouvent dans la nécessité de les hypothéquer, puis de les laisser vendre à l'enchère.

Les immigrants donnés ici comme venant de Terre-Neuve, n'étaient pas des natifs de Terre-Neuve, mais des hommes de tous pays, venus dans l'île pour chercher du travail dans les mines de cuivre et ailleurs. Le travail ayant manqué là, ils sont passés à la Nouvelle-Ecosse, où les mineurs peuvent généralement trouver de l'emploi, et où les manœuvres sont en demande sur les chemins de fer en cours de construction. Il n'est pas désirable cependant de voir arriver ici un afflux de mineurs et de travailleurs; mais les cultivateurs pratiques, en possession d'un petit capital, trouveraient ici ce qu'on peut appeler des chances exceptionnelles. A cette dernière classe d'immigrants doit se borner la propagande des agents en Europe. Des ouvriers immigrés ici quand les temps étaient favorables, et actuellement sans ouvrage, se sont trouvés dans la nécessité de s'adresser à moi pour obtenir des secours. Je n'ai pu répondre à toutes les demandes, et je n'ai donné d'assistance que dans les cas urgents et lorsque les sociétés nationales de bienfaisance avaient épuisé leurs ressources.

On remarquera que l'immigration totale de 1877 surpasse de 415 personnes celle de 1876, et que le nombre des immigrés qui se sont fixés dans la province en 1877 surpasse de 255 celui de cette catégorie en 1876. L'état ci-annexé donne les détails statistiques. Les passes gratuites délivrées à cette agence font le sujet d'un tableau séparé.

Les orphelins amenés dans la province par Mme Birt et d'autres personnes ont très-bien profité des soins qu'ils reçoivent; un ou deux seulement n'ont pas donné satisfaction.

J'ai eu cette année à remplir la tâche de conduire les immigrants des paquebots-postes à la gare de l'Intercolonial, où je me suis occupé de leurs billets et du contrôle de leur bagage. Avec l'assistance de M. Berge, interprète des MM. Allan, tout a bien été, et tout ira bien à l'avenir, je n'en ai aucun doute.

Il n'y a pas eu de maladies parmi les émigrants sur aucun des paquebots. Un seul cas de maladie à terre est venu à ma connaissance, celui d'une pauvre femme affectée d'un mal d'yeux; je l'ai envoyée dans un district rural.

J'ai eu soin d'interroger bon nombre des immigrants débarqués ici, pour connaître s'ils avaient éprouvé des désagréments à bord ou ailleurs: tous se sont déclarés satisfaits de la manière dont ils avaient été traités, surtout à bord des paquebots.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

EDWIN CLAY,
Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

ETAT indiquant le nombre et les destinations des immigrants expédiés de l'agence de Halifax, au moyen de billets gratuits de transport, en 1877.

Lieux de destination.	Billets d'adulte.	Lieux de destination.	Billets d'adulte.
Oakfield (chemin de fer Intercolonial)..	12	Amherst (chemin de fer Intercolonial).	8½
Windsor do	2	Rivière Jacquet do	½
Truro do	4	Moncton do	1
Pictou do	4	St. Jean do	23½
Stellarton do	3	Rivière du Loup do	42
Londonderry do	29	Montréal (ch. de fer du Grand Tronc..)	2
Thomson's do	2	London do	3
Toronto (chemin de fer du Grand Tronc)	8½	Total	136

RELEVÉ du mouvement de l'immigration à l'agence de Halifax pour les années 1876 et 1877.

Immigration.	1876.	1877.	Augmen- tation en 1877.	Diminution en 1877
Venus directement de la Grande-Bretagne	506	752	246
do <i>via</i> St. Laurent	10	7
do de Terre-neuve	167	167
do des Etats-Unis	5	5
Nombre total des arrivées	516	931	415
Hommes	320	607	287
Femmes	90	200	110
Enfants	106	124	18
Total	516	931	415
<i>Natifs.</i>				
D'Angleterre	409	580	171
D'Irlande	18	99	81
D'Ecosse	21	35	14
D'Allemagne	13	20	7
De Terre-neuve	167	167
De France et Belgique	10	4	6
D'autres pays	45	26	19
<i>Etats et métiers.</i>				
Cultivateurs	18	27	9
Travailleurs agricoles et autres	210	290	80
Artisans	53	89	36
Employés de commerce, etc.	20	66	46
Servantes	44	57	13
Sans état désigné	135	135
<i>Destinations.</i>				
Envoyés au Nouveau-Brunswick	47	64	17
do en Québec	3	13	10
do en Ontario	1	119	118
do en Manitoba	1	1
do à la Colombie-Briannique	1	1
do aux Etats de l'Est	11	11
do do l'Ouest	6	6
Restés en cette Province	463	718	255
Total	516	931

No. 12.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A ST.-JEAN (N.B.)

(M. ROBERT SHIVES.)

BUREAU D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT,

SAINT-JEAN, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser un compte-rendu des opérations de cette agence pendant l'année 1877.

L'immigration de 1877, comparée à celle des années précédentes, fait voir une grande diminution, qui n'est pas particulière au Nouveau-Brunswick, et qui s'est également produite dans d'autres parties du pays.

Dans le cours de l'année dernière, un bon nombre de Canadiens sont revenus des Etats-Unis, attirés ici par la grande demande d'ouvriers et de manœuvres, à la suite du désastreux incendie de St.-Jean. Tous ont trouvé de l'emploi dans les reconstructions, et à des salaires élevés. De nombreuses demandes de renseignements m'ont été faites sur le prix et les conditions de vente des terres publiques; il est évident par là que beaucoup de gens ont l'intention de se fixer sur les terres comme colons.

Les nouveaux établissements n'ont vu cette année leur population s'accroître que bien faiblement, mais on s'attend que la récolte abondante de cette année et le succès des colons vont engager de nouveaux défricheurs à profiter des avantages libéralement offerts par la loi des concessions gratuites.

Voici les chiffres de l'immigration de 1877:

Venus par la voie des Etats-Unis.....	73
“ “ du Saint-Laurent.....	9
“ “ de ports canadiens.....	59
	141
<i>Sexes.</i>	
Hommes.....	60
Femmes.....	38
Garçons, au-dessous de 14 ans.....	27
Filles, do do.....	16
	141
<i>Nationalités.</i>	
Natifs d'Angleterre.....	53
“ d'Ecosse.....	50
“ d'Irlande.....	16
“ des royaumes scandinaves.....	22
	141
<i>Métiers et professions.</i>	
Travailleurs agricoles.....	38
Cultivateurs.....	2
Artisans.....	20

IMMIGRATION CONNUE PAR LES DÉCLARATIONS AUX DOUANES DE ST-STEPHEN ET DE McADAM-JUNCTION.

St. Stephen :

Immigrants nés en Canada: hommes.....	34	
“ “ femmes	34	
Valeur des objets mobiliers apportés par eux.....		\$3,130

McAdam-Junction :

Immigrants nés en Canada.....	100	
Valeur des objets mobiliers apportés par eux.....		\$1,500

Valeur totale des objets déclarés..... \$4,630

Par la ligne Internationale de steamers, voyageant de St. Jean à Boston, 1,000 personnes—hommes, femmes et enfants—d'origine canadienne, sont entrées dans la province.

Récapitulation :

Immigrants d'origine canadienne par les ports d'entrée.....	1,168
“ “ anglaise “	53
“ “ irlandaise “	50
“ “ écossaise “	16
“ “ scandinave “	22
	1,309

Nous avons eu beaucoup de difficultés à trouver des abris pour les immigrants, après le terrible incendie du mois de juin, les logements préservés étant tous encombrés.

Je recommande en conséquence la construction d'un bâtiment destiné à recevoir les immigrants, en attendant qu'ils partent pour la campagne ou qu'ils trouvent à se placer dans les villes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre très obéissant serviteur,

ROBERT SHIVES,
Agent d'immigration.

A l'honorable
 Ministre de l'Agriculture,
 Ottawa.

No. 13.

RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE DE LA STATION DE
QUARANTAINE D'HALIFAX.

(M. N. WICKWIRE, M.D.)

BUREAU D'IMMIGRATION,
HALIFAX, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant pour l'année 1877.

Le 19 avril, le vapeur "*Circassian*" de la ligne Allan, est arrivé de Baltimore, ayant un de ses matelots malade de la petite vérole. Je fis transporter ce malade à l'hôpital sur l'île Lawlor, et j'usai pour le bâtiment des précautions ordinaires. La maladie était d'une nature maligne, et le matelot mourut au bout de deux jours.

Le 15 avril, la goëlette de pêche "*l'Amiel Corkum*" arriva des Bancs, après avoir, quelques jours auparavant, relâché à Lunenburg, Nouvelle-Ecosse, son port d'attache, ayant à son bord un matelot malade de la petite vérole. Je fis transporter le malade à l'hôpital, où il se rétablit, et je le renvoyai, après le temps voulu de séquestration.

Le bâtiment fut tenu en quarantaine et l'équipage fut soumis à la surveillance pendant quinze jours. Nul autre cas de maladie ne s'étant produit, la goëlette fit voile alors pour les fonds de pêche.

Le 1er juillet, la goëlette "*Mystic*," autre goëlette de pêche, appartenant au port de Lunenburg, arriva aussi avec un matelot malade de la petite vérole. Je fis pour cette goëlette ce que j'avais fait pour "*l'Amiel Corkum*." Le matelot malade se rétablit, et il n'y eut pas d'autres cas de maladie à bord.

Les deux matelots mentionnés sont les seuls malades qui aient été envoyés à l'hôpital pendant l'année.

Les précautions ordinaires ont été observées à l'égard des steamers à passagers et de tous les autres navires qui sont venus dans ce port.

Quelques légères réparations ont été faites à la maison de l'île Lawlor. A cela près, la station est dans le même état qu'à l'époque de mon dernier rapport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. N. WICKWIRE, M.D.,
Médecin-inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
OTTAWA.

No. 14.

RAPPORT DE L'AGENT SPECIAL D'IMMIGRATION A DETROIT.

(M. R. WHITEFORD, M.D.)

DÉTROIT, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—Je vous sou mets respectueusement le rapport de mes opérations pour l'année 1877, en ma qualité d'agent spécial d'immigration dans les États de l'Ouest pour le Manitoba. Pendant les premiers six mois de cette année, j'ai, en vertu de ma première nomination, opéré comme agent en vue d'engager des Canadiens et d'autres émigrants à se porter dans la nouvelle province.—Le 26 octobre, ayant été nommé de nouveau avec les mêmes instructions générales quant au but à poursuivre, je crois à cause de cette circonstance, devoir diviser le présent rapport en deux parties. La première comprendra le compte-rendu de mes opérations pendant les mois de janvier, février, mars, avril, mai, juin—cette agence ayant été supprimée le 1er juillet. La seconde partie rendra compte de mes opérations depuis le 26 octobre à venir à la fin de décembre, car le 26 octobre vous me fîtes l'honneur de me nommer de nouveau pour un terme de six mois, c'est-à-dire jusqu'au 26 avril 1878. Je dois dire ici que je suis fier et reconnaissant de cette marque de confiance de votre part.

Le département ayant été mis de temps à autre au fait de mes travaux, je n'entrerai pas dans de longs détails, et je serai aussi court que possible.

Première partie de ce rapport, pour les premiers six mois de l'année 1877.

En janvier et février, j'ai parcouru l'est du Michigan, en donnant des lectures sur le Manitoba et en distribuant des brochures dans les principaux centres, tels que Détroit, Port-Huron, Mount-Pleasant, New-Baltimore, Wyandotte. J'ai aussi donné des renseignements dans des endroits de moindre importance à ceux qui se disposaient à émigrer; j'ai visité plusieurs localités des comtés d'Essex et de Kent, où l'on m'avait demandé d'expliquer les offres généreuses faites à ceux qui désirent aller s'établir au Manitoba. J'ai fait connaître ces offres par voie d'annonces dans les journaux de Détroit et de Windsor. En mars dernier, les affaires de mon agence m'appelèrent à Ottawa; je profitai de ce voyage pour visiter différents lieux sur le parcours du chemin de fer Grand-Tronc. J'ai distribué des brochures dans les villes et villages de l'État du Michigan et dans une partie de la province d'Ontario. Je suis aussi arrêté à Ogdensburg, État de New-York; j'ai eu en cette ville des entretiens avec la Société Canadienne. Sur ma route, j'ai répandu des brochures, des cartes et des circulaires.

Dans le cours du même mois, je suis allé à Toledo et autres lieux dans l'État d'Ohio—à Vienna, Munroe, Rockwood, dans l'État de Michigan: j'ai partout tenu des assemblées, fait des lectures et donné des renseignements sur le Nord-Ouest et sur les avantages offerts aux colons par le gouvernement canadien. J'ai transmis à votre département des journaux contenant des comptes-rendus de mes assemblées et de mes discours. Comme vous le savez, honorable monsieur, le Manitoba a reçu, l'été dernier, un nombre considérable d'émigrés du Michigan méridional et de l'Ohio septentrional.

En avril, j'ai travaillé principalement dans l'Illinois. A Chicago, j'ai donné deux lectures et j'ai tenu plusieurs assemblées. Je suis allé à Kankakee, à Bourbonnais, à Maywood et autres lieux dans le nord de l'Illinois, comme je vous en ai informé par des extraits de journaux. La libéralité dont le gouvernement fait preuve pour attirer l'immigration au Manitoba, et la grande réduction des prix de transport sur les che-

mins de fer de Détroit et Milwaukee et de Chicago, Milwaukee et St-Paul m'ont grandement aidé à recruter des familles dans les riches Etats de l'Illinois et du Michigan.

En mai, le prix du transport des émigrants de Détroit à destination de Winnipeg ayant été abaissé à \$21.60 sur le chemin de fer de Détroit et Milwaukee, l'importance de cette réduction m'engagea à faire la tournée des villes et villages situés sur le parcours de cette voie ferrée. J'ai donné des lectures et distribué des brochures dans ces villes et villages, lorsque j'ai eu lieu de penser qu'un certain nombre de personnes serait disposé à profiter de mes offres. Dans cette même tournée, j'ai visité la vallée de Saginaw, où beaucoup de Canadiens sont établis. J'ai donné des lectures à Bay City, à Bangor et à Saginaw, et j'ai distribué des brochures dans plusieurs endroits du Michigan nord-oriental. De là, je me suis porté à l'ouest; j'ai fait une lecture à Muskegon, après avoir passé par les Grands-Rapides, Holly et d'autres villes, où j'ai répandu des brochures et des cartes. J'ai passé à Grand Haven; j'ai traversé le lac Michigan et me suis arrêté à Milwaukee, Wisconsin, où je me suis mis en rapport avec des Canadiens importants, disposés à me donner leurs concours. J'ai publié des annonces dans les principaux journaux quotidiens de Milwaukee et des environs, et je suis revenu à Détroit par la voie de Chicago, où je me suis arrêté pour tenir une assemblée. En m'en revenant, j'ai aussi visité plusieurs lieux sur la route du chemin de fer du Michigan Central. Là comme ailleurs, j'ai fait des distributions de brochures et donné des informations. De retour à Détroit, j'ai employé deux semaines à répondre aux nombreuses demandes de renseignements qui m'avaient été adressées. Sur les invitations de citoyens du Minnesota, du Wisconsin et de l'Iowa, je partis pour ces Etats au commencement de juin. Ce voyage fut le dernier avant l'expiration de mon terme de fonctions. Par les moyens ordinaires, j'ai fait connaître le Nord-Ouest comme champ d'émigration, à St-Paul, à Minneapolis, à Faribault et autres lieux, dans le Minnesota, à Milwaukee, à Lacrosse et autres villes dans le Wisconsin, et à McGregor etc., dans l'Iowa. Les rapports de vos agents d'immigration ont déjà sans doute porté à votre connaissance le résultat de mes opérations pendant ce dernier mois, et pendant toute la durée de mes fonctions jusqu'au 30 juin dernier. Comme les Etats de l'Ouest sont ceux où les émigrants vont s'établir, et comme ces Etats leur offrent des avantages pour les retenir dans leurs limites, je pense qu'on trouvera satisfaisant le résultat que j'ai obtenu, bien qu'il ne soit pas peut-être aussi important numériquement qu'il l'eût été si mon action se fût exercée au milieu des populations denses des Etats de l'Est.

Deuxième partie de ce rapport, depuis le 26 octobre, (date de ma seconde nomination) jusqu'au 26 décembre 1877.

Aussitôt après avoir reçu la lettre officielle qui me continuait dans ma fonction d'agent d'immigration pour le Manitoba, j'ai repris l'exercice de cette fonction et j'ai informé tous mes correspondants de l'Ouest du rétablissement de l'agence. Cette notification et les annonces publiées dans les journaux ont été suivies des demandes de renseignements que j'ai coutume de recevoir de la part de ceux qui se disposent à émigrer, et ma correspondance a bientôt repris toute son activité. Même pendant l'intervalle de suspension de l'agence, j'ai continué à répondre aux demandes qu'on m'adressait, de sorte que j'ai pu facilement remettre l'agence en bon état de fonctionnement. Avec l'autorisation du département, j'ai ouvert un bureau à Chicago, ville qui m'offre plus de facilités pour mes opérations parce qu'elle est le centre de plusieurs chemins de fer; mon bureau principal est néanmoins toujours à Détroit. Depuis ma nomination, j'ai opéré principalement à Chicago et dans les autres villes de l'Illinois: à Kankakee, à Menteno, à Bourbonnais, Gillman, Clinton, Assumption, sur les lignes de l'Illinois Central, sur les deux branches de Chicago à St-Louis, en la manière ordinaire ci-dessus décrite.

Je crois sincèrement que mes tournées de l'hiver dernier auront un résultat satisfaisant. Je ne suis pas inconnu dans les Etats de l'Ouest. Sous l'administration de votre prédécesseur, j'ai travaillé au rapatriement des Canadiens; j'ai eu aussi l'occasion de connaître le pays et les groupes de population, et je sais à qui et où m'adresser pour obtenir de bons succès. J'ai le plaisir de pouvoir dire que ma mission

n'a pas été inutile jusqu'ici, et que le nombre des Canadiens dans l'Ouest a considérablement diminué par suite du mouvement continu de rapatriement.

Je ferai attention, comme par le passé, à ce que les émigrants au Manitoba, appartiennent à la classe voulue, c'est-à-dire que j'encouragerai les fermiers, en possession d'un petit capital, à aller s'établir dans la Province fertile, et que je m'efforcerai d'en éloigner les gens sans aucune ressource.

Je pourrais obtenir, en agissant autrement, un résultat plus considérable numériquement. Nombre de gens qui n'ont point de moyens suffisants pour s'établir, ne manqueraient point de profiter des avantages offerts sous forme de termes faciles et d'octrois gratuits de terres; mais je m'efforce de faire comprendre à tous la nécessité d'être en possession d'un certain capital, (le montant indiqué dans vos brochures), avant de se préparer à partir. En cela, comme en tout le reste, je me conforme aux instructions de votre département, et je désire reconnaître ici combien vos avis et ceux de l'habile secrétaire du département m'ont été d'un utile secours dans l'accomplissement de ma mission.

Je suis aussi bien redevable à l'énergique agent d'immigration stationné à Dufferin, Manitoba, M. J.-E. Têtu, pour les renseignements qu'il a eu l'obligeance de me communiquer. M. Luxton, éditeur-proprétaire du *Manitoba Free Press* a aussi eu la bonté de me passer un état des récoltes en 1875. Ces données m'ont mis en état de faire sur le Manitoba une lecture appuyée sur des statistiques. Je fais aussi mes remerciements au journal le *Métis* pour sa distribution de circulaires et d'imprimés.

Le très Rév. Albert Lacombe, V. G. de St. Boniface et le Rév. M. Fillion ont eu l'obligeance d'adresser la parole à une assemblée tenue dans la ville de Détroit, et m'ont ainsi aidé de leur précieux concours dans ma propagande.

Plusieurs autres personnes ont aussi contribué volontiers à faire connaître les ressources de la Province des prairies, en publiant des correspondances sur leurs commencements dans cette nouvelle terre et en encourageant les autres à les rejoindre. Tous mériteraient d'être mentionnés ici, mais ce rapport est déjà trop long, et je termine en le soumettant respectueusement à votre approbation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur

R. WHITEFORD,
Agent spécial d'immigration.

A l'Honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 15.

RAPPORT SUR LA COLONIE ISLANDAISE.

(M. JOHN TAYLOR.)

GIMLI, NOUVELLE-ISLANDE,

KÉWATIN, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'année 1877.

L'année dernière a été marquée par un événement très-important pour la colonie islandaise. L'émigré islandais a besoin d'être en rapports avec notre population pour acquérir l'expérience des travaux de la ferme et des autres travaux nécessaires à sa réussite; sous ce rapport, il est plus ignorant, à son arrivée ici, que tous les autres étrangers.

Les colons islandais ont été privés de cet avantage pendant quatre mois sur les six mois de saison active, ce qui leur a fait perdre l'occasion non-seulement de gagner de l'argent, mais encore d'acquérir l'expérience qui leur manque en fait de travaux agricoles.

La quarantaine, si inutilement prolongée, a été une mesure oppressive dont les fâcheux effets ne seront que difficilement réparés.

Cet état d'isolement imposé à la colonie, à son origine, l'a obligée à un surcroît de dépenses, qui entrainera sa ruine totale ou partielle, si le gouvernement ne la rembourse à courte échéance.

Le compte de ses dépenses a été transmis au département, et la conservation de la colonie, qui promet bien sous d'autres rapports, dépendra du règlement de ces dépenses.

A ce rapport sont joints des appendices qui contiennent les détails dont la connaissance est nécessaire au département.

J'enverrai prochainement des tableaux statistiques, actuellement en voie de préparation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN TAYLOR,
Agent près des Islandais.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

OBSERVATIONS SUR LA COLONIE ISLANDAISE, 1877.

A la fin de l'année 1876, la colonie islandaise a été fermée par une proclamation à toute communication avec l'extérieur. Pas un colon n'est sorti de la réserve depuis le milieu de novembre; les lettres ont été arrêtées et ouvertes par ordre des autorités quaranténaires. On ne sait si ces lettres ont été finalement expédiées à leurs adresses, ou, si, comme on l'a dit, elles ont été jetées au feu, mais elles ne sont point parvenues aux destinataires.

A cette époque, l'épidémie tirait à sa fin. L'hôpital a été fermé le 5 janvier. Quelques cas se produisirent encore jusqu'au commencement de février, et l'épidémie cessa alors complètement.

Les colons ne pouvant s'éloigner de leur établissement, il a fallu les sustenter sur les approvisionnements publics, qui n'ont pu suffire à ce surcroît de consumma-

tion. Les demandes d'envoi de provisions présentées à Winnipeg en décembre furent refusées, parce qu'il n'avait pas été pourvu au moyen de payer ces provisions. A la fin de janvier, il ne restait plus rien pour nourrir de quatorze à quinze cents personnes. Il n'y avait point d'huile de pétrole pour éclairer la nuit ceux qui assistaient les malades. Ainsi à l'horreur de la maladie, venaient s'ajouter toutes sortes de privations, pendant que l'argent destiné à secourir ces infortunés était dépensé entre les nombreux agents de la quarantaine. Des courriers étaient employés nuit et jour à porter les dépêches des agents tandis que mes lettres officielles subissaient de tels retards que quelques-unes venant d'Ottawa ont mis cinquante-cinq jours, et d'autres venant de Winnipeg quarante jours à me parvenir. On avait établi deux quarantaines, à trois milles l'une de l'autre. Les lettres et les provisions ne franchissaient ce cordon sanitaire que sous la conduite des agents. Le maître de poste était un des voituriers, et, au temps de nos plus pressants besoins, nous avons souvent reçu avis qu'il avait en main des lettres et des provisions, mais qu'il ne les enverrait que contre paiement d'une certaine somme. Après cela, les lettres et les provisions étaient apportées au nord, en deçà du cordon sanitaire; on les déposait sur la neige en plein champ, où elles restaient pendant des jours et des semaines—jusqu'à ce qu'ayant entendu dire qu'elles étaient là, nous allissions les chercher. Plusieurs fois, des quartiers de bœuf ont été volés, et des centaines de livres de bœuf ont été dévorées par les chiens. Nos médiocres approvisionnements, achetés à des prix élevés avec l'argent gagné en travaux sur la route et ailleurs par les Islandais, ne parvenaient donc que bien irrégulièrement à cette population souffrante.

Le 19 janvier, je reçus de M. Hespeler de Winnipeg, en réponse à une demande de provisions du 19 décembre 1876, l'information qu'il ne pouvait rien m'envoyer. J'écrivis à Ottawa, et vers la fin de février et au commencement de mars, des provisions arrivèrent dans la partie sud de la Réserve; l'ordre d'envoi de ces provisions datait du 19 décembre, et il était resté à Winnipeg pour les payer \$5,000 sur le crédit accordé en septembre par le gouvernement. Bientôt après, les chemins d'hiver firent défaut, et ce ne fut qu'avec beaucoup de difficultés que les colons du nord de la colonie purent transporter ces provisions à leurs familles.

Le 28 avril, je fus informé par M. Hespeler de l'octroi accordé le même mois pour l'achat de provisions, grains de semence, instruments d'agriculture et animaux. Le lieutenant-gouverneur me refusa la permission de venir à Winnipeg, à moins que je ne consentisse à subir la quarantaine réglementaire—et cela bien que ma maison eût été reconnue exempte d'infection par le premier médecin-inspecteur. Je ne pus donc pas me rendre à Winnipeg avant le 9 mai pour faire achat d'approvisionnement. Dans plusieurs cas, mes ordres de paiement de comptes furent refusés, et comme les marchandises avaient été achetées pour de l'argent comptant, il fallut faire escompter aux banques des billets à gros intérêts, pendant qu'une somme de \$25,000 était en dépôt dans les banques de Winnipeg pour faire face à mes ordres, sauf ordonnancement.

La petite vérole ayant fait son apparition dans le district de Kéwatin, le gouvernement nomma un conseil pour ce district en novembre 1876; il ne fut établi aucune quarantaine dans la réserve des Islandais, mais on en institua deux dans la province de Manitoba, l'une à dix-huit, l'autre à vingt et un milles au sud de la frontière de Kéwatin. La première, au bout de quelques mois, fut transportée à six milles de la frontière de Kéwatin. Elles restèrent ainsi fixées jusqu'à leur suppression. Le poste quarantenaire sur la rivière Rouge avait un détachement militaire pour faire respecter son autorité. Ce poste fut aboli le 20 juillet, et les Islandais, qui pendant quatre longs mois avaient été empêchés de chercher du travail dans la province, profitèrent aussitôt de la liberté de se répandre en dehors. La quarantaine avait duré environ huit mois; les prescriptions du Conseil ne furent rapportées que deux mois après qu'on eût cessé d'en faire l'application en pratique.

Par cette séquestration, la colonie a perdu, en salaires seulement, une somme qu'on peut estimer à \$25,000. A cela il faut ajouter ce qu'a dû coûter, pendant tout ce temps la nourriture de centaines de personnes ainsi contraintes à une oisiveté forcée.

La récolte eût été bien plus considérable aussi, sans les délais et les empêchements apportés à l'envoi des grains de semence. C'est une chose étonnante que la

colonie ait chance de réussir, malgré tant d'embarras arbitrairement et inutilement suscités. Dans de telles circonstances, serait-il raisonnable de s'attendre à plus que ce qui a été fait? La prospérité de la colonie devait dépendre de la facilité qu'auraient les colons d'obtenir du travail en tous lieux, et son existence a été mise en péril par cette quarantaine rigoureuse qui les a pendant si longtemps privés de cette précieuse ressource du travail. J'ajouterai que l'inhumanité dont on a fait preuve et l'attitude menaçante et illégale qu'on a prise envers ces pauvres gens, si longtemps enfermés dans leur colonie, étaient propres à les porter à la haine et au mépris des autorités, et à leur faire laisser le pays, à la première occasion favorable. Des Canadiens ne se seraient point soumis pendant la moitié de ce temps à de telles mesures de séquestration. Au mois de juin, la maladie n'existait plus, et les colons s'attendaient à voir rétablir la liberté de circulation, quand on vint leur dire qu'ils allaient subir une seconde fois le régime de la désinfection, et qu'ils auraient à payer eux-mêmes les frais d'inspection aux employés du Manitoba. A cette nouvelle, ces gens paisibles, et résignés, perdirent patience et résolurent de mettre un terme à leur état d'isolement. Février avait été un mois de souffrances; juillet en fut un d'anxiétés. Les colons se réunirent en masse à Gimli et se décidèrent à franchir tous ensemble la barrière quarantenaire; l'oppression leur devenait intolérable, et ils étaient exaspérés des insultes et des menaces des employés provinciaux. Les chefs voulaient aller de l'avant et passer outre malgré ceux qui tenteraient de leur barrer le passage. Par mes pressantes représentations, je parvins à faire retarder la démonstration; mais le 20 un détachement considérable se mit en route. On ne prit point d'armes, car on n'avait pas l'intention d'employer la violence. Le ministre de leur culte avait célébré un service religieux et marié sept ou huit couples ce jour-là. Le détachement devait se présenter aux barrières et attendre le résultat de cette manifestation quel qu'il pût être. Heureusement, ce résultat n'eut rien de regrettable, car cette nuit-là même, la quarantaine fut tranquillement levée, sans que j'en eusse été informé, et tous purent aller au-delà sans commettre aucun acte illégal. Si la suppression n'eût eu lieu à ce montant opportun, les choses auraient pu prendre une tournure bien différente. Les deux tiers de la saison active étaient déjà écoulés à cette époque, et il ne restait plus que deux mois pendant lesquels les colons pussent gagner quelque argent par leur travail. Jusque-là, tout avait été de nature à décourager, mais les choses changèrent d'aspect, à la suite de deux événements importants: la visite du Gouverneur-Général et celle des ministres de l'Intérieur et de l'Agriculture.

Le Gouverneur-Général vint à Gimli le 14 septembre; il examina les maisonnettes des pêcheurs et des autres colons ainsi que plusieurs fermes à l'intérieur, et se déclara satisfait de ce qu'il avait vu. Les Islandais présentèrent une adresse à Son Excellence, qui leur donna, par sa réponse, beaucoup de satisfaction et d'encouragement. Ils se rappelleront longtemps que lord Dufferin est le premier qui ait parlé favorablement de la colonie, et qui ait désabusé l'esprit public des préjugés qu'avaient fait naître les faux rapports répandus contre elle.

La visite des ministres eut aussi un heureux effet. Elle mit fin à d'injustes accusations. Il fut reconnu que l'emplacement avait été bien choisi sous le rapport du lieu et de la qualité des terres; que les habitations valaient celles des autres parties de la province, et que le progrès de cette colonie naissante était satisfaisant.

Pendant le reste de la saison, on serra la récolte de racines et de légumes; on bâtit des étables pour les vaches et on mit tout en ordre pour l'hiver; plusieurs firent aussi la pêche avec succès et salèrent leur poisson. Un grand bienfait pour tous a été la salubrité remarquable de la saison, quoique plusieurs prophètes de malheur eussent prédit avec certitude l'apparition de la picote et d'autres maladies mortelles, dès les premiers froids. Félicitons la colonie d'être échappée aux maux dont on la croyait menacée, et espérons qu'après avoir survécu à tant de malheurs et à tant de prédictions sinistres, elle continuera à prospérer et à faire honneur aux bons amis qui l'ont si généreusement soutenue dans ses commencements.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN TAYLOR,

Agent près des Islandais.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture, Ottawa.

APPENDICE DU RAPPORT DE L'AGENT PRÈS DES ISLANDAIS.

1. *Récoltes.*—Les grains de semence ne sont arrivés que tard dans le mois de mai ; plusieurs colons n'en ont reçu qu'au mois de juin. On n'a, en conséquence, semé que très peu de grain dans la colonie, et ce qui a été semé dans les terres neuves a souffert par suite de la grande humidité de la saison. Le rendement a suffi cependant pour prouver la bonne qualité du sol. Les Islandais ne voulaient point semer d'orge en juin, et ce qu'ils en ont semé, comme simple essai, a produit abondamment.

Les racines ont généralement bien réussi. Si elles ont manqué en quelques endroits, cela est venu des défauts de la culture ou de l'époque tardive des plantations. C'est à la Grosse Isle que la récolte a été meilleure ; elle a été très-inférieure à Arnissbygd. La récolte des patates eût été d'un tiers plus considérable, si les agents de la quarantaine n'eussent interrompu les communications avec la province, et ne nous eussent ainsi empêchés d'avoir la quantité nécessaire de ce tubercule pour l'ensemencement des champs déjà tout préparés. On aurait pu en semer 2,500 boisseaux ; on n'en a semé que 1,500, et sur ce chiffre, 300 boisseaux ne sont parvenus aux colons qu'entre le 1er et le 10 de juillet. Comme l'été fut très-sec, ces plantations tardives ont peu rendu.

Foin.—Il y a dans la réserve une étendue considérable de marais à foin, et il a été recueilli assez de foin sauvage pour l'hivernement des bestiaux. La qualité du foin varie suivant les lieux, les meilleures prairies étant souvent recouvertes par les hautes eaux, quand le vent souffle du nord. La fenaison commencée en juillet s'est continuée jusqu'en octobre et en novembre ; le fourrage recueilli à cette saison avancée était de qualité inférieure.

3. *Bestiaux.*—Le nombre des bestiaux a considérablement augmenté cette année. On n'aurait pu trouver à acheter avantageusement dans la province le nombre de vaches laitières dont la colonie avait besoin, si même ce nombre eût pu se trouver. On passa donc contrat avec des marchands de bestiaux, qui avaient déjà fourni deux fois des animaux à la colonie en 1876, pour l'achat de 300 vaches dans le Minnesota. Ces vaches devaient être livrées à Gimli, au prix moyen de \$35 par tête, ce qui était de \$5 à \$7 par tête meilleur marché que les prix payés en 1876, et que les prix courants dans la province au moment du marché. A la fin de juillet, 230 vaches furent amenées à Gimli ; 70 pour compléter les 300 furent achetées à Winnipeg, à bonne composition. Comme on ne put se procurer sur le marché de Winnipeg qu'une petite partie du troupeau entier, et comme cet achat eut l'effet de faire hausser les prix, il est clair que par considération d'économie, on avait dû aller en dehors de la province chercher les bêtes nécessaires à la colonie. Plusieurs colons ont acheté des vaches et des moutons de leurs propres deniers, et ont payé les vaches aussi cher et même plus cher que le prix du contrat dont je viens de parler. Je vous transmettrai la statistique du bétail.

4. *Poisson.*—Le poisson a commencé à donner dans les rets vers le milieu d'avril ; les pêcheurs ont pris du brochet en grande quantité ; dans le cours de l'été, ils ont capturé à l'hameçon nombre de barbuës, du poids de dix à vingt livres, et ont pêché avec des rets la laquèche—poisson plus gros que le hareng. La pêche à la seine a aussi bien réussi dans les endroits où on l'a essayée. La pêche d'automne a commencé de bonne heure en octobre et a duré presque un mois, jusqu'au temps où les glaces flottantes n'ont plus permis de laisser les rets en place. Au commencement de décembre, on a tendu des rets sous la glace, mais sans succès.

Des pêcheurs, formés en compagnies, sont allés vers le nord, avec des tentes et des traîneaux attelés de chiens. Quelques-unes de ces expéditions maintenant de retour, n'ont pas eu de succès. Si elles eussent réussi, on avait l'intention d'ouvrir une boutique à poisson à Winnipeg. Trois hommes, cependant, qui ne revinrent pas en même temps que les autres, ont depuis apporté des nouvelles dont l'effet a été d'engager la colonie entière à recommencer ses expériences. Ces trois hommes constatèrent qu'il y avait abondance de très beau poisson blanc à la pointe Little Grindstone, qui se trouve dans l'enceinte de notre réserve. Personne ne pourra chasser de là nos colons, comme les agents de la quarantaine les ont chassés l'an

dernier de l'embouchure de la rivière Rouge. Cinquante hommes se préparent à partir pour Little Grindstone. Les trois pêcheurs mentionnés plus haut sont revenus avec 500 pièces de magnifiques poissons blancs. Toute crainte sur la rareté de ce poisson est depuis disparue. Pendant que je suis sur ce sujet, je désire suggérer au gouvernement de nous envoyer de ses établissements de pisciculture du frai des espèces de poissons qui pourraient vraisemblablement s'acclimater avec avantage dans le lac Winnipeg.

5. *Température.*—Janvier a été de beaucoup le mois le plus froid de l'année. Les trois premières semaines surtout ont été remarquables par l'intensité du froid et les tempêtes de neige; le mercure a gelé plusieurs fois et les lampes à huile de pétrole cessaient d'éclairer, quand elles étaient trop exposées au froid. L'épaisseur de la neige n'a jamais dépassé deux pieds, et n'a que rarement dépassé un pied. La température a été modérée et agréable pendant les dix derniers jours de janvier et tout le mois de février. Le 1er et le 3 de mars, le mercure marquait 30° au-dessous de zéro; mais en général, le temps à cette époque a été d'une température moyenne. Le voiturage en sleigh a cessé le 12 avril, et vers le milieu de mai, le lac était libre de glace. Il tomba alors de grosses pluies pendant trois semaines, comme cela avait eu lieu l'année précédente. L'été fut sec et très-favorable aux foins et aux grains. La première gelée s'est fait sentir dans les jardinages et dans les champs de patates, le 5 septembre. Une neige légère est tombée le 28 octobre. Novembre a débuté par de gros vents froids, le mercure cependant n'est descendu à zéro qu'une fois (le 28) pendant ce mois.

Jusque-là, la saison avait ressemblé au printemps. Pas de neige avant le 21 décembre; la glace, disait-on, n'était pas sûre pour le passage des voitures sur le lac. Le 23 et le 24, grandes pluies, le mercure marquant de 35° à 45° degrés. Cette température benigne est tout à fait exceptionnelle dans cette région-ci, où les dégels d'hiver sont très-rarés.

6. Il y a actuellement dans la colonie deux ministres luthériens; on attend d'Islande un écrivain qui prendra la rédaction du journal islandais publié ici dans l'intérêt de la colonie. Le *Framfari* (Progrès) est paru le 18 septembre pendant la visite des ministres fédéraux d'Ottawa. Ce journal sera un intéressant intermédiaire de correspondance et de renseignements entre la Nouvelle et la Vicille Islande, et l'organe vigilant des intérêts et des besoins de la colonie.

7. Pendant la durée de l'épidémie, les écoles ont été fermées à Gimli. Aussitôt après que le médecin eût déclaré que le danger n'existait plus, les enfants furent réunis pour recevoir l'instruction en anglais. Le plus haut chiffre de présence a été de 63. Après quelques mois, pendant lesquels les élèves firent de rapides progrès, les familles étant allées travailler sur les fermes, l'école se trouva presque déserte et dut être fermée.

Elle a été ouverte de nouveau cet hiver par l'un des pasteurs islandais, qui, avec l'aide de sa femme, se dévoue à la tâche d'enseigner les deux langues aux enfants. Les parents et les enfants ont beaucoup aimé l'école anglaise. Je vous transmettrai des statistiques sur les mariages, naissances et décès.

JOHN TAYLOR,
Agent près des Islandais.

No. 16.

RAPPORT SUR LA COLONIE ISLANDAISE DU KÉWATIN,

(M. JONASSEN, AGENT-ADJOINT.)

RIVIÈRE DES ISLANDAIS,

KÉWATIN, 30 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel pour l'année prenant fin le 31 décembre 1877.

Le commencement de cette année-ci a été très-critique pour la colonie; l'épidémie de la petite vérole était à son apogée en décembre 1876, pas moins de quarante personnes étant mortes pendant ce mois. L'application sévère des règlements de quarantaine aggrava considérablement la misère des colons, car il leur devint très-difficile, et dans quelques cas impossible, d'obtenir les provisions nécessaires de la province du Manitoba. Les lettres et les marchandises souffrirent de longs retards, parce que les autorités quaranténaires n'avaient point pris de mesures convenables pour leur transport rapide et sûr au delà du double cordon sanitaire. Les mêmes inconvénients ont existé aussi dans l'enceinte du district infecté.

En janvier, l'épidémie fit bien moins de ravages: il n'y eut que dix-sept décès pendant ce mois; en février, l'épidémie cessa, et les derniers cas de décès se produisirent au commencement de mars. Le nombre total des décès depuis l'apparition de la petite vérole avait été de 103; sur ce chiffre, vingt-cinq personnes seulement dépassaient l'âge de douze ans.

Sur cent habitations du côté de la terre ferme, onze seulement échappèrent à l'invasion du fléau, tandis que sur la Grosse Ile quatre habitations seulement sur dix-sept furent atteintes, la population saine ayant évité ici toutes relations avec les infectés.

L'épidémie causa beaucoup de découragement parmi les colons; ils abandonnèrent toute pensée d'entreprise pendant qu'elle sévissait le plus fort au milieu d'eux, mais ne perdirent pas cependant tout espoir, et lorsqu'elle entra dans sa période de décroissance, leur énergie se ranima: ils commencèrent en effet vers la fin de janvier à s'organiser en municipalités, et leur organisation était complète au milieu de février. Vers ce temps-là aussi, la publication du journal islandais fut décidée quoique le premier numéro n'ait paru qu'en septembre dernier. Ce journal sera, j'en suis certain, très-utile à la colonie, non-seulement en répandant parmi les colons des données sur l'agriculture et les travaux des champs, mais encore en éveillant l'attention en Islande sur les avantages de cet établissement, et en y attirant de nouveaux colons.

J'ai présidé à la distribution des provisions achetées sur les fonds du prêt accordé à la colonie, en tenant un compte pour chaque famille. M. Taylor faisait les achats et s'occupait du transport des denrées. L'hiver dernier, j'ai remis une fois par mois des lots de provisions à des chefs de comités organisés pour la distribution, mais après l'organisation municipale, les conseils élus par le peuple me prêtèrent leur concours pour opérer une distribution équitable des provisions, des instruments agricoles et des vaches, et me facilitèrent grandement ce partage compliqué.

L'introduction du système municipal a été d'un grand avantage pour la colonie: on répare les routes et l'on ouvre des chemins de sections, sous la direction des conseils, qui ont aussi fait construire des maisons et améliorer des lots de terre pour les veuves dont les maris ont succombé à la petite vérole ou sont morts de toute autre maladie après leur arrivée.

La pêche sous la glace a peu réussi l'hiver dernier, mais du moment que les rivières ont été libres, en avril, la pêche est devenue abondante, comme elle l'a été aussi dans le lac pendant tout l'été. La capture du poisson blanc a été bien plus considérable cet automne que l'automne dernier; quelques colons cependant n'ont que médiocrement réussi, parce que les rets n'avaient point les dimensions convenables, et aussi parce que certains endroits du lac ne sont pas aussi propices que d'autres. On a aujourd'hui la perspective d'une bonne pêche d'hiver, quelques jeunes gens entreprenants étant prévenus à découvrir, après de longues recherches, une place avantageuse pour la pêche d'hiver, à une vingtaine de milles au nord de l'établissement de terre ferme. Deux de ces jeunes gens, dernièrement revenus de leur expédition, ont rapporté chacun 200 magnifiques poissons blancs qu'ils avaient pris en dix jours. Une cinquantaine d'hommes se sont depuis rendus avec leurs filets et les filets de leurs voisins aux lieux indiqués. S'ils réussissent aussi bien que les jeunes gens, ce qui est tout probable, nous aurons du poisson en abondance pour la consommation, et nous pourrions même en expédier, à l'état gelé, sur le marché de Winnipeg.

Le printemps dernier, les principales semences ont consisté en patates et en racines diverses. Le rendement a été bon dans quelques parties de la colonie, surtout sur la Grosse Ile, où le sol est plus léger, et où quelques-uns des colons avaient des semences provenant de la récolte précédente. Dans quelques endroits, les patates ont peu rendu; dans d'autres, elles ont presque complètement manqué. Cela a été dû à la grande humidité du printemps, et aussi à l'époque tardive de la plantation, une partie de la semence n'étant arrivée dans la colonie qu'au mois de juillet, par suite des retards causés par la quarantaine. Toutefois, il restera, je pense, assez de patates pour la plantation de l'année prochaine. Il n'a été semé que très peu de grains, les semences étant arrivées trop tard; quelques-uns des premiers colons à qui il restait un peu de grain de l'année dernière, en ontensemencé quelques pièces de terre, qui ont donné un bon rendement.

En général, les animaux ont bien réussi. Cependant, les vaches, achetées l'été dernier, n'ont pas donné autant de lait qu'on l'avait espéré. Ayant été amenées du Minnesota, plusieurs ont tari par suite de la fatigue d'une longue marche dans de mauvaises routes.

Je suis à préparer des statistiques sur la pêche, les récoltes, les maisons construites, les défrichements, le bétail, etc. Aussitôt que j'aurai pu les compléter, je vous les transmettrai.

La santé générale a été bonne dans la colonie depuis la disparition de la petite vérole.

À une période avancée du mois de juillet, c'est-à-dire aussitôt après la suppression de la quarantaine, 200 à 300 colons se sont mis en quête d'ouvrage. La saison d'été était alors à moitié écoulée; les salaires des ouvriers agricoles n'étaient que de 10 à 16 piastres par mois, et comme nos colons ont cherché de préférence du travail chez les fermiers, afin d'apprendre la culture telle qu'elle se pratique ici, ils ont à peine gagné la moitié de ce qu'ils auraient pu gagner dans des circonstances plus favorables. Plusieurs sont restés dans l'établissement pour faire le foin nécessaire à la nourriture des bestiaux; ceux qui sont allés travailler chez les cultivateurs sont revenus vers la fin de septembre ou le commencement d'octobre pour se livrer à la pêche d'automne. Dans le cours de l'été, il est arrivé ici huit personnes sur cinquante émigrés d'Islande. Les quarante-deux autres sont allées s'établir dans le Minnesota, comté de Lyon, où des parents les attendaient. Les personnes restées ici venaient de la partie est de l'Islande et étaient en état de se subvenir à elles-mêmes. Ceux qui sont allés au Minnesota venaient aussi de l'est de l'Islande. J'ai appris que le chef de ce détachement est retourné en Islande l'automne dernier, et qu'il va recruter pendant l'hiver, pour la colonie du comté de Lyon, laquelle se composait seulement de quelques familles avant l'arrivée de ce renfort. Trois familles et quelques garçons sont passés ici de la province d'Ontario; les trois familles ont pris des terres. Une famille et plusieurs personnes non mariées sont aussi venues des Etats-Unis, et sont en ce moment à Winnipeg.

Comme la colonie paraît être aujourd'hui solidement fondée, malgré tous les malheurs qu'elle a essuyés, bon nombre d'Islandais dispersés dans d'autres parties de

l'Amérique, viendront se joindre ici à leurs compatriotes, et l'on peut aussi s'attendre avec certitude à une émigration d'Islande. Cependant, s'il se formait au Minnesota une colonie rivale de quelque importance, le développement de notre colonie pourrait en souffrir. A cause de cela, et en vue d'attirer ici l'émigration d'Islande, je recommande respectueusement au gouvernement de favoriser autant que possible cette émigration l'été prochain.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

SIGTR. JONASSEN,
Agent-adjoint près des Islandais.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture, Ottawa.

No. 17.

RAPPORT D'UNE TOURNÉE D'INSPECTION AUX ÉTABLISSEMENTS
MENNONITES DU MANITOBA.

(M. J.-Y. SHANTZ.)

BERLIN, ONT., 30 octobre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que, le 19 septembre dernier, je suis allé, en compagnie de M. Reesor, visiter la réserve mennonite à l'est de la rivière Rouge, appelée l'établissement de la rivière du Rat. Nous sommes passés dans presque tous les villages de cette colonie.

ÉTABLISSEMENT DE LA RIVIÈRE DU RAT.

C'est avec beaucoup de plaisir, et en rendant grâces à Dieu, que j'ai trouvé les colons bien portants, heureux et pleins d'espoir. Ils sont tous contents du pays et du lieu qu'ils ont choisi.

La récolte a été bonne, excepté dans les terres basses, où les pluies, exceptionnellement fréquentes, ont noyé les semences.

Cet établissement compte 38 villages, formés chacun de 10 à 34 familles. Les villages incomplets seront augmentés plus tard par l'addition de nouveaux chefs de famille qui n'ont pas encore les moyens de se bâtir.

L'étendue des villages dépend de la distribution des terres avoisinantes. Les colons occupent toutes les sections, sans laisser d'espaces intermédiaires, et il faudra qu'ils augmentent ou diminuent dans certains cas le nombre des habitants des villages, afin de répartir convenablement les terres à foin et les terres arables en portions égales. Ils divisent les terres afférentes à un village de manière à donner à chacun une étendue égale de terre à foin et de terre arable. Les pâturages pour chaque village sont en commun, et un pâtre suffit pour conduire tout le troupeau.

Le système de colonisation par groupes de villages offre un autre avantage : il y a des gens qui n'ont pas les moyens de s'établir ; ceux là travaillent chez les autres, et reçoivent en labours sur leurs terres (pour s'en assurer la possession) l'équivalent de leur travail. Les colons s'entendent entre eux pour se prêter leurs bœufs (car ils n'en ont pas encore tous) et se faire des avances de provisions, sans intérêt, suivant les ressources de chacun.

Ils estiment le rendement de leur récolte de blé à 25 boisseaux l'acre. Ils ont trois moulins à vent et un moulin à vapeur, ayant chacun une paire de meules, de sorte qu'ils peuvent faire eux-mêmes leurs moutures. Le nombre total de familles dans cet établissement est de 700.

ÉTABLISSEMENT DE PEMBINA.

Le 5 octobre, j'arrivai à cet établissement, qui commence à 22 milles d'Emerson, qui est sur la frontière. Les habitants étaient occupés à battre leurs grains et à finir leurs moissons et leurs étables.

L'établissement comprend 25 villages, peuplés par 485 familles, dont 303 sont arrivées en 1875, 147 en 1876 et 35 l'été dernier. Comme le bois est à une distance de 10 à 20 milles, les colons se sont fait des huttes de terre, en plantant dans le sol des poteaux qu'ils ont reliés par un assemblage de traverses ; le tout est recouvert de gazon. Dans le cours de l'hiver, ils ont tiré du bois des forêts et se sont depuis cons-

truit de bonnes maisons en troncs d'arbres et de bonnes étables. Quelques-uns sont encore dans leurs huttes de terre. Une cinquantaine de familles n'ont pas encore de bœufs, mais, comme dans l'autre établissement, ceux qui ont des bœufs assistent, par voie de prêt, ceux qui n'en ont pas. Une moitié seulement des colons ayant fait une seconde récolte, et plusieurs n'étant arrivés ici que cet été, ils auront besoin de toute leur récolte de l'année, ou à peu près, pour leur nourriture et leurs semences du printemps prochain.

ÉTABLISSEMENT DE LA RIVIÈRE AUX GRATIAS.

Cet établissement, situé du côté ouest de la rivière Rouge, sur la rivière aux Gratias, est formé de deux villages ayant chacun 16 familles. Elles se sont établies là en 1874, dans une bonne situation et ont de bonnes récoltes.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JACOB Y. SHANTZ.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

(Copie.)

No. 18.

COLONISATION DU MANITOBA.

(M. C. LALIME, AGENT.)

AGENCE D'IMMIGRATION AU MANITOBA,

WORCESTER, MASS., 10 janvier 1878.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je suis heureux, non-seulement en ma qualité d'agent d'immigration, mais comme Canadien et sujet britannique, de voir les heureux résultats de la politique de votre gouvernement au sujet de l'émigration des Canadiens des Etats-Unis au Manitoba.

Mon rapport de l'an dernier promettait pour cette année une augmentation dans le nombre des émigrants. Grâce à la libéralité de votre département, à mes efforts multiples, le nombre de 361 émigrants en 1876 s'est changé en 563 pour 1877.

J'ai dû refuser un bon nombre de personnes qui voulaient émigrer sans avoir les moyens nécessaires pour un premier établissement.

Une des raisons ou un des avantages qui ont décidé un aussi grand nombre de personnes à aller s'établir au Manitoba, c'est la facilité qu'elles avaient de pouvoir partir de bon printemps et faire un voyage rapide par voie ferrée jusqu'à Fisher's Landing, dans l'Etat de Minnesota.

En 1876, j'étais parti le 5 mai, avec un détachement de colons par la voie des lacs, et les glaces du lac Supérieur nous avaient empêchés d'aborder à Duluth avant le 28 mai, et ce n'est que le 2 juin que nous débarquions à Winnipeg. Cette année le départ eut lieu de Worcester le 23 avril; ce détachement de colons était composé de 378 âmes, et le 1er mai, sains et saufs, nous étions à Winnipeg.

Au sujet de ce voyage, je dois mentionner les faits de courtoisie dont nos émigrants ont été l'objet de la part de la compagnie du chemin de fer le Grand Tronc qui avait expédié des chars jusqu'à Worcester; grâce aussi à la courtoisie des autres compagnies de chemins de fer entre Worcester et Fisher's Landing, nous avons fait le trajet seulement avec deux changements de chars.

Parti de Worcester le 23 avril avec 378 émigrants, le 30 j'en laissai plus de la moitié à Dufferin et à St-Jean-Baptiste, plusieurs familles à St-Norbert et le reste à Winnipeg.

La société de colonisation de Manitoba a rendu de précieux services à nos émigrants; tout était préparé pour les recevoir.

Etant arrivés sur les prairies au commencement du printemps, les nouveaux colons ont pu faire une belle semence et bâtir leurs habitations.

De nombreuses lettres reçues depuis et publiées dans nos journaux des Etats-Unis, nous ont appris que malgré le temps pluvieux qui a retardé les moissons et causé de grands dommages, les émigrants sont satisfaits de leur position nouvelle et qu'ils sont très encouragés dans leurs travaux agricoles.

J'ai fait cette année comme les deux années précédentes, j'ai choisi pour colons des personnes possédant certains capitaux. Aussi, le plus grand nombre d'entre elles ont acheté des propriétés avec un commencement d'exploitation, et à part de bien rares exceptions, toutes feront d'excellents et stables colons.

La construction de chemins de fer dans la province a été d'un grand secours à quelques jeunes gens de nos colons qui y ont trouvé de l'emploi, pouvant par ce moyen aider leurs familles, dans l'exploitation toujours dispendieuse d'un premier établissement.

Les heureux résultats que nous avons obtenus jusqu'à ce jour ne l'ont pas été sans obstacles. Plusieurs personnes exerçant une grande influence sur les Canadiens émigrés, toute la presse canadienne de la Nouvelle Angleterre, à l'exception du *Travailleur* de Worcester et du *Foyer Canadien*, aussi quelques aventuriers dissatisfaits, qui lors de mon voyage au Manitoba avaient surpris ma bonne foi, ont fait des efforts occultes et cachés contre le mouvement.

J'ai dû même rencontrer, dans une assemblée publique, à Fall River, un hâbleur soudoyé pour jeter du discrédit sur la province.

Dans cette lutte et en cinq autres occasions, j'ai eu l'avantage d'avoir recours au témoignage distingué des Révds Père Lacombe et Filion du Manitoba.

Au nombre des difficultés que j'ai dû surmonter, sont les tristes et honteux efforts de quelques Canadiens, dont l'un a été rédacteur-proprétaire d'une feuille sans scrupules et sans valeur. Ces gens, pour une minime commission à eux payée par certaines compagnies de chemins de fer du sud-ouest des Etats-Unis, ont cherché à former un courant d'émigration vers le Kansas. Ils ont débité force stupides assertions contre le Manitoba, et en quelques endroits j'ai été obligé de consacrer plusieurs jours à détruire l'effet de leurs diatribes mensongères.

Pour le printemps prochain, j'ai tout lieu d'espérer que nous aurons un courant d'émigration aussi considérable que celui de l'an dernier, surtout si on accorde aux émigrants les mêmes avantages d'un voyage rapide par voie ferrée, afin qu'ils puissent arriver de bonne heure pour faire des semailles.

J'ai visité à domicile comme par le passé le plus grand nombre ceux qui manifestent le désir d'émigrer au printemps 1878, leur donnant des renseignements complets sur les ressources de la province, et sur la route à suivre.

J'ai distribué presque toutes les brochures que m'a fournies le Département.

L'émigration de cette année a été spécialement composée de cultivateurs, et c'est sur cette classé que je base mes opérations.

Suivant vos instructions reçues le 8 juin dernier, tous nos émigrants, à partir de cette date, se sont rendus au Manitoba par les routes North-West Transportation Company (Limited), Canada W. et Collingwood Lake Superior Line, et j'ai eu le soin de deviser les passagers équitablement entre les deux compagnies de transport.

En soumettant ce rapport à votre bienveillante considération,

J'ai l'honneur d'être,
Votre obéissant serviteur,

CHAS. LALIME.

L'hon. C. A. P. PELLETIER,
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

(Copie.)

No. 19.

RAPPORT DE L'AGENT D'IMMIGRATION EN RÉSIDENCE A DUFFERIN.

(M. J.-E. TÊTU.)

AGENCE D'IMMIGRATION DU CANADA,

DUFFERIN, MANITOBA, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les opérations de cette agence. La navigation s'est ouverte plus à bonne heure que les années précédentes, et avec elle a commencé la saison d'immigration, qui a été la plus considérable qu'ait eue cette province depuis son entrée dans la Confédération.

Comme il appert par le tableau de la température ci-annexé, pendant les derniers douze mois, les mois de mai, juin et une partie de juillet ont été remarquables par leurs pluies torrentielles.

Dans les endroits bas, l'eau a causé des dommages assez considérables, mais le rendement général de la récolte a été abondant malgré ces pertes.

Le beau temps qui a suivi et dont nous jouissons encore à l'heure qu'il est, a permis aux cultivateurs de faire leur récolte facilement et en très bon ordre. Chose assez extraordinaire dans ce pays, on a labouré le 24 du présent mois:

IMMIGRATION DES ETATS DE L'EST ET DE LA NOUVELLE ANGLETERRE.

Le premier mai dernier, M. Lalime est arrivé avec un détachement d'environ 350 immigrants; d'autres sont venus les rejoindre plus tard. L'immigration de ces endroits qui ne date que de l'an dernier, progresse et promet beaucoup pour l'avenir.

IMMIGRATION DES ETATS DE L'OUEST.

Les Etats de Michigan, Illinois, Iowa, Wisconsin et Minnesota ont beaucoup coopéré à l'immigration de cette année. Je crois devoir faire remarquer ici que les immigrants étaient essentiellement agricoles. Plusieurs d'entr'eux avaient des moyens et ont amené avec eux chevaux, voitures, instruments aratoires, etc., etc. Ils se disent très satisfaits du pays et invitent leurs amis à venir s'y établir.

La présence continuelle d'un agent lecteur, distribuant des brochures, indiquant les meilleures voies à suivre pour se rendre ici, enfin donnant des informations générales sur le pays, est de toute nécessité dans ces parages.

Le docteur Whiteford a dû travailler activement, si j'en juge tant par le nombre d'immigrants qu'il a envoyés ici que par la correspondance qui m'arrive de ce côté-là.

DU SYSTÈME D'ÉMIGRATION.

Je crois devoir faire remarquer ici qu'il vaudrait mieux adopter un système uniforme d'émigration.

Dans les Etats de l'Union, de l'Est et de la Nouvelle-Angleterre, une partie du passage de l'émigrant est payé par l'agent, qui ajoutant le montant fourni par l'émigrant lui-même, lui donne un billet de passage. Dans les Etats de l'Ouest, l'agent ne fait que donner des informations sur le pays, et l'émigrant vient à ses frais et dépens, avec la certitude que le montant alloué au premier avant son départ lui sera remis lorsqu'il sera définitivement installé.

Dans le premier cas, l'émigrant est à même de s'arrêter en chemin ou bien de retourner, s'il le juge à propos, et cela d'autant plus facilement qu'il a fait peu de dépenses jusque-là. C'est donc une perte directe pour le gouvernement. Dans le second cas, l'émigrant venu à ses propres frais, travaille plus activement à son établissement afin d'avoir plus vite le remboursement auquel il a droit; et s'il vient à partir, il ne coûte rien au gouvernement. Dans le cours de la saison dernière d'immigration, les deux systèmes étant en opération, j'ai été à même de constater l'efficacité de chacun d'eux, et le dernier offre les avantages suivants, qui manquent au premier : il assure au gouvernement des déboursés pour un but certain; il hâte l'établissement du colon, et en dernier lieu fournit une classe d'immigrants qui ont suffisamment de ressources personnelles pour émigrer et s'établir sans secours. C'est, pour le moment du moins, la classe d'immigrants nécessaire à cette province.

Ce système, du reste, n'empêcherait point les agents d'obtenir des réductions de passage des compagnies de chemins de fer, en faveur des immigrants.

IMMIGRATION DE LA PROVINCE D'ONTARIO.

Cette province a fourni à elle seule plus d'émigrants que toutes les autres réunies ensemble; et cette émigration peut se diviser en deux classes assez distinctes : celles des cultivateurs dont un bon nombre étaient à l'aise, et celle des journaliers. Il y avait parmi ces derniers quelques artisans. De cette dernière classe un bon nombre sont retournés, ne trouvant pas suffisamment de travail, mais il m'est impossible d'en préciser le chiffre.

IMMIGRATION DE QUÉBEC.

Cette province a fourni peu d'émigrants, mais la plupart étaient des cultivateurs.

IMMIGRATION DES PROVINCES MARITIMES.

Le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Île du Prince-Edouard ont bien peu coopéré à l'immigration.

IMMIGRATION EUROPÉENNE.

Quelques familles anglaises et écossaises seulement ont immigré, à part 185 mennonites russes.

DE LA NAVIGATION SUR LA RIVIÈRE ROUGE.

Il s'élève parfois certaines plaintes contre le passage sur la rivière Rouge. Les bateaux de la ligne de transport de la rivière Rouge sont construits de manière à offrir peu de confort aux passagers de seconde classe. Le seul moyen d'améliorer la position des immigrants, est d'éviter autant que possible de les envoyer par groupes trop considérables, ce qui éviterait l'encombrement qui donne, en partie, lieu à ces plaintes.

Je suis heureux de pouvoir dire que les officiers de cette ligne se sont toujours montrés très empressés à satisfaire autant que possible les exigences des immigrants, et je leur dois beaucoup de reconnaissance pour l'aide que j'ai reçue d'eux dans l'accomplissement de mon devoir.

NOTES ET REMARQUES GÉNÉRALES SUR LE PROGRÈS DES IMMIGRANTS.

L'établissement de la montagne de Pembina a progressé considérablement. Cette partie du pays, outre l'avantage du bois qu'on y trouve, est une des plus propres à l'agriculture, et c'est de ce côté-là que s'est dirigée pendant les deux dernières saisons

d'immigration la classe d'immigrants cultivateurs. L'établissement d'un bureau de poste, dans cet endroit, se fait grandement sentir, et aurait aussi l'avantage d'en faciliter la colonisation.

RÉSERVE DES MENNONITES RUSSES.

Cette réserve progresse rapidement; je l'ai visitée la dernière fois en novembre dernier et j'ai pu recueillir les détails suivants:

La population est d'environ 2,500 âmes, ou d'environ 426 familles.

Les Mennonites russes ont récolté malgré des pertes considérables causées par l'eau:

Blé.....	38,000 minots
Orge.....	9,000 "
Avoine.....	8,000 "
Graine de lin.....	500 "
Fèves.....	350 "
Seigle.....	350 "

56,200 minots.

outre 14,000 minots de patates. Ils ont bâti une église, planté des arbres fruitiers, etc., mais ce qui leur donne droit, surtout, à la reconnaissance des colons de cette partie du pays, c'est la construction d'un magnifique moulin à farine. Aujourd'hui, il sort de cet établissement de la fleur qui rivalise avec les meilleures farines importées des Etats-Unis, sans compter que le prix de la mouture par chaque minot de grain, n'est que de 12 cents au lieu de 20 cents payés dans les autres moulins. Ils se disent satisfaits du pays et sont dignes de l'appui qu'ils ont reçu de votre département.

RÉSERVE DE LA "SOCIÉTÉ DE COLONISATION DE MANITOBA" OU TOWNSHIP LETELIER.

Les colons établis dans ce township pendant les deux dernières années ont eu beaucoup à souffrir des dommages causés par l'eau. Les colons de ce township parlent de creuser un fossé qui, partant de la ligne nord du township, le traverserait dans toute sa longueur en ligne droite et au centre, pour aller se jeter dans la rivière au Marais. L'assèchement des terres de chaque colon deviendrait alors facile; et je ne doute pas que cette sage idée ne soit mise à exécution si le printemps prochain était pluvieux. Il y a une vingtaine de maisons de bâties, dont la plupart contiennent plusieurs familles.

Si l'on considère le peu de moyens qu'avaient ces colons à leur arrivée ici, et les contre temps de tous genres auxquels l'établissement sur la prairie est sujet, l'on ne peut s'empêcher de remarquer qu'ils ont travaillé énergiquement.

ÉTABLISSEMENT DES MENNONITES RUSSES PRÈS DE LA RIVIÈRE AUX GRATIAS (SCRATCHING RIVER.)

Une trentaine de familles Mennonites-Russes ne faisant partie d'aucune réserve, se sont établies sur la rivière aux Gratias, dans les townships 5 et 6, Rang 1 Est, et réussissent très-bien.

ÉTABLISSEMENT SUR LA RIVIÈRE ROUGE.

À la rivière aux Gratias, sur la rivière Rouge, un lopin de terre a été divisé en lots de ville, et l'endroit porte le nom de Morrisville. Plusieurs maisons y ont été construites dans le cours de l'été dernier. Cet établissement promet beaucoup.

St-Jean-Baptiste ou Rivière aux Prunes est aussi situé sur la rivière Rouge. Plusieurs maisons y ont été construites ainsi qu'une église.

Cet endroit est un des plus considérables sur le côté ouest de la rivière Rouge, depuis la frontière, jusqu'à Winnipeg, cette ville exceptée.

EMERSON.

Située du côté est de la rivière Rouge, sur la frontière, cette ville progresse aussi rapidement.

RIVIÈRE AU ROSEAU.

Situé du même côté qu'Emerson, cet établissement est un de ceux qui ont le plus souffert des trop grandes quantités de pluie.

EXPORTATIONS.

Outre les exportations ordinaires de fourrures, de blé, la maison Gerrie et Cie, de Winnipeg, a exporté du blé en Ecosse.

L'exportation de cette année est plus considérable que celle de l'an dernier ; mais cette exportation des produits de cette province, ne pourra être effective que lorsque les moyens de transport seront plus faciles et plus avantageux.

Le temps qui s'écoule entre l'apparition du grain sur notre marché, et la clôture de la navigation, est trop court pour permettre l'exportation sur une grande échelle.

L'achèvement du chemin de fer américain, le St-Vincent, qui paraît être chose certaine pour l'an prochain, et qui sera sans doute suivi de l'embranchement canadien de Pembina, donne aux cultivateurs l'espoir d'avoir bientôt des prix plus rémunérateurs pour leurs produits. Le commerce et les autres branches d'industrie, d'ailleurs, attendent avec impatience ces voies de communication desquelles dépend le développement rapide de cette province.

IMPORTATIONS D'ANIMAUX ET DE BOIS DE CONSTRUCTION.

Il est entré environ 5,000 têtes de bêtes à cornes dans la province depuis le printemps dernier, dont 3,500 environ des Etats de Minnesota et de Dakota, et la balance du Territoire de Montana.

L'importation de chevaux des provinces de Québec et d'Ontario, ainsi que de l'Etat de Minnesota, a été assez considérable, outre ceux venus du Territoire de Montana. Aussi, le prix des animaux en général a subi une réduction d'environ 20 pour cent. Le prix du bois de construction, dans cet endroit-ci, a été plus élevé que l'an dernier ; ceci s'explique par le fait que la quantité des bois ordinairement exportés ici, par l'Etat de Wisconsin, a été dirigée cette année, vers les Montagnes Noires, où la découverte de mines d'or a attiré une nombreuse émigration. Je suis heureux de constater que la fièvre de l'or n'a exercé aucune influence quelconque sur la population de cette province.

En terminant ce rapport, M. le ministre, qu'il me soit permis d'ajouter que, fidèle aux instructions reçues de votre département, je n'ai rien épargné pour rendre ma mission aussi efficace que possible, et j'aurai l'honneur de vous soumettre avant l'ouverture de la prochaine saison d'immigration certains réglemens tendant à faciliter mon travail, et à donner, si c'est possible, plus de satisfaction aux immigrants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

J. E. TÊTU,
Agent d'Immigration.

A l'honorable,
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

IMMIGRATION.

Total des immigrants venus par la voie du St-Laurent.....	286
“ “ “ des Lacs.....	4,241
“ “ “ directement par les Etats-Unis.	1,984
Total.....	<u>6,511</u>

Sexes.

Hommes.....	2,773
Femmes.....	1,489
Garçons et filles au-dessous de 14 ans.....	2,449
Total.....	<u>6,511</u>

Nationalités.

Immigrants venus de la province d'Ontario.....	3,641
“ “ “ de Québec.....	369
“ “ des provinces maritimes.....	186
“ “ des Etats de l'Est, d'origine française.....	398
“ “ “ l'Ouest.....	273
“ “ de pays inconnus.....	1,127
Américains.....	286
Irlandais.....	27
Mennonites Russes.....	185
“ venus du Minnesota.....	19
Total.....	<u>6,511</u>

Métiers et professions.

Cultivateurs.....	1,903
Travailleurs agricoles et manœuvres.....	4,118
Artisans.....	83
Commis et commerçants.....	109
Autres.....	298
Total.....	<u>6,511</u>

J.-E. TÊTU.
Agent d'immigration.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES fournies par M. J. Kabernagle, agent de la station du service des signaux des Etats-Unis, Pembina, D. T.

	Degré moyen barométrique.	Degré maximum barométrique.	Degré minimum barométrique.	Différence.	Température moyenne.	Degré maximum — température.	Degré minimum — température.	Portée, température moyenne.	Humidité moyenne, pourcentage.	Direction du vent.	Chemin total en milles les parcourent par le vent.	Vitesse maximum du vent en milles par heure.	Quantités de pluie et de neige fondante en pouces.	Nombre de jours pendant lesquels il est tombé de la pluie ou de la neige.
Décembre, 1876	30.206	30.844	29.375	1.469	6.3	35.0	49.0	84.0	74.0	S.	65.10	54	0.43	13
Janvier, 1877	30.131	30.807	29.441	1.376	5.2	40.0	53.0	93.0	75.3	S.	65.31	70	0.06	4
Février	30.174	30.770	29.529	1.241	17.4	42.0	24.0	66.0	83.0	S.	65.55	40	0.10	3
Mars	30.121	30.525	29.581	0.944	8.3	45.0	22.0	67.0	80.6	N.O.	72.43	53	1.13	10
Avril	30.040	30.583	29.550	1.033	33.1	72.0	14.0	86.0	73.9	N.O.	62.97	52	0.68	9
Mai	29.866	30.338	29.241	1.097	56.8	81.0	27.0	54.0	65.7	S.E.	71.47	36	4.15	14
Juin	29.796	30.219	29.310	0.909	55.7	83.0	33.0	50.0	78.6	N.O.	58.61	44	9.85	22
Juillet	29.817	30.172	29.418	0.754	68.1	92.0	48.0	44.0	69.3	S.	68.29	44	1.47	10
Août	29.885	30.252	29.415	0.837	64.3	89.5	40.0	49.5	68.9	N.O.	62.19	32	0.51	6
Septembre	29.846	30.327	29.372	0.955	55.4	89.0	30.0	59.0	68.1	S.	67.37	32	1.40	6
Octobre	30.009	30.581	29.591	0.987	40.0	68.0	19.0	49.0	71.4	N.O.	62.27	36	0.69	1
Novembre	30.080	30.576	29.534	1.042	25.7	51.0	4.0	58.0	75.9	S.	93.95	42	0.55	10

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES—*Suite.*

		Température moyenne.	Quantité totale de pluie et neige fondante tombée—en. pouces.
Décembre.....	} Hiver.....	2·00	0·59
Janvier.....			
Février.....			
Mars.....	} Printemps.....	32·70	5·56
Avril.....			
Mai.....			
Juin.....	} Été.....	62·70	11·83
Juillet.....			
Août.....	} Automne.....	40·04	2·64
Septembre.....			
Octobre.....			
Novembre.....			

Température moyenne annuel, 34·04°

Quantité totale de pluie tombée, 21·03 pouces.

No. 20:

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A LONDON.

(M. A.-G. SMITH.)

AGENCE D'IMMIGRATION DU GOUVERNEMENT,
LONDON, 6 janvier 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon compte-rendu annuel des opérations de cette agence pendant l'année expirée le 31 décembre 1877. A ce compte-rendu sont annexés les tableaux ordinaires.

1. Tableau général pour les douze mois du mouvement de l'immigration à cette agence, avec indication du nombre total des immigrants arrivés, de leurs nationalités, de leurs métiers et professions et de leurs destinations générales.

L'état marqué "A" donne le nombre des immigrants arrivés par la voie du St.-Laurent et des Etats-Unis et aussi le nombre de ceux qui sont restés en Canada.

L'état marqué "B" donne le nombre des immigrants arrivés par chaque mois, et le nombre de ceux qui ont reçu des aliments et ont été transportés à leurs destinations au moyen de billets gratuits.

L'état marqué "C" indique les destinations des immigrants et le nombre des billets délivrés.

Je joins aussi des états relatifs aux immigrants venus des Etats-Unis pour s'établir dans le pays, avec indication de leur nationalité, de leur sexe et de la valeur des effets déclarés par eux aux ports de Sarnia, Collingwood et Windsor. Le nombre de ces arrivants s'est élevé cette année à plus de deux mille. La valeur de leurs effets, d'après une estimation modérée, a presque atteint la somme de \$83 000, à laquelle il faut ajouter celle de \$43,054 pour la valeur des effets déclarés, à ce port-ci.

Le nombre des arrivants a été inférieur à celui de l'année précédente; la main-d'œuvre a été aussi moins recherchée en général; néanmoins, pendant la saison des travaux agricoles, je n'ai pu répondre à toutes les demandes d'ouvriers de ferme et de servantes de maison. Les artisans n'ont guère été en demande, et cela sans doute à cause de la stagnation des industries dans toute l'Amérique. J'ai envoyé à M. Dyke, notre agent à Liverpool, de très beaux échantillons de grains récoltés dans l'Ontario. Ces grains avaient remporté des prix à la dernière exposition provinciale et serviront, je l'espère, à M. Dyke de moyen de persuasion auprès des fermiers qui possèdent de petits capitaux pour les engager à venir tenter fortune en Canada, car, avec de l'énergie et quelques ressources, cette classe ne peut manquer de réussir parmi nous.

Je suis heureux de constater que nous avons bien réussi à placer nos arrivants, dont l'état sanitaire était excellent et qui se composaient d'utiles éléments.

Un certain nombre de familles, déjà ici depuis une couple d'années, se sont adressées à moi ce printemps pour être placées dans le district de Muskoka. Comme je n'étais point autorisé à donner l'assistance demandée à des gens qui ont résidé dans le pays depuis un temps aussi long, plusieurs de ces familles ont remis leur projet à plus tard. La convenance d'accorder quelques secours dans des cas de ce genre mérite, je pense, que vous la preniez en considération. Nos émigrés, après un an ou deux de travail dans le pays, sont bien plus propres à commencer leur installation dans le district de concessions gratuites, et lorsqu'ils ont pu gagner et économiser assez pour passer la première saison, leur chance de succès est bien meilleure avec l'expérience qu'ils ont acquise, que s'ils se fussent acheminés vers ces districts, dès leur arrivée au pays.

La prochaine campagne s'annonce sous des auspices favorables, et je ne doute point de pouvoir placer avantageusement tous les travailleurs des catégories utiles qui se dirigeront ici l'an prochain.

En terminant, je dois exprimer le chagrin que m'a causé la mort du commissionnaire de cette agence, M. J. H. MacKay, qui a rempli avec zèle et ponctualité une fonction à laquelle il était très-propre.

Le dépôt a besoin de quelques réparations et additions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

A. G. SMYTH,
Agent fédéral d'immigration.

A l'honorable ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

Etat annuel du mouvement (arrivée et départ) de l'immigration à l'agence de London, pendant l'année expirée le 31 décembre 1877.

Nombre d'immigrants arrivés et départés de St. Laurent	Nombre d'immigrants arrivés et départés des Etats-Unis	Sexe.		Nombre total d'individus	Nationalités						Métiers et professions.					Destinations générales.										
		Hommes.	Femmes.		Anglais.	Irlandais.	Russes.	Allemands.	Scandinaves.	Belges et Français et	Autres nations.	Ouvriers et agriculteurs	Travailleurs autres.	Artisans.	Employés de commerce, etc.	Servantes.	N.E.	N.B.	I.P.E.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.	
19	36	18	12	65	27	11	17
14	53	29	16	87	35	14	18
25	58	38	21	83	45	17	16
66	76	84	32	142	79	19	39
100	123	116	56	223	125	39	41
105	119	87	53	224	106	42	52
72	99	80	53	171	90	31	35
52	82	67	49	184	54	22	33
45	54	53	26	209	49	18	19
78	39	74	19	241	117	68	25
36	47	41	19	233	83	47	19
48	27	36	15	247	75	41	12
680	813	723	371	1,473	766	270	301	36	12	17	17	81	429	145	54	68

A. G. SMYTH,
Agent fédéral d'immigration.

7 janvier 1877.

ETAT indiquant le nombre des colons venus des Etats-Unis d'après les rapports des percepteurs de douanes des ports d'entrée situés dans la circonscription de l'agence de London, pendant l'année 1877—avec la valeur de leurs effets.

Ports d'entrée.	Nombre de colons.	Valeur des effets.
Sarnia.....	1,058	\$33,262
Windsor	934	49,136
Collingwood.....	22	598
Totaux.....	2,014	\$82,996

A. G. SMYTH,
Agent d'immigration.

A. ETAT annuel des arrivées et départs d'immigrants à l'agence de London, pendant l'année expirée le 31 décembre 1877.

Pays d'origine.	Viâ du St. Laurent.	Viâ des Etats-Unis.	Totaux.	Restés en Canada.	Passés aux Etats-Unis.
Angleterre.....	432	334	766	714	52
Irlande.....	98	174	270	253	17
Ecosse.....	101	200	301	283	18
Allemagne.....	15	20	35	23	12
Norvège.....					
Autres pays.....	14	87	101	83	18
Totaux.....	660	813	1,473	*1,356	117

*16 sur ce chiffre sont allés au Manitoba.

B.—ETAT indiquant le nombre total des immigrants arrivés à l'agence de London et de ceux qui sont restés pour être placés, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1877.

Mois.	Via St. Laurent.	Via Etats-Unis.	Totaux.	Nombre d'immigrants nourris.	Nombre d'immigrants qui ont reçu des billets gratuits.
Janvier	19	36	55	55	7
Février	14	53	67	53	12
Mars	25	58	83	47	8½
Avril	66	76	142	112	35
Mai	100	123	223	143	28½
Juin	105	119	224	23	49½
Juillet	72	99	171	100	25
Août	52	82	134	60	14
Septembre	45	54	99	42	15
Octobre	78	39	117	20	13½
Novembre	36	47	83	22	5
Décembre	48	27	75	3	7½
Totaux	660	813	1,473	680	220½

C.—ETAT indiquant le nombre et la destination des immigrants expédiés de cette agence au moyen de billets gratuits de transport, pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1877.

Stations.	Billets d'adulte.	Stations.	Billets d'adulte.
Toronto	17½	Petrolia	2
Guelph	5	Wingham	13
Clifford	2	Lucknow	19
Port Stanley	4	Dorchester	2
Chatham	13½	St. Marys	1
Park Hill	2	Colborne	1½
Ingersoll	6½	Goderich	1
Brucefield	9	Essex Centre	4½
Ilderton	5	Walkerton	1
Claudeboye	10½	Appin	3
St. Thomas	22½	Walton Grove	1
Strathroy	5½	Komoka	3½
Berlin	3	Hamilton	3
Windsor	4	Clinton	1
Stratford	7	Dutton	1
Braatford	2	Wroxeter	2½
Sarnia	1	Woodstock	1
Longwood	1	Elythe	1
Exeter	11½	Aylmer	1½
Mount Bridges	2	Whitby	3
Watford	4½	Newbery	1
Lucan	8½	Kenwood	1
Amherstburg	4		
Simcoe	2		
		Total	220½

No. 21.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION À HAMILTON.

(M. JOHN SMITH.)

BUREAU DE L'IMMIGRATION,
HAMILTON, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—Les immigrants arrivés à cette agence l'année dernière étaient d'une classe supérieure; à très peu d'exception près, je n'ai eu aucune difficulté à les placer, le plus grand nombre se composant d'ouvriers de ferme et d'hommes habitués à travailler sur les ouvrages publics. Pour ces derniers, la demande a excédé l'offre à certaines époques de l'année; les servantes de maison ont aussi été très recherchées et leur nombre est resté bien en deçà de la demande.

L'état B fait voir une augmentation de 750 âmes sur le chiffre de l'année dernière. Ce surplus se compose principalement d'Irlandais et d'Écossais; il y a eu aussi un accroissement de 385 émigrés du côté des États-Unis, ce qui est dû à la dépression commerciale qui règne dans la république. Ces émigrés feront en somme de bons colons.

Le nombre de demandes de secours a été de 137 plus élevé que l'année dernière; le surcroît dépensé pour repas et logements n'a été cependant que de \$51.00.

L'état F fait voir que nous avons reçu à cette agence 177 enfants immigrants. Je ne puis trop louer la manière dont sont conduits les asiles de Hamilton et de Galt, qui, par une organisation complète, exercent une surveillance personnelle sur les enfants placés par eux jusqu'à ce qu'ils soient capables de prendre soin d'eux-mêmes. Si quelque enfant vient à sortir de la maison d'adoption, l'institution-mère le reprend et le garde, en attendant qu'elle puisse lui procurer une autre place convenable.

Les garçons envoyés à l'asile d'Hamilton reçoivent trois ans d'instruction avant de quitter leur pays natal. Une pratique louable et qui fait plaisir aux enfants est celle de réunir à l'asile, pour le dîner de Noël, tous ceux qui se trouvent à distance convenable. Cet hiver, vingt-huit se sont ainsi rencontrés. M. Riley, le surintendant m'informa que l'on encourage ces jeunes garçons à faire des épargnes et que les plus âgés ont de cinquante à deux cents piastres dans les banques d'épargne. L'asile compte jusqu'ici près de trois cents enfants placés dans le pays, et à l'exception de deux ou trois, tous ont donné satisfaction. Je puis dire la même chose des enfants de l'asile de Galt, l'agent visiteur, M. Thorn, m'ayant informé que sur le chiffre de 500 sortis de cette maison, le nombre de ceux qui ont donné lieu à reproche est inférieur à 2½ pour cent, et j'ai appris de bonne source que les maîtres et patrons et leurs jeunes engagés sont mutuellement satisfaits, à bien peu d'exceptions. Pour ce qui est des résultats obtenus par Mlle. Rye, je ne suis pas en état d'en parler, n'ayant pas en l'occasion de visiter ses pupilles.

Relativement à cette branche du service, j'ai l'honneur de recommander respectueusement à votre attention la convenance de faire visiter ces institutions par les agents de districts, qui seraient chargés de vous faire rapport sur leur fonctionnement, d'autant plus que le gouvernement assiste ces asiles dans leur œuvre.

L'immigration dans le district de Muskoka s'est accrue dans une notable proportion. L'année dernière, 255 colons ont été acheminés dans ce district par les soins de cette agence. Ils m'ont fait savoir qu'ils ont trouvé de bonnes terres et qu'ils sont contents et pleins d'espoir dans l'avenir. La plupart avaient déjà passé deux ou trois ans en Canada, avant de partir pour le district de Muskoka. J'ai pour règle de ne conseiller aux colons d'aller dans ce district qu'après qu'ils ont acquis une expérience

suffisante pour se livrer avec succès aux travaux de défrichement dans nos forêts. Sans cette expérience, le colon ne rencontre que désappointements et finit par la ruine ; les agents et les immigrants doivent bien se convaincre de l'importance de cette observation.

Beaucoup de personnes m'ont demandé des renseignements sur le Manitoba et sur les chances de succès qu'elles pourraient avoir en allant y prendre des terres le printemps prochain. Un fort courant composé de fermiers et de leurs fils et d'anciens immigrants ayant économisé suffisamment pendant leur séjour en Ontario pour pouvoir aller s'établir là-bas, prendra cette direction, à l'ouverture de la navigation.

L'état E fait voir que la somme des capitaux déclarés à cette agence a excédé de \$94,712 celle de la période correspondante de l'année dernière. Ces capitaux sont destinés en grande partie aux exploitations agricoles. Bon nombre de jeunes gens venus de la mère-patrie se sont engagés chez des fermiers dans ce district pour acquérir l'expérience nécessaire avant de faire l'acquisition de fermes. Ils pourront ainsi, après un certain temps de résidence, se faire une juste idée de la valeur des biens-fonds et éviter le risque d'être exploités par des spéculateurs toujours prêts à profiter de l'ignorance d'acheteurs inexpérimentés.

Les différentes classes d'immigrants étaient en possession de sommes variant de \$5,000 à \$2,000, et dans quelques cas, de \$30,000 à \$40,000.

Les récoltes dans la circonscription de l'agence ont dépassé la moyenne, et les prix obtenus ont été très-rémunérateurs. Les laiteries ont donné de bons résultats. Les bœufs et les moutons ont été en demande pour les marchés anglais. L'exportation des chevaux a été active. La vente de nos animaux de race bovine courte-corne a excité la surprise des éleveurs d'Angleterre et des Etats-Unis. Les prix obtenus pour quelques-uns de nos troupeaux de choix ont mis le Canada en renom parmi ceux qui pratiquent l'élevage de la race courte-corne, et ces brillants résultats auront l'effet d'engager les capitalistes à placer leur argent dans des exploitations agricoles capables de fournir de tels produits.

Quelques-unes de nos industries manufacturières ont donné des signes d'amélioration. Les filatures de coton et les fonderies de poêles ont été très-actives. Les filatures ont employé autant d'ouvriers que le nombre de broches a pu le permettre ; elles recevaient leurs commandes sous la condition de livrer la marchandise à terme ; dans plusieurs cas, elles ont dû refuser des commandes pour livraison immédiate.

L'immigration a été saine. Il n'y a pas eu de décès à l'agence pendant l'année. Un seul émigré se trouve être ici sans emploi. Il y a plus de trois ans que la ville n'a eu à se charger d'un immigré à son arrivée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN SMITH.
Agent d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

ETAT A—Mouvement de l'immigration (arrivée et départ) à l'agence d'Hamilton, pendant l'année expirée le 31 décembre 1877.

Nationalité.	Via du St. Laurent.	Via du Pont Suspendu.	Totaux.	Restés en Canada.	Passés aux Etats de l'Ouest.
Anglais.....	466	3,117	3,583	2,205	1,378
Irlandais.....	122	467	589	473	116
Ecossais.....	149	311	460	440	20
Allemands.....	29	2,683	2,712	672	2,040
Citoyens des Etats-Unis.....	3,093	3,093	3,093
Autres nations.....	29	1,276	1,299	359	940
Total { 1877.....	789	10,947	11,736	7,242	4,494
{ 1876.....	796	12,710	13,506	6,492	7,014

ETAT B—Indiquant le nombre d'immigrants pauvres secourus, le nombre de repas et de bons de logement fournis, et le nombre de billets gratuits de transport par chemin de fer et bateau délivrés à l'agence d'immigration d'Hamilton, pendant l'année 1877.

1877.	Nombre d'immigrants indigents.	Nombre de billets de transport gratuits.	Nombre de bons de logement gratuits.	Nombre de repas.
Janvier.....	31	30	20	65
Février.....	64	64	39	130
Mars.....	46	42	30	105
Avril.....	86	115	27	144
Mai.....	122	157	69	253
Juin.....	80	94	125	403
Juillet.....	100	104	122	299
Août.....	81	82	92	235
Septembre.....	74	77	118	375
Octobre.....	83	134	75	244
Novembre.....	57	55	69	228
Décembre.....	115	104	105	304
	939	1,058	891	2,785

ETAT C—Indiquant les lieux dans lesquels les immigrants ont été placés par les soins de l'agent d'immigration d'Hamilton, pendant l'année expirée le 31 déc. 1877.

Comté.	No.	Comté.	No.
Algoma	2	Middlesex	223
Bruce	117	Manitoba	16
Brant	142	Norfolk	60
Carleton	3	Northumberland	27
Dundas	1	Ontario	72
Durham	16	Oxford	201
Grenville	13	Peel	821
Elgin	111	Pertb	104
Essex	87	Pontiac	32
Frontenac	9	Peterborough	55
Grey	144	Province de Québec	25
Glengarry	1	Simcoe	210
Haldimand	173	Stormont	5
Halton	118	Wellington	296
Huron	131	Waterloo	244
Hastings	11	Wentworth	2,196
Kent	182	Welland	756
Lennox	6	York	66
Lincoln	210		
Lambton	101	Total	7,242
Muskoka	255		

ETAT D—Indiquant le nombre et les destinations des immigrants expédiés de l'agence d'Hamilton au moyen de billets gratuits de transport, pendant l'année expirée le 31 décembre 1877.

Stations.	No.	Stations.	No.
Aurora	2	Morrisburg	2
Aylmer	1	Newry	1
Agincourt	1	Newcastle	1
Brantford	23	Napanee	7
Bolton	1	Niagara	3
Barrie	1	Oakville	2
Braacebridge	137	Ottawa	5
Belle River	1	Orangeville	2
Brockville	2	Owen Sound	3
Belleville	1	Orillia	1
Brownsville	8	Paisley	3
Clifton	31	Paris	11
Chatham	12	Port Elgin	2
Cobourg	4	Prescott	6
Cornwall	5	Port Colborne	4
Caledonia	40	Preston	10
Collingwood	1	Port Hope	1
Cobocok	5	Peterborough	1
Dundas	4	Palmerston	1
Dundalk	1	Port Credit	1

ETAT D—Indiquant le nombre et les destinations des immigrants expédiés de l'agence d'Hamilton, etc.—*Suite.*

Stations.	No.	Stations.	No.
Elora.....	3	Rosseau.....	7
Fort Erie.....	8	Ripley.....	1
Fergus.....	6	Ste. Catherine.....	22
Forrest.....	6	Shelburne.....	3
Galt.....	11	Sarnia.....	17½
Guelph.....	15	Stratford.....	8
Gravenhurst.....	183½	Southampton.....	6
Grimsby.....	1	Simcoe.....	1
Georgetown.....	35	St. Thomas.....	9½
Hagersville.....	18½	Seaforth.....	1
Harriston.....	2	Stoney Point.....	2
Hamburg.....	1	Strathroy.....	1
Ingersoll.....	3	Toronto.....	383
Jarvis.....	23	Thorold.....	1
Kincardine.....	3	Thunder Bay.....	1
Kingston.....	10	Windsor.....	33
London.....	56	Wingham.....	11
Listowell.....	1	Whitby.....	4
Lucknow.....	3	Woodstock.....	6
Lancaster.....	1	Winona.....	6
Lucan.....	3	Walkerton.....	6
Montreal.....	11½	Welland Junction.....	9
Merriton.....	10	Whitechurch.....	2
Mildmay.....	2		
Mount Brydges.....	6	Total.....	1,311½

ETAT E—Indiquant les sommes de capitaux apportés en Canada par les immigrants et colons qu'a reçus l'agence d'immigration d'Hamilton dans les années 1876 et 1877.

Mois.	1876.	1877.	Augmenta- tion.	Diminution.
	\$ cts.	\$ cts.		
Janvier.....	11,935 00	17,335 00		
Février.....	27,015 00	25,095 00		
Mars.....	20,740 00	29,534 00		
Avril.....	35,710 00	43,900 00		
Mai.....	51,995 00	73,465 00		
Juin.....	33,500 00	28,790 00		
Juillet.....	33,370 00	42,990 00		
Août.....	43,370 00	39,965 00		
Septembre.....	18,605 00	27,842 00		
Octobre.....	28,443 00	43,665 00		
Novembre.....	21,730 00	37,365 00		
Décembre.....	16,216 00	27,395 00		
	342,629 00	437,341 00	94,712 00

ETAT F—Nombre d'enfants amenés sous les auspices d'associations, qui ont passé par cette agence, pendant l'année expirée le 31 déc. 1877.

	Nationalité.	Nombre à l'asile, 1er déc. 1876.	Arrivés pendant l'année 1877.	Nombre à l'asile, 31 déc. 1877.
Mlle Rye, Niagara.....	Anglais.....		92	
	Irlandais.....		2	
	Ecossais.....		1	
Asile des Orphelins, Hamilton..... do Galt.....		5	95	11
		11	33	9
		36	49	43
		52	177	63

ETAT G—Détail des dépenses de l'agence d'Hamilton, pendant l'année expirée fin de décembre 1877.

Détail.	Montant.		Totaux.	
	\$	cts.		
Appointements de l'agent.....	1,100	00		
do de l'interprète.....	300	00		
Combustible.....	16	00		
Fournitures de bureau et impressions.....	94	07		
Frais de port et télégraphie.....	39	60		
Frais de voyage.....	53	75		
Loyer.....	40	00		
Annonces.....	11	08		
Articles d'ameublement.....	33	70		
Lampes et huile.....	7	45		
Menuiserie.....	11	11		
Comptes accessoires.....	47	65		
			1,754	41
Soins médicaux.....	21	00		
Comestibles et logements.....	739	20		
Transports en chemins de fer d'immigrants pauvres.....	1,183	73		
Frais de voiture pour le transport d'immigrants et de bagages.....	20	40		
			1,964	*38
			3,718	74

* Payé par le gouvernement local.

No. 22.

RAPPORT ANNUEL DE L'AGENT D'IMMIGRATION A PORTLAND, MAINE

(M. JOHN SUMNER.)

PORTLAND, MAINE, 28 avril 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport en qualité d'agent d'immigration à ce port pour la saison du printemps de 1877.

Dix sept steamers de la ligne Allan sont arrivés ici, ayant pris à Londres et à Liverpool 1,014 passagers d'entrepont, 494 passagers de cabine. Par comparaison avec la saison correspondante de 1876, il y a eu diminution de 137 sur le premier chiffre, et augmentation de 70 sur le second.

Cinq cent cinquante-deux (552) personnes représentant 456 adultes ont reçu des billets de transport gratuits pour se rendre à leurs lieux de destination en Canada. C'est une diminution de 24 personnes, représentant 20 adultes, par comparaison avec la saison correspondante de l'année dernière.

Les dix-sept steamers ont débarqué à Halifax 87 passagers d'entrepont et 160 passagers de cabine, sur les chiffres indiqués ci-dessus. Il y a eu une diminution de 64 par rapport à l'année dernière, dans le nombre de ceux qui ont pris la direction des Etats de l'Est et de l'Ouest, de sorte que la diminution en passagers d'entrepont à destination du Canada, n'a été que de 73, et l'augmentation en passagers de cabine réduit à 3 la diminution sur l'ensemble de notre immigration.

J'ai transmis au département des statistiques générales relatives aux immigrants de la saison d'hiver; elles contiennent les détails ordinaires, et aussi tout ce qui concerne les billets de transport, etc.

Aucun cas de maladie ou d'accident ne m'a été signalé. Deux naissances ont eu lieu, dont l'une d'un enfant mort-né.

Parmi les immigrants, quelques-uns étaient déjà venus au Canada. Ceux qui s'y rendaient pour la première fois étaient de bons et robustes ouvriers de ferme et des servantes de maison; il y avait aussi quelques immigrants suisses de vigoureuse apparence envoyés par madame Von Koerber.

Le traitement reçu à bord a donné satisfaction. La compagnie du Grand-Tronc a apporté toute la diligence et les facilités désirables dans le service de transport.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN SUMNER,

Agent d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

SECOND RAPPORT.

PORTLAND, 6 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que je suis arrivé ici au commencement de novembre. Jusqu'à cette date, trois paquebots sont entrés en rade, ayant à leur bord 48 passagers de cabine et 121 d'entrepont. J'ai délivré des bons de transport par le Grand-Tronc à 41 personnes, représentant 33 adultes, qui ont pris la route du Canada.

Vous trouverez ci-joint un état statistique contenant les données ordinaires. Les paquebots-postes ayant discontinué de venir à Portland, j'ai fermé le dépôt d'immigration, après l'avoir mis en état de sûreté, et j'ai remis les clefs à l'agent du Grand-Tronc, conformément aux instructions qui m'ont été données.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN SUMNER.

Agent d'immigration.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

Etat numérique des immigrants arrivés au port de Portland, avec indicat. de leurs sexes, nationalités et destinat. pond. l'hiver de 1877

Paquebots.	Arrivages.		Anglais.		Irlandais Ecossois.		Allemands et Norvégiens.		Italiens et Français.		Totalx.		Province de Québec.	N.-Brunswick et N.-Y.-Boscoe.	Province d'Ontario.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.	Totalx.
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.						
Peruvian.....	16	2	3	1			2		2	2	23	5	5		12	4	2	28
Polynesian.....	17	9	3	2					1		21	11	4	2	22	4		32
Sardinian.....	22	5	4	3					2		28	8	5	4	20	4	3	36
Prussian.....	21	5	2	0					3		26	5	9	4	16	2		31
Moravian.....	12	10	3	2			4	3	2	1	21	16	4	4	16	7	6	37
Nova Scotian.....	26	11	2								28	11	0	4	31		4	39
Peruvian.....	20	3	2								23	3	3	3	13		2	26
Polynesian.....	15	2	2	1			1		1		18	3	10	3	13	1	1	21
Sardinian.....	16	9	8	4			4		2	3	30	16	9	9	26	9	2	46
Caspian.....	32	14	16	9					9		57	23	11	9	58	2		80
Moravian.....	29	16	6						5	1	40	17	8	9	36	4		57
Circasian.....	28	9	12	5					2		42	14	13	2	37	2		56
Scandinavian.....	38	9	7	3			2		2		49	12	14	1	39	4	3	61
Polynesian.....	50	18	8	4					2		60	22	14	5	47	9	14	82
Sarmatian.....	54	19	11	9			12	4	4		82	33	12	7	83	8	12	115
Caspian.....	45	29	26	15			8	6	7	2	86	52	22	6	83	12	15	138
Moravian.....	58	32	13	7			5	3	3	1	79	43	12	6	78	15	11	123
Celtic, à New York.....	7	0							4	*3	4	3			7			7
Total des passagers de ca- bine.....	499	202	128	65	1	1	38	16	51	13	717	297	148	74	635	87	77	1,014
Grand Total.....												112						494
																		1,508

*Suisse.

JOHN SUMNER,
Agent d'immigration du gouvernement canadien.

PORTLAND, 28 avril 1877.

Etat numérique des immigrants arrivés à Portland, Maine, avec indication de leurs nationalités et destinations, depuis le 21 novembre jusqu'au 5 décembre 1877.

Paquebots.	Arrivages.	Anglais. Irlandais Ecosais.		Norvégiens et Allemands.		Italiens et Français.		Totalx.		N.-Brunswick et Nouv.-Ecosse.	Province de Québec.	Province d'Ontario.	Etats de l'Est.	Etats de l'Ouest.	Totalx.
		H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.						
Moravian	21 novembre	19	11							7	5	30	1	4	47
Sardinian.....	27 do	29	12			3	2	2	29	3	9	33	2	2	49
Peruvian.....	4 décembre	12	4					1	35	5	4	10	2	4	25
		60	27	12	7	6	4	4	82	15	18	73	5	10	121

Passagers de cabine de nationalité anglaise, 48.

JOHN SUMNER,
Agent d'immigration du gouvernement canadien.

PORTLAND, 6 décembre 1877.

No. 23.

RAPPORT DE L'AGENT-VOYAGEUR SUR LE CHEMIN DE FER DU
GRAND-TRONC.

(M. JOHN SUMNER.)

QUÉBEC-SUD, 17 novembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport en qualité d'agent-voyageur d'immigration pour l'été de 1877.

L'immigration pendant la campagne qui vient de se terminer a été inférieure à celle de l'année 1876, ce qui est dû sans doute au malaise général des industries et du commerce. L'année prochaine sera probablement plus active.

J'ai fait cette année plus de vingt et un voyages de Québec à l'Ouest. Mon fils (qui m'a remplacé pendant mon congé d'absence) en a fait huit. Sur mes vingt et un voyages, je me suis rendu onze fois jusqu'à Toronto. Le parcours total de mes voyages par le Grand-Tronc représente 24,000 milles.

Les immigrants accompagnés forment un total de 4,511 et avaient été amenés par trente-six steamers. Les passagers de cabine de ces mêmes steamers étaient au nombre de 1,816.

Tous les immigrants placés sous ma conduite ont été l'objet de mon attention assidue; j'ai veillé à leurs besoins et à leur descente des trains aux lieux de destination.

Les aliments fournis dans les salles à manger ont été de bonne qualité. La salle à manger tenue pour le compte du gouvernement au dépôt des Tanneries a donné une meilleure nourriture que l'an dernier.

La compagnie du Grand-Tronc de chemin de fer a procuré avec diligence de très bons moyens de transport. Ses employés ont, en toute occasion, au cours des voyages et hors des convois, fait preuve de courtoisie et d'obligeance.

Si les affaires reprennent activité l'été prochain, on pourra compter, à coup sûr, sur un mouvement très-prononcé d'immigration.

Le présent rapport respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN SUMNER,
Agent-voyageur d'immigration.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 24.

RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE DE LA STATION DE QUARANTAINE.
A LA GROSSE-ILE, 1878.

(M FRÉDÉRIK MONTIZAMBERT, M.D.)

QUÉBEC, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que les navires passés ici en remontant le fleuve n'ont déclaré cette année l'existence à leur bord d'aucun cas de maladie infectieuse ou de décès au cours de leur traversée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

FRÉDÉRIK MONTIZAMBERT,
M.D. Univ. d'Edim, L.R.C.S.E., etc., etc., etc.,
Médecin-surintendant

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

DÉPENSE DE LA STATION DE QUARANTAINE, GROSSE ÎLE, en 1877.

Date.		\$ cts.	\$ cts.
1877.			
21 avril.....	Balance, feuille des salaires du personnel d'hiver.....		317 40
30 do	Feuille d'avril.....		399 81
31 mai	Feuille de mai.....	890 55	
	Fournitures de bureau, M. Miller et fils.....	46 60	
	Service de bateau à vapeur, Naz. Bernatchez.....	360 00	
	Fournitures diverses : March. sèches, F. M. Déchéne. \$107 47		
	Art. de quincaillerie, H. S. Scott et Cie... 98 53		
	Épiceries, Leclerc et Letellier..... 56 26		
	Épiceries, L. Bourget 50 39		
		912 65	
	Dépenses casuelles, suivant justifications	206 38	2,416 18
30 juin	Feuille des salaires pour juin.....	890 59	
	Médicaments, O. Potvin et Cie.....	40 79	
	Impression, C. Darveau.....	10 00	
	Service de bateau, Naz. Bernatchez	186 00	
	Fournitures diverses : Farine, Archer, Leduc et Cie. \$119 50		
	Marchandises sèches, F. M. Déchéne.... 57 78		
	Pétrole, etc., Hossack, Woods et Cie.... 27 65		
	Viandes, légumes, Léon Arel..... 14 00		
	Quincaillerie, H. S. Scott et Cie..... 12 00		
		230 90	
	Dépenses casuelles, suivant justifications	82 56	1,434 84
31 juillet.....	Feuille de juillet.....	949 81	
	Service de bateau, Naz. Bernatchez.....	225 00	
	Dépenses casuelles, suivant justifications.....	9 59	1,184 40
31 août.....	Feuille d'août.....	860 92	
	Service de bateau, Naz. Bernatchez.....	180 00	
	Dépenses casuelles, suivant justifications.....	124 33	1,165 25
30 septembre	Feuille de septembre.....	860 92	
	Service de bateau, Naz. Bernatchez.....	180 00	
	Dépenses casuelles, suivant justifications.....	468 07	1,508 99
31 octobre...	Feuille d'octobre	890 55	
	Service de bateau, Naz. Bernatchez.....	225 00	
	Fournitures diverses : Farine, Archer, Leduc et Cie.....	177 00	
	Dépenses casuelles, suivant justifications	15 62	1,308 17
30 novembre	Avances au personnel d'hiver.....		651 00
	Feuille de novembre.....	901 66	
	Médicaments, O. Potvin et Cie.....	19 53	
	Fournitures de bureau, M. Miller et fils.....	7 00	
	Service de bateau, Naz. Bernatchez	189 00	
	Fournitures : Quincaillerie, H. S. Scott et Cie..... \$114 21		
	Légumes, Léon Arel..... 2 80		
		117 01	
	Dépenses casuelles, suivant justifications.....	1 57	1,226 77
	Total.....		11,612 81

RÉSUMÉ DES DÉPENSES, année fiscale 1876-77.

	\$	cts.	\$	cts.
Appointements et salaires.....	7,613	21		
Fournitures générales.....	1,503	86		
Médicaments et réconfortants.....	51	94		
Impressions et fournitures de bureau.....	65	60		
Service de bateau à vapeur.....	1,575	00		
Dépenses casuelles.....	766	87	11,576	48

RÉSUMÉ DES DÉPENSES, semestre au 31 décembre, 1877.

	\$	cts.	\$	cts.
Appointements et salaires.....	5,114	86		
Fournitures générales.....	294	01		
Médicaments et réconfortants.....	19	53		
Impressions et fournitures de bureau.....	7	00		
Service de bateau à vapeur.....	990	00		
Dépenses casuelles.....	619	18	7,044	58

RÉSUMÉ DES DÉPENSES, année de calendrier 1877.

	\$	cts.	\$	cts.
Appointements et salaires.....	7,613	21		
Fournitures générales.....	1,437	56		
Médicaments et réconfortants.....	60	32		
Impressions et fournitures de bureau.....	63	60		
Service de bateau à vapeur.....	1,530	00		
Dépenses casuelles.....	908	12	11,612	81

FREDERICK MONTIZAMBERT, M.D.,
L.R.C.S.E., etc., etc., Univ. Edin.,
Médecin-surintendant.

No. 25.

RAPPORT ANNUEL, QUARANTAINE DE PICTOU, N.-E.

(M. W.-E. COOKE, M.D.)

STATION DE QUARANTAINE,

PICTOU (N.-E.) 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour l'année 1877, à la veille de prendre fin.

Je suis heureux de pouvoir dire qu'il n'y a eu aucun cas de maladie pestilentielle ou contagieuse, à ce port, pendant la campagne dernière. Le port a été remarquablement exempt de maladies, même de celles qui sont ordinaires parmi les marins.

J'ai l'honneur d'être monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. COOKE, M.D.,
Médecin-inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 26.

RAPPORT ANNUEL SUR LA QUARANTAINE DES BESTIAUX, QUÉBEC.

(M. ALEX. WADDELL M. V.)

QUÉBEC, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un rapport succinct pour la saison dernière, commencée le 24 avril et fermée le 1er décembre, des opérations de la quarantaine établie à la Pointe-Lévis pour les bestiaux. En ouvrant la quarantaine, j'ai trouvé qu'il était nécessaire de mettre les lieux en bon état. Je vous ai informé de ce qu'il y avait à faire pour cela, et avec votre autorisation, j'ai fait couvrir en bardeau deux des étables et j'en ai fait paver une autre. Les hommes de garde ont réparé les clôtures et entretenu les locaux en bon ordre pendant la saison.

J'ai exercé sur les arrivages une surveillance active, pour empêcher l'expédition de bestiaux sans l'inspection quarantenaire et prévenir le danger de la propagation des maladies qui ont sévi de temps à autre en Europe, et qui, en certaines contrées, ne disparaissent jamais entièrement. Jusqu'ici, le Canada a été exempt de la plupart de ces maladies, et, la providence aidant, j'espère que nous réussirons par l'application de strictes mesures préventives, à détourner l'invasion de ces fléaux. Pendant les deux dernières années, l'exportation des bestiaux en Angleterre, a rapporté de beaux profits à nos éleveurs. Nos animaux, abattus ou vivants, se sont vendus promptement. Ce succès est dû en grande partie peut-être à l'absence de maladies dans notre pays.

Les bestiaux, aussitôt débarqués sur les quais, sont conduits à la quarantaine. Ceux qui sont malades reçoivent le traitement et les soins nécessaires avant d'en sortir. Deux bêtes sont mortes à la quarantaine pendant la saison : un verrat de race berkshire, propriété de M. Joseph G. Snell de Brampton, Ontario. Ce verrat débarqué le sept août, mourut le 9 d'une congestion de poumons, probablement causée par le froid. J'ai fait un examen post-mortem ; le mal était circonscrit dans les poumons et n'était pas par conséquent, de nature contagieuse. Un verrat et une truie de race suffolk, propriété de M. Joseph Hickson, Montréal, ont été mis à terre le 16 octobre, atteints de fièvre typhoïde. Le verrat mourut le 25. J'ai fait, avec M. McEachran, un examen post-mortem ; les poumons, le foie et les boyaux étaient à l'état de désorganisation. Cette maladie est très infectieuse ; elle a été très-fatale cette année. La truie guérit et fut rendue au propriétaire le 12 novembre.

Tous les animaux, avant d'être délivrés, sont inspectés avec soin par M. McEachran et moi-même. Les seaux, sacs etc., et, dans quelques cas, les navires mêmes ont été soumis aux procédés de désinfection. Les étables ont été lavées à la chaux, après le départ de chaque troupeau. Avant de fermer l'établissement, j'ai fait l'inventaire du matériel. Conformément à mes instructions, j'ai remis à M. Talbot pour l'hiver le cheval, la voiture et divers autres articles.

J'annexe un état des animaux importés, avec indication des races et du nom des propriétaires.

J'ai exécuté mes instructions au mieux de ma capacité et aussi économiquement que possible, et j'espère avoir mérité votre approbation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ALEX. WADDELL, M. V.

A l'honorable,
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

Etat des animaux importés, reçus à la quarantaine de Lévis, avec indication des races et du nom des propriétaires, pendant la saison de 1877.

11 juin.—Le steamer "Sardinian" de la ligne Allan, venant de Liverpool, est arrivé ayant à bord les animaux ci-dessous pour M. S. Beattie, de Toronto, Ontario :

1	bélier,	de race	southdown,
16	brebis	do	do
1	bélier,	de race	leicester
7	brebis	do	do

(6 sacs, 3 seaux, 1 panier, 4 auges.)

Ces animaux étant exempts de maladie, ont été mis hors de quarantaine le 19 juin.

17 juillet.—Le steamer "Memphis" de la ligne Dominion, venant de Liverpool, ayant à bord pour M. Joseph Fetherston, Springfield, Toronto, Ontario :

1	verrat,	de race	suffolk,
---	---------	---------	----------

(2 sacs, 1 seau.)

L'animal étant exempt de maladie a été mis hors de quarantaine le 23 juillet.

7 août.—Le steamer "Lake Nepigon" de la ligne Beaver, venant de Liverpool, est arrivé ayant à bord les animaux ci-dessous pour M. Joseph G. Snell, de Brampton, Ontario :

14	verrats,	de race	berkshire,
15	truies	do	do
15	béliers,	de race	cotswold,
10	brebis	do	do

(14 sacs et 4 seaux.)

Un verrat est mort d'une congestion de poumons le 9 août; maladie non infectieuse. Tous les autres animaux étant exempts de maladie, ont été mis hors de quarantaine le 14 août.

20 août.—Le steamer "Mississipi," de la ligne Dominion, venant de Liverpool, est arrivé ayant à bord les animaux ci-dessous pour M. Robert Marsh, de Richmond Hill, Ontario :

1	bélier,	de race	southdown,
4	brebis	do	do

(2 sacs.)

Ces animaux étant exempts de maladie, ont été mis hors de quarantaine le 28 août.

25 août.—Le steamer "Moravian," de la ligne Allan, venant de Liverpool, est arrivé ayant à bord les animaux ci-dessous pour M. C. F. Mattock, de Portland, Maine, Etat-Unis.

4	brebis,	de race	cotswold,
---	---------	---------	-----------

(4 cordes, 2 sacs.)

Ces animaux étant exempts de maladie, ont été mis hors de quarantaine le 1er septembre.

7 septembre.—Le steamer "Thames" de la ligne Temperley est arrivé de Londres, ayant à bord les animaux ci-dessous pour M. John L. Gibb, de Compton, P.Q.

2	verrats,	de race	berkshire,
4	truies	do	do

(1 sac)

Ces animaux étant exempts de maladie, ont été mis hors de quarantaine le 17 septembre.

2 octobre.—Le steamer "Québec" de la ligne Dominion, venant de Liverpool, est arrivé ayant à bord les animaux ci-dessous, pour l'honorable M. H. Cochrane, de Compton, P.Q.

2 béliers, de race southdown,
 20 brebis do do
 2 béliers, de race shropshire,
 20 brebis do do

(12 sacs, 6 seaux, 3 lampes, 1 chien.)

Tous ces animaux, propriété de M. Cochrane, étant exempts de maladie, ont été mis hors de quarantaine le 9 octobre.

16 octobre.—Le steamer "Memphis" de la ligne Dominion, venant de Liverpool, est arrivé ayant à bord les animaux ci-dessous, pour M. Joseph Hickson, de Montréal :

1 verrat, de race suffolk,
 1 truie do do

(1 sac.)

Ces deux animaux étaient atteints de la fièvre typhoïde, lorsqu'ils ont été débarqués. Le verrat est mort le 25 octobre; la truie s'est rétablie, mais à cause de la nature infectieuse de sa maladie, elle a été retenue en quarantaine assez longtemps pour qu'on pût la renvoyer sans aucun danger.

22 octobre.—Le steamer "Lake Megantic" de la ligne Beaver, venant de Liverpool, est arrivé avec les animaux ci-dessous pour M. G. W. Whitefield, d'Iberville, P.Q. :

1 bélier, de race southdown,
 4 brebis do do
 1 bélier, de race shrophire,
 4 brebis do do
 1 bélier, de race lincolnshire,
 4 brebis do do
 1 bélier, de race leicester.

Ces animaux étant exempts de maladie, ont été mis hors de quarantaine le 5 novembre.

5 novembre.—Le steamer "Sarmatian" de la ligne Allan, venant de Liverpool, est arrivé ayant à bord les animaux ci-dessous pour M. P. Eady, de North Hatley, P.Q. :

5 brebis, de race shropshire,
 (2 sacs).

Ces animaux, étant exempts de maladie, ont été mis hors de quarantaine le 13 novembre.

Mes rapports mensuels contiennent de plus amples détails.

ALEX. WADDELL, M. V.

No. 27.

RAPPORT ANNUEL SUR LE SERVICE DE LA STATION DE QUARANTAINÉ DE CHARLOTTETOWN, (I. P.-E.)

(M. W.-H. HOBKIRK, M.D.)

BUREAU DE LA QUARANTAINÉ,
CHARLOTTETOWN I.P.-E., 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport ci-joint des opérations de cette station pendant l'année dernière.

Il ne s'est présenté aucun cas de maladie contagieuse nécessitant l'application du régime quarantenaire, bien que les maladies ordinaires aient été assez fréquentes parmi les marins.

J'ai souvent eu à visiter des navires ayant des malades à bord, soit pour informer les capitaines de la nature des maladies, soit pour constater, avant l'envoi des malades à l'hôpital de marine, la nature contagieuse ou non contagieuse des différents cas. J'ai aussi été appelé plusieurs fois à faire la visite de bâtiments à la veille de prendre la mer, pour certifier de la santé des matelots, qui, sous prétexte de maladie, souvent feinte par eux dans le but d'être congédiés, se refusent à entreprendre la traversée de retour. J'ai visité aussi les vapeurs et autres navires arrivés de ports étrangers avec des passagers, lorsqu'il y avait lieu de soupçonner l'état sanitaire de ces bâtiments, ou lorsqu'ils venaient de lieux infectés.

J'ai déjà eu l'honneur de signaler au département la nécessité de mettre l'hôpital en bon état d'entretien le plus tôt possible. Le bâtiment est commode et bien approprié, mais on devrait le tenir prêt pour la réception des malades, car (comme la chose est déjà arrivée) un grand nombre de personnes, atteintes de la petite vérole ou de quelque autre maladie contagieuse, peut nous survenir tout à coup.

Le service d'inspection des navires a été rendu plus difficile et plus incertain par suite des deux circonstances suivantes: le gouvernement local a fait enlever du "Block House" les signaux qui servaient à annoncer l'arrivée des navires dans le port, et le département a fait congédier les canotiers attachés à la station, et qui, depuis plusieurs années, venaient avertir tous les jours le médecin-inspecteur de l'entrée en rade des navires dont l'inspection était nécessaire. Je suis donc aujourd'hui laissé à mes seules ressources pour l'exécution de mon service.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. H. HOBKIRK, F.R.C.S., Ang.
Médecin-inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 28.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE ÉTABLIE À HALIFAX POUR LES
BESTIAUX.

(M. A. McFATRIDGE, INSPECTEUR.)

HALIFAX, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport qu'il ne s'est produit aucune maladie épizootique, l'année dernière, dans mon district d'inspection.

Conformément à vos instructions, je n'ai point loué de nouveau les étables et terrains qui ont servi de quarantaine pour les bestiaux, et je suis actuellement sans locaux pour cet objet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. McFATRIDGE,
Médecin-vétérinaire.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 29.

RAPPORT SUR LA QUARANTAINE DES BESTIAUX A SAINT-JEAN,
NOUVEAU-BRUNSWICK.(M. ROLAND BUNTING.)

SAINT-JEAN, N.-B., 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que, pendant l'année courante, il n'a pas été importé à ce port de bestiaux suspects, et qu'en conséquence il n'a pas été nécessaire d'y mettre en application les mesures prévues par le règlement de quarantaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ROLAND BUNTING,
Inspecteur de quarantaine.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 30.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DE LA QUARANTAINE DES BESTIAUX
(QUÉBEC).

(D. McEACHRAN, F.R.C.S.V.)

MONTRÉAL, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre un état des bestiaux qui, dans le cours de la saison, ont été amenés à la quarantaine de Lévis et y ont été soumis aux procédés réglementaires d'inspection et de purification. Un cas de typhus s'est produit parmi les porcs. L'animal atteint de cette maladie, très-contagieuse et très-maligne, est mort après avoir été retenu pendant longtemps en quarantaine. Il appartenait à M. Hickson, de Montréal. Sans cette mesure de séquestration, le mal contagieux eût sans doute été introduit dans le district de Montréal.

Date.		Béliers.	Brebis.	Porcs.
11 juin.....	Par steamer "Sardinian," ligne Allan, venant de Liverpool, pour Simeon Beatty, Toronto, Ont.....	2	23
17 juillet.....	Par steamer "Memphis," ligne Dominion, pour Jos. Featherston, Toronto, Ont.....	1 verrat.
7 août.....	Par steamer "lac Nepigon," ligne Beaver, pour Joseph Snell, Brampton, Ont.....	15	10	Verrats. Truies 14 15
20 do.....	Par steamer "Mississippi," ligne Dominion, pour Robert Marsh, Richmond Hill, Ont.....	1	4
25 do.....	Par steamer "Moravian," ligne Allan, pour F. Matlock, Portland, Me., E.-U.....	4
7 sept.....	Par steamer "Thames," ligne Temperley, pour J. L. Gibb, Compton, Q.....	2 4
2 octobre...	Par steamer "Quebec," ligne Dominion, pour l'Hon. M. H. Cochrane, Compton, Q.....	4	40
16 do ...	Par steamer "Memphis," ligne Dominion, pour J. Hickson, Montréal.....	1 1
22 do ...	Par steamer "lac Mégantic," ligne Beaver, pour G. W. Whitefield, Iberville, Q.....	4	12
5 nov.....	Par steamer "Sarmatian," ligne Allan, pour S. Eady, Hatley-Nord, Q.....	5
	Totaux.....	26	108	18 20

Ce tableau fait voir une importation de 172 animaux par la voie de Québec pendant la saison, chiffre comparativement élevé si l'on tient compte du fait de la prohibition d'importation des bêtes bovines.

La saison étant close, j'ai fermé la quarantaine et hangaré le matériel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

D. McEACHRAN, F.R.C.V.S.,
Inspecteur.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 31.**RAPPORT DE M. F.-H. MICKLEBURGH, COMMIS DE MALLE SUR
STEAMER-POSTE OCÉANIQUE.**

TORONTO, 31^r décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que, dans le cours de l'année dernière, j'ai distribué parmi les émigrants venant en ce pays, les livres et brochures qui m'ont été envoyés à cette fin par votre département; j'ai aussi donné à ces émigrants tous les renseignements dont ils ont eu besoin.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

F.-H. MICKLEBURGH,
Commis de malle sur steamer.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 32.**RAPPORT DE M. F. BARLEE, COMMIS DE MALLE SUR STEAMER-POSTE
OCÉANIQUE.**

LAKEFIELD, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que, conformément à mes instructions, j'ai distribué parmi les émigrants au cours des traversées les diverses brochures sur le Canada que j'ai reçues à cette fin. J'ai aussi donné aux émigrants tous les renseignements en mon pouvoir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

F. BARLEE,
Commis de malle sur steamer.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 33.

RAPPORT DE M. SAMUEL T. GREEN, COMMIS DE MALLE SUR STEAMER-
POSTE OCEANIQUE.

LÉVIS, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant.

Par suite de la stagnation persistante de tous les genres d'affaires, le mouvement d'immigration est resté à peu près ce qu'il était l'année dernière. Le mouvement d'émigration vers l'Europe a balancé à peu près le mouvement d'immigration vers l'Amérique, pendant cette saison. Il y a eu toutefois cette différence dans les motifs, à savoir que les immigrants venant de ce côté-ci ont presque tous exprimé l'intention de se fixer en Canada, tandis que les émigrants partant d'ici ont tous dit qu'ils s'en-allaient seulement revoir "le vieux pays," en attendant la reprise des affaires. Leur bonne apparence, leurs habits et leurs grosses malles en diront plus aux parents et amis de l'ancien monde que toutes les statistiques et tous les discours.

La sentence arbitrale de la commission des Pêcheries, aux travaux de laquelle Sir Alexander Galt a pris dans l'intérêt du Canada une part qui va immortaliser son nom, a eu l'effet d'appeler sur notre pays l'attention des classes élevées et instruites. L'abondance de notre dernière récolte et les exportations d'animaux vivants et de viandes abattues font voir à tous que le Canada est un pays d'abondance.

Je suis convaincu aussi que le nouvel arrangement postal en vertu duquel les malles et les passagers seront à l'avenir, en toute saison de l'année, débarqués sur le territoire canadien, et non plus dans un port étranger, devra avoir un bon effet, au point de vue de notre immigration.

J'ai, comme à l'ordinaire, distribué aux passagers à destination du Canada les livres et brochures qui m'ont été fournis. Ils désiraient beaucoup avoir de ces brochures et les lisaient avec un grand intérêt.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

SAMUEL T. GREEN,
Commis de malle sur steamer.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 34.**RAPPORT DE M. A. WALMSLEY, COMMIS DES MALLEES ANGLAISES.**

ST. JEAN, P.Q.,

31 décembre 1877.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de faire rapport que, pendant l'année dernière, j'ai remis aux commis de malle sur les paquebots de la ligne Allan des approvisionnements de brochures (reçus du département de l'agriculture), pour qu'ils les distribuassent aux émigrants en leur fournissant les renseignements dont ils auraient besoin.

J'ai aussi distribué un bon nombre de livres et brochures en langue française à des personnes qui désiraient avoir des informations sur le Manitoba. Les publications françaises m'ont été très-utiles.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. WALMSLEY,
Commis des malles anglaises.

À l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 35.**RAPPORT DE M. JAMES FERGUSON, COMMIS DE MALLE SUR STEAMER-
POSTE Océanique.**

PORTLAND, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que j'ai distribué avec soin pendant la saison dernière, au cours des traversées, les publications qui m'ont été remises pour être répandues parmi les émigrants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES FERGUSON.
Commis de malle sur steamer.

A l'honorable
Ministre de l'agriculture,
Ottawa.

No. 36.**RAPPORT DE M. CHAS H. E. TILSTONE, COMMIS DE MALLE SUR
STEAMER-POSTE OCÉANIQUE.**

PORTLAND, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que j'ai distribué, dans le cours de l'année dernière, les divers livres et brochures reçus de votre Département, et que j'ai fourni aux émigrants tous les renseignements en mon pouvoir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

CHAS. H. E. TILSTONE,
Commis de malle sur steamer.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 37.

RAPPORT DE M. W.-F. BOWES, COMMIS DE MALLE SUR STEAMER-POSTE
Océanique.

QUÉBEC, 27 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année qui prend fin. Le courant d'immigration n'a pas été aussi fort que par le passé, mais tous ceux qui ont exprimé l'intention d'aller s'établir au Canada, m'ont paru être des hommes sobres, laborieux et persévérants; ils avaient aussi quelques moyens. Ce sont là autant d'éléments essentiels de succès en tous pays.

J'ai distribué avec soin et de la même manière qu'auparavant, les publications qui m'ont été fournies par votre Département.

Les produits du Canada n'ont pu manquer d'éveiller un vif intérêt sur ses progrès et sur son histoire non-seulement en Angleterre mais encore dans toute l'Europe. La presse anglaise a parlé avec éloge des nombreux produits canadiens exportés cette année par les vapeurs océaniques et d'autres navires à destination des marchés anglais. L'Université de Cambridge a offert un prix pour le meilleur essai qui sera écrit sur le Canada: notre pays a donc aussi attiré l'attention des grandes institutions de la science.

Je terminerai en disant que j'ai pleine confiance dans l'avenir de la Confédération. Ses prairies et ses forêts immenses, ses vastes régions métallifères, ses pêcheries, son état prospère et sa proximité de l'ancien monde sont autant d'avantages qui doivent attirer l'émigration dans son sein.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. F. BOWES,
Commis de malle sur steamer.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 38.**RAPPORT DE M. J. O'HARA, COMMIS DE MALLE SUR STEAMER-POSTE Océanique.**

LIVERPOOL, 13 novembre 1877.

MONSIEUR,—Je regrette que mon absence sur mer m'ait empêché de répondre plus tôt à votre lettre relative au service dont m'a chargé le département de l'immigration. Depuis mon dernier rapport annuel, j'ai continué d'exécuter mes instructions reçues d'Ottawa en distribuant des brochures aux passagers de cabine et d'entrepont sur les paquebots canadiens. Etant né au Canada, j'ai pu donner beaucoup de renseignements utiles à ceux qui allaient s'y établir.

Le nombre des passagers d'entrepont a considérablement diminué, mais celui de passagers de cabine est resté à peu près ce qu'il était. Les petits fermiers intelligents commencent à comprendre, en voyant nos exportations de volailles, d'œufs et autres produits, que le Canada leur présente des chances de succès qu'ils n'ont point en Angleterre. Nous exportons aujourd'hui ces produits presque à aussi bon marché que les Iles de la Manche et la France, pays d'où l'Angleterre tire en très grande partie ses approvisionnements.

Je transmettrai avec plaisir sur ce sujet tous autres renseignements en mon pouvoir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. O'HARA,
Commis de malle sur steamer.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 39.

RAPPORT SUR L'ÉMIGRATION FÉMININE D'ALLEMAGNE ET DE SUISSE.

(MADAME E. VON KOERBER.)

CHATEAU PERSIMMENTHAL,

CANTON DE BERNE, 1er juillet 1877.

HONORABLE MONSIEUR,—Pour faire suite au compte-rendu de mes opérations, inséré dans votre rapport de 1875, j'ai l'honneur de vous informer que, n'ayant pu me rendre à Berlin pendant l'automne de 1874, j'ai transmis au major Von Norman, secrétaire de S. A. I. la princesse héréditaire d'Allemagne, une copie de ce rapport avec une lettre d'introduction de S. A. R. la princesse Alice de Hesse.

Je reçus, au bout de quelques jours, une réponse du major, m'informant qu'il avait reçu ordre de transmettre ces papiers à madame la présidente du Lette-Verein pour son information et sa coopération.

Madame la Présidente de cette société m'a écrit dans les termes suivants :

BERLIN, 22 novembre 1875.

MADAME,—Le chambellan Von Norman, secrétaire de S. A. R. la princesse héréditaire, patronne du Lette-Verein, (société pour la protection et le secours des femmes en Allemagne), nous a transmis des papiers dans lesquels sont exposés vos efforts pour encourager et protéger une émigration de femmes, et par lesquels vous demandez notre coopération à cette œuvre.

Ces papiers nous ont vivement intéressées, et votre belle entreprise humanitaire nous a étonnées. Nous devons cependant nous abstenir de tout concours actif dans le sens de l'émigration, car notre société a pour objet l'amélioration de la condition domestique des femmes dans notre pays.

Les succès déjà obtenus font voir que nous n'avons pas entrepris une tâche impossible. Sans dévier de notre programme, nous serons toutefois bien disposées à prêter assistance et protection aux femmes en état de se suffire qui prendraient d'elles-mêmes la résolution d'émigrer.

Notre assistance, comme on doit le comprendre, ne pourra être qu'en paroles, les fonds qui nous sont confiés par la loi devant être employés uniquement à promouvoir le bien-être des femmes en ce pays.

ANNA SCHEGLER-LETTE,
Présidente de la société Lette.

JENNY HIRSEN,
Secrétaire.

Suit une copie de ma communication adressée en décembre 1875 au comité de la société, à Berlin.

BASEL, décembre 1875.

A l'honorable comité du Lette-Verein :

HONORABLES DAMES,—Permettez-moi de vous réitérer mes remerciements pour votre bonne lettre du 22 novembre, et de vous adresser un résumé succinct des observations contenues dans mes communications antérieures. J'ai pris la liberté de vous indiquer les mesures qui, suivant moi, seraient les plus propres à réaliser le projet que j'ai en vue.

Votre bienveillant accueil et votre disposition à m'assister dans cette entreprise me prouvent assez que je ne me suis point trompée sur le véritable esprit des dames allemandes, mais qu'au début je m'étais mal adressée.

Je ne vous ferai point ici l'histoire de mon projet; je n'insisterai point non plus sur sa nécessité, car je présume que toute dame allemande s'intéresse activement au bien-être de ses compatriotes.

Mon unique désir est de vous soumettre, pour votre appréciation et votre utilité, le résultat de mes travaux, l'expérience de tentatives inspirées par le dévouement, le fruit de longues réflexions, de pénibles voyages, de conférences et de consultations avec des personnes de toutes classes, de toutes conditions et de toutes nuances d'opinion—et cela, dans l'espoir de vous épargner des troubles sans fin pour l'avenir.

J'espère que mes observations vous seront d'une grande assistance pour former une organisation reconnue, en usant de l'influence de votre immense société et de celle de Son Altesse Royale, la princesse héréditaire. Je suis convaincue qu'il suffira d'avoir recours à des moyens pratiques pour faire admettre le principe de l'organisation; toutes les autres associations de bienveillance se joindront à nous et ajouteront notre programme au leur.

La question a été portée à la connaissance des hauts personnages et des sociétés que je vais nommer: l'Empereur et l'Impératrice d'Allemagne, Sa Majesté la Reine de Wurtemberg, Son Altesse Impériale la princesse Ludwig de Hesse, la société souabe, les membres de la société autrichienne, la société des missions de l'intérieur, la société suisse de bienveillance et plusieurs messieurs et dames individuellement.

Tous ceux qui sont en position d'exprimer une opinion désintéressée s'accordent avec moi. C'est après avoir mûri mes idées que je viens, faible femme isolée, résoudre les difficultés, et après avoir tout préparé, solliciter de toutes parts l'assistance pour mon œuvre. Au point où je suis arrivée, ne pouvant plus travailler seule, je me mets sous la protection des dames d'Allemagne, et je compte sur leur concours.

Si votre société veut s'occuper de mon projet et en favoriser l'accomplissement, d'autres sociétés donneront bientôt à l'œuvre une plus grande impulsion.

Le printemps dernier, j'ai été malade par suite de toutes mes fatigues; je suis encore faible, mais je serai toujours prête à vous présenter des observations et des conseils basés sur l'expérience que j'ai acquise.

Pour ce qui est de l'acheminement de compagnies de femmes au Canada, je m'en chargerai moi-même personnellement, autant que je le pourrai le faire.

Pendant que vous introduirez l'organisation en Allemagne, je m'occuperai à nouer des relations en Suisse, en Autriche, en Norvège, en Suède, en Danemark.

Veillez m'informer sans retard si vous pourrez me donner votre coopération, et dans quelle mesure.

Votre, etc., etc.

ELISE VON KOERBER

Les faits suivants parlent d'eux-mêmes :

1. Il y a excès de population féminine en Allemagne.
2. En présence de cet état de choses, le travail mécanique est venu empirer encore les conditions d'existence de l'ouvrière; la baisse des gages est devenue un danger pour sa moralité et une cause de prostitution.
3. Les associations de femmes en Allemagne ont pour objet l'instruction des jeunes filles dans les différentes branches professionnelles et industrielles: l'action bien-faisante de ces associations ne manquera point de se faire sentir avantageusement plus tard.
4. A peu d'exceptions près, tous les efforts jusqu'ici ont été faits en vue d'une seule classe, la classe moyenne. L'instruction répandue dans cette classe produira sans doute de beaux résultats, mais en attendant des milliers de femmes non instruites ont à pourvoir à leurs besoins.

5. L'excès de population féminine en Allemagne est d'un million; le problème est de fournir à ce million des moyens d'existence.

6. L'émigration, conduite par des sociétés de femmes, se recommande comme l'un des meilleurs moyens pour rétablir l'équilibre entre le nombre des ouvrières et les besoins de l'industrie, et offrir aux émigrantes une chance d'établissement par le mariage dans leur pays d'adoption.

7. Il est deux classes de femmes pouvant émigrer avec avantage 1o. les gouvernantes de maison, de capacité médiocre, qui pourraient, dans un pays étranger, prendre un emploi inférieur, ce qui leur répugnerait beaucoup dans leur propre pays. Les bonnes d'enfants, par exemple, sont plus en demande que les institutrices qui s'attendent à des salaires élevés. 2o. Les filles pauvres de la campagne, qui se portent en grand nombre dans les villes où elles se perdent corps et âme.

8. On a beaucoup écrit sur le sujet de l'émigration, mais jusqu'ici on a peu agi, surtout en ce qui regarde la protection de l'émigré rendu à l'étranger. Les consuls sont le plus souvent des marchands qui ont assez à s'occuper de leurs affaires, sans s'embarrasser de l'émigration; ils se bornent donc à donner des *avertissements aux émigrants*.

9. Ceux qui s'occupent d'émigration savent très-bien que tous les ans et presque sans interruption des agents secrets sont à l'œuvre pour recruter des filles dans un but d'immoralité.

10. Pourquoi ces hommes pervers rencontrent-ils une proie si facile? Ils exploitent la pauvreté de leurs victimes et leur présentent la perspective d'un établissement.

11. Il n'est pas impossible d'organiser un comité de dames qui s'unirait aux sociétés diverses déjà formées dans un but de protection, ni de créer pour l'émigration des femmes un système propre à produire un très-grand bien.

Si les dames allemandes prennent l'initiative d'un tel système, les dames des autres pays d'émigration ne manqueront point de s'associer à cette grande entreprise.

Notes sur la création d'un système international pour mieux protéger les émigrantes.

1. Si les dames d'Allemagne sont convaincues de la vérité des faits que je viens d'énoncer et de la nécessité de mes recommandations, elles vont sans doute constituer un comité central qui se chargera de recueillir des renseignements circonstanciés sur les avantages que présentent les pays d'outre-mer vers lesquels se porte l'émigration. Ces renseignements pourront être facilement obtenus par l'intermédiaire des représentants de ces pays, accrédités à la cour de Berlin, et ensuite au moyen de délégués spécialement envoyés dans ces mêmes pays.

2. Les émigrantes allemandes, grâce à l'influence des représentants des pays intéressés, recevront à leur arrivée, un accueil sympathique et l'assistance nécessaire.

3. Les provinces du Canada, les Etats-Unis, l'Amérique Méridionale, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Cap de Bonne-Espérance devraient constituer chacun un comité central (assisté par un certain nombre de messieurs) qui aurait, dans chaque ville, des agents chargés de recueillir des renseignements sur le besoin de femmes pour les occupations domestiques dans les villes et à la campagne.

4. Ces comités organisés dans les pays d'outre-mer seraient constitués suivant les vues et dans le but exprimés plus haut.

5. Ces comités enverraient au comité central de Berlin toutes les informations nécessaires, et aussi, à des époques déterminées, des listes indiquant les emplois disponibles pour des femmes dans leurs districts respectifs.

6. Le comité central de Berlin transmettrait ses instructions à des sous-comités établis dans toute l'Allemagne et répandrait de toutes parts la connaissance des objets de l'organisation.

7. Les émigrantes auraient ainsi un point central où elles pourraient se renseigner en tout temps.

8. La presse consentirait sans doute à publier vos annonces gratuitement.

9. Si la chose était possible, on devrait louer des navires pour le transport des femmes et des enfants exclusivement; ces navires partiraient à des époques fixes annoncées par la société.

10. Les jours de partance seraient publiés pendant l'hiver, afin que les émigrantes pussent faire leurs préparatifs à loisir.

11. La société de protection enverrait avec chaque troupe d'émigrantes des conductrices chargées de les protéger pendant le voyage, et aussi de les remettre aux soins des organisations spéciales, lors du débarquement au port de destination.

12. Comme je vous l'ai fait connaître précédemment, une compagnie de paquebots est disposée à donner aux conductrices le passage gratuit ; pour les autres dépenses, il y a sans doute en Allemagne des dames riches qui se chargeraient d'y pourvoir ; oubien encore, le comité souscrirait un fonds, et diminuerait ainsi avant longtemps les frais d'entretien des maisons d'indigents. Les pays d'immigration ne manqueraient pas non plus de fournir leur quote-part de secours.

13. Il faudrait prendre des arrangements aux ports étrangers pour la réception et la protection des femmes et des enfants, à leur arrivée.

14. Si les agents des navires étaient tenus par la loi ou en honneur de conduire les émigrantes dans des maisons destinées à les recevoir et à les protéger, on aurait en cela une excellente preuve des intentions et du but de la société de protection.

Les recommandations qui précèdent sont l'expression des vues personnelles de la soussignée. Comme agent du gouvernement canadien, elle espère que la première expérience se fera au Canada, et elle compte trouver, dans le succès de cette entreprise, une ample compensation pour les fatigues et les peines qu'elle s'est données. Elle peut en outre affirmer avec certitude que les émigrantes seront pourvues de situations avantageuses au Canada.

ELISE VON KOERBER.

BASEL, 12 octobre 1875.

Je m'étais rendue de Bâle à Berne, et n'ayant point d'autres moyens de découvrir quelles influences avaient été mises en jeu contre moi au bureau des affaires étrangères de Berlin, je tentai de pénétrer le mystère en me mettant en rapports avec l'ambassadeur d'Allemagne à Berne, le général Von Roeder.

Pendant son séjour en Suisse, M. Jenkins m'avait donné une lettre d'introduction à Son Excellence M. Corbett, ministre britannique à Berne, qui lui-même m'en donna une pour le général. Notre entrevue fut satisfaisante. Mes projets intéressèrent beaucoup Son Excellence, qui m'offrit son appui en Allemagne et en Suisse. Lui ayant parlé des difficultés que je rencontrais en Allemagne, il m'offrit des lettres pour Berlin, quand je m'y rendrais. Son Excellence me présenta aussi au président de la République Suisse, M. Wolki.

J'adressai quelque temps après à Son Excellence une copie de mon rapport sur le projet d'une émigration de femmes, avec une lettre ainsi conçue :

EXCELLENCE,—Permettez qu'en vous exprimant mes sincères remerciements pour vos faveurs passées, je prenne la liberté de soumettre à votre examen les papiers ci-inclus, relatifs à mon projet d'émigration.

Vous y trouverez le rapport que j'ai adressé au ministre de l'Agriculture du Canada. En voyant ce que j'ai accompli, vous serez disposé, je l'espère, à seconder le projet.

Je joins aussi copie de ma correspondance avec le comité du Lette-Verein.

J'espère que, par ce qui précède, Votre Excellence reconnaîtra que le gouvernement allemand n'a aucune raison d'empêcher ou entraver ma propagande (ce qu'il fait sans doute d'après les représentations de son consul en Canada), mais qu'il aurait au contraire de bons motifs pour me prêter son concours.

J'ai accepté une position officielle afin d'acquérir l'influence et les moyens nécessaires à l'accomplissement de mon entreprise.

Le gouvernement allemand ne m'a jamais offert son aide. Plus le gouvernement allemand attachera d'importance à mes opérations, plus je serai soutenue par le gouvernement canadien, car le peuplement par l'émigration est l'une des questions qui intéressent le plus ce nouveau pays.

Je ne pourrai me livrer pendant bien des années aux labours d'une telle mission ; j'ignore aussi si le gouvernement canadien a l'intention de retenir mes services pendant longtemps. Le gouvernement allemand, en accueillant favorablement mon projet, assurera ma position et me mettra par là en mesure de rendre d'importants services.

J'attends d'Angleterre certains documents avant d'exposer à Votre Excellence un résumé de mes opérations antérieures, et aussi mes vues sur la question générale de l'émigration.

Suivant votre avis, j'ai été faire une visite au président Herr Wolki. J'ai eu avec lui sur le sujet une conversation l'été dernier. C'est un homme intelligent et intéressant ; il m'a souhaité les meilleurs succès dans l'œuvre de la réforme radicale de l'émigration telle que pratiquée aujourd'hui. Je ne doute point que si j'avais l'aide de quelques messieurs, mes démarches ne fussent généralement approuvées et appuyées.

Le président Wolki doit m'envoyer une copie d'un nouveau projet de loi sur l'émigration, pour que je lui communique mes observations, après avoir examiné ce projet — ce dont je suis particulièrement honorée.

Votre Excellence voudra bien accepter l'expression réitérée de mes remerciements pour le grand intérêt qu'elle m'a montré dans cette affaire.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence,
l'humble servante,

ELISE VON KOERBER.

En avril 1876, je reçus de la présidente du Lette-Verein de Berlin, l'invitation de me rendre à une conférence que devaient tenir en cette ville les membres de l'Union, représentant diverses contrées de l'Allemagne. L'invitation était dans les termes suivants :

BERLIN, LUTZOW-STRASSE,

8 avril 1876.

MADAME,—Au nom du comité d'initiative du Lette-Verein (société pour la protection des femmes) permettez-moi de vous transmettre le programme ci-inclus des réunions qui auront lieu les 20, 21 et 22 du courant, à Hambourg.

Vous verrez que nous avons mis à l'ordre du jour la question posée par vous d'une émigration de femmes d'Allemagne, et nous serions bien aises que vous pussiez assister et prendre part à la discussion ; si non, veuillez transmettre à M. A. Lammers, à Brème, les renseignements à votre disposition.

Si vous venez à Hambourg, veuillez prévenir M. Brickmann de votre intention.

Vous voudrez bien m'excuser de vous avoir prévenue aussi tard, mais le sujet de l'émigration ne sera pris en délibération que le dernier jour de la conférence.

JENNY HIRSEN.

La société m'ayant fait l'honneur d'inscrire la question de l'émigration des femmes en tête du programme de la discussion, et comme cela avait dû avoir lieu à la connaissance et avec l'approbation de S. A. I. R. la princesse héréditaire d'Allemagne, je pensai que c'était pour moi un devoir de courtoisie d'aller assister à la conférence, et je ne doute point, honorable monsieur, que vous n'approuviez ce voyage que j'ai fait, d'ailleurs, non en ma qualité officielle, mais sous mon simple titre personnel.

La lettre d'invitation me fut envoyée de Berlin à mon adresse permanente, à Londres, d'où elle me fut ré-expédiée en Suisse. Je n'eus que quelques jours pour demander permission au bureau de Londres et faire mes préparatifs ; je dus partir avant d'avoir reçu une réponse. Je quittai Genève le 17 avril et j'arrivai à Hambourg le 19 au matin. Les dames présentes me firent un bienveillant accueil ; le 20, la

première réunion eut lieu. M. Auguste Lammer, éditeur de la *Weser Zeitung*, Brème, avait été chargé par S. A. I. la princesse héréditaire de rédiger un rapport sur la question de l'émigration des femmes. J'avais prié l'assemblée de me dispenser de prendre la parole; je dus cependant donner quelques explications, ce que j'eus soin de faire en termes aussi généraux que possible.

Comme je l'ai dit dans mon dernier rapport, l'expérience que j'ai acquise me faisait un devoir d'appeler l'attention des sociétés de Dames sur l'importance du contrôle qu'elles sont appelées à exercer en ce qui concerne cette émigration. Ceux qui recrutent les pauvres émigrantes pratiquent souvent de révoltants abus à leur égard, en profitant de leur ignorance des pays où elles se rendent et de l'incertitude de leur destination; elles sont aussi circonvenues dans les ports d'embarquement et à bord des navires (bien que sur les navires elles reçoivent une certaine protection, au moins en apparence) et dans les ports de débarquement.

Suivant moi, il est possible aux sociétés de Dames de prendre des mesures de nature à prévenir la plupart de ces abus.

En allant à Berlin, j'avais pour objet d'appeler l'attention sur ce sujet et de proposer, comme résultat de mon expérience, l'adoption d'un système de protection.

En ceci, je sers les intérêts du Canada, car lorsqu'on aura établi un système de protection pour l'émigration des femmes, on se demandera naturellement quels sont les pays qui offrent aux émigrantes les meilleures garanties au point de vue de la moralité et des intérêts matériels.

Vous reconnaîtrez volontiers avec moi que, sous ce double rapport, le Canada est au premier rang, et c'est précisément pour cela que je me dévoue à l'œuvre que j'ai entreprise avec tant d'intérêt.

Je résume aussi que les sociétés confieraient avec empressement quelques-unes de leurs émigrantes à la conduite d'une personne qui s'est occupée, comme je l'ai fait, de cette question et qu'elles les laisseraient prendre le chemin du Canada, pays qui m'a généreusement supportée dans mon entreprise jusqu'à ce jour.

J'espère donc que le Canada recevra bientôt une immigration de femmes des classes dont il a besoin, après la promesse que les dames canadiennes s'occuperont de leur réception.

Ce projet d'immigration est très-raisonnable et très-simple et doit convenir également à l'Allemagne et au Canada. Je ne doute point que plus tard il ne s'étende à tous les pays d'émigration et d'immigration.

Je prends la liberté de vous adresser un numéro du journal officiel *Die Norddeutsche Allgemeine Zeitung*, et aussi un numéro du *Deutsche Hansfrauenzeitung*, organe des sociétés de Dames, pour vous faire voir comment le projet a été accueilli.

Pour la première fois, on se demande: "Est-il nécessaire de mieux protéger les femmes qui émigrent, et comment cette protection doit-elle s'exercer?"

Je profitai de l'occasion de mon voyage à Hambourg pour me rendre à Berlin, afin de connaître la raison des persécutions que m'a fait essuyer le gouvernement badois. J'ai toujours agi franchement et loyalement envers ce gouvernement; je l'ai averti de mes intentions et j'ai soumis à son examen la seule publication que j'aie fait imprimer en Allemagne. Plus tard, je n'ai rien entrepris sans consulter la plus haute autorité de la ville où j'étais en résidence. J'ai prié plusieurs fois votre représentant à Londres de faire prendre des informations. En septembre dernier, (1875), M. Jenkins m'informa qu'il en avait fait prendre, mais sans m'éclairer davantage.

Depuis mon dernier retour du Canada (août 1874), j'ai vécu comme sous un nuage. On s'est livré à mille conjectures, en apprenant que les autorités de Berlin prenaient des informations; on a donné libre cours à son imagination en racontant les horreurs de l'émigration au Brésil et de l'esclavage dans les Etats du Sud, et tout cela été appliqué au Canada, comme pays d'immigration; on a été même jusqu'à insinuer que je recrutais des filles dans des desseins d'immoralité. En Angleterre, en Suisse et dans plusieurs parties de l'Allemagne, je reçois un bieuveillant accueil; mais dans le pays de ma naissance, j'ai été, avec surprise et avec peine, en butte aux rumeurs malveillantes et aux injustes soupçons. J'ai perdu par suite plusieurs amis; j'ai souffert dans ma réputation, et tout cela m'a été plus sensible qu'il ne me serait possible de l'exprimer. Les bonnes causes sont toujours persécutées, dénaturées et calomniées au début;

la persévérance et la patience me feront un jour triompher de ces préjugés absurdes de l'ignorance : cette pensée a relevé mon courage, et j'ai poursuivi mon œuvre avec résignation.

Je désirais vivement, cependant, voir clair en toute cette affaire et avoir une occasion d'exposer sous leur vrai jour mes principes et mes travaux. Cela vous fera comprendre avec quel empressement j'acceptai l'invitation qui me fut faite en avril dernier, laquelle me fournissait précisément l'occasion désirée, et me servira aussi d'excuse pour avoir fait un second voyage à Berlin.

Dans un autre rapport, je vous ai dit que le président de la République Suisse et Son Excellence l'ambassadeur d'Allemagne en Suisse, m'avaient fait l'honneur de me rendre une visite et de m'offrir leur concours tant en Suisse qu'en Allemagne, pour la réalisation de mes projets, surtout celui d'une émigration de femmes. Je me prévalus avec reconnaissance de ces offres et j'acceptai des lettres d'introduction pour des personnes de Berlin. Par suite de mon départ précipité, ces lettres me furent adressées à Hambourg. Son Excellence, M. Corbett, ministre britannique à Berne, eut la bonté de m'en envoyer une pour Son Excellence Lord Odo Russell ; l'ambassadeur suisse était parti de Berlin pour prendre un portefeuille à Berne, mais Son Excellence le général Von Roeder me donna une lettre pour le major Von Norman, secrétaire de Son Altesse Impériale la princesse héréditaire d'Allemagne.

Je dois dire qu'il fut compris que je n'irais à Berlin que comme personne privé.

BERNE, 17 avril 1875.

Je m'empresse de vous transmettre, conformément au désir que vous m'en avez exprimé par votre lettre du 14 du courant, une copie de la lettre que j'ai écrite à M. le chambellan Von Norman pour le prier particulièrement de s'employer à vous faire obtenir une audience du ministre Von Eulenberg. Vous pourrez en toute liberté expliquer à M. le chambellan la conduite du consul allemand en Canada, et je ne doute point que le chambellan ne fasse rectifier votre situation à cet égard.

Formant des vœux pour le succès de votre belle œuvre,

J'ai, etc.,

GENERAL VON ROEDER.

AMBASSADE IMPÉRIALE D'ALLEMAGNE,

BERNE, 17 avril 1876.

Permettez, cher monsieur et ami, que je vous adresse ces quelques lignes pour vous demander votre puissante protection en faveur de Madame Von Koerber, qui arrive de Hambourg, où elle est allée assister à la réunion du Lette-Verein.

Cette dame n'a pas seulement entrepris la tâche de donner son concours à l'œuvre de l'émigration féminine, mais encore celle de diriger cette émigration vers des destinations convenables. Elle a été hautement appuyée, dans cette entreprise, par le gouvernement canadien, mais a été, en même temps, l'objet des soupçons et de la méfiance du consul d'Allemagne en Canada.

Pendant son séjour en Suisse, Madame Von Koerber a fréquenté la meilleure société, à Genève, à Lausanne, à Berne, à Zurich. Elle a su inspirer une telle confiance que le président de la Confédération Suisse lui a soumis le projet de loi sur l'émigration, pour qu'elle lui fasse part de ses suggestions.

J'espère donc que vous voudrez bien user de votre influence pour faire obtenir à Madame Von Koerber l'audience qu'elle désire avoir du ministre Graf von Eulenberg.

Votre ami,

ROEDER.

Je ne passai que cinq jours à Berlin ; mon voyage à Hambourg et à Berlin ne prit que deux semaines. Lord Odo Russell m'accorda une longue entrevue ; il entra dans mes vues avec beaucoup d'intérêt, et m'offrit toute l'assistance en son pouvoir. Pensant que ces questions intéresseraient le prince de Bismark, Lord Odo Russell eut l'obligeance de m'offrir de me présenter à lui ; mais comme en allant à Berlin, j'avais eu pour objet de faire disparaître les obstacles qui m'environnaient, comme d'ailleurs je n'agissais en cette circonstance qu'en mon nom personnel, ne trouvant pas non plus mon œuvre assez avancée pour espérer de cette entrevue un résultat favorable, je remerciai avec reconnaissance pour le moment, avec la réserve de me prévaloir de cette offre, dans une occasion plus favorable. Lord Odo Russell me remit aussi la lettre d'introduction ci-dessous pour le comte Von Eulenberg, ministre de l'Intérieur.

AMBASSADE D'ANGLETERRE,

Berlin, 27 avril 1876.

EXCELLENCE,—Veuillez me permettre de vous présenter Madame Von Koerber, qui désire entretenir Votre Excellence d'un sujet qui nous intéresse tous.

(Signé)

ODO RUSSELL.

A Son Excellence

le ministre d'Etat,

GRAF VON EULENBERG.

J'avais compté que les papiers relatifs à mon affaire se trouveraient au ministère de l'Intérieur, mais on me dit qu'ils étaient au bureau des Affaires Etrangères. Une autre lettre de lord Russell et une aussi du major Von Norman me firent admettre auprès de Herr Von Bulow, secrétaire d'Etat, qui s'intéressa également à mon projet. Il me pria de lui écrire pour lui exposer mes vues, me promettant de me répondre.

Le major Von Norman me fit aussi l'honneur de m'offrir de me présenter à S. A. I. la princesse héréditaire. Je réservai pour plus tard ce privilège immérité, et cela pour les raisons suivantes : l'œuvre n'est pas encore suffisamment organisée ; pour arriver à cette organisation, il me faudra avoir une autre entrevue personnelle avec vous ; en troisième lieu, il faut que le jour se fasse sur mon caractère, ou plutôt sur mon œuvre.

Avant de partir de Berlin, je fis visite au président du "Vaterlandischen Vereine," qui est un ami de la cause. Il me promit de me préparer les voies à Berlin, en sorte que, si j'y revenais au commencement de l'hiver, je pusse procéder sans difficultés.

Le premier point est de prouver la nécessité de la protection. Plusieurs, surtout ceux qui ont intérêt à cacher les choses, nient cette nécessité et affirment que les femmes n'émigrent jamais ou presque jamais seules. Le tableau suivant fait voir la fausseté de cette assertion :

BUREAU D'ÉMIGRATION (section de la statistique),

Hambourg, 24 avril 1876.

MADAME.—J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli les quelques renseignements statistiques que je vous ai promis.

Émigration de Hambourg.	Nombre d'émigrants.			Nombre de personnes non mariées.	
	Hommes.	Femmes.	Totaux.	Hommes.	Femmes.
1871—Par voie directe.....	19,858	15,285	35,143	11,682	5,938
" *indirecte	4,635	2,446	7,081	2,926	630
Totaux.....	24,493	17,731	42,224	14,608	6,568
1872 " directe.....	30,029	23,194	53,223	15,613	7,184
" *indirecte	13,529	7,654	21,183	7,669	1,667
Totaux.....	43,558	30,848	74,406	23,282	8,851
1873 " directe.....	24,737	19,841	44,578	11,555	5,234
" *indirecte.....	14,511	16,087	24,598	6,764	1,753
Totaux.....	39,248	29,928	69,176	18,319	6,987
1874 " directe.....	17,315	13,310	30,625	8,544	3,733
" *indirecte.....	7,090	5,728	12,818	2,780	970
Totaux.....	24,405	19,038	43,443	11,324	4,703
1875 " directe.....	12,942	8,096	21,938	7,307	2,683
" *indirecte	5,751	4,121	9,872	2,244	539
Totaux.....	18,693	13,117	31,810	9,551	3,222

*Par voie indirecte—C'est-à-dire de Hambourg *via* Hull pour Liverpool et les ports transatlantiques.

J'ai, etc.,

BREHMER.

L'inspecteur de ce bureau me voit avec plaisir entreprendre cette œuvre, et fera tout en son pouvoir pour m'être utile.

Le Dr August Lammers, qui a pris des informations pour moi au bureau de Brême, m'écrit que plus du tiers des femmes qui s'embarquent à ce port, voyagent seules. Ce tiers représente environ trois mille femmes par année. Ce nombre est bien plus considérable dans les ports d'Anvers et du Havre.

Une quinzaine de jours après mon retour de Berlin, j'ai reçu du général Von Bulow une lettre dont je vous donne ici une copie textuelle :

BERLIN, 11 mai 1876.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

MADAME.—En réponse à votre lettre du 29 du mois dernier, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris un vif intérêt à l'œuvre humanitaire que vous m'avez fait connaître et dont j'ai aussi été informé par d'autres. En tant qu'elles ont pour but de veiller aux intérêts des émigrants allemands en *Canada*, et aussi à la protection et réception des femmes et des filles qui émigrent seules, vos démarches actives seront bien vues du gouvernement allemand. Dans votre dite lettre vous me réferez à une

lettre antérieure, écrite par vous de Fribourg le 6 décembre 1875 et dans laquelle vous demandiez comment l'attention des autorités allemandes avait été appelée sur vos opérations. Cette attention n'a pas été provoquée par des communications défavorables de la part de consuls allemands, mais simplement par le rapport annuel imprimé du ministre de l'Agriculture du Canada pour l'année 1873. Je lis au paragraphe 15 de ce rapport que "Madame Von Kerber a été autorisée à faire venir des émigrants de Suisse et de certaines parties de l'Allemagne." Le rapport de 1874 contient aussi une semblable énonciation, au paragraphe 14 : "Madame Von Koerber continue à faire venir des émigrants du continent d'Europe, en vertu de l'autorisation qui lui a été accordée l'année dernière." Ainsi, il doit être admis, je pense, que vous avez entrepris une propagande d'émigration en Allemagne pour le compte du Canada, et je ne doute point que vous n'ayez, avec les meilleures intentions d'ailleurs, établi des relations dans ce but. Comme vous le faites remarquer dans un compte-rendu en date du 31 décembre 1874, à la page 142 du rapport du ministre de l'Agriculture pour 1874, l'initiative d'une telle propagande n'est permise par les autorités dans les limites de la Confédération Allemande qu'à des agents commissionnés, c'est-à-dire à des agents recruteurs de passagers. Vous avez, sous ce rapport, contrevenu aux dispositions de la loi existante ; je ne vois pas que vous puissiez être l'objet d'une exception, et c'est avec regret que je me trouve dans l'impossibilité de vous relever des conséquences de l'application de la loi allemande. D'après l'entretien que j'ai eu avec vous, et à cause de votre position honorable, je pense que vous pourrez opérer en Suisse en toute sûreté, et je souhaite que vos efforts soient couronnés de succès.

(Signé,) VON BULOW,
Secrétaire d'Etat, Affaires Étrangères.

Le général Von Roeder a entre les mains, pour la transmettre, une autre lettre à l'adresse de Herr Von Bulow, dans laquelle je lui demande de me permettre d'opérer en Allemagne, et cela d'une manière qui ne compromettra certainement pas le gouvernement. Ma prochaine démarche en Allemagne sera de tâcher de me concilier le gouvernement badois.

En décembre 1875, je laissai le Wurtemberg pour la Suisse, comme je l'ai déjà dit. Après un court séjour à Basel et à Berne, je me rendis à Lausanne. Grâce à l'obligeance d'un membre de la société d'utilité publique, j'obtins des lettres d'introduction auprès de dames de cette ville que je désirais intéresser à la cause d'une émigration de femmes et d'enfants. A peine le but de ma visite eût-il été connu à Lausanne, qu'on me témoigna la plus vive sympathie. Cela me dédommagea un peu des troubles que j'avais eus jusque-là.

On m'adressa de nombreuses invitations ; j'en acceptai quelques-unes et je tins deux ou trois réunions de salon chaque semaine, pendant mon séjour en cette ville. Avant mon départ, un comité était déjà formé ; il se composait de douze des premières dames, auxquelles plusieurs messieurs devaient donner leur concours. Les observations suivantes font voir comment mon projet a été apprécié par ces dames :

"Madame Von Koerber, agent d'émigration pour le gouvernement du Canada, ayant passé quelque temps à Lausanne, a donné dans plusieurs réunions des détails pratiques sur l'émigration au Canada et sur les résultats avantageux qu'on peut en attendre. Ceux qui l'ont entendue sont restés convaincus qu'une œuvre utile peut être entreprise sous ce rapport dans notre canton, non-seulement par la colonisation en grand, mais encore par la protection des émigrants, qui partent isolément ou en petits groupes. Cette émigration s'effectuerait sous une surveillance bien organisée. Ceux qui, malgré leurs efforts, ne peuvent trouver dans leur pays natal les moyens de subvenir à leurs familles ; ceux qui, par le malheur des circonstances, se voient repoussés et rejetés de la société ; les enfants des deux sexes, orphelins ou abandonnés, laissés à la charge de la charité publique ou individuelle et n'ayant devant eux qu'un triste avenir, seraient tous appelés à entrer dans les rangs de cette émigration.

“ Madame Von Koerber a vu de près, depuis des années, les misères des émigrants et les ravages que des pratiques malhonnêtes et souvent corruptrices exercent parmi eux. Eclairer l'opinion, combattre les abus auxquels l'émigration a donné lieu, et convertir celle-ci en bienfait et pour les émigrants et pour le Canada, telle est la noble tâche à laquelle se dévoue madame Von Koerber. Elle insiste beaucoup sur la nécessité de former des comités de dames, appuyés de quelques messieurs, ces comités devant avoir pour mission de régler tout ce qui concerne l'émigration en petit : recevoir les demandes ; prendre les informations nécessaires de ceux qui les font ; organiser les départs ; se mettre en communication avec les comités des autres endroits, surtout avec ceux du Canada, qui sont chargés du placement avantageux des émigrants ; enfin se mettre en correspondance avec les agents officiels préposés au service de l'émigration en Canada.

“ Plusieurs demandes d'émigration au Canada ayant déjà été faites à Lausanne, un comité a été formé pour fournir des renseignements à ceux qui se présenteront. Il est bien entendu que ce comité n'a pas pour mission d'inciter à l'émigration, mais seulement de veiller à ce qu'elle s'effectue dans les conditions les plus favorables pour ceux qui sont dans la nécessité de s'éloigner du pays. Depuis quelques années, l'envoi au Canada d'enfants arrachés au paupérisme en Angleterre s'est opéré sur une grande échelle, et cette œuvre a produit d'excellents résultats. Deux mille enfants, sortis de l'asile de Mlle Macpherson à Londres, ont été envoyés au Canada où ils ont été recueillis dans un asile provincial, fondé pour cet objet, puis placés chez des fermiers sous les meilleurs auspices.

“ On s'attend que le comité canadien recueillera et placera de même les enfants qui partiront d'ici, en attendant que la colonie suisse en Ontario soit en état de créer une organisation semblable. Un membre du comité se rendra à Londres prochainement pour conférer avec Mlle Macpherson et recevoir d'elle des informations définitives sur ce point.”

Lausanne, mars 1876.

Plusieurs personnes de Genève ont exprimé le désir que je me rendisse en cette ville pour y tenir des conférences. Le canton de Genève est peu important par son étendue et sa population ; mais la ville de Genève est un des grands centres d'intelligence, de liberté et de richesse de l'Europe, et peut, par son influence, contribuer largement au succès de mon œuvre. Le comité central de bienfaisance de Genève est entré en correspondance avec moi. Je vous envoie copie d'une lettre que m'a adressée son directeur, le colonel Rilliet.

BUREAU CENTRAL DE BIENFAISANCE,

10 RUE-DE-STRAND, GENÈVE,

12 mars 1876.

MADAME,—Ayant fait connaître à notre comité le but de votre visite à Genève, qui est de fonder en Suisse un comité, ou plutôt une Société ayant pour objet la direction de l'émigration vers le Canada, dans des vues purement philanthropiques, j'ai le plaisir de vous annoncer que cette communication a été très-bien accueillie. J'ai aussi informé le comité que je me suis offert à devenir votre correspondant et à travailler de concert avec vous au moins dans notre canton, au succès du projet que vous avez pris pour tâche de réaliser, savoir la création d'une Société Suisse pour les fins suivantes :

1. Former un comité chargé du soin de recueillir et d'expédier au Canada les enfants suisses, abandonnés ou orphelins, qui recevront dans ce pays une éducation basée sur les principes de la religion et du travail ;

3. Expédier au Canada les jeunes filles qui sont ici à la veille de se perdre, et qui trouveront là-bas à gagner honorablement leur vie, et plus tard à s'établir avantageusement ;

3. Fonder sous le patronage officiel ou sous la bonne surveillance de nos autorités fédérales, une colonie agricole pour les Suisses en Canada.

Le canton de Genève, vu sa situation géographique, l'exiguïté de son territoire et sa petite population urbaine ne pourra fournir un contingent important à cette

émigration ; cependant il se présentera fréquemment des cas où nous serons heureux de profiter des travaux que vous poursuivez.

Permettez-moi, madame (malgré mon incapacité) de vous offrir oralement et philanthropiquement mes services dévoués pour l'avancement de votre intéressant projet. Je serai avec plaisir votre hôte à Genève, dans la mesure de mes moyens.

A. RILLIET, Col.-féd.,
Directeur du Bureau central de bienfaisance de Genève.

*Madame Von Koerber,
 Hôtel National, Genève.*

De Genève, je me rendis à Neuchâtel, où j'avais déjà un ami et adhérent prononcé dans le docteur Guillaume, directeur des prisons, connu en Angleterre comme philanthrope distingué, et l'ami intime de Miss Carpenter.

La société d'utilité publique, la société pour l'avancement des sciences sociales et la société de secours des dames furent invitées à ma réunion ; la société pour l'avancement des sciences sociales a bien voulu se charger de correspondre avec moi. Toutes ces sociétés ne pourront m'être que d'un secours partiel, tant que le gouvernement du Canada ne fera pas pratiquement de l'œuvre sa propre affaire.

Je me suis permis à plusieurs reprises d'indiquer ce que le Canada aurait à faire pour s'assurer ici une entière coopération. J'espère avoir prochainement le plaisir d'une entrevue personnelle avec vous ; tous ces points pourront alors se régler d'une manière définitive.

Outre l'émigration aux pays transatlantiques, il se fait, et il s'est toujours fait une certaine émigration vers les pays d'Europe avoisinants, laquelle est bien souvent suivie de résultats déplorables, dus à la surabondance de la population féminine. — "Pourquoi envoyer des femmes où il y en a déjà trop, au lieu de les diriger vers des régions nouvelles et de promettant avenir ?" Cette question doit être, sur ma recommandation, l'un des principaux sujets de discussion dont s'occupera la grande conférence internationale de la Fédération qui se tiendra à Genève l'été prochain.

Je prendrai la liberté de citer ici un article de "l'Union libérale" de Neuchâtel :

"Lundi soir, au collège neuf, en présence d'un auditoire sympathique, madame Elise Von Koerber a parlé d'émigration en général et particulièrement d'une émigration de femmes et d'enfants. Depuis longtemps, madame Von Koerber s'afflige de voir les émigrants le plus souvent victimes de la spéculation et de la cupidité. Elle appelle le gouvernement et les sociétés de bienfaisance à intervenir pour diriger l'émigration et l'entourer de garanties protectrices qui assurent le bien-être aux émigrants.

"Le gouvernement canadien a réservé, dans une région salubre, une grande étendue de terre pour les colons suisses et allemands. Madame Von Koerber, qui a visité ces terres à plusieurs reprises, a aussi exposé toutes les garanties et les chances de succès offertes aux émigrants en Canada.

"Les autorités fédérales et celles de plusieurs cantons ont donné leur assentiment, et la réunion a confié l'étude du projet à la société pour l'avancement des sciences sociales. Nous sommes persuadés que le zèle philanthropique de madame Von Koerber répond à un besoin réel, et nous souhaitons vivement qu'il soit couronné d'heureux résultats."

De Neuchâtel, je me rendis à Berne, où je commençai à préparer une réunion ; mais comme on devait célébrer, pendant les mois de juillet et août, toute une série de fêtes nationales, qui absorbaient l'attention de tous, et comme aussi la plupart des personnes que j'aurais voulu entretenir de mon projet se trouvaient en voyage ou en villégiature, je résolus d'aller dans les montagnes de Berne, d'où sont venus mes colons, et de m'y faire connaître. Bientôt les gens me sollicitèrent de leur adresser la parole, ce que je fis à leur grande satisfaction.

Pendant que j'étais encore à Berne, on me proposa de traiter de l'émigration des jeunes délinquants, qui, pour de légères offenses, tombent sous la surveillance de la

loi, et dont la réforme ne peut avoir qu'une chance douteuse, si, après leur libération, ces jeunes gens retournent dans le milieu aux influences pernicieuses où ils ont commencé à mal faire.

Le Dr Guillaume avait déjà mentionné ce sujet à la société pour l'amélioration des prisons et pénitenciers. Comme cette société devait avoir son assemblée annuelle à Lucerne, il espérait que la proposition serait sérieusement examinée, et qu'elle serait mise sur le programme de l'année prochain.

Relativement à cette catégorie d'émigrants, de même que pour celle des enfants, j'ai recommandé la fondation par la Suisse d'un asile à elle et d'une colonie à elle en Canada. Le projet rencontrerait bien moins d'objections, avec un établissement de secours dirigé par la mère-patrie.

Mon intention est de former dans chaque canton un comité de coopération et d'instituer un comité central à Berne, à Basel ou à Zurich. Lorsque mes principes et mes motifs auront produit leurs effets en Suisse, pourquoi n'inspireraient-ils pas une œuvre analogue dans d'autres pays ?

J'espère, honorable monsieur, que vous serez satisfait de ce rapport. Rien ne me ferait plus plaisir qu'une marque d'approbation de la manière dont je remplis la mission que vous avez bien voulu me confier.

Depuis que j'ai écrit ce qui précède, j'ai eu la bonne visite de M. Ennis et de M. De Cazes, venus de Paris pour me rencontrer à Berne. Nous nous sommes entendus avec Herr Gustave Von Herrenschand, de Berne, l'agent actuel de la compagnie Allan et du gouvernement canadien. Il expédie les émigrants, pendant que je m'occupe de l'organisation et de la propagande. Je publie sous mon nom les renseignements généraux et sous le sien les renseignements relatifs aux traversées. Je nomme ou plutôt je propose les sous-agents avec lesquelles il partage sa commission.

M. Ennis a fixé le prix des voyages à partir des principales villes de Suisse ; je fais connaître ces prix dans des avis publics, de sorte que les agents maritimes ne peuvent aisément exiger de plus hauts prix. Les émigrants paient ainsi 50 à 100 francs de moins qu'auparavant, ce qui aura l'effet de faciliter sensiblement l'émigration.

M. De Cazes nous donnera son concours à Paris, s'il survient quelque difficulté ; il nous aidera à trouver des logements recommandables à Paris et au Havre, et il me transmettra régulièrement les articles qu'il publie dans les journaux français, pour que je les fasse reproduire par la presse suisse. Ces articles devront être traduits en allemand, et je vous demande permission de les faire traduire quand mes occupations ne me permettront point de me livrer moi-même à ce travail.

On commencera à préparer à Berne le printemps prochain une colonie de jeunes garçons. Par suite de la visite de Mlle de Lerber, on m'a demandé à Genève de plus amples détails sur les asiles d'enfants établis en Canada. J'espère qu'avant longtemps nous aurons au Canada même un commencement d'exécution.

J'ai l'intention de me rendre dans quelques semaines à Lachaud-de-Fonds et à Loche pour assister à des réunions et répondre aux attaques de missionnaires français. En janvier il se tiendra à Berne une grande assemblée convoquée par le comité.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissante servante,

ELIZE VON KOERBER.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 40.

IMMIGRATION A LA NOUVELLE-ECOSSE PAR LES PORTS D'ENTRÉE.

ETAT numérique des émigrés rentrés dans la Nouvelle-Ecosse, pendant l'année expirée le 31 décembre 1877, avec mention de la valeur de leurs effets..

Port d'entrée.	Nombre d'émigrés	Valeur des effets.	Observations.
		\$ cts.	
Amherst	9	1,176 00	
Annapolis.....		5,112 00	
Barrington.....	7	574 00	
Bridgetown	9	1,440 00	
Halifax.....		5,875 00	
Liverpool	14	585 00	
Londonderry.....	1	60 00	
Lunenburg....	3	300 00	
Margaretsville.....		600 00	
Port Hawkesbury.....	14	593 00	
Port Hood.....	1	117 00	
Shelburne.....	2	120 00	
Yarmouth	5	570 00	
Totaux	65	17,122 00	

La loi n'oblige pas les percepteurs de recueillir de chiffres sur l'immigration par les ports d'entrée ; c'est ce qui explique l'imperfection des états fournis pour les ports d'Annapolis, d'Halifax et de Margaretsville.

EDWIN CLAY,
Agent.

HALIFAX, 31 décembre 1877.

No. 41.

RÉSERVE MENNONITE DE PEMBINA.

(M. E. WINKLER.)

EMERSON, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—Je vous transmets ci-inclus un relevé statistique (automne 1877) de la colonie mennonite de Pembina. Ces chiffres vous donneront une idée de son état d'avancement et de prospérité. La récolte de cette année est la première qui a été faite dans la réserve sur le côté ouest de la rivière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. WINKLER.

Villages.	Familles.	Personnes.	Sarrasin.	Acres prêts à être ensemencés, 1878.	Chevaux.	Vaches.	Beufs.	Autres bestiaux.	Orge.	Avoine.	Graine de lin.	Patates.
Hofmingfeld.....	24	120	802	192	4	37	48	19
Eichenfeld.....	21	105	127	63	20	36	10
Greenfeld.....	14	58	676	171	1	19	30	13
Ebenfeld.....	8	52	655	80	10	16
Schanzenfeld.....	26	154	2,948	432	8	38	52	42
Reinland.....	20	135	1,959	479	26	34	44	8
Hochfeld.....	16	107	2,959	471	2	28	47	27
Rosentahl.....	21	121	2,155	319	23	42	31
Waldheim.....	18	110	460	275	2	39	51	22
Neuendorf.....	9	46	259	97	4	11	16	21
Neuenburg.....	21	106	1,619	243	5	31	45	18
Blumengart.....	10	62	625	95	14	21	14
Blumenstein.....	24	120	1,030	381	32	51	28
Kronstahl.....	14	71	480	315	13	19	40
Oortetz.....	32	172	2,650	464	32	64	46
Osterwick.....	24	143	1,995	414	2	31	56	38
Schoenfeld.....	20	96	106	132	20	40	5
Schonwise.....	27	171	2,365	519	26	52	68	41
Rosenort.....	20	113	1,065	526	6	30	42	29
Rosengart.....	16	100	2,755	355	7	20	63	10
Schoendorf.....	18	90	170	108	18	43
Rosenfeld.....	11	55	648	70	8	12	24	10
Neuhorst.....	23	115	1,965	400	6	24	46	20
Blumenort.....	20	100	2,070	495	6	20	40	15
Blumenfeld.....	19	95	1,615	380	2	21	42	15
Totaux....	476	2,567	35,058	8,306	128	622	1,067	482	8,969	2,782	280	9,649

L'honorable
Ministre d'Agriculture,
Ottawa.

No. 42

RAPPORT DE L'AGENT DE LONDRES.

(HON. W. ANNAND)

BUREAUX DU GOUVERNEMENT CANADIEN,

31, QUEEN VICTORIA STREET, LONDRES, W. C.,

1er janvier 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer qu'après avoir reçu à Halifax la lettre officielle du 12 mars 1877, m'informant qu'il avait plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de me nommer agent en chef d'immigration pour le Canada à Londres, je me suis hâté de passer en Angleterre et de prendre la direction de l'agence laissée vacante par suite de la démission de M. Edward Jenkins, M.P.

J'arrivai à Londres le 8 juin, et le 11 du même mois, les livres et papiers de l'agence me furent remis par M. F.-J. Dore, chargé du service depuis la retraite du ci-devant agent-général.

La balance en caisse au crédit du gouvernement chez MM. Morton, Rose et Cie, laquelle était de £1,927.8.5, fut le même jour mise à ma disposition.

Le personnel du bureau réorganisé en 1876, se composait comme suit à mon arrivée: M. Albert Jourdain, commis général, aux appointements de £250 par année; M. A.-B. Daveney, commis, aux appointements de \$1,000 par année; M. J.-S. Talbot, commis, aux appointements de \$1000 par année; M. C.-N. Franklyn, commis, remplissant au besoin la fonction de commis et comptable des agents provinciaux, aux appointements de £120 par année; M. Edmund W. Dixson, bibliothécaire, aux appointements de \$600 par année.

Ce personnel s'acquitte parfaitement du service de l'agence.

Thomas Egginton, commissionnaire, reçoit 21s. par semaine;

Mme Corner, concierge, reçoit 22s. 6d. par semaine.

Le loyer du bureau qui comprend les chambres affectées aux agents provinciaux, est de £700 par année.

Il y a au troisième étage de la maison une suite de chambres qui restent inoccupées et que je louerai dès qu'il se présentera un locataire convenable.

Le personnel des agents spéciaux rétribués est comme suit :

DANS LE ROYAUME-UNI.

John Dyke, Agent stationné à Liverpool.

G. R. Kingsmill, Agent voyageur.

Thomas Potts " "

Thomas Grahame " "

Samuel Capper, Lecteur.

H. J. Larkin, Agent stationné à Dublin.

Charles Foy " Belfast.

Jesemiah Murphy " Limerick,

A. G. Nicholson, Agent voyageur, Ecosse.

À L'ÉTRANGER.

Paul DeCazes, Agent stationné à Paris.

Jacob E. Klotz " à Hambourg.

Elise Von Koerber " en Suisse.

W. C. Krieger, Agent voyageur, en Islande.

L'utile mission de M. Krieger a pris fin par suite de la cessation des opérations en Islande.

L'agence conjointe de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, rattachée au bureau de Londres, a été supprimée par les gouvernements des deux provinces, qui n'ont pas cru devoir remplir la vacance créée par suite de ma nomination comme agent en chef de l'immigration. Lorsque l'occasion s'en est présentée, j'ai agi comme il convenait dans l'intérêt de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, ainsi que dans l'intérêt des Provinces qui ne sont pas spécialement représentées à cette agence.

La lettre officielle du 12 mai dernier me disait que je trouverais au bureau de Londres les instructions qui doivent servir de règle dans l'administration des affaires de l'agence; que toute modification apportée par le gouvernement à sa politique d'immigration, et toute modification apportée aux instructions du Ministre de l'Agriculture me seraient communiquées en temps opportun. N'ayant point reçu d'instructions spéciales, n'ayant point non plus été informé que le gouvernement eût modifié sa politique d'immigration, je me suis strictement conformé dans mes actes administratifs, aux instructions et au programme en vigueur lors de mon arrivée ici.

Ces instructions et ce programme, comme je les comprends, ont en vue les objets suivants :

1. Promouvoir activement, à l'aide des agents spéciaux, stationnés dans le Royaume-Uni et à l'étranger, l'émigration vers le Canada de personnes utiles appartenant aux catégories suivantes :

Fermiers, avec ou sans famille ;

Travailleurs agricoles ;

Servantes de maison ;

Enfants d'un certain âge (sous la protection de conducteurs) et capitalistes ayant l'intention d'aller s'établir en Canada ;

Empêcher, autant que possible, dans les circonstances présentes, les ouvriers, artisans et manœuvres, ainsi que les personnes sans moyens appartenant aux classes non productrices, d'émigrer au Canada.

2. Renvoyer toutes questions et correspondances spécialement relatives aux provinces représentées auprès du bureau de Londres, à l'examen des agents accrédités de ces provinces.

3. Apporter dans l'administration des affaires de l'agence toute l'économie compatible avec les besoins du service. Je me suis efforcé de réaliser ces objets en entrant en correspondance avec les agents spéciaux, en leur expédiant des brochures et autres imprimés publiés avec l'autorisation du département, en leur donnant des renseignements et des avis, et généralement en les aidant dans l'exercice de leurs fonctions. Par les soins du bureau de Londres, des milliers d'imprimés, adressés aux différentes classes d'émigrants, et destinés à leur faire connaître les provinces canadiennes, mais surtout le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, ont été remis aux agents des compagnies de paquebots, répandus dans le Royaume-Uni et dans un grand nombre de villes du continent, pour qu'ils en fissent la distribution.

La correspondance et les demandes relatives aux provinces de Québec et d'Ontario sont envoyées aux représentants de ces deux provinces. Les relations les plus amicales existent entre ces messieurs et moi, tant notre désir est de nous assister mutuellement.

Depuis mon entrée en fonctions, j'ai payé les arriérés de dettes laissés par mes prédécesseurs. Si l'on déduit de ma dépense ces sommes, qui, régulièrement, ne devraient point être portées à la charge de l'agence, l'état de compte que j'ai transmis au département pour le dernier semestre fera voir, je l'espère, que j'ai administré les affaires avec la plus stricte économie. Au commencement de l'automne dernier, MM. J. et A. Allan, de Glasgow, m'écrivirent pour savoir si le gouvernement canadien avait l'intention de faire continuer la propagande d'émigration en Islande, et pour m'offrir en même temps les services de leurs agents, en vue des opérations de la saison prochaine, MM. Allan me priaient de leur donner une prompt réponse. Je les informai, avec l'autorisation du département, que les arrangements antérieurs relatifs à ce service avaient été renouvelés et restaient en vigueur pour une autre année; qu'il n'y avait point d'objection à ajouter de nouveaux colons à ceux déjà

établis à Gimli, que le gouvernement verrait au contraire avec faveur l'accroissement de la colonie par de nouveaux émigrants, pourvu que ceux-ci fussent en état de se suffire entièrement à eux-mêmes, après leur arrivée, car le gouvernement ne fournira plus de secours après ce temps-là.

Désirant remettre aux agents des moyens de renseignements propres à produire dans la population une impression favorable au sujet du Canada et particulièrement du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, j'ai réuni, outre les publications officielles ordinaires, les écrits suivants, pour les faire traduire en islandais :

" Etendue et ressources du Canada."

" Narration du voyage et de la visite du Gouverneur-Général à Gimli," (tirée du *Quebec Chronicle*).

" Rapport semi-officiel sur l'établissement islandais," (tiré du *Toronto Globe*).

" Articles du *Times* sur le voyage et les discours de lord Dufferin."

Comme la dernière malle de la saison allait partir dans quelques jours, je n'eus pas le temps de faire traduire ici ces écrits, mais je les adressai aux MM. Allan, qui se chargèrent de les faire traduire, aussitôt après l'arrivée de la malle en Islande, et de faire distribuer judicieusement les traductions.

J'ai appris que des agents américains font de grands efforts pour s'assurer des émigrants islandais, dont un bon nombre doivent se trouver, par la vente de leurs effets, en possession de fortes sommes d'argent.

Je suis aussi informé que les agents des paquebots canadiens comptent recruter un bon nombre d'émigrants des classes utiles.

Le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux Mennonites du Manitoba a été traduit en allemand par notre agent à Hambourg, et répandu parmi les Mennonites de la Russie méridionale. D'autres personnes ont aussi traduit ce discours et l'ont adressé sous enveloppe à des Mennonites, car le gouvernement russe prohibe, sous des peines sévères, la propagande d'émigration par voie de publicité.

Pendant les derniers mois, il a été fait une active distribution des brochures et et imprimés qui exposent aux classes émigrantes les avantages offerts par le Canada comme pays de colonisation. Les agents spéciaux dans le Royaume-Uni et à l'étranger ont reçu d'amples approvisionnements de ces publications, qui ont été aussi plus recherchées que d'ordinaire par des particuliers s'adressant directement à ce bureau.

L'édition de la brochure publiée par mon prédécesseur, sur l'élève des bestiaux, étant à peu près épuisée, une autre brochure plus étendue, traitant du Canada au point de vue de l'agriculture et de l'élevage, a été préparée sous ma direction immédiate, et adressée " aux capitalistes, aux officiers en retraite de l'armée et de la " marine, aux fermiers et à tous ceux qui veulent se livrer à l'agriculture avec profit." Plus de 6,000 exemplaires de cette brochure ont été distribués lors de l'exposition de bestiaux du club de Smithfield, tenue en décembre dernier. Un abondant approvisionnement en a aussi été expédié aux agents spéciaux, et nombre de personnes demandant des renseignements sur le Canada, dans le but d'aller s'y établir, en ont reçu un exemplaire pour leur information. Je suis à prendre des arrangements pour l'impression d'une nouvelle édition, illustrée des dessins des bêtes bovines de race améliorée du Canada, qui, l'année dernière, ont atteint de si hauts prix et ont fait l'admiration de tous ceux qui les ont vues.

La crise commerciale qui sévit en Canada depuis plusieurs années a fait un grand tort à la cause de l'émigration dans le Royaume-Uni et sur le continent. En présence de la stagnation générale des industries, les agents ne peuvent s'adresser qu'aux agriculteurs, les seuls qui aient actuellement chance d'avenir en Canada. La perspective, je dois le dire, est bien plus encourageante pour l'année prochaine. La grande abondance de la dernière récolte, le réveil commercial, le succès éclatant de l'exportation de bestiaux vivants et abattus, tendent grandement à faire renaitre la confiance dans le Canada comme pays avantageux pour le placement des capitaux et les exploitations agricoles. Les discours prononcés en différentes occasions par Son Excellence le Gouverneur-Général ont aussi beaucoup contribué à répandre de justes idées sur le Canada, partout où se parle la langue anglaise, et à lui assigner dans l'esprit du public la place qu'il doit occuper comme la plus importante dépendance de la Couronne. Ces discours de lord Dufferin ont été traduits en français, en allemand et

même en islandais, et largement répandus. Les descriptions pittoresques qu'ils donnent des établissements et des populations provoqueront un vif intérêt chez tous ceux qui les liront, et chez un grand nombre le désir d'aller chercher une nouvelle patrie dans les prairies fertiles du Manitoba et du Nord-Ouest.

Le développement et le succès de notre immigration dépendent de deux conditions essentielles :

Premièrement :—Confiance de l'émigrant, basée sur la sollicitude dont il devra être l'objet à son arrivée; certitude morale d'un meilleur sort, acquise par la connaissance du succès obtenu par des personnes émigrées précédemment. Les meilleurs agents d'émigration sont ceux qui, ayant laissé indigents le vieux monde, ont pu se créer en Canada une condition prospère. Quelques lettres écrites aux amis du pays par des émigrés, annonçant leur contentement, auront bien plus d'effet en certains lieux que toutes les publications et toute la propagande officielles; le courant d'émigration grossit en effet en proportion des assurances de succès transmises par des pionniers connus et dignes de foi.

Secondement :—Transport gratuit ou à bas prix du lieu de débarquement au lieu de l'établissement. Ce point est de la plus haute importance pour le travailleur agricole. Il est en effet très-difficile à un jeune homme ou à un homme d'âge moyen d'économiser suffisamment sur son petit salaire pour pouvoir, après avoir payé les £4 15s., prix réduit de la traversée, et ses autres frais de voyage, se trouver encore en état de faire de nouvelles dépenses, à son arrivée au Canada, et avant d'avoir rien gagné. Dans une telle situation, le travailleur prend la résolution de ne point émigrer, ou bien il saisit l'occasion que lui présentent les colonies de l'Australie ou les États de l'Amérique Méridionale, qui procurent aux émigrants des passages gratuits, les ustensiles nécessaires pour la traversée, et leur font encore d'importants avantages à leur arrivée.

D'après la correspondance que j'ai eue avec les agents spéciaux et avec d'autres personnes également bien renseignées, je crois pouvoir dire que le contingent d'ouvriers agricoles et de servantes de maison, recruté pour le Canada tant en Angleterre que sur le continent, serait bientôt doublé, voire même quadruplé, si nous adoptions, comme les colonies de l'Australie méridionale, la politique du *passage gratuit*. ou si, comme la Nouvelle-Galles du Sud, nous accordions une aide réduisant à £2 le prix de traversée d'adulte, y compris les objets de literie et les ustensiles de bord, pour les émigrants des classes recommandées.

Il y a quelques jours j'appelai l'attention de M. S. Capper, l'un de nos agents spéciaux, au cours d'une conversation que j'eus avec lui, sur le sujet du recrutement à opérer dans la Galles du Sud pour le compte du Canada.

Ses observations m'ont si fort intéressé que je l'ai prié de me les transmettre par écrit, afin de pouvoir vous en présenter un résumé, que je consigne dans les deux paragraphes ci-dessous :

Premièrement. Pour réussir à former une colonie galloise destinée à être implantée au Manitoba ou dans les territoires du Nord-Ouest, il faudrait qu'un homme influent, tel que le révérend J. Jones—pasteur intelligent de plusieurs congrégations non conformistes—allât visiter d'abord le Canada, fit ensuite un rapport de sa visite dans la presse du pays de Galles, et, le temps venu, partit lui-même à la tête de son troupeau. Si pareille entreprise se réalisait, nous compterions, avant deux ans, des milliers de familles, bientôt suivies de milliers d'autres, en possession de moyens pécuniaires et ayant la connaissance pratique de l'agriculture.

La propagande d'émigration au Canada a été favorablement accueillie à deux reprises; mais la Nouvelle-Zélande, donnant beaucoup plus que nous ne pouvions promettre, à chaque fois recueilli notre moisson.

Secondement :—Nous pourrions recruter à présent dans le pays de Galles des centaines de filles recommandables, ayant déjà servi comme domestiques, mais actuellement sans places, par suite de la dureté des temps, et qui ont dû revenir dans leurs familles pour en partager la détresse. Ces filles constitueraient un élément très utile d'immigration, mais nous aurions à faire tous les frais de leur transport, soit à titre gratuit, soit à titre de prêt. Une somme de £200 suffirait pour l'expédition d'une centaine de jeunes filles très-recommandables, et leur départ nous serait un puis-

sant moyen de réclame dans le pays de Galles et en Angleterre. Nous avons aujourd'hui une belle occasion qui ne se présentera peut-être pas de nouveau avant longtemps. Les Gallois sont des gens industriels et religieux, et je suis convaincu qu'ils se porteraient en grand nombre au Canada, si on leur en fournissait les moyens par une assistance libéralement accordée.

Les annonces à l'adresse des capitalistes et des fermiers à bail ont été publiées principalement dans les journaux d'agriculture les plus estimés et les plus répandus. Elles ont provoqué de nombreuses demandes de renseignements.

Les brochures publiées par le département ont été diligemment distribuées, mais n'ont pas, je le crains, toujours donné pleine satisfaction. Si par leur forme et leur style, elles conviennent assez à la généralité des émigrants, elles n'ont point assez d'attrait pour les classes moyennes et supérieures—comme celles des fermiers à bail et des capitalistes—qui recherchent naturellement des écrits mieux faits que ceux jugés suffisants pour les simples travailleurs. Nous avons grandement besoin à cette agence d'un manuel canadien bien écrit et agréablement illustré, traitant du Canada comme ensemble et de chaque province en particulier ; ce qu'il nous faudrait, c'est une publication dans le genre du manuel officiel de la Nouvelle-Zélande, que l'on pût présenter en toute confiance aux classes instruites avec la certitude de les intéresser.

J'ai l'honneur de vous transmettre les rapports annuels des agents spéciaux. Je vais vous en donner ici un résumé succinct :

M. John Dyke, agent à Liverpool, m'a adressé un rapport soigneusement fait de ses opérations pendant l'année, lequel contient la statistique générale du mouvement d'émigration au port de Liverpool, d'intéressantes observations sur le développement du commerce d'importation des bestiaux et des viandes du Canada, et d'utiles recommandations au sujet de divers produits agricoles canadiens, toujours sûrs de vente facile à des prix rémunérateurs sur les marchés anglais.

M. George Kingsmill, agent voyageur, dit que les fâcheuses nouvelles de prostration commerciale, et l'élévation du prix de passage ont empêché d'émigrer beaucoup de fermiers et ouvriers de ferme ; mais grâce à l'accroissement rapide du commerce de bestiaux et de viandes, et à des nouvelles commerciales plus favorables, un changement marqué s'est produit dans ces derniers mois. Nombre de chefs de famille faisaient leurs préparatifs pour passer au Canada, et en somme, la saison prochaine s'annonçait bien.

M. Thomas Grahame, agent voyageur dans le nord de l'Angleterre, m'informe qu'un grand nombre de fermiers et de gens à l'aise lui ont demandé des renseignements sur le Canada, avec l'intention d'aller au Manitoba, province qui aujourd'hui attire particulièrement l'attention. Il recommande la création d'une colonie spéciale formée d'une réserve de trois ou quatre cantons, que l'on affecterait pendant un certain nombre d'années à l'émigration des comtés du nord, et qui recevrait tous les ans un contingent déterminé de colons. En cas d'exécution de travaux publics considérables dans le Nord-Ouest, on pourrait y envoyer des centaines de travailleurs.

M. Thomas Potts, agent voyageur dans le sud de l'Angleterre, paraît s'être acquitté de sa mission avec beaucoup de zèle ; il compte que les districts où il a passé fourniront un bon nombre de fermiers à l'aise pour le Manitoba.

M. Samuel Capper, lecteur, fait observer que le meilleur moyen de créer un mouvement d'émigration dans les districts ruraux du pays de Galles, serait d'obtenir la coopération du clergé. Un ministre devrait être chargé d'aller visiter le Canada et de faire un rapport sur sa mission. La suppression du bonus d'Ontario a fait tort à sa propagande ; malgré cela, il a pu recruter bon nombre de servantes. Il s'attend que plusieurs familles émigreront au printemps ; bien d'autres les suivraient, si le Canada offrait seulement une partie des avantages accordés par les colonies d'Australie.

M. Charles Foy, agent stationné à Belfast, affirme que la condition des petits fermiers à bail est pire qu'elle n'a jamais été depuis la famine en Irlande. La récolte de 1877 a été plus mauvaise encore que celle de 1876. Le prix de la main-d'œuvre, pour les hommes et les femmes, a baissé de cinquante pour cent. Il est sûr de pouvoir envoyer du nord de l'Irlande un contingent considérable d'émigrants, qui préféreraient le Canada aux Etats-Unis.

M. H.-J. Larkin, agent à Dublin, a fait une bonne campagne, mais il a conseillé aux gens sans moyens, à l'exception des servantes de maison, de différer leur départ jusqu'à la reprise des affaires en Canada. La récolte des pommes de terre a manqué; celle de céréales a été très-médiocre. L'on doit s'attendre en conséquence à une forte émigration, dont le Canada aura une part.

M. Murphy, agent à Limerick, a reçu de nombreuses demandes de renseignements. A cause du prix actuel de la traversée, il lui est très-difficile de gagner des émigrants à qui d'autres colonies offrent le passage gratuit. La mauvaise récolte dans le sud de l'Irlande va causer le départ d'un grand nombre de personnes au printemps prochain. Il recommande la publication d'un Registre des terres, qui indiquerait la situation, la contenance, la qualité et le prix des terres mises en vente en Canada.

Sur le continent, les opérations de nos agents n'ont eu que de très-médiocres résultats.

M. De Cazes, dans son rapport annuel daté de Paris, dit qu'il ne s'est rien produit dans le mouvement de l'émigration française, qui mérite d'être signalé. La principale cause de cette inactivité est la persistance de la crise commerciale en Canada. Il a cependant des espérances pour l'avenir, et recommande, entre autres choses, la publication d'une nouvelle brochure sur le Canada comme pays d'immigration.

Madame Von Koerber attribue son manque de succès en Suisse et en Allemagne à l'imperfection des moyens employés pour organiser le système d'émigration dont elle a conçu et déjà fait connaître l'idée. Elle suggère au gouvernement canadien de faire venir un certain nombre de jeunes filles, dans des conditions indiquées par elle. Une visite faite au Canada par une délégation suisse, comme cela a été proposé, ne pourrait manquer d'avoir de bons résultats.

L'agent de Hambourg, M. J.-E. Klotz, parle en termes peu encourageants de l'émigration mennonite; 26 familles seulement se sont dirigées vers le Canada, cette année. Beaucoup seraient partis et eussent été heureux d'aller rejoindre leurs compatriotes dans le Nord-Ouest, s'ils eussent pu vendre leurs biens et leurs effets à des prix raisonnables, mais la rareté des espèces et la dépréciation du papier-monnaie, causées par la guerre, ont fait baisser énormément la valeur de la propriété en Russie. Malgré les lois sévères portées contre l'émigration, on pourrait recruter largement, si le gouvernement canadien donnait l'assistance nécessaire. Plus tard, M. Klotz m'a transmis de meilleures nouvelles et m'a annoncé qu'il avait reçu des lettres d'un bon nombre de Mennonites ayant l'intention d'émigrer. On peut donc s'attendre à un bon contingent de ce côté-là, pourvu que l'on continue d'accorder aux indigents la même subvention de passage que les années précédentes. Depuis son dernier rapport, M. Klotz avait reçu 6,000 roubles pour les personnes émigrées au Canada. Un fait regrettable à la vérité, mais qu'il faut bien admettre, c'est que l'immigration de 1877 a été inférieure numériquement à celle des années précédentes. Ce résultat ne doit point nous surprendre; nous devons au contraire nous y attendre, et cela pour les raisons suivantes :

Le prix de passage de £2.5s., établi en faveur des travailleurs agricoles, a été aboli, excepté dans le cas de ceux émigrant avec famille, pour être remplacé par un prix de passage de £4.15 ;

La province d'Ontario a retiré sa prime de \$6 par tête en faveur des ouvriers agricoles ;

Les colonies australiennes en offrant des passages gratuits et d'autres avantages ont rendu la concurrence presque impossible ;

La persistance de la crise commerciale en Canada—sujet dont les journaux ont entretenu leurs lecteurs de temps à autre—a découragé ceux qui avaient formé le projet d'émigrer, et a neutralisé les efforts de nos agents.

Le Canada a rétrogradé, tandis que les colonies de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont recueilli le fruit de leur libéralité et jouissent d'une prospérité exceptionnelle.

Le Canada n'a pas cependant été seul à souffrir. Les statistiques imparfaites que j'ai entre les mains font voir que la décroissance de l'émigration a été tout aussi forte pour les Etats-Unis que pour le Canada, l'année dernière.

Le nombre des émigrants du Royaume-Uni qui se sont embarqués à Liverpool, port principal d'émigration, pour les États-Unis, a été de 53,327 en 1876, et de 43,640 seulement en 1877—ce qui accuse pour cette dernière année une diminution de 9,687.

Le nombre total des émigrants du Royaume-Uni, partis du même port pour le Canada, a été, en 1876, de 9,119, et, en 1877, de 7,474, ce qui constitue une diminution de 1,645, la proportion sur l'ensemble étant pour l'un et l'autre pays d'un peu moins de vingt pour cent. Mais si l'on compare la population des deux pays, l'on voit que sous le rapport de l'émigration, le Canada l'emporte de beaucoup sur les États-Unis. La population de la Confédération canadienne est de 4,000,000 d'habitants ; celle des États-Unis est estimée à 40,000,000 d'habitants ; elle décuplerait donc la nôtre, tandis que l'émigration vers les États-Unis est de six fois seulement, et non de dix fois plus considérable que l'émigration vers le Canada.

Si le passé n'a pas été encourageant, on peut concevoir de belles espérances pour l'avenir. Notre commerce de bestiaux a pris de grandes proportions l'année dernière ; la surabondance de notre récolte de céréales, signalée en tous lieux par la presse, et les signes précurseurs d'une prospérité renaissante, ont favorablement influencé l'opinion et imprimé de nouveau l'élan à notre immigration. D'autres causes vont aussi contribuer largement à activer ce mouvement. Bien des fermiers dans le Royaume-Uni se trouvent dans les conditions les plus précaires, par suite de mauvaises récoltes successives ; ne pouvant plus vivre ici et payer leurs reates onéreuses, ils ont pris le parti d'émigrer, et le Canada peut s'attendre à recevoir une importante fraction de cet élément.

Je constate avec plaisir l'utilité croissante de notre bibliothèque. Le nombre de Canadiens qui se sont inscrits sur le registre des visiteurs a été de 435 en 1875, de 508, en 1876, et l'année dernière, il s'est élevé à 597—augmentation due en grande partie sans doute au fait que l'agence a été transférée d'une rue obscure de Westminster dans une des localités les plus centrales et les plus attrayantes de la cité. Les Canadiens de passage à Londres fréquentent beaucoup la bibliothèque, qui sert aussi de cabinet de lecture, et qui est un lieu de rendez-vous pour la correspondance et la réception des lettres adressées aux soins de l'agence.

Depuis quelque temps, la presse de la capitale et des provinces est animée d'un meilleur esprit dans ses appréciations sur le Canada, ses ressources et ses produits. On peut s'attendre que ce changement aura les meilleurs résultats.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. ANNAND.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

No. 43.

RAPPORTS DES AGENTS EN EUROPE.

RAPPORT DE L'AGENT A LIVERPOOL.

(M. JOHN DYKE.)

15 WATER-STREET, LIVERPOOL,
31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour 1877, accompagné de tableaux statistiques de l'émigration partie par ce port.

Voici l'état comparatif des émigrations de 1876 et 1877, divisées au point de vue de la nationalité :

	1876	1877	Différence en moins.
Anglais.....	39,050	32,502	6,548
Ecossais.....	631	425	206
Irlandais.....	5,510	5,021	489
Etrangers	17,962	14,288	3,674
Dont la nationalité n'est pas connue.....	3,256	2,672	584
	<u>66,409</u>	<u>56,908</u>	<u>11,501</u>
Diminution totale.....			11,501

7,007 émigrants ont été transportés par la compagnie de steamers océaniques de Montréal ; 425 par la ligne Dominion ; 33 par la ligne Beaver et 6 par la ligne Anchor. Sur le nombre des émigrants ayant le Canada pour destination, il y a eu 2,970 passagers de cabine, contre 2,784 en 1876, soit une différence en plus de 186.

J'ai toujours été assidu à mon bureau, et j'ai, du mieux que j'ai pu, surveillé et favorisé l'émigration et les autres intérêts canadiens. Mes communications à la presse canadienne, dans lesquelles je m'offrais à prêter assistance et à fournir toutes les informations nécessaires, à qui voudrait expédier des produits en Angleterre, ont eu ce résultat, que j'ai pu seconder les efforts de plusieurs de ces exportateurs entreprenants : parmi les produits du Canada nouvellement introduits dans notre marché et y prenant déjà faveur, je mentionnerai les volailles, les œufs, les patates, apportées en grandes quantités, les farines d'avoine, qui ont occasionné une baisse notable dans les prix de celles que nous envoient l'Ecosse et l'Irlande, enfin les graines de trèfle et de gazon canadien, de plus en plus demandées, non-seulement dans la Grande-Bretagne, mais en Allemagne.

Je le dis avec plaisir, mon bureau a été fréquenté par tous les Canadiens en passage dans cette ville. La connaissance intime, pour ainsi parler, que j'ai de l'Europe et de son commerce, m'a mis en mesure de leur donner une assistance et des avis utiles. J'espère que nous verrons désormais, chaque année, de ces négociants traverser ainsi l'Atlantique, et unir, toujours plus étroitement, les intérêts canadiens avec ceux de l'Angleterre. Plusieurs marchands de Liverpool et d'ailleurs sont venus consulter les journaux et les statuts canadiens à mon bureau.

Tous les steamers sur lesquels des émigrants avaient pris passage ont été visités soit par moi soit par mon commis. J'ai expédié plusieurs cultivateurs et d'autres personnes ayant certaines ressources pécuniaires ; et j'apprends qu'ils sont contents d'être passés au Canada. J'ai un contingent considérable d'émigrants prêts à partir au printemps pour aller au Manitoba et aux autres provinces canadiennes.

Dans ce pays-ci, une troisième saison mauvaise, une récolte plus que médiocre, des marchés moins avantageux par suite de la concurrence étrangère, ont empiré la situation des fermiers à bail.

Dernièrement, un rapport officiel a révélé, pour la première fois, qu'il y avait un million cent soixante mille fermiers et métayers dans le Royaume-Uni. La plus grande partie occupent de petites exploitations, et se sentent infiniment d'un temps où l'industrie agricole est tombée en souffrance. Or, voilà justement la classe d'émigrants la plus désirable au Canada.

Dans mon dernier rapport, je me suis quelque peu étendu sur un sujet qui a une relation fort immédiate avec la question même de cette émigration : à savoir la création et le développement rapide d'un commerce de bestiaux vivants, de viandes abattues et de denrées alimentaires entre le Canada et ce pays,—commerce dont l'extension ne saurait avoir de limite que celle des forces productives du Canada, moins grandes assurément que la puissance de consommation de la Grande-Bretagne, je devrais plutôt dire de l'Europe.

Je veux grouper de nouvelles informations là-dessus ; mais auparavant, je montrerai brièvement les conséquences que ce commerce, en se développant, peut avoir pour le fermier et le travailleur agricole anglais.

Dans les Iles Britanniques, la population est devenue si considérable eu égard à l'étendue du terrain cultivé,—celle-ci s'amoindrisant, par le fait, à proportion que celle-là augmente— qu'il faut inévitablement tirer du dehors par énormes quantités toutes sortes de comestibles ; et d'année en année il est plus évident que toutes les choses de consommation, comme les substances alimentaires, excepté celles qui sont très-sujettes à corruption, telles que le lait et certains produits de jardin, peuvent être offertes à l'acheteur anglais à meilleur marché par le producteur étranger que par le fermier anglais.

D'autre part, la consommation de lait et de beurre frais est si grande que, dans peu d'années, avec les continuel empîètements qui se font sur les terres tenues jusqu'ici en culture, les fermiers d'herbages seront assez occupés à fournir ces produits recherchés pour n'avoir plus cure des demandes ni du fabricant de fromages ni du boucher.

La culture des céréales, depuis longtemps incertaine, paraît aujourd'hui moins sûre que jamais. Comme les chances de succès que peut avoir le petit métayer sont beaucoup moindres, à proportion, que celles du gros fermier, il en résulte que le nombre des métayers diminue rapidement, à mesure que les cultures se restreignent et que les gros cultivateurs arrondissent davantage leurs fermes.

Cependant, le besoin de produits alimentaires ne cesse pas de s'accroître. D'où recevrons-nous ces approvisionnements ? De nulle autre terre, à meilleur et à plus légitime titre, que du Canada.

Mais pour qu'il puisse y suffire, ou tout au moins soutenir avantageusement la concurrence, il est indispensable que son immense domaine de terrain fertile soit mis en valeur avec soin, science et économie.

Et qui saurait mieux cultiver, à la fois pour son profit individuel et pour l'avantage de son pays d'adoption, que l'expérimenté, prudent et robuste paysan anglais, irlandais ou écossais, dont l'insuccès sur la terre natale, on l'a vu, n'est imputable qu'à certaines fâcheuses circonstances véritablement indépendantes de lui ?

Quelle heureuse solution* de ce problème du rapport de la production avec la demande le Canada aurait trouvée, si notre petit fermier, si notre intelligent ouvrier agricole, succombant ici sous ses redevances, les impôts, une concurrence étrangère adroite et croissante, allait employer ses efforts et ses dernières ressources à l'exploitation du champ canadien, champ plus généreux, où celui à qui Dieu a donné de bons bras et une tête avisée, surtout quand, en y arrivant, il possède un petit pécule, n'a point à redouter l'échéance du jour des redevances, ni la visite de l'agent du fisc !

La nature a certainement destiné le Canada à être un des principaux producteurs de l'avenir, et ce pays a déjà prouvé que, malgré les deux mille et quelques milles de transport à travers l'océan, il peut nous offrir à beaucoup plus bas prix que nos propres campagnes, le bétail vivant, les viandes abattues, les volailles, les fromages et les œufs. Que sera-ce donc dans vingt ans ?

La décadence de la métairie anglaise paraît inévitable dans la nouvelle situation des choses ; et les fermiers à bail, dans les Iles Britanniques, devront, je veux dire un très-grand nombre, choisir d'émigrer ou de prendre un autre état.

Malheureusement, cette classe d'hommes est ici de plus difficile accès, je crois, qu'aucune autre. Il importe, toutefois, de lui ouvrir bientôt les yeux sur la réalité. Tâche formidable, mais non pas impossible. Dans bien des cas, le fils succède à son père, depuis plusieurs générations, sur les mêmes terres ou dans le même canton, en sorte que la famille est invinciblement attachée à ces lieux consacrés pour elle par le temps.

Rien ne lui semble terrible comme l'idée de perdre de vue le vieil arbre ombrageant sa chaumière pour aller chercher fortune en pays étranger. Cependant, comment tous ses gens pourraient-ils résister à la force de l'évidence ? Pour moi, j'ai la confiance que nos campagnes verront partir une nombreuse émigration, dès que les avantages offerts par le Canada seront mieux connus.

En général, les fermiers anglais ne lisent guère les journaux ; par cette raison, il est presque impossible de tenir des assemblées de cultivateurs seulement.

J'ai distribué un grand nombre de petites brochures sur le bétail canadien aux marchés dans ma circonscription ; et j'ai suivi attentivement les feuilles agricoles, y relevant les noms des agronomes importants, à qui j'envoyais aussitôt les brochures à ma disposition, avec tous les renseignements que je pouvais leur fournir.

M. Annand a mis des annonces dans les principaux journaux agricoles ; et à en juger par les demandes que j'ai reçues ensuite, je suis sûr que l'emploi de ce moyen est avantageux.

En multipliant nos efforts, en semant les bons imprimés, surtout ceux du genre pratique, nous aurons bien notre part de cette émigration rurale. Mais ici je voudrais entièrement dissiper une fausse idée, fort commune d'abord, et qui existerait encore dans quelques esprits au Canada, à savoir que les agents n'ont qu'à choisir des émigrants, à leur gré, en pleine foule, puis à les expédier tout bonnement, comme des balles de coton, à telles époques et en telles quantités qu'on le peut désirer ; outre cela, qu'ils sont en mesure de garantir la bonne vie passée, présente et future et le succès à venir de chaque individu expédié par eux. Je prie ces esprits-là de se détromper.

La situation des travailleurs agricoles ne s'est pas améliorée dans l'année ; au contraire, nulle part ils n'ont pu faire hausser leur salaire. Dans le nord et d'autres parties de l'Angleterre où il n'existe aucune association, les salaires sont même descendus de 10 à 20 pour cent. On y a vu, en même temps, revenir des districts miniers un grand nombre d'ouvriers congédiés par les exploitants, en conséquence de la crise industrielle.

Je n'ignore pas que l'on fait difficulté d'encourager l'émigration de ces mineurs ; mais j'ai d'eux, par expérience, une opinion plus favorable. Pour moi, je pense, en effet, que quelques mois passés hors de leurs cantons leur profitent sensiblement. Ils prennent davantage confiance en eux-mêmes, deviennent plus adroits des mains, se trouvent enfin à bien des égards mieux préparés au changement de vie auquel l'Européen doit se soumettre dans les colonies. Quoi qu'il en soit, si l'on veut jamais recruter des colons parmi eux, il faudra augmenter le secours d'argent.

En ce qui concerne les servantes, mes correspondants dans les districts ruraux visités par moi en 1874, 1875 et 1876, m'informent qu'il y en a beaucoup qui iraient volontiers au Canada, si elles en avaient les moyens. Je le crois sans peine, car chaque navire en partance pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande (lesquelles offrent aux émigrants le passage gratuit et d'autres avantages encore) prend tout un personnel nombreux de jeunes filles souvent jusqu'à 150 à la fois.

Je ne puis indiquer les quantités de viande abattue de provenance canadienne qui ont été importées en ce pays pendant l'année dernière. Presque tous les steamers Allan arrivant dans notre port apportaient de 800 à 1,100 quartiers de bœuf, et je ne sais combien de moutons en excellente condition.

J'ai donné beaucoup d'attention, vous ne l'ignorez pas, à la naissance de ce commerce ; et j'ai inspecté les réfrigérants sur les steamers, à différentes époques, depuis son commencement.

Je regrette d'avoir à dire qu'il n'a été introduit, l'année dernière, aucune amélioration dans le mode de réfrigération, coûteux et imparfait, actuellement en usage. L'appareil est encombrant, et exige de grandes masses de glace, lesquelles, outre l'importante dépense qu'elles nécessitent, tiennent trop de place, et ajoutent ainsi au fret des viandes.

Le prix considérable mis au concours devait naturellement provoquer la découverte de procédés plus économiques et plus parfaits. Celui de MM. Gifford et Berger, de Paris, me paraît le plus sûr et le plus remarquable.

Ces inventeurs ont imaginé un système de chambres réfrigérantes, où le moyen employé pour produire la température voulue est la simplicité même. Tout l'appareil consiste en une machine des moins compliquées, comprimant l'air atmosphérique ordinaire, et le soumettant, tandis qu'il est ainsi sous sa pression, ou plutôt tandis qu'il y échappe et entre en dilatation, à l'action d'un jet d'eau froide, qui le prive de tout son calorique; cette atmosphère refroidissante se répand ensuite dans la chambre aux viandes, et y entretient une température basse.

On a fait récemment un essai de ce procédé: les résultats ont été surprenants. En une demi-heure, le thermomètre dans la chambre de congélation descendit à 10° au-dessous de zéro. Les parois se couvrirent d'un givre épais de demi-pouce; des bouteilles d'eau se solidifièrent, et la température générale dans la salle où était l'appareil s'abaissa à 32° Fahrenheit, c'est-à-dire au point de glace.

Il n'y a encore, ne l'oublions pas, dans les flottes atlantiques à vapeur, que quelques bâtiments munis—et temporairement—d'installations pour ce genre de transport. D'autres, me dit-on, qui seront prochainement construits, recevront un aménagement approprié à toutes ses exigences; j'espère donc voir avant peu des steamers apporter des viandes fraîches, du beurre frais et d'autres comestibles d'une nature à ne pouvoir se conserver, de Québec à Liverpool, en sept jours de moyenne traversée.

Je ne suis pas en mesure, plus que l'année dernière, de vous présenter un état numérique complet des arrivages d'animaux sur pied, parce qu'il s'est fait encore de fortes expéditions par les Etats-Unis.

La plus grande partie des chevaux canadiens, notamment, nous sont venus par cette voie. Néanmoins les relevés suivants que les compagnies de steamers m'ont obligeamment fournis, sont intéressants.

ETAT numérique des animaux vivants arrivés du Canada en 1877.

	Chevaux.	Bœufs et vaches.	Moutons.	Porcs.
<i>Liverpool.</i>				
Ligne Dominion	133	3,013	3,184	370
" Beaver	10	1,232	520	3
" Allan	104	65	(Courtes-cornes)	
<i>Londres.</i>				
Ligne Temperley	30	413	40
<i>Glasgow.</i>				
Ligne Allan	21	2,689	3,081
1877	298	7,412	6,825	373
1876	352	2,767	2,607

Quelques expéditions de bêtes bovines méritent une mention spéciale. M. Cochrane a envoyé un troupeau de 42 têtes, qui se sont vendues au prix énorme de £17,150. Comme preuve de leur valeur individuelle, je dirai que la 5e "Duchess of Hillhurst" a rapporté 4,300 guinées, et la 3e, 4,100 guinées. Sauf une seule exception, ces prix sont les plus hauts que l'on connaisse.

Cette vente, racontée et interprétée par les principaux journaux d'Angleterre, a causé une profonde sensation. Non-seulement elle a mis M. Cochrane en grande réputation comme éleveur, mais elle a prouvé aussi, d'une manière indubitable, que les races anglaises les plus perfectionnées ne dégèrent pas au Canada, et que, tout au contraire, les progénitures des individus qu'on y a transportés se sont réellement améliorées sous le double rapport de la conformation et de la qualité.

De bétail gras, MM. Frankland et Reeve, de Toronto, ont envoyé par la ligne Dominion, 215 animaux de l'espèce bovine, pendant le Concours royal agricole en juillet dernier. C'était un troupeau de très-belle qualité. Les dimensions d'une de ces bêtes, d'après les mesures prises par M. Sheldon, professeur au collège royal d'agriculture à Cirencester, ont paru assez remarquables pour que je les donne ici : longueur de la base des cornes à la naissance de la queue, 8 pieds, 9 pouces ; circonférence, en arrière de l'épaule, 9 pieds, 4 pouces ; hauteur à l'extrémité supérieure de l'épaule, 5 pieds 8 pouces.

J'ai su que ce bœuf en partant du Canada pesait 3,600 livres, ou 32 quintaux un quart. (On n'avait pas encore vu dans les concours en Angleterre des bêtes pesant plus de 26 quintaux et quelques livres.) Le poids de matière alimentaire à raison de 57 pour 100 du poids brut, devait être de 2,052 livres.

L'*Agricultural Gazette* disait à son sujet : "Pour prouver l'aptitude du Canada à produire, élever et engraisser, voilà, certes, un personnage des mieux témoignants, quoique muet ; tout nourrisseur, tout pays, se tiendraient fiers, à juste titre, de pouvoir produire un pareil animal."

Ayant appris l'arrivée de ce bétail à Liverpool, j'avais invité le professeur Sheldon, M. Whittaker, rédacteur du *Farmer*, M. Good, du *Bell's Weekly Messenger* et du *Field*, M. Moore, de l'*Agricultural Gazette*, et plusieurs autres personnes faisant autorité dans la Grande-Bretagne en matière agricole, à le venir voir sur le quai, pendant la quarantaine. Tous se montrèrent très-surpris de son excellent état et louèrent la manière dont le bâtiment avait été aménagé pour le transporter ; quelques-uns admirent franchement que ces bêtes n'avaient pas plus souffert, durant le long voyage transocéanique, que celles d'Irlande en traversant le canal. J'ajoute avec plaisir que cet examen n'a pas eu un inutile résultat. Les visiteurs se sont convaincus qu'il est possible d'importer vivant le gros bétail canadien, et que celui-ci égale en qualité le meilleur qu'on élève en Angleterre.

J'exprimerai ici mes remerciements aux messieurs de la presse agricole anglaise ; ils marquent presque tous une disposition bien plus favorable pour le Canada ; surtout ceux que j'ai nommés, lesquels ont publié très-volontiers dans leurs journaux les communications intéressantes touchant l'agriculture au Canada.

L'accroissement considérable que prend l'importation des moutons canadiens sur pied, est une preuve évidente que cet autre commerce a aussi un succès heureux. Leur qualité est fort appréciée ; on les trouve supérieurs à ce que les États-Unis et le continent européen nous envoient. N'est-ce pas bien encourageant ?

La diminution dans le nombre des chevaux importés par les lignes transatlantiques canadiennes s'explique : les expéditeurs ne peuvent obtenir assez de place dans nos paquebots-postes, en sorte qu'il leur faut acheminer une partie de leurs animaux par la voie des États-Unis. À mon calcul, il est venu ainsi plus d'un millier de chevaux canadiens. Le gérant des Tramways de Glasgow m'informe que sa compagnie a importé 875 chevaux l'an dernier, presque tous de provenance canadienne.

Il y a de plus grands bâtiments et une concurrence plus vive sur les lignes de New-York ; mais ces steamers prennent des chevaux et non pas du bétail.

Le printemps dernier, j'annonçai dans les principaux journaux anglais, écossais, irlandais, allemands et français la vente de chevaux canadiens par MM. Grand et fils, de Toronto. Le succès de cette vente est notoire. Depuis lors, j'ai gagné plusieurs

marchands de chevaux et fournisseurs de l'armée à visiter le Canada; et ils paraissent contents d'avoir tenté l'expérience.

J'apprends que des arrangements se font entre commerçants européens et canadiens pour donner un cours plus régulier à ce commerce.

Comme on a demandé devant le comité de l'immigration et de la colonisation, à la session dernière, quelle sorte de chevaux il fallait pour le marché européen, quelques renseignements sur ce sujet ne seront pas surperflus ici.

La Grande-Bretagne a importé 40,763 chevaux de tous pays en 1876, et 24,379 dans les huit premiers mois de 1877.

Pour la voiture et pour la selle, il faudrait envoyer surtout des chevaux hongres, parce qu'ils rapportent au moins 20 pour cent de plus que les juments. Hauteur: 15 mains 1 pouce à 16 mains; poids 1,100 à 1,350 livres; âge, de 4 à 6 ans, ou même 8, si la jambe est bonne; couleur, poil brun, bai et alezan brûlé, sans marques blanches. Les paires assorties, d'environ 15 mains 3 pouces de hauteur et ayant les allures belles, sont très-recherchées.

Les trotteurs ont plus de valeur en Canada et aux Etats-Unis qu'en Angleterre.

Les éleveurs devraient choisir pour reproducteurs des étalons de pur sang ayant au moins 15 mains 3 pouces, mais plutôt 16 mains, et des juments de harnais de même hauteur, d'une constitution ferme et saine, comme il y en a en abondance au Canada.

L'importation des chevaux de trait canadiens n'a pas réussi jusqu'à présent, parce qu'on avait choisi des bêtes trop peu robustes pour ce marché.

A ma connaissance, plus de 30 chevaux canadiens ont été exportés en France, et mes correspondants m'apprennent qu'on y est très-satisfait de leurs qualités. Toutefois, je ne puis encore prendre sur moi d'assurer qu'un commerce direct de chevaux, bœufs, vaches, etc., entre le Canada et la France serait rémunérateur; mais, d'après ce que j'ai pu savoir, je crois vraiment que les exportateurs canadiens y trouveraient leur compte. La France tire aujourd'hui quantité d'animaux d'Italie, il y a donc là des besoins à signaler aux éleveurs.

Un état officiel publié par la douane française constate qu'il a été importé d'Italie dans le premier semestre de 1877, 21,529 bœufs, 12,753 vaches, 7,521 veaux, 81,504 moutons, et 31,005 pores, outre 900,000 kilogrammes de viande fraîche, sous forme de gibier et volailles.

Je regrette que les efforts de notre agent à Toronto, M. Donaldson, et de quelques autres personnes, pour établir une foire périodique aux chevaux, n'aient pas été mieux secondés. Espérons que les obstacles à leurs desseins ne tarderont pas à être surmontés, et qu'on verra de ces marchés dans les principaux centres d'Ontario, tels que Toronto, London, Hamilton et Woodstock. Tenus deux ou trois fois par an, disons le printemps et l'automne, ils seraient infiniment avantageux au commerce d'exportation; car les marchands anglais, aux yeux de qui le temps est trop précieux pour qu'ils aillent au hasard battre un pays étendu comme l'est le Canada, afin d'y former peut-être un petit train de chevaux, étant assurés désormais d'en trouver de grands rassemblements à certaines époques déterminées, iraient en foule à ces foires, ce qui serait très-favorable aux éleveurs et aux marchands du pays. Ces acheteurs, connaissant mieux ce qui convient aux marchés en Europe, font de meilleurs choix que les exportateurs canadiens, lesquels doivent quelquefois se soumettre à des ventes forcées, ou faire des frais de pension pour leurs chevaux et payer des commissions, qui absorbent les profits.

En vue de faciliter les affaires en volailles et œufs, j'ai adressé à plusieurs journaux canadiens, en septembre dernier, une lettre circulaire où j'indiquais la manière dont il les fallait choisir et expédier. Mes espérances à cet égard se sont pleinement réalisées.

Il va sans dire que le système n'est pas encore parfait. Comment créer un commerce sans pertes et sans peine? Mais, tout compté, celui-là commence bien, et je m'assure que dans la saison prochaine il prendra de très-importantes proportions. S'il a existé quelque préjugé contre la viande de bœuf que nous envoit le Canada, il n'en existe aucun contre ses volailles. Un steamer a apporté à Liverpool, en décembre, un envoi considérable de dindons canadiens. Quelques-uns étaient en mauvais état, en partie

parce qu'ils avaient été expédiés comme fret ordinaire, et surtout parce qu'on avait attendu deux semaines à Liverpool, après leur arrivée, pour l'exposition en vente. On a vendu plusieurs centaines de dindons à Liverpool, à Londres et à Bristol; la qualité en a été déclarée excellente, si bien que, l'année prochaine, voilà une marchandise très-courue! A mesure que ce commerce se développera, on verra prendre ici les dispositions nécessaires pour assurer et accélérer les transports par rail et par eau, *desiderata* indispensables pour le succès des ventes.

Je relève les données suivantes dans les statistiques impériales du commerce et de la navigation pour l'année expirée le 31 décembre 1877 :

Importations	1876	1877
Viandes, fraîches ou salées.....	£285,451	£403,962
“ conservées, autres que salées	884,275	1,438,909
“ de bœuf, fraîches ou légèrement salées	462,947	1,266,280
Volailles et gibier.....	297,054	320,047
Œufs.....	2,610,231	2,472,481
Patates	1,742,285	2,346,593

L'année dernière, le Royaume-Uni a acheté des pays étrangers pour £96,879,737 de blé, bétail et viande, contre £87,129,306 en 1876. Et cependant ces énormes importations ont à peine fait baisser les prix de consommation. Il n'y a de réduits que les prix des œufs.

J'ai tiré des importations croissantes de provenances canadiennes tout le parti possible. J'examinais avec soin les manifestes de chaque steamer, et je préparais des avis de ces arrivages. J'ai adressé près de cent de ces avis par le télégraphe aux journaux quotidiens de Londres et aux principaux journaux de province; ils ont été reproduits avec des observations, je puis dire par la presse du monde entier. Ce moyen a établi la réputation du Canada comme un des pays les plus abondants en produits alimentaires.

J'ai aussi fourni à la presse canadienne, à différentes époques, sur les prix obtenus, etc., des renseignements propres à encourager le commerce.

Ces avis, signalant les ressources du Canada et la facilité avec laquelle ses produits agricoles peuvent se transporter en Angleterre, le meilleur marché du monde, ont une extrême utilité. Ils sont cause que les demandes d'informations touchant l'Ontario, le Manitoba et la Colombie-Britannique notamment, sont de plus en plus nombreuses.

Les comptes-rendus du voyage de lord Dufferin au Manitoba et de ses discours sur le Nord-Ouest, publiés dans toute la Grande-Bretagne et sur le continent aussi, ont produit un effet très-favorable à l'émigration au Canada. En même temps le commerce de ce pays a été bien servi par les rapports que M. Patterson, de la chambre de commerce montréalaise, a élaborés avec tant de soin, et par les cartes de M. T.-C. Keefer, desquelles MM. Allan frères ont répandu 2,000 exemplaires.

Dans les cercles agricoles, M. le professeur Sheldon a généreusement employé plusieurs pages de son rapport annuel à la Société royale d'agriculture sur le commerce de viande, à décrire, dans une revue bienveillante, les ressources agricoles du Canada; il mérite ainsi tous nos remerciements; car ses observations sont destinées à frapper l'attention de nombre d'hommes éminents qui s'intéressent à l'agriculture dans le monde entier.

Mon rapport serait incomplet si je ne reconnaissais pas ici le concours infiniment utile que nous prêtent M. James Aspdin, secrétaire honoraire de la Société St-George d'Aspdin, Ontario; M. J.-E. Brown, de Port-Elgin, Ontario, et M. John Tait, de Hopewell, Nouvelle-Ecosse.

Ils ont adressé aux principaux journaux agricoles d'Angleterre une série de lettres pratiques, qui porteront leur fruit.

Il faut espérer que d'autres suivront ce bon exemple: la concurrence qui nous est faite auprès des meilleures classes émigrantes par des rivaux augmentant sans cesse leurs dépenses d'assistance, est telle que nous avons besoin de la coopération de tout Canadien qui n'est pas indifférent au succès de son pays

Rappelons-nous qu'il existe onze lignes de paquebots aboutissant aux Etats-Unis, avec un personnel d'agents triple du nôtre, que le Canada n'a que deux lignes transatlantiques, et que les Etats-Unis ont des consuls répandus dans toute l'Europe, ayant pour mission d'encourager l'émigration vers leurs bords. Outre cela, les grandes lignes ferrées américaines ont leurs agents, fort actifs; quelques-unes dépensent même, en brochures et imprimés de propagande, en insertions dans la presse, pour attirer l'émigration, tout autant que le Canada entier.

J'ajoute que nous rencontrons partout de nouveau la concurrence des agents du Texas et de l'Arkansas; et j'ai ouï dire que la Californie va bientôt entrer aussi en campagne.

Mais la plus redoutable compétition est celle des colonies australiennes, offrant à la fois la gratuité du passage et de libérales commissions. D'après toutes ces considérations, il nous faudra redoubler d'efforts et élever notre dépense, si nous voulons conserver nos avantages auprès des populations émigrantes.

Plusieurs branches du commerce d'articles de bois avec ce pays sont presque entièrement accaparées par les Etats-Unis de l'Ouest.

Toutefois, les informations que j'ai prises et les efforts qui se font en ce moment me portent à croire que dans peu la province de Québec, grâce à son incomparable richesse forestière, à ses pouvoirs hydrauliques et au chemin que lui ouvre son grand fleuve, aura large part dans ce commerce, qui lui revient de droit. Il est à remarquer que les frais de transport par voies de fer du Michigan à la mer représentent un honnête profit sur les articles les plus demandés.

Un autre commerce digne d'attention est celui des instruments agricoles. La compagnie A. S. Whiting, d'Oshawa, Ontario, place depuis sept ans en Europe ses produits, sans pareils sous les rapports de la qualité et du fini de l'exécution. Elle montre un esprit d'entreprise, qui ne saurait être trop loué. Les maisons américaines lui font une très-vive et sérieuse concurrence, à cause, surtout, du fret modique qu'elles paient pour le complet parcours par la voie de New-York. En France, il y a un bon marché; mais encore là les fabricants canadiens ont un désavantage; la marchandise apportée sous pavillon français paie un droit moindre. Or, une ligne française allant à New-York permet aujourd'hui aux manufacturiers américains de profiter de ce droit différentiel. Si le Canada pouvait être compris dans le traité actuellement en négociation entre l'Angleterre et la France, ce serait pour lui un heureux événement. MM. Whiting ont voulu expédier leurs produits par New-York; mais les douanes américaines ont toujours frappé ces objets de droit d'entrepasse si lourds qu'ils ont dû abandonner cette voie.

Je suis sûr que le Canada, qui se prépare avec ardeur à figurer à l'exposition de Paris, recueillera d'inappréciables fruits de ses sacrifices. Je suggérerais aux exposants, si cet avis n'a pas encore été donné, de mettre sur tous les objets l'adresse en toutes lettres du fabricant ou de ses agents, avec le mot "Canada."

A ma demande la commission locale au Concours royal agricole qui s'est tenu à Liverpool, avait fait une distinction spéciale entre le fromage et le beurre canadiens et ceux produits par les Etats-Unis.

Quoique notre exhibition ait été moins complète que j'eusse désiré, néanmoins le jugement qui en a été porté, tel que les récompenses obtenues et le témoignage de l'*Agricultural Gazette* le constatent, est tout à fait satisfaisant. La *Gazette* déclare que "la production fromagère en Canada est arrivée à une grande perfection et que ses échantillons ne sont inférieurs en qualité aux fromages d'aucun autre pays." Que n'a-t-elle pu en dire autant du beurre!

J'espère que le succès de notre industrie laitière à Philadelphie et ici convaincra les esprits sceptiques qu'il importe désormais d'étiqueter les produits canadiens.

Après nos sollicitations réitérées aux principaux négociants et à la presse, nos produits sont aujourd'hui cotés comme "canadiens" et non plus comme "américains"; c'est un fait que je mentionne ici avec un vif sentiment de satisfaction.

Je dois adresser des remerciements aux agents en Canada pour le soin qu'ils ont pris des émigrants et leur obligeance à donner des informations,—je rends ce témoignage plus particulièrement à MM. Wills, Donaldson et Smyth. Je renouvellerai ici le vœu que les conseils de comté prêtent leur coopération à nos agents en fournissant

des listes des fermes à vendre, etc., sur leur territoire, pour faciliter le recrutement et l'établissement des cultivateurs pourvus de ressources. N'oublions pas que le plus influent agent de propagande est l'immigré qui réussit.

Depuis que je suis à Liverpool, j'ai pu donner plus d'attention à ma correspondance et étendre mes rapports avec la presse, comme avec les personnes en position d'être d'utiles intermédiaires pour la diffusion de renseignements exacts sur les ressources de notre pays.

J'ai continué d'être en relations amicales et en coopération suivie avec les représentants des lignes canadiennes de paquebots, à notre mutuel avantage, si je ne m'abuse.

Grâce à ma longue et croissante expérience en ce qui concerne l'émigration tant en Canada qu'en Europe, et à ma grande connaissance de l'Angleterre, j'ai pu m'employer avantageusement pour le département que j'ai l'honneur de représenter à ce port.

Espérant que mes efforts recevront votre approbation, et vous assurant que je redoublerai de zèle durant la campagne prochaine,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN DYKE.

ANNEXE A.

RELEVÉ de l'émigration partie de Liverpool en 1876 et en 1877.

Sous l'application de l'Acte.	En dehors de son application.	Totaux.	Destination.	Sous l'application de l'Acte.	En dehors de son application.	Totaux.	Augmentation.	Diminutions.
		1876.				1877.		
47,366	5,961	53,327 Etats-Unis	19,335	24,305	43,640	9,687
6,707	897	7,604 Québec	2,471	3,329	5,800	1,804
264	1,232	1,496 Nouvelle-Ecosse.....	349	322	1,671	175
	5	5 Nouveau-Brunswick.....					5
	14	14 Ile du Prince-Edouard.....		3	3		11
		 Terre-neuve					
	645	645 Victoria		683	683	38	
	45	45 Nouvelle-Gales du Sud.....		1	1		44
		 Nouvelle-Zélande.....					
291		291 Queensland.....					291
	529	529 Afrique.....		557	557	28	
	88	88 Chine.....		150	150	62	
	764	764 Inde.....		1,129	1,129	365	
	246	246 Antilles.....		180	180		66
	1,355	1,355 Amérique du Sud.....		1,094	1,094		261
54,628	11,781	66,409		22,155	31,753	54,908	668	12,169 668
			Diminution totale.....					11,501

ANNEXE B.

ÉTAT de l'émigration et des steamers qui ont fait route de Liverpool pour le Canada, pendant l'année finissant le 31 décembre 1877.

Dates.	Steamers.	Québec.		Halifax, N.E.		St. Jean, N.B.		Totaux.		To-taux.
		Passagers de cabine.	D'entre-pont.	De cabine.	D'entre-pont.	De cabine.	D'entre-pont.	De cabine.	D'entre-pont.	
1877.	<i>Ligne Allan.</i>									
4 janv....	Sardinian			4	3			4	3	7
9 do	Caspian			14	5			14	5	19
11 do	Prussian				3				3	3
18 do	Moravian				4				4	4
23 do	Circassian			9	7			9	7	16
7 fév....	Hibernian			14	11			14	11	25
20 do	Austrian			2	7			2	7	9
22 do	Caspian				7				7	7
1er mars..	Moravian				7				7	7
6 do	Nova Scotian.....			35	5			35	5	40
15 do	Scandinavian.....			17	7			17	7	24
20 do	Hibernian			16	2			16	2	18
22 do	Polynesian			17				17		17
29 do	Sarmatian			24				24		24
4 avril....	Austrian			28	5			28	5	33
5 do	Caspian			8				8		8
12 do	Moravian			4				4		4
18 do	Nova Scotian.....			42	11			42	11	53
19 do	Sardinian	51	179					51	179	230
26 do	Peruvian	31	181					31	181	212
1er mai....	Hibernian			35	37			35	37	72
3 do	Polynesian	54	175					54	175	229
10 do	Sarmatian	62	225					62	225	287
15 do	Caspian			38	33			38	33	71
17 do	Circassian	32	120					32	120	152
24 do	Moravian	32	72					32	72	104
29 do	Nova Scotian.....			39	28			39	28	67
31 do	Sardinian	50	259					50	259	309
7 juin....	Peruvian	51	166					51	166	217
12 do	Hibernian			31	33			31	33	64
14 do	Polynesian	42	144					42	144	186
21 do	Sarmatian	46	331					46	331	377
26 do	Circassian			35	37			35	37	72
28 do	Caspian	38	130					38	130	168
5 juil....	Moravian	37	75					37	75	112
10 do	Scandinavian.....			56	21			56	21	77
12 do	Sardinian	86	229					86	229	315
19 do	Peruvian	32	108					32	108	140
24 do	Hibernian			51	26			51	26	77
26 do	Polynesian	87	135					87	135	222
2 août....	Sarmatian	87	113					87	113	200
7 do	Caspian			49	29			49	29	78
9 do	Circassian	75	88					75	88	163
16 do	Moravian	75	116					75	116	191
21 do	Nova Scotian.....			90	21			90	21	111
23 do	Sardinian	139	112					139	112	251
30 do	Peruvian	100	43					100	43	143
4 sept....	Hibernian			61	8			61	8	69
6 do	Polynesian	106	78					106	78	184
13 do	Sarmatian	92	82					92	82	174
18 do	Caspian			26	15			26	15	41
20 do	Circassian	32	86					32	86	118
27 do	Moravian	49	65					49	65	114

ANNEXE B.—Suite.

ETAT de l'émigration et des steamers qui ont fait route de Liverpool pour le Canada, etc.—Suite.

Dates.	Steamers.	Québec.		Halifax, N.E.		St. Jean, N.B.		Totaux.		To-taux.
		De cabine.	D'entre-pont.	De cabine.	D'entre-pont.	De cabine.	D'entre-pont.	De cabine.	D'entre-pont.	
<i>Ligne Allan.—Suite.</i>										
2 oct	Nova Scotian			47	23			47	23	70
4 do	Sardinian	109	81					109	81	190
11 do	Peruvian	36	69					36	69	105
16 do	Hibernian			48	30			48	30	78
18 do	Polynesian	63	53					63	53	116
25 do	Sarmatian	55	39					55	39	94
30 do	Caspian			30	9			30	9	39
1er nov	Circassian	15	52					15	52	67
8 do	Moravian			6	9			6	9	15
13 do	Nova Scotian			27	13			27	13	40
15 do	Sardinian				3				3	3
22 do	Peruvian			3	5			3	5	8
27 do	Scandinavian			5	13			5	13	18
29 do	Hibernian			10	44			10	44	54
6 déc	Sarmatian			24	24			24	24	48
11 do	Caspian			17	16			17	16	33
13 do	Circassian			20	17			20	17	37
20 do	Moravian			8	19			8	19	27
24 do	Nova Scotian			2	14			2	14	16
27 do	Sardinian			15	19			15	19	34
	Totaux	1,764	3,606	1,007	630			2,771	4,236	7,007
<i>Ligne Dominion.</i>										
18 avril	Quebec	3	4					3	4	7
2 mai	Mississippi	1	48					1	48	49
17 do	Memphis	11	16					11	16	27
24 do	Ontario	1	7					1	7	8
9 juin	Dominion	12	11					12	11	23
16 do	Mississippi	5	11					5	11	16
5 juil	Memphis	7	25					7	25	32
19 do	Ontario	10	28					10	28	38
26 do	Dominion	9	24					9	24	33
2 août	Quebec	8	2					8	2	10
9 do	Mississippi	6	6					6	6	12
16 do	Texas	17	2					17	2	19
30 do	Ontario	15	9					15	9	24
13 sept	Dominion	19	25					19	25	44
20 do	Quebec	9	5					9	5	14
27 do	Texas			4	13			4	13	17
4 oct	Memphis	2	15					2	15	17
12 do	Ontario	11	4					11	4	15
24 do	Dominion	6	2					6	2	8
30 do	Quebec	7						7		7
12 nov	Texas			3	4			3	4	7
15 déc	Quebec				4				4	4
	Totaux	159	238	7	21			166	259	425

ANNEXE B—Fin.

ÉTAT de l'émigration et des steamers qui ont fait route de Liverpool pour le Canada, etc.—Fin.

Dates.	Steamers.	Québec.		Halifax, N.E.		St. Jean, N.B.		Totaux.		To-taux.
		De cabine.	D'entre-pont.	De cabine.	D'entre-pont.	De cabine.	D'entre-pont.	De cabine.	D'entre-pont.	
<i>Ligne Beaver.</i>										
Juin	Lake Megantic.....	3	3	3
Juillet.....	do	2	2	2
do	Lake Nepigon.....	2	2	2
do	Lake Supérieur.....	1	1	1
Août.....	Lake Megantic.....	14	14	14
5 Sept.....	Lake Nepigon.....	2	2	2
20 do	Lake Champlain.....	3	3	3
Octobre ...	do	2	2	2
do	Lake Megantic	2	2	2
do	Lake Nepigon.....	2	2	2
	Total.....	33	33	33
<i>Ligne Anchor.</i>										
Sept.....	Olympia.....	6	6	6

RÉCAPITULATION.

Ligne Allan.....	1,764	3,606	1,007	630	2,771	4,236	7,007
Ligne Dominion.....	159	238	7	21	166	259	425
do Beaver.....	33	33	33
do Anchor.....	6	6	6
Totaux.....	1,956	3,844	1,014	657	2,967	4,501	7,471

RAPPORT ANNUEL DE M. S. CAPPER, AGENT SPÉCIAL D'ÉMIGRATION.

BUREAU DU GOUVERNEMENT CANADIEN,

17 PRINCESS-STREET,

MANCHESTER, 17 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous rendre compte de mes opérations pendant l'année 1877 :

Conformément à une instruction spéciale de l'agent en chef M. Doré, j'ai d'abord pris mes mesures pour tenir une suite d'assemblées publiques dans le nord, le centre et le sud de la Galles; je devais indiquer à l'attention publique les avantages que le Canada offre à l'émigration.

A Swansea, le maire m'accorda l'usage gratuit de la salle des séances de l'Hôtel-de-Ville, et l'assemblée fut présidée par un alderman; à Carnarvon, à Denbigh et dans d'autres villes, le maire voulut bien occuper lui-même le fauteuil. J'obtins aussi de bons comptes-rendus dans plusieurs journaux. Ainsi, le *Herald Cym Raig*, publié en langue galloise, dont le tirage hebdomadaire est de 60,000 exemplaires, et qui est répandu dans les campagnes, eut cinq colonnes sur l'assemblée de Denbigh.

Après une attentive observation des choses, et de fréquentes consultations avec les personnes favorables au Canada, je suis arrivé à cette conclusion, que le seul moyen de bien réussir dans les districts ruraux de la Galles, serait d'avoir le concours de quelque membre populaire du clergé local, qui fût disposé à visiter le Canada et à raconter ensuite son voyage dans la presse galloise.

Non sans peine, j'en ai trouvé un, consentant à rendre ce service, et je l'ai mis directement en communication avec l'office de Londres.

Tandis que j'étais dans la Galles, j'ai fait distribuer quelques milliers de brochures en langue galloise et en langue anglaise. Depuis mon retour, j'ai reçu quantité de lettres auxquelles j'ai répondu; en ce moment même, j'ai des correspondances qui me laissent espérer que les paquebots emporteront le printemps prochain plusieurs familles d'émigrants.

La propagande que je fais prépare au moins les voies pour le succès de toute politique libérale que le Département pourrait adopter en vue de recruter une émigration nombreuse dans cette contrée.

Pendant l'année, j'ai fait 213 conférences dans le nord de l'Angleterre, les contrées du centre et ceux de Berks, Oxford et Salop. J'ai parlé devant 60,000 personnes au moins, et mes paroles, transmises par la presse locale, ont été à des milliers d'autres. En outre, j'ai disséminé les imprimés départementaux.

En février et en mars, j'ai expédié par la poste, à des fermiers du Cheshire et du Lancashire, 4,000 exemplaires de la brochure intitulée "Stock Farming."

La circulation de cette brochure a provoqué plusieurs demandes d'informations, que de petits capitalistes m'ont adressées et qui auront des suites heureuses pour le Canada.

J'ai donné des conseils et des lettres à plusieurs cultivateurs qui sont allés s'établir à Waterloo, province de Québec, en Ontario et au Manitoba. Depuis avril, j'ai envoyé bon nombre de servantes recommandables aux provinces de Québec et d'Ontario. Les émigrés qui ont écrit depuis leur départ, se félicitent d'être allés au Canada; leurs lettres à leurs parents et à leurs amis contribuent à y attirer une bonne émigration.

La suppression du bonus accordé jusque-là par l'Ontario, a été naturellement cause que mes efforts auprès des cultivateurs avec familles n'ont pas eu tout le succès qu'ils auraient eu sans ce changement.

D'autres colonies offrent le passage gratuit sur mer, le transport en chemin de fer jusqu'aux ports d'embarquement, le logement, etc., à titre gratuit; par ces offres engageantes, elles viennent recueillir le fruit après que les agents canadiens ont jeté la semence.

Suivant mes instructions, j'ai empêché autant que possible l'émigration immédiate des gens qui n'étaient pas assurés de trouver du travail en arrivant, attendu l'état languissant des affaires au commencement de l'année; et d'autre part, j'ai sollicité avec quelque succès les capitaux à se porter au Canada.

Jusqu'à ce jour, j'ai reçu 1,750 lettres, et 4,500 demandes personnelles d'informations et de conseils.

En terminant, je puis dire que, selon toute apparence, il y aura une plus forte émigration en 1878, surtout si vos agents sont autorisés à offrir des encouragements, ne fût-ce qu'une partie de ceux dont les autres colonies usent avec tant de profit.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

SAMUEL CAPPER.

A. l'honorable,
Ministre de l'Agriculture.

RAPPORT ANNUEL DE M. G. S. R. KINGSMILL, AGENT SPÉCIAL DE D'ÉMIGRATION.

NOTTINGHAM, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour 1877.

Avec Nottingham pour quartier-général, j'ai poursuivi ma propagande comme les deux années précédentes, dans les comtés du centre; mais j'ai opéré surtout dans le Lincolnshire, premièrement parce que c'est un comté presque entièrement agricole; en second lieu parce que les travailleurs et les fermiers y sont d'une classe supérieure; et enfin à cause des rapports favorables qu'on y avait reçus de personnes émigrées de ce comté au Canada, il y a deux ou trois ans.

J'ai été grandement aidé dans mon travail par M. W. Banks et d'autres membres de la Ligue ouvrière de Lincoln. Un des principaux objets de cette société est de faciliter l'émigration. Non-seulement on conseille à l'ouvrier d'aller chercher fortune aux colonies, mais souvent, à ma connaissance personnelle, l'émigrant a reçu des secours sur les fonds de la Ligue. Le secrétaire-général s'enquiert avec soin du caractère de l'individu qui sollicite cette assistance; aussi les émigrants envoyés par l'association sont-ils en général très-propres à faire de bons colons.

Pendant les premiers mois de la campagne (temps le plus favorable pour le recrutement,) les mauvaises nouvelles que nous recevions du Canada, sur l'état du commerce et de l'industrie, ont eu un fâcheux effet; en même temps elles nous ont obligés à une très-grande prudence dans nos opérations. Certaines personnes et associations, ayant intérêt à empêcher l'émigration au Canada, ont su tirer bon parti de ces bruits contre nous, et même ne se sont pas fait faute, dans l'occasion, de les exagérer de la belle manière. En maints endroits, des gens m'ont demandé s'il n'était pas vrai que la population, dans plusieurs localités du Canada, mourait de faim; s'il n'était pas vrai qu'il revenait toutes les semaines en Angleterre des navires bondés de travailleurs désappointés. J'ai constaté que ces rapports étaient mis furtivement en circulation par des individus qui n'avaient pas le courage d'en parler devant moi ou devant toute autre personne en mesure de les contredire. J'ai toujours eu une opposition de cette nature; mais, cette fois, elle a été plus active et plus nuisible que jamais. Tout en admettant selon la vérité, à mes assemblées, que quelques classes de la population au Canada éprouvaient dans un certain degré une misère temporaire, je démentais le bruit que la campagne souffrait. Je citais les lettres de fermiers, d'ouvriers agricoles, passés en Canada et à même d'en juger; je me fondais sur elles pour déclarer que les fermiers ayant de l'argent, et les travailleurs de ferme, capables, honnêtes et industriels, étaient toujours bien accueillis là-bas, et que, pour eux, il y avait de continuelle occasions de s'établir et de se placer. Je pouvais ainsi invoquer bien des témoignages excellents; car, jusqu'à présent, encore qu'il y ait au Canada des centaines de colons partis de ce district durant les quatre dernières années, leurs lettres, presque sans exception, ont toujours été extrêmement favorables et satisfaisantes.

Si, en 1877, l'émigration fournie par ce district—comme, au reste, celle de toutes les parties du royaume—n'a pas été forte, elle a été en récompense d'une qualité fort désirable; ne comprenant guère que de bons ouvriers agricoles avec un petit pécule, et des personnes appelées en Canada par leurs amis déjà établis. Tous ceux-là, et les fermiers, forment une classe irréprochable de colons; et j'emploie particulièrement mes efforts à recruter parmi eux mon émigration. Aux époques difficiles, comme celle que nous traversons, les hommes les plus précieux dans les colonies sont ces gens d'initiative et d'énergie, qui, ne perdant point courage, cherchent et s'ouvrent de nouvelles voies pour se tirer d'affaire. Quelle colonie ne voudrait attirer sur son sol le plus grand nombre possible de ces travailleurs?

Les taux élevés du passage transatlantique, en 1877, comparativement aux années précédentes, ont certainement été cause que plusieurs personnes sont restées au pays, qui sans cela eussent émigré au Canada. En même temps, ils ont eu un résultat dont il faut se féliciter: ils ont donné à la colonie une excellente classe d'émigrants,—des hommes pourvus de quelques ressources; les dénués n'ont pu partir.

À l'égard du commerce de viande fraîche nouvellement ouvert par le Canada, je suis heureux d'annoncer que la consommation s'est fort accrue dans ce district. Le premier préjugé contre l'usage de cette viande est dissipé. Tout d'abord, les classes pauvres étaient les seules à en acheter; mais aujourd'hui il n'en est plus de même. Grands et petits, riches et pauvres, tout le monde en mange, et trouve unanimement que ces viandes valent les meilleures que produisent l'Ecosse et l'Angleterre. Il y a, dans cette ville, deux boutiques où l'on ne vend que de la "viande américaine"; il va sans dire que ce nom comprend le produit canadien. Les employés m'ont dit que leur clientèle augmente de semaine en semaine et que leur approvisionnement quelquefois n'y suffit pas. Parmi leurs pratiques, ils comptent plusieurs citoyens haut placés, deux clubs et de grands hôtels.

Je suis maintenant très-souvent questionné par des cultivateurs, etc., sur la valeur du bétail en Canada, sur les ressources qu'on a dans ce pays pour l'élevage, sur les moyens de transport pour amener en Angleterre les animaux vivants, etc. En répondant à ces questions, je mets grandement à profit les brochures sur l'élevage en Canada, publiées par l'office de Londres.

L'importance croissante que prend le commerce de viande et de bétail canadiens excite déjà l'attention du fermier et de l'éleveur anglais; leurs pensées se dirigent vers ce riche champ d'outre-mer, où ils pourraient peut-être faire fortune. Quoique le Canada ne reçoive pas encore un contingent très-considérable de cette espèce de colons, tout porte à croire que l'on y verra augmenter, d'année en année, l'affluence des hommes de moyens et d'expérience s'y transportant pour se livrer à la culture et à l'élevage. Ici, dans la classe agricole, l'homme est lent à partir; on ne le gagne pas aisément à quitter le lieu natal; il se tient en défiance lorsqu'on lui parle des nouvelles contrées. Il y a quelques années, il était très-prévenu contre elles; il l'est encore, mais infiniment moins. Quand, tous les jours, ce fermier voit sur le marché de la viande canadienne, des grains canadiens, toutes sortes de produits canadiens, aussi bons que les siens, et qu'il lit dans son journal que le Canada croît incessamment en richesse et en population, ses préjugés cèdent peu à peu. J'avoue, dit-il enfin, que, pour qu'un jeune pays ait déjà fait tant de progrès et promette d'en faire encore tant et de plus grands même, il faut bien que ses ressources soient abondantes et durables. Ainsi, chaque chargement de blé, chaque arrivage de viande, chaque tonne de fromage provenant du Canada, que l'on débarque des navires, fait ouvrir les yeux à cet homme et sert grandement au succès de votre agent auprès de lui.

Pour revenir à une chose sur laquelle j'ai souvent déjà insisté, il importe que les provenances canadiennes portent ici ce titre, se vendent comme produits canadiens. Nos voisins républicains s'en voient attribuer une bonne partie, et s'en accréditent. Cet inconvénient ne cessera que lorsque le mot "Canada" sera bien marqué sur chaque boîte, baril et paquet expédié en Angleterre. "N.S.", "N.B.", "Ont." et telles autres abréviations sont insuffisantes: l'Anglais ordinaire ne sait pas ce qu'elles veulent dire; mais le mot "Canada" lui est connu, et c'est celui que les fabricants et les expéditeurs devraient toujours employer.

Point de commerce de chevaux canadiens dans ce district. Cependant, on a introduit quelques chevaux de chasse dans les comtés voisins. J'ai entendu dire que ce sont d'excellentes bêtes, qui ne le cèdent en rien au cheval de chasse anglais ordinaire, et qui lui sont même supérieures en certaines choses. On se proposerait d'en avoir un plus grand nombre par les champs à la prochaine saison.

Dans les principales villes de ce district, je vois quelquefois des pommes canadiennes exposées en vente. Ce commerce, j'en suis convaincu, pourrait prendre beaucoup d'extension, si l'on adoptait un autre et meilleur mode d'emballage. Les barils habituellement en usage sont trop grands, et les pommes n'y sont pas disposées avec assez de soin. Il faudrait les loger dans des boîtes, longues d'environ deux pieds, larges de dix-huit pouces et hautes de quatorze. Les fruits devraient y être mis, non pas en ballotement ni à peau découverte, mais enveloppés chacun dans du papier coupé en bandelettes ou autre matière sèche, pour empêcher qu'ils ne se meurtrissent et ne se gâtent au contact les uns des autres. La différence en plus de travail et de dépense serait bien compensée par la diminution des pertes et l'accroissement de valeur du produit, dus à son bon conditionnement. A défaut de papier, on pourrait emballer les pommes dans de l'avoine, qui se vendrait bien, après le déballage, pour la nourriture des porcs ou des volailles.

A propos de fruits, je ne vois pas pourquoi les raisins canadiens ne seraient pas ici de vente facile et rémunérative. Qu'on puisse les expédier à l'état frais, cela n'est point douteux, puisqu'il se fait, chaque année, des envois considérables de raisins d'Espagne en Amérique, tout simplement emballés avec soin dans de la sciure de bois. Ils feraient le voyage très-probablement sans en souffrir, et ne rapporteraient pas un mince profit à l'expéditeur.

En ce qui concerne l'émigration que nous promet l'année prochaine, je crois que, dans ce district, elle sera assez nombreuse, si au Canada la prospérité renaissante n'éprouve pas un autre temps d'arrêt. Je puis assurer qu'il partira, au printemps, de bons colons, quelques-uns avec familles, pour ce pays, où plusieurs vont rejoindre des amis. Les agents australiens mènent activement leur campagne; mais le Canada pourra toujours avoir sa grande part d'émigration quand il voudra. Il est regardé par les classes émigrantes pour le moins aussi favorablement qu'aucune des colonies australiennes. Les avantages qu'il offre sont tels que, dans des conditions ordinaires de prospérité, nous permettant de pousser les recrutements, nous pouvons toujours avoir autant d'hommes et de familles qu'on nous en demandera. En tout cas, s'il n'y a affluence l'année prochaine—et une forte affluence d'émigrants, dans les circonstances actuelles, n'est pas à désirer—nous pouvons compter sur un assez notable contingent de fermiers et de travailleurs agricoles, contingent sain, de bonne qualité et qui sera aussitôt absorbé par les campagnes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

G. R. KINGSMILL.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

RAPPORT ANNUEL DE M. THOMAS GRAHAME, AGENT SPÉCIAL D'ÉMIGRATION.

CARLISLE, 20 décembre 1877.

J'ai l'honneur de vous soumettre le compte-rendu de mes opérations pendant l'année 1877.

Dans les premiers mois de l'année, je me suis principalement occupé des comtés de Durham et Northumberland, et depuis j'ai employé mon temps à tenir des assemblées, à assister aux expositions, aux ventes, etc., dans ceux de Yorkshire-Ouest, Westmoreland et Lancashire-Nord, en Angleterre, et dans les comtés de Roseburgh, Selkirk et Dumfries, en Ecosse.

J'ai tenu environ cent assemblées, qui, pour la plupart et surtout les dernières, ont été bien suivies par la catégorie de gens dont on a besoin au Canada. Conformément aux instructions que j'avais reçues, j'ai opéré presque exclusivement dans les districts ruraux, et j'ai profité de toutes les occasions opportunes pour distribuer les brochures, cartes, tracts, etc., qui m'ont été envoyés.

J'ai favorisé, autant qu'il a été en moi, le commerce entre le Canada et ce pays. Connaissant plusieurs éleveurs canadiens, je me suis toujours tenu à leur disposition pour les achats d'animaux dans ce district, tels que chevaux, bœufs, vaches et moutons; car les comtés de la frontière en font des expéditions considérables au Canada. J'ai aidé aussi à l'importation de divers produits canadiens, viande, poisson, bétail, chevaux, etc.

Dans les mois derniers, surtout, j'ai reçu un nombre considérable de demandes d'informations que m'adressaient des personnes ayant de plus grandes facultés pécuniaires que les émigrants ordinaires; c'étaient des fermiers à bail et des gens de différentes conditions.

Partout où j'ai été, on m'a fait un accueil très-cordial; et pour présider mes assemblées j'ai toujours eu des notabilités, *clergymen*, hommes de profession, etc.

La province qui attire le plus l'attention dans mon district, est le Manitoba. Il y a beaucoup de gens, petits capitalistes, fermiers et travailleurs, qui sont décidés à aller au Nord-Ouest l'an prochain, ou qui en forment le projet. S'il était possible de créer là-bas une colonie spéciale d'émigrants de nos comtés frontières, ayant une réserve de trois ou quatre townships pour tant d'années, à condition qu'il irait s'y installer un certain nombre de colons par année, je crois qu'il y aurait aussitôt une forte émigration. Ce qui en retient beaucoup, c'est la pensée d'aller s'établir dans une contrée où ils n'ont ni amis ni connaissances, et sans savoir quels voisins il y auraient. Je suis sûr que le quart au moins de la réserve serait occupé dès la première année, si la terre était de bonne qualité. Il n'y a pas besoin de dire que, le plus souvent, les émigrants s'informeront, s'en rapporteraient à moi de la fertilité des terres, de leur valeur, des avantages de leur situation, etc., qu'ils me connaîtraient et qu'ils auraient foi à mes paroles.

En ce qui regarde les fermiers et leurs familles, tant en Angleterre qu'en Ecosse, il y a parmi eux une tendance plus marquée que jamais à émigrer dans les parties du Canada nouvellement ouvertes à la colonisation, et ce pour diverses raisons. En premier lieu, comme je le mentionne dans mon rapport précédent, nombre d'entre eux sont forcément poussés à émigrer par la détermination prise par les propriétaires de joindre ensemble plusieurs petites fermes pour n'en faire qu'une seule grande, ce qui conduit au renvoi de presque tous les petits métayers. Ensuite, la population s'est accrue beaucoup depuis quelques années; le commerce va mal; l'émigration est ralentie, et il n'y a eu ni guerre ni épidémie. Cette année, les récoltes ont été extrêmement mauvaises, et les fermiers, qui en outre ont eu à payer plus cher la main-d'œuvre agricole, auront de la peine à acquitter leurs redevances, en général fort élevées. Ajoutez à tout cela que le Canada ne leur est plus inconnu, et qu'ils ont su quelle magnifique récolte on y avait eue cette année. Voici donc ce qui, selon moi, occasionnera de nombreuses émigrations dans ce district, ce qui en a fait partir bien des gens et ce qui en porte bien d'autres à se préparer en ce moment pour passer en Amérique.

En général, le fermier met assez de temps à faire ses préparatifs de départ. Il lui faut disposer de ses installations aussi avantageusement qu'il lui est possible, vendre son bétail et rassembler sa famille. Cela lui prend souvent une ou deux années. Je remarque qu'il n'aime pas généralement à faire connaître son projet d'émigration, pensant tout naturellement qu'il ne trouverait pas ensuite à se défaire aussi bien de ses bestiaux, ustensiles de ferme, etc. Il n'aime pas non plus qu'on dise qu'il a été influencé par d'autres, quoique ce soit très-souvent le cas, comme je le sais par expérience.

Si l'on poursuit avec activité les travaux publics au Nord-Ouest, par exemple la construction du chemin de fer transcontinental, on pourra recruter dans le Durham, le Northumberland et les comtés voisins, les informations que j'ai eues m'autorisent à l'affirmer, des travailleurs en nombre illimité, moyennant des salaires relativement faibles, à cause de l'état languissant de l'industrie. Les comtés de Durham et de Northumberland en fourniraient seuls jusqu'à dix ou quinze mille, au besoin. Ces gens toutefois, sont très-peu accoutumés au travail des champs, et il leur faudrait probablement graduellement, au cours des travaux publics, les habitudes de la vie rurale canadienne pour devenir des colons stables et avantageux au pays.

Il serait bien nécessaire d'avoir une brochure (comme le Manuel de la Nouvelle-Zélande), contenant de complets détails sur la vie agricole du Canada et sur tout ce qui intéresse les cultivateurs, pour la répandre dans les campagnes. La nouvelle brochure concernant le Manitoba et le petit tract intitulé " Stock-raising and Pedigreed Cattle " sont très-utiles, mais je rencontre beaucoup de personnes qui, pour ne rien entreprendre au hasard, voudraient quelque chose de plus.

J'exprimerai de nouveau l'opinion qu'il importe que les agents appelés à faire des conférences, aient en leur possession des spécimens de certains produits canadiens, tels que maïs, grains de toutes sortes, légumes de garde, etc., qu'ils montreraient à leur auditoire ; cette exhibition, à la fois intéressante et instructive, servirait infiniment la cause de l'émigration.

J'agis toujours, autant que possible, conjointement avec les agents de steamers, parce que je trouve dans cette assistance que nous nous donnons mutuellement de grands avantages pour le succès de mes opérations.

Pendant l'été et l'automne, j'ai assisté à des ventes, foires et expositions, où j'ai parlé à une foule de gens propres à faire d'excellents colons, et où j'ai rencontré aussi plusieurs de nos éleveurs canadiens ; je me suis appliqué de toutes mes forces à étendre les relations commerciales entre les deux pays.

Selon ma coutume, j'ai été tenir des assemblées à différents endroits où j'avais déjà fait des conférences, il y a quelques années ; et presque toujours j'y ai obtenu de très-bons résultats, attendu que plus un agent est connu, si l'on a trouvé ses paroles conformes à la vérité, plus il a de succès. J'ai constaté que, dans l'intervalle, il y avait eu une émigration importante ; et il en résultait que j'avais à répondre à une infinité de questions. Chaque fois qu'il est venu des Canadiens à mes assemblées, et cela est arrivé souvent, ils ont entièrement corroboré ce que je disais, et leur témoignage produisait un effet inappréciable. Les cartes, entre autres celles du Manitoba, sont recherchées, et contribuent à faire connaître notre pays.

J'ai reçu de très-nombreuses lettres dont les auteurs me demandaient divers renseignements concernant les différentes provinces ; dans les derniers mois principalement. En résumé, par mes réponses, mes conférences, ma propagande enfin, j'ai engagé un très-grand nombre de personnes à passer en Canada, l'année dernière, et, d'après les raisons que j'ai indiquées tout à l'heure, je crois que l'émigration, celle partant des campagnes plus particulièrement, sera considérable pendant l'année prochaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS GRAHAME.

A l'honorable
Ministre d'Agriculture,
Ottawa.

RAPPORT DE M. CHARLES FOY, AGENT SPÉCIAL D'ÉMIGRATION.

11, CLAREMONT STREET, BELFAST, 13 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous rendre compte des opérations de cette agence depuis mes derniers rapports,

J'ai fait distribuer judicieusement, par la poste et à la main, une masse d'imprimés, que m'a fournis l'office de Londres.

J'ai correspondu avec plusieurs journaux, pour neutraliser l'effet de certains récits défavorables soigneusement recueillis par la presse hostile à l'émigration. J'ai eu aussi une nombreuse correspondance avec des personnes désirant se renseigner sur le Canada. Comme les années passées, j'ai été aux foires et aux marchés, me mêlant aux groupes, leur parlant de la condition du cultivateur en Canada, comparée à celle du fermier irlandais. J'expliquais aux ouvriers agricoles, comment ils pouvaient, en quelques années de travail et d'économie, devenir propriétaires de fermes et employer des bras à leur tour.

J'ai expédié plusieurs fermiers, travailleurs agricoles et servantes; celles-ci avaient d'excellents certificats de leurs maîtres. Je joindrai à mon rapport une lettre que m'a écrite un fermier parti du comté d'Armagh en juillet dernier, et qui est allé s'établir dans la concession de Muskoka. J'ai été fort aise de recevoir cette lettre, pleine de riantes espérances, d'autant qu'une fouille d'ici avait peint le district de Muskoka avec les plus sombres couleurs. J'ai tout une liasse de lettres d'émigrés qui réussissent; mais ce n'est que par grande faveur que les journaux de la ville consentent à en publier quelqu'une de loin en loin; leurs gérants prétendent que je devrais payer ces insertions comme réclames. Mais j'en fais de nombreuses copies, qui sont distribuées par la poste et à la main.

Je marquais dans mon dernier rapport que la récolte de 1876 avait été mauvaise; j'annonce avec regret que celle de cette année a été encore pire. J'ai souvent entendu dire, pendant le mois dernier, qu'à l'exception des terribles années de la Famine, les petits fermiers n'avaient jamais été si malheureux depuis quarante ans; et les marchands dans les villes provinciales déclarent qu'il leur est impossible de faire des recouvrements; que s'ils poursuivaient leurs débiteurs en justice, ils perdraient encore les frais; car ils ne trouveraient rien à saisir.

Je mentionnais dans mon précédent rapport M. Stewart, gentleman du nord de l'Irlande, qui avait eu une concession de terre dans la Nouvelle-Zélande, à condition qu'il y coloniserait des fermiers irlandais; je faisais aussi connaître qu'il y avait envoyé quelques centaines d'émigrants. Ils ont écrit depuis à leurs amis restés au pays des lettres où ils louent le climat et la qualité du sol. M. Stewart est revenu il y a deux mois, après avoir obtenu une nouvelle concession du gouvernement colonial aux mêmes conditions que la première, et il est activement occupé à recruter le personnel nécessaire pour la coloniser, avec lequel il se propose de s'embarquer à ce port en mars prochain. Beaucoup de fermiers qui sans cela se seraient dirigés vers le Canada s'en iront avec lui; néanmoins, nous aurons un bon nombre d'émigrants en avril, appartenant à la classe agricole. Quand M. Stewart aura pris son monde, il nous restera encore assez de gens; car je crois que beaucoup de fermiers, de ceux qui ont de dix à quinze acres à cultiver, seront forcés d'émigrer; et les fermiers du nord préfèrent le Canada aux États-Unis. Les mauvaises années ont amené une forte baisse dans les salaires des travailleurs agricoles. Ainsi, à une foire à laquelle j'assistais le mois dernier, j'ai vu réduire de moitié les gages des travailleurs et des servantes de ferme. Plus d'un fermier, qui avait autrefois deux aides, n'en conserve plus qu'un seul, ou même les a renvoyés l'un et l'autre, et fait lui-même tout l'ouvrage. Depuis quatre ans, la plupart des travailleurs et des servantes profitent du passage gratuit qu'on leur offre pour émigrer à la Nouvelle-Zélande.

Comme ce passage gratuit, à ce que me dit l'agent de la colonie, sera discontinué au commencement de la campagne prochaine, j'espère que les travailleurs agricoles et les servantes tourneront leurs regards vers le Canada, où les temps sont moins durs qu'aux États-Unis et qui leur offre pour le trajet jusqu'à Québec un passage

réduit à un prix bien inférieur au passage qu'ils auraient à payer pour se rendre à New-York.

Je donne en ce moment toute la publicité possible aux nouvelles qui nous viennent de la très-abondante récolte qu'on a eue, au Canada; elles produisent un effet favorable sur l'esprit de nos cultivateurs.

Tout considéré, je serais extrêmement désappointé si, le printemps prochain, je n'envoyais pas un nombreux contingent d'émigrants de la meilleure catégorie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHARLES FOY.

A l'honorable,
Ministre de l'Agriculture.

(Lettre dont il est fait mention dans le rapport ci-dessus.)

CARDWELL, CANADA, 29 octobre 1877.

CHARLES FOY, écr.,
11, Claremont-Street, Belfast.

MONSIEUR,—Je vous écris pour vous dire que j'ai fait un heureux voyage jusqu'à Québec, et que depuis notre débarquement à ce port le dimanche 5 août, j'ai très-bien réussi en mes entreprises. Nous étions à Toronto le 6 août. J'y ai passé avec quelques amis une semaine, pour donner à ma femme et à mes enfants le temps de se reposer des fatigues du voyage. Après quoi j'ai présenté votre lettre à M. Donaldson, en cette ville, lequel m'a remis un billet de transport gratuit sur le Septentrional jusqu'à Gravenhurst et de là en bateau jusqu'à Rosseau, où j'ai eu l'usage du dépôt d'émigration pour ma famille. Je me suis mis alors à la recherche d'une terre. J'en ai trouvé une à mon gré le 20 août, et, dès le lendemain, j'en déterminais les limites avec l'agent du domaine local, M. Sirrett, juge de paix, résidant au village d'Ashdown. Je me suis mis aussitôt à l'œuvre; j'ai défriché un emplacement et j'y ai fait bâtir un *log house*, que ma famille est venue habiter le 10 septembre. J'ai fait bousiller les trous et les fentes pour que la maison soit chaude l'hiver. Mes garçons et moi nous travaillons ferme à arracher les broussailles sous bois avant que la neige arrive. J'espère, avec l'aide de Dieu, avoir dix acres en état d'être ensemencés au printemps. Il y a dans ces localités beaucoup de roches, une sorte de granit sablonneux; mais où la terre apparaît, elle est de la meilleure qualité; c'est un loam argileux ou sablonneux. J'ai vu dans ce canton du blé, de l'avoine et des patates les plus beaux du monde. Je remercie Dieu qui m'a conduit et celui qui m'a aidé à me rendre heureusement jusqu'ici. J'ai devant moi d'encourageantes perspectives: 200 acres de terre à moi, ni redevances, ni taxe des pauvres, presque rien à payer,—une contribution légère pour les écoles et les routes. Ce qu'on récolte est entièrement à soi. A la vérité, je n'ai encore eu de ma ferme, en fait de bonnes choses, que de beaux feux clairs dans mon foyer et du bois de chauffage à profusion. Mais je vois déjà sur le sol de ma forêt,—en imagination,—tout ce qu'il me faut: blé, avoine, patates, choux, panais, navets, etc.; puis viennent à la file cochons, vaches, moutons, chevaux et le reste. Pour avoir tout cela, qu'ai-je donc à faire? Couper les arbres et les brûler. Quand il ne restera plus une racine dans la terre, je posséderai, j'espère, toutes ces richesses du fermier, et bien d'autres encore. Pour aucun prix je ne changerais ma condition présente pour celle que j'avais il y a douze mois. Il n'est somme d'argent qui pût me décider, je le crois vraiment, à aller reprendre la bêche sur mon ancienne métairie de Ballymartrim. Si je conserve ma santé, ce que Dieu veuille, je suis sûr que nous réussirons à nous créer une demeure confortable dans la forêt canadienne. Cet endroit est très-sain, l'eau y est excellente; point de brumes, point de fièvres ni autre maladie épidémique; au contraire, Rosseau et son voisinage sont fréquentés par des touristes, qui y viennent des anciennes parties du pays, pour leur santé et leur plaisir. Rosseau est dans une situa-

tion tout à fait romantique, à la tête des lacs de Muskoka, lacs charmants, presque aussi jolis que ceux de Killarney.

En terminant, je suis heureux de vous apprendre que ma famille est comme moi en parfaite santé; et que depuis notre arrivée pas un de nous n'a eu une heure de maladie.

Agrez mes remerciements de vos faveurs passées et croyez-moi toujours,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOSEPH ROLSTON.

P. S.—Voici mon adresse: A Ashdown, P. O., comté de Muskoka, Canada.

RAPPORT DE M. J. MURPHY, AGENT SPÉCIAL D'ÉMIGRATION.

LIMERICK, 28 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport pour 1877.

Durant l'année, je me suis acquitté soigneusement de mes devoirs au bureau, recevant toutes les personnes qui s'y présentaient, répondant à leurs questions, leur distribuant les brochures que j'avais, m'employant le plus que je pouvais à promouvoir les intérêts de la cause de l'émigration. Le nombre de ces visiteurs a été beaucoup plus considérable qu'en 1876, et la plupart étaient des travailleurs agricoles.

Depuis janvier, j'ai distribué plus de 5,000 brochures de toutes sortes; quoique ce chiffre soit inférieur à celui de l'année dernière, j'estime néanmoins que la distribution a été plus satisfaisante, parce que le cercle en a été plus étendu et que j'ai reçu plus de demandes de ces brochures par la poste de toutes les parties de ce pays, comme aussi de différents lieux d'Angleterre et d'Ecosse, où se trouvent des travailleurs irlandais en très-grand nombre. En 1876, j'ai répandu plus d'imprimés aux foires et aux marchés du voisinage que cette année; voici pourquoi: j'avais alors coutume de composer un paquet d'un exemplaire de chaque brochure; cette année, j'ai distribué ces imprimés séparément; ainsi, tandis que trois ou quatre personnes—par exemple des voisins—en recevaient chacune six ou sept; d'après mon ancien système, cette année chacune d'elles n'en a reçu qu'un seul, nécessairement différent de ceux donnés aux autres, car j'avais soin d'assortir les brochures avant la distribution. J'ai trouvé ce mode aussi efficace que l'autre: outre qu'il est plus commode quand il faut transporter les imprimés dans les localités éloignées des chemins de fer, j'ai constaté qu'il éveillait davantage l'attention et la curiosité, par les nombreuses demandes de nouveaux renseignements que je recevais ensuite de personnes me disant avoir eu telle brochure à telle ou telle foire.

J'ai reçu quatre fois autant de lettres qu'en 1876; ce que j'attribue au fait que j'ai eu, presque toute l'année, des annonces dans plusieurs journaux très-goûtés des lecteurs irlandais—j'entends dans les classes rurales. A ces lettres j'ai invariablement répondu, soit par lettres soit par envois de brochures, souvent des deux manières.

J'ai visité durant l'année les comtés des provinces de Munster et de Connaught, (un seul excepté), et aussi en grande partie la province de Leinster, distribuant en chemin mes imprimés, etc. Presque toujours les gens les acceptaient volontiers, mais j'ai essayé plus d'une rebuffade. On a si bien l'air d'être de ces colporteurs religieux qui, particulièrement dans l'ouest de l'île, courent le pays pour y semer leurs tracts, que j'ai dû être souvent pris, je pense, pour un d'eux; aussi mes avances, mes brochures et moi étions-nous repoussés en termes que nos interlocuteurs ne se donnaient guère le souci de polir. Comme je le disais l'an dernier, plusieurs classes de la population s'opposent aux nouvelles émigrations, les hauts cercles sociaux notamment, et tout ce qui trouve son compte au bon marché de la main-d'œuvre; quant aux classes pauvres, elles seraient aussi portées que jamais à émigrer si elles en avaient les moyens et l'occasion.

Les énergiques et continuels efforts que les colonies australiennes font pour attirer l'émigration sur leurs rivages, diminuent sensiblement le courant qui se porte vers le Canada. Il est certain qu'en offrant le passage gratuit, elles enrôlent beaucoup de gens au moins dans cette partie-ci de l'Irlande, où la population est pauvre et misérable. Pour la plupart, ces émigrants sont de jeunes hommes et de jeunes filles, que, bien souvent, leurs parents laissent partir dans l'espoir d'en recevoir des secours; et les économies qu'ils en reçoivent effectivement sont pour l'ordinaire employées à payer les redevances et quelquefois à acquérir la propriété de la ferme cultivée par la famille, comme dans le cas cité dans une lettre sur le "landlordism" par un fils de feu M. Smith O'Brien, lequel raconte que les enfants d'un pauvre métayer avaient épargné leurs salaires, amassé sou sur sou jusqu'au jour où leurs parents s'étaient vus en état d'acheter leur exploitation au prix de £269.

Il n'est pas rare non plus que, grâce à ces épargnes possibles sur le fruit du travail, quelqu'un des infortunés habitants des monts Galter évite le huchement de tête du landlord ou le froncement de sourcils de l'huissier, ou peut-être même soit arraché à la dégradation du *workhouse*.

Puisque je viens de parler de ces petits fermiers de Galter, j'ajouterai que l'attention publique s'est tout dernièrement fixée sur eux. Dans un procès—*Bridge vs Casey*—un témoin a déposé que depuis quinze ans il n'avait eu le moyen de s'acheter qu'un habit de gros drap encore avait-il été contraint de l'engager pour payer son fermage. Tous sont si pauvres qu'il y a des années qu'ils n'ont goûté à la viande de boucherie; comme en témoignent les lignes suivantes que j'extrahs du *Daily Express* du 17 courant: "M. Mathew O'Flaherty, président du Club des fermiers de Limerick, dans un discours devant ce club, à son retour du procès Casey, a proposé que, les débats ayant fait connaître que les fermiers de Galter n'avaient point mangé de viande depuis plusieurs années, les fermiers des comtés de Limerick, Cork et Tipperary fournissent un shilling chacun pour leur procurer un plat de viande à Noël. Une souscription a été ouverte immédiatement."

J'entre dans ces détails pour faire remarquer que, quoique ces petits fermiers soient plongés dans la misère jusqu'aux lèvres, ils sont si attachés à leurs chaumières, possédés d'un amour si intense pour leurs maigres glèbes, que plutôt que de renoncer à leur possession, ils préféreraient mourir presque de faim. J'ai touché ce point l'année dernière, en comparant le fermier irlandais avec ceux d'Angleterre et d'Ecosse. Ce qui arrive à Galter montre combien j'avais raison de dire alors que "autant vaudrait essayer de décider le premier ministre d'Angleterre, appuyé par une majorité de cent voix, à offrir sa résignation, que de vouloir gagner un fermier irlandais, n'eût-il même qu'un lopin de terre, à émigrer de son pays, tant l'on y tient à considération la possession d'une ferme."

Mais si les pères et les mères ne veulent pas immigrer, leurs fils et leurs filles y sont bien forcés. Le droit de primogéniture est en usage dans ces populations. L'aîné succède à l'enclos à pores, et les cadets s'éloignent: ce sont ceux-ci qui aujourd'hui émigrent aux Etats-Unis et au Canada, que recherchent les agents des colonies australiennes, et que tente l'appât de la *gratuité des passages*, quand l'agent canadien ne peut leur offrir qu'une réduction de passage à titre d'assistance; cette réduction, laissant au jeune homme à payer £4 15s., outre son long voyage des cantons de Connaught ou de Munster à Liverpool, est tout à fait insuffisante. Je suggérerais respectueusement d'accorder, s'il est possible, une plus grande assistance à cette jeunesse qui, depuis quelques campagnes, forme l'élément le plus considérable de l'émigration du sud et de l'ouest de l'Irlande.

Plusieurs circonstances fâcheuses concourent, cette année, à décourager le fermier. La récolte a manqué en partie, surtout la patate; le bétail est en baisse, et le cochon—cet ami du pauvre—n'a plus guère que la moitié de son ancienne valeur. Les petites gens s'endettent, et plusieurs n'ont plus en perspective que les rigueurs du shérif ou l'émigration, perspective terrible pour eux. Il est donc certain que, l'année prochaine, l'Irlande verra émigrer ses enfants en bien plus grand nombre que dans chacune des deux précédentes années. Le Canada devrait mettre ses agents en mesure de lui assurer une bonne partie de ce nouvel exode, en les autorisant à offrir un passage d'assistance aussi réduit que possible.

Quant aux brochures, etc., l'office de Londres m'en expédie de diverses sortes; cependant, je crois qu'il faudrait encore un Bulletin des terres à vendre, dans lequel situation, contenance, qualité, prix, améliorations, tous ces détails qu'on nous demande si souvent, seraient relatés avec toute l'exactitude possible. A ceux qui m'écrivent, j'envoie ordinairement un journal contenant des annonces de fermes mises en vente. Pour donner une idée des renseignements qu'on veut avoir, je choisis la lettre suivante du 20 dernier, entre beaucoup d'autres.

277 LEE STREET,

OLDHAM, ANGLETERRE.

MONSIEUR,—Ayant vu dans une annonce que vous fournissiez des informations aux personnes qui émigrent au Canada, je prends la liberté de vous demander votre opinion personnelle sur les chances d'établissement et de prospérité qu'y pourraient avoir, par exemple, deux familles : l'une composée de l'homme, de la femme et de deux garçons au-dessus de douze ans et de deux filles d'environ dix-neuf et vingt ans; l'autre comprenant le mari et la femme, dans leur trentième ou trente-unième année. Ces deux familles ont une certaine connaissance de l'agriculture, du nourrissage des vaches laitières, et font le métier de tisserand. Ayez la bonté de m'envoyer quelques brochures et des renseignements sur les meilleures localités, etc. Dites-moi le prix des terres à différentes distances de Hamilton, ceux des denrées dans ces mêmes endroits—telles que beurre, bœuf, mouton, patates, farine, etc., ceux aussi des bestiaux; bref, veuillez me communiquer les informations et moyens d'informations que vous fournissez gratuitement en pareil cas. Je vous en serai infiniment obligé.

Votre humble serviteur,

J. PARTINGTON.

J'ai été très-souvent consulté; mais les mauvaises nouvelles qu'on recevait d'Amérique détruisaient l'effet de mes avis. Les gens comprennent difficilement que le Canada puisse être plus prospère que les Etats-Unis, et ait moins souffert, même aux pires époques de la crise. Dans leur idée ils ne le séparent point de ces derniers, et disent naïvement : Si le Canada est tel que vous assurez, pourquoi donc ceux qui meurent de faim aux Etats-Unis n'y vont-ils pas ?

Espérons que la crise qui pèse sur le Canada, ainsi que dans le pays voisin, va bientôt disparaître, que la prospérité revenant sur ses bords, la jeune Confédération recevra, comme aux années passées, sa légitime part de la surabondance des populations britanniques. Déjà on a appris que sa dernière récolte avait été très-belle, et on voit dans ce fait le commencement d'une nouvelle ère d'événements heureux et de progrès matériels.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. MURPHY.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

RAPPORT DE M. H. J. LARKIN, AGENT SPÉCIAL D'IMMIGRATION.

13 EDEN-QUAY, DUBLIN,

20 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un compte-rendu succinct de mes opérations pendant la dernière campagne.

Conformément aux instructions directes de l'office de Londres, j'ai tenu mon bureau ouvert chaque jour, pour fournir aux personnes en disposition d'émigrer les informations qu'elles voulaient avoir et leur donner les imprimés destinés à être répandus.

J'ai répondu ponctuellement aux lettres que j'ai reçues, entrant dans tous les détails que, d'après les questions faites, je pensais devoir être utiles à leurs auteurs; je joignais à mes réponses quelques brochures, avec prière de les parcourir et de les faire circuler ensuite dans le canton. Lorsque j'ai trouvé à propos de visiter les parties les plus distantes de mon agence, j'y ai été voir les familles en correspondance avec moi, ainsi que les amis et les connaissances de celles que j'avais envoyées au Canada depuis 1872. Pendant que je voyage ainsi, je laisse un petit garçon à la garde de mon bureau; mais j'ai soin de ne jamais m'absenter longtemps, parce que ma présence est toujours nécessaire à Dublin.

En avril dernier, l'ancien agent en chef (M. Dore) a eu une entrevue à mon bureau avec tous vos agents irlandais, à l'effet de se concerter ensemble sur les meilleurs moyens à prendre pour donner le mouvement à une bonne émigration générale vers le Canada. Après une conférence de deux jours, chacun de nous a repris ses fonctions d'après les instructions particulières données par M. Dore, et les continue encore aujourd'hui sous les ordres directs de notre présent agent en chef (l'hon. W. Annand).

Malgré les circonstances si peu favorables à l'émigration qui se sont produites cette année, j'ai réussi à recruter pour le Canada un bon nombre de fermiers entreprenants, économes, et munis de sommes d'argent considérables. Ils ont, je le sais avec certitude, acheté des fermes dans les différentes provinces canadiennes; et plusieurs ont écrit ici à leurs amis et à leurs anciens voisins pour les encourager à suivre leur exemple, tant ils sont contents de leurs succès jusqu'à présent et heureux de leur changement d'existence.

Je me suis fait un devoir de conseiller à tous ceux qui voulaient émigrer, sauf aux gens ayant des moyens, aux servantes et aux ouvriers agricoles, de différer leur départ pour le Canada à une autre année. Le printemps prochain, nous connaissons mieux le besoin de bras que doit occasionner la pleine récolte qu'on a eue dans toutes les provinces canadiennes.

Comme en Irlande la pomme de terre (principale ressource de ses habitants) a presque complètement manqué, et qu'il n'y a eu qu'une demi-récolte de grains, je suis certain qu'il va se présenter une foule de personnes désirant aller à d'autres terres moins malheureuses; je m'efforcerai alors de choisir pour le Canada une bonne et saine émigration.

Je viens de recevoir tout un approvisionnement d'une excellente brochure pratique (*" Dominion of Canada as a farming and stock-raising Country "*), que je sèmerai, et aussi loin que possible. Elle contient quelques extraits de journaux anglais, qui signalent le Canada à l'attention en termes très-flatteurs, très-propres, selon moi, à influencer les classes émigrantes que nous recherchons. Je remarque surtout avec plaisir plusieurs éloqu岸tes citations des remarquables discours faits par Son Excellence le Gouverneur-Général dans son récent voyage au Manitoba; car rien ne produit une plus vive impression dans l'esprit du paysan irlandais que de tels témoignages d'une autorité si irrécusable, sur les ressources et les richesses peu connues du Nord-Ouest canadien. Comme preuve qu'il en est ainsi, il y a plusieurs familles possédant un gros capital qui se préparent en ce moment même à émigrer, n'attendant que l'ouverture des voies ferrées à travers le Manitoba pour aller s'y établir, et qui m'ont dit avoir pris cette résolution uniquement après avoir lu la description faite par Son

Excellence des avantages de cette contrée. On peut juger par là que si les discours de lord Dufferin étaient publiés en feuilles volantes qui pourraient être mises dans une lettre et répandues ainsi en Irlande (j'ose en faire la proposition) ces discours exerceraient une grande action déterminante dans les esprits.

Je ne terminerai pas ce rapport sans me donner le plaisir de faire connaître que les soins et les bons offices que vos agents, dans tout le Canada, ont toujours eus pour les émigrants qui débarquent sur ses rivages, sont racontés, avec toutes sortes de louanges et d'expressions de reconnaissance, dans les lettres écrites par ceux-ci à leurs amis en Irlande. Ce fait ne m'est pas inutile ici : j'ai soin d'en faire ressortir que le Canada est le seul pays où un accueil bienveillant, des conseils opportuns, attendent le pauvre émigrant à son arrivée parmi des étrangers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
 Votre humble et obéissant serviteur,

H. J. LARKIN.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture,
 Ottawa.

RAPPORT DE M. T. DE CAZES, AGENT SPÉCIAL D'ÉMIGRATION.

PARIS, 15 décembre 1877.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Depuis le rapport que j'avais l'honneur d'adresser à votre département en décembre 1876, il ne s'est rien produit dans le mouvement de l'émigration française au Canada, qui mérite de vous être signalé. Les opérations des agents des compagnies de paquebots ayant été suspendues à la suite des ordres de votre gouvernement de discontinuer la prime spéciale d'encouragement en raison de la crise qui sévissait au Canada, les choses sont restées dans le même état où elles étaient alors.

En conséquence, comme l'année dernière, j'ai dû me borner à solliciter l'attention sur notre pays en publiant, dans un journal important de Paris, une série d'articles sur le Canada, dont plusieurs ont été reproduits, en tout ou en partie, par quelques unes des publications les mieux posées de la capitale et des provinces. Je me suis tenu, en outre, à la disposition de toutes les personnes qui se sont adressées à moi pour en obtenir des renseignements. Je suis d'opinion, que maintenant, en raison du peu de stabilité des affaires et du malaise général dont on se plaint actuellement, en France, il serait facile—advenant la cessation définitive de la crise canadienne—d'imprimer, le printemps prochain, un élan nouveau à l'émigration française au Canada.

Néanmoins, si peu apparents qu'aient été jusqu'aujourd'hui les résultats de l'émigration française au Canada, les effets n'en ont pas moins été très-avantageux pour les deux pays, au point de vue commercial, et il est facile de constater qu'une amélioration sensible a eu lieu, en ce qui concerne le choix des émigrants eux-mêmes.

Un relevé fait par la maison Bossange de Paris, établit d'une façon irrécusable, à mon avis, la gradation avantageuse qui s'est manifestée, pécuniairement parlant, dans la qualité des émigrants français qui se sont dirigés vers le Canada pendant les dernières années.

D'après cet état, les émigrants français qui se sont dirigés vers le Canada par l'intermédiaire de la maison Bossange ont emporté, en chèques payables par des banques canadiennes, les valeurs suivantes, pendant les années 1873, 1874, 1875 et 1876 :

1873—	2,083	émigrants	emportaient	\$60,540;
1874—	1,827	do	do	62,080;
1875—	315	do	do	29,800;
1876—	102	do	do	30,260;

ce qui donne une moyenne par tête de \$29.06 pour 1873; de \$33.97 pour 1874; de \$94.60 pour 1875; de \$296.60 pour 1876.

Je n'hésite pas à mettre aussi sur le compte de l'émigration, les changements relativement considérables qui se sont opérés, depuis plusieurs années, dans le commerce international entre la France et notre pays. Ainsi je constate qu'en

	Francs.
1872—Les importations de France au Canada étaient de.	9,139,290
“ —Les exportations canadiennes en France de.....	511,210
1874—Importations françaises au Canada	11,512,500
“ —Exportations canadiennes en France.....	1,336,060
1876—Importations françaises au Canada.....	9,204,385
“ —Exportations canadiennes en France.....	2,769,675

On doit remarquer que si, d'une part, les importations de France au Canada sont restées à peu près stationnaires—ce qui doit être attribué à la crise—d'un autre côté, les exportations canadiennes en France, quoique peu considérables encore, ont plus que quadruplé de 1872 à 1876.

Vous priant de prendre en considération ces quelques remarques.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

P. DECAZES,
Agent spécial en France.

A l'honorable P. PELLETIER,
Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

RAPPORT DE M. J. E. KLOTZ, AGENT SPÉCIAL D'ÉMIGRATION.

HAMBOURG, 15 décembre 1877.

MONSIEUR,—Durant l'année, je me suis particulièrement occupé de l'émigration mennonite venant de la Russie méridionale. J'ai le regret de vous dire que mes travaux n'ont pas eu le même succès que les années précédentes. Ce résultat n'est pas dû à un manque d'activité de ma part. Comme le livre de copies de mes propres lettres et les lettres que j'ai reçues de Russie en font foi, je n'ai pas épargné ma peine ; mais les circonstances ont été extrêmement défavorables. La principale cause du faible chiffre de l'émigration mennonite est la grande guerre des Russes avec les Turcs ; non que celle-ci ait empêché de partir les personnes prêtes à émigrer, mais il leur aurait fallu vendre leurs biens à vil prix. Les acheteurs étaient rares, et les offres inacceptables. Outre cela, les valeurs russes ont éprouvé une dépréciation d'environ 35 pour 100, en sorte que l'émigrant rendu à Hambourg, aurait eu à peine, après avoir changé ses derniers roubles pour des dollars, de quoi commencer un nouvel établissement dans les Prairies canadiennes. D'ailleurs, vous voudrez bien vous rappeler qu'une notable partie des Mennonites qui émigrent sont pauvres et ne sauraient se passer de l'assistance de leurs frères mieux partagés ; et comme ces derniers, dans les circonstances existantes, ne pouvaient leur venir suffisamment en aide, ni ne voulaient les laisser derrière eux, pauvres et riches sont restés dans leur pays. Voilà les principales raisons pour lesquelles cette émigration a été si faible cette année. Si j'avais été en mesure, comme aux années passées, d'offrir à l'indigent quelque assistance pour son passage océanique, j'aurais réussi à accroître très-sensiblement le nombre des émigrants. N'ayant pas ce pouvoir, j'ai dû répondre négativement aux questions et aux sollicitations qu'on m'adressait ; cela a achevé de décourager les Mennonites, et ils m'ont écrit qu'il n'y aurait aucune ou presque aucune émigration. Toutefois, après cette communication qui me laissait si peu d'espoir de réussir, je suis parvenu à gagner 36 familles à émigrer au Manitoba, lesquelles comprenaient 126 personnes au-dessus de huit ans, 37 entre un an et huit ans et 22 nourrissons : total 185 âmes.

Ces Mennonites ont fait changer sous ma surveillance, après avoir payé leur passage océanique, 40,000 roubles. Indépendamment de cette somme, j'ai reçu de ceux

en Russie, à différentes époques, des envois d'espèces, montant à plusieurs mille roubles, pour les transmettre aux Mennonites domiciliés dans le Manitoba; envois que j'ai fait remettre aux destinataires par traites sur la banque de Montréal.

L'émigration mennonite aux États-Unis a été aussi très-faible; mais il s'y est joint plusieurs milliers d'émigrants allemands, catholiques et luthériens, venant de Russie. Cette émigration allemande est restée en dehors de mon cercle d'action parce que je ne pouvais offrir, pour réduire le prix de transport, le warrant de passage gouvernemental. Point de concurrence possible avec les prix moins élevés du passage aux États-Unis, surtout au Brésil, et autres pays sud-américains, qui se hâtent de se faire leurs parts des émigrations mennonites et allemandes de Russie.

Plusieurs fois, pendant la campagne, il est arrivé ici des groupes considérables de ces émigrants qui s'étaient mis en route avec l'intention de passer aux États-Unis; mais qui, faute d'argent, n'ont pu s'y rendre. Les individus ayant la bourse suffisamment garnie ont seuls poursuivi ce voyage; les indigents, n'ayant pu obtenir d'être rapatriés, ont été expédiés au Brésil et au Cap, en payant 33 marcs au plus, et souvent 15 seulement de passage, y compris la nourriture, le lit, etc. Beaucoup y ont été conduits gratuitement. Tous étaient robustes et sains, de ces colons tels qu'on en désire dans un pays agricole. C'est dommage que je ne puisse pas offrir à ces émigrants quelque assistance gouvernementale; je suis sûr que je les amènerais à se diriger vers le Canada, non-seulement les pauvres, mais les autres aussi.

Chaque fois que de pareils faits sont venus à ma connaissance, j'en ai informé l'office de Londres.

D'après un journal quotidien de Hambourg, le congrès de la République Argentine aurait voté 200,000 dollars comme subvention à l'émigration mennonite.

Le gouvernement brésilien donne le plus souvent aux émigrants russes le passage gratuit. Les États-Unis ne sont, certes, pas inactifs, non plus que certaines colonies britanniques.

Il est évident par là que le Canada doit redoubler ses efforts s'il ne veut pas voir ces pays détourner bientôt toute émigration russe de ses rivages.

L'émigration de la Russie méridionale au Canada, durant la campagne prochaine, sera-t-elle plus forte?—Il n'y en a pas encore d'apparence, malgré mon travail incessant de propagande.

Immédiatement après avoir appris le voyage de Son Excellence le Gouverneur-Général au Manitoba, j'en ai communiqué la nouvelle aux Mennonites en Russie. Et plus tard, ayant reçu un journal canadien contenant l'adresse présentée à Son Excellence par les Mennonites de cette province et la réponse de lord Dufferin, j'ai fait imprimer l'une et l'autre à grand nombre d'exemplaires, que j'ai envoyés aux différentes colonies mennonites dans le midi de la Russie. Plusieurs lettres qu'on m'a écrites de cette contrée m'annoncent que cette publication a produit une impression très-favorable.

Comme je suis en correspondance suivie avec les Mennonites du Manitoba, j'ai su, aussitôt après la récolte faite, combien elle y avait été abondante; et je me suis empressé de l'écrire aux Mennonites de Russie. Cette nouvelle a eu aussi son effet.

Les rapports faits par les colons du Manitoba à leurs frères en Russie ont été encourageants. Mais il y a eu aussi quelques bruits défavorables semés par des personnes intéressées à nuire à l'émigration mennonite au Canada. Enumérer ici ces choses mensongères serait vraiment trop long. Je me bornerai donc à mentionner celle qui avait trait aux lois sur le mariage, au sujet de laquelle j'écrivis à l'office de Londres le 17 juillet dernier. J'ajoute que j'ai réfuté ces bruits avec succès jusqu'à présent.

Les lettres des colons du Manitoba, quelque encourageantes qu'elles puissent être, ne sont pas suffisantes, dans les circonstances actuelles, pour déterminer une grande émigration durant la campagne prochaine. Le fait même que la dernière récolte dans la Russie méridionale a été excellente n'ajoute pas à nos chances autant qu'on le pourrait croire; et en voici la raison: à cause de la guerre russo-turque, personne n'est beaucoup pressé d'acheter des propriétés dans le sud de la Russie; les Mennonites ne trouvent donc que très-difficilement à se défaire des leurs; à quoi il faut ajouter

l'énorme dépréciation du papier-monnaie russe : après avoir vendu leurs biens, payé leur transport jusqu'à Hambourg, aidé leurs pauvres, les émigrants verraient, en convertissant le reste de leur roubles en dollars, leurs dernières ressources réduites par le change au point d'être insuffisantes pour l'installation de leur troupe dans leur nouveau pays.

La récolte, comme je l'ai dit, a été abondante ; mais on ne peut exporter de grains parce que la grande route pour leur écoulement—la mer Noire—est fermée. Il faut vendre les grains dans le pays, à des prix peu avantageux, même après la hausse produite par la guerre, attendu la dépréciation de la monnaie, évaluée à environ 35 pour cent.

Parmi ceux qui voudraient émigrer, beaucoup n'ont pas de grain à vendre, et auraient besoin d'assistance soit de la part de leurs frères mieux pourvus, soit de quelque autre source ; les premiers, sans doute, les aideraient dans une certaine mesure ; mais non pas au même point où irait certainement leur secours si la dépréciation et les autres causes que j'ai indiquées ne devaient pas affaiblir autant leurs moyens pécuniaires.

D'après tout cela, il est évident que si le Canada désire attirer sur son sol d'autres colonies mennonites, il faudra accorder quelque assistance aux pauvres. Les riches, plusieurs me l'ont écrit, sont prêts à leur avancer l'argent nécessaire pour le passage océanique, pourvu qu'ils en soient remboursés peu après l'arrivée en Canada, comme cela se faisait précédemment. A ce sujet j'ai échangé plusieurs lettres avec M. Shantz, et j'espère qu'il réussira à se procurer de quoi suffire à cette assistance nécessaire et désirée.

Les Mennonites m'informent que plusieurs agents parcourent en ce moment leurs colonies, cherchent à recoler des émigrants pour les compagnies de transport de Hambourg et de Brême, lesquelles les conduiraient aux Etats-Unis. Déjouer leur dessein au moins dans les lieux où j'ai recruté jusqu'à présent, tel sera le problème que j'aurai à résoudre, et j'espère y réussir.

J'ai réussi à former de nouvelles relations dans le sud de la Russie, notamment dans les districts de Saratow et de Volga, qui n'ont pas encore fourni de colons au Canada, mais d'où je compte en voir bientôt venir.

L'émigration d'Allemagne a encore diminué ; et à cet égard les conjectures que j'exprimais dans mon dernier rapport annuel se sont réalisées. Les tableaux officiels du bureau de l'émigration de cette ville portent qu'il est parti 21,811 émigrants par le port de Hambourg pendant les onze mois expirés le 30 novembre : soit plus de 6,000 âmes de moins que durant la période correspondante de 1876.

En 1872, dans les mêmes mois, il s'y était embarqué 72,823 émigrants : depuis lors, on constate un mouvement décroissant marqué.

Cette décroissance n'est nullement causée, comme on le supposerait tout d'abord, par une amélioration générale dans la condition des classes travailleuses, mais elle est amenée par le marasme où sont tombées les affaires en Allemagne et à l'étranger, et par les lois rigoureuses qui empêchent en Allemagne les agents d'entreprendre leurs opérations de recrutement.

Le seul moyen efficace d'attirer cette émigration, c'est d'annoncer dans les journaux un prix de passage à Québec non seulement modique, mais bien inférieur au taux de la traverse à New-York, le gouvernement payant la différence au moyen d'un " warrant de passage subventionné," ce qui serait une notable assistance accordée à l'émigrant.

Dans l'année, un grand nombre d'émigrants sont arrivés ici (à Hambourg,) de différentes parties de l'Allemagne et de l'Autriche, sans destinations particulières : si j'avais pu leur offrir un passage réduit comme je viens de dire, j'en aurais assurément dirigé beaucoup sur le Canada. Je n'insiste pas davantage sur l'opportunité de cette assistance ; mais je vous prie de vous reporter à mon précédent rapport où je traite assez longuement la question de l'émigration allemande.

Conformément aux instructions départementales du 11 décembre 1876, je me suis mis en communication avec M. Pister, en Bavière, pour préparer l'émigration de ces groupes nombreux de personnes qu'il disait disposées à passer en Canada. J'ai échangé

avec lui toute une volumineuse correspondance, mais sans résultat satisfaisant. Ses demandes et ses prétentions étaient telles que le gouvernement canadien n'aurait pu s'y prêter; par exemple, il voulait que le gouvernement canadien mit à sa disposition des navires exclusivement destinés à transporter ses compatriotes et leurs effets au Canada et à en rapporter ensuite des produits de ces pays. En outre, il refusait de me faire connaître les noms et adresses de ceux qu'il avait en vue dans son projet d'émigration. Après de pareilles demandes, notre correspondance a naturellement pris fin.

Je continue mes relations avec différentes personnes de l'Allemagne du Sud, d'Autriche, de Bohême, du Holstein, etc.; mais, dans les présentes circonstances, je n'ai guère de succès, ne pouvant faire avantageusement concurrence aux agents des autres pays en ce qui regarde le prix de passage.

En terminant, je me permettrai d'exprimer l'espoir que le gouvernement voudra venir en aide aux Mennonites dénués de ressources personnelles pour qu'ils puissent exécuter leur dessein d'émigrer au Canada, et qu'il accordera aussi aux émigrants allemands, appartenant aux catégories de colons désirables, une assistance déterminée sous la forme de "warrants de passage" qui réduisent le prix de leur transport jusqu'à Québec; cette assistance est nécessaire pour le succès de l'émigration.

Le tout respectueusement soumis à votre favorable considération.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

JACOB E. KLOTZ.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture,
Ottawa.

RAPPORT DE M^{LE}. VON KOERBER, AGENT SPÉCIAL D'ÉMIGRATION.

LAUSANNE, 31 décembre 1877.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour 1877.

Mon travail pendant l'année a consisté à suivre ma première idée, c'est-à-dire à organiser l'émigration. J'avais publié, dans l'été de 1876, une de mes annonces régulières destinées à accoutumer les émigrants à partir dans des temps convenables; ma troupe formée, je ne voulus pas qu'elle fit le voyage seule et je l'accompagnai. A ce voyage, les arrangements que j'eusse désiré effectuer avec le département, ne furent pas complétés, par suite du changement survenu pendant que je retraversais l'océan en revenant en Europe. Aussi étais-je impatient de retourner au Canada, pour faire une convention concernant les émigrants, obligatoire pendant au moins quelques années, et qui me permit de rester en Europe et d'y travailler avec une activité plus soutenue.

J'ai déjà eu l'honneur de vous exposer qu'une des choses qui nuisaient à mon succès, c'était le fait que l'émigration se trouvait entièrement à la merci de la spéculation, et, quant à la Suisse, ce n'est pas peu dire. Les prix du transport d'ici au Canada ne sont pas contrôlés, et ils sont en conséquence beaucoup trop élevés. Par exemple, dans les cantons où la loi n'oblige pas l'émigrant à traiter avec un agent autorisé, je pouvais m'entremettre pour lui faire obtenir son passage à Paris et lui sauver par là de 40 à 50 francs, et dans un cas 100 francs. Depuis longtemps, j'avais désiré que nous eussions un agent-expéditeur particulier, n'expédiant qu'au Canada, et dont les prix fussent contrôlés: l'office de Londres, d'accord avec l'administration de la ligne choisie pour les transports, arrêtant deux fois l'an les prix, que je publierais par la voie d'annonces. Grâce au bienveillant consentement qui vous a été dicté par le vif intérêt que vous portez à ces questions, ce vœu se trouve réalisé. Nous

avons maintenant un agent de cette sorte ; il ne reçoit rien de l'émigrant, il se contente de la commission qui lui est payée par la compagnie de paquebots (10 francs) et de celle du gouvernement (10 francs) ; rétributions qu'il partage avec ses sous-agents, nommés ou agréés par moi. J'ai constaté très-soigneusement et en détail les dépenses nécessaires du voyage, et je renseigne les émigrants afin qu'ils n'en fassent pas d'autres ; avec l'aide de M. de Cazes et de diverses personnes à Paris, au Havre et à Liverpool, j'espère les préserver aussi de ces gens qui, sur la route, les dépouillent en les portant à acheter des inutilités.

Les demandes, après mes annonces du printemps, ont été fort nombreuses ; mais, vu la situation des choses en Canada, je n'ai encouragé à y aller qu'un petit nombre de colons et quelques jeunes filles. J'ai encore accompagné cette troupe. Partie d'Angleterre dans la dernière semaine de juin, je suis revenue ici au commencement de septembre. Suivant le résultat de l'essai que j'ai fait en conduisant au Canada quelques colons venus du Jura français, j'engagerai leurs amis à les suivre ou à aller de préférence dans des villes manufacturières. Ces Suisses français, quoique de professions industrielles, ont presque tous des notions et une certaine habitude de l'agriculture ; mais il reste à constater s'ils ont la vigueur et la persévérance nécessaires. La misère prend une telle extension dans les vallées, villes et villages du Jura ; l'activité et l'intelligence s'y trouvent paralysées en tant d'industries, que je compte bien voir se faire avec notre gouvernement, par l'intermédiaire du délégué invité par vous à visiter le Canada, une convention qui détermine cette excellente émigration jurassienne à se diriger vers ses rivages.

Les jeunes filles que j'y ai conduites ont été mises en condition à Kingston et à Ottawa ; on m'en demande d'autres. Comme je m'y attendais, les dames canadiennes trouvent avantageux d'avoir auprès de leurs enfants des bonnes parlant bien le français. Mais voici une difficulté d'argent. Ces jeunes filles qui, si elles allaient en d'autres pays, n'auraient rien à dépenser pour leur passage, ont à payer pour se rendre au Canada £5 à £6, malgré la réduction que j'ai enfin réussi à obtenir pour elles. Selon moi, ce serait de l'argent utilement employé qu'une subvention destinée à faciliter l'introduction en Canada de jeunes émigrantes du Jura, en nombre limité, et sous les conditions que j'ai eu l'honneur de soumettre dans une lettre adressée à M. Lowe. Seulement, c'est tout de suite qu'il faudrait offrir cette assistance, c'est-à-dire dans le moment où existe la nécessité d'émigrer. Il s'est formé à Montréal un comité de dames, qui prendront soin des jeunes filles à leur arrivée et les placeront convenablement. A Toronto, il y a un comité semblable ; en outre l'association des jeunes femmes chrétiennes y ouvre son asile aux émigrantes, et le gouvernement provincial consent à payer leur nourriture jusqu'à ce qu'elles soient placées.

Pendant mon séjour en Canada, j'ai visité mes colons : ils étaient, à tout prendre, satisfaits de leur condition. Je me suis mise au fait des besoins pour être plus certaine que les personnes que j'enverrai l'année prochaine seront immédiatement pourvues ; et vous savez, monsieur, que lorsque vous avez transmis mes pétitions au gouvernement d'Ontario, celui-ci s'est empressé d'y répondre d'une manière extrêmement bienveillante.

Heureuse de ces résultats, assurée de n'avoir négligé aucune précaution conseillée par la prudence, je suis revenue en Suisse. Deux missionnaires suisses, qui avaient habité le Canada l'un plusieurs années et l'autre pendant peu de temps, venaient de créer dans les esprits, par une noire peinture de ce pays, des préventions très-propres à décourager l'émigration. Aussi suis-je impatiente de voir partir le délégué, car je suis certaine que son témoignage détruira l'effet de leurs paroles injustes et fausses.

En septembre, je me suis rendu au Congrès de la fédération européenne à Genève, avec l'intention d'y parler ; mais l'état de ma santé, fort altérée alors par l'excès de fatigue, m'a empêchée de le faire.

Mlle de Lerber, qui avait bien voulu m'accompagner dans mon dernier voyage au Canada, fit un rapport pour la circonstance ; il a été imprimé et lu avec beaucoup d'intérêt.

Je crois que le mois de mai prochain verra commencer la création d'un asile pour les enfants suisses en Canada.

En ce moment les annonces pour l'expédition du printemps paraissent dans les journaux. Nous avons fixé au mois de février, juin et septembre, le départ de nos émigrants, ces époques étant les plus convenables à leur condition et à leurs nécessités, et les plus favorables à leur établissement en Canada. Février semble un peu tôt, mais, partant de la Suisse dix jours avant leur embarquement à Liverpool, ils rencontrent à ce port les passagers d'Angleterre du mois de mars.

Le Dr Hahm, de Reutlingen, qui ira en juin au Canada et en compagnie, je l'espère, du délégué suisse, a les mêmes idées que moi sur l'organisation de l'émigration; vous trouverez en lui un très-utile auxiliaire.

Si ma santé me le permet, je me transporterai à Berlin en mars, avec l'espoir que le succès y couronnera mes efforts.

Je saisis cette occasion pour vous réitérer mes remerciements du puissant appui que vous donnez à mon œuvre.

Je rends aussi hommage à l'extrême obligeance de M. le Dr Taché et de M. Lowe; et je me plais à reconnaître l'assistance que les différents agents d'immigration m'ont toujours prêtée.

Permettez-moi de vous assurer de mon zèle et de demeurer,

Honorable monsieur,
Votre humble servante,

ELISE VON KOERBER;

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture.

RAPPORT ANNUEL DE M. THOMAS POTTS, AGENT SPÉCIAL D'ÉMIGRATION.

CLIFTON, 31 décembre 1877.

MONSIEUR,—J'ai commencé mes opérations de l'année, à l'ouverture de la campagne, par une série d'assemblées, tenues dans les comtés de Somerset, Gloucester et Wilts, que j'avais visités deux ans auparavant sous les auspices de l'union nationale des travailleurs agricoles. Dans l'intervalle, cette association s'était presque éteinte en Somerset et Gloucester, et je voulais vérifier si la semence jetée dans cette terre avait eu son effet. Partout l'on est venu en foule m'entendre, même en plein air, le soir, sous une pluie fine et froide. J'ai eu souvent sur la place du village un auditoire de 250 personnes. N'est-ce pas là une preuve que la population est avide d'informations sur le Canada, que nos efforts font impression dans les esprits et que nous pouvons espérer d'obtenir parmi la jeunesse de belles et nombreuses émigrations? Le nom du Canada est de notoriété maintenant en Angleterre dans les villes et villages où il était à peine connu, il y a quelques années.

Je me suis rendu ensuite à Cornwall, où j'ai fait plusieurs conférences. A toutes mes assemblées je distribuais quelques-unes de nos dernières brochures sur le bétail canadien. Une d'entre elles alla tomber entre les mains d'un M. Cosentine, riche fermier du voisinage de Liskeard. Il vint me voir et m'invita à me rendre à son village—appelé Plynt—pour y donner une conférence sur le Canada; à quoi je consentis avec empressement. L'assemblée eut lieu dans une belle chapelle méthodiste et sous sa présidence. La salle était pleine de fermiers avec leurs familles, et après la conférence je fus accablé de questions. Je mentionne ce fait pour montrer que l'attention s'éveille dans toutes les campagnes.

Avant mon départ pour Cornwall, j'avais reçu une pressante invitation des chefs de l'Union agricole de Suffolk et de Cambridge. C'avait été le centre d'un grand mouvement d'émigration en 1874; à cette époque, en trois mois, nous avions expédié près d'un millier d'âmes. Depuis lors, on m'avait adressé déjà deux invitations, aux-

quelles je ne m'étais pas rendu, l'ancien agent général m'ayant refusé son autorisation. À la troisième, M. Dore voulut bien me laisser libre d'accepter, si je le jugeais à propos, et je partis. Je donnai plusieurs conférences en séances publiques, dont les apprêts étaient faits par le secrétaire du district. Je fus très-cordialement reçu dans ces localités, où il n'y a peut-être pas un hameau qui n'ait de ses enfants au Canada. Cet accueil m'a été d'autant plus agréable qu'en 1874 j'avais fait presque tous les frais de la propagande oratoire, et que la presse locale avait longuement rendu compte de mes discours; de sorte que j'étais responsable de toutes les assurances données alors au public et dont il avait gardé mémoire. J'ai eu ainsi une preuve indubitable que je n'avais pas à ses yeux, exagéré les avantages offerts par notre pays à l'ouvrier agricole qui veut travailler.

J'ai assisté, sur invitation spéciale, le 13 avril, à la réunion annuelle des Unions combinées du district, à laquelle étaient présents environ 100 délégués; et j'ai été parler, en compagnie de M. Joseph Arch, devant une nombreuse assemblée d'ouvriers qui s'est tenue à Ipswich. En rendant compte de ces réunions, le secrétaire de district s'est exprimé ainsi dans un rapport, publié dans le *Labourer's Chronicle*, le 21 avril: "Nous sommes heureux de constater que M. Potts n'a pas travaillé vainement dans le comté de Suffolk. Plusieurs familles se sont adressées aux Unions pour émigrer au Canada."

M. Arch a toujours été favorable à ce pays. Il désire beaucoup que nous ne cessions point d'en présenter tous les avantages à l'attention des ouvriers agricoles, dont il est le président; car les agents de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande sont continuellement au milieu d'eux. Je suis convaincu que si le Canada voulait offrir les mêmes encouragements qu'en 1874, ce district-là lui fournirait de bons contingents de laboureurs.

En mai, j'ai été à la conférence annuelle de l'Union nationale agricole à Londres; mais auparavant j'avais envoyé par la poste six douzaines d'annuaires et autant de rapports de votre ministère, à des salles de lectures, clubs, bibliothèques, ainsi qu'à plusieurs particuliers prenant intérêt aux affaires canadiennes. À Londres, dans une entrevue avec M. Dore, il a été entendu que j'adresserais une collection de ces précieux documents à tels secrétaires de l'Union dans mon district que je choisirais moi-même, en les priant de la distribuer entre leurs principaux. Si je ne fais pas le même envoi à tous les secrétaires indistinctement, c'est qu'il m'est arrivé en 1876 et cette année encore, de trouver entre les mains de quelques-uns assez de brochures pour en faire plusieurs grandes distributions en assemblées publiques.

Outre ces opérations générales, je me suis occupé d'une entreprise plus particulière. Tous vos agents qui ont voyagé dans ce pays, admettent, je pense, qu'en ce qui regarde les États-Unis, et notamment ceux de l'Ouest, l'opinion populaire en Angleterre s'est formée en un certain degré dans ces grands mouvements de curiosité que, depuis un demi-siècle, provoque l'infinie variété de plans de colonisation proposés par ces pays à l'attention publique. Or, nous savons que notre domaine contient dans ses limites la plus vaste, la plus belle portion du terrain fertile du Nord-Amérique; nous savons aussi que, du peuplement de notre Nord-Ouest, dont la prospérité se ferait sentir dans tout le Canada, dépend en partie notre future grandeur; et qu'enfin ayant tant et de si riches terres, nous pouvons devenir le grenier du Royaume-Uni. Mais il faut agiter incessamment toutes ces vérités en Angleterre, surtout parmi les populations rurales, pour que les esprits les saisissent. Seulement la chose est plus difficile aujourd'hui à cause des concurrences que nous éprouvons de toutes parts.

À ce sujet, je vous rappellerai que, dans l'été de 1876, M. J.-W. Downs, de Bristol, agent de la ligne Allan, fit un voyage au Manitoba, qu'il y visita des terrains, et qu'étant allé ensuite à Ottawa, il obtint du ministre de l'Intérieur la mise en réserve de huit townships pour y installer des colonies. À son retour en Angleterre, il publia et répandit à 20,000 exemplaires un prospectus de colonisation: son projet était fondé sur une sorte de système coopératif. Je me joignis aussitôt à lui, je communiquai le plan aux agents des paquebots, aux secrétaires des unions ouvrières, je l'expliquai devant plusieurs assemblées publiques dans mon district; nous reçûmes plus de mille lettres, et cependant il nous fallut nous rendre à l'évidence: la colonisation coopérative était impraticable.

Alors le plan a été changé et fait pour convenir aux petits fermiers, aux fils de fermiers et à des hommes ayant de faibles moyens. Mais une autre brochure devenait nécessaire. Nous avons pu surmonter cette difficulté grâce à l'assistance généreuse de MM. Allan frères, de Liverpool, et avec un peu d'aide de ma part, que M. Dore a bien voulu me permettre de prêter; nous avons eu un tirage de 10,000 exemplaires. Nous avons remarqué qu'un très grand nombre des lettres que nous avions reçues paraissaient venir de personnes ayant quelques moyens, à qui la coopération ne plaisait pas; nous avons dressé la liste de ces correspondants, et nous leur avons envoyé notre nouvelle brochure avec d'autres renseignements. Nous avons expédié de la sorte environ 750 lettres et imprimés.

Il avait été arrêté par M. Downs que la colonie ferait route pour le Canada par la ligne Ailan. Pour donner toute la publicité possible à l'entreprise, nous nous sommes arrangés avec MM. Allan pour envoyer la brochure à tous leurs agents dans le Royaume-Uni, au nombre d'environ 1,200. Il a fallu un nouveau tirage.

Dans cette circonstance, les messieurs Allan ont encore agi très-libéralement en faisant imprimer 5,000 exemplaires de cette brochure à leurs frais et dépens.

Une tournée dans le pays de Galles m'ayant convaincu qu'il serait avantageux d'en avoir un certain nombre en langue galloise pour les agents de vapeurs, j'allai à Londres demander à cet effet l'autorisation de M. Annand, qui voulut bien consentir à une édition de 2,000 exemplaires.

De retour dans le pays de Galles, j'ai fait traduire et imprimer la brochure à Llanelly. Elle ne devait pas être adressée indistinctement aux 1,200 agents de steamers, parce qu'il aurait fallu 60,000 exemplaires pour fournir 50 exemplaires seulement à chacun des agents. Par une circulaire spéciale, les messieurs Allan ont donné instruction à leurs agents de ne demander des brochures qu'au fur et à mesure qu'ils en auraient besoin. Le résultat a prouvé qu'on avait eu raison d'agir ainsi, car 138 agents seulement, qui ne représentent que onze pour cent de la totalité du personnel, se sont adressés à moi pour avoir de ces brochures. Il serait peut-être injuste de conclure de ce fait que la proportion des agents de vapeurs qui s'intéressent spécialement à l'émigration n'est que de onze pour cent; toutefois, cela peut donner à réfléchir à ceux qui voudraient remettre exclusivement à ces agents les intérêts de notre immigration.

Étant en mesure de présenter aux fermiers un projet défini et arrêté sous la forme de l'établissement de huit townships, à des conditions avantageuses, dans la magnifique province d'Ontario, je n'ai épargné aucun effort, et j'ai eu recours à de nouveaux moyens pour porter ce projet à la connaissance de la classe agricole. Dans la Galles méridionale, à Wilts, à Bucks, à Suffolk et à Cambridge, j'ai fait paraître dans les journaux des articles de fond. Dans la Galles, des feuilles volantes reproduisant ces articles ont été distribuées aux fermiers sur les marchés des villes et adressées par la poste, avec une brochure sur le bétail canadien, à des centaines de personnes, que je priais, par une carte d'invitation spéciale, de venir me rencontrer soit à mon hôtel, soit à une assemblée publique, pour que je pusse leur donner de plus amples explications. Si les invités ne se sont pas présentés en aussi grand nombre que je m'y attendais je n'en ai pas moins éveillé leur attention.

D'après les conversations que j'ai eues avec plusieurs d'entre eux, j'ai appris que les gros fermiers verraient avec plaisir, par un sentiment d'égoïsme, les petits fermiers accepter mon offre, car si le nombre de ceux-ci diminue, il y aura, comme conséquence, moins de concurrence pour les fermes dans le pays.

Je suis ensuite passé dans le Buckinghamshire pour adresser la parole dans des réunions d'ouvriers agricoles. Beaucoup de petits fermiers laissaient leurs fermes ou étaient expulsés, ne pouvant payer leurs rentes, à la suite des mauvaises récoltes. Je fis circuler parmi eux 200 feuilles volantes reproduisant des articles tirés de divers journaux, et en même temps une brochure sur notre bétail, avec l'invitation de s'adresser à moi en personne ou par lettres, pour avoir des renseignements détaillés.

De Bucks, je me rendis à Suffolk, où existait le même état de choses. Je fis aussitôt paraître dans le *Free Press* de Bury, journal important des comtés de l'Est, un article que je vous transmets ici, pour appeler l'attention sur le Canada en général et

sur notre projet de colonie en particulier. Des feuilles reproduisant cet article ont été remises par moi personnellement aux principaux agents de paquebots, et adressées par la poste à bon nombre de fermiers.

Vers ce temps, une influence plus puissante à elle seule que tous les moyens de propagande est venue donner à mon œuvre une impulsion inattendue. Les principaux journaux d'Angleterre, y compris ceux de ce district, publiaient le discours prononcé à Winnipeg par Son Excellence, le comte de Dufferin. J'ai reçu depuis de nombreuses demandes de renseignements sur notre province des prairies, et je ne doute point que cette activité ne soit due au discours de Son Excellence plutôt qu'à mes propres efforts.

Sur le projet de colonisation dans le Nord-Ouest, nous avons fait imprimer 35,000 brochures en anglais et 2,000 en gallois. Ces brochures ont déjà été répandues au nombre de 36,000. De nombreux journaux ont publié des articles, qui ont été ensuite distribués par milliers, et cela n'a coûté qu'une vingtaine de livres au gouvernement.

J'ai assisté pendant l'année à quatre expositions agricoles : l'une a eu lieu à Bath (c'était le centenaire de l'Exposition des bestiaux dans l'Ouest de l'Angleterre) ; les autres ont eu lieu à Chepstow, dans le pays de Galles, à Kaynsham et Trowbridge. J'ai profité de ces concours pour faire distribuer parmi les fermiers et marchands de bestiaux près de 6,000 brochures traitant de l'élevage en Canada.

J'ai adressé la parole à quarante-deux réunions dans des salles publiques, à vingt-deux en plein air, et à quatre grandes assemblées auxquelles j'avais été invité d'assister en compagnie de M. Joseph Arch. Trois de ces dernières eurent lieu sous des tentes en pleine commune, car il n'y avait point dans l'endroit de bâtiment assez spacieux pour contenir la foule.

Je ne saurais dire combien de brochures je puis avoir distribué dans ces assemblées publiques, mais j'en ai fait circuler plus de 4,000 qui étaient restées entre les mains des agents de paquebots et des secrétaires d'unions ouvrières. J'ai vu aussi un grand nombre d'agents de paquebots, particulièrement dans le dessein de les entretenir de mon projet de colonisation.

J'ajouterai que j'ai reçu au sujet de la colonie projetée de nombreuses demandes de renseignements de la part de fils de fermiers ayant à leur disposition une somme de £1,000 à £1,500, et désirant savoir si je pouvais leur fournir une carte du Manitoba, donnant l'indication des terres à coloniser. Ne serait-il pas utile pour les agents d'avoir une bonne carte portative du Manitoba, et des régions adjacentes à coloniser ? Je prends la liberté de soumettre cette question à l'attention du département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS POTTS.

A l'honorable
Ministre de l'Agriculture
Ottawa.

UNE EXCELLENTE OCCASION POUR LES JEUNES FERMIERS A BAIL.

Extrait du "Bury Free Press" du 17 novembre 1877.

M. Thomas Potts, agent spécial du gouvernement canadien, désire appeler l'attention des fermiers de ce district sur un projet de colonisation dans les territoires du Nord-Ouest Canadien. Le Canada n'est peut-être pas aussi bien connu parmi nous qu'il devrait l'être ; c'est pourquoi nous donnerons ici à nos lecteurs un bref aperçu de ce pays.

"Le Canada est la colonie anglaise la plus proche de l'Angleterre ; il n'en est qu'à dix jours de navigation ; son climat est des plus sains. Aucune autre colonie

anglaise ne convient mieux, s'il en est une qui convienne aussi bien, aux agriculteurs d'Angleterre et du pays de Galles, par le simple fait que les habitudes canadiennes de culture et de production sont les mêmes que les nôtres. Il y a toutefois cette différence : le Canada produit non-seulement toutes les espèces de plantes et de végétaux qui croissent en Angleterre et dans le pays de Galles, mais il produit encore à perfection en plein air plusieurs espèces qui ne viendraient point en Angleterre et dans le pays de Galles, sous les mêmes circonstances. Le projet de colonisation présenté par M. Potts consiste à créer une colonie dans la région connue sous le nom de Grand-Nord-Ouest; la colonie serait établie sur une étendue de prairie à riche sol noir ayant de deux à quatre pieds de profondeur. Il n'y a pas plus de bois qu'il n'en faut pour les besoins de la construction, et la charrue peut-être promenée plusieurs milles en tous sens sans rencontrer aucun obstacle. Dans cette région, on a semé le blé vingt années de suite, sans apporter aucune fumure, et on a obtenu un rendement de quarante boisseaux par acre. L'émigration qui afflue depuis cinq ans dans ce territoire est sans précédent. La richesse supérieure du sol, son étonnante fertilité, qui n'est égalée nulle part aux Etats-Unis, attire, même de ce pays, des flots toujours grossissants de colons. Des citoyens du Wisconsin et du Minnesota, où l'émigration anglaise s'est si fort portée jadis, ont choisi et retenu, en 1873, une réserve de 80,000 acres dans ce territoire pour y fonder une colonie. Plus de 6,000 émigrants, la plupart des Etats-Unis, y sont allés s'installer le printemps dernier.

« Le but de M. Potts, si nous le comprenons bien, est d'exposer aux petits fermiers et aux jeunes gens formés aux travaux de l'agriculture, mais qui ont peu de chance de trouver des fermes dans le pays, les avantages supérieurs offerts par son projet à ceux qui désirent se faire une indépendance en devenant propriétaires fonciers dans une colonie protégée par le drapeau britannique, jouissant des institutions britanniques et à dix jours seulement de navigation de la mère-patrie. M. J.-W. Downs de Bristol a réservé en 1876 une étendue de huit townships de six milles carrés chacun, pour y asseoir cette colonie. Le projet nous paraît être très-simple : tout chef de famille et tout jeune homme allant s'établir sur la réserve, recevra du gouvernement une concession gratuite de 160 acres, quitte et franche de toute charge, moyennant la somme de £2, destinée à l'enregistrement de l'acte de concession. Le concessionnaire pourra en outre, s'il le veut, faire l'acquisition de 160 autres acres pour le faible prix de 4s. 2d. l'acre, et devenir ainsi propriétaire d'une magnifique ferme de 320 acres d'excellente terre, moyennant une somme de £33.6.8. Tout individu accoutumé aux travaux agricoles et en état de disposer de £150 à £200 pour l'achat d'instruments, la construction d'une habitation temporaire et les frais de son entretien pendant la première année, ne peut manquer, avec une industrie ordinaire, d'arriver en peu de temps à une position de parfaite indépendance en se livrant à la culture d'un sol qu'il suffit de labourer pour lui faire produire toute espèce de racines et de céréales.

Un autre fait important à noter, c'est que le chemin de fer canadien du Pacifique doit, suivant le tracé, traverser la réserve affectée à la colonie en projet. Indépendamment de toute autre considération, cette circonstance seule fera monter énormément la valeur des terres. Ainsi, plus on examine le projet, plus on le trouve avantageux à différents points de vue. Il est généralement admis que l'élévation des fermages est due en grande partie à la concurrence des nombreux agriculteurs en quête de fermes à bailler. Les petits fermiers qui s'en iront dans la nouvelle colonie s'y feront un bien meilleur sort par l'excellent emploi de leurs faibles capitaux; ceux qui resteront ici tireront un avantage du départ des premiers, en ce qu'il aura pour effet de diminuer la concurrence entre fermiers et de faire en conséquence baisser les fermages.

Ce qui précède s'applique également aux fils de fermiers qui ne peuvent avoir de fermes parce qu'il n'y pas assez de fermes, et aussi parce que dans bien des cas, ils n'ont point, quand même les fermes seraient plus nombreuses, les moyens d'en entreprendre avec succès l'exploitation. De là vient que les jeunes gens de campagne se portent vers les grandes villes, où ils vont grossir la masse de la population ouvrière.

Nos fermiers anglais ne devraient-ils pas donner à leurs fils une certaine somme, soit £150, pour leur procurer un établissement dans cette nouvelle et magnifique

contrée, où par un travail ordinaire et dans un état appris dès leur enfance, ils parviendraient rapidement à la prospérité? Tous les colons partant d'un même district se réuniront là-bas par groupes: ils conserveront de la sorte une communauté de sentiments avec l'esprit du pays, élément de force morale que n'ont point ceux qui se trouvent isolés et absorbés au milieu de populations étrangères.

"M. Potts est bien connu parmi nous; son nom, attaché à l'entreprise, en garantit la bonne foi. M. Potts passera quelques jours au Suffolk hotel, Bury St. Edmunds, où il est à la disposition de ceux qui désireront se renseigner.

La colonie partira de Liverpool le troisième jeudi de mai 1878.

Si des émigrants partaient d'ici en certain nombre, ils pourraient prendre là-bas un township et lui donner un nom familier, comme par exemple celui de "New Sudbury."

Tous ceux qui voudront avoir des renseignements plus détaillés les obtiendront en s'adressant à M. Thos Potts, aux soins de J. W. Downs, 2 Hillbridge Parade, Bristol,—ou en s'adressant à un agent des paquebots de la ligne Allan.

RAPPORT DE M. A.-G. NICHOLSON, AGENT SPÉCIAL D'ÉMIGRATION EN ECOSSE.

25, ROBERTSON STREET,

GLASGOW, janvier 1878.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport de mes opérations pour l'année qui vient de prendre fin. J'ai fait plusieurs tournées dans les Highlands, mon ancien champ d'opérations; j'ai passé le reste du temps ici à mon bureau. Je regrette d'avoir à constater la continuation du ralentissement qui s'est produit dans le mouvement d'émigration. Les émigrants partis de Glasgow et des ports de la Clyde, à destination du Canada et des États-Unis, se répartissent comme suit pour les huit dernières années :

	Etats-Unis.	Canada.
1870.....	16,690	5,150
1871.....	16,212	5,587
1872.....	17,164	5,077
1873.....	16,698	5,197
1874.....	9,274	2,444
1875.....	8,492	1,756
1876.....	6,539	2,149
1877.....	5,225	793

Conformément à mes instructions, j'ai été très-prudent dans le choix de ceux à qui j'ai conseillé d'émigrer; c'est pour cela que j'ai donné très-peu de billets de passage. J'ai distribué en grand nombre les publications qui m'ont été fournies par le Département, surtout les brochures sur le Manitoba, et la petite brochure sur l'élevage des bestiaux en Canada, préparée sous la direction de l'agent en chef à Londres. Cette dernière brochure, de même que l'importation du bétail vivant et des viandes abattues, a beaucoup attiré l'attention et provoqué de nombreuses demandes de renseignements de la part des fermiers, des capitalistes et des éleveurs. La correspondance que j'entretiens avec eux me fait espérer que ce réveil sera suivi d'importants résultats.

En partant du Canada, j'ai emporté ma bibliothèque, qui contient de très-bons ouvrages sur tout ce qui concerne ce pays; j'ai placé ici dans mon bureau cette précieuse collection, qui est très-souvent consultée.

J'ai aussi distribué quantité d'exemplaires d'une petite brochure rédigée par moi en anglais et en gaélique, et destinée spécialement aux habitants des Highlands: c'est de cette région, vu l'excès de population sur certains points, que nous devons

attendre des émigrants. Cet excès est tel que les principaux organes de publicité, entre autres *The Scotsman*, ont envoyé des commissaires pour constater l'état des populations. Ces commissaires, après l'enquête, ont émis l'opinion que l'émigration en masse est le seul remède à l'état de choses actuel. On peut donc s'attendre à un fort courant de ce côté-là. C'est pourquoi il est important de rappeler sans cesse le nom du Canada dans ces régions. Malheureusement, la plupart des gens ont peu ou point de moyens, mais ils ont plus que bien d'autres les qualités qu'il faut pour faire d'excellents colons. Mes rapports antérieurs établissent le succès de tous ceux que j'ai envoyés au Canada depuis cinq ans. La Nouvelle-Zélande et l'Australie continuent à donner aux émigrants le passage totalement ou partiellement gratuit, bien qu'on ait dit l'année dernière que cette subvention allait être retirée. Il s'est manifesté de temps à autre entre les colonies un certain esprit de rivalité qui a eu pour résultat d'empêcher les gens d'émigrer à aucune d'elles, au moins pendant quelque temps. Généralement, c'est le Canada qui finit par être le gagnant.

Le mouvement d'importation du bétail vivant et des viandes abattues, qui a pris de très-importantes proportions l'année dernière, exerce déjà une influence favorable sur l'émigration. Il a été expédié cette année de différents ports des Etats-Unis au port de Glasgow près de 12,000,000 livres de viandes abattues, et près de 2,000 têtes de bétail vivant, dont une partie considérable venait du Canada; la ligne Allan a aussi importé directement du Canada 2,682 bêtes bovines et 3,081 moutons.

Depuis quelque temps, je m'efforce d'engager certaines personnes à importer du Canada des grains, tels que l'orge, etc., pour le maltage et d'autres usages. Plusieurs des principaux distillateurs ont déjà tenté cette expérience. Le gérant de la plus grande distillerie d'Ecosse, et peut-être du monde entier, distillerie qui a fait dernièrement une importante consommation d'orge canadienne, me disait, l'autre jour, qu'il allait probablement continuer à employer notre orge. L'expérience acquise ici aura un effet considérable sur le commerce de ce produit canadien.

Quant aux perspectives d'émigration pour l'année prochaine, je ne puis en parler d'une manière bien certaine. J'ai recueilli beaucoup de noms, mais le nombre des départs dépendra de l'état des affaires, au printemps, ici et en Canada. Des fermiers à l'aise, formés en compagnies, se rendront au Canada de bonne heure au printemps pour voir le pays avant de se décider à vendre ici leurs propriétés et à émigrer avec leurs familles. Une aide comme celle accordée aux Mennonites, engagerait des centaines de montagnards à se diriger vers le Manitoba et vers d'autres parties du Canada. Le placement serait aussi sûr dans le dernier cas que dans le premier, car les Ecosseis feront d'aussi bons et aussi prospères colons que les Mennonites. Le projet annoncé par la compagnie de steamers la Dominion de Liverpool pour aider les émigrants à s'établir au Manitoba est très-bon et très-pratique, mais il faudra qu'il soit mis à exécution avec vigueur et sous la direction du gouvernement. Un projet dont la réalisation aurait la plus grande utilité est celui de M. Donaldson, agent d'immigration à Toronto. Ce projet qui a reçu l'approbation du comité parlementaire de l'émigration et de la colonisation, consiste à déboiser quelques acres et à bâtir une maison en troncs d'arbres sur chaque lot, le colon installé devant rembourser par termes la valeur des améliorations. Les émigrants écossais recherchaient ces lots, sur lesquels, se trouvant logés, avec un certain confort, ils pourraient de suite commencer leurs travaux de défrichement. Sans ces lots, plusieurs auraient à attendre longtemps avant de pouvoir acheter des fermes améliorées. Je reçois chaque semaine des lettres de la part de colons émigrés dans le cours de ces dernières années; ils sont tous contents et pleins d'espoir dans l'avenir, particulièrement ceux établis dans les cantons de l'est de la province de Québec, et ceux établis dans les comtés de Bruce et Grey, dans la province d'Ontario.

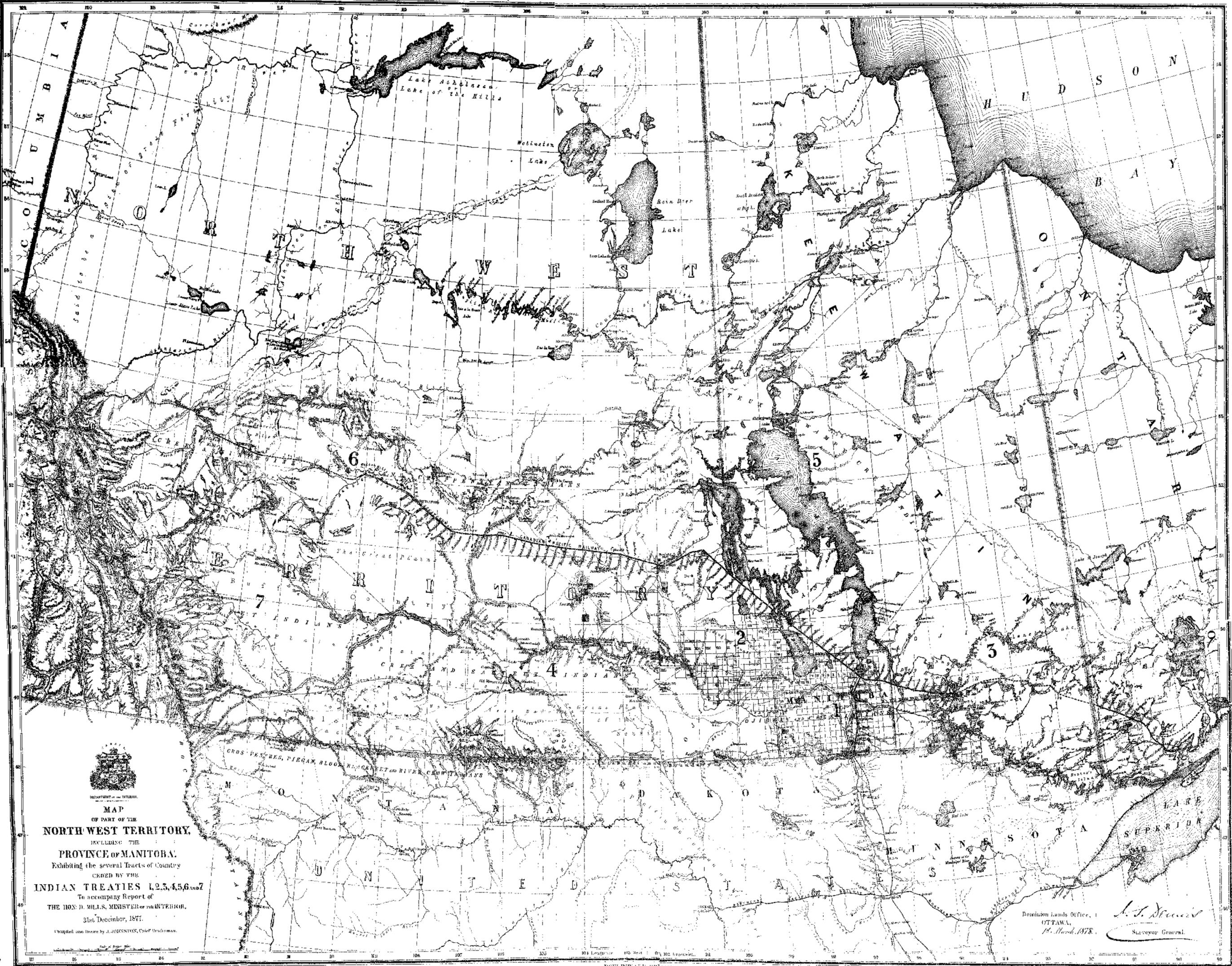
J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ANGUS G. NICHOLSON.

A l'honorable

Ministre de l'Agriculture, Ottawa.




 DEPARTMENT OF THE INTERIOR
MAP
 OF PART OF THE
NORTH WEST TERRITORY,
 INCLUDING THE
PROVINCE OF MANITOBA.
 Exhibiting the several Tracts of Country
 Ceded by the
INDIAN TREATIES 1, 2, 3, 4, 5, 6 and 7
 To accompany Report of
THE HON. D. MILLS, MINISTER OF THE INTERIOR,
 31st December, 1877.
 Engraved and Printed by J. JOHNSON, Chief Draftsman.

Dominion Lands Office,
 OTTAWA,
 16th March, 1878.

 Surveyor General.

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

L'ANNÉE EXPIRÉE LE 30 JUIN 1877.

Imprimé par Ordre du Parlement.



OTTAWA :
IMPRIMÉ PAR MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON

1878

TABLE DES MATIÈRES.

	Page.
Rapport du ministre de l'Intérieur.....	v

ANNEXE SPÉCIALE.

A. Dépêche du lieutenant-gouverneur Morris, 9 mars 1877, renfermant un extrait des procès-verbaux du Bureau de Salubrité de Kéwatin.....	xxix
B. Rapport de M. l'inspecteur J. M. Walsh, police à cheval du Nord-Ouest, au sujet des gratifications qu'il a faites aux Sauvages, etc., à Fort Walsh.....	xxxi
C. Dépêche du lieutenant-gouverneur Laird, faisant rapport des négociations du traité No. 7, avec copie du traité.....	xxxiv

COMMISSION DES TERRES DES SAUVAGES DANS LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

D. Alex. C. Anderson, commissaire fédéral, faisant rapport des opérations de la commission jusqu'au 21 mars 1877..	li
E. Gilbert Malcolm Sproat, commissaire adjoint, faisant rapport des opérations de la commission jusqu'au 1er décembre 1877.....	lxx

ANNEXE GÉNÉRALE.

PARTIE I.—DIVISION DES SAUVAGES.

Rapport du sous-surintendant-général des Affaires des Sauvages.....	5
---	---

SURINTENDANCE D'ONTARIO.

No. 1. Surintendance de la Grande-Rivière, J. T. Gilkison, surintendant-visiteur et commissaire.....	17
2. do Occidentale, 1re division—Pas de rapport.....	19
3. do do 2e do Thomas Gordon, agent.....	19
4. do Centrale, Wm. Plummer, Surintendant-visiteur et commissaire.....	20
5. do du Nord, 1re division—J. C. Phipps, surintendant-visiteur.....	21
6. do do 2e do C. Skene do.....	22
7. do do 3e do W. Van Abbott, agent des terres des Sauvages.....	23
8. do do do do Pas de rapport.....	24

AGENCES DE QUÉBEC.

No. 9. Agence de Caughnawaga, Geo. E. Cherrier, agent.....	25
10. do du lac des Deux-Montagnes, pas de rapport.....	25
11. do de St. Régis, John Davidson, agent.....	25
12. do St. François, pas de rapport.....	26
13. do Viger, A. LeBel, agent ..	26
14. do Lac St. Jean, L. E. Otis, agent.....	27 et 28
15. do Rivière Désert, pas de rapport.....	28

AGENCES DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

	PAGE.
No. 16. District No. 1, John Harlow, agent.....	28
17. do 2, Rév. P. M. Holden, agent.....	29
18. do 3, Pas de rapport.....	29
19. do 4, Rév. R. Macdonald, agent.....	30
20. do 5, Rév. W. Chisholm do.....	30
21. do 6, Rév. J. McDougall do.....	31
22. do 7, Pas de rapport.....	31
23. do 8, Rév. A. F. McGillivray, agent.....	31

SURINTENDANCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

No. 24. Nord-Est, Chas. Sargeant, surintendant-visiteur.....	32
25. Sud-Ouest, Wm. Fisher do.....	33

SURINTENDANCE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

No. 26. Théophilus Stewart, surintendant-visiteur.....	35
--	----

SURINTENDANCE DE MANITOBA.

No. 27. J. A. N. Provencher, surintendant intérimaire des Sauvages..	36 et 38
28. H. Martineau, agent des Sauvages.....	40

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST.

No. 29. L'hon. D. Laird, surintendant des Sauvages.....	45
---	----

SURINTENDANCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

No. 30. Surintendance de Victoria, I. W. Powell, surintendant des Sauvages..	47
31. do Fraser, James Lenihan do.....	50

ETATS ET TABLEAUX.

A. 1. Officiers et employés du département.....	52
A. 2. do aux postes extérieurs.....	53
B. Analyse du bilan du fonds des Sauvages, avec soixante-deux états supplémentaires.....	57 à 132
C. 1. Nouvelle-Ecosse, C. 2. Nouveau-Brunswick, C. 3. Ile du Prince-Edouard, C. 4. Colombie-Britannique, C. 5. Manitoba et le Nord-Ouest.	} Etat des revenus et dépenses..... 133 to 157
D. Terres des Sauvages vendues durant l'année, et arpentées, et remises non vendues.....	158
E. Statistiques de l'agriculture et de l'industrie.....	160
F. Rapports scolaires.....	162
G. Recensement.....	169

PARTIE II.—DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ.

	Page.
1. Rapport du commissaire des Terres de l'Artillerie et de l'Amirauté, depuis le 1er juillet 1876 jusqu'au 30 juin 1877.....	5
2. Annexe A.—Etat des ventes de Terres de l'Artillerie, depuis le 1er juillet 1876 jusqu'au 30 juin 1877.....	7
3. Annexe B.—Etat indiquant les localités au compte desquelles des deniers ont été reçus, depuis le 1er juillet 1876 jusqu'au 30 juin 1877.....	8
4. Annexe C.—Etat des sommes dues pour loyers et les versements du prix d'achat et de l'intérêt, non payés au 30 juin 1877, et des autres sommes requises (avec l'intérêt jusqu'à la date du paiement) pour compléter l'achat.....	9
5. Annexe D.—Etat des recettes et dépôts à compte des Terres de l'Artillerie, par mois, depuis le 1er juillet 1876 jusqu'au 30 juin 1877.....	10
6. Annexe E.—Liste des livres servant à tenir les comptes des acquéreurs et des locataires des propriétés de l'Artillerie.....	12

PARTIE III.—DIVISION DES TERRES FÉDÉRALES.

Rapport de l'arpenteur-général.....	3
-------------------------------------	---

ANNEXES AU RAPPORT CI-DESSUS.

1. Rapport de Lindsay Russell, écr., sous-arpenteur-général, chargé de l'exploration spéciale des Territoires du Nord-Ouest.....	9
2. Rapport de A. L. Russell, écr., arpenteur des Terres Fédérales, chargé des sections méridienne et parallèle.....	10
3. Rapport de A. H. Whitcher, écr., directeur du bureau des arpentages à Winnipeg.....	19
4. Rapport de Donald Codd, écr., agent des Terres Fédérales, à Winnipeg.....	20
5. Cédules, etc :—	
A. Indiquant les réserves des Sauvages arpentées.....	22
B. Indiquant les arpentages de subdivisions terminés.....	24
C. Indiquant les arpenteurs employés à l'arpentage des Terres Fédérales et des réserves des Sauvages.....	25
D. Observations des azimuths et de la latitude.....	26
E. Etablissement de Prince Alfred.....	31
F. Indiquant les opérations faites au Bureau des Terres Fédérales à Winnipeg, et dans ses succursales.....	38
G. Indiquant les nouveaux établissements formés.....	39

RAPPORT

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,

POUR

L'ANNÉE FISCALE EXPIRÉE LE 30 JUIN 1877.

A Son Excellence le Très Honorable SIR FRÉDÉRIC TEMPLE, Comte de Dufferin, Gouverneur-Général du Canada, etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de présenter, conformément à la loi, le rapport du département de l'Intérieur pour l'année expirée le 30 juin 1877. C'est le quatrième rapport annuel de ce ministère, et le second que j'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence.

Ce rapport est accompagné des annexes spéciale et générale ordinaires.

L'annexe spéciale ci-jointe à mon propre rapport contient copie des documents qui se rattachent aux opérations les plus importantes de l'année dernière. Comme ces dernières opérations ne forment point partie des affaires de routine ordinaires du bureau, il n'en est pas question, d'une manière spéciale, dans le rapport du sous-surintendant général, non plus que dans les rapports des chefs des autres divisions, contenus dans l'annexe générale.

On trouvera dans cette annexe les documents relatifs au traité avec les Sauvages, (No. 7) négocié l'automne dernier avec les Pieds Noirs et autres Sauvages à l'est des Montagnes Rocheuses, et de plus le rapport officiel des trois Commissaires occupés pendant toute l'année dernière au règlement des difficultés concernant les terres des Sauvages dans la Colombie-Britannique.

L'annexe générale renferme :—

1o. Le rapport du sous-surintendant général des Affaires des Sauvages en Canada, ainsi que les rapports des surintendants et agents de l'Atlantique jusqu'au Pacifique, le tout accompagné des comptes et pièces justificatives des sommes d'argent dépensées dans le cours de la dernière année fiscale.

2o. Le rapport du commissaire des terres de l'artillerie et de l'amirauté, avec les comptes et pièces justificatives.

30. Le rapport de l'arpenteur général des terres fédérales, accompagné du rapport du sous-arpenteur général, de l'agent des terres fédérales et de l'inspecteur des arpentages, ainsi que les comptes et pièces justificatives nécessaires.

Le ministre de l'Intérieur a maintenant sous son contrôle six divisions séparées et distinctes, du service public, savoir :

1. Les territoires du Nord-Ouest.
2. Le district de Kéwatin.
3. Les Sauvages et les terres des Sauvages.
4. Les terres de l'artillerie et de l'amirauté.
5. Les terres fédérales.
6. L'exploration géologique du Canada.

Les principales opérations de ce ministère pendant la dernière année seront brièvement énumérées par ordre dans ce rapport sous leurs divers titres ci-dessus.

On trouvera des renseignements détaillés quant aux chapitres troisième, quatrième et cinquième qui traitent respectivement des Sauvages et des terres des Sauvages, des terres de l'artillerie et de l'amirauté, et des terres fédérales, dans les rapports du sous-surintendant général des affaires des Sauvages, dans celui du commissaire des terres de l'artillerie, et dans celui de l'arpenteur général, respectivement.

Les opérations de l'année, de la commission géologique, dont je parlerai brièvement ici, forment le sujet d'un rapport volumineux qui sera soumis séparément au parlement comme à l'ordinaire.

Quoique ce rapport soit techniquement supposé ne comprendre que les transactions de l'année expirée le 30 juin dernier, on trouvera cependant qu'il traite d'affaires (surtout quant à celles des Sauvages et aux terres fédérales), qui ont été faites dans la dernière partie de l'année 1877. Ces événements sont, en général, d'un grand intérêt public, et il est désirable qu'il n'y ait aucuns délais inutiles avant de donner au Parlement et au pays les informations authentiques qu'elles exigent.

Dans le premier rapport annuel de ce ministère, en 1874, on disait qu'il était probable que les affaires de ses différentes divisions augmenteraient rapidement dans un avenir assez rapproché. Cette attente a été plus que réalisée. L'ouvrage de ce ministère dans toutes ces divisions a continué à augmenter constamment, mais surtout dans la division des Sauvages et dans celle des terres fédérales. Dans cette dernière, en effet, l'augmentation des affaires pendant les douze derniers mois a été très-grande, et d'ici à plusieurs années il semble y avoir toute raison de croire que les opérations de cette division du ministère sont destinées à augmenter encore rapidement d'année en année.

I.—TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Durant la dernière session du Parlement un acte a été passé amendant "l'Acte des Territoires du Nord-Ouest, 1875". Le but principal de ces amendements était

de définir l'étendue des fonctions législatives du Conseil des Territoires du Nord-Ouest, et de faire de meilleures dispositions pour l'administration de la justice dans cette partie éloignée du pays.

Immédiatement après l'établissement de ces territoires en gouvernement séparé en octobre 1876, l'honorable M. Laird, ex-ministre de l'Intérieur, fut nommé lieutenant-gouverneur et se rendit à Winnipeg en route pour Livingstone, ou Poste de la Rivière du Cygne, siège provisoire du gouvernement. Son Honneur arriva à Livingstone le 11 novembre, prêta le serment d'office et entra en fonctions comme lieutenant-gouverneur le 27 du même mois.

Le Conseil des Territoires du Nord-Ouest est actuellement composé de Matthew Ryan, éc., de Hugh Richardson, éc., et du lieutenant colonel James F. McLeod, C. M. G., commandant en chef de la police à cheval, dans ces territoires. Les deux premiers messieurs étant magistrats stipendiaires sont *ex-officio* membres du Conseil.

Une session législative de ce Conseil a été tenue du 8 au 22 mars dernier, inclusivement. Pendant cette session différentes ordonnances ont été faites et transmises conformément à la loi, par le Secrétaire d'Etat, à ce ministère pour être soumises à la considération de Votre Excellence.

Certaines des ordonnances étant considérées d'une importance spéciale ont été traduites en français, imprimées en anglais et en français, et subséquemment distribuées dans toutes les parties de ces territoires.

Voici les titres de ces ordonnances ainsi imprimées et distribuées :

1. Ordonnance pour la protection du bison.
2. Ordonnance pour prévenir les incendies des prairies et des forêts.
3. Ordonnance pour prévenir les jeux de hasard.
4. Ordonnance concernant les maladies contagieuses.
5. Ordonnance concernant les maîtres et serviteurs.

Les ordonnances ci-dessus, ainsi que les autres qui ont été transmises depuis, seront déposées devant les deux chambres du Parlement, comme l'exige la loi.

2.—KEWATIN.

En vertu d'une proclamation de Votre Excellence, en date du 7 octobre 1876, la 39^{ème} Victoria, ch. 21, intitulé, "Acte concernant les Territoires du Nord-Ouest, et pour en détacher une partie et créer un nouveau territoire," est devenu exécutoire et en vigueur. D'après cet acte, une grande partie (approximativement estimée à 395,000 milles carrés) des Territoires du Nord-Ouest en a été détachée et mise à part comme district séparé se gouvernant par ses propres lois, sous le nom de "District de Kéwatin."

On peut décrire à grands traits ce district comme renfermant cette partie des Territoires du Nord-Ouest comprise entre les méridiens suivants, savoir, le 91° 8 et

le 100° 8' à l'ouest de Greenwich, s'étendant au nord jusqu'aux limites septentrionales du Canada, et borné au sud par la province du Manitoba et la frontière internationale.

On peut dire ici, entre parenthèse, que la surintendance des affaires de ce vaste district avait été en premier lieu confiée au ministère du Secrétaire d'Etat, mais elle a été transportée quelques mois plus tard à ce ministère, auquel on croyait qu'elle appartenait plus convenablement.

Son Honneur, M. A. Morris, alors lieutenant-gouverneur de Manitoba, devint "*ex-officio*" lieutenant-gouverneur de ce nouveau district de Kéwatin.

Sur les instances pressantes du lieutenant-gouverneur Morris des mesures immédiates ont été prises pour l'organisation du gouvernement de Kéwatin. En conséquence, le 25 novembre 1876, Votre Excellence en Conseil a sanctionné un arrêté nommant temporairement, en vertu des dispositions de l'acte déjà cité, 39 Vict., ch. 21, un conseil de six personnes pour aider au lieutenant-gouverneur à administrer les affaires de ce district; et le même jour, Votre Excellence en Conseil a approuvé un autre arrêté autorisant le lieutenant-gouverneur de ce district par et de l'avis et consentement de son Conseil à faire des règlements pour l'administration de la justice dans ce district, et en général à faire et établir telles lois, ordonnances, etc., qui pourront être nécessaires pour la paix et le bon gouvernement du pays, pourvu que telles lois et ordonnances ne deviennent en vigueur, excepté dans un cas d'urgence, qu'après avoir été approuvées par Votre Excellence en Conseil.

La nécessité d'organiser immédiatement les rouages du gouvernement dans Kéwatin a été reconnue par le fait (découvert peu de temps avant que ce district ne fût officiellement proclamé), que la redoutable épidémie de la petite-vérole avait ait des ravages depuis quelques mois sur le côté ouest du lac Winnipeg, parmi les Islandais qui s'y étaient fixés dans l'été de 1876, et les années précédentes; et avant qu'on ait connu que cette maladie était la petite-vérole, elle s'était répandue parmi les Sauvages résidant dans le voisinage du lac.

Le 31 novembre 1876, les six messieurs désignés comme devant faire partie du Conseil de Kéwatin, par Votre Excellence le 25 du même mois, furent constitués en bureau de salubrité pour ce district, par Son Honneur le lieutenant-gouverneur Morris.

Dans le rapport officiel* en date du 12 mars dernier adressé par ce bureau de salubrité au lieutenant-gouverneur Morris et par lui transmis à ce ministère, on trouvera une narration des mesures prises par ce bureau pour la répression cette la maladie.

En transmettant ce rapport, Son Honneur dit que lorsque ce bureau de salubrité a été organisé, la diffusion de la petite-vérole dans le district de Kéwatin, Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest paraissait inévitable, et que le fait que la maladie avait été localisée et confinée dans des limites comparativement étroites, était dû, après la Providence, à l'énergie et à l'activité du bureau de salubrité et ses employés.

* Voir l'annexe spéciale.

Le Conseil a encouru des dépenses beaucoup plus considérables que les ministres n'avaient prévu, et le 31 mars dernier, une circulaire fut adressée par le Secrétaire d'Etat aux messieurs qui composaient le Conseil de Kéwatin, leur intimant que l'urgence qui avait nécessité leur nomination comme conseillers ayant cessé d'exister, le gouvernement serait prêt à accepter leur résignation, et son Honneur le lieutenant-gouverneur Morris dans sa dépêche du 16 avril informa le Secrétaire d'Etat que les membres du Conseil avaient formellement résigné leur charge.

Quoique les comptes pour la plus grande partie des dépenses faites par le Conseil de Kéwatin aient été approuvés par le Conseil et transmis au ministère pour être payés, on a trouvé qu'il était nécessaire, afin de protéger le ministère contre des demandes injustes ou extravagantes, de faire une espèce d'enquête, conjointement avec le gouvernement de Manitoba, sur les comptes ainsi présentés.

3.—SAUVAGES.

Le rapport si détaillé du sous-surintendant général des affaires des Sauvages, ainsi que ceux des surintendants et agents locaux des Sauvages, contenu, dans l'annexe générale, donnent toutes les informations sur les opérations du ministère pendant la dernière année, concernant les Sauvages de l'ancienne province du Canada et ceux des provinces maritimes.

Les difficultés qui se sont élevées entre les Sauvages d'Oka et les Messieurs du Séminaire ont été une source de beaucoup de discussions acrimonieuses. Les Messieurs du Séminaire ont toujours nié que les Sauvages eussent aucuns droits de propriété dans la seigneurie des Deux-Montagnes, tandis que d'un autre côté, d'autres personnes n'hésitent pas à déclarer que le Séminaire est un simple fidéi-commissaire pour les Sauvages. En ma qualité de surintendant général des affaires des Sauvages, j'ai compris qu'il était de mon devoir d'avoir les meilleures opinions légales quant aux droits des Sauvages sur ces terres, et je n'ai pas hésité à les prier instamment de se laisser guider par mon avis dans le règlement de leurs difficultés avec le Séminaire. S'ils se laissent ainsi guider, j'ai confiance qu'on pourra en venir bientôt à un règlement amical.

Dans les remarques que je me propose de faire sous ce titre, je me bornerai donc à parler de quelques-unes des transactions les plus importantes de l'année avec les nombreuses peuplades de Sauvages dans Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Britannique, au nombre approximatif de 60,000 âmes, qui, depuis la Confédération, ont été ajoutées à la grande famille sauvage dont le ministère avait à s'occuper.

SAUVAGES ENTRE LA PROVINCE D'ONTARIO ET LES MONTAGNES ROCHEUSES.

Tous les Sauvages soumis aux traités habitant entre la frontière est de la province d'Ontario et les Montagnes Rocheuses sont, pour les fins d'administration départementale, divisés en deux surintendances, celle de "Manitoba," et celle du "Nord-Ouest." La surintendance de Manitoba embrasse tous les Sauvages compris dans les traités Nos.

1, 2, 5 et toute la partie du territoire sujet au traité No. 3, qui ne se trouve pas comprise dans la province d'Ontario.

Cette surintendance s'étend de la frontière est d'Ontario jusqu'au 110e degré de longitude, et depuis la frontière internationale ou le 49ème parallèle de latitude jusqu'au pied du lac Fendu, (*Split lake*) sur la rivière Nelson, sur le 56ème de latitude, couvrant une superficie d'environ 183,000 milles carrés.*

La surintendance du Nord-Ouest embrassé le territoire compris dans les traités Nos. 4, 6, et 7, elle couvre tout le pays situé entre la surintendance de Manitoba et les Montagnes Rocheuses, et entre le 49ème et le 55ème parallèle de latitude nord, et renferme une superficie d'environ 246,000 milles carrés.

Une mesure importante se rattachant à l'administration des affaires des Sauvages dans ces deux surintendances a été la nomination, dans le cours de l'année dernière, d'une personne résidant à Winnipeg, comme fournisseur des Sauvages pour ce ministère.

L'expérience des années précédentes a démontré que la charge d'acheter de grandes quantités d'approvisionnements annuels de bestiaux, d'instruments aratoires, d'habillements et autres effets nécessaires aux Sauvages ne pouvait être efficacement et économiquement remplie par le surintendant des Sauvages, et que la nomination pour cet objet, d'un employé spécial, résidant dans le pays, était absolument nécessaire. En conséquence, au commencement du mois de février, M. Nixon, de Winnipeg, fut prié de remplir provisoirement cette charge, sous les ordres de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Laird, pour ce qui concerne la surintendance du Nord-Ouest, et sous ceux de M. le surintendant intérimaire Provencher, pour la surintendance de Manitoba. Quelques mois après, la nomination de M. Nixon, comme fournisseur des Sauvages, a été confirmée. Je puis dire ici que ce monsieur a déjà depuis quelques années rempli avec satisfaction des charges semblables à Winnipeg pour le ministère des Travaux Publics, et pour celui du Secrétaire d'Etat.

Quoique la nomination de M. Nixon comme fournisseur de ce ministère ait été faite un peu tard cette année, à cause de diverses circonstances, les résultats de l'expérience ont été jusqu'à présent entièrement satisfaisants, et je crois qu'en conséquence une somme d'argent considérable a déjà été économisée, et les intérêts publics matériellement favorisés.

Le temps pluvieux extraordinaire qui a prévalu au commencement de l'été a sérieusement retardé le transport des approvisionnements des Sauvages dans tous les Territoires, et a empêché ceux qui les transportaient d'arriver à leur destination au temps fixé. Les agents ont été obligés, en conséquence, d'acheter des provisions pour les Sauvages dans les comptoirs de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et par ces achats le coût de la nourriture des Sauvages pendant qu'on les payait s'est trouvé considérablement augmenté.

* Voir les cartes ci-jointes.

MÉDECIN-SURINTENDANT DU NORD-OUEST.

Une autre mesure importante pour le bien-être des Sauvages du Nord-Ouest a été la nomination l'été dernier, d'un médecin-surintendant résidant dans le Nord-Ouest, qui est chargé de prendre des mesures pour vacciner le plus tôt possible la population sauvage toute entière de ces territoires.

Le médecin choisi pour remplir cette charge a été le Dr. Hagarty, praticien de la province d'Ontario, qui a étudié spécialement le sujet de la petite-vérole.

La population sauvage a toujours été sujette à cette épidémie, et les personnes qui habitent des pays où la vaccination a généralement été adoptée depuis plusieurs générations et qui jouissent des bienfaits de tout ce que la science médicale et la civilisation ont trouvé pour adoucir les horreurs de ce fléau, ne peuvent se faire une juste idée des ravages qu'il fait, ainsi que des horreurs et de la misère qu'il traîne après lui.

Les Sauvages regardent l'apparition de cette maladie avec une sorte de terreur superstitieuse. En 1870, lorsqu'elle éclata parmi la nation des Pieds-Noirs, elle emporta presque la moitié de cette belle tribu. L'apparition de ce fléau l'été dernier, dans Kéwatin (dont j'ai parlé au commencement de ce rapport) et qui a causé une si grande frayeur dans ce territoire et dans Manitoba, a été confinée, dans des limites comparativement étroites, par les mesures qu'ont prises les autorités locales et le gouvernement, et n'a pas été suivie d'autant de décès qu'à l'ordinaire; on n'est cependant parvenu à ce but qu'en dépensant une très-forte somme d'argent, dont la plus grande partie (dans la panique et l'excitation de ce moment) a été dépensée, je le crains, avec extravagance mais non pas sans utilité.

Afin donc de protéger à l'avenir les Sauvages contre les ravages de cette maladie, et d'empêcher les fortes dépenses imposées au pays par son apparition périodique, sans parler de la perte occasionnée par l'interruption du commerce des Sauvages, Votre Excellence en Conseil, décréta, sur ma recommandation, la nomination d'un médecin résidant, comme je l'ai dit plus haut.

Le Dr. Hagarty entra en fonctions dans le cours du mois de mai dernier, et il rapporte qu'il a déjà vacciné un très grand nombre de Sauvages.

Dans son premier rapport il parle ainsi: " Les histoires qu'on raconte des souffrances des Sauvages lorsque l'épidémie de la petite-vérolé sévit parmi eux sont trop nombreuses et trop déchirantes pour être écrites:—e. g., lorsque les pustules couvraient son corps et que la fièvre le dévorait, le Sauvage quittait son camp pour se jeter dans la rivière ou le lac, suivant le cas; par ce moyen il obtenait un répit momentané, et revenait sur la grève pour tomber mort, comme s'il eût été frappé au cœur par une balle."

Je suis heureux d'apprendre par le Dr. Hagarty que les Sauvages désirent beaucoup se faire vacciner, et qu'ils lui amènent promptement leurs enfants dans ce but.

Plus la vaccination se répandra parmi la population sauvage, moins elle serait exposée aux ravages de la petite-vérole, et la maladie pourra probablement, il faut l'espérer, être effectivement repoussée de chez eux comme elle l'a été dans d'autres pays où la vaccination est strictement en vigueur.

SURINTENDANCE DE MANITOBA.

Les différents messieurs qui avaient agi provisoirement comme agents locaux des Sauvages dans cette surintendance pendant la dernière année ont été nommés permanentement à ces charges le 1er janvier dernier, savoir : M. George McPherson, au lac des Bois ; M. H. Martineau, à la Pointe du Chêne, et le Dr. Young, à la réserve St. Pierre.

M. George Newcomb, l'agent des terres fédérales à Emerson, a aussi été nommé en mai dernier, agent provisoire des Sauvages pour la peuplade de la rivière du Roseau, et en même temps M. Francis Ogletree a été également nommé agent provisoire des Sauvages des peuplades de la Plume Jaune, du petit Ours, et de ceux de la montagne du Dauphin.

Outre ces agents locaux des Sauvages, M. Robert Pither a rempli, depuis quelques années, la charge d'agent local des Sauvages à Fort Frances.

M. Provencher dit que les Sauvages sont très-satisfaits de la nomination de ces agents locaux, et il est à espérer que beaucoup d'avantages en résulteront moralement et matériellement. Le fait seul que les Sauvages résidant dans les environs de ces agences seront jusqu'à un certain point empêchés de faire de fréquentes visites à Winnipeg, visites qui étaient une occasion d'ivrognerie et d'autres immoralités, sera, en lui-même, un grand avantage.

Si ces agents apprennent, comme on l'espère et comme l'on s'y attend, la langue des Sauvages au milieu desquels ils résident, leur utilité sera beaucoup augmentée, et des sommes d'argent considérables payées maintenant aux interprètes seront ainsi économisées.

Des plaintes, dont quelques-unes étaient d'un caractère très-grave, ayant été souvent faites, en différents temps, au ministère, relativement à l'administration de la surintendance de Manitoba, on a senti qu'il était bien désirable de faire une enquête sur l'administration de cette surintendance, afin de mettre un terme aux abus dont on se plaignait, s'ils existaient réellement. Dans ce but, on a conseillé à Votre Excellence de nommer une commission pour s'enquérir de cette affaire. Il a plu à Votre Excellence d'approuver cette recommandation, et les commissaires sont à s'enquérir des faits dont on se plaint.

Les Sauvages du Nord-Ouest sont encore disposés à rester en paix, mais ceux de la surintendance de Manitoba ne semblent pas satisfaits, et quelques-uns se plaignent de ce qu'on a pas observé les conditions des traités faits avec eux. L'expérience des Etats-Unis montre qu'il est excessivement important de ne pas ébranler la confiance des Sauvages dans la bonne foi du gouvernement, et d'administrer leurs affaires honnêtement. Je n'ai aucun doute quelconque que les travaux de la commission permettront au ministère de mettre fin aux abus dans la surintendance de Manitoba, s'il est prouvé qu'ils ont existé, et empêchera aussi ceux qui pourraient surgir ailleurs.

RÉSERVES.

Un grand nombre de nouvelles réserves ont été arpentées dans le cours de l'année dernière, dans ces deux surintendances. On trouvera dans le rapport de sous-surintendant et dans celui de l'arpenteur général des terres fédérales, une description et d'amples détails sur ces réserves.

La difficulté concernant les réserves qu'on destinait à la peuplade du Portage de la Prairie ou de la Plume Jaune, n'est malheureusement pas encore réglée.

Pour les raisons mentionnées dans le rapport de l'année dernière, on a pensé qu'il n'était pas politique d'approuver le choix des réserves assignées à cette peuplade par son Honneur l'ex-lieutenant-gouverneur Morris.

Il est à espérer, cependant, que cette difficulté pourra être amicalement réglée, au moyen d'une loi spéciale, pendant la session du Parlement qui approche.

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST.

Cette surintendance comprend les territoires mentionnés dans les traités Nos. 4 et 6, et aussi dans le No. 7, signé dans le cours de l'été dernier.

L'honorable David Laird, lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest, a été, en décembre dernier, nommé par Votre Excellence, surintendant des Sauvages de cette surintendance, et à lui aussi est assignée la charge et la surintendance de tous les Sauvages qui ne sont pas compris dans celles du Nord-Ouest ou de Manitoba, et demeurant dans les territoires situés entre les limites ouest de ces surintendances et les Montagnes Rocheuses.

Par un arrêté subséquent du Conseil passé en mai dernier, M. M. G. Dickieson a été nommé agent local des Sauvages soumis au traité No. 6, et le capitaine Allan McDonald, agent provisoire des peuplades sauvages des lacs Qu'Appelle et autres, dans la partie est des territoires compris dans le traité No. 4; le premier de ces messieurs a été employé dans ce ministère pendant plus de deux ans, et a assisté à la négociation des traités Nos. 4 et 6. Dans ces négociations, les services rendus par M. Dickieson ont été très-utiles, et il avait acquis des informations très-importantes concernant les Sauvages de ces territoires.

On trouvera à sa place, dans l'annexe générale, le rapport de l'honorable M. Laird exposant en détail les affaires faites dans sa surintendance pendant la dernière année.

En s'excusant de ne pas donner quelques-uns des détails que contiennent ordinairement les rapports annuels des surintendants des Sauvages dans les vieilles provinces du Canada, M. Laird fait remarquer qu'on ne peut certainement pas s'attendre à ce qu'il donne de tels détails pour un district s'étendant de la "frontière des Etats-Unis, jusqu'à l'Océan Arctique, et de Kéwatin et Manitoba, jusqu'à la Colombie-Britannique et l'Alaska."

Le surintendant fait un rapport encourageant des progrès que les Sauvages de cette surintendance ont déjà faits dans la culture du sol, et des espérances qu'ils ont d'en faire davantage dans ce sens. Plusieurs peuplades ont déjà commencé à cultiver. Ils ont été, dit-il, grandement encouragés par les bons résultats de leurs labeurs de l'année dernière. Les Sauvages du lac du Poisson Blanc se sont spécialement distingués par les succès qui ont couronné leurs efforts dans la culture; ces Sauvages se sont occupés de cultiver la terre depuis de longues années, et le surintendant dit qu'ils forment la peuplade de Sauvages la plus civilisée de ces territoires. On rapporte qu'ils ont récolté l'année dernière une moisson suffisante de grains et de légumes pour subsister, et qu'ils ne sont pas allés, cette année, faire la chasse dans les plaines, comme ils avaient l'habitude de le faire auparavant.

ÉCOLES.

Cinq écoles ont été établies dans cette surintendance par diverses dénominations religieuses, savoir: à St. Albert, au lac Labiche, au lac du Poisson Blanc, à Morleyville et aux Buttes du Tondre; les trois premières reçoivent de l'aide pécuniaire du gouvernement.

A la mission de St. Albert et du lac La Biche, on élève un certain nombre d'orphelins sauvages, et l'on rapporte qu'on accomplit un travail bien utile parmi la génération sauvage qui pousse.

PAIEMENTS.

Les paiements annuels aux Sauvages dans la partie nord de cette surintendance ont été faits par les deux agents locaux, et le paiement des annuités aux Sauvages des Collines du Cyprès a été fait par le major Walsh, officier-commandant de la police à cheval de ce poste, qui avait agi dans la même capacité en 1876.

Vu la proximité du Fort Walsh de la frontière, et des relations constantes entrées les Sauvages de chaque côté de la frontière, le major Walsh reçut instruction de prendre toutes les précautions possibles afin d'empêcher ceux qui n'étaient pas réellement des Sauvages anglais et résidant en Canada, d'être admis dans le traité. Ces instructions paraissent avoir été suivies d'une manière très-satisfaisante.

Le major Walsh a aussi été chargé de recevoir l'adhésion au traité No. 4 de tous les Sauvages des environs des Collines du Cyprès qui n'avaient pas encore signé ce

traité. Entre le 22 et le 26 décembre dernier, 634 Assiniboïnes signifièrent leur adhésion formelle au traité No. 4, et reçurent les paiements ordinaires; et 907 Assiniboïnes, Saulteux et Cris furent aussi en même temps payés de leurs annuités en vertu de ce traité.

On trouve dans la lettre du major Walsh en date du 28 septembre dernier, contenue dans l'annexe spécial B, un rapport complet des opérations relatives à sa charge.

Le nombre des Sauvages dans la surintendance du Nord-Ouest qui ont reçu cette année leur paiement en vertu du traité est comme suit :

Traité No. 4, payé à Qu'Appelle	4,034
Aux Collines du Cyprès.....	1,541
Traité No. 6.....	4,982
Traité No. 7.....	4,392
Total.....	14,949

Outre les Sauvages qui ont reçu des paiements, il y en a quelques-uns soumis aux traités Nos. 4 et 6, et un bien plus grand nombre soumis au traité No 7, signé l'année dernière, qui n'ont encore reçu aucun paiement. M. Laird est d'avis que le nombre total des Sauvages soumis aux traités dans sa surintendance, (en y comprenant les Sauvages non payés) peut être estimé approximativement à 17,000. L'extinction du titre des Sauvages à la propriété du sol dans Manitoba et les territoires du Nord-Ouest a ajouté un lourd fardeau aux charges de l'Etat. La politique du Canada envers les Sauvages a toujours été telle, qu'elle a gagné la confiance et la bonne volonté de la population sauvage; mais elle a totalement manqué d'accoutumer ces derniers à prendre des habitudes d'industrie et de confiance en eux-mêmes. Il est absolument nécessaire d'inaugurer le plus tôt possible, une nouvelle politique envers les Sauvages, politique qui permettra au pays de voir dans un avenir rapproché, le temps où il pourra commuer ces annuités, voir les Sauvages émancipés, et la tutelle spéciale de l'Etat abolie.

TRAITÉ NO 7.

La signature en 1876, du traité avec les Cris, les Assiniboïnes et les Saulteux (étant le sixième traité signé jusqu'à cette époque avec les Sauvages du Nord-Ouest) ne laissa non cédée qu'une petite partie du territoire situé entre la frontière et le 54ème parallèle de latitude.

La partie non cédée du territoire, renfermant environ 50,000 milles carrés, est située à l'angle sud-ouest des territoires, au nord de la frontière, à l'est des Montagnes Rocheuses, au sud de la Rivière Rouge (Traité No. 6), et à l'ouest des collines du Cyprès, ou Traité No 4.

Cette partie du Nord-Ouest est habitée par les Pieds-Noirs, et les peuplades "du Sang" et les "Sarcis" ou "Piégânes," qui forment les peuplades les plus belliqueuses et les plus intelligentes, mais aussi les plus indociles du Nord-Ouest.

Ces peuplades ont attendu avec anxiété depuis quelques années qu'on fit un traité avec eux, et ont été bien désappointées des délais apportés à ces négociations.

Dans le rapport de l'année dernière, j'ai dit que Son Honneur le lieutenant-gouverneur Morris recommandait bien fortement de n'apporter aucun délai ultérieur à la conclusion d'un traité avec ces Sauvages. Son Honneur dit en effet "qu'il y a unanimité d'opinion parmi les missionnaires établis sur ce territoire et autres personnes qui connaissent ces Sauvages sur l'à-propos de conclure un traité avec eux le plus tôt possible, dans le but de cultiver les dispositions bienveillantes de ces tribus, qui pourraient facilement devenir mal disposées ou hostiles, si l'on ajournait plus longtemps la conclusion d'un pareil traité."

Vu ces faits et afin de satisfaire ces tribus importantes, et de prévenir les difficultés qui pourraient survenir ci-après par l'établissement des blancs, qui se rassemblent déjà en grand nombre à Fort McLeod et autres parties du territoire, Votre Excellence a décidé de faire cette année un traité avec ces Sauvages, et ils en furent conséquemment avertis.

Son Honneur M. Laird, lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest, et le lieutenant-colonel James F. McLeod, C. M. G., furent choisis par Votre Excellence pour négocier ce traité. Le premier de ces messieurs avait aidé en 1874 à la négociation du traité No. 4 avec les Cris et les Saulteux, et le second, pendant sa résidence de quelques années au Fort McLeod, comme commandant de la police à cheval, s'était acquis la confiance entière et la bonne volonté des tribus sauvages avec lesquelles on se propose de traiter.

Les Sauvages furent d'abord notifiés de s'assembler au fort McLeod le 13 septembre dernier afin d'y rencontrer les Commissaires, mais à la demande des chefs des tribus intéressées le lieu et la date de l'assemblée furent subséquemment changés. La traverse des Pieds Noirs, sur la rivière de l'Arc, en ligne directe entre le fort McLeod et Battleford, et le 17 septembre furent le lieu et la date choisis pour l'assemblée.

Les Commissaires rencontrèrent donc les Sauvages ce jour-là, et après cinq jours de pourparlers ennuyeux, qui mirent à une rude épreuve la patience des commissaires, le traité fut conclu et signé d'une manière satisfaisante, le 22 septembre, par les Commissaires et les chefs et hommes marquants parmi les Sauvages présents.

Le nombre total des Sauvages représentés à la négociation, qui acceptèrent les conditions du traité et furent payés de l'indemnité, s'élève à 4,392.

On ne donne aucune évaluation du nombre de Sauvages qui n'étaient pas présents, mais le nombre total dans les limites du traité ne sera probablement pas moins de 5,000

Les termes et conditions du traité sont en substance les mêmes que ceux du traité No. 4, avec cette exception que, vu que quelques-unes des peuplades ne sont pas disposées à se livrer à l'agriculture, il a été convenu qu'on leur donnerait des animaux au lieu d'instruments aratoires.

La conclusion de ce traité avec ces tribus belliqueuses et indociles, à une époque où les tribus sauvages dans le voisinage immédiat de la frontière sont en hostilités ouvertes avec les troupes des Etats-Unis, est certainement une preuve concluante de la politique si juste du gouvernement du Canada envers la population aborigène.

On sait que beaucoup de personnes dans le Nord-Ouest avaient des doutes sérieux sur l'issue de ces négociations, et de l'autre côté de la frontière, les journaux n'hésitaient pas à prédire que cet essai manquerait totalement.

On trouvera dans l'annexe spéciale C, avec une copie du traité, la dépêche de son Honneur le lieutenant-gouverneur Laird donnant des détails complets sur la négociation du traité, et de son intéressant voyage à travers la prairie, depuis la rivière du Cygne jusqu'au fort McLeod, distance d'environ 365 milles, et delà par la traverse des Pieds Noirs jusqu'à Battleford.

LES SIOUX.

Les Sioux résidant en Canada, laissant naturellement de côté Le Bœuf Assis (*Sitting Bull*) et ses partisans, occupent une position quelque peu exceptionnelle et anormale dans ce pays, comme mon prédécesseur l'a expliqué dans son rapport annuel de 1875.

Les Sioux de ce pays sont en effet un fragment de la grande tribu de Sauvages de ce nom aux Etats-Unis, qui se sont réfugiés sur le territoire anglais en 1862, immédiatement après le massacre des Sauvages dans le Minnesota. La plus grande partie de ces réfugiés s'établit près du Portage La Prairie, dans la province de Manitoba; mais un petit nombre d'entre eux demeurèrent à Qu'Appelle, d'autres dans le voisinage de Fort Ellice, et d'autres près de la montagne de la Tortue, tout près de la ligne frontière et à environ 100 milles des limites ouest de cette province.

Le nombre de ces réfugiés et de leurs enfants s'élève maintenant en tout à environ 1,500 ou 2,000.

En 1875, deux grandes réserves ont été assignées sur la rivière Assiniboine aux Sioux de Manitoba, tel qu'expliqué dans le rapport de cette année.

Dans le cours du mois de novembre dernier, sur la pressante recommandation de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Morris, et sur celle du surintendant intérimaire des Sauvages, à Winnipeg, Votre Excellence décida de faire une semblable concession aux Sioux résidant dans le voisinage de la montagne de la Tortue et du lac du Chêne. Le surintendant-général a donc reçu l'autorisation d'assigner une réserve à ces Sauvages près de ce dernier endroit (environ cinquante milles au nord de la montagne de la Tortue), leur accordant la même quantité de terre que celle accordée à leurs frères de Manitoba, c'est-à-dire quatre vingts acres à chaque famille de cinq personnes.

Des ordres ont donc été donnés pour l'arpentage de cette réserve projetée à la Pointe du Chêne, au commencement de l'été prochain.

Le rapport du surintendant-général donne quelques détails concernant les opérations des Sioux de Manitoba sur leurs réserves. Cependant, l'année dernière, somme toute, ils paraissent avoir fait des progrès raisonnables dans la culture de la terre, et leurs espérances dans l'avenir, s'ils avaient été aidés et conseillés par de bons fermiers pendant quelques années, seraient très-encourageantes.

En effet, les Sioux résidant en Canada paraissent, en général, plus intelligents, plus industriels et plus confiants en eux-mêmes que les autres peuplades sauvages du Nord-Ouest, qui sont habituées à compter trop sur l'aide et l'avis du gouvernement et trop peu sur leur propre industrie.

La présence du Bœuf Assis et de ses guerriers dans ce pays est une source d'anxiété pour le gouvernement du Canada et pour celui des Etats-Unis. Ces sauvages nourrissent des sentiments violents d'hostilité et de défiance absolue contre le peuple et le gouvernement américains. Ces sentiments remontent à deux causes principales, la malhonnêteté des agents des Sauvages, et le défaut des autorités fédérales d'empêcher une population de blancs, aventurière et sans loi, de s'emparer des réserves des Sauvages. Les officiers de la police à cheval du Nord-Ouest ont reçu instructions de faire comprendre au Bœuf Assis et à ses guerriers la nécessité de rester en paix avec les Etats-Unis, et il n'y a aucune raison de supposer qu'ils ne se rendent aux avis qu'on leur donne. Il n'est cependant pas désirable de les encourager à demeurer sur le territoire canadien, et le colonel McLeod a reçu instruction de leur faire comprendre les misères auxquelles ils s'exposent dans l'avenir lorsque le bison aura disparu, s'ils se décident à rester en Canada; que le Président des Etats-Unis et les membres de son Cabinet sont des hommes honnêtes, qui désirent ardemment rendre justice aux Sauvages, et que si ces derniers retournent en paix, ils prendront soin d'eux, et que tous traités qu'ils signeront seront honnêtement observés. Il est désirable qu'étant sous la tutelle des Etats-Unis, ils retournassent dans ce pays sur le gouvernement duquel retombe moralement le fardeau et la responsabilité de leur civilisation.

IV.—COLOMBIE-BRITANNIQUE.

SURINTENDANCE FRASER.

M. James Lenihan, le surintendant à Victoria, fait un rapport assez satisfaisant de la condition des tribus sauvages dans sa surintendance, pendant l'année dernière.

Les Sauvages, dit-il, sont, en général, industriels, soumis à la loi, et pleins de confiance en eux-mêmes, et lorsqu'il ne s'élève aucune dispute concernant les terres, ils vivent en bons termes avec leurs voisins blancs.

Ils ont fait un bon usage des grains de semence et des instruments que le gouvernement leur a donnés de temps à autre, et la quantité de terre sous culture a augmenté considérablement depuis ces douze derniers mois.

On s'aperçoit aussi d'une amélioration dans la santé et la condition générale de la majorité des tribus dans cette surintendance.

Dans le cours de l'été de 1876, la vallée de la rivière Fraser inférieure a été couverte par des inondations sérieuses qui ont détruit presque toutes les moissons des Sauvages de cette partie du pays, ce qui a rendu la nourriture bien rare pendant l'hiver, ainsi que les grains de semence et les pommes de terre au printemps.

Pour soulager les souffrances ainsi occasionnées, il devint nécessaire de permettre aux surintendants locaux de distribuer de la nourriture pendant l'hiver aux Sauvages les plus nécessiteux, et de leur fournir au printemps, une certaine quantité de grains de semence et de pommes de terre; ce qui a occasionné ainsi une dépense inaccoutumée de quelques milliers de piastres dans cette surintendance pendant l'année.

Les moissons de cette année sont, paraît-il, bonnes, et comme un grand nombre de Sauvages ont obtenu de l'ouvrage aux stations de pêche, aux scieries, et ailleurs, on croit qu'ils auront de la nourriture pendant l'hiver prochain.

S'ils continuent à progresser comme ils l'ont fait jusqu'à présent, le surintendant dit qu'il a raison de s'attendre à ce que d'ici à quelques années ils se soutiennent eux-mêmes et soient indépendants.

Dans le mois de juin dernier des rapports furent envoyés au ministère par le surintendant local à New-Westminster, et par d'autres personnes disant qu'un malaise et un mécontentement considérables existaient parmi les tribus sauvages de Kamloops, et des environs, et que les colons dans toute cette section du pays craignaient sérieusement que les Sauvages ne méditassent un soulèvement général contre les blancs.

Le mécontentement était, croyait-on, dû principalement aux retards apportés dans le règlement de la difficulté depuis si longtemps pendante concernant les terres, et fut augmenté par une rumeur qui circulait parmi les Sauvages que les commissaires des réserves, qu'ils avaient attendus avec anxiété, n'avaient pas l'intention de visiter cette partie du pays.

L'alarme des colons blancs ne fut pas diminuée par le fait que les Sauvages Shuswap avaient tenu de fréquentes réunions au commencement de l'été, et avaient décidé de convoquer une grande assemblée générale de toutes les tribus au lac Okanagan, pour le mois de juin dernier, et aussi par le fait que les Sauvages d'ici paraissaient être en communication avec ceux du sud de la ligne frontière, qui étaient en guerre ouverte avec les troupes du gouvernement des États-Unis.

Lorsque le rapport de cette alarme parvint au département, les commissaires des réserves, qui avaient été retardés à Victoria par certaines négociations entre les gouvernements fédéral et local, reçurent ordre de commencer immédiatement leurs travaux, et instruction de visiter les sections du pays où l'on croyait que le mécontentement existait.

Les commissaires s'y rendirent donc, et purent faire rapport avant de revenir à Victoria, ce qui n'eut lieu qu'à une saison bien avancée, qu'ils avaient réglé d'une manière satisfaisante les difficultés territoriales avec les tribus Shuswap, des environs de Kamloops, et qu'ils les avaient laissées apparemment contentes et bien disposées à la paix.

Comme les travaux des commissaires sont donnés en détail dans les annexes spéciales D et E, il est seulement nécessaire de dire ici que dans le mois de septembre, les commissaires firent rapport que le sentiment de malaise qui existait parmi les Sauvages avant et depuis leur arrivée parmi eux, s'était généralement apaisé après le règlement satisfaisant de la question des terres, et qu'ils n'avaient aucun doute que toutes les causes d'appréhension qui avaient existé au commencement de l'été, ne fussent entièrement disparues, au moins parmi les tribus sauvages dont les griefs avaient été examinés et réglés.

Les commissaires ne nient cependant pas l'existence du danger supposé du printemps dernier, mais ils croient qu'on a passé une période critique de l'histoire de la province.

SURINTENDANCE DE VICTORIA.

Le Dr. Powell, surintendant des Sauvages dans cette surintendance, fait un rapport satisfaisant de la condition des Sauvages sous son contrôle. Il dit que la paix et le contentement règnent en général parmi eux, et que les anciennes haines de tribu à tribu disparaissent graduellement, et que des peuplades autrefois opposées les unes aux autres, se rencontrent maintenant en termes d'amitiés et de bon vouloir.

Vu la mise en vigueur des dispositions sévères de la loi contre la vente des spiritueux aux Sauvages, le commerce des boissons qui avait lieu parmi eux et qui était une source de crimes si nombreux, diminue graduellement, et le surintendant local espère que lorsque l'organisation de cette division du service sera plus parfaite, ce commerce sera complètement arrêté.

Pendant les douze mois qui viennent de s'écouler les Sauvages n'ont commis, comparativement, que peu de crimes ou d'excès d'aucune sorte.

Le surintendant ajoute aussi que la visite de Votre Excellence dans la Colombie-Britannique a été hautement appréciée par tous les Sauvages qui ont eu l'occasion de participer à toutes les démonstrations de bienvenue qui lui ont été faites.

RÉSERVES.

J'ai parlé dans une partie précédente de ce rapport des opérations des commissaires des réserves des Sauvages. Il suffit de dire que le surintendant rapporte que les travaux des commissaires relativement aux réserves qu'ils ont assignées jusqu'à présent aux Sauvages dans sa surintendance ont donné une entière satisfaction aux peuplades intéressées.

Il est à regretter, cependant, que les efforts que les Commissaires ont faits pour induire les Sauvages habitant la réserve Songhee à proximité de Victoria, à l'abandonner pour s'établir dans une localité plus convenable, n'aient pas été couronnés de succès.

L'existence de cette réserve dans le voisinage immédiat de la cité de Victoria, a été depuis longtemps déploré par toutes les personnes bien pensantes, comme une source d'immoralité et de vice tant pour les Sauvages que pour les blancs, et il faut espérer qu'on pourra enfin persuader aux Sauvages de consentir à s'éloigner et à habiter une localité " plus adaptée à leur bien-être physique et moral."

Le Dr. Powell estime à 20,154, la population sauvage de la surintendance de Victoria.

Des détails complets concernant les écoles établies dans cette surintendance se trouvent dans le rapport du surintendant, qui dit, sur ce sujet, qu'il considère que la province de la Colombie-Britannique présente un champ particulièrement avantageux pour l'établissement d'écoles industrielles parmi les sauvages, parce que les sauvages de cette province sont généralement " adroits, actifs et intelligents."

Comme preuve de l'industrie de la population sauvage en général, on dit que la plus grande partie des fourrures, de l'huile et des atocas qui s'exportent annuellement de la Colombie-Britannique, et qui s'élèvent ensemble à environ un quart de million de piastres, est due au travail des Sauvages.

TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ.

Le commissaire des terres de l'artillerie et de l'amirauté dans son rapport de l'année dernière, a fait une courte et intéressante narration historique des terres de l'artillerie appartenant au Canada, indiquant leur contenance et leur valeur en 1856, la date de leur transfert par le gouvernement impérial à celui du Canada ; et aussi la manière dont ces terres ont été administrées depuis qu'elles sont à la disposition du Canada.

Le rapport était éminemment satisfaisant, tant au point de vue matériel qu'au point de vue patriotique.

Il montrait d'un côté, qu'on avait déposé dans le trésor public plus d'un million de piastres provenant de la vente de terres de l'artillerie depuis 1856, et d'un autre côté, que par la vente judicieuse d'une petite partie de ces terres, un grand nombre de squatters étaient devenus propriétaires d'établissements convenables, avec l'espoir de devenir d'utiles colons.

Le rapport du commissaire, pour cette dernière année, ne contient qu'un simple exposé des opérations financières de l'année expirée le 30 juin 1877.

En conséquence de la continuation de la dépression financière pendant l'année, on n'a pas cru désirable de faire de nouvelles ventes, excepté dans les cas où elles paraissaient absolument nécessaires. Néanmoins, les ventes s'élevèrent pendant l'année à plus de \$120,000, dont \$69,000, en chiffres ronds, ont été payées. Le

revenu total provenant des terres de l'artillerie pendant l'année atteignit la forte somme de \$102,000 en chiffres ronds, étant plus du double de la moyenne de ce revenu annuel depuis vingt ans.

En vertu d'un acte passé pendant la dernière session intitulé : " Un acte concernant certaines terres de l'artillerie et de l'amirauté dans les provinces de Québec et d'Ontario," le gouvernement du Canada entra en possession d'un certain nombre de propriétés militaires d'une grande valeur, outre celles qui lui avaient déjà été transférées. Il n'y a aucun doute qu'une très forte somme d'argent sera réalisée par la vente des terres récemment transférées au gouvernement du Canada. Le rapport du commissaire donne d'amples détails concernant les propriétés de l'artillerie vendues dans le cours de l'année, et les recettes générales et les dépôts faits pendant l'année relativement à ces terres.

V.—TERRES FÉDÉRALES.

Le rapport de l'arpenteur général qu'on trouvera dans l'annexe générale, fournit un compte-rendu complet des opérations de cette division pendant les douze mois expirés le 31 octobre dernier.

ARPENTAGES.

La superficie des terres déjà arpentées dans Manitoba et les parties des Territoires du Nord-Ouest qui y touchent, s'élevant à environ dix millions et demi d'acres, et ayant été trouvée suffisante pour les exigences immédiates des colons, on n'a pas jugé à propos de faire de nouvelles dépenses dans ce sens pendant la dernière saison, à part la division du township un, en neuvième, dixième, onzième et douzième rangs, à l'ouest du méridien, complétant ainsi les arpentages de la partie sud-ouest de la province ; on a aussi divisé les townships dix-neuf et vingt dans le troisième rang est, et le township vingt-quatre dans le quatrième rang est, situés dans les environs de l'établissement Islandais, sur le lac Winnipeg.

RÉSERVES DES SAUVAGES.

Quatorze réserves sauvages dépendant des traités 2, 3, 4 et 5 ont été arpentées pendant l'année ; on en trouvera une liste détaillée dans les annexes du rapport de l'arpenteur-général.

CHEMIN DES ISLANDAIS.

L'arpentage et la construction du chemin des Islandais ont été complétés d'une manière satisfaisante pendant l'année, et ces colons intelligents et économes possèdent une voie de communication convenable et directe, d'une grande utilité en hiver, entre leur colonie et les anciens établissements de Manitoba.

ARPENTAGE DE PAROISSES ET D'ÉTABLISSEMENTS.

On a fait l'arpentage des différentes paroisses de la province de Manitoba et des "deux milles extérieurs," ou terres à foin, et aussi celui des anciens établissements existant dans Manitoba avant son annexion au Canada, et se trouvant en dehors de ce qu'on appelait la lisière des établissements.

ARPENTAGE DES VIEUX "SENTIERS."

Un certain nombre de chemins ou "sentiers" (dont parle le ch. 20 de la 39me Vict.,) ont été arpentés et jalonnés avant d'être reconnus comme chemins publics en vertu des dispositions de cet acte. Les autres "sentiers" devront être arpentés dans le cours de cette année.

AVANTAGES SPÉCIAUX.

Les opérations de l'arpentage spécial des territoires, ont été très satisfaisantes, le 3me méridien principal (le 106me ouest de Greenwich) ayant été atteint sur la 10me ligne de base, et projeté au nord de la rivière Saskatchewan près de Fort Carlton; à l'est de ce méridien, on a projeté suffisamment les lignes extérieures pour fixer la position de Prince Albert et d'autres établissements importants sur les branches nord et sud de cette rivière.

On a obtenu au moyen de cet arpentage de l'année dernière des informations nouvelles importantes, montrant qu'il existe évidemment dans ces territoires, de très grandes étendues de terres admirablement adaptées à l'agriculture. Le rapport additionnel de M. A. L. Russell, A. T. F., ayant sous son contrôle immédiat la division du détachement de l'arpentage spécial, vaut bien la peine d'être lu. Le rapport de M. Russell se trouve annexé à celui de l'arpenteur-général.

CONCESSION DES TERRES.

L'intérêt que le public porte à Manitoba et aux territoires continue sûrement à augmenter à mesure que la grande valeur de leurs terres pour l'agriculture devient plus connue. Les terres inscrites pendant les douze mois expirés le 31 octobre, étaient comme suit :

1. Pour colonisation réelle, c.-à-d., droit d'établissement	Acres.
(<i>homestead</i>) et de préemption, 1,426 inscriptions..	225,710
2. Toutes autres entrées, telles que ventes, gratification	
aux militaires, etc., au nombre de 857.....	175,713

Totaux, entrées 2,283,.....acres..... 400,423

S'élevant à un quart de plus que la quantité inscrite pendant aucune des deux années précédentes quelconques ajoutées ensemble.

Les récoltes de l'année dernière ont été très-belles, et les sauterelles ne sont pas revenues cette année.

Les demandes nombreuses et toujours croissantes concernant Manitoba et le Nord-Ouest, venant de toutes les parties du Canada, et des États-Unis, (tel que rapporté par l'arpenteur général), montrent la probabilité de voir à l'avenir un progrès encore plus rapide dans la colonisation de la province et des territoires.

OCTROI DE TERRES AUX MÉTIS.

La distribution des terres mises à part pour les enfants métis de Manitoba, a eu lieu dans les paroisses suivantes. Le plus grand nombre des réclamants dans ces paroisses, étant d'âge à recevoir leurs octrois, ont reçu leurs lettres-patentes respectives, savoir :

La paroisse de Saint-Pierre;

La paroisse de Saint-Clément;

La paroisse de Saint-André (Nord et Sud);

La paroisse de Saint-Paul;

La paroisse de Saint-Jean;

La paroisse de Kildonan;

La paroisse de Headingley;

La paroisse de la Pointe du Peuplier;

La paroisse de High Bluff;

La paroisse de la Prairie du Portage (y compris l'établissement de la Terre Blanche);

La paroisse de Sainte-Anne;

La paroisse de Saint-Laurent;

Les paroisses qui restent à octroyer, sont:

La paroisse de Saint-Charles;

La paroisse de Saint-François-Xavier;

La paroisse de Saint-Jacques;

La paroisse de Saint-Boniface;

La paroisse de Saint-Vital;

La paroisse de Saint-Norbert;

La paroisse de Sainte-Agathe.

Les terres de ces paroisses seront distribuées bientôt.

PRIVILÈGE DE FAIRE DU FOIN.

On a fait des progrès satisfaisants dans la commutation de ce privilège.

Des scrips, pour une somme de \$26,705.58 (au taux d'une piastre l'acre) ont été émis pendant l'année comme compensation du droit possédé en vertu de l'occupation des terres en dehors des vieilles paroisses, et les terres qui en dépendaient dans les "Deux Mille Extérieurs," sont maintenant accordées à ceux des propriétaires des lots riverains correspondants, qui les demandent.

LETTRES PATENTES.

Le nombre de lettres patentes qui ont été émises pendant les douze derniers mois est comme suit, savoir :

1. Aux enfants Métis.....	1,115
2. En vertu de l'acte de Manitoba et de la 38 Vic. ch. 20....	422
3. Pour droit d'établissements (<i>homestead</i>).....	139
4. Ventes.....	609
5. Gratifications aux militaires.....	132
6. "Deux Mille Extérieurs" ou privilèges de foin.....	19
7. Lots à bois gratuits.....	2

Formant un total de..... 2,438

Excédant de plus d'un tiers le nombre total de lettres patentes émises pendant les six années précédentes, ou depuis l'établissement de cette division.

La très-courte et importante revue que je viens de faire des opérations de l'année dans la division des terres fédérales dépendant de mon ministère, suffira à indiquer les progrès rapides qui ont été faits dans le cours de l'année dernière pour la colonisation de Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, et servira aussi à montrer combien les travaux de cette partie du ministère ont été augmentés.

Je n'ai aucun doute que la colonisation et l'établissement de nos Territoires du Nord-Ouest augmenteront d'un pas rapide; et je puis dire ici que la visite de Votre Excellence dans cette partie du Canada sera d'un grand avantage. Le discours que Votre Excellence a prononcé à Winnipeg, avant son départ de Manitoba, attirera dans le Nord-Ouest, j'en ai la confiance, non-seulement des colons des autres parties du Canada qui sont disposés à chercher une nouvelle patrie, mais il attirera aussi l'attention favorable de ceux des Îles Britanniques qui désireront émigrer vers ce continent. De la colonisation de ces vastes régions dépend la réalisation du but vers lequel tend le peuple canadien, comme l'a éloquentement dit Votre Excellence, c'est-à-dire, de faire de la moitié nord de ce continent la patrie d'une population intelligente et entreprenante qui, quelles que soient les nationalités qui la composent, soit fusionnée en un seul peuple possédant des habitudes de confiance en lui-même et l'amour de se gouverner lui-même, qui sont les traits caractéristiques de notre race.

VI.—EXPLORATION GÉOLOGIQUE, 1877.

Par un acte passé durant la dernière session du Parlement intitulé: "Acte pour établir de meilleures dispositions concernant la commission géologique et d'histoire naturelle du Canada, et le maintien du musée s'y rattachant," les explorations que cette division du ministère devra entreprendre à l'avenir, sont plus particulièrement définies, et doivent comprendre non-seulement celles qui se rattachent immédiatement à la géologie pétrographique et à la minéralogie, mais aussi à plusieurs

autres branches de l'histoire naturelle. Cependant, bien que le but et l'objet de l'exploration aient été ainsi grandement augmentés, aucune augmentation correspondante n'a encore eu lieu dans le crédit annuel voté ; en conséquence le directeur n'a pu faire les arrangements nécessaires pour entreprendre efficacement ces explorations étendues. Dans l'intervalle cependant les chefs des différents partis d'exploration ont reçu instruction de profiter de toutes les chances favorables pour faire des observations et des collections botaniques et zoologiques.

Les pays dans lesquels on a fait des explorations et des relevés l'année dernière sont les suivants :

1. La Colombie-Britannique ;
2. Les bords est de la Baie d'Hudson ;
3. La province de Québec, dans le comté d'Ottawa, les townships de l'Est, et la vallée du bas du St. Laurent ;
4. Le Nouveau-Brunswick, dans les comtés d'Albert, Kings, et St. Jean ;
5. La Nouvelle-Ecosse, dans les comtés de Colchester, de Cumberland et dans le Cap-Breton.

Ces explorations ont fourni un grand nombre d'informations nouvelles importantes d'un grand intérêt économique et scientifique ; on en préparera des détails complets qui seront publiés de la manière ordinaire dans le rapport annuel des opérations du corps géologique.

Je puis cependant dire que M. G. M. Dawson, assistant-géologue, a donné une attention toute spéciale à l'étude de la distribution et de la superficie probable exploitable du charbon bitumineux et du lignite, ainsi qu'à l'étude d'autres minéraux économiques sur la terre ferme dans la Colombie-Britannique, mais surtout dans les vallées des rivières Okanagan, Nicola et Thompson nord ; les observations de M. Dawson s'étendent sur une superficie d'environ 18,000 milles carrés.

Les examens et relevés partiels faits par M. Bell d'environ 700 milles des bords est de la baie d'Hudson, ont dévoilé un grand nombre de faits intéressants et importants quant au climat, à la zoologie, à la botanique et à la géologie de cette région complètement inexplorée jusqu'à présent, qui tendent à montrer qu'elle loin d'être aussi inhospitalière et aussi dénudée qu'on l'a généralement représentée.

Les explorations de M. Vennor dans la vallée de l'Ottawa ont eu pour résultat d'étendre grandement la connaissance qu'on avait déjà de la distribution des riches dépôts d'apatite ; on les a maintenant relevés sur une distance de soixante milles dans une direction nord en partant de la rivière Ottawa.

Dans les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, en y comprenant le Cap-Breton, on a constaté certains faits nouveaux et importants quant à leur structure géologique, et l'on a fait des progrès satisfaisants en exécutant la carte géologique de ces provinces.

Depuis le commencement d'août le directeur et les autres membres du corps géologique ont donné beaucoup de temps et d'attention à certains sujets relatifs à la

préparation des cartes et des échantillons pour la prochaine exposition de Paris. On a fait une collection très belle et très variée de nos différents minéraux économiques. La plus grande partie de cette collection, renfermée dans 120 paquets, a été expédiée au Havre par le bateau à vapeur du gouvernement le "Newfield." Le reste, environ 16 paquets, sera expédié au commencement de l'année.

On croit que cette collection sera la représentation la plus considérable et la plus complète des ressources minérales de l'Amérique Britannique du Nord en Europe.

Afin que la collection soit convenablement arrangée à Paris, le directeur de l'Exploration a reçu la permission de s'y rendre et de surveiller lui-même les arrangements.

DIVISION PALÉONTOLOGIQUE.

Dans cette division, une somme d'ouvrage considérable et importante a été faite en arrangeant et en étiquetant certaines parties de la collection, et en examinant en assortissant et en emballant de nouveau, après avoir rejeté les matériaux inutiles, environ 250 boîtes de fossiles; M. Whiteaves, le paléontologiste de la Commission géologique, a, en même temps, fait des progrès considérables dans la préparation de la Partie II., du premier volume des Fossiles Mésozoïques du Canada. Cette partie contiendra une monographie descriptive illustrée de la collection considérable de fossiles provenant des roches houillères de Vancouver et des îles adjacentes, collectionnés par M. Richardson de 1872 à 1875. M. Whiteaves a aussi examiné et décrit une petite mais importante collection de fossiles trouvés par M. Dawson dans la Colombie-Britannique. Ils sont d'un intérêt tout particulier, parce qu'ils prouvent pour la première fois l'existence de couches de l'âge jurassique inférieur dans la chaîne du littoral de cette province. Un certain nombre de plus petites collections rapportées des explorations ont été examinées et une collection de fossiles caractéristiques du Canada, consistant en environ 160 espèces, a été choisie, montée et étiquetée pour l'Exposition de Paris.

Dans le laboratoire on a fait un certain nombre d'examen et d'essais sur des échantillons provenant de certaines parties du pays, en y comprenant de l'or et de l'argent de la Colombie-Britannique, ainsi que du charbon, du lignite et un certain nombre de minerais de fer et de cuivre. Divers minéraux d'un intérêt scientifique ont été analysés et l'on a fait des examens au microscope d'un certain nombre de roches cristallines.

Le Dr. Harrington a été occupé en grande partie à la préparation d'un petit catalogue descriptif des minéraux envoyés à l'exposition de Paris. M. Hoffman a donné toute son attention à faire un examen chimique détaillé et une étude de la plombagine du Canada pour la comparer avec celle des autres pays. Les résultats de ces examens, lorsqu'ils seront publiés, auront, il faut l'espérer, le bon effet de faire introduire et de vendre plus généralement la plombagine du Canada, parce qu'on a prouvé qu'elle était sous tous les rapports égale aux meilleures variétés venant de Ceylan.

Une nouvelle vitrine posée sur une table de trente-deux pieds de long et contenant vingt-sept tiroirs et dix casiers en verre correspondant à ceux qui se trouvent déjà dans le musée, a été placée dans la chambre longue de l'aile en brique. On s'en servira pour exposer une collection stratigraphique complète des roches canadiennes, dont 500 échantillons ont déjà été préparés et placés dans les casiers.

Dans le cours des douze derniers mois 1,957 personnes ont inscrit leurs noms sur le livre des visiteurs, ce qui est une augmentation de 997 sur les douze mois expirés le 31 décembre 1873.

Un grand nombre de livres de valeur, de rapports, et de cartes a été ajouté à la bibliothèque de la Commission pendant l'année.

J'ai beaucoup de plaisir d'exprimer à Votre Excellence ma satisfaction pour la manière efficace avec laquelle mon député, M. Meredith, les chefs des différentes divisions et les employés sous leur contrôle, ont rempli les devoirs de leurs charges.

Le tout respectueusement soumis.

DAVID MILLS,
Ministre de l'Intérieur.

Ministère de l'Intérieur,
31 décembre 1877.

ANNEXE SPÉCIALE, A.

Le lieut.-gouverneur Morris, à l'honorable ministre de l'Intérieur.

HOTEL DU GOUVERNEMENT,

FORT-GARRY, MANITOBA,

9 mars 1877.

MONSIEUR.—A la demande du Conseil de Kéwatin, j'ai l'honneur de vous transmettre pour l'information du Conseil Privé, un extrait des minutes du Bureau de Salubrité, approuvé par le Conseil, et qu'il désire faire examiner.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEX. MORRIS

Lieutenant-gouverneur.

EXTRAIT des *Precès-verbaux d'une assemblée tenue par le Bureau de Salubrité, lundi, le 19^e février, 1877.*

1. Que le bureau soit composé de messieurs nommés par le Canada pour constituer le Conseil de Kéwatin.

2. Que son Honneur le lieutenant-gouverneur de Manitoba, etc., demanda leur aide comme bureau de salubrité à cause de la terrible épidémie dont on constata l'existence en novembre dernier.

3. Qu'ils y accédèrent volontiers, comme ils y étaient obligés.

3. Qu'ils constatèrent subséquemment avoir été constitués en Conseil du District de Kéwatin

5. Que, comme ils y étaient obligés, et vu le besoin pressant, ils acceptèrent cette charge et furent dument assermentés comme tels, temporairement.

6. Que les membres du dit conseil, composé du lieutenant-colonel Osborne-Smith, C.M.G., S.A.G. du district militaire No. 10, commandant les forces fédérales du Nord-Ouest; du lieutenant-colonel J. A. N. Provencher, surintendant intérimaire de la division des Sauvages; de G. McMicken, écr., sous-receveur-général; de Wm. Hespeler, écr., agent d'émigration; de A. G. Jakes, M. D., écr., et de A. Codd, M. D., écr., furent constitués en bureau de salubrité pour le district de Kéwatin par Son Honneur le lieutenant-gouverneur en Conseil.

7. Que le lieutenant-colonel Osborne Smith, C.M.G. etc., fut nommé par le conseil, président de ce bureau.

8. Que Gilbert McMicken, écr., fut nommé trésorier.

9. Que Samuel Bedson, écr., préfet du pénitencier provincial fut nommé officier de santé de ce bureau, charge qu'il a acceptée.

10. Que Gilbert McMicken, écr., peu de temps après sa nomination, donna avis qu'il ne voulait plus continuer à être trésorier, ni à agir comme membre du bureau, et que cette vacance n'a pas été remplie depuis.

11. Que la nécessité de se rendre dans une partie de la province autre que celle dans laquelle ses services pouvaient être utiles, priva le bureau des précieux services de M. Bedson, le préfet du pénitencier provincial.

12. Que D. Young, M. D., écr., agent des Sauvages, fut nommé à sa place et accepta la charge.

13. Que James F. Graham, de la Division des Sauvages, fut nommé et accepta la charge ardue de secrétaire du bureau.

14. Qu'afin d'économiser sur les dépenses, le bureau ne désirait nommer autant que possible dans ce cas pressant que des messieurs qui voudraient bien accepter les places, et se contenteraient du salaire qu'ils recevaient du gouvernement fédéral pour leurs autres charges, ce qui a été fait.

15. Que ces messieurs composant le bureau, et qui reçoivent de l'argent public, disent avec emphase qu'ils ne demandent aucune reconnaissance quelconque pour leurs services, quels qu'ils aient pu être, relativement à ce cas pressant.

16. Que le bureau désire cependant représenter que leurs devoirs occasionnent l'administration de fonds publics (sujet à révision de la part de Son Honneur le lieutenant-gouverneur) équivalents temporairement tel qu'estimé à la somme probablement très-élevée qu'ils ont déjà évaluée.

17. Qu'à part les médecins, et les officiers subordonnés, employés temporairement, il n'y a aucun personnel payé pour l'assister à remplir ses devoirs.

18. Que ces devoirs sont très ardues, entraînant presque un travail de jour et de nuit, ainsi qu'un grand nombre de voyages et le maintien de lignes de quarantaine sur plusieurs centaines de milles de territoire.

19. Que le bureau voit qu'il lui reste encore beaucoup d'ouvrage à faire, quoique les mesures énergiques qu'il a prises aient pour effet, autant qu'ils ont pu s'en assurer jusqu'ici, de circonscire la maladie qu'ils étaient obligés de combattre.

20. Que les devoirs qui paraissent pressants et temporaires ont pris des proportions sérieuses, et dureront probablement longtemps si l'on veut empêcher l'épidémie d'éclater de nouveau et de se répandre.

21. Que des efforts vigoureux devront être faits le printemps prochain pour empêcher, au moyen de mesures convenables, ce qui a été exprimé à une assemblée précédente par le représentant de la compagnie de la Baie d'Hudson, qui était présent, c'est-à-dire l'entière destruction, pendant l'année du commerce, des pelleteries du Nord.

22. Que le bureau a pris ces divers sujets en considération.

23. Que leur principal devoir était de protéger la vie et la santé.

24. Que leurs devoirs outre celui-ci, ont pour but de protéger un trafic qui est le principal, et même le seul commerce de ce district.

25. Que la constitution temporaire d'un bureau, dont tous les membres ont des devoirs publics d'une grande responsabilité, n'est pas suffisante pour embrasser et contrôler l'ouvrage qui doit être accompli.

26. Que les membres de ces bureaux sont anxieux et désirent voir perfectionner l'ouvrage qu'ils ont commencé et continué.

27. Qu'ils sentent qu'il est impossible d'y parvenir, si on n'adopte pas un système régulier.

28. Que ce système exige: 1. l'organisation d'un personnel payé, qui n'ait à s'occuper d'aucunes autres charges à part celles du bureau. 2. Une méthode systématique de paiements, car celle qui existe maintenant est peu satisfaisante, et est une source d'ennuis sérieux pour le bureau et d'embarras inutiles pour le lieutenant-gouverneur. 3. Une connaissance parfaite de la part du gouvernement fédéral, des devoirs du bureau, tels que décrits par Son Honneur en Conseil, et une limitation définie des pouvoirs du bureau quant aux dépenses.

Que cette minute soit présentée à Son Honneur le lieutenant-gouverneur en Conseil, et qu'il soit prié de l'expédier au gouvernement fédéral, en entier ou autrement, comme il le jugera convenable.

W. OSBORNE SMITH,

Président du Bureau de Salubrité, Kéwatin.

No. 2,880 J. B.

ANNEXE SPÉCIALE B.

FORT WALSH, T. N.-O., 28 octobre 1877.

E. A. MEREDITH, écr.,
Député du ministre de l'Intérieur,
Ottawa, Canada.

MONSIEUR,—Dans la lettre que je vous ai adressée le 27 septembre, j'ai eu l'honneur de vous faire rapport que les Sauvages s'étaient rassemblés ici, pour être payés le ou vers le 19 septembre; le 22 septembre j'ai prié M. Allan de faire le recensement des différents camps réunis, ce qu'il fit, et termina le 23 septembre. Il y avait quarante-sept (47) loges de Cris, soixante (60) loges de Saulteux, et quarante-quatre (44) loges d'Assiniboines qui avaient été payées l'année dernière, et environ cent quarante-cinq (145) loges d'Assiniboines qui n'avaient jamais adhéré à aucun traité précédent, et qui n'avaient pas été payées. Il n'y a aucun doute que les Assiniboines (admis au traité) sont légitimement des Sauvages britanniques et qu'ils ont droit de recevoir les annuités. J'ai pris les renseignements les plus soigneux l'année dernière auprès des Sauvages et des blancs, ainsi qu'auprès de toute autre personne pouvant me donner la moindre information sur leur compte.

Il y a vingt-cinq (25) loges d'Assiniboines sur la Saskatchewan Sud, qui ne purent se rendre à ce poste à temps pour être payées. Elles m'envoyèrent un messenger pour me dire qu'elles ne refusaient pas de venir et qu'elles seraient ici l'année prochaine.

Le pays, que les Assiniboines, que j'ai admis dans le traité cette année, réclamaient comme celui de leurs ancêtres, s'étend de l'extrémité ouest de la Montagne du Cyprès jusqu'à la Montagne des Bois à l'est, au nord jusqu'à la Saskatchewan Sud, et au sud jusqu'à la rivière du Lait.

Depuis mon arrivée dans ce pays, ils ne se sont pas rendus à plus de quarante (40) milles à l'est de l'extrémité est de la Montagne du Cyprès; ceci est dû au grand nombre de Sioux qui habitent cet endroit et avec lesquels les Assiniboines ne tiennent pas à s'associer. Ils ont occupé depuis deux ans les autres parties du pays plus haut mentionné; une moitié des Sauvages a passé l'hiver sur le côté canadien de la rivière du Lait, et l'autre moitié sur l'extrémité ouest de la Montagne.

Je donnai avis à un chef Sauvage connu sous le nom de "Roi" qu'il avait droit au traité et d'être ici pour se faire payer; il ne voulut pas venir parce que j'avais fait des objections contre un autre chef appelé "La Coquille" qui se prétendait un Sauvage anglais; comme "Le Roi" ne vint pas, je n'eus pas l'occasion de lui expliquer pourquoi "La Coquille" et ses partisans n'avaient pas droit à être payés. Comme le "Petit Chef," la "Coquille" se rendaient depuis des années et jusqu'à tout dernièrement, à l'agence Belknap pour recevoir des annuités des Américains et a été reconnu par tous comme Sauvage américain.

Il y a deux ans lorsque la "Longue Loge," "La Petite Montagne" et le "Pauvre Homme" refusèrent de se rendre à l'agence pour recevoir leurs annuités, le "Petit Chef" et "la Coquille," s'y rendirent tous deux. Le "Petit Chef," "La Coquille" et "le Roi" comptant environ quatre-vingt (80) à quatre-vingt-dix (90) loges, étaient originairement des Sauvages anglais. Je mis à exécution vos ordres de me procurer une copie des livres de l'agence Belknap et j'envoyai M. Allen dans ce but, le 2 août, à la Pointe du Loup, où il obtint de l'agence Assiniboine une copie de tous les Sauvages que le gouvernement américain réclamaient, moins la bande du "Petit Chef," que l'agent avait envoyé chercher, mais qui refusa de venir. Je gardai ce livre par-devers moi pour me guider. Lorsqu'un Sauvage, que je n'avais pas vu auparavant, se présentait pour être payé, je consultais le livre, et au moyen de cette précaution, je suis certain qu'aucuns Sauvages autres que les nôtres n'ont été admis au traité. Il y a deux ou trois noms parmi les Assiniboines du nord qui sont les mêmes que ceux inscrits sur les livres des Etats-Unis, mais ce ne sont certainement pas les mêmes individus, car souvent on rencontre deux personnes du même nom dans une même tribu, comme vous pourrez vous en convaincre en consultant les livres de l'agence des Etats-Unis. Après que M. Allen eut complété le recensement, je trouvai que d'autres Sauvages soumis aux traités, étaient divisés en

trois peuplades, dont soixante et neuf (69) loges sous le commandement de "l'Homme qui a pris l'habit," quarante-deux (42) sous "la Longue Loge" et trente-quatre (34) sous le "Pauvre Homme." "L'Homme qui a pris l'habit" a été un Sauvage soumis au traité depuis 1875 et un des chefs guerriers du "Petit Ours Noir" (Cris). C'est un jeune homme de vingt-deux (22) ans, et actuellement le Sauvage le plus influent de cette section du pays. C'est un excellent homme qui est très-obéissant aux lois. Les quarante-quatre (44) loges d'Assiniboïnes qui avaient retiré des annuités auparavant avec le "Petit Ours Noir" me dirent qu'ils voulaient un chef de leur tribu; soixante et neuf (69) loges de Sauvages non encore soumis aux traités, me firent la même demande. Etant sollicité par un aussi grand nombre de personnes, je consentis à permettre aux Assiniboïnes qui avaient autrefois marché sous le "Petit Ours Noir" de se retirer de sa peuplade, et connaissant "L'Homme qui a pris l'habit" comme un excellent homme auquel le gouvernement pouvait se fier, j'accédai à leur demande et leur permis de l'élire comme chef. Je lui permis alors de nommer deux (2) sous-chefs, dont l'un "La Longue Loge" vieux chef reconnu depuis de longues années par les Assiniboïnes n'avait que quarante-deux (42) loges. Ceux-ci dirent qu'ils ne voulaient pas qu'on le laissât de côté et qu'il ne fut pas reconnu comme chef par la "Mère Blanche;" qu'il se faisait vieux et qu'il avait toujours été bon pour son peuple et pour les blancs.

Depuis mon arrivée ici, "La Longue Loge" et son camp (considéré très notoire avant l'arrivée de la police) ont été très soumis aux lois. Son camp a été affaibli parce qu'on s'est objecté à reconnaître plusieurs de ses partisans.

Le camp du "Pauvre Homme" comme celui de "La Longue Loge" se trouve très réduit parce qu'on s'est objecté à un grand nombre de ses partisans comme étant des Sauvages américains; il est maintenant à la tête de trente-quatre (34) loges; c'est un homme bon et ami des blancs; son peuple dit qu'il ne voudrait pas suivre un autre chef, et que si je ne voulais pas le reconnaître comme tel, de les payer individuellement. Comme l'acte dit que toute bande composée de trente (30) Sauvages a droit à un chef, je leur permis de l'élire comme tel. Je réunis les chefs, sous-chefs et leurs partisans non soumis au traité et je leur lus les articles convenus dans le Traité No. 4, fait à Qu'Appello, en 1874, entre la Commission de Sa Majesté, et les tribus Sauvages des Cris et des Saulteux. Je les informai qu'un certain nombre d'Assiniboïnes y avaient donné leur adhésion en 1875 et 1876. Je leur expliquai que le surintendant-général des affaires des Sauvages, s'étant convaincu qu'ils étaient des Sauvages anglais, m'avait donné ordre de recevoir leur adhésion au Traité No. 4, ce que je forais, pourvu qu'ils signassent l'arrangement que je vous ai envoyé dans ma lettre du 27 septembre, le paiement devant commencer cette année. "La Longue Loge" me fit immédiatement rappeler qu'il était ici avec un grand nombre d'autres l'année dernière, mais que je ne voulais pas les admettre avant d'avoir reçu des ordres du surintendant-général des affaires des Sauvages. Je les informai alors que s'ils étaient admis, ils seraient payés pour les deux années; ils demandèrent alors que le paiement comptât de l'année dernière et qu'ils reçussent \$12 pour la première année et \$5 pour la seconde comme les autres Sauvages soumis aux traités, ce à quoi je consentis. Le paiement commença le 24 septembre et se termina le 26. Avant la dispersion des camps, les chefs et sous-chefs ainsi qu'un grand nombre de leurs partisans vinrent au Fort, et m'exprimèrent leur entière satisfaction du paiement, des rations accordées et de tout ce qui avait trait à leur réunion, et me prièrent d'envoyer l'expression de leur amour et de leur dévouement à leur "Mère Blanche," qu'ils obéiraient à ses ordres et espéraient qu'elle ne les oublierait pas. Pour compléter l'arrangement, ce qui j'espère sera approuvé, j'ai été obligé d'acheter pour chaque chef un habit, des pantalons et un chapeau, dont je vous envoie les comptes en même temps que d'autres.

Le "Petit Ours Noir," chef des Cris de cette section, s'est rendu à Qu'Appello pour se faire payer; je ne sais quelles raisons l'ont poussées à agir ainsi. Les quarante-quatre (44) loges d'Assiniboïnes qui me demandèrent et à qui je permis de quitter sa bande pour se joindre à "l'Homme qui a pris l'habit," et se trouvèrent ici pour recevoir leur paiement outre les quarante-sept (47) loges de Cris, m'informèrent que le "Petit Ours Noir" leur avait dit qu'il viendrait se faire payer ici, et ils sont très mécontents de son manque de parole.

Le "Petit Enfant" chef des Saulteux qui habitent dans ces environs, était présent avec soixante (60) loges de sa bande; ses trois (3) sous-chefs et le reste de sa peuplade se rendirent à Qu'Appelle; il s'en plaignit bien amèrement, disant que c'était une tromperie de la part d'un de ses sous-chefs connu sous le nom de "Ousupe" qui voulait se faire nommer chef à sa place. Je serais peiné d'apprendre qu'une chose semblable soit arrivée, parce que le "Petit Enfant" est reconnu par les Métis et les blancs comme l'un des meilleurs Sauvages des Plaines; d'après ce que je connais "d'Ousupe" je suis convaincu qu'il est bien fourbe et je ne pourrais lui accorder la moindre confiance.

"Le Petit Enfant" demanda à être payé à ce poste l'année prochaine.

"Le Petit Homme" appartenant à la bande "Pi-a-pots" était présent avec vingt (20) loges; je payai aussi quelques loges qui ne voulaient faire partie d'aucune bande.

Je n'ai pris, cette année, que les noms anglais des Sauvages, parce que j'ai trouvé que le nom sauvage était souvent mal épilé et mal prononcé, deux personnes ne lui donnant jamais le même son. Un Sauvage donnera souvent deux noms, parce qu'ils les changent fréquemment, et lorsqu'on lui demande son nom, il donne invariablement le dernier; lorsqu'on prend le nom en anglais et qu'on demande à un Sauvage s'il en a un autre (mentionnant ce nom en même temps) on est presque certain de le trouver. Je n'ai pu donner de bons aux Sauvages cette année parce qu'il n'y avait personne ici pour les écrire, et aucun papier pour les faire. Si vous voulez m'en envoyer un nombre suffisant, je les émettrai, et les inscrirai dans la copie que j'ai gardée des livres de paiement, et je vous l'enverrai.

Très peu de Sauvages qui reçurent des bons les années précédentes les présentèrent à ce paiement; lorsqu'on les demandait, ils répondaient qu'ils les avaient perdus ou laissés au camp, etc., etc.

Permettez-moi de vous faire quelques recommandations, qui, si elles sont adoptées, donneront un état beaucoup plus exact des Sauvages, seront une économie d'argent, et donneront plus de satisfaction au gouvernement et aux Sauvages. Le système actuel de paiement, s'il est continué, engendrera certainement des réclamations et des mécontentements chez les Sauvages; voici un exemple: des Sauvages, qui depuis plusieurs années s'étaient fait payer leurs annuités à Qu'Appelle, se présentèrent à moi et me demandèrent de les payer pour cette année et l'année précédente. Je leur demandai pourquoi ils n'avaient pas retiré leur paie l'année dernière? Ils répondirent qu'ils étaient dans les plaines, et ne purent se présenter. Je les informai que je ne pouvais les payer pour l'année dernière parce que je n'avais pas la copie des noms de ceux qui avaient été payés à Qu'Appelle, et que je ne savais pas s'ils avaient été payés ou non; mais que s'ils voulaient accepter le paiement de cette année, je les paierais. Je leur conseillai d'attendre et de se rendre à Qu'Appelle l'année prochaine pour se faire payer des deux années. Ils préférèrent recevoir le paiement d'une année.

L'année prochaine, ils ont l'intention de se rendre à Qu'Appelle pour se faire payer, et ils réclameront probablement deux paiements, celui de 1876 et 1877. Pour obvier à cela, il faudra que celui qui paiera à Qu'Appelle ait une copie des noms de ceux qui ont été payés ici cette année. Je recommanderais de fixer un endroit pour le paiement de chaque bande; qu'elles reçoivent avis du lieu où elles seront payées le printemps prochain, afin qu'elles n'aient aucune raison d'être absentes; qu'aucun Sauvage ne soit payé à un endroit autre que celui assigné à sa bande. Vous devez voir que lorsque les bandes se divisent, une partie allant à un endroit et le reste à un autre, le gouvernement ou le Sauvage se trouveront à perdre en définitive.

En déterminant un endroit pour le paiement de chaque bande, on peut garder un compte et une liste beaucoup plus exacts des différentes bandes ou tribus. Si un Sauvage n'assiste pas au paiement une année, on s'en apercevra facilement lorsqu'il se présentera, l'année suivante, et on pourra le payer sans le moindre danger de perte pour le public. D'après le système actuel de paiement, pour se mettre en garde contre telle perte, il faudrait envoyer aux autres postes une copie des livres de paiements tenus ici, et en recevoir des autres postes. Le temps qu'on prendrait à parcourir les différents livres lorsque des personnes se présenteraient pour réclamer des arrérages ferait perdre beaucoup de temps et retarderait le paiement, ce qui, comme vous le savez, est très sérieux lorsqu'on a à nourrir un camp considérable.

En adoptant les recommandations ci-dessus, on faciliterait les affaires parce qu'on pourrait estimer facilement le montant d'argent et de provisions requis.

Attendu que les Bandes du "Petit Ours Noir" (Cris) et du "Petit Enfant" (Saulteux) sont divisées quant à leur lieu de paiement, je recommanderais de les avertir de se faire payer à Qu'Appelle.

Les Assiniboïnes doivent être payés ici, parce que c'est leur pays, et qu'on ne peut engager la plus grande partie à se rendre ailleurs. MM. Allen et Neale, m'aiderent à faire le paiement; ils entraient les noms et payaient pendant que je les vérifiais sur les rapports du recensement et les livres de l'agence Belknap. M. Allen agissait comme fournisseur et distribuait les rations quotidiennes. Je dois beaucoup à M. Allen pour les services qu'il m'a rendus, et je suis heureux de le recommander à votre considération.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. M. WALSH, *inspecteur,*
Commandant au Fort Walsh.

No. 9,020 J. B.

ANNEXE SPÉCIALE C.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
BATTLEFORD, TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu le 4 août, à la rivière du Cygne, votre télégramme en date du premier de ce mois.

Il m'informait qu'une commission nommant le lieutenant colonel James McLeod, C. M. G., et moi, commissaires pour la négociation d'un traité avec les Pieds Noirs et autres Sauvages résidant dans les parties non cédées des Territoires du Nord-Ouest près de la frontière des Etats-Unis, avait été expédiée au Fort McLeod.

Je fis immédiatement les préparatifs pour ce voyage. Ils occupèrent une semaine de mon temps, attendu que je dus faire des arrangements pour transporter mes meubles et autres effets à la Rivière à la Bataille, où l'hôtel du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, alors en voie de construction serait probablement prêt à être habité à mon retour des négociations du traité.

Le 11 août, je quittai la rivière du Cygne pour le Fort McLeod *via* Battleford, me proposant de me rendre de ce dernier endroit à ma destination, en passant par les Collines du Cyprès.

Je pris le sentier du lac La Plume et arrivai à la ligne du télégraphe à environ quatre milles du lac de la Grosse Roche. De là, je suivis cette ligne jusqu'au sentier qui passe au coude de la Saskatchewan-Nord conduisant à la rivière à la Bataille.

A l'endroit où le télégraphe traverse la Saskatchewan Sud, je trouvai un bon bac et un batelier placé là par le ministère des Travaux Publics.

J'arrivai à la traverse le 20 vers midi, et quoiqu'un fort vent rendit difficile la manœuvre du bac, les chevaux avec les voitures et leur contenu furent traversés en sûreté avant le coucher du soleil.

Le lendemain soir j'arrivai au Coude, et le matin suivant, avant de lever le camp, l'inspecteur Walker de Battleford, arriva en voiture se rendant à Carlton, dans le but de faire des arrangements pour la distribution de certains articles, destinés aux Sauvages soumis au Traité No. 6, qui n'étaient pas arrivés lorsque ces derniers furent payés de leurs annuités, à cet endroit, au commencement du mois.

Quelques-uns des Sauvages ne s'étaient pas encore dispersés depuis qu'ils avaient reçu leurs paiements, et des personnes intéressées les excitaient au mécontentement en disant que les provisions qui leur étaient destinées lorsqu'ils s'étaient réunis pour être payés, étant maintenant arrivées, elles devaient leur être distribuées, ainsi que les instruments d'agriculture et autres articles promis.

Je conseillai à l'inspecteur Walker de distribuer aux Sauvages qui étaient encore autour de Carlton, leur part des présents et de leur donner une petite quantité des approvisionnements du gouvernement, pour leur permettre de se rendre sans délais à leurs terrains de chasse.

Je continuai ensuite ma route vers Battleford, où j'arrivai le lundi 24, à midi.

Je fus heureux de rencontrer ici le major Irvine, qui était venu directement de Fort McLeod, à travers les grandes plaines, pour me guider dans mon voyage, et pour m'informer que, pour des raisons satisfaisantes données par "Pied de Corbeau" le principal chef des Pieds Noirs, le lieutenant-colonel McLeod, mon commissaire conjoint, avait consenti à ce que les négociations eussent lieu à la traverse des Pieds Noirs sur la rivière à l'Arc, au lieu de Fort McLeod.

Le major Irvine n'était arrivé à Battleford que quelques heures avant moi, et ayant pour guide un Sauvage de la tribu des Pieds Noirs, j'abandonnai mon intention d'aller au fort McLeod en passant par les Collines du Cyprès, et je résolus de prendre la route beaucoup plus directe et plus courte par laquelle cet officier était venu.

Le vendredi, j'eus des entrevues d'affaires avec plusieurs individus, et entre autres avec le "Faisan Rouge," chef des Cris de la rivière à la Bataille, et une partie de sa bande. Il désirait avoir des explications sur certaines promesses faites lors du traité l'année dernière et la raison pour laquelle elles avaient été retardées aussi longtemps. Je lui expliquai que les fortes pluies inaccoutumées dans Manitoba et la partie est des Territoires avaient rendu les chemins si difficiles, que les entrepreneurs de transport n'avaient pu entreprendre le voyage à l'époque à laquelle ils l'espéraient; que le gouvernement était très-peiné de ce désappointement, parce qu'il désirait remplir fidèlement ses promesses. Les officiers ici avaient fait de leur mieux pour obvier à cette difficulté et satisfaire les Sauvages, même à grands frais pour le pays. Le chef parut bien satisfait de l'explication, et après une conversation sur les réserves, qu'il désire être localiser au Collines de l'Aigle, il se retira avec ses compagnons sous leurs tentes respectives, situées pour le présent, sur le côté sud de la rivière à la Bataille, sous la falaise en avant de l'hôtel du gouvernement.

L'inspecteur Walker ayant été assez bon de donner des ordres au sous-officier commandant la police à cheval en son absence, de me donner tout l'aide dont j'aurais besoin pour continuer mon voyage, je pus quitter Battleford pour le fort McLeod avec le major Irvine, le 25 août. Outre nous deux, le parti était composé de quatre hommes de police, de mon domestique et du guide.

Pendant la première journée nous suivîmes un sentier conduisant vers le sud, mais ensuite, nous primes à travers les plaines sans traces, jusqu'à ce que nous fussions près de notre destination.

Le troisième jour nous aperçûmes des bisons pour la première fois, et chaque jour subséquent de notre voyage, excepté le dernier, nous vîmes un grand nombre de ces animaux. La plupart de ces troupeaux cependant étaient petits, et nous remarquâmes avec regret qu'il n'y avait que très-peu de veaux. Nous observâmes des morceaux d'un grand nombre de carcasses de bison sur notre route, sur la plupart desquelles les peaux n'avaient pas été enlevées. De ce fait aussi bien que de celui qu'un grand nombre de peaux sont converties en parchemins et en couvertures pour les loges, ou employées à d'autres buts, j'ai conclu que l'exportation des robes de buffles des Territoires n'indique même pas la moitié du nombre de ces animaux précieux qui sont tués annuellement dans ce pays.

Les antilopes, quoique pas très abondantes, sont cependant dispersées dans les plaines. Les nombreux petits lacs abondent d'oiseaux aquatiques. Quelques-uns des étangs contiennent de l'alcali mais nous n'éprouvâmes aucun inconvénient pendant notre voyage à cause de la rareté de l'eau fraîche.

L'herbe dans plusieurs endroits est courte et menue, mais dans les creux, on obtient facilement de la nourriture pour les chevaux. Somme toute, quoique les plaines soient tout-à-fait dépourvues d'arbres (on n'y voit même pas un arbrisseau) un voyage à travers elles par un beau temps comme celui dont nous avons joui, lorsque la bouse de vache est suffisamment sèche pour faire un bon feu, n'est pas désagréable.

Dans l'après-midi du 29 nous atteignîmes le gué inférieur de la rivière du Daim à 168 milles de Battleford par notre route. Du côté nord de cette rivière, il y a à ce gué, du sable mouvant.

L'eau du milieu du chenal était assez profonde pour passer par dessus les côtés de nos voitures et à un endroit il est dangereusement rapide. Après de nombreux essais de la part de quelques-uns des hommes à cheval pour trouver le meilleur fond, nous tentâmes le passage et tout le parti traversa en sûreté avant la tombée de la nuit.

Le samedi, 1er septembre, nous arrivâmes à la traverse des Pieds Noirs sur la rivière à l'Arc, à 118 milles de l'endroit où nous avions traversé à gué la rivière du Daim. La rivière à l'Arc est un cours d'eau majestueux. Le courant est passablement rapide, mais à ce "récif sous l'eau" (traduction littérale du nom sauvage de ce gué) le lit de la rivière est caillouteux et le gué conséquemment bon. Quoique nous ayions trouvé l'eau presque aussi profonde qu'à la rivière du Daim, cependant, sous la conduite de M. French, petit commerçant résidant près du gué, nous traversâmes bravement, et presque sans délai, et nous campâmes sur la rive sud de la rivière jusqu'au lundi matin.

A cette traverse, où les Sauvages ont dernièrement reçu avis de s'assembler pour le traité, la rivière est bordée par un magnifique lit du côté sud de la rivière. Il s'étend sur environ un mille en arrière de la rivière actuelle et sur environ trois milles de longueur. La rivière est bordée à perte de vue par une bande étroite de cotonniers et autres arbres.

En examinant les eaux claires de la rivière, le combustible et l'abri que le bois offrait, l'herbe excellente sur la montagne et le vallon, et en voyant les Sauvages campés dans le voisinage traverser et retraverser la rivière sur le récif avec aisance et sûreté, je ne fus pas surpris de voir que les Pieds-Noirs fussent attachés à cette localité et qu'ils désirassent qu'un événement aussi important de leur histoire, que la conclusion d'un traité avec les commissaires de Sa Majesté, eût lieu à cet endroit.

Le samedi soir et le dimanche plusieurs Sauvages vinrent me serrer la main et parmi eux se trouvait le chef "La Pluie" des Gens du Sang, du Nord. Ici, je rencontrai monsieur Jean L'Heureux, un Canadien-français qui avait passé environ vingt ans de sa vie parmi les Pieds-Noirs. J'obtins de lui beaucoup d'informations précieuses sur le nombre et les désirs des Sauvages, ainsi qu'une liste exacte des différents chefs et sous-chefs des Pieds-Noirs, des Gens du Sang, des Piégânes, et des Sarcis, avec les principales familles de ces tribus respectives et leurs divisions en clan.

Les commissaires trouvèrent cette liste très utile en ce qu'elle leur aida à comprendre l'influence relative des différents chefs et le nombre de leurs peuplades. Pendant que nous étions dans les limites du traité No. 6, nous ne rencontrâmes que peu de Sauvages, mais après avoir traversé la rivière du Daim, nous rencontrâmes quelques Cris, des Métis et plusieurs partis de chasseurs Pieds-Noirs. Les premiers se servent en général de charrettes pour voyager, mais les Pieds-Noirs et leurs compagnons sont toujours à cheval.

Les Cris paraissaient amicaux, mais n'étaient pas aussi démonstratifs que les Pieds-Noirs, qui s'approchaient toujours de nous le sourire aux lèvres, afin de nous serrer la main. Ils connaissaient l'uniforme de la police à cheval, d'une grande distance, et en le reconnaissant ils s'approchaient d'eux comme de leurs amis.

Nous reprîmes notre route le lundi et arrivâmes au Fort McLeod, sur la rivière du Vieux, le mardi, 4 septembre. La distance entre la Traverse des Pieds-Noirs sur la rivière à l'Arc et le Fort, est d'environ 79 milles, faisant ainsi la longueur totale de notre route depuis Battleford, de 365 milles, telle que mesurée au moyen de l'odomètre du major Irvine.

A quelques milles du fort McLeod, je fus reçu par les commissaires de la police à cheval et un grand nombre d'hommes, qui m'escortèrent jusqu'au fort, pendant que la compagnie d'artillerie tirait une salve du haut des collines qui dominaient notre ligne de marche. Les hommes, dont les chevaux étaient en excellent état, paraissaient très-bien et les officiers remplissaient leurs devoirs d'une manière très-efficace.

Les villageois me présentèrent une adresse de bienvenue, et somme toute ma réception au Fort McLeod était telle qu'elle eût satisfait le plus difficile amateur de mise en scène, et plus que suffisante pour satisfaire celui qui vous écrit.

A mon arrivée au Fort McLeod, je reçus votre dépêche du 1er août, contenant la commission relative au traité, et une copie de l'arrêté du Conseil du 12 juillet, en vertu duquel la commission était émanée. Elle contenait aussi votre lettre du 27 juillet, m'informant qu'on avait jugé à propos de mettre les services du révérend Père Lacombe à la disposition des commissaires, pendant qu'ils négocieraient le traité. Quelques jours après, je fus peiné d'apprendre par le télégraphe que le révérend Père était tombé malade pendant le voyage et ne pourrait être présent à la conférence avec les Sauvages. Je fus cependant heureux de rencontrer le révérend Père Scollen, missionnaire catholique romain, qui a exercé son ministère depuis quelques années parmi les Cris et les Pieds-Noirs de la partie ouest des Territoires. Il voulut bien me donner toutes les informations qu'il possédait et assista ensuite au traité où son aide fut d'une grande valeur, surtout lorsqu'il fallut traiter avec les Cris présents.

Pendant mon séjour au fort j'eus des entrevues avec plusieurs des chefs des Gens du Sang, qui vinrent auprès de moi pour me demander s'il n'y aurait pas possibilité de négocier avec eux à cet endroit plutôt qu'à la rivière à l'Arc.

Je leur fis comprendre que par la suite, le gouvernement s'efforcera de leur payer leurs annuités aux endroits qui leur seraient le plus avantageux, mais que lorsqu'il s'agirait de conclure un traité, il était désirable que les différents chefs et les principaux de leur tribu fussent réunis dans le but de discuter une question aussi importante, en sorte que chacun eût la satisfaction de dire qu'il avait été consulté sur les conditions du traité. Ils se retirèrent satisfaits, et répondirent qu'ils suivraient l'avis du Grand Père et se rendraient à la rivière à l'Arc.

Je ne puis faire trop d'éloges des officiers et des hommes de la police à cheval pour la manière bienveillante avec laquelle ils reçoivent les Sauvages qui visitent le Fort McLeod. Quoique les Peaux-Rouges soient un peu curieux, je n'ai jamais entendu employer un mot sévère lorsqu'il s'agissait de les prier de se retirer. Dans toutes mes entrevues avec les Sauvages, j'ai pu constater les excellents effets de ce traitement, et de ceux produits par la suppression des boissons enivrantes et de l'impartialité avec laquelle les Sauvages aussi bien que les blancs sont traités par ceux qui sont chargés d'administrer la justice.

Toujours, ils m'ont parlé en termes élogieux des officiers de la police du commissaires du détachement, et le lieutenant-colonel McLeod, qu'ils considèrent comme leur bienfaiteur.

Les principaux chefs des Pieds-Noirs et des tribus alliées, ont déclaré publiquement lors du traité que sans la police à cheval ils seraient tous morts depuis longtemps.

Après un repos d'une semaine nécessité par les fatigues d'un voyage d'au-delà de 700 milles, j'ai utilisé mon temps pendant une couple de jours à visiter le pays environnant.

Dans le village j'ai trouvé d'excellents magasins ayant des fonds bien assortis de marchandises sèches, de ferronnerie et d'épiceries, pouvant répondre à presque tous les besoins d'une colonie établie dans l'intérieur du pays. Les magasins de J. G. Baker et Cie. et de T. C. Power et Frère se faisaient principalement remarquer. Il y avait aussi une excellente boutique de forgeron dans le village et on y employait de la houille provenant de la Rivière Pelly, située à vingt milles du Fort McLeod. Le propriétaire de cette boutique me dit que la houille s'employait avec assez d'avantage pour la forge et qu'au fort on s'en servait beaucoup comme combustible. Dans un poêle elle brûle presque aussi bien que quelques-unes des variétés de houille de Pictou. Le sol aux environs du fort, et de fait sur presque tout l'espace compris entre les rivières à l'Arc et du Vieux, offre d'excellents pâturages, et dans les endroits où l'on a tenté la culture des grains et des légumes pendant cette saison, ces efforts ont été couronnés de succès.

Somme toute, j'ai la certitude qu'avant plusieurs années cette partie des territoires possédera d'immenses troupeaux de bétail, et que l'on y comptera bon nombre d'établissements confortables et prospères.

Le lieutenant-colonel McLeod s'étant occupé du transport des provisions à la rivière à l'Arc, qui avaient été antérieurement envoyées au fort, se dirigea vers la traverse des Pieds-Noirs, mercredi, le 12 septembre, accompagné de quatre-

vings hommes du détachement de police, y compris les officiers. Je pris la même direction le vendredi et arrivai à la rivière à l'Arc le dimanche matin. La police étant arrivée le samedi, les commissaires se trouvèrent en état de procéder lundi le 17, jour que j'avais d'abord désigné pour les négociations préliminaires du traité.

Peu de temps après leur arrivée, les commissaires reçurent la visite de "Patte de Corbeau," le chef principal des Pieds-Noirs. Il désirait savoir à quelle date lui et sa tribu pourraient nous rencontrer. Nous nous assurâmes que la plupart des Sauvages alors réunis étaient de la partie supérieure de la rivière à l'Arc, et qu'ils appartenaient aux tribus des Pieds-Noirs, des Assiniboines ou des Stonys.

Mais comme le 17 était le jour fixé, les commissaires résolurent de s'en tenir à l'engagement pris et envoyèrent un messenger de bonne heure le matin inviter les Sauvages campés aux environs, de les rencontrer à la tente du conseil à deux heures de l'après-midi.

Une demi-heure avant le temps indiqué un coup de canon donna le signal aux Sauvages de se réunir.

Un bon nombre assistèrent à l'assemblée.

Les chefs s'avancèrent d'abord et furent présentés aux commissaires, alors ceux qui les suivaient furent invités à prendre place autour de la tente.

Je pris la parole et leur dis que le gouvernement de la Reine avait promis l'an dernier qu'il recevrait la visite des commissaires et qu'ils seraient invités à conclure un traité.

Que depuis plusieurs mois déjà, j'avais fixé ce jour pour les rencontrer et que conformément aux promesses faites, les commissaires étaient maintenant présents pour discuter les conditions d'un traité.

Cependant comme nous avions été informés qu'il n'y avait qu'un petit nombre de Sauvages du "Sang" des "Sarcis" et des "Piégânes," nous ne nous hâterions pas d'entamer les négociations, mais que nous attendrions jusqu'au mercredi, afin de donner aux autres le temps d'arriver.

Les Sauvages écoutèrent attentivement ce qui leur était dit et plusieurs des chefs se déclarèrent satisfaits de ce que nous ne les invitions pas à se réunir le lendemain. Les commissaires leur apprirent que le gouvernement devait leur distribuer des rations, et ceux qui auraient besoin de provisions pourraient s'adresser aux officiers de la police chargés d'en faire la distribution.

Les "Stonys" et un des chefs des "Sang" demandèrent de la farine, du thé, du sucre et du tabac, mais dirent qu'ils n'avaient pas alors besoin de bœuf.

"Patte de Corbeau" et quelques autres chefs qui le suivaient ne voulurent pas accepter de rations avant de connaître les conditions que les commissaires avait l'intention de leur proposer. Ils semblaient être sous l'impression que si les sauvages recevaient des rations du gouvernement ils s'engageaient par ce fait à accepter les conditions des commissaires quelle qu'en fût la nature. Quoique ce refus me donnât à craindre pour le succès des négociations, je ne pouvais cependant que désirer que le sentiment d'indépendance manifesté dans cette occasion vis-à-vis du gouvernement par le grand chef des Pieds-Noirs eût été partagé par les autres Sauvages que j'avais rencontrés.

Au nombre des visiteurs qui assistèrent au traité il m'a été agréable de rencontrer le Rév. John McDougall, missionnaire méthodiste de Morley Villa, fils du regretté Rév. George McDougall, si bien connu et apprécié lorsqu'il s'occupait des affaires des Sauvages dans le Nord-Ouest. M. McDougall était présent à la première réunion des commissaires avec les Sauvages et agit comme interprète des "Stonys" qui ne comprenaient pas le langage des Pieds-Noirs. Les commissaires reçurent de lui et du Rév. C. Scollen toute l'aide possible. Des commerçants possédant une grande variété de marchandises arrivèrent à cet endroit. Ils désiraient construire des maisons de billots afin de protéger leur propriété, mais comme plusieurs des chefs sauvages s'objectaient à ce que les arbres qui bordent la rivière fussent abattus pour cet usage avant d'avoir conclu le traité, les commissaires jugèrent prudent, afin d'éviter toutes complications, de demander aux commerçants de n'élever temporairement que des perches capables de supporter une couverture de toile.

Notre demande fut écoutée et les Sauvages ne donnèrent ensuite aucun trouble à ce sujet.

Dans la soirée du lundi je reçus aussi un messenger de "Bobtail," chef des Cris, qui était arrivé sur le terrain où devait se conclure le traité, accompagné de la plus grande partie de sa tribu. Il dit qu'il n'avait pris part à aucun traité; cependant, qu'il n'avait pas assisté à l'assemblée d'aujourd'hui parce qu'il n'était pas certain si les Commissaires consentiraient à le recevoir avec les Pieds-Noirs. Je lui demandai, ainsi qu'à ses compagnons, de rencontrer les commissaires le jour suivant, mais à une heure différente de celle fixée pour les autres Sauvages.

Le mardi, à deux heures, le chef des Cris et sa bande se réunirent suivant les conditions arrêtées. Les commissaires apprirent de lui que depuis quelque temps il avait parcouru le pays dans le haut de la rivière à l'Arc et qu'il pourrait raisonnablement être admis à participer aux avantages de ce traité, mais il exprima le désir d'avoir sa réserve près du lac aux Pigeons, dans les limites du traité No. 6. D'après les informations que nous nous étions procurées sur les relations des Pieds-Noirs avec les Cris, nous avons jugé prudent de les tenir séparés autant que possible. Nous avons alors dit au chef qu'il serait très-important pour lui de donner son adhésion au traité de l'année dernière, et d'être payés annuellement avec les autres chefs Cris, au nord de la rivière du Cerf. Il donna son consentement. Il lui fut alors annoncé que nous ne pourrions le payer qu'après avoir négocié avec les Pieds-Noirs, vu la jalousie que cela pourrait éveiller parmi eux, mais que dans l'intervalle sa bande recevrait des rations.

Il dit qu'il était juste qu'il attendît que nous eussions conclu avec les Pieds-Noirs, et s'engagea à venir signer son adhésion au Traité No. 6 à tel temps où je serais disposé à le recevoir. Pendant la journée du mardi plusieurs bandes de Sauvages arrivèrent, mais les principaux chefs des "Sangs" n'étaient pas encore arrivés. Cependant, comme cette date avait été fixée, les commissaires rencontrèrent les Sauvages le mercredi, à deux heures.

Un résumé des conditions que l'on se proposait de leur faire accepter leur fut donné. Nous leur donnâmes à entendre que nous ne nous attendions pas à une réponse ce jour-là, mais que nous espérons en avoir une le lendemain.

Cette journée-là, il fut encore annoncé aux Sauvages que des rations seraient distribuées à ceux qui en feraient la demande, que les provisions n'étaient qu'un présent et qu'en les acceptant les chefs ne se mettaient pas dans l'obligation d'accepter les conditions proposées par les commissaires.

Plusieurs des chefs demandèrent immédiatement de la farine, du thé, du sucre et du tabac, et au bout d'une journée ou deux ils demandèrent de la viande. Enfin "Pied de Corbeau" lui-même, accepta avec reconnaissance sa part de rations et la viande commença à diminuer rapidement.

Le mardi nous nous rencontrâmes avec les Sauvages à l'heure ordinaire. Nous leur expliquâmes encore les conditions qui leur avaient été proposées la veille, en appuyant particulièrement sur le fait que par la loi du Canada on ne pouvait s'emparer de leurs réserves, les occuper ou les vendre sans leur consentement. La liberté de chasser dans toute l'étendue de la prairie leur fut garantie, pourvu toutefois qu'ils ne molestassent pas les colons ou autres personnes établies dans le pays.

Les chefs furent invités à donner leur opinion et un des sous-chefs des "Sang" fit alors un long discours.

Il nous dit que la police à cheval était dans le pays depuis quatre ans et qu'ils avaient détruit une grande quantité de bois. Il demanda comme compensation que les commissaires payassent aux Sauvages \$50 par tête à chaque chef, et \$30 à chacun des autres. Il dit que les Pieds-Noirs, les gens-du-Sang, les Sarcis et les Piégânes étaient unis, mais il demanda que les Cris et les Métis fussent chassés dans leur pays.

Il fit la remarque que la Reine avait envoyé la police dans le but de les protéger, et il espérait qu'elle ne la retirerait pas de sitôt, parce qu'elle mettait à l'abri de tout danger le sommeil des Sauvages pendant la nuit.

"Pied-de-Corbeau" dit qu'il ne parlerait que le lendemain. Le "Vieux-Soleil," autre chef influent des Pieds-Noirs, dit la même chose. "Queue-d'Aigle," le chef principal des Piégânes, dit qu'il avait toujours suivi les conseils que les officiers de la police à cheval lui avaient donnés. Il espère que les engagements pris vis-à-vis

d'eux par les commissaires leur seront garantis tant que le soleil luira et que l'eau suivra son cours.

Les chefs Stony exprimèrent leur disposition d'accepter sans réserve les conditions offertes.

Craignant que si l'on ne refusait pas immédiatement les réclamations du chef des Gens du Sang qui avait parlé, plusieurs des Sauvages les considéraient comme étant accordées, je leur dis que ce chef avait trop demandé. Il avait admis les avantages que les Sauvages avaient retirés de la présence de la police, et cependant il avait été assez peu raisonnable pour demander que le gouvernement payât une indemnité considérable à chaque Sauvage pour le peu de bois que leurs bienfaiteurs avaient brûlé.

Je leur dis, qu'au contraire, si une indemnité devrait être payée elle devrait l'être par les Sauvages à la Reine, qui leur avait envoyé la police.

Alors "Pied de Corbeau" et les autres chefs se mirent à rire de l'orateur des Sang. Je dis aussi que les commissaires ne pouvaient pas consentir à exclure les Cris et les Métis du pays des Pieds-Noirs; qu'ils étaient les enfants de la Grande Mère aussi bien que les Pieds-Noirs et les Gens du Sang, et qu'elle ne voulait pas les voir mourir de faim.

Naturellement, les Cris et les Métis pourraient être poursuivis s'ils empiétaient sur leurs réserves.

L'acte des Sauvages le leur garantissait.

Le gouvernement local avait adopté une loi pour la protection du bison.

Elle aurait pour effet d'empêcher un grand nombre de personnes de visiter le pays pendant la saison où la chasse est formée.

Quant à empêcher aucuns des sujets de Sa Majesté de venir dans toutes les parties du pays, pourvu toutefois qu'ils se conformassent aux lois, que c'était tout à fait contraire à la liberté que la Reine accorde à son peuple, et que les commissaires ne pouvaient faire aucune promesse de ce genre.

Le lendemain matin il y avait rumeur que les Sauvages n'étaient pas d'accord dans leur conseil, et qu'un petit groupe s'opposait au traité.

L'opposition ne pouvait cependant pas être bien sérieuse.

Le principal chef semblait comprendre parfaitement l'importance d'accepter quelques-unes des conditions. Vers midi, "Pied de Corbeau," ayant pour interprète M. L'Heureux, vint à ma tente demander, sur certains faits, des explications que je lui donnai avec plaisir.

Dans la matinée il arriva une bande considérable de Sauvages du Sang qui assistèrent à l'assemblée de l'après-midi; parmi eux se trouvait "Mauvaise Tête," vieux sous-chef des Sang, qui possédait une influence considérable. Quand les commissaires eurent annoncé qu'ils étaient prêts à écouter ce que les chefs auraient à dire, "Pied de Corbeau" parla le premier. Ses remarques furent brèves, mais il exprima sa reconnaissance de ce que la police à cheval leur eût été envoyée et déclara son intention d'accepter le traité.

Le chef des Gens du Sang qui avait tant demandé la veille, dit qu'il suivrait les autres chefs. Le "Vieux Soleil," chef principal des Pieds-Noirs du Nord, dit que "Patte de Corbeau" avait bien parlé. Nous ne désappointerons pas les commissaires, dit-il, et je suis heureux que nous tombions tous d'accord sur les conditions.

Les Sauvages avaient besoin de bétail, de fusils, de munitions, de tabac, de haches et d'argent. "Tête de Bœuf," le premier chef des Sarcis, dit: "Nous allons tous prendre votre avis."

"Tête d'Aigle," le principal chef des Piéganes, ajouta: "Je vous donne la main, et nous approuvons tout ce que Pied de Corbeau a dit." "La Pluie," le chef des Gens du Sang du Nord, dit qu'il n'allait jamais à l'encontre du conseil de l'homme blanc. Quelques-uns des sous-chefs parlèrent dans le même sens. Les commissaires exprimèrent leur satisfaction de voir les Sauvages aussi unanimes, et annoncèrent qu'ils prépareraient le traité et l'apporteraient le lendemain pour le faire signer.

La seule question difficile à résoudre était celle des réserves. Les commissaires pensèrent que ce serait passer inutilement le temps que de discuter cette question en grande assemblée, et ils décidèrent que l'un d'eux irait visiter les principaux chefs dans leur camp et les consulterait séparément sur les endroits qu'ils désiraient choisir.

Le lieutenant-colonel McLeod se chargea de cette mission, tandis que je m'occupais de rédiger le traité. La mission eut un tel succès que nous fûmes en état de désigner dans le traité les endroits choisis.

Samedi, le 22 septembre, nous rencontrâmes les Sauvages pour conclure le traité. "Mekaste" ou "Corbeau-Rouge," grand-chef des Gens du Sang du Sud, était arrivé la veille sur le terrain que nous occupions et s'avança pour se faire présenter aux commissaires.

La réunion des Sauvages était nombreuse. Tous les premiers chefs des différentes tribus étaient alors présents; il n'y avait d'absents que deux chefs des Pieds-Noirs et deux sous-chefs des Gens du Sang.

L'assemblée était aussi nombreuse que nous pouvions l'espérer.

Les commissaires avaient d'abord dit aux Sauvages qu'ils accepteraient les chefs qu'ils reconnaissaient, et près de la tente étaient assis au premier rang ceux qui avaient été présentés aux commissaires comme les chefs reconnus des différentes tribus.

Les conditions ayant été expliquées aux Sauvages par un interprète, quelques-uns des chefs du Sang qui n'avaient dit que très-peu la veille, vu l'absence du "Corbeau-Rouge," prirent alors la parole, et lui-même, en quelques mots bienveillants, donna son assentiment au traité. "Pied de Corbeau" alors s'avança et demanda que son nom fut apposé au traité.

Les commissaires l'ayant d'abord signé, M. L'Heureux, qui connaissait la langue des Pieds-Noirs, signait le nom des chefs qui en faisaient la demande et le sien comme témoin de leurs marques. Pendant que l'on signait ce traité une salve d'artillerie fut tirée en l'honneur du résultat heureux des négociations.

A ce propos je dois dire que le samedi je reçus aussi une députation de Métis qui me présentèrent une requête, exprimant le désir que la loi concernant le bison ne fut pas rigoureusement mise en force pendant l'hiver suivant, et priant qu'on leur donnât du secours pour avancer leurs travaux de ferme. Quant à ce qui a rapport à l'ordonnance pour la protection du bison, je leurs répondis qu'un délai insuffisant s'étant écoulé depuis que l'avis avait été donné, la loi ne serait pas rigoureusement mise en force pendant le premier hiver, et que je transmettrais à Ottawa leur demande de secours pour la culture des terres.

Lundi, le 24, les commissaires rencontrèrent les Sauvages à 10 heures a.m.

Quelques sous-chefs qui n'étaient pas restés jusqu'à la fin des délibérations le samedi, signèrent le traité ce matin-là.

Les chefs furent alors invités à se lever tous ensemble, leurs noms furent lus et l'on demanda de nouveau aux Sauvages si ceux-là étaient leurs chefs reconnus.

"Grand-Bouclier," frère du "Vieux-Soleil," à la demande de ce dernier, prit la place de premier chef de sa bande. Par la suite, on apprit que ce changement avait causé du mécontentement et "Vieux-Soleil" fut réinstallé à son poste. La bande qui suivit son frère fut appelée Bande des Pieds-Noirs du Centre.

Après que leurs noms eurent été appelés, je donnai aux principaux chefs des Pieds-Noirs, des Gens du Sang, des Piégânes et des Sarcis leurs drapeaux, leurs uniformes, et je les décorai de médailles.

Tandis que je leur serrais la main reconnaissant leurs chefs au nom de la Grande Mère, le corps de musique jouait "Dieu sauve la Reine."

Les officiers de la police à cheval commencèrent immédiatement à payer les Sauvages, l'un s'occupa des Pieds-Noirs, un deuxième régla les réclamations des Gens du Sang, tandis qu'un troisième fut chargé de payer les Assiniboïnes ou Stonys près de leur camp, situé sur le nord de la rivière à deux milles plus haut. Les commissaires allèrent avec ce dernier et avant de commencer les paiements, ils présentèrent aux chefs leurs médailles, leurs drapeaux et leurs uniformes.

Les Stonys nous reçurent avec de grandes démonstrations. Cette tribu avait un bon maintien.

L'influence des missionnaires chrétiens parmi eux est évidente, et maintenant la polygamie est presque une chose du passé.

Le mardi, "Bobtail," chef des Cris, et sa bande me donnèrent leur adhésion au traité No 6, et les fonds que j'avais apportés de la rivière du Cygne servirent en partie à les payer.

Le mercredi, les commissaires acceptèrent une invitation des chefs des Pieds-Noirs, des Gens du Sang et autres chefs alliés de se rendre à leur tente de conseil afin d'y recevoir une adresse de remerciements.

Un grand nombre de Sauvages étaient présents.

M. L'Heureux parla en leur nom et exprima leur reconnaissance aux commissaires pour la manière bienveillante avec laquelle ils avaient conduit les négociations, à moi personnellement, d'être venu de si loin pour les rencontrer, et au lieutenant-colonel McLeod pour tout ce que lui et la police à cheval avaient fait pour eux depuis leur arrivée dans le pays.

Les commissaires répondirent à cette adresse par quelques mots bien sentis et exprimèrent la confiance que les Sauvages ne regretteraient pas d'avoir accepté les conditions du traité.

Le chef des Cris et sa bande vinrent aussi nous trouver le soir à ma tente, et le Père Scollen, leur interprète, nous remercia en leur nom de la manière avec laquelle nous les avions traités. Après le paiement, les présents envoyés aux Sauvages furent distribués à chaque bande. Les commissaires montèrent en voiture le mercredi afin d'aller voir un filon de houille situé à environ cinq milles à l'est de la traverse des Pieds-Noirs.

Sous la direction de M. French ils trouvèrent un affleurement du filon dans une coulée à trois milles au sud de la rivière.

A cet endroit le filon varie de trois à dix pieds d'épaisseur, et la houille, employée chaque jour comme combustible à la tente des officiers, pendant le traité, était d'assez bonne qualité.

Les paiements furent terminés le vendredi vers midi, et les commissaires préparèrent un état de leurs comptes.

Ils trouvèrent que le nombre de Sauvages qui avaient accepté les conditions du nouveau traité et qui avaient été payés, était comme suit :—

Chefs principaux.....	10 à	\$25 00	\$250 00
Sous-chefs et conseillers.....	40 à	15 00	600 00
Hommes, femmes et enfants.....	4,342 à	12 00	52,104 00
Total.....	4,392		\$52,954 00

Les Cris qui avait donné leur adhésion au traité No. 6 ne reçurent que leur gratification ; la rente de cette année leur est encore due.

Ils furent payés à même les fonds du traité No. 6 comme suit :

Chef	1 à	\$25 00	\$25 00
Conseillers.....	2 à	15 00	30 00
Hommes, femmes et enfants.....	429 à	12 00	5,148 00
	432		\$5,203 00

Les officiers de la police chargés des paiements se sont acquittés de cette tâche d'une manière bien satisfaisante.

Ce n'est pas seulement pour le paiement des argents que les services des officiers ont été précieux. Dans toutes les dispositions prises, le lieutenant-colonel McLeod, tant comme commissaire que comme commandant de la police à cheval, a été infatigable dans ses efforts pour mener à bonne fin les négociations.

Le major Irvine et les autres officiers ont aussi agi de même, et je n'oubliera jamais leur bienveillance à mon égard.

Le corps de musique volontaire de la police du Fort McLeod mérite plus qu'une mention passagère, car il a beaucoup contribué à égayer nos négociations.

Au commencement, les commissaires n'avaient pas un bon interprète du langage des Pieds-Noirs, mais le mercredi ils obtinrent les services de M. Bird, frère du Dr. Bird, de Winnipeg.

Il a demeuré plusieurs années chez les Piégânes et les Pieds-Noirs, et il s'est montré un interprète très intelligent.

M. L'Heureux a aussi rendu de grands services dans cette capacité.

Les comptes ayant été réglés et certifiés par les commissaires je commençai mon voyage de retour le soir du 28 septembre. Je suis venu par un gué sur la rivière du Cerf à quinze milles à l'est des Hond Hills, je traversai les prairies plus à l'ouest

que la route suivie antérieurement et j'arrivai à Battleford dans la soirée de samedi, le 6 octobre.

Je transmets ci-inclus le traité tel que signé par les commissaires et les chefs, ainsi que l'adhésion du chef Cris au traité No. 6.

En terminant je me permettrai de faire quelques observations concernant le traité et les remarques qui s'y rattachent.

10. Les commissaires jugèrent à propos de déterminer immédiatement l'emplacement des réserves, le tout cependant, sujet à l'approbation du Conseil Privé.

En agissant ainsi il est à espérer que l'on évitera beaucoup de difficultés en choisissant les réserves.

Le but des réserves de dix ans sur le côté sud de la rivière à l'Arc est afin d'empêcher les chasseurs de construire leurs cabanes d'hiver sur la rivière.

Cette pratique a pour effet d'effaroucher les bisons et de les éloigner de leurs pâturages dans la partie inférieure de la rivière.

Il est à craindre que dans dix ans le bison sera presque disparu et qu'aucune protection ne sera alors nécessaire.

Dans tous les cas, les Sauvages croient qu'à cette époque ils posséderont des troupeaux de bétail domestique.

Cette partie du pays qui se trouve dans la partie supérieure de la rivière à l'Arc convient mieux à la colonisation que les terrains compris dans les réserves des Pieds-Noirs; c'est pourquoi les commissaires ont jugé à propos de décider qu'une lisière sur le côté sud de la rivière restât inhabitée pendant dix ans, parce que les Sauvages attachaient une grande importance à cette concession.

20. Les promesses faites en outre des paiements seront considérées par quelques uns comme exagérées.

Les Stonys sont les seuls Sauvages soumis à ce traité qui ont désiré avoir des instruments aratoires et des semences. L'on comprendra donc que les promesses de ce genre ne s'appliquent qu'aux Sauvages de cette tribu.

Les Pieds-Noirs et les Gens du Sang n'ont fait aucune demande de ce genre; ils préféreraient du bétail, et les commissaires étant d'opinion que ceci leur serait plus utile que des instruments aratoires et des semences les encouragèrent à persister dans leur demande.

La quantité de bétail promise pourra paraître considérable, mais lorsqu'on songe qu'il est facile d'acheter une vache au Fort McLeod pour vingt ou vingt-cinq dollars, et qu'on peut en faire la distribution aux Sauvages sans beaucoup de frais, je suis convaincu que la dépense encourue pour fournir les articles promis par ce traité sera bien moindre que celle des Traités No. 4 ou No. 6.

3. Je demanderais que les officiers de la police à cheval fussent chargés de faire les paiements annuels aux Sauvages soumis à ce traité.

Les chefs eux-mêmes l'ont demandé, et j'ai dit que je croyais que le gouvernement consentirait avec plaisir à cet arrangement.

Les Sauvages ont confiance dans la police et il pourrait s'écouler passablement de temps avant qu'ils eussent le même respect pour les étrangers.

4. L'organisation des bandes de Pieds-Noirs est quelque peu différente de celle des Saulteux et des Cris.

Ils ont des bandes considérables avec chefs et sous-chefs, et comme ils préféreraient que cette disposition ne fut pas changée, les commissaires consentirent volontiers à leur demande; de cette manière le gouvernement épargnerait les dépenses d'uniformes s'ils ne nommaient pas de conseillers ou de chefs.

Les Stonys demandèrent cependant qu'on leur permit d'avoir des conseillers, et il leur en fut accordé deux par chaque chef.

5. Des copies de traité imprimées sur parchemin devraient être envoyées au Fort McLeod à temps pour être distribuées à chaque chef ou sous-chef lors du paiement des rentes, l'année prochaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

DAVID LAIRD,

Lieutenant-gouverneur et commissaire spécial des Sauvages.

ARTICLES D'UN TRAITÉ

Fait et conclu, le vingt-deuxième jour de septembre, dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante-dix-sept, entre Sa Très Gracieuse Majesté la Reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande, par ses Commissaires, l'honorable David Laird, lieutenant-gouverneur et surintendant des Sauvages des Territoires du Nord-Ouest, et James Farquharson MacLeod, C. M. G. commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, d'une part, et les tribus des Pieds-Noirs, des Gens du Sang, des Piégânes, des Sarcis, des Stony, et des autres tribus de Sauvages, habitants du pays situé au nord de la ligne frontière des Etats-Unis et à l'est de la chaîne centrale des Montagnes-Rocheuses, et au sud et à l'ouest des traités Nos. 4 et 6, et par leurs chefs, sous-chefs ou conseillers, choisis, tel que ci-après mentionné, d'autre part.

CONSIDÉRANT que les Sauvages, habitant le dit pays se sont, conformément à un rendez-vous indiqué par les dits commissaires, réunis en conférence à la traverse des "Pieds-Noirs" de la rivière à l'Arc, pour délibérer sur certaines affaires qui intéressent Sa Très Gracieuse Majesté, d'une part, et les dits Sauvages de l'autre.

Et considérant que les dits Sauvages ont été notifiés et informés par les dits commissaires de Sa Majesté que c'est le désir de Sa Majesté d'ouvrir à la colonisation, et à telles autres fins que Sa Majesté pourra trouver convenables, une étendue de pays, bornée et décrite, tel que ci-après mentionné, et d'obtenir à cet égard le consentement de ses sujets Sauvages habitant le dit pays, et de faire un Traité et de s'arranger avec eux, de manière que la paix et la bonne harmonie puissent exister entre eux et Sa Majesté et entre eux et les autres sujets de Sa Majesté, et qu'ils puissent connaître et savoir avec certitude quels octrois ils peuvent espérer et recevoir de la générosité et de la bienveillance de Sa Majesté ;

En considérant que les Sauvages de la dite étendue du pays, se sont dûment réunis en conseil comme ci-dessus, et qu'étant requis par les Commissaires de Sa Majesté de présenter leurs chefs, sous-chefs ou conseillers, qui seraient autorisés en leur nom, à conduire ces négociations et à signer un traité d'après elles, et à devenir responsables envers Sa Majesté du fidèle accomplissement de la part de ces bandes des obligations qu'elles contracteront, les dits Sauvages des tribus Pieds-Noirs, Gens du Sang, Piégânes et Sarcis ont, en conséquence, nommé à cette fin les divers chefs et sous-chefs, et les dits Sauvages Stony, les chefs et conseillers qui y ont apposé leur nom ; et alors, séance tenante, les dits commissaires ont reçu et reconnu les chefs et les sous-chefs ainsi que les chefs et conseillers susdits ;

En considérant que les dits Commissaires ont procédé à négocier un traité avec les dits Sauvages, et que ce traité a été finalement accepté et conclu comme suit, savoir :

Les tribus des Sauvages Pieds-Noirs, Gens du Sang, Piégânes, Sarcis, Stony, et tous les Sauvages habitant le district ci-après décrit et défini, par le présent cèdent, abandonnent, remettent et rendent au gouvernement de la Puissance du Canada pour Sa Majesté la Reine et ses successeurs à toujours, tous droits, titres et privilèges quelconques, qu'ils peuvent avoir aux terres comprises dans les limites suivantes, savoir :

A parti d'un endroit sur la frontière internationale au sud de l'extrémité ouest des Collines du Cyprès, de là en suivant la ligne frontière vers l'ouest jusqu'à la chaîne centrale des Montagnes-Rocheuses, ou jusqu'à la ligne frontière de la province de la Colombie-Britannique, de là en suivant la ligne frontière dans une direction nord-ouest jusqu'à un endroit franc ouest de la source de la branche principale de la rivière du Cerf ; de là en prenant une direction sud ouest en passant au sud des frontières des terres cédées par les traités Nos. 6 et 4 jusqu'au point de départ.

Et aussi tous leurs droits, titres et privilèges quelconques à toutes autres terres situées dans les territoires du Nord-Ouest ou dans toute autre partie du Canada.

Pour, par Sa Majesté la Reine, et ses successeurs, avoir et posséder le dit pays à toujours.

Et Sa Majesté la Reine, convient avec les dits Sauvages qu'ils auront le droit de se livrer à leurs occupations ordinaires de la chasse dans l'étendue de pays cédée, tel que ci-dessus décrite, sujets, à tels règlements qui pourront être faits de temps à autre par son gouvernement du Canada agissant au nom de Sa Majesté; et sauf et excepté tels terrains qui de temps à autre, pourront être requis ou pris pour des fins d'établissement, de mine, de commerce de bois ou autres par son dit gouvernement du Canada, ou par aucun de ses sujets y demeurant, et qui seront dûment autorisés à cet effet par le dit gouvernement;

Et Sa Majesté la Reine par le présent convient et s'oblige de mettre à part des réserves propres à la culture de la terre, pourvu que toutes telles réserves ne devront pas excéder en tout un mille carré pour chaque famille de cinq personnes, ou une telle proportion pour des familles plus ou moins nombreuses ou petites, et les dites réserves seront placées aux endroits suivants, savoir:—

Premièrement.—Les réserves des Pieds Noirs, des Gens du Sang, et des Sarcis se composeront d'une lisière de terre située sur le côté nord des rivières à l'Arc et Saskatchewan Sud, d'une largeur moyenne de quatre milles sur le bord des dites rivières en suivant le cours de l'eau, à partir d'un endroit sur la rivière à l'Arc, situé à vingt milles dans une direction nord-ouest de la traverse des Pieds-Noirs, et se prolongeant jusqu'à la rivière du Cerf à sa jonction avec la Saskatchewan-Sud; en outre, pendant un espace de dix années, et pas davantage, à compter de la date de la signature de ce traité, époque à laquelle elle cessera de faire partie des dites réserves des Sauvages, aussi efficacement que si elle n'en avait jamais fait partie en aucun temps, et sans aucune compensation à aucun Sauvage en particulier pour améliorations; une autre lisière de terre sur le côté sud des rivières à l'Arc et de la Saskatchewan, d'une largeur moyenne d'un mille sur le bord des dites rivières en suivant le cours de l'eau, à partir de l'endroit déjà mentionné sur la rivière à l'Arc et se prolongeant jusqu'à un endroit situé à un mille à l'ouest du filon de houille sur la dite rivière à environ cinq milles en aval de la Traverse des Pieds-Noirs; commençant de nouveau à un mille à l'est du dit filon de houille et se prolongeant jusqu'à l'embouchure du ruisseau à l'Erable où il se jette dans la Saskatchewan-Sud; et à partir de nouveau de la jonction de la rivière à l'Arc avec cette dernière rivière et se prolongeant sur une largeur moyenne d'un mille chaque côté de la Saskatchewan Sud, et en suivant cette rivière en remontant le courant jusqu'à la jonction de la petite rivière à l'Arc avec cette dernière, réservant à Sa Majesté, pour maintenant ou pour plus tard, dans toutes les réserves ci-dessus décrites, le droit pour elle ou pour ses sujets Sauvages, de naviguer dans les rivières ci-dessus mentionnées, de débarquer et de recevoir le combustible et les cargaisons sur le rivage et les bords d'icelles, d'y construire des ports et d'y établir des bateaux passeurs, de se servir des gués et de tous les sentiers qui y conduisent, et d'ouvrir à travers les dites réserves tous autres chemins que le gouvernement de Sa Majesté jugera nécessaire pour les voyages ordinaires de ses sujets Sauvages ou autres, une compensation raisonnable devant être payée aux Sauvages pour les améliorations qu'ils auraient faites lorsque les dits chemins empièteront sur leurs domaines.

Deuxièmement.—Que la réserve de la bande de Sauvages Piégânes sera sur la rivière du Vieux, à un endroit appelé "Ruisseau du Corbeau," au pied des collines du Porc-Epic.

Troisièmement.—La réserve de la bande de Sauvages Stony sera dans le voisinage de Morleyville.

En considération du plaisir causé à Sa Majesté par la bonne conduite récente de ses Sauvages, et en compensation de toutes les réclamations antérieures, Elle s'engage, par ses commissaires à leur faire présent d'un paiement de douze dollars en argent à chaque homme, femme et enfant des familles ici présentes.

Il est en outre entendu entre Sa Majesté et les Sauvages qu'à partir de l'année prochaine et toutes les années subséquentes, et pour toujours, ils recevront en argent, à des endroits et des dates convenables, dont avis leur sera donné, vingt-cinq dollars pour chaque chef, à chaque sous-chef ou conseiller (le nombre de sous-chefs ne devant pas dépasser quinze chez les Pieds-Noirs et les Gens-du-Sang, quatre pour les bandes de Piégânes et des Sarcis, et cinq conseillers pour les bandes des Sauvages Stony) quinze dollars, et à chaque autre Sauvage de tout âge, cinq dollars; ces montants, à

moins de raisons particulières, devront être payés au chef de famille pour tous ceux qui en font partie.

Il est en outre convenu entre Sa Majesté et les dits Sauvages que la somme de deux mille dollars sera accordée chaque année subséquente pour l'achat de munitions devant être distribuées parmi les dits Sauvages; pourvu toutefois, que si à une époque ultérieure les munitions devenaient comparativement inutiles aux dits Sauvages, son gouvernement, du consentement des dits Sauvages ou d'aucune des bandes, dépense-rait la proportion due à chaque bande à une autre fin et à leur avantage.

Il est en outre convenu que Sa Majesté donnera à chaque chef et sous-chef, et à chaque chef et conseiller dûment reconnu comme tel, une fois tous les trois ans pendant la durée de leurs fonctions, un habillement complet convenable, et à chaque chef et conseiller des Stony, en reconnaissance de la signature du traité, un pavillon et une médaille convenables, et l'année prochaine ou aussitôt que la chose pourra avoir lieu commodément, chaque chef et sous-chef et chef des Stony recevra une carabine Winchester.

En outre, Sa Majesté s'engage à payer le salaire des maîtres d'écoles que son gouvernement du Canada jugera nécessaires pour instruire les enfants des Sauvages, dès que ceux-ci seront établis sur leurs réserves et qu'ils demanderont des maîtres.

En outre, Sa Majesté s'engage à fournir à chaque chef et sous-chef et à chaque chef Stony, pour l'usage de leurs bandes, dix haches, cinq scies, cinq tarières, une meule, les limes nécessaires et des pierres à aiguiser.

En outre, Sa Majesté s'engage à ce que chaque bande de Sauvages qui en aura fait la demande, recevra aussitôt qu'il sera possible et pour l'élevage le bétail suivant, savoir: pour chaque famille de cinq personnes ou moins, deux vaches; pour chaque famille de plus de cinq et de moins de dix personnes, trois vaches; pour chaque famille de plus de dix personnes, quatre vaches; et chaque chef et sous-chef et chef des Stony recevra pour sa bande, un taureau; mais dans le cas où aucune des bandes désirerait cultiver le sol en même temps qu'élever le bétail, chaque famille de telle bande recevra une vache de moins que le nombre ci-dessus indiqué, et lorsqu'ils seront établis sur leurs réserves et préparés à labourer, ils recevront en échange deux houes, une bêche, une faux et deux fourches à foin, et pour chaque trois familles, une charrue et une herse, et pour chaque bande assez de pommes de terre, d'orge, d'avoine et de blé (si de telles semences conviennent au sol de telles réserves) pour ensemen- cer la terre alors labourée. Tous les articles sus-mentionnés seront donnés une fois pour toutes afin d'encourager la pratique de l'agriculture parmi les Sauvages.

Et les chefs et sous-chefs des Pieds-Noirs, des Gens du Sang, des Piégânes et des Sarcis et les chefs et conseillers de Stony soussignés, en leur nom et au nom de tous les autres Sauvages habitant l'étendue du pays présentement cédé, déclarent solennel- lement par les présentes qu'ils s'engagent et promettent d'observer strictement ce traité, et aussi de se conduire et comporter comme de bons et loyaux sujets de Sa Majesté la Reine.

Ils promettent et s'engagent à subir et à se conformer sous tous les rapports à la loi, et à maintenir la paix et la bonne harmonie entre eux, et aussi entre eux et les autres tribus de Sauvages, ainsi qu'entre eux-mêmes et les autres sujets de Sa Majesté, qu'ils soient Sauvages, métis ou blancs, habitant maintenant ou devant habiter par la suite quelque partie de la dite étendue de pays cédée, et à ne molester la personne ou la propriété d'aucun habitant de telle étendue du dit pays cédé, ni la propriété de Sa Majesté la Reine, et à n'inquiéter ni troubler aucune personne passant ou voyageant dans la dite étendue de pays ou aucune partie d'icelle, et à aider et assister les officiers de Sa Majesté à amener à justice et à châtimement tout Sauvage contrevenant aux dispo- sitions de ce traité ou enfreignant les lois en force dans ce pays ainsi cédé.

EN FOI DE QUOI les dits commissaires de Sa Majesté et les dits chefs et sous-chefs sauvages, et les chefs et conseillers Stony ont apposé leurs signatures de leurs mains à la Traverse des Pieds-Noirs, sur la rivière à l'Arc, au jour et an ci-dessus mentionnés.

Signé par les chefs et conseillers nommés
aux présentes en présence des témoins
suivants, le dit traité ayant été au
préalable lu et expliqué par James
Bird, interprète.

(Signé),
DAVID LAIRD, lieutenant-gouverneur des
Territoires du Nord-Ouest et Commis-
saire spécial des Sauvages.

A. G. IRVINE, Ass't. Com., P.C.N.O.	JAMES F. MACLEOD, lieutenant-colonel, Com. P.C.N.O., et commissaire spécial des Sauvages.	
J. McDougall, missionnaire.		
JEAN L' HEUREUX.		
W. WINDER, inspecteur.		
T. N. F. CROZIER, inspecteur.	CHAPO-MEXICO, ou Le Pied de	sa
E. DALBYMPLÉ CLARK, lieutenant et adjudant P.C.N.O.	Corbeau, chef des Pieds Noirs du Sud.	x marque.
A. SHURTLIFF, sous-inspecteur.	MATOSE-APIW, ou Le Vieux Soleil, chef des Pieds-Noirs du Nord.	sa x marque.
C. E. DENING, sous-inspecteur.		
W. D. ANTROBUS, inspecteur.		
FRANK NORMAN, constable.		
MARY J. MACLEOD.	STAMISCOTOCAR, ou La Tête de Bœuf, chef des Sarcis.	sa x marque.
JULIA WINDER.		
JULIA SHURTLIFF.		
E. HARDISTY.		
A. McDougall.	MEKASTO, ou Le Corbeau Rouge, chef des Gens du Sang du Sud.	sa x marque.
E. A. BARRETT.		
CONSTANTINE SCOLLEN, prêtre, témoin aux signatures de Stonixosak et des suivantes.	NATOSE-ONISTORS, ou Le Veau de Médecine.	sa x marque.
CHARLES E. CONRAD.		
THOS. J. BOGG.	POKAPIW-OTOIAN, ou La Mauvaise Tête.	sa x marque.
	SOTENAH, ou chef La Pluie des Gens du Sang du Nord.	sa x marque.
	TAKOYE-STAMIX, ou Le Bœuf Malin.	sa x marque.
	AKKA-KITCIPIMIW-OTAS, ou Plusieurs Chevaux Tachetés.	sa x marque.
	ATTISTAH-MACAN, ou Le Lapin Coureur.	sa x marque.
	PITAH-PEKIS, ou La Côte d'Aigle.	sa x marque.
	SAKOYE-AOTAN, ou Le Grand Bouclier, chef des Pieds-Noirs du Centre.	sa x marque.
	ZOATZE-TAPITAPIW, ou Assis sur la Queue de l'Aigle chef des Piégânes du Nord.	sa x marque.
	AKKA-MAKKOYE, ou Plusieurs Cygnes.	sa x marque.
	APENAKO-SAPOP, ou Plume du Matin.	sa x marque.

MAS-GWA-AH-SID, ou la Patte d'Ours,	sa x marque.	} <i>Chefs d'Œuvre.</i>
CHE-NE-KA, ou Jean,	sa x marque.	
KI-CHI-PWOT, ou Jacob,	sa x marque.	
STAMIX-OSOK, ou Le Bœuf au Dos Gras,	sa x marque.	
EMITAH-APISKINNE, ou Le Chien Rayé de Blanc,	sa x marque.	
MATAPI-KOMOTZIW, ou l'Homme Captif ou Volé,	sa x marque.	
APAWAWAKOSOW, ou L'Antilope Blanche,	sa x marque.	
MAKOYE-KIN, ou Le Cou de Loup,	sa x marque.	
AYE-STIPIS-SIMAT, ou Fouetté Sans Merci,	sa x marque.	
KISSOUM, ou La Lumière du Jour,	sa x marque.	
PITAH-OTOCAN, ou La Tête d'Aigle,	sa x marque.	
APAW-STAMIX, ou La Belette,	sa x marque.	
ONISTAH-POKAH, ou Le Veau Blanc,	sa x marque.	
NETAH-KITEL-PI-MEW, ou La Seule Tache,	sa x marque.	
AKAK-OTOS, ou Plusieurs Chevaux,	sa x marque.	
STOKIMATIS, ou Le Tambour,	sa x marque.	
PITAH-ANNES, ou La Robe d'Aigle,	sa x marque.	
PITAH-OTSIKIN, ou La Chaussure de l'Aigle,	sa x marque.	
STAMIXO-TA-KA-PIW, ou Le Bœuf Tourne-toi,	sa x marque.	

MASTE-PITAH, ou l'Aigle Corbeau	sa x marque.
JAMES DIXON,	sa x marque.
ABRAHAM KECHPWOT,	sa x marque.
PATRICK KECHPWOT,	sa x marque.
GEORGE MOY-ANY-MEN,	sa x marque.
GEORGE CRAWLOR,	sa x marque.
EKAS-KINE, ou la Corne Basse,	sa x marque.
KAYO-OKOSIS, ou le Bouclier d'Ours,	sa x marque.
PONOKAH-STAMIX, ou l'Élan,	sa x marque.
OMAKSI SAPOP, ou la Grande Plume,	sa x marque.
ONISTAH, ou la Robe de Veau,	sa x marque.
PITAH-SIKSINUM, ou l'Aigle Blanc,	sa x marque.
APAW-ONISTAW, ou la Jeune Belette,	sa x marque.
ATTISTA-HAES, ou le Porteur de Iapins,	sa x marque.
PITAH, ou l'Aigle,	sa x marque.
PITAH-ONISTAH, ou le Veau Blanc Aigle,	sa x marque.
KAYE-TAPO, ou Allant à l'Ours,	sa x marque.

Conseillers Stony.

Nous, membre de la tribu de Sauvages Pieds-Noirs, ayant reçu des explications concernant les conditions du traité fait et signé à la Traverse des Pieds-Noirs, sur la rivière à l'Arc, le vingt-deuxième jour de septembre, dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent soixante et dix sept,—

Entre Sa Majesté la Reine, par les commissaires dûment nommés à cet effet pour négocier le dit traité, et les Pieds-Noirs, les Gens du Sang, les Piegânes, les Sarcis, les
xlix

Stony et autres Sauvages du pays demeurant dans les limites indiquées par le dit traité, mais qui n'étaient pas présents aux réunions du Conseil lorsque ces conditions du traité ont été adoptées, nous nous engageons par les présentes pour nous-mêmes et les bandes que nous représentons, en considération des dispositions du traité qui nous sont accordées à nous et aux bandes que nous représentons, à céder, abandonner, remettre et vendre à Sa Majesté la Reine, et ses successeurs, à et pour l'usage de son gouvernement du Canada, tous nos droits, titres et intérêts quelconques dont nous ou les différentes bandes que nous représentons, pouvons avoir joui et que nous pouvons avoir eus dans les territoires décrits et amplement désignés dans le dit traité; de plus à tous nos droits, titres et privilèges quelconques aux autres terres que nous pouvons avoir, soit en vertu des dispositions d'aucun autre traité antérieur ou devant être fait par la suite avec les Sauvages, ou en quelque endroit que ce soit dans les territoires de Sa Majesté, pour par Sa Majesté la Reine, et ses Successeurs, les avoir et posséder à toujours;

Et nous nous engageons par les présentes à accepter les différents avantages, réserves et paiements promis aux Sauvages ayant pour chefs ceux qui ont donné leur adhésion au dit traité de la Traverse des Pieds-Noirs à la rivière à l'Arc, et nous nous engageons solennellement à suivre fidèlement, à exécuter et remplir toutes les dispositions, obligations et conditions imposées aux chefs et Sauvages y mentionnés, le tout devant être fait et observé en conformité des articles du dit traité, comme si nous-mêmes et les bandes que nous représentons avions été originairement parties contractantes dans icelui, et avons été présents aux Conseils tenus à la Traverse des Pieds-Noirs sur la rivière à l'Arc, et avons apposé nos signatures au dit traité.

EN FOI DE QUOI, James Farquharson McLeod, l'un des commissaires de Sa Majesté nommé pour négocier le dit traité, et les chefs de la bande, donnent par les présentes leur adhésion au dit traité, et ont apposé leurs noms et signatures de leurs mains, au Fort McLeod, ce quatrième jour de décembre, dans l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante et dix-sept.

Signé par les parties aux présentes en présence des témoins suivants, le dit traité ayant été au préalable lu et expliqué aux Sauvages par le dit James Farquharson McLeod, l'un des commissaires nommés pour négocier le dit traité, avec l'aide de Jerry Pots, interprète, en présence de

JAMES F. McLEOD, lieut.-col.,
Commissaire spécial des Sauvages.
 MÉANKISTOMACH sa
 ou les Trois Bœufs. x
 marque.

A. G. IRVINE,
Assistant Commissaire.
 F. DALRYMPLÉ CLARK,
Lieutenant et adjudant P. C. N. O.,
 CHARLES E. CONRAD,
 W. WINDER,
Inspecteur.

ANNEXE SPÉCIALE, D.

No. 7936, J.B.

De Alex. C. Anderson, commissaire fédéral des Réserves des Sauvages, à l'honorable ministre de l'Intérieur.

VICTORIA, C.B., 21 mars 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre, ci-joint, un rapport extrait en grande partie du Journal Officiel et donnant un exposé succinct des travaux de la Commission pour le règlement des affaires des Sauvages dans cette province, jusqu'à la date de l'arrivée des commissaires à Victoria, ainsi que les plans et descriptions explicatives des décisions des Commissaires, et aussi au recensement des différentes tribus avec lesquelles ils ont été en relation.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ALEX. C. ANDERSON,
Commissaire fédéral des Réserves des Sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

RAPPORT des travaux de la Commission commune nommée pour le règlement des Réserves des Sauvages dans la province de la Colombie-Britannique, respectueusement soumis à l'honorable ministre de l'Intérieur par son information.

Tous les préparatifs étant terminés, les commissaires quittèrent Victoria le 3 novembre 1876, sur le vapeur *Enterprise* pour se rendre à Westminster. Le nombre de ceux embarqués se composait de M. Alexander C. Anderson, commissaire fédéral, M. Archibald McKinlay, commissaire provincial, et de M. G. M. Sproat, commissaire commun, M. E. Mohun, arpenteur et M. Blenkinsop, receveur et commis. Des objections ayant été faites par le gouvernement provincial à propos du partage de la dépense, les commissaires se sont trouvés forcés de se dispenser des services, comme secrétaire, de M. Hamilton Moffatt de la division des Sauvages, qui est resté à Victoria, en conséquence.

Ce ne fut que le 6 (il y eut un dimanche dans l'intervalle) que les commissaires arrivèrent à New Westminster. Ils se rendirent ce jour-là jusqu'à Musqueam, à l'embouchure du bras nord de la rivière Fraser, où ils campèrent. Le personnel de la commission se trouvant augmenté d'un cuisinier, de deux Sauvages employés comme assistants dans le camp, et de Michel, interprète recommandé aux commissaires par M. le surintendant Lenihan.

Ce dernier, Sauvage très intelligent de Yale, connaissant parfaitement tous les différents dialectes des côtes environnantes et parlant l'anglais avec beaucoup de facilité, a donné entière satisfaction aux commissaires et leur a grandement aidé dans leurs travaux.

Il a reçu le même salaire que M. Lenihan lui donnait généralement dans ces circonstances, savoir, \$45 par mois.

Dans le but d'activer les travaux de la commission et de faciliter les voyages qu'il fallait faire, il a été jugé à propos, avec le concours du gouvernement provincial, de louer un petit bateau à vapeur, que l'on a pu se procurer à raison de \$17 par jour.

Ce petit bateau le *Leonora*, d'une marche assez rapide quoique manquant de dortoirs, a été d'une très grande utilité et a permis aux commissaires, pendant les quatre mois de leur voyage d'hiver de naviguer une distance de probablement pas moins de 3,000 milles dans les ramifications des bras de mer qu'ils ont visités.

Dans des rapports antérieurs il était spécifié que les commissaires se proposaient de commencer leurs travaux de l'hiver près du bras de mer de Burrard, de là, se diri-

ger vers le nord et suivant la côte de la terre ferme jusqu'au bras de mer Jervis, de là, traverser à Comox, et descendre ensuite en suivant le rivage de l'Île Vancouver.

Ce plan a été exécuté à la lettre.

Les commissaires commencèrent leurs travaux à Musqueam.

Ils trouvèrent les Sauvages bien disposés et assez industrieux, plusieurs avaient des morceaux de terre en culture, et l'un d'eux possédait un bon verger, bien qu'il fût de petites dimensions. Ils possèdent du bétail et des chevaux (voir le recensement ci-joint) et il est évident qu'il ne faut que de l'encouragement pour progresser plus rapidement qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici. Les commissaires ont garanti à ces personnes la possession de leur ancienne réserve, déjà arpentée et contenant 342 acres; et en outre, leur ont assigné un lot de terre sur l'Île de la Mer, dans le voisinage, comprenant 82 acres de riches prairies à foin et à pâturages.

(Ici, comme ailleurs par la suite, le commissaire fédéral expliqua les intentions du gouvernement du Canada, vis-à-vis des Sauvages et le désir ardent qu'il avait d'augmenter leur bien-être. Le commissaire provincial, conformément aux instructions reçues, a expliqué les vues de son gouvernement. En conséquence, il ne sera pas nécessaire par la suite de revenir à cette partie du sujet.)

Après avoir donné communication de nos décisions et donné tels conseils bienveillants que l'on jugea nécessaires, les différents chefs parlèrent tour à tour et nous donnèrent l'assurance de la satisfaction qu'ils éprouvaient du résultat de notre visite, et de l'attachement de leur tribu à Sa Majesté. Les commissaires prirent alors congé des naturels, s'embarquèrent sur le *Léonora*, le 11 novembre, et se dirigèrent vers le bras de mer Burrard.

Avant de quitter Musqueam, cependant, M. Anderson a vacciné, ainsi que la chose fut faite par la suite, une quantité d'enfants avec du vaccin qui lui fut généreusement donné par M. le surintendant Powell.

BRAS DE MER BURRARD.

Ayant campé sur la rive nord, en amont des premiers détroits, dans la soirée du 11 novembre, nous fûmes retardés dans le bras de mer Burrard jusqu'aux 18. Pendant cet intervalle, avec l'aide de notre petit bateau à vapeur, il nous fut permis de visiter,—accompagné de M. le surintendant Lenihan pendant une partie du temps—toutes les anciennes réserves dans le voisinage, augmentant l'étendue de quelques-uns autant que la chose était possible et en établissant telles nouvelles réserves qui leur étaient nécessaires pour la pêche.

Les anciennes réserves, cependant, dans le voisinage immédiat des scieries, sont tellement environnées de terres en culture, qu'il était rarement possible pour nous de les augmenter d'aucune manière utile; car il était évidemment improfitable de le faire en ajoutant une étendue de terres sans aucune valeur, ce qui n'aurait montré qu'une superficie illusoire sur le papier.

Ces Sauvages, cependant, ainsi qu'une partie des Musqueams ont aussi des réclamations sur le détroit de Howe, où il y a une étendue suffisante de bonnes terres non-occupées par les colons blancs. Ils désiraient donc qu'on leur assignât des terres propres à l'agriculture dans le voisinage de leurs villages de pêche, leur résidence sur le bras de mer Burrard étant, pour la majorité, principalement afin d'avoir un accès facile aux scieries, où ils trouvent moyen de disposer avantageusement de leur travail, de leur poisson et autres produits. Il fut donc décidé que quelques-uns des notables nous y accompagneraient et nous exprimeraient leurs désirs.

Les commissaires ont constaté avec satisfaction des signes d'une grande amélioration sociale parmi les Sauvages de cette localité.

Les scieries et les autres intérêts qui s'y rattachent, offrent un vaste champ pour le travail de ceux qui désireraient se livrer à l'industrie, et l'on a assuré aux commissaires qu'une somme estimée de \$80,000 à \$100,000 provenant de ces différentes sources était payée aux Sauvages chaque année. Les propriétaires de moulins, et les navires qui y ont affaire, bénéficient à un degré correspondant de l'avantage d'avoir toujours à leur disposition la main-d'œuvre suffisante.

DÉTROIT DE HOWE.

Étant partis de Burrard Inlet de grand matin le 18 de novembre, nous arrivâmes à Staf-Mis, à la tête du détroit de Howe, à 2 heures p. m., où nous campâmes.

Le lendemain, dimanche, il plut à torrents. Lundi, bien qu'il tombât de la pluie par intervalles, nous pûmes visiter en canot les établissements indigènes du voisinage. Pendant ce temps, M. Blenkinsop, après avoir fait le recensement du village voisin, s'occupa de trouver des canots, etc., et le lendemain matin nous nous mîmes en route, accompagnés de M. Mohun, l'arpenteur, pour remonter le rivièrè Squawmish, laissant le camp monté et voyageant à lége.

Nous remontâmes la rivièrè environ 28 milles en canot; elle est très navigable jusque là. Nous remontâmes aussi à pied, sur un parcours de quelques milles, un de ses tributaires appelé le Che-ákarnus, dont le cours est très rapide, pour visiter un village sauvage qui y est bâti.

Enfin, après une absence de quatre jours, et après avoir fixé l'emplacement des villages et des réserves, etc., en revenant, nous arrivâmes à notre camp tard dans l'après-midi du 25 novembre. Peu de temps après notre retour, le *Leonora* arriva de Burrard Inlet, ayant à bord notre sac de malle.

Nous reçûmes une lettre de M. Meredith (en date du 8 de novembre) à laquelle M. Anderson répondit le 27 du même mois.

Conformément aux termes de l'arrangement pris entre les deux gouvernements, nous ne nous sommes pas restreints, en fixant ces réserves, à un système inflexible de mesurage, ce qui, comme on l'a déjà remarqué, aurait eu en beaucoup de cas de graves inconvénients.

D'un autre côté, nous nous sommes efforcés autant que possible de satisfaire aux justes prétentions des Sauvages, tout en essayant de nous rendre, quand c'était possible, au désir des deux gouvernements en assignant des réserves d'une grande étendue.

Ainsi, outre les diverses stations de pêche, etc., nous avons choisi, à l'embouchure de la Che-ak-a-mus, une étendue de bonne terre le long de la rivièrè, contenant environ 2,000 acres et dont une partie considérable est en prairie, et à Stâamis, le delta de la rivièrè, une autre étendue d'environ 1,400 acres. Ces réserves ont été choisies dans l'espoir que quelque jour à venir les naturels s'y réuniront et en feront leurs centres de population, de manière à profiter des bienveillantes dispositions du gouvernement à leur égard au sujet de leur civilisation, de leur bien-être et de l'éducation de leurs enfants.

Le sol le long de la rivièrè est généralement très bon, et le climat, bien que comparativement froid en hiver, est très propre à l'agriculture.

Les Sauvages, dont une partie vient à certaines époques à Burrard Inlet, sont d'humeur paisible et se conduisent bien, et il y a lieu de croire que l'avenir leur réserve un sort prospère, s'ils sont encouragés.

Nous sommes heureux de dire que les chefs en répondant aux discours que nous leur avons faits en partant, ont exprimé leur entière satisfaction du résultat de notre mission.

Nous avons envoyé un sac contenant nos lettres au bureau de poste de Burrard Inlet, par Joseph, le chef du village de la mission catholique romaine.

SECHELT (JERVIS INLET.)

Levés avant le jour le 28 novembre, nous nous embarquâmes à 8.50 heures a.m., et après avoir fixé deux stations de pêche sur notre route, nous abordâmes à la Baie Trail, sur le côté ouest de l'isthme de Sechelt, à 3 heures p.m., où nous dressâmes notre tente sur le bord du rivage.

Il y a à cet endroit un village considérable et une chapelle catholique romaine bien construite. Il n'y a pas cependant de prêtre résidant, en sorte qu'on n'y fait le service qu'à certaines époques périodiques.

Pour perdre le moins de temps possible, nous envoyâmes immédiatement le *Leonora* faire le tour de la péninsule, distance d'environ 60 milles ou plus, tandis que le portage à travers l'isthme n'est que de 1,100 verges.

Après une entrevue avec les chefs et après avoir entendu leurs demandes, nous avons ajouté à leur réserve choisie à cet endroit la quantité de terrain qui nous a paru suffisante.

En général, le sol à cet endroit est sablonneux, sauf quelques morceaux ici et là, qui peuvent être cultivés d'une manière profitable; en conséquence, nous avons jugé à propos d'en détacher quelques parties que les Indiens désiraient avoir, et qui, bien que petites, pouvaient leur être très-avantageuses pour en faire des jardins.

Vendredi, le 1er de décembre nous nous mîmes en route à 2.20 heures a. m. et (avec l'aide des Sauvages) nous fîmes le portage aussitôt que le jour eût paru, et à midi nous nous rembarquâmes à bord du *Leonora*, dans la Baie du Marsouin. M. Anderson, durant ce temps, avait vacciné environ 30 femmes et enfants et avait enseigné à leur chef "Shale" la manière de vacciner les autres. A 3.15 minutes p.m., nous atteignîmes l'entrée du Bras du Détroit (*Narrows Arm*), où nous campâmes. Le lendemain, nous allâmes visiter la tête du détroit, où nous désignâmes une réserve d'environ 82 acres, dont une grande partie est très propre à l'agriculture.

Lundi, le 4 décembre, levés de bonne heure, nous nous embarquâmes peu après l'aurore. Nous éprouvâmes beaucoup de difficultés à remonter le rapide à l'entrée du détroit; nous atteignîmes la Baie Déserte dans le bras de mer de la Reine, à 2.30 heures p.m., où nous dressâmes notre tente.

Les deux jours suivants nous nous sommes occupés à visiter les localités environnantes, et, à part plusieurs stations de pêche, nous avons choisi deux réserves, qui contiennent une quantité considérable de terrain très fertile. "Humiaechin," à la tête du bief de la Reine, et "Soo-a-dai," sur les bords de la rivière qui se jette dans la Baie Déserte. Si on consulte les croquis et les explications ci-jointes, on verra la position des divers établissements choisis dans cette partie du pays. Le 7 de décembre, nous sommes partis avant le jour, et après avoir visité différentes stations sur notre route, nous avons pris congé des chefs à l'entrée de Queen's Reach, et nous nous sommes rendus à la Baie du Tonnerre, à l'entrée de la passe Jervis, où nous avons campé.

En fixant les réserves des Sauvages Sechelt, nous avons agi avec autant de libéralité que les circonstances le permettaient. Cette partie du pays est très montagneuse, et bien que pittoresque, au point de vue artistique, n'est presque pas propre à l'agriculture. Néanmoins, nous avons trouvé ci et là plusieurs morceaux de terre que nous avons assignés aux Sauvages et qui leur seront d'une grande utilité s'ils se donnent la peine de les cultiver. Les deux étendues de terre ci-dessus mentionnées (*Humiaechin* et *Soo-a-dai*), réunies ensemble, forment un circuit considérable de terre très fertile, et nous avons lieu de croire qu'il viendra un temps où certaines parties de la tribu s'y établiront, et alors il sera facile de mettre à exécution et de réaliser le projet qui a été formé de les instruire.

La réserve de la Baie Trail qui, jusqu'à ce jour, peut être considérée comme la métropole de la nation, commence déjà à s'améliorer considérablement. Un missionnaire catholique romain, comme on l'a dit plus haut, visite ce village à certaines époques, et l'influence de ce digne ecclésiastique se fait sentir à un haut degré.

Les commissaires ont été informés qu'il y a certains points de discipline sociale dans la manière dont cette mission est dirigée qui ne sont peut-être pas tout à fait irrépréhensibles; mais comme la considération de cette affaire n'est pas strictement de leur ressort, ils se contentent de faire rapport des bons effets qu'ils ont observés et sont heureux d'en rendre le témoignage. Les Sechelts sont au nombre de 167 âmes seulement, dont 55 du sexe masculin, et ils paraissent être bien dociles et bien disposés.

L'industrie des hommes se manifeste d'une manière utile et profitable, et les propriétaires de scieries de Burrard Inlet leur donnent de l'emploi. On nous informe que l'année dernière ils ont fourni 1,300,000 pieds cubes de billots de sciage, pour lesquels ils ont reçu \$3 par M—c'est-à-dire le même prix qui est donné aux blancs qui s'occupent de cette industrie.

Afin d'encourager cette branche de commerce et de se rendre au désir des chefs, les commissaires leur ont donné l'assurance qu'ils recommanderaient au gouvernement provincial de leur accorder le privilège exclusif de couper des billots de sciage sur le côté ouest de Queen's Reach, depuis le haut de la réserve de Humiaechin jusqu'à la Pointe Patrick.

Dans ce but, les commissaires, avant leur départ de Victoria, ont demandé que cette étendue de terre fut réservée temporairement, ce qui leur a été accordé immédiatement par le commissaire en chef des terres et des travaux.

Avant de prendre congé des chefs, la cérémonie habituelle de faire des discours de part et d'autre eut lieu en termes qui diffèrent peu de la formule qui a été citée plus haut et qu'il est inutile de répéter ici, après quoi les chefs quittèrent les commissaires en exprimant leur entière satisfaction.

COMOX, ILE VANCOUVER.

Ayant levé le camp de bonne heure le 8 de décembre, nous nous embarquâmes à 7 heures a.m., et pour suivre le plan de nos opérations nous remontâmes le détroit de Malaspina, et après avoir doublé l'extrémité nord de l'île Texada nous nous dirigeâmes en droite ligne sur l'île Vancouver. Malgré un brouillard épais, nous pûmes nous diriger, au moyen de la boussole, et nous arrivâmes au port Comox (Port Augusta sur la carte de l'Amirauté) à une heure après-midi, où nous dressâmes la tente.

Nous restâmes à cet endroit jusqu'au mercredi, 13 décembre, et nous occupâmes durant ce temps à faire les démarches nécessaires pour connaître les besoins des Sauvages des environs. Ces gens, dont le nombre s'élève en tout à 90 âmes et qui sont divisés en trois branches très unies (voir le recensement), avaient une réserve d'environ 170 acres, situées sur la rive gauche de la rivière Courtney (ou Puntledge) ; elle est, par sa position pittoresque, agréable et de grande valeur, mais sablonneuse et conséquemment peu propre à l'agriculture. On y trouve des indices évidents qu'une nombreuse population y habitait autrefois, mais leurs descendants semblent dégénérer rapidement, et nous ne pûmes nous empêcher de remarquer le contraste qui existe entre ces derniers et les Septs que nous venions de quitter sur la terre ferme.

Nous remontâmes la rivière en canot jusqu'au confluent de la Puntledge avec le Tso-lan, l'un de ses tributaires. Près de cet endroit, nous trouvâmes des indices qu'il y avait eu là autrefois une population nombreuse.

Ayant appris qu'un M. Duncan, qui réside dans le voisinage, avait enregistré un droit de préemption sur le terrain qui renferme l'emplacement du village, nous invitâmes ce monsieur à nous accompagner pour nous donner, sur le terrain même, toutes les explications dont nous pourrions avoir besoin. Nous avions trouvé cela d'autant plus nécessaire, que le commissaire en chef des terres et des travaux, avant notre départ de Victoria, avait, à notre demande, refusé de permettre à M. Duncan de compléter ses réclamations jusqu'à ce que nous eussions donné notre décision à ce sujet. Après avoir fait un examen du terrain et entendu les explications de M. Duncan, nous fixâmes un jour ultérieur pour permettre aux deux parties intéressées de faire leur preuve. Enfin, après des recherches patientes et minutieuses et après avoir examiné plusieurs témoins, dont l'un était M. Drabble, l'agent et arpenteur du gouvernement, nous arrivâmes à la conclusion que le prétendu droit de M. Duncan n'était pas valide, et en conséquence nous assignâmes aux Sauvages ce terrain qu'ils réclamaient, ainsi que d'autres terrains contigus.

Nous aurions été heureux de pouvoir assigner à ces Sauvages une plus grande étendue de terre, dans l'espérance que sous des auspices plus favorables leur énergie endormie pût se déployer, mais, malheureusement, tout le reste de la vallée, sauf quelques parties qu'il aurait été inutile de leur assigner, et auxquelles ils ne tenaient pas, est déjà en la possession de colons blancs, qui y ont un village prospère. En conséquence, nous n'avons pu leur assigner, en sus de la réserve de 250 acres qu'ils possèdent déjà, qu'environ 180 ou 200 acres de terre très-fertile au confluent de la rivière Tso-lan, y compris l'emplacement de l'ancien village. Nous avons aussi marqué sur le *Goose Spit* une étendue de terre d'environ 14 acres où plusieurs personnes ont été inhumées.

Les Sauvages, lorsque nous avons pris congé d'eux, le 12 décembre, ont écouté avec attention les discours que nous avons prononcés, après quoi ils nous ont exprimé leur entière satisfaction de ce que nous avons fait pour eux. Nous pouvons ajouter de plus que les colons blancs sont unanimes à reconnaître la justice de notre décision au sujet de la terre réclamée par M. Duncan.

NANAÏMO.

Après avoir fini nos travaux à Comox, nous levâmes le camp à 3.30 heures a.m. le 13 décembre, et pûmes partir peu après six heures, ayant devant nous une longue route à parcourir.

Nous nous arrê tâmes à la rivière Qualicum, à peu près à mi-chemin entre Comox, et Nanaïmo, pour visiter les environs que nous avions assignés aux détenteurs en marquant un arbre, comme nous l'avions fait ailleurs, et en indiquant généralement les bornes. Nous arrivâmes à Nanaïmo après le coucher du soleil et descendîmes à l'hôtel. Le lendemain nous retournâmes sur nos pas environ un mille, dans le voisinage de la carrière de New-Castle où nous dressâmes notre tente. Le reste de la journée fut employé à faire les ouvrages laissés en arrière, que nous avions été forcés de négliger par notre marche non interrompue.

Vendredi, le 15, nous nous rendîmes en bateau à vapeur au port de Nanoose, où nous visitâmes le village et les terrains adjacents; nous fîmes aussi le choix d'une réserve contenant environ 150 acres et bordée par un cours d'eau considérable. Après avoir réglé cette affaire, nous nous occupâmes des réserves principales des Sauvages de Nanaïmo.

L'une d'entre elles, située près de la ville et qui contient environ 46 acres, paraît avoir été depuis longtemps occupée par ces peuplades.

Il y a un grand nombre de maisons construites d'après l'ancienne manière sauvage, et aussi un bon nombre à la manière des européens.

Le sol paraît être fertile, et la plus grande partie peut être cultivée sans beaucoup de travail, mais on ne s'en occupe presque pas.

Nous remontâmes ensuite la rivière Nanaïmo jusqu'à la réserve supérieure. Nous fîmes très-satisfaits de son apparence générale et de ses ressources, bien que nous n'y eussions trouvé presque aucun indice de culture. Cette réserve contient 400 ou 500 acres et est située sur les deux côtés de la rivière. Sur la rive gauche (où la réserve s'étend à quelque distance au-dessus du pont du gouvernement), nous avons cru découvrir que depuis longtemps on avait eu pour habitude constante d'abattre le bois. Mais après avoir pris des informations à ce sujet d'un certain M. Carpenter, le propriétaire du moulin à Nanaïmo, qu'on accusait de commettre ces déprédations, nous eûmes la conviction que le dommage causé était moins considérable qu'on ne l'avait d'abord supposé, et que les chemins qu'on avait faits à travers la réserve l'avaient été du consentement des Sauvages, dans le but de traîner à la rivière les billots de sciage coupés sur des terres louées de la compagnie de houille de Vancouver et situées en arrière de la réserve. M. Carpenter nous dit qu'il était vrai que quelques billots de sciage avaient été coupés par inadvertance en dedans de la réserve des Sauvages, mais qu'il en était bien fâché et qu'il était prêt à les payer. Il demanda en outre qu'un bail ou un permis lui fût accordé pour couper du bois sur la réserve, moyennant une indemnité raisonnable, et il nous dit que d'après ses calculs, cette réserve pouvait fournir environ 750,000 pieds cubes de billots de sciage. Nous répondîmes à M. Carpenter que nous soumettrions sa demande à M. le surintendant Powell, tout en lui conseillant d'écrire lui-même et de répéter à M. Powell ce qu'il nous avait dit. Il a suivi notre avis, et depuis nous avons nous-même rapporté l'affaire au surintendant.

Il y avait au sujet de cette réserve un cas difficile, qui demandait à être traité avec délicatesse, et cela d'autant plus, que les sympathies des habitants de Nanaïmo étaient tout-à-fait en faveur d'une personne dont les intérêts pouvaient être gravement affectés par notre décision, c'était la veuve d'un M. Barton, actuellement remariée à un nommé McKinlay.

En tirant de nouveau les lignes, il y a deux ou trois ans, l'arpenteur avait découvert que la maison, les granges et le verger de madame Barton empiétaient d'environ cinq acres carrés sur un coin de la réserve des Sauvages, le reste de sa terre touchant à la réserve du côté nord.

La maison avait été bâtie et le verger planté, il y a environ 10 ou 12 ans, par M. Nicoll, J. P., l'ancien gérant de la compagnie de houille de Vancouver, et il n'y avait, paraît-il, aucun endroit convenable pour bâtir sur la terre concédée à M. Nicoll par la Couronne.

Ceci, nous dit-on, fut fait avec l'entier consentement des Sauvages et en considération d'une indemnité qui leur fut alors payée en argent. La terre ainsi que le lot adjacent sur lequel se trouvent la maison et le verger, avaient été possédés par plusieurs personnes en vertu de titres d'acquisition avant que madame Barton n'en devint propriétaire, et après le décès de son premier mari (causé par accident dans les mines), sa veuve, qui est maintenant madame McKinlay, durant le temps de son veuvage avait vécu ainsi que ses trois enfants du produit de sa métairie, et aujourd'hui encore elle l'exploite avec profit; mais à l'époque de son second mariage, ses enfants en sont devenus propriétaires en vertu des dispositions faites par son premier mari. Pour n'avoir pas à revenir sur cette question, nous dirons de suite que bien que nos pouvoirs comme commissaires (tels qu'établis par l'acte des Sauvages) ne nous autorisaient pas à régler cette affaire d'une manière définitive, nous avons décidé, du consentement des Sauvages, de soumettre l'arrangement suivant à l'approbation du ministre, savoir, que les bâtisses et le verger de feu M. Barton resteraient comme ci-devant la propriété de ses enfants ainsi que la terre y adjacente.

Les fidéicommissaires des enfants, MM. Hirst et Wall, de Nanaïmo, consentaient à céder en échange au ministre, une quantité de terre équivalente et qui touche à la réserve.

Cet arrangement, dont les Sauvages étaient tout à fait contents, donna aussi beaucoup de satisfaction aux habitants de Nanaïmo qui en attendaient le résultat avec anxiété.

(Nous reçûmes subséquemment une lettre de M. Meredith, accompagnée de la *Gazette Officielle*, contenant des proclamations concernant la suspension dans cette province de certaines dispositions de l'acte des Sauvages, ce qui nous mit en mesure de régler définitivement cette question, ayant en même temps la certitude que notre décision recevrait l'approbation des deux gouvernements.)

M. Bate, maire de Nanaïmo et gérant local de la compagnie de houille de Vancouver, étant venu nous voir peu de temps après notre campement près de Nanaïmo, et nous ayant fait certaines propositions tendant à nous transférer la propriété d'une étendue de terre convenable à la culture, appartenant à sa compagnie, et tenant à la réserve supérieure, en échange du privilège de pousser les travaux de la mine de houille de la compagnie pendant un certain nombre d'années en dessous de la réserve inférieure, sous laquelle le filon de la mine se prolonge, nous demandâmes à M. Bate de nous en faire la demande officielle; ce qu'il a fait. Nous avons alors transmis ses propositions à M. le surintendant Powell, qui de son côté les a soumises à l'approbation du ministre.

Nous avons en même temps exprimé notre opinion à ce sujet, savoir, que cette étendue de terre cultivable offerte par M. Bate était grandement désirée par les Sauvages, et que de plus les conditions auxquelles il la leur offrait ne pouvaient manquer de leur être avantageuses.

Le résultat de notre décision relativement aux Sauvages de Nanaïmo, à part les arrangements que nous avons déjà mentionnés au sujet des enfants de feu M. Barton, fut comme suit: que nous leur confirmâmes leur réserve primitive qui touche à la ville de Nanaïmo, ainsi que la réserve sur les deux côtés de la rivière Nanaïmo, contenant 382 acres, que nous augmentâmes sur la rive droite en y ajoutant deux sections adjacentes, Nos. 18, 19, R. 8, contenant 200 acres.

Pour ajouter à la partie de la réserve située sur la rive gauche, nous leur annonçâmes que nous étions en négociations avec M. Bate, représentant la compagnie de houille de Vancouver, pour obtenir la lisière de terre qui touche à la réserve qu'ils avaient manifesté le désir d'avoir, et que nous leur ferions connaître le résultat de la négociation aussitôt que l'affaire aurait été décidée à Victoria.

Le 20 décembre, nous eûmes notre dernière entrevue avec ces Sauvages et leur apprîmes la décision ci-dessus mentionnée. Le commissaire fédéral leur adressa ensuite quelques paroles relativement à leurs devoirs sociaux. Il s'appliqua particulièrement à leur faire comprendre tout le mal qu'il y avait de laisser leurs jeunes femmes co-habiter avec les blancs des environs, et la nécessité d'envoyer régulièrement leurs enfants à l'école qui avait été établie parmi eux. Le commissaire provincial leur adressa ensuite la parole en termes très appropriés et leur exposa toute la solli-

citude du gouvernement pour leur bien-être; après quoi il y eut un échange général de poignées de mains et la conférence se termina. A notre départ les Sauvages nous firent force saluts, ce qui nous amusa beaucoup, accompagnés de trois cris de joie comme signe de leur satisfaction.

Les Sauvages Nanaïmos, bien qu'ils ne paraissent pas très disposés à s'occuper plus activement d'agriculture, ont jusqu'ici pour la plupart été employés comme journaliers dans les mines de houille et se sont rendus très-utiles dans cette branche d'industrie. On nous dit qu'ils sont très enclins à l'ivrognerie, mais nous n'avons été témoins d'aucun cas. Les efforts du clergé des environs semblent avoir eu l'effet d'améliorer leur condition sociale, et il n'y a pas de doute que sous l'influence d'une bonne direction morale et industrielle ils se civiliseraient rapidement.

CHEMAINIS.

Ayant terminé nos affaires à Nanaïmo, jeudi, le 28 décembre, nous levâmes le camp avant le jour et nous nous embarquâmes de bonne heure, et étant partis de la ville à 10 heures a.m., nous atteignîmes la baie du Fer à Cheval, à Chemainis, vers 3 heures p.m. Nous reçûmes ici un sac de malle contenant entre autres une lettre de M. Meredith, en date du 24 novembre, informant la commission qu'il avait plu au Gouverneur-Général en Conseil de suspendre, dans cette province, les dispositions de l'acte des Sauvages quant à l'établissement des réserves. Une copie de cette lettre fut de suite expédiée par nous au chef du gouvernement provincial.

Nous trouvâmes qu'à Chemainis une grande somme d'ouvrage nous attendait, ainsi que d'autres questions difficiles à régler s'y rattachant.

Quoique constamment occupés (nous servant de ce point comme centre de nos opérations) nous ne pûmes compléter nos travaux avant le 18 janvier de cette année.

Pendant cet intervalle de près d'un mois nous avons visité tous les établissements de Sauvages sur les îles du voisinage, ainsi que ceux de la terre ferme près de l'île Vancouver, et quelques fois nous avons dû visiter le même endroit à plusieurs reprises. Pour ne pas allonger ce rapport, qui est déjà suffisamment ennuyeux, et pour éviter d'entrer dans des détails peu importants, nous nous bornerons maintenant à faire une revue générale de nos opérations, en en indiquant les points saillants et le résultat.

Jusqu'au 27 nous avons été occupés à visiter et à fixer des réserves sur les îles de Gabriola et de Valdez. Nous avons visité ensuite les réserves déjà établies sur la rivière Chemainis, que nous avons ratifiées et que dans deux cas nous avons augmentées considérablement. A l'une de ces réserves (qui est un petit emplacement d'environ 34 acres accordé aux Pénalahuts de l'île du Gardien pour y faire la pêche seulement) nous avons trouvé que quelques-uns des habitants avaient empiété d'une manière illégale et considérable sur les terres des colons avoisinant. En conséquence nous avons notifié les chefs que, avant de traiter avec la tribu (les Pénalahuts) les contrevenants devaient de toute nécessité se soumettre à la loi, en enlevant leurs clôtures des terres de leurs voisins et en les replaçant dans les limites de leur réserve. Nous ferons remarquer en passant que cette réserve, bien que de peu d'étendue, est remarquable pour la fertilité de son sol, et que cependant elle est tout-à-fait négligée au point de vue de la culture. Nous devons admettre toutefois qu'elle a été défrichée considérablement.

A ce sujet il n'est pas hors de propos de mentionner ici certaines circonstances déjà connues du gouvernement provincial et dont le commissaire fédéral, par sa lettre du 17 janvier, a informé le ministre de l'Intérieur. Nous étant aperçus que les Sauvages, nonobstant la promesse d'obéissance faite par les chefs, ne s'occupaient nullement de satisfaisant à nos légitimes demandes, nous continuâmes nos travaux dans l'espoir que l'influence des chefs prévendrait bientôt, s'ils l'exerçaient honnêtement. Finalement, nous jugeâmes à propos d'envoyer un messenger spécial (M. l'arpenteur Mohun) à Victoria avec des lettres adressés au gouvernement provincial, lui suggérant d'envoyer le surintendant de la police avec quelques constables pour faire exécuter nos injonctions.

En même temps nous suggérâmes que, pour donner plus d'autorité à la police, et pour prévenir toute idée de résistance, il serait à propos d'envoyer ces hommes

à bord de la canonnière de Sa Majesté le *Rocket*. Le commissaire fédéral, dans la même missive, informa M. le surintendant Powell de ce qui avait été fait. Dans l'intervalle, nous continuâmes nos travaux dans d'autres directions, laissant aux "Pénalahuts" le temps de réfléchir.

Nous fîmes des arrangements avec les Sauvages de la Baie de Chemainis et avec la branche de la tribu des Sickameen, établie au havre à l'Huître, auxquels nous accordâmes des réserves libérales.

Le 11 au soir le *Rocket* arriva.

Le gouvernement, s'étant consulté avec le surintendant Powell, avait décidé de ne pas prendre les mesures promptes et effectives que nous avions suggérées, mais il avait cru que probablement la présence de ce monsieur pourrait faire une grande différence.

Dans ces circonstances nous crûmes de notre devoir de ne plus nous occuper activement de cette affaire.

Le surintendant s'embarqua le lendemain à bord du *Rocket*, pour aller visiter le village des "Pénalahuts," où les chefs lui promirent, comme ils nous l'avaient fait auparavant, qu'ils enlèveraient immédiatement les clôtures, et en conséquence, dès le lendemain, un parti d'entre eux commença à les enlever. La présence d'une canonnière était pour eux une grande persuasion; nous étions d'opinion qu'il aurait été préférable et que l'ouvrage se serait fait plus rapidement si le *Rocket* était resté jusqu'à ce que les clôtures eussent été enlevées complètement, mais ce délai que nous proposions ne pouvant facilement se faire à raison d'autres arrangements précédents, la canonnière partit le 14 de grand matin. Les Sauvages voyant cela s'en retournèrent eux aussi à leur village sur l'Île du Gardien, et comme nous l'apprîmes par la suite, firent des préparatifs pour assister à une fête à Nanaïmo. Il fallut alors envoyer M. Blenkinsop sur le *Leonora* le 15, avec des instructions par écrit, pour informer positivement les Sauvages que s'ils n'exécutaient pas nos ordres sans plus de délai, nous partirions immédiatement après avoir réglé les affaires avec leurs voisins, sans leur distribuer de terre maintenant; cette démonstration eut pour effet d'empêcher un bon nombre d'entre eux de partir pour Nanaïmo.

Les deux chefs, avec une vingtaine de leur bande, accompagnèrent M. Blenkinsop jusqu'au *Leonora*, et l'après-midi du même jour reprirent leurs travaux interrompus. On loua une couple de paires de bœufs pour aider les Sauvages à enlever les clôtures, mais ce ne fut que le 18 que l'ouvrage fut terminé.

Ce jour-là eut lieu notre dernière conférence avec les Pénalahuts. Nous leur assignâmes toute la partie disponible de l'Île du Gardien sur laquelle leur village principal est situé, ainsi que l'Île Jerut, qui est tout près, et la station de pêche de la rivière Chemainis. En accordant cependant la totalité de l'Île du Gardien aux "Pénalahuts," ce que nous étions heureux de faire pour leur donner une réserve acceptable, nous y avons mis pour condition qu'elle ne leur appartiendrait que dans le cas où l'on pourrait disposer des droits d'un nommé Conn, qui est actuellement établi sur l'île. Cette question formera le sujet d'une lettre spéciale qui sera adressée au ministre par l'entremise de M. le surintendant Powell.

Nous avons assigné aux Sauvages de la baie de Chemainis, conjointement avec les "Tickarneens," du havre à l'Huître, la plus grande partie de la péninsule ou long promontoire sur lequel leurs villages sont situés. En assignant cette réserve nous y avons aussi mis une condition au sujet d'un certain M. McMillan. Cette question fera aussi le sujet d'une communication spéciale adressée au ministre de l'Intérieur par l'entremise du surintendant.

Nous avons assigné des stations de pêche à l'extrémité sud de l'île de Gabriola et à l'extrémité nord de Galiano. La première a été assignée aux Sauvages de Nanaïmo et l'autre à une tribu de la nation des Pénalahuts.

Sur l'île Valdez nous avons réservé aux "Ly-ack-luno" leur village à la Pointe au Bardeau avec ses environs, la station de pêche à l'extrémité sud avec le jardin et le cimetière y attenant, et au nord de la Pointe au Bardeau nous leur avons assigné une grande étendue de terre contenant environ 1,800 acres ou plus, et dont une partie considérable est propre à l'agriculture.

Les naturels auront en outre le reste de l'île pour y paître leurs troupeaux, sauf cette partie à l'extrémité nord qui a été accordée au capitaine Wake, ci-devant de la marine royale, en récompense de ses services.

Avant de prendre congé des "Pénalahuts" nous avons eu soin de leur faire comprendre la nécessité de respecter les droits des autres, et que, ces derniers de leur côté étaient également tenus de respecter les droits des Sauvages. Les chefs nous exprimèrent leur regret des embarras qu'ils nous avaient causés et nous assurèrent en leur nom et en celui de leur tribu qu'ils respecteraient l'avis que nous leur donnions, et qu'ils étaient satisfaits de ce que nous avions fait.

Cowitchan.

Partis de Chemainis à 1 heure p. m. le 19 janvier, nous arrivâmes au débarcadère Harris, dans la baie de Cowitchan, à la tombée de la nuit, et nous couchâmes à l'auberge qu'il y a là. Le lendemain, au moyen de canots que les chefs avaient mis à notre disposition avec leur équipage, nous transportâmes nos bagages près du village de Quâmichan où nous jetâmes notre camp dans un endroit très-pittoresque sur la rive gauche de la rivière Cowitchan. À partir de cette date jusqu'au 17 février tout notre temps fut occupé à entendre les rapports des chefs des divers villages environnants, puis à visiter les réserves et leurs alentours. Durant cette période, nous fîmes une excursion de trois jours dans le haut de la rivière, jusqu'à un endroit appelé "Is-à-à-Tham," où il y a une station de pêche, que nous avons assignée, avec plusieurs autres, aux habitants.

Près du village de Comiakén, à l'entrée de la rivière, nous trouvâmes que la clôture d'un M. Nelson, qui avait récemment acheté un lot de terre d'un nommé Brennan, empiétait de plusieurs acres carrés sur la réserve adjacente. Nous informâmes M. Nelson du fait, et il se déclara prêt à remettre sa clôture au lieu où elle devait être, ce qui fut fait pendant les deux jours suivants avec l'aide volontaire des Sauvages.

Nous trouvâmes que la question des terres de Cowitchan était compliquée et très difficile à régler. À ce sujet nous transcrivons mot pour mot du journal de la commission les remarques qui furent alors faites :

" Il faut dire d'abord qu'en ce qui concerne les naturels de la vallée de Cowitchan, qui sont au nombre de 800 ou 900 âmes en tout, leurs affaires ont été étrangement mal conduites depuis le commencement. Les réserves qui leur avaient été originaires assignées par l'ex-gouverneur Douglas leur ont été successivement retranchées par les gouverneurs (et particulièrement, semblerait-il, par feu le gouverneur Seymour), de manière à leur causer beaucoup de mécontentement et à leur faire perdre toute confiance dans la sincérité du gouvernement. Un parti nombreux parmi les Sauvages, nous en avions été informés vivement, s'étaient entendu pour engager les commissaires à leur rendre les terres qui avaient été vendues. Mais en prévision de leurs arguments, le commissaire fédéral, conformément aux instructions qu'il avait reçues, informa les Sauvages, dès le commencement, que bien que le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial eussent le désir de leur donner satisfaction autant qu'il était en leur pouvoir et de prendre leurs intérêts, ils ne pouvaient plus déposséder les colons blancs, vu que ces derniers avaient acheté leurs terres de bonne foi et les avaient améliorées, qu'ils avaient payé de leurs deniers la construction des chemins et des ponts de telle sorte que tout le public en avait profité, et que cela avait donné aux terres du voisinage, soit qu'elles fussent possédées par des blancs ou par des Sauvages, une valeur bien plus grande qu'auparavant."

Cet argument eut beaucoup d'effet et parut frapper vivement l'esprit des Sauvages, comme cela avait eu lieu ailleurs.

Il y avait deux cas qui présentaient des difficultés particulières ; l'un était celui de M. Munroe, et l'autre se rapportait à un M. Jods.

Le premier avait payé, en 1859, à raison d'un louis sterling par acre, une étendue de terre de deux cents acres, qui lui avait été concédée et qui empiète sur une partie de la réserve générale.

M. Munroe, ayant appris que les Sauvages désiraient vivement avoir ce terrain, nous avait adressé avant notre départ de Victoria une lettre dans laquelle il offrait de remettre le morceau de terre, à la condition d'être remboursé du prix qu'il l'avait payé, avec en outre un intérêt modéré. Nous aurions été disposés à recommander l'adoption de cette mesure pour arriver plus promptement au règlement de cette question, mais après informations nous changeâmes d'avis.

Nous découvrîmes que le terrain avait été clôturé et occupé par une bande des Soienos, ayant pour chef un homme du nom de Sin-à-Meetzâ, qui avait peu d'influence sur sa tribu, et que M. le surintendant Powell l'avait averti qu'il agissait illégalement et qu'il eût à abandonner le terrain.

Malgré ces ordres Sin-à-Meetzâ avait continué à l'occuper, et à l'aide de ses compagnons y avait fait beaucoup de travaux et d'améliorations. Nous jugeâmes en conséquence qu'il n'était pas désirable de recommander aucune mesure qui, en étant mise à exécution, pourrait avoir l'effet de confirmer Sin-à-Meetzâ dans sa possession usurpée, et jugeant que cet exemple pourrait encourager les autres à agir de la même manière et que de plus elle ferait perdre de l'influence au surintendant, dont les ordres n'avaient pas été écoutés, nous prîmes en conséquence la détermination de ne tenir aucun compte de la possession de Sin-à-Meetzâ, et c'est ce que nous déclarâmes aux chefs à notre dernière entrevue, qui eut lieu le jour de notre départ.

Le cas de M. Dods était quelque peu différent. Il y a une demi-section de terre (50 acres) qui tient à la réserve du village des Clem-Clem-Lets et qui est contiguë à la terre occupée par M. Dods, qui a été pendant longtemps un sujet de contestation entre lui et les Sauvages. On nous avait fait entendre que ce morceau de terre ne serait concédé à personne avant que notre décision fut connue, mais à notre arrivée à Cowichan nous apprîmes que depuis notre départ de Victoria la Couronne avait émané des lettres patentes pour ce terrain en faveur de M. Dods. Bien qu'il ne fut pas compris dans les limites de la réserve, sur le plan de l'arpenteur déposé au Bureau des Terres et dont le chef des Clem-Clem-Lets avait produit copie, les Sauvages exprimèrent le vif désir d'ajouter ce lot de terre à leur réserve. Nous eûmes ensuite une entrevue à notre camp avec M. Dods, et après quelques pourparlers ce monsieur se décida à nous remettre le lot de terre; le commissaire provincial et le commissaire commun s'engageant, au nom du gouvernement provincial, à lui faire remise de la somme de \$300 en considération de cet abandon. Bien que ces messieurs ne fussent pas autorisés directement par les instructions qu'ils avaient reçues à faire cet arrangement, ils dirent sur eux de le faire, assurés qu'ils étaient que le gouvernement ratifierait cet acte, dont l'unique but était de régler une question depuis longtemps pendante et qui aurait pu avoir des résultats fâcheux.

Ceci décidé nous visitâmes de nouveau le village des Clem-Clem-Lets et informâmes les chefs que nous accordions à leur tribu ce morceau de terre qu'ils désiraient avoir, et que nous ne réservions à M. Dods que le terrain sur lequel sa grange est érigée et le droit de passage sur une partie de la terre pour aller de sa maison au chemin public, qui est tout près.

Les chefs, cependant, n'étaient pas encore satisfaits des efforts que nous avions faits pour eux et demandèrent encore davantage. Ils voulaient outre la demi-section que nous avions achetée pour eux, l'autre demi-section sur laquelle sont érigées la maison et les bâtisses de M. Dods.

Nous leur répondîmes que nous ne pouvions pas accéder à leur demande, mais que nous les laissions libres jusqu'au moment de notre départ d'accepter l'offre que nous leur avions faite, et que dans l'intervalle nous leur confirmerions les terres dont ils étaient déjà en possession et telles autres que nous jugerions à propos.

Enfin, les chefs ne nous ayant pas signifié leur acceptation comme ils en avaient été priés, l'arrangement proposé avec M. Dods ne fut pas conclu.

Le 17 de février, les chefs des villages de Quamichan, Comi-aken, Somenos et Co-ke-silah vinrent nous visiter à notre camp, accompagnés de plusieurs hommes de leurs bandes.

Le résultat de notre dernière conférence fut que nous les quittâmes en apparence très-satisfaits; les chefs, tant pour eux-mêmes que pour leurs tribus, nous

assurèrent qu'à l'avenir il ne s'élèverait plus de contestation au sujet des terres des blancs.

Pour arriver à cet heureux résultat, nous avons traité les Sauvages avec libéralité, en leur assignant toutes les terres inoccupées contiguës ou avoisinant les réserves qu'ils pouvaient désirer, et bien que leurs réserves eussent été rapetissées, ils se sont trouvés avoir une étendue de terrain plus grande qu'ils n'avaient auparavant.

Nous leur avons donné en outre une quantité considérable de terre qui, bien que rocheuse, est excellente pour le pâturage, le long de la Baie de Cowitchan, en sorte qu'ils se trouvent avoir pour leurs troupeaux des pâturages abondants dont toute la tribu peut se servir.

Vers midi, le 17 février, après avoir pris congé des Sauvages, nous nous embarquâmes dans un grand canot, que le chef Low-ha avait mis à notre disposition, et accompagnés de plusieurs des hommes les plus influents de la tribu nous descendîmes la rivière Cowitchan, et après avoir traversé la baie, nous atteignîmes notre petit bateau à vapeur, à bord duquel notre bagage avait été déposé.

Après avoir réglé quelques petites affaires de détail, nous partîmes à 3 heures p.m., et arrivâmes à Saanich, dans la Baie de Green, près de l'extrémité de la péninsule, où nous campâmes. Le commissaire fédéral, M. Anderson, en profita pour visiter sa famille, qui demeure dans le voisinage.

Nous ne devons pas oublier de mentionner en passant, que pendant notre séjour à Cowitchan nous eûmes à nous féliciter de l'attention d'un cultivateur Sauvage du nom de Binn. Notre camp était situé près de sa maison, et sa femme, qui est une personne de bonne conduite et très respectée des femmes blanches des environs, nous servit de blanchisseuse. M. Blenkinsop la récompensa de ses services; mais à la veille de notre départ, Binn ayant manifesté le désir de visiter les parents de sa femme à Saanich, nous les invitâmes lui et sa femme à nous accompagner à bord du *Leonora*.

Ils acceptèrent notre invitation, madame Binn, proprement habillée à la manière des européennes, prit place dans notre petit salon, et notre cuisinier fit de son mieux, pour leur donner la meilleure hospitalité possible. Bien que cela n'ait rien à faire avec les travaux de la commission, nous mentionnons ce fait pour donner une idée des hommes avec qui nous avons traité et pour faire diversion au récit ennuyeux de nos travaux. M. et madame Binn nous accompagnèrent ensuite depuis Saanich jusqu'à Victoria, où les commissaires firent prendre une photographie de ce digne couple. Nous vous envoyons une copie de leur portrait, bien que cela soit pour vous de peu d'intérêt.

SAANICH.

L'établissement des réserves à cet endroit n'entraîna pas autant de difficultés qu'ailleurs. Il nous fallut cependant examiner plusieurs des îles environnantes dans le Détroit de Haro, afin de choisir des stations de pêche et aussi pour ajouter aux réserves des terrains propres à l'agriculture.

Le résultat de nos observations nous mit en mesure de pouvoir ajouter des terrains considérables que les naturels désiraient ardemment avoir, d'abord à différents endroits le long du Bras de Saanich, puis ensuite sur les îles de Saturna, Amiral, Pender et Mayne, avec en outre une petite île appelée l'île Nue, située près de la côte est de la péninsule de Saanich. Après avoir quitté cet endroit, nous visitâmes la Baie de Pender, près de Victoria, où nous eûmes une entrevue avec les chefs du voisinage.

Enfin, comme les services du *Leonora* n'étaient plus requis nous le renvoyâmes le 11 mars.

En terminant, nous devons dire que les naturels, partout où nous avons passé, nous ont traité d'une manière amicale et ont exprimé leur respect pour les gouvernements que nous avons l'honneur de représenter et leur loyauté envers Sa Majesté la reine.

Comme vous avez pu le voir dans les pages qui précèdent, nous avons eu beaucoup de plaisir à constater en divers endroits l'amélioration remarquable qui existe

dans la condition des Sauvages. Nous sommes heureux de pouvoir dire que parmi tous les Sauvages avec qui nous avons eu à traiter, et dont le nombre s'élève à environ 3,000 âmes, nous n'avons pas eu connaissance d'un seul cas d'ivrognerie. En général, les naturels étaient tous confortablement vêtus à la mode européenne, et nous avons remarqué que quelques-uns même visaient à l'élégance, ce qui était loin de nous déplaire. Nous ne prolongerons pas davantage ce rapport, qui est déjà suffisamment volumineux, en donnant des détails plus minutieux sur ces matières, qui bien qu'elles aient leur intérêt par elles-mêmes, ne se rattachent pas directement au but de la Commission.

ALEX. C. ANDERSON,

Commissaire fédéral.

ARCH'D MCKINLAY,

Commissaire provincial.

GILBERT MALCOLM SPROAT,

Commissaire commun.

VICTORIA, C. B., 21 mars 1877.

Alexander C. Anderson, commissaire fédéral des réserves des Sauvages, à l'honorable ministre de l'Intérieur.

No. 7936, J. B.

VICTORIA, C. B., 22 mars 1877.

MONSIEUR,—Vous trouverez ci-joint le rapport officiel des travaux de la Commission depuis notre départ de Victoria en novembre dernier.

En rédigeant ce rapport pris en partie dans le journal officiel, je me suis borné, à certaines exceptions près, à ne mentionner que les faits qui se rattachaient strictement à notre mission.

En même temps je crois devoir vous informer qu'après notre départ d'ici le journal restera dans le bureau de la Division des Sauvages ici, et qu'on pourra le consulter en tout temps si on désire avoir plus de détails sur certains points particuliers.

Comme il est dit dans le rapport, nous avons constaté avec beaucoup de plaisir en certain endroits que la jeune génération chez les Sauvages semble vouloir adopter les habitudes des gens civilisés.

Dans plus d'un cas, des jeunes hommes nous ont déclaré franchement qu'ils n'entendaient plus être traités comme des enfants et qu'ils désiraient avoir le privilège de travailler sans qu'on mette d'entraves à leur industrie.

Seuls, les vieillards restent fermement attachés à leurs anciens préjugés, et en conséquence ils sont moins disposés que les jeunes à se mêler avec les blancs. A quelques endroits, et particulièrement à Cowitchan, ils ont exprimé le désir d'avoir un agent local pour prendre les intérêts de Sauvages, pour leur donner des conseils, et généralement pour les instruire et leur enseigner l'agriculture et les autres industries.

Je leur ai donné l'assurance que j'attirerais votre attention sur ce sujet.

La nature accidentée d'une grande partie du pays qui a été le siège de nos opérations durant l'hiver, est cause que nous n'avons pu concentrer les réserves comme on l'avait suggéré dans les instructions qui m'ont été données.

Bien plus, le vif attachement que les naturels ont pour leurs anciens lieux d'habitation aurait seul été un obstacle insurmontable, si je m'étais conformé strictement à vos instructions.

Dans les cas cependant où la nature du pays pouvait permettre d'assigner de grandes étendues de terre inoccupée qui pouvaient être cultivées, nous en avons profité. Ainsi, sur la rivière Squawmish, au détroit de Howe et ailleurs, nous avons assigné des réserves d'une grande étendue.

On s'apercevra qu'il existe une grande différence dans l'étendue proportionnelle des réserves assignées aux diverses tribus. Ceci s'explique par la nature des lieux. Dans quelques cas, bien que la chose eût été désirable, il n'a pas été en notre pouvoir d'ajouter beaucoup aux réserves déjà existantes, vu que les terrains adjacents étaient

occupés par des colons ; mais dans les cas où cela pouvait se faire commodément, nous en avons profité avec plaisir. Dans tous les cas, cependant, nous avons évité d'assigner de grandes étendues de terre inculte, car bien qu'elles eussent paru considérables sur le papier, elles n'auraient en réalité été d'aucune valeur.

Nous avons remarqué avec satisfaction que partout il semblait exister des sentiments d'amitié entre les blancs et les Sauvages.

En général (il y sans doute quelques exceptions) les colons ont exprimé le désir de voir les naturels traités avec libéralité, et je me flatte que les bons procédés de la Commission à leur égard tendront à maintenir l'harmonie qui existe déjà.

Après avoir réglé certaines questions dans le voisinage immédiat de Victoria, nous nous proposons de nous rendre dans l'intérieur, où certaines complications sérieuses paraissent exister.

J'aurai l'honneur de vous écrire encore dans quelques jours, lorsque nous transmettrons les comptes et les pièces justificatives de notre dépense.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

ALEX. C. ANDERSON

Commissaire fédéral, réserves des Sauvages.

P. S. Les procès-verbaux de nos décisions et la description des réserves augmentées accompagneront les comptes et pièces justificatives.

No. 9,112 J.B.

ANNEXE SPÉCIALE E.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
COMMISSION DES RÉSERVES DES SAUVAGES, 1er décembre 1877.

Second rapport succinct du commissaire commun nommé par les gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique.

Plan des opérations depuis la date du dernier rapport.

Je vous ai fait rapport, au mois de mars dernier, des travaux faits par les commissaires dans le cours de l'hiver de 1876 et 1877. Le plan général de l'ouvrage que les commissaires se sont proposé d'exécuter pendant l'été et l'automne de 1877 a été le règlement de la question des terres des Sauvages parmi les tribus de la partie sud de l'intérieur de la province, près de la frontière américaine. Les commissaires ont cependant été retenus à Victoria plus longtemps qu'ils ne s'y attendaient après avoir terminé leurs rapports et leurs comptes-rendus des travaux exécutés. Ils se sont occupés d'assigner des réserves aux Sauvages de la baie Beecher, Sooke et d'Esquimalt, et de négocier avec les Sauvages de la tribu de Victoria afin de les engager à quitter le voisinage de la ville. Cette dernière négociation était encore pendante et il y avait peu d'espoir de succès, lorsque les commissaires sont partis de Victoria le 12 juin 1877 pour la terre ferme. Pendant le reste de l'année les commissaires espéraient pouvoir visiter les tribus suivantes, savoir : celles établies sur les bords de la rivière Bonaparte, sur les rivières Thompson nord et sud, sur la rivière Spellumcheen, sur les bords des grands lacs Shuswap et Okanagan, à Osoyoos sur la rivière Okanagan, dans la vallée Similkameen, et enfin dans le voisinage du lac Nicola.

PARTIE NON TERMINÉE DU PROGRAMME.

Ecrivant comme je le fais de notre camp, sur le côté est du lac Okanagan, à notre retour de Osoyoos, sur la frontière américaine, et allant à Yale, sur le versant des montagnes de la Cascade, je suis fâché de dire que la saison d'hiver a forcé les commissaires à revenir sur leurs pas, après avoir terminé avec les Sauvages de Osoyoos. En partant de ce voisinage, les commissaires traversèrent pendant une tempête de neige une montagne qui le lendemain était recouverte d'une épaisse couche. Ils ont fait à cheval la plus grande partie de 2,000 milles, et ils ont persisté à travailler plus longtemps qu'en général des explorateurs ne le font, et peut-être même plus qu'il n'était prudent. Il a fallu néanmoins partir sans entamer la question relative aux terres des Sauvages de Bonaparte, Similkameen et de Nicola, qui ont déjà été déçus auparavant, et qui ont toujours attendu la visite des commissaires durant cette saison. On devrait s'occuper de ces tribus le plus tôt possible, et prendre les moyens nécessaires de compléter les travaux parmi les Sauvages Shuswap et Okanagan. Tout retard pourrait avoir l'effet de leur faire perdre entièrement la confiance déjà peu ferme qu'ils ont dans la sincérité des deux gouvernements, et peut-être faire échouer le résultat des travaux de la Commission.

MOYENS DE TRANSPORT.

Sur la côte de la province, l'hiver dernier, les commissaires, comme vous le savez, se sont servis tout le temps d'un petit bateau à vapeur. Dans l'intérieur, sur la terre ferme, durant l'été et l'automne derniers, ils ont dû voyager à cheval et se servir d'un train de mules pour transporter les provisions. En général, les chevaux ont été mis en pâturage sur les réserves des Sauvages ou sur les terres de la Couronne, mais lorsque la saison a été avancée il a fallu leur acheter de l'avoine.

Pour perdre moins de temps et pour se rendre aux endroits où on ne pouvait pas aller avec les mules, les commissaires ont été obligés quelquefois de louer ou de prendre passage sur un bateau à vapeur.

HOMMES EMPLOYÉS.

Le nombre des hommes employés a été à peu près le même que sur la côte, mais dans ce pays de prairies il a fallu nécessairement pour les chevaux un gardien, dont

le salaire augmentera la dépense pour le "Transport." Je dois aussi faire remarquer que quelques autres dépenses ont été encourues par le département des interprètes, qui, dans cette partie du pays, ont dû être employés pour aider les commissaires à s'assurer de ce qui se passait réellement chez les Sauvages. Je ne puis dire, avant de faire les comptes, si la somme de \$5 par jour allouée aux commissaires pour frais de route sera suffisante pour leur voyage dans ce pays lointain.

Il n'est pas nécessaire de couper autant de bois pendant une campagne faite en été qu'en hiver, mais nous avons été dehors une partie de l'hiver, et les gages des travailleurs et le coût de quelques provisions sont plus élevés ici que sur la côte.

MOUVEMENTS DES COMMISSAIRES DEPUIS LE 12 DE JUIN 1877.

Du 12 juin au 27 juillet.—De Victoria à New-Westminster et à Burrard Inlet, de là à Kamloops, où nous avons fait des travaux, remontant la rivière Thompson Nord et celle du Ruisseau du Cadavre, près de la Traverse de Savorie.

Du 28 juillet au 16 août.—Rivière Thompson Sud (tribu des Niskahnith), le lac Adams et les grand et petit lacs Shuswap.

Du 17 août au 15 octobre.—Rivière Spellamcheen, vallée de Nelson et tête du lac O'Kanagan.

Du 16 octobre au 1er décembre.—Missions Sauvages, Penticton (lac O'Kanagan-Sud) et Osoyoos sur la frontière.

Du 2 décembre.—De O'Kanagan en route pour la côte.

J'y joins un état du nombre des Sauvages avec qui nous avons été en négociations, ainsi que le nombre de leur bétail :—

Nom.	Adultes.		Adolescents.		Enfants.		Total, chaque tribu.	Nombre de chevaux.	Nombre de bêtes à cornes.
	Hommes.	Femmes.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.			
<i>Shuswap.</i>									
Thompson nord et lac au Canot	33	37	5	1	42	25	143	121	47
Ruisseau du Cadavre	24	21	2	5	14	16	82	437	235
Kamloops	81	70	8	4	47	42	252	979	278
Thompson sud ou Niskahnith	45	34	1	3	29	28	140	228	33
Lac Adams	44	37	2	34	33	150	126	62
Le petit lac Shuswap	30	24	27	17	98	85	34
Spellumcheen	41	30	6	23	18	118	74	14
Total	298	253	16	21	216	179	983	2,050	703
<i>Tribu O'Kanagan.</i>									
Tête du lac O'Kanagan	63	63	1	5	56	59	247	585	190
Penticton	32	36	1	3	29	43	144	612	476
"Mission"	20	18	2	18	19	77
Osoyoos	34	30	1	20	32	117	382	57
Total	149	147	3	10	123	153	585	1,579	723
Grand total	447	400	19	31	339	332	1,568	3,629	1,426

Etat des esprits chez les Sauvages.

Il y a certaines circonstances qui, vous le savez, ont rendu les travaux des commissaires dans cette partie du pays particulièrement pénibles et difficiles. Ces circonstances tiennent en partie à l'histoire du pays et au temps présent. L'une de ces questions, d'après ce que prétend le gouvernement fédéral, est le droit non éteint des Sauvages à la propriété du sol. Une autre est l'acte de l'ancien gouvernement colonial, qui avait d'abord concédé des réserves considérables et qui ensuite les a diminuées. Ces deux questions entraînaient de très graves considérations et rendaient difficiles les négociations des commissaires avec les Sauvages en essayant de régler les relations des deux gouvernements au sujet de ses réclamations des terres des Sauvages. Il était en outre difficile d'expliquer aux Sauvages d'une manière satisfaisante la raison des retards apportés par le gouvernement depuis la confédération à leur donner satisfaction. Toutes les tribus dans cette partie du pays sont mécontentes depuis plusieurs années, et cette année surtout leur mécontentement est devenu très grave. À ceci vint se joindre la nouvelle, qui fut connue à Kamloops vers le même temps que les commissaires vinrent y commencer leurs travaux, que les Sauvages avaient franchi la frontière américaine. Les Sauvages au nord et au sud de la ligne internationale sont un même peuple que sépare politiquement une ligne invisible. Un Sauvage, dont la petite ferme était traversée par la ligne frontière, vint nous demander dans quelle position il se trouvait. Les phases de la lutte entre les troupes américaines et le chef Joseph étaient suivies attentivement par les sauvages O'Kanagan et Shuswap. Des messages furent échangés constamment entre les chefs du nord et du sud de la ligne jusqu'au temps de la capture de Joseph au mois d'octobre et même plus tard. Les commissaires purent connaître toutes les péripéties de la lutte par des Sauvages venant de l'autre côté de la frontière, et comparèrent ensuite ces nouvelles avec les rapports des journaux, mais ils n'osèrent avoir aucune conversation avec les Sauvages au sujet des tristes événements qui se passaient au sud, à quelques jours de marche de l'endroit où ils étaient.

Les Sauvages, dans le commencement, étaient silencieux et froids et regardaient avec curiosité plutôt qu'avec intérêt les travaux des commissaires. Leur attitude et ce que j'avais entendu dire d'eux avant d'arriver dans le pays m'engagèrent à surveiller très-attentivement et avec calme les actions et les motifs que je leur supposais. Autant que j'en puis juger, jecrois que les Sauvages de la partie sud de l'intérieur de la Colombie-Britannique, averti du soulèvement qui eut lieu de l'autre côté de la frontière, s'étaient entendus entre eux pour faire décider la question de leurs réclamations. Je doutai d'abord, mais après avoir mûrement délibéré et avoir pris des informations, je constatai qu'il ne pouvait y avoir de doute que les chefs les plus influents des tribus de Shuswap et d'Okanagan avaient pris la détermination de se soutenir les uns les autres et de prendre les moyens d'arriver à leur but. Des observateurs expérimentés sont prêts à affirmer positivement que la décision des chefs avait un caractère plus grave et plus déterminé. Quant à moi, je ne puis dire s'ils avaient formé des plans d'action. Ils n'étaient pas approvisionnés, que je sache, de munitions, mais certainement la situation était telle, pendant quelque temps, que le moindre acte inconsidéré, comme par exemple une querelle entre un blanc et un Sauvage, aurait pu avoir les conséquences les plus fâcheuses. À la manière des Sauvages, ces peuplades aigris par leur mécontentement de vieille date au sujet de leurs terres, s'étaient mis en tête que quelque chose allait arriver, mais ils ne savaient trop ce que ce serait.

DESCRIPTION DU DISTRICT.

Une description succincte du district dans lequel les commissaires ont travaillé vous aidera à vous former une idée générale des conditions que nécessitent les besoins et les occupations des colons blancs et des Sauvages qui l'habitent.

La partie de la province que les commissaires ont visité en dernier lieu est la partie sud du grand plateau de l'intérieur situé à l'est du rang des montagnes de la Cascade, qui traverse la Colombie-Britannique dans une direction nord-ouest. Le chemin de voiture qui conduit à ce district longe la rivière Fraser jusqu'à Lytton, et de là il suit la rivière Thompson, un des tributaires les plus considérables de la rivière Fraser, et qui s'y jette en venant de l'est.

La vallée inférieure de la rivière Fraser qui s'étend jusqu'à Yale, c'est-à-dire à une distance de plus de cent milles, n'est pas, à proprement parler, une gorge, mais elle se déploie assez pour pouvoir l'appeler une vraie vallée d'alluvion.

Les terres basses près de son embouchure reposent généralement sur une couche molle de formation tertiaire, mais la langue de terre qui fait face à la mer est plus particulièrement composée de terre d'alluvion très récente. La plus grande partie de la vallée de la rivière Fraser inférieure est couverte de dépôts immenses composés principalement de pins de Douglas. Depuis Yale jusqu'à Lytton, distance d'environ 57 milles, la vallée de la rivière Fraser forme une gorge entre deux rangées de montagnes élevées, exposées aux vents, et couvertes de bois de peu de valeur. Dans le voisinage de Lytton on arrive à travers des montagnes de la Cascade dans le bassin aride de l'intérieur. Le *Pinus Ponderosa* qui pousse çà et là à sa surface, sans broussailles, est un arbre charmant; son écorce est rouge et son feuillage d'un vert foncé; il remplace ici les sapins de Douglas. On y trouve aussi le cactier-raquette ou cactus.

Les Sauvages ici diffèrent en apparence de ceux de la côte, ils sont moins robustes et ont le teint plus foncé. On les voit rarement autrement qu'à cheval et leurs femmes montent aussi les chevaux à la manière des hommes.

La vallée de la rivière Thompson est plutôt une gorge qu'une vallée, sur un parcours de plusieurs milles dans les environs de sa jonction avec la rivière Fraser à Lytton, mais les montagnes ont des contours plus agréables que celles de la rivière Fraser; elles sont plus basses et en général couvertes de verdure. Bientôt, après environ 100 milles de marche, on arrive à Kamloops, qui est au confluent des branches nord et sud de la rivière Thompson. En partant de Kamloops, on longe en montant la branche sud de la rivière Thompson jusqu'aux lacs Shuswap; là on laisse la rivière Thompson ou Shuswap (autrement appelée à cet endroit Shellumcheen), et passant par un défilé de peu d'étendue, où le sol s'élève gracieusement et d'une manière presque imperceptible, on arrive bientôt au lac O'Kanagan qui, contrairement au lac Shuswap, se décharge au sud par la rivière O'Kanagan plus loin qu'Osoyoos sur la frontière canadienne, dans la rivière Colombie sur le territoire américain.

Ainsi donc, de Lytton à la frontière, on trouve une coupe prolongée d'environ 250 milles qui, en certains endroits, peut s'appeler une gorge et en d'autres un défilé ou une vallée. Immédiatement après être passée la frontière elle s'élargit en forme de queue de poisson. Il y a là une réserve magnifique et d'une grande étendue qui récemment a été assignée aux Sauvages américains et renferme de très-bons endroits d'hivernage pour le bétail.

Cette vallée ainsi que celle de la branche nord de la rivière Thompson, celle de la Similkameen, et le territoire près du lac Nicol, ont été jusqu'ici les endroits habités le plus fréquemment par les Sauvages des tribus de Shuswap et O'Kanagan. Ces deux nations ont beaucoup de ressemblance, mais l'opinion générale est que les O'Kanagans vinrent autrefois du sud. Leur langue est à peu près la même, mais un interprète des Shuswaps ne peut pas toujours interpréter facilement les O'Kanagans.

Dans le voisinage de cette grande vallée il y a d'autres vallées latérales arrosées par de petites rivières, mais les Sauvages se tiennent de préférence dans la grande vallée, je suppose que c'est à cause de la pêche et du climat.

Ce que j'ai appelé la vallée principale et qui est le centre des opérations des commissaires, varie en largeur et en quelque sorte de caractère, mais généralement parlant elle est étroite et on y trouve çà et là des plateaux bas. En partant de la rivière et gagnant l'intérieur, il y a des bancs et de nombreuses collines aux contours arrondis qui s'élèvent sur la pente étendue des montagnes. En général l'aspect de ces montagnes n'est pas sévère et sauvage comme ils l'est généralement dans la région à l'ouest des montagnes de la Cascade. Elles ont au contraire un contour gracieux, sont couvertes de verdure et légèrement boisées, leurs larges sommets sont aussi verdoyants et on y peut facilement s'y rendre à cheval. L'herbe touffue si connue et qui ne croît pas au-delà du 53ème degré de latitude nord, croissait autrefois en grande quantité dans les vallées, sur le flanc des collines et sur les montagnes en général, mais elle a été en grande partie détruite dans la plupart des endroits où il y a des chemins de voiture et autour des habitations. Lorsque cette herbe est mangée

près de sa racine elle ne repousse plus. Elle est remplacée par la sauge, dont heureusement les animaux se nourrissent assez volontiers l'hiver, mais je crois qu'elle est plus stimulante que nutritive. En montant sur les collines on trouve l'herbe touffue, qui croît en abondance à travers les pins rouges dispersés çà et là. Les chevaux peuvent vivre en hiver sur les terres élevées, parce qu'ils grattent la neige avec leurs pieds pour trouver l'herbe, mais les bêtes à cornes exigent un terrain abrité, où il n'y a que peu de neige.

SOL.

Le sol graveleux de cette partie du pays, qui est probablement fertile, mais qui se trouve trop élevé pour pouvoir être cultivé avec succès, est connu sous le nom "d'argile caillouteuse." Il est composé principalement, d'après M. Dawson, de sédiments non modifiés, qui ne possèdent pas le caractère adhésif de l'argile. C'est, pour la plupart du temps, un mélange jaunâtre gris d'argile et de sable, plutôt dur, mélangé de pierres. Exposé à l'air, il s'amollit et devient mélangé de matières végétales.

L'autre genre de sol, reconnu très fertile, et dans des endroits assez bas pour être cultivé, est situé sur les bancs et terrasses et les talus irréguliers de quelques vallées, qui étaient très probablement autrefois le lit d'un grand lac. Les sédiments du vieux lac les couvrent maintenant à une profondeur considérable. Ce second genre de sol se compose de sédiments modifiés, ou distribués de nouveau, d'alluvion moderne, etc., et se trouvent être principalement la désagrégation et la disposition nouvelle de l'argile caillouteuse, quoique mélangée avec les débris formés des débris de roches de la période glaciaire, ou de celles transportées par les rivières lorsqu'elles atteignent plus haut que leur niveau ordinaire, comme elles paraissent avoir coulé autrefois.

CLIMAT.

Le climat est essentiellement un climat d'extrêmes. La température moyenne annuelle ne diffère pas beaucoup de celle de la côte, mais il y a une grande différence entre la température moyenne en été et en hiver. Dans tout ce district, les pluies sont insuffisantes pour la croissance des moissons sur un sol arable sous d'autres rapports. La superficie des terres propres à la culture, même avec l'usage des eaux, n'est pas très étendue, quoiqu'elle soit plus grande, j'ose le dire, qu'on ne le suppose communément. Il faut en général arroser les moissons par irrigation, excepté sur la petite langue de terre entre les lacs Shuswap et O'Kanagan.

Malheureusement, les rivières sont profondément encaissées et il est difficile d'en tirer l'eau pour l'irrigation des terres. Les gens qui ne sont pas riches ne peuvent arroser leurs terres que dans le cas où ils peuvent se procurer l'eau des cours d'eau venant des plateaux plus élevés, et quoiqu'il y ait un grand nombre de ces cours d'eau, ils sont cependant peu nombreux comparés à l'étendue de ce district. Les habitants de cette région s'occupent d'élevage d'animaux et très peu d'agriculture.

ANIMAUX DE FERME.

La courte description ci-dessus de ce district quant à ce qui regarde ses caractères essentiels, vous permettra de vous former une idée de la principale occupation des habitants, savoir: l'élevage des animaux de ferme. La loi lui accordant un droit de préemption de 320 acres, l'éleveur d'animaux cherche une place convenable pour s'établir, et pour cultiver un peu, et, si c'est possible, un pâturage d'hiver, ou bien il tâche d'avoir accès aux pâturages sur les parties inhabitées des terres de la Couronne. La maison est généralement près d'un cours d'eau, parce que l'eau est ordinairement nécessaire à la culture de la terre. L'établissement étant cultivé, les bêtes à cornes et les chevaux, marqués au fer chaud d'un signe distinctif, sont laissés libres d'aller paître pendant l'été sur les grandes montagnes et dans les vallées dépendant des terres de la Couronne. L'usage de ces terres de la Couronne est essentiel aux affaires de l'éleveur d'animaux, telles qu'il les transige actuellement. Il ne ferait que très peu d'affaires s'il était réduit à ses 320 acres préemptées. Elles ne lui donnent qu'un pied-à-terre dans le pays. Quelques-uns d'eux possédant de l'argent ont augmenté leurs possessions (même au prix de \$1 l'acre fixé par le gouvernement) en achetant des pâturages d'hiver ou des endroits abrités ayant de bonne herbe pour

les jeunes animaux, mais personne n'achètera aucune étendue de pâturages ordinaires d'hiver à \$1 l'acre, dans l'état où se trouve actuellement le commerce des animaux. Ce qui encourage surtout ici l'élevage des animaux, ce sont les pâturages d'hiver, car il serait inutile de nourrir les animaux en été s'ils devaient mourir en hiver faute de nourriture et d'abri. Si les animaux rapportaient un prix plus élevé, il y a certaines parties du pays où l'on pourrait produire en hiver une nourriture artificielle pour les animaux, mais, actuellement, il faut ne dépendre que sur les pâturages naturels d'hiver.

Les Sauvages apprécient les faits ci-dessus concernant l'élevage des animaux dans l'intérieur du pays, et ce qu'ils ont demandé, est réellement une juste part des avantages naturels du pays pour l'exercice de la seule industrie qu'ils puissent entreprendre qui soit préférable à celle d'un manoeuvre.

C'est une erreur de croire que les Sauvages n'apprécient pas ces avantages. Ils ne les comprenaient probablement pas lorsque leurs réserves furent diminuées il y a dix ou douze ans, avec leur sanction supposée, mais ils ont appris rapidement à les apprécier depuis. Ils connaissent le climat, et ils reconnaissent une bonne terre d'une mauvaise; un grand nombre d'entre eux ont été employés par les colons blancs, et ont observé leur manière de travailler. Les Sauvages ne veulent pas seulement un certain nombre d'arpents de terre, sans s'occuper de sa qualité. Ce que les Sauvages voulaient sur la côte, c'était une certaine proportion de terre libre d'arbres gigantesques, et ce qu'ils désirent surtout ici, ce sont des terres dont des parties puissent être arrosées par irrigation, et offrir un bon hivernage pour les animaux. Ils veulent en un mot, en qualité, sinon en quantité, ce que les colons blancs exigent. Ce n'est que du bon sens. Un bœuf appartenant à un Sauvage mangera autant qu'un bœuf appartenant à un blanc. Son appétit n'est pas affectée par l'état accidentel de son propriétaire.

PATURAGES D'ÉTÉ ET D'HIVER.

Quant aux pâturages d'hiver, il existe tant de causes qui affectent le genre de ceux que nous avons visités, que peu d'hommes, même parmi ceux qui habitent ce district, tiennent à exprimer une opinion sur la convenance des endroits qui n'ont pas été éprouvés par l'expérience. Il faut prendre en considération l'aspect et la position des terres, leur exposition aux vents qui enlèvent la neige de leur surface, et leur proximité d'abris pour la nuit lorsque le vent est trop perçant. Les animaux eux-mêmes en général trouvent les meilleurs endroits, et préfèrent naturellement ceux où la plus grande partie du troupeau a été habituée d'aller. Les Sauvages et les blancs, mais surtout les Sauvages, ont gaspillé les pâturages d'hiver.

Les pâturages d'été couverts d'herbe touffue ont aussi été, comme je l'ai déjà dit, bien mangés sur le parcours des chemins de voitures, et près des établissements, mais il y a probablement encore en été des pâturages d'herbe touffue sur les grandes montagnes et dans les vallées éloignées, pour un plus grand nombre d'animaux que l'herbe des pâturages naturels d'hiver ne le permettait. La qualité des pâturages paraît varier beaucoup suivant les différents endroits. Le pacage des animaux dans des pâturages originaires beaux est plus destructeur à certains endroits qu'à d'autres, vu les caractères différents du sol, et le plus ou moins de prise qu'y a l'herbe. Somme toute, je crois que la richesse des pâturages de cette région, qui possède les plus beaux de l'intérieur et parmi lesquels il s'en trouve sans doute de très bons, a été considérablement surfaite. Je dis cela parce que je vois que les pâturages d'herbe touffue en été ont été grandement mangés et remplacés par de la sauge, quoiqu'il y ait probablement, comme je l'ai déjà dit, de grandes étendues d'herbe dans les montagnes que j'ai vues dans le lointain. J'ai encore eu une preuve de l'empressement avec lequel quelques membres de la population blanche pauvre se sont objectés à ce qu'on disposât des pâturages d'hiver en faveur des animaux des Sauvages, et combien les colons se sont disputés entre eux les bons endroits d'hivernage. Les animaux ne sont pas nombreux. Il n'y a probablement pas dans toute la province une douzaine de fermiers possédant chacun un millier de têtes de bétail. Je parle plus haut de la richesse apparente des pâturages naturels du pays à présent. Je n'ai pas à discuter ici quels avantages pastoraux on retirerait si on y appliquait plus d'habileté et de capital, avec l'émulation d'obtenir de meilleurs prix.

TRAVAUX DES COMMISSAIRES.

Tels étaient donc les sentiments et la condition des Sauvages, et telle la nature de la principale occupation du peuple du pays visité ; les commissaires, en premier lieu, en faisant une revue de la situation, jugèrent convenable, comme matière de prudence ordinaire aussi bien que de politique nécessaire, de tâcher de calmer les esprits des Sauvages et d'assurer au gouvernement une espèce de retour de confiance parmi ces derniers, en observant beaucoup de bonté, de patience et de courtoisie dans leurs relations avec eux. Les commissaires s'efforcèrent ensuite de les faire réfléchir d'une manière plus raisonnable sur leur vie et leurs habitudes. Ils considéraient que les vieilles questions et réclamations, telles que celle des "titres," et des réclamations en vertu des octrois de l'ancien gouvernement colonial, pourraient peut-être se régler au moyen d'un compromis libéral. Ils recommandèrent aux Sauvages de ne pas raviver ce qui était éteint, bien qu'en plusieurs cas, c'eût été un passé de malentendus et de fautes graves, mais d'accepter franchement maintenant une part libérale des terres publiques, ainsi que la position quelque peu privilégiée que les deux gouvernements leur offraient et leur assuraient, et de faire un effort vigoureux pour prendre leur place, et pour rendre leurs enfants capables de prendre bientôt la leur comme citoyens libres dans une société gouvernée par des lois équitables. Ils n'ont nullement essayé de cajoler ou de choyer les Sauvages ou de les traiter autrement que d'après les meilleures traditions du département des Sauvages du Canada. Les commissaires parlèrent avec eux de leurs affaires territoriales d'une manière respectueuse et cordiale, et en n'oubliant pas de leur soumettre de temps à autres quelques vérités salutaires. Je suis heureux de dire que ces efforts ont été jusqu'à un certain point couronnés de succès. Après un certain temps les Sauvages donnèrent des preuves que leurs sentiments s'étaient améliorés ; les plus jeunes hommes donnent ces preuves les premiers, en règle générale. Je suis maintenant disposé à croire que ces tribus de l'intérieur, du côté sud de la province, dont se sont occupés les commissaires depuis le mois de juin dernier, sont considérablement rassurées, et qu'elles sont satisfaites de leurs réserves. Il serait bon de se rappeler, cependant, qu'apart leurs griefs concernant les terres, les Sauvages qui habitent le pays de Osoyoos, sur la frontière, jusqu'à Kamloops, forment pour ainsi dire, un long lévier de mécontentement possible et contagieux et de danger considérable jeté au centre même de la province, et dont les Sauvages américains tiennent l'autre bout. Ces derniers, pour une raison ou pour une autre, semblent être mécontents, quoique leurs réserves soient plus belles que celles qu'on pourrait accorder aux Sauvages de la Colombie-Britannique. Dans la dernière conversation que j'ai eue avec feu Sir James Douglas, avant de quitter Victoria en juin dernier, il me dit, en parlant des Sauvages Shuswap et O'Kanagan : " J'ai toujours eu soin de garder ces gens de bonne humeur."

Arrivant ensuite à la question des travaux spécifiques et pratiques des commissaires, pour résoudre le problème nouveau de désigner des terrains à pâturages et autres devant être gardés exclusivement pour l'usage et le bénéfice des Sauvages dans une région comme celle décrite, on me permettra j'espère de dire quelle était mon opinion personnelle sur ce sujet avant la Confédération, lorsque je pensais à la nécessité de mélanger les Sauvages à la population blanche.

Avant la Confédération, j'étais d'opinion, que si les Sauvages des pays supérieurs avaient une étendue de terre suffisante pour leurs villages et leurs champs cultivés, avec le droit de faire paître leurs animaux en commun sur les terres publiques avec les blancs, ils ne pourraient se plaindre, pourvu toutefois que l'étendue des terres de leurs établissements fût suffisante, et pourvu qu'ils fassent assurés à perpétuité de leur part de pâturages d'hiver. Les terres couvertes d'herbe en été, et dépendant du domaine public eussent été très abondantes pendant de longues années. D'après ce projet les Sauvages eussent été en général dans la même position que les colons blancs. Vu leur civilisation imparfaite, j'aurais, de plus, fait passer une bonne loi de préemption pour les Sauvages, et je les aurais rendus capables d'acheter et de posséder des terres, avec un pouvoir constitutionnel spécial de *veto* accordé à la Couronne et pouvant être exercé par elle relativement à toutes lois, concernant les terres, dont aucune disposition eût pu affecter les intérêts des Sauvages. Tel était mon plan

autrefois, et quelque chose de ce genre aurait pu se faire lors de l'union, bien qu'il soit vrai que la confédération ait donné lieu à un nouvel état de choses.

Le gouvernement fédéral n'aurait peut-être pas jugé à propos d'accepter la responsabilité des Sauvages à moins d'avoir le contrôle absolu, comme fidéicommissaire, d'une quantité de terres suffisantes à leurs besoins. Il est certain qu'un simple transport d'un certain nombre d'établissements n'eût pas été satisfaisant, si toutes les terres à pâturages environnantes fussent restées sans restriction à la disposition du gouvernement provincial pour dons gratuits, loyers ou ventes. La correspondance publiée montre qu'aucune proposition pratique pour la solution du problème des terres sauvages au moyen d'un projet semblable à celui mentionné ci-dessus, ou qu'aucun autre projet que la proposition audacieuse d'assigner une simple étendue de terre, n'a été faite dans le cours des années nombreuses pendant lesquelles les deux gouvernements ont échangé une correspondance au sujet des terres des Sauvages.

Dans ces circonstances, les commissaires durent faire le meilleur compromis possible, eu égard à leurs instructions et au but général de leur nomination. Que dans une tâche aussi difficile, ils n'aient pas commis quelques erreurs—erreurs provenant d'informations fausses ou d'erreur de jugement, je n'aurai pas la hardiesse de maintenir. Ce que j'affirme, c'est qu'ils se sont efforcés de faire le mieux qu'ils pouvaient. Le pays est très étendu, mais, comme je l'ai montré plus haut, l'espace naturellement convenable à la culture et au pacage d'hiver est comparativement limité. Les blancs possèdent presque exclusivement ces espaces dans quelques localités, et les Sauvages en sont les principaux possesseurs dans d'autres. Pour garantir absolument le gouvernement fédéral, comme fidéicommissaire, contre toutes les demandes des Sauvages pour l'assignation des terres qui convenaient naturellement sous tous les rapports, à toutes les entreprises futures du peuple, il aurait fallu que la province abondât d'immenses régions en partie habitées et en partie inhabitées, ce qui aurait, de fait, créé un territoire Sauvage dans cette partie du pays. Ceci n'était cependant pas requis par l'esprit de l'arrangement fait entre les deux gouvernements et n'aurait pas été d'accord avec les bons principes ou les convenances, car les Sauvages, comme les blancs, doivent prévoir le temps où chaque pouce d'eau pour l'irrigation devra être ménagé, et où il faudra produire la nourriture destinée à nourrir le bétail pendant l'hiver. Même aux prix actuels du bétail, le pays s'est rempli jusqu'à un certain point, mais une hausse dans les prix engagerait à venir ici des colons qui, sans aucun doute, seraient prêts à arroser par irrigation sur une grande échelle et à cultiver du fourrage pour la nourriture des animaux l'hiver. Les Sauvages feront petit à petit la même chose. Ils ont fait des progrès rapides, mais, cependant, d'ici à plusieurs années il est peu probable que, homme pour homme, les Sauvages exigent autant de terres que les blancs, et il ne serait désirable pour personne que la terre fût laissée en friche sans nécessité.

Les travaux des commissaires ont consisté à examiner et à étudier sur les lieux tous les sujets affectant les questions soumises à leur décision, tant au point de vue, des blancs qu'à celui des Sauvages, ainsi qu'à celui du bien être général de la province et des deux gouvernements, qui n'ont naturellement pas d'autre intérêt que le bien-être de toutes les classes de la société; après avoir agi ainsi, ils ont ensuite, par leur décision, déterminé une moyenne au meilleur de leur jugement et sans crainte ni faveur. Ils assurèrent spécialement aux Sauvages leurs anciennes demeures ou établissements et leurs pêcheries, et ensuite, ils donnèrent leur décision, au sujet de la superficie de leurs réserves, après avoir pris en considération le nombre des Sauvages, leurs animaux; leur perspective numérique et industrielle dans un avenir assez rapproché; ainsi que la nature des terres et l'utilité de certaines parties pour la culture par irrigation, et pour les pâturages d'été et d'hiver.

Dans deux cas, ils ont trouvé qu'il était nécessaire, dans l'intérêt général des blancs et des Sauvages, de prendre des arrangements pour les faire jouir en commun des pâturages d'hiver. J'aurais été heureux s'il eût été possible d'appliquer ce principe plus généralement.

Ecrivain comme je le fais à la hâte sous ma tente, le soir, au milieu des décon-

forts et des inconvénients d'un voyage d'hiver, je ne puis, dans ce rapport, non plus qu'avant d'arriver à un bureau, vous donner des chiffres détaillés concernant les questions peu importantes de la simple étendue des terres. Je puis dire cependant que vu l'augmentation possible du nombre de la population et des animaux, et vu la localité, on a considéré qu'il était prudent dans quelques cas d'assigner plus de terres que les Sauvages n'en avaient besoin immédiatement; mais la quantité donnée, même dans ces cas, n'est pas aussi grande que celle qu'ils auraient pu préempter s'ils eussent été des blancs, et les réserves, comme vous le savez, sont nécessairement désignées en bloc et composées de terres de choix semblables à celles qui sont achetées par préemption. Il ne serait pas convenable que le gouvernement eût de nouvelles questions et des règlements de terres de Sauvages d'année en année. Il ne serait peut-être pas hors de propos d'ajouter ici que celui qui a étudié avec réflexion les affaires des Sauvages du Canada, ne manquera pas d'observer la différence extraordinaire qui existe entre les avantages qui sont de nature à satisfaire les Sauvages de la Colombie-Britannique, et la disposition généreuse de terres et d'argent faite par le gouvernement en faveur des Pieds-Noirs et autres Sauvages à l'est des Montagnes-Roches.

Prenant les Sauvages de cette partie de la province, comme ils sont, c'est-à-dire, divisés en tribus, ce qui durera encore quelques temps, on a toujours suivi la politique générale de garder autant de consistance possible au sujet des octrois aux diverses tribus quant à leur nombre respectif, leurs conditions, etc. On trouvera cependant que quelques tribus sauvages possèdent de meilleures réserves que d'autres. Ici, comme sur la côte, le peuple est attaché à ses anciennes habitations. Les commissaires durent faire des négociations avec les gens comme ils étaient, dans un pays tel qu'ils le trouvaient dans le voisinage des tribus avec lesquelles ils avaient traité. Je puis ajouter avec confiance, que, d'après les instructions des deux gouvernements, on a pris le plus grand soin en réglant les réclamations des Sauvages de manière à ne pas nuire aux intérêts des colons blancs, et ne pas mettre d'entraves aux progrès d'établissements des blancs. Ceci a été l'une des parties des devoirs des commissaires les plus difficiles et les plus remplies d'anxiété. Autant que je puis en juger les colons de cette belle et intéressante partie de la province, ont en général par le passé bien traité les Sauvages personnellement, et il faut espérer que les relations de bon voisinage qui ont existé jusqu'à présent entre les deux races, ne seront pas troublées sans nécessité pendant que les Sauvages font des progrès vers la civilisation, que chacun désire voir augmenter constamment chez eux.

Ces Sauvages, sous un certain point de vue, seront placés par la force des circonstances dans une position privilégiée. Nonobstant les plus grands soins de la part des commissaires pour donner aux réserves des limites naturelles, la conformation topographique était plus forte qu'eux. Plusieurs des réserves sont grandes, et couvrent une superficie qu'on ne pourra jamais clôturer, à cause du manque de bois nécessaire dans les environs. Ces réserves sont légalement protégées contre tout empiètement par la loi des Sauvages de 1876. On peut dire aussi que les terres des blancs le sont par la loi commune. Mais la différence est celle-ci : les possessions des blancs sont généralement petites, et une grande partie en sont clôturées. Ils trouvent leurs pâturages, au moins ceux d'été, sur le domaine public. Une réserve de sauvages, vu leur état de tribu, est pratiquement semblable à une grande étendue de terre possédée par un seul homme. Elle s'étend sans distinction à travers le domaine public sur lequel les animaux des blancs errent, et ils ne peuvent s'empêcher de le faire dans la condition actuelle de leurs affaires. Ce serait une charge énorme pour les blancs (et aux prix actuels des animaux ce serait impossible) de suivre leurs animaux jour par jour pour voir à ce qu'ils n'empiétassent pas, pour pâture, sur les réserves sauvages, d'où ils peuvent être chassés sans merci par les Sauvages, agissant en vertu de leurs droits légaux, mais d'une manière qui ne convient pas à un bon voisin.

Le dommage ainsi causé aux animaux, serait une pénalité sévère imposée pour un empiètement volontaire. Un empiètement involontaire serait, naturellement, une autre affaire. J'espère sincèrement que les deux partis montreront de la modération et du bon sens au milieu des complications croissantes entre les Sauvages et les blancs de ce pays. Les droits essentiels doivent être, naturellement, conservés, mais

on ne doit pas les faire valoir de manière à affecter les relations de bon voisinage.

J'exprime respectueusement l'avis que l'administration des affaires des Sauvages dans cette province et particulièrement dans cette partie, continuera à exiger une attention soigneuse et bien réfléchie, mêlée comme elle l'est aux intérêts du peuple en général. Les limites extérieures des réserves seront, je l'espère, bientôt arpentées sous la surintendance locale pour connaître celles qui sont réellement nécessaires. La question de l'appropriation de l'eau nécessaire à l'irrigation est une question très-importante pour l'intérieur si aride de cette province, unie comme elle l'est à la vie journalière des habitants.

On peut se procurer l'eau par priorité d'inscription dans cette province. Je ne connais aucune loi qui assure aux Sauvages les droits sur l'eau, et ces derniers ne sont pas enregistrés, mais il paraît que, d'après un consentement général, les réclamations d'eau pour les réserves Sauvages, sont considérées, d'après les lois du pays avoir priorité sur toute autre inscription. Les commissaires ont cependant confirmé aux Sauvages les droits sur l'eau dans les anciennes réserves, qui ont été renfermées dans les nouvelles, sujets, néanmoins dans ce dernier cas, à l'état existant des inscriptions pour l'eau. Il eût été mieux de ne permettre l'acquisition d'aucun droit personnel sur l'eau destinée à l'irrigation dans cette partie du pays, mais dans l'état actuel des choses, il serait bon que la division des Sauvages ici, pût déclarer le plus tôt possible, quelle quantité d'eau les Sauvages exigent sur chaque réserve, afin que les blancs sachent quelle quantité d'eau peut leur être accordée. Le règlement des droits des Sauvages sur l'eau exigera l'habileté de quelque ingénieur, ainsi qu'un bon jugement et la connaissance du pays. Les Sauvages encore peu expérimentés dans l'agriculture gaspillent de grandes quantités d'eau.

Je désire mentionner encore une autre chose. Suivant une disposition contenue dans toutes les lois de cette province concernant les terres—disposition que peut-être la législature de la Colombie-Britannique est incapable depuis la Confédération de changer constitutionnellement—il est illégal de préempter ou d'acheter un établissement de Sauvage. Cette loi eut pour origine, je suppose, la nécessité de protéger les villages et les champs des Sauvages à qui on n'avait assigné par proclamation aucune réserve, ce qui est le cas, même maintenant, pour la majorité des tribus sauvages dans les provinces. Personne ne sait au juste ce que c'est qu'un "établissement de Sauvages," non plus que la longueur du temps d'occupation requis par les Sauvages pour leur donner ce caractère. Sa nature et son étendue sont entièrement indéterminées, mais les habitations et les champs labourés ou clôturés ne peuvent presque pas être exclus de la définition d'un "établissement." La restriction ci-dessus quant à la préemption ou à l'achat des terres sur lesquelles il y a un "établissement de Sauvages," est en vigueur dans des districts où des réclamations de terres sauvages ont été réglées par les commissaires. Si on la retire de la province toute entière, les nombreux et anciens "établissements de Sauvages" qui n'ont pas encore été transformés ou inclus dans les réserves des Sauvages seront laissés sans protection. Le principe—nouveau dans la Colombie-Britannique, et (si je ne me trompe pas) dans la politique du Canada sur les Sauvages—d'obliger ces derniers à ne travailler la terre que sur leurs réserves, sera, en partie, indirectement adopté. D'un autre côté, si on laisse la loi telle qu'elle est, quelques Sauvages pourront perdre leurs anciennes habitations, non encore constituées en réserves, ou pourront laisser les commissaires désigner les réserves, ou bien ils pourront fonder légalement de nouveaux établissements ailleurs sur des terres inoccupées. Ils pourraient avoir l'intention *bonâ fide* de cultiver la terre et d'en faire leur habitation ou bien ils pourraient le faire, sous une mauvaise suggestion, pour troubler les colons blancs. Dans un pays agricole ce trouble ne serait pas grand'chose, mais il a un effet important dans un pays purement de pâturages comme cette partie de la Colombie-Britannique, où tout dépend, comme je vous l'ai montré, de l'entourage de l'établissement du colon. Quelques Sauvages, en fondant des "établissements" tels qu'aucun blanc n'en pourrait faire, sur les terres de la Couronne bordant la terre d'un blanc, peuvent jouir avec lui du bénéfice des pâturages d'été et d'hiver sur lesquels il dépend pour son commerce, et peuvent faire paître l'herbe à leurs animaux, se servir

de ses bœufs, et le blanc n'a aucun moyen d'obtenir justice. En fondant son établissement, le blanc n'avait probablement pas l'idée d'acheter de grandes étendues de pâturages de la Couronne, mais s'il désirait, dans le cas ci-dessus, augmenter l'étendue de ses possessions pour la sûreté de son commerce, il ne pourrait ni préempter ni acheter aucune terre sur laquelle il y eût un établissement de Sauvages. Un cas semblable s'est présenté dernièrement dans le district d'O'Kanagan, et le colon vint à notre camp pour s'en plaindre. Cette question des Sauvages dans la Colombie-Britannique se présente sans beaucoup d'aspects différents.

J'envoie pour votre information copie d'une lettre que j'ai écrite dans un journal de Victoria. Vu le manque d'appréciation manifestée ici dans certains cercles non-officiels, quant à la difficulté des travaux confiés à la commission, le gouvernement provincial a laissé les commissaires entièrement libres d'agir selon leur jugement.

GILBERT MALCOLM SPROAT,

Commissaire commun.

A l'honorable

Surintendant-général des Affaires des Sauvages.

Ottawa.

REMARQUES SUR LE RÈGLEMENT DE LA QUESTION DES SAUVAGES.

(*Au rédacteur du journal "The Colonist."*)

CHER MONSIEUR,—Il y a, je crois, de rares occasions où l'intérêt public permet et demande même une légère déviation de la règle judiciaire, qui défend à un employé du gouvernement de rien publier relativement à l'objet de ses fonctions.

Une de ces occasions, selon moi, se présente dans la manière dont se règle la question des terres des Sauvages dans la province.

Comme commissaire commun, représentant les deux gouvernements, et ayant nécessairement eu connaissance des actes des commissaires respectifs des deux gouvernements et de ceux de la commission comme corps, pendant une période de plus d'une année, je puis oser dire que la question m'est connue.

Je ne surprendrai aucune personne à jugement droit, qui soit familière avec le côté constitutionnel et le côté légal de la question des Sauvages, qui connaisse le malheureux état de confusion dans lequel l'ancien gouvernement colonial a laissé la question et les conditions nouvelles faites à celle-ci par la confédération, ainsi que son influence sur les intérêts sociaux, industriels et financiers de la province en général, et de chacun de ses habitants,—en disant que la question des Sauvages jette dans l'ombre toute autre question pratique qui puisse nous occuper dans le moment.

Le développement des chemins de fer ne peut faire aucun progrès réel dans la province tant que la question des Sauvages ne sera pas réglée finalement et d'une manière satisfaisante. C'est un problème compliqué et important, dont la solution nécessite la coopération de personnes sages et dévouées.

Je regrette d'avoir remarqué dernièrement, que dans certains quartiers, on ne reconnaît pas à cette question toute l'importance qu'elle doit avoir aux yeux de personnes sérieuses et patriotiques. Loin de moi l'idée de déprécier toute critique juste et utile que peuvent dicter le savoir et des vues sages sur le bien-être de la société. Mais il ne saurait résulter aucun bien des clameurs de ceux qui ignorent les faits et les immenses difficultés qui rendent si impérieuse la nécessité sagement reconnue par les deux gouvernements de régler promptement la question au moyen d'un compromis. Il ne m'est pas permis d'être très-explicite, mais quant aux principes suivis jusqu'ici dans les rapports avec les Sauvages, je puis dire que l'application de ces principes produira des résultats dont ni la Confédération ni la province n'auront droit de se plaindre.

Les commissaires se sont très-sérieusement et avec beaucoup de patience efforcés de résoudre le problème en prenant pour base de leurs opérations l'état de choses actuel, et ils n'ont pas agi en philanthropes ni en avocats fiers de leurs ressources professionnelles, mais en hommes de sens pratique, et à vues libérales. Ils se sont efforcés de calmer les esprits des Sauvages, et de leur donner assez, mais pas trop de terre dans un pays où les indiens de même que les colons blancs doivent demander leur existence à l'industrie et au travail. Dans les cas où il y avait litige, il se sont guidés sur les lois du pays raisonnablement modifiées dans leur application par la

considération des coutumes locales. Toute autre base d'action, qui leur eût peut-être attiré une certaine popularité personnelle temporaire, eût désappointé le public. Je puis dire à l'honneur de la province que ce que des malveillants pourraient appeler les empiètements systématiques des blancs sur les terres des Sauvages, ont été rares. Les empiètements des Sauvages sur les terres des blancs ont été plus fréquents, mais ces faits doivent être considérés avec égard pour les circonstances.

Il y a eu quelques empiètements dus à des erreurs tant de la part des blancs que de celle des Sauvages; mais il a généralement suffi de faire connaître les faits et les lois qui doivent guider en pareils cas.

Si aucun habitant de l'île ou de la terre ferme croit avoir à se plaindre des décisions des commissaires, ceux-ci seront contents s'il porte ses plaintes au gouvernement et s'il demande au député de son collège de s'enquérir des faits. On verra alors la vérité de ce que je viens de dire. La publicité en temps et lieu détruira l'effet de certaines assertions malveillantes et fera disparaître les vagues alarmes jetées dans le public.

Tout homme de bon sens sait que les commissaires n'ont le pouvoir de troubler ni les colons blancs ni les colons sauvages dans la possession légale de leurs biens, sans le consentement de ces colons; et ils n'ont certainement pas et n'ont nullement laissé voir aucun désir d'user de rigueur à l'égard des personnes dont les possessions ne reposaient que sur une légalité douteuse. Ils sont assurément autant que personne convaincus de l'urgente nécessité de régler ces embarrassantes questions par compromis, et les deux gouvernements reconnaissent que c'est là le seul moyen de les régler.

Il est impossible de satisfaire tout le monde, et il serait insensé de le tenter. Un des principaux inconvénients de notre précieux système de gouvernement populaire, c'est que des fonctionnaires sages et honnêtes sont souvent embarrassés par les élémens d'une ou deux voix sans influence trouvant un écho dans la presse et dans les conversations de personnes mal renseignées, et que le gouvernement se trouve souvent empêché de donner à ces officiers l'appui dont ils ont besoin.

Si je mentionne aujourd'hui ce fait, c'est que les journaux ont dernièrement fait beaucoup de bruit au sujet de l'affirmation erronée que les commissaires ont enlevé à des colons du district de Kamloops des terres qu'ils possédaient légalement. L'assertion est tout simplement fautive et la chose pourra être facilement constatée à la première occasion dans la Chambre d'Assemblée.

Il sera plus vrai de dire que la commission a passé beaucoup de temps à expliquer partout aux Sauvages qu'il serait mieux pour eux de retirer les réclamations qu'ils faisaient avec persistance des terrains des blancs en vertu de prétendues concessions antérieures de l'ancien gouvernement colonial, et qu'il était de l'intérêt tant des blancs que des Sauvages de faire et accepter un compromis équitable basé sur l'état de choses actuel. Naturellement la chose ne peut se faire sans dépense de temps et d'argent, mais le résultat justifiera cette dépense. Je suis heureux de dire que dans tous les cas, après une discussion libre et complète de la question, les Sauvages ont fini par reconnaître la nécessité d'un compromis. Cela fait, la Commission s'est ensuite occupée de régler leurs réclamations en se basant sur les principes toujours reconnus dans les affaires.

Je n'en dirai pas davantage, attendu qu'il ne convient pas que je traite dans la presse de questions relevant de mes fonctions officielles; j'espère qu'on me pardonnera d'en avoir déjà dit autant, dans mon désir de donner au public des renseignements sur les progrès du règlement de cette question qui l'intéresse à un si haut point.

Personne ne peut voyager comme nous avons fait dans l'île et la terre ferme sans être frappé du caractère général des colons blancs, et des aptitudes et de la valeur de la population sauvage.

Si nous pouvons réussir à améliorer les rapports mutuels de ces deux classes de la population et les mettre en état de vivre heureux ensemble, nous nous considérerons suffisamment récompensés:

Votre obéissant serviteur,

GILBERT MALCOLM SPROAT,

Commissaire commun.

Penticton, 20 octobre 1877.

PARTIE I.

RAPPORT

DU

SOUS-SURINTENDANT GÉNÉRAL

DES

AFFAIRES DES SAUVAGES.

PARTIE I.

DOCUMENTS QUI ACCOMPAGNENT LE RAPPORT DU SOUS-SURINTENDANT GÉNÉRAL DES AFFAIRES DES SAUVAGES.

RAPPORTS DES SURINTENDANTS ET DES AGENTS.

SURINTENDANCES D'ONTARIO.

No. 1.	Surintendance de la Grande Rivière, J. T. Gilkison, surintendant-visiteur et commissaire.
2.	do Ouest 1re division.—Aucun rapport.
3.	do do 2e do Thos. Gordon, agent.
4.	do Centrale Wm Plummer, surintendant-visiteur et commissaire.
5.	do Nord 1re division.—J. C. Phipps, surintendant-visiteur.
6.	do do 2e do O. Skene do
7.	do do 2e do W Van Abbott, agent des terres des Sauvages
8.	do do 4e do Aucun rapport.

AGENCES DE QUÉBEC.

No. 9.	Agence de Caughnawaga, Geo. E. Cherrier, agent.
10.	do du Lac des Deux-Montagnes, aucun rapport.
11.	do de St. Régis, John Davidson, agent.
12.	do de St. François, aucun rapport.
13.	do de Viger, A. LeBel, agent.
14.	do du Lac St. Jean, L. E. Oti, agent.
15.	do de la Rivière Désert, aucun rapport.

AGENCES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

No. 16.	District No. 1, John Harlow, agent.
17.	do 2, Rév. P. M. Holden, agent.
18.	do 3, aucun rapport.
19.	do 4, Rév. R. Macdonald, agent.
20.	do 5, Rév. W. Chisholm, agent.
21.	do 6, Rév. J. McDougall, agent.
22.	do 7, aucun rapport.
23.	do 8, Rév. A. F. McGillivray, agent.

SURINTENDANCES DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

No. 24.	Nord-Est, Chas. Sargeant, surintendant-visiteur.
25.	Sud-Ouest, Wm. Fisher, do

SURINTENDANCES DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

No. 26.	Theophilus Stewart, surintendant-visiteur.
---------	--

SURINTENDANCES DE MANITOBA.

No. 27.	J. N. Provencher, surintendant intérimaire des Sauvages.
28.	H. Martineau, agent des Sauvages.

SURINTENDANCE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

No. 29.	Hon. D. Laird, surintendant des Sauvages.
---------	---

SURINTENDANCES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

No. 30.	Surintendance de Victoria, I. W. Powell, surintendant des Sauvages.
31.	do Fraser, Jas. Leniham, do

ÉTATS.

- | | | |
|-------|--|-------------------------------------|
| A. 1. | Officiers et employés aux quartiers-généraux. | |
| B. 2. | do postes extérieurs. | |
| B. | Analyse du bilan du fonds des Sauvages, avec 62 états supplémentaires. | |
| C. 1. | Nouvelle-Ecosse. | } Etat du revenu et des dépenses. : |
| C. 2. | Nouveau-Brunswick. | |
| C. 3. | Ile du Pince-Edouard. | |
| C. 4. | Colombie-Britannique. | |
| C. 5. | Manitoba et le Nord-Ouest. | |
| D. | Etat des terres des Sauvages vendues pendant l'année, et des terres arpentées qui ont été remises non vendues. | |
| E. | Statistiques agricoles et industrielles. | |
| F. | Rapports des écoles. | |
| G. | Rapports du recensement. | |

RAPPORT
DU
SOUS-SURINTENDANT GENERAL
DES
AFFAIRES DES SAUVAGES.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES,
OTTAWA, 31 décembre 1877.

A l'honorable DAVID MILLS,

Surintendant général des Affaires des Sauvages.

Etc., etc., etc.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport sur les Affaires des Sauvages, pour l'année expirée le 30 juin 1877, quant à ce qui se rapporte aux finances et à la statistique.

Quant aux autres sujets d'un intérêt général pour le public, il comprend l'année de calendrier jusqu'à aujourd'hui.

ÉTAT MORAL ET PHYSIQUE DES SAUVAGES DU CANADA EN GÉNÉRAL.

Les rapports de presque tous les surintendants et agents indiquent une amélioration graduelle dans la morale, les habitudes, et comme conséquence, dans la santé des différentes peuplades sauvages.

On peut supposer que ce fait est plus remarquable parmi les peuplades sauvages des anciennes provinces, bien que dans les provinces comparativement nouvelles de la Colombie-Britannique, de Manitoba, et de Kéwatin, on ne manque pas de remarques encourageantes sous ce rapport.

La sévérité des lois actuelles, défendant sous peine d'une amende considérable la vente ou le don de boissons enivrantes aux Sauvages, a contribué en grande partie à l'amélioration de leur état.

Le ministère et les diverses dénominations religieuses et sociétés de bienfaisance s'occupant des Sauvages, ne sont pas, comme auparavant, arrêtés presque sans espoir, dans leurs efforts pour améliorer leur position sociale et morale, par cet ennemi juré de l'homme rouge—" l'eau de feu " de l'homme blanc.

Dans la Colombie-Britannique, M. le surintendant Powell rapporte que le commerce des boissons a été efficacement arrêté, et que la paix et le contentement règnent parmi les tribus de la côte—les vieilles haines sont oubliées, et les tribus, qui jusqu'à une époque récente étaient ennemies jurées, se rencontrent maintenant avec amitié.

Le rapport de M. le surintendant Lenihan, sur la condition morale et physique des Sauvages sous les soins de la surintendance de la Rivière Fraser, dans la Colombie-Britannique, est aussi des plus satisfaisants.

Des rapports indiquant des progrès très encourageants ont été reçus d'Ontario et des autres provinces. Dans Ontario des demandes d'émancipation ont été reçues de certains Sauvages, et les billets d'aspirants leur ont été accordés.

D'autres Sauvages ont demandé d'être émancipés, et il n'y a aucun doute qu'on émettra des billets d'aspirants en leur faveur, lorsqu'on aura complété les préliminaires voulus par la loi.

Somme toute, nous avons de grandes raisons de remercier Dieu du succès qui a couronné nos efforts pour avancer, socialement et moralement, un peuple qui, quoique le plus ancien de ce pays, en est cependant le plus arriéré; mais ayant pour cette même raison plus de droits à la sympathie de ses frères de race blanche qui l'ont supplanté.

PROGRÈS AGRICOLES ET INDUSTRIELS.

On a fait de plus grands progrès dans l'agriculture et les arts industriels dans la province d'Ontario que dans les autres provinces.

Les surintendants et agents de cette province sont unanimes à reconnaître les progrès qui ont été faits dans l'agriculture et les constructions sur les différents établissements sauvages. Sur la réserve des Six Nations, à Tuscarora, l'exposition annuelle et le concours de labour sont devenus des traits caractéristiques dans les événements du comté.

M. Phipps, surintendant des Sauvages de l'île Manitouline, représente les Sauvages comme construisant de meilleures maisons, et les entretenant dans un meilleur état qu'anparavant, quelques-uns même montrant du goût pour les clôtures d'ornement. M. Phipps rapporte en outre, que plus de terres ont été défrichées, et plus de blé semé que les années précédentes; et que beaucoup de Sauvages, qui avaient l'habitude de dépendre entièrement sur la pêche et sur la confection de certains ouvrages de fantaisie pour vivre, ont appris à laisser de côté cette méthode précaire de vivre, pour en adopter une autre plus certaine—la culture du sol.

M. le surintendant Plummer fait aussi rapport que les Sauvages de son district—qui s'étend de Pénétancouchine, sur la baie Géorgienne, jusqu'à la Baie de Quinté—adoptent aussi une méthode améliorée de culture.

Les Sauvages du Lac St. Jean, dans le comté de Chicoutimi, dans la province de Québec, encouragés par les succès qui ont couronné leurs efforts passés, ont préparé de nouvelles terres pour le printemps prochain, et ont acheté une machine à battre et un moulin à van.

L'agent local à Caughnawaga, dans la même province, rapporte que quelques-uns des Sauvages de cette réserve sont classés parmi les meilleurs fermiers.

Dans les limites de l'agence de St. Régis, plusieurs Sauvages ont de belles fermes, et élèvent du bétail.

Je serais heureux de pouvoir parler des progrès faits dans l'agriculture sur les réserves de Ristigouche, Maria, et Betsiamits, dans le bas du fleuve St. Laurent, mais le manque de rapports sur ces points m'empêche de le faire.

A Betsiamits, cependant, sous les soins paternels du Rév. Chas. Arnaud, qui est connu depuis si longtemps et si favorablement au ministère pour ce qui regarde ces Sauvages, ils ne peuvent manquer d'avancer dans la connaissance des arts utiles.

De la Nouvelle-Ecosse, les révérends MM. Macdonald et McGillivray, agents des Sauvages pour les comtés de Pictou et du Cap-Breton, respectivement, rapportent une amélioration satisfaisante et marquée dans les habitudes industrielles des Sauvages de ces localités. Le Rév. M. Chisholm, agent des Sauvages à Antigonish, rapporte que plusieurs nouvelles maisons ont été bâties dans l'année par les Sauvages de ce district, et qu'ils expriment le désir de remplacer les wigwams par des maisons.

M. John Harlow, agent des Sauvages pour les comtés d'Annapolis, Digby, Yarmouth et Shelburne, rapporte une amélioration graduelle dans les habitudes agricoles et industrielles des Sauvages.

A Manitoba, le surintendant intérimaire rapporte qu'il existe parmi les Sauvages un désir général d'apprendre l'agriculture, la construction des maisons et autres industries. Quelques-uns de ceux qui sont intéressés dans le traité No. 8, et qui habitent dans les alentours du fort Francis, montrent, paraît-il, de l'esprit d'entreprise et des progrès dans leurs opérations agricoles.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest dit que quelques-unes des peuplades intéressées dans les traités Nos. 4 et 6 ont semé cette année du grain et

des pommes de terre et en ont obtenu de bons résultats ; il croit que l'année prochaine les semences seront encore plus considérables.

M. le surintendant Lenihan, du district Fraser, dans la Colombie-Britannique, dit qu'il a trouvé que les Sauvages avaient fait un bon usage des instruments et des graines qui leur avaient été fournis ; en outre, qu'ils avaient amélioré leur manière de cultiver et de bâtir ; que la saison précédente avait été très bonne pour les récoltes ; la pêche du saumon un succès ; et que pouvant obtenir de l'ouvrage, les Sauvages avaient l'espoir de passer un très bon hiver.

Je suis très heureux de pouvoir constater ici le fait que les Sauvages du Lac Douglas, dans les limites de la surintendance Fraser, de la Colombie-Britannique, ont obtenu à l'exposition centenaire de Philadelphie en 1876, deux diplômes et une médaille pour du blé cultivé par eux ; et que les Sauvages d'Athabaskaw, dans le Nord-Ouest, ont obtenu un diplôme pour du blé et de l'orge—produits de leur propre industrie.

L'état marqué E, contient des statistiques compilées d'après les différents rapports reçus sur le bien-être matériel des Sauvages, dans chaque province. Comme je l'ai fait remarquer, cependant, relativement à des statistiques semblables incorporées dans mon rapport de l'année dernière, les chiffres ont trait *exclusivement* aux membres des diverses peuplades qui sont établies sur les réserves, et ne concernent pas les membres nomades de ces mêmes peuplades. La même cause qui m'a empêché de donner, l'an dernier, un état complet du bien-être matériel des Sauvages dans chaque province, s'applique également, je regrette de le dire, à l'état de cette année, savoir, le manque de rapports de la part de plusieurs agents.

ÉCOLES.

Les efforts du ministère pour engager les enfants à assister en plus grand nombre et plus régulièrement aux différentes écoles n'ont pas été, ils font l'espérer, inutiles ; il y a cependant encore beaucoup de plaintes sur cette importante question.

Le crédit de \$3,000, recommandé dans mon dernier rapport, en faveur du fonds des écoles Sauvages d'Ontario et de Québec, a déjà permis au ministère de fournir des appareils et des prix à un grand nombre d'écoles ; et avant la fin de l'année fiscale actuelle, il n'y a aucun doute que la somme entière aura été dépensée pour propager la cause de l'éducation.

Il est à regretter que quatre des écoles dans la surintendance de Victoria, et deux dans celle de Fraser, dans la Colombie-Britannique, ont été fermées parce que ceux qui en avaient l'administration ne pouvaient maintenir dans ces institutions la moyenne exigée pour avoir droit aux octrois du gouvernement. Il faut espérer que toutes, ou du moins quelques-unes de ces écoles, seront réouvertes lorsque le règlement établi d'après vos ordres sera connu, et d'après lequel une allocation est faite à chaque enfant qui assiste régulièrement pendant le trimestre, jusqu'à ce qu'il ait atteint un nombre maximum déterminé, au lieu d'exiger, comme auparavant, qu'un certain nombre d'enfants les fréquentent pour que l'école ait droit à l'octroi du gouvernement—nombre qu'il est impossible d'obtenir à certaines saisons.

Les écoles industrielles de Ste. Marie, et de Metlakantla méritent à juste titre une mention spéciale pour les efforts dignes de louanges que font leurs directeurs respectifs pour instruire les élèves et leur apprendre des métiers et des commerces utiles.

Le surintendant intérimaire rapporte qu'il y a un désir général parmi les Sauvages de la surintendance de Manitoba d'avoir des écoles sous la direction de professeurs possédant, outre leurs autres connaissances, certaine connaissance de l'agriculture, afin d'enseigner cet art aux parents.

Pendant cette année et la dernière, six nouvelles écoles ont été ouvertes dans la surintendance de Manitoba, ce qui y porte à dix-neuf le nombre des maisons d'éducation pour les Sauvages.

Sur la recommandation de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Laird, une somme de \$300 a été accordée pour venir en aide à chacune des écoles de St. Albert et du Lac la Biche, dans les territoires du Nord-Ouest, qui soutiennent chacune un certain nombre d'orphelins sauvages.

Les rapports d'écoles reçus de la province d'Ontario sont, sur le tout, satisfaisants.

Les institutions industrielles de Brantford, Mont Elgin, Wikwemikong et Sault Ste. Marie continuent de maintenir la haute réputation que leur ont valu leurs succès dans l'éducation des enfants sauvages; et leur instruction dans différents métiers, et occupations utiles, qui leur permettent de pourvoir à leur propre vie.

Une nouvelle école a été établie à l'île Cornwall l'année dernière; cette île fait partie de la réserve appartenant aux sauvages Iroquois de St. Régis, dans la province de Québec.

Des rapports satisfaisants de progrès ont été reçus de quelques-unes des écoles de la province de Québec. Il est à regretter qu'on ne puisse faire la même remarque de toutes les écoles de cette province en général.

L'agent de la réserve Eskasoni, comté du Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse, rapporte que l'école est dans un état florissant et que les enfants y assistent ponctuellement. La seule autre école qui existe actuellement dans la Nouvelle-Ecosse est dans la réserve de Whycomah.

On se propose d'établir des écoles dans le cours de cette année, pour le bénéfice des Sauvages de la Nouvelle-Ecosse, sur la réserve de Fisher's Grant, dans le comté de Pictou; sur celle de la rivière Middle, dans le comté de Victoria, et sur celle de la rivière à l'Ours, dans le comté d'Annapolis. Sur cette dernière réserve une bonne maison d'école a été construite, et l'école a fonctionné depuis quelque temps, mais elle a cessé pour des raisons que le ministère ignore, et il n'y a eu aucune école d'ouverture à cet endroit depuis plusieurs années, quoique le nombre des enfants en âge de fréquenter l'école soit considérable.

On exige qu'un rapport soit envoyé à l'expiration de chaque trimestre par toutes les écoles qui reçoivent de l'aide à même le fonds des Sauvages. Si on ne reçoit pas de quelqu'école un rapport du trimestre précédent, on retient le salaire.

Ces rapports indiquent le nombre et l'âge des élèves, la présence de chacun, la moyenne quotidienne des élèves présents pendant le trimestre, et les études suivies.

Les surintendants et agents des Sauvages doivent visiter, inspecter les écoles de leurs districts et en faire rapport.

Les difficultés qu'on rencontre pour administrer avec succès les écoles des Sauvages me paraissent être : 1o. La présence régulière des enfants, causée par l'indifférence et les habitudes nomades des parents, et souvent par le manque d'habits convenable; 2o. Le manque d'intérêt que prennent en général les maîtres à leur travail, aussi bien que le manque de connaissance des deux langues, anglaise et sauvage. S'ils possédaient, cependant, la première, ils acquièreraient rapidement la seconde.

Il faut sans aucun doute beaucoup de patience et de zèle pour instruire des enfants sauvages, et à moins que les maîtres n'aient leur travail à cœur, aucun succès ne récompensera leurs labeurs.

On trouvera dans l'état F qui accompagne ce rapport, des détails complets concernant les écoles des Sauvages en fonctions dans les différentes provinces.

AFFAIRES EN GÉNÉRAL.

Le résumé suivant donnera une idée approximative des affaires faites dans ce bureau pendant l'année fiscale expirée le 30 juin dernier.

Je dois dire cependant, qu'on a fait beaucoup d'ouvrage sous forme de rapports, états, traductions d'anglais en français et *vice versa*, copies de documents, recherches de dossiers etc., etc., dont on n'a tenu aucun compte.

Lettres reçues, notées et enregistrées.....	4,007*
Mémoires contenant des instructions pour la rédaction des lettres	3,840
Lettres rédigées, transcrites, entrées, notées, et enregistrées, et couvrant 5,246 folios.....	3,840*

* Indépendamment de la correspondance des bureaux des nombreux surintendants et agents des Sauvages dans le service extérieur de cette branche.

Comptes tenus et balancés chaque semestre.	106
Chèques soldés.....	1,799
Nouvelles ventes de terres inscrites	749
Paiements à compte de terre et inscrits.....	1,200
Rapports des agents examinés et notés.....	144
Cessions examinées, enregistrées d'après la 39 Vict. ch. 18, sec. 32, certifiées, et inscrites sur le livre de ventes....	253
Descriptions pour lettres patentes préparées, en double, exami- nées, inscrites et accordées	321
Lettres-patentes comparées, inscrites et envoyées par la poste	321
Paiements sur baux vérifiés et inscrits.....	405
Annulations de ventes préparées et inscrites.....	37
Certificats pour la Commission des legs et héritages.....	3

FONDS.

Le total de la somme à l'avoir des fonds de dépôts administrés par cette division pour les Sauvages se montait, le 30 juin dernier, à la somme de \$2,968,041.36, étant une augmentation de \$44,706.22 sur la somme (\$2,923,335.14) au crédit des mêmes comptes le 30 juin 1876.

L'intérêt accru au 30 juin dernier était de \$159,066.32, étant une augmentation de \$3,137.61 sur l'intérêt (\$155,928.71) accru pendant la même période en 1875-76.

La plus grande partie de ces fonds appartiennent aux provinces d'Ontario et de Québec; les autres provinces n'ayant que des sommes insignifiantes à leur crédit comme "fonds de dépôts."

L'argent provenant de l'intérêt est employé pour le bénéfice des différentes peuplades auxquelles ces fonds appartiennent.

On trouvera dans l'Etat B un détail complet des recettes et des dépenses relatives à chaque compte, ainsi que des états auxiliaires, préparés par le comptable et ci-annexés.

Les Etats C, 1 à 5, compilés par le comptable et annexés à ce rapport, donnent des détails sur les comptes des différents crédits votés par le Parlement.

Les dépenses faites dans la surintendance de Manitoba ont augmenté à cause des mesures adoptées pour empêcher la petite-vérole de se répandre, aussi bien que des soins médicaux et du soutien des Sauvages qui souffraient de cette maladie.

Les Sauvages étant renfermés dans leurs réserves, en quarantaine, et ainsi empêchés de faire la chasse, furent nourris et habillés en grande partie; de plus, il fallut faire les dépenses nécessaires pour les faire vacciner.

Dans la Colombie-Britannique la prédominance de la petite-vérole dans les deux surintendances occasionna des dépenses inaccoutumées; elles sont cependant insignifiantes quand on les compare à celles faites dans la surintendance de Manitoba pour la même cause.

VENTES DE TERRES ET BAUX.

La quantité des terres vendues dans Ontario, pendant l'année pour le bénéfice des Sauvages qui les avaient cédées dans ce but a été de 43,813.31 acres, étant 6,459.31 acres de plus que la quantité vendue l'année précédente.

La somme totale des ventes a été de \$75,224.30.

Les recettes sur les anciennes et les nouvelles ventes, ainsi que sur les loyers a été de \$65,876.62 capital et intérêt.

Il y a encore dans Ontario et Québec 552,869½ acres de terres cédées, arpentées et non encore vendues.

L'état D, qui se trouve vers la fin de ce rapport, préparé par l'officier chargé de la vente des terres, indique la superficie des terres vendues, ainsi que les quantités disponibles dans chaque township.

ONTARIO.

La question depuis si longtemps pendante concernant le droit des Mohawks de la Baie de Quinté à certaines terres réservées au clergé dans le township de Tyendinaga, qui furent si peu convenablement appropriées à ce but lors de l'arpentage de ce township, a été, je suis heureux de le constater, finalement décidée en faveur des Sauvages en vertu d'un arrêté de Son Excellence en Conseil le 25 janvier dernier, et la somme provenant de ces ventes *avant* la confédération, s'élevant à \$8,051.45, a été transportée au crédit des Fonds des Sauvages dans les livres du ministère des Finances et au crédit de la peuplade dans les livres de ce bureau.

Le gouvernement d'Ontario a aussi été prié de rendre compte à ce ministère des sommes perçues depuis la date de la confédération, pour la vente de ces terres, et de transporter à ce ministère les comptes non encore réglés par les acheteurs pour les percevoir, ainsi que de toutes celles qui n'avaient pas été vendues, afin d'en disposer au bénéfice de la peuplade qui y a intérêt.

Le gouvernement d'Ontario ne s'est pas encore conformé à cette demande, il a cependant reconnu son obligation de le faire.

En vue de la gêne qui continue à se faire sentir dans le commerce de bois, on a cru opportun de diminuer les droits payables sur le bois. En conséquence une diminution a été faite en vertu d'un arrêté de Son Excellence en Conseil, le 30 juillet 1877. Le changement le plus important est dans le droit imposé sur les billots de sciage pin rouge et blanc, de cèdre, de bouleau, et de tilleul (qui était de \$1 pour le pin rouge et de \$1.60 pour les autres espèces de bois) à \$1 par mille pieds, mesure de planche.

Les terres du township de Thessalon sur le côté nord du lac Huron, dont j'ai indiqué l'arpentage comme ayant été récemment complété lors de mon rapport annuel de 1876—ont été mises sur le marché en vertu d'un arrêté de Son Excellence en Conseil, en date du 15 juin 1877. Les terres qui y sont cédées aux colons sont vendues \$1 de l'acre, payable deux cinquièmes comptant, et la balance en trois paiements égaux annuels, avec intérêt de six pour cent, sous la condition de l'habiter réellement et de l'améliorer. Les terres dans ce township sur lesquelles se trouvent des mines se vendent \$1.50 par acre, comptant. Un grand nombre de terres ont été vendues dans ce township à des colons réels.

Les terres qui n'étaient pas vendues dans le township de Enniskillen ont été vendues à l'enchère publique dans le mois d'octobre, et le reste de ces terres disponibles, savoir 250 acres, a été vendu pour la somme de \$9,000, étant une moyenne de \$36 par acre.

On a considéré qu'il était opportun de disposer de ces terres de la manière ci-dessus, parce qu'il y avait un grand nombre de demandes.

Les terres sur l'île Manitouline sont achetées rapidement par les colons, et le surintendant local fait un rapport des plus favorables sur les récoltes, et sur les ressources générales de l'île.

A la demande pressante des colons du township de Gordon, sur cette île, et sur la recommandation du surintendant local, on a décidé de faire arpenter un autre township au sud de Gordon; et G. B. Abrey, écrivain, A.P., a reçu instruction de faire cet arpentage.

Les terres de la Péninsule Saugeen se vendent rapidement aux colons.

L'inconvénient, cependant, occasionné par l'éloignement de l'agence pour la vente de ces terres, du lieu où elles sont situées, s'est fait si grandement sentir que des pétitions furent signées par un grand nombre de personnes demandant la nomination d'un agent local, et comme l'augmentation de l'ouvrage au Bureau des Sauvages à Toronto, où se vendaient ces terres de Saugeen jusqu'à ce jour, nécessitait la nomination d'un nouveau commis dans ce bureau, parce que le surintendant et son aide ne pouvaient suffire à l'ouvrage, on a trouvé désirable de se passer de ce nouveau commis et d'accorder la demande des pétitionnaires en nommant un agent local pour la vente de ces terres non encore vendues, et pour la perception des sommes dues sur celles déjà vendues dans les différents townships.

Il a donc plu à Son Excellence nommer M. Bryce Burgess Miller à cet emploi. La commission de M. Miller sera de cinq pour cent sur toutes les sommes au-dessous de \$2,000, et de deux et demi pour cent sur toute autre somme perçue en plus pendant l'année. M. Miller entrera en charge le 1er janvier 1878.

QUÉBEC.

L'aide ordinaire a été envoyé aux différentes réserves de cette province au printemps, pour les semences, et à l'automne pour le soulagement des vieillards et des malades. J'ai déjà mentionné sous le titre " Progrès agricoles et industriels " quelques-unes des réserves sur lesquelles on voit des progrès dans l'agriculture.

La nomination provisoire que vous avez faite à Oka, pour les Sauvages du Lac des Deux-Montagnes est grandement appréciée par ces derniers, et aura pour effet, je l'espère, de conduire à un règlement amical des difficultés excessivement désagréables qui existent depuis trop longtemps concernant les droits respectifs des Sauvages et des MM. du Séminaire de St. Sulpice sur les terres de la seigneurie du Lac des Deux-Montagnes.

Trois nouvelles carrières ont été louées sur la réserve de Caughnawaga pendant l'année. Il y a maintenant six carrières sous bail dans la réserve, qui furent toutes exploitées pendant la saison d'été, et quelques-unes sont encore en état d'exploitation. Des revenus importants et qui augmentent sont perçus pour les droits sur la pierre tirée des carrières. Ces revenus sont placés au bénéfice de la peuplade iroquoise à qui appartient cette réserve.

La position centrale de la réserve de Caughnawaga, entourée de villages et d'une contrée très-peuplée, ainsi que sa position vis-à-vis Lachine, avec laquelle elle est reliée par un bateau qui traverse continuellement, en font un lieu de passage pour tous les habitants de cette partie du pays. Le terminus de l'embranchement du Grand-Tronc appelé Caughnawaga et Plattsburg se trouvant près du village, les passagers de ce chemin se rendant à Montréal passent à travers Caughnawaga. De là suivent les mauvais effets ordinaires du contact des Sauvages avec leurs frères blancs. On éprouve de grandes difficultés à supprimer le trafic des boissons dans le village, le gouvernement étant actuellement occupé à la poursuite si souvent répétée de ceux qui y vendent des boissons enivrantes.

Il faut cependant espérer que les pénalités extrêmes imposées par la loi seront rigoureusement imposées, afin d'extirper de Caughnawaga comme d'ailleurs cet ennemi juré de l'homme rouge.

Il y a des établissements intéressants de Sauvages au Lac St. Jean, dans le comté de Chicoutimi, à Betsiamits, dans le district du Saguenay, et à Ristigouche, Baie des Chaleurs. Les rapports reçus de l'agent de la première réserve sur les entreprises et les progrès des Sauvages sont très-satisfaisants.

Le ministère serait heureux d'être mieux informé qu'il ne l'est relativement aux Sauvages de Betsiamits et de Ristigouche, mais le manque d'agents à ces différents endroits rend les informations qu'on reçoit sur les Sauvages de ces endroits très-casuelles et sans suite.

Je regrette de constater que les acheteurs des terres sauvages dans les townships Ouitchouan et Viger sont arriérés pour des montants considérables de leur prix d'achat, dû depuis longtemps. Le ministère les a souvent pressés de liquider ces obligations, afin d'empêcher l'annulation des ventes à eux faites. Il semble, cependant, si on en juge par l'indifférence complète avec laquelle ces demandes sont traitées, que le ministère sera forcé de faire bientôt ce qu'il lui est toujours pénible—savoir, d'annuler les ventes actuelles et de revendre les terres.

NOUVELLE-ECOSSE.

Les Sauvages établis sur les réserves des différents comtés de l'Île du Cap-Breton, et dans les autres comtés de l'est de la Nouvelle-Ecosse, ont des goûts agricoles plus prononcés, et sont plus industrieux dans leurs habitudes que les Sauvages des comtés de l'ouest dans cette province; et ils sont en proportion plus capables de se soutenir et plus riches.

Je ne veux pas dire que cette différence soit due à ce que les agents d'une partie de la province portent plus d'intérêt au bien-être des Sauvages que ceux des autres parties. Cette différence cependant dans la condition morale et matérielle des Sauvages de ces deux parties du pays est d'autant plus remarquable qu'ils sont tous de la même tribu—les Micmacs—et que ce ne peut-être le résultat d'aucun trait caractéristique spécial d'une tribu, possédé par les Sauvages d'une section et non par les autres. J'ai été aussi peiné par la visite que j'ai faite l'été dernier (d'après vos ordres) aux Sauvages des comtés de l'ouest que j'ai été réjoui de celle que j'ai faite aux Sauvages des comtés de l'est.

Chez les premiers j'ai trouvé la malpropreté, la misère et le mécontentement,—chez les seconds, la prospérité, un confort relatif et le contentement.

Les Sauvages de l'île du Cap-Breton sont remarquables pour leur honnêteté et leur sobriété. Le grand chef, John Denny, est un homme possédant un excellent caractère et de l'intelligence. Il a deux chefs subalternes appelés "capitaines" sur chaque réserve, et il est essentiel qu'ils soient honnêtes et sobres s'ils veulent conserver leur place. Sur l'île Lachapelle, dans le comté du Cap-Breton, le grand chef et ses capitaines tiennent deux fois par semaine des conseils dans lesquels on discute les sujets qui affectent les différentes peuplades et leurs réserves.

Je suis heureux d'avoir pu obtenir pour les Sauvages de la réserve de la rivière du Milieu, dans le comté de Victoria, une rétrocession des îles qui ont un si grand prix pour eux, à l'embouchure de cette rivière, et que le ministère avait vendues l'année dernière par un malentendu, à M. Philip Macdonald, de Baddeck. Des représentations complètement fausses avaient été faites sur ces îles, au ministère, qui les a vendues croyant que les Sauvages les avait régulièrement cédées, et qu'ils désiraient les faire vendre à leur profit. Un examen soigneux fait par moi, lors de ma visite sur cette réserve, m'a fait conclure que le contraire était la vérité, et lorsque j'eus représenté l'affaire à M. Macdonald, l'acheteur de ces îles, il me remit son titre d'achat, en considération de la remise que je lui fis du prix d'achat, avec intérêt à six pour cent depuis la date du dépôt.

J'ai aussi découvert, pendant que j'étais à Sydney, que les Sauvages de l'île du Cap-Breton ont droit à trois autres réserves, dont le ministère n'avait aucune connaissance, et qui sont respectivement situées comme suit : une sur le marais du Caribou, ou chemin Maria, à environ six milles de Sydney, et contenant 600 acres; une autre à moins d'un mille de cette ville, et consistant en trois acres mis à part pour servir de lieu de campement pour les Sauvages qui visitent la ville pour y vendre leurs marchandises. La troisième réserve est située sur la rivière Marguerite, dans le comté de Victoria, et contient environ deux acres : elle est cependant d'une grande valeur à cause d'une bonne pêcherie au saumon qui se trouve en face.

Au commencement de ce rapport, sous le titre "Écoles", j'ai représenté l'opportunité qu'il y avait d'établir de nouvelles écoles dans trois des réserves de la Nouvelle-Écosse.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

On observe une légère diminution dans la population des Micmacs des comtés du nord et de l'est de cette province, qu'on peut attribuer, au dire du surintendant, aux décès causés par une fièvre qui a sévi parmi eux pendant une partie de l'année dernière.

Je suis heureux de pouvoir constater que les Sauvages de cette province paraissent enfin commencer à ouvrir les yeux sur l'importance de faire instruire leurs enfants.

M. le surintendant Sargeant rapporte qu'il a espoir de pouvoir établir une école dans une des réserves dans la partie nord-est de la province, et les sauvages Amalécites résidant sur la réserve de la rivière Tobique ont aussi demandé l'établissement d'une école parmi eux. Les Amalécites du comté de Madawaska ont aussi exprimé le désir de faire instruire leurs enfants, en demandant au ministère de subventionner, au moyen d'un crédit, une école de blancs tenue dans les environs des deux réserves

de la rivière St. Jean, dans ce comté, afin de permettre aux enfants sauvages d'y recevoir l'instruction.

Le ministère a promis de donner un montant raisonnable à condition qu'on lui expédie régulièrement des rapports indiquant la présence et le degré d'éducation des enfants sauvages qui suivent cette école. On n'a cependant encore reçu aucun rapport.

La légère diminution que j'ai remarquée dans la population des sauvages Micmacs de cette province, se change d'un autre côté en une petite augmentation parmi celle des Amalécites qui fréquentent les comtés du sud et de l'ouest.

Les Sauvages de ces deux sections ont récemment consenti à laisser vendre à leur profit le bois de quelques-unes de leurs réserves, et l'on a annoncé que la vente en aurait lieu par encan public, à Andover et Newcastle le 28 courant et le 15 du mois prochain, respectivement.

Il est décidément mieux de réaliser quelque chose sur la vente du bois que de le laisser piller comme il l'a déjà été en grande partie, ou brûler, comme il est exposé à l'être pendant un temps de sécheresse.

Comme à l'ordinaire, on a envoyé de l'argent au printemps pour aider les Sauvages à ensemercer leurs terres, et à l'automne pour soulager les nécessités les plus pressantes des vieillards et des infirmes des différentes peuplades.

Les acheteurs des terres vendues par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, avant la Comédération, sur la rivière Tobique, ayant été requis de payer, dans un certain laps de temps, les arrérages dus sur ces terres depuis longtemps, ont demandé à faire étendre le délai jusqu'au 1er juillet prochain. Vous avez bien voulu accorder ce nouveau délai aux colons, avec l'entente cependant, qu'ils aient à payer positivement à cette date les sommes dues.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

J'ai visité l'île du Prince-Edouard dans le cours du mois d'août dernier, conformément à vos instructions, et j'ai trouvé un établissement très intéressant de Sauvages à l'île Lennox,—réserve qu'ils ont achetée en 1870, de la "Société protectrice des Aborigènes," de Londres, Angleterre.

Ces Sauvages ont une apparence qui leur font honneur, et sont très intelligents. Quelques-uns d'eux possèdent de bonnes maisons environnées de champs de grains, de pommes de terre, ainsi que de jardins.

Une bonne pêcherie de maquereaux qui se trouve dans les environs les approvisionnement convenablement, ainsi qu'un banc d'huîtres, que l'on dit bien considérable. Il y a une maison d'école solidement bâtie et proprement peinte, ainsi qu'une chapelle bien propre, en charpente, et une maison pour le missionnaire sur l'île. Le maître d'école est un sauvage Micmac. Comme c'était le temps des vacances, je n'ai pas eu l'occasion d'examiner les élèves. Leur écriture, cependant, dont le maître m'a montré des exemples, est très bonne.

Il n'y a aucun missionnaire résidant. Le prêtre de la paroisse voisine visite les Sauvages et dit la messe sur l'île de temps à autre.

Quelques-uns des plus pauvres de la peuplade désirent bâtir des maisons, mais ils n'ont pas les moyens de se procurer les clous, les vitres, les planches, les peintures, les bardeaux nécessaires, etc. Je suis d'avis qu'un peu d'aide judicieusement donnée à tout Sauvage de cette classe, qui montre une intention *bona fide* de commencer à bâtir, aurait certainement des résultats satisfaisants en l'engageant à abandonner le wigwam, dont l'habitation lui fera conserver ses habitudes nomades; car il est construit avec des matériaux si légers qu'il peut être enlevé et transporté à des distances considérables. Une habitation permanente devra l'engager à y rester, et à donner au propriétaire des habitudes industrielles, ayant pour but l'amélioration de sa propriété, et il deviendra ainsi, avec le temps, capable de gagner sa vie lui-même.

Un nouveau chemin est en voie de construction sur l'île—et les fermes qui y aboutissent étant de bonnes terres, seront, bientôt, j'espère, achetées par les jeunes gens de la peuplade.

On a jugé l'année dernière que les Sauvages de cette île avaient droit en

vertu du testament de feu Lady Wood, au produit de la vente de 1.444 acres de terres situées dans le township No. 67, Ile du Prince-Edouard.

Ce legs, ainsi que plusieurs autres faits par le même testament, a été longtemps contesté par les héritiers de feu le général Fanning, père de la testatrice.

Le gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard a offert \$2.50 par acre aux exécuteurs du testament, pour les terres dans lesquelles les Sauvages avaient un intérêt. Le ministre n'a reçu aucun avis quant aux intentions des exécuteurs concernant ces terres.

Pendant que j'étais à Charlottetown l'été dernier, j'ai cru de mon devoir, dans l'intérêt des Sauvages, d'aller trouver l'honorable M. Davies, le premier ministre, qui est en même temps l'un des exécuteurs testamentaires de Lady Wood, pour lui démontrer qu'il était désirable d'en venir à un règlement définitif pour remplir les conditions de ce fidé-commiss. M. Davies voulut bien me donner une lettre pour M. Hodgson, qui est un autre des exécuteurs, l'informant qu'il laissait encore à son acceptation l'offre faite par son gouvernement. Je regrette de dire que je n'ai pu trouver M. Hodgson.

Comme mon temps était limité, je fus obligé de partir sans voir ce monsieur, mais je laissai la lettre du premier ministre à M. le surintendant Stewart en le priant de presser autant que possible le règlement de cette affaire. M. Stewart a reçu instruction dernièrement, par lettre, de faire rapport sur le résultat de son entrevue avec M. Hodgson.

Le don habituellement fait à ces Sauvages pour l'achat de graines a été envoyé au printemps au surintendant; et celui fait pour le soulagement des malades et des vieillards a été envoyé à l'automne.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Les agents suivants, qui avaient été nommés provisoirement, ont été nommés pérennément avec des salaires de \$1,000 chacun, en vertu d'un arrêté de Son Excellence en Conseil, en date du 11 mai dernier:—M. David Young, pour les Sauvages et leurs réserves de St. Pierre, Fort Alexander, et Tête Ouverte, mentionnés dans le traité No. 1; M. H. Martineau, pour ceux du lac Manitoba, et généralement pour ceux intéressés dans le traité No. 2; M. George McPherson, pour les Sauvages et leurs réserves dans cette partie du territoire compris dans le traité No. 3, situé dans les environs du Lac des Bois; M. M. G. Dickieson, officier de la Surintendance du Nord-Ouest a aussi été nommé agent des peuplades intéressées dans le traité No. 6, avec une augmentation de \$250 par année sur son salaire primitif.

Le même arrêté du Conseil a aussi fait les nominations provisoires suivantes:—M. George Newcombe, d'Emerson, agent pour les Sauvages de la rivière du Roseau, avec un salaire de \$50 par année; M. Francis Ogletree, agent pour les peuplades et les réserves du Petit Ours, et de la Plume Jaune, avec un salaire de \$300 par année; M. Willoughby Clarke, agent pour les peuplades et les réserves comprises dans les limites du traité No. 5, avec un salaire de \$1,000 par année; le capitaine Allan McDonald, agent pour les Sauvages résidant dans la partie est du territoire compris dans le traité No. 4, Territoire du Nord-Ouest, avec un salaire de \$1,000 par année.

Le 10 février dernier, M. Nixon, de Winnipeg, a été nommé pourvoyeur des approvisionnements des Sauvages, requis pour l'accomplissement des obligations du traité de Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest. M. Nixon expédie des rapports mensuels au ministère, donnant un détail des dépenses faites.

M. E. McColl a été nommé inspecteur des agences Sauvages dans la surintendance de Manitoba, avec un salaire de \$1,400 par année, plus ses dépenses de voyage, en vertu d'un arrêté de Son Excellence en Conseil, en date du 26 octobre dernier.

Il a aussi plu à Son Excellence nommer, le 11 mai dernier, le Dr. Daniel Hagarly, surintendant médical des territoires du Nord-Ouest, avec un salaire de \$1,400 par année. Cette dernière nomination a été faite dans le but de faire vacciner tous les Sauvages, afin de prévenir la propagation de la petite-vérole parmi eux.

Le Dr. Hagarly, en envoyant un rapport des vaccinations faites par lui depuis

sa nomination, rapporte que les histoires qu'on raconte des souffrances des Sauvages lorsque l'épidémie de la petite vérole sévissait parmi eux, sont trop nombreuses et trop déchirantes pour être décrites :—e. g., lorsque les pustules couvraient le corps et que la fièvre le dévorait, le Sauvage quittait son camp pour se jeter dans la rivière ou le lac suivant le cas; par ce moyen il obtenait un répit momentané, il revenait sur la grève pour tomber mort, comme s'il avait été frappé au cœur par une balle.

On rapporte que les Sauvages qui résident à environ 80 milles à l'ouest du Portage du Rat, dans les limites du Traité No. 3, font des progrès satisfaisants dans les arts industriels; et ils entreprennent jusqu'à un certain point l'élevage des animaux; et somme toute un esprit très recommandable d'entreprise s'est développé parmi eux.

Au lac Seul, on dit que les progrès des Sauvages sont très remarquables.

J'ai parlé ailleurs du désir qu'expriment en général les Sauvages de la surintendance de Manitoba d'apprendre l'agriculture. En examinant le rapport (ci-annexé) de Son Honneur le lieutenant-gouverneur, en sa qualité de surintendant des Sauvages des Territoires du Nord-Ouest, on verra que quelques-unes des peuplades soumises aux traités 4 et 6 ont semé des grains et des pommes de terre qui leur ont donné de bons résultats cette année; une de ces peuplades a environ 100 acres sous culture.

Son Honneur expose que les Sauvages ont un grand désir de cultiver, et il espère qu'une quantité de grains encore plus considérable sera semée cette année.

M. Laird dit aussi que la peuplade qui habite sur le bord du lac du Poisson Blanc a récolté suffisamment cette année pour lui permettre de vivre sans être obligée d'aller faire la chasse dans les plaines.

Je regrette d'avoir à dire que les Sioux, pour lesquels on a choisi deux réserves sur l'Assiniboine, n'ont pas fait, dans la culture du sol, des progrès aussi satisfaisants qu'on l'espérait. Ils paraissent avoir été découragés par la mauvaise récolte de leurs pommes de terre et autres grains.

M. Kenneth McKenzie, du Ruisseau du Rat, a visité leurs réserves dernièrement, et a rapporté au ministère les faits ci-dessus concernant ces Sauvages; il dit de plus que ces Sauvages désirent beaucoup la nomination d'un agent parmi eux, qui possédât une certaine connaissance de l'agriculture afin de la leur enseigner.

M. McKenzie exprime l'opinion que cette nomination aurait des résultats satisfaisants.

Les Sioux qui ont résidé depuis douze ans près de la frontière des Etats-Unis, dans le voisinage des montagnes de la Tortue, et qui sont au nombre d'environ 20 familles ou 100 individus, ayant demandé à plusieurs reprises de leur assigner une réserve, afin de pouvoir l'appliquer à la culture du sol, il a plu à Son Excellence, en vertu d'un arrêt du Conseil, en date du 9 novembre dernier, d'autoriser la mise à part d'une réserve pour ces Sauvages, près du lac du Chêne, sur la proportion de 80 acres par chaque cinq personnes. L'arpenteur général a donné des instructions d'après vos ordres, à un arpenteur de choisir et d'arpenter la réserve.

Des réserves ont aussi été arpentées pendant la dernière année, d'après les instructions de l'arpenteur général, pour les peuplades suivantes soumises aux traités :

Traité No. 2.

1. Pour une partie de la peuplade de la rivière à la Grue, sur le côté ouest du lac du Flux et du Reflux.
2. Pour la peuplade de Woodhouse, sur le côté sud de la rivière Fairford.
3. Pour la peuplade Mah-sah-kee-yah.

Traité No. 3.

1. Pour la peuplade de Pabumachu, sur la rivière Seine, aux chûtes à l'Esturgeon.
2. Pour la peuplade Kébaguin, sur la rivière Ka-wa-wi-a-ga-mot, à l'entrée du lac Kowi-pim-i-na-ni-kok.
3. Pour la peuplade Blackstone, sur le lac Nequaquon, et la rivière Namenkan.
4. Pour les peuplades des Naitanecomang et Goche, sur le côté est du lac La Plue.

Traité No. 4.

1. Pour la peuplade Côté, sur la rivière Assiniboine.
2. Pour la peuplade Gordon, à l'extrémité sud des petites Buttes de Tondre.
3. Pour la peuplade l'ay Star, aux grosses Buttes de Tondre.
4. Pour la peuplade Kah-wah-ka-loos, ou de l'Homme Maigre, aux grosses Buttes du Tondre.
5. Pour la peuplade Ka-mi-haw-a-cha-paw, ou de l'Homme à l'Arc Tendu, aux Grosses Buttes du Tondre.
6. Pour la peuplade Wa-pee-muk-wa, ou de l'Ours Blanc, à la montagne du Caribou.

Traité No. 5.

1. Pour la peuplade des Gros Pieds, sur l'île à la Tête de Chien, lac Winnipeg.
2. Pour la peuplade Na-wee-kee-sick-quah-yash, sur la rivière Beren, côté est du lac Winnipeg.
3. Pour la peuplade Pee-wah-noo-we-nin, conseiller, sur la rivière du Peuplier, côté est du lac Winnipeg.
4. Nom du chef encore ignoré, réserve sur la rivière Noire, côté est du lac Winnipeg.
5. Pour la peuplade Ottin-ki-man, sur le lac du Caribou, à environ 12 milles à l'est du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson.
6. Pour la peuplade Beardy, aux Grand-Rapides, sur la Saskatchewan.
7. Pour le chef provisoire Mistaqu et sa peuplade, près de *Norway House*, à l'embouchure de la rivière Jack.
8. Pour la peuplade Randle, sur la rivière Fisher, côté ouest du lac Winnipeg.
9. Pour la peuplade Tupostumin ou Ross, sur l'île LaCroix, dans le lac LaCroix, vis-à-vis l'embouchure de la rivière venant du lac de la Pierre à Pipe, et de la pointe en face de l'île.

Une adhésion au traité No. 4 a été obtenue en juin dernier aux collines du Cyprés, de la part des Assiniboïnes, qui avaient déjà signé ce traité, par le major Walsh, inspecteur de la police à cheval du Nord-Ouest.

Le major Walsh a aussi entrepris la charge, qu'il a remplie avec honneur pour lui, et satisfaction pour le ministère, de payer les Sauvages qui visitent les environs des collines du Cyprés. Il rapporte qu'il a été précieusement secondé dans l'accomplissement de cette charge par M. Edwin Allen, sous-inspecteur de la police à cheval du Nord-Ouest, qui a aussi aidé, l'année dernière, le major Walsh à amener à bonne fin pour le ministère un devoir semblable.

M. Dickieson, agent des Sauvages, soumis au traité No. 6, a aussi obtenu à Battleford, au nom de leurs peuplades, une adhésion aux conditions de ce traité, de la part de certains chefs et conseillers Cris (avec qui on n'avait pas encore traité.)

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Laird et le colonel McLeod, de la police à cheval du Nord-Ouest, ont aussi obtenu, en septembre dernier, à Fort McLeod, une adhésion au traité No. 6, de la part d'une peuplade de sauvages Cris, sous le commandement de leur chef appelé "Bobtail," avec lequel on ne s'était jamais entendu en vertu d'aucun traité.

Le traité No. 7, négocié dans le mois de septembre dernier par les messieurs en dernier lieu mentionnés agissant en qualité de commissaires du gouvernement avec les Pieds Noirs, complète la cession de la zone fertile jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Ce traité diffère sous certains rapports des conditions des autres traités; mais on ne suppose pas qu'on encourra de plus grandes dépenses pour donner effet à ses dispositions.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Les labeurs des commissaires des réserves des Sauvages de cette province seront naturellement décrits dans le rapport du ministre de l'Intérieur et ses annexes. Qu'il suffise de dire que ces peuplades sauvages, à qui on a assigné des réserves, sont, en général, satisfaits des terres qui leur ont été accordées, et que les sentiments de

malaise qui ont existé parmi les Sauvages relativement à cette question des réserves sont entièrement disparus, et il faut espérer que si les deux gouvernements adoptent à leur égard une politique libérale et juste, un sentiment de loyauté se perpétuera dans l'esprit des Sauvages de la province. Le gouvernement provincial ayant cependant refusé, dans quelques cas, de reconnaître le droit des Sauvages sur les terres qu'ils occupaient, les esprits chez ces Sauvages ont été excités pendant quelques temps.

Quelques-unes de ces terres ont déjà été, et d'autres sont actuellement vendues sans s'occuper du droit des Sauvages sur elles. A moins qu'on ne reconnaisse les réclamations équitables des Sauvages, concernant ces terres, et qu'on les règle libéralement, il peut en résulter des difficultés sérieuses.

Il fait pitié d'entendre des cités telles que Victoria et New-Westminster refuser de se charger des dépenses du soin des Sauvages atteints de maladies contagieuses dans les limites de leur district. Les Sauvages, dans de telles circonstances, ont certainement autant de droits que les autres classes de la population à la sympathie efficace de l'autorité locale.

Vu les dépenses considérables encourues l'année dernière pour procurer des soins médicaux et des médecines aux Sauvages de la surintendance de Victoria, et les dépenses extraordinaires imposées au ministère, pour le soin des malades de la petite-vérole se montant en tout à la somme de \$3,116.12, il a plu à Son Excellence, en vertu d'un arrêté du Conseil en date du 25 juin dernier, nommer le surintendant Dr. J. W. Powell, médecin des Sauvages dans les limites de sa surintendance, avec un salaire de \$400 par année, et une somme égale pour ses médicaments. L'arrêté ordonne au Dr. Powell de prendre des mesures pour vacciner le plus tôt possible les Sauvages.

Dans le cours du printemps dernier, le surintendant Lenihan a visité les différents villages sauvages au bas de la rivière Fraser, ainsi que ceux du lac et de la rivière Harrison. M. Lenihan a trouvé la plupart des peuplades dans un état prospère, ayant fait des améliorations considérables sur leurs réserves.

Un grand nombre d'eux avaient des maisons aussi confortables, des granges aussi grandes, et des champs aussi bien cultivés et clôturés que leurs voisins blancs, et tous possèdent plus ou moins d'animaux.

M. Lenihan donne une description d'une singulière espèce d'habitation pour l'hiver, dont se servent les Sauvages des réserves Skowall et Ohamel, situées respectivement à 7 et 11 milles au sud de Hope. Il les appelle "Keekwilly House" et, comme le dit M. Lenihan, elles ressemblent plus à des caveaux à légumes qu'à des habitations humaines.

Elles sont construites de la manière suivante:—Un grand trou d'environ 12 à 15 pieds carrés est creusé, puis lambrissé et recouvert de planches qui forment le toit. Dans ce dernier se trouve une grande ouverture qui sert au double but de laisser échapper la fumée comme une cheminée, et d'offrir une entrée et une sortie aux habitants qui y montent par une échelle presque perpendiculaire. Le toit est recouvert d'une couche épaisse de gazon; autour des murs se trouvent de grossiers lits, et un grand feu placé au milieu du trou sert à le chauffer parfaitement. Ces Sauvages préfèrent les habitations de ce genre à leur maisons pour l'hiver, quoique M. Lenihan les décrit comme bien confortables.

Le surintendant dit avec droit que ces trous dans la terre sont impropres à être habités par des êtres humains, et il espère qu'on pourra induire les Sauvages à en abandonner l'usage.

J'ai décrit, sous leurs titres respectifs, l'état physique et moral, et les progrès industriels et agricoles des Sauvages de cette province, ainsi bien que les écoles en opération pour leur bénéfice.

On trouvera ci-après, des états financiers et les statistiques ordinaires, ainsi que les rapports des différents surintendants et agents des Sauvages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant des Affaires des Sauvages.

No. 1.

ONTARIO,
SURINTENDANCE DE LA GRANDE RIVIÈRE,
BRANTFORD, 30 juillet 1877.

A l'honorable,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant, concernant les Sauvages, leurs entreprises et leurs possessions, dans les limites de cette surintendance, pour l'année expirée le 30 juin dernier.

1. On ne peut obtenir que des statistiques peu certaines concernant la réserve, parce que quelques-uns sont incapables de donner des information et que d'autres ne veulent pas le faire.

Le rapport montre que les produits n'ont pas été aussi abondants que l'année dernière, parce que la récolte a manqué.

2. Je suis heureux d'avoir à constater un état général de bonne santé parmi la population, et ce qu'on regarde comme une preuve de prospérité: l'augmentation naturelle des Sauvages des Six Nations au nombre de 42, mais dans la petite peuplade des Mississaguas, il y a une diminution d'un.

Les Six Nations sont au nombre de 3,134, et les Mississaguas 206, formant un total de 3,340, ce qui est probablement le plus grand corps de Sauvages établis dans tout le Canada.

3. Je suis heureux de constater qu'il y a peu d'intempérance parmi eux.

4. Comme je le disais dans mon rapport du mois d'août dernier, le tort causé aux récoltes a été si sérieux que la population s'est trouvée en général dépourvue de graines, ce qui força les Conseils des Sauvages de vous demander un approvisionnement de graines de semence, imputables sur leur prochaine distribution d'argent à l'automne, requête que vous avez bien voulu accorder et qui s'élève à \$6,782. Cet argent a été dépensé pour l'achat de ce qui était nécessaire et distribué parmi eux à leur satisfaction.

Les moissons ont une très belle apparence et promettent une récolte abondante.

5. M. Barnett, des chutes Niagara, a bien voulu envoyer en présent aux Six Nations une quantité considérable de graines de légumes et de jardins, des racines, et des arbustes, qui ont été distribués par un comité, bien recommandable, et il n'y a aucun doute que la récolte a été très-nourrissante et très agréable à un grand nombre.

6. 187 licences ont été accordées à des Sauvages seulement, pour le transport de bois de corde, et de billots de sciage, surtout d'arbres renversés, et le système d'accorder ces licences a eu le bon effet de préserver les bois, quoiqu'il y ait encore des déprédations qui exigent la vigilance de gardes-forestiers.

7. La corvée continue à être bien faite et avec beaucoup de zèle, et plusieurs centaines de piastres ont été dépensées pour les chemins et un pont; et en même temps le conseil de Six Nations a en vue l'exécution de nouveaux travaux sur les chemins et ponts, qui seront très nécessaires à la population et au public voyageur; plusieurs de ces chemins sont des routes publiques pour leurs voisins blancs et autres,

8. L'intérêt qu'ils portent au succès de leur société d'agriculture grandit toujours; l'exposition de l'automne dernier leur a fait honneur, mais ils auront besoin d'une bâtisse et d'un terrain spécial dans ce but.

9. Le concours de labour annuel continue à exciter l'attention; car la charrue donnée par le Gouverneur-Général, ainsi que d'autres prix, les intéressent et les encouragent à se servir de la charrue avec plus de soins.

10. La compagnie de la Nouvelle-Angleterre, la Conférence wesléyenne, et les Baptistes, quoique ces derniers n'aient pas d'écoles, poursuivent avec zèle la propagation du christianisme et de l'éducation parmi les Six Nations.

Les Mississaguas soutiennent leurs propres écoles, leur église et leur mission, mais la Conférence soutient les missionnaires.

11. J'ai enfin le plaisir de constater que le conseil des Six Nations s'est déterminé à aider réellement et à prendre un intérêt direct dans la cause de l'éducation; ils ont

proposé un plan, qui, s'il est mis, à exécution, aura pour but de contribuer à favoriser cet objet si désirable.

12. L'Institut Mohawk maintient sa haute réputation, accomplit sa grande et bonne œuvre sous les auspices de la compagnie de la Nouvelle-Angleterre, et donne l'éducation à près de quatre-vingt-dix enfants. Une grande aile a été bâtie pour donner plus de confort aux élèves, et les terrains environnants ont été améliorés et embellis.

Les vues que j'ai exprimées tendant à rendre cette institution capable de recevoir des enfants (en très grand nombre), et aussi jeunes que possible—même dès le bas âge, se sont gravées plus profondément dans mon esprit, et je suis convaincu que cette ligne de conduite aurait pour effet d'obtenir le changement si désiré parmi la population sauvage, et pourrait ainsi résoudre le problème de leur civilisation réelle.

13. Conformément à vos ordres, toutes personnes résidant sans droit sur les réserves ont été notifiées de s'en aller avant le 1^{er} octobre, et il est très nécessaire que la loi ait son cours, car les Sauvages sont disposés en général à prendre des locataires, et à cultiver leurs terres par parts, s'épargnant ainsi tout travail, encourageant l'indolence, et leur apprenant d'avoir moins confiance en eux-mêmes, résultats qu'on devrait empêcher.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur.

J. T. GILKISON,
Surintendant-visiteur et commissaire.

—
No. 2.

Aucun rapport de R. MACKENZIE.

—
No. 3.

ONTARIO,
SURINTENDANCE DE L'OUEST, 2^{ÈME} DIVISION,
AGENCE DES SAUVAGES,
LONGWOOD, 28 août 1877.

A l'honorable

Surintendant-général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions transmises par la circulaire du mois de juillet dernier, me priant de remplir les blancs du tableau annuel avec toutes les statistiques de l'année expirée le 30 juin 1877, concernant les Sauvages de mon district, j'ai l'honneur de me conformer à votre demande.

Les affaires qui ont rapport aux Sauvages confiés à mes soins ont été, je suis heureux de le constater, bien satisfaisantes dans les dix mois pendant lesquels a duré ma surintendance.

LES CHIPPEWAS DE LA RIVIÈRE THAMES.

Cette peuplade compte 446 individus, montrant une diminution d'un depuis le dernier rapport. Il y a sur la réserve trois écoles tenues par des maîtres indigènes, outre l'institution du Mont Elgin (dont ils jouissent des bénéfices avec d'autres). Etat moral, rempli d'espérance. Beaucoup moins d'intempérance qu'auparavant; deux bonnes sociétés de tempérance sont établies parmi eux, et ont fait beaucoup de bien.

LES MUNSEES DE LA RIVIÈRE THAMES.

Les Munsees habitent une partie de la réserve des Chippewas; c'est une peuplade tranquille et industrielle. Elle compte 131 membres, ce qui est une augmentation de 7 depuis le dernier rapport, et ils vivent, en général, passablement bien. Ils ont une école tenue par un maître indigène et supporté par l'église d'Angleterre; ils ont aussi une société de tempérance florissante, qui a un effet salutaire sur eux.

LES ONÉIDAS DE LA RIVIÈRE THAMES.

Cette peuplade compte 595 membres, ce qui est une augmentation de 9 depuis le dernier recensement. Ils ont deux écoles tenues par des maîtres appartenant à cette peuplade; ils sont industriels et assez bons fermiers; en général ils vivent confortablement.

Les différentes peuplades avancent lentement mais sûrement vers la civilisation et le bien-être matériel.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

THOMAS GORDON,
Agent des Sauvages.

No. 4.

ONTARIO,
SURINTENDANCE CENTRALE,
TORONTO, 16 octobre 1877.

A l'honorable

Surintendant-général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire le rapport suivant sur les affaires des Sauvages sous ma surintendance pour l'année qui vient de s'écouler.

Je regrette cependant de dire que je n'ai pu me procurer un état correct en forme de tableau.

Autant que je puis en juger, les statistiques, montrant les produits agricoles de 1875, pourraient être répétées presque *verbatim* pour 1876, car pendant ces deux années les moissons ont été extraordinairement peu abondantes. L'année dernière, cependant, je suis heureux de constater que les Sauvages ont eu de bonnes récoltes, et la perspective pour l'hiver qui approche est beaucoup plus brillante que celle des deux années précédentes.

Les Sauvages font en général peu de progrès rapides, et l'on ne peut observer que peu de changement d'une année à l'autre. Je suis, cependant, heureux de constater que les efforts que font le ministère et les sociétés de missionnaires pour leur bien-être portent leurs fruits. Leur état moral et physique est grandement amélioré. Le plus grand empêchement à leur prompt civilisation est leur amour désordonné pour les boissons fortes, mais sous ce rapport ils font aussi des progrès. Ils sont graduellement induits à embrasser les principes de tempérance, et dans plusieurs de leurs villages on trouve des sociétés de tempérance bien organisées.

Quant à l'éducation, je regrette de dire que, nonobstant les efforts du ministère vers ce but, nos écoles ne sont pas aussi efficaces qu'elles devraient l'être. La majorité des parents ne semble pas apprécier la valeur de l'éducation chez leurs enfants, et ne prennent que peu de peines pour les envoyer régulièrement à l'école; une autre source d'inefficacité est le manque de bons maîtres. A peu d'exceptions près, les maîtres dans cette surintendance sont totalement incapables. Pour remédier à ce mal, il faudrait donner un salaire plus élevé et exiger des capacités plus grandes.

Les maîtres devraient passer un examen semblable à celui que subissent les maîtres des écoles communes de cette province, et le ministère devrait avoir le contrôle de ces nominations.

Il n'y a pas grand changement dans l'agriculture. Je trouve cependant que quelques peuplades adoptent graduellement des méthodes améliorées de culture.

La location des terres de surplus à des blancs industriels, a aussi une grande influence. Leurs habitudes d'industrie servent souvent d'exemple et d'encouragement aux Sauvages, et quoique les Sauvages aient liberté entière, leur culture est renfermée dans des bornes légitimes.

La population dans cette surintendance continue à augmenter. L'augmentation naturelle l'année dernière a été de quarante-neuf. Depuis dix ans je trouve que l'augmentation a été de 260 personnes.

Le montant d'argent distribué par moi comme rentes annuelles, pensions et salaire a été d'environ \$45,000.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. PLUMMER,

Surintendant et commissaire des Affaires des Sauvages.

No. 5.

ONTARIO,
SURINTENDANCE DU NORD—1ÈRE DIVISION.
BUREAU DES SAUVAGES,
MANITOWANING, 31 août 1877.

A l'honorable

Surintendant-général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus un état tabulaire, avec mon rapport sur les affaires des Sauvages sous mon contrôle, pour l'année expirée le 30 juin dernier.

Bien que les moissons de 1876 aient été moins abondantes que la récolte moyenne, les Sauvages, à peu d'exceptions près, ont été suffisamment approvisionnés de nourriture pour passer l'hiver. Le printemps dernier, plusieurs se sont cependant trouvés dépourvus de grains de semence, mais en donnant des ordres imputables sur leurs rentes annuelles, ils ont pu s'en procurer, et les récoltes promettent d'être très-abondantes.

On a semé plus de blé que les années précédentes ; la principale récolte cependant est le maïs et les pommes de terre. La quantité de terre sous culture a été légèrement augmentée, et plusieurs des Sauvages s'étant convaincus que leur intérêt matériel est de se dévouer entièrement à l'agriculture, se proposent d'abandonner la pêche et autres occupations qui les empêchent de cultiver leurs terres.

Les Sauvages se sont, en général, bien comportés et bien conduits pendant l'année. Un malheureux accident a eu lieu à la réserve des Sauvages du Ruisseau de la Carpe, par lequel une famille sauvage des plus industrielles et des plus méritantes a été, par le fait d'un incendiaire, laissée sans maison et a vu ses animaux et autres biens détruits. On a pris de promptes mesures pour faire punir le coupable et il subit actuellement sa peine au pénitencier, tandis que la famille, avec l'aide d'un don libéral de la part du ministère et quelque assistance de la part de colons blancs, se trouve de nouveau dans un état de confort relatif.

L'usage des liqueurs enivrantes diminue. Il a cependant été impossible d'en arrêter complètement l'usage, malgré la sévérité de la loi qui en défend l'usage aux Sauvages ; de connivence avec les blancs, ils peuvent encore en obtenir. Il est agréable de dire que les Sauvages sobres et respectables sont contraires à leur usage, et que l'opinion publique parmi eux subit un changement sur ce sujet.

Les écoles tenues sur cette île ont été, pour la plupart, visitées deux fois, et celles de Wikwemikong plus souvent. Il est à regretter que les enfants y assistent aussi irrégulièrement—ils sont gardés loin de l'école pour aider à leur parents à faire du sucre, à planter, à cueiller des fruits et à faire la moisson, ce qui empêche beaucoup sur le temps qui devrait être consacré à l'étude. Malgré ces empêchements, on remarque des progrès très-satisfaisants aux écoles de garçons et de filles à Wikwemikong. A Sheguiandah, il y a eu aussi une grande amélioration; les enfants assistent à l'école volontiers et font de véritables progrès.

Les maîtres sauvages sont trop portés à enseigner presque exclusivement la langue sauvage.

Je suis d'avis qu'on ne peut attendre aucun avancement matériel dans l'éducation des enfants tant qu'on n'aura pas employé des professeurs blancs intelligents, et qu'on n'aura pas donné plus d'importance à l'étude de la langue anglaise dans les écoles.

Les refus des Sauvages de la partie de cette île qui n'est pas encore cédée, d'accepter la partie du fonds d'emprunt municipal à laquelle ils ont droit, peut être attribué à la nature défiante des Sauvages, et à l'idée qu'on leur a fait une injustice en leur enlevant leurs pêcheries pour les louer aux blancs, ce qui leur a fait croire qu'on voulait aussi leur enlever leurs terres; l'affaire a depuis été clairement expliquée et un grand nombre des plus intelligents se sont désabusés de leurs soupçons, mais ils ne se sont pas encore décidés à accepter l'argent.

On a remarqué que sur la plupart des réserves de cette île, et surtout à Wikwemikong et West Bay, on fait continuellement des améliorations aux maisons des Sauvages; à quelques endroits des clôtures de fantaisie ont été faites et donnent un aspect joyeux et agréable à leurs villages.

Les Sauvages de la partie de l'île qui n'est pas encore cédée portent une attention considérable à l'amélioration des chemins.

Il n'y a aucun changement remarquable à noter dans la condition des Sauvages, du côté nord. La baisse dans le prix des fourrures a diminué leur gains; mais comme la Compagnie de la Baie d'Hudson les a traités libéralement, et que les prix n'ont pas baissé dans la même proportion que les prix du marché, les Sauvages n'en ont pas été matériellement affectés. Si la baisse des prix continue, et que la chasse manque d'être profitable, il faudra qu'ils se dévouent à l'agriculture, qui jusqu'à présent n'a reçu que peu d'attention de leur part.

La demande de terres sur cette île a été bonne toute l'année, et les townships arpentés se vendent rapidement; les moissons de toutes sortes sont excellentes, et tous les colons industriels vivent bien.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. C. PHIPPS,

Surintendant-visitateur.

No. 6.

ONTARIO,

SURINTENDANCE DU NORD—DEUXIÈME DIVISION,

PARRY SOUND, 20 août 1877.

A l'honorable

Surintendant-général des affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre, avec l'état tabulaire, mon rapport sur les affaires des Sauvages de cette surintendance, pour l'année expirée le 30 juin 1877, mais je crains qu'il ne diffère pas beaucoup de celui de l'année dernière.

Naturellement, le nombre des peuplades reste le même, c'est-à-dire, six, dont une n'habite pas sa réserve sur la Rivière aux Français, mais demeure sur l'île Manitouline.

Dans chaque peuplade il y a un grand nombre de chrétiens, les uns catholiques romains les autres méthodistes. Les chrétiens de l'île Parry ont maintenant un emplacement pour une église qu'ils se proposent de commencer à l'automne.

En général les Sauvages font la chasse et la pêche, principalement cette dernière, attendu que pour faire la chasse il leur faut parcourir des distances si grandes que les peuplades de l'extrême nord seules peuvent s'y livrer, et la pêche elle-même n'est plus ce qu'elle était il y a quelques années. Les Sauvages font principalement la pêche avec le dard, et de petits filets tendus près de la côte, mais la quantité de sciure de bois et de rebuts des scieries est tellement considérable que les poissons ont en plusieurs endroits été chassés.

Plusieurs des Sauvages de la rivière des Français et des peuplades Nipissingue font le commerce et vont dans le nord à l'automne avec des marchandises. C'est surtout l'occupation du chef Dokis et de ses fils, qui font de grandes affaires en ce genre. La culture du sol est en général pratiquée sur une petite échelle et d'une manière peu soignée, la principale récolte étant de pommes de terre et de maïs; on a cependant semé un peu de blé et d'avoine.

Je crois que celui qui s'entend le mieux on fait de culture parmi ceux que j'ai vus est Moïse Meshegogua, garde-forestier de l'anse Henvy, qui travaille très-régulièrement sur sa ferme, et dont j'ai déjà favorablement mentionné le nom. J'ai été peiné de voir, lors de ma visite à Nipissingue cet été, que les peuplades n'avaient pas de pommes de terre, qui ont toutes été mangées par la mouche à patate du Colorado, ou perdues pendant l'hiver, ce qui est une grande perte pour eux. Mais j'espère pouvoir leur venir en aide avant la saison prochaine.

Je n'ai pu me procurer aucun rapport des produits des fermes, et j'ai ainsi été obligé de les évaluer d'après mes propres observations.

Écoles.—Je regrette de dire que les écoles sont presque inconnues. Plusieurs des peuplades m'ont demandé de l'aide, mais je ne puis que leur faire la réponse que j'ai reçue du ministère, savoir, qu'il n'y a aucun argent voté dans ce but. Lors de ma visite à l'anse Henvy, on me remit une résolution adoptée par le conseil exposant que la peuplade paierait tout sur l'argent de sa rente annuelle, si elle pouvait obtenir une somme égale pour lui permettre d'engager un professeur. (La lettre vous sera envoyée aussitôt que je pourrai la faire interpréter, car étant écrite en langue sauvage, il n'y aurait aucune utilité à l'envoyer comme elle est.)

La peuplade de l'Ile Parry m'a aussi fait la même proposition, et la peuplade de Shawanaga prélève une taxe sur ses membres pour en payer un d'eux comme professeur, qui, quoique pas très capable comme tel, peut cependant enseigner quelque chose.

Tout ceci montre que les Sauvages désirent s'instruire, mais je dois avouer que l'accomplissement de cette tâche offre des difficultés considérables; même si l'on trouvait l'argent, je crains qu'il ne serait pas facile de trouver un professeur capable, connaissant la langue sauvage, qui irait demeurer à un endroit aussi éloigné. Je désire cependant que quelque chose se fasse, parceque je crains qu'on ne puisse attendre aucune amélioration réelle en fait de civilisation, que de la génération qui pousse.

Intempérance.—Ils prennent bien soin que je ne m'en aperçoive pas; mais cependant, je sais parfaitement qu'elle n'existe que trop, et je regrette de ne pouvoir en obtenir une preuve suffisante pour la faire punir.

Je puis encore parler dans des termes les plus flatteurs de l'honnêteté et du vrai mérite des Sauvages. En terminant, je ne puis pas dire que je voie de progrès dans l'assiduité que les Sauvages devrait avoir pour le travail. L'année dernière, j'avais plus d'espérances, mais je dois avouer que le temps n'y fait aucune amélioration dans ce sens, à peu d'exception près. Les vieilles habitudes sont trop fortes pour ceux qui ont passé l'extrême jeunesse, et je crains que sans de bonnes écoles, les jeunes n'apprendront qu'à suivre les traces de leurs aînés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. SKENE.

Surintendant-visitateur.

No. 7.

ONTARIO.

SURINTENDANCE DU NORD—3ÈME DIVISION.

SAULT STE. MARIE, 22 août 1877.

A l'honorable

Surintendant-général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus un état tabulaire et des statistiques sur des sujets concernant les affaires des Sauvages sous mon contrôle, pour l'année expirée le 30 juin 1877, tel que requis par votre circulaire.

Je suis heureux de pouvoir commencer mon rapport en disant que pendant le dernier hiver, la santé des Sauvages des peuplades d'Augustin et de Nubenaigooching, résidant sur la réserve de la Rivière au Jardin, a été bien meilleure que l'année précédente, en ce qu'il n'ont presque jamais eu occasion de demander l'aide d'un médecin. M. Joseph Wilson, commissaire des Sauvages, ayant prescrit et préparé les remèdes dans presque tous les cas de maladie.

Je suis heureux de dire aussi que les secours nécessaires aux Sauvages pauvres n'ont pas, pendant l'hiver dernier, demandé la dépense de tout l'argent qui m'a été envoyé en réponse à la demande que j'ai faite pour obtenir de l'aide pour les malades et les pauvres; la cause pour laquelle il y a eu moins de besoins à soulager l'hiver dernier est que le crédit des Sauvages était meilleur, parce qu'ils avaient payé toutes leurs dettes de l'année précédente, c'est-à-dire les dettes qu'ils avaient promis de payer à même l'argent de leur rente annuelle, de sorte qu'un grand nombre qui avaient besoin de crédit purent l'obtenir dans les magasins du Sault Ste. Marie, en faisant de semblables arrangements pour le paiement.

Un grand nombre de Sauvages ont été occupés l'hiver dernier (avec la permission du ministère) à couper des billots de sciage et des pins morts, parce qu'ils trouvaient des acheteurs dans MM. Church et Fils, de l'Île au Sucre. Cette société a été depuis de longues années amie des Sauvages de la Rivière au Jardin.

On a fait moins de sucre d'érable cette année, à cause des changements de temps pendant la saison des sucres; les autres industries ont cependant compensé pour celle-ci.

La récolte des pommes de terre a été très favorable, mais je regrette de dire que la présence de la mouche à patate ce printemps affectera probablement la récolte de cette année.

Le foin coupé a été, après tout, plus que suffisant, et plusieurs meules sont gardées pour l'hiver. Une étendue beaucoup plus considérable de terre a été clôturée, et l'intérêt que ces deux peuplades prennent à l'agriculture, comme je l'ai dit l'année dernière, semble toujours augmenter.

Les écoles ont été suivies avec plus d'assiduité pendant cette dernière année, mais il y a de la place pour un bien plus grand nombre d'élèves; les professeurs disent que les enfants font des progrès dans leurs études.

Quant au commerce des boissons avec les Sauvages, je trouve qu'il est bien difficile de l'arrêter, la frontière américaine est si proche que les Sauvages peuvent sans difficulté se procurer aux Etats-Unis tout le whisky dont ils peuvent avoir besoin, sans crainte d'être découverts. Deux Sauvages ont été amenés devant les magistrats et envoyés en prison pour quatorze jours chaque.

Les colons continuent toujours à acheter des terres dans les townships Macdonald et Laird, partie de la rivière au Jardin qui a été cédée par les Sauvages pour être vendue.

Presqu'aucune terre n'a été vendue sur la réserve Batchewana; il y a eu beaucoup de demandes et d'informations requises, mais tous abandonnèrent l'idée de s'y établir en apprenant qu'il n'y avait pas de chemins sur cette réserve.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WM. VAN ABBOTT,

Agent des terres des Sauvages.

No. 8.

Aucun rapport d'A. WRIGHT.

No. 9.

AGENCE DE CAUGHNAWAGA.

PROVINCE DE QUÉBEC, 1er septembre 1877.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre l'exposé tabulaire.

N'ayant été nommé agent que depuis quelques mois, il m'est difficile de faire un long rapport. Je me bornerai donc à vous dire que nos Sauvages ici sont assez laborieux ; il y en a un grand nombre qui cultivent et plusieurs pourraient être classés au rang des premiers cultivateurs. Je regrette de vous dire qu'il y a eu des excès de boissons ; mais remarquez, s'il vous plaît, que ce sont toujours à peu près les mêmes qui se laissent entraîner par le whisky.

En général je dois dire que les Sauvages se conduisent bien.

Je remarque que les Sauvages se soucient peu d'envoyer leurs enfants à l'école. Je pense qu'il y a beaucoup moins d'hommes absents que les années passées ; parce que les carrières donnent beaucoup d'ouvrage. Les Sauvages d'ici sont d'une grande habileté pour l'ouvrage de la pierre.

La population est toute catholique.

J'ai l'honneur d'être monsieur,

Votre obéissant serviteur

GEO. E. CHERRIER,

Agent.

No. 10.

Aucun rapport du Lac des Deux-Montagnes.

No. 11.

QUÉBEC,

AGENCE DE ST. RÉGIS,

DUNDEE, 27 août 1877.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous envoyer, avec mon rapport, un état tabulaire concernant les sauvages Iroquois de St. Régis.

Les Sauvages de cette agence continuent toujours à augmenter en nombre comme on le verra par l'état ci-annexé, qui réfute certaines assertions que j'ai entendues, que les Sauvages s'éteignaient ; la seule décroissance est dans la pureté du sang.

Je n'ai à mentionner aucuns troubles ou désordres ; quelques fois, lorsqu'ils sont sous l'influence des boissons enivrantes, ils font comme conséquence quelque bruit.

Quelques Sauvages vivent très-bien en cultivant la terre ; les principales fermes se trouvent sur les îles de Cornwall et de St. Régis ; et quelques-unes sur la terre ferme à l'endroit appelé le Chenail. On a défriché un peu de terre cet été sur l'île Jaune, mais elle n'est pas aussi productive qu'à d'autres endroits. Très peu de Sau-

vages restent dans le village pendant l'hiver; ils vont dans l'ouest, amenant leur famille avec eux, aux endroits où le bois propre à faire des paniers est plus abondant, et où la chasse des animaux à fourrures est plus rémunérative.

Les animaux à fourrures de cette section, dont le rat musqué était et est encore le principal, deviennent très-rare parce que les marais près du St. Laurent s'assèchent, de sorte que les terrains où ils se nourrissaient sont détruits, et parce qu'ils sont chassés trop à bonne heure dans la saison.

Les maisons du village ne sont pas habitables pendant l'hiver, sans être arrangées plus qu'ils ne semblent vouloir le faire; de plus le bois de chauffage est très-rare.

L'assiduité à l'école sauvage de St. Régis a quelque peu augmentée pendant la dernière année, elle pourrait cependant être encore meilleure, selon le nombre des enfants et les efforts des professeurs, et aussi parce qu'on leur fournit les livres et autres objets nécessaires dans les écoles; mais les parents ne semblent prendre aucun intérêt dans l'école, et gardent leurs enfants à la maison, sous le prétexte de leur aider et faire ce que les aînés devraient faire au lieu de vagabonder.

On est à construire une bonne maison d'école sur l'île Cornwall, mais les Sauvages n'ont pas dans le moment les moyens de la terminer. On me dit que le nombre des enfants qui assistent à l'école, sur l'île, est beaucoup plus grand que celui du village de St. Régis.

On me dit qu'on doit faire des efforts pour réparer bientôt l'église de St. Régis, attendu qu'elle n'est qu'en partie terminée à l'intérieur, et que presque rien n'a été fait au clocher, la cloche étant actuellement suspendue à une charpente à côté de l'église.

Les Sauvages font peu la pêche, excepté un peu de pêche au dard la nuit à la lueur d'une torche de pin résineux placée dans un tourne-broche à l'avant du canot, lorsque le temps est calme. Il se fait très peu de pêche à l'hameçon ou à la ligne trainante, quoique les blancs prennent une quantité considérable de poissons dans le lac St. François, immédiatement en aval du village.

Un grand nombre de Sauvages ne s'occupent pas de posséder beaucoup de propriétés lorsqu'ils doivent travailler pour les acquérir.

En fait de religion, il y en a qui ne sont pas très stables, passant du catholicisme romain au méthodisme et *vice versa*.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN DAVIDSON,
Agent des Sauvages.

—
No. 12.

Aucun rapport de L. A. DEBLOIS.

—
No. 13.

AGENCE VIGER,
RIVIÈRE DU LOUP, 4 octobre 1877.

A l'Honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages, etc.
Ottawa.

MONSIEUR,—En réponse à la vôtre du 28 septembre dernier, j'ai l'honneur de vous soumettre avec le présent rapport, un état tabulaire, jusqu'au 30 juin dernier.

Vous pourrez constater une diminution de 43 personnes depuis l'an dernier; cette diminution est due à l'émigration et à la grande mortalité subie l'hiver dernier et à la grande misère qu'ils ont éprouvés.

Il y a eu douze décès.

Les Sauvages ne possèdent rien à part la réserve, si ce n'est quelques cabanes portatives qui peuvent être évaluées de huit à dix piastres chaque.

Les hommes ne sont guères adonnés à la culture et préfèrent la chasse, qui est peu lucrative à raison de la distance à parcourir et à la rareté du gibier.

Les femmes font des paniers, raquettes, souliers, ouvrages en écorce de bouleau, et chapeaux de frêne d'une grande perfection; ce sont là à peu près leurs seules sources de revenu.

La distribution d'argent à part la distribution annuelle mentionnée au tableau, comprend toutes les sommes qui m'ont été envoyées depuis le 30 juin 1876.

Les Sauvages sont si peu adonnés à la culture que pas un de la bande n'a voulu essayer de semer le printemps dernier, malgré l'assistance que le département avait offerte à cet effet.

Il n'y a pas eu d'épidémie ou maladies contagieuses pendant l'année.

Les Sauvages ont abandonné la réserve aux mois d'avril et de mai, et je ne crois pas qu'aucun veuille y résider à l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ANT. LEBEL, JR.,

Agent des Sauvages.

No. 14.

AGENCE DU LAC ST. JEAN, PROVINCE DE QUÉBEC,

8 août 1877.

A l'honorable

Surintendant-général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—La condition des Sauvages de mon district est si peu changée depuis mon dernier rapport, que je n'ai à vous donner aucune information nouvelle qui puisse intéresser votre département.

L'état moral de la tribu est bon. Il n'y a eu dans le courant de l'année que six décès.

Le chiffre de la population a augmenté de sept.

L'école sauvage sur la réserve est bien dirigée et donne satisfaction générale, mais la moyenne de l'assiduité n'est pas ce que je désirerais. Le manque de provisions et d'habillements, etc., sont la cause naturelle de ce mal.

Le tableau ci-annexé fournira au département les autres renseignements.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. E. OTIS,

Agent des Sauvages.

No. 14.

Extrait d'une lettre de M. Otis au ministère, le 5 novembre 1877.

MONSIEUR,— Je vous envoie ci-inclus les rapports pour le mois d'octobre, ainsi qu'un échantillon de blé récolté par les Montagnais sur leur réserve Ouiatchouan du lac St. Jean. Je suis heureux de vous informer que leur récolte est excellente, la qualité du grain ne laisse rien à désirer et le rendement ou production dépasse mon attente.

Le chef, Sauvage intelligent et actif, va récolter pour sa part au-dessus de 100 boisseaux de blé semblable à celui que je vous expédie. Je donne à ce Sauvage, qui est très prodigue de ses revenus, à titre d'encouragement, la plus grande partie du prêt du département pour travaux agricoles. Bon nombre d'autres Sauvages ont aussi récolté du blé, des pois, de l'orge et des pommes de terre, mais en plus petites quantités. Encouragés par cette belle récolte, plusieurs d'entre eux ont préparé pour le printemps prochain de la terre neuve que j'ai fait labourer cet automne avec leurs bœufs.

Comme battre et vanner leur est tout à fait étranger, j'ai pris sur ma responsabilité de leur acheter une machine à battre et un moulin à vanner pour la somme de \$106, payables comme suit: \$53 au mois de mai 1878, et \$53 au mois de mai 1879. J'ai acheté ces machines de M. P. Guay, propriétaire de lots dans le township Ouiatchouan; l'intention de ce monsieur est que le département porte cette somme lorsqu'elle sera due, à son crédit, en paiement de ses lots.

J'ose espérer que le gouvernement leur viendra en aide pour payer ces machines qui leur sont d'une utilité indispensable. Je puis aussi pré-que vous assurer que je ne crains nullement, pour les Sauvages de mon district, la misère durant l'hiver.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

L. E. OTIS,
Agent des Sauvages.

No. 15.

Aucun rapport de P. MOORE.

No. 16.

NOUVELLE-ÉCOSSE,
DISTRICT DES SAUVAGES NO. 1,

RIVIÈRE A L'OURS, 20 août 1877.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,— J'ai l'honneur de vous transmettre, pour l'information de votre ministère, le rapport suivant accompagné de l'état tabulaire, jusqu'au 30 juin dernier.

La condition des Sauvages de mon district a si peu changé depuis mon dernier rapport que j'ai très peu d'informations nouvelles à vous transmettre quant à présent.

J'ai trouvé, l'hiver dernier, surtout au commencement, qu'un très grand nombre de Sauvages de mon district étaient très pauvres; les chemins ont été obstrués par la neige très longtemps, de sorte que les femmes ne pouvaient se rendre au marché avec leurs paniers etc., et même lorsqu'elles pouvaient s'y rendre, elles ne pouvaient vendre que difficilement leurs marchandises sur le marché. Dans des circonstances aussi pénibles, j'ai tâché de distribuer, avec le plus grand soin, les secours que vous aviez mis à ma disposition, et qui ont été, dans presque tous les cas, reçus avec de

grands remerciements, et je pense que c'était un sage placement. J'ai distribué en argent les fonds que vous avez envoyés pour l'achat des graines, etc., au lieu de les acheter moi-même comme les années précédentes, pensant qu'ils seraient plus contents de faire leurs achats eux-mêmes ; ce plan, cependant, ne m'a pas donné satisfaction, car j'ai eu des difficultés avec quelques Sauvages qui n'avaient jamais semé auparavant, mais qui désiraient beaucoup participer à la distribution en argent ; j'ai refusé d'en donner à deux ou trois que je savais ne vouloir pas semer, et d'autres à qui j'avais donné de l'argent, s'en servirent en grande partie pour un autre objet.

Je remarque une amélioration graduelle parmi les Sauvages de mon district. Mais je regrette de dire qu'ils prennent peu d'intérêt dans la culture de la terre, ce qui est dû en partie, je suppose, à l'aspérité de la réserve.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN HARLOW,
Agent des Sauvages.

No. 17.

NOUVELLE-ECOSSE,
DISTRICT DES SAUVAGES No. 2,

KENTVILLE, 9 octobre 1877.

L'honorable

Surintendant-général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—En ma qualité d'agent des Sauvages, j'ai l'honneur de transmettre pour votre information le rapport suivant.

Il y a eu une petite augmentation parmi les Sauvages de mon district pendant la dernière année. Je m'en rends compte par le désir qu'expriment les Sauvages de s'établir sur de petits terrains qu'ils possèdent, et que j'ai eu soin d'acheter pour quelques-uns d'entre eux.

Les réserves des Sauvages sont en général peu propres à la culture. Les Sauvages vivent pour la plupart dans des maisons en charpente et ne se livrent pas à la pêche sur les côtes. Les inspecteurs de rivières ont souvent, depuis quelques années, mis des obstacles à la pêche que les Sauvages faisaient dans les rivières, et si le gouvernement leur accordait quelques privilèges plus qu'ordinaires, les avantages qu'ils en retireraient leur seraient d'un grand secours.

Je n'ai pas de sous-agent. J'ai reçu de l'argent pour l'achat de couvertes dans l'automne de 1876, dont j'ai déjà envoyé au département les comptes, accompagnés des reçus et d'un rapport. En avril 1877, j'ai reçu et dépensé \$150 pour l'achat de graines de semence, d'animaux, d'instruments aratoires, et autres, ainsi que pour aider les Sauvages à construire, et à soulager les malades.

Je n'ai à faire rapport sur aucune amélioration remarquable : les Sauvages d'ici observent la loi, la majorité est sobre et industrielle, et comme conséquence, jouissent dans leurs petits établissements de quelques-uns des comforts de la vie civilisée.

Il n'y a aucune école ni professeur. Ils sont tous catholiques et remplissent régulièrement leurs devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
P. M. HOLDEN.

No. 18.

Aucun rapport du Rév. P. DONAHER.

No. 19.

NOUVELLE-ÉCOSSE,
DISTRICT DES SAUVAGES No. 4.

PICTOU, 5 octobre 1877.

L'honorable

Surintendant-général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Mon rapport de cette année sera nécessairement court. A part les informations énoncées dans l'état tabulaire ci-joint, il n'y a eu rien d'intéressant à envoyer au ministère.

Je me flatte de distinguer des progrès marqués et satisfaisants dans les habitudes industrielles des Sauvages de mon district, et conséquemment ils jouissent de plus de confort.

Ils paraissent manifester, depuis quelques années, plus d'intérêt pour l'agriculture, pour laquelle ils avaient plus d'aversion que pour n'importe quel autre objet. Ils font aussi plus d'attention qu'auparavant à la pêche, et ils en sont récompensés par des résultats plus encourageants, car la valeur du poisson telle qu'indiquée à l'état tabulaire est simplement approximative; il serait difficile d'en déterminer la valeur exacte, vu la manière dont ils font les ventes.

L'état moral de mes Sauvages,—à l'exception de quelques cas fortuits d'intempérance—est décidément bon.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. MACDONALD,
Agent des Sauvages.

NOUVELLE-ÉCOSSE,
DISTRICT DES SAUVAGES No. 5,

POMQUET, ANTIGONISH, août 1877.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—L'état tabulaire ci-joint montrera au ministère les changements qui ont eu lieu dans la condition des Sauvages de mon district, depuis mon dernier rapport.

Pendant cette année, quatre ou cinq petites maisons en charpente ont été bâties. Il semble y avoir parmi les Sauvages un désir croissant de remplacer leurs anciens wigwams couverts en écorce par de confortables petites maisons.

Ils bâtissent en général sur la réserve de la Petite Rivière, où ils auront probablement bientôt un joli petit village, et où l'on peut espérer pouvoir fonder une école pour leur bénéfice.

La diminution survenue depuis mon dernier rapport est due, je crois, à ce que plusieurs familles sont allées s'établir dans des districts voisins. Des Sauvages appartenant à d'autres districts, sont venus s'établir sur les réserves d'ici dans le cours de l'année, mais ils étaient moins nombreux que ceux qui sont partis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WM. CHISHOLM,
Agent des Sauvages.

No. 21.

NOUVELLE-ECOSSE,
DISTRICT DES SAUVAGES, No. 6,
LE ROUGE, 10 octobre 1877.

A l'honorable

Surintendant-général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre comme information au département des Sauvages l'état ci-annexé du recensement, des progrès etc., des Sauvages de mon district.

Ils ont semé le printemps dernier une bonne partie de leurs grains. Je suis peiné de dire que la récolte de pommes de terre a complètement manqué, à cause de la rouille qui les a attaquées au commencement du mois d'août dernier. La récolte de foin a été moyenne, mais elle a été engrangée en mauvais état, à cause des pluies pendant la saison des foins. Les autres récoltes sont assez bonnes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN McDOUGALL,
Agent des Sauvages.

No. 22.

Aucun rapport de J. B. McDONALD.

No. 23.

NOUVELLE-ECOSSE,
DISTRICT DES SAUVAGES No 8.

GRAND NARROWS, C.B., 29 octobre 1877.

A l'honorable

Surintendant-général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel suivant concernant les affaires des Sauvages sous le contrôle de l'agence du Cap-Breton, pour l'année expirée le 30 juin 1877, et en le faisant je suis très heureux de pouvoir constater un progrès des plus recommandables parmi tous les Sauvages sous mon contrôle. Je trouve même parmi les Sauvages un esprit d'ambition qui les porte à entrer en compétition et à surpasser, si c'est possible, leurs frères blancs.

L'influence persuasive d'une bonne société, l'orgueil indépendant des Sauvages lorsqu'ils sont reconnus et protégés par les lois de leur pays, ainsi que les sermons salutaires de leur pasteur spirituel le Rév. Michael McKenzie, tendent d'une manière louable à les rendre des citoyens heureux et utiles.

Avec les nombreux avantages de posséder une école si bien et si régulièrement suivie par les enfants sauvages, et soutenue avec tant de générosité et de munificence par le gouvernement fédéral, on peut dire aussi avec raison que les Sauvages d'Esksanie ont un avenir brillant devant eux, un avenir qui certainement élèvera leur position actuelle à un tel degré qu'ils pourront aspirer aux plus hautes professions, et devenir des membres utiles dans les différents états de la vie.

Je suis heureux de dire aussi que leur désir de cultiver la terre a été augmenté cet automne par le résultat bienfaisant de leurs travaux de l'automne.

Il est vrai que la récolte de pommes de terre est au-dessous de la moyenne : mais le foin, le blé, l'avoine et autres grains dépassent beaucoup le rendement des années précédentes, comme en pourra s'en convaincre par l'état tabulaire.

Le fait que j'ai acheté de grandes quantités de pommes de terre des fermiers sauvages le printemps dernier, pour les distribuer parmi les classes plus pauvres, indique qu'ils sont bons agriculteurs, et les fait connaître sous leurs vraies couleurs.

Autant que je puis voir les *squatters* n'ont nullement empiété sur la réserve.

La mort subite et quelque peu mystérieuse, ainsi que l'enterrement d'un enfant Micmac par sa soi-disant mère, a excité de graves et sérieux soupçons quant à la cause immédiate de la mort de cet enfant. L'affaire a été immédiatement dénoncée aux autorités de Sydney, qui ordonnèrent une enquête, qui heureusement eut pour résultat d'exonérer complètement la mère du crime dont on l'accusait.

Sur la somme que j'ai reçue du ministère depuis mon dernier rapport, j'ai payé \$150 en argent, et les \$250 qui restaient ont été dépensées pour l'achat de couvertes, de grains de semence, et autres objets nécessaires à la vie des Sauvages pauvres et dénués de tout.

Je suis heureux de constater que l'école sauvage de la réserve est dans un état des plus florissants et que les enfants font des progrès admirables.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ALEX F. MCGILLIVRAY,
Agent des Sauvages.

NOUVEAU-BRUNSWICK,
SURINTENDANCE DU NORD-EST,
CHATHAM HEAD, 24 août 1877.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que, suivant votre circulaire du 2 juillet dernier, je transmets un rapport sur les affaires des Sauvages de ma surintendance pour l'année terminée le 30 juin 1877.

L'état tabulaire que je vous transmets est aussi complet que j'ai pu ; je n'ai jamais pu m'assurer de l'état des réserves, pour savoir quelle partie en a été donnée.

Il y a une légère diminution dans la population, vu qu'un certain nombre de Miramichis sont morts le printemps dernier d'une espèce de fièvre qui a sévi parmi eux.

Leur état a si peu changé autrement depuis mon dernier rapport que je n'ai aucune information nouvelle à vous transmettre qui puisse être d'aucune utilité à votre ministère.

En général ils sont tranquilles et inoffensifs, quand ils ne sont pas sous l'effet des boissons enivrantes, qu'ils ont assez de difficultés à se procurer, parce que les marchands craignent de leur en vendre.

Ils ne manifestent pas assez d'intérêt pour l'agriculture, et se plaignent de ce que la somme qui leur est allouée est trop minime, et comme tous en réclament une part la somme de chacun est petite.

Un grand nombre de Sauvages sont employés dans les moulins, et au chargement de planches sur les navires, et aucuns ne devrait sentir le besoin pendant l'été, à part les vieillards et les malades ; ils ont peu de prévoyance, et l'on ne peut leur persuader de prévoir leurs besoins futurs.

Ils mangent leurs petites récoltes aussi vite qu'elles murissent, et vendent leur foin et leur grain, pour lesquels ils ont rarement un bon prix.

Ils font peu la chasse dans le moment, à cause de l'éloignement de leurs terrains de chasse.

On demande dans l'état tabulaire une évaluation des différentes réserves. On ne peut leur assigner une valeur déterminée : il y a beaucoup de bonnes terres sur toutes les réserves, ainsi que des terres stériles et marécageuses, et le bois qui reste dessus n'est pas d'une grande valeur. J'expédierai des rapports concernant le bois, etc., coupé cette année. Tous les Sauvages de cette peuplade sont catholiques romains. Je regrette qu'il n'y ait pas d'école. Je ne sais pas comment serait reçu un professeur blanc, et je ne connais ici aucun Micmac capable; mais sur la recommandation de quelques-uns de la peuplade, j'ai l'intention d'en essayer l'un d'eux pendant un certain temps, lorsque je pourrai me procurer une maison dans ce but.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

CHAS. SARGEANT,
Surintendant-visiteur, et agent.

No. 25.

NOUVEAU-BRUNSWICK,
SURINTENDANCE DU NORD-OUEST,
FRÉDÉRICTON, 16 novembre 1877.

L'honorable

Surintendant-général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à votre circulaire en date du 2 juillet dernier, je transmets un rapport sur les affaires des Sauvages dans ma surintendance pour l'année terminée le 30 juin 1877.

Le tableau que j'ai transmis à votre département, il y a peu de temps, est incomplet sur deux ou trois points, et j'espérais obtenir les autres informations requises, mais vu des circonstances incontrôlables, je ne pourrai me les procurer; cependant celles que j'ai pu obtenir seront de quelque utilité pour le rapport annuel.

Il y a eu une petite augmentation dans la population sauvage, dont toutes les peuplades se sont réunies en une seule dans une surintendance.

Ayant fait des rapports si complets pendant l'année sur des sujets spéciaux concernant ma surintendance, je n'ai pas beaucoup d'autres informations à vous donner qui puissent intéresser votre département, mais je vous soumettrai quelques autres sujets concernant les affaires des Sauvages en général, qui peuvent vous intéresser, et que je trouve importants, si vous jugez à propos de les mettre en pratique.

Conformément aux recommandations que j'ai déjà faites au ministère, j'ai reçu pendant l'été un certain nombre de circulaires ayant pour objet de prier les acheteurs et occupants de terres sur la réserve Sauvage de Tobique, dans le comté de Victoria, de payer dans un certain temps, y mentionné, une certaine partie de l'argent qu'ils devaient depuis si longtemps sur ces terres; j'ai fait afficher et distribuer ces circulaires chez les divers occupants de terre sur la réserve, et je suis heureux de voir en même temps, (nonobstant mes recommandations faites auparavant sur ce sujet) et je suis certain que dans ces circonstances, les colons seront reconnaissants de ce qu'en conséquence de la dépression qui continue à exister dans les affaires du pays et qui affecte la classe de personnes établies sur cette réserve d'une manière spéciale, il ait plu au ministère de changer sa détermination et de leur accorder un délai ultérieur

plus long pour payer les arrérages demandés, et j'espère sincèrement que vu que vous avez traité ces pauvres colons d'une manière si digne et si humaine, ils viendront de leur côté autant que possible payer ces arrérages à l'expiration du délai qui leur a été ainsi accordé.

Je suis heureux de dire (ce que j'ai déjà communiqué au ministère) que les Sauvages de la réserve Tobique ont enfin, après de grands retards, et sur mes instances réitérées, permis, pour leur bénéfice, au surintendant général des affaires des Sauvages de mettre sur le marché le bois de cette réserve, pour en faire payer la taxe suivant le prix; commençant ainsi à frayer le chemin qui apportera une aide plus réelle et plus substantielle aux Sauvages pauvres qui appartient à cette réserve, et en réalisant une certaine somme sur le produit de la vente du bois sous forme de taxe, au lieu de le laisser occasionnellement emporter illégalement, ou de le laisser exposé au feu.

Je n'ai pu obtenir cette permission de la part des Sauvages de la Réserve de Woodstock, dans le comté de Carleton, et je me suis efforcé de l'avoir, bien persuadé qu'on pourrait obtenir quelques centaines de billots de sciage dont la taxe s'élèverait au moins à une petite somme, qui serait un bénéfice pour les Sauvages pauvres qui y résident; et j'ai fait d'autant plus d'efforts que j'étais certain, vu qu'un moulin à scie se trouvait près de la réserve, que le bois pourrait avoir été, et serait enlevé illégalement par une ou des personnes inconnues, et aussi qu'il était exposé à être détruit par le feu.

La permission des Sauvages pour la vente du bois à Little Falls, dans le comté de Madawaska, et à Kingsclear, dans le comté de York, et dans d'autres localités, ne paraît pas nécessaire, parce qu'il n'y a plus de bois sur ces réserves, à part ce qui est nécessaire pour la construction et le chauffage, et autres besoins des Sauvages qui les possèdent.

Les Sauvages de Little Falls ont été très-reconnaissants de l'arpentage que le ministère a bien voulu faire faire le printemps dernier sur leur réserve, parce qu'ils se sont trouvés dans une bonne position vis-à-vis les autres propriétaires environnants, et qu'ils peuvent s'assurer par leurs bornes si on a empiété ou non sur leur terrain, et que cet arpentage leur est en général avantageux.

Les Sauvages de la réserve Tobique, dans le comté de Victoria, ainsi que les Sauvages de la réserve de Woodstock, dans le comté de Carleton, et ceux de la réserve de Kingsclear, dans le comté de York, désireraient aussi faire arpenter leurs réserves, et je pense qu'il serait prudent de le faire, parce que les bornes de toutes ces réserves ont besoin d'être déterminées, surtout celle de Kingsclear, car à ma connaissance personnelle, il y a eu des disputes entre certains propriétaires voisins et quelques Sauvages, qui réclamaient la terre de chaque côté; les clôtures paraissent inégales, et ce serait le moyen de prévenir des disputes plus sérieuses, et conduire à une meilleure entente entre les Sauvages et leurs voisins blancs.

Relativement aux écoles, les Sauvages de la réserve Tobique ont enfin résolu entre eux, et sont venus à la conclusion d'établir des écoles sur la réserve; ils désiraient savoir combien d'argent le ministère accorderait au professeur par année, s'ils trouvaient une personne convenable; ils désiraient aussi savoir si le ministère leur accorderait une certaine somme pour réparer une bâtisse qui pourrait servir de maison d'école, et en outre pour quelque chose pour l'achat des meubles, livres, etc., afin de leur permettre de faire fonctionner l'école pour le bénéfice des Sauvages de la réserve qui voudraient y assister. La raison pour laquelle ils demandent qu'on leur aide à acheter les meubles, les livres, etc., requis, est qu'ils sont trop pauvres pour acheter les articles énumérés, et si on ne les aide pas, ils ne pourront probablement pas continuer l'école. Je ne crois pas que le coût de ces articles s'élève à beaucoup, et j'aimerais à voir un commencement quelque part; si on établissait une école à Tobique, on pourrait ensuite en établir une semblable à Kingsclear, dans le comté de York, et le résultat pourrait être et serait certainement une bénédiction sous plus d'un rapport.

Pendant l'année, j'ai eu beaucoup de trouble avec les Sauvages relativement à l'usage immodéré qu'ils font des boissons enivrantes; ils paraissent déterminés à en avoir d'une manière ou d'une autre, et s'ils ne peuvent en obtenir des marchands, (qui je suis heureux de le dire sont en général assez disposés à ne pas violer la loi mainte-

nant) les Sauvages engagent d'autres personnes à leur en procurer, en éludant ainsi la loi, et en se faisant beaucoup de tort tant à eux qu'à leurs familles. J'en suis venu à la conclusion, puisque les Sauvages sont déterminés à éluder la loi ou à obtenir des boissons enivrantes par tous les moyens possibles, et aussi puisqu'ils ne veulent pas rendre témoignage contre ceux qui leur en fournissent sous une forme ou une autre, de prier les magistrats de leur infliger les peines les plus rigoureuses de la loi, comme étant le seul moyen efficace (s'il y en a) de mettre un terme ou de faire disparaître cette source intarissable de maux parmi les pauvres et malheureux Sauvages.

L'abus trop fréquent des spiritueux et aussi le fait qu'il n'y a pas d'écoles établies parmi les Sauvages de la surintendance, font que je ne puis parler d'une manière favorable de leur progrès dans leur manière de vivre en corps, quoiqu'il y ait un grand nombre de Sauvages dans les différentes peuplades, qui vivent honnêtement, industrieusement et bien.

J'ai donné plus d'argent pour les graines de semence ce printemps, à Tobique et Kingsclear, qu'à l'ordinaire, parce que les Sauvages, particulièrement ceux de Tobique, se plaignent de la petite allocation qu'on leur fait pour une réserve aussi étendue, et j'ai aussi destiné une certaine somme dans ce but pour les Sauvages à ou près d'Oromocto, dans le comté de Sunbury, conformément aux désirs de certains messieurs qui vivent à cet endroit, et qui m'ont prié de le faire, puisqu'on avait bien voulu donner aux Sauvages la permission d'y occuper des terres; mais je regrette de dire que dans quelques-unes des réserves ou localités, (et contrairement à mes fortes remontrances à ce sujet) quelques-uns des Sauvages ne se sont pas servis de leur graines pour les semer.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WILLIAM FISHER,
Surintendant-visitateur.

No. 26.

ILE DU PRINCE EDOUARD,

CHARLOTTETOWN, 29 octobre 1877.

L'honorable
Surintendant-général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Outre l'exposé tabulaire de ma surintendance pour l'année expirée le 30 juin 1877, je n'ai aucun détail intéressant à ajouter.

On peut voir une légère diminution dans la population, entre ce rapport et celui de l'année 1876.

Le 30 avril, mourut à l'Île Lennox, Pierre Bernard, aîné, à l'âge de 78 ans, qui était l'un des chefs depuis plusieurs années; il est avec raison grandement regretté; sa mort a été causé par du froid qu'il a pris à la chasse aux outardes, et laisse dans sa tribu un vide difficile à combler.

Quoique toute mon attention ait toujours été portée à l'économie, sous quelque forme que ce soit, tout en ayant égard à la santé et aux souffrances d'un grand nombre de Sauvages, des demandes de médicaments ont été réitérées si souvent qu'une grande partie de l'allocation annuelle a été destinée à ce but seul; ce qui compense cependant ces dépenses particulières, c'est que tandis que l'humanité souffrante se trouve soulagée avant l'arrivée du dernier ennemi, les survivants peuvent par ces moyens reprendre leurs occupations ordinaires.

On devra faire des efforts pour trouver une place pour les animaux qui n'ont pas encore été achetés, quoiqu'on les aient déjà en vue, pour remplacer ceux qui ont été vendus il y a douze mois. Avec un peu d'aide du ministère, j'espère avancer vers ce but important et nécessaire, sinon y arriver, avant l'hiver; j'expédierai sous peu au ministère, une communication sur ce sujet. Il y aura sujet à reproches, si, avec l'aide donnée de temps à autre par le ministère, et la perspective actuelle de voir l'intérieur de l'île Lennox ouvert aux colons, qui retireront de grands avantages de sa position centrale, la peuplade ne devient pas des plus prospère. Pour arriver à cette fin, le temps seul, je crois, est nécessaire. Les colons actuels ne manquent pas d'ambition pour se prévaloir de ces avantages. Ceux qui vivaient sous des tentes s'efforcent de les remplacer par des maisons en charpente; ils demanderont un peu d'aide pour cela, et ils le méritent jusqu'à un certain point. Durant la dernière session de la législature locale de l'île du Prince-Edouard, une pétition fut présentée pour la seconde ou troisième fois, demandant l'intervention de la législature relativement aux terres sauvages dans le township No. 39; la Chambre nomma un comité ayant mission de faire rapport sur ce sujet au commencement de la prochaine session.

Dans le tableau, sous le titre "autres industries" on a omis par inadvertance de mentionner la fabrication des paniers à pommes de terres, et des tinettes à beurre, qui forment la principale occupation de nos Sauvages, et qui les font par milliers; il faudra adopter quelque méthode à suivre à l'avenir, pour approcher autant que possible de l'exactitude sur ce point. Je crains qu'on ne me trouve en retard dans l'expédition de mes rapports demandés par votre lettre No. 8,343, du 28 juin; ils ne seront cependant pas retardés beaucoup plus longtemps.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

T. STEWART,
Surintendant-visiteur.

No. 27.

SURINTENDANCE DE MANITOBA.

WINNIPEG, 1er février 1877.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant concernant les affaires des Sauvages dans la surintendance de Manitoba, pour l'année dernière.

Je suis très heureux de pouvoir vous dire que les Sauvages continuent toujours à apprécier la conduite que le gouvernement a tenue envers eux, et qu'ils saisissent toutes les occasions d'exprimer leur bonne volonté de se soumettre aux instructions, avis ou avertissements transmis de temps à autre.

Pendant l'hiver dernier, le défaut de récoltes de l'été 1875, et de la pêche d'automne ont mis presque tous les Sauvages de ma surintendance dans une position très-difficile, et l'aide du gouvernement a seule empêché de grandes souffrances à St. Pierre, au Portage et à la rivière au Roseau. Ils ont en général fait un bon usage des grains de semence qui leur ont été donnés au printemps, s'élevant à une somme de \$1,109.52, dont le résultat a été de belles récoltes à l'automne, comme on pourra le voir par le tableau.

Je dois, cependant, faire une exception des Sauvages dans le voisinage du lac Manitoba, dont les sauterelles ont détruit presque toutes les moissons, et ne leur ont laissé qu'une récolte tout-à-fait au-dessous des besoins de la population.

Les difficultés qui ont existé depuis la signature du premier traité Sauvage dans cette province, concernant les populations, autres que les Sauvages, qui habitaient dans les limites des réserves, ne sont pas encore tout-à-fait disparues, surtout à cause de la loi réglant ces sujets. Comme la loi actuelle ne force pas ces colons à présenter leurs réclamations dans un temps donné, ils sont satisfaits d'occuper des propriétés auxquelles, dans plusieurs cas, ils n'ont qu'un droit bien douteux, et d'attendre une décision qui pourrait être retardée encore longtemps.

Des réserves ont été arpentées cette année pour les peuplades de la rivière de la Tête Ouverte, et du Portage ; et l'arpentage des réserves à être assignées aux Sauvages soumis au traité No. 2, qui avait été retardé à cause des difficultés survenues entre le gouvernement et les peuplades intéressées, est maintenant en cours d'exécution et sera probablement terminé l'été prochain.

De nouvelles écoles ont été établies pendant l'année, au Fort Alexandre, à Pembina, au lac St. Martin, au lac du Flux et du Reflux, et à la Petite Saskatchewan.

Il y a actuellement deux écoles à St. Pierre, une au Fort Alexandre, et une à Fairford. L'exposé ci-joint vous indiquera la moyenne des enfants qui fréquentent ces écoles.

Quelques cas de vente de spiritueux aux Sauvages ont été portés devant les autorités, ce qui montre qu'une plus grande vigilance a été exercée, et non pas que le commerce des spiritueux ait été plus étendu qu'auparavant.

Jusqu'à l'automne dernier aucune maladie d'un genre particulier ne s'était déclarée parmi les Sauvages, mais vers l'automne, la petite-vérole éclata sur le côté ouest du lac Winnipeg, dans le voisinage d'un établissement sauvage, où elle fit immédiatement de nombreuses victimes. Les meilleures dispositions ont été prises sans délais par le Conseil du district de Kéwatin et par votre ministère, et je puis dire avec satisfaction que les maux causés par cette terrible maladie se sont trouvés, en conséquence, grandement arrêtés.

On prend maintenant de grandes précautions pour l'empêcher de se répandre vers le nord, parce que dans ce cas les victimes que l'on compte maintenant par centaines, le seraient certainement alors par milliers.

Un rapport complet sur ce pénible incident dans l'administration des affaires des Sauvages ne pourra être prêt avant le printemps.

En attendant, on prend des mesures pour isoler autant que possible les peuplades sauvages, et les empêcher d'entreprendre leurs voyages habituels pour aller faire la chasse, la pêche, ou le commerce ; quelques grands que soient les inconvénients dont ils souffrent, ils s'y soumettent de bonne volonté, et montrent même beaucoup de zèle à garder les différents postes de quarantaine qui leur ont été assignés.

Quoiqu'on ait fait les plus grandes économies dans les mesures à prendre dans cet événement fortuit, on fut obligé d'encourir des dépenses inattendues pour lesquelles il n'y avait pas de crédit voté, et qui ont été encore augmentées à raison des distances auxquelles il fallait transporter les effets pendant l'hiver, par la difficulté des communications, qui ne permettaient pas de vérifier immédiatement les rapports qui circulaient, et par la nécessité absolue de ne pas rester au-dessous des exigences de la situation, parce que la vie de centaines de personnes dépendait des démarches à faire immédiatement.

Les Sauvages ont été bien satisfaits de la nomination d'agents locaux à St. Pierre, au lac Manitoba, et au lac des Bois. Ces nominations, en mettant les Sauvages en communication directe avec le gouvernement par leurs agents, leur donnera plus d'encouragement et plus de confiance dans les mesures qui seront prises pour l'amélioration de leur état.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. A. N. PROVENCHER,
Surintendant des Sauvages par interim.

No. 27.

SURINTENDANCE DE MANITOBA,

WINNIPEG, 10 octobre 1877.

L'honorable

Surintendant-général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous envoyer le complément de mon rapport du 1er février dernier, sur l'administration des affaires des Sauvages dans la surintendance de Manitoba, pour l'année expirée le 30 juin 1877.

Comme je le disais dans ce rapport la terrible épidémie de la petite-vérole sévissait alors au lac Winnipeg; il est heureux que la perte de vies n'ait pas été aussi considérable qu'on aurait pu le craindre. Grâce aux mesures énergiques et opportunes adoptées par le Conseil du district de Kéwatin et par votre ministère, les décès ne dépassèrent pas quarante. Comme on le sait, l'épidémie éclata sur le côté ouest du lac Winnipeg, environ à mi-chemin entre l'embouchure de la rivière Rouge et la Tête de Chien, dans une région peu habitée, et peu traversée par les voyageurs qui n'y faisaient pas la chasse; c'est la raison pour laquelle on a pu couper plus facilement toute communication avec le district infecté. Dix familles seulement s'enfuirent de cet endroit vers le côté est du lac Winnipeg, où elles moururent bientôt.

Mais toutes les peuplades des Sauvages de ce pays sentirent qu'elles avaient un grand intérêt à s'abstenir de communiquer les unes avec les autres, et de rester sur leurs réserves, en surveillant avec soin tous leurs rapports avec l'extérieur.

Un poste de quarantaine fut établi, par le Conseil du district de Kéwatin, à la Tête de Chien, à environ mi-chemin du lac Winnipeg, afin d'empêcher toute communication avec le nord, et les Sauvages eux-mêmes surveillèrent Fairford, et toutes les peuplades qui étaient en danger d'être en contact avec le district infecté.

Les dépenses occasionnées par ces épidémies ont atteint un chiffre assez élevé, mais on doit considérer qu'elles l'ont été non-seulement pour prendre les moyens ordinaires d'empêcher le fléau de se répandre, mais de plus pour tranquiliser la population en lui montrant qu'il était presque impossible qu'il se communiquât aux autres peuplades environnantes.

La peur que les Sauvages ont à l'approche de la petite vérole ne peut être comprise que par les décès terribles qu'elle cause parmi eux. Chaque fois qu'elle est apparue parmi eux avant aujourd'hui, ses victimes se comptaient par centaines et même par milliers. De plus, le système adopté a dû être continué dans un pays aussi éloigné de toute habitation pendant une saison si dure, pendant laquelle les communications étaient difficiles et rares, et les informations nécessairement exagérées. Placé dans l'alternative de négliger toute précaution possible quoique coûteuse, et le danger de voir la maladie se propager parmi les tribus sauvages de l'est et de l'ouest, on a considéré plus avantageux et plus humain, de protéger d'abord la vie de la population, même si les dépenses à encourir n'étaient pas trouvées par la suite absolument nécessaires. On n'a remarqué aucun cas de petite vérole parmi les Sauvages depuis le printemps, et il est à espérer que ce terrible fléau a fait ses dernières victimes.

La nécessité des Sauvages de rester sur leurs réserves, au lieu de se livrer à leurs occupations habituelles de chasse et de voyages, a sérieusement diminué leur moyen de vivre, et les a mis dans une position assez difficile, nonobstant l'aide que le gouvernement a été obligé de leur donner en provisions et en habillements, et qui s'est élevée à la somme de \$4,000.

Il faut leur donner crédit de ne pas s'être plaint des incon vénients qu'ils eurent à supporter dans cette occasion. Ils apprécièrent convenablement les efforts que le gouvernement faisait pour leur bénéfice, et contribuèrent autant que possible à faire leur part d'ouvrage.

À part les circonstances que je viens de mentionner, l'état sanitaire des Sauvages a été ordinairement bon, et je n'ai pas besoin de citer aucun cas spécial de maladie.

Dans les limites du district infecté, l'assiduité à l'école s'est ressentie de l'influence de la maladie; à cause de la pauvreté de leurs familles, les enfants ont été obligés de rester plus à la maison; néanmoins, les deux écoles de Fort Alexandre ont montré une moyenne de 23 et 24 respectivement, et les écoles de St. Pierre, étant complètement en dehors des limites du district infecté, ont souffert pour d'autres causes, dont la plus sérieuse a été la difficulté de s'assurer de la co-opération de votre ministère et du Bureau d'Éducation de Manitoba, à cause du grand nombre de familles autres que celles des Sauvages, établies sur la réserve, et qui s'objectaient soit à payer les taxes d'école, soit à en laisser approprier le montant à des écoles supportées en partie par le gouvernement pour les Sauvages. Outre les écoles mentionnées dans mon dernier rapport, votre ministère en a autorisé l'établissement de nouvelles à Islington et à la rivière La Pluie, en vertu du traité No. 8. On a demandé quatre autres écoles dans cette même région, et il y a toute raison de croire qu'elles seront accordées. Il y a un désir général parmi les Sauvages de voir des écoles établies parmi eux, et on doit s'attendre à ce qu'ils en retirent de grands bénéfices. Leur intention n'est pas seulement de que leurs enfants apprennent à lire et à écrire, mais qu'ils soient eux-mêmes en état d'apprendre l'agriculture, la construction des bâtisses, et en général tout ce qui fait la supériorité de l'homme blanc.

Les réserves de Fairford, du lac St. Martin, et de la rivière de la Poule d'Eau, ont été arpentées l'hiver dernier, à la grande satisfaction des Sauvages. Il reste encore les réserves de la peuplade du lac Manitoba, de la Montagne du Dauphin, et de la Petite Saskatchewan, dont l'arpentage est actuellement en voie d'exécution. Il est à regretter que la question d'occupation dans les limites de la réserve sauvage n'ait pas encore été réglée; à St. Pierre il y a un grand nombre de cas d'empiètement que la loi actuelle n'a aucun pouvoir d'empêcher. Les autres réserves se trouvant en dehors des rangs ordinaires d'établissements, la difficulté n'est pas aussi grande, mais elle pourrait augmenter avec le temps. Les Sauvages des lacs Manitoba et Winnipeg et en général de tout le district de Kéwatin se sont plaints du dérèglement qui existe dans la partie du pays qu'ils habitent, et il est du devoir du gouvernement de voir à ce que leur vie et leurs propriétés soient plus en sûreté. L'organisation judiciaire paraît être insuffisante pour assurer à ces populations la protection à laquelle elles ont droit.

La loi concernant la vente des spiritueux aux Sauvages a encore été violée dans plusieurs cas, sans qu'il soit possible de faire punir les coupables. Il faudra surveiller avec plus de soins encore ces violations de la loi. Elle est amplement suffisante si on avait les moyens de la faire respecter convenablement.

L'absence des magistrats et du pouvoir de faire respecter leurs ordres se fait sentir de plus en plus aux dépens de la sûreté des vies et des propriétés. On rapporte les crimes les plus atroces, et même des meurtres, sans qu'on prenne les mesures de faire arrêter les coupables. La nécessité d'une police convenable se fait surtout sentir à l'est de cette province, dans la direction du lac des Bois et du lac La Pluie, où les travaux que le gouvernement fait exécuter nécessitent la réunion d'un plus grand nombre de personnes, qui, se trouvant à une grande distance des autorités, ont une tendance de manquer de respect à la loi et à l'ordre; elle se fait aussi sentir au nord du lac Winnipeg, où la population se trouve dans une autre position, mais à cette distance, elle ne devrait pas être laissée à la merci de quelques mauvais personnages qui pourraient se trouver parmi elles.

On a déjà fait des plaintes contre la destruction du gibier, des rennes, des chevreuils et autres animaux dans le district de Kéwatin. On demande en général une loi, sévèrement appliquée, concernant la chasse.

Conformément à l'acte des Sauvages, section , un certain nombre de femmes Sauvages, mariées à des blancs, auraient bien voulu commuer leur indemnité et se retirer de la peuplade sauvage à laquelle elles appartenaient, mais elles ont été trompées dans leur attente par l'interprétation qu'on a donnée à la loi, d'après laquelle elle ne s'applique qu'aux femmes mariées depuis l'adoption de cet acte, le 12 mai 1876. Lorsque les Sauvages demandèrent à faire amender la loi, ils avaient l'intention de la faire s'appliquer à tous les Sauvages.

Dans plusieurs localités les conditions concernant l'émancipation contenues dans l'acte des Sauvages pourraient être appliquées maintenant avec avantage pour les Sauvages et le gouvernement, surtout à cause du grand nombre de familles qui reçoivent de l'argent, conformément aux traités, sous la désignation générale de Sauvages, mais qui n'habitent pas sur les réserves, et n'ont aucun rapport avec les Sauvages. Quelques-uns de ces colons possèdent même de grandes propriétés qu'il vaudrait bien mieux leur permettre de cultiver comme les autres habitants de la province.

Le personnel de la surintendance a été complété par la nomination de trois nouveaux agents à Norway-House, Portage la Prairie et Emerson; et j'ai tout lieu de croire que ces nominations seront une source d'avantages pour les Sauvages qui pourront se procurer auprès d'eux, sans aller à de grandes distances de leurs réserves, toutes les informations dont ils pourraient avoir besoin. Ces nominations commencent une nouvelle ère dans l'administration des affaires des Sauvages de ce pays. Elles les placent sur un pied régulier et enlèvent même tout prétexte de plainte de la part des Sauvages.

Leurs visites fréquentes à ce bureau étaient une source de beaucoup d'ennui pour la population de la cité, et des environs, et une cause de démoralisation pour les Sauvages. On a remédié à ces maux sérieux par la nomination d'agent locaux, à qui les Sauvages ont reçu instruction de s'adresser pour toutes les affaires concernant leurs peuplades.

Je vous envoie un tableau de statistiques concernant les diverses peuplades soumises aux traités 1 et 2. La plupart des chiffres sont semblables à ceux donnés dans mon dernier rapport, attendu qu'ils se rapportent à la même année; mais sous certains titres, des chiffres sont ajoutés et des quantités augmentées; dans le premier cas parce que j'ai reçu de nouvelles informations, et dans le second parce que le rapport se termine à la fin de juin au lieu d'à la fin de décembre.

Les rapports de MM. Howard et Read sur le traité No. 5, et celui de M. Pither sur le traité No. 3, pour l'année dernière, ont déjà été expédiés à votre ministère.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. N. PROVENCHER,

Surintendant intérimaire.

—
No. 28.
—

TRAITÉ No. 2.

AGENCE DES SAUVAGES, LAC MANITOBA, 1877.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que j'ai réussi, autant que possible, à exécuter les instructions datées de 23 mai 1877, No. 568, et reçues du surintendant par intérim des affaires des Sauvages.

Le 5 juillet 1877, je partis de Winnipeg pour la Pointe du Chêne, où j'arrivai le 7—distance d'environ 60 milles par terre. A cet endroit je m'assurai d'un bateau à voile ouvert pour aller sur les lacs "Manitoba," "Flux et Reflux," (*Ebb and Flow*), "Poule d'Eau," "St. Martin" et "Winnipeg," attendu qu'on ne peut se rendre que par eau chez la plupart des Sauvages soumis à ce traité.

Du 7 au 9 le vent étant contraire, il était impossible d'avancer à la rame, en sorte que le 9 je fus obligé de prendre des chevaux et de me rendre à cheval de la Pointe du Chêne au ruisseau du Chier—distance de 35 milles—où, à mon arrivée, je trouvai tous les Sauvages de la peuplade qui m'attendait.

Trouvant que les provisions n'étaient pas encore arrivées, je fus obligé de retarder le paiement.

Le 10 juillet, à 10 a.m., j'eus une entrevue avec le chef et ses conseillers; les provisions n'étant pas encore arrivées, je fus obligé de leur permettre de tuer un bœuf. Je commençai alors à faire les paiements.

Le 11, le bateau qui contenait les provisions arriva, et je leur en donnai leur part.

La réserve qui devra être assignée à cette peuplade n'a pas encore été arpentée, et les Sauvages se plaignent de ce délai.

Ils demandent une réserve ayant un front de dix-huit à dix-neuf milles sur le lac Manitoba, s'étendant de la Pointe de l'Orme, au sud, jusqu'au ruisseau de la Corne, au nord des Détroits de Manitoba, sur une profondeur d'environ quatre milles, jusqu'au lac du Chien.

La ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique passe à travers la réserve qu'ils demandent, *ce qui compliquera le résultat final.*

Il y a une abondance de bois sur la réserve désirée, surtout de l'épinette et du peuplier.

En règle générale le terrain n'est pas marécageux, le sol est excellent sur les terres élevées.

Ils possèdent environ dix-huit petites fermes ayant environ deux à quatre acres chacune, et outre cela quelques-uns cultivent des terres ailleurs, soit environ 100 acres, sur lesquelles ils récoltent des pommes de terre, du blé-d'inde et des légumes de jardin.

Ils ont vingt-neuf maisons, deux étables, vingt-quatre chevaux, et trente-six têtes de bétail.

Pendant les mois d'été ils vivent généralement de poissons et de canards, et pendant l'hiver des pommes de terre qu'ils récoltent et de la farine qu'ils achètent.

Les fourrures sont rares et les prix très bas cette année.

Cette peuplade a diminué depuis l'année dernière; c'est dû principalement à l'indécision dans laquelle ils se trouvent quant à la localité de leur réserve projetée, et au manque d'école, qui se fait bien sentir parmi les Sauvages. S'il y avait une école, 30 enfants, au moins, y assisteraient régulièrement.

RÉSERVE DU "LAC FLUX ET REFLUX."

Le 12 juillet, je payai les Sauvages de la réserve du lac Flux et Reflux.

Je pris les rations du bateau aux provisions et les distribuai sans délai aux Sauvages, puis je commençai à les payer.

Cette réserve est située sur le côté sud-est du lac Flux et Reflux.

La plus grande partie du terrain est une bonne prairie, et le reste est bien boisé en peuplier. Elle est située à environ huit milles de cette agence par terre, et environ 15 milles par eau.

Cette peuplade, quoique nouvelle, est déjà supérieure aux autres; cette supériorité est due à leur jeune chef Penaisse, qui est un homme actif, énergique, et l'un des meilleurs chasseurs, et qui les stimule par leur exemple.

Cette année, ils ont bâti une bonne maison d'école de 30x25 pieds, neuf maisons neuves, et deux étables, ainsi que d'autres maisons en dehors de la réserve, formant en tout seize maisons, représentant environ 125 acres de terre sous culture.

Plus de cinquante boisseaux de pommes de terre ont été semés cette année.

Ils possèdent vingt-quatre chevaux, et soixante-quatre têtes de bétail.

Cette peuplade a été augmentée par l'établissement d'une bonne école possédant un bon professeur, assisté de M. Sinclair, cathéchiste de l'Eglise d'Angleterre, qui peut maintenant les visiter tous les deux ou trois dimanches.

Ils sont très contents de la manière dont le gouvernement fédéral les traite, et ils désirent le faire savoir aux autorités.

RÉSERVE DU LAC DE LA POULE D'EAU.

Le 16 juillet j'arrivai à la réserve du lac de la Poule d'Eau et y payai les Sauvages.

Le bateau aux provisions n'étant pas encore arrivé, je fus obligé de les nourrir.

Cette réserve n'a été arpentée que l'hiver dernier; les Sauvages s'en déclarent très satisfaits.

Ils sont à faire le bois pour construire une nouvelle maison d'école; quand elle sera terminée trente à trente-cinq enfants y assisteront régulièrement.

Cette réserve est située sur la hauteur des terres, du côté sud du lac de la Poule d'Eau; le sol est bon et bien boisé d'épinette, de bouleau et de peuplier.

Le poisson est abondant; un bon pays pour les fourrures les entoure. Ils viennent de commencer et ouvrir des fermes, cultivant environ huit acres dans la réserve et quelques terres en dehors, formant en tout soixante et quinze acres.

Ils ont bâti six maisons, deux étables, et une grange; ils possèdent sept têtes de bétail.—Distance, 125 milles de cette agence.

RÉSERVE DE "FAIRFOR-DHOUSE."

J'y fis le paiement le 20 juillet. Je trouvais que le Rév. M. Bruce avait reçu les provisions en bon état, et je les distribuai immédiatement aux Sauvages.

La réserve a été arpentée l'hiver dernier et a été bien choisie; elle est située sur la hauteur des terres du côté sud de Fairford ou de la rivière à la Falle de Perdrix; les Sauvages y possèdent vingt-trois maisons en charpente, et six étables; ils ont aussi 150 acres sous culture.

Il y a ici depuis au-delà de quarante ans une ancienne mission de l'Église d'Angleterre, sous les soins de M. Bruce; elle comprend une grande église, une école, une grande maison à deux étages pour le ministre, deux magasins, un moulin à vent, et un fourneau à chaux.

M. Bruce mérite les plus grands éloges pour ses efforts à aider le gouvernement à établir l'ordre et à cultiver les bonnes habitudes parmi ces Sauvages; ils ont l'avantage d'être tous chrétiens, et quelques-uns d'eux sont bien avancés dans les rudiments de la science.

Le sol de cette réserve est bon, le bois de construction abondant, ainsi que le bois commun.

Quelques-uns des Sauvages possèdent de grandes fermes de cinq à quinze acres environ; il y en a vingt-trois; jointes à d'autres terres, ils ont environ 150 acres sous culture; ils cultivent l'orge, le blé, les pommes de terre et des légumes.

Ils possèdent soixante et six têtes de bétail.

Je suis peiné de dire que la plupart de ces Sauvages sont très-paresseux; cela provient de ce que, autrefois, Fairford était le lieu d'arrêt des flottilles de la compagnie de la Baie d'Hudson; ils furent civilisés jusqu'à un certain point, mais la plupart d'eux ne gardent rien de ces avantages; ils tâchent de faire le moins possible pour s'aider; ils commencent cependant à comprendre que cette conduite ne plaira pas au gouvernement, et ils laissent voir des progrès dans leurs habitudes depuis quelques temps, et une meilleure volonté à s'aider et à encourager les autres à les imiter.

En général ils sont très-orgueilleux d'eux-mêmes, ce qui nous fait espérer quelque chose de mieux dans l'avenir.

Cette réserve est à environ 50 milles de cette agence.

RÉSERVE DU LAC ST. MARTIN.

J'arrivai le 21 juillet à la résidence du chef de cette réserve. Les provisions ayant été emmagasinées à quelque distance, je fus obligé d'en remettre la distribution au lundi, 23, jour où je leur donnai la balance de leur part de provisions, parce qu'ils en avaient déjà reçu une partie.

Cette réserve est située du côté nord-ouest des détroits du lac St. Martin. Elle est marécageuse en plusieurs endroits.

Le sol est bon, et quelques terrains rocheux sont couverts de bois de chauffage elle a été arpentée cette année; les Sauvages en sont bien satisfaits.

Ils possèdent douze maisons et deux étables ; la terre en état de culture (onze petits morceaux de terre, de quelques acres chacun) jointe à celle de la rivière à la Grue formeront environ 100 acres ; ils ne cultivent que les pommes de terre ; ils ont huit têtes de bétail.

Ils pêchent dans ce lac une abondance du plus beau poisson blanc ; avec un meilleur mode de faire la pêche pendant l'hiver, ils seraient certains d'avoir un approvisionnement abondant de poisson toute l'année.

Distance, environ 20 milles de la mission de Fairford, et environ 70 milles de cette agence.

“PEUPLADE DE LA PETITE SASKATCHEWAN.”

J'arrivai à midi, le 23 juillet, à l'embouchure supérieure de la Petite Saskatchewan, où les Sauvages étaient assemblés.

Je leur donnai leurs provisions et je commençai à les payer. Toute la peuplade se trouvant rassemblée, ils en vinrent à une décision finale, et demandèrent unanimement à faire arpenter leur réserve à l'embouchure supérieure, du côté sud de la Petite Saskatchewan et de l'embouchure sur le côté nord ; ils désirent avoir les petites bandes de terre le long de la rivière, attendu que les terrains en arrière sont marécageux.

Le chef intérimaire et les conseillers de cette peuplade n'ont pas encore été reconnus, et elle le ressent vivement.

William Albert Anderson, leur chef intérimaire, est un Sauvage compétent, qui conduit cette peuplade avec beaucoup de satisfaction.

Pour prouver leur sollicitude pour la cause de l'éducation, ils ont élevé, au lieu d'une maison d'école, une très grande tente adossée à un mur en brique, dans laquelle l'école est tenue régulièrement.

Les Sauvages espèrent être bientôt reconnus comme peuplade, en obtenant la nomination permanente de leurs chef et conseillers, et l'arpentage de leur réserve.

“LAC DU DAUPHIN.”

Ayant loué cinq chevaux et deux charrettes, avec un guide, au Village Manitoba, je partis le 24 septembre pour cet endroit.

Nous arrivâmes le 25 septembre, à l'endroit où la rivière à la Tortue se jette dans le lac, et nous trouvâmes campés sur la rive sud de la rivière Seine, un certain nombre de Sauvages appartenant à cette peuplade.

Le lendemain matin je tins conseil avec les conseillers Ousoup, Keesaykeesick, et Noosquis ; les trouvant dans un grand dénûment, je fus obligé de me procurer des provisions de la Compagnie de la Baie d'Hudson pour subvenir à leurs besoins immédiats, et je leur payai ensuite leur rente annuelle.

Les conseillers m'informèrent que pour des circonstances inévitables, tous ceux qui étaient en faveur de garder leur première réserve, n'étaient pas assemblés ici, et qu'il n'y avait ici que 45 Sauvages présents, qui disaient que la majorité de la peuplade désirait avoir leur réserve au lac du Dauphin ; le chef de chaque famille ici votait pour cette réserve ; les conseillers mentionnés consentirent à m'accompagner au comptoir de la Montagne du Dauphin pour faire avec le chef et le reste de la tribu les arrangements concernant leur réserve.

Vu le mauvais état du chemin sur la Montagne du Dauphin, je fus obligé de laisser ici un cheval et les deux charrettes ; de louer deux nouveaux chevaux, et de les charger de mes provisions et de mon bagage.

Nous partîmes le 27 septembre en prenant le chemin qui suit la rive de la rivière à la Tortue ; en passant à travers les terres qu'ils désirent avoir pour leur réserve, je fus frappé de la beauté du paysage, l'abondance de cette fertile prairie, parsemée de bouquets de beaux peupliers, s'étendant sur une distance de cinq milles du lac jusqu'au pied de la montagne, où se trouve une belle rangée de chênes.

Le lac renferme toutes les espèces de poisson de ce pays, excepté le poisson blanc.

La partie de la peuplade qui réside ici n'a pas de maisons, et un seul homme avait cultivé des pommes de terre le printemps dernier à un autre endroit, faisant en tout environ deux acres et demi de terre sous culture.

L'avantage que possède cette localité sur celle du comptoir de la Montagne du Dauphin, est la plus grande abondance de gibier et de poisson, et son isolement des plus grands établissements de blancs, isolement qui durera encore longtemps à cause de sa position inaccessible, bornée comme elle l'est par ce qu'on pourrait appeler une vaste fondrière à l'est, par la montagne au sud et à l'ouest, et par le lac au nord.

Un blanc, nommé John Neagle, a fait une réclamation sur la rivière de l'Ocre ou Vermillon, à environ cinq milles de la rivière à la Tortue, que les Sauvages prétendent comprise dans leur première réserve; si on se rend à leurs désirs, il devra être éloigné.

MONTAGNE DU DAUPHIN.

Après avoir parcouru 75 milles depuis la rivière à la Tortue, le chemin sur la montagne étant très raboteux, en montant des côtes raides, et en descendant des vallées profondes, le chemin n'étant indiqué que par des arbres brûlés que le vent faisait souvent tomber dans le chemin en l'obstruant, j'arrivai au camp sauvage de la Montagne du Dauphin à environ un demi-mille du comptoir de la Montagne du Dauphin, à 3 heures p.m., samedi, le 29 septembre dernier, accompagné des conseillers venant du lac du Dauphin. Je me rendis immédiatement auprès du chef et conseiller Baptiste Oka-ness, et après une courte conversation, le chef m'informa qu'il se faisait tard et qu'il désirait tenir conseil avec sa peuplade avant de me rencontrer. Ils ne voulurent rien me dire sur leur décision concernant la réserve qu'ils désiraient avant le lundi, 1er octobre; en attendant, selon leur désir, je livrai quelques provisions.

Toute la journée du lundi, 1er octobre, fut employée à écouter leurs discours.

Les votes des chefs de familles ayant enfin été pris, quatorze votèrent pour avoir la réserve à la Montagne du Dauphin, et neuf pour celle du lac du Dauphin.

Le chef et les conseillers votèrent avec la majorité.

Les Sauvages de la Montagne du Dauphin, étant en grande majorité, ont fait des progrès satisfaisants et qui leur font honneur tant dans l'agriculture que dans la construction des maisons pour eux et leurs animaux; ils ont trente-cinq acres labourés et clôturés, et presque tous avaient de belles récoltes de pommes de terre, de blé, d'orge, et de légumes.

Il y a une mission presbytérienne établie pour leur bénéfice, dans leur voisinage immédiat, sous les soins du Rév. M. Flett, qui prend un vif intérêt à les initier aux arts de l'agriculture et de la vie civilisée en général.

Le sol est très-bon, le bois, les terres à pâturage et à foin, excellentes et abondantes.

La Petite Saskatchewan, qui coule à travers leur réserve, ne renferme que peu de poissons, ce qui est le plus grand inconvénient de cette réserve.

Somme toute, je crois que la Montagne du Dauphin est un endroit convenable, au moins pour ceux qui s'y sont déjà établis comme fermiers.

Les trois conseillers du lac Dauphin, tant en leur nom qu'en celui de la minorité qu'ils représentaient, déclarèrent la détermination qu'ils avaient prise de ne pas se joindre au chef et à la majorité, et déclarèrent de plus, que s'ils ne pouvaient obtenir leur réserve au lac Dauphin, ils se joindraient à une autre peuplade, qui dans mon opinion serait celle de Penaisse au lac Flux et Reflux qui n'est qu'à 45 milles du lac Dauphin.

Le 2 octobre, je payai les annuités, je donnai le reste des provisions, et revins à mon agence par le même chemin.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

En général les Sauvages sous mon contrôle sont tranquilles et inoffensifs, et bien satisfaits de leur position et de leur traitement. Ils paraissent bien désireux d'imiter les blancs dans leur manière de vivre, leurs habitudes, leur éducation et leur religion. Ce serait demander trop que de s'attendre à ce que la vieille génération adopte rapidement le nouveau mode de vivre, mais ils désirent ardemment, et leurs enfants encore plus, apprendre les rudiments de la civilisation par des personnes compétentes.

Dans ce but, ils désireraient qu'on envoie à chaque réserve un fermier pratique qui leur enseignât la culture de la terre. Les enfants, lorsqu'ils sont à l'école, apprennent facilement, mais il est à regretter que les professeurs soient très-incompétents à leur enseigner quoique ce soit au-delà des simples éléments. Je recommanderais qu'aussitôt après que les enfants auraient appris assez d'anglais par les leçons des maîtres actuels, d'autres professeurs dûment qualifiés leur soient donnés, afin de leur assurer une éducation plus solide, moralement et intellectuellement.

Les maîtres dont je parle ont rempli leurs devoirs dans les mesures de leurs forces, et je ne les accuse pas de négligence; ils étaient les seuls qu'on ait pu se procurer quand ils ont été nommés; il est si difficile de trouver ici des personnes de quelque éducation possédant les qualités si nécessaires de parler la langue sauvage aussi bien que la langue anglaise. La santé des peuplades en général est bonne.

Les maladies les plus communes parmi eux sont celles causées par le froid et la pauvreté; les rhumatismes, les rhumes, les dérangements d'intestins, d'estomac, des fonctions digestives, les scrofules sont aussi assez répandus. Ils voudraient qu'un médecin les visitât au moins une fois par année.

PROVISIONS.

Les provisions fournies étaient très-bonnes, mais la manière de les livrer aux différentes réserves n'est pas du tout satisfaisante; à quelques endroits, elles ont été livrées après l'époque convenable, et dans un cas (au lac St Martin) elles ont été livrées aux Sauvages en mon absence. Ceci a été la cause d'une grande confusion, parce que les provisions destinées aux peuplades du lac St. Martin et de la Petite Saskatchewan se sont trouvées mêlées, et livrées indistinctement à la peuplade du lac St. Martin. On devra ordonner aux hommes qui ont le soin des provisions de suivre et d'agir d'après les ordres de l'agent des Sauvages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. MARTINEAU,
Agent des Sauvages.

No. 29.

SURINTENDANCE DES SAUVAGES DU NORD-OUEST,
BATTLEFORD, 18 novembre 1877.

L'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Relativement à votre circulaire du 2 juillet dernier, et à ma lettre du 6 août, en accusant réception, je dois vous informer qu'il m'est impossible, avec les informations que j'ai en ma possession ou que je puis avoir, de remplir les blancs du tableau que vous m'avez expédié. On ne peut s'attendre à ce qu'un surintendant, assisté de deux agents, dont le temps, depuis qu'ils sont entrés en fonctions en août dernier, a été complètement employé à payer aux Sauvages leurs annuités, puisse fournir un état, par exemple, du nombre de poissons attrapés, ou du nombre de fourrures prises, ou du nombre des camps et des wigwans, ou de boisseaux de grains récoltés dans un district qui s'étend de la frontière des Etats-Unis jusqu'à l'Océan Arctique, et de Kéwatin et Manitoba jusqu'à la Colombie-Britannique et l'Alaska.

Je ne puis donner autre chose qu'un court aperçu de la condition et des propriétés personnelles des Sauvages.

Deux ou trois des peuplades soumises au traité No. 4 sont en partie établies sur leurs réserves, mais elles ne vivent pas par l'agriculture. Tous dépendent plus ou moins, et la majorité entièrement, sur la chasse pour vivre. Avant la visite des sauterelles, quelques-uns des Sauvages des "Bois" avaient cultivé quelques petits morceaux de terre, et avaient récolté des pommes de terre et autres légumes, mais

depuis quelques années tout ce qu'ils ont planté a été détruit, et depuis ils n'ont aucunes graines de semence.

Dans l'automne de 1876, par ordre du ministère, une certaine quantité d'orge a été envoyée de Manitoba et emmagasinée au Fort Ellice pour l'hiver. Le printemps dernier une partie de cet orge et une certaine quantité de pommes de terre ont été distribuées parmi les Sauvages d'Ellice, de Qu'Appelle, des Buttes de Tondre, de la rivière et des battures Pelly, qui les ont semées.

J'engageai un homme à Pelly et aux Buttes de Tondre pendant quelques jours pour montrer aux Sauvages comment semer, et je laissai à chaque poste, une certaine quantité de provisions pour les nourrir pendant qu'ils faisaient ces travaux. Autant que j'ai pu m'en assurer les moissons ont été bonnes.

J'ai fourni des pommes de terre, du grain et autres graines à plusieurs peuplades résidant près de Carlton et Prince Albert, et soumises au traité No. 6. Ces Sauvages sont très contents, et bien encouragés par le résultat de leurs travaux de semence, et ils ont labouré plus de nouvelle terre, espérant recevoir plus de grain et d'aide l'année prochaine. Une peuplade a près de cent acres sous culture.

Les Sauvages du lac du Poisson Blanc ont cultivé la terre depuis plusieurs années et forment la peuplade la plus civilisée de toutes celles de ces territoires. On rapporte qu'ils ont récolté assez de grains et de légumes pour se maintenir, et qu'ils n'allèrent pas faire la chasse dans les plaines, comme ils avaient l'habitude de faire autrefois.

Les Sauvages du traité No. 6 et ceux du traité No. 4 paraissent bien désireux de cultiver, et j'espère qu'on semera l'année prochaine une bien plus grande quantité de grain que cette année dernière.

Il n'y a aucune école complètement supportée par le gouvernement dans cette surintendance. Plusieurs écoles ont été établies par différentes dénominations religieuses, savoir : à St. Albert, au lac La Biche, au lac du Poisson Blanc, à Morleyville, et aux Buttes du Tondre. Les trois premières ont reçu de l'aide du gouvernement. Je n'ai reçu de rapports sur aucune de ces écoles, quoique j'en aie demandés. La mission catholique romaine de St. Albert et du lac La Biche soutient un certain nombre d'orphelins sauvages, et on m'informe que dans chacune de ces institutions, ainsi que dans l'école du lac du Poisson Blanc, les élèves ont fait des progrès très considérables.

Relativement aux Sauvages compris dans les différents traités, les rapports des agents chargés de leur payer leurs annuités donnent une idée de leur nombre, mais comme tous les Sauvages n'étaient pas présents aux paiements, ces rapports ne peuvent être acceptés comme un recensement correct.

Le nombre des Sauvages payés cette année en vertu des différents traités, à part ceux qui ont été payés aux Collines du Cyprès, est comme suit :

Traité No 4.....	4,034
“ “ 6.....	4,982
“ “ 7.....	4,392

Total..... 13,408

A ce nombre je crois qu'on peut en ajouter au moins 3,592, savoir, ceux qui ont été payés aux Collines du Cyprès, dont je n'ai aucun rapport, et ceux qui ne sont pas venus se faire payer cette année. D'après cette estimation, il y aurait 17,000 Sauvages soumis aux traités dans cette surintendance.

En dehors des limites du pays cédé au gouvernement, je n'ai aucune information, même approximative, sur le nombre des Sauvages.

Je n'ai jamais reçu d'état du ministère sur les réserves sauvages arpentées en vertu du traité No. 4, et conséquemment je ne puis dire le nombre d'acres qu'elles renferment.

D'après le traité No. 6, les réserves, comme vous le savez, n'ont pas été désignées et les Sauvages ont fait, en général, toutes leurs améliorations aux endroits ou près des endroits où se trouvaient leurs anciens lieux d'habitation.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

DAVID LAIRD,
Surintendant des Sauvages.

No. 30.

No. 8450 J. B.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
BUREAU DES SAUVAGES,
VICTORIA, 18 octobre 1877.

L'honorable

Surintendant-général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur les affaires des Sauvages dans la surintendance de Victoria, pour l'année expirée le 30 juin 1877. Quoique je n'aie fait aucune visite officielle aux tribus éloignées, je suis heureux de vous assurer que la paix et le contentement paraissent régner en général parmi tous les Sauvages de cette surintendance. Les anciennes haines qui existaient autrefois entre diverses tribus des côtes, semblent avoir disparu, et plusieurs peuplades autrefois opposées les unes aux autres, souvent en guerre ouverte, se rencontrent maintenant avec amitié et bonne volonté.

Parmi la grande population sauvage dans cette surintendance on ne m'a rapporté que deux meurtres l'année dernière, et ils ont été commis par des personnes sous l'influence des boissons.

Il existe un progrès remarquable parmi les Sauvages de la côte, et on ne m'a fait aucune plainte contre des excès commis par eux. Ce fait est dû en grande partie sans doute à la rigueur de la récente loi concernant la vente de boissons aux Sauvages, qui a effectivement arrêté le commerce immense qui s'en faisait ici.

Le commerce des boissons avec les parties éloignées de la côte se fait principalement par le détroit de Puget cù, me dit-on, la vente s'en fait ouvertement aux Sauvages, qui habitent ce côté-ci, parce que l'acte qui y est actuellement en vigueur ne s'applique pas à d'autres qu'aux Sauvages des États-Unis.

Le commerce, d'où qu'il provienne, avec les Sauvages de la côte, est bien diminué, et lorsque les arrangements faits par le ministère pour contrôler plus directement les affaires des tribus éloignées seront plus parfaits que maintenant, il n'y a aucun doute que cet obstacle au progrès et à la civilisation des Sauvages pourra être complètement enlevé.

La visite qu'a faite dans cette province, Son Excellence le Gouverneur-Général, depuis mon dernier rapport, a été hautement appréciée par les naturels, qui ont été assez heureux pour participer aux démonstrations loyales qui ont eu lieu en l'honneur du séjour de Son Excellence parmi nous. La libéralité des vues de Son Excellence sur les affaires des Sauvages est bien connue d'un grand nombre d'aborigènes qui n'ont pas même eu occasion de l'entendre, et ils n'ont pas mis grand temps à mettre ces vues en regard de la politique qui a été suivie jusqu'à présent.

Les travaux de la commission conjointe sont cependant regardés comme un changement projeté, et le sentiment qui existe le plus généralement en est un de satisfaction quand à la justice et à l'équité avec lesquelles Son Excellence a l'intention de les traiter.

RÉSERVES.

Depuis que les commissaires des réserves des Sauvages ont commencé leurs opérations, de nouvelles réserves ont été choisies dans les anses Jarvis et Sechelt, qui, j'ai toute raison de le croire, satisfèront les Sauvages de ces localités.

A Comox certains morceaux de terre que les Sauvages désiraient beaucoup ont été ajoutés à la réserve; le chef de Comox, qui avait été délégué à Victoria pour exprimer l'approbation de la peuplade, m'informe que sa bande n'avait plus qu'un seul désir et c'était de savoir "quand je pensais qu'il serait probable qu'ils fussent payés pour leur titre sur les autres terres de Comox occupées par les blancs."

Entre Comox et Victoria le peu de terre non possédée ou occupée par les colons blancs, a empêché, je crois, les commissaires d'ajouter matériellement à l'étendue cultivable et à la valeur des réserves existantes, quoique dans certains cas, en ajoutant des terres en bois debout, ces réserves eussent été beaucoup plus satisfaisantes qu'auparavant.

A Cowichan quelques cas désagréables d'empiétement de la part des Sauvages existant depuis longtemps, ne sont pas encore réglés, et les blancs les regardent avec une anxiété alarmante; ils devront être décidés bientôt d'une manière quelconque pour éviter tous troubles ultérieurs.

Les peuplades de Cowichan dans cette localité consistent en sept divisions qui renferment 831 âmes.

En général, c'est une race des plus industrieuse et des plus robuste, et elle possède une grande superficie de terres déjà sous culture.

Ils ont construit de grandes clôtures, de bonnes granges, des étables et autres dépendances et possèdent entre eux environ cinq cents bêtes à cornes.

De Cowichan à Victoria peu ou pas de changements ont été faits dans les réserves.

La réserve Songhees, près de la cité de Victoria, renfermant 120 acres de terre, ayant un front sur le côté opposé du havre, est inutile parce qu'elle est stérile et couverte de roche et ne peut servir de réserve à la tribu Songhees, mais, au point de vue pécuniaire, elle est d'un grand prix à cause de sa proximité de la ville.

Les commissaires ont eu plusieurs entrevues avec cette peuplade afin de la leur faire abandonner pour une autre plus appropriée. Ils ont cependant laissé la réserve comme elle se trouve, ayant été incapables d'en venir à aucune entente convenable avec les Sauvages,—tant ils tiennent à leurs anciennes habitations et au site de leur village.

Le loyer de lots sur cette réserve aux manufacturiers et aux constructeurs de navires ajoutera encore aux revenus qu'ils en retirent actuellement, et il sera peut être plus facile plus tard d'envoyer le reste de cette peuplade à un endroit mieux adapté à leur bien-être physique et moral.

PRÉSENTS ET APPROVISIONNEMENTS.

Des présents consistant en provisions, habillements, chauffage etc., etc., ont été fournis aux Sauvages malades, aveugles, ou pauvres.

INSTRUMENTS ARATOIRES, GRAINS, ETC.

Des graines de jardin ont été fournies aux Sauvages qui en demandaient, et dans plusieurs cas, lorsqu'il était désirable de le faire, le nombre des instruments aratoires laissés aux soins des différents chefs a été augmenté jusqu'à un certain point.

SOINS DES MÉDECINS ET REMÈDES.

Les remèdes et les soins des médecins ont été donnés aux Sauvages de toutes les parties de la surintendance pendant l'année dernière, quoique le crédit voté pour ce service ait été considérablement plus petit que les années précédentes.

Des remèdes ont été fournis aux missions éloignées, et ont fait beaucoup de bien aux Sauvages demeurant trop loin de Victoria pour venir chercher en personne les remèdes ordinaires si nécessaires et si désirable pour la guérison de ceux qui souffrent.

En septembre la ville a été visitée par la petite-vérole d'un caractère très-violent. Un grand nombre de Sauvages résidant dans la ville et soutenus par elle, en ont été atteints.

Le défaut de mesures sanitaires prises pour isoler les malades et la condition misérable de ceux qui en étaient atteints m'ont forcé d'arranger un grand hangar sur la réserve pour servir d'hôpital temporaire, dans lequel on transporta les malades, et dans lequel ils furent soignés aux dépens du ministère, en même temps que d'autres qui furent subséquemment atteints de cette même maladie.

Elle languit dans la ville jusqu'en janvier, et éclata tout à coup pour la première fois dans le centre du village Songhees; on supposa qu'elle y avait été apportée par un Sauvage qui travaillait dans la ville.

Je suis heureux de dire, cependant, que par les promptes mesures que j'ai prises, j'ai pu confiner la maladie dans une seule maison dont deux des habitants succombèrent.

RECENSEMENT.

On trouvera dans le tableau ci-joint, un recensement correct de toutes les tribus de la nation des Cowichan, dans la surintendance de Victoria, ainsi qu'une évaluation approximative de la population des autres nationalités qui, jusqu'à présent, s'est trouvée être généralement exacte.

ÉCOLES.

Les écoles suivantes ont reçu l'année dernière une subvention du gouvernement :

Nanaïmo (école wesleyenne)	\$ 62 50
Fort Simpson (école wesleyenne)	300 00
Metlakahla (école anglicane)	500 00
	\$862 50

Les écoles de Comox (anglicane), Quamichan (anglicane), Victoria (wesleyenne), et dernièrement celle de Nanaïmo (wesleyenne) ne pouvant être fréquentées par le nombre d'enfants fixé par l'arrêté du Conseil en vertu duquel elles étaient entretenues, ont été fermées. Grâce aux instructions récemment reçues de vous amendant cet arrêté du Conseil, et déclarant " que toute école recevra une somme de douze piastres (\$12.00) par année pour chaque enfant sauvage qui la fréquentera quotidiennement, mais que la subvention d'aucune de ces écoles ne dépassera la somme de trois cents piastres par année," il n'y a pas de doute que ces écoles vont être réorganisées et qu'il s'en établira d'autres.

L'expérience n'a cependant fait que me confirmer dans l'opinion que j'ai eu l'honneur de vous soumettre dans un rapport précédent au sujet des obstacles qui se présentent au succès de l'établissement d'écoles du jour autres que des écoles d'une nature industrielle, et ne possédant pas le pouvoir de soustraire pendant un certain temps les jeunes indiens aux habitudes irrégulières et aux occupations de la vie nomade et sauvage du canot et du wigwan.

Ce n'est qu'avec beaucoup de difficultés qu'on peut faire fréquenter une école de jour ordinaire, excepté parmi les Sauvages déjà civilisés.

Les parents regardent les écoles avec mépris et ne s'intéressent nullement à l'assiduité de leurs enfants à l'école; il s'en suit que dans nos écoles de missions le nombre d'élèves sur le rôle doit être très grand pour que l'école puisse compter sur la présence d'un certain nombre d'enfants en moyenne.

De cette façon, les enfants se fatiguent d'une routine si opposée à leur nature et à leurs inclinations sauvages, et cessent bientôt complètement de se présenter à l'école. Le fait est qu'il ne saurait guères en être autrement lorsque sur vingt-quatre heures l'enfant en passe vingt exposé à l'influence opposée de la vie sauvage.

Cependant, comme les occupations industrielles accompagnent la civilisation dans chaque société chrétienne et progressive, la mission qui possède les moyens, le zèle et la capacité nécessaires pour les introduire et les faire accepter en même temps que leur école, ne manquent pas de réussir sous tous les rapports, et méritent certainement beaucoup d'égarde et d'encouragement réel de la part du gouvernement.

Je crois que sous ce rapport il n'y a nulle part au Canada un champ où il puisse s'accomplir plus de bien au point de vue du christianisme et de la civilisation que dans la Colombie-Britannique, car les Sauvages de cette province sont généralement rusés, actifs et intelligents, et avec comparativement peu de peine peuvent être amenés à réaliser tout ce que les amis de leur race les plus confiants peuvent attendre de l'amélioration de leur existence.

POISSON, FOURRURES, ETC.

Eu égard à la grande étendue du territoire relevant de ce bureau, ainsi qu'au nombre de sa population, et n'ayant à ma disposition aucun moyen de me renseigner, je suis dans l'impossibilité de remplir le tableau qui m'est demandé à l'endroit des fourrures et des différentes industries, en donnant les produits de chaque tribu.

Je prends donc la liberté de vous transmettre à la place l'exposé ordinaire des exportations de la province, les trois derniers articles venant presque entièrement des Sauvages.

	1876.	1877.
Poisson	\$ 54,202 00	\$ 73,270 00
Fourrures.....	295,290 00	202,436 00
Huile	17,136 00	31,433 00
Atocas	526 00	843 00
	<u>\$367,154 00</u>	<u>\$307,982 00</u>

Toute l'huile (laquelle constitue un article d'échange entre les indigènes) et presque toutes les fourrures, sont le produit de l'industrie des Sauvages. Ceux-ci se procurent cependant un certain nombre de fourrures en traitant avec les Sauvages de l'intérieur.

Il serait curieux et très-intéressant de constater, s'il était possible, le montant de la consommation des Sauvages, car l'indigène de la côte est viveur et prodigue, et est coutumier de l'extravagance qui caractérise l'habitant des bords du Pacifique.

Le caractère bien connu et le nombre de la population sauvage de la Colombie-Britannique expliquent suffisamment le chiffre relativement élevé du revenu et des importations de la province, qui, bien que riche en ressources considérables et variées est jeune encore et ne jouit pas d'une population blanche aussi nombreuse que celle des autres provinces plus vieilles qu'elle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

I. W. POWELL,
Surintendant des Sauvages.

No. 31.

No. 8450 J. B.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

SURINTENDANCE FRASER,

NEW-WESTMINSTER, 25 octobre 1877.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

J'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant sur les affaires des Sauvages dans cette surintendance pour l'année dernière.

La crue extraordinaire des eaux, qui pendant l'été de 1876 détruisit presque toutes les récoltes sur pied dans la vallée de la Fraser inférieure, a rendu rares parmi les Sauvages de cette partie du pays les provisions d'hiver et les graines de semence pour le printemps suivant, et j'ai dû à grands frais leur porter secours.

Environ trente bandes s'adressèrent à mon bureau, par l'entremise de leurs chefs, de bonne heure ce printemps, pour obtenir des graines et des pommes de terre de semence ainsi que des instruments aratoires; plusieurs demandèrent de la farine et d'autres provisions; je leur donnai les secours que je pus en proportion de leur nombre.

Au mois de mai je visitai toutes les réserves en aval de Yale (trente-sept) des deux côtés de la rivière Fraser, sur la rivière Harrison, sur le golfe de Georgie et Burrard Inlet.

Comme j'ai déjà en occasion de dire dans mes rapports précédents, j'ai vu avec plaisir qu'on avait fait un bon usage des instruments et des graines qui avaient été fournis, comme le démontraient les nombreuses et importants travaux à remarquer sur le plus grand nombre des réserves, la quantité de terre clôturée et cultivée, ainsi que les améliorations faites aux maisons.

La saison a été favorable pour les récoltes. Le saumon a été abondant. Et si avec cela je prends en considération l'emploi que les Sauvages ont pu cette année obtenir dans les différentes pêcheries, dans les scieries, sur les terres des colons et à différentes autres occupations, j'ai raison de croire qu'ils sont bien approvisionnés pour l'hiver prochain.

Les Sauvages de cette surintendance en général sont industriels et aiment à dépendre d'eux-mêmes, et s'ils continuent encore quelques années à travailler comme ils ont fait pendant les deux ou trois dernières, ils pourront subvenir à leurs propres besoins et être indépendants.

J'ai adressé au ministère, avec mes rapports du 10 juin, un tableau du recensement des différentes tribus que j'ai visitées au mois de mai, et j'espère qu'il pourra tenir lieu de celui dont on m'a envoyé une formule en blanc.

Toutes les tribus de cette surintendance ont reçu comme d'habitude des graines de jardin et des médicaments, par l'entremise de leurs différents missionnaires et d'autres personnes qui ont bien voulu se charger gratuitement de cette distribution.

La santé et l'état général de la majorité des Sauvages de cette partie de la surintendance s'améliore sensiblement.

Le retard apporté à la visite des commissaires de réserves dans l'intérieur de la province ce printemps, et la rumeur qui circula parmi les Sauvages de cette région que les commissaires attendus avec impatience ne viendraient pas, causèrent du mécontentement parmi les Sauvages de Kamloops et d'Okanagan.

Ils se rassemblèrent à Okanagan dans le cours de juin, et quelques-uns des colons commencèrent à avoir des craintes; je suis heureux de dire qu'elles n'avaient pas leur raison d'être.

Je visitai ces deux districts vers la fin de juillet, prolongeant ma visite jusqu'en septembre, et je pus constater avec plaisir la nature amicale des rapports qui existent entre les colons et les Sauvages dans cette partie du pays.

Avant de quitter Kamloops, je m'engageai à fournir aux quatorze bandes de ce district des instruments aratoires et des outils de différente espèce pendant le trimestre actuel; j'ai donné dans ma lettre du 18 des détails à ce sujet.

Vous apprendrez sans doute avec beaucoup de plaisir que la grande majorité des Indiens de l'intérieur sont dans des conditions très confortables, qu'ils sont bien disposés envers leurs voisins les colons blancs et qu'ils obéissent aux lois.

Avant mon retour de Kamloops, je visitai les Sauvages de Clinton et du lac William. A Clinton un certain nombre de chefs de Lillooet, du lac Douglass et divers autres endroits vinrent me rencontrer. J'eus une entrevue avec eux et promis de donner à chacun d'eux certains instruments aratoires ou outils avant le printemps prochain. Ils me parurent vêtus confortablement et tout à fait bien disposés. Ils m'informèrent des progrès qu'ils faisaient en agriculture; leurs rapports leur faisaient honneur.

Les Sauvages du lac Williams se plaignent de n'avoir point de réserve. Ils vivent sur une partie d'une métairie appartenant à la mission catholique romaine de cet endroit. Je leur promis de vous faire connaître leurs plaintes.

Les quatorze bandes de Kamloops auxquelles j'ai donné des secours comptent environ 2,500 âmes; celles du lac Williams en comptent à peu près le même nombre.

Les Sauvages de l'intérieur sont grands amateurs de chevaux et en général très-actifs.

La population totale de la surintendance n'est pas aussi forte que le dit mon rapport de l'année dernière. Je ne crois pas qu'elle excède 12,000 en tout.

Je regrette d'avoir à dire que l'éducation des enfants des indigènes a fait peu de progrès.

Les écoles de Lytton et de Yale ont été fermées au commencement du printemps, de sorte que la seule école sauvage de la surintendance est maintenant celle de la mission catholique romaine de Ste. Marie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES LENIHAN.

Surintendant des Sauvages.

Des officiers et des employés de la division des Sauvages, département de l'Intérieur, pour l'année expirée le 30 juin 1877.
 QUARTIERS-GÉNÉRAUX.

Désignation.	Nom.	Salaire annuel.	Date de la nomination dans la division des Sauvages.	Par qui nommé.	Date de la première nomination dans le service civil.	Remarques.
Surintendant-général.....	L'hon. David Mills.....	\$ cts.	Octobre, 1876.....	Remplit cette fonction conjointement avec celle de ministre de l'Intérieur.
Sous-surintendant-général.....	L. Vankoughnet.....	2,100 00	13 février 1861.....	Gouverneur en Conseil	13 février 1861.	
Comptable.....	Robt. Sinclair.....	1,450 00	1er juin 1873.....	do	Avril 1859.....	
Commissaire chargé de la vente des terr.	J. V. de Boncherville.....	1,250 00	1er avril 1874.....	do	Mai 1864.....	
Commissaire de la correspondance.....	A. N. McNeil.....	1,200 00	1er juillet 1874.....	do	1er juillet 1874	
Aide du commis de la correspondance.....	M. Benson.....	750 00	22 avril 1876.....	do	22 avril, 1876..	
Aide du comptable.....	F. W. Smith.....	900 00	1er septembre 1873.....	do	13 octobre, 1870	
Commissaire des archives.....	T. F. S. Kirkpatrick.....	900 00	6 août 1873.....	do	6 août 1873.....	
Commissaire des statistiques et traducteur français.....	John Penner.....	850 00	21 octobre 1873.....	do	21 octobre 1873	
Aide du commis de la vente des terr.	D. J. McLean.....	500 00	25 octobre 1876.....	do	25 octobre 1876	

ROBT. SINCLAIR,
 Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
 Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

TABLEAU A (2)

Des officiers et des employés de la Division des Sauvages, département de l'Intérieur, pour l'année expirée le 30 juin 1877.
SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Salaire annuel.	Résidence.	Observations.
<i>Colombie-Britannique.</i>				
J. W. Powell, M.D.....	Surintendant, surintendance de Victoria.....	2,600 00	Victoria, C.-B.....	Avec dépenses de voyage.
do	Médecin.....	400 00	Avec une somme additionnelle de \$400 par année pour achat de médicaments.
St. James Lenihan.....	Surintendant, surintendance de Fraser.	2,400 00	New Westminster.....	Avec dépenses de voyage.
<i>Manitoba et le Nord-Ouest.</i>				
J. A. N. Provencher	Surintendant intérimaire, surintendance de Manitoba.....	2,000 00	Winnipeg	Avec dépenses de voyage.
Jas. F. Graham.....	Commiss. bureau de Winnipeg.....	1,200 00	do	do
Robt. Pither.....	Agent.....	1,000 00	Fort Francis.....	do
Hy. Martineau.....	do	1,000 00	Pointe du Chêne.....	do
D. Young, M.D.....	do	1,000 00	St. Pierre.....	do
Geo. McPherson.....	do	1,000 00	Assabaskasing.....	do
Willoughby Clarke	do (provisoirement)	1,000 00	Norway-House.....	do
F. Ogletree.....	do	300 00	Portage la Prairie.....	do
Geo. Newcomb.....	do	50 00	Emerson.....	do
N. Chastellaine.....	do	250 00	Fort Francis.....	do
M. G. Dickieson.....	Commiss. surintendance du Nord-Ouest.	1,150 00	Battleford.....	do
do	Agent pour le traité No. 6	250 00	do
Capt. A. McDonald	do	1,000 00	Rivière du Cygne.....	do
D. Hagerly, M.D.....	Médecin surintendant.....	1,400 00	Battleford.....	Avec une allocation de \$500 par année pour couvrir toutes les dépenses de voyage se rattachant à ses devoirs de surintendant médical.
Robt. Miller, M.D	Médecin	500 00	Rivière du Cygne.....	do
R. B. Nevitt, M.D.....	do	500 00	Fort McLeod.....	do

TABLEAU A (2)—Des officiers et des employés de la Division des Sauvages, département de l'Intérieur, pour l'année expirée le 30 juin 1877.—*Suite.*

SERVICE DE L'INTÉRIEUR.—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Salaire annuel.	Résidence.	Observations.
<i>Nouvelle-Ecosse.</i>				
John Harlow.....	Agent.....	100 00	Rivière à l'Ours.....	District No. 1, comtés d'Annapolis, Digby, Yarmouth and Shelburne.
Rév. P. M. Holden.....	do.....	100 00	Kentville.....	No. 2, comtés de Kings, Queens et Lunenburg.
Agence vacante.....				
Rév. B. McDonald.....	Agent.....	100 00	Pictou.....	No. 3, comtés d'Halifax, Hants, Colchester et Cumberland.
Rév. Wm. Chisholm.....	do.....	100 00	Antigonish.....	No. 4, comté de Pictou.
Rév. J. McDougall.....	do.....	100 00	Ile Rouge.....	No. 5, comtés d'Antigonish et Guysboro.
Jos. B. McDonald.....	do.....	100 00	Fort Hood.....	No. 6, comté de Richmond, C.-B.
Rév. D. McIsaac.....	do.....	100 00	Cap-Breton.....	No. 7, comtés d'Inverness et Victoria, C.-B.
<i>Nouveaux-Brunswick.</i>				
Wm. Fisher.....	Surintendant.....	400 00	Frédéricton.....	Surintendance du Sud-Ouest.
C. Sargeant.....	do.....	400 00	Chatham.....	do
Rév. J. J. O'Leary.....	} Missionnaires agiss. comme agents.....	100 00	Tobique.....	
Rév. J. C. McDevitt.....		100 00	Miramichi.....	
Rév. J. Theberge.....		100 00	Blackville.....	
Rév. W. Morrissey.....		100 00		
<i>Ile du Prince-Edouard.</i>				
T. Stewart.....	Surintendant.....	200 00	Charlottetown.....	Avec \$100 par année pour dépenses de voyage.

<i>Ontario.</i>				
Wm. Plummer.....	Surintendant.....	1,400 00	Toronto.....	Avec 3 pour cent de comm. sur les droits de coupe, et \$200 par année pour ses dépenses de voyage.
R. G. Dalton.....	Commis.....	800 00	do.....	
J. T. Gilson.....	Surintendant.....	1,610 00	Brantford.....	Avec \$200 par année pour loyer de résidence et de bureau, et \$140 pour ses dépenses de voyage.
Hv. Andrews.....	Commis.....	900 00	do.....	
J. C. Phipps.....	Surintendant.....	1,200 00	Ile Manitouline.....	Avec 3 pour cent de commission sur les montants perçus pour droits de coupe et vente de terres, et \$100 par année pour ses dépenses de voyage.
McGregor Ironside.....	Commis et interprète.....	720 00	do.....	
Robt. Mackenzie.....	Surintendant.....	1,000 00	Sarnia.....	Avec 5 pour cent de commission sur les montants retirés jusqu'à \$2,000 et 2½ p. cent sur toutes les perc. au-dessus de cette somme, \$60 pour loyer de bureau et dépenses de voyage payées.
C. Skene.....	do.....	900 00	Ile Parry.....	Avec 3 p. cent de commission sur les perceptions, et \$68.50 par année pour loyer de bureau et chauffage sur la vente des terres.
Wm. Van Abbott.....	Agent.....	500 00	Sault Ste. Marie.....	Avec 3 pour cent des droits perçus sur le bois dû.
F. McAnnany.....	do.....		Belleville.....	Reçoit, au lieu d'un salaire, 10 pour cent sur les perceptions et 2½ pour cent sur les déboursés.
Thos. Gordon.....	do.....	400 00	Delaware.....	
John Davidson.....	do.....		Cornwall.....	
St Amos Wright.....	do.....	600 00	Déb. du Prince Arthur.....	
Mathew Hill.....	do.....		Shannonville.....	
A. B. Cowan.....	do.....	350 00	Gananoque.....	
John F. Day.....	do.....	250 00	Bruce Mines.....	
John Wallace.....	Gardien.....	25 00		Terres dans le township de Thessalon; reçoit, au lieu de salaire, 5 pour cent sur perceptions jusqu'à \$2,000, et 2½ pour cent en sus de cette somme.
A. Root.....	do.....	25 00		
J. L. Thompson.....	do.....	25 00	Sur les îles.....	Gardiens des îles du St. Laurent, entre Gananoque et Brockville.
<i>Québec.</i>				
A. Le Bel.....	Agent.....	160 00	Ste. Epiphanie.....	Avec 5 pour cent de commission sur les perceptions de la vente des terres jusqu'à \$4,000, et 2½ pour cent sur toutes percepç. excédant ce compte.

TABLEAU A (2)—Des officiers et des employés de la Division des Sauvages, département de l'Intérieur, pour l'année expirée le 30 juin 1877.—*Suite.*

SERVICE EXTÉRIEUR.—*Suite.*

Noms.	Emploi.	Salaire annuel.	Résidence.	Observations.
L. A. De Blois.....	Agent.....	\$ cts.	Pierreville.....	Reçoit, au lieu d'un salaire, 10 pour cent sur les perceptions, et 2½ pour cent sur les déboursés.
P. Moore	do	Rivière du Désert.....	Reçoit, au lieu de salaire, 10 pour cent sur les déboursés.
Rév. F. Boucher.....	} Missionnaires agiss. comme agents.	225 96	Lorette.....	
Rév. F. Marroux.....		203 32	St. Régis.....	
Rév. L. Trahan.....		235 00	St. François du Lac.....	

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

L'ÉTAT "B" COMPREND LES SOIXANTE-DEUX ÉTATS SUPPLÉMENTAIRES SUIVANTS.

RÉSUMÉ DU BILAN, indiquant l'état du Fonds des Sauvages le 30 juin 1877, les sommes qui y ont été ajoutées et déduites pendant l'année 1876-77, et les balances restant à l'avoir des divers tribus et fonds le 30 juin 1877.

Table with multiple columns: Balances à l'avoir des divers tribus et fonds le 30 juin 1876, REVENU (Disponible durant l'année 1876-77, Placé à l'avoir du capital, Total du revenu), TRIBUS OU FONDS (Ontario, Québec, Colombie-Britannique, Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Fonds appartenant à Ontario, Fonds appartenant à Québec, Fonds communs à Ontario et Québec), DÉPENSES (Par mandats, Par transferts, Dépenses total), Balances à l'avoir des divers tribus et fonds le 30 juin 1877. Includes sub-headers like 'Total des balances', 'A l'avoir du capital', 'A l'avoir de l'intérêt', and various tribal names like 'Sauvages de la baie Batchewana'.

ROBERT SINCLAIR, Comptable des Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET, Sous-surin-général des Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR, DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—*Suite.*

ADMINISTRATION DU FONDS DES TERRES DES SAUVAGES.

Dt. SAUVAGES DE BATCHEWANA on compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :				
Depenses relatives à la saisie du bois de service, coupé par Cameron.	240 71	58 69	7,903 06	41 43
Aide au chef de la bande Nebanegruching.....	42 75	2,895 52
Médecines.....
Pourcentage sur perceptions porté à l'avoir du fonds d'administration.....	289 55	196 58	397 20
Distribution des argents portant intérêt.....	10,268 32	140 61
Balance, le 30 juin 1877.....
	10,798 58	438 63	10,798 58	438 63
			10,268 32	140 61
			Balance, le 30 juin 1877.

ROBERT SINCLAIR,
*Comptable, Affaires des Sauvages.*L. VANKOUGHNET,
*Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.*DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—Suite.

DR. CHIPPEWAS DE BEAUSOLEIL en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
Geo. Montagne, salaire comme chef.....	50 00	50 00	51,952 13	561 97
Jonas Montagne, salaire comme secrétaire et interprète.....	50 00	50 00	265 44	2,694 08
Allan Salt, salaire comme instituteur.....	100 00	100 00		
Philip Spohn, do médecin.....	150 00	150 00		
John Assance, do chef.....	50 00	50 00		
Jas. Assance, pension.....	25 00	25 00		
Réparat. à la maison d'école de l'Île du Chrétien	20 00			
Un tiers du bonus payé par H. H. Cook en mars 1876, sur la limite à bois.....	474 00			
Pourcentage sur perceptions porté à l'avoir du fonds d'administration.....	26 55			
Distribution des argents portant intérêt.....	51,697 02	2,263 78		
Balance le 30 juin 1877.....	52,217 57	567 27	52,217 57	3,256 05
			51,697 02	567 27
				Balance le 30 juin 1877.....

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

ABLEAU B.—*Suite.*

Dr. CHIPPEWAS de Rama en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
Les paiements suivants :—				
J. B. Naningshking, chef, salaire.....	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Rev. T. Woolsey, instituteur, salaire.....	50 00	50,131 28	595 67
George H. Corbett, médecin, do.....	50 00	445 90	
Un tiers du bonus payé par H. H. Cook, pour limites de bois de service.....	474 00	100 00	2,618 28
Wm. Plummer, dépenses se rattachant à la remise des lots 16 et 17 dans Rama.....	34 60	
John Jacob, dépenses pour assister au conseil à Saugeen <i>in re</i> Acte des Sauvages 1876.....	13 00	
Pourcentage sur perception porté à l'avoir du fonds d'administration.....	44 59	
Distribution des argents portant intérêt.....	50,068 59	2,367 28	50,577 18	3,263 95
Balance le 30 juin 1877.....	50,577 18	589 07	50,068 59	589 07
		3,203 95		
			Balance le 30 juin 1877.....	

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages,
L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—*Suite*.
Dr. CHIPPWAS de Sarnia en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. Av.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :			Balance le 30 juin 1876.....	159,340 43	1,692 08
William Wawanosh, chef, salaire.....		100 00	Ventes de terrains.....	1,884 82	
William Wawanosh, annuité comme compensation pour améliorations sur terrains remis, devant être vengus au bénéfice de la bande.....		150 00	Intérêt sur capital placé.....		8,453 60
William Wawanosh, interprète, salaire.....		100 00			
John Sumner, chef do.....		30 00			
James Manace, chef do.....		30 00			
N. Plein do.....		30 00			
W. Jacob do.....		30 00			
Albert Root, sacristain, salaire.....		50 00			
Robert George, messenger, salaire.....		20 00			
William Jacob, instituteur, salaire.....		250 00			
William Elliott do.....		250 00			
Mme. J. Wawanosh, pension.....		125 00			
Mme. Salt do.....		100 00			
Mme. D. B. Wawanosh do.....		100 00			
Services médicaux.....		207 27			
Appareils funéraires.....		147 37			
Provisions pour les malades, etc.....		373 88			
Livres d'école et papeterie.....		25 92			
Réparations aux ponts.....	33 75				
Pourcentage sur perceptions porté à l'avoir du fonds d'administration.....	188 48				
Distribution des argents portant intérêt.....	161,003 02	6,262 81			
Balance le 30 juin 1877.....	161,225 25	1,763 40	Balance.....	161,003 02	1,763 40

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.
L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—Suite.

D.T. CHIPPEWAS DE SAUGHEN en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :				
H. H. Madwayoshi, chef, salaire.....		100 00	Balance le 30 juin 1876.....	204,501 90
Wm. Simon, sacristain do.....		20 00	Vente de terrains et de bois de service.....	8,727 86
J. Kadahregwon, chef do.....		100 00	Intérêt sur capital placé.....	
M. B. Madwayoshi, secrétaire et interprète, sa- laire.....		129 40		
John George, sacristain, salaire.....		20 00		
Thos. Wahbazee, do.....		20 00		
Fdk. Majikezhick, conseiller, salaire.....		12 00		
Fdk. Wahbazee do do.....		12 00		
John George do do.....		12 00		
David Root do do.....		12 00		
David Root, messenger do.....		33 34		
Louise Athill, institutrice.....		35 68		
Wm. Marsden, instituteur.....		80 97		
Louise George, institutrice.....		180 00		
W. S. Scott, médecin.....		40 00		
Betsy Madwayoshi, pension.....		25 00		
Jane Wegwass do.....		50 00		
Mme. H. S. Jones do.....		195 00		
Réparations à la maison du Conseil.....		10 00		
Renouvellement des licences de pêche.....				
Pourcentage sur perceptions porté à l'avoir du fonds d'administration.....	872 77			
Distribution des argents portant intérêt.....		9,424 05		
Balance le 30 juin 1877.....	212,356 99	2,883 05		
	213,229 76	13,416 49	Balance le 30 juin 1877.....	212,356 99
				2,883 05

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.
L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B. — Suite.

DT. CHIPPEWAS DE L'ÎLE AU SERPENT en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. Av.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—					
Thos. Bigcanos, salaire comme chef.....		80 00	Balance le 30 juin 1876.....	23,938 14	277 46
Un tiers du bonus payé par H. H. Cook, sur la limite à bois.....	474 00		Ventes de terrain et de bois.....	295 68	
Pourcentage sur perceptions porté à l'avoir du fonds d'administration.....	29 56	1,150 79	Intérêt sur capital placé.....		1,244 44
Distribution des argentis portant intérêt.....	23,730 16	291 11			
Balance le 30 juin 1877.....	24,233 72	1,521 90	Balance le 30 juin 1877.....	24,233 72	1,521 90
				23,730 16	291 11

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—*Suite.*

CHIPPENAS DE L'ÎLE WALPOLE en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur.

Dt.

Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance le 30 juin 1876.....	
Philip Kiyoshk, messenger, salaire.....	20 00	20 00	Loyer perçu.....	633 96
J. Cemerov, instituteur, do.....	100 00	100 00	Intérêt sur le capital placé.....	400 00
C. Kiyoshk, interprète et conseiller, salaire.....	70 00	70 00		2,915 84
A. Johnson, conseiller, salaire.....	20 00	20 00		
J. Kowsod do.....	20 00	20 00		
J. Penseheence, messenger, salaire.....	20 00	20 00		
Frais d'enterrement.....	84 39	84 39		
Pourcentage sur perceptions porté au crédit du		24 00		
fonds d'administration.....		2,954 45		
Distribution des argents portant intérêt.....	56,778 63	636 96		
Balance le 30 juin 1877.....	56,778 63		Balance.....	3,949 80
				636 96

ROBERT SINCLAIR,

Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABIEAU B.—*Suite.*

DT. BANDE DU FORT WILLIAM en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. Av.

		Capital.	Intérêt.			Capital.	Intérêt.
		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Les paiements suivants :—							
Partage sur perceptions porté au crédit du fonds d'administration		2	63	1	32	1,086	77
Distribution des argents portant intérêt.....				58	88	28	19
Balance le 30 juin 1877		1,062	33	134	77		
		1,064	96	194	97	1,064	96
Balance le 30 juin 1877						1,062	33

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.
L. VANKOUGHNET,
Sous-secrétaire-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B. — Suite.

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE AU JARDIN en compte courant avec le bureau des Sauvages, Département de l'Intérieur. A.V.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
Remboursement du montant payé pour emplace- ments de mines	1,131 26	65 05	20,688 78	351 20
Secours à la bande Augustin		62 75	3,788 99	251 00
Médecines et soins médicaux				1,051 76
Pourcentage sur perceptions porté au crédit du fonds d'administration	368 90	15 06		
Distribution des argents portant intérêt	22,972 61	505 63		
Balance le 30 juin 1877	24,472 77	1,653 96	24,472 77	1,653 96
			22,972 61	505 63
Balance le 30 juin 1877				

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABIEAU B. — Suite.

DT. SAUVAGES DU LAC NIPISSINGUE en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. AV.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$	cts.		\$	cts.
Les paiements suivants :—					
Distribution de l'intérêt des argents		932 54	Balance le 30 juin 1876	10,573 55	516 88
Pourcentage sur perceptions porté au crédit du fonds d'administration		1 58	Loyers perçus		88 00
Balance le 30 juin 1877	10,573 55	225 04	Intérêt sur capital placé		554 48
	10,573 55	1,159 16		10,573 55	1,159 16
			Balance le 30 juin 1877	10,573 55	225 04

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—*Suite.*

DE. SAUVAGES DE L'ÎLE MANITOULINE (partie non-cédée,) en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. AV.

	Capital.	Interest.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance le 30 juin 1877.....	71 49	24 25	71 49	19 99
				4 56
	71 49	24 55	71 49	24 55
Balance le 30 juin, 1877.....			71 49	24 55

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.
L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—*Suite.*

Dt. SAUVAGES DE MEGANATTEWAN en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. Av.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Percentage sur perceptions porté au crédit du fonds d'administration.....	24 07			129 64	13 46
Balance le 30 juin 1877.....	346 29	47 62	Droits perçus sur bois de construction.....	240 72	27 00
			Loyer.....		7 16
	370 36	47 62	Intérêt sur capital placé.....		
			Balance le 30 juin 1877.....	370 36	47 62
				346 29	47 62

ROBERT SINCLAIR
Comptable, Affaires des Sauvages.
 L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
 DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

ETAT B.—Suite.
 MISSISSAGUAS DE ALNWICK en compte avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. AV.

DT.	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :				
John Sunda, chef, salaire.....	100 00	30 00	77,905 00	908 99
Geo. Blaker, secrétaire do.....	30 00	6 00	2,799 26	210 00
Thos. Beaver, conseiller do.....	18 00	18 00		4,142 92
Wm. Blaker do.....	18 00	18 00		
Jno. P. Chase do.....	18 00	18 00		
Thos. Marsden do.....	18 00	18 00		
Frs. Beaver do.....	150 00	30 00		
Wm. Noden, médecin.....	6 00	32 50		
Wesley Blaker, sacristain do.....	230 40			
Geo. Blaker, garde-forestiers, salaire.....				
Franklin et Latres, clôture.....				
MM. Nordheim, instruments de musique pour bande.....				
Compagnie d'Assurance de l'Amérique-Britannique, pour assurance additionnelle des bâtiments de l'église et de l'école.....		2 50		
Pourcentage sur perceptions porté au crédit du fonds d'administration.....	279 93	11 10		
Distribution des argents portant intérêt.....	80,124 33	3,639 18		
Balance le 30 juin 1877.....	80,704 26	952 23		
	80,704 26	5,261 91		
	80,424 33	952 23		
			Balance le 30 juin 1877.....	

ROBERT SINCLAIR,
 Comptable, Affaires des Sauvages.
 L. VANKOUGHNET,
 Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
 DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—Suite.

DT. MISSISSAGUAS DE CRÉDIT, en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
Report.....	\$ cts. 887 22	\$ cts. 2,190 84	Report.....	\$ cts. 7,304 28
Paiements :—				
R. et G. Howard, grain de semence.....		565 05		
Commission sur perceptions porté au crédit du fonds d'administration.....	364 19	4,063 45		
Distribution des argents provenant des intérêts.....	116,883 96	484 94		
Balance, le 30 juin 1877.....	118,135 37	7,304 28	118,135 37	7,304 28
			116,883 96	484 94
			Balance le 30 juin 1877.....	

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—*Suite.*

Dr. MISSISSAGUAS DES LAOS RICE ET À LA VASE en compte courant avec le bureau des Sauvages, départ. de l'Intérieur. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—			Balance le 30 juin 1876	485 93
J. Whetung, chef, salaire ..	25 00	25 00	Intérêt sur capital placé	2,818 88
J. Taylor, sacristain, do ..	20 00	20 00		
M. G. Pandash, chef, do ..	25 00	25 00		
Jno. Rice, secrétaire, do ..	20 00	20 00		
Robt. Pandash, conseiller, salaire ..	4 00	4 00		
J. Anderson do ..	4 00	4 00		
Robt. Soper do ..	30 00	30 00		
R. B. Crow, sacristain et messenger ..	12 48	12 48		
Peter Noguee, pension	2,491 73	2,491 73		
Distribution des argents portant intérêt	668 60	668 60		
Balance le 30 juin 1877	55,891 48		Balance le 30 juin 1877	3,304 81
				668 60

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général des Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABEAU B. — Suite.

Dr. MISSISSAGUAS DE SOUGOG, en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. Av.

		Capital.	Intérêt.			Capital.	Intérêt.
		\$ cts.	\$ cts.			\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				Balance le 30 juin 1877		11,418 35	131 12
J. Johnston, chef, salaire			50 00	Vente de bois de construction.....		91 02	284 35
J. Fay, services concernant la réserve			6 62	Loyers perçus.....			577 48
Pourcentage sur perceptions porté au crédit du fonds d'administration.....		8 66	15 86	Intérêt sur capital placé.....			
Distribution des argents portant intérêt.....			768 60				
Balance le 30 juin 1877		11,500 71	131 87				
		11,509 37	972 95	Balance le 30 juin 1877		11,509 37	972 95
						11,500 71	131 87

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin, 1877.

TABLEAU B.—Suite.

DR. MOHAWKS DE LA BAYE DE QUINTÉ, en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. —AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
S. Green, chef, salaire.....	40 00	40 00	96,442 10	625 71
A. Guibertson chef, do	24 00	24 00	395 12	1,109 75
S. Loft do do	24 00	18 00		
Wm. Green do do	18 00	18 00		
Jno. Claus do do	18 00	18 00		
J. C. Brant do do	24 00	24 00		
Thos Green do do	24 00	24 00		
Jno. Loft, messenger do	185 00	185 00		
W.J. Wilson, instituteur, salaire	180 00	180 00		
Lydia Hill do	75 00	75 00		
Minnie H. Merrill, institutrice, salaire.....	40 00	40 00		
A. Loft, sacristain et do	20 00	20 00		
Mad. J. W. Hill, sacristain do	200 00	200 00		
Jno. Newton, médecin do	200 00	200 00		
Rév. Thos Stanton, missionnaire, do	200 00	200 00		
Rév. E. H. M. Bleker do do	75 00	75 00		
M. B. Gobhard, instituteur, do	6 00	6 00		
Joshua Brant, chef do	6 00	6 00		
C. Maraete do do	24 00	24 00		
Wm. Powles do do	24 00	24 00		
Rachel Claus, pension.....	24 00	24 00		
Mad. Peter Brant do	24 00	24 00		
Mad. N. Powles do	24 00	24 00		
B. B. Brant, loyer du sur le lot illégalement tenu par Powles.....	38 33	38 33		
Renouvellement des licences de pêches pour 1877.....	10 00	10 00		
Alex. Green, secours.....	5 00	5 00		
Mad. Susan Smith, pertes par le feu	40 00	40 00		
Réparations et bois pour l'école.....	28 05	28 05		
Honoraires du shérif pour faire déguerpir Powless du lot illégalement tenu par lui.....	10 21	10 21		
Dépenses de la distribution des grains de semence.....	12 75	12 75		
	1,567 34	1,567 34	97,062 22	7,179 17
				<i>A reporter</i>

TABLEAU B.--Suite.

DR. MOHAWKS DE LA BAIE DE QUINTÉ, en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Report</i>	1,569 34	97,062 23	7,179 17
Les paiements suivants :—				
A David Powless en entier pour améliorations faites par lui sur le lot illégalement tenu.....		82 16		
Emprunt (à être remboursé à même les annuités) pour l'achat de graines et provisions.....	800 00		
Réparations aux porcs.....	48 00		
Emprunt de Samuel Lewen pour être remboursé.....	100 00		
Diverses petites dépenses.....	102 90		
100 Pourcentage sur perceptions porté au crédit du fonds d'administration.....	39 51	68 14		
Distribution des argents portant intérêt.....	4,375 16		
Balance le 30 juin 1877	96,174 71	881 47		
	97,062 22	7,179 17	97,062 23	7,179 17
			96,174 71	881 47

Balance le 30 juin 1877

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1876.

TABLEAU B.—*Suite.*

DT. MORAVES DE LA THAMES en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
A. E. Putman, instituteur, salaire.....	300 00		Balance le 30 juin 1876	143,522 51
F. Jacob, chef do	100 00		Ventes de terres	1,838 81
Joshua Jacob, conseiller do	12 00		Intérêt sur capital placé.....
C. M. Stonefish do	12 00			
Jos. Pheasant do	12 00			
Coût du creusage d'un puits et l'ér. de clôtures.....	104 50			
Dépenses d'arrestation de Sauvages enrivés.....	8 30			
Coût de la const. d'une maison p. le maître d'éc.			
Pourcentage sur les perceptions porté au crédit			
du fonds d'administration.....	125 00			
Distribution des argents portant intérêt.....	133 88	6,865 95		
Balance le 30 juin 1877.....	144,602 44	1,706 80		
	144,861 32	9,121 35	Balance le 30 juin 1877.....	144,861 32
				1,706 80

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—*Suite*

DT. MUSEES DE LA THAMES en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. AV.

		Capital.	Intérêt.			Capital.	Intérêt.
		\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Distribution des argenis portant intérêt.			134 64	Balance le 30 juin 1876		2,658 99	33 66
Balance le 30 juin 1877		2,658 99	33 66	Intérêt sur capital placé.....			134 64
		2,658 99	168 30			2,658 99	168 30
				Balance le 30 juin 1877.....		2,658 99	33 66

ROBERT SINCLAIR,

Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLERAU B.—*Suite.*

Dr. RÉSERVE DE NAISCOUYONG en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
—			—	
Transfert à l'avoir de la bande Shawanaga, 29 août 1876	\$ cts. 512 00	\$ cts. 13 12		\$ cts. 13 12
			Balance, 30 juin 1876	\$ cts. 512 00

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.
L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLERAU B.—Suite.

Dr. OJIBBEWAS du lac Huron en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
Annuités du traité Robinson pour 1876.....	10,192 00	48,000 00	2,878 08
Dépenses se rattachant au paiement des annuités ci-dessus.....	48,000 00	114 95	7,314 50
B: lance, 30 juin 1877.....	48,000 00	2,429 55	2,543 92
	48,000 00	12,736 50	48,000 00	12,736 50
			48,000 00	2,429 55
			Balance le 30 juin 1877.....	

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-su. intendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—*Suite.*

Dr. OJIBEWAS DU LAC SUPÉRIEUR en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. AV.

Capital.		Intérêt.		Capital.		Intérêt.	
\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.	
Les paiements suivants :—		Balance le 30 juin 1876.....		Balance le 30 juin 1876.....		Balance le 30 juin 1876.....	
Annuités de 1876 en vertu du traité Robinson.....		5,200 00		Octroi de la législature pour aider au paiement des annuités en vertu du traité Robinson.....		3,685 50	
Dépenses se rattachant au paiement de ces annuités.....		170 50		Intérêt sur capital placé.....		2,098 24	
Balance le 30 juin 1877.....		40,000 00		Balance le 30 juin 1877.....		40,000 00	
		40,000 00				7,748 80	
				Balance le 30 juin 1877.....		40,000 00	
						2,378 30	

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—*Suite.*

DR. OJIBEWAS DE LA RIVIÈRE MISSISSAGUA en compte courant avec le bureau des Sauvages, département des l'Intérieur. AV.

Capital.		Intérêt.		Capital.		Intérêt.	
\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.	
Distribution des argents portant intérêt.....	73 67	Balance le 30 juin 1876	1,478 03	Du sur bois de service.....	12 40	Intérêt sur capital placé	74 80
Balance le 30 juin 1877.....	1,490 43		1,490 43				92 37
	1,490 43	Balance le 30 juin 1877.....	1,490 43				18 70

ROBT. SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.
L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—Suite.

Dr. • ONEIDAS DE LA THAMES en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. AV.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :					
Coût d'arbitrage se rattachant à l'expropriation, chemin de fer du Sud du Canada.....	249 51		Balances le 30 juin 1876.....	820 55	10 39
Transfert à l'avoir des Wyandotts, d'Anderdon, porté parerrear au crédit de ce compte.....	84 00	46 66	Amendes perçues.....		5 00
Distribution des argents portant intérêt.....	487 04	10 39	Intérêt sur capital placé.....		41 56
Balances le 30 juin 1877.....	820 55	56 95		820 55	56 95
			Balances le 30 juin 1877.....	487 04	10 39

ROBERT SINCLAIR,

Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B. — Suite.

Dr. SAUVAGES DE PARRY ISLAND en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. AV.

Capital.		Intérêt.		Capital.		Intérêt.	
\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.	
Les paiements suivants :—				Balance le 30 juin 1876.....		379 99	
Pourcentage sur perceptions porté au crédit du fonds d'administration.....		77 62		Droits sur le bois.....		776 21	
Distribution des argents portant intérêt.....		1 615 39		Loyer de terrain.....		27 00	
Balance le 30 juin 1877.....		30,747 95		Intérêt sur le capital placé.....		1,690 38	
		30,825 57				1,997 37	
				Balance le 30 juin 1877.....		380 36	

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—Suite.

POTTAWATTAMIES DE L'ÎLE WALPOLE en compte courant avec le bureau des Sauvages,
département de l'Intérieur.

Dr.

Av.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Distribution des argents portant intérêt.....	207 95	Balance	3,907 09	59 21
Balance le 30 juin 1877.....	3,907 09	49 68	Intérêt sur le capital placé.....	198 82
	3,907 09	257 53		3,907 09	257 53
			Balance le 30 juin 1877.....	3,907 09	49 68

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—*Suite.*

Dr. BANDE SHAWANAGA, lac Huron, en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. AV.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Distribution des argents portant intérêt.....		104 28	Balance le 30 juin 1876.....	1,200 00	24 28
Balance le 30 juin 1877.....	1,712 00	21 78	Transfert de la bande Naiscouyong du capital et intérêt, les deux bandes se trouvant être de la même tribu.....	512 00	13 12
			Loyer de terrain.....	8 00
			Intérêt sur le capital placé.....	80 64
	1,712 00	126 04	Balance le 30 juin 1877.....	1,712 00	126 04
				1,712 00	21 78

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLERAU B—Suite.

DR. SIX NATIONS DE LA GRANDE RIVIÈRE en compte courant avec le bureau des Sauvages, départ. de l'Intérieur. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Report</i>		3,517 00	<i>Report</i>	60,297 01
<i>Les paiements suivants :—</i>				
<i>Diverses dépenses se rattachant à la Tribu.</i>				
Coût des ponts.....	400 00			
Arpentages et plans.....	50 00			
Approvisionnement. pour les malades et indigents.....		168 95		
Argent pour la pension des chefs.....		800 00		
Papeterie, impressions et annonces.....		82 64		
Annuité en faveur de Betsy Foyles.....		40 00		
Matériaux et main-d'œuvre, maison du Conseil.....	56 87			
Geo. Burnberry, M.D., services professionnels.....		910 00		
Dépenses se rattachant au bureau et à la maison du Conseil.....		65 85		
Perte par le feu.....		130 00		
Appareils d'enterrement.....		10 00		
Dépenses se rattachant au mémorial Brant.....		100 00		
Elias Hill, paiement au complet pour terrain, à lui cédé comme Sauvage affranchi.....	333 00			
Réception du Premier.....	1,313 39	18 25		
Payé à divers garde-forest.....		20 00		
Dépenses d'une députation à Ottawa.....		69 50		
Achat d'instruments d'agriculture.....		7 50		
Dépenses du comité des terrains.....		9 00		
do des chemins.....		96 00		
do do des graines de semence.....		6 00		
do do du parc à bestiaux.....		60 00		
do do de bois.....		25 00		
Educat. d'enfants Sauvages à l'école Onondaga.....				
Paiement à compte de l'obligation de la bande, laquelle devra être remboursée des argentis de leur annuité.....	13,600 00			
Pension de Isaac Green, invalide.....		30 00		

.....	76 50			
.....	361 41			
.....	12 50			
.....	18 00			
.....	40 00			
.....	49 25			
.....	2,512 70			
.....	152 94			
.....	73 00			
.....	9 00			
.....	10 50			
.....	37 25			
.....	39 14			
.....	42,833 77			
.....	7,905 36			
Balance le 30 juin 1877.....	868,211 77	60,297 01	868,211 77	60,297 01
.....			851,243 49	7,905 36
Balance le 30 juin 1877.....				

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30th June 1877.

TABLEAU B. — Suite.

DT. SAUVAGES DE LA RÉSERVE THESSALON, en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. Av.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—					
Exploration de la réserve	1,634 89		Balance le 30 juin 1876.....	2,363 43	17 48
Pourcentage sur perceptions porté au crédit du fonds d'administration.....	102 35		Droits sur bois	1,023 48	
Distribution des argents portant intérêt		318 61	Intérêt sur capital placé.....		330 89
Balance le 30 juin 1877.....	1,649 67	29 76			
	3,386 91	348 37	Balance le 30 juin 1877.....	3,386 91	348 37
				1,649 67	29 76

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.
L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin, 1877.

TABLEAU B.—*Suite.*

DT. TOOTOOMENAI ET SA BANDE en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Argents portant intérêt.....	55 06	Balance le 30 juin 1876.....	900 00
Balance le 30 juin 1877.....	900 00	13 68	Intérêt sur le capital placé.....
	900 00	68 74		900 00
			Balance le 30 juin 1876..	900 00
				13 68

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLERAU B. — Suite.

Dt. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE AU POISSON BLANC en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance le 30 juin 1877.....	281 06	17 08	284 06	2 76
.....			14 32
.....			
.....	284 06	17 08	284 06	17 08
.....			
.....			284 06	17 08

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—*Suite.*

Dr. ABENAKIS DE ST. FRANÇOIS en compte courant avec le bureau des Sauvages, départ. de l'Intérieur. AV.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—					
Simon Anance, pension		40 00	Balance le 30 juin 1876.....	889 13	23 94
Samuel Walso, frais de route depuis Ottawa jus-		10 00	Intérêt sur le capital placé.....		48 72
qu'à St. François.....	889 13	22 66			
Balance le 30 juin 1877	889 13	72 66		889 13	72 66
			Balance le 30 juin 1877.....	889 13	22 66

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.--Suite.

D^r. AMALÉCITES DE L'ÎLE VERTE ET VIGER en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. Cr.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :				
Dépenses relatives à l'établissement de cette bande sur une réserve dans le township de Whitworth.....	792 37	2,106 01	23 86
Distribution des argents portant intérêt.....	1,313 64	103 62		106 48
Balance le 30 juin 1877	2,106 01	26 62	
		130 14		
			2,106 01	130 14
			1,313 64	26 62
Balance le 30 juin 1877				

ROBERT SINCLAIR.

Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DEPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B. — Suite.
 Dr. SAUVAGES DU LAC D'OR en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. A.Y.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Balance le 30 juin, 1877.....	133 43	31 26	Balance le 30 juin 1876.....	133 43	23 42
			Intérêt sur le capital placé.....	7 84
	133 43	31 26		133 43	31 26
			Balance le 30 juin 1877.....	133 43	31 26

ROBERT SINCLAIR,
 Comptable, Affaires des Sauvages,
 L. VANKOUGHNET,
 Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
 DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—*Suite.*

DT. HURONS DE LORETTE, en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.
Les paiements suivants :—				
Distribution des argents portant intérêt.....		53 10	Balance	360 71
Balance le 30 juin 1877.....	360 71	15 33	Intérêt sur capital placé.....	20 44
	360 71	68 43		360 71
			Balance le 30 juin 1877	360 71

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—*Suite.*

Dr. IROQUIOIS DE CAUGHNAWAGA en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
Rév. N. V. Burtin, commutation, 1875-76, au lieu de provisions		235 60	Balance le 30 juin 1876.....	2,910 49
E. R. Pisonneault, dépenses contingentes		128 05	Droits perçus sur la pierre sortie de la carrière.....	2,318 11
Réparations aux chemins et cours d'eau.....		310 77	Loyers perçus.....	772 91
A. Gendron, salaire comme portier.....		24 00	Intérêt sur capital placé.....	163 24
J. Thvorathe do		18 00		
A. de Lorimier, bois pour les écoles.....		40 00		
E. Roy, services professionnels dans la poursuite des vendeurs de liqueurs		150 00		
N. Giasson, services dans le mesurage de la pierre	67 50			
Partage sur perceptions porté au crédit du fonds d'administration.....	359 88	48 82		
Balance le 30 juin 1877.....	4,801 22	127 64		
	5,228 60	1,082 88	Balance le 30 juin 1877.....	5,228 60
				1,082 88
				127 64

ROBERT SINCLAIR,

Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B—Suite.

Dr. IROUOIS DE St. Régis en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants:—				
M. Gormet, traitement comme chef et commis		72 00	29,882 74	687 61
Chefs Thompson, Solomon et Thomas, pour ser-		46 00		1,393 55
vices dans la poursuite des vendeurs de liqu.		14 89		1,787 52
R. Miller, livres, etc., pour l'école.....		16 00		
Allen Ross, bois pour l'école.....		6 00		
Loran Pike, pour halage de bois.....		93 50		
John Davidson, dépenses contingentes.....		62 50		
Rév. F. Marcoux, allocations pour 1877.....		10 00		
John Davidson, salaire de commis pour 1877.....				
do frais du procès contre les pers. accusées		39 00		
d'avoir illégalement coupé des échalis à l'oublion				
Rév. F. Marcoux, pour rembourser les argents		7 25		
avancés par lui aux chefs.....		10 00		
Alex. Thompson, pour réparer la cour du cimetière		2 00		
W. F. Morris, pour supprimer la vente de liqueurs		83 62		
Percentage sur les perceptions porté au crédit du		2,757 95		
fonds d'administration.....		627 97		
Distribution des argents portant intérêt.....				
Balance le 30 juin 187.....	29,882 74			
	29,882 74	3,848 68	29,882 74	3,848 68
			29,882 74	627 97
Balance le 30 juin 1877.....				

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.
L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—*Suite.*

DT. SAUVAGES DE LA RIVIÈRE DÉSERT en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
Simon Ojtk, chef, salaire.....		18 75	Balance le 30 juin 1876.....	24,934 30
P. Tetise, pour loyer, par Hamilton, Frères.....		30 00	Ventes de terre.....	432 24
Un tiers de l'octroi pour chemins dans Maniwaki.....		329 01	Loyers perçus.....	
Frais judiciaires.....		157 15	Octroi pour les chemins dans Maniwaki, par la Com- mission de la tenure seigneuriale.....	196 56
Transfert au fonds du chemin de Maniwaki de la balance de l'octroi pour les chemins.....		658 02	Intérêt sur le capital placé.....	987 03
Pourcentage sur perceptions porté au crédit du fonds d'administration.....	43 22	9 03		1,295 88
Distribution des argents portant intérêt.....	25,323 32	421 39		
Balance le 30 juin 1877.....	25,366 54	2,635 62	Balance le 30 juin 1877.....	25,323 32
				421 39

ROBERT SINCLAIR,

Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,

*Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.*DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABEAU B.—*Suite*

SAUVAGES DE LA COLONIE-BRITANNIQUE en compte courant avec le bureau des Sauvages,
département de l'Intérieur.

Dr.

Av.

Dr.		Av.	
Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance, le 30 juin 1877.....	165 00	Loyers perçus.....	165 00
		Balance le 30 juin 1877.....	165 00

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—*Suite.*

SAUVAGES DE MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur.

Dr.

Av.

		Capital.	Intérêt.			Capital.	Intérêt.
		\$ cts.	\$ cts.			\$ cts.	\$ cts.
Balance le 30 juin 1877			13 75	Loyer perçu			13 75
				Balance le 30 juin 1877			13 75

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.
L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—*Suite.*

Dt. SAUVAGES DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. AV.

	Capital.	Intérêt.		Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.
Distribution aux Sauvages		100 00			400 00
Balance le 30 juin 1877		300 00	Loyers perçus		400 00
		400 00	Balance le 30 juin 1877		300 00

ROBERT SINCLAIR,

Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,

*Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.*DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABIEAU B.— Suite.

Dr. SAUVAGES DE TOBIQUE, NOUV.-BRUNSWICK, en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Distribution des argenis portant intérêt.....	56 20	1,097 41	14 50
Balance le 30 juin 1876.....	13 90	55 80
Intérêt sur capital placé.....	70 10	1,097 41	70 10
Balance le 30 juin 1877.....	1,097 41	13 90

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.
L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABIEAU B.—Suite.

J. B. CLENCH en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur.

Av.

Dr.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
Balance le 30 juin 1877.....	\$ cts. 725 06	\$ cts. 165 46	\$ cts. 725 06	\$ cts. 123 06
.....			42 40
.....			Intérêt sur capital placé.....	
.....	725 06	165 46		165 46
.....			Balance le 30 juin 1877.....	165 46

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.



TABLEAU B.—*Suite.*

Dt. NANCY MAIVILLE en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. Av.

	Capital.		Intérêt.		Capital.		Intérêt.	
	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Les paiements suivants :—								
Six mois d'intérêt à 5 pour cent, sur \$2,531.....			126	57			31	65
Balance le 30 juin 1877.....	2,500	00	31	64			126	56
	2,500	00	158	21			158	21
Balance le 30 juin 1877.....	2,500	00					31	64

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—*Suite.*

DT. MANAGE, JAMES, en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. AV.

Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Six mois d'intérêt, à 5 pour cent sur \$1,519.....	75 96	Balance le 30 juin 1877	1,500 00
Balance le 30 juin 1877.....	18 99	Intérêt sur capital placé	75 96
	94 95		1,500 00
		Balance le 30 juin 1877.....	1,500 00
			18 19

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—*Suite.*

Dr. WABBUCK, WILLIAM, en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. Av.

Capital.		Intérêt.		Capital.		Intérêt.	
\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.		\$ cts.	
Une année d'intérêt, à 5 pour cent sur \$2,025.32.....		101 28		Balance le 30 juin 1876		2,000 00	
Balance le 30 juin 1877... ..		25 32		Intérêt sur capital placé.....		
2,000 00		126 60		Balance le 30 juin 1877.....		2,000 00	
.....			25 32	

ROBT. SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—Suite.

FONDS DES SAUVAGES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC en compte courant avec le bureau des Sauvages,
département de l'Intérieur.

Dr.

Av.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants :—				
<i>Salaires.</i>				
Rév. F. Boucher, missionnaire.....		169 47		
Rév. F. Marceux do.....		101 66		
Rév. L. Trahan do.....		117 50		
Rév. E. Roy do.....		70 00		
L. E. Otis, agent.....		200 00		
H. J. Martin, médecin.....		100 00		
W. Wakeham do.....		20 00		
Secours Gertrude et St. Michel, institutrices.....		75 00		
Mad. M. J. Powell, institutrice.....		100 00		
Louise Coutour do.....		37 50		
Henry Masté do.....		75 00		
E. R. A. Fletcher do.....		125 00		
Catherine Fletcher do.....		50 00		
Louise D. Marault do.....		37 50		
Catherine Sunsturn do.....		37 50		
Madame Otis do.....		75 00		
Fidèle Gauthier do.....		41 80		
Maria D. Ouellet do.....		33 20		
Ostrois pour achat de grain de semence et secours.				
Constant Penney.....		60 00		
Amalécites de Rimouski.....		100 00		
do Pointe-Lévis.....		100 00		
do Cacouna.....		100 00		
Abénakis de Béancour.....		325 00		
Montagnais de Bersimis.....		500 00		
Veuve de feu le chef Vincent.....		50 00		
Balance le 30 juin 1876.....	108,045 72		108,045 72	
Ostrois législatif pour achat de grain de semence et pour secours.....				2,200 00
Intérêt sur le capital placé.....				3,590 60

122

Samuel Sook, interprète.....	50 00			
Micmacs du bassin de Gaspé.....	200 00			
Missionnaires catholiques romains à Beisimits.....	500 00			
Sauvages de Moïsis, Mingen et Sept Iles.....	927 63			
Sauvages du Lac d'Or.....	100 00			
Micmacs de Maria.....	150 00			
do Ristigouche.....	250 00			
Abénakis de St. François.....	275 00			
Montagnais du haut du Saguenay et du lac St. Jean.....	300 00			
Sauvages de Godbout.....	75 00			
Hurons de Lorette.....	75 00			
Sauvages de la rivière Désert.....	250 00			
Sauvages du lac Temiscamingué.....	150 00			
Amalécites de l'Île Verte et Viger.....	60 00			
Paul de la Rond.....	30 00			
<i>Diverses dépenses.</i>				
John Davidson, pourcentage sur distribution.....	20 00			
Coût de médecines et vaccination des Sauvages.....	74 00			
Fret sur provisions pour les sauvages de Moïsis.....	1 00			
Services judiciaires.....	73 50			
Transfert à l'avoir du fonds des écoles des Sauvages d'un montant qui, capitalisé à 5 pour cent, permettrait à ce fonds de payer les salaires des instituteurs et missionnaires. Ce montant est \$2,904 par année, laquelle somme était autrefois portée à ce compte.....	58,080 00			
Balance le 30 juin 1877.....	49,965 72			
	108,045 72		108,045 72	6,541 12
Balance le 30 juin 1877.....				278 86

123

L. VANKOUGHNET,
Comptable, Affaires des Sauvages.ROBERT SINCLAIR,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

TABLEAU B. — Suite.

DR. ADMINISTRATION DU FONDS DES TERRES DES SAUVAGES en compte courant avec le bureau des Sauvages, etc.—Suite. A V.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report	18,200 86		159,115 57	37,924 47
<i>Dépenses contingentes, etc.—Suite.</i>				
Patrick Moore, commission sur déboursés.....	177 71			
F. McANNAN, commission sur perceptions et déboursés.....	23 90			
H. Vassal do	16 83			
<i>Arpentage, inspection et évaluation des terres, coût des cartes géographiques, etc.</i>				
O. Robinson, pour arpentage des chemins dans le township de Tuscarora.....	18 00			
Jas. Keeler, évaluation des terres dans certaines îles du fleuve St. Laurent.....	85 00			
Wm. Bull, examen des lots dans les townships de Kappel, Amable, Sarawak, Albemarle, et dans le township de Eastnor.....	69 00			
F. G. A. Henderson, copie de transport de droit de passage à travers la demie sud du lot 14, dans la concession 1, Saueca.....	5 00			
G. R. Dobbé, services dans le re-ajustement et vente des terres dans le township de Broocke.....	46 00			
C. C. Grant do	20 00			
Terres de la Couronne, Toronto, copie du plan d'arpentage du lot de ville de Port Credit.....	4 00			
John E. Forest, trois mois de services comme garde-forestier de la Péninsule de Saugren.....	117 00			
T. Gihson, dépenses relatives à la vente des terres dans Brantford.....	12 00			
John Sinclair, extrait des lots dans Enniskillen.....	3 25			
J. H. Perry, copie du titre du lot 16 dans la con. 6, township de Rama.....	1 40			
J. Ridout, honoraires pour extrait du lot 33 dans le bloc B, Etobicoke.....	3 86			

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
<i>Announces pour la vente des terres des Sauvages, etc.</i>				
Compagnie d'impression et de publication du <i>Glote-Advertiser</i> , Owen Sound.....	75 76			
Telescope, Walkerton.....	11 48			
World, Cobourg.....	9 28			
	3 84			
<i>Diverses dépenses.</i>				
David Powles, comme indemnité pour amélioration sur des lots à Tyendinaga, cédés par lui à B. Brant.....	110 00			
Coût d'améliorations sur le lot du bureau des écoles à Manitowaning.....	250 35			
Renouveau de la licence de pêche à Henry's Inlet, 76-77.....	30 00			
Frais de route du Sauvage Paul de la Ronde, d'Ottawa à Ganagsnawaga.....	13 42			
L'hon. M. Laird, frais de route.....	30 00			
Octroi pour la construction d'une maison d'école à Michigamewin, sur l'île Manitowline.....	150 00			
Joseph Vaudry, pour convertures de laine.....	705 60			
McMaster, frères do	485 00			
Charrue en fer, pour être accordée comme prix du Gouv.-Gén. au concours de labour des Six Nations (agent des Sauvages, Delavars).....	36 00			
Secours à Joseph Canute, chef âgé.....	66 66			
Secours à Joseph Canute, chef âgé.....	30 00			
Wm. Livingston, du 1er au 19 octobre 1876.....	117 86			
Compagnie du télégraphe de Montréal.....	17 74			
do de la Puissance.....	1 38			
J. V. DeBoucherville, frais de route à Toronto comme témoin <i>in re</i> la Reine v. Deacon.....	18 90			
Meubles achetés pour le bureau de Toronto.....	50 00			
Frais judiciaires.....	414 03			
Médecines achetées pour les Sauvages de la Rivière du Jardin et la Baie Batchewana.....	10 00			
Dictionnaire pour le Bureau des Sauvages, Ottawa.....	3 00			
Transport de deux Sauvages par chemin de fer d'Ottawa à Carleton, N.B.....	23 60			
Dépenses encourues pour l'arrestation d'un Sauvage enivré.....	9 65			
Prime d'assurance sur la maison d'école de Mount Elgin, pour l'année expirant le 1er avril 1878.....	33 50			
Frais se rattachant à la vente de terres à Anderton.....	125 00			
Dépenses encourues par les troubles des Sauv. d'Oka.....	51 00			
Lithographie.....	14 00			
A reporter.....	21,680 84		159,115 57	37,924 47

TABLEAU B.—Suite.

DT. ADMINISTRATION DU FONDS DES TERRES DES SAUVAGES en compte courant avec le bureau des Sauvages, etc.—Suite. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....		21,680 84	159,115 57	37,924 47
<i>Diverses dépenses.</i> —Suite.				
Papeterie et impressions pour service extérieur dans Ontario et Québec.....		264 81		
A. Spencer, pour l'usage d'une salle pendant la vente de terres dans le township de Brooke.....		20 00		
Seconde moitié d'un octroi pour réparation de chemins dans le township de Carradoc.....	250 00			
Transfert à l'avoir du fonds des écoles des Sauvages d'un montant qui, capitalisé à 5 pour cent, permettrait à ce fonds de payer les salaires des instituteurs et missionnaires. Ce montant est \$2,200 par année, laquelle somme était autrefois portée au débit de ce compte.....	44,000 00			
Transfert à l'avoir du fonds des écoles des Sauvages de huit mois d'intérêt, à 5 pour cent, sur \$4,000 du capital transféré à l'avoir de ce compte le 1er novembre 1876.....		1,466 67		
Balance le 30 juin 1877.....	114,865 57	14,492 15	114,865 57	14,492 15
	159,115 57	37,924 47	159,115 57	37,924 47
			114,865 57	14,492 15

Balance le 30 juin 1877.....

ROBERT SINCLAIR,

Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,

Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU B.—Suite.

DT. FONDS DES ÉCOLES DES SAUVAGES en compte courant avec le bureau des Sauvages, départ. de l'Intérieur.—Suite. AV.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Les paiements suivants: Transfert au débit du compte de l'intérêt du montant vis-à-vis.....		463 01	40,817 76	2,000 00
<i>Salaires.</i>			453 01	
Allan Salt, instituteur, Chippewas de Beauvoilel.....		60 00		
Rév. T. Woolsey, do Rama.....		52 50		
Delle H. Crombie, institutrice aux Six Nations.....		50 00		
Mme J. B. Hill, institutrice do.....		37 50		
Delle E. Hyndman do do.....		12 50		
Delle B. Ewells do do.....		37 50		
Nellis Monture, instituteur do do.....		25 00		
Geo. Powless, instituteur do do.....		50 00		
Benjamin Carpenter do do.....		50 00		
Delle Julia Fuller, institutrice do do.....		12 50		
Rév. J. Chance, instituteur do do.....		25 00		
Susan K. Hill, institutrice do do.....		37 50		
Elijah Powless, instituteur do do.....		12 50		
Augusta Herchner do do.....		25 00		
Rév. J. Chance do do.....		12 50		
Mme. L. Garlow, institutrice do do.....		31 25		
Catherine Burning do do.....		25 00		
Rév. P. Chone, instituteur à Atchitwaganing.....		100 00		
Lucy Haessly et aides, institutrices de l'école des filles à Wikwemikong.....		200 00		
		225 00		
A reporter.....			102,080 00	437 91
				5,665 65
Balance le 30 juin 1876.....				
Transfert à l'avoir du compte du capital de cette somme, empruntée de ce compte le 30 juin 1876, s'accordant au paiement de certains montants proprement imputables au compte de l'intérêt.....				
Octroi législatif, aide aux écoles.....				
Remboursement des montants erronément portés à ce compte, étant le renouvellement de la licence de pêche, Henry's Inlet, pour 1876, \$15; et frais de route de Paul de la Ronde à Caughnawaga, \$13.42.....				
Transfert du fonds d'administration des terres des Sauvages et fonds des Sauvages de la province de Québec, d'un montant qui, capitalisé à 5 pour cent, permettrait à ce fonds de payer les instituteurs et missionnaires, lesquels salaires étaient autrefois portés au compte ci-dessus mentionné, se montant à \$5,104 par année.....				
Emprunt: du capital, devant être remboursé pour faire face au montant retiré en plus sur le compte de l'intérêt le 30 juin 1877.....				
Intérêt sur capital placé.....				

A reporter.....

TABLEAU B.—Suite.

DT. FONDS DES ÉCOLES DES SAUVAGES en compte courant avec le bureau des Sauvages, etc.—Suite.

A v.

	Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....				
<i>Salaires—Suite.</i>				
Jos. Jenneaux et aides, instituteurs de l'école des garçons à Wikwemikong.....		150 00		
Caroline Hatton, institutrice, Petit Courant.....		25 00		
Peter Kowe, instituteur, Shegandah.....		150 00		
John Johnston do Aitchawaganing.....		100 00		
Sœur St. Antoine, institutrice, Lemscamingue.....		100 00		
Christine Aumond do Mattawan.....		100 00		
Jas. Ryan, instituteur, école des garçons au Fort William.....		262 50		
Josephine Martin, institutrice, école des filles, au Fort William.....		75 00		
Louise D. Maurault, institutrice, St. François.....		23 39		
Louis Roy, instituteur, do.....		86 67		
Henry L. Master, instituteur do.....		75 00		
Fidèle Gauthier do Pointe de la Mission.....		20 70		
Maria D. Ouellet, institutrice do.....		54 17		
Jos. Assinawe, instituteur, Baie Ouest.....		112 50		
M. Cousine, institutrice, Maria.....		112 50		
G. Kottman, instituteur, Rivière du Jardin.....		100 00		
F. Frost do do.....		100 00		
E. R. A. Fletcher do Caughnawaga.....		125 00		
Cath. Fletcher, institutrice, do.....		50 00		
Madame Otis do Lac St. Jean.....		75 00		
Sœur Maria do Rivière Désert.....		75 00		
Mary Bannon do St. Régis.....		75 00		
Mary Madigan do Lac d'Or.....		75 00		
Miss Jennie Ryan do do.....		37 50		
Rév. E. Roy, missionnaire, St. François.....		70 00		
Rév. A. Jamieson do Ile Walpole.....		200 00		

Rév. L. Trahan, instituteur, St. Régis.....	117 50			
Rév. F. Marcoux do do.....	101 66			
Rév. H. P. Chase do Munceytown.....	200 00			
<i>Octrois.</i>				
Rév. H. P. Chase, pour l'éducation d'un de ses enfants.....	80 00			
Rév. E. F. Wilson, pour l'enseignement des élèves à Shingwauk.....	1,170 00			
Rév. Dns Wood et Sutherland, souscription pour l'éducation des élèves do école locale.....	2,250 00			
	87 50			
<i>Divers.</i>				
Plummer et Marks, pour livres, etc., pour l'école de la rivière au Jardin.....	17 56			
Transfert au fonds d'administration d'honoraires.....	18 50			
Transfert du capital à l'avoir de ce compte.....				
comme un emprunt—l'octroi législatif et l'intérêt accumulé ayant été trouvés insuffisants pour faire face aux dépenses.....	437 94			
Balance le 30 juin 1877.....	142,912 83			
	142,912 83			
Balance le 30 juin 1877.....	8,131 91			
	8,131 91			

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant général, Affaires des Sauvages.DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES OTTAWA, 30 juin 1877

TABLÉAU B.—*Suite.*

Dr. COMPTE indéterminé en compte courant avec le bureau des Sauvages, département de l'Intérieur. Av.

Capital.	Intérêt.	Capital.	Intérêt.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Balance le 30 juin 1877.....	2,341 56	4,616 23	1,995 96
		1,515 17	345 60
	2,341 56	6,131 40	2,341 56
		6,131 40	2,341 56

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.
L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU C (1.)—Suite.

SAUVAGES DE LA NOUVELLE-BOSSE.

Dr.

AV.

	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....	2,568 49	1,200 00	6,024 95
<i>Dépendé aux quartiers-généraux pour l'achat de provisions pour soulager les Sauvages dans la détresse, par—</i>			
E. F. Blanchard, Truro.....	70 08		
M. H. Gouge, pour P. Bessan.....	10 00		
Jno. D. L'upper, famille de Sauv. à Musquodoboit.....	10 00		
A. M. McLeod, Sauvages, comté de Cumberland.....	30 00		
Dr. McLean, Sauvages dans le comté Hauts.....	114 24		
Anderson, Billings et Cie., 20 paires de couvertes.....	75 00		
W. Allard, 10 barils de fsur, à \$8.....	80 00		
A. Ives, épiceries.....	18 06		
T. B. Smith, pour Newell Jeddive.....	20 00		
	437 38	2,995 87	
<i>Médecines et soins médicaux.</i>			
District No. 1—H. Maxwell, M.D.....	54 10		
do 2—John Clark, M.D.....	25 05		
do 2—H. B. Webster, M.D.....	278 50		
do 2—Dr. Struthers.....	8 05		
do 3—Dr. Page.....	45 49		
do 3—C. H. Hewson, M.D.....	20 00		
do 3—Wm. Parsons, M.D.....	53 50		
do 4—J. D. B. Fraser, M.D.....	22 50		
do 5—G. E. DeWitt, M.D.....	18 50		
do 5—J. W. McDonald, M.D.....	22 25		
do 5—W. K. French, M.D.....	18 86		
do 5—W. H. McDonald, M.D.....	17 75		
do 5—E. Farrell, M.D.....	59 86		
do 6—Dr. Fixott.....	25 48		
do 7—S. G. A. McKeen, M.D.....	2 75		
do 7—J. S. Bethune, M.D.....	6 65		
	9 40	620 93	
			2,995 87
			6,024 95
			Report.....

134

Joseph Murphy, arpentage de lots à MalagaWATCH.....	24 00		
J. B. McDonald, dépenses se rattachant à l'arpentage des sus-dits lots.....	38 97		
John Murphy, arpentage de la réserve de la riv. du Milieu.....	15 00		
J. S. Fraser, moitié du coût du plan et arpentage du terrain au havre des Chaloupes.....	3 00		
J. B. McDonald, services se rattachant aux affaires des Sauvages du district No. 7.....	49 00		
Compagnie de télégraphe de Montréal.....	4 70		
Imprimeur de la Reine, ouvrage fait.....	1 44		
	136 11		
Total des dépenses.....	4,952 91		
Balance.....	1,072 04		
	6,024 95		
			1,072 04
			6,024 95
			Report.....
			Balance le 30 juin 1877.....

135

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.
L. VANKOÛGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU C (3.)

SAUVAGES DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Dr.

Av.

	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Les paiements suivants pendant l'année expirée le 30 juin 1877 :—						
<i>Salaires.</i>						
T. Stewart, surintendant, une année.....	200	00				
M. François, instituteur, quatre mois et demi à \$20	90	00			290	00
<i>Secours.</i>						
Approvisionnement et vêtements achetés et distribués par le surintendant	209	73				
Payé à Geo. Davies et Cie., pour divers approvisionnements.....	134	51			344	24
<i>Grain de semence.</i>						
Acheté et distribué par le surintendant.....					200	00
<i>Soins médicaux.</i>						
H. M. Jarvis, M.D.	55	76				
R. Johnston, M.D.	75	98				
C. J. Shreve, M.D.	33	92				
J. P. Taylor, M.D.	3	00				
J. Mackleson, M.D.	5	48				
J. F. Brine, M.D.	14	59				
S. W. Dodd, pour médecines	8	60				
					197	38
Balance le 30 juin 1876						
Ostrol législatif pour 1877-8.....						
					663	95
					2,000	00

136

<i>Devers.</i>						
T. Stewart, allocat. pour défrayer ses frais de route pour 1876-7. do à lui dû pour 1875-6, sur le même compte.....	100	00				
M. Hennesey, trois enterrements.....	50	00				
Frais judiciaires.....	15	50				
					178	28
Dépense totale.....					1,209	90
					1,454	05
Balance le 30 juin 1877.....					2,663	95
					1,454	05

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.
L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

139

TABEAU C (4.)

SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Dr.

Av.

	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Les paiements suivants durant l'année expirée le 30 juin 1877, par le bureau des sauvages, à Ottawa:—						
<i>Salaires.</i>						
Surintendant I. W. Powell, Victoria.....	2,548 00					
Surintendant J. Lenihan, New-Westminster.....	2,352 00					
<i>Diverses dépenses.</i>						
L'hon. A. Richards, frais judiciaires relatifs à la poursuite des personnes vendant des boissons aux Sauvages.....	20 00					
Présents faits aux chefs par Son Excellence le Gouverneur-Général, à l'occasion de sa visite dans la Colombie-Britannique.....	108 04					
Compte de la compagnie du télégr. de Montréal payeur général de Sa Majesté, marchon com- sumé à bord du vapeur des S. M. "Rocket" durant le transport du surt. Powell dans sa visite officielle à la baie du Fer-à-Cheval, en janvier 1877, £14 0 2 stg.....	68 17					
Transfert à l'avoir du fonds consolidé de certaines déductions pour fonds de retraite autrefois portées à l'avoir de ce compte.....	415 49					
Papeterie reçue du bureau du gouvernement.....	44 99					
Par le surintendant Powell, à Victoria:—		737 62			5,637 62	
<i>Salaires.</i>						
H. Moffatt, commis, bureau de Victoria.....	1,575 00					
J. Smith, messenger do.....	240 00					
Constable et interprète do.....	227 00					
Frais de route durant l'année.....	2,042 00					
Approvisionnements achetés et distribués aux Sauvages.....	426 57					
	340 10					
						212 87

Balance le 30 juin 1876.....
 Ocrois législatifs, 1876-77, savoir:—
 Surintendance de Victoria.....
 do Fraser.....
 Loyers perçus par le surintendant Powell des tenanciers de la réserve Songhees.....
 Remboursements comme suit:
 Par la voie du surintendant Powell, étant le prix de certains articles achetés du bureau des Sauvages par les commis-saires des réserves des Sauvages.....
 Par la voie du surintendant Lenihan, étant le coût des frais de quarantaine encourus à compte de deux blancs durant l'épi-démie de la petite vérole, ci-devant dé-frayés à même les fonds des Sau-vages.....
 Remboursement de surpays de compte.....
 Et, remboursement de deux haches de Sauvages vendues.....
 Par la voie des commissaires des réserves des Sauvages, étant la part provinciale du prix des tentes, etc., achetées des magasins de l'exploration du chemin de fer canadien du Pacifique.....

	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Ocrois aux écoles, sav.:—Ecole de Nanaimo.....	62 50					
do Fort Simpson.....	225 00					
do Metlakatla.....	375 00					
Instruments aratoires, grains de semence et graines de jardin achetés et distribués aux Sauvages.....	662 50					
Dépenses générales de la surintendance, com- prenant loyer de bureau, combustible, frais de port, impressions, etc., etc.....	849 20					
Dépenses encourues se rattachant à la vi-site de Son Excellence le Gouverneur-Général.....	157 15					
Dépenses causées par l'épidémie de la petite- vérole.....	1,629 72					
Divers petits déboursés équivalant à.....	2,318 87					
Soins médicaux et médecines, coût dû à des causes ordinaires.....	455 29					
Soins médicaux et médecines, coût dû, le plus près qu'il a été possible de constater, à la petite-vérole.....	893 60					
	225 00					
	1,118 60				10,000 00	
Surintendant Lenihan à New Westminster:—						
<i>Salaires.</i>						
D. Regan et autres, commis temporaires.....	552 00					
Sauvage Tom, homme de police.....	490 00					
Frais de route durant l'année.....	1,042 00					
Approvisionnements achetés et distribués aux Sauvages.....	544 09					
Ocrois aux écoles, sav.:—Ecole de Ste. Marie do Lytton.....	3,590 65					
	575 75					
Instruments aratoires, grains de semence, graines de jardin et arbres fruitiers, ache- tés et distribués aux Sauvages.....	4,366 16					
Dépenses générales de la surintendance, com- prenant loyer de bureau, combustible, frais de port, impressions, etc.....	786 25					
Dépenses encourues se rattachant à la vi-site de Son Excellence le Gouverneur-Général.....	523 50					
	11,426 40				15,637 62	
						46,102 17
						A reporter.....

TABLEAU C. (4.)—Fin.
SAUVAGES DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—Fin.

Dr.

AV.

	\$	cts.	\$	cts.	Report.....	\$	cts.	\$	cts.
Report.....	11,428	40	15,637	62				48,102	17
<i>Salaires—Fin.</i>									
Dépenses causées par l'épidémie de la petite-vérole.....	796	96							
Divers petits dévoués équivalant à.....	37	25							
Soins médicaux et médecines dus à des causes ordinaires.....	2,245	60							
Soins médicaux et médecines dus, le plus près qu'il a été possible de constater à la petite-vérole.....	242	50							
Arpentage à Burrard Inlet.....	2,488	10	14,860	39					
Commissaires de la Réserve des Sauvages :—									
<i>Salaires.</i>									
Commissaire du Canada, A. O. Anderson, écr.....	3,390	00							
Commissaire conjoint, G. M. Sprout, écr.....	1,495	00							
E. Mohun, arpenteur, attaché à la commission.....	1,325	00							
G. Blenkinsop, aide général et receveur.....	588	00							
J. Gastineau, dessinateur.....	80	00							
Commissaires surnuméraires.....	182	25							
Interprète sauvage.....	92	25	7,152	50					
<i>Allocations par jour pour l'ordinaire, etc.</i>									
Commissaire du Canada.....	1,132	50							
do conjoint.....	470	00							
Arpenteur.....	310	50							
Aide général.....	330	00							
Interprète.....	92	25							
Divers comptes de pension durant l'absence du camp.....	70	06	2,405	31					

<i>Diverses dépenses.</i>									
Achat d'équipements de campagne.....	1,625	28							
Leur transport et frais de route.....	1,941	39							
Diverses petites dépenses.....	507	64	4,074	31					
Balance en mains des commissaires des réserves des Sauvages.....	3,739	13	13,632	12					
Balance à la disposit. du bur. des Sauvages.....	232	91	3,972	04					
			48,102	17				48,102	17
								3,972	04
Balance le 30 juin 1877.....									

NOTE.—Dans les Comptes Publics, la balance à l'avoir de ce compte est de \$4,131.86. La différence est due à ce que la somme de \$159.81, due à l'Amirauté pour charbon, a été chargée comme payée dans les livres du Bureau des Sauvages, mais—le compte n'ayant pas encore été réglé entre l'Angleterre et le Canada—il a pas été entré dans les livres du département des Finances.

ROBERT SINCLAIR,
Comptable, Affaires des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABEAU C. (5.)

SAUVAGES DE MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

AV.

D.T.

	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.	\$	cts.
Les paiements suivants durant l'année expirée le 30 juin 1876.....										
DANS LA SURINTENDANCE DE MANITOBA.										
<i>Annuités, traités Nos. 1 et 2.</i>										
13 chefs, \$25 chacun.....	325	00								
58 commandants, \$15 chacun.....	870	00								
4,599 Sauvages, \$5 chacun.....	22,995	00								
Arrangés d'annuités dus et payés au bandes du Portage et de la Rivière à la Terre Blanche.....	1,975	00	26,165	00						
<i>Annuités, traité No. 3.</i>										
30 chefs, \$25 chacun.....	750	00								
84 commandants, \$15 chacun.....	1,260	00								
2,932 Sauvages, \$5 chacun.....	14,660	00	14,670	00						
<i>Annuités, traité No. 5.</i>										
9 chefs, \$25 chacun.....	225	00								
26 commandants, \$15 chacun.....	390	00								
2,855 Sauvages, \$5 chacun.....	14,275	00	14,890	00	55,725	00				
<i>Instruments aratoires, grain de semences, bestiaux, outils, munitions et ficelles, traités Nos. 1 et 2.</i>										
A. P. Denholm, pour haches.....	1,145	10								
McMicken et Taylor, charnues et herses.....	1,036	00								
A. Guay, pour blé de semence.....	10	50	2,181	10						
Cie. de la Baie d'Hudson, pommes de terre de semence.....	84	50								
W. H. Kennedy, do.....	34	00								
R. McKeuzie, do.....	100	00								
Balance le 30 juin 1876.....										
Octrois législatifs pour 1876-77, comme suit:										
Annuités, traités Nos. et 2.....			22,926	00						
Annuités, traité Nos. 3....			17,440	00						
Annuités, traité No. 5....			14,860	00						
55,026 00										

Comité de secours central, blé de semence.....	19	22								
A. Guay, fret sur grain de semence.....	30	00								
E. Romal, do.....	9	00	287	22						
J. B. Lapointe, matériel de ferme.....	799	00								
Isaac Gowrie, do.....	30	00								
J. Taillefer, do.....	210	00								
Geo. Roy, do.....	688	00								
E. Lecours, conduire les animaux.....	20	00								
J. Johnson, do.....	25	00								
A. Dubuc, do.....	6	80	1,778	80						
Cie. de la Baie d'Hudson, poudre et plomb.....	17	20								
A. Strang, poudre.....	269	75								
McMicken et Taylor, ficelle de pêche.....	700	45								
do.....	7	50								
Vapeur "Swallow," fret.....	1	50	996	40	5,243	52				
<i>Instruments aratoires, etc., traité No. 3.</i>										
McMicken et Taylor, charnues, herses, etc.....	704	30								
Captaine Wiley, fret sur iceux.....	120	48	824	78						
McMicken et Taylor, graines de jardin.....	50	00								
A. G. B. Bannafyne, sacs à grain.....	8	00								
Cie. de la Baie d'Hudson, arvine.....	11	00								
J. Taillefer, pomme. de terre de semence.....	160	00								
A. Strang, grain de semence et sacs.....	509	50	728	50						
Radiger et Frères, effets de ferme.....	210	00								
J. B. Lapointe, do.....	2,004	00								
Carpenter et Cie., garder et soigner 45 bestiaux.....	180	00								
A. Guay, conduire et soigner 52 bestiaux.....	362	74								
Geo. McPherson, soin de 18 bestiaux.....	174	00								
A. Wright, 20 harnais de bœuf.....	216	00	3,146	74						
4,700 02										
60,968 52										
A reporter.....										
59,026 00										
64,645 39										

TABLEAU C (5.)—Suite.

SAUVAGES DE MANITOBA ET DU NORD-OUEST.—Suite.

Dr.

Av.

	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....							
<i>Instruments aratoires, etc., traité</i> No. 3.—Suite.							
A. Strang, poudre.....	270 00						
McMicken et Taylor, ficelle de pêche et capsules.....	884 00						
Alcock et Cie, ficelle de pêche.....	20 00						
	1,174 00			5,874 02			8,000 00
<i>Instruments aratoires, etc., traité</i> No. 5.							
McMicken & Taylor, faux do ficelle de pêche.....	594 10						
L. A. Strang, poudre et plomb.....	335 25						
	929 35			942 35			3,000 00
<i>Provisions.</i>							
A. G. B. Bannatyne, farine, pémanican, etc.....	692 56						
Street et Cie.....	113 00						
A. Wright, divers approvisionnement	10 00						
A. Strang, lard.....	3,201 00						
Thornton et Sutherland, farine.....	1,948 64						
Rediger et Frères, thé et tabac.....	3,943 84						
W. Smith, farine.....	25 00						
Cie de la Baie d'Hudson, divers.....	4,086 20						
K. Anderson, bœuf.....	75 00						
J. Hargrave, do.....	80 00						
Geo. Black, do.....	75 00						
J. F. Graham, do.....	75 00						
J. B. Lapointe, do.....	224 00						
T. J. Demers, do.....	1,687 20						
Rev. Geo. Brice, do.....	60 00						
W. Clark, do.....	75 00						
Isaac Cowie, do.....	40 00						
Geo. Roy, do.....	195 00						
A. P. Denholm, lard.....	4,560 00						

Nota.—L'excédant de dépense sous ce chef est dû à deux causes, d'abord, l'épidémie de la petite vérole, l'hiver dernier, dans la surintendance de Manitoba, qui a forcé les Sauvages à rester dans leurs réserves, et l'achat de provisions pour la somme d'environ \$7,000 pour leur entretien pendant qu'ils étaient privés de la chasse; et ensuite, à l'achat d'une quantité de lard, à une somme de \$4,500 devant

J. Brown, fleur, etc.....	47 50						
E. Ingliss, hommes de terre.....	53 33						
E. Harrington, divers approvisionnement.	300 86						
T. Marks et Cie, do.....	141 37						
T. Taylor, do.....	174 80						
Diverses personnes, do.....	865 20						
	2,417 52			25,157 02			10,000 00
<i>Stoux sur la Petite Saskatchewan.</i>							
Dépensé pour achat d'aliments.....	1,208 16						
do do d'instruments aratoires.....	602 88						
Dépensé pour grains de semence, bétail et outils.....	645 60						
Dépensé pour munitions.....	210 90						
do soins médicaux.....	40 00						
do fret.....	92 00			2,799 54			2,000 00
Dépenses générales de la surintendance de Manitoba, subdivisées comme suit:—							
<i>Salaires.</i>							
J. A. N. Provencher, surintendant intérimaire.....	1,960 00						
R. Pither, agent à Fort Francis.....	980 00						
Dr. Young do St Pierre.....	1,000 00						
H. Martineau, agent à la P. du Chêne.....	999 98						
J. F. Graham, commis dans le bureau de Winnipeg.....	1,200 00						
N. Chastellaine, interprète à Fort Francis.....	250 00						
J. P. Wright, messenger pour le bureau de Winnipeg.....	750 00						
	7,139 98						
<i>Frais de route.</i>							
J. A. N. Provencher.....	1,183 50						
R. Pither.....	846 85						
J. F. Graham.....	467 75						
H. Martineau.....	500 50						
	2,998 60						
	10,198 58			95,741 45			82,026 00
A reporter.....							64,645 39

servir au paiement des annuités de 1877-78, ce qui doit, en conséquence, être imputable sur le crédit pour cette année-là.

Provisions.....

Achat d'instruments aratoires, grains de semence, etc. Voir Budget supplémentaire.....

TABLEAU C (5.)—Suite.

SAUVAGES DE MANTOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

A.

Dr.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	Report.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.		10,138 58	95,741 45				82,026 00	64,645 39
<i>Soins médicaux et médicaments.</i>								
Dr. Lynch, services.	94 50							
M. Banks, médecines.	118 45							
<i>Annales et impressions.</i>		212 95						
Free Press, Winnipeg.	197 15							
Cie. d'impress. du Standard, Winnipeg	19 27							
<i>Ecoles et livres d'écoles.</i>								
J. Tabouret, salaire comme instituteur, école catholique romaine, Fort Alexander.	131 25							
J. Settee, salaire comme instituteur, école protestante, Fort Alexander.	37 50							
T. H. Corrigan, salaire comme instituteur, St. Pierre, Nord.	37 50							
Wm. Anderson, salaire comme instituteur, rivière Fairford.	57 00							
B. Thorne, salaire comme instituteur, St. Martin.	42 50							
Mme. Hope, salaire comme institutrice, rivière Noire.	100 00							
McAuley et Jarvis, matériel pour la const. de la maison d'école à Fort Alexander.	87 20							
Payé pour compléter la maison d'école au lac Flux et Redux.	50 00							
H. S. Donaldson, livres d'école et papeterie.	197 81	740 76						
<i>Habillements.</i>								
McLenaghan et Malloch, habillements pour la tribu du Portage.	250 15							

Joseph Metcalfe, trois patrons d'habit	85 05							
Joseph Metcalfe, vêtements pour 30 chefs.	61 00							
Mowat et fils, vêtements pour 30 chefs.	315 90							
Patentier provincial de Kingston, vêtements pour 84 commandants.	966 00							
R. J. Devlin, chapeaux pour 30 chefs et 84 commandants.	171 60							
Inspection, emballage, fret, etc., des articles ci-dessus.	81 54							
<i>Dépenses résultant de l'épidémie de la petite-vérole dans Manitoba.</i>		1,930 34						
Radiger et frère, soins médicaux.	287 55							
J. F. Caldwell, médecines.	83 33							
Trot et Melville, do	139 50							
E. Roberts, fret sur médecines pour différents endroits.	21 00							
A. Lévesque, services comme vaccinateur et distribution de provisions.	445 25							
W. Clarke, services comme vaccinateur et distribution de provisions.	624 05							
J. M. Ross, services comme vaccinateur et distribution de provisions.	563 00							
J. Monkman, services avec W. Clarke	87 00							
A. R. Muckle, distribution de provisions.	34 52							
W. A. Loucks, distribution de provisions.	35 50							
H. Gerrie, couvertes de laine et vêtements pour St. Pierre.	124 00							
A. H. Bertrand, 50 p. de couv de laine.	253 00							
P. R. Young, nouveautés, pour Gimli.	169 00							
L. S. Vaughan, maison infectée brûlée par ordre de l'officier de santé.	35 00							
W. Prudent, 30 jours de service à la station de quarantaine.	77 25							
T. Taylor, couvertures de laine, soins médicaux, etc.	463 80							
A reporter	3,441 75	13,239 05	95,741 45				82,026 00	64,645 39

TABLEAU C (5).—Suite.

SAUVAGES DE MANITOBA ET DU NORD-OUEST.—Suite.

	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report	3,441 75	13,289 05	95,741 45				82,026 00	64,645 39
<i>Dépenses résidant de l'épénémie de la petite-vérole dans Manitoba.—Fin.</i>								
J. C. Donell, M.D., une prescription.....	5 00							
Germain et Cie, vêtements.....	55 00	3,501 75						
<i>Divers.</i>								
Geo. McPherson, emmagasinage et services comme conducteur	131 30							
J. L. Redson, services d'un constable à St. Pierre.....	2 00							
E. Winkler, distribution de pommes de terre à la rivière Roseau.....	15 00							
J. Stewart, prescription, balances et lancettes.....	2 00							
Cie. de la Baie d'Hudson, approvisionnement, fret, usage de chaloupe, etc.	489 62							
Wm. Peel, soin de deux Sauvages en détresse.....	25 00							
E. Gerrie, aménagement de bureau.....	400 00							
W. G. Gow, services comme commis.....	204 00							
H. Newell, do.....	36 00							
McMicken et Taylor, divers pour le bureau de Winnipeg.....	54 07							
R. Strong, assurance sur provisions des Sauvages.....	13 00							
J. Deslariers, ouvrage.....	7 00							
T. Howard, services.....	208 34							
Amos Wright, tente en usage pendant la paie des annuités.....	40 00							
Loyer du bureau de Winnipeg.....	1,080 00							
do Fort Francis.....	280 00							

Note.—L'excédant de dépenses d'environ \$11,000 sous ce chef est dû aux paiements suivants qui n'étaient pas prévus lors de la préparation des estimés.

Loyer, combustible, éclairage, etc., bureau au Débarcadere du F. Arthur employés.....

Messagers et interprètes employés.....

Coffre de sûreté, bur. de Winnipeg.....

Gratifications en argent payées aux Sauvages indigents.....

Papeterie et impressions.....

Combustible, bureau de Winnipeg.....

Fret et chargage.....

Frais de démenagement et ouvrage à la journée, bureau de Winnipeg.....

Frais de port et télégrammes.....

Sauvages des Grands Rapides, compensation pour déplacement.....

J. S. Dawson, pour ses services comme commissaire durant la négociation du traité No. 3.....

Diverses dépenses encourues par rapport à la visite du lieutenant Morris au Portage la Prairie, pour régler les difficultés existantes avec la bande du Portage.....

Dépenses encourues pour paiement d'annuités, traité No. 5.....

Déductions pour fonds de retraite portés au crédit du fonds consolidé.....

90 12	366 50	325 00	92 50	345 87	230 00	180 08	25 00	278 85	500 00	500 00
-------	--------	--------	-------	--------	--------	--------	-------	--------	--------	--------

Dépenses causées par la p.-vérole, \$3,501 75

Dépen. se rattac. au paiement des annuités, traité No. 5.....

Compensati. aux Sauvages des Grands Rapides. Paiement à J. S. Dawson.....

Dépen. encourues par une visite du lt. gouverneur au Portage.....

\$11,279 10

13,019 13	29,759 93	125,501 38	18,660 00	100,666 00
-----------	-----------	------------	-----------	------------

Dépenses générales et similaires.....

Total de l'appropriation pour Manitoba.....

Dépenses totales à Manitoba.....

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST.

Annuités, Traité No. 4.

23 chefs, \$25 chacun.....

77 commandants, \$15 chacun.....

3,810 Sauvages, \$5 chacun.....

Arrérages aux pensionnaires absents en 1874.....

Arrérages aux pensionnaires absents en 1875.....

575 00	1,155 00	19,080 00	7,378 00	3,095 00
--------	----------	-----------	----------	----------

31,253 00	31,253 00	125,501 38
-----------	-----------	------------

Annuités, traité No. 4.....

A reporter.....

27,610 00	27,610 00	165,321 39
-----------	-----------	------------

TABLEAU C (5.)—Suite.

SAUVAGES DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST—Suite.

A. V.

Dr.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	Report.....	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report.....			31,253 00			27,610 00	165,331 39
SURINTENDANCE DU NORD-OUEST—							
<i>Suite.</i>							
Instruments aratoires, grain de semence, bêtes à cornes, outils, munitions et ficelle—Traité No. 4.							
McMicken et Taylor, quarante coffres à outils.....		400 00					
Cie. de la B. d'H., hoes, haches, etc.....		2,272 14					
do orge de semence.....	175 00						
E. A. W. R. Cameron, grain de semen.....	73 00						
W. Daniel, fret sur pommes de terre.....	33 00						
J. Kavanagh, bestiaux.....	240 00						
W. Daniels, do.....	280 00						
Thornton et Sutherland, poudre et plomb.....	699 86						
McMicken et Taylor, ficelle de pêche.....	200 00						
Baker et Cie., ficelle de pêche et munitions.....	225 00						
Cie. de la Baie d'Hudson, ficelle de pêche et munitions.....	184 50						
Diverses personnes pour ouvrage.....		1,309 36					
		21 52					
			4,816 02			9,500 00	
Provisions.							
Thornton et Sutherland, farine et sacs.....		778 47					
A. Strang, sucre.....		239 78					
Radiger, frères, thé et tabac.....		1,319 40					
J. L. Legaré, pemican.....		3,284 97					
Whellans et Cie., thé pressé.....		88 42					
Baker et Cie., boeuf.....		1,180 50					
Cie. de la Baie d'Hudson, lard.....		98 54					

	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	Report.....	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Département d'Etat, boeuf fourni des magasins de la police à cheval du Nord-Ouest.....		273 00					
Fret sur provisions à différents points.....		1,689 84				12,000 00	
<i>Coût probable des nouveaux traités.</i>			8,952 92				
No. 6.							
Premier pâtem. à 22 chefs, chacun, \$25 do 64 comm. do 15 do 2,600 Sauvag. do 12		550 00					
		960 00					
		32,280 00					
Frais de route des commissaires chargés de la négociation du traité.....		33,790 00					
Provisions pour les commissaires.....		5,207 87					
Commissaire Christie, services rendus..		4,106 97					
Commissaire l'honorable J. McKay, services rendus.....		1,000 00					
Services d'un secrétaire, commis et aides.....		750 00					
Transport des commissaires et de leur part.....		954 00					
Transport de la police escortant l'ar- gent des annuités.....		2,000 00					
Interprètes.....		270 00					
Télégrammes.....		614 00					
Cie. de la Baie d'Hudson, provisions fournies.....		49 18					
Radiger et Frères do.....		3,447 18					
Baker et Cie., boeuf.....		1,530 29					
L'hon. J. McKay, conduire les animaux, fret sur provisions, etc.....		7,323 42					
		5,554 73					
Département d'Etat, provisions fournies des magasins de la police à cheval du Nord-Ouest, à Fort Calgary.....		354 36					
Département du Secrétaire d'Etat, pro- visions achetées et distribuées par l'inspecteur Crozier.....		114 00					
Thornton et Sutherland, provisions.....		2,931 53					
E. Strang, provisions.....		266 11					
McNee et Fils, 48 trapeaux.....		221 24					
		70,464 88				49,110 00	165,331 39
A reporter.....			45,011 94				

TABLEAU D.

ETAT indiquant le nombre d'acres de terres des Sauvages vendues durant l'année expirée le 30 juin 1877; le montant total du prix d'achat, et la quantité de terres arpentées et cédées aux Sauvages, non vendues à cette date.

Villes ou townships.	Comtés.	No. d'acres vendus.	Montant.	Quantité restant à vendre.	Observations.
			\$ cts.	Acres.	
Albemarle	Bruce	3,929	3,639 25	18,262	Quelques-uns de ces terrains ont été repris par le département, les conditions de la vente n'ayant pas été remplies, ce qui fait que dans quelques cas, il semble avoir été vendu plus de terrains durant l'année courante qu'il n'en restait à vendre l'année dernière.
Amabel	do	2,157	3,266 00	4,349	
Eastnor	do	5,263	5,228 90	25,773	
Lindsay	do	2,812	3,467 25	51,960	
St. Edmunds	do	201	201 00	56,186	
Empl. de vil. de Hardwick	do			1,100	
do Oliphant	do			476 $\frac{1}{2}$	
do Adair	do			1,700	
do Southamp- ton	do			336	
do Bury	do			1,768	
Keppel	Grey	2,649	5,283 50	5,256	
Empl. de ville de Wiarton	do	5	400 00	113 $\frac{1}{2}$	
do Brooke	do	611 $\frac{3}{4}$	20,789 51		
Bidwell	District d'Algoma	1,676	710 80	17,546	
Howland	do	1,029	532 00	13,433	
Sheguiandah	do	794	404 80	21,397	
Emp. de vil. de Sheguiandah	do			342	
Billings	do	1,866	933 00	21,951	
Assignack	do	970	485 00	11,942	
Campbell	do	4,467	2,233 50	31,213	
Carnarvon	do	2,399	1,202 00	28,079	
Allan	do	1,350	675 00	16,241	
Tehkummah	do	873	436 50	14,310	
Sandfield	do	1,759	879 50	10,629	
Gordon	do	2,730	1,365 00	9,361	
Emp. de vil. de Shaftesbury	do			270	
McDonald	do	879	439 50	10,813 $\frac{1}{2}$	
Réserve de la riv. du Jardin	do	560	840 00	16,380 $\frac{1}{2}$	
Aweres	do			9,742	
Fenwick	do	130	65 00	16,289	
Kars	do			10,181	
Pennefather	do			17,534	
Dennis	do			3,509	
Herrick	do			7,106	
Fisher	do			9,102	
Tilley	do			12,091	
Haviland	do			3,821	
Vankoughnet	do			11,850	
Tupper	do			2,800	
Archibald	do			2,900	
Laird	do	1,116	598 10	22,900	
Meredith	do	240	120 00	9,359	
Gore Bay	do	71	1,220 20	328	
Emplacement de ville de Manitowaning	do	17	456 65	152	
A reporter					

TABLEAU D.—*Suite.*

ETAT indiquant le nombre d'acres des terres des Sauvages vendues pendant l'année expirée le 30 juin 1877.—*Suite.*

Villes ou townships.	Comtés.	No. d'acres vendus.	Montant.		Quantité restant à vendre.	Observations.
			\$	cts.		
Report.....					Acres.	
Neebing.....	District de la Baie du Tonnerre.....				3,778	
Sarnia.....	Lambton.....	2½	150	00		
Anderdon.....	Essex.....	280½	3,975	62		
Seneca.....	Haldimand.....	615	4,122	80	509	
Cayuga.....	do.....	49	865	70	931	
Brantford.....	Brant.....	101¾	4,437	02		
Tyendinaga.....	Hastings.....				3,725	
Port Credit.....		3½	540	00		
Rama.....		116	80	00		
Village d'Azoff.....		1¾	70	00	10½	
Ouitchouan.....					13,280	
Viger.....					250	
Ile Thorah.....					134	
Ile Huycks, dans la rivière Trent.....		42½	226	00		
Iles dans le fleuve St Laurent.....		2,148½	4,885	20		
Total.....		43,813¾	75,224	30	552,869½	

J. V. DEBOUCHERVILLE,
Greffier en charge de la vente des terres des Sauvages.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU
AGRICULTURE et

PROVINCE.	Pop. des Sauvages résidant dans la Réserve.	Quantité de terres cultivées.	Nouvelle terres défrichées en 1876-77	Maisons ou huttes.	Granges ou étables	Charrues.	Héres.	Voitures.	Moulins à vannier.	Moulins à battre.	Autres instruments	Chevaux.	Vaches.
Ontario.....	14,948	51,939	3,619	2,974	1,174	1,020	624	748	285	25	3,007	2,100	1,626
Québec.....	4,024	6,318	163	638	287	209	164	283	12	13	730	576	633
Nouvelle-Ecosse.....	2,116	1,256	46	351	46	20	23	11			178	30	55
Nouv.-Brunswick.....	1,425	920		325	80	14	15	13			510	34	41
Ile du Prince-Ed.....	296	68		59	1	4	4	2				1	5
Surintendance de Manitoba.....	4,670	3,415	310	758	379	134	142	143	3		2	152	278
Surintendance de Victoria, C.B.....	3,000					6						150	800
Surintendance de Fraser, C.B.....	2,087	80		228	39	10	5					170	183
Total.....	32,566	63,996	4,138	5,333	2,006	1,417	977	1,200	300	38	4,427	3,213	3,621

NOTE.—En conséquence d'une erreur du commis dans ces statistiques l'année

E.

statistiques industrielles.

Moutons.	Cochons.	Boeufs.	Jeunes animaux.	Blé d'Inde.	Blé.	Avoine.	Pois.	Orge.	Seigle.	Farine d'avoine.	Pommes de terre.	Foin.	Poisson.— Valeur.	Pourrares.— Valeur	Autres industries.
				boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	boiss.	ton'x.	\$	\$	\$
1,465	4,004	497	2,001	41,301	34,813	53,802	20,267	19,358	1,112	230	79,412	4,862	22,333	74,334	24,347
75	699	22	318	3,005	1,808	14,086	2,822	340	587	20,702	1,875	400	16,534	11,469
67	45	29	79	59	309	710	43	48	74	8,500	1,038	2,750	2,726	6,105
20	74	21	76	100	3,499	39	1,120	4,966	374	571	1,507	354
.....	4	2	5	24	167	1,411	7	710	114
.....	230	230	289	200	1,295	75	516	13,700	2,330	36,300	29,800	1,700
39	853	58	31,433	202,436	843
35	219	59	99	20	300	200	50	2,400	50	1,900	79	13,210
1,701	6,128	897	2,812	44,661	38,649	72,464	23,296	20,262	1,112	2,011	131,091	10,536	96,397	327,407	58,142

dernière, le nombre d'acres de " terre cultivée " en Ontario, a été exagéré.

JOHN PENNER,
Commis des statistiques,

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES, OTTAWA, 30 juin 1877.

TABLEAU

ETAT de la condition des différentes écoles des Sauvages

Réserve ou bande de Sauvages auxquelles appartiennent les écoles.	Nom de l'instituteur.	Salaire par année.	De quel fonds payé.
ONTARIO.		\$ cts.	
Réserve de Caradoc, institution industrielle du Mont Elgin.....	Thos. Cosford		Société de mission. wesléyens et fonds des Sauvages
Moraves de Thames	A. E. Putnam	300 00	Fonds des Sauvages.....
Wyandotts d'Anderdon	M. Guerier.....	250 00	do
Chippewas de Sarnia	Wilson Jacobs.....	300 00	do et Société de missionnaires wesléyens.
do de Kettle Point.....	Wm. Elliott	250 00	Fonds des Sauvages.....
do et Pottawattamies de l'île Walpole.....	Jas. Cameron.....	300 00	do et l'Eglise d'Angleterre
do et Munsees de Thames.....	Geo. Fisher.....	200 00	Fonds des Sauvages.....
do do do	Jos. Fisher.....	200 00	do
do de Thames.....	Lucius Henry.....	200 00	do
do de Saugeen.....	Louisa George.....	200 00	do
do do	Pollie Christoe.....	200 00	Société de mission. méthodistes
do du Cap Croker	Wm. A. Elias.....	200 00	Fonds des Sauvages.....
do do	Peter Elliott.....	200 00	do
do do	David Craddock.....	200 00	do
do de Rama.....	Maggie Armstrong.....	200 00	do et Société de missionnaires méthodistes
do de Beausoleil	Allan Salt.....	260 00	Fonds des Sauvages et Société de missionnaires méthodistes
do de l'île Georgina.....	Chas. Grylls.....	250 00	Méthod. de l'Eglise du Canada
Mississaguas du lac à la Vase	Geo. Crook.....	400 00	Comp. de la Nouv.-Angleterre
do du lac Rice	W. Andrews.....	180 00	Fonds des mission. méthodistes
do d'Alnwick	C. M. Barrett.....	200 00	do do
Mohawks de la baie de Quinté.....	Wm. J. Wilson.....	370 00	Fonds des Sauv. et des blancs
do do	Lydia Hill.....	150 00	do
do do	Martha Gothard.....	150 00	do
<i>Sauvages des Six Naions.</i>			
1. Institution Mohawk à Brantford	{ Jas. C. Thomas..... Jennie Fisher.....	{ 400 00 200 00	{ Cie de la N.-Angleterre. }
2. Sur la Grande Rivière	Henrietta Crombie.....	250 00	Cie de la N.-Angleterre et fonds des Sauv.
3. do	Elijah Powless.....	250 00	do do
4. do	Eliza Hyndman.....	250 00	do do
5. do	Susan K. Hill.....	275 00	do do
6. do	E. Beulah Howells.....	250 00	do do
7. do	Christina John.....	250 00	do do
8. do	Augusta Herchimer.....	250 00	do do
9. do	Maria Gordon.....	250 00	do do

F.

en Canada pour l'année expirée le 30 juin 1877.

Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Nombre total d'élèves.	Moyenne de l'assistance quotidienne durant l'année.	Nombre de ceux qui lisent et épèlent.	Nombre de ceux qui écrivent.	Nombre de ceux qui apprennent l'arithmétique.	Nombre de ceux qui apprennent la grammaire.	Nombre de ceux qui apprennent la géographie.	Nombre de ceux qui apprennent l'histoire.	Nombre de ceux qui lisent les livres sauvages.	Nombre de ceux qui apprennent le chant et la musique.	Nombre de ceux qui apprennent le dessin.	Observations.
22	14	36	33	36	36	36	9	13					Une école industrielle et pensionnat de Sauv., \$60 par année pour chaque 30 élèves, qui sont payés à même le fonds des Sauvages. On enseigne aux garç. les métiers et l'agric., aux filles, la couture, le ménage, etc.
15	15	30	11	30	25	18		18					Racines, composition.
11	12	23	10	23	23	23	16	23	6				Dictée. do Tables.
29	13	42	16	37	29	20	2	4					Chant.
11	7	18	5	18	12	6	1	1					Chant, ouvrage à l'aiguille.
25	13	38	9	38	15	7	1	1					Tricotage. Dictée. do Bible.
20	11	31	8	31	31	16	0	4					
32	13	45	16	45	30	19	6	6					
23	8	31	20	31	17	17		12					
29	17	46	16	46	39	17		9					
11	12	23	4	23	23	19		12					
15	9	24	14	24	17	17		11			23		
12	9	21	10	13	21	11							
18	7	25	8	24	22	20		1					
23	16	39	11	39	29	29	4	18					
17	10	27	8	27	21	8							
18	12	30	15	28	24	15							
27	23	50	25	50	50	9	9	9					
10	17	27	12	27	19	16	3	6					
17	16	33	20	33	33	15	12	6					
14	16	30	12	30	30	11	3	5					
16	14	30	8	27	27	10		2					
30	20	50	19	50	19	7	3						
26	22	48	48	48	48	48	48	48	8				} Tous résident dans l'institution. Enseign. industriel, deux fois par semaine. Aux garç on leur enseigne l'agric., aux filles, le ménage, etc.
18	23	41	41	41	41	41	41	41					
28	31	59	24	57	50	56		6					Ecriture, couture.
25	35	60	20	48	25	30	3	4					Dictée.
26	19	45	16	35	28	23	15	14					Ecriture.
18	21	39	12	26	30	15	6	10					do Dictée.
19	11	30	13	30	30	15	4	4					do do
26	17	43	17	32	24	19	5	3					do do
20	20	40	19	30		7							
13	22	35	13	35		14	12	2	3				do do

RAPPORT

ÉTAT de la condition des différentes écoles des Sauvages

Réserve ou bande sauvage auxquelles appartiennent les écoles.	Nom de l'instituteur.	Salaire par année.	De quel fonds payé.
ONTARIO.— <i>Suite.</i>			
<i>Sauvages des Six Nations.—Suite.</i>			
10. Grande Rivière.....	Geo. Powless.....	250 00	Cie de la Nouvelle-Angleterre et fonds des Sauvages.....
11. do	Cath. Bennett	150 00	Volontaire et fonds des Sauv.
12. do	Louisa Garlow.....	250 00	Société des missions wesléyennes et fonds des Sauvages do do ...
13. do	Benj. Carpenter.....	250 00	do do
Mississaguas du Crédit, sur la Grande Rivière	{ A. A. Jones..... Mary Herchimer.....	{ 200 00 200 00	{ Fonds de la bande
<i>Sauvages de l'Île Manitouline.</i>			
Baie Ouest	Jos. Assiniwe.....	150 00	Fonds des Sauvages.....
Sheguiandah.....	Fred. Frost.....	400 00	do do et Eglise d'Angleterre.....
Wikwemikong, garçons.....	Jos. Jenneaux.....	300 00	Fonds des Sauvages.....
do filles.....	Lucy Haessly.....	300 00	do do
Wikwemikosing.....	P. Kijigobenesi.....	200 00	do do
Shesheguaning.....	Absek Peleke.....	Inconnu	Société de congrégation.....
Atchitawaiganing.....	John Johnson.....	200 00	Fonds des Sauvages.....
Petit Courant.....	Caroline Hatton.....	100 00	do do
Fort William, garçons.....	Jame Ryan.....	150 00	do do
do filles.....	Josephine Martin.....	150 00	do do
Rivière au Jardin, protestant.....	Peter Rowe.....	200 00	do do
do catholique romain.....	Chr. Kotman.....	200 00	do do
Lac d'Or.....	Jenny Ryan.....	150 00	do do
Mattawa.....	Christine Aumond.....	100 00	do do
Shinwauk Home.....	E. F. Wilson.....	do et souscriptions
QUÉBEC.			
Micmacs, Ristigouche.....	Dolia Ouillet.....	150 00	Fonds des Sauvages.....
do Maria.....	Louise Couture.....	150 00	do do
Sauvages du lac des Deux-Montagnes.....	Sœur Ste. Timothée.....	350 00	Séminaire de St. Sulpice
do do	Frère Philippe.....	247 00	do do
do do	Timothy Arirhon.....	Inconnu	Eglise méthodiste du Canada.....
Iroquois de Caughnawaga.....	M. et Mad. Fletcher.....	350 00	Fonds des Sauvages.....
Abénakis, St. François	H. L. Masta.....	250 00	do do et Société de l'Eglise coloniale.....
do do	Louis Roy.....	290 00	Fonds des Sauv. et de la prov.
Témiscamigue.....	Sœur Ste. Antoine.....	100 00	Fonds des Sauvages.....
Iroquois de St. Régis	Mary Bannon.....	200 00	do do
Sauvages de la Rivière Désert.....	Sœur Ste. Marie.....	150 00	do do
Montagnais du lac St Jean	Madame Otis.....	150 00	do do

F.—*Suite.*en Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1877.—*Suite.*

	Nombre de garçons.	Nombre de filles.	Nombre total d'élèves.	Moyenne de l'assistance quotidienne durant l'année.	Nombre de ceux qui lisent et épellent.	Nombre de ceux qui écrivent.	Nombre de ceux qui apprennent l'arithmétique.	Nombre de ceux qui apprennent la grammaire.	Nombre de ceux qui apprennent la géographie.	Nombre de ceux qui apprennent l'histoire.	Nombre de ceux qui lisent les livres sauvages.	Nombre de ceux qui apprennent le chant et la musique.	Nombre de ceux qui apprennent le dessin.	Observations.
	25	29	54	22	54	32	21	2	17					
	10	12	22	10	17	9	7	3	3					Ecriture sainte.
	13	18	31	13	31	13	18	7	7			31		do et chant.
	16	15	31	13	31	15	12		4					
	16	15	31	13	31	19	6	6	6					
	14	7	21	8	21	18	14	8	8					
	31	18	49	13	49	40	19			14	17			Catéchisme.
	18	12	30	14	30	30	30							
	80		80	32	79	57	41	14	12			38	10	Anglais et français. Filer, tisser, etc.
			88	41	56	63	65	6			31			Instruction chrétienne.
	27	16	43	29	43	34	43							Anglais.
	12	16	28	23	28	28	15							Prières.
	22	8	30	18	24	26	12				25	30		
	13	10	23	6	23	23	4				3			
			31	17	22	28	10	3	3		21			Français.
	23	22	45	19	39	26	21	11	13					
	20	12	32	14	32	32	29							
	6	13	19	8	19	11	11							
	16	14	30	18	30	30	23	14	14	5				
	39	8	47	47	43	43	43	3	17	7				Tous' résidents. Le fonds des Sauvages fournit, pour 20 élèves, \$60 par année à chacun. Les garçons apprennent la culture, les métiers et l'imprimerie, etc.; les filles la couture, le blanch., la boulangerie, etc.
			1985											
	16	17	33	9	33	14	2							
	19	12	31	23	31	25	6	3	13	10				
	23	17	40											Aucun rapport des branches d'enseignements.
		11	11	7	11	6	2	1	6					
	26	14	40	20	32	30	20	2	5					
	48	42	90	37	52	52	30	6	13	3				
	15	14	29	8	10	10	9	1	9	9	28	9		Chant; français.
	15	15	30	15	30	20	18	12	8	12				
	31	31	62	18	62	17	14		4				16	Anglais et français.
	14	11	25	10	25	24	11	2	2					
	30	41	71	35	71	62	59	2	2					
	12	15	27	14	27	21	11	5	4	2				Agriculture.
			489											

RAPPORT

ETAT de la condition des différentes écoles des Sauvages

Réserve ou bande sauvage auxquelles appartiennent les écoles.	Nom de l'instituteur.	Salaires par année.	De quel fonds payé.		
NOUVELLE-ÉCOSSE.					
		\$ cts.			
Whycocomah	Jno. McEachen.....	200 00	Fonds des Sauvages.....		
Eskasonie	Rory McNeil	200 00	do		
ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.					
Ile Lennox.....	Martin Francis.....	240 00	Fonds des Sauvages.....		
MANITOBA.					
Lac du Flux et Reflux.....	Jas. Asham.....	\$12 par tête par année sur la moyenne de l'assistance quotidienne jusqu'à \$300.	Fonds des Sauvages. De ces personnes, il y en a qui reçoivent des salaires d'autre sources.		
Maison Norway.....	Clementina Batty.....				
Fort Alexander, français.....	Jules Tabouret.....				
Fort Alexander, anglais.....	Gilbert Dennet.....				
Rivière Noire.....	Jane Hope.....				
Rivière Roseau.....	A. McPherson.....				
Lac St. Martin.....	D. Marsden.....				
Petite Saskatchewan.....	B. Thom.....				
Fairford.....	W. Anderson.....				
St. Pierre, nord.....	T. H. Corrigan.....				
do sud.....	Robt. Jefferson.....				
COLOMBIE-BRITANNIQUE.					
Metlakahtla	Henry Schutt			\$12 par tête par année sur la moyenne de l'assistance quotidienne jus. \$300	Fonds des Sauvages. Des salaires et contributions sont aussi donnés d'autre sources.
Nanaimo	Alfred Green.....				
Fort Simpson.....	C. S. Knott.....				
Yale.....	Geo. Ditcham.....				
Ste. Marie, garçons.....	Père Carion.....				
do filles.....	Sr. Ste. Marie Lumena.....				

E.

en Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1877.

Nombre de garçons.		Nombre de filles.		Nombre total d'élèves.		Moyenne quotidienne durant l'année.	Nombre de ceux qui lisent et épellent.	Nombre de ceux qui écrivent.	Nombre de ceux qui apprennent l'arithmétique.	Nombre de ceux qui apprennent la grammaire.	Nombre de ceux qui apprennent la géographie.	Nombre de ceux qui apprennent l'histoire.	Nombre de ceux qui lisent les livres sauvages.	Nombre de ceux qui apprennent la musique et le chant.	Nombre de ceux qui apprennent le dessin.	Observations.
16	12	28	13	23	16	6										
29	22	51	21	51	14	1										
		79														
17	12	30	14	30	17	4		4								
12	18	30	22	30												
24	23	47	26	47	13	31										
17	22	39	26	39	33	38										Chant; prières.
17	13	30	18	30	11											
7	14	21	14		15											
27	15	42	14	37	36											
13	12	25	22	25												
12	7	19	15	19		19	7	7								
26	17	43	20	43	30											
36	32	68	26	68	27	21	9	8	6							Dictée.
17	34	51	33	51	51	19	9									
		*415														
72	90	162	55	162	162	162						162	162			Une école industrielle et pensionnat; on enseigne aux garçons et aux hommes les métiers et l'agriculture; aux filles, la couture, le ménage, etc.
15	17	32	23	32	32	12			10							
61	61	122	42	122	120	55				8						
18	10	28	9	23	28	28										Écrivant tous sur l'ardoise.
28		28	20	28	28	27	9	11					16			Culture, ouvrage de forgeron, menuiserie, boulangerie, tisser coudre, tricoter.
	30	30	26	30	30	28	3	24					30			
		*402														

* Les rapports de Manitoba, des Territoires du Nord-Ouest et de la Colombie-Britannique contiennent tous les rapports trimestriels reçus des écoles; cependant, il y a d'autres écoles dans ces provinces dont les rapports n'ont pas été reçus.

RAPPORT E.—État de la condition des diverses tribus sauvages, etc.—*Suite.*

RÉCAPITULATION.

Provinces.	Nombre des élèves.
Ontario.....	1,985
Québec.....	489
Nouvelle-Ecosse.....	79
Ile du Prince-Edouard.....	30
*Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	415
*Colombie-Britannique.....	402
Total.....	3,400

JOHN PENNER,
Commis des Statistiques.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général des affaires des Sauvages.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES SAUVAGES,
OTTAWA, 30 juin 1877.

RAPPORT G.

RECENSEMENT DES SAUVAGES RÉSIDENTS ET NOMADES EN CANADA,
PAR PROVINCES.

PROVINCE D'ONTARIO.

Oneidas, du Thames.....	595
Chippewas et Munsees, du Thames.....	577
Moravians, du Thames.....	677
Wyandotts d'Anderdon.....	276
Chippewas, Ottawas et Pottawattamies, de l'île Wal- pole	845
Chippewas et Pottawattamies, de Sarnia.....	556
do de l'île du Serpent	135
do de Rama.....	256
do de Beausoleil.....	289
do de Saugeen.....	332
do de Nawash.....	389
Mississaguas, des lacs Scugog, Rice et à la Vase.....	301
do d'Alnwick.....	208
Mohawks, de la baie de Quinté.....	833
Odawahs et Pottawattamies, de l'île du Chrétien	40
Six Nations, de la Grande Rivière.....	3,134
Mississaguas, du Crédit	206
Chippewas, du lac Supérieur.....	1,846
do du lac Huron.....	1,420
do et Ottawa, sur l'île Manitouline.....	1,578
Algonquins, de Carleton.....	21
do Lanark.....	30
do Renfrew.....	176
do Nipissingue.....	387
Chippewas, de la côte nord-est de la baie Georgienne.....	542
do de la rivière au Jardin	627
Total.....	15,666

PROVINCE DE QUÉBEC.

Iroquois de Caughnawaga.....	1,613
do St. Régis.....	980
do et Algonquins, du lac des Deux-Montagnes.....	506
Abénakis, de St. François.....	268
do Bécancour	67
Montagnais, du lac St. Jean	246
Amalécites, de Viger.....	108
Micmacs, de Maria	67
do Ristigouche.....	451
do du bassin de Gaspé	84
Hurons, de Lorette	295
Algonquins, de la rivière Désert.....	431

RAPPORT G.—Province de Québec.—*Suite.*

Algonquins de	Témiscamingue.....	198
do	Pontiac, Sud.....	68
do	do Nord.....	520
do	Hull.....	66
do	Picanock.....	21
do	Hincks.....	15
do	Rivière à l'Aigle.....	22
do	Kensington.....	1
do	Bouchette.....	9
do	Tomasine.....	196
do	Kakebouga.....	92
do	Bowman.....	8
do	Lièvres, Ouest.....	54
do	Mulgrave.....	20
do	Ste. Angélique.....	3
do	Petite Nation.....	1
do	Ripon.....	4
do	Nation du Nord.....	44
do	Argenteuil.....	6
do	Doncaster.....	8
do	Montcalm.....	12
do	Joliette.....	5
do	Berthier.....	6
do	Richelieu.....	3
do	Iberville.....	7
do	Mississquoi.....	8
do	Shefford.....	1
do	Maskinongé.....	20
do	St. Maurice.....	184
do	Stanstead.....	2
do	Compton.....	5
do	Portneuf.....	3
Montagnais,	de Moisie, Sept Iles, Betsiamits et	
Mingan.....		1,309
Naskapees, du bas du St. Laurent.....		2,860
Total.....		10,917

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

District No. 1—	Micmacs, d'Annapolis, Digby, Yarmouth			
	et Shelburne.....		360	
do	2	do	Lunenburg, Kings et Queens..	270
do	3	do	Halifax, Hants, Cumberland et	
			Colchester.....	368
do	4	do	Pictou.....	20
do	5	do	Guysborough et Antigonish....	152
do	6	do	Richmond.....	25
do	7	do	Inverness et Victoria.....	251
do	8	do	Cap-Breton.....	274
Total.....				2,116

RAPPORT G.—*Suite.*—PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Miémacs de Ristigouche.....	31
do Gloucester.....	34
do Northumberland.....	483
do Kent.....	232
do Westmoreland.....	110
Amalécites de Madawaska.....	32
do Victoria.....	125
do Carleton.....	30
do Charlotte.....	77
do St. Jean.....	37
do York, Sunbury, Kings et Queens.....	234
Total.....	<u>1,425</u>

PROVINCE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Miémacs.....	<u>296</u>
--------------	------------

PROVINCE DE MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Chippewas et Cris du traité No. 1.....	3,726
do " 2.....	944
do et Saulteux " 3.....	2,646
do Saulteux et Cris, traité No. 4.....	5,862
do do " 5.....	2,890
Cris des Plaines et des Bois " 6.....	6,390
Pieds Noirs " 7.....	5,050
Total.....	<u>27,308</u>

DISTRICT D'ATHABASKAW.

Cris des Plaines.....	18
do Bois.....	809
Assiniboines.....	13
Chipwayans.....	1,303
Beavers.....	255
Total.....	<u>2,398</u>

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Surintendance de Victoria:—	
Aht Nation.....	3,500
Bella-Coolas.....	2,500
Comox.....	88
Cowichans.....	3,066
Hydabs.....	2,500
Quackewlths.....	3,500
Tsimpsheans.....	5,000
Surintendance de la rivière Fraser.....	15,000
Total.....	<u>35,154</u>

RAPPORT G.—*Suite.*—TERRE DE RUPERT.

Maison de Rupert.....	400
Fort George.....	450
Petite rivière à la Baleine.....	50
Nitchequon.....	180
Osnaburgh.....	350
Châte de Martin.....	300
Lac Long.....	250
Nouveau-Brunswick.....	150
Albany.....	700
Mattamgamingue.....	120
Flying Post.....	100
Mettachewan.....	50
Abittibi.....	450
Poste du Long Portage.....	50
Moose Factory.....	420
Waswanapee.....	200
Mistassine.....	150
Total.....	<u>4,370</u>

RÉCAPITULATION.

Ontario.....	15,666
Québec.....	10,917
Nouvelle-Ecosse.....	2,116
Nouveau-Brunswick.....	1,425
Ile du Prince Edouard.....	296
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.....	27,308
District d'Athabaskaw.....	2,398
Colombie-Britannique.....	35,154
Terre de Rupert.....	4,370
Total.....	<u>99,650</u>

JOHN PENNER,
Commis des Statistiques.

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant-général, Affaires des Sauvages.

PARTIE II.

—
R A P P O R T

DES

TERRES DE L'ARTILLERIE

ET DE

L'AMIRAUTÉ.

LISTE DES DOCUMENTS

A L'APPUI DU

RAPPORT DE LA DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE
L'AMIRAUTÉ

DU

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

EXPIRANT 30 JUIN 1877.

—:0:—

1. RAPPORT du commissaire des terres de l'artillerie et de l'amirauté, depuis le 1er juillet 1876 jusqu'au 30 juin 1877.
2. ANNEXE A.—Etat des ventes de terres de l'artillerie depuis le 1er juillet 1876 jusqu'au 30 juin 1877.
3. ANNEXE B.—Etat désignant les localités d'où l'on a reçu des sommes d'argent depuis le 1er juillet 1876 jusqu'au 30 juin 1877.
4. ANNEXE C.—Etat de sommes dues pour loyer et versements sur prix d'achat et intérêt, et non-payées le 30 juin 1877, et les sommes à payer (y compris l'intérêt jusqu'à la date de l'échéance) pour combler le prix d'achat.
5. ANNEXE D.—Etat des recottes et dépôts à compte des terres de l'artillerie, par mois, du 1er juillet 1876 au 30 juin 1877.
6. ANNEXE E.—Liste des grands-livres contenant les comptes des acheteurs et des locataires des propriétés de l'artillerie.

RAPPORT ANNUEL POUR 1877.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ,

OTTAWA, 1er octobre 1877.

MONSIEUR,

1. Conformément à la pratique suivie dans votre département, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation mon rapport des affaires de la division des terres de l'artillerie et de l'amirauté, pour l'année fiscale expirant le 30 juin 1877.

2. Dans le rapport que j'ai fait à pareille époque, l'an dernier, j'ai fait un exposé assez long de la ligne de conduite suivie dans les affaires de cette division pendant les vingt (20) dernières années, accompagné d'un résumé des résultats obtenus; en conséquence, je puis borner mon rapport aux opérations de la division du 1er juillet 1876 au 30 juin 1877.

3. Les difficultés financières mentionnées dans mon dernier rapport ont continué à se faire sentir, et le département s'est abstenu d'ordonner de nouvelles ventes dans un temps de dépression qui diminue chaque jour et qui finira bientôt par disparaître complètement. Des terres en quantité suffisante ont été vendues pour faire face aux exigences publiques actuelles, et l'augmentation dans la valeur devra par la suite compenser pour la détermination prudente d'attendre les temps meilleurs.

4. Néanmoins, les ventes publiques de l'année courante ont été assez considérables. Des ventes ont été faites à Amherstburg, Montréal, Kingston, Sorel, Québec et Ottawa, au montant de \$121,904.78, sur laquelle somme on a réalisé \$69,239.98. (Pour les détails, voir Annexe A.)

5. La propriété militaire d'Hochelaga, près de Montréal, a été offerte en vente à l'encan public en fixant un prix de départ, mais elle fut retirée, les enchères n'étant pas suffisantes.

6. Une vente de lots à bâtir à "l'Anse des Mers," près de Québec, a été annoncée pour le 10 novembre 1876, et a parfaitement réussi. Il y avait passablement de monde à la vente publique, et les enchères se succédaient rapidement, le nombre de lots vendus a été de 132, produisant la somme de \$62,310, dont un cinquième, \$12,462, a été payé comptant. Cette vente à Québec présage en faveur des ventes qui auront lieu par la suite.

7. En dépit du mauvais état de choses, les recettes annuelles ont dépassé la moyenne ordinaire des années précédentes. Les recettes pour l'année fiscale expirant le 1er juillet 1877 se sont élevées à \$102,648.04. L'Annexe B indique les localités d'où l'on a reçu ce montant et les sommes perçues de chacune respectivement; et l'Annexe D donne un état des recettes de chaque mois de l'année, et les noms des banques auxquelles ces sommes ont été payées.

8. Les dépenses de cette division, pendant la même période, se sont élevées à \$4,347.53.

9. Un acte passé à la dernière session du Parlement fédéral—Acte 40 Vict., chap. 8 intitulé: "*Acte concernant certaines terres de l'Artillerie et de l'Amirauté dans les provinces d'Ontario et de Québec*," a mis le gouvernement fédéral en possession de plusieurs propriétés militaires de valeur. Lorsque les formalités prescrites par l'acte seront terminées, la classe de terres qui doivent être transférées à ce département devront produire beaucoup, mais il ne serait pas désirable de les offrir en vente avant l'année prochaine (1878).

10. Les informations prises récemment par le département auront sans aucun doute pour effet de faire de nouvelles ventes considérables, à Toronto, Kingston et Prescott, Ontario, de même que de nombreux lots dispersés dans le pays, où des ventes

ont été faites et annulées faute de paiement. Dans ces cas le département n'éprouve aucune perte, le dépôt de 10 pour cent suffisant pour couvrir les dépenses, tandis que les terrains augmentant en valeur avec le temps se vendront à des prix qui compenseront pour cet intervalle dans les ventes.

11. Dans la province de Québec, les terres qui sont encore en vente, mais qui sont réservées pour les raisons ci-dessus, sont situées à Montréal, St. Jean, la Rivière du Sud, Blairfindie, Sorel, et, comme on l'a déjà dit, dans la ville de Québec.

12. La correspondance de ce bureau pour 1876-77 (y compris les rapports, mais non les minutes) couvre 915 folios.—

Lettres reçues durant cette période.....	1,065.
Lettres écrites en réponse.....	668.

13. Il est nécessaire d'attirer de nouveau l'attention sur les arrérages, dont le montant augmente toujours. Ceci est dû en grande partie à ce temps de crise que nous traversons, mais avec le retour de la prospérité ces arrérages diminueront graduellement. Il faut se rappeler que le terrain et quelquefois les améliorations couvrent dans la majorité des cas le montant dû, et qu'en conséquence les pertes du département, si toutefois il y en a, ne s'élèvent pas à grand'chose; l'ont croit même que ces lots remis en vente rapporteraient des bénéfices au département. Les arrérages, jusqu'au 30 juin 1877, sous les titres de—"Loyer et intérêt dus et versements non-payés,"—s'élèvent à \$59,844.48; tandis que le montant "payable mais non encore dû, pour compléter le prix d'achat," s'élève à \$167,439.32.

Les différentes localités qui sont intéressées et les montants dus à chacune sont donnés en détail. Voir l'Annexe C.

14. L'on peut raisonnablement conclure que pour les raisons alléguées, les deux items ci-dessus, s'élevant à une somme de \$227,283.80, représentent une créance dont la réalisation est tellement certaine qu'il ne peut y avoir de perte de ce côté, ce qui constitue un actif réel pour la division des terres de l'artillerie.

15. Sans donner de nouveau les détails contenus dans le 9me paragraphe du rapport de l'année dernière, l'on peut mentionner le fait que la somme payée au fonds consolidé, pour le compte du fonds de la milice et de la police, de septembre 1856 au 30 juin 1877, s'élève à \$1,042,321.40.

16. Pour de plus amples détails concernant l'administration de ces propriétés, la situation étant la même, j'ai l'honneur de renvoyer au rapport de l'an dernier.

Ci-joint est un état (Annexe E) donnant une liste des Grands-Livres en usage dans ce bureau, contenant les comptes des acquéreurs et des locataires de propriétés de l'artillerie soumis et signés par M. William Mills, comptable de cette division. Les comptes ouverts sont de 1,257.

17. Les terres qui appartiennent à la succession de l'ancienne banque du Haut-Canada sont encore sous le contrôle de cette division de votre département. Pendant l'année fiscale les ventes qui devaient avoir lieu ont été remises, en partie à cause du congé d'absence accordé à Clarke Gamble, écr., l'agent de Toronto, et principalement à cause de la grande dépression monétaire. Les recettes de l'année se sont élevées à \$13,048.53.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

WILLIAM F. COFFIN,

Commissaire des terres de l'artillerie et de l'amirauté.

L'honorable

Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

A.

DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE.

ETAT des ventes faites pendant l'année commençant le 1er juillet 1876 et finissant le 30 juin 1877.

Localité.	Nombre de lots vendus.	Prix de vente.	Montant reçu à compte
Amherstburg	1	1,000 00	100 00
Montréal (30 arpents).....	2	36,000 00	36,000 00
Kingston, (cité).....	1	352 00	35 20
Sorel.....	1	500 00	500 00
Québec.....	134	79,310 00	27,862 00
Ottawa.....	21½	4,742 78	4,742 78
	160½	121,904 78	69,239 98

WILLIAM F. COFFIN,
Commissaire des terres de l'artillerie et de l'amirauté.

WILLIAM MILLS,
Comptable.

Département de l'Intérieur,
Division des terres de l'artillerie et de l'amirauté,
Ottawa, 1er octobre 1877.

B.

DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE.

ETAT indiquant les diverses localités pour le compte desquelles des montants d'argent ont été requis, depuis le 1er juillet 1876 jusqu'au 30 juin 1877.

Localité.	Montant.	Localité.	Montant.
	\$ cts.		\$ cts.
Amherstburg.....	2,994 28	Ottawa.....	10,523 67
Chambly.....	2,569 89	Pelham.....	109 76
Cornwall.....	43 64	Pénétancouchine.....	67 76
Côteau-du-Lac.....	210 87	Pittsburg.....	3 00
Crosby-Sud.....	140 11	Prescott.....	1,077 48
Elmsley.....	11 30	Québec.....	28,138 04
Flos.....	108 00	Queenston.....	106 00
Fort Érié.....	615 83	Sarnia.....	80 00
Frédéricton, N.B.....	73 51	Sorel.....	1,193 25
Gloucester.....	1,287 00	St. Jean, Q.....	485 04
Grenville.....	33 45	Tay.....	67 13
Hochelaga.....	6 00	Trois-Rivières.....	529 70
Kingston (cité).....	8,717 92	Toronto.....	715 85
Kingston Mills.....	15 00	Windsor.....	96 00
Longueuil.....	575 00	Wolford.....	122 64
Montréal.....	36,918 00		
Navy Island.....	158 33		
Nepean.....	4,267 94	Honoraires pour enregistrement.....	102,531 79
New Brunswick.....	438 40		116 25
Niagara.....	40 00		102,648 04

WILLIAM F. COFFIN,

Commissaire des terres de l'artillerie et de l'amirauté.

WILLIAM MILLS,

Comptable.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ,

OTTAWA, 1er octobre 1877.

C.

DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE.

ÉTAT indiquant les montants dus pour loyer et les versements du prix d'achat et de l'intérêt, non payés le 30 juin 1876, et les autres sommes qu'il faudra payer avec intérêt à la date du paiement, afin de compléter les achats.

Localité.	Loyer et intérêt dus et non payés le 30 juin 1877.	Montant des versements non payés le 30 juin 1877.	Montants additionnels à être payés afin de compléter les achats.	Montant total.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Ottawa.....	14,785 39	7,014 00	3,812 00	25,611 39
Gloucester.....	185 54	1,174 93	31 24	1,391 71
Nepean.....	8,053 58	1,565 21	23 96	9,642 75
Oxford.....	14 80			14 80
Marlborough.....	44 00			44 00
Wolford.....	1,272 32	90 68	181 43	1,544 43
Elmsley.....	9 70			9 70
Crosby, Sud.....	68 64	165 00	608 00	841 64
Pittsburg.....	19 32	32 80		52 12
Kingston Mills.....	22 50			22 50
Grenville.....	9 45			9 45
Chatham, P. Q.....	242 00			242 00
Carillon.....	40			40
Trois-Rivières.....			2,238 18	2,238 18
Sorel.....	571 37	133 00	1,064 00	1,768 37
St. Jean, P. Q.....	417 50	2,021 00	16,168 00	18,606 50
Chambly.....	460 25	1,124 57	15,222 43	16,807 25
Côteau du Lac.....			147 30	147 30
Cornwall.....			105 60	105 60
Prescott.....	10 84	25 00	3,636 85	3,672 69
Kingston (Cité).....	638 37	1,268 22	34,060 15	35,966 74
Toronto.....	499 47	1,243 95	5,516 52	7,259 94
Burlington Heights.....	110 61	212 34		322 95
Pelham Farm.....			98 00	98 00
Niagara.....	40 00			40 00
Fort Erie.....	9,673 19	924 37	274 46	10,872 02
Amberstburg.....	1,294 13	2,413 50	31,103 30	34,810 93
Windsor.....			1,600 00	1,600 00
Pénétancouchine.....	39 12	109 80	99 90	248 82
Québec.....	894 82		51,448 00	52,342 82
Hochelaga.....	757 00			757 00
Nouveau-Brunswick.....	167 60			167 60
Nouvelle-Écosse.....	24 20			24 20
	40,326 11	19,518 37	167,439 32	227,283 80

WILLIAM F. COFFIN,

Commissaire des terres de l'artillerie et de l'amirauté.

WILLIAM MILLS,

Comptable.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ,

OTTAWA, 1er octobre 1877.

D.

DIVISION DES TERRES

ETAT des recettes et des dépôts à compte des terres de

ARGENT REÇU.

Dt					
Date.		Honoraires pour enregistrement.	Loyer ou intérêt équivalant au loyer.	Principal.	Montant total.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1876.					
31	juillet Recettes pour le mois....	6 40	1,220 90	928 77	2,156 07
31	août do	11 20	1,262 46	17,789 90	19,063 56
30	septembre do	3 00	1,359 42	3,113 14	4,475 56
31	octobre do	6 00	545 83	19,278 83	19,830 66
30	novembre do	11 20	2,671 73	13,381 45	16,064 38
31	décembre do	2 80	548 61	18,766 00	19,317 41
1877.					
31	janvier do	7 60	1,301 48	753 15	2,062 23
28	février do	18 00	840 91	1,784 07	2,642 98
31	mars do	10 00	476 75	2,430 06	2,916 81
30	avril do	6 45	1,546 14	1,591 05	3,143 64
31	mai do	16 80	3,409 18	2,925 54	6,351 52
30	juin do	16 80	1,386 91	3,219 51	4,623 22
		116 25	16,570 32	85,961 47	102,648 04

NOTE.—Les montants marqués * furent payés.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ,
OTTAWA, 1er octobre 1877.

DE L'ARTILLERIE.

l'artillerie, depuis le 1er juillet 1876 jusqu'au 30 juin 1877.

ARGENT PAYÉ.

Av.

Date.	Payé à la Banque de Montréal à									Montant total.
	Ottawa.	Québec.	Montréal.	Kingston.	Toronto.	St. Jean, N.B.	London.	Sorel.	Cornwall.	
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1876.										
31 juillet	1,949 72			170 60	35 75					2,156 07
31 août	2,316 69	15,190 83		1,556 04						19,063 56
30 sept.	2,592 65			1,801 40	81 51					4,475 56
31 oct.	1,011 94	18,000 00		818 72						19,830 66
30 nov.	2,938 34	11,463 00	680 80	905 24		75 00				16,062 38
31 déc.	1,204 00		18,000 00	40 90		72 51				19,317 41
1877.										
31 jan.	1,248 41			763 82			50 00			2,062 23
28 fév.	2,234 37			244 75	163 86					2,642 98
31 mars	2,789 53			99 28				*28 00		2,916 81
30 avril	2,064 10		485 04	150 96	399 90				43 64	3,143 64
31 mai	4,624 67	40 00	418 00	1,034 81	155 04	75 00		*4 00		6,351 52
30 juin	1,651 18	340 47	2,095 17	270 43	231 72	36 25				4,625 22
	26,625 60	45,034 30	21,679 01	7,856 95	1,067 78	258 76	50 00	32 00	43 64	102,648 04

à la Banque des Marchants à Sorel.

WILLIAM F. COFFIN,
Commissaire des terres de l'artillerie et de l'amirauté.

WILLIAM MILLS,
Comptable.

E.

DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE.

Liste des grands livres contenant les comptes des acheteurs et des locataires des propriétés de l'artillerie.

Localité.	No. des comptes ouverts.	Localité.	No. des comptes ouverts.
<i>1.—Grand Livre B.</i>		<i>Report.....</i>	300
Nepean.....	55	Niagara.....	2
Gloucester.....	18	Queenston.....	1
North Gower.....	2	Fort Érié.....	26
Oxford.....	3	Amherstburg.....	4
Marlborough.....	3	Windsor.....	1
Wolford.....	12	Sarnia.....	1
Elmsley.....	4	Nottawasaga.....	1
South Crosby.....	26	Navy Island.....	1
Pittsburg.....	1	Pénétancouchine.....	28
Kingston Mills.....	2		365
Grenville.....	3	<i>4.—Grand Livre F.</i>	
Chatham, Q.....	3	Kingston.....	6
Carillon.....	1	Amherstburg.....	32
	133	Québec.....	65
<i>2.—Grand Livre D.</i>		Montréal.....	1
Ottawa, cité de.....	551	South River.....	1
		Hochelaga.....	5
<i>3.—Grand Livre E.</i>		Longueuil.....	1
Trois-Rivières.....	1	Sorel.....	33
St. Jean, Q.....	5	Nouveau-Brunswick.....	15
Chambly.....	28	Nouvelle-Ecosse.....	3
Côteau-du-Lac.....	5	Chambly.....	46
Cornwall.....	2		208
Prescott.....	48	<i>RÉSUMÉ.</i>	
Kingston.....	171	Grand livre B.....	133
Toronto.....	34	do D.....	551
Burlington Heights.....	5	do E.....	365
Pelham Farm.....	1	do F.....	208
<i>A reporter.....</i>	300	Montant total des comptes.....	1,257

WILLIAM MILLS,

Comptable.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE,

OTTAWA, 1er octobre 1877.

PARTIE III.

RAPPORT

DE

L'ARPENTEUR GÉNÉRAL

DES

TERRES FÉDÉRALES.

ANNEXES DE CE RAPPORT.

1. Rapport de Lindsay Russell, écr., sous-arpenteur général, directeur d'une exploration spéciale des Territoires du Nord-Ouest.
2. Rapport de A. L. Russell, écr., arpenteur des terres fédérales, chargé des sections méridienne et parallèle.
3. Rapport de A. H. Whiteher, écr., directeur du bureau des Arpentages, Winnipeg.
4. Rapport de Donald Codd, écr., agent des Terres Fédérales, à Winnipeg.
5. Cédules, etc :—
 - A. Indiquant les réserves des Sauvages arpentées.
 - B. Indiquant les arpentages des subdivisions terminés.
 - C. Indiquant les arpenteurs employés à l'arpentage des terres fédérales et des réserves des Sauvages.
 - D. Observations des azimuths et de la latitude.
 - E. Etablissement de Prince-Albert.
 - F. Indiquant les opérations faites au Bureau des Terres Fédérales à Winnipeg, et dans ses succursales.
 - G. Indiquant les nouveaux établissements formés.

PARTIE III

DU

RAPPORT DU DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
DIVISION DES TERRES FÉDÉRALES,
OTTAWA, 31 octobre 1877.

A l'honorable DAVID MILLS,
Ministre de l'Intérieur.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant des opérations de cette division pour les douze derniers mois.

ARPENTAGES.

On a entrepris un nombre comparativement restreint d'arpentages pendant la dernière saison, le surplus des terres des townships arpentées auparavant rendant inutile tout nouvel arpentage.

Le sommaire suivant indique les travaux exécutés pendant l'année:

1. Arpentage spécial : Continuation de projection des méridiens et des bases sur le terrain.	
2. Townships subdivisés.....	7
3. Réserves sauvages arpentées.....	13
4. Arpentages d'anciens établissements dans la province....	1
5. Arpentages des "Deux-Milles extérieurs".....	1
6. Arpentages des vieux sentiers, en vertu de l'Acte 39 Victoria, chapitre 20.....	1

Outre ces travaux on a suivi les instructions que j'ai eu l'honneur de recevoir de vous pour faire subdiviser en lots à culture la réserve de Thessalon, sur la rive nord du lac Huron, et pour relier par un arpentage un certain nombre de terrains miniers isolés sur la réserve de la rivière Garden pour la division des Sauvages. Ces travaux ont été exécutés.

Les travaux de l'arpentage spécial ont fait des progrès suffisamment.

La section qui est sous la direction immédiate de M. A. L. Russell, arpenteur fédéral, a atteint le 106^{me} méridien ouest de Greenwich (que l'on suggère d'adopter comme le troisième méridien principal dans les territoires); elle l'a continué jusqu'à la Saskatchewan, près de Carlton, et a fait aussi une exploration minutieuse de l'établissement de Prince-Albert, et une reconnaissance du pays dans le voisinage de chacune des deux branches de la rivière désignée.

On trouvera très intéressant le rapport de M. Russell (voir annexe 2), avec les cédules qui l'accompagnent—celle marquée E comprise—donnant une description détaillée des terres, etc., de l'établissement de Prince-Albert.

Il est évident, d'après sa description, que les terres baignées par la Saskatchewan possèdent d'immenses richesses minérales et attirent rapidement l'attention des colons.

Je recommande respectueusement que les townships sur les deux branches de la rivière, à l'est du 106^{me} méridien, soient arpentés pendant la prochaine saison jusqu'aux Fourches et en aval de ce point jusqu'au Fort à la Corne.

Comme l'explique le rapport du sous-arpenteur-général (annexe 1), l'état de la ligne télégraphique dans les territoires n'a pu permettre de déterminer la longitude de Battleford, d'Edmonton et du 106^{me} méridien, que l'on pensait constater pendant la dernière saison. Si l'état de la ligne le permet, on fera un effort en ce sens en février ou en mars prochain.

Dans l'intervalle on a déterminé le 106me méridien en prenant toutes les précautions par des mesurages répétés pour arriver à la plus stricte exactitude approximative.

L'intervention de la dixième base avec le 106me méridien a été arrêtée par la section astronomique de l'exploration sous le contrôle M. W. F. King, arpenteur fédéral; le résultat qu'il a obtenu ne différant que d'une fraction de seconde de celui auquel était arrivé M. Russell dans des observations précédentes.

On a suivi votre avis, que pour guider les voyageurs les divers croisements des principales routes entre Manitoba et Battleford par d'autres chemins importants fussent indiqués. M. King ayant, d'après des instructions de bureau, pendant qu'il se rendait à Edmonton, placé des planches indicatrices sur des poteaux plantés à ces divers intersections.

Les noms des divers arpenteurs employés dans cette division pour l'année se trouvent dans l'état qui accompagne le rapport ci-annexé de M. Witcher, inspecteur des arpentages. (Annexe 3.)

TERRES.

Malgré les pluies fréquentes du commencement de la saison à Manitoba, qui ont fait abandonner à un grand nombre de personnes l'idée de s'établir dans la province et qui les ont fait retourner dégoûtées, les récoltes de tous genres ont été très-belles, et la fertilité du sol du pays a paru plus évidente que jamais au public.

Tout indique qu'avec les facilités de communication que l'on espère obtenir par chemin de fer, un flot rapide et toujours croissant de colons envahira le pays.

A l'appui de cette prétention, je puis dire qu'en outre du grand nombre de renseignements au sujet de Manitoba et du Nord-Ouest que le ministère de l'Agriculture et de l'Immigration a distribués régulièrement, les demandes de renseignements à ce bureau ont été incessantes.

Outre les affaires de routine de cette division, à peu près 600 lettres sur ce sujet ont été reçues, et on y a répondu promptement—ce qui a permis de fournir les renseignements suivants:—

5,910 cartes des townships arpentés dans la province et le territoire;
4,000 cartes des territoires;
1,290 cartes du district de Kéwatin, indiquant les townships arpentés sur la rivière LaPluie.

Deux mille brochures, de différents genres, donnant une description de la province et des territoires et indiquant les diverses routes vers le Nord-Ouest, le coût du voyage par ces routes, etc., etc.

Huit mille brochures et cartes ont été aussi distribuées par le bureau à Winnipeg.

Les inscriptions dans le compte des terres, pendant les douze derniers mois, ont été les suivantes:

	INSCRIPTIONS.	ACRES.
Concessions gratuites (<i>homesteads</i>) et préemptions.	1,426	225,710
Toutes autres inscriptions, comme ventes, gratifications aux militaires, culture des arbres forestiers, etc., etc.....	857	174,713
Total	2,283	400,423
Le total des inscriptions pour 1876		
a été	807	153,535
Celui de 1875.	1,021	163,277

Les inscriptions des douze derniers mois ont donc excédé de 455 celles des deux années précédentes réunies, égales à une superficie de 93,611 acres.

Les recettes en argent et en scrip depuis le dernier rapport annuel, ont été comme suit :

Honoraires en argent de conces. gratuites (<i>homesteads</i>). \$	8,240 00
Inscriptions en argent pour la culture des arbres forestiers.....	130 00
Ventes.....	1,267 65
Loyer de limites de bois.....	320 00
Scrip reçu en paiement de terres	158,140 83
Total.....	\$168,098 48

TERRES DES MÉTIS.

Depuis mon dernier rapport, les parts respectives des 1,400,000 acres de terre réservées par la section 31 de l'Acte 33 Victoria, chapitre 3, ont été concédées aux paroisses suivantes :

1. St. Pierre.
2. St. Clément.
3. St. André Nord et Sud.
4. St. Paul.
5. Kildonan.
6. St. Jean.
7. Headingley.
8. Pointe au Peuplier.
9. High Bluff.
10. Portage la Prairie et Terre Blanche.
11. Ste. Anne.
12. St. Laurent et Pointe-du-Chêne.

Pour les autres paroisses, dont les noms suivent, les terres seront aussi distribuées bientôt :

1. St. Boniface.
2. St. Vital.
3. St. Norbert.
4. Ste. Agathe.
5. St. Charles.
6. St. François-Xavier.
7. Baie St. Paul.

1,115 réclamtants, âgés de plus de dix-huit ans, dans les paroisses pour lesquelles on a fait les distributions, ont reçu des lettres patentes, et le reste des lettres patentes de cette classe sont prêtes et seront bientôt émanées.

SCRIP.

Des scrips ont été accordés comme suit pendant l'année :

1. Chefs de familles métis et leurs héritiers, 252 réclamtations, valant en tout \$40,320.
2. Pour commutation du droit de foin et de commune sur les plaines dans les limites de la province—Réclamtations, 180, valant \$26,705.58.

LETTRES PATENTES.

Des octrois ont été faits comme suit :

1. Aux enfants de métis âgés de plus de dix-huit ans.....	1,115
2. Ventes	609
3. Concessions gratuites (<i>homesteads</i>).....	139
4. Gratifications aux militaires.....	132
5. Deux milles extérieurs ou privilège de faire le foin.....	19
6. En vertu de l'acte de Manitoba, et de la 38 Vict. chap. 52.	421
7. Concessions gratuites en bois debout.....	2

On comprendra facilement la disproportion du nombre des concessions gratuites (*homesteads*) par lettres pateutes lorsqu'on saura que ce nombre approche simplement le nombre d'inscriptions de cette classe pour trois années en arrière.

CORRESPONDANCE, Etc.

Le nombre des lettres qui sont passées par cette division pour la même période est comme suit :

	REÇUES.	ENVOYÉES.
Bureau principal.....	3,137	3,677
Bureau des terres fédérales à Winnipeg.....	1,995	2,590
Bureau des arpentages.....	1,057	1,373
Total	6,189	7,640
	REÇUES.	ENVOYÉES.
Total correspondant pour 1876.....	4,752	5,658
Augmentation	1,437	1,982

La correspondance, les rapports, etc., du bureau principal pour l'année couvrent 5,406 folios.

Les rapports ordinaires de l'agent des terres fédérales à Winnipeg et de l'inspecteur des arpentages avec leurs cédulas sont ci-annexés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

J. S. DENNIS,
Arpenteur général.

PARTIE III.

ANNEXES

AU

RAPPORT DE L'ARPENTEUR GÉNÉRAL

DES

TERRES FÉDÉRALES.

ANNEXE No. 1.

OTTAWA, 26 novembre 1877.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport abrégé suivant au sujet des travaux de l'arpentage spécial pendant l'année dernière. Comme la ligne télégraphique de Winnipeg à l'ouest continue à fonctionner d'une manière peu satisfaisante, je n'ai pu déterminer, pendant l'été dernier, la longitude des principaux points essentiels pour continuer avec exactitude les opérations soigneuses commencées par l'arpenteur spécial.

J'ai, néanmoins, l'intention de me transporter à Winnipeg ou au fort Pelley pendant l'hiver, quoique cette saison ne soit pas la plus avantageuse pour faire des observations astronomiques avec précision, et s'il ne survient pas d'accidents, j'espère pouvoir déterminer ces points avec exactitude, parce que les fils télégraphiques seront alors dans un état plus voisin de l'isolation complète.

Conformément à des arrangements préalables M. A. L. Russell, A. T. F., a été envoyé comme chef de la section Est, de bonne heure dans la saison, afin de profiter autant que possible du peu de temps favorable aux opérations géodésiques dans les prairies.

On verra par son rapport qu'il a expédié plus de besogne qu'on ne l'espérait.

En se servant temporairement de la main-d'œuvre locale, le second méridien principal a été prolongé jusqu'au nord de la ligne télégraphique, nous permettant, en cas de nécessité, de nous servir de ce méridien comme de base pour déterminer la longitude à l'ouest de cet endroit.

Outre l'établissement de méridiens et de parallèles ce détachement a fait un arpentage soigné de Prince-Albert et de l'établissement sauvage, et il y a de plus rattaché ce point important connu sous le nom de Fourches de la rivière Saskatchewan.

Le résultat des opérations géodésiques du détachement de l'arpentage spécial dans la section est, a été de préparer à la subdivision et à la colonisation un pays d'une grande valeur.

M. W. F. King, A. T. F., mon assistant en astronomie, ayant été choisi pour se rendre à Edmonton, comme chef de la section Ouest, dans le but de faire l'arpentage des établissements des environs, et aussi pour établir le 114^{me} ou le cinquième méridien principal, qui traversera de grandes étendues de terre fertile qui se trouvent, d'après les rapports, sur les rivières de l'Arc et Belly, et sur la pente orientale des Montagnes-Rocheuses, est parti de Winnipeg pour cet endroit le 4 juillet.

En passant sur le troisième méridien principal, il a vérifié avec soin la latitude d'un point sur cette ligne près de la onzième ligne de base.

Je n'ai pas encore reçu de rapport des opérations géodésiques de M. King dans les environs d'Edmonton, où il sera occupé, avec un petit détachement pendant une grande partie de l'hiver, à faire l'arpentage préliminaire des établissements et à prendre la topographie des principaux points, et pourra avec le temps, aider à en déterminer la longitude.

En terminant, je dois témoigner ma satisfaction du résultat des opérations géodésiques dans la section Est de l'arpentage, tant à cause de l'exactitude et de l'étendue des travaux de campagne, que des renseignements précieux que l'on a recueillis sur cette région.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

LINDSAY RUSSELL,
Sous-arpenteur général.

Lieut.-colonel DENNIS,
Arpenteur général,
Ottawa.

ANNEXE No. 2.

OTTAWA, 24 novembre 1877.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant des opérations du détachement de l'arpentage spécial de la division Est, occupé à déterminer les principaux méridiens et parallèles dans le cours de l'été dernier.

Comme l'indique nos rapports, nous avons été très heureux dans nos travaux de campagne et dans les autres résultats que nous avons obtenus.

M'étant rendu d'avance à Manitoba, j'ai pu me procurer moi-même d'excellents approvisionnements et en assurer d'une manière, très satisfaisante, le transport et l'emmagasinage pendant la saison. Nous avons engagé des hommes à des conditions avantageuses et le transport et l'équipement ont été préparés, de sorte que conformément à vos instructions, nous avons pu partir de Winnipeg de bonne heure, cette année (cinq semaines plus tôt que l'année précédente), ce qui a heureusement économisé beaucoup de temps et de dépenses en nous empêchant d'être retardés pendant des semaines entières par une pluie telle qu'on n'en avait presque jamais vu et qui avait rendu les chemins plus impraticables que jamais.

Ayant complété notre équipement au Fort Ellice, je me suis hâté de me rendre aux environs de la rivière du Cygne, afin d'y faire les arrangements nécessaires pour prolonger le 102^e méridien jusqu'au tracé du chemin de fer du Pacifique, en employant temporairement quelques-uns des hommes de la police à cheval, si toutefois je pouvais m'assurer leurs services, parce que vous désiriez que ces opérations géodésiques se fissent de manière à pouvoir servir de base pour déterminer la longitude dans tout le territoire,—la ligne télégraphique de Winnipeg était à cet endroit dans un très mauvais état.

En arrivant au fort Pelly, j'appris que le ministère à Ottawa avait donné des instructions à l'inspecteur Herchmer, qui a aussitôt mis à notre disposition, avec beaucoup de bienveillance, un petit détachement d'hommes très habiles. J'ai pu ainsi les envoyer à temps pour rencontrer mon premier assistant à son arrivée au point où il devait reprendre les opérations sur le 102^e méridien. Je suis heureux de dire qu'ils ont travaillé assidûment et de bon cœur pendant une saison pluvieuse, dans la partie la plus désagréable des territoires.

Pendant ce temps le détachement principal se transporta sur la rive est du lac à la Pêche, où après avoir terminé les opérations géodésiques de l'année précédente et prolongé la neuvième ligne de base jusqu'à la limite occidentale du sixième rang, il rencontra le grand lac de la Plume, qui a environ douze milles de large.

En profitant d'une langue de terre entre ce lac et le petit lac de la Plume, nous avons pu continuer nos opérations géodésiques vers le nord jusqu'à la dixième ligne de base, en traversant le tracé du chemin de fer du Pacifique.

Cette dernière ligne a été prolongée vers l'ouest jusqu'au 106^e degré de longitude ouest, que j'avais reçu instruction de tracer comme troisième méridien principal.

Comme on n'avait pas prévu que nous ferions ces opérations avec tant de diligence, nous sommes arrivés à cet endroit plusieurs jours avant votre détachement astronomique, qui devait nous donner la latitude de ce point, afin que toutes les opérations géodésiques pussent être commencées à ce méridien principal et s'y rattacher comme à une latitude astronomique certaine.

J'ai cru devoir déterminer la latitude avec autant de précision que me le permettait mon petit théodolite sans retarder le détachement, et commencer à relever le méridien, laissant au détachement astronomique le soin d'élever des terrasses lorsqu'il vérifierait en dernier lieu les opérations géodésiques. Il est heureux que nous ayions pris ce moyen, car nous avions déjà tracé cinquante milles du méridien lorsque la latitude a été finalement déterminée.

D'ailleurs, la différence entre notre détermination de la latitude et celle du détachement astronomique n'était qu'une petite fraction de seconde,—erreur trop minime pour qu'il fût nécessaire de la corriger.

On trouvera dans l'annexe un rapport très intéressant et très utile de ces observations. Nous avons prolongé ce troisième méridien principal, vers le nord, en traversant le tracé du chemin de fer Canadien du Pacifique et le bras sud de la rivière Saskatchewan, jusqu'au bras nord, sur une distance de 72 milles; en touchant l'extrémité est de l'établissement St. Laurent sur le bras sud, et l'extrémité ouest de l'établissement du Prince-Albert, sur le bras nord.

Pendant que le détachement principal prolongeait vers l'est la douzième ligne de vérification, en arrière de Prince-Albert, vers l'établissement des Sauvages, et traçait une méridienne dans le milieu de cet établissement, j'ai de nouveau envoyé mon premier assistant, avec un petit détachement, faire un arpentage à l'instrument de Prince-Albert et de l'établissement des Sauvages, sur le bras sud.

Comme l'indique le plan de la cédule ci-jointe, on a fait un relevé topographique soigné, montrant toutes les bâtisses, clôtures, et autres améliorations, en donnant des renseignements détaillés très utiles au gouvernement.

Je lui donnai aussi instruction de faire un relevé, avec la lunette de Rochon, du chemin qui réunit les établissements ci-dessus mentionnés, ainsi que celui de Prince-Albert aux Fourches de la rivière Saskatchewan—un endroit qui promet beaucoup pour l'avenir.

Quoique la séparation d'un détachement augmente un peu le coût d'un arpentage, j'étais persuadé que le résultat justifierait cette dépense et que vous m'approuveriez.

Après avoir fait une courte visite au comptoir de la baie d'Hudson, à Carlton, sur la Saskatchewan nord, ainsi qu'au magasin de Kew, Stobart et Cie., aux lacs du Canard, et passé par l'établissement de St. Laurent, sur le bras sud, j'ai cru que la continuation du tracé des lignes de bloc dans ces environs pouvait bien être suspendue jusqu'à ce que l'arpentage des établissements près de Prince-Albert eût été terminé; l'époque fixée pour notre retour était arrivée.

Le 4 d'octobre, après avoir prolongé la 12^{ème} ligne de vérification jusqu'au bras sud de la Saskatchewan, et terminé les arpentages subsidiaires ci-dessus mentionnés, les opérations géodésiques furent suspendues pour la saison, et pendant que le détachement s'en retournait *via* notre station au "Passage Inférieur," j'ai traversé la rivière dans un canot avec ma voiture, et accompagné du chef des Sauvages de cet endroit je me suis rendu jusqu'au Fort à la Corne, et de là, vers le sud-ouest, jusqu'au chemin principal de Carlton, afin de m'assurer de l'existence des grandes étendues de bonne terre que l'on disait se trouver dans toute cette région. Je suis heureux de dire que ce voyage me l'a prouvé d'une manière très satisfaisante.

Le détachement, en revenant à Winnipeg, a dû lutter contre de grands feux de prairies, qui l'ont obligé à prendre beaucoup de précautions pour éviter des désastres, et qui lui ont fait perdre deux chevaux. Pendant tout ce long voyage de 550 milles, nous avons eu l'avantage d'avoir de bons chemins et du beau temps.

TRAVAUX ACCOMPLIS.

La longueur totale de nos opérations géodésiques a été de trois cents milles, y compris trente milles d'arpentage d'établissements, ce qui donne une augmentation de soixante pour cent sur les travaux de l'année précédente, et de plus nous avons une plus grande distance à parcourir pour nous rendre au centre de nos opérations et en revenir. On doit attribuer cette augmentation en grande partie à ce que le détachement a été souvent divisé pendant la saison. Quelques hommes, sous la direction de mon premier assistant, se séparaient de temps en temps du détachement principal.

Comme toujours, nous avons pris tous les moyens pour maintenir la grande précision que demande l'arpentage spécial.

MÉTHODE D'ARPENTAGE.

Comme les années précédentes, le prolongement des lignes et le plus grand nombre des observations de l'azimut ont été faites avec un théodolite de "Troughton et Simms" de six pouces de diamètre, qui permettait de mesurer un angle de 10 secs. Grâce à nos fréquentes observations, la déviation de la ligne (excepté dans une

occasion) a toujours été de moins de 20 secs. La moyenne en pays découvert a été de 3 secs. et dans le bois de 11 secs. La déviation moyenne de toutes nos opérations géodésiques de l'été s'est trouvé de 9 secs.

Ce qui a le plus nui à l'exactitude de l'arpentage, c'est la formation montagneuse de la région traversée par la dixième base prise du 106^{ème} méridien, où il était presque impossible de chaîner avec exactitude. Dans la région où il y avait beaucoup de marais nous avons été obligés de faire un si grand nombre de triangulations que cela a pu nuire un peu à la précision de nos travaux.

Tous les angles des grands triangles, dont les côtés ont une longueur moyenne de 20 chaînes à 2½ milles, ont été observés avec un théodolite, mais les plus petits, pour gagner du temps, ont été relevés par des chaîneurs compétents avec un goniomètre, qui permettait de mesurer un angle de 30 secs.

Pour assurer plus de précision, toutes les bases ont été chaînées au moins deux fois, et les angles de chaque triangle ont été mesurés et compensés de manière à former 180°, et j'ai vérifié moi-même tous les calculs.

Le calcul de la largeur de 2½ milles du lac à la Pêche, montrera le soin et la précision avec lesquels on a fait cette triangulation, il n'y a qu'un dixième de chaînon de différence entre le premier calcul et la vérification.

Toutes les observations de l'angle de l'azimut ont été répétées de 6 à 12 fois entre l'étoile polaire et les points de repère, et au moyen de perpendiculaires mesurées on a corrigé toutes les déviations appréciables de ces lignes.

DESCRIPTION DU PAYS.

Du lac à la Pêche au lac la Plume, à 32 milles à l'ouest.

La ligne passe ici à travers une région bien boisée, où l'on trouve de l'eau en abondance; le sol est de riche marne sablonneuse; elle est située entre les lacs à la Plume et les buttes du Tondre. Toutes les eaux, qui se déchargent dans les lacs à la Plume, sont douces, cependant celles de ces lacs, qui ne sont que des bas-fonds de peu de profondeur sont très alcalines, et n'ont pas de décharge visible. Le grand et le petit lac la Plume paraissent à l'œil être du même niveau, et ils sont réunis par une passe étroite.

Méridien entre le 16^{ème} et le 17^{ème} rangs ouest.—24 milles au nord.

Les premiers 6 milles sont sur la langue sablonneuse alcaline qui sépare le grand et le petit lac la Plume. On y trouve du bois de bonne grosseur, mais le sol est pauvre, et reste le même dans une région plus découverte jusqu'à trois milles au sud du tracé du chemin de fer du Canadien Pacifique, où l'on rencontre un terrain plus élevé, bien boisé de grands peupliers, sur lequel se trouvent plusieurs petits lacs, qui s'étendent vers le nord jusqu'à la dixième base, et à l'ouest le long de cette ligne.

Dixième ligne de base.—72 milles.

La région boisée et bien arrosée continue sur un parcours d'environ 27 milles, puis le pays devient plus découvert et plus agréable, et reste le même jusqu'au quarantième mille, là nous descendons dans une plaine sablonneuse, onduoyante, alcaline et presque nue. On y voit, de temps à autre quelques bisons.

Notre ligne passe à quelques verges au nord de la station télégraphique "de la grosse Roche" qui était alors inoccupée, l'opérateur étant allé faire des réparations lointaines. A propos du télégraphe, je me permettrai de dire que j'ai eu deux fois l'avantage de payer sept piastres (\$7.00) pour des télégrammes de dix mots envoyés jusqu'à Ontario, et qui seraient arrivés juste dix jours plutôt par la malle. Je puis ajouter que la malle, sous la conduite habile de l'hon. Jos. McKay, est ordinairement arrivée avant l'heure.

TROISIÈME MÉRIDIDIEN PRINCIPAL.

Longitude 106° Ouest, 67 milles Nord.

Sur un parcours d'environ 24 milles, la ligne traverse une plaine onduoyante et sablonneuse.

Au treizième mille, nous croisons le tracé du chemin de fer Canadien du Pacifi-

que d'où il s'incline vers le nord, à deux milles au sud d'un lac alcalin de 2 $\frac{3}{4}$ milles de largeur. Ce lac a une apparence bien remarquable, ses rives sont bordées d'herbe cramoisie qui cache une vaste plage boueuse.

A la hauteur de la onzième ligne de base on croise le sentier principal sud qui conduit à Carleton. Ici le terrain va en s'améliorant graduellement, les étangs d'eau douce et les bosquets abondent.

On traverse le bras sud de la Saskatchewan à un mille et un quart au nord de la 12^{ème} ligne de base, environ un mille plus bas que la traverse inférieure. (Gariépy.) La rivière ici a 400 verges de largeur, ses rives sont à pic (d'environ 30 pieds de hauteur) et son courant est de deux milles à l'heure. La traverse inférieure se trouve située sur le chemin le plus court qui conduit à l'établissement du Prince-Albert, et il n'y a guère que les gens qui viennent de cet endroit qui y passent.

Peu de temps après avoir traversé cette rivière nous entrâmes dans une région d'une grande fertilité et passâmes sur les fermes de plusieurs colons parlant l'anglais, qui nous ont beaucoup vanté le pays et qui se livrent courageusement à la culture du sol et à l'élevage du bétail.

Ces conditions favorables quant au sol, au bois et à l'eau se continuaient jusqu'à l'endroit où notre ligne se termine à la branche nord de la rivière Saskatchewan, au nord de laquelle le pays est couvert d'une grande quantité de trembles et d'épinettes de grandes dimensions.

DOUZIÈME LIGNE DE VÉRIFICATION, 20 MILLES A L'EST.

Sur tout le parcours de cette ligne nous avons constaté des améliorations faites par les colons, et le sol est favorable pour y faire de nouveaux établissements.

Au coin S. E. du Canton 47, rang 27 O., se trouve le sommet de la colline du "Daim" à environ cent cinquante pieds au dessus du niveau de la plaine.

Cette colline était il y a peu d'années considérablement boisée, mais on n'y trouve aujourd'hui que de petits bosquets de jeunes trembles. La terre y est excellente et plusieurs lots sont occupés.

ÉTABLISSEMENTS.

Les divers établissements que j'ai visités sont, quant à la population, comme suit : Prince-Albert, St. Laurent, Etablissement Sauvage, Lac-au-Canard, Fort-à-la-Corne, Carleton et une couple d'établissements moins considérables à l'est de la 3^{ème} méridienne principale sur les branches nord et sud.

PRINCE-ALBERT.

Le plus important est celui du Prince-Albert et son voisinage immédiat où, il y a près de cent maisons et une population d'environ cinq cents âmes, principalement d'origine anglaise. Cet établissement, qui se trouve sur le côté sud de la branche nord de la Saskatchewan à environ trente-cinq milles au-dessus des Fourches et à une grande distance des voies principales de communication de l'ouest, avait peu attiré l'attention avant que les bateaux à vapeur de la Saskatchewan et les partis d'exploration du C. F. C. P. et de l'A. S. ne l'eussent visité et fait connaître.

Cet établissement est très florissant, on y trouve deux grands magasins (Cie., B. H. et C. Mair), un magnifique moulin à scies et à farine à vapeur (Capt. Moore) et un moulin à farine mû par l'eau, un évêché anglican, une mission et une école presbytériennes, un établissement de forge, etc., etc.

Un médecin expérimenté a promis de venir s'y fixer; plusieurs autres petits magasins sont sur le point d'être ouverts, et on parle d'y construire un autre moulin à farine.

Le sol ici est à peu près aussi riche que celui de la célèbre vallée de la Rivière-Rouge; il a en quelque sorte moins de glaise et est plus ondulé. C'est la première section de terre réellement bonne et de grande étendue que nous ayons trouvée depuis que nous avons quitté la Province de Manitoba, et ç'a été pour nous une agréable surprise de voir que déjà tant d'instruments améliorés d'agriculture avaient été importés dans un district si reculé.

Le grain est quelquefois endommagé par les gelées d'automne, mais l'année der-

nière la récolte a été abondante, tout le monde est satisfait et plein d'espoir dans le succès futur de cet établissement. Plus de douze cents acres ont été ensemencés l'année dernière par les colons sur les bords de la rivière, et nous avons vu de vastes champs en culture sur la colline du Daim et à plusieurs autres endroits où nous sommes passés. J'ai remarqué, particulièrement, du blé (dont je vous envoie des échantillons), de l'avoine, de l'orge, des navets, des choux, des carottes, des oignons, etc. etc., tout aussi bons que ceux de la province d'Ontario.

On demande cinquante et même cent piastres par acre pour de petits lots de terre, situés immédiatement sur le front de la rivière et au centre de l'établissement.

Les colons furent très satisfaits de voir que nous avions fait l'arpentage jusqu'à leurs établissements, car ils avaient hâte de faire déterminer les bornes de leurs lots respectifs, et comme plusieurs des lignes de bloc dans leur voisinage ont été tirées, toute subdivision qui serait demandée peut être faite maintenant. L'état satisfaisant de ces affaires ont réduit à néant les efforts et les intrigues d'une certaine personne qui s'était rendue là dans le but de soulever le mécontentement des colons anglais, métis et sauvages du district de la Saskatchewan au sujet de l'arpentage des terres, etc.

Il est grandement à désirer qu'on n'accorde jamais la permission d'importer en gros ou de manufacturer des liqueurs spiritueuses dans ces districts, où règnent la tempérance et la paix, et qui sont actuellement protégés par une sage législation.

ÉTABLISSEMENTS ST. LAURENT.

Ces établissements sont situés sur les deux rives de la branche nord de la rivière Saskatchewan, immédiatement à l'ouest du 102ème méridien. Les colons sont des métis français, et leur population s'élève, au dire du Père André, leur principal missionnaire, à environ quatre cents.

Grands amateurs de la chasse, ces gens s'absentent de leurs demeures pendant de longues périodes et s'occupent peu de leurs terres. D'après les conversations que j'ai eues avec leurs prêtres et plusieurs de ces gens hospitaliers, j'ai constaté qu'ils désiraient beaucoup que leurs terres fussent arpentées le plus tôt possible.

Ils trouvent que le sol de leur établissement est moins bon que celui de Prince-Albert, parce qu'il est plus léger et plus accidenté, mais ils peuvent encore y faire d'excellentes récoltes.

LAC DU CANARD.

Cet établissement se trouve à environ 9 milles à l'ouest de celui du St. Laurent et à douze milles au sud-ouest du comptoir de Carlton. A part la grande maison de commerce de MM. Kew, Stobart et Cie., (maintenant Stobart et Elder) et quelques Sauvages, il n'y a guère plus de cinquante colons, presque tous des métis français. Comme il y a peu de bonnes terres ici, il est à désirer que la réserve des Sauvages soit fixée aussitôt que possible, afin d'éviter toute difficulté qui pourrait surgir entre eux et les blancs.

ÉTABLISSEMENT SAUVAGE.

Cet établissement est situé sur la rive nord de la branche sud de la Saskatchewan, à environ quatorze milles au sud-est de Prince-Albert.

Il y a ici environ soixante et dix familles de "personnes qui ont accepté l'argent accordé en vertu du traité des Sauvages." Il y a aussi quelques blancs qui sont établis sur un plateau de terre très fertile. Il y a une église anglicane et un catéchiste qui fait l'école. Ayant appris que les Sauvages avaient beaucoup d'inquiétudes au sujet de la réserve que le lieutenant-gouverneur Morris leur avait permis de choisir eux-mêmes, j'allai voir le chef et les principaux de sa tribu. Ils me dirent qu'ils désiraient beaucoup la place qu'ils avaient choisie, sur laquelle ils avaient bâti et qu'ils avaient améliorée, afin de faire cesser les empiètements des blancs du voisinage. Ils désiraient, de plus, être de bons sujets de Sa Majesté et consacrer leur temps à l'agriculture.

Les derniers mots du chef furent ceux-ci : "Dites au gouvernement que nous aimons mieux notre terre que de l'or, et que nous désirons qu'elle nous soit assignée comme réserve au plus tôt."

Les Sauvages et les blancs ici sont continuellement en dispute. Ces derniers ont arraché le poteau de ligne que les premiers avaient planté, et ils désirent beaucoup aussi que les bornes soient fixées définitivement.

Comme la douzième ligne de vérification intersecte cet établissement, l'arpentage d'une réserve peut être fait n'importe quand.

FORT A LA CORNE.

Cet avant-poste de la compagnie de la Baie d'Hudson est situé sur le côté sud de la rivière Saskatchewan principale, à environ 15 milles à l'est des "Fourches" et 50 milles à l'est de Prince-Albert. Sur la rive opposée de la rivière l'on voit les bâtisses non-occupées "Nepowenin," appartenant à la mission de l'Eglise d'Angleterre.

La réserve de la compagnie de la Baie d'Hudson semble être ici de peu de valeur, le terrain est maigre et léger.

Les Sauvages ainsi que quelques colons anglais et métis, au nombre d'environ une douzaine de familles, sont dispersés de trois à dix milles à l'ouest sur le chemin carrossable. Les Sauvages, ainsi que les autres, ont exprimé le désir que leurs terres fussent arpentées le plus vite possible.

COMPTOIR DE CARLTON.

Quoique renfermant une bien faible population, le comptoir de Carlton n'en est pas moins un des postes les plus importants de la compagnie de la Baie d'Hudson dans le pays. C'est là où sont les quartiers généraux de la compagnie pour ce district.

Le comptoir de Carlton est situé sur la rive est de la Saskatchewan-Nord, à environ quarante milles au sud-ouest de Prince-Albert, latitude 52° 52½ N. Il n'y a pas d'établissement dans ce voisinage, le terrain, sauf à quelques endroits, est de qualité inférieure. Le vapeur *Northcote*, de la compagnie de la Baie d'Hudson, a fait cinq voyages à cet endroit et un autre à Edmonton durant l'été dernier.

Les arpenteurs doivent beaucoup au facteur en chef Lawrence Clarke, pour les nombreuses faveurs qu'il leur a accordées au comptoir de Carlton et aux différents avant-postes.

CHEMIN PARCOURU.

Ayant parcouru plus de quatre cents milles par un chemin avoisinant nos travaux, une description abrégée du pays parcouru sera peut-être utile. Les distances données sont généralement celles prises au moyen de l'odomètre.

DES BUTTES DU TONDRE A CARLTON.—160 MILLES.

Les nouveaux magasins maintenant en voie de construction pour la compagnie de la Baie d'Hudson, sur le chemin principal, aux Buttes du Tondre offrirait beaucoup plus d'accommodation au public voyageur que ceux maintenant occupés, qui se trouvent à environ un mille du chemin.

Les Buttes du Tondre se terminent à environ vingt-huit milles à l'ouest de ce poste, et sur vingt-quatre milles de cette distance le chemin traverse un pays très accidenté, bien boisé et rempli de petits étangs. Le sommet des Grosses Buttes du Tondre est à quinze milles du magasin de la compagnie de la Baie d'Hudson. Le sol près du chemin est généralement sablonneux et graveleux. J'ai passé ici en compagnie de différents fermiers de Manitoba qui étaient d'opinion que du sentier on ne pouvait voir que bien peu de terres propres à l'agriculture; mais je suis informé, cependant, qu'il y a une assez grande quantité de bonnes terres dispersées sur ces Buttes.

En quittant les Buttes du Tondre, le chemin parcourt une longue plaine alcaline et stérile, sans bois, et n'ayant qu'une couple d'étangs où il soit possible de se procurer de l'eau; ceci continue jusqu'à six milles de l'endroit où le chemin se bifurque pour se rendre à la traverse du Milieu. A cet endroit on rencontre de nouveau des bosquets de trembles et l'on voit quelques petits étangs. Après avoir franchi une lisière de terres couvertes de trembles qui croissent sur un sol léger, le chemin parcourt encore vingt-sept milles sur une autre région alcaline et stérile, traversant, à quinze milles des fourches, la ligne télégraphique à "155½ milles du Ruisseau du Serpent."

A vingt milles de la rivière Saskatchewan l'on traverse un coteau élevé, et le chemin descend dans un pays accidenté, parsemé de petits lacs, et dans les coteaux inférieurs on trouve de bonnes terres. Les mêmes choses se rencontrent jusqu'à la rivière, qui est bordée d'une lisière de gros bois.

Après avoir traversé la rivière à cette traversé supérieure (appelée traversé Gabriel), l'on arrive à une autre région sablonneuse de quatre ou cinq milles, au milieu de laquelle une borne portant un doigt indique maintenant l'endroit où le chemin en droit ligne de Battleford bifurque dans une direction sud-ouest.

En arrivant près de l'établissement du lac du Canard le sol s'améliore de nouveau; les petits lacs et les bosquets de trembles y abondent. Les magasins de Stobart et Cie., à cet endroit, sont à dix milles de la traversé Gabriel et à douze milles de Carlton. A quelque distance du lac du Canard le sol devient moins bon et continue à peu près le même jusqu'à Carlton.

DU COMPTOIR DE CARLTON À PRINCE-ALBERT—40 MILLES.

Après avoir monté sur la colline, qui est deux cents pieds plus élevée que la vallée, le sol, pendant les premiers milles, est léger et couvert de peu de bois, jusqu'à ce que l'on atteigne l'épaisse lisière d'épinettes et de trembles qui paraît traverser la langue de terre entre les branches du nord et du sud.

En sortant de ce bois l'on arrive à une région plus plane et possédant un sol excellent. A vingt milles du poste de la compagnie de la Baie d'Hudson à Prince Albert, ce chemin se réunit au chemin principal de cet établissement. Sur ce parcours, le terrain est bien bon, l'eau s'y trouve en abondance et il y a une assez bonne provision de bois.

DE PRINCE-ALBERT À LA LIGNE C. F. P.—90 MILLES.

Comme il est dit plus haut, les premiers vingt milles traversent une région de pays propre à l'agriculture qui se prolonge jusqu'à la traversé inférieure (traversé de Gariépy), où plusieurs colons sont établis sur la rive est, et parlent de leurs terres d'une manière avantageuse. Dans les dix milles qui conduisent aux Grosses Buttes —"Minitchinasse"—le chemin traverse la lisière de bois qui longe la rivière.

Des Grosses Buttes à la ligne du chemin de fer du Pacifique, le chemin traverse un pays accidenté, parsemé çà et là de bocages et de petits bois; mais, en grande partie, la terre est inégale et trop légère pour les fins d'agriculture. Au nord de la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans l'angle formé entre cet endroit et le chemin se trouve la "Haute Butte"—"Keespitanair"—sur laquelle est érigée une croix en bois. Cette butte est visible du Ruisseau de la Louve, seize milles à l'est, sur la dixième ligne de base. D'ici à l'endroit où le chemin se bifurque, distance d'environ huit milles, le chemin traverse une région stérile, accidentée et sablonneuse.

DE PRINCE-ALBERT A L'ÉTABLISSEMENT DES SAUVAGES, 14 MILLES.

La plus grande partie de ce chemin traverse une région propre à l'agriculture. Il traverse le ruisseau du Castor à environ huit milles. Les digues faites par les castors rendent le gué profond, l'eau couvrant le siège de la voiture.

A environ douze milles à l'ouest du moulin à farine, un excellent pont traverse ce ruisseau, et les colons font souvent ce long détour afin d'éviter ce gué profond.

DE L'ÉTABLISSEMENT DES SAUVAGES AU FORT A LA CORNE—39 MILLES.

Après avoir quitté la lisière de bois qui borde la rivière, le sentier suit un pays magnifique, bien boisé, bien arrosé et légèrement ondulé, pendant à peu près vingt milles, où l'on atteint le groupe de petits lacs formant la source de la rivière de l'Attente ("Waiting.")

En arrivant à la rive nord de ce cours d'eau, l'on rencontre le même terrain et le chemin se prolonge jusqu'à la réserve de la compagnie de la Baie d'Hudson. A trois milles à l'ouest de cet endroit le chemin traverse la rivière de l'Attente, qui se jette dans la Saskatchewan.

Au nord et au sud du sentier, le pays semble être aussi fertile que la partie que nous venions de traverser.

DE FORT À LA GROSSE BUTTE S. O. À LA GROSSE BUTTE—60 MILLES.

Les premiers quinze milles de ce sentier font partie du chemin qui conduit de l'établissement des Sauvages au Fort à la Corne. Les autres quarante-cinq milles traversent un magnifique pays onduleux, parsemé de bosquets de trembles et de petits lacs, et bordant la plaine ouest de la chaîne des montagnes "Pasquia" que l'on voit s'étendre vers l'est aussi loin que l'œil peut distinguer.

A l'extrémité sud-ouest de cette chaîne se trouve un endroit élevé appelé la Grosse Butte—à environ un mille au nord du chemin principal venant de Prince Albert, et à environ dix milles N. E. de la traverse d'en bas.

DE PRINCE ALBERT À LA RIVIÈRE SASKATCHEWAN—36 MILLES.

Sauf une lisière de terre sablonneuse et maigre d'environ trois milles de largeur couverte de pins résineux, qui traverse le chemin, le sentier passe à travers un pays propre à la colonisation. Plusieurs lots ont été bornés jusqu'à la Fourche des deux branches de la Saskatchewan. A cet endroit la cabane du capitaine Butler indique l'emplacement sur lequel il prédit devoir s'élever une ville importante dans un avenir très rapproché.

Ici, les apparences confirment la supposition du Professeur Hind que le bras du sud est plus considérable que l'autre d'un quart, et, chose curieuse à remarquer, l'eau des deux bras de la rivière vient se jeter et coule pendant plusieurs milles dans un chenal pas plus large qu'aucun d'eux séparément. Au Fort à la Corne le cours d'eau a moins de trois cents verges de largeur.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Comme les explorations de cette année comprennent une bien plus grande étendue et ont fait connaître une section du pays des plus fertiles, possédant en outre de grands avantages naturels, je me suis permis de présenter un rapport plus considérable que d'habitude.

Depuis notre départ de Manitoba nous n'avons pas rencontré de terres arables pouvant être comparées, tant par la fertilité que par l'étendue, aux vallées attrayantes de la magnifique rivière Saskatchewan, qui, à partir de Carlton sur le bras nord et de St. Laurent sur le sud, coule sur une distance d'au moins cent cinquante milles à travers un pays renfermant de bonnes terres, une quantité de beau bois de service et une abondance d'eau.

J'ai appris de quelqu'un qui a parcouru cette section, que cette lisière fertile, bornée au sud par les collines Pasquia, se prolonge à plus de cinquante milles à l'est du Fort à la Corne, l'endroit le plus à l'est que j'aie visité.

Ce magnifique pays est à l'abri de ce terrible fléau, les sauterelles migratoires, qui pendant plusieurs années ont empêché le développement de la province des prairies. Le seul désavantage sérieux qu'il y ait ici sont les gelées prématurées qui portent atteinte aux grains qui mûrissent tard.

Jusqu'à présent les cultivateurs ont reçu des prix élevés pour leurs faibles récoltes, A Prince Albert on a offert de me fournir des provisions le printemps prochain aux prix suivants, savoir : la farine \$8 par 100 lbs. ; l'avoine, \$1.12 par minot ; les pommes de terre, 75 cts. par minot ; le bœuf, 12½ cts. par lb. Lorsque le pays sera plus colonisé et qu'une plus grande étendue de terre sera en culture, leurs magnifiques rivières offriront un moyen de transport peu coûteux pour le surplus des produits, par eau jusqu'à Winnipeg ou en remorquant des bateaux jusqu'à la traverse du chemin de fer à "Saskatchewan" et l'expédier de suite par les chars aux marchés de l'est.

L'année dernière, le bateau à vapeur *Northcote*, capitaine Griggs, fit cinq voyages des Grands Rapides de Carlton, environ cinq cent cinquante milles, et un autre à Edmonton, distance de plus de mille milles. Le voyage de Carlton à Winnipeg se fait en quatre jours et demi, ou douze plus vite que la route suivie sur terre par la malle.

On a placé un autre vapeur (en acier) sur cette ligne, mais il n'a pas encore commencé ses voyages. Ces vapeurs appartiennent à la compagnie de la Baie d'Hudson, qui ne transporte que son propre fret et ne veut pas prendre de passagers, n'ayant pas de place pour les loger.

Si le gouvernement donnait de l'encouragement à une ligne indépendante de bateaux à vapeur comme ceux de la rivière Rouge, elle aurait pour effet d'activer la colonisation des immenses vallées de la Saskatchewan.

J'ai appris du capitaine Griggs que même si on ne dépensait que la somme de \$10,000 dans le but de faire enlever les obstacles dans la rivière entre Prince Albert et les Grands Rapides, par une personne d'expérience et parfaitement au fait de semblables travaux, les vapeurs pourraient faire des voyages plus fréquents, plus rapides et avec plus de sûreté qu'à présent. Le principal obstacle est aux rapides de Cole et est causé par des cailloux dans le chenal à quelques milles en amont de la fourche des rivières, où le vapeur eût à attendre plusieurs jours la crue des eaux du haut de la rivière.

Une coupe transversale faite avec soin de la rivière Saskatchewan Nord, à Prince Albert, le 18 septembre 1877, quatre semaines après le départ du *Northcote* lors de son dernier voyage en descendant, a donné le résultat suivant.

Largeur	907	pieds.
Profondeur moyenne	6.1	"
Superficie de la coupe transversale.....	616.8	verges carrées.
Vélocité par heure.....	10,098.0	pieds.
Volume de décharge par heure.....	56,239,079	" cubes.

Ce rapport est accompagné des cartes suivantes :

Cartes détaillées des arpentages de blocs, à une échelle de 40 chaînes au pouce.
Cartes indiquant les établissements du Prince Albert et celui des Sauvages, à une échelle de 20 chaînes au pouce.

Carte à une échelle de 2 milles au pouce, indiquant les subdivisions projetées de terres sur la rivière Saskatchewan, à l'est du troisième méridien principal.

Carte générale à une échelle de 6 milles au pouce.

" " " 40 " "

Cédule de réclamations et d'améliorations etc., à l'établissement de Prince Albert.

Observations et calculs astronomiques et géodésiques.

Coupe transversale du bras nord de la rivière Saskatchewan.

Echantillons de blé.

En terminant, qu'il me soit permis de faire mention de mon premier assistant M. Montague Aldous, dont les fonctions avaient beaucoup plus de responsabilité que d'habitude, et des autres personnes du détachement qui ont contribué à rendre des plus complètes les explorations de cette saison.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. L. RUSSELL, A. T. F.

Arpenteur en charge Section E. S.S.

LINDSAY RUSSELL, écrivain,

Sous-arpenteur-général,

Chargé des opérations géodésiques spéciales.

ANNEXE No. 3.

BUREAU DE L'ARPENTEUR DES TERRES FÉDÉRALES,
WINNIPEG, MAN., 31 octobre 1877.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant des explorations géodésiques de Manitoba, de Kéwatin et des Territoires du Nord-Ouest, ainsi que des affaires de ce bureau, pour l'année expirant ce jour.

ARPENTAGES DES ÉTABLISSEMENTS, etc.

De bonne heure cette saison on a terminé les plans des "Deux milles extérieurs," dont les arpentages avaient été faits l'année dernière. L'arpentage des emplacements de villages dans la réserve des Islandais, tel que désigné dans mon dernier rapport, a été achevé de bonne heure l'hiver dernier. Ce sont "Sandy Bar" et "Rivertown," qui sont situés dans le township 23, rang 4 est. Le chemin tracé l'année dernière depuis St. Pierre jusqu'à Gimli, a été prolongé vers le nord jusqu'à "Sandy Bar." L'établissement de Lorette sur la Seine a été arpenté et divisé en lots de rivière de la même manière que les anciens établissements ou paroisses de la province. Cet arpentage comprend une superficie de 18,952 acres et a été divisé en 96 lots de ferme.

Les arpentages des anciens chemins publics de la province ont été confiés à deux arpenteurs, l'un a terminé sa part de travail, comprenant les chemins de Winnipeg et la Pointe aux Trembles jusqu'à la Pointe du Chêne, lac Manitoba. L'arpenteur qui devait se charger des autres travaux, n'est pas arrivé.

Arpentage de blocs et de subdivisions.

Les seules lignes de contours arpentées ne comprennent que quelques milles exécutés en rapport avec les arpentages des subdivisions. Dans le nombre de milles arpentés se trouvent compris les différents cantons dont les lignes de contour forment les limites. L'arpentage des lignes de contour de blocs qui doivent compléter la ligne frontière est de la province, en vertu de l'acte 40 Vic. chap. 6, devait être exécuté pendant l'été, mais comme les pluies fréquentes du commencement de la saison avaient rendu impraticables les marais à travers lesquels une partie des lignes passeront, et en vue du fait que les travaux pourraient être exécutés plus économiquement pendant l'hiver, avec votre autorisation, les travaux ont été retardés dans le but de permettre à l'arpenteur de commencer les opérations au commencement de décembre.

Sept cantons ont été subdivisés pendant la dernière saison, dont trois dans la réserve des Islandais et les quatre autres dans la partie sud-ouest de la province, à côté de la ligne frontière Internationale, donnant en tout une superficie propre à l'agriculture de 157,914 acres.

Dans la subdivision du canton 23, rang 4 est, un nombre de lots ont été tracés faisant face à la rivière des Islandais.

Arpentage des réserves des Sauvages.

Les informations concernant les réserves arpentées et les endroits où elles sont situées, sont contenues dans la cédule portant le titre ci-dessus.

En outre de celles mentionnées dans la cédule, des instructions ont été transmises à l'un des arpenteurs employés à la réserve des Islandais, lui disant de se rendre à l'embouchure de la petite rivière Saskatchewan, afin d'y déterminer une réserve, mais comme les règlements de la quarantaine y étaient encore en force, l'arpentage n'a pas été fait.

Bureau des arpentages.

Outre les opérations du bureau ayant un rapport immédiat avec les arpentages, j'ai à constater que beaucoup a été fait relativement aux réclamations de terres autorisées par "l'Acte de Manitoba", dans les établissements. On a reçu en grande partie les preuves que je mentionnais dans mon dernier rapport comme étant nécessaires à l'octroi de terres, mais il y a encore plusieurs cas dans lesquels les réclamants n'ont pu donner les preuves requises. En vertu du dit acte, pendant l'année dernière, 330 demandes pour l'émission de lettres-patentes ont été ajoutées à la liste et 411 nouvelles ont été recommandées, ce qui porte le nombre total des recommandations à 1,306.

Cinquante-trois des réclamations annoncées en vertu de "l'Acte concernant les conflits de réclamations entre occupants de terres dans Manitoba," ont été réglées par les parties elles-mêmes, plusieurs l'ont fait depuis la publication des listes et avant les séances de la commission, et quelques-uns pendant qu'elle siégeait dans les cours de trois comtés, savoir : Marquette-Est, Provencher et Lisgar.

Une liste additionnelle de ces réclamations (au nombre de 46) ayant été envoyée à la commission, j'ai affiché, d'après vos instructions, copie des listes dans les bureaux des registrateurs et des greffiers des cours de comté. Quelques-unes de ces réclamations ont été réglées dernièrement.

La correspondance dans ce bureau pour l'année dernière est comme suit :

Lettres reçues.....	1,057
Lettres envoyées	1,373

Ci-annexées, se trouvent trois cédules indiquant les "arpenteurs employés" et les détails des arpentages de subdivisions et des réserves des Sauvages.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. W. WHITCHER,
Inspecteur des arpentages.

A l'arpenteur-général
des Terres Fédérales,
Ottawa.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
WINNIPEG, 31 octobre 1877.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant des affaires de ce bureau et de ses divisions de Emerson, Portage la Prairie et Fort Francis durant l'année dernière.

Il y eut au commencement de la saison de fortes pluies qui inspirèrent des craintes pour les récoltes ; je suis content de constater que la province n'en a pas souffert et qu'au contraire nous avons eu une moisson des plus abondantes.

Il est regrettable que ces pluies extraordinaires aient eu lieu durant les mois où le plus fort de l'immigration se fait, car elles eurent pour effet de décider plusieurs de ceux qui arrivaient dans la province, à retourner dans leur ancienne patrie ou aux États-Unis. Néanmoins, en dépit de ce contre-temps l'immigration de l'année dernière a excédé celle d'aucune année antérieure, quoique le nombre des inscriptions pour droit d'établissements (*homesteads*) ait été moins élevé qu'en 1874. On peut expliquer cela par le fait qu'une grande partie de celles qui ont été accordées dans cette dernière année, l'ont été dans le but de spéculer et ont été annulées en partie depuis, tandis que celles de cette année ont été accordées à des colons qui voulaient s'y établir ; je suis heureux de dire que les amendements faits par l'Acte concernant les Terres Fédérales ont eu pour effet de mettre fin aux spéculations sur les droits d'établissements

Un coup d'œil jeté sur la cédule ci-annexée (I), indiquera que la quantité totale de terres concédées durant l'année dernière a été de 400,424 acres, contre 154,533 acres l'année précédente. Les recettes d'argent ont été seulement de \$1,267 contre \$6,546 en 1876. Le montant peu élevé d'argent reçu, comparé à la quantité de terres vendues, a été causé par le grand nombre de certificats (*scrips*) émis sous l'autorité de l'acte de la 37^{ème} Vict., chap. 20, et acceptés en paiement de ces terres.

On n'a disposé que d'un petit nombre de terres dans le district du Fort Francis, le tout se résume à 22 établissements, le même nombre de préemptions et une vente. Cependant, l'agent de cette localité m'informe que les excellentes terres de la rivière La Pluie attireront un fort courant d'immigration de ce côté, l'année prochaine.

La correspondance de ce bureau augmente toujours. Le nombre de lettres envoyées du bureau d'Emerson et de celui-ci s'élève à 2,591, sans compter un grand nombre de formules imprimées et au-delà de 8,000 cartes et pamphlets. Le nombre de lettres reçues a été de 1,995.

L'enquête instituée au sujet des réclamations présentées pour les octrois aux Métis a donné au bureau une quantité considérable d'ouvrage. Plus de 1,000 réclamations ont été examinées, et il a fallu interroger sous serment plus de 1,600 témoins. Comme ces réclamations ont été présentées durant les mois où l'immigration arrive le plus, le personnel du bureau a eu un grand surcroît de travail.

Durant l'année dernière, les terres réservées aux enfants des Métis, dans douze paroisses, leur ont été assignées, ouvrant ainsi à la colonisation près de 700,000 acres d'excellentes terres qui avaient été réservées auparavant.

Je suis heureux de constater la condition satisfaisante des immigrants mennonites allemands et russes, qui ont ajouté plusieurs villages à ceux que je mentionnais dans mon rapport de l'année dernière, et qui ont une bien plus grande superficie de terres en culture. J'ai lieu de croire qu'ils sont bien contents et très satisfaits des résultats de leur immigration, et à l'appui de ceci je puis mentionner le fait que près de 300 sont volontairement devenus sujets naturalisés de Sa Majesté.

On a fait que peu ou pas de progrès dans l'établissement des cantons mis réservés pour la colonisation de Manitoba à St. Boniface.

Ci-annexée est la cédule "K," indiquant les nouveaux établissements formés dans cette province durant l'année dernière.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

DONALD CODD,

Agent des terres fédérales.

L'arpenteur-général des
Terres fédérales,
Ottawa.

CEDULE A.

INDIQUANT les réserves des Sauvages arpentées pendant l'année expirée le 31 octobre 1877.

Bande.	Localité.	Traité.	Superficie.	Par qui arpentée.	Observations.
Gabriel Coté, ou Memay.....	Côté est de la rivière Assiniboine, au sud du Fort Pelly.....	No. 4....	36,166	William Wagner.....	Plusieurs autres réserves, en vertu du traité No. 4, au voie d'être arpentées par M. Wagner.
Way-way-se-cappow.....	Crique de la Quene-d'Oiseau, (territoire cédé sous le traité No. 2).....	" 4....	45,889	do.....	
Mah-sah-kee-yash.....	Côté ouest du lac St. Martin.....	" 2....	4,088	F. A. Martin.....	
Richard Woodhouse.....	Côté sud de la rivière Fairford, entre les lacs Manitoba et St. Martin.....	" 2....	11,723	do.....	
François, ou Jambé-Cassée.....	Sud du lac à la Poulle-d'Eau, sur la rivière à la Poulle-d'Eau.....	" 2....	4,616	do.....	
Naitancomang et Coché.....	Bras nord-est du lac La Plinie, à l'embouchure de la rivière de l'Île au Saïgé.....	" 3....	9,800	A. J. Crickmore.....	Trois autres réserv. en vertu du traité No. 3, sont en voie d'être subdivisées par M. Crickmore.
Otink-im-aw.....	Au lac à l'Original, environ 12 milles à l'est de l'établissement de la Cie. de la B. d'Hudson.....	" 5....	7,264	Duncan Sinclair.....	
Peter Beardy.....	Grands Rapides, rivière Saskatchewan.....	" 5....	2,752	do.....	
Thomas Mistagin.....	Près de la maison de Norway, à l'embouchure de la rivière Jack.....	" 5....	11,000	do.....	
David Rundie.....	A la rivière du Pêcheur, côté ouest du lac Winnipeg.....	" 5....	9,000	do.....	
Tapastanum, ou Donald Sinclair.....	Île à la Croix, dans le lac à la Croix, vis-à-vis l'embouchure de la rivière, depuis le lac à la Pierre à Pipe.....	" 5....	5,760	do.....	
Jacob Berens.....	A l'embouchure de la rivière Berens, sur le côté est du lac Winnipeg.....	" 5....		J. L. P. O'Hanly.....	

Pé-wah-noe-wee-min.....	A l'embouchure de la rivière au Peuplier, au nord de la rivière Berens.....	" 5....		do.....	
Thickfoot.....	Île de la Tête du Chien, ou "Wapang".....	" 5....	1,130	do.....	
Shay-way.....	Rivière Noire, côté est du lac Winnipeg.....	" 5....	1,760	do.....	
Pahamachas.....	Rivière Seine.....	" 3....		Robt. J. Ross.....	
do.....	do.....	" 3....		do.....	
Kebugum.....	Rivière Ka-wa-wi-aga-mot.....	" 3....		do.....	

A. H. WHITCHER,
Inspecteur des arpentages.BUREAU DES ARPENTAGES, TERRES FÉDÉRALES.
WINNIPEG, 31 octobre 1877.

CEDULE B.

INDIQUANT les arpentages de subdivisions faits pendant l'année expirée le 31 octobre 1877.

Nom de l'arpenteur.	Etendue de l'entreprise.		Etendue complétée.			Observations.
	Townships et rangs.	No. de t'ps.	Townships et rangs.	No. de t'ps.	Milles.	
Beatty, Walter.....	Township 24, rang 4, est.....	1	Tous.....	1	67-39	Réserve des Islandais. Comprend 5-15 du lac Traverse.
Doupe, Joseph.....	do 3, do.....	1	do.....	1	80-73	Réserve des Islandais.
Kennedy, Lachlan.....	do 1, do 9, ouest.....	1	do.....	1	73-36	
McPhillips, George.....	do 19, do 3, est.....	1	do.....	1	85-72	
Stewart, Ellihu.....	do 1, rangs 10, 11 et 12, ouest.....	3	do.....	3	219-92	Réserve des Islandais.
	Total.....	7	7	527-12	

Nombre total de milles des lignes de sections arpentées 521-97
 Superficie totale subdivisée (compris les chemins)..... 157,914 00 acres.

A. H. WHITCHER,
Inspecteur des arpentages.

BUREAU DES ARPENTAGES, TERRES FÉDÉRALES,
 WINNIPEG, MANITOBA, 31 octobre 1877.

CÉDULE C.

INDIQUANT les arpenteurs employés dans Manitoba, Kéwatin et les Territoires du Nord-Ouest, pendant l'année expirée le 31 octobre 1877.

No.	Nom.	Résidence.	Genre d'arpentage.
1	Beatty, Walter	Delta, Ontario.....	Subdivision et arpentage de chemins à travers les réserves des Islandais.
2	Bray, Edgar.....	Oakville do	Chemins.
3	Crickmore, Arthur J.....	Toronto do	Réserves des Sauvages.
4	Doupe, Joseph.....	Winnipeg, Manitoba.....	Subdivision.
5	Harris, John W.....	do	Complétat. des plans aux "Deux milles extér."
6	Kennedy, Lachlin.....	Toronto, Ontario	Subdivision.
7	King, Wm. F.....	do	Arpentage spécial.
8	Martin, F. Alphonse.....	Winnipeg, Manitoba.....	Réserves des Sauvages.
9	McPhillips, George, père.....	do	Etablissement.
10	McPhillips, George, fils.....	do	Etablissement et subdivisions.
1	O'Hanly, J. L. P.....	Ottawa, Ontario.....	Réserves des Sauvages.
12	Pearce, William.....	Winnipeg, Manitoba.....	Achèv. des plans des "Deux milles extér."
13	Russell, Alexander L.....	Ottawa, Ontario.....	Arpentage spécial.
14	Ross, Robert J.....	Frampton, Québec.....	Réserves des Sauvages.
15	Sinclair, Duncan.....	Winnipeg, Manitoba.....	do
16	Stewart, Elihu.....	Collingwood, Ontario.....	Subdivision.
17	Wagner, William.....	Ossowo, Manitoba.....	Réserves des Sauvages.

A. H. WHITCHER,
Inspecteur des arpentages.

BUREAU DES ARPENTAGES, TERRES FÉDÉRALES,
WINNIPEG, MANITOBA, 31 octobre 1877.

CÉDULE D.

OBSERVATIONS pour déterminer la latitude par les passages au premier vertical de la constellation du Cygne, le 5 août 1877. — ligne de base, longitude 105° 45' O. Théodolite de campagne de six pouces de diamètre, fabriqué par Troughton et Simms, et montre marine No. 9699. Observateur et calculateur, J. C. NELSON.

Tit.	1	2	3	4	5	6	7
T	H. M. S. 18 01 05.8	H. M. S. 18 01 30.6	H. M. S. 18 01 48.5	H. M. S. 18 03 26.1	H. M. S. 18 03 08.0	H. M. S. 18 03 27.0	H. M. S. 18 03 49.5
T _v	18 01 53.0	23 17 18.0	23 17 34.2	23 18 14.9	23 18 50.2	23 19 15.2	23 19 37.3
t = T _v + T	41 17 58.8	41 18 48.6	41 19 22.7	41 20 41.0	41 21 53.2	41 22 42.2	41 23 26.8
$\frac{1}{2}t$	20 38 59.4	20 39 24.3	20 39 41.3	20 40 20.5	20 40 56.6	20 41 21.1	20 41 43.4
$\frac{1}{2}t_0$	1 21.1	0 0 56.2	0 0 39.2	0 0 48.8	0 0 36.1	0 1 00.6	0 1 23.9
T _v - $\frac{1}{2}t_0$	5 15 47.2	5 16 47.4	5 15 45.7	5 15 48.8	5 15 47.2	5 15 48.2	5 15 47.8
T - $\frac{1}{2}(T - T_0)$	2 37 53.6	2 37 53.7	2 37 52.9	2 37 54.4	2 37 55.6	2 37 54.1	2 37 53.9
Sec. log. θ	0.112438	0.112430	0.112409	0.112448	0.112428	0.112441	0.112437
Sec. log. γ	0.000008	0.000004	0.000002	0.000000	0.000001	0.000004	0.000008
Tan log. δ	9.997631	9.997631	9.997631	9.997631	9.997631	9.997631	9.997631
Tan log. ϕ	0.110067	0.110065	0.110042	0.110079	0.110080	0.110076	0.110074
ϕ	52 10 62.2	52 10 61.8	52 10 56.5	52 10 62.7	52 10 60.8	52 10 62.0	52 10 61.6
t_0	H. M. S. 20 40 20.5						
17 oscil	0 0 7.7						
Cor. chron.	20 40 12.8						
A.R.	0 2 58.4						
Correction inappréciable	20 37 14.4						
	20 37 17.4						
	0 0 3.0						
	0 0 45.0						
	44 50 37.3						

CÉDULE D.—Suite.

OBSERVATIONS pour déterminer la latitude par les passages au premier vertical de σ de la constellation du Cygne, etc.—Suite.

FILE.	1	2	3	4	5	6	7
T	H. M. S. 17 49 15.4	H. M. S. 17 49 41.4	H. M. S. 17 50 03.4	H. M. S. 17 50 44.4	H. M. S. 17 51 25.9	H. M. S. 17 51 53.4	H. M. S. 17 52 19.4
T _v
T _v +T
$\frac{1}{2}(T+T_v)$
$\frac{1}{2}(T-T_v)$
$\frac{1}{2}(T+T_v) - \frac{1}{2}(T-T_v)$
Sec. log. =	0.089256	0.089291	0.089282	0.089269	0.089256
Sec. log. =	0.000002	0.000000	0.000002	0.000005	0.000010
Tan log. =	0.020790	0.020790	0.020790	0.020790	0.020790
Tan log. ϕ =	0.110048	0.110081	0.110074	0.110064	0.110056
ϕ =	52 10 58.0	52 10 65.5	52 10 64.0	52 10 61.6	52 10 59.9
Chron. cor. =	H. M. S. 20 12 43.4 2 58.4	52 10 58.0	52 10 65.5	52 10 64.0	52 10 61.6	52 10 59.9
A.R. =	20.09 45.0 20.09 48.5	52 10 61.8	52 10 65.5	52 10 64.0	52 10 61.6	52 10 59.9
λ =	52 10 61.8	52 10 65.5	52 10 64.0	52 10 61.6	52 10 59.9
Correction inappreciable.
δ =	52 10 55.6	52 10 65.5	52 10 64.0	52 10 61.6	52 10 59.9

CÉDULE D.—*Suite.*OBSERVATIONS pour déterminer la latitude par les passages au premier vertical, etc.—*Suite.*

ψ CYGNE.

FILS.	III.	IV.	V.
	H. M. S.	H. M. S.	H. M. S.
T =	19 33 57	19 39 18	19 48 55.5
T' =	20 02 58.5	20 11 46	20 17 21.0
$t = T' + T =$	39 36 55.5	39 51 04	40 06 16.5
$\frac{1}{2} t =$	19 48 27.8	19 55 32	20 03 08.3
$t \curvearrowright \omega = \gamma$	7 04.2	0	7 36.3
$2 \theta = T' - T =$	29 01.5	32 28	28 25.5
$\theta \frac{1}{2} (T' - T) =$	14 30.7	16 14	14 12.8
Sec. log. $\theta =$	0.000872	0.001090	0.000836
Sec. log. $\gamma =$	0.000207	0.000000	0.000239
Tan. log. $\delta =$	0.108989	0.108989	0.108989
Tan. log. $\phi' =$	110068	0.110079	0.110064
$\phi' =$	52 10 62.5	52 10 62.7	52 10 61.6
			52 10 62.5
			62.7
			61.
			52 10 62.6
			$\delta =$ 7.1
			$\phi =$ 52 10 55.5

CÉDULE D.—*Suite.*OBSERVATIONS pour déterminer la latitude par les passages au premier vertical,
etc.—*Suite.*

SOMMAIRE.

	α Cygne.	\circ Cygne.	γ Dragon.	ψ Cygne.
	\circ ' "	"	"	"
	52 10 62.2	58.0	56.3	62.5
	61.8	65.5	55.3	62.7
	56.5	64.4	56.3	61.6
	62.7	61.6	58.3
	60.8	59.9	58 0
	62.0	56.9
	61.6	56.9
ϕ =	52 10 61.1	61.8	56.9	62.6
b =	7.8	- 6.2	+ 0.2	+ 7.1
Cor. pour la marche ch. =	+ 2.4	+ 1.7	+ 0.4	+ 0.0
ϕ =	52 10 55.7	57.3	57.1	55.5
α Cygne =	52 10 55.7			
\circ Cygne =	52 10 57.3			
γ Dragon =	52 10 57.1			
ψ Cygne =	52 10 55.5			
Moyenne =	52 10 56.4			
Inst. 65 pieds au N. de la Corde.....				-00.65
Ordonné de la corde de la parallèle de 10ème de base.....				-00.04
Latitude calculée d'après l'observation de W. F. K. du 106ème méridien.	52 10 55.7			
	52 10 55.8			
Diff. =				0.1

CÉDULE E.

Cédule des subdivisions projetées sur le plan de l'ÉTABLISSEMENT DE PRINCE-ALBERT, indiquant les réclamations, septembre 1877.

No. du lot.	Largeur en chaînes	Superficie.	Nom de l'occupant.	Améliorations.				Observations.
				Maisons.	Granges.	Étables.	Acres cultivés.	
1	23	367	John McDonald.....	1 en troncs d'arbres.	1 en troncs d'arbres.	1 en troncs d'arbres.	68	Bonnes bâtisses en troncs d'arbres. Lorsque les lignes de la compagnie de la Baie d'Hudson furent tirées, McDonald mit ses clôtures parallèles avec leurs lignes. G. McKay, cependant continua ses clôtures dans la même direction qu'elles avaient été commencées, et a présent un champ de 60 acres immédiatement en arrière de celui de McDonald (voir plan). Le chemin projeté de la chaîne est entre ce lot et la réserve de la compagnie de la Baie d'Hudson, de 3,000 acres, et retranchera environ 4 acres des améliorations de Macdonald. Une des meilleures maisons de l'établissement. Il est frère de l'hon. Jas. McKay; confortablement situé; ferme de petite étendue; désire avoir ses limites définies, vu que son voisin et frère Geo. McKay lui retranche en arrière environ 17 acres de terre améliorée.
2	11	178	John McKay.....	1 charpente.....	1	18	Bonnes bâtisses de ferme et cour bien remplie. Seulement 20 acres de ses améliorations sont sur ce lot, 17 acres sur le lot 2, et 63 acres sur le lot 1. La ferme de la mission presbytérienne retranche de ce lot environ 11 acres. Frère de l'honorable Jas. McKay.
3	11	178	George McKay.....	1 en troncs d'arbres.	2	1 en troncs d'arbres.	100	Bonnes bâtisses de ferme et cour bien remplie. Seulement 20 acres de ses améliorations sont sur ce lot, 17 acres sur le lot 2, et 63 acres sur le lot 1. La ferme de la mission presbytérienne retranche de ce lot environ 11 acres. Frère de l'honorable Jas. McKay.
4	11	178	Mission presbytérienne....	4	1	1	46	Bonnes bâtisses et enclos par une palissade.
5	10	160	Mission presbytérienne...	Eglise.	Service divin et école du jour dirigée par le rév. M. Johnson, Cimetière.
7	7	110	A. McBeath.....	1	24	Réclame un fronteau de 10 chaînes qu'il a acheté d'un M. Nessbitt il y a 4 ans, qui avait possédé ce lot depuis 1866. S'il peut avoir 10 chaînes l'église se trouvera sur le devant de ce lot (je comprends qu'il a permis aux autorités de l'église de bâtir sur son lot), et le lot 4 n'aura que 7 chaînes de front, et le lot 6, 10 chaînes; a 30 bœufs et deux chevaux; famille, 6. Les améliorations de Samuel Mackenzie retranchent de ce lot environ 8 acres.

Cédulo des subdivisions projetées sur le plan de l'établissement de Prince-Albert, territoire du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

No du lot.	Largeur en chaînes	Superficie	Nom de l'occupant.	Améliorations.			Observations.
				Maisons.	Granges.	Etables.	
7	11	175	Samuel McKenzie	2	1	1	Une bonne maison à deux étages presque terminée; achetée de James Drever, il y a quatre ans, pour la somme de \$1,000; cette famille se compose de 14 personnes, il possède 11 bœufs et 8 chevaux. Récolte cette année, 500 boisseaux de blé, 300 d'orge, 70 d'avoine, 100 de navets, 10 de carottes, 100 de pommes de terre, 200 choux, etc. Il a vendu 3 chaînes de son terrain sur le côté ouest du lot No. 8 à Jos Finlayson.
9	10½	170	{ Thomas McKay { Jos. Finlayson	2 1	1	1	Résidence évaluée à \$3,000 et presque terminée; de grandes fermes sur Red Deer Hill; je ne puis dire combien ils demandent de front sur la rivière. A. L. Russell a acheté de Jos. Finlayson environ deux acres de front sur la rivière; il les a payés \$100. Thos. McKay et Jos. Finlayson sont tous deux mariés et ont des enfants.
10	10	163	{ Wm. McKay { — Hutchison	1 3	1	1	Bonnes constructions en troncs d'arbres; il a 3 ou 4 fils en état de travailler avec lui sur la ferme. Wm. McKay possède un champ sur le côté est du lot No. 11, sur lequel il a construit une nouvelle maison.
11	10	165	Wm. B. Spencer	3	1	1	La maison de M. Mair est sur le lot No. 14, et il a dernière-ment construit sur le lot No. 13 un beau magasin. M. Mair a acheté d'un des anciens colons. Chemin projeté 1½ chaîne de largeur sur le côté ouest du lot No. 14.
12	8½	141	do	1	1	1	Maison confortable en troncs d'arbres.
13	13	216	Chas. Mair & Wm. Bartlett	1 maison et nouv. ma- gasin	1	1	Une des plus grandes améliorations dans l'établissement.
14	14	234	Chas. Mair	1	1	1	Une maison confortable; il tient un petit magasin; il est en possession depuis trois ans, sa famille se compose de six personnes; il a 15 bêtes à cornes et 12 chevaux.
15	14	234	Geo. Sutherland	1	1	1	Une petite maison en troncs d'arbres. Il dit que R. Pritchard a empiété sur sa propriété et y a construit son magasin.
16	8	135	Wm. Diworth	1	1	1	
17	11	181	Richard Pritchard	1 magasin	1	1	
18	10½	160	George Sutherland	1	1	1	

19	15	240	James Istister	1	1	1	16	Fut l'un des premiers colons de Prince-Albert; possédait autrefois l'emplacement de A. Campbell; est le propriétaire de ce terrain depuis cinq ans; a plus de 20 acres en culture en arrière de son terrain non indiqué sur le plan. Famille de 7; 14 bêtes à cornes, 6 vœux, 4 chevaux.
20	9	144	Wm. McDonald	1	1	1	21	Propriété dep. 4½ ans; famille de 4; 13 chev. et 7 bêtes à cornes.
21	10	160	do	1	1	1	16	L'un des plus anciens colons; propriétaire depuis 12 ans. Dit qu'il a droit à un terrain en arrière de sa propriété environ un demi-mille carré, qu'il veut obtenir pour ses fils; il y a semé 4 boisseaux de grain cette année et 12 acres sont labourés, prêts pour le printemps. Fam. de 7; 10 b. à corn. 1 chev.
22	12½	202	A. Campbell	1	1	1	14	Bœufs est le propriétaire de tout le terrain situé entre chez Olson et la propriété de l'église anglaise. Ne sais pas ce qui est réclamé par l'église. La maison d'école sur le front du No. 25 est supportée par souscription publique.
23	12½	202	Oliph. Olson	1	1	1	7	McKay a vendu cet emplacement au facteur en chef Laurence Clark, de Carlton House. McKay possède et exploite un moulin à farine, à environ 6 milles de Prince-Albert. Famille de 4; 14 chevaux et bêtes à cornes. M. Clarke a donné un contrat pour bâtir une maison de \$3,000 l'année prochain.
24	12	197	J. Beads	2	1	1	8	Bonne maison en troncs d'arbres; a vendu cette propriété au facteur en chef Laurence Clarke, de Carlton House. Famille de 10; 4 bœufs et 5 chevaux; évalue la propriété à \$1,000; dit qu'il a acheté de son frère Joseph McKay sept réclamations situées entre la clôture de Joseph McKay et la nouvelle maison de Stephenson.
25	10½	176	do et église anglaise.	1	1	1	7	De bonnes bâtisses; acheté de A. Campbell et Peter Turner; en a la propriété depuis 2 ans. Famille de 8; 18 têtes de bœuf et 10 chevaux. A dernièrement vendu le lot No. 31 à McN. B. McKay. Une ligne méridienne extérieure bonne le côté ouest du lot 23. Le chemin est parallèle à la ligne.
26	8½	137	Alex. McKay	1	1	1	4	Une nouvelle maison en voie de construction.
27	9	147	John McN. B. McKay	1	1	1	10 labourés.	Maison inhabitée.
28	10	165	Robt. McIver	1	1	1	8	En possession depuis 4 ans; acheté de H. Erasmus. Famille de 7; 12 bêtes à cornes et 2 chevaux. Je crois qu'un champ de 7 acres (en culture) sur le lot 33 lui appartient.
29	10	166	Joseph McKay	1	1	1	45	
30	8½	133	do	1	1	1	5	
31	7	110	do	1	1	1	10 labourés.	
32	17½	275	J. Stephenson	2	1	1	8	
33	8	126	R. Campbell	1	1	1	6	
34	8	130	Jam. Anderson	1	1	1	6	

Cédulo des subdivisions projetées sur le plan de l'établissement de Prince-Albert, Territoire du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

No. du lot.	Largeur en chaînes	Superficie en acres	Nom de l'occupant.	Améliorations.				Observations.
				Maisons.	Granges.	Étables.	Acres cultivés.	
35	6	97	R. Campbell.....	1			24	Ces 5 lots sont la propriété de Campbell, McKay et Trail, mais ne sais pas la quantité appartenant à chacun; Campbell a environ 5 acres en culture, McKay en a 11 et Trail 8.
36	10	164	do (?).....					
37	10	162	George McKay.....	1				
38	37	170	Wm. Trail (?).....	1				
39	9½	167	do.....					Réclame 40 chaînes de front en suivant le chemin; a acheté de Wm. McKay l'automne dernier; a dernièrement vendu 20 chaînes à Jerry McKay, mais n'a pas encore reçu de paiement. Fam. de 3; 5 bêtes à corn. et 1 chev. Un champ de 3 acres en arrière de ces lots appart. à Wm. Robertson.
40	8	137	J. Turner.....	1	1	1	10	
41	10	160	George Robertson.....	1	1	1	15	Bonne maison en troncs d'arbres. Propriétaire depuis 4 ans. Famille de 3; 5 bêtes à cornes et 1 cheval. Les améliorations de Wm Robertson traversent ce lot (voir plan.)
42	3½	65	Alex. Pruden.....	1				Réclame 6 chaînes de front en suivant le chemin; dit qu'il a 10 acres en culture; propriétaire depuis 4 ans; famille de 4. Les améliorations de Wm. Robertson traversent aussi ce lot.
43	12	204	Wm. Robertson.....	1	1	1	35	Bonne maison en troncs d'arbres. Réclame un front de 25 chaînes (11 chaînes à l'est et 14 à l'ouest de la maison); propriétaire depuis 3 ans; famille de 11; 2 chevaux et 6 bêtes à cornes. Ses améliorations traversent les lots 41 et 42. Il y a une église sur ce lot, mais je ne crois pas que les représentants réclament aucun terrain.
44	7	114	Thos. Hourie.....	1	1	1	15	Il réclame un front de 12 chaînes; dit qu'il a acheté 6 chaînes de Geo. Robertson et a pris 6 chaînes de plus. Celles-ci, j'ai cru comprendre, appartenaient alors à Wm. Robertson. Propriétaire depuis trois ans; 9 bêtes à cornes et 1 cheval. Les améliorations s'étendent jusqu'au lot 43.
45	8	131	U. Demery.....	1			2	Ne connais rien concernant cette réclamation.

46	9	138	H. Pruden.....	1			1	do do do Aloné pour chemin 1½ chaîne de largeur entre les lots 46 et 47.
47	6½	108	A. Kennedy.....	1				A. Kennedy a une maison et un petit magasin en avant de ce lot, mais ne sais pas ce qu'il réclame. Propriétaire depuis quelque temps.
48	17	270	Henry Erasmus.....	1			30	Bonne maison en troncs d'arbres; les dépendances sont très confortables. Propriétaire depuis 2½ ans; acheté de Jas. Stephenson; famille de 4; 26 bêtes à cornes et 1 cheval.
49	15	240	Chas. Anderson.....	1			19	Petite maison en troncs d'arbres; acheté de Henry Erasmus il y a 2 ans. La ferme est maintenant en la possession de Jas. Anderson et exploité par lui. Famille de 14; 10 bêtes à cornes et 5 chevaux.
50	7	115	Henry Monkman.....	1	1		10	Petite maison en troncs d'arbres; propriétaire depuis 4 ans. Reçu cette propriété comme don de Wm. Norris. Famille de 7; 5 bêtes à cornes et 3 chevaux.
51	12	195	Wm. Morris.....	1	1		12	Marié. Acheté de Jas. Mackie il y a trois ans. 17 bêtes à cornes et 1 cheval. Dit qu'il a choisi 100 acres a 1¼ mille en arrière; il en a environ 6 acres en culture et désirerait avoir le privilège d'acheter.
52	10	160	T. Rennie.....				4	Fait peu d'agriculture; passe pour un affruteur et un commerçant; dit qu'il a acheté de Edward Johnson il y a environ 3 ans. A 11 bœufs.
53	10	160	do.....					
54	12	190	do.....					
55	13	208	John H. Anderson.....	1	1		12	Propriétaire depuis 3 ans; famil. de 4; 2 chev. et 7 bêtes à corn. Confortable, bâtiment en troncs d'arbres bien fini. Le service religieux se fait sous la direction de Sa Grandeur l'évêque McLean.
56	6	96	Eglise Anglaise.....				1	Propriétaire depuis 1 an; famille de 11; 3 bêtes à cornes et 7 chevaux.
57	10	160	Chas. Whitford.....	1				Il réclame un front de 44 chaînes. Dit qu'il a acheté de Geo. Robertson et de deux Sauvages. Propriétaire depuis 4 ans. 7 têtes de bétail; famille de 2.
58	10	160	David Anderson.....				12	
59	19	160	do.....					
60	13	208	do.....	1	1			
61	10	160	George Anderson, fils.....	1			5	Propriétaire depuis 2 ans; aucune récolte; famille de 4; chemin projeté de 1½ chaîne de largeur, entre les lots 61 à 62.
62	8	128	John Whitford.....	1				Acheté de D. Anderson il y a 2 ans. Famille de 7; 6 bêtes à cornes et 2 chevaux.
63	7½	120	A. Spence (veuve).....	1				Mme Spence, veuve de A. Spence, demeure dans une petite cabane sur ce lot; mais ne sais pas si elle réclame la propriété.
64	7½	120					Ne sais pas qui réclame le lot 64.

Cédule des subdivisions projetées sur le plan de l'établissement de Prince-Albert, Territoire du Nord-Ouest, etc.—*Fin.*

No. du lot.	Largeur en chaînes	Superficie.	Nom de l'occupant.	Améliorations.				Observations.
				Maisons.	Granges.	Étables.	Acres cultivés.	
65	13	208	Alex. Whitford.....	1		1	20	Bonne maison en troncs d'arbres et des améliorations qu'il n'a pris qu'une année à faire; famille de 7; 13 bêtes à cornes, 6 chevaux, des volailles etc. A acheté ces réclamations de Wm. Erasmus il y a deux ans.
66	9	144	John Anderson.....	1 charpente				Aucune amélioration; maison en troncs d'arbres en voie de construction. Acheté de John Henry Anderson. Cette propriété était autrefois celle de l'église, mais Anderson a changé avec Sa Grandeur l'évêque pour l'emp. actuel. Non occupé; ne puis dire qui réclame.
67	10	160	} Peter Hourie.....					Il réclame un front de 60 chaînes qu'il dit avoir acheté de Thomas Hourie l'été dernier. A une maison en troncs d'arbres, non terminée, sur le lot 70, et un petit champ en culture sur le lot 76. Possède 30 animaux; a 3 fils qui travaillent avec lui. Il n'y a pas d'occupant; ne connais personne qui réclame. Environ 30 acres labourés et les perches préparées pour la clôture. Chemin projeté de 1/2 chaîne de largeur entre les lots 78 et 79.
68	10	160						
69	10	160						
70	10	160						
71	10	160						
72	10	160						
73	10	160						
74	10	160						
75	10	160						
76	10	160						
77	10	160						
78	62	104						
79	10	160						
80	10	160						
81	10	160	} James Mackie.....	1		1	28	Acheté de Thos. McKay; propriétaire depuis un an; il croit avoir environ 40 chaînes de front; 6 bêtes à cornes et 2 chevaux. E. Johnston occupe maintenant la maison.
82	14	224						
83								
84	10	160	} James Drever.....					Maison en troncs d'arbres; a environ 70 acres clôturés et en culture; propriétaire depuis 3 ans. C'est une des meilleures terres de l'établissement.
85	10	160						
86	10	160						
87	10	160						

88	10	160	} A. Robertson.....			2	35	Dunn et Roberson étaient autrefois associés, mais le premier ayant quitté l'établissement, celui-ci réclame aussi sa part, Robertson est un ancien mineur, célibataire; est venu s'établir ici il y a trois ans; a 4 bœufs et 1 cheval.
89	10	160						
90	10	160						
91	15	240						

ALEX. I. RUSSELL, A.T.F.

Chargé de l'arpentage en campagne.

M. ALDOUS,

*Premier assistant.*DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,
OTTAWA, décembre 1877.

CÉDULE F.

ÉTAT indiquant les opérations du Bureau des Terres Fédérales à Winnipeg et ses divisions, pour l'année expirée le 31 octobre 1877; aussi la quantité totale des terres dont on a disposé, ainsi que le montant reçu jusqu'à cette date.

Nature de l'octroi.	Année expirée le 31 octobre 1877.				Depuis l'établissement du bureau jusqu'au 31 octobre 1877.				Observations.
	No.	Acres.	Recettes en argent.	Recettes en mandats et scrips.	No.	Acres.	Recettes en argent.	Recettes en mandats et scrips.	
			\$ cts.	\$ cts.			\$ cts.	\$ cts.	
Etablissements (Homesteads).....	882	131,901-55	8,240 00	4,215	673,181-55	42,070 00	8 établissements sans honoraires.*
Culture d'arbres forestiers.	13	1,999-55	130 00	16	2,479-55	160 00	4 terres à bois de 20 acres chacune mises au crédit de personnes dans le mois de mai dernier par ordre de l'arpenteur en chef; c'est pourquoi elles ne sont pas mentionnées dans la colonne des recettes.
Vente.....	767	160,395-76½	1,267 65	158,140 83	1,454	243,859-76½	58,995 65	
Primes militaires.....	77	12,318-13	1,079	172,638-13	
Préemptions.....	594	93,809-02	1,884	300,209 02	
Totals.....	2,383	400,424-01½	9,637 65	158,140 83	8,648	1,392,368-01½	101,225 65	183,876 83	

* N. B.—Donnés en échange d'un autre obtenu dernièrement, mais que l'on a trouvé ensuite impropre à la culture. Ceci n'a été fait que lorsque l'on a eu la certitude que ce serait une injustice de faire payer un second honoraire au requérant.

Approuvé, DONALD CODD,
Agent des terres fédérales.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
WINNIPEG, 31 octobre 1877,

CÉDULE G.

Indiquant les nouveaux établissements et villages formés dans la province de Manitoba, pendant l'année 1877.

District.	Township.	Rang.	Nom de l'établissement.	Observations.
No. 1.—Bureau à Winnipeg.....	15	1 Est	Ridgeway.....	
	14	4 Ouest	Berlin.....	
No. 2.—Bureau à Emerson.	7	7 Est	Ridgewood.....	Aussi 10 villages mennonites dont les noms et les positions ne sont pas connus.
	5	6 Ouest	Sharon.....	
	4	5 Ouest	Ferris.....	
	3	6 Ouest	Thornhill.....	
	2	7 Ouest	Mills.....	
No. 3.—Bureau à Portage la Prairie.....	13	7 Ouest	Oakland.....	
	13	10 Ouest	Derry.....	

DONALD CODD,
Agent des terres fédérales.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES,
WINNIPEG, 31 octobre 1877.